This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

S^r Andrew L^d S^t John.
of Bletsoe.

Digitized by Google

DL
719
.A67

Digitized by Google

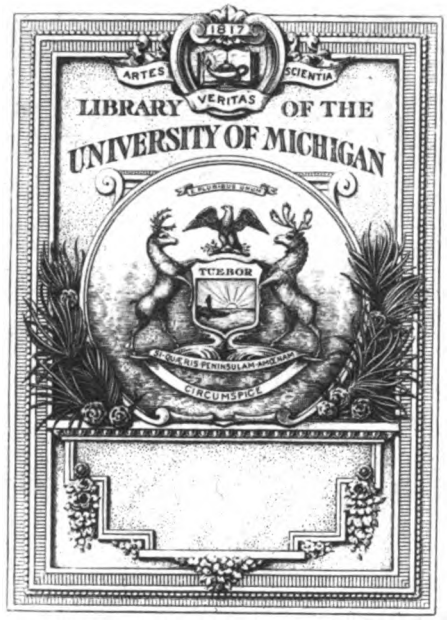

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE

CHRISTINE

REINE DE SUEDE.

TOME TROISIEME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Archenholtz, Johan.

MEMOIRES
CONCERNANT
CHRISTINE
REINE DE SUEDE,
POUR SERVIR
D'ECLAIRCISSEMENT
A L'HISTOIRE DE SON REGNE ET PRINCIPALEMENT DE SA VIE PRIVÉE, ET AUX EVENEMENS DE L'HISTOIRE DE SON TEMS CIVILE ET LITERAIRE:

CONTENANT ENTR'AUTRES UN
OUVRAGE
DE CETTE SAVANTE PRINCESSE
SUR SA PROPRE VIE.

De même qu'une courte narration de ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de *GUSTAVE ADOLPHE* ſon Pére, juſqu'au tems qu'elle réſigna la Couronne: comme auſſi un Abrégé de l'Hiſtoire de ſon propre Régne, compoſé par ſes ordres & accompagné de ſes remarques; ſes Négociations, ſon Commerce de Lettres, ſes Inſtructions données à ſes Miniſtres depuis l'an 1657 juſqu'à ſa mort &c. Le tout accompagné de Remarques. Enfin on y a ajouté quelques autres Traités de la compoſition de la Reine.

Vincet amor Patriæ. . . VIRGIL. Ænæid. Lib. VI. vs. 823.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez JEAN SCHREUDER & PIERRE MORTIER, le Jeune.
M D C C L I X.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lib.
Harp
7-25-37
34961

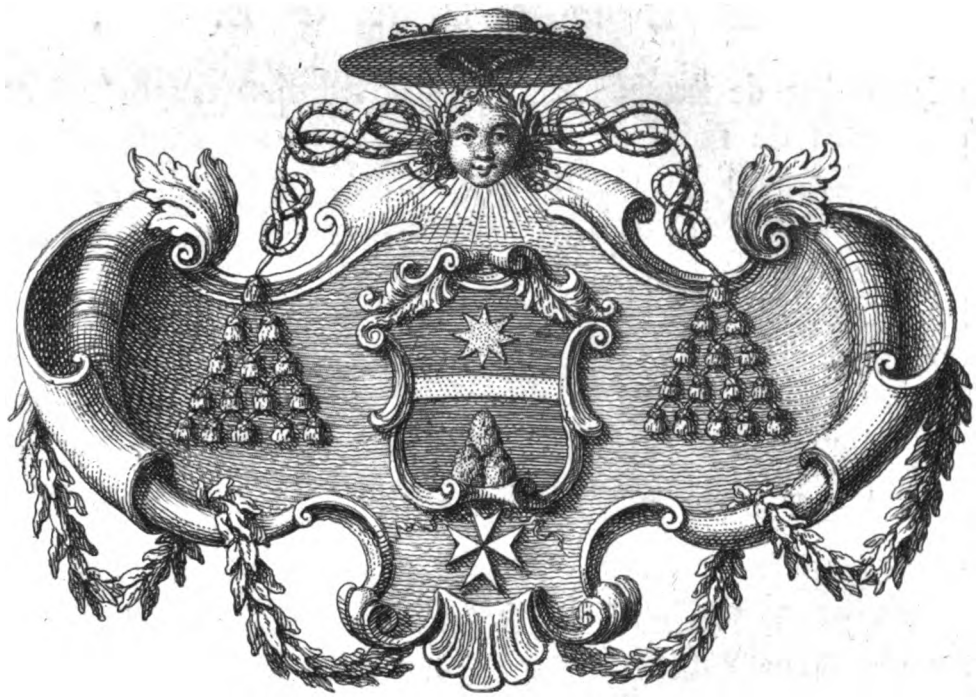

A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL

ALEXANDRE ALBANI.

MONSEIGNEUR

VOTRE EMINENCE peut revendiquer à plus d'un titre le foible hommage qui je lui rends aujourd'hui. C'eſt de ſa grace que je tiens les principaux matériaux qui m'ont

 mis

Digitized by Google

mis en état de ſatisfaire les deſirs & l'attente des Savans en ces ſortes de matiéres, de fournir une ſuite de morceaux d'Hiſtoire auſſi intéreſſans que curieux, & de remplir les engagemens que j'avois pris avec mes Lecteurs.

Votre Bibliothéque, ce précieux dépôt des Collections les plus rares, m'a été ouverte. C'eſt-là que j'ai puiſé ce que je donne ici de plus remarquable & de plus frappant. C'eſt votre Bien dont je me ſuis ſervi. VOTRE EMINENCE me l'a prodigué. Souffrez, MONSEIGNEUR, que par cet aveu public je vous en faſſe, en quelque ſorte, la reſtitution.

A qui pouvois-je d'ailleurs dédier plus convenablement qu'à VOTRE EMINENCE ce Supplément à l'Hiſtoire d'une grande Reine? Sous quels auſpices plus heureux pour mon Ouvrage, ou plus flatteurs pour moi, pouvois-je achever la tâche que je m'étois impoſée, que ſous ceux de VOTRE EMINENCE?

Iſſu du Sang le plus noble, ſorti d'une Maiſon décorée de la Pourpre Romaine & honorée de la Thiare, ſoutenant tout l'éclat de ces diſtinctions & par vos qualités perſonelles & par les Dignités, qui ſemblent être héréditaires dans votre Famille, en faut-il davantage, MONSEIGNEUR, pour juſtifier la liberté que je prends en me mettant ſous l'abri d'un nom auſſi illuſtre que le vôtre?

Ces motifs, quelque puiſſans qu'ils ſoient, ne m'auroient cependant pas engagé tout ſeuls à une démarche auſſi hardie. Ce qui m'a ſouverainement déterminé, ce ſont les liaiſons étroites que la Reine avoit contractées avec toute votre Maiſon. On n'a qu'à jetter les yeux ſur ſon Hiſtoire, pour voir avec quelle ferveur Elle prit la protection d'un de vos Ancêtres, dont Elle connoiſſoit les grands talens, qui le conduiſirent à la fin au rang ſuprême

Digitized by Google

me de l'Egliſe Catholique. Rome ſe ſouviendra toujours de CLEMENT XI. & de CHRISTINE. Elle n'oubliera jamais les ſoins qu'eut cette Princeſſe pour établir la fortune de ce Pape, ni le monument d'une gratitude éternelle que celui-ci lui fit élever dans la Baſilique de St. Pierre.

Rendez donc, j'oſe vous en ſupplier, MONSEIGNEUR, à la mémoire de cette Auguſte Reine, ce qu'elle a fait pour votre gloire dans la Perſonne de ce grand Pontife. Protecteur, comme lui, de la Nation Suédoiſe, protégez un Ouvrage, que l'amour de ſes Rois & le zéle pour ſa Patrie a dicté à un Suédois. Il ne demande pour toute récompenſe que votre approbation. En la lui accordant, vous comblerez ſes vœux.

J'ai l'honneur d'être avec une profonde vénération & une reconnoiſſance au-delà de toute expreſſion

MONSEIGNEUR

DE VOTRE EMINENCE

Le très-humble & très-obeiſſant Serviteur

ARCKENHOLTZ.

Digitized by Google

AVIS
DES
LIBRAIRES.

L'Accueil que le Public a fait aux deux Tomes précédens de ces Mémoires, nous fait augurer favorablement du ſuccès de ce Supplément. C'eſt en partie pour le mériter que nous nous empreſſons à le ſatisfaire au-plutôt, ſur le deſir qu'il a témoigné depuis quelque tems d'avoir ce nouveau Tome, en faveur duquel il avoit été prévenu. En effet l'impatience du Public eſt juſte, puiſqu'il devoit naturellement s'attendre à y trouver, l'Auteur le lui ayant promis comme un Supplément aux deux premiers, non ſeulement des rectifications & des corrections ſur nombre de paſſages & ſur divers faits inſérés dans les Tomes précédens, mais encore de nouveaux Originaux, des Piéces nouvelles, des Matériaux intéreſſans & curieux, le tout pour répandre un nouveau jour ſur la vérité, & ſur le reſſort des événemens d'un des ſiécles les plus célébres, qui a donné naiſſance à différens Syſtêmes politiques, qui produiſent de nos jours des effets dont la Poſtérité ſera étonnée.

Le Lecteur curieux trouvera ſon attente doublement ſatisfaite; & c'eſt pour répondre à ſon empreſſement que nous nous ſommes déterminés à publier ce Supplément en deux Parties afin que le Lecteur puiſſe faire uſage d'une Partie en attendant que nous imprimions l'autre, que nous lui promettons comme un Tome quatriéme pour l'Automne prochaine. Ces deux Tomes termineront tout le Corps de cet Ouvrage.

Nous nous flattons d'emporter l'approbation du Public ſur les ſoins & les attentions que nous nous donnons pour procurer de notre côté à cet Ouvrage un degré de mérite qui réponde à l'importance des choſes qu'il renferme.

PRE-

Digitized by Google

PREFACE.

JE m'acquite de l'engagement que j'ai pris avec le Public, de lui donner un Supplément aux Mémoires de CHRISTINE, Reine de *Suède*. Les Remarques que quelques Savans ont faites ſur les deux précédens Volumes, publiés il y a ſept ans, loin de me détourner de mon deſſein, m'ont au contraire encouragé à réduire en ordre ce que j'ai reçu d'intéreſſant depuis ce tems-là, relatif à ces Mémoires, pour rendre ma Collection plus complette. Et comment aurois-je pu faire autrement, puiſqu'un grand nombre de Savans, illuſtres par leur érudition & fort entendus dans le Genre Hiſtorique, par conſéquent Juges compétens ici, non ſeulement ont approuvé mes éclairciſſemens ſur les Remarques de mes Cenſeurs, mais ont encore honoré mon Ouvrage de leur approbation, en le rangeant parmi les Productions qui enrichiſſent en partie l'Hiſtoire de l'*Europe*, & plus particuliérement celle de la Reine CHRISTINE?

Je ſais que des recherches auſſi ſcrupuleuſes que les miennes, ne ſont pas du goût de tout le monde. La pareſſe naturelle aux hommes n'y trouve pas ſon compte. On aime de nos jours un travail commode, un ſavoir facile, aiſé, qui ne demande pas beaucoup de peine (*). Or, en ne conſultant que ma propre commodité, j'euſſe pu m'épargner beaucoup de ſoins par rapport à mes Mémoires. Mais j'avois de bonnes raiſons d'en agir autrement. Une entre autres eſt, que j'avois remarqué que la vie privée de cette Reine étoit peu connuë, même dans ſa Patrie,

(*) Ce ſont les expreſſions de l'illuſtre Monſieur *Schoepflin*, en m'écrivant l'année paſſée de *Strasbourg*.

Digitized by Google

trie, ſur-tout depuis ſon Abdication du Trône de *Suède*. Pour tirer de l'oubli des particularités ſi intéreſſantes, j'aï recueilli, non ſans peine, tant dans mes voyages, que dans les Archives, un plus grand nombre de Lettres & de Matériaux propres à éclaircir cette Hiſtoire, que tout autre que moi n'auroit peut-être pas eu occaſion de ramaſſer.

A meſure que mes recherches augmentoïent, & que les Piéces me croiſſoient ſous la main, je me trouvois en état de débrouiller pluſieurs choſes intéreſſantes, & même de développer des incertitudes dans l'Hiſtoire Politique, cachées juſqu'alors dans les Cabinets ſous un voile ſecret. C'eſt au moins le jugement que des Savans & des Connoiſſeurs, verſés dans l'Hiſtoire moderne, ont porté de mon Ouvrage.

Si le détail de certains objets n'a pas plû à mes Lecteurs en général, d'autres au-contraire ont été bien aiſes d'y trouver le développement des Anecdotes conſtatées, qu'ils auroïent vainement cherchées ailleurs. En effet, combien n'y a-t-il pas d'Ouvrages, encore plus détaillés, mais, ſi j'oſe le dire, moins importans que le mien, même en fait de Littérature, qu'on ſupporte avec patience, & auxquels on accorde place dans les Bibliothéques? Ne pourrois-je donc pas m'attendre à une pareille faveur à l'égard de mes Mémoires? Car ſuppoſé que ce qu'ils contiennent ne fût pas également intéreſſant pour tout le monde, on devroit pourtant, ce me ſemble, conſidérer qu'ils ne peuvent être ſi indifférens à d'autres Nations, ſur-tout à mes Compatriotes, qui apprendront avec plaiſir juſqu'aux moindres circonſtances qui ont rapport à la vie & aux actions d'une des plus grandes Princeſſes, & dont la mémoire les touche de ſi près.

Si d'autres trouvent à redire à la longueur de ces Mémoires, ils n'ont qu'à ſe rappeller, entre autres, ceux de Madame *de Maintenon*, publiés dernièrement en quinze volumes, & dont le premier ne contient preſque rien que l'hiſtoire de ſa famille. Trouvera-t-on étrange, après cela, que j'aye ramaſſé en moins de feuilles tout ce qui concerne la vie remarquable d'une des plus célébres Reines du Monde connu?

Mais pourqu'on ne croye pas que ce Supplément céde en rien à l'importance des deux précédens, en voici le contenu en gros, & les ſources d'où les Matérieux ont été puiſés.

Je n'ignorois pas que les principales Piéces devoient ſe trouver à *Rome*. La Reine y avoit fait un ſéjour de trente ans & au-

au-delà: c'eſt-à-dire, qu'elle y avoit paſſé la moitié de ſa vie, & y avoit laiſſé en mourant, outre quantité d'autres choſes précieuſes, tous ſes Manuſcrits, dont j'avois feuilleté une partie, étant ſur les lieux. Curieux d'en acquérir toutes les lumiéres néceſſaires, je m'adreſſai à S. E. Mr. le Comte *François Nicolas Bielke*, Sénateur & Conſervateur de *Rome*, domicilié dans cette Ville depuis plus de vingt ans. J'en attendois d'autant plus de ſecours, qu'il eut toujours pour la Reine toute la vénération poſſible, & qu'il m'honore encore aujourd'hui d'une bienveillance bien flatteuſe pour moi. Il me fit ſavoir poliment, que le *Pontife*, décédé depuis quelques mois, Prince auſſi diſtingué par ſa profonde ſcience, que reſpectable par ſes rares vertus, & qui a rempli le Siége de *Rome* avec tant d'éclat, avoit témoigné quelque ſatisfaction à la lecture des Mémoires d'une Reine qu'il avoit connuë dans ſa jeuneſſe, & qu'il avoit porté la condeſcendance juſqu'à permettre qu'on fouillât dans les Bibliothéques, & qu'on y fît tranſcrire les Piéces qui avoient rapport au deſſein que j'avois formé.

Son Eminence Mſgr. *Paſſionnéi*, Cardinal-Bibliothécaire, voulut bien auſſi m'honorer d'une réponſe, dans laquelle il m'offroit tout ce qui ſe trouvoit dans le Vatican de relatif à mon but, mais il me diſoit que la plupart des Manuſcrits particuliers de CHRISTINE, (qui ſe conſervoient autrefois dans la Bibliothéque du feu Cardinal *Ottoboni*) étoient tombés en d'autres mains. Monſieur le Comte *de Bielke* s'expliqua de-même: ce qui ſe confirma auſſi par des Lettres qu'écrivit de *Rome* Mr. *Du Ry*, jeune Architecte de beaucoup de mérite & attaché à la Cour de *Caſſel*. Cependant je fus informé, que ce qui manquoit au *Vatican*, ſe trouvoit heureuſement remplacé par le grand nombre de Manuſcrits de la Reine, dans la rare & belle Collection du Cardinal *Alexandre Albani*. Dès que Son Eminence ſut qu'il s'agiſſoit de la gloire de CHRISTINE, elle conſentit avec plaiſir qu'on tirât copie de tous les Papiers qui pouvoient éclaircir la vie & les actions de cette grande Reine, par un motif d'eſtime & de reſpect, mais encore plus par reconnoiſſance, que par l'effet d'un ſouvenir pour cette Princeſſe, lequel fut toujours cher & précieux à toute cette illuſtre Maiſon.

Voilà proprement les Manuſcrits que j'examinai alors en partie, & qui conſtituent le Corps de ce Supplément. Des Traités entiers, des Piéces détachées & un grand nombre de Let-

tres ſont inconteſtablement de la compoſition de cette ſavante Princeſſe. Entre autres, *Sa Vie écrite par elle-même* eſt un excellent Morceau en ſon genre, qui ne laiſſe que le regret de n'avoir pas été continué juſqu'à ſa mort. A en juger par ce fragment, perſonne n'eût pu mieux achever qu'elle cette tâche, ſoit qu'on ait égard à la vivacité des expreſſions, ou à la juſteſſe & à la ſolidité des idées.

L'autre Morceau de ſon Hiſtoire *comprend ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de* GUSTAVE ADOLPHE *juſqu'à la Paix de Weſtphalie*, & s'étend même *juſqu'à l'année* 1654. auquel tems CHRISTINE abdiqua la Couronne. Quoique le ſtile en ſoit fort inférieur à celui de la Reine, on s'eſt pourtant fait ſcrupule de retoucher ce Traité, ou d'y changer quelque choſe d'eſſentiel, moins encore de le mettre au rebut, d'autant plus qu'elle-même y a ajouté des notes de ſa propre main, qui répandent du jour ſur quelques paſſages, & redreſſent quelques fautes du Compilateur anonyme de cet Abrégé.

On a encore moins pu ſe réſoudre à refuſer place dans cette Collection à un autre Morceau qui a pour titre: *Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de la Reine juſqu'à ſon Abdication, dreſſé ſur ſes ordres par ſon Secretaire* Galdenblad, *& accompagné d'un bout à l'autre de nombre de Remarques de* CHRISTINE.

Ceci eſt ſuivi du grand *Recueil de ſes Lettres* tiré de-même de la Bibliothéque de Mſgr. le Cardinal *Alexandre Albani*. On en a fait tranſcrire au-delà de huit cens, qui preſque toutes ſont en *Italien* ou en *François*. Mais comme elles ne ſont pas toutes également intéreſſantes, il n'y en aura, (outre les extraits de nombre d'autres) que la moitié d'inſérées en entier, précédées d'un ſommaire de peu de lignes de ma façon. Elles contiennent depuis l'an 1657, juſqu'à ſa mort 1689, ſes Négociations en différentes Cours, & ſa Correſpondance avec les Empereurs, Rois, Papes, Princes, Princeſſes, Dames, Prélats, Comtes, Miniſtres d'Etat, Savans, Beaux-Eſprits & autres Perſonnes de marque.

Entre autres, ſa *Négociation pour parvenir au Trône de Pologne, lors de l'Abdication du Roi Jean Caſimir*, s'y trouve complette. Elle ſera d'autant mieux reçuë du Public, qu'on n'en a pas eu juſqu'ici la moindre connoiſſance, quoique *Clément IX.* parut prendre part, avec aſſez de chaleur, à la réuſſite de cette

Digitized by Google

cette affaire extraordinaire. Le Lecteur en jugera par les Brefs de ce Pape à CHRISTINE, à ſon Nonce, & aux Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers de *Pologne*, dans leſquels ce Pontife tâche de les porter à l'élire Reine.

A conſidérer ce Recueil de Lettres écrites à plus de trois cens Perſonnes, on peut dire ſans exagération, que pluſieurs ſont auſſi amuſantes par la variété qui y régne, que piquantes & inſtructives par les traits naïfs ou réfléchis, les penſées fortes & hardies, les faits curieux & peu connus, qu'elles contiennent. Telles ſont entre autres celles qui ont pour but *de procurer dans le Nord l'Exercice libre de la Religion Catholique-Romaine: Les ſollicitations de la Reine auprès de pluſieurs Souverains pour aſſiſter la République de Veniſe dans la guerre contre le Turc: Ses voyages & ſes Négociations en France & en Suède: Son entremiſe en ce Royaume, au nom du Pape, en faveur de la Pologne: Ses prétentions à la ſucceſſion des Biens délaiſſés par le Roi Jean Caſimir: Son projet de reconquérir pour elle-même les Duchés de Bréme & de Verde: Ses intrigues dans cette vuë à la Cour de Vienne, à celle de France, & au Congrès de Nimégue: Ses ſentimens ſur les Diſputes de la Cour de France avec celle de Rome: Sur les intelligences de la premiére avec celle de la Porte Ottomanne, & ſur les Dragonnades: Enfin ſur la Franchiſe des quartiers de Rome, & ſur la grande Révolution d'Angleterre.*

On y trouvera auſſi: *Sa Diſſertation ſur l'Origine & les Armes de la Maiſon Royale de Waſa*, qui pendant ſi long-tems a fourni de Grands-Hommes au Trône de Suède; *La Forme du Gouvernement de ce Royaume*, agréée par les Etats après la mort de GUSTAVE ADOLPHE: un *Projet de Revers de Médaillons pour ſon Hiſtoire Métallique & pour celle de la Reine*: le *Caractére de Jules Céſar*, dans le même goût que celui d'*Alexandre le Grand*, que nous avons déjà inſéré dans le ſecond Volume des Mémoires: Enfin le *Recueil de ſes ſentimens*, (contenant entre autres d'excellentes Maximes d'Etat & de Gouvernement) dont une grande partie, il eſt vrai, ſe lit déjà dans ſon *Ouvrage de loiſir* qui a déjà vu le jour *, mais qui ſont ici réformés & réduits, peu avant ſa mort, à un plus petit nombre, & plus étendus, quoi-

(*) Dans le Tome II. des Mémoires.

Digitized by Google

quoiqu'exprimés, de côté & d'autre, dans le langage de *Rome*.

Comme tous ces différens Morceaux (dont la copie ſe monte à près de mille feuilles) m'ont été envoyés en cahiers & en volumes ſéparés, plus ou moins grands, ſous les titres qu'ils portent dans leurs originaux, il ne ſera pas hors d'œuvre que j'en faſſe ici une ſpécification, pour que le Lecteur ſoit au fait des citations que j'ai rapportées en abrégé, au bas des pages de ce Supplément.

Le I. eſt: *La Vie de la Reine* CHRISTINE *compoſée par Elle-même, & dédiée à Dieu.*

II. *Eſquiſſe de l'Hiſtoire de la Reine* CHRISTINE AUGUSTE.

III. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenant ſes *Lettere a' Principi, Altezze ed Excellenzze.*

IV. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenans ſes *Lettere a' ſuoi Miniſtri.*

V. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenans ſes *Lettere à Diverſi.*

VI. *Alcune Lettere concernenti la Regina di Suezia.*

VII. *Scritture concernenti la Regina di Suezia.*

VIII. *Negoziati della Regina di Suezia per ſalire al Trono di Pologna.*

IX. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Politica.*

X. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Hiſtorica.*

XI. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Academica.*

XII. *L'Acte d'Abdication de la Reine*, paſſé entre Elle & les Etats de *Suède*. *En Suédois.*

XIII. *Les Vertus & les Défauts d'Alexandre le Grand:* Ouvrage compoſé par la Reine.

XIV. *Les Vertus & les Défauts de Céſar*, par la même.

XV. *Sentimens de* CHRISTINE.

XVI. *Cifre col Governatore Generale* &c.

Voilà l'Indice des Manuſcrits de CHRISTINE tranſcrits à *Rome*. J'y ai ajouté cinquante à ſoixante autres Lettres, de près de deux cens que j'ai tirées de *Suède*, & qui ne ſe trouvent point dans mes deux Volumes précédens. J'en ai l'obligation à Mr. le Baron *de Barnekau*, Gouverneur de la Province de *Scanie* en *Suède*; à Mrs. de *Stiernblad*, Grand-Maître de Cérémonies de la Cour; à Mrs. *von der Lühe* & *de Hertzberg*, Conſeillers pri-

vés;

Digitized by Google

vés; à Mrs. *de Stiernman*, *de Berch*, *d'Ihre*, *de Warmholtz* & *de Rouſſet de Miſſy*, Conſeillers de la Chancellerie; à Mr. *Jacob Serenius*, Docteur en Théologie, & aux célébres Profeſſeurs, Mrs. *Algot Scarin*, *Suen Bring*, *Ekerman* & *Maſcau*, à Mr. *Möhlman*, Seigneur de Mines, aux ſavans Mrs. *Laurent Salvius* à *Stockholm* & *Pierre van Damme* à *Amſterdam*, qui ont eu la bonté de me les procurer, & dont je leur marque ici ma parfaite reconnoiſſance.

Pour pouvoir rectifier quelques fautes gliſſées dans les deux Volumes de mes Mémoires, & dans les *Additions* de ce Supplément, les grands Recueils de Manuſcrits de Mr. *de Ruſdorf*, qui ſont dans la Bibliothéque de *Caſſel*, de-même que celui de *Palmsköld*, Pére & fils; (*) que j'ai examinés de nouveau, pendant mon dernier ſéjour en *Suède*, l'an 1754, m'ont été de quelque ſecours, tant par rapport aux faits hiſtoriques, qu'aux articles qui regardent la Littérature de CHRISTINE, & des Savans qui étoient en relation avec elle. A tous ces différens objets, j'ai ajouté quelques Remarques, quand je les ai cru néceſſaires pour éclaircir les Matiéres diſcutées; pour détailler les faits ſimplement indiqués; pour rétablir quelques paſſages, où les Secretaires de la Reine ſe ſont trompés, & où cette Princeſſe s'eſt mépriſe elle-même; enfin pour répandre du jour ſur les ſujets, & lier enſemble les diverſes Parties qui compoſent le tout.

Tout ceci pris en gros, avec ce que contiennent les deux autres Volumes des Mémoires, fournira d'amples Matériaux à la plus complette Hiſtoire de cette grande Princeſſe. La lecture en ſera d'autant plus agréable, que les Piéces authentiques renfermées dans ces Volumes, lui donneront le mérite d'être intéreſſante, ſans le ſecours emprunté de ces traits romaneſques, ſi fort en uſage dans les Ecrits de certains Ecrivains modernes, qui en ne reclamant qu'une Hiſtoire ſerrée & réfléchie, ſurprennent ſouvent la bonne foi du Lecteur aux dépens de la Vérité, l'ame, pour ainſi dire, de toute bonne Hiſtoire.

Celle de CHRISTINE, ſi elle étoit rédigée en ordre par une plume élégante, telle que celle des célébres *Schoepflin*, *Gesner*, *Ihre*, quels tableaux variés, quels contraſtes intéreſſans ne formeroit pas un narré ſincére & bien proportionné aux principaux faits & aux actions tant de cette Reine, que des Perſonnes,

(*) V. Les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 5. not.

nes, qui y entrent pour quelque choſe, ou qui en ſont l'objet?

On y verroit une jeune Princeſſe, qui, privée de ſon Pére GUSTAVE LE GRAND à l'âge de ſix ans, fut élevée ſous les yeux d'un Sénat reſpectable, & inſtruite dans toutes les parties & dans tous les exercices convenables aux jeunes Princes. On y obſerveroit l'amour conſtant qu'elle eut pour ainſi dire dès le berceau, & qu'elle conſerva toute ſa vie, pour les Belles-Lettres & pour toutes les Sciences, même les plus abſtraites, où elle fit des progrès ſurprenans, au grand étonnement de tout le monde: l'eſtime particuliére qu'elle fit paroître pour les plus ſavans Hommes de ſon ſiécle; la généroſité peu commune avec laquelle elle les combla de préſens & de politeſſes, malgré la noire ingratitude que quelques-uns d'entre eux lui témoignérent dans la ſuite; l'application infatigable & la capacité ſupérieure à ſon âge, dont elle donna des marques dans le maniement des Affaires publiques, lorſqu'elle prit en main les rênes du Gouvernement. On verroit, dis-je, cette jeune Reine au milieu de ſon Sénat, traitant de Politique, accompagner ſes diſcours de tant de graces, d'énergie, d'eſprit, d'éloquence & de perſuaſion, que ces ſages Vieillards, pénétrés de l'étendue de ſes lumiéres, ne pouvoient ſe diſpenſer de ſe rendre à ſon ſentiment. Elle ſeule donne des Ordres & des Inſtructions à ſes Miniſtres & aux Officiers, préſens & abſens. Elle reçoit elle-même les propoſitions des Miniſtres des Cours étrangéres; les écoute; répond à leurs Harangues publiques & à leurs Mémoires; entre avec eux en Négociation de bouche & par écrit; fait des Remarques ſur leurs propoſitions & ſur les projets des Traités à conclure; les éclaircit; léve enfin leurs doutes, les finit avantageuſement, & en facilite l'exécution.

C'eſt elle qui, en ſe tranſportant dans les Aſſemblées des Etats de ſon Royaume, les harangue, leur détaille les affaires, & leur demande leur concours & l'aſſiſtance néceſſaire dans les meſures à prendre ou déjà priſes pour le bien-être de la Patrie. C'eſt elle encore qui, outre l'attention qu'elle prête aux grandes affaires qui ſe paſſent hors du Royaume, s'étudie à procurer à la *Suède* beaucoup de gloire & de bonheur par les exploits militaires, ſans néanmoins négliger les choſes domeſtiques de ſes Etats, tant pour l'Eccléſiaſtique & le Militaire, que pour le Civil & l'Oeconomique: attentions qui ne viſent qu'à affermir par de bonnes Loix & par de ſages Réglemens, le repos & la

la félicité de ſes Peuples, & à leur procurer les moyens de s'enrichir & de vivre heureux.

C'eſt elle-même qui, après avoir glorieuſement gouverné ſon Royaume, en quitte le Trône volontairement, malgré les vœux de ſes fidéles Sujets. Il eſt vrai qu'elle eut lieu de s'en repentir, mais elle ſut toujours, autant qu'il lui fut poſſible, diſſimuler ſon chagrin, pour ne pas démentir une abdication trop volontaire d'une Couronne, que perſonne au monde n'auroit pu lui diſputer. C'eſt elle qui s'étant ainſi choiſi une retraite, (qu'elle regarda d'abord dans une perſpective trop philoſophique, comme propre à combler ſon bonheur) ſentit peu après que la ſolitude ne ſympatiſoit guéres avec le feu de ſon génie, toujours actif, & qui lui rappelloit de tems à autre, non ſans regret, les doux attraits de la Royauté. C'eſt elle, qui ne pouvant plus s'occuper à des affaires ſi ſérieuſes, leur ſubſtitua un commerce étendu de Lettres, qu'elle entretint avec grand nombre de Perſonnes de la premiére qualité, & entama des Négociations avec pluſieurs Cours de l'*Europe*, pour n'y être pas en oubli, & pour ſoutenir le reſte des grandeurs des Souverains, dont elle croyoit encore que toutes les immunités lui appartenoient de droit. C'eſt enfin elle, qui partagea ſon loiſir entre les affaires ſérieuſes & les paſſetems agréables; qui continua juſqu'à ſa mort d'accorder ſa bienveillance & ſa protection aux Savans du premier ordre; qui ſubvint par ſes libéralités aux beſoins des néceſſiteux dans la République des Lettres, & qui leur fournit des ſommes pour enrichir le Public de leurs meilleures productions. Pluſieurs exemples, que nous avons rapportés dans ces Mémoires, en ſont autant de témoignages qu'on ne ſauroit conteſter.

Ce n'eſt pas que CHRISTINE ne connût les obligations que lui avoit la *Suède*, d'avoir porté, pendant ſon Régne, le bonheur & la réputation de ce Royaume au-delà de ce qu'il étoit avant ſon tems; loin de-là; elle en ſentoit tout le prix. Auſſi écrivit-elle encore vers l'an 1680. à *Iſac Voſſius* „ *qu'elle* „ *pouvoit dire ſans vanité, que la Suède ne fut jamais ni plus glo-* „ *rieuſe, ni plus triomphante, ni plus heureuſe, ni plus floriſſante que* „ *ſous ſes auſpices.* Elle lui demanda en conſéquence, *de travail-* „ *ler à ſon Hiſtoire, comme témoin oculaire de ſa plus haute fé-* „ *licité, pourvu* (ajouta-t-elle) *qu'il n'y entre rien, ni de ces com-* „ *plaiſances lâches, ni de baſſes flatteries, mais la pure vérité,*

„ *que j'aime*, dit-elle, *avec autant de paſſion que je hais le men-* „ *ſonge & la fauſſe gloire.*

Il eſt apparent que CHRISTINE comptoit fort que *Voſſius* ſe porteroit à écrire ſon Hiſtoire, d'autant plus qu'elle lui avoit envoyé un ample Mémoire, comme devant lui ſervir de canevas, & qui, (comme on le verra ci-après) s'étendoit juſqu'à ſon Abdication.

Cependant la Reine, accoutumée à régner, s'étoit fait une habitude de régner encore après avoir quitté le Trône, voulant être obéie en tout ce dont elle diſpoſoit, & ordonnoit indiſtinctement dans ſes affaires politiques & œconomiques, ni plus, ni moins que ſi elle avoit encore eu à commander avec pleine puiſſance & autorité. Que l'on enviſage ces préjugés de l'œil qu'on voudra, & qu'on les traite d'ombre & de formalité, dont les autres Souverains ne s'accommodoient que par complaiſance; il eſt toujours vrai de dire, que CHRISTINE s'attribuoit le droit du pouvoir ſuprême qui lui étoit dévolu par les Loix & par ſa naiſſance, même en vertu de tout ce qu'elle s'étoit expreſſément réſervé, & qu'elle avoit ſtipulé dans l'Acte ſolemnel de ſon Abdication (*a*). Jamais elle ne ſe départit de ce ſentiment, fondé ſur ce qu'elle n'étoit redevable qu'à Dieu ſeul de ſes actions. „ *Quand j'étois en mon Royaume*" (écrivit-elle à *Bonvi-ſi*, Nonce Apoſtolique à *Vienne* en 1677.) „ *j'avois nombre de* „ *Conſeillers & Miniſtres, que je conſultois tous & dont j'entendois* „ *les avis: mais moi ſeule je pris les réſolutions de moi-même à* „ *ma façon, tant dans les grandes que dans les moindres affai-res, & je ne requérois autre choſe de mes Serviteurs & Mini-ſtres, qu'une aveugle obéiſſance, avec laquelle ils exécutoient mes décrets ſans replique. J'étois ſeule la Maîtreſſe abſoluë, & je voulois l'être & ſavois l'être par la grace de Dieu. L'Empe-reur, la Suède & tout le monde ſavent tout cela. Il eſt vrai, qu'à l'heure qu'il eſt, j'ai changé de fortune, mais pas de ſenti-ment. Je fais à-préſent en petit ce que je faiſois alors en grand, & je vous promets qu'il n'y a, ni n'y aura aucun de mes Serviteurs & Miniſtres qui aura la hardieſſe de faire un pas ſans mes ordres & à mon inſçu.....*" (*).

Auſſi verra-t-on par nombre de ſes Lettres aux Perſonnes de tou-

(*a*) V. Ses Mémoires Tom. II. pag. 17. not. &c.

(*) Cette Lettre ſe trouve en entier ci-deſſous.

Digitized by Google

toute qualité & de tout rang, ainſi que par divers Ouvrages de ſa compoſition, & par ſes Inſtructions à ſes Miniſtres, qu'il n'y avoit preſque point d'affaires importantes en *Europe*, dont elle n'eût connoiſſance & dont elle ne cherchât à s'inſtruire. Non ſeulement ſon propre génie, mais auſſi l'étude des Belles-Lettres & des Beaux-Arts, accompagnée d'une longue expérience, la guidoient dans une ſi vaſte carriére: ce qui lui donnoit ſur les Souverains ſes contemporains une ſupériorité dont elle connoiſſoit ſi bien l'avantage, qu'elle étoit perſuadée qu'aucun d'eux ne poſſédoit, autant qu'elle, *le grand Art de gouverner*. Quoiqu'elle ne hazardât pas légérement de décider ſur les événemens qu'améne le tems, elle ſavoit pourtant en profonde Politique former, par ſa ſagacité, des conjectures ſi juſtes ſur l'avenir, que bien ſouvent ſes prédictions ſe juſtifioient avant que les occaſions en fiſſent éclorre les momens.

Nombre de traits, que nous avons déjà rapportés dans les deux Volumes de ces Mémoires, ne nous en laiſſent aucun doute. Et s'il nous en faut davantage, nous les prendrons de pluſieurs autres faits détaillés dans ce Supplément. Auſſi ne pourra-t-on mieux connoître la capacité de CHRISTINE dans le maniement des affaires d'Etat, que dans ſes Dépêches dreſſées en grande partie par elle-même. J'avouë que l'on trouve dans des Ecrits publics quelques échantillons de ſes Négociations en pluſieurs Cours après ſon Abdication; mais ils nous font ignorer les reſſorts ſecrets qui les ont mis en mouvement, & les ont fait réuſſir, ou qui en ont arrêté les progrès & la la concluſion. Or les vrais motifs ne s'apprennent que dans les Dépêches & dans les Inſtructions qu'elle a données elle-même à ſes Miniſtres ou à d'autres, qui avoient mérité ſa confiance: Inſtructions qu'elle amplifioit ou redreſſoit ſelon les occaſions.

Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les Sommaires des Lettres & des Dépêches de CHRISTINE, ſur-tout ſur celles dont elle chargea ſes Envoyés *de Roſembac* & *de Bourbon del Monte*, Pére & fils, à la Cour de *Suède*, ſans omettre ſa Négociation pour parvenir au Trône de *Pologne*; & on reconnoîtra qu'elles ſont dignes de voir le jour, & de figurer parmi d'autres Recueils de ceux des Miniſtres Publics dont on eſtime le plus les talens. Au moins j'oſe aſſurer ſans exagération, que la plupart de ſes Lettres ſont infiniment plus intéreſſantes que celles de *Louis XIV.* qui ont paru il n'y a pas long-tems. Si on en excepte celle

Digitized by Google

qu'il adreſſa à la Reine-Mére ſur l'empriſonnement du Sur-intendant *Fouquet*, peu d'autres répondront à la dignité du titre que porte cette Collection. Encore y a-t-il lieu de douter ſi c'eſt le Roi ou quelqu'un de ſes Secretaires qui les a compoſées. CHRISTINE avoit même une ſi chetive opinion de ce grand Monarque en fait de Littérature & de Stile Epiſtolaire, qu'un jour qu'il s'agiſſoit de mettre au net une Lettre à *Louis XIV.* qu'elle avoit conçue en termes aſſez forts, ſon Secretaire craignant de la copier, marqua à la Reine combien il étoit inquiet ſur la commiſſion qu'elle lui avoit donnée: *Si Votre Majeſté* (lui manda-t-il) *n'étoit pas la Perſonne qu'elle eſt, je ne prêterois pas mon Miniſtére à une entrepriſe ſi dangereuſe*: *mais*, ajoute-t-il, *comme je dois lui obéir, je ferai ce qu'elle a pouvoir de me commander*. La Reine lui répondit incontinent: „ *Vous avez raiſon*; „ *mais ne doutons pas que ſi le Roi de* France *me paye de la mê-* „ *me monnoye, il faudra que nous ayons patience. Toute la diffé-* „ *rence ſera pourtant, qu'au moins ce ſera moi-même qui aurai* „ *compoſé ce qui lui ſera écrit, & que pour lui il n'eſt pas capa-* „ *ble de le faire de ſon chef* (*).

Quoi qu'il en ſoit, rien ne dépeint mieux le caractére, le génie & les paſſions des Grands, que les Lettres familiéres qu'ils s'écrivent réciproquement, ou qu'ils adreſſent à leurs Favoris. Celles de CHRISTINE que nous produirons bientôt, traceront ſon Portrait bien plus au naturel, que tous ceux qui ont été faits par cette Princeſſe. Elles auront encore ce mérite de plus, qu'elles développeront pluſieurs autres choſes intéreſſantes, dont les reſſorts ont été cachés juſqu'ici.

Afin qu'on s'apperçoive du premier coup d'œil à quelle ſorte de Perſonnes elle avoit coutume d'écrire, je joins à la fin de l'Ouvrage une liſte complette tant des noms, que des qualités de ceux & de celles à qui ſes Lettres s'adreſſent. Cependant, crainte de rendre l'Ouvrage trop volumineux, j'ai cru devoir retrancher, comme je l'ai déjà dit, preſque la moitié de celles qui m'ont été communiquées, n'étant la plupart que des Lettres de complimens & de pure formalité, quoique d'ailleurs bien tournées dans les Langues dans leſquelles elles ſont écrites. Je me ſuis néanmoins contenté d'inſérer dans la liſte les noms des au-

(*) Cette correſpondance ſera de-même produite ci-deſſous.

Digitized by Google

autres de ſes Correſpondans, perſuadé que l'on apprendra avec plaiſir les Perſonnes qu'elle honoroit de ſes Lettres.

On ne s'aviſera pas, je penſe, d'exiger du badin & du petillant dans les Lettres Miniſtériales & ſérieuſes de CHRISTINE. Mais ſi dans quelques-unes on remarque du foible & du languiſſant, on ne doit pas s'en étonner. Elle peut avoir ce défaut avec les premiers Auteurs. Quelquefois le Lecteur ſe trouvera plongé dans l'obſcurité, après avoir été ébloui de la lumiére, & ſouvent à une pauſe d'ennui ſuccéderont des traits pleins de force & d'eſprit, qui le dédommageront de ce qu'il avoit perdu dans quelques autres endroits. Au-reſte le ſtile de la Reine a quelque choſe de ſi nerveux, de ſi vif, de ſi propre à flatter le goût & l'eſprit, que je ne doute point qu'on ne diſtingue facilement ſes Lettres de celles que ſes Secretaires ont compoſées par ſes ordres, enſorte que je me crois diſpenſé de ſpécifier toutes celles qui ſont ſorties de ſa plume.

Enfin, je me flatte que ce nouveau Recueil ſera auſſi favorablement reçu du Public que les deux précédens Volumes. Les Piéces curieuſes & intéreſſantes qu'il renferme n'ont contribué qu'à m'affermir dans la haute idée que j'ai toujours eue d'une Perſonne auſſi Auguſte; & on ne doit pas me ſoupçonner de prévention, ſi je n'ai pas repréſenté cette Princeſſe comme ſujette à des vices & à des défauts qui ont obſcurci ſes vertus & ſes grands talens. Si ceux qui ont pris à tâche de la dénigrer par un ſi mauvais endroit, s'étoient autant déclarés pour la juſtice qu'ils ont ſuivi leur penchant à donner un démenti à la vérité, ils conviendroient avec moi & avec toutes les perſonnes équitables, qu'il y a eu peu de ſiécles qui nous ayent fourni dans une Perſonne du ſexe, un modéle ſi accompli d'héroïſme, de grandeur d'ame, de fermeté & de réſolution. Quant aux foibleſſes, on ſait que la Nature Humaine en eſt ſuſceptible, & que les Grands comme les petits n'en ſont point exemts; & l'on auroit tort d'apprécier un grand mérite, en mettant en ligne de compte certains défauts, qui ſe trouvent toujours mêlés parmi les grandes vertus. Il eſt permis de ſe glorifier des unes, il eſt grand de reconnoître les autres. C'eſt ce que fit CHRISTINE dans un Chapitre particulier de ſa propre Vie, où elle fait un aveu ſincére de ſes imperfections, & des qualités qui l'élévent au-deſſus du commun des hommes.

Aux Portraits & aux différens Caractéres qui ont paru de cet-

te Reine, j'en ai ajouté un de ma facon, à la fin de tout l'Ouvrage. Je ne sais si j'aurai eu le bonheur de rencontrer plus juste que les autres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que j'ai broyé mes couleurs de preuves inconteſtables, après avoir étudié ſon génie & ſes paſſions pendant l'eſpace de dix ou douze ans, que cet Ouvrage a fait l'objet du travail de mon loiſir. Ceux qui prétendront que ma peinture n'eſt pas conforme à l'Original, auront la bonté de produire des preuves valables du contraire, leſquelles, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir juſqu'à-préſent.

La critique de Mrs. *de Holberg* & *d'Alembert*, & le procès qu'ils m'ont fait, en ſoutenant l'un & l'autre qu'il n'y avoit preſque rien de bon & de louable dans la perſonne de cette Reine, m'ont donné occaſion d'éplucher leurs raiſons & de répondre à leurs remarques. Si j'en dois juger par l'approbation que le Public a accordée à mes réponſes, les difficultés de ces Meſſieurs ne ſeront d'aucun poids. Je les inſérerai dans l'*Appendice*, avec d'autant plus de raiſon qu'elles éclairciſſent certains points de mes Mémoires; ayant remarqué d'ailleurs que ces Meſſieurs ont pris des précautions pour empêcher que leurs Ouvrages critiques ne dépériſſent. (*)

Les autres Piéces renfermées dans l'*Appendice*, auront leur mérite, puiſqu'elles ſont tirées de bonnes ſources, & qu'elles paroî-

(*) Il s'en faut beaucoup, ce me ſemble, que le caractére, que Mr. *Maubert* vient de donner de cette Reine, dans ſon *Hiſtoire politique du Siécle* (1) ſoit juſte en tout ſens. Celui qui a lu cet Ouvrage, à pluſieurs égards très-eſtimable, aura pu remarquer que cet Auteur a pris à tâche de repréſenter ſes Portraits preſque toujours du mauvais côté, en déguiſant les traits qui auroient pu les rendre aimables. On n'a qu'à lire les remarques qui ont été faites ſur ce qu'il a dit des Princes *Stadthouders* des *Provinces-Unies* (2), pour s'appercevoir du nombre d'erreurs & de mépriſes à leur égard. J'oſe aſſurer que j'en pourrois produire au moins une fois autant de fautes, par rapport à ce qu'il a avancé tant au ſujet de la Guerre tricennale d'*Allemagne*, que du Régne de la Reine *Chriſtine*, du Roi *Charles Guſtave* (3) dont pluſieurs circonſtances rapportées ne s'accordent abſolument pas avec la bonne Hiſtoire. Il a beau citer par-ci par-là ſes Auteurs en preuves. Il ne les cite qu'*in globo*, & laiſſe aux Lecteurs à feuilleter les Livres d'un bout à l'autre pour trouver les paſſages dont il eſt queſtion. Après de longues recherches, on n'en trouvera rien, & quelquefois même on verra le contraire de ce qu'il veut prouver. Croira-t-on après cela que l'Auteur ſe ſoit donné beaucoup de ſoins pour vérifier les faits qu'il a ramaſſés, comme il l'aſſure dans ſon Diſcours préliminaire (4)?

(1) Chap. IX. §. II. p. 367 &c. de l'édit. in 8.
(2) La Bibliothéque des Sciences & des Beaux-Arts. Mois ..... 1758 pag. ..... &c.
(3) *Maubert* Chap. II. §. IX. p. 69. item Ch. IX. §. IV. p. 273. &c.
(4) L. c. pag. X de l'édit. in 8.

Digitized by Google

paroîtront ici, preſque toutes, pour la premiére fois ; elles ſerviront à prouver des faits rapportés dans le Corps de ce Supplément, la *Table des matiéres* ſuppléera au reſte.

Quant à la Vignette placée au commencement de ce Supplément, elle a été deſſinée par *N. Tiſchbein*, Secretaire & Peintre de Cabinet de S. A. Mſgr. le Duc de *Saxe-Hilbourghauſen*. L'emblême, qui y repréſente une Plume & une Epée croiſées, fait alluſion aux Ouvrages contenus dans ce Supplément, qui comprend pluſieurs Piéces de la compoſition de CHRISTINE, de-même que les faits mémorables de guerre & de paix dont ſon Régne fut illuſtré. La légende en eſt tirée d'*Horace*: ÆQUA POTESTAS.

Dans un autre endroit (pag. 225) j'ai mis auſſi en forme de Vignette le Monument Sépulcral que les Papes *Innocent XII.* & *Clément XI.* firent ériger à l'honneur de la Reine, dans le Temple du *Vatican*. Il repréſente la Confeſſion de ſa nouvelle croyance à *Inſpruck*. Toute cette Epitaphe eſt exactement décrite par *Bonani* (*). Cette Piéce a été deſſinée à *Rome* par Mr. *d'Adelkrans*, Sur-intendant des Bâtimens du Roi de *Suède*, qui a eu la bonté de me la communiquer par le canal de Mr. *de Berch*, qui l'avoit fait graver par Mr. *Rehn* à *Stockholm* (†).

Je ne puis me diſpenſer d'inférer ici le beau Poëme en *Suédois*, dont Madame *de Nordenflycht*, connuë ſous le nom de *Bergére du Nord*, a bien voulu honorer mon Ouvrage. Ce ne ſont pas les louanges qu'elle lui donne avec profuſion qui me portent à la produire, mais pour faire connoître le bel eſprit & la fécondité du génie poëtique de cette Dame. Son cœur & ſa plume ne s'occupent qu'à des ſujets nobles & graves, qui n'ont pour but que de peindre la beauté des vertus & d'exciter le Lecteur à les pratiquer. Je ne ſuis pas moins flatté de la belle traduction, qu'un très-eſtimable Ami & compatriote a eu la bonté de faire de ce Poëme. Je l'ajoute à l'Original avec d'autant plus d'empreſſement, qu'on la lira avec plaiſir.

Me voilà enfin parvenu au terme de mes Mémoires qui concernent CHRISTINE, Reine de *Suède*. Peu de perſonnes vou-

(*) Dans ſon *Hiſtoria Templi Vaticani* pag. 104. &c. edit. 1715.

(†) Il eſt juſte de reconnoître auſſi ici, que c'eſt Monſieur *Reifflein*, Gouverneur des Pages de la Cour de *Caſſel*, qui a deſſiné les Armes du Cardinal *Albani* qui ſe trouvent à la tête de la Dédicace.

Digitized by Google

voudroient partager avec moi les peines & les travaux que m'a coûté cette entrepriſe. Je l'avouerai même, ſi j'avois encore à la recommencer, je m'y prêterois avec peu d'empreſſement. Cependant ceux qui ſavent le ſort qui m'a été commun avec nombre d'autres Perſonnes engagées au ſervice de *Suède*, il y a vingt ans, ne ſeront pas ſurpris qu'au défaut d'occupations plus ſérieuſes où j'euſſe peut-être mieux réuſſi, j'aye choiſi un ſujet de cette nature, pour employer le loiſir que me procure ma Charge ordinaire, à remplir des lacunes qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de ma Patrie, en examinant de près la Vie de cette illuſtre & ſavante Reine. Tout autre que moi auroit apparemment réduit cet Ouvrage à un tiers, ou à beaucoup moins. Il auroit peut-être eu ſes raiſons pour cela, comme je n'en manque pas de mon côté. On ſait que chacun a ſon goût: trop heureux que le mien ait eu l'avantage de rencontrer l'approbation des bons Connoiſſeurs. Je n'exige rien de plus. Cela me ſuffit pour n'avoir aucun regret du tems que j'y ai mis. Pénétré de reconnoiſſance pour la faveur qu'ils m'en ont marquée, ils me permettront, que dans une matiére où je ſuis ſeul intéreſſé, je me borne à m'acquitter de mes obligations par des remerciemens qui leur ſont dûs, ſans prétendre me faire gloire d'avoir mérité leurs ſuffrages au point dont il leur a plû de m'en honorer. (*)

Enfin,

(*) Voici une note des principaux Ecrits qui me ſont connus, où il y a des Extraits de mes Mémoires de CHRISTINE.

Bibliothéque Raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe. Avril-Juin 1751. pag. 321-357. Oct-Déc. p. 349-379. & Janv-Mars 1752. p. 94-114.

Nouvelle Bibliothéque Germanique, ou Hiſtoire Littéraire de l'*Allemagne*, de la *Suiſſe* & des Pays du *Nord*. Août-Sept. 1751. p. 149-172. Janv. Mars 1752. p. 204. &c.

L'Obſervateur Hollandois N°. 58. en 1751. p. 464. *L'Epilogueur Moderne*, Hiſtorique, Galant & Moral. 22. Mars 1751. pag. 38. &c. & 28. Juin 1753. p. 66-69.

La Bigarrure, ou Nouvelles Galantes, Hiſtoriques, Littéraires, Critiques, le 17. Févr. 1752. pag. 109-111.

Goettingiſche Zeitungen von Gelehrten Sachen, ou *Journal Littéraire de Goettingue* Num. 69. Juillet 1751. pag. 669-672.

Beytrag zu den Erlangiſchen Gelehrten Anmerckungen, ou Suite des Remarques Littéraires d'*Erlang*, la XXIV. Semaine 1751. pag. 379. &c.

Sigm. Jac. Baumgartens Nachrichten . . . ou Rapports, & Relations des Livres remarquables par Mr. *Siegmond Jaques Baumgarten*. I. Partie 1752. p. 26-43.

Zuverläſſige Nachrichten von dem gegenwärtigen zuſtande ... der Wiſſenſchaften, ou Rapport fidéle de l'état, du changement & de l'accroiſſement des Sciences de notre tems. A *Leipzig* 1752. Partie 147. pag. 163-191.

Dan

Digitized by Google

Enfin, j'abandonne cet Ouvrage au Public, & je m'en remets tranquillement à ſa déciſion. Je n'ai qu'une remarque de plus à faire. C'eſt que certains Ecrivains, qui prétendent preſcrire des modéles en fait d'Hiſtoire, n'y voudroient trouver que force réflexions, beaux tours de phraſes, fleurs d'éloquence, & autres ornemens de Rhétorique. Qu'ils ſouffrent que je leur réponde, que la forme que j'ai donnée à ces Mémoires, n'eût guéres été ſuſceptible de ces gentilleſſes, & que la ſimple vérité dans une Hiſtoire ſérieuſe l'emporte toujours infiniment ſur ces embelliſſemens étrangers au ſujet. Le produit n'en eſt ſouvent qu'une blâmable prévention de l'Hiſtorien, pour juſtifier, par des circonlocutions hors d'œuvre, ſes conjectures hazardées, & pour faire quadrer les choſes avec la conſtruction qu'il leur donne. Après cela, pourra-t-on en attendre une Hiſtoire véridique? C'eſt au Public à en décider.

Das Neueſte aus der anmuthigen Gelehrſamkeit, ou les Nouveautés de la Littérature agréable Num. I. en 1753. pag. 1-28.

Volſtändige Einleitung in die Monaths-Schrifften, ou Introduction complette des Journaux Littéraires. Volume II. en 1753. pag. 98. &c.

Journal des Savans. Juin 1752. pag. 131. &c. Mars 1753 p. 91. &c. Sept. 1753. p. 291. &c.

Mosheimii Hiſtoria Eccleſiaſtica ad ann. 1654. &c. edit. 1755. in 4. pag. 865 & 874.

Algoth Scarin & *Henri Forſius* Specimen Academ. de Helſingforſia ... ou Deſcription de la Ville de *Helſingfors*, Capitale de *Nylande* en *Finlande* Part. I. pag. 52. A *Abo* 1755. in 4.

Nova Acta Eruditorum publicata Lipſiæ. Mens. *Maji* 1753. pag. 245-252. *Mens. Octobr. eodem anno. pag.* 597-609.

Digitized by Google

ÖFWER DROTNING
CHRISTINAS
HISTORIA
TILL
HERR HOF-RÅDET
ARCKENHOLTZ.

AT Mars och Pallas *haft, en gång, en värklig tvist*
Om Krigets ſtålta glaf och fridens Oljokviſt,
Ho af dem båda mera gälde?
Och Jofur *dommen til Gudinnans nöje fälde,*
Berättas för helt viſt. Mars *tänkte då på hämnd,*
Han kunde ei ſå ſnart ſit nederlag fögäta,
Ty började på nytt emellan dem en träta,
faſt den ej blifwit af den ſtora Skalden nämnd.

* * *

I Värket, ſade han, min rätt iag viſa vil:
Et folk iag alſtrar fram, ſom mig Skal böra til.
Mit ſäte tar iag nu i Norden,
At amma Kämpar up, ſom ſku beſegra jorden:
För deras Vapens magt ſkal Verlden dyrka mig,
Ej Skola någonſin i Manheim *Hieltar tryta.*
Minerva *ſad' wäl ann! iag vil ej mycket ſkryta;*
Men mins, at än en gång iag öfwervinner dig.

På

Digitized by Google

På ärans vida fält ſtraxt viſar ſig en bär,
Som Leijons art och mod i bröſt och Sköldar bär,
De Göther *fram til Segrar haſta.*
Folk, Troner, Städer, Slott, i ſtoftet de kullkaſta.
En Eric Segerſäll *de högſta Ster-wärk giör,*
En Magnus, *Hielten med milder Klokhet parar:*
Men alt i glömskan giöms, knapt namnet af dem varar,
Med Hielten, ryktet af des värf och ſegrar dör.

* * *

I verldſens ſödra del Minerva *medlertid*
Drar Lärdoms Nymphren *fram, och ſång-Gudinnan blid*
Får ſtraxt bland ſtora Hieltar träda,
At deras lof och dygd och böga dater kväda:
De nijo ſamla ſig omkring en Guda-bild,
Hwars upſyn ren och trygg af ingen ting förskräckes.
Hon blir af oväld ledd, af Sanning hon betäckes;
Men aldrig tål, at bli från deſſe bägge ſkild.

* * *

Deſſ ädla ſyſla är, at troget teckna opp
Alt märkligt, värdigt, ſtort, i alla tide-lopp.
Et Gräkland *förr ej Hieltar gifwer*
Än deras ſanna bild åt verlden ſkiänkter blifver:
Et Rom *de ſtora Männ knapt i ſit ſköte får,*
Förrn' Guda-feſtret dem, i äkta färg, ſes måla.
Så lefwer Ariſtid *och* Scipioner *pråla,*
De förſta Hieltars lof til ſidſta verlden går.

I många tide-hvarf gick til på lika ſätt.
Med Kämpar Krigets Gud, beviſa vill ſin rätt.
Hvad högſt Naturen alſtra Kunnat.
Af mod och mandom han, åt ſvenſka Hieltar, vunnat;
Men verlden dock ei ſtort, om dem, at ſäga vet.
Hiſtorien Conders *namn*, Turenners *bragder kröner*,
När Stenbock, Wranglar, Horn, Banerer, Torſtenſöner,
Med deras Hielte-värf bli i förgätenhet.

* * *

Af ſorg och vrede, Mars *ſit ſpiut i ſtycken bröt*,
Han geck at hvila ſig och för ſig ſielf beſlöt
At äran med Minerva *dela.*
Han ſåg, at dater glöms, när lärda bänder fela.
Gudinna! ropar han, iag offrar dig min magt,
Sänd hit din väna flock, at mina Foſter tiena.
Den blida Pallas *kom, at oſs ſin ſtyrka läna.*
Så ſlöts den Guda-tviſt til Sverjes *gagn och pragt.*

* * *

Altſedan har wår Nord *af bägges gåfvor lyſt,*
Hon hafver Hieltar föd och ſtora Snillen hyſt.
I! ſom på Visbets åldren yrken,
Til andras oförrätt ehr egen Kundskap dyrken,
Fördömmen ei ſå dierft: Månn' Morgonrådnans lius,
För det hon förſt rann upp, och gaf på Himlen dager,
Är mer än ſolen, ſkiön, beſtändig, härlig, fager,
Som med ſit jämna lopp beſtrålar Verldens hus?

Men,

Men, ädla förſterland, bevara nu den läst,
Med täflan, flit och drift, ſom du af liuſet fått.
Bort afund, agg, från Viſbets Vänner!
Gif heder, tack och lön åt dina lärda Männer.
Din värda Arckenholtz, *hvad har han ei förtient?*
Han har de Snillen ökt, ſom ſällan blifwa ſedde,
Ty Guda-foſtret ſielf hans lärda penna ledde,
När til din heder-rätt han ſina gåfwor länt.

* * *

CHRISTINAS *bielte-bild, den flera ſkildrat af,*
Alt ſom okunnighet och väld dem tekning gaf,
En Svänſk, en lärd, åt Verlden Skiänker,
Där Sanning, Majeſtät och Konſtens högbet blänker.
Af dierfva taddel-kiud får värket inga fel:
Men om deſſ rätta dyrd, de Störſta vitne bära.
Sin ſamtids otack få, och Efter-verldens ära,
Ar äckta Snillens prof, förtienſtens viſſa del.

HEDVIG CHARLOTTA NORDENFLYCHT.

Digitized by Google

A MONSIEUR

ARCKENHOLTZ

Sur ſon Hiſtoire

DE LA REINE

CHRISTINE.

(*Traduit du Suédois.*)

Mars exagéroit le faſte & l'éclat de la Guerre. *Minerve* expoſoit les douceurs & les délices de la Paix. Cette cauſe célébre fut portée devant le tribunal de *Jupiter*. Le Dieu du tonnerre décide en faveur de la Déeſſe.

Tranſporté de rage & de colére *Mars* s'écrie: que les faits décident donc de mon droit! Je vais, dit-il, me fixer dans le *Nord*. *Manheim* (*) ſera le lieu chéri où j'établirai déſormais mon Trône. C'eſt-là où je formerai un Peuple de Héros. Toute la Terre tremblera devant lui. L'Univers entier retentira du bruit de ſes exploits.

Il dit, & tout à coup la Scéne s'ouvre. On voit paroître ſur le Théatre du Monde les fiers & vaillans *Goths*. Animés par la gloire, guidés par leur courage invincible, ils marchent à la Victoire d'un pas rapide & aſſuré. Tout plie devant eux. Des Nations entiéres ſont ſubjuguées, des Trônes renverſés, des Villes détruites, de vaſtes Campagnes ravagées. On admire parmi eux la haute valeur d'un *Eric Segerſäll* (†). *Magnus* ſe fait chérir par ſa ſageſſe, par la bonté & par la douceur de ſon Gouvernement. Mais tout eſt enſéveli dans l'oubli. Le Héros meurt, & avec lui ſa mémoire.

Peuple du *Midi*, que votre ſort eſt heureux! Tandis que *Mars* tonne dans le *Nord*, *Minerve* vient habiter parmi vous. Les *Muſes* accompagnent la Déeſſe. A ſon exemple elles s'empreſſent à vous orner & à vous embellir. Vos Héros ſont célébrés. *Calliope* les chante. *Clio* tranſmet à la poſtérité la plus reculée, leurs noms, leurs vertus, leurs grandes actions. Vos *Ariſtides* & vos *Scipions* ſe couvrent d'une gloire immortelle.

C'eſt ainſi que pluſieurs Siécles s'écoulent. Le Dieu de la Guerre comble envain les Héros de la *Suède* de ſes dons les plus précieux. Envain les orne-t-il de

(*) L'ancien nom de *Suède* ſignifie, en cette Langue, le domicile, ou le ſéjour des Hommes mâles & robuſtes.

(†) C'eſt-à-dire *Eric le Victorieux*.

Digitized by Google

t-il de tout ce que l'Héroïſme a de ſublime, de tout ce que le Courage a de brillant. Hélas! ils diſparoiſſent de deſſus un Théatre trop borné; ils meurent ignorés du Monde. Les *Condés* & les *Turennes* vivent dans l'Hiſtoire. A peine connoît-on les noms des *Banner*, des *Horn*, des *Torſtenſon*, des *Wrangel* & des *Stenbock*. La gloire de ces Héros eſt enſévelie avec eux.

De douleur & de colére, *Mars* rompt ſa lance. Ses yeux s'ouvrent. Il reconnoît ſon erreur. Que me ſert, dit-il, de former des Héros, tandis qu'il me manque des mains ſavantes pour leur aſſurer l'immortalité. Venez, ô Déeſſe, s'écrie-t-il, venez partager mon Empire & ma gloire! Mes Eléves ſont vos amis. Puiſſent vos *Nymphes* récompenſer dignement leurs nobles travaux! La Déeſſe arrive. La réconciliation ſe fait. Le bonheur & la ſplendeur de la *Suède* s'accompliſſent.

Depuis cet heureux moment, les dons de *Mars* & de *Minerve* ont toujours brillé dans le *Nord*. Il a vû naître des Héros. Il a produit des Génies ſublimes & des Savans célébres. O vous, qui vous glorifiez d'avoir poſſédé les premiers les Arts & les Sciences, ceſſez de vous vanter d'un ſi foible avantage! L'aurore eſt-elle préférable au Soleil? Peut-on même la comparer avec ce brillant flambeau du Monde, qui éclaire l'Univers, qui anime toute la Nature?

Nourris, ô ma Patrie, nourris ce feu ſacré. Recueille ſoigneuſement ces brillans traits de lumiére. Fixe à jamais chez toi ces dons précieux de *Mars* & de *Minerve*. Emulation, ardeur, aſſiduité, courage d'eſprit, n'épargne rien pour les cultiver & les faire fleurir! Bannis de ton ſein la noire envie, la baſſe jalouſie, la ſatyre mordante! Comble tes vrais Savans de bienfaits, d'honneurs & de louanges! Combien toi digne *Archenholtz* n'a-t-il pas mérité de toi? Il a conſacré à ton honneur & à ta gloire, ſes veilles, ſes travaux, ſes rares talens. *Clio* a conduit elle-même ſa plume ſavante.

CHRISTINE a eu des Hiſtoriens. Des Peintres mal-adroits ont voulu tracer ſes traits: mais que peut-on attendre d'une main conduite par l'ignorance, par la prévention, & par la malice? A toi, célébre *Suédois*, à toi ſeul étoit réſervé de peindre au naturel cette Héroïne du *Nord*. Loin d'ici Critique audacieuſe & téméraire! Suſpends ta malice! Tous tes efforts ſont vains! Tu ne diminueras jamais le prix d'un Ouvrage, qui réunit en ſa faveur les ſuffrages de tant de Perſonnes illuſtres, de tant de vrais Connoiſſeurs!

Etre critiqué de ſon Siécle & loué par la Poſtérité, voilà le ſort du Génie ſupérieur, voilà le partage du vrai mérite.

HEDVIGUE CHARLOTTE DE NORDENFLYCHT.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

DES

PIECES

Contenues dans ce Volume.

I. La Vie de la Reine CHRISTINE faite par Elle-même, dédiée à Dieu. pag. 1

II. Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé après la mort du Grand GUSTAVE, tant en *Allemagne* qu'en *Suède*, juſqu'à la Réſignation de la Couronne par CHRISTINE en 1654. avec des remarques faites par la Reine. 70

III. Mémoires de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de la Reine, avec des notes ajoutées par Elle-même. 182

IV. Négociations & Commerce de Lettres de la Reine CHRISTINE. 225

MEMOI-

Digitized by Google

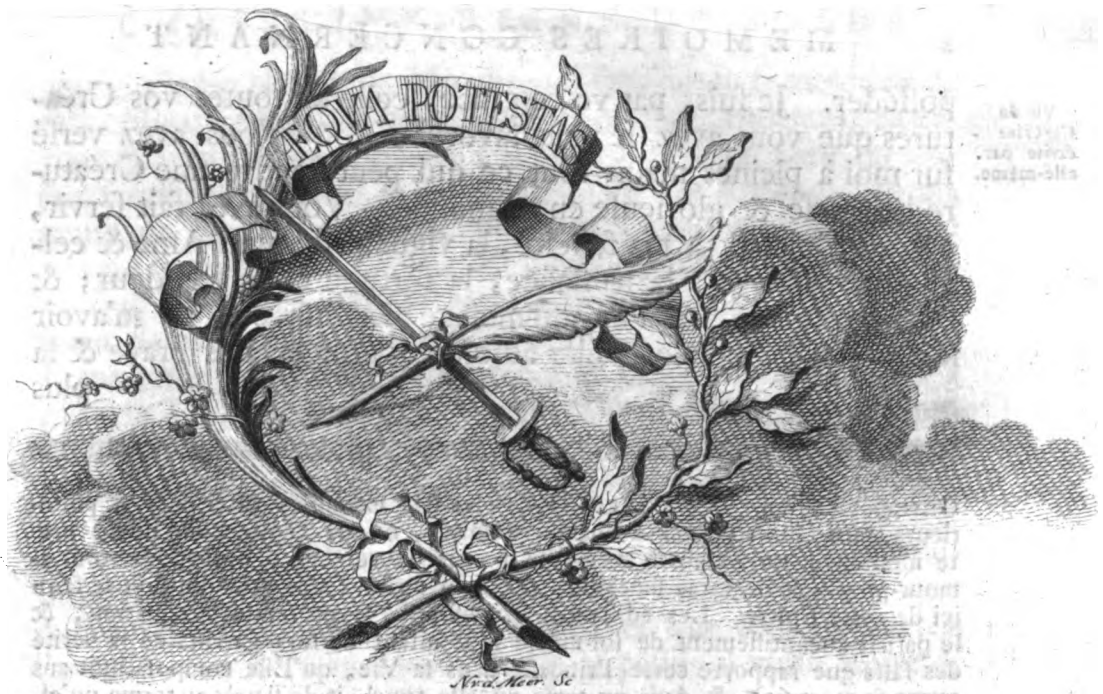

MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DE
CHRISTINE
REINE DE SUEDE.

LA VIE DE LA REINE CHRISTINE FAITE PAR ELLE-MEME; DEDIE'E A DIEU (*).

CHAPITRE I.

CE seroit à moi, SEIGNEUR, une ingratitude horrible, si je n'employois le loisir, que vous m'avez donné, à votre gloire. Ce que vous êtes, & ce que je suis, m'y oblige. Vous êtes tout, & je ne suis rien; mais je suis un rien que vous avez rendu capable de la gloire de vous adorer & de vous possé- La Reine dédie son Ouvrage à Dieu.

(*) La Reine *Christine* n'est ni la première, ni la seule qui ait dédié ses Ouvra-

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

poſſéder. Je ſuis, par votre grace, celle de toutes vos Créatures que vous avez le plus favoriſée (*). Vous avez verſé ſur moi à pleines mains tout ce qui peut rendre une Créature heureuſe & glorieuſe en ce monde. Vous avez fait ſervir, à votre gloire & à ma félicité, la vigueur de mon Ame & celle de mon Corps, la naiſſance, la fortune & la grandeur; & tout ce qui réſulte d'un aſſemblage ſi admirable, de m'avoir fait naître enfin une Reine abſolue (†) ſur la plus brave & la plus

Ouvrages à Dieu. Il y a de ces Dédicaces des exemples antérieurs & poſtérieurs à ſon tems: permis à chacun d'imiter, ou de négliger de ſuivre cette méthode, qui emporte avec elle un air de véracité, dégagé de tout amour-propre & de vaine flatterie. C'eſt du moins l'idée que l'on doit ſe faire ici de cette Epître. Les édifiantes expreſſions, la profonde humiliation, & le parfait anéantiſſement de ſoi-même ſont autant de ſûrs garants de la vérité des faits que rapporte cette Princeſſe dans ſa Vie, qu'Elle compoſa huit ans avant ſa mort (1), & dans un tems où elle touchoit de ſi près au terme qu'elle devoit comparoître à la face d'un Juge à qui rien n'eſt inconnu.

(*) Trois ans après, elle écrivit dans le même goût au ſavant homme *Vincent Filicaia*, Sénateur de *Florence*, qui venoit de lui envoyer un Sonnet compoſé à ſa louange. . . . Je tâcherai, lui dit-Elle, de me rendre de plus „ en plus digne de vos glorieux travaux, & plus reſſemblante à la haute idée „ que vous vous êtes formée de moi. Aidez-moi à rendre graces à Dieu de „ ce que je ſuis de tous les Mortels la plus favoriſée; mais étant en même tems „ la plus ingrate Créature qui ſoit ſortie de ſa main ſouveraine, jugez par-là „ combien peu je mérite la gloire à laquelle vous voulez m'élever par votre „ Poëme. . . . (2).

(†) Les Rois de *Suède* furent de tout tems aſtreints à certaines Loix fondamentales du Royaume, ſans en excepter *Guſtave Adolphe*, Pere de *Chriſtine*. Néanmoins on doit convenir, que cette Reine parvint à prendre ſur le Sénat un aſcendant preſque abſolu. *Chanut* Ambaſſadeur de *France*, envoyant en 1648. le portrait de cette Princeſſe à ſa Cour, dit entre autres: „ Il eſt incroyable combien elle eſt puiſſante dans ſon Conſeil; car elle ajou„ te à la qualité de Reine, la grace, le crédit, les bienfaits & la force de „ perſuader, juſques-là que ſouvent les Sénateurs-mêmes s'étonnent du pou„ voir qu'elle a ſur leurs ſentimens, lorſqu'ils ſont aſſemblés. Quelques-uns „ attribuent cette grande ſoumiſſion, que ſes Miniſtres ont pour elle, à ſa „ qualité de fille, s'imaginant que la ſecrette inclination de la nature & la „ déférence qu'on a pour ſon ſexe les fait plier inſenſiblement. Mais, à en „ parler véritablement, cette grande autorité, qu'elle a, naît des bonnes „ qualités qui ſont dans ſa perſonne; & l'on dit qu'un Roi, qui auroit les „ mêmes vertus, ſeroit auſſi abſolu dans ſon Sénat. Cela toutefois ſeroit moins „ ſurprenant que de voir une fille tourner, comme il lui plaît, les eſprits „ de tant de vieux & de ſages Conſeillers..... (3).

(1) Cela eſt conſtaté par un paſſage, rapporté dans le VII. Chapitre ici-deſſous

(2) Voyez cette lettre dans les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. II. pag. 227.

(3) L. c. T. I. p. 425.

Digitized by Google

plus glorieuſe Nation du Monde, eſt ſans doute la moindre de mes obligations envers vous; puiſqu'après m'avoir tant donné, vous m'avez encore appellée à la gloire de vous faire un parfait ſacrifice, comme je le devois, de ma fortune, de ma grandeur & de ma gloire, pour vous rendre glorieuſement ce que vous m'aviez prêté. Et comme je ne le ſuis que parce que vous êtes bon, je vous dois un reſpectueux remercîment de m'avoir donné la force d'exécuter ce grand ſacrifice. Je me crois obligée de faire voir à la Poſtérité, de publier à toute la Terre les graces que vous m'avez faites, en écrivant l'Hiſtoire d'une vie, que vous avez rendu illuſtre & glorieuſe par le bien & par le mal, par la bonne & par la mauvaiſe fortune. Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Permettez-moi, SEIGNEUR, d'admirer toutes vos diſpoſitions ſur moi. Que je ſois perſuadée, comme je ſuis, que même vos permiſſions ſont adorables, & que vous diſpoſerez l'avenir, comme vous avez diſpoſé le paſſé, à votre gloire & à ma dernière félicité. Car vous ſavez, SEIGNEUR, que vous m'avez donné un cœur que rien ne peut contenter; que par une ingratitude effroyable, il compte pour rien toutes les graces dont vous m'avez comblée, les plus grandes m'étant communes avec tous les hommes, quoique je vous en doive de particulières, qui ſont auſſi inexplicables: mais quelque merveilleuſes qu'elles ſoient, elles ne me ſatisfont pas. Rien ne peut me remplir, rien ne peut me ſatisfaire, que vous. Vous m'avez fait ſi grande, que quand vous me donneriez l'Empire du Monde entier, il ne me ſatisferoit pas. Je dois compter pour rien tout ce qui n'eſt pas vous. Après la grace que vous m'avez faite de m'introduire dans cette admirable & myſtérieuſe ſolitude, où l'on ne cherche & où l'on ne trouve que vous ſeul, je dois compter pour rien tout le reſte du monde.

Faites, SEIGNEUR, que les réflexions, que je ferai ſur ma vie paſſée, me rempliſſent d'admiration pour vous, & de confuſion pour moi; que tout ce que je dirai porte témoignage à la vérité, qui n'eſt autre que vous-même. Dirigez ma main & ma plume, afin que rien ne m'échappe qui vous déplaiſe. Banniſſez de mon cœur toute vaine complaiſance & vanité. Eclairez mon entendement, afin qu'il connoiſſe vos graces & mes défauts. Rappellez en ma mémoire ce que

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

le tems en a effacé, & ce qui ne doit plus y être rappellé que pour vous en rendre toute la gloire, qui vous en eſt dûe. Donnez-moi la force de dire la vérité aux dépens de moi-même, quand il faudra : & puisque vous me l'inſpirez & le voulez, faites-moi la grace de pouvoir en quelque façon produire un Ouvrage qui ne ſoit pas indigne de vous. Vous ſeul ſavez ſi je me trompe dans l'opinion que j'ai, que cet Ouvrage n'eſt pas une production de mon amour-propre, ni de ma vanité. J'aurois peut-être mieux fait de laiſſer enſevelie dans l'oubli une vie, qui le méritoit par ſon néant. Mais des gens, aux ſentimens desquels je dois conſidération, m'ont perſuadé, que pour l'intérêt de votre gloire il falloit la mettre au jour. J'ai cru que vous me parliez par eux, & j'ai vaincu en cette occaſion la répugnance que vous m'avez donnée de parler de moi-même. Je parlerai donc, ſoutenue par votre grace, de moi-même, comme d'une Etrangère, en qui je ne prends nul intérêt. Je ne crains pas la vérité. On ne ſauroit l'avoir pour ce qui n'eſt pas à nous, (*) & vos permiſſions m'ont humiliée ſi ſouvent & ſi fort, que je ne me connois que trop moi-même. Je n'écris pas pour me juſtifier ; j'écris pour me confeſſer coupable à toute la terre, comme je le ſuis à vos yeux, d'avoir cruellement abuſé de toutes vos graces & bienfaits, de vous avoir mal ſervi, & de m'être rendue indigne de toutes vos bontés. J'écris pour déteſter tout ce qui vous déplaît en moi, & enfin j'écris pour vous donner à vous ſeul la gloire de tout ce que je ſuis. Je vous abandonne cet Ouvrage, SEIGNEUR. Vous le rendrez tel qu'il vous plaîra. Mon unique ſoin ſera de rendre un ſincère & véritable témoignage à la vérité, de vous laiſſer le ſoin du reſte. Vous ſavez que les Hiſtoires, dans le ſiècle où je vis, ne ſont plus que des Panégyriques perpétuels, ou des Saty-

(*) Cette période me paroît obſcure. Le ſens en eſt peut-être, que nulle vérité ne nous paroît plus convaincante que celle qui nous regarde nous-mêmes, & dont nous avons la plus intime connoiſſance. Celle que nous avons des actions d'autrui, quelque apparence de conviction qu'on nous en donne, peut nous tromper par la perverſité du cœur humain, qui ſait ſe déguiſer en mille façons ſous le maſque d'une fauſſe ſincérité & de la plus fine diſſimulation.

Digitized by Google

Satyres sanglantes de ceux dont elles portent les noms (*). L'envie, la bassesse & l'injustice des hommes est toujours prête à déchirer le mérite malheureux & à flatter les défauts & les crimes qui régnent. Vous ne m'avez pas encore donné assez de force pour regarder, comme je devois, une telle injustice avec indifférence. Je sens là-dessus une indignation que je ne saurois vaincre, & je ne veux pas m'exposer, ni à l'envie, ni à la flaterie, en donnant cette occupation à quelque autre (†). Je veux suivre votre instinct à l'exemple de tant de grands hommes, à qui vous avez donné la confiance de parler d'eux-mêmes sans vanité, ni sans donner aucune atteinte à la vérité. Vie de *Christine* écrite par elle-même.

Je vous consacre donc, SEIGNEUR, en cet Ouvrage, tel qu'il est, ma vie passée. Je la consacre à vous, qui êtes mon unique & glorieux principe; à vous, qui êtes, & serez éternellement ma glorieuse & unique fin. Je vous supplie par vous-même de me pardonner tout le passé. Je jette dans le profond abyme de votre immensité mon ignorance & mes crimes, qui seuls sont miens; & toutes mes vertus & talens, s'il y en a en moi, sont vôtres. Anéantissez par vous-même tout ce qui n'est pas de vous, & perfectionnez par votre bonté, pour votre gloire, votre ouvrage. Rendez votre bonté victorieuse de mon ingratitude & de ma foiblesse. Protégez-moi contre moi-même, après m'avoir protégée contre tous mes ennemis. Je vous demande vous-même à vous-même & par vous-même. Ne vous refusez pas à cet ardent & insatiable desir, que vous avez allumé dans mon cœur, & que

(*) Ce défaut, commun à tout âge, régne peut-être autant dans notre siècle qu'il règna jamais en aucun autre. Quant à *Christine*, elle eut des Historiens de l'une & de l'autre espèce.

(†) Ceci doit sans doute s'entendre de l'époque où elle-même prit à tâche d'écrire sa vie Car environ 15. ou 18 ans avant, elle requit *Isaac Vossius* de composer l'Histoire de son Régne, le plus glorieux, disoit-elle, que la *Suède* eût encore vu. Elle communiqua à *Vossius* un *Mémoire*, & le laissa le maître d'en retrancher ou d'y ajouter, comme il le jugeroit conforme à la vérité. Sa lettre à ce Savant sur ce sujet est sans date, mais il semble qu'on pourroit la fixer à l'année 1678. ou à peu près. Nous la produirons ici dans la suite, & le *Mémoire* en question fera partie du Corps de ce troisieme Tome, accompagné des notes de la Reine & de nos propres remarques. En attendant, nous renvoyons à l'Appendice une autre Esquisse de son Histoire, qui s'est trouvée V. l'Appendice, *Num. I.*

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

que je reconnois pour la plus grande de toutes vos graces. Rendez-moi digne de vous poſſéder par cette aveugle & entière réſignation, qui vous eſt ſi juſtement dûe, & qu'on ne ſauroit vous refuſer, ſans être éternellement malheureux. Rompez toutes mes ſecrettes attaches, quelque nobles ou innocentes qu'elles puiſſent être. Faites que j'abandonne entièrement à vous ſeul mon ouvrage, ma vie & ma mort pour le tems & pour l'éternité! (*).

CHAPITRE II.

Deſcription de la Suède.

LA *Suède* eſt cette partie du Monde ſi peu connue des Anciens, ſituée dans la Région appellée la Froide ou la Septentrionale par les Géographes, qu'on croyoit inhabitable autrefois. Ce qui l'empêche d'être une des plus grandes Iles de l'*Europe*, eſt un continent qui l'attache à la *Ruſſie* vers l'Orient. Vers l'Occident elle eſt terminée par le grand Océan, & la *Norvègue*, qui confine avec elle d'environ cent ſoixante lieues Gothiques (†) de longueur. Vers le Septentrion

vée à *Rome* parmi ſes Manuſcrits.

(*) Outre quantité de corrections & d'additions, faites de la propre main de *Chriſtine* dans l'original de ſes manuſcrits, on y trouve la remarque ſuivante, ajoutée pour le Copiſte: „ J'ai pitié de vous, mais il faut avoir patience „ Recopiez-la une autre fois, & s'il ſe peut pour demain au matin. Prenez „ garde de la faire correcte". Il y en a d'autres de cette nature, répandues dans ſes Ouvrages de côté & d'autre, & que nous aurons ſoin de rapporter en leurs lieux.

(†) Hormis la *Suède*, il n'y a gueres de Pays en *Europe* où l'on s'attache avec plus de ſoin à réduire les Provinces à une juſte meſure.

Il y a des Officiers Géomètres, ordinaires & extraordinaires, répandus par tout le Royaume, avec ordre de meſurer les diſtances entre les villes, le plat-pays & les terres, non ſeulement pendant tout l'Eté, mais même en Hyver, lorſque les Lacs, pris par les glaces, leur donnent la facilité de prendre les dimenſions des endroits avec plus d'exactitude. Ces Géomètres ſont obligés de rendre compte de leurs travaux au Bureau général des Géomètres, établi à *Stockholm*. Le Public eſt redevable à ce Bureau d'une Carte générale de la *Suède*, la plus exacte qui ait encore paru juſqu'ici, & de Cartes particulières de pluſieurs Provinces de ce Royaume, leſquelles ſeront ſuivies d'autres, aux dépens de la Couronne, qui en fait les fraix. Les chemins publics, parfaitement bien entretenus dans toute l'étendue du Royaume, ont été exactement meſurés, & les diſtances marquées à chaque quart de mille par des poteaux, qui

Digitized by Google

trion elle s'étend juſqu'à l'Océan Septentrional & à la Mer Glaciale. Du côté du Midi elle eſt bornée du *Dannemarc* & de l'*Allemagne*, qui ſont ſes confins. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

La *Suède*, la *Norvègue* & le *Dannemarc* ne ſont qu'un même Pays & une même Nation; ce que les Loix, les Mœurs & le Langage témoignent aſſez. Cette Nation devroit n'avoir auſſi qu'un même Roi; mais les diverſes révolutions, arrivées dans ces trois Royaumes, les ont diviſés, malgré les réunions qui s'en ſont faites en divers tems entre eux: & les Royaumes de *Dannemarc* & de *Norvègue* ſont enfin demeurés détachés de la *Suède* depuis pluſieurs ſiècles, étant échus en partage au Roi de Dannemarc, qui à préſent les poſſéde comme ſes biens héréditaires (*).

La *Suède* eſt de figure preſque quarrée, ayant ſa longueur & largeur peu différentes, autour de deux cens lieuës Gothiques. Sa Capitale depuis longtems eſt *Stockholm* (†), ville ſituée

pour

qui empêchent qu'aucun voyageur ne ſe mépreme dans ſa route. En ſuppoſant que quinze lieuës d'*Allemagne* font juſtement un degré géométrique, dix lieuës & demie de *Suède* en feront autant.

(*) *Jean Meſſenius*, entre autres, expoſe la manière dont *Chriſtiern*, Roi de *Dannemarc*, ſubjugua la *Norvègue* vers le milieu du XV. Siècle, & les moyens qu'il mit en uſage pour réduire même la *Suède* ſous ſon obéiſſance (1). Ni lui, ni ſes ſucceſſeurs, n'ayant pu réuſſir dans ce projet, à cauſe de la Réunion établie entre les trois Royaumes du *Nord*, *Chriſtian II.* le Tyran, eſſaya d'en venir à bout par l'effuſion du ſang des plus notables de la Nation Suédoiſe; mais ſes cruautés ne ſervirent qu'à le priver des trois Couronnes, & de la vie même, dans les horreurs d'une étroite priſon, où il fut gardé le reſte de ſes jours. Cependant la *Norvègue* ſe vit dans la ſuite obligée de reconnoître la ſouveraineté du *Dannemarc*. *Guſtave Adolphe*, dans ſa harangue aux Etats de *Suède* en 1625. leur repréſente le danger qui menaçoit le Royaume. (2) „ Nous n'avons, leur dit-il, qu'à jetter les yeux ſur la *Norvègue*, qui au„ trefois a été un Royaume indépendant, qui a eu ſon propre Roi & Sei„ gneur, ſes propres loix, ſes propres droits de Souveraineté, de Majeſté, „ de Préeminence: & ſes habitans, ſes ſujets ont été un peuple libre, qui n'étoit „ tributaire à perſonne. A préſent il ne fait qu'une Province de *Dannemarc*, „ privée de toute ſa liberté, de tous ſes droits & de ſes anciens privilèges, „ obligé de ſe prêter à tout ce que le Dannemarc demande & ordonne".

(†) La ville de *Stockholm* fut fondée l'an mille deux cent ſoixante par le *Jarl* (qui veut dire Duc) *Birger*, Pere du Roi *Waldemar*, qui gouverna le Royaume pendant la minorité de ſon fils. Il n'y a guères de ville en *Europe* plus heureuſement ſituée que *Stockholm*. *Briſtol* en *Angleterre* en approche de près,

(1) Dans ſa *Scondia illuſtrata*, Tom. IV. pag. 4. &c.

(2) *Palmſköld Ms.* ad h. ann. dans les Epiſt. Viror. illuſtr.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

tuée ſur le bord de la Mer *Baltique*, qui baigne ſes murailles d'un côté, auſſi-bien que du *Melaren*, un des trois grands Lacs de *Suède*, qui les baigne de même d'un autre côté. Je dirai donc, que toute cette grande partie du *Nord*, qu'on nomme avec raiſon le Monde Arctique, ne fut que peu connue des Anciens ſous le nom de la grande *Scandinavie*; & ce ne fut même que dans les derniers ſiècles qu'on l'appella ainſi (*). Je crois que celui de *la dernière Thule* (†) lui appartient mieux, quoique d'autres ayent donné ce nom à l'*Angleterre*, à laquelle il convient moins pour bien des raiſons, que je n'alléguerai pas, laiſſant à chacun la liberté entière là-deſſus.

Cette Nation ne s'eſt fait connoître dans le reſte du Monde, dont elle eſt diviſée par de ſi grandes Mers & de ſi vaſtes Solitudes,

pour la ſituation. Le Lac de *Meler*, qui dans une étendue de trente milles, borde plus de ſoixante magnifiques maiſons de pierre, bâties la plupart à la moderne & appartenantes à des familles du pays (1), lui fournit une eau douce & ſaine, outre la facilité qu'il lui procure pour tous les beſoins par un tranſport fort commode. Ce Lac, après avoir traverſé la Capitale en ſe diviſant en deux branches, ſe dégorge dans un bras de mer, qui y forme un port en demi-cercle; mais ſi large & ſi profond, qu'il peut bien contenir mille vaiſſeaux, avec cet avantage, qu'ils s'approchent près du bord en toute ſûreté.

(*) *Jornandes*, *Goth* d'origine, parle de la *Scandinavie* dans ſon Hiſtoire, & on ne le comptera pas parmi les Ecrivains des derniers ſiècles. *Pomponius Mela* & *Pline* (2) le Naturaliſte, plus anciens que lui, en parlent de même. Ces Auteurs l'appellent auſſi *Scandia* & *Scondia*, nom que les meilleurs Antiquaires Suédois dérivent de l'ancien mot Suédois *Scane* c. à d. *Bateau*, dont la Province *Scone* ou *Scâne* c. à d. la *Scanie* porte le nom; & c'eſt elle apparemment qui l'a donné à toute la *Suède*, comme la Province de *Hollande* à toutes les Républiques des Provinces-Unies des Païs-Bas.

(†) Les premiers Savans de *Suède* ſont du même ſentiment que la Reine, que le nom de *Thule* convient mieux à la *Suède*, qu'à l'*Angleterre*, aux Iles *Orcades* ou à l'*Iſlande* (3). *Virgile*, faiſant des vœux pour *Auguſte*..... *Tibi ſerviat ultima Thule* (4) ſuppoſe ſans doute, que ce païs-là fut alors déjà habité, & cependant on aura de la peine à prouver que l'*Iſlande* ait été cultivée avant le IX. Siècle (5). Les anciens Auteurs parlant de *Thule*, diſent, que le jour y dure pendant l'eſpace de quarante fois vingt-quatre heures, ce qui ſe vérifie aſſez en *Lapponie*, lorſque le Soleil avance vers le Tropique du Cancer; ce que l'on ne ſauroit dire ni de l'*Angleterre*, ni des *Orcades*.

(1) On en peut voir les Eſtampes & d'autres pareils Bâtimens dans la *Suecia Antiqua & Moderna* par Mr. le Comte de *Dahlberg*.

(2) *Mela* de ſitu Orbis L. III. c. VI. p. 52 & 256. ed. *Voſſii*. *Pline* Hiſt Nat. L. IV. C. XXVII. p 220. 223. & L. VIII. C XVI. p 442. ed. Hardouini, & *Rudbek*. Atlant. T. I. C. XIX. & *Cluver*. Geogr. Lib. III. C. XXXIX. p. 663.

(3) v. *Pomp. Mela* L. c. & les obſervat. de *Voſſius* p. 257. 258.

(4) *Virg.* Geotg. L. I. v. 30.

(5) *Meſſenii* Scondia Lib. XII. p. 18. L. XIII. p. 2. *Stiernhielm* Anti-Cluver. p. 32. 56-71. item Nouv. Traité de Diplomat. T. I. p. 714. 715. à Paris 1750. 4.

Digitized by Google

litudes, qu'uniquement par les armes, qu'elle a rendues victorieuſes & formidables preſque par tout l'Univers.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

La *Suède* fut autrefois diviſée en cinq grands & puiſſans Royaumes, ſans compter les deux de la *Norvègue* & du *Dannemarc*; mais mon deſſein n'eſt pas de parler en détail de toutes ces diviſions, les diverſes Révolutions des ſiécles lui ayant fait prendre diverſes formes. Il eſt conſtant pourtant que c'eſt depuis un tems immémorial qu'elle eſt réunie dans l'Etat Monarchique où elle ſe trouve aujourd'hui, quoique les Etats ſe ſoient toujours réſervés le droit de l'élection d'un Maître juſqu'au tems du regne du Roi *Guſtave* I. qui rendit le Royaume héréditaire en ſa Maiſon.

Le nombre de ſes Rois internes ſont cent cinquante, dont j'accomplis le nombre, & celui des externes ſont quatre-vingt-ſept. On appelloit ainſi les Rois qui ſortoient du Royaume pour conquérir les païs étrangers, en la place deſquels on en éliſoit d'autres qui occupoient leur trône en leur abſence. Le Roi *Charles Guſtave*, que je fis Roi, & qui étoit Pere de *Charles XI.* qui regne à preſent, en augmente le nombre juſqu'à cinquante-deux des Rois internes.

Ce fut en ma perſonne que finit le regne de la *Maiſon Guſtavienne*, qui avoit commencé par *Guſtave* I. mon Biſayeul, & en celle du Roi *Charles Guſtave*, que commença le regne des *Palatins* qui regnent à préſent en *Suède*; & quoiqu'autrefois il y ait eu un Roi de cette Maiſon, qui regna ſous le nom de *Chriſtophle* de *Bavière* il y a des ſiecles; (*) toutefois ſon regne n'eſt d'aucune conſéquence avantageuſe aux droits de la Maiſon regnante d'aujourd'hui, parce-que le Royaume étoit alors électif. Et le preſent Roi *Charles* n'a nul autre droit ſur la *Suède* que celui que j'ai donné au Roi ſon Pere & à lui: de ſorte qu'il n'y a plus perſonne dans le monde que moi & le Roi *Charles* regnant à préſent, qui ait droit ſur ce Royaume (†). J'excepte pourtant les Enfans mâles de

(*) Il parvint au Trône de *Suède* en 1441. & mourut en 1448. Ce fut ſous lui qu'on compila des differentes coutumes & loix de provinces, un Code de loix du Royaume, appellé *Code Chriſtophle.*

(†) *Chriſtine* s'imaginoit donc d'avoir encore quelque prétention à la Couronne de *Suède*! Cela eſt pourtant peu conforme à ſon Acte de Renonciation, répétée deux fois: & déjà du tems de ſon abdication, quand elle propoſa au Sénat

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

de ce Prince, qui naîtront pour ſuccéder à nos communs droits en vertu de la donation que je fis l'année 1654. pour des raiſons que l'on apprendra dans la ſuite de cette Hiſtoire. J'ai cru devoir à mon Lecteur ce récit pour le deſabuſer de bien des erreurs populaires que l'ignorance des affaires de la *Suède* aura pu gliſſer dans ſon eſprit. Mais dans la ſuite de ma narration je l'informerai mieux de la vérité, & lui démêlerai ſi bien tous les nœuds de cette Hiſtoire, qu'il ne pourra pas douter de ces vérités.

C'eſt donc cette pépinière des Nations de la *Suède*, dis-je, d'où ſont ſortis autrefois cette multitude innombrable d'hommes qui ont inondé tout le reſte de l'*Europe*, & une ſi grande partie de l'*Aſie* & de l'*Afrique*. C'eſt cette brave nation qui a eu le triſte & glorieux avantage de renverſer le plus grand & le plus bel Empire du monde, qui a donné le ſac à l'incomparable *Rome* même (*), qui par leur barbare violence ont fait douter ſi cette Reine du monde étoit éternelle, comme elle ſe vantoit. Rien ne réſiſta à ce torrent indomptable, nulle force ne put l'arrêter. Ils ſoumirent auparavant l'*Allemagne*, l'*Angleterre*, les *Gaules*, les *Eſpagnes* à leurs armes victorieuſes, & la belle *Italie*-même reçut enfin leur joug avec une grande partie de l'*Aſie* & de l'*Afrique*. Ils ravagerent en peu de tems preſque les trois parties du Monde; tout plioit ſous leur puiſſance. Les deux Empires étant alors gouvernés par des Princes, deſquels la foibleſſe fut la première diſpoſition à la ruine univerſelle. Tant d'exemples nous ont appris que c'eſt-là le ſignal que vous donnez, SEIGNEUR, quand vous avez réſolu la ruine des Etats & des Monarchies. Ce ſont ces influences, plus funeſtes mil-

Sénat une ſubſtitution à *Charles Guſtave*, en cas que ce Prince vînt à mourir ſans enfans légitimes; le Sénat inſiſtoit au contraire, qu'elle renonçât à jamais à toute prétention au Trône de *Suède*, tant pour elle, que pour ſes deſcendans, en cas qu'il lui prît quelque jour envie de ſe marier. . . (1).

(*) Il eſt vrai, répondit le P. *Urbain VIII.* à un Cardinal qui parloit des progrès de *Guſtave Adolphe* en *Allemagne*, qu'il pourroit pouſſer juſqu'en *Italie*, Il eſt vrai, dit le Pape, que *Rome* a été priſe & ſaccagée par les *Goths*, il y a mille ans: mais il n'y a gueres plus de cent ans que les *Eſpagnols* ont traité *Rome* plus en Barbares, que les *Goths*-mêmes ne l'avoient fait.... (2).

(1) V. Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 405.

(2) V. *Nani* Hiſt. Veneta Lib. IX. ad h. ann. pag. 573, & *Brantome*, Hommes illuſtr. *Aut. Bourbon* T. I. p. 209. 227. &c.

Digitized by Google

mille fois que les Comètes, qui préſagent vos arrêts mortels ſur les Peuples & ſur les Rois. L'invincible *Rome* ſuccomba plutôt à la foibleſſe de ſon Prince qu'à la force & à la multitude de cette brave nation, qui donna les loix pour quelque tems preſque à tout l'Univers. Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Mais vous, SEIGNEUR, qui mettez les bornes à la mer, vous qui aviez appellé ces Peuples du fond du *Septentrion* pour exécuter vos juſtes & terribles décrets, Vous avez auſſi diſſipé ces fleaux des Nations avec toute leur gloire & toute leur puiſſance, qui ſont évanouïs comme les ſonges avec eux; & après mille révolutions, qui leur ont été tantôt glorieuſes, tantôt funeſtes, vous avez enfin renfermé cette nation victorieuſe dans leur *Suède*, que vous avez rendue un très-puiſſant Royaume dans notre *Europe*. C'eſt-là où leur poſtérité s'eſt ſi ſouvent vengée ſur eux-mêmes des maux qu'ils ont fait ſouffrir au reſte du monde, en déchirant dans leurs propres ſeins leurs propres entrailles, juſqu'au tems heureux où vous avez éclairé ce Royaume, en le rendant d'idolatre Chrétien, & de barbare Catholique ſous le regne du Roi *Stenkild*, fils du Roi *Eric* le Victorieux, qui, après avoir introduit la Religion dans ſon Royaume, eut la gloire de mourir pour elle, auſſi-bien que *St. Eric*, plus digne d'envie par la gloire de ſa mort, que ſon Pere victorieux ne le fut par la gloire de ſa vie.

CHAPITRE III.

DEpuis l'an de N. S. 940. que la Religion Catholique fut introduite en *Suède* (*), elle y fleurit par la ſainteté des mœurs, par le zèle & par des miracles dans ce Royaume, un des plus Catholiques de l'*Europe*, qui dans ſes diverſes révo- *L'Introduction de la Religion Chrétienne en Suède.*

(*) Ceci eſt inconteſtablement une faute chronologique. La Reine en avouant ci-deſſous, qu'elle avoit compoſé & écrit ſa vie ſans livres & ſans mémoires, il n'eſt pas étonnant qu'elle ait bronché quelquefois, & ait fait des anachroniſmes. Les Hiſtoriens les plus exacts de *Suède* conviennent, qu'il faut mettre l'introduction du Chriſtianiſme dans ce Royaume à l'an du Seigneur huit cent vingt & neuf, quand l'Empereur *Louis le Pieux* députa le Moine *Ansgarius*, de l'Ordre Bénédictin, à *Biörn* Roi de *Suède*, & lui recom-

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

volutions & changemens conſerva inviolable la pureté de la Religion Catholique juſqu'à l'an de N. S. 1523. Ce fut dans cette année que *Guſtave* I. occupa le Trône de *Suède*, qu'il rendit héréditaire dans ſa Maiſon, après avoir délivré glorieuſement le Royaume, qui étoit ſa Patrie, de la tyrannie de *Chriſtierne II.* nommé *le Tyran*, auſſi-bien en *Suède* qu'en *Dannemarc*, dont il fut chaſſé de même. *Guſtave*, qui alors n'étoit qu'un ſimple Gentilhomme de bonne maiſon, ſe ſauva de ſa priſon en *Dannemarc*, rentra par mer en *Suède*, & ſe rendit Chef de parti contre le Tyran, & après pluſieurs combats, deſquels il ſortit toujours victorieux, il rendit à la *Suède* la liberté, dont il tira pour recompenſe la gloire d'être déclaré, par un conſentement univerſel, Roi d'une Patrie qu'il venoit de mettre en état de s'en choiſir un: & ce fut par ſon mérite qu'il obtint l'avantage de rendre cette Couronne héréditaire dans la ligne maſculine. Mais ce Prince, ſi grand, ſi brave, qui fut ſans doute un des plus grands Rois qui ayent jamais regné en *Suède*, eut le malheur de ternir ſa gloire par le crime de l'apoſtaſie, qu'il rendit contagieuſe à tout ſon Royaume, en y introduiſant l'héréſie de *Luther*, dans laquelle tous les Rois ſes ſucceſſeurs ont malheureuſement continué juſqu'à préſent (*), excepté le Roi *Sigiſmond*, qui fut

manda d'accepter la Religion Chrétienne, & d'en permettre la propagation dans le Païs. Elle eut encore à ſouffrir beaucoup d'obſtacles du tems des Rois *Edmund* le *méchant*; *Eric* le *Tourne-chapeau* & *Olof Trätälja*, juſqu'au regne du Roi *Eric* le victorieux, dont la Reine parle ici, & du Roi *Olof Skotkonung*, qui ſe fit baptiſer en 1001. & fit abbattre le fameux Temple des Payens d'*Upſal*, après quoi la Religion Chrétienne prit le deſſus. (1)

(*) On ſeroit preſque tenté de croire que *Chriſtine*, en accuſant ſon Biſayeul le Roi *Guſtave* I. de crime d'apoſtaſie & d'héréſie de *Luther*, étoit tout de bon convaincuë de la vérité de la Religion Catholique Romaine. Pour moi j'ai de la peine à m'imaginer, qu'une perſonne, duëment inſtruite dans la Religion Proteſtante, puiſſe ajouter foi au grand nombre d'articles adoptés dans celle des Catholiques: & *Chriſtine* étoit trop bien élévée, pour y déférer ſans connoiſſance de cauſe. Elle ſemble donc n'avoir parlé ici qu'en *Romaine*, étant à *Rome*: & je me tiens à ce qu'elle fit écrire un jour à Mr. *Bayle*, qu'elle ne reconnoiſſoit d'autres principes de Religion, que ceux qu'avoient prêché les Apôtres *S. Pierre* & *S. Paul*: & en cette conſidération elle n'auroit pas eu raiſon de douter, ni de ſe plaindre (comme elle le fait ci-après,) que le Roi ſon Pere, auſſi bien que ſon Biſayeul, ne s'y ſoient fermement tenus juſqu'à la fin de leurs vies.

(1) V. Er. *Benzelius* Proleg. ad Monum. Hiſt. Epiſcop. S. Goth. p. 1. p. 3. &c. Eccleſ. Suec. p. 44. &c. & Andr. *Rhyzelii*

Digitized by Google

fut le premier Roi Catholique de notre Maiſon après l'apoſtaſie, auſſi-bien que moi, quoique l'on ait ſoupçonné le Roi *Jean* ſon Pere de ce beau crime. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Je ne parlerai pas de l'origine de notre Maiſon, qui ſans doute étoit une des plus nobles & des plus illuſtres de *Suède.* Depuis que nous ſommes Rois, on n'a pas manqué de nous faire accroire que nous ſommes ſortis du Roi *Eric* le Victorieux, & qu'il y a eu un grand nombre de Rois de notre Maiſon autrefois en *Suède.* On a même appuyé cette conjecture ſur des raiſons aſſez probables, confirmées par les Armes (*) & par les ſurnoms. Mais quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que notre Maiſon étoit illuſtre & ancienne en *Suède*, & c'eſt aſſez à peu près tout ce que je veux ſavoir de notre origine, & tout ce qu'on en peut dire, ſans conter des fables.

On n'oſeroit ſe plaindre ici, SEIGNEUR, de vos permiſſions. Il faut les adorer & gémir devant vous des crimes de nos Peres, qui ont attiré ſur eux de ſi horribles malheurs. Le Roi *Guſtave* mourut & laiſſa ſon fils ainé le Prince *Eric XIV.* du nom, ſucceſſeur de ſon Trône, comme on étoit convenu. *Eric* ſuccomba bientôt aux violences de ſon frere *Jean. Sigiſmond* ſon fils, Roi de *Pologne* & Catholique, lui ſuccéda; mais il ne regna pas long-tems. Il fut dépouillé du Royaume de *Suède* par ſon Oncle *Charles IX.* mon ayeul, qui occupa le Trône & le rendit héréditaire dans les filles qui naîtroient de lui, ou de ſes ſucceſſeurs; à condition pourtant qu'elles ne devroient pas être engagées dans le mariage quand le cas de leur rang arriveroit, qu'il régla au défaut des mâles. Il fit ce Décret pour exclure à jamais *Sigiſmond* & ſes enfans. A *Char-*

(*) Preſque tous les Ecrivains Suédois ſont d'opinion que les armes de la famille de *Waſa* étoient un bouquet d'épics de bled, comme les ſceaux & les cachets des Rois & de *Chriſtine* même, outre nombre de médailles, dont les légendes y font alluſion, le font remarquer. Cependant Mr. d'*Ihre* Conſeiller de la Chancellerie & celebre Profeſſeur d'*Upſal*, a depuis peu ſoutenu, que ces armes repreſentent proprement un fagot ou faiſceau, ſemblable à ceux que portent les ſoldats pour remplir les foſſés, quand ils veulent eſcalader la muraille ou le rempart d'une forteresſe aſſiégée, & qu'on appelle faſcine. Il a produit des raiſons fort probables de ſon ſentiment dans le Diſcours qu'il prononça en 1754. quand il ſe démit de la charge du Rectorat de cette Univerſité. Nous verrons ci-après ce qu'en a penſé la Reine *Chriſtine*, dans une Diſſertation aſſez étendue, qui ſera inſérée dans l'Appendice. *V. l'Appendice N. II.*

Digitized by Google

Vié de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Charles ſuccéda *Guſtave Adolphe*, mon Pere, qui étoit celui qu'on appelloit *le Grand*. Ce Prince mérita ce nom par ſes ſoins, par ſes travaux, par ſon ſang, & enfin par ſa vie, au prix de laquelle il acheta la gloire de ſon nom, qu'on a donné ſouvent à d'autres à meilleur marché. Il fut véritablement grand par ſon mérite & par ſa fortune. Rien n'eût manqué à ſa félicité, s'il fût mort dévoué à l'ancienne Religion de ſes Peres, au-lieu qu'il mourut pour la défenſe de l'héréſie. Toutefois pour ne pas faire tort à un ſi grand homme, je veux croire qu'il ne s'expoſa pas pour une ſi méchante cauſe. Je crois plutôt qu'il ſe ſervit habilement de ce prétexte pour aller à la gloire de ſes vaſtes deſſeins. Quoi qu'il en ſoit, il a eu le malheur de s'être ſacrifié, ou au menſonge, ou à cette chimère que les hommes appellent la gloire, qui, toute chimère qu'elle eſt, a tant de charmes pour les grands cœurs.

Ce Prince, à l'entrée de ſa Régence, avoit trois guerres ſur les bras, qu'il hérita du Roi ſon Pere. Il avoit affaire au *Dannemarc*, à la *Moſcovie* & à la *Pologne* en même tems. Mais il s'en démêla d'une ſi glorieuſe manière, qu'il força le *Dannemarc* à renoncer aux avantages qu'il avoit emportés ſur nous, pour une grande ſomme d'argent; les *Moſcovites* à acheter la paix par la ceſſion d'une de leurs provinces; & il continua la guerre avec vigueur contre la *Pologne*, ayant conquis ſur elle la *Livonie* & une conſidérable partie de la *Pruſſe*. Il termina enfin ſes conquêtes de ce côté-là par une trêve, laquelle, étant conclue en 1629. mit *Guſtave Adolphe* en état de tourner ſes penſées tout de bon vers l'*Allemagne*, où il étoit appellé par tous les Princes *Proteſtans*, qui demandoient ſa protection (*), après avoir été fruſtrés de celle du Roi

Guſtave Adolphe invité en *Allemagne* par les Princes Proteſtans.

(*) Pour preuve de ce que dit la Reine ici, nous inférerons ci-après le précis des lettres de pluſieurs Princes & Etats *Proteſtans*, qui depuis l'an 1614. avoient invité *Guſtave Adolphe* à venir à leur ſecours. Ce fut dès 1625. que ce Héros entreprit cette tâche, après que les Rois d'*Angleterre* & de *France* l'eurent diſpoſé à accepter la direction de cette guerre. *Chriſtian* IV. Roi de *Dannemarc* en conçut une ſi grande jalouſie, qu'il répondit ſur le champ: le Diable l'en empêchera (*det ſkall Dälen förby de hammen* (1)) & il s'embarqua lui-

(1) V. La lettre de *Salvius* en Juin 1646. au Chancelier *Oxenſtierna* dans *Palmſköld* parmi les Extraits d'A. *Lilliebök*.

Digitized by Google

Roi de *Dannemarc*, qui se trouva très-mal de l'avoir tentée, ayant été dépouillé de ses Etats par l'*Empereur* & forcé de faire avec lui une desavantageuse paix. Ici il faut desabuser ceux, qui sont mal informés des affaires du monde, de l'erreur commune des Auteurs de notre siécle, qui, ou ignorans des affaires, ou intéressés, ou vendus à la *France*, qui, toute glorieuse qu'elle est par elle-même, sait encore par un art, qui lui est tout particulier, se parer de la gloire des autres nations (*); si bien qu'elle ne manque jamais de paroître dans ses Au-

Vie de Christine écrite par elle-même.

lui-même dans cette galere. Que Mr. *Holberg* (1) & ses semblables se consolent donc du malheur qui lui arriva, en rejettant la cause sur la conjoncture des tems, & qu'ils decident, que si *Gustave Adolphe* fut alors entré en *Allemagne*, il en auroit été de même que du Roi de *Dannemarc!* Disons plutôt après *Rusdorf* (2) & d'autres, „ que ce Roi n'avoit pas pris préalablement assez „ de mesures pour démêler une fusée si embrouillée: faisant état de finir sa „ guerre dans une seule campagne, en s'imaginant que les Généraux de „ l'Empereur se laisseroient surprendre & lui permettroient d'emporter des vil- „ les & des forts d'emblée."

(*) Cette remarque de la Reine est très-bien fondée, & s'expliquant comme elle fait, la fable d'*Esope* lui rouloit en pensée. Il y a au-delà d'un siecle que les Ecrivains de *France* attribuent la primautè à leur Nation tant pour le militaire, que pour le civil. Ils veulent à tout prix qu'elle soit la premiere dans le Corps Politique, comme le *Pape* à *Rome* dans l'Eccléſiastique. Mais assurément l'époque de la guerre tricennale d'*Allemagne* n'étoit pas la plus glorieuse pour la Nation Françoise: c'étoit celle de la Couronne de *Suède*, pendant le regne de *Gustave Adolphe* & de *Christine*, au soutien de laquelle (comme la Reine dit fort bien ci-après) l'habileté du Cardinal *de Richelieu* & de la *France* ne contribua que très-peu de chose. C'est aussi à l'égard dudit Cardinal, que Mr. *de Voltaire* dit sensément: „ que le plus grand „ art de ce Prelat étoit de se faire une réputation, tandis que *Gustave* se bor- „ noit à faire de grandes choses (3)." Et puisque nous sommes à parler de lui & de son Ministére, qu'en voulant dénoter un grand Ministre d'Etat, on est toujours prêt à le citer en exemple, comme le *non plus ultra* parmi tous les Politiques, il nous sera permis d'y faire cette réflexion: que ceux qui voudront éclaircir de plus près ses actions, en mettant en parallèle les différentes formes de Gouvernement, conviendront, je crois, qu'il faut des génies beaucoup plus transcendans pour bien régir les grandes affaires dans les Etats, où le pouvoir du Roi ou des Chefs de la Régence est limité & astreint à de certaines regles, dont les Ministres n'oseroient franchir les bornes sans en être responsables, même au risque de leur tête. Il en est tout autrement du Ministre d'un Prince souverain ou despotique, souvent aussi foible que le moindre de ses sujets, & dont le favori le régit quelquefois aussi aveu-

Les François s'attribuent la primauté en Europe.

Si le Cardinal de Richelieu étoit un si grand Ministre?

(1) V. Hist. de *Dannemare* par *Holberg* Tom. II. p. 674. 759. & 760. & la Réponse que je fis à sa lettre en 1753.

(2) Dans ses lettres audit Chancelier du $\frac{10}{20}$ & $\frac{11}{21}$ d'Avril 1625. Mscr.

(3) V. Son hist. de Charles XII. Tom. I. p. 9.

Digitized by Google

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Auteurs le premier mobile de tout ce qui ſe fait dans notre *Europe*, & les autres Nations, qui ne ſont que recopier ſes livres prennent pour argent comptant tout ce qu'ils diſent, ſans ſe donner la peine de l'examiner. C'eſt ce qui a fait croire preſque à toutes les Nations que ce fut l'habileté du Cardinal *de Richelieu* & de la *France* qui fit venir le Roi *Guſtave* en *Allemagne*; ce qui eſt très-faux. La *France* à la vérité y contribua, mais c'étoit de très peu de choſe (*). Il

aveuglément, que les autres de ſa dépendance, ſans craindre ni plaintes, ni reproches. Diſpoſant à ſa fantaiſie des biens, de l'honneur & même de la vie des perſonnes, (comme le fit *Richelieu*) qui ſont le corps de la nation, lui faudra-t-il des qualités plus extraordinaires pour venir à ſes fins, que celles que nous dictent le bon-ſens? Et ayant les Cours étrangeres peuplées des Miniſtres, qui ſont ſes Créatures, & ſouvent ſes Penſionaires, ſauroit-il manquer d'être exactement informé de tout ce qui s'y paſſe, auſſi bien que dans les autres coins du Monde? Que lui reſte-t-il donc de plus à faire, que de combiner les divers rapports enſemble, que d'en former un ſyſtême & de le mettre en exécution, quitte de ne rendre compte à perſonne ſi ſon entrepriſe réuſſit mal? Voilà proprement le cas où ſe trouva le Cardinal de *Richelieu*, (lequel, comme le dit le Cardinal *de Retz* (1) forma dans la plus légitime des Monarchies, le plus dangereux Deſpotiſme, qui peut-être ait aſſervi un Etat:) qu'on juge donc par les ruſes & les cruautés qui furent alors mis en œuvre, s'il a mérité le Doyenné parmi tous les autres grands Miniſtres? Je ſerois à ſon égard du ſentiment du Chevalier *de Follard*, quand il dit: „ que ce Cardinal-Miniſtre étoit plus heureux qu'on ne le croit, & „ moins habile qu'on ne le penſe. (2)" Il ne ſera pas même difficile de le conſtater à quiconque voudra prendre la peine de faire l'analyſe de ſon Miniſtére: & cependant il ſouffroit tranquillement la baſſeſſe & la ſottiſe de ſes flatteurs, qui le comparoient à l'Etre Suprême, en diſant, qu'il reſſembloit à Dieu, qui avoit gravé ſon image ſur ſon ame, qui non ſeulement diſſipoit les nuages qui couvrent toutes les vérités naturelles & morales, mais pénétroit auſſi dans les profonds ſecrets des deſſeins & des penſées humaines, ſuivant les divines adreſſes; qui tirent le bien du mal, & qui profitent du dommage (3).

Le peu de ſubſides de France mal payés à la Suede.

(*) Sans doute c'étoit bien très-peu de choſe; car la *France* ne contribua que quatre cent mille écus de ſubſides par an, pour l'entretien de trente mille hommes de pied & de ſix mille chevaux. Auſſi manqua-t-elle à payer cette modique ſomme par pure jalouſie, quand elle vit que *Guſtave Adolphe* alloit trop vite en beſogne: ce qui lui couta au-delà de quarante tonnes d'or de ſon propre tréſor, comme nous le ferons voir ci-après. La *France* en fit de même du tems du règne de *Chriſtine*, laquelle ſollicita encore après ſon abdication le payement d'un reſtant bon de neuf cent mille écus de ſubſides, dont

(1) V. les Mémoires du Comte de *Brienne* Tom. II. p. 162. not. & l'Aſiatique tolérant. pag. 109. &c.

(2) V. ſon Comment. ſur *Polybe* T. IV. p. 351. & mes Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 73. &c.

(3) V. La vie de Sénecque par Maſcaron, dans ſon Epitre dédicatoire au Cardinal *de Richelieu* à Paris 1669. in 12.

Digitized by Google

Il y avoit long-tems qu'on imploroit en *Allemagne* la protection du Roi *Guſtave*; mais ce ne fut pas ſans une délibération très mûre que ce grand Roi s'engagea dans une entrepriſe d'une telle importance. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Après la défaite que *Tilly*, qui commandoit pour l'*Empereur*, donna au Roi de *Dannemarc*, ce Prince ſe vit forcé de faire ſon accommodement & d'abandonner les Princes ſes Alliés en proye aux armes de l'Empereur, qui dépouilla de leurs Etats les Ducs de *Mecklenbourg*, & pouſſa ſes conquêtes juſqu'à la Mer *Baltique*, ayant ſes garniſons dans *Wiſmar* & autres places ſituées ſur le bord de la *Baltique*. On craignoit le voiſinage d'un ſi puiſſant ennemi, qui déjà avoit donné de puiſſans ſecours à la *Pologne* contre nous, & de qui on craignoit mille autres ſuites deſavantageuſes à la *Suède*, qui appréhendoit, comme le reſte, la grandeur & la puiſſance de la Maiſon d'*Autriche*. Sur-tout on craignoit d'être réduit à diſputer l'Empire de la *Mer Baltique* avec une Puiſſance encore plus grande que n'étoit le *Dannemarc*, qui alors tenoit la balance avec nous. A cela ſe mêloit tout ce que la Religion peut inſpirer quand elle fournit un prétexte, ou une véritable cauſe aux hommes de ſe ſervir d'elle. Le Roi convoqua l'Aſſemblée générale des Etats en 1627, & mit en délibération la guerre, qui fut réſoluë. Mais comme *Stralſond* imploroit le ſecours de *Guſtave*, & lui promettoit de lui ouvrir ſes portes, on envoya le ſecours que cette ville avoit demandé. Elle reçut la Garniſon *Suédoiſe*, & fut la première qui nous ouvrit ſes portes l'an 1628. Cependant la *Exploits de Guſtave Adolphe en Allemagne.*

dont elle n'eut qu'une petite portion de payée. Ce que dit à ce ſujet le Comte *Magnus de la Gardie*, Chancelier de *Suède*, eſt bien remarquable dans un Seigneur qui avoit toujours des ſentimens François: „ Ce ſeroit nous „ traiter en *Suiſſes*, dit-il, ſi on s'imaginoit qu'on pourroit nous attacher par „ de l'argent. L'intérêt de l'Etat doit toujours prévaloir ſur les ſubſides. Mr. „ *Terlon* diſoit bien: la *Suède* ſera toujours à nous quand nous donnerons „ de l'argent. Mais *Terlon* auroit ſans doute manqué l'alliance avec la *Suède*, „ ſi la Maiſon d'*Autriche* avoit pris de juſtes meſures avec nous. L'interêt „ de la *Suède* ne conſiſte pas dans l'argent ſeul: c'eſt pour cela que quoique „ nous en euſſions grand beſoin pour entreprendre la guerre en *Allemagne* du „ tems de *Guſtave Adolphe*, il ſe paſſa pourtant toute une année en délibé- „ rations, ſi nous devions prendre des ſubſides de *France*, ou non? (1)

(1) V. les Extraits des Régittes du Sénat, dans *Palmſkiöld* ad ann 1674. p. 1067.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

la trève fut conclue avec la *Pologne* en 1629. On ne penſa plus qu'à ſe préparer à cette guerre, qui fut la plus longue, la plus importante & la plus glorieuſe que la *Suède* ait jamais eue. Le Roi *Guſtave* entra en *Allemagne* en 1630. *Stralſond*, où il avoit déjà garniſon, & qui lui avoit ouvert ſes portes, le reçut. Il mit *Rugen* & d'autres places, & enfin *Stetin* ſous ſon obéiſſance. Il débuta, étant en *Allemagne*, par mille actions dignes d'une éternelle mémoire, s'il y en avoit parmi nous. Il ſe ſoumit tout, il renverſa tout ce qui s'oppoſoit à lui, & ſe rendit par-tout victorieux, paſſant comme un éclair du bord *Baltique* juſqu'aux confins preſque de l'autre bout de l'*Allemagne*, toujours victorieux, toujours triomphant. Il défit l'Armée Impériale à *Leipzig* & à *Nuremberg* (*) à platte couture, prit Canon, Bagages, Etendarts & Drapeaux; força les villes & paſſages; ſe rendit maître par-tout, & ſoumit la plus grande partie de l'*Allemagne*. Il n'entra pas ſitôt en *Allemagne*, que la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande* lui offrirent alliance. Le Roi conclut l'alliance avec la *France* pour ſix ans, ſans obtenir d'elle ſa déclaration ouverte. L'*Angleterre* donna de l'argent auſſi-bien que la *France*, & la levée de dix mille hommes à ſes deſirs. La *Hollande* conclut auſſi ſon Traité, & donna de l'argent. On lui porta de l'argent de toutes parts (†); ces trois

(*) La Reine marque ici au Copiſte: „ Vous m'avez fait ſouvenir de *Nu-*
„ *remberg*, qui ſelon moi n'eſt pas une victoire, mais plutôt une retraite de
„ laquelle mon Pere ſortit par un bonheur extrême, ſi ma mémoire ne me
„ trompe." Peu de lignes après *Chriſtine* y ajoute cette remarque: „ Pen-
„ dant que j'écris, je commence à douter ſi ce fut *Nuremberg* ou *Wurtzbourg*.
„ Corrigez-moi, faites-moi connoître la vérité, car j'écris ſans Livres & ſans
„ Mémoires." J'obſerverai à ce ſujet, que ce ne fut ni à l'un, ni à l'autre endroit, où l'Armée Impériale fut défaite à platte couture. Il n'eſt pas étonnant que cette Reine ait failli dans le détail des circonſtances, écrivant, comme elle dit ici, ſans Livres & ſans Mémoires.

(†) La ſomme n'étoit pas aſſez grande, pour fournir à la moitié des dépenſes que demanda la continuation de cette guerre. On trouve que tous les Alliés de *Guſtave Adolphe* y contribuérent ſept tonnes d'or par an, & la *Suède* ſeule au moins autant. (1) Auſſi *Guſtave Adolphe*, en reprochant aux Officiers étrangers devant *Nuremberg* leurs concuſſions & leur mauvaiſe diſcipline militaire, dit poſitivement „ que pour être venu au ſecours de l'*Al-*
„ *lemagne*

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 118.

Digitized by Google

trois Puiſſances s'efforcérent de lui en offrir à l'envi. Preſque tous les Princes & les Villes *Proteſtantes* ſe déclarérent & prirent ſon parti, ou demeurérent neutres & ſpectateurs du ſuccès. Il fut victorieux en mille rencontres, grandes & petites. Il vainquit par-tout, ou par lui-même, ou par ſes Généraux, juſqu'à la fatale journée de la Bataille de *Lutzen*, où il mourut victorieux & triomphant entre les bras de la victoire, & me laiſſa à l'âge de cinq (ſix) ans héritière de ſa gloire, de ſa fortune & de ſon Trône, l'année 1632. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Ce Prince, qui mourut, comme j'ai dit entre les bras de la victoire, étoit grand en tout. Sa naiſſance étoit grande, ſon habileté l'étoit auſſi: ſon ambition étoit plus grande que ſes forces, mais pas plus grande que ſa fortune. Il étoit ſage, il étoit brave, il étoit grand Capitaine (*) grand Roi; enfin c'étoit le plus grand homme de ſon ſiècle, auſſi-bien que de ceux qui ont vécu trois ou quatre ſiècles avant lui. Il étoit généreux, libéral juſqu'à la profuſion; avec tout cela œconome & habile en tout. Il parloit & entendoit pluſieurs langues, haranguoit raiſonnablement bien, aimoit la lecture & les Belles-Lettres (†). Il étoit beau Prince, mais trop gros & trop replet; ce qui commençoit à l'incommoder. Il étoit trop colère & trop prompt, aimant trop les femmes (§). Il n'aimoit *Portrait de Guſtave Adolphe.*

„ *lemagne*, il avoit dépenſé, en deux ans, de ſon propre tréſor, au-delà de „ quarante tonnes d'or, ſans en avoir gardé pour lui autant que coûteroit „ un ſimple habit....." (1)

(*) Aux reproches de certains Ecrivains, que *Guſtave Adolphe* négligeoit quelquefois ſa vie ſans néceſſité, & faiſoit plutôt le devoir d'un ſoldat que d'un Capitaine, *Chriſtine* répond autre part (2) „ que le Roi ſon Pere faiſoit „ l'un & l'autre métier parfaitement: que la mode d'être Héros à bon mar„ ché, & à force d'être Poltron n'avoit pas encore commencé: que pour „ être auſſi fameux que les grands Hommes de l'Antiquité, il ne faut pas être plus timide que *Céſar* & qu'*Alexandre*. Mais nos Héros modernes en „ ſavent plus qu'eux, & à préſent on n'eſt Héros qu'à proportion qu'on eſt „ grand Poltron."

(†) Toutes ces belles qualités de *Guſtave Adolphe* ſeront un jour conſtatées plus particulièrement dans les Mémoires que j'ai recueillis pour la vie de ce grand Roi.

(§) Je ne connois d'autres Enfans de ſes amours que *Guſtave Guſtafſon*, dé-

(1) V. les Annales de *Khevenhuller* ad. ann. 1632. p. 158-160. *Spanheim* Soldat Suédois p. 418. *Locenii* Hiſt. Suec. p. 599.

(2) V. ſes remarques ſur la vie de *Guſtave Adolphe* par *de Pradt*. Mſc. p. 166. item ſes *Miſcellanea Hiſtorica*. Mſc. p. 53.

Digitized by Google

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

n'aimoit pas le vin, mais bûvoit; défaut commun du *Nord* (*): mais cela ne l'empêchoit pas de vaquer, ni à ſa gloire, ni à ſon devoir. Il le falloit, & il n'y tenoit pas par inclination, mais par néceſſité de Politique. Il étoit familier avec ſes amis, & retenu envers les Soldats.

CHAPITRE IV.

CE fut, SEIGNEUR, d'une ſi auguſte Maiſon que vous avez voulu tirer mon origine. Ce fut d'un ſi grand Roi que vous avez voulu me faire naître. Ce fut ſur une ſi brave & triomphante Nation que vous avez voulu me faire régner; mais la ſuite de cette Hiſtoire fera voir que ce ſont les moindres faveurs & graces dont vous avez voulu me combler.

Princeſſe Marie Eléonore Mere de Chriſtine.

Le Roi mon Pere épouſa en 1620. la Princeſſe Electorale *Marie Eléonore de Brandenbourg*, Fille ainée de l'Electeur de ce nom, parce que c'étoit le parti le plus digne de lui parmi les Princeſſes *Proteſtantes* de ce tems-là, auxquelles la Religion attachoit ſon choix. Ajoutez-y que l'alliance du Prince ſon Pere lui étoit de quelque conſidération pour la guerre qu'il avoit alors avec la *Pologne* (†).

Cette Princeſſe, qui avoit quelque beauté, accompagnée des bonnes qualités de ſon ſexe, vécut avec le Roi dans une union aſſez douce, à laquelle rien ne manquoit, ſinon la ſucceſſion, la Reine, ma Mere, n'ayant donné qu'une Fille au monde,

déclaré après Comte de *Waſaborg*, dont il ſera parlé ci-deſſous. Il aimoit ce fils tendrement: ce qui ſe remarque par le ſoin qu'il prit pour ſon éducation, & par les lettres que ce fils lui écrivit.

(*) Je veux bien croire, que du tems qu'écrivoit *Chriſtine*, ce défaut étoit encore aſſez commun en *Suède*, comme chez ſes voiſins. *Pufendorf* le remarque auſſi quelque part, du tems du Roi *Charles Guſtave* & *Charles XI.* en diſant: que quoique l'ivrognerie ne fût pas ſon foible, il fit pourtant raiſon aux autres dans l'occaſion, ſelon la manière du païs (1). De nos jours l'excès dans le vin n'eſt plus compté parmi les qualités des braves.

(†) L'Electeur, frere de la Reine, fit au moins ſemblant, que c'étoit malgré lui que ſa Sœur avoit épouſé *Guſtave Adolphe*. *V.* les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 18. & l'Append. ci-après N. IV.

(1) V. Anecdotes de *Suède* pag. 128.

Digitized by Google

monde, qui étoit morte. Elle s'étoit depuis encore bleſſée d'un Fils de peu de mois; ce qui rendit ma naiſſance ſi importante. Le Roi obtint enfin ce qu'il avoit ſi fort deſiré dans un voyage qu'il fit en *Finlande*, où la Reine, qui l'accompagna, ſe trouva groſſe de moi dans *Abo* (*); ce qui leur donna à tous les deux une fauſſe joye, puiſqu'ils ſe perſuadérent que le Ciel leur donneroit un héritier. La Reine ma Mere m'a aſſuré que tous les ſignes la trompérent, & lui perſuadérent qu'en accouchant de moi, elle accoucheroit d'un Fils. Elle eut des ſonges qu'elle crut myſtérieux, & le Roi en eut de-même. Les Aſtrologues, qui ſont toujours prêts à flatter les Princes, l'aſſurérent que la Reine étoit enceinte d'un ſucceſſeur: ainſi on ſe flatta, on eſpéra, on ſe trompa, & on arriva enfin juſqu'au terme, SEIGNEUR, que vous avez preſcrit à tous ceux qui entrent dans la vie. Déjà la Cour étoit de retour à *Stockholm*. Le Roi y étoit auſſi; mais il étoit conſidérablement malade, & des Aſtrologues, qui ſe trouvérent préſens (†), aſſurérent unanimement que le point de ma naiſſance,

vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

(*) Capitale du Grand-Duché de *Finlande*. *Chriſtine*, dira-t-on, eſt donc plutôt *Finlandoiſe* que *Suédoiſe*?

(†) Cette vermine d'Aſtrologues s'étoit donc tranſportée même au fond du *Nord*, comme il s'en trouvoit en ce tems-là & juſques vers la fin du Siècle paſſé preſque dans toutes les Cours de l'*Europe*. J'ai rapporté ailleurs de bonnes preuves là-deſſus (1). Mais pour la rareté du fait, & pour faire voir que même des Prélats s'étoient également infatués de cette vaine Science, j'inférerai ici une Lettre de la Reine de l'infortuné Roi *Charles I.* écrite là-deſſus à ſon fils *Charles II.* (2).

Monſieur mon Fils .... à *Paris* le 21. Janv. 1656.

.... Je ne parlerai plus de ceci, venant à une affaire d'une autre eſpèce, de laquelle le ſecret m'a été demandé, & vous eſt auſſi demandé. Mr. d'*Amiens* me vint hier trouver pour me communiquer qu'un certain Gentilhomme, qui eſt grand Mathématicien, deſiroit vous écrire une Lettre touchant ce qu'il avoit vu par ſon Art, qui arriveroit à vos affaires. Je me charge très-volontiers de vous envoyer la Lettre, me ſemblant qu'elle n'étoit pas mal agréable. Il faut que vous ſachiez, que cet homme a prédit ponctuellement tout ce qui eſt arrivé à Mr. le *Cardinal* & beaucoup d'autres choſes encore, comme à Mr. le Prince *de Condé*. Il eſt *François*, mais devenu *Irlandois*, comme vous le verrez par ſon nom. Il eſt *Huguenot*. Il ſe plaint fort, que le ſecret n'eſt pas

(1) V. Mém. de *Chriſtine* Tom. II. p. 208. &c. On en peut encore lire un autre exemple de ce Siècle, touchant le Prince *Ragotzi* & le Comte de *Bentivini*, dans l'Hiſtoire intéreſſante de la guerre de *Hongrie* pag. 263. &c impr. à *Hambourg* (à *Paris*) 1716. in 8.

(2) Dans la Collection of the State-Papers of *John Thurloe*. Tom. I. pag. 678.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ſance, qu'ils voyoient approcher, étoit tel qu'il étoit preſque impoſſible qu'il n'en coûtât la vie au Roi, ou à la Reine, ou à l'Enfant. Ils aſſurérent auſſi que ſi cet enfant pouvoit ſurvivre les 24. heures, il ſeroit quelque choſe de fort grand.

Naiſſance de Chriſtine.

C'eſt dans une telle conſtitution des aſtres que je vins au monde (le $\frac{8}{18}$. Décembre en 1626). C'eſt ce fatal moment que vous aviez preſcrit, depuis toute l'éternité, à ma naiſſance. Je nâquis coëffée depuis la tête juſqu'aux genoux, n'ayant que le viſage, les bras, & les jambes de libres. J'étois toute velue, j'avois la voix groſſe & forte: Tout cela fit croire aux femmes, occupées à me recevoir, que j'étois un garçon. Elles remplirent tout le Palais d'une fauſſe joye, qui abuſa le Roi même pour quelques momens. L'eſpérance & le deſir aidérent à tromper tout le monde; mais ce fut un grand embarras pour les femmes, quand elles ſe virent trompées. Elles étoient en peine comment deſabuſer le Roi. La Princeſſe *Catherine*, ſa Sœur, ſe chargea de cette commiſſion. Elle me porta entre ſes bras en état de me faire voir au Roi, & de lui faire connoître ce qu'elle n'ôſoit lui dire. Elle donna au Roi le moyen de ſe deſabuſer de lui-même. Ce grand Prince n'en témoigna aucune ſurpriſe, il me prit entre ſes bras, il me fit un accueil auſſi favorable que s'il n'eût pas été trompé dans ſon attente. Il dit à la Princeſſe: *Remercions Dieu, ma ſœur. J'eſpère que cette fille me vaudra bien un garçon. Je prie Dieu qu'il me la conſerve, puiſqu'il me l'a donnée.* La Princeſſe, pour lui faire ſa cour, voulut le flatter qu'il étoit encore jeune; que la Reine l'étoit auſſi, & qu'elle lui donneroit bientôt un héritier; mais le Roi lui répondit dérechef: *Ma ſœur, je ſuis content, je prie Dieu qu'il me la conſerve.*

Après

pas à *Cologne*, & a ſi grande peur que vous ne liſiez ſa Lettre à qui que ce ſoit, que je me ſuis engagée que vous ne le ferez pas: car il a quelque commerce en *Angleterre*, & dit, que ſi *Cromwel* venoit à ſavoir qu'il eût parlé de ceci, il le feroit pendre. Quoiqu'en ces choſes-ci il n'y ait pas beaucoup à ſe fier, néanmoins ce qu'on deſire, on s'y laiſſe aller aiſément. Je prie Dieu qu'il ſoit véritable Prophète: avec cela je finis & ſuis

Monſieur mon Fils

Votre affectionnée Mere

Henriette Marie R.

Digitized by Google

Après cela, il me renvoya avec ſa bénédiction, & il parut ſi content, qu'il étonna tout le monde. Il commanda qu'on chantât le *Te Deum*, & qu'on fît toutes les réjouiſſances accoutumées dans les naiſſances importantes des premiers mâles. Enfin il parut auſſi grand en cette occaſion, comme en toutes celles de ſa vie. Cependant on tarda à deſabuſer la Reine, juſques à ce qu'elle fût en état de ſouffrir un tel déboire. On me donna le nom de *Chriſtine*. Le Miniſtre Luthérien, qui me baptiſa (c'étoit le grand Aumônier du Roi), me marqua le front du ſigne de la Croix avec l'eau du Baptême, & m'enrolla, ſans ſavoir ce qu'il faiſoit, dans votre milice dès ce moment heureux. Car il eſt certain que ce qu'il fit, étoit contre le cérémonial ordinaire des Luthériens (*). On lui en fit même une affaire comme d'une ſuperſtition, dont il ſe tira comme il pût. Le Roi diſoit de moi en riant: *Elle va être habile; car elle nous a tous trompés.* Auſſi dès que je nâquis, je donnai un ſolemnel démenti aux Aſtrologues; car le Roi guérit, la Reine ma Mére accoucha heureuſement, je me portois bien, & de plus j'étois fille.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Il faut ici, SEIGNEUR, que je vous faſſe un remerciment contraire à celui de ce grand homme, qui jadis vous remercia de l'avoir fait naître homme, & non pas femme. Car moi, SEIGNEUR, je vous rends grace de m'avoir fait naître fille, d'autant plus que vous m'avez fait la grace de n'avoir fait paſſer aucune foibleſſe de mon Sexe juſque dans mon ame, que vous avez rendue par votre grace toute virile, auſſi-bien que le reſte de mon corps. Vous vous êtes ſervi de mon Sexe pour me préſerver des vices & des débauches du païs où je ſuis née; & après m'avoir condamnée au Sexe plus foible, vous avez voulu m'exempter de toutes ſes foibleſſes ordinaires. Vous avez voulu m'émanciper auſſi de toutes ſes dépendances, en me faiſant naître ſur un Trône où je devois commander ſeule. Vous avez voulu auſſi me faire connoître, dès le berceau, l'avantage de cette indépendance ſi grande, que

(*) Je crains que *Chriſtine*, dans ce qu'elle rapporte ici de ſon Baptême, ne s'en ſoit laiſſée impoſer par le récit de quelque autre. J'ai rapporté ce que *Carini* en a dit, & qui vient preſqu'au même: mais j'ai rectifié ce paſſage dans mes Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 6. & 7.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle même.

que j'ai ſu conſerver, & que je conſerverai juſqu'à la mort. Si vous m'euſſiez fait naître homme, peut-être que la coutume & l'exemple m'auroient pervertie. J'aurois peut-être noyé dans le vin, comme font tant d'autres, toutes les vertus & tous les talens que vous m'avez donnés. Peut-être que mon tempérament, ardent & impétueux, m'eût emporté dans la débauche des femmes, dont il m'auroit été plus difficile de m'exempter. Peut-être que cet eſprit VERSATILE (je ne trouve pas d'autre terme pour exprimer ce que je penſe) que vous m'avez donné, & qui me rend ſi accommodante aux mœurs de toutes les Nations avec leſquelles je vis, auroit enfin vaincu cette horrible averſion que j'ai pour le vin, pour la crapule; & qu'au lieu de faire quitter ces déteſtables vices à mes ſujets, je me fuſſe accoutumée peu à peu à leurs défauts pour me rendre plus agréable à eux. Du moins aurois-je couru riſque que les femmes euſſent occupé le tems que j'ai employé à l'étude & à la recherche de la Vérité, par leſquelles je me ſuis diſpoſée à recevoir vos touches. Souffrez que j'admire votre bonté qui m'a favoriſée de tant de manières, qu'elle a voulu me former une eſpèce de mérite, ou plutôt de fortune de mon plus grand défaut.

La Reine, ma Mere, qui avoit toutes les foibleſſes, auſſi-bien que toutes les vertus de ſon Sexe, étoit inconſolable. Elle ne pouvoit me ſouffrir, parce qu'elle diſoit que j'étois fille & laide; & elle n'avoit pas grand tort, car j'étois baſanée comme un petit Maure. Mon Pere m'aimoit fort, & je répondois auſſi à ſon amitié d'une manière qui ſurpaſſoit mon âge. Il ſembloit que je connoiſſois les différences de leurs mérites & de leurs ſentimens, & que je commençois de rendre juſtice par eux, dès le berceau.

Il arriva, peu de jours après qu'on m'eut donné le Baptême, qu'une groſſe poutre tomba & faillit d'écraſer le berceau où je dormois, ſans me donner la moindre atteinte. Outre cet accident, on fit encore d'autres attentats ſur moi. On me fit tomber exprès, on tenta mille autres inventions pour me faire périr, ou pour du moins m'eſtropier. La Reine, ma Mére, diſoit de belles choſes là-deſſus, & on ne pouvoit la deſabuſer de ſes imaginations. Quoi qu'il en ſoit de tout cela, il ne me reſte aucun

Digitized by Google

d'un autre préjudice qu'un peu d'irrégularité dans ma taille (*) que j'aurois pu corriger, ſi j'euſſe voulu m'en donner la peine. Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Mais pourquoi, SEIGNEUR, n'avez-vous pas permis que je mouruſſe dans mon innocence? Que j'aurois été heureuſe de périr avant que d'être coupable & ingrate envers vous! J'aurois été déjà heureuſe & glorieuſe avec vous pour toute l'éternité. Cependant mon indignité n'ayant différé cet ineffable bonheur, puiſque vous l'avez voulu, je dois vous remercier de m'avoir conſervé une vie, qui eſt à vous de tant de manières. Il falloit vivre enfin, & vous avez voulu me rendre triomphante juſque dans mes langes, où vous m'avez fait combattre & vaincre l'envie. Vous m'avez fait naître environnée de lauriers & de palmes. Je dormis à l'abri de leurs ombres, mon premier ſommeil fut nourri parmi les trophées; il ſemble que la victoire & la fortune badinoient avec moi. Le Trône enfin me ſervit de berceau, & j'étois à peine née, qu'il fallut y monter. Le Roi mon Pere convoqua pour cet effet les Etats Généraux peu de mois après. Il m'y fit prêter l'hommage, & la *Suède* à genoux m'adora juſque dans mon berceau.

CHAPITRE V.

APrès qu'on m'eut rendu l'hommage, & qu'on eut réſolu en même tems la guerre d'*Allemagne* dans l'aſſemblée des Etats Généraux de l'année 1627 (†), le Roi ne ſortit plus de *Suè-*

(*) Elle conſiſtoit en ce qu'une épaule étoit un peu plus haute que l'autre; mais elle cachoit (dit l'Auteur de ſon portrait) ſi bien ce petit défaut, par la gentille invention de ſon habit, de ſa démarche & de ſes actions, que l'on en pouvoit faire des gageures. ... (1) Cela lui ſera ſans doute arrivé par la chûte qu'on lui fit faire; & il ſe peut que le Roi *Sigiſmond* de *Pologne*, Prétendant à la Couronne de *Suède*, avoit des amis cachés en Cour, qui auroient bien voulu faire périr *Chriſtine*, l'unique héritière après ſon Pere, pour pouvoir régenter le Royaume de *Suède*, quand le Roi *Sigiſmond*, étant parvenu à la ſucceſſion, ſeroit abſent & en *Pologne*.

(†) Voici le précis de la Réponſe que le Comité Secret des Etats, (où les Députés de l'Ordre des Païſans aſſiſtoient auſſi) fit aux propoſitions du Roi:

(1) Mémoires de *Chriſtine*. Tom. I. p. 550.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Suède, quoique les Auteurs qui ont écrit aſſez mal ſon Hiſtoire, diſent le contraire (*). Il employa les années, qui lui reſtoient, en partie aux négociations, en partie à ſe préparer à la guerre d'*Allemagne*, & à régler les affaires d'un Royaume dans lequel, après ſon fatal départ, il ne devoit plus rentrer. Les premières années de mon enfance n'eurent rien de remarquable, ſinon une maladie mortelle, qui me vint pendant un voyage que le Roi fit aux Mines. On lui expédia un Courier pour

L'Enfance de Chriſtine.

Roi: „ Sa Majeſté notre très-gracieux Roi & Seigneur nous ayant requis d'a-
„ viſer à l'état dangereux où les Conſorts de notre Religion en *Allemagne*
„ ſe trouvent préſentement, en ce que l'*Empereur* & la *Ligue* des *Catholiques*
„ s'y ſont emparés des Etats des Princes & des Villes l'une après l'autre, juſ-
„ ques-là, que ceux-même qui occupent les bords de l'autre côté de la
„ Mer *Baltique*, y compris des ports appartenans au Roi de *Dannemarc*,
„ ſont déjà en leur pouvoir: d'où il appert, que ſi le Tout-puiſſant, par une
„ grace toute particuliere, ne veuille détourner le danger qui en réſultera,
„ ils s'approcheront de ſi près de nos frontieres, que nous n'aurons qu'à
„ nous attendre à la derniere ruine du Royaume de *Suède*, ou à une guerre
„ onéreuſe & de longue durée. A ces cauſes, & en conſidérant l'état de la
„ Religion des *Evangéliques*, dont le libre exercice leur a été enlevé par
„ les *Catholiques*, nous ſupplions très-humblement Votre Majeſté de prendre
„ de telles meſures à tems, que la puiſſance de l'*Empereur* & des *Catholiques*
„ ne s'affermiſſe pas autour de la Mer *Baltique*, dont la domination a de
„ tout tems fait une appartenance de la Couronne de *Suède* ... Nous promet-
„ tons de notre part & au nom de nos Confreres, qu'en fideles ſujets & en
„ gens de bien nous aſſiſterons les juſtes entrepriſes de V. M. de tout notre
„ pouvoir & de toutes nos forces, n'y voulant épargner ni notre vie ni nos
„ biens, ... & ſouhaitant que Votre Majeſté faſſe telle alliance avec le Roi
„ de *Dannemarc* qu'elle jugera convenable à la ſureté réciproque des deux
„ Etats ſi voiſins..... (1). L'année après, les Etats s'expliquerent encore plus particulierement ſur ce ſujet „ en aſſurant le Roi d'être prêts à aſſiſter
„ ſes entrepriſes de tout leur pouvoir en argent, en troupes & en vaiſſeaux,
„ puiſqu'il n'y avoit point d'apparence que l'*Empereur* voulût venir à un ac-
„ commodement amiable, depuis que les Ambaſſadeurs de S. M. n'avoient
„ pas été admis au Traité de *Lubek*, ni les Electeurs donné réponſe aux Let-
„ tres qui leur avoient été écrites, pour obtenir une ſatisfaction convena-
„ ble..... (2).

(*) Si la Reine parle ici de l'an 1628. comme il eſt apparent, elle commet ſurement une faute d'anachroniſme, qui lui aura pu échapper fort facilement, écrivant, comme elle l'a dit ci-deſſus, ſans Livres & ſans Mémoires. Car il eſt inconteſtable, que *Guſtave* repaſſa en *Pruſſe* l'été de 1628. auſſi bien qu'en 1629. où il remporta pluſieurs avantages ſur les *Polonois*, unis aux troupes auxiliaires que l'*Empereur* leur avoit envoyé ſous la conduite du Général *Arnheim*, dont le Roi fit un grand carnage aux environs de *Stumm*.

(1) Du 12. Janv. 1628. dans les Acta Publ. Sueciæ par *Stiernman* ad hunc annum pag. 809, 816, &c. (2) Du 29. Juin 1629. *Stiernman* l. c. p. 810.

Digitized by Google

pour lui apprendre mon mal. Il fit une diligence si extraordinaire pour se rendre auprès de moi, qu'il arriva en vingt-quatre heures; ce qu'un Courier n'a jamais fait. Il me trouva aux abois, & en parut inconsolable; mais enfin je guéris, & il en témoigna une joye proportionnée à sa douleur. Il en fit chanter le *Te Deum*. Depuis, le Roi me mena dans son voyage avec lui jusques à *Calmar*, où il arriva, & me mit à une petite épreuve, qui augmenta fort son amitié pour moi. Je n'avois pas encore deux ans quand il arriva à *Calmar*. On douta s'il falloit faire les salves de la garnison & des canons de la Forteresse pour le saluer selon la coutume, à cause que l'on craignoit de faire peur à un Enfant de l'importance dont j'étois; & pour ne manquer en rien, le Gouverneur de la Place lui demanda l'ordre. Le Roi, après avoir balancé un peu, dit „ faites, tirez; elle est fille d'un soldat, il faut qu'elle s'y „ accoutume". Cela fut fait, on fit la salve dans les formes. J'étois avec la Reine dans son carosse, & au-lieu d'en être épouvantée, comme sont les autres enfans à un âge si tendre, je riois & battois des mains; & ne sachant pas encore parler, je témoignois, comme je pouvois, ma joye par toutes les marques que pouvoit donner un enfant de mon âge, ordonnant à ma mode qu'on tirât encore davantage. Cette petite rencontre augmenta beaucoup la tendresse du Roi pour moi; car il espéra que j'étois née intrépide comme lui. Depuis, il me menoit toujours avec lui pour voir ses revues quand il les faisoit de ses troupes, & par-tout je lui donnois des marques de courage, telles qu'en un âge si tendre il pouvoit exiger d'un Enfant qui ne parloit encore qu'avec peine. Il prenoit plaisir à badiner avec moi, il me disoit: „ Allez, laissez-moi faire: je vous menerai un jour en des lieux où vous aurez contentement". Mais pour mon malheur la mort l'empêcha de me tenir parole, & je n'eus pas le bonheur de faire mon apprentissage sous un si bon Maître (*). Quand il partit, j'étois un peu

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

(*) A en juger par l'humeur courageuse de *Christine*, il n'est pas à douter qu'elle n'eût voulu faire comprendre ici, que dès son enfance sa plus grande envie avoit été de se trouver à une bataille ou à la tête d'une armée, comme elle s'en expliqua en 1668. quand elle vouloit parvenir au Trône de *Pologne*. Nous en rapporterons les dépêches tout au long dans la suite.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

peu plus grande, & on m'avoit appris un petit compliment que je devois lui réciter; mais comme il étoit ſi occupé qu'il ne pouvoit s'amuſer à moi, voyant qu'il ne me donnoit pas audience, je le tirai par ſon buffle & le fis tourner vers moi. Quand il m'apperçut, il me prit entre ſes bras & m'embraſſa, & ne put retenir ſes larmes, à ce que m'ont dit les perſonnes qui s'y trouverent préſentes. Ils m'ont aſſûré auſſi que lorſqu'il partit, je pleurai ſi fort durant trois jours entiers ſans interruption, que cela me cauſa un ſi grand mal d'yeux, que je faillis d'en perdre la vue que j'avois extrêmement foible, auſſi-bien que le Roi mon Pere. On prit mes larmes pour de mauvais augures, d'autant plus que naturellement je pleurois peu & rarement.

L'Education de Chriſtine.

Le Roi partit, & la Reine le ſuivit dans ce voyage. Il donna le ſoin de m'élever à ſa Sœur la Princeſſe *Catherine* & au Prince Palatin ſon Mari, leur ordonnant de prendre ſoin de moi durant ſon abſence. Il chargea auſſi ce Prince du ſoin & de la direction de ſes finances, & leur ordonna de demeurer auprès de ma perſonne juſqu'à nouvel ordre. Il auroit ſans doute déclaré ce Prince mon Gouverneur, comme il déclara ſa Femme ma Gouvernante; car il en fit auſſi-bien la fonction pour quelque tems: mais ce fut la Religion qui l'empêcha d'avoir cet emploi, étant *Calviniſte* & des plus zélés. La Sœur du Roi étoit *Luthérienne*; mais ſuſpecte, ſoit à tort ou à raiſon, d'un peu de *Calviniſme*, qu'elle avoit pris du Prince ſon Mari. Mais j'étois encore ſi petite, qu'il n'y avoit pas de danger de me mettre en leurs mains. La Reine ma Mere pourtant s'y oppoſa pour d'autres raiſons ſecretes, qui lui donnoient de l'averſion pour la Princeſſe qu'elle n'aimoit pas; mais le Roi vouloit être obéi, & il le fut.

Avant ſon départ, il me fit prêter ſerment par tous ſes Etats & toutes ſes Armées, & je fus reconnue par-tout pour ſon unique Héritiere, & à ſon défaut pour Reine de *Suède*. Il dreſſa une manière d'Inſtruction ou Formulaire, où il régla le Sénat & les devoirs d'un chacun durant ſon abſence & ma Minorité. Il exclut la Reine ma Mere de la Régence, en quoi il fit très-bien pour bien des raiſons que je pourrois rapporter en ſon lieu, & il donna la tutele aux cinq grandes Charges du Royaume, qu'il déclara mes Tuteurs. Ces cinq ſont les Tuteurs nés du Royaume en tems d'abſence du Roi & en tems

Digitized by Google

tems de Minorité. Ils ne ſont, à proprement parler, que les cinq Lieutenans du Roi, chacun dans ſon département (*). Le premier, eſt le *Grand-Droſt*, qui eſt Préſident du Tribunal ſuprême de la Juſtice de *Suède*; le ſecond, le *Grand-Connêtable*, préſide au Conſeil de guerre; le troiſième, le *Grand-Amiral*, préſide dans le Conſeil de la Marine; le quatrième, le *Grand-Chancelier*, préſide en l'abſence du Roi au Grand Conſeil, ou Sénat de *Suède*; il a tous les Secretaires d'Etat ſubordonnés à lui durant la Minorité; le cinquième, le *Grand-Tréſorier*, eſt Chef du Conſeil des Finances, & manie tous les revenus du Royaume. Il donna à ces cinq grandes Charges & au Sénat toute l'autorité de gouverner le Royaume durant ſon abſence & ma Minorité. Il ne détermina rien de ma Majorité, laiſſant au Sénat & aux Etats de la régler, ſelon qu'ils me jugeroient capable quand il ſeroit tems. Outre cela, il donna pluſieurs ſecrettes inſtructions au Grand-Chancelier *Oxenſtierna*, qui étoit tout-puiſſant, & qu'on conſulta comme un Oracle depuis la mort du Roi.

Vie de *Chriſtine* ecrite par elle-même.

Après avoir donné ſes ordres avec toute la ſageſſe dont un ſi grand Roi étoit capable, il me préſenta au Sénat, & leur fit un diſcours qui les fit tous pleurer. Enfin il n'oublia rien de ce qu'il falloit faire pour ma ſûreté & pour celle du Royaume. Il partit pour l'*Allemagne*, & laiſſa la *Suède* dans une triſteſſe & une déſolation qui ne ſe peut repréſenter, dont on ſe conſola pourtant bientôt ſelon l'ordinaire des hommes. De funeſtes augures l'accompagnerent. Un des plus grands vaiſſeaux périt dans le port de *Stockholm*, ſans qu'on ait jamais pu comprendre par quel malheur: cela arriva dans le plus beau tems du monde. Il arriva d'autres choſes, qui ne ſont que trop obſervées en *Suède*, & que la crédulité du peuple autoriſe plus qu'elles ne méritent de l'être. Il eſt certain qu'aux Fêtes de Noël avant ſa mort, l'année 1631, la Riviére, qui préſage toujours la mort des Rois en *Suède*, arrêta ſon cours (†); & quoique je faſſe peu de cas de toutes ſortes d'augures,

(*) Selon la Forme de gouvernement de *Suède* d'aujourd'hui, ces cinq grandes Charges ſont ſupprimées, & chaque Conſeil a ſon propre Chef, qui y préſide.

(†) De pareils préſages ont été fort en vogue preſque dans tous les Etats de

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

gures, il faut pourtant avouer qu'ils ne ſe vérifiérent que trop en la perſonne du Roi, pour mon malheur & pour celui de la *Suède*. Le Roi même, à ſon départ, témoigna en toutes ſes actions un preſſentiment qui ſembloit lui être funeſte. (*) Il ne diſſimula pas la peine qu'il avoit de me quitter; mais il partit enfin, & ne revint plus. Il mourut dans la fleur de ſon âge, dans le comble de ſa gloire, & dans l'état le plus floriſſant de ſa fortune; & ce fut la fatale journée de *Lutzen* qui termina la carrière d'une ſi belle & ſi glorieuſe vie.

Portrait de *Guſtave le Grand*.

Guſtave le Grand eut de grands talens & de grandes vertus en partage, mais peu de défauts. Il étoit brave & ſage, grand Roi, grand Capitaine, & grand Soldat. Il avoit la naiſſance, la fortune & la gloire digne de lui. Tout contribua à le faire grand, mais ſur-tout les occaſions, dont il ſavoit profiter comme il faut. Il gagna en ſes diverſes guerres vingt batailles, deſquelles il ſe trouva en perſonne dans neuf ou dix. On peut dire que le ſiècle & la fortune lui furent favorables plus qu'à homme du monde, puiſque non ſeulement ils ont rendu juſtice à ſon mérite; mais, par une fatalité que je n'examine pas, on lui attribua non ſeulement toutes les grandes choſes qu'il exécuta durant ſa vie, mais, ce qui eſt rare & étonnant, par un privilege inconnu au mérite & à la fortune de tous les grands hommes des ſiècles paſſés, on lui attribue encore tout ce

de l'*Europe*, où la politique des Miniſtres & d'autres têtes remuantes ont eu la plus grande part. De nos jours on en eſt revenu preſque généralement. Quant à la Riviére dont parle la Reine, elle s'appelle *Motala*, & traverſe la Ville de *Norcoping*, en ſe déchargeant dans la Mer *Baltique*. Les Phyſiciens en ont découvert le myſtére, qui eſt fort naturel. C'eſt que quelque grand dégel venant à détacher les glaces, & les faiſant couler vers le bas de la Riviére, elle en bouche le courant, d'où la rapidité du paſſage ordinaire eſt retardée ou même arrêtée: mais la glace venant à ſe fondre, elle reprend ſon cours tout de ſuite.

(*) Nous avons rapporté la Lettre qu'il écrivit là-deſſus au Grand-Chancelier *Oxenſtierna*; (1) & haranguant les Etats, en prenant congé d'eux à ſon départ pour l'*Allemagne*, il ſe ſervit entre autres de ces expreſſions: „ tant va „ la cruche à l'eau qu'elle ſe briſe: de même il m'arrivera. Je me ſuis trouvé, „ pour le bien de notre Patrie, en pluſieurs occaſions dangereuſes, où je „ n'ai pas épargné mon ſang. Par l'aſſiſtance de Dieu j'en ſuis ſorti la vie „ ſauve, laquelle à la fin je perdrai..... (2)

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 16. &c. & *Perelii* Hiſt. Suec. Goth. p. 198.
(2) V. *Paulini Gothi* Hiſtoria Arctoa p. 187.

Digitized by Google

ce qui eſt arrivé longtems après ſa mort (*). Il fut victorieux durant toute ſa vie, & il triompha dans ſa mort; mais pourquoi n'a-t-il pas triomphé entiérement? Paſſons, il eſt tems, à détourner la vue de deſſus ce funeſte objet. Plaignons tous ceux qui ne connoiſſent pas la véritable gloire, & qui ont l'éternel malheur de prendre pour elle ſon fantôme & ſon ombre. Toutefois ne pourroit-on pas, ſans offenſer votre juſtice, SEIGNEUR, ſe flatter que vous euſſiez fait grace à un homme, que vous avez rendu ſi grand, vous, qui avez de ſecrets reſſorts & des chemins ſi inconnus & ſi cachés aux hommes dans tous les cœurs? Un rayon de votre grace victorieuſe l'eût couronné dans le dernier moment de ſa vie. Mais que cela ſoit arrivé ou non (†), il faut ſouſcrire à tous vos éternels & juſtes décrets; il faut les admirer & les adorer.

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

CHAPITRE VI.

QUand la mort du Roi fut publiée dans l'Armée, la victoire, qui étoit ſur le point de ſe déclarer pour nous, ſuſpendit encore ſon vol, doutant quel parti elle prendroit. Mais le courage des *Suédois*, & leur douleur qui les anima à la vengeance, la détermina enfin en notre faveur, après un rude combat, dans lequel les deux partis firent tout ce que l'Art de la guerre peut inſpirer à de braves gens, qui le ſavent bien. De notre côté *Weimar* ſe ſignala & ſe diſtingua fort, & tous les autres Chefs, qui ſe trouverent préſens, s'y ſignalerent auſſi, les uns par leur mort, les autres par leurs bleſſures; tous par une victoire entière, à laquelle tout le monde

Ce qui arriva après la mort de Guſtave Adolphe.

(*) La Reine a déjà donné ci-deſſus le portrait du Roi ſon Pere. Nous ajouterons ſeulement à ce qu'elle dit: „ qu'on lui a attribué même de gran„ des choſes qui étoient arrivées long-tems après ſa mort"; que *Chriſtine* ſemble faire entrevoir une eſpéce de jalouſie délicate de ce que les actions d'éclat des *Suédois* en *Allemagne*, depuis la mort de *Guſtave Adolphe*, lui ſont attribuées, plutôt qu'à la bonne fortune du regne de la Reine ſa Fille.

(†) Croiroit-on qu'une Princeſſe auſſi éclairée que l'étoit *Chriſtine*, pût douter, comme il ſemble, du ſalut de ſon Pere? lui qui, toute ſa vie, avoit donné tant de preuves d'une piété ſincere & ſolide? Je m'imagine qu'elle ne parle ici que le langage de *Rome* tout pur.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

monde contribua, en faiſant ſon devoir, juſqu'à faire des merveilles.

Ce fut, SEIGNEUR, votre puiſſante main qui couronna mon front de ce premier laurier, arroſé d'un ſang ſi précieux. La Victoire me publia Reine pour la première fois en *Allemagne*, & le triſte & glorieux Echo en retentit en *Suède* peu de tems après. Ce fut la Victoire qui prononça la premiere mon nom ſur le funeſte champ d'une bataille, où l'on venoit de perdre le plus grand Roi du Monde. Ce fut elle qui ſervit en *Allemagne* de Hérault d'armes à proclamer ſelon la coutume: *Le Roi eſt mort: le Roi eſt vivant.* (*) mais quelle différence entre ces deux Rois? Le mort étoit le plus grand des hommes vivans, & le vivant étoit la plus foible des créatures. Quelle douleur à tant de braves gens de voir ſubſtituer au plus grand Roi du Monde une fille ſortie à peine du berceau! Cependant ce fut ce lien, qui, tout foible qu'il étoit, unit enſemble un ſi grand nombre de braves gens d'intérêts ſi divers & ſi oppoſés, tous dévoués à ſoutenir les droits d'une fille, qui commença à régner dès ce fatal moment, & par laquelle il vous a plû d'achever glorieuſement tant de grandes choſes, qui ſe ſont exécutées depuis ſous des auſpices ſi foibles, afin que la gloire demeure à vous ſeul, comme il eſt juſte.

On en donna avis à *Francfort* au Grand-Chancelier *Oxenſtierna*. On me prêta ſerment dans toutes mes armées, ſous l'autorité de ce grand-homme & des autres Chefs, dont les principaux étoient le Maréchal *Horn*, *Wrangel*, le Pere *Baner*, *Tott*, *Kagge*, *Weimar*, *Kniphauſen*, le Palatin *Birckenfelt* &c. Tout le monde ſe ſoumit au nom de *Chriſtine*; tous me rendirent hommage dans les formes (†); & le Grand-Chancelier,

(*) Auſſi eſt-ce une coutume établie dans le Cérémonial du Sacre des Reines régnantes de *Suède*, qu'elles ſont proclamées *Rois* & non pas *Reines*, comme cela ſe fit en dernier lieu au Couronnement de la défunte Reine *Ulrique Eléonore*. (1) Je ne ſaurois dire ſi la même choſe ſe fait quant aux Reines régnantes de *Hongrie*: mais il y a des Ducats de ce Païs au titre de *Marie Thérèſe*, Impératrice-Reine d'aujourd'hui, où elle eſt repréſentée avec le ſabre au côté.

(†) Ce fut ce que Mr. *de Ruſdorf*, premier Miniſtre de *Frédéric V.* Roi de *Bohême*, Electeur Palatin, ne pouvoit pas ſupporter. Ayant changé de ſyſtême

(1) V. Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 121. not.

Digitized by Google

celier, qui avoit, déjà du tems du feu Roi, la direction presque souveraine des affaires, fit son devoir en cette importante occasion. Ce grand homme étoit déjà le premier Ministre du feu Roi, qui l'aimoit & avoit en lui une confiance entière (*) & presqu'aveugle, qu'il méritoit par son mérite extraordinaire, & par ses grands talents, mais surtout par son inébranlable & incomparable fidélité: & on peut assurer, que la mort du Roi, & mon bas âge auroit été fatal à la *Suède*, si vous n'eussiez donné cet unique remède à tant de malheurs. Il n'y en a pas un plus grand pour un Etat que de voir un enfant Roi: mais pour le malheur de la *Suède*, cet enfant étoit fille. Cependant il vous a plû, SEIGNEUR, de tirer tant de grands & glorieux succès de tant de malheurs & de foiblesses. Vie de *Christine* écrite par elle-même.

Le feu Roi, dans le tems qu'il alloit donner bataille, écrivit de sa propre main à son Favori & Ministre, (car on peut l'appeller ainsi) l'exhortant par un pressentiment de sa mort à la fidélité qu'il me devoit, comme à sa fille unique, qui étoit sa Souveraine. Il le fit souvenir des ordres qu'il lui avoit donné pour le cas d'un sinistre événement (†) de sa personne, & lui ordonna d'avoir soin de me donner une éducation digne d'une fille qui devoit régner après lui. Il lui ordonna de servir, d'honorer & d'assister la Reine sa femme, & de la consoler dans sa douleur: mais de ne jamais permettre que cette Princesse eût aucune part, ni aux affaires, ni à mon éducation,

me depuis la mort de *Gustave Adolphe*, auquel il s'étoit dévoué, & travaillant à la réunion des trois Maisons Electorales Protestantes, pour ôter la direction des affaires d'*Allemagne* à *Axel Oxenstierna* il employa le vert & le sec pour parvenir à son but. Nous inférerons ci-après ce qu'il dit de cet hommage & assujettissement.

(*) La confiance de *Gustave Adolphe* dans la personne d'*Oxenstierna* étoit si entiere, qu'il lui écrivit une fois: „ que s'il ne connoissoit pas à fond sa „ grande capacité & son habileté, il aimeroit mieux résigner le Sceptre & la „ Couronne, que de continuer à administrer les affaires (1).

(†) *Christine* marque ici à la marge de son Manuscrit pour le Copiste: „ *Il „ ne faut rien changer que le mot sinistre ici, ni dans l'ordre, ni dans les paro-* „ *les.*"

(1) V. Les Extraits des Régîtres du Sénat dans *Palmskiöld* l'an 1631. pag. 272. item *Puffend.* de Rebus Suec. Lib. I. §. 1.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

tion, ſelon les ordres qu'il lui avoit déjà donnés (*), leſquels il lui confirma, lui ordonnant de les exécuter, & le chargeant de vous en être reſponſable.

Le Grand-Chancelier ne manqua pas de faire tout ce qu'il put ſelon ſes ordres & ſes inſtructions. En attendant des nouvelles de *Suède*, les armées agiſſoient par-tout. On prit quantité de places. *Horn*, les deux *Rhingraves*, *Kagge*, *Birkenfelt* & autres Généraux étoient par-tout victorieux, en *Lorraine*, en *Baviere*, en *Saxe*, où *Weimar* commandoit pour moi & pour la *Suède*. On gagna, quelque tems après la mort du Roi, une victoire en *Alſace*, qui mérite d'être rapportée pour ſa ſingularité. Elle ſe donna proche de la ville de *Saverne*, pour la ſecourir contre les *Lorrains* qui l'avoient inveſtie. L'armée qui alla au ſecours, étoit commandée par le Palatin *Birkenfeld* & *Kagge*. Elle étoit compoſée de Cavallerie *Allemande* & d'Infanterie *Suédoiſe*, commandée de ce brave Officier Suédois. Les armées ſe choquerent aux environs de ladite ville, & après un combat aſſez opiniâtre, notre Cavallerie plia & abandonna enfin la bataille. Le Prince de *Birkenfeld*, leur Général, ſe ſauva comme il put. Cependant *Kagge* à la tête de l'Infanterie Suédoiſe, combattit avec tant de valeur, qu'il défit toute l'Infanterie ennemie, & ſe rendit Maître de leur Canon, derrière lequel il ſoutint la Cavallerie ennemie, qui venoit l'accabler dans une raſe campagne, & par cette action mémorable ils obtinrent la victoire tous ſeuls ſans Cavallerie, & défirent l'ennemi à platte couture. Le *Palatin* qui s'étoit enfui, envoya un Courier au Grand-Chancelier

(*) J'ai deux lettres de ce Roi à *Oxenſtierna* à ce ſujet. L'une eſt du 21. Juillet & l'autre du 1. Août 1632. Il ſe trouve auſſi dans les Régîtres du Sénat (1) qu'avant qu'il partît pour ſon expédition d'*Allemagne*, il recommanda au Sénat, en de termes fort preſſans, de ne pas permettre, qu'en cas de mort, la Reine prît part aux affaires du Gouvernement .... *Puffendorf* dit tout net: „ La Reine Douairière étoit incapable d'affaires, toujours plaintive, & „ qui haïſſoit le Païs & la Nation. On ne jugea pas non plus à propos „ de lui confier l'éducation de ſa fille, de crainte qu'elle ne lui inſpirât ſon „ averſion pour la *Suède*, & qu'elle ne voulût la marier à quelque Prince „ puiſſant, qui pourroit n'être pas agréable au Sénat. (2)

(1) V. Les Maximes Polit. de *Palmſköld* ad ann. 1636. p. 434. & 435. item ad ann. 1641. p. 466.

(2) V. Les Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 19 & 20. not. item les Anecdotes de *Suède* pag. 18 & 19.

Digitized by Google

celier pour lui donner part de la perte de la bataille. *Kagge* de ſon côté lui en expédia un autre de la bataille gagnée. Le Grand-Chancelier répondit au Prince *Palatin*, lui diſant: qu'il lui faiſoit ſavoir, que depuis ſon départ, la bataille, qu'il croyoit perdue, avoit été gagnée: que s'il eût eu moins d'impatience d'en partir, il auroit pu être lui-même témoin de cette victoire. Il faut remarquer ici, que tous les Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire de ce tems, attribuent toute la gloire au Prince de *Birkenfeld* avec une injuſtice effroyable, car elle étoit dûe à *Kagge* & à notre Nation, puisque l'affaire ſe paſſa comme je la dis: mais il ne faut pas s'en étonner: ces plumes vénales ont écrit en un tems où elles n'oſoient plus dire la vérité, ni accuſer un Prince de la Maiſon qui regne aujourd'hui, & il falloit pour plaire, caſſer cette Relation de leurs Mémoires. Cependant j'ai cru devoir rendre ici juſtice à la gloire de ma Nation, en diſant la vérité en ſa faveur, & en mettant en ſon jour une action ſi ſinguliére ſans exemple. (*) Cette victoire ayant été obtenue contre toutes les régles de la guerre par la ſeule bravoure de l'Infanterie Suédoiſe, ce qui eſt preſque ſans exemple dans les ſiècles paſſés; je le dis, SEIGNEUR, pour vous en donner la gloire, à vous qui ſeul donnez le courage & la victoire à qui il vous plaît & quand il vous plaît. Le Prince retourna à l'armée, & fit mieux ſon devoir. Il prit encore des villes, & fit quelques autres progrès de peu d'importance.

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Cependant d'un autre côté le Maréchal *Horn* & les deux *Rhin-*

(*) Du tems que *Chriſtine* écrivit cette hiſtoire, celle de *Puffendorf* ſur la Guerre Tricennale, n'avoit pas encore paru. *Loccenius* attribue cette victoire au Duc de *Birckenfeld* (1) mais quoique *Chemnitz* & *Puffendorf* conviennent du fait (2) ils diſent pourtant, que ce fut un *Vitzhum* & *Rantzau*, qui en avoient commandé cette Infanterie ſans dire mot du Général *Kagge*. *Ruſdorf* s'accorde avec eux dans ſon rapport au Chevalier *Vane* (3). Cependant comme la Reine, tant ici que dans un autre endroit, attribue poſitivement l'honneur de cette victoire au courage de *Kagge* & de la Nation Suédoiſe, il ſemble que le témoignage de *Chriſtine* doit prévaloir ici ſur celui d'autres Ecrivains, tous Allemands. Du moins comme l'Infanterie, qui gagna la bataille, étoit compoſée de Suédois, la gloire leur en revient préférablement à toute autre Nation.

(1) Dans ſon Hiſtor. Suec. ad h. ann. pag. 621. §. 77.
(2) Chemnitz Bell. Suec-germ. ad h. ann. §. 13. & Puffend. de Rebus Suec. Lib. V. p. 293. 294.
(3) Manuſcrits de Ruſdorf Tom. IV. pag. 393. Sa lettre eſt du 15 Août 1633.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Rhingraves, qui me ſervoient auſſi, firent des progrès dans l'*Alſace* & dans la *Lorraine*: mais mon intention n'eſt pas d'entrer en tous ces détails que d'autres ont aſſez écrit par le ménu, & qui ne ſont pas d'une aſſez grande importance pour être racontés. La vérité eſt, qu'on triomphoit par-tout. Tout alloit à ſouhait ſous les ordres du Grand-Chancelier, qui commandoit avec pleine autorité en *Allemagne* ſous mon nom & ſous mes auſpices: & le parti ennemi s'apperçut bientôt, que les eſpérances qu'il avoit fondées ſur la mort du feu Roi, les avoient trompés: car on continuoit la guerre avec plus de vigueur que jamais, & on triomphoit preſque partout, nonobſtant qu'en quelques endroits on nous enlevoit quelques places éloignées, de peu d'importance, & qui ne méritent pas d'être nommées. Les Ennemis avoient quelquefois de petits avantages ſur nous: mais nous, en revanche, en avions preſque toujours de très-conſidérables ſur eux.

Là-deſſus *Louis XIII.* Roi de *France*, qui avoit déjà commencé la guerre par *Nancy*, quoiqu'il ne ſe fût pas encore ouvertement déclaré, faiſoit eſpérer qu'il le feroit bientôt. Cependant on fut victorieux en deux ou trois autres grandes rencontres, que d'autres faiſoient paſſer pour des batailles d'importance, mais qui ne valent pas la peine d'être racontées. *Arnheim* & d'autres Généraux y commandoient, & tout proſpéra pour la *Suède*. On commença pour lors de donner quartier aux ſoldats ennemis, à condition de ſervir dans nos troupes. Les *Impériaux* firent la même choſe avec les nôtres, excepté aux *Suédois*, qui ne pouvoient ſervir qu'à moi & à la *Suède*. Mais pour les *Allemands*, ils ſervoient tantôt dans un parti, tantôt dans l'autre, ſelon que la fortune des armes ſe déclaroit. Mais comme nous étions preſque toujours victorieux, l'avantage étoit de notre côté.

Sur ces entrefaites, le Grand-Chancelier, pour obéir aux ordres du feu Roi ſon Maître, & pour exécuter ſes intentions, écrivit en *Suède*, & y envoya un projet ſur le ſujet de mon éducation. Il y envoya un Plan de l'Etat Civil & Militaire pour l'*Allemagne*, pour la *Pruſſe* & pour la *Suède* même. Il ordonna tout ſelon les Inſtructions du feu Roi; y ajoutant du ſien ce qu'il jugeoit à propos ſur les réglements de pluſieurs autres affaires fort importantes du Gouverne-

ment

Digitized by Google

ment & des Finances durant la Minorité, & on le conſultoit ſur tout comme un Oracle. Il n'omit rien de tout ce qu'il croyoit être utile & glorieux à mon ſervice, & au bien du Royaume. Il conclut auſſi & renouvella ſous ma ratification, une alliance avec la *France*, qu'il traita avec l'Ambaſſadeur de ce Roi, & qui n'étoit en ſubſtance, que le renouvellement de celle qu'il avoit traitée & concluë lui-même ſous les auſpices du feu Roi, l'an 1631. Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Le Grand-Chancelier convoqua en mon nom pour le mois de Mars de l'année 1633, une aſſemblée générale à *Heilbron*, où tous les Princes intéreſſés ſe trouverent, ou en perſonne, ou par leurs Députés. Il en fit lui-même l'ouverture (*), & preſque en même tems *Salvius*, qui avoit ſon département pour la *baſſe Allemagne*, mais qui avoit auſſi une eſpéce de ſubordination au Grand-Chancelier, conclut de ma part un autre Traité avec les Princes & Etats de ſon département pour la ſubſiſtance des armées, des contributions & des ſubſides qu'il falloit donner pour cet effet, & il fit conſentir tout le monde à tout ce qu'on voulut. *Le Congrès de Heilbron.*

Dans l'aſſemblée de *Heilbron*, où étoient convoqués les Cercles Proteſtans de *Franconie*, ceux de *Suabe*, du *Rhin Supérieur* & *Inférieur* pour délibérer du moyen de continuer la guerre en *Allemagne*; les Ambaſſadeurs de *France*, d'*Angleterre*, & d'*Hollande* s'y trouverent. Tous les Princes y étoient préſens en perſonne, ou par leurs Députés, qui les repréſentoient. Mais le Grand-Chancelier occupa le premier poſte dans les ſéances, & fit la premiére figure de toute l'aſſemblée en mon nom. Il demanda de ma part. 1. L'union de tous les Princes pour le rétabliſſement des Electeurs & de tous les *Proteſtans*. 2. Le rétabliſſement des Loix de l'*Empire*, offrant à tous ma protection à l'exemple du feu Roi. 3. Il demanda qu'on penſât à donner ſatisfaction à la *Suède*, & qu'on s'obligeât de ne faire aucun Traité particulier ſans ſon conſentement & ſon approbation.

Le réſultat de cette Aſſemblée fut qu'on obtint à peu près tout

(*) La Reine *Chriſtine* donnera occaſion de parler ci-après plus particuliérement du Congrès de *Heilbron*.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

tout ce qu'on ſouhaitoit (*), & on rétablit l'alliance avec la *France*, l'*Angleterre*, la *Hollande* & tous les Etats de l'*Empire* aſſociés juſqu'à la fin de la guerre. Outre cela on tâcha de faire déclarer l'*Empereur* & la *Ligue Catholique* ennemis publics de tous ces Princes confédérés, juſqu'à ce que l'on eût ſatisfait la *Suède* & rétabli les Princes dans l'état premier. Mais quoiqu'on eût donné à tout cela un conſentement effectif, ou plutôt tacite, on ne put encore obtenir cette déclaration publique, & on voulut la différer juſqu'à la prochaine Diete. Toutefois les quatre Cercles ſe chargerent d'entretenir à mon ſervice, en faveur de la cauſe commune, ſoixante mille hommes à leurs dépens, & même d'en augmenter le nombre ſelon les occurrences & le beſoin: & ce payement devoit avoir ſon commencement au mois de May de l'année courante, & continuer juſqu'à la fin de la guerre. On s'obligea de fournir auſſi les munitions de bouche & de guerre avec une artillerie complette. On ſupplia le Grand-Chancelier de rémédier à la diſcipline militaire, de la redreſſer, & de pourvoir aux licences des gens de guerre, afin que le Commerce pût être remis. Le Grand-Chancelier ſe chargea d'y pourvoir. Il demanda une promeſſe poſitive de tous d'aſſiſter la *Suède* en cas qu'elle fût attaquée par quelqu'autre ennemi, comme il y avoit apparence. Mais on ſe contenta de remettre ce point à une Diete. On y propoſa auſſi d'aſſocier les *Allemands* en nos Compagnies des *Indes* établies par le feu Roi (†), & de les augmenter par de nouveaux privilèges, ſuppoſant qu'elles fourniroient de quoi faire la guerre. On approuva tout de la part des *Allemands*; mais on ne fit rien, comme il paroîtra par la ſuite. Après cette Aſſemblée glorieuſement finie pour nos intérêts, on forma un Conſeil au Grand-Chancelier de quatre Aſſiſtans de la part des Confédérés, outre quatre autres Députés, qu'on lui avoit déjà donnés de ma part; & on forma une eſpèce de Conſeil, avec la parti-

(*) La Cour de *France*, comme nous le verrons ci après, traverſa pourtant la *Suède* au poſſible: car quoique ſon Ambaſſadeur, le Marquis de *Feuquieres*, flatât *Oxenſtierna* de la belle façon, il le contrecarra néanmoins ſous main, pourque la *Suède* n'acerût pas trop en force.

(†) On parlera ci-après plus au long de ces Compagnies des *Indes*.

Digitized by Google

participation duquel il devoit délibérer & réſoudre toutes choſes avec pleine autorité (*). Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Le Grand-Chancelier, à qui on avoit déjà expédié la Patente de Directeur ou Lieutenant-Général de l'*Allemagne* de ma part, comme il l'avoit déjà été ſous le feu Roi, alla faire une autre conférence à *Caſſel*, où il fit de ma part la fonction de tenir au fond de Baptême le Prince régent de *Heſſe-Caſſel* (†). On lui préſenta en ce lieu tous les triſtes trophées obtenus dans la bataille de *Lutzen*, & depuis en diverſes rencontres. Il les reçut de ma part, & ordonna qu'on les portât à mes pieds: ce qui fut fait. Peu après on aſſembla à *Francfort* les mêmes Etats, & on fit encore une autre aſſemblée à *Erfort*, où l'on délibéra ſur les affaires de la guerre & de la paix. En toutes ces Aſſemblées, qui ne ſe faiſoient que pour faire donner aux Allemands les contributions & le maintien des armées, & pour leur perſuader qu'on ne faiſoit rien ſans leur conſentement, on eut toujours tout ce qu'on ſouhaittoit d'eux, quelquefois par amour, quelquefois par force. On y mit auſſi en délibération la médiation offerte du Roi de *Dannemarc*, mais on la renvoya en *Suède*.

Cependant on rendit tous les triſtes devoirs au cadavre du feu Roi, & à la Reine ma Mere, qui étoit inconſolable dans ſon malheur. Le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* alla lui rendre ſes devoirs, ordonnant tout ce qu'il faloit pour rendre la pompe funebre magnifique en *Allemagne* ſelon la mode de notre Nation, & la Religion de *Suède*. La Reine Mére ſe rendit auprès du cadavre du feu Roi, & ne l'abandonna plus juſqu'à ce qu'il fût enterré en *Suède*. On l'embauma contre l'ordre exprès qu'il avoit donné. On trouva toutes ſes entrailles & parties ſaines. Son cœur étoit d'une grandeur qui paſſoit l'ordinaire du commun des hommes (§). Il eſt à remarquer, qu'un

(*) Nous reviendrons dans la ſuite à cette Aſſemblée des Etats à *Heilbron*.

(†) Il s'appelloit *Charles*, né le 17 Juin 1633. fils du Landgrave *Guillaume* V. & d'*Amélie Eliſabeth*. *Oxenſtierna* y aſſiſta au nom de la Reine *Chriſtine* & du Sénat de *Suède*.

(§) Son corps fut ouvert & embaumé à *Weiſſenfels* en *Saxe*, le lendemain de la bataille de *Lutzen*. On avoit peſé le cœur, & on l'avoit trouvé du poids d'une livre & dix onces (1).

(1) V. *Joh. Friedr. Reigers* Aufgelöſch. Pfaltz-Simmern-Linie pag. 111. & not.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

qu'un ſi grand Roi eut la foibleſſe de craindre ſi fort, comme il le témoigna par un commandement exprès, l'ouverture de ſon corps après ſa mort. Mais cette foibleſſe, ou plutôt cette infatuation eſt de la Nation, & la nôtre a pour les morts un reſpect qui va juſqu'à la foibleſſe & à la ſuperſtition (*). On l'embauma pourtant par néceſſité, & on mena ſon cadavre juſqu'à *Wolgaſt*, en attendant que la ſaiſon permît de l'embarquer pour la *Suède*. La Reine-Mere ne le quitta jamais, & donna des marques ſi exceſſives de ſon amour & de ſa douleur, qu'on doit les pardonner, plutôt que de les juſtifier.

CHAPITRE VII.

Ce qui ſe paſſa en Suede après la mort du Roi.

MAis enfin il eſt tems de quitter l'*Allemagne*, qui fut le premier théatre de ce triſte ſpectacle. Il faut paſſer la Mer & entrer en *Suède*, pour voir ce qui s'y paſſa à l'arrivée de cette funeſte nouvelle. Il faut que je me plaigne ici de la négligence de ma Nation & des Auteurs qui ont écrit cette hiſtoire, qui n'en diſent pas un mot. Je ne puis tirer aucune lumière d'eux pour en parler juſte, & ma mémoire ne m'en fournit pas auſſi. La négligence des Auteurs qui ont écrit, eſt ſi grande, qu'ils n'ont pas même daigné remarquer le jour funeſte de la mort d'un ſi grand Roi, ni de mon avénement à la Couronne, qui fut le même dans lequel il mourut (†). Mais je ſais de ſcience certaine, nonobſtant une ſi terrible nonchalance, que ce fut le $\frac{6}{16}$ de Novembre, jour à jamais mémorable à la *Suède*. Mais je ne ſais pas au vrai quand

(*) Il ſe peut qu'on ait eu trop de foibleſſe en ce tems-là ſur cet article. Aujourd'hui on n'en voit gueres de traces, bien-qu'on ne manque pas d'inhumer les morts honorablement & chrétiennement, en témoignage que le corps mort a été habité par une ame raiſonnable que nous croyons immortelle, & qui ſe rejoindra un jour à ce corps: d'où réſulte proprement la différence entre le corps humain & celui des bêtes.

(†) *Chriſtine* ſe plaint ici gratuitement de la négligence des Auteurs. Au moins il n'y a pas un Ecrivain *Suédois*, qui a touché cette matière, qui n'ait marqué le jour funeſte de la mort de *Guſtave Adolphe*, avant & depuis le tems que *Chriſtine* a écrit ſa propre vie. J'en pourrois citer par douzaine.

Digitized by Google

quand cette funeſte nouvelle arriva en *Suède*. Je ſais pourtant qu'elle arriva par un Extraordinaire, qui avec tout le flegme de la Nation, & le retardement de la ſaiſon & des autres accidens, n'y aura mis que peu de jours apparemment. Il faut ſuppoſer, qu'on tint la nouvelle ſecrette dans le Sénat, juſques à ce qu'on eut loiſir de délibérer ſur tout ce qu'il y avoit à faire dans une ſi funeſte occaſion. On m'a voulu perſuader, qu'on mit en déliberation dans certaines aſſemblées particulieres, s'il falloit ſe mettre en liberté, n'ayant qu'un enfant en tête, dont il étoit aiſé de ſe défaire & de s'ériger en République (*). Mais dans le Sénat on parla un autre langage. Tout le monde opina en ma faveur, & tous conclurent que mon droit étoit inconteſtable: qu'il falloit obſerver le ſerment qu'on m'avoit prêté de la future ſucceſſion. On ſe crut encore trop heureux d'avoir cet enfant, qui étoit leur unique reſſource & l'unique eſpérance du ſalut public de la *Suède*, dans une conjoncture ſi dangereuſe, ſi importante & ſi délicate. C'étoit, diſoient-ils, l'unique lien de leur union préſente & la ſeule eſpérance de leur futur bonheur. On réſolut unanimement de me proclamer ce que vous m'aviez fait naître, *Reine de Suède*, & on le fit ſans tarder un inſtant, avec les cérémonies accoutumées, & tout le monde alla me reconnoître. Le Prince *Palatin*, Beaufrere du Roi, quoiqu'Etranger, fut entre les premiers à faire ſon devoir, à ſe ranger auprès de moi & à m'offrir ſes ſervices, & tout le monde alla en foule me rendre leurs devoirs. Auſſi-tôt on convoqua les Etats généraux en mon nom. On envoya les lettres circulaires à tous les Gouverneurs des Provinces, & on donna tous les ordres néceſſaires pour ma ſureté & pour celle du Royaume. On me fit prendre le deuil avec toute la Cour & la Ville, & on n'omit rien de tout ce qui ſe doit faire en de ſemblables occaſions. J'étois ſi enfant, que je ne connoiſſois ni mon malheur, ni

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Chriſtine proclamée Reine de Suède.

(*) Si on avoit été capable, comme la Reine l'a marqué ci-deſſus pag. 24, de la faire tomber dans ſon enfance, pour la faire périr; il ne ſeroit pas étrange que ceux même qui avoient été coupables de ce crime, euſſent voulu ſe défaire d'elle, dans une conjoncture où toute la lignée royale en *Suède* ne tenoit qu'à la vie d'une jeune fille. Pour ce qu'elle dit ici du deſſein d'ériger la *Suède* en République, j'en ai parlé dans mes Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. p. 25 & 171. &c.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ni ma fortune: mais je me ſouviens pourtant, que j'étois ravie de voir ces gens à mes pieds me baiſer la main.

Lorſque les Etats ſe trouverent aſſemblés, il falloit monter ſur un Trône, dont je ne connoiſſois ni les devoirs, ni les charges. Je ne connoiſſois pas encore à quoi m'obligeoit un ſi terrible poſte. J'ignorois combien il faloit veiller, ſuer, & travailler pour s'en rendre digne, & le terrible compte que je devois, SEIGNEUR, vous rendre de l'avoir mal rempli. Je n'avois pas l'eſprit de vous rendre l'hommage que je vous devois, ni d'implorer votre ſecours dans un ſi preſſant beſoin. Ce fut vous, SEIGNEUR, qui rendîtes alors un enfant admirable à ſon peuple, qui s'étonna de la grande maniere avec laquelle je faiſois déjà la Reine en cette premiere occaſion. J'étois petite, mais j'avois ſur le Trône un air & une mine ſi grande, qu'elle inſpiroit le reſpect & la crainte à tout le monde (*). C'eſt vous, SEIGNEUR, qui faiſiez paroître telle une fille qui n'avoit pas encore l'uſage de la raiſon. Vous aviez imprimé ſur mon front cette marque de grandeur, que vous ne donnez pas à tous ceux que vous avez deſtinés, comme moi, à la gloire d'être votre Lieutenant entre les hommes. On diſoit: „ comment eſt-il poſſible, qu'un enfant nous inſpi„ re de tels ſentimens après avoir vu un Trône rempli de *Gu„ ſtave le Grand?* On remarqua, que vous m'aviez rendue ſi grave & ſi ſérieuſe, que je ne témoignois aucune impatience d'enfant: que je ne m'endormois pas durant de ſi longues cérémonies, & tant de harangues, qu'il me falloit eſſuyer. On en a vu ſouvent d'autres s'endormir ou pleurer à chaudes larmes

(*) Je crains que la Reine ne parle ici un peu hyperboliquement. Il arriva à cette premiere aſſemblée des Etats, que quand le Maréchal de la Diete fit la propoſition de la proclamer Reine de *Suède*, un membre de l'Ordre des Païſans nommé *Lars Larſſon* l'interrompit, en lui demandant, qui étoit cette fille de *Guſtave*, nous ne la connoiſſons point & ne l'avons jamais vuë? Toute la Communauté commençant à murmurer, le Land-maréchal répondit: je vous la montrerai, ſi vous le voulez. Et ſur le champ il alla prendre *Chriſtine*, la conduiſit dans l'Aſſemblée des Etats, la fit voir aux Païſans & en particulier audit *Larſſon*. Celui-ci après l'avoir regardée & examinée de près, s'écria: „ c'eſt elle-même: voilà le nés, les yeux & le front de *Guſtave Adol„ phe*: qu'elle ſoit notre Reine!" Auſſi-tôt & tout d'une voix, les Etats la proclamerent Reine de *Suède* & la mirent ſur le Trône (1).

(1) V. Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 22.

Digitized by Google

mes en de ſemblables occaſions: mais on me vit recevoir tous les hommages avec un air d'une perſonne âgée, qui connoit qu'ils lui ſont dûs. Il faut ſi peu de choſe pour faire admirer un enfant, mais de plus un enfant du *Grand Guſtave:* & peut-être que la flatterie qui nait & meurt avec nous, en a auſſi exaggéré tout ce qu'on m'en a dit (*). Je ſais pourtant que vous pouvez tout, & que vous avez fait d'autres miracles en ma faveur. Je me ſouviens encore trop bien d'avoir entendu dire tout cela, & que j'en eus une complaiſance qui me rendit dès-lors criminelle envers vous, en me rendant très-contente de moi-même, m'imaginant que j'avois fait merveille, & que j'étois déjà fort habile, ne connoiſſant pas encore que je devois tout à votre ſeule bonté, non plus que les terribles obligations de mon devoir. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Dans cette premiere Aſſemblée générale des Etats on regla la Régence. On déclara les cinq Charges mes Tuteurs. On leur donna autorité de ſigner tout ce qui devoit être ſigné en mon nom, juſqu'à la Majorité; avec condition, qu'on ne feroit rien ſans ma ratification dans le tems que je ſerois entrée en ma Régence. On ordonna auſſi que les ſubſtituts de chacune des cinq Charges ſigneroient à leur défaut ou en leur abſence, afin que tout ſe fît dans les formes & autentiquement. On renouvella toutes les Patentes en mon nom. On pourvut les charges vacantes, & on regla toutes les affaires internes & externes du Royaume. On les mit dans l'état où elles devoient être durant la Minorité, autoriſant les Tuteurs de pouvoir agir avec autorité royale, & de pourvoir pleinement à tout ſous mon nom & ſous mes auſpices. On ôta auſſitôt au Prince *Palatin* la direction des finances (†). Mais ce Prince, qui étoit prudent & ſage, s'en doutant, ſe retira de lui-même, & n'attendit pas le *La Régence de Suède regiée.*

(*) Ceci ſervira donc de correctif à ce qui aura été dit de trop ci-deſſus.

(†) A en croire l'Auteur des Anecdotes de *Suède* (1) le Sénat le fit, de peur que le Prince *Jean Caſimir* né voulût auſſi avoir part à la tutele de la jeune Reine ſa Niéce, & que ſe ſervant de ce prétexte, il ne prétendît gouverner ſeul le Royaume en qualité de Tuteur; ou que du moins il ne voulût l'être conjointement avec le Sénat, dans la vuë de frayer par ce moyen le chemin du Trône à *Charles Guſtave* ſon fils. Ajoutez à cela, dit le même

(1) l. 2. pag. 37. & 38.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

le coup. On laiſſa pourtant ma Tante, ſa femme, auprès de moi. On reconfirma l'autorité & le pouvoir du Grand-Chancelier *Oxenſtierna en Allemagne* & on lui donna toutes les Inſtructions pour la guerre & pour la paix, & une Direction générale ſur toutes les armées juſques à la Majorité. On autoriſa de même ſon Conſeil, qu'on ne lui donna en effet que par grimace & en apparence: toute l'autorité étant renfermée en ſa Perſonne, qui commanda, durant ſon ſéjour en *Allemagne*, en mon nom avec une autorité abſoluë. Mais après qu'il fut rappellé en *Suède*, il y fut encore plus abſolu durant la Minorité, malgré toute l'envie & la jalouſie qu'on portoit à ce grand homme.

Les cinq grandes Charges étoient alors occupées par les perſonnes que je ferai connoître ici le mieux qu'il me ſera poſſible, repréſentant leur caractere & leurs qualités perſonnelles au naturel.

Le premier étoit le Baron *Gabriel Oxenſtierna Guſtafſon*, qui étoit Grand *Droſt:* un homme qui avoit des talens agréables au peuple. Il étoit affable, honnête, aimé de la Nobleſſe & du Peuple. Il étoit éloquent à la mode du Païs, mais d'une éloquence naturelle ſans étude, n'ayant qu'une legere teinture du Latin. Il avoit fait des Ambaſſades en *Dannemarc*, en *Pologne*, en *Angleterre* & en *Hollande*, ſous le regne du feu Roi. Il avoit eu des Gouvernemens & pluſieurs Emplois, dont il s'étoit bien acquitté. Il étoit frere cadet du Grand-Chancelier, Beaufrere du Grand-Connêtable. C'étoit un fort honnête homme. Il mourut durant la Minorité.

Le Comte *Brahe* lui fut ſubſtitué, comme je le dirai dans la ſuite. Il étoit le premier Gentilhomme de *Suède*, le premier Comte-Sénateur, iſſu d'une ancienne & très-illuſtre Maiſon, proche Parent de la nôtre. Il étoit très-capable de ſon emploi. Il avoit pluſieurs belles qualités, qui le rendoient agréable à tout le monde, nonobſtant ſon avarice & un peu d'opiniâtreté, dont on l'accuſoit. C'étoit au reſte un très honnête homme. Il n'étoit pas ignorant, fort adroit aux exercices, & fort agréa-

même Auteur, que les Sénateurs avoient de l'averſion pour *Caſimir*, parce qu'il épargnoit trop les Biens de la Couronne, & qu'ils craignoient que ſon fils n'eût les mêmes inclinations.

Digitized by Google

gréable en ſa converſation; de plus très-brave de ſa perſonne. Il a eu l'honneur d'être Régent durant deux Minorités & Tuteur de deux Rois, ayant été le mien, auſſi bien que du préſent Roi *Charles XI.* Ce qui eſt rare & fort extraordinaire, & me ſemble digne d'être remarqué. Il mourut l'année paſſée (*) étant fort âgé, mais encore vigoureux. Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Le ſecond étoit le Grand-Connêtable, le Comte *Jacob de la Gardie*, *François* d'extraction, un homme capable dans ſa profeſſion, brave de ſa perſonne, qui avoit rendu des ſervices importans à la Couronne ſous le regne du feu Roi, tant en *Moſcovie*, qu'en *Pologne*. Il avoit monté par degrés à la ſuprême Charge de Connêtable de *Suède*, où ſon mérite uni avec la faveur l'avoit porté. C'étoit un homme franc, d'une capacité ſuffiſante, un peu bruſque, peu diſſimulé & aſſez cauſeur: mais au reſte un homme qui avoit fait par-tout très-bien ſon devoir. Il avoit toujours été Compétiteur du Grand-Chancelier dans la faveur du feu Roi: mais comme il a été toujours employé dans le commandement des Armées, ou dans le gouvernement des Provinces éloignées, il a fait toute ſa vie, après le Grand-Chancelier, la plus grande figure dans l'Etat, & mourut enfin durant mon Regne, comblé d'âge & de gloire humaine dans la Religion de la *Suède*, où il étoit né & nourri.

Le troiſième étoit le Grand-Amiral, le Baron *Charles Carlſon*, frere bâtard du feu Roi & mon oncle: un homme fort brave, honnête homme, bon Suédois, fait à l'antique, qui avoit de la probité, une capacité ſuffiſante, qui auroit été plus grande, ſi elle n'eût été accablée par les malheurs d'une rude & longue priſon de dix-huit années en *Pologne*, où on le tint toujours les fers aux pieds durant un ſi long tems (†). Il étoit très-brave de ſa perſonne, en avoit donné de bonnes marques en pluſieurs occaſions, avoit bien fait par-tout où il s'étoit trouvé. Il avoit un zèle & une fidélité inviolable pour la Maiſon

(*) C'eſt par ce paſſage-ci que nous avons conſtaté l'année où *Chriſtine* a compoſé ce fragment de ſa vie, dans notre premiere remarque ci-deſſus pag. 2. Car le Comte *Brahe* étant mort le 12. Sept. 1680. il s'enſuit qu'elle a écrit ſa vie en 1681.

(†) Son ſurnom étoit *Gyldenhielm*. Nous avons rapporté quelques particularités de ſa vie dans les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 331.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ſon Royale. Il m'aimoit comme ſi j'euſſe été ſon enfant. Il mourut auſſi plein de gloire humaine durant mon regne.

Le quatrième étoit le Grand-Chancelier *Axel Oxenſtierna*, qui étoit ce grand homme, dont j'ai déjà tant parlé, dont je parlerai beaucoup dans la ſuite, & dont on n'en ſauroit dire aſſez. Ce grand homme avoit beaucoup d'acquis, ayant bien étudié dans ſa jeuneſſe. Il liſoit encore au milieu de ſes grandes occupations. Il avoit une grande capacité & connoiſſance des affaires & des intérêts du monde. Il connoiſſoit le fort & le foible de tous les Etats de notre *Europe*. Il avoit une ſageſſe, une prudence conſommée, une capacité vaſte, un cœur grand. Il étoit infatigable. Il avoit une aſſiduité & une application incomparable aux affaires. Il en faiſoit ſon plaiſir & ſon unique occupation; & quand il prenoit quelque relâche, ſes propres divertiſſemens étoient des affaires. Il étoit ſobre autant qu'on peut l'être en un païs & en un ſiècle où cette vertu étoit inconnue. Il étoit aſſez dormeur, & diſoit que nulle affaire ne l'avoit jamais empêché de dormir, ni éveillé, ſinon deux fois en ſa vie. La premiere étoit la mort du feu Roi, l'autre la perte de la bataille de *Nordlingue*. Que hors de-là, aucune affaire ne l'avoit éveillé jamais, ni ne l'avoit empêché de dormir ſon ſommeil entier. Il m'a dit ſouvent, que quand il alloit ſe coucher, il ſe dépouilloit avec ſes habits de tous ſes ſoins, & les laiſſoit repoſer juſqu'au lendemain. Au reſte, il étoit ambitieux, mais fidèle, incorruptible, un peu trop lent & phlegmatique. Il fut fait Grand-Chancelier du Roi *Charles IX.* à l'âge de vingt-quatre ans, dont il n'y a pas d'exemple en *Suède*. Il a ſervi quatre Rois dans cette Charge, & mourut ſix mois après mon abdication, qu'il ne put ſoutenir. Elle lui ſerra ſi fort le cœur, qu'il ne fut plus le même; outre qu'il étoit déjà dans un âge ſi avancé, qu'il ne put réſiſter à un coup ſi douloureux pour lui. Il fut un des plus grands obſtacles qu'il me falut vaincre pour venir à bout de la réſolution de vous ſacrifier tout; car j'aimois ce grand-homme comme un ſecond Pere. Je lui avois de l'obligation & je connoiſſois tout ce que je lui devois, ſans être ingrate ni à ſon mérite, ni à ſes ſervices (*). Mais j'étois appellée

(*) Cependant il y avoit une époque du regne de *Chriſtine*, où les envieux de

pellée à la gloire de vous ſacrifier tout, & il falloit obéir à ma vocation, comme je le dirai dans la ſuite. Je dois ce témoignage à ſon mérite, qu'ayant connu preſque tout ce qu'il y a de grand & d'illuſtre dans le ſiècle où je vis, j'ai vu peu de gens qui le valuſſent. Mais j'ai bien trouvé un ſeul homme qui le ſurpaſſe de bien loin en tout (*). C'eſt de cette perſonne incomparable que j'aurai occaſion de parler ſouvent, où je rendrai juſtice à ſon mérite extraordinaire.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Le cinquieme étoit le Grand-Tréſorier *Gabriel Oxenſtierna*, Couſin-germain du Grand-Chancelier : un homme de probité & d'une capacité ſuffiſante pour ſa Charge. Il avoit auparavant paſſé par des Gouvernemens, Charges, Emplois, dont il s'étoit très-bien acquitté, & il s'étoit rendu très-digne de l'Emploi où le feu Roi l'avoit élevé. Il le fit Grand-Amiral, & il mourut dans cette Charge ſous le regne de *Charles Guſtave* l'année d'après mon abdication, qu'il regarda avec douleur, comme tous ſes Confreres.

Ce fut ſous la Tutèle de ces cinq grands Vieillards que je fus nourrie, & ce fut ſous leur conduite que la *Suède* fut gouvernée heureuſement & glorieuſement ſous mes auſpices durant mon bas-âge. Ce fut ſous de ſi bons Maîtres que j'appris ce que je ſai de l'art de vivre & de règner (†). Que ſi j'ai mal exécu-

de ce grand homme prévaloient dans ſon eſprit contre lui, juſqu'à porter la Reine à demander à la Cour de *France* des lettres pour maltraitter la famille d'*Oxenſtierna* en *Suède*. Elle en revint enfin, & le Grand-Chancelier triompha de ſes ennemis (1).

(*) Il eſt apparent que la Reine entend ici le Cardinal *Azzolini*. Quoi qu'il en ſoit des grandes qualités de ce Seigneur, tout autre que *Chriſtine* trouvera ſans-doute que ce parallele cloche. Il s'en faut beaucoup que ce Cardinal ſe fût jamais trouvé dans des occaſions auſſi importantes que le Grand-Chancelier de *Suède*, où les intérêts de preſque tous les Etats de l'*Europe* concouroient pour être diſcutés & applanis. Les hommes, comme on dit, font à-la-verité les affaires, mais il n'eſt donné qu'à un petit nombre d'hommes de pouvoir ſoutenir & de s'acquitter, comme il faut, des plus grandes affaires. C'eſt ce que fit le Grand-Chancelier glorieuſement pour la *Suède*, pour *Guſtave Adolphe*, pour *Chriſtine*, & pour lui-même.

(†) De ce que dit la Reine ici, le ridicule du Sr. *Baillet* ſaute d'autant plus aux yeux de tout le monde, quand il dit : „ que Mr. *Deſcartes*, étant à *Stockholm*, avoit porté la Reine à régler divers points concernant le gouvernement de ſes Etats ſur les avis de ce Philoſophe". J'en ai parlé plus particulierement ailleurs. (2)

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 366. &c. (2) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 218. & 227.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

exécuté leurs grandes leçons, on n'en doit accuſer que moi. Cependant je me crois obligée, après avoir fait connoître ces grands Hommes, de parler de mon éducation, ne pouvant, SEIGNEUR, aſſez admirer votre bonté envers moi ſur ce ſujet.

CHAPITRE VIII.

L'importance de l'éducation des Princes.

CEux qui ont attribué à l'éducation la force & le nom d'une ſeconde nature, ont ſans-doute connu combien elle eſt importante à tous les hommes: mais celle des jeunes Princes l'eſt d'une maniere ſi ſinguliere, que ceux qui la leur donnent mauvaiſe, ne ſont pas moins criminels, que ces Monſtres (s'il y en a) qui empoiſonnent les rivières & les fontaines, où tout le monde va puiſer l'eau. Un Enfant, qui nait pour le Trône, eſt un bien univerſel, d'où depend la gloire de l'Etat & la félicité de tous les particuliers. On ne ſauroit en avoir trop de ſoin (*). Il faudroit cultiver ces jeunes & royales plantes avec une application & un art digne d'elles. Cependant l'erreur populaire & les malheurs des Princes ſont ſi grands, que le commun des hommes ſont perſuadés, qu'il ne faut que travailler à rendre les Princes ſots, ſtupides & malhonnêtes gens, pour ſe mettre en ſureté d'un pouvoir qui fait tout trembler. Les hommes ont peine à ſe perſuader, que c'eſt s'oppoſer à ſon propre bonheur, que de ſe refuſer un Maître habile & honnête homme. Rien n'eſt pourtant plus vrai, & tous les hommes doivent être perſuadés, s'ils ne veulent ſe tromper, que le dernier des malheurs eſt d'être expoſé à la direction d'un ſot, qui a le pouvoir en main. Pluſieurs obſtacles preſqu'invincibles rendent l'éducation des Princes très-difficile. On ne ſauroit en former une idée ſi univerſelle, qu'on n'y trouve bien des exceptions des regles, qu'on pourroit en

(*) On a beau parler & écrire de l'importance de l'éducation des Princes, il eſt toujours à craindre qu'elle ne ſoit également négligée. Peut-être les leçons qu'en donne ici *Chriſtine*, feront-elles plus d'impreſſion ſur ceux à qui elles appartiennent, que ſi elles avoient été dictées par une perſonne moins qualifiée & moins ſenſée que la Reine.

Digitized by Google

en établir. Il faudroit avoir égard au naturel des Enfans, au climat où ils ſont nés, aux mœurs de leur Nation, à leurs forces, à leurs complexions, capacité & génie. Il faut même avoir égard aux ſiècles où ils ſont nés & à leur ſexe. Tout cela bien conſidéré, il faut ſavoir s'en ſervir pour rendre un Prince habile & digne de ſon rang, autant qu'on le peut, par une belle & royale éducation. Il eſt vrai que tous les ſoins & tous les travaux ſont perdus ſi le naturel manque. Mais je ſuis perſuadée, qu'une bonne éducation rend un excellent naturel plus merveilleux, & empêche, du moins pour un tems, un mauvais naturel d'être méchant de toute ſa force. La vérité a peine d'entrer dans les Cours. Le menſonge y eſt trop puiſſant, il y régne. Ceux qui croient que l'unique tems, dans lequel la vérité approche des Princes, eſt leur enfance, ſe trompent. Car on les craint & on les flatte juſques dans leur berceau. Ils ſeroient encore trop heureux, ſi dans leur enfance ce divin commerce leur étoit permis. Les hommes craignent autant la mémoire des Princes, que leur pouvoir. Ils les manient comme de petits Lions, qui égratignent toujours, quoiqu'ils ne dévorent pas encore les gens. Tout le monde enfin, par diverſes vuës & intérêts, prend ſoin de les gâter. Tous les Porphirogénétes (*) ſont toujours nourris dans l'oiſiveté, dans l'ignorance & dans la molleſſe. On les éléve parmi la flatterie & les applaudiſſemens. La flatterie même n'eſt pas le plus dangereux des poiſons qu'on leur fait avaler. Si l'on n'applaudiſſoit qu'à leur mérite, elle ſerviroit à les encourager à bien faire. Mais pour leur dernier malheur, on les gâte en applaudiſſant à toutes leurs ſottiſes & défauts.

Vie de Chriſtine, écrite par elle-même.

C'eſt à vous ſeul, SEIGNEUR, qu'il faut avoir recours. Vous ſeul donnez ce cœur docile & cette ame bonne, dont un de vos favoris s'applaudit ſi fort (†). Votre bonté, SEIGNEUR, me fit cet incomparable préſent avec une abondance digne d'elle. Mon cœur fut docile. Il fut noble & grand dès qu'il ſe ſentit. Vous y avez logé une ame de la même trempe, à laquelle vous avez donné un deſir inſatiable pour la

(*) Qui ſont nés dans la pourpre & pour le Trône.
(†) La Reine entend ſans doute ici le Roi *Salomon*.

Vie de *Chriſtine*, écrite par elle-même.

la vérité, pour la vertu & pour la gloire. Je reſſens encore en moi-même auſſi vifs & ardens tous ces nobles & dignes ſentimens, que vous aviez dictés au plus ſage des hommes, au plus grand des Rois, & que ſa plume exprima autrefois avec tant d'emphaſe. C'eſt vous qui avez eu un ſoin ſi particulier de moi, que non content de tant de faveurs que vous m'avez faites, vous avez voulu me fournir tout ce qu'on pouvoit deſirer dans le païs, où je ſuis née, pour une royale éducation. Vous ſeul ſavez ſi j'ai répondu, comme il faut, à tant de graces. Je pourrois me tromper en paroiſſant à moi-même & aux autres ce que je ne ſuis pas. Mais je ne ſaurois vous tromper, car vous connoiſſez l'ouvrage de vos mains.

Le Roi mon Pere, qui m'aimoit & qui aimoit la *Suède* (comme il le devoit) encore plus que moi, prit un grand ſoin de mon éducation. Il me choiſit des Gouverneurs, des Précepteurs & des Maîtres. Il fut heureux en ſon choix, autant qu'il pouvoit l'être dans la néceſſité qu'il s'étoit impoſé de ne pas donner ces emplois à des Etrangers. Je ſai de bon lieu qu'on avoit prédit au Roi, que je ne devois pas mourir dans la Religion où j'étois née (*), & que je devois tout quitter. Cela fit une ſi forte impreſſion ſur ſon eſprit, que toutes ſes penſées viſérent à y mettre des obſtacles, & il eſpéra de l'empêcher en ne me mettant qu'entre les mains des *Suédois*, dont il croyoit être en ſûreté, ordonnant ſur-tout d'empêcher qu'aucun *Catholique* n'approchât de moi. Mais vous, SEIGNEUR, qui rendez inutiles tous les ſoins de la prudence humaine, & aux deſſeins duquel rien ne reſiſte, vous avez vaincu tous les obſtacles qu'on oppoſa à ma félicité éternelle.

Gouverneur & Précepteurs de *Chriſtine*.

Il choiſit donc pour cet effet *Axel Baner*, frere du Maréchal de ce nom, qui s'eſt rendu ſi fameux en *Allemagne*, & auquel on rendra juſtice dans la ſuite. Il le déclara mon Gouverneur. Il étoit Sénateur de *Suède* & Grand-Maitre de la Maiſon Royale. Cet homme étoit un auſſi habile Courtiſan, qu'il

(*) La Reine auroit bien fait de marquer ici d'où elle avoit ſu cette prédiction. On a de la peine à la croire ſimplement ſur ce qu'elle dit. Quelqu'un qui aura voulu la flatter ſur le changement de ſa Religion, lui aura ſans-doute parlé, mais après coup, de cette prédiction, de même que des cérémonies de ſon Baptême, que nous avons remarqué ci-deſſus, pag. 23.

Digitized by Google

qu'il y en eût en ce tems-là en *Suède*. Il avoit été de tous les plaiſirs du Roi, confident de ſes amours (*), & compagnon de toutes ſes courſes & débauches. Il l'aimoit ſi fort, qu'il le faiſoit coucher avec lui avant qu'il fût marié, & quand il étoit ſéparé de la Reine ſa femme. Il avoit été long-tems ſon Gentilhomme de Chambre, favori & confident fort chéri. Depuis il l'avoit fait Sénateur. Il l'avoit laiſſé en *Suède*. Ce Gentilhomme étoit excellent en tous les exercices: homme de Cour: mais il étoit fort ignorant, ne ſachant aucune langue que ſon Suédois: de plus, fort colere & emporté: fort adonné aux femmes & au vin dans ſa jeuneſſe: & ſes vices ne l'ont pas quitté juſqu'à la mort, quoiqu'il ſe fût fort modéré. Il faut les pardonner & aux mœurs du ſiècle & de la nation. C'étoit au reſte un très-honnête homme. Il mourut dans ſon emploi en 1639. Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Le Roi me donna auſſi un Sous-gouverneur, *Guſtave Horn*, Neveu du Maréchal ſi connu en *Allemagne*, à qui on rendra juſtice auſſi en ſon lieu. Ce Gentilhomme étoit un très-honnête homme: avoit bien étudié: ſavoit toutes les langues étrangeres: les parloit paſſablement bien. Il étoit adroit en tous les exercices. Il étoit Courtiſan. Il avoit voyagé: avoit eu des Emplois pour le Roi ſon Maitre en *France* & autres païs étrangers. C'étoit un fort honnête homme: & quoiqu'il eût auſſi le vice du païs, il avoit du moins quelque teinture de la politeſſe des païs étrangers, ayant vu la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Italie*. Il étoit auſſi Sénateur. Il mourut auſſi dans ſon emploi, peu avant *Axel Baner*.

Le Roi me choiſit pour Précepteur le Docteur *Jean Matthiæ*, depuis Evêque de *Strängnäs*, homme de bonne naiſſance & honnête homme, ſavant dans les Sciences & Lettres Humaines: très-capable de bien inſtruire un Enfant tel que j'étois, ayant

(*) Pour des débauches de *Guſtave Adolphe*, je n'en connois aucune. Ce Prince aimoit les plaiſirs, mais il ne donnoit dans aucun excès. Pour ſes amours, j'en ai cité l'unique fruit du (1) côté gauche, que je ſache. Ce fut *Guſtave Comte de Waſaborg*. Il eſt vrai, qu'un ou deux ans après ſon avénement au Trône, il aima très-ſérieuſement la belle Comteſſe *Ebba Brahe*, en la cherchant en mariage; mais la Reine ſa Mere, Princeſſe Allemande, y mit obſtacle.

(1) Ci-devant pag. 19. note (§).

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ayant une honnêteté, une diſcrétion & une douceur qui le faiſoient aimer & eſtimer. Il n'avoit rien de pédanteſque dans ſes manieres. C'étoit un habile & honnête homme. Il étoit ſoupçonné d'un grand penchant pour le *Calviniſme*. Je ne ſai ſi on lui faiſoit tort: mais enfin c'eſt l'unique défaut qu'on pouvoit lui reprocher (*). Auſſi bien n'importoit-il gueres qu'il fût ou *Calviniſte*, ou *Luthérien*. Je ne devois être ni l'un, ni l'autre.

Le Roi ne ſe contenta pas d'avoir pourvu avec tant de ſageſſe à mon éducation. Il chargea encore mes Tuteurs de l'inſpection générale ſur mon enfance & ma perſonne. Surtout il chargea le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* d'une intendance plus particuliere ſur ma perſonne. Il lui ordonna d'en prendre un ſoin particulier. Sur-tout il lui déclara qu'il vouloit qu'on m'ôtât d'auprès de la Reine, ma Mere, auſſi-tôt que je ſerois dans l'âge de la raiſon.

Le Roi commit le ſoin de mon éducation à ces hommes, tels que je viens de les dépeindre. Ils commencerent à y travailler auſſi-tôt après être déclarés en 1631, & ce fut par vo-

Chriſtine fait de grands progrès dans les études & les exercices.

tre grace, SEIGNEUR, qu'ils n'y travaillerent pas inutilement, & que je fis en peu de tems des progrès dans mes études & mes exercices, qui ſurpaſſerent la capacité de mon âge & de mon ſexe. Le Roi avoit ordonné à toutes ces perſonnes de me donner une éducation toute virile, & de m'apprendre tout ce qu'un jeune Prince doit ſavoir, pour être digne de régner. Il déclara poſitivement, qu'il ne vouloit pas qu'on m'inſpirât aucun des ſentimens de mon Sexe, que les ſeuls de l'honnêteté & de la modeſtie. Il vouloit que dans tout le reſte je fuſſe Prince, & que je fuſſe inſtruite en tout ce qu'un jeune Prince doit ſavoir. Ce fut en cela que mes inclinations ſeconderent merveilleuſement bien ſes deſſeins; car j'eus une averſion & une

(*) Malgré le bon témoignage que la Reine donne ici à ſon Précepteur, il eut de grands chagrins à eſſuyer, par ſes envieux & par ceux de *Chriſtine*, après l'abdication de cette Reine. Nous en avons rapporté pluſieurs particularités dans les Mémoires, & nous parlerons encore de lui dans la ſuite. Ce qui mérite le plus de louange dans la Reine, c'eſt qu'elle le ſoutint toujours lui & ſa famille par ſes libéralités, & ne le laiſſa manquer de rien. (1)

(1) V. ſes Mémoires Tom. I. p. 220 & 508. & Tom. II. p. 63. not.

Digitized by Google

une antipatie invincible pour tout ce que font & disent les femmes (*). J'eus de plus une inhabileté insurmontable pour tous leurs ouvrages de main. On ne trouva jamais moyen de m'en rien apprendre. Mais en échange j'appris avec une merveilleuse facilité toutes les langues, les sciences, & tous les exercices qu'on vouloit m'apprendre. Je savois à l'âge de quatorze ans toutes les langues, toutes les sciences & tous les exercices (†) dont on voulut m'instruire. Mais depuis j'en ai appris bien d'autres sans le secours d'aucun Maître: & il est certain que je n'en eus jamais, ni pour apprendre la langue *Allemande*, la *Françoise*, l'*Italienne*, ni l'*Espagnole*, non plus que pour m'apprendre mon *Suédois*, qui est ma langue naturelle. Il en est de même des exercices. J'appris seulement un peu à danser & à monter à cheval. Je sai pourtant les autres exercices, & je me sers de toutes les armes passablement bien, sans avoir presque appris à les manier. Enfin, entre ce qu'on m'apprit

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

(*) On auroit de la peine à le croire, si la Reine n'avoit fait remarquer cette espéce d'aversion pour les femmes en tant de rencontres. Mais il sera également difficile d'en dire la raison. Car celle que Mme. la Comtesse *d'Aunoy* (1) rapporte, ne me paroît pas suffisante. Elle dit que *Christine* disoit ordinairement : „ qu'elle n'aimoit pas les hommes parce qu'ils étoient hom„ mes, mais qu'elle les aimoit parce qu'ils n'étoient pas femmes" Il faudroit sans-doute un long commentaire pour expliquer cette énigme. Cependant si l'on admet ce que la Reine vient de dire, que le Roi, son Pere, avoit ordonné de lui donner une éducation toute virile, & de ne lui inspirer aucun des sentimens de son Sexe, il se peut que dans la suite cela ait pu contribuer beaucoup à cette aversion pour les femmes.

(†) J'ai marqué autre part, qu'elle lisoit à l'âge de dix-huit ans *Thucydide* & *Polybe* dans leur propre langue, & jugeoit pertinemment des autres Auteurs tant Latins que Grecs (2). Quant à la Langue Françoise, un Homme de Cour, qui a fait le portrait de la Reine en 1657, quand elle étoit à *Paris*, avoue „ qu'elle la prononçoit sans accent provincial, & qu'elle étoit la seule per„ sonne de qui il n'eût jamais ouï paroles, ni accent, qui ne fussent dans „ la justesse. Ce qui lui paroît d'autant plus merveilleux, que cette Reine, „ (à ce qu'il prétend) en a pris la premiere institution à *Stockholm* d'un Pré„ cepteur *Liégeois*, qui avoit fidélement conservé la diction & la prononcia„ tion de sa Patrie, qui l'emporte sur toutes les pernicieuses élocutions des „ Provinces *Wallonnes* (3)". On a lieu de douter de ceci. Cependant il seroit encore plus merveilleux, si elle avoit appris cette langue, & d'autres dont elle fait l'énumération, sans le secours d'aucun Maître. Nous produirons dans la suite quelques-uns de ses exercices en François, que son Précepteur *Matthiæ* lui avoit fait composer.

(1) V. son voyage d'*Espagne* Tom. II. pag. 12. & mes Mém. de *Christine* Tom. I. p. 546. & not.
(2) V. Mém. de *Christine* Tom. I. p. 30.
(3) L. c. p. 552.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

prit & ce que j'ai voulu ſavoir de moi-même, vous m'avez fait la grace, SEIGNEUR, de me rendre capable de tout ce qu'un Prince doit ſavoir, & de tout ce qu'une fille peut apprendre avec honneur. De plus, j'étois infatigable. Je couchois ſouvent au ſerein ſur la dure. Je mangeois peu & dormois moins. Je paſſois deux ou trois jours ſans boire, parce qu'on ne me permettoit pas de boire de l'eau, ayant pour le vin & la biere une averſion preſqu'invincible; & la Reine, ma Mere, me donna une fois le fouet pour m'avoir ſurpris en buvant en cachette la roſée dont elle ſe lavoit le viſage. Cela obligea les gens à me permettre de boire de la petite biere, qui paſſe pour être ſi méchante, qu'il n'y a que la plus baſſe canaille parmi nous qui en boit. Mais enfin j'en bus par néceſſité, l'aimant mieux toujours que la biere & le vin. Je crois que cela m'a ſi fort échauffé les entrailles & brulé ſi fort en dedans, que cela m'a cauſé tant d'incommodités de la bile; ma bile m'ayant brulé le ſang d'une étrange manière: car je ne buvois jamais que preſſée par une extrême néceſſité. Je ſouffrois la faim de même, quand il le faloit: mais pour manger, tout m'étoit bon, excepté le jambon, & tout ce qui vient du pourceau, pour lequel j'ai une antipatie invincible. Je ſouffrois le chaud & le froid ſans aucune peine. Je marchois de longues traites à pied. Je courois à cheval ſans me laſſer jamais. Je faiſois une vie ſi extraordinaire, malgré tout le monde. On fit tout ce qu'on put pour m'en empêcher, mais il faloit avoir patience & me laiſſer faire. J'aimois l'étude avec paſſion: mais je n'aimois pas moins la chaſſe, la courſe, le jeu. J'aimois les chevaux, les chiens; mais aucun divertiſſement de plaiſir ne m'a jamais fait perdre un moment, ni de mes études, ni de mon devoir: & vous ſavez, SEIGNEUR, que je n'ai rien à me reprocher là-deſſus, par votre grace. Bienque j'aimaſſe la chaſſe, je n'étois pas cruelle, & je n'ai jamais tué un animal ſans en avoir ſenti une ſenſible compaſſion. Les femmes & les hommes qui étoient de garde auprès de moi, ſe deſeſpéroient, car je les fatiguois furieuſement, & je ne leur donnois du repos, ni jour, ni nuit: & quand mes femmes vouloient me détourner d'une ſi fatiguante maniére de vivre, je me moquois d'elles, & leur diſois: ſi vous avez ſommeil, allez vous repoſer: je n'ai que faire de vous. Les heures de mes jours étoient occupées entre les affaires, les études & les exercices

Digitized by Google

cices (*). Les fêtes on jouoit, on alloit à la chaſſe, ou on avoit quelqu'autre divertiſſement, dont mon âge étoit capable. Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Le Chancelier depuis ſon retour en *Suède* (l'an 1636) paſſoit tous les jours trois ou quatre heures avec moi, pour m'inſtruire dans mon devoir. Ce fut de lui proprement que j'appris en partie ce que je ſai de l'art de régner. Vous avez voulu, SEIGNEUR, que ce fût un des plus grands hommes du monde qui m'en donnât les premieres leçons, & ce n'eſt pas une des moindres obligations que je vous ai, puiſque m'ayant ôté le Roi mon Pere, vous avez voulu que ce grand homme reſtât pour m'inſtruire. Je pris un plaiſir extrême à l'entendre parler, & il n'y avoit étude, jeu, ni divertiſſement que je ne quitaſſe avec plaiſir pour l'écouter. Il prenoit en revanche un plaiſir extrême à m'inſtruire, & nous paſſions des trois ou quatre heures, & ſouvent plus, enſemble, fort contens l'un de l'autre, &, ſi je l'oſe dire, ſans bleſſer la modeſtie: ce grand homme fut forcé plus d'une fois d'admirer un enfant dans lequel vous aviez mis de tels talens, & ſur-tout un deſir de s'inſtruire & une capacité d'apprendre, qu'il admiroit ſans le comprendre, étant ſi rare dans l'âge où j'étois.

Mon Précepteur avoit le même plaiſir. J'étois aſſidue. J'aimois les beaux livres. Je les liſois avec plaiſir. J'avois un deſir inſatiable de tout ſavoir. J'étois capable de tout. J'entendois tout ſans peine. Quelquefois je lui expliquois ce qu'il n'entendoit, ou ce qu'il faiſoit ſemblant de n'entendre pas. Enfin tous mes Maîtres étoient fort contens de moi. Mon Précepteur étoit mon Confident (†). Je lui diſois tous mes petits

(*) Pour le portrait que *Chriſtine* vient de faire d'elle-même & de ſes actions depuis ſon enfance juſqu'au tems qu'elle étoit déjà montée ſur le Trône, on n'a qu'à le conférer avec celui que le *Sr. Chanut*, Ambaſſadeur de *France*, envoya à ſa Cour en 1648. & l'on verra que l'un & l'autre s'accordent aſſez enſemble. Il ſe trouve dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 423. &c. Nous en donnerons un de notre façon à la fin de cet Ouvrage.

(†) Il ſe peut que cette confidence contribua aux déboires qu'eſſuya l'Evêque *Matthiæ* après l'abdication de *Chriſtine*. J'ai remarqué la jalouſie & l'ombrage que cela donnoit au Sénat même, & le Comte *Brahe* dit là-deſſus un jour à la Reine: „ qu'elle ne devoit pas donner toute ſa confiance à un jeune „ Gentilhomme & à un Prêtre, voulant déſigner par-là le Comte *Magnus de la Gardie*, & le Docteur *Matthiæ* Précepteur de *Chriſtine* (1).

(1) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 108.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

petits chagrins, & je faiſois avec lui des réflexions qui le ſurprenoient. Nous raiſonnions enſemble ſur le Gouvernement. Il me diſoit tout ce qui ſe paſſoit, & je faiſois ſur tout mes réflexions avec lui. J'étois ſecrete au-delà de l'imagination, & on ſe pouvoit fier à moi de tout.

Défauts de Chriſtine.

A une ſi heureuſe naiſſance, à tant de beaux talens, qui ſont les dons de votre ſeule grace, SEIGNEUR, la nature corrompue avoit mêlé des défauts que je ne diſſimulerai pas (*). J'étois méfiante, ſoupçonneuſe, de plus ambitieuſe juſques à l'excès. J'étois colere & emportée, ſuperbe & impatiente, mépriſante & railleuſe. Je ne donnois quartier à perſonne: & ces défauts, au lieu de diminuer avec l'âge & la fortune, ſe ſont ſi fort augmentés, qu'ils ne m'ont que trop fait connoître que ces défauts étoient de ma perſonne & non pas de ma fortune: & ce qui eſt très-nouveau, j'ai reſſenti plus vifs & plus forts ces défauts dans la mauvaiſe que dans la bonne fortune. Car il ſemble que le calme de la bonne fortune aſſoupit & endort en quelque façon les bêtes farouches, au lieu que la mauvaiſe les pique & les éveille. Je ſai bien que je les puis diſſimuler, quand je veux. Mais je ne ſai, ſi j'ai travaillé jamais ſérieuſement à les dompter tout à fait. C'eſt votre ſeule grace, SEIGNEUR, qui les a empêché de m'emporter auſſi loin qu'ils pouvoient aller, & ſi vous leur avez lâché quelquefois la bride, vous n'avez jamais permis qu'ils me précipitaſſent. De plus j'étois incrédule & peu dévote (†), & mon tem-

(*) Cette franchiſe & cette ſincérité de *Chriſtine* eſt ſans doute louable; d'avoir eu aſſez de courage pour relever ſes propres défauts. Quel plaiſir pour ceux qui ont fait leurs efforts pour en trouver chez elle, de les voir expoſés ici par elle-même! Mais quelle confuſion pour ceux, en même tems, qui ont eu la charité de ne trouver en elle rien de louable, juſqu'à avancer, comme en dernier reſſort, que tout ce qu'elle a fait, doit faire dire d'elle pour „ tout éloge: *qu'elle avoit vécu ſoixante-trois ans!* (1)

(†) Voici l'aveu ſincere que *Chriſtine* fait ici de ſon incrédulité & de ſon peu de dévotion. Ce fut l'époque, comme je l'ai remarqué (2), de ſa jeuneſſe, quand elle étoit entourée de ces miſérables Savans libertins (*perſone irreligioſamente letterate*) & vers le tems où elle changea de religion, qu'on avoit

(1) V. ma réponſe à Mr. d'*Alembert* p. 44. & celle à Mr. de *Holberg*. Nous les donnons à la ſuite de ce Volume.

(2) Dans ſes Mémoires T. II. p. 194. & 195. not. & la Préface de ſon Ouvrage de loiſir, item dans l'Appendice pag. 89. à la fin.

Digitized by Google

tempérament ardent & impétueux ne m'a pas donné moins de penchant à l'amour (*) que pour l'ambition. En quel malheur ne m'eût pas précipité un ſi terrible penchant, ſi votre grace n'eût employé mes défauts-mêmes pour m'en corriger. Mon ambition, ma fierté, incapable de ſe ſoumettre à perſonne, & mon orgueil, mépriſant tout, m'ont ſervi de merveilleux préſervatifs: & par votre grace, vous y avez ajouté une délicateſſe ſi fine, par laquelle vous m'avez garanti d'un penchant ſi périlleux pour votre gloire & mon bonheur; & quelque proche que j'aye été du précipice, votre puiſſante main m'en a retirée. Vous ſavez, quoi qu'en puiſſe dire la médiſance, que je ſuis innocente de toutes les impoſtures dont elle a voulu noircir ma vie. J'avoue que ſi je ne fuſſe née fille, le penchant de mon tempérament m'auroit entraîné peut-être en de terribles déſordres. Mais vous, qui m'avez fait aimer toute ma vie la gloire & l'honneur plus qu'aucun plaiſir, vous m'avez préſervé des malheurs où les occaſions, la licence de ma condition & l'ardeur de mon tempérament m'auroient précipité. Je me ſerois ſans-doute mariée, ſi je n'euſſe reconnu en moi la force que vous m'avez donnée de me paſſer des plaiſirs de l'amour. Je ſavois trop bien le monde pour ignorer qu'une fille, qui

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

a

voit entendu quelquefois, qu'elle avoit lâché des expreſſions bien libres & très-peu chrétiennes. Les envieux de la Reine en ont pris occaſion de ſe recrier toujours ſur ſon irreligion, comme ſi elle eût gardé toute ſa vie ces ſentimens, & qu'elle ne fût pas revenuë de ſes égaremens. Ces Juges iniques, en liſant ce que *Chriſtine* dit ici, qu'elle a tâché d'amender ſes défauts, auront dequoi rougir eux-mêmes de leurs propres défauts, en condamnant des perſonnes qui ne ſont pas de leur compétence.

(*) Voici encore la réponſe la plus authentique & la plus concluante qu'on ſauroit faire à tous ces Ecrivains *François*, qui ont prétendu qu'en fait d'amour *Chriſtine* a abſolument franchi les bornes de l'honneur & de la modeſtie (1). Elle ne diſconvient pas *d'avoir été proche du précipice:* mais, ajoute-t-elle, *quoi qu'en puiſſe dire la médiſance, je ſuis innocente de toutes les impoſtures dont on a voulu noircir ma vie.* Ceux donc qui demanderont des preuves plus conſtatées, n'ont qu'à en aller chercher dans l'autre Monde; car la Reine, *en appellant à l'Etre ſuprême, ſeul ſpectateur & témoin de ſon cœur*, tout homme raiſonnable y doit acquieſcer, & même lui paſſer le défaut, qu'en faiſant l'énumération de ſes défauts, elle avoue ingénument qu'*elle ne ſait pas ſi elle a travaillé jamais ſérieuſement à les domter tout-à-fait:* mais au contraire *d'avoir trop mépriſé les bienſéances de ſon Sexe: ce qui l'a fait paroître ſouvent plus criminelle qu'elle ne l'étoit.*

(1) V. la Préface de ſes Mémoires pag. XV. XVI. & XVII. & Tom. I. pag. 394. not.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

a deſſein de ſe divertir, a beſoin d'un Mari: ſur-tout une fille de ma qualité, qui n'épouſe un Mari que pour ſe faire un ſujet, ou plutôt un eſclave de ſes volontés & de ſes caprices. J'étois née d'une condition & dans une fortune telle, que je pouvois choiſir entre tous les hommes celui qui auroit été le plus à mon gré; car il n'y en avoit pas dans le monde qui ne ſe crût heureux, ſi j'euſſe voulu lui donner ma main. Je connoiſſois trop bien tous mes avantages pour n'avoir pas l'eſprit de m'en ſervir. Si j'euſſe ſenti en moi quelque foibleſſe, j'aurois ſu, comme tant d'autres, me marier pour me divertir, & jouir de tous mes avantages; & je n'aurois pas eu cette invincible averſion (dont j'ai donné tant d'éclatantes marques) pour le mariage (*), s'il m'eût été ſi néceſſaire. Mais vous m'aviez donné un cœur qui ne devoit être occupé que de vous. Vous l'aviez formé d'une ſi admirable & ſi vaſte capacité, que rien ne pouvoit le remplir que vous ſeul. Vous deviez être l'unique objet de mes deſirs. Ce cœur fut à vous dès qu'il palpita dans mon ſein. Vous y aviez une ſecréte intelligence, inconnuë à moi-même. Vous ſeul avez fait des merveilles dans ce cœur, qui vous ſont d'autant plus glorieuſes, qu'elles n'ont que vous ſeul pour ſpectateur & témoin. Vous avez fait ſervir à cet admirable commerce mes péchés & mes défauts, qui ſont miens, pas moins que toutes ces vertus & tous ces talens dont vous m'avez été ſi libéral. Je n'ai rien contribué à tout cela que mon indignité, & il ne me reſte plus rien qu'à vous obſerver avec reſpect & ſilence, à vous laiſſer faire & à vous admirer.

J'ai encore un défaut dont j'oubliois preſque de m'accuſer, c'eſt celui d'avoir trop mépriſé les bienſéances de mon ſexe, & c'eſt ce qui m'a fait paroître ſouvent plus criminelle que

(*) J'ai tâché de développer les raiſons de cette averſion (1), prêt à écouter ceux qui en ſauront donner de plus valables, que celles que la Reine en a apporté ici elle-même. Pour *les marques éclatantes qu'elle dit en avoir*, elle entendra ſans-doute le refus qu'elle fit à nombre de Princes qui vouloient l'épouſer. Nous produirons dans la ſuite ſes Lettres là-deſſus de l'an 1669, quand à l'abdication du Roi *Jean Caſimir* elle voulut parvenir au Trône de *Pologne*, & qu'elle refuſa conſtamment de ſe marier, au prix même de prendre cette Couronne.

(1) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 167. &c.

Digitized by Google

que je ne ſuis : mais j'ai reconnu trop tard ce défaut pour pouvoir le corriger, & je n'ai pas voulu m'en donner la peine. Je ſuis même perſuadée que j'aurois mieux fait de m'en émanciper tout-à-fait, & c'eſt l'unique foibleſſe dont je m'accuſe : car n'étant pas née pour m'y aſſujettir ; je devois me mettre entiérement en liberté là-deſſus, comme ma condition & mon humeur l'exigeoient. Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

J'ai eu encore d'autres défauts que certaines perſonnes de l'un & l'autre ſexe, qui approchoient de moi durant mon enfance, me donnoient par leurs mauvais exemples, dont je me ſuis entiérement corrigée par votre grace. Les enfans ſont comme les ſinges, ils font tout ce qu'ils voient faire : ils ſont comme la cire, ſuſceptibles de toutes les formes qu'on leur imprime. Notre Nation a des vices qui lui ſont propres, comme toutes les autres ont les leurs. Vous m'avez préſervé de celui de la crapule, mais vous avez permis que le vice des ſermens m'infectât par contagion : mais par votre grace, SEIGNEUR, je m'en ſuis entiérement défaite. Je ſuis pourtant en quelque façon excuſable, parce que je ſuis née dans un Païs, & dans un Siècle, où ce défaut régnoit également parmi l'un & l'autre Sexe en *Suède*, où l'on ne ſavoit pas parler ſans jurer (*). Sitôt que je fus capable de connoître mon défaut, je travaillai à m'en corriger, & j'en vins à bout par votre grace. J'ai encore deux autres défauts, qui ſont, que je ris trop ſouvent & trop haut, & que je marche trop vîte. Mais parce que je ne ris jamais mal à propos, j'ai négligé ce défaut, auſſi-bien que celui de marcher trop vîte, qui eſt un effet de l'impétuoſité de mon naturel, ennemi de toute lenteur. Tous ces défauts ne ſeroient que peu conſidérables, s'ils ne ſe trouvoient dans une fille. Mon Sexe les rend plus inexcuſables, comme ils ôtent auſſi en partie le prix à toutes mes bonnes qualités

(*) Sur ce que *Chriſtine* ſe reproche ici *le vice des ſermens dont elle s'étoit corrigée*, j'en ai fait quelques remarques dans ſes Mémoires (1). Il ſe peut bien qu'elle en ait été infectée, comme elle le dit, dans ſa Patrie, où ce défaut étoit alors en vogue. Il n'y régne pas tant aujourd'hui, au moins parmi les honnêtes gens. On en eſt revenu, comme auſſi de la crapule. Mais où trouver la Nation où ces vices ſeront totalement déracinés ?

(1) Tom. I. p. 531. & not. & pag. 553.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

lités & talens, puiſqu'ils ſont d'une nature qui ne lui conviennent pas.

Je ſuis, SEIGNEUR, ſans-doute inexcuſable de ne m'être pas corrigée de tous mes défauts grands & petits, puiſqu'entre tant de talens que votre libérale main a verſé ſur moi, vous m'avez donné celui d'un pouvoir ſi abſolu & ſi admirable ſur moi-même, que je fais de moi tout ce que je veux. Vous ſavez, SEIGNEUR, que je dis la vérité. Cependant, quelque excellente & royale que fût mon éducation, & quelque ſoin qu'on eût de moi, il s'y gliſſoit des défauts, que je connus même dans le tems, & je n'en ai reconnu quelques autres que du depuis, quand elles étoient irremédiables. Les uns ſont des hommes, les autres du païs, d'autres ſont du ſiècle. Je les paſſe tous ſous ſilence, parce que rien n'eſt parfait en ce Monde (*). Je puis me vanter pourtant par votre grace, que peu de Princes en *Suède* ont eu une meilleure éducation. Il eſt vrai que la politeſſe, qui eſt ſi néceſſaire pour diſtinguer les honnêtes gens des autres, n'étoit pas encore connuë en *Suède* en ce tems-là (†). On ne ſauroit ſe donner la politeſſe à ſoi-même, & on ne doit pas m'imputer ce défaut. Quoi qu'il en ſoit, je vous dois, SEIGNEUR, tout ce que je ſuis, & j'avoue d'en être redevable, après vous, à tous ces grands hommes qui m'ont élevé: même je penſe ne leur avoir pas été ingrate, & je voudrois au prix de ma vie ne l'avoir jamais été à vous (§).

(*) On voudroit ſans-doute que la Reine eût auſſi fait, le dénombrement des défauts qu'elle paſſe ici ſous ſilence.

(†) Cela s'entend ſans-doute de la politeſſe telle qu'on la pratique de nos jours, & dont tout le monde n'eſt pas non plus également content. On reclame ce bon vieux tems, où avec plus de ſimplicité il entroit dans nos mœurs plus de ſincérité: il viendra un autre ſiécle plus méchant que le nôtre, & celui-ci ſera alors cité en exemple de politeſſe & de bienſéance.

(§) Voici la note que *Chriſtine* a fait à cette pauſe, de ſa propre main: „ *Ayez patience de me recopier ce Chapitre une autre fois. J'ai pitié de vous,* „ *mais il faut avoir patience. Ne vous tuez pourtant pas. Il me ſuffit de l'a-* „ *voir fait pour Dimanche, ou Lundi au plus le matin.*"

CHA-

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

CHAPITRE IX.

L'Etat de Suède réglé après la mort de Guſtave Adolphe.

APrès qu'on eut diſpoſé dans la premiere Diéte en *Suède* en 1633. de la Régence & de mon éducation (*), on commença à gouverner ſous mes auſpices de la manière glorieuſe que je tâcherai de faire voir le mieux qu'il me ſera poſſible, pour vous donner, SEIGNEUR, à vous ſeul toute la gloire qui vous en eſt dûë, & pour rendre juſtice à ma Nation & à ces grands hommes, qui gouvernoient en ce tems-là, dont il vous a plû de rendre les travaux ſi heureux.

La *Suède* étoit déjà calme dans ſon ſein. Le commerce alloit ſon train ordinaire. La juſtice avoit ſon cours accoutumé. La Religion, quoique mauvaiſe, étoit unique: ce qui ſuffit à la fauſſe politique pour être en repos de ce côté-là. La guerre continuoit encore heureuſement en *Allemagne*. La tréve avec la *Pologne* n'étoit pas encore expirée. On étoit dans la penſée de la prolonger, ou de la convertir en une paix entiére. On ne craignoit rien du *Dannemarc*, quoiqu'on s'en défiât à l'ordinaire.

Sur ces entrefaites, les *Moſcovites* envoyérent une Ambaſſade ſolemnelle pour faire leurs complimens de congratulation & de condoléance (†), & pour demander en même tems la ratification de la paix faite en 1617. avec le feu Roi. Ils m'apportérent de magnifiques préſens ſelon la coutume. On leur répondit de ma part dans les formes. Ils eurent ce qu'ils demandérent, & furent dépêchés avec les préſens accoutumés. Cette Ambaſſade arriva à *Nykoping*, où j'étois allée recevoir la Reine, ma Mere, qui débarqua en cette ville avec le cadavre du feu Roi. Cette Ambaſſade fit naître une petite avanture, qui me ſemble digne d'être rapportée. J'étois ſi fort enfant,

(*) J'en ai parlé ailleurs (1), où j'ai auſſi inſéré les avis des Etats de *Suède* ſur la maniére dont la Reine devoit être élevée.

(†) *Jacob Rudbeck* parle amplement de cette Ambaſſade de *Moſcovie*. Elle conſiſtoit en environ cinquante perſonnes, & elle ſe rendit le 6. Août 1633. à *Nycoping*, pour voir de leurs propres yeux le corps mort de *Guſtave Adolphe*, enſuite des ordres exprès de leur Cour (2).

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 30. 31. &c. (2) *Rudbeckii* Annales Suec. Goth. Cap. VI. Mſſ.

Digitized by Google

Vie de Christine écrite par elle-même.

fant, qu'on craignoit que je ne puſſe ſoutenir cette Ambaſſade avec la gravité qu'il faloit. On craignoit qu'elle me feroit peur avec les maniéres & habits barbares, qui m'étoient encore inconnus. On me fit donc une grande préparation là-deſſus. On m'inſtruiſit de tout le Cérémonial, & on m'exhorta à n'avoir pas peur. Ce doute me piqua fort, & je demandois toute en colère, pourquoi aurois-je peur? On me dit que les *Moſcovites* étoient des gens habillés tout autrement que nous: qu'ils avoient de grandes barbes: qu'ils étoient terribles: qu'ils étoient en grand nombre: mais qu'il ne falloit pas en avoir peur. Par hazard ceux qui étoient mes Confortateurs en cette occaſion, étoient le Grand-Connétable & le Grand-Amiral, qui eux-mêmes avoient de grandes barbes: ce qui me fit dire là-deſſus en riant: que m'importe leurs barbes? Vous autres n'avez-vous pas la barbe grande? & je ne vous crains pas: & pourquoi me feront-ils peur? Inſtruiſez-moi bien, & laiſſez-moi faire. En effet je leur tins parole. Je donnai l'audience ſur le Trône, ſelon la coutume, avec une mine ſi aſſurée & ſi majeſtueuſe, qu'au-lieu d'avoir peur, comme il eſt arrivé à d'autres enfans en ſemblables occaſions, je fis ſentir aux Ambaſſadeurs ce que reſſentent tous les hommes, quand ils approchent de tout ce qui eſt le plus grand, & je ravis de joye les miens, qui m'admirérent, comme on fait ordinairement ſur toutes les bagatelles des enfans qu'on aime.

Comportement de la Reine-Mere & l'enterrement de Guſtave Adolphe.

Preſqu'en même tems la Reine, ma Mére, arriva. Elle fut reçuë dans les formes. J'allai en perſonne à ſa rencontre avec tout le Sénat & toute la Nobleſſe de l'un & de l'autre Sexe de la Cour. Les larmes & les pleurs ſe renouvellérent à ce triſte ſpectacle. J'embraſſai la Reine, ma Mére. Elle me noya dans ſes larmes, & penſa preſque m'étouffer entre ſes bras. On mit en dépôt le cadavre du Roi dans le Château. On fit toutes les cérémonies ſelon la mode du païs pour honorer la mémoire du plus grand Roi qui eût jamais régné en *Suède*. On me fit eſſuyer quantité de ſermons & de harangues, qui m'étoient plus inſupportables que la mort du Roi, mon Pére, dont j'étois toute conſolée, il y avoit longtems, ne connoiſſant pas mon malheur. Mais je crains fort que je ne m'en fuſſe conſolée plutôt, ſi j'euſſe été en état de le connoître. Car les enfans qui attendent la Succeſſion d'une Couronne, ſe conſolent aiſément de la perte d'un Pére. Mais toute-

toutefois le mien étoit ſi aimable, & je l'aimois ſi fort, que je penſe que ma fortune ne m'auroit pas trop conſolée de mon malheur, ſi j'euſſe été capable de le connoître. Mais quoi qu'il en ſoit, il y avoit preſque deux ans qu'il étoit mort, & je m'ennuyois furieuſement de ces longues & triſtes cérémonies. Mais ce qui acheva de me déſoler, fut la vie lugubre que menoit la Reine-Mére. D'abord qu'elle fut arrivée, elle ſe renferma dans ſon appartement, qui étoit tout couvert de drap noir depuis le plat-fond juſqu'au pavé. Les fenêtres de cet appartement étoient fermées d'une étoffe de la même couleur. On n'y voyoit goutte, & on y brûloit jour & nuit des flambeaux de cire, qui ne faiſoient voir que les triſtes objets d'un deuil. Elle pleuroit preſque jour & nuit, & il y avoit des jours qu'elle renforçoit ſes douleurs d'une ſi étrange maniére, qu'elle faiſoit pitié (*). J'avois pour elle un grand reſpect & une aſſez tendre amour. Mais ce reſpect me gênoit & me devint incommode, ſur-tout quand elle s'empara malgré mes Tuteurs de ma perſonne, & qu'elle vouloit m'enfermer avec elle dans ſon appartement. Elle commença d'abord à blâmer l'éducation qu'on m'avoit donnée juſqu'alors. Elle eut même quelque démêlé avec la Régence là-deſſus. Mais le reſpect qu'on avoit pour elle, fit qu'on lui donna quelque liberté là-deſſus pour quelque tems. On lui permit de me gouverner à ſa mode, puiſqu'on lui avoit ôté la Régence. On crut lui devoir cette indulgence pour le reſte. Cela fit qu'elle éloigna auſſi ma Tante d'auprès de moi, diſant qu'elle vouloit être elle-même ma Gouvernante. Elle tenta d'autres changemens auſſi, mais on s'y oppoſa avec raiſon. Cependant elle m'aimoit tendrement, d'autant plus qu'elle diſoit que j'étois la vivante image du feu Roi. Mais à force de m'aimer, elle me fit déſeſpérer. Elle me faiſoit coucher avec elle, & ne me perdoit preſque pas de vue. Ce fut avec peine que je pouvois obtenir permiſſion d'aller étudier dans mon appartement, & d'y faire mes exercices.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

Vous, SEIGNEUR, avez fait ſervir les foibleſſes de la Reine,

(*) Nous en avons rapporté pluſieurs particularités dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. pag. 19-21.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ne, ma Mére, à mon profit; parce que cette contrainte, que je ſouffrois étant auprès d'elle, ſervit à m'attacher avec plus d'ardeur à l'étude, & cela fut cauſe que je fis de grands & ſurprenans progrès dans mes études: car je me ſervis de ce prétexte pour m'échapper de chez la Reine, ma Mére, & de ſortir de ſa triſte demeure, pour laquelle j'avois une ſi forte averſion.

Il arriva dans ce tems-là une autre petite avanture, qui mérite, ce me ſemble, d'être rapportée. J'ai dit déjà que j'avois une eſpéce d'antipathie naturelle pour la biére & le vin, & que je n'en buvois qu'étant preſſée par une extrême ſoif. Cette averſion s'augmentoit à meſure que je croiſſois & avançois en âge. Elle arriva à tel point, que je paſſois des jours entiers ſans boire: ce qui m'incommodoit furieuſement. Mais comme la néceſſité eſt ingénieuſe, je découvris que la Reine-Mére avoit, dans une retraite de ſon appartement, une grande proviſion d'eau de Roſée, dont elle ſe lavoit le viſage. Je fis d'abord mes deſſeins ſur cette eau, & j'allois ponctuellement en boire tous les après-diner, ſi ſecrétement qu'on ne s'en apperçut pas de quelque tems. Mais enfin la Reine-Mére, qui voyoit manquer ſa proviſion, commença d'en gronder ſes femmes, leſquelles aſſuroient qu'elles ne la buvoient pas, & qu'elles n'étoient pas ſi ſottes que d'en tâter. Moi, qui ſavois la vérité de l'hiſtoire, je commençois à craindre que je ne fuſſe découverte, comme il arriva; car on m'épia, & la Reine me trouva enfin ſur le fait, & me donna elle-même le fouet bien ſerré, me faiſant un grand crime d'avoir bû de l'eau. Je diſois pour mon excuſe, que je mourois de ſoif, & que je ne pouvois ſouffrir ni la biére, ni le vin (*).

Cependant la Reine-Mére eut ſur le ſujet de mon éducation quelques démêlés avec mes Tuteurs, qui uſant avec elle d'un grand reſpect, ne lui permirent toutefois pas de me gâter, comme elle auroit fait ſans-doute, ſi on l'avoit laiſſée faire: car c'étoit une Princeſſe qui avoit beaucoup de bonnes qualités, mais elle n'en avoit aucune de celles qui

(†) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 211. & not.

Digitized by Google

qui ſont ſi néceſſaires pour régner, & elle ne pouvoit m'apprendre ce qu'elle ne ſavoit pas. *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Environ la même année, je fus atteinte d'une maladie mortelle, qui fut une apoſtume maligne dans mon ſein gauche, qui me donna une fiévre avec d'inſupportables douleurs. Cette apoſtume creva enfin, & jetta une abondance de matiére ſi grande, que cette évacuation me fut ſalutaire, & j'en guéris parfaitement en peu de jours.

Cependant on ſe diſpoſa à l'enterrement du feu Roi, qui fut magnifique & pompeux ſelon les coutumes de *Suède*. La pompe funébre ſortit de *Nycoping* & continua juſques à *Stockholm*, qui en eſt éloignée d'environ 12 à 15 lieues, avec une marche pompeuſe & lugubre. On raffina en cette occaſion ſur tout ce que notre Nation a inventé pour faire honneur aux morts aux dépens des vivans. La Reine-Mere fit le rolle de ſon deuil à merveille. Elle étoit inconſolable, mais elle avoit une douleur ſincére, par laquelle elle triompha ſur tout ce que nos femmes affligées font en ſemblables occaſions, à deſſein de perſuader aux ſpectateurs qu'elles ſont ſaiſies d'une immortelle douleur. *Enterrement pompeux de Guſtave-Adolphe.*

Pour moi, j'étois encore plus déſeſpérée qu'elle, mais je l'étois de ces longues & triſtes cérémonies, & de mon équipage ſombre & triſte, que je ſouffrois avec la derniére impatience. On arriva enfin à *Stockholm* avec toutes les ſolemnités accoutumées, où l'enterrement étant fait, on ne penſa plus au mort, & on ne ſongea qu'aux affaires & aux divertiſſemens. La Cour auroit été fort belle, ſi elle n'eût été gâtée par le deuil de la Reine-Mére. On s'efforça de la conſoler: mais le tems faiſant ſon effet ordinaire, la conſola mieux que tout ce qu'on pouvoit lui dire. Il n'y a pas de Païs au monde où l'on pleure ſi longtems les morts qu'en *Suède*. Ils ſont trois ou quatre ans à les enterrer, & quand la cérémonie ſe fait, tous les Parens, ſurtout les femmes, pleurent ſur nouveaux fraix, comme s'ils venoient d'expirer dans le moment (*).

Pour moi, je continuois cependant mes études, & on commença

(*) Déjà du vivant de la Reine *Chriſtine*, le gros de ces cérémonies ſuperflues & de ces dépenſes inutiles fut aboli, & par des Ordonnances poſtérieures le reſte des ſuperfluités a de même été retranché.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

mença dès-lors à me députer deux Sénateurs, qui me venoient informer de tout ce qui ſe paſſoit en *Suède* & en *Allemagne* (*). Au commencement j'avois cette occupation une ſeule fois la ſemaine, mais on alloit augmenter ces informations peu à peu ſelon ma capacité & le plaiſir que j'y prenois.

On voulut alors me ſéparer d'appartement d'avec la Reine, ma Mére; mais quand on lui en fit la propoſition, c'étoient des pleurs & des cris qui faiſoient pitié à tout le monde. Cela embarraſſoit fort la Régence, qui lui fit ſouvent des remontrances là-deſſus. Mais on n'en vint jamais à bout, juſques à ce que le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* fût arrivé. On délibéra ſouvent au Sénat ſur cette affaire. On fit pluſieurs remontrances à la Reine-Mére. On m'en fit à moi, qui ne ſouhaittois rien plus que de m'en éloigner, quoiqu'elle me fît pitié dans le déplaiſir qu'elle en témoignoit, & que je l'aimois tendrement. J'avois une eſpéce de reſpect pour elle, qui me gênoit fort, & je craignois qu'elle ne fût d'un grand obſtacle dans mes études & mes exercices: ce qui me fâchoit fort, car j'avois un extrême deſir d'apprendre. En outre, la Reine-Mére ſe plaiſoit à entretenir un nombre de bouffons & de nains (†), dont ſon appartement étoit toujours rempli à la mode d'*Allemagne*: ce qui m'étoit inſupportable, car j'ai naturellement une averſion mortelle pour ces ſortes de canailles. Auſſi j'étois ravie quand mes heures d'études m'appelloient dans mon appar-

Application de Chriſtine à l'Etude.

(*) *Chriſtine* avoit dit ci-deſſus „ que le Grand-Chancelier paſſoit tous les „ jours quelques heures avec elle pour l'inſtruire de ſon devoir & dans l'art „ de régner, en quoi elle prit un plaiſir extrême". Elle avoit en ce tems-là dix ans, & le Sénat continua à lui donner depuis les informations néceſſaires des affaires publiques, qui étoient alors ſur le tapis. Tout le monde fut ſurpris de ſa facilité à comprendre les affaires les plus épineuſes; & ce fut de l'avis du Grand-Chancelier, qu'on lui donna l'entrée dans le Sénat dans la ſeiziéme année de ſon âge pour y entendre les débats & l'accoutumer à délibérer ſur les affaires publiques, afin qu'elle ne s'en rapportât pas uniquement à ce que ſes Miniſtres & autres Officiers vouloient lui faire accroire (1).

(†) C'étoit alors la grande mode de toutes les Cours de l'*Europe*. C'étoit dit, Mr. *de Voltaire*, un reſte de barbarie, qui a duré plus longtems en *Allemagne*, qu'ailleurs. Le beſoin des amuſemens, l'impuiſſance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les tems d'ignorance & de mauvais-goût, avoient fait imaginer ce triſte plaiſir, qui dégrade l'eſprit humain (2).

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 38. ad ann. 1664. pag. 32.
(2) Siècle de *Louis XIV*. Tome II. Anecd.

Digitized by Google

appartement. Je ne me faiſois pas ſolliciter. J'y allois avec une joye inconcevable, & j'avançois même les heures de m'y rendre. J'étudiai ſix heures le matin & autant le ſoir (*). Les ſamedis & les fêtes étoient vacance pour moi, dans leſquels je paſſois mon tems comme je l'ai déjà dit. Je faiſois mes répétitions & examens, auxquels ſe trouvoit toujours préſent le Sénateur *Jean Skytte*, qui avoit été Précepteur du Roi mon Pére. Ce bon homme étoit auſſi pédant qu'homme du monde, mais il n'étoit pas ſeul. Il étoit toujours accompagné de quelqu'autre Sénateur, auquel on rendoit compte de mes progres (†). *Vie de Chriſtine écrite par elle-même.*

Cependant la Reine-Mére continuoit d'embarraſſer le Sénat. *Oxenſtierna* écrivit des Lettres d'*Allemagne*, pour le perſuader à me ſéparer de ma Mére. Le Sénat étoit partagé là-deſſus. Les uns vouloient qu'elle demeurât auprès de moi, les autres vouloient la renvoyer dans le lieu de ſon appanage. Dans cette incertitude le tems ſe paſſoit, & on ne réſolut rien autre, ſinon de ne lui donner jamais part à la Régence, en quoi tout le monde étoit d'accord, & avec raiſon (§).

Je me crois obligée de dire ici mon ſentiment ſur la conduite de la Régence de ce tems-là, & je ne balancerai pas de dire qu'ils firent très-bien de ne donner aucune part de la Régence à la Reine ma Mére. Trop de raiſons me l'ont perſuadé. Mais les exemples de tout ce que j'ai vu depuis dans le monde, m'en ont convaincu entiérement. Mon ſentiment eſt que les femmes ne devroient jamais régner: & j'en ſuis ſi perſuadée, que j'aurois ôté ſans-doute tout le droit de ſucceſſion *Sentiment de Chriſtine, que les femmes ne devroient jamais régner.*

(*) Il n'eſt pas étonnant qu'avec cette application, *Chriſtine* ait fait de ſi grands progrès. Il eſt bien plus ſurprenant, qu'une perſonne de ſon rang, dans un âge où toute autre choſe ſert d'amuſement & de paſſe-tems, ne ſe ſoit pas laſſée d'employer toute ſa vie à l'étude des Belles-Lettres, & des Sciences même les plus ſublimes & les plus abſtraites.

(†) Mr. *Mölman* Sgr. des Mines, m'ayant communiqué l'original de l'*Exemplar Epiſtolarum Reginæ Chriſtinæ*, ou le Livre d'Exercices de cette Reine, j'y ai trouvé les notes des leçons dreſſées de la main de ſon Précepteur, telles qu'il les a préſentées aux Seigneurs de la Régence, en leur rendant compte des études de la Reine. Je les inférerai dans ſes Lettres de jeuneſſe, pour faire plaiſir à ceux qui voudront en être informés.

(§) Nous en avons allégué ci-deſſus quelques raiſons, & nous aurons encore occaſion d'en parler plus particuliérement.

Digitized by Google

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

ſion à mes filles, ſi je me fuſſe mariée. Car j'aurois ſans-doute plus aimé mon Royaume que mes enfans, & c'eſt le trahir que de permettre que la ſucceſſion tombe aux filles. Je dois être cruë d'autant plus, que je parle contre mon propre intérêt. Mais je fais profeſſion de dire la vérité à mes dépens. Il eſt preſqu'impoſſible qu'une femme ſe puiſſe acquitter dignement des devoirs du Trône, ſoit qu'elle gouverne pour elle-même, ou pour ſon pupile. L'ignorance des femmes, la foibleſſe de leur ame, de leur corps & de leur eſprit, les rendent incapables de régner. Tout ce que j'ai vu, dans les Hiſtoires & dans le Monde, de femmes qui ont régné, ou qui en ont fait le ſemblant, ſe ſont renduës ridicules, qui d'une maniére, qui d'une autre. Je ne m'en exemte pas, & ſuis prête de faire remarquer mon défaut dans la ſuite, s'il y en a en moi. Toutefois s'il y a jamais eu des femmes qui ont réuſſi à s'acquitter dignement de leur devoir, on ne doit pas compter là-deſſus. Ces exemples ſont ſi rares, qu'ils ne doivent tirer à aucune conſéquence favorable au Sexe, & le mien moins qu'aucun autre, parce que je fus nourrie exprès depuis le berceau à cet effet (*). Toutefois ma propre expérience m'a bien appris, que le défaut du ſexe eſt le plus grand de tous les défauts. Ce n'eſt pas que ma Mére ne fût auſſi capable de gouverner, que tout ce que nous avons vu de Reines & de Princeſſes-Méres dans le ſiécle où nous ſommes. Mais, à

(*) Ce paradoxe, qu'une femme ne devroit jamais régner, eſt aſſez ſingulier dans une Reine qui a elle-même régné & très-glorieuſement. Si *Chriſtine* a vu dans les Hiſtoires, comme elle dit, des femmes qui ſe ſont rendues ridicules, ſans s'en excepter elle-même, que dira-t-on des régnes de la Reine *Eliſabeth* & de la Landgrave *Amélie-Eliſabeth* de *Heſſe*, qu'on peut citer en exemple, comme des modéles dans l'art de régner? Il eſt vrai que *Chriſtine* met quelque différence entre elle & les autres, en ce *qu'elle avoit été nourrie depuis le berceau à cet effet*, voulant apparemment inférer de-là, que ſes fautes dans le Gouvernement auroient pu être moins grandes & moins fréquentes que celles des autres Régentes. Mais après tout, que deviendront tous les Auteurs qui ont tant exalté la *Gynécocratie* ou Gouvernement des femmes? Peut-être ne décidera-t-on pas mieux cette queſtion, que l'a fait la Reine-même ici, en diſant: *que les exemples des Dames qui ſe ſont dignement acquitées de leur Regence, ſont bien rares.* J'y ajoute pourtant, qu'à prendre tous les Rois & Reines enſemble, qui ont régné de leur chef, on trouvera ſans-contredit qu'il y a eu, à proportion, un plus grand nombre d'illuſtres Reines, qu'il n'y a eu de grands & de louables Rois: & il me ſemble que le Régne de *Chriſtine* n'a cédé en bonheur & en célébrité à aucun de ceux qui l'ont précédé.

Digitized by Google

à dire la vérité, elles étoient auſſi peu capables qu'elle de gouverner. Et quoi que leur puiſſent dire leurs flatteurs, je n'en ai pas vu qui en fût plus qu'elle. Mais je l'eſtime heureuſe de n'avoir pas été engagée dans ce terrible métier: & ce fut ſans-doute la plus ſenſible marque d'amour que le Roi mon Pére lui pouvoit donner, que de l'en exclure; car elle auroit ſans-doute tout gâté, comme ont fait toutes les autres qui s'en ſont mêlées. Mais ſi je loue, comme il eſt juſte, la Régence de ne lui avoir pas accordé part aux affaires, je ne puis desavouer qu'il y avoit un peu de dureté de la ſéparer tout à fait de ma perſonne, comme je le ferai voir dans la ſuite.

Vie de *Chriſtine* écrite par elle-même.

✿ ✿ ✿

C'Est où ſe terminent les cahiers de la vie de *Chriſtine* écrite par elle-même. A la réception de ce Manuſcrit de *Rome*, je priai mes amis de faire des recherches ultérieures, tant dans la Bibliothéque du *Vatican* & autres, qu'en particulier dans celle du Cardinal *Alexandre Albani*, d'où ce fragment a été tiré. Mais qu'il m'a été douloureux d'apprendre qu'il ne s'en eſt trouvé rien de plus nulle part! Je ne doute pas que ceux qui auront lu celui-ci, ne ſouhaitaſſent comme moi que la Reine eût conduit l'hiſtoire de ſon Régne & de ſa vie juſqu'au bout, au moins juſqu'à l'abdication de ſa Couronne. Elle ſeroit ſans-doute la plus fidelle & la mieux travaillée que nous pourrions deſirer, tant du côté de la vivacité des expreſſions & de la ſolidité des idées, que du côté de la vérité, cette belle fille du Ciel, qu'elle a de tout tems fait profeſſion de chérir au deſſus de tout, juſqu'au point même de ne pas cacher ou desavouer ſes propres défauts, comme on l'aura remarqué ci-deſſus: ce que perſonne de ſa qualité n'a oſé faire auſſi franchement qu'elle, que je ſache.

Cependant, quoiqu'elle-nous ait privé de la ſatisfaction de lire une Hiſtoire complette de ſa propre compoſition, elle nous a pourtant laiſſé deux autres morceaux qui en ſont la ſuite: l'un ſous le titre, *d'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé après la mort du Grand-Guſtave juſqu'à la réſignation de la Couronne par Chriſtine en* 1654: L'autre de, *Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de la Reine, avec des notes ajoutées par elle-même.* Et bienque le ſtile & l'arrangement de l'un & de l'autre ſoit inférieur à ce qui eſt ſorti de ſa propre plume, cependant comme ces deux Traités ont paſſé ſous les yeux de la Reine, qui a pris la peine de les examiner avec attention, & qui ſemble par-là les avoir adoptés comme une ſuite de ſon Hiſtoire, les ayant même éclaircis par ſes propres remarques (*), nous ne balançons pas de

(*) Cela ſe fit en 1686, trois ans avant ſa mort, comme on le voit dans une de ſes remarques ad ann. 1642. où elle parle de la famille du Comte *Torſtenſon*.

Regne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa couronne.

de les produire ici l'un après l'autre, accompagnés de ſes notes & des nôtres. En voici le premier.

L'an 1632.

HISTOIRE DE CE QUI S'EST PASSE' APRES LA MORT DU GRAND GUSTAVE, TANT EN ALLEMAGNE QU'EN SUEDE, JUSQUES A LA RESIGNATION DE LA COURONNE PAR CHRISTINE EN MDCLIV. (*)

Sentimens différens des Cours de l'Europe après la mort de Guſtave-Adolphe.

AUſſitôt après la mort du Roi *Guſtave* (le $\frac{6}{16}$ Novembre) le monde commença à enviſager les affaires de la *Suède* différemment du paſſé (a).

Les Impériaux, ſans plus ſe ſouvenir de toutes leurs pertes, ni de celles qu'ils avoient fraîchement eues à *Lutzen*, en firent des réjouiſſances publiques (†), s'aſſurant que la force de la *Suède*, dépourvuë d'un tel Chef, tomberoit bientôt d'elle-même, & que la diſſenſion de ſes alliés préſenteroit infailliblement à l'*Empereur* les victoires qu'il en ſouhaittoit. Dans cette occaſion ſi favorable, on dédaïgnoit entiérement les avis de *Wallenſtein-Fridland*, qui con-

(a) *Conf. les Mémoires de* Chriſtine *Tom. I. pag.* 21. *&c. où il en eſt parlé plus amplement.*

(*) A la fin de ce cahier, le Sr. *Guldenblad*, Secretaire de *Chriſtine*, a fait cette annotation „ *Remarques que la Reine a écrites elle-même à la marge de la préſente Hiſtoire, „ aux endroits ſuivans.* Il en indique les pages & nous les diſtinguerons des nôtres par „ un caractére Italique.

La premiére remarque de *Chriſtine* s'adreſſe à l'Auteur de cette Hiſtoire, auquel elle dit : *Vous vous fatiguez trop, vous êtes trop menu dans la Relation de fort petites choſes. Il faut ſe tenir plus dans le général, & ne parler que des grands événemens & des grands deſſeins. Du reſte, ce que vous faites eſt un Ouvrage admirable. Continuez ſeulement, & envoyez-moi la ſuite.*

(†) *L'Empereur* témoigna beaucoup de modération en apprenant la mort de *Guſtave-Adolphe* (1); mais on n'en uſa pas de même à *Madrid*. La mort de ce Grand Roi fut jouée ſur le théâtre douze jours de ſuite, & le Roi d'*Eſpagne*, accompagné de toute ſa Cour aſſiſta à ce ridicule & indigne Spectacle. *Riccius*, bon Catholique Italien, ajoute que ceux qui s'abſentérent de cette farce, étoient réputés ne vouloir pas de bien à la Maiſon d'*Autriche* (2). Peu s'en fallut qu'on n'eût auſſi fait à Paris des réjouiſſances publiques à l'occaſion de la mort de ce Héros (3). *Vittorio Siri*, Hiſtoriographe de *France*, dit autre part: „ *Andava Guſtavo* continauamente con le conquiſte incalzando „ gl' Imperiali, a ſegno tale, che doppo havere ſtraſcinato ſu'l margine del precipi- „ zio la fortuna e la poſſanza della Caſa d'*Auſtria*, poſtò in apprehenſione e nello „ ſtordimento tutti gli altri Potentati. Se non cadava fulminato nelle campagne di „ *Lutzen*, era per veder contro lui ſpiegari l'inſegne della *Francia* e d'altri Prin- „ cipi, ſuoi Confederati (4).

(1) V. les Annales de *Khevenhüller* ad h. ann. Tom. XII. pag. 196. & la Vie du Maréchal *de Gaſſion* Tom. I. p. 169.

(2) *Riccius* de Bellis Germ. L. VI. p. 441. & la Vie de *Gaſſion* T. I. p. 169. &c.

(3) Mes Mémoires de *Chriſtine* T. I. p. 12. & not. *De Larrey* Hiſt. d'Angleterre T. IV. p. 106. 107. & *Le Vaſſor*, Hiſt. de Louis XIII. ad h. ann. p. 368.

(4) *Vitt. Siri*, Mercurio Tom. I. p. 19.

Digitized by Google

conſeilloit de s'appliquer à la paix, & l'on fit de grands préparatifs pour remettre en pied les premiers deſſeins. Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Le Roi d'*Eſpagne* fit lever une grande armée en *Italie* pour ſeconder l'Empereur & pour combattre les *Suédois* en paſſant en *Flandre*, ayant pour cet effet obtenu du *Pape* de ſe ſervir pour quelques années des Dîmes en Eſpagne. L'an 1632.

Les envieux des progrès du Roi *Guſtave*, qui, appréhendant ſa fortune, avoient voulu durant ſa vie perſuader aux *Proteſtans* ſes Alliés, que ſon deſſein étoit de les ſubjuguer tous, les exhortoient à ſe ſervir de l'occaſion pour renfermer la *Suède* dans ſes anciennes limites.

Les *Proteſtans*, qui devoient leur liberté au Roi, en eurent infiniment de douleur, ne voyant perſonne capable de les protéger avec une autorité, une prévoyance, une conſtance & un bonheur pareil au ſien; auſſi y eut-il entre eux-mêmes de la défiance & des querelles, quelques-uns croyant au-deſſous d'eux de laiſſer davantage à la *Suède* la direction de la guerre qu'avoit eu le Roi.

Le Duc de *Poméranie*, ſi maltraité de l'Empereur & ſi obligé à la *Suède*, diſoit que pour n'en être plus ſujet, il léveroit lui-même des troupes & fourniroit ſes villes de garniſons.

Les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, comme auſſi le *Mecklenbourg*, ſe vantoient qu'ils avoient aſſez de force pour ſe défendre eux-mêmes; qu'ils s'étoient ſoumis aux ordres du Roi, mais qu'après ſa mort ils ne les recevroient de perſonne.

Il y en eut même qui ſe propoſérent de faire bande à part, comme ſi les Traités & les Alliances avec le Roi euſſent expiré avec lui. Ce fut le Duc de *Brunſwik*, qui, refuſant aux *Suédois* les quartiers & les contributions, convoqua à *Lunebourg* le Cercle de la *Baſſe Saxe*, qu'il vouloit réduire à un Corps particulier.

D'autres menaçoient de chercher leur protection ailleurs, & toutes ces choſes donnoient à croire aux plus judicieux, que l'union des Alliés avec la *Suède* s'en iroit bientôt en fumée.

La *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande* regardérent cette mort ſelon leurs intérêts. Il leur déplut d'avoir perdu celui ſur la vertu & le bonheur duquel elles avoient fondé leur plus grande eſpérance d'abbattre la puiſſance d'*Autriche*, ne croyant pas trouver un autre qui pût appuyer avec tant de vigueur un pareil deſſein. La *France* eſpéroit néanmoins profiter de la confuſion des affaires, & gagner par d'amples promeſſes le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* (*), afin d'obtenir pour elle tous les Païs entre le *Rhin* & la *Moſelle*. C'eſt pourquoi le Roi de *France* l'animoit, auſſi bien que les autres Généraux de la *Suède*, à pourſuivre les deſſeins de leur Roi, promettant tout de ſon côté, d'augmenter les ſubſides, & qu'il enverroit un Exprès pour renouveller l'alliance faite avec *Guſtave*; ce

(*) Ci-après on verra plus au long en quoi conſiſtoient ces promeſſes, & le peu d'effet qu'on pouvoit en attendre.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

ce que firent auſſi les Envoyés d'*Angleterre* & d'*Hollande*, *Robert Anſtruther* & *Corneille Pavius*, quoique d'ailleurs ils jettaſſent les yeux ſur l'Electeur de *Saxe*, qu'ils ſollicitoient en ſecret d'embraſſer les affaires de la cauſe commune, preſque ruinées par la mort du Roi.

L'an 1632.

Le Roi de *Dannemarc* ſe figuroit que dorénavant il n'auroit plus rien à appréhender de la *Suède*. Cependant, bienque l'Empereur l'incitât contre elle par les plus grandes offres de monde & d'argent, & par la Charge de Général de la *Baſſe-Saxe* avec une Armée de douze mille hommes, il eut pourtant de la répugnance à rompre avec la *Suède*, & de la honte à ruiner les intérêts des Proteſtans. Auſſi aſpiroit-il à un mariage entre la Reine *Chriſtine* & le Prince *Ulric* ſon fils, dont ſon Ambaſſadeur *Chriſtian Penzius* fit la propoſition à la Reine-Mére, & les Sénateurs de *Dannemarc* au Grand-Chancelier; mais qui fut rejettée de côté & d'autre, ſous prétexte de l'importance de l'affaire, & que le Sénat ne pouvoit réſoudre ſans la Reine, qui n'étoit pas en état d'y penſer, ni d'y conſentir elle-même. La vérité étoit que tous avoient ce mariage en horreur, & comme le feu Roi l'avoit refuſé tout net, lorſqu'après la premiére bataille de *Leipzig* le Roi de *Dannemarc* lui en avoit fait ouverture par un Colonel nommé *Einhuuzen*, ainſi le Sénat ordonna à la Reine-Mére de ne point ſe mêler d'une affaire de telle importance, aſſurant que toute la *Suède* s'y oppoſeroit (*), & que ce ſeroit une occaſion aux Rois de *Pologne* de ſe prévaloir de leur prétention ſur la *Suède*.

Le Roi de *Pologne* tâchoit de gagner parti parmi les *Suédois*, pour pouvoir recouvrer le Royaume pendant la minorité de la Reine & durant la guerre à laquelle la *Suède* étoit occupée. Il auroit même pris les armes pour cet effet, ſi la guerre des *Moſcovites*, qui commençoit, ne l'eût détourné de ce deſſein.

Meſures de la Suède après la mort de ſon Roi.

La *Suède* même étoit extrêmement affligée de la perte d'un ſi grand Roi, & de l'appréhenſion de voir tomber le Royaume du plus haut point de la gloire dans de grandes calamités (†). Car bienque la ſucceſſion de *Chriſtine*

(*) *Chriſtine* ajoute ici en marge de ſa propre main: „ *Auſſi ce Prince Ulric étoit-* „ *il en âge d'être preſque mon Pére.*" Il y avoit d'autres raiſons contré ce mariage, qui ſont alléguées dans les Mém. de *Chriſtine*, T. I. p. 160.

(†) Le Chancelier *Oxenſtierna* connut toute l'importance de la mort de ce Roi. Il en écrivit deux fois au Sénat de *Suède* (1): „ Je plains, (dit-il entre autres,) le triſte „ état de ma chére Patrie dans la ſituation affligeante des affaires générales: le danger „ que court le Bien Public ici dehors m'afflige, auſſi bien que le terme de ma vie de „ ſurvivre à ce jour noir...." & après: „ Comme en mon particulier je conſidére ſé- „ rieuſement quel grand ſoutien, quelle conſolation, & quel reconfort l'Egliſe du Sei- „ gneur, la Patrie, les Amis, le Public & tous les *Evangéliques* ont perdu dans ce „ monde-ci, par le décès de Sa Majeſté de bienheureuſe mémoire: (ce que je déplore „ à toute heure de tout mon cœur); de même je ne doute pas que chaque honnête „ *Suédois* & ſujet de la Patrie, n'en faſſe autant. Les remédes les plus promts „ que

(1) La date en eſt du 14. Nov. 1632. & du 4. Févr. 1634. dans *Palmſköld*, Vol. Epiſtolar. illuſtr. p. 50. V. mes Mémoires T. I. p. 23. &c.

Digitized by Google

ne fût déjà affermie, il sembloit que l'autorité de ceux qui avoient l'administration, seroit trop foible pour soutenir le poids de tant d'affaires au dedans & au dehors. Les finances étoient épuisées (*); le peuple déjà las de tant d'impositions, plusieurs tâchoient de se soustraire aux charges publiques. En plusieurs endroits de la *Finlande* & en *Smalande* on persuadoit aux gens aspirant à des nouveautés, que les Princes de *Pologne* seroient les plus propres à porter la Couronne de *Suède*, déjà inclinés à changer de Religion, & qu'il n'y avoit aucun doute que les voisins ne missent tout en œuvre pour troubler l'Etat.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

Dans une si grande consternation, le Sénat ne perdoit point courage (†). Regardant *Christine* comme l'unique espérance de leur futur bonheur, ils la publierent par-tout Reine de *Suède*, quoiqu'ils l'eussent déjà reconnue telle l'an 1627, & tous lui rendirent Hommage, déclarant coupable de Léze-Majesté quiconque parleroit jamais de rappeller les Enfans de *Sigismond*, défendant tout commerce de lettres avec les *Polonois*, avec ordre de rechercher exactement celles qui viendroient de-là en *Suède*. Et afin qu'il n'y eût aucun lieu de corrompre les gens, on voulut que les Ambassadeurs, venant de *Pologne*, s'obligeassent de ne jamais parler en public, ni en particulier, ni en aucune façon, de la prétention de *Sigismond*, qu'autrement ils en seroient responsables comme des personnes privées.

On

„ que nous pourrons y apporter, sont que nous supportions avec patience ce que „ Dieu nous a envoyé pour nos péchés, & qu'il n'est pas en notre pouvoir de changer. „ Puis, que nous suppliyons le Tout-puissant de nous inspirer de bons conseils & un „ courage ferme, desorte que nous nous gouvernions dans nos actions de manière „ que les avantages, que la *Suède* a acquis par l'assistance de Dieu & par la haute pru„ dence de Sa Majesté & par ses travaux presqu'indicibles, ne nous échappent pas si faci„ lement des mains, mais soient soutenus & conservés au possible: ou bien que notre „ Patrie soit mise en état de sureté, tant à l'égard de nos voisins que des Puissances „ éloignées, amies ou ennemies....."

(*) Il ne seroit pas étonnant qu'elles l'eussent été entiérement après une guerre continuelle de vingt-trois ans contre les *Danois*, les *Polonois* & les *Moscovites*; guerre que *Gustave* hérita de son Pere. La *Suède* ne fut jamais riche en argent comptant. En 1613. elle racheta des mains des *Danois* pour le prix d'un million d'écus les forteresses de *Calmar* & d'*Elfsborg*. La Guerre en *Allemagne* avoit déjà couté quarante tonnes d'or au trésor de *Suède* (1). La *France*, comme on sait, paya mal & irréguliérement son peu de subsides, c'est-à-dire quatre cent mille écus pour l'entretien de trente mille Fantassins & six mille Cavaliers suivant la stipulation. Cependant il est dit dans les Régitres du Sénat de *Suède* (2) qu'à la mort de *Gustave Adolphe* il y avoit dans le trésor de *Stokholm* huit tonnes d'or d'épargnées par la sage administration du Prince Palatin *Jean Casimir*, Beaufrere de *Gustave*, qui avoit alors la disposition des finances de *Suède*.

(†) Nous avons parlé dans les Mémoires de *Christine* (Tom. I. pag. 23-30.) des prudentes mesures que prirent les Sénateurs dans une conjoncture si facheuse & si délicate. Les avis du Chancelier *Oxenstierna* fixérent leurs sentimens & leurs résolutions.

(1) V. les Annales de *Khevenhuller* l. c. pag. 158-160. & *Spanheim* Soldat Suédois pag. 418.

(2) Dans *Palmskiöld* ad ann. 1633.

Digitized by Google

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1632.

On conſigna aux cinq principaux Chefs des Colléges la tutelle de la Reine & l'adminiſtration du Royaume, nombre facile à completter quand quelqu'un manqueroit, & également propre à empêcher l'ambition d'un ſeul, & à prévenir la confuſion dans les affaires. Le Prince *Caſimir*, Palatin, Beaufrere du Roi, qui par ſes ordres avoit eu ſoin des finances, n'eut aucune part dans l'adminiſtration. Fâché de cela, il feignit de vouloir ſortir de *Suède*, pour être prié de reſter; mais envain. Car quoiqu'on le careſſât en apparence juſqu'à ce que la Régence & la Tutelle eût été établie, on ſe moqua de lui & de ſes fineſſes (*a*).

On exhorta le Peuple à ſupporter volontiers le faix des impoſitions que la néceſſité demandoit; mais crainte de troubles, on ſoulagea le Peuple autant que les fâcheuſes conjonctures purent le permettre.

Sur les frontiéres de la *Suède* on fit pourvoir les fortereſſes de toutes ſortes de proviſions, mais ſans bruit; afin que les voiſins ne s'en apperçuſſent pas, ordonnant aux Gouverneurs d'obſerver exactement les Traités avec eux, d'éviter les diſputes, de cultiver leur amitié, & de leur accorder ce qu'on pourroit juſtement ſans bleſſer les droits du Royaume; mais au reſte de ſe montrer intrépides, comme ſi on n'eût rien perdu par la mort de *Guſtave*.

On prépara toutes choſes pour la guerre par mer & par terre; mais il ne ſembla à propos d'envoyer en *Allemagne* qu'autant d'hommes & d'argent qui pouvoient ſuffire pour y conſerver les villes maritimes, afin d'obliger d'autant plus les Confédérés à veiller & à contribuer à leur propre conſervation. Le Grand-Chancelier envoya même quelques Régimens Nationaux en *Pruſſe* pour le beſoin des fortereſſes, afin que de-là on les pût facilement tranſporter en *Suède*.

On tâcha de maintenir l'amitié avec les *Moſcovites*, mais avec gravité, & ſans ſe liguer avec eux contre la *Pologne*.

L'état des affaires d'Allemagne après la mort de Guſtave Adolphe.

Il n'y avoit pas grande apparence que le *Dannemarc* remuât; mais en cas qu'il l'eût fait, les troupes qui étoient ſur le *Weſer*, avoient ordre de marcher auſſitôt dans le *Holſtein* & la *Jutie*.

Le Grand-Chancelier avoit en *Allemagne* de grandes affaires ſur les bras; mais il appréhendoit plus la diſcorde des Alliés que la force des Ennemis, qui employoient toutes ſortes d'artifices pour les deſunir.

Il prévoyoit que les Electeurs ſouffriroient difficilement qu'un Etranger eût tant d'autorité parmi eux, & que les autres Princes *Allemands*, que le Roi avoit fait Généraux, refuſeroient auſſi de lui obéir. Mais d'un autre côté il étoit honteux & dangereux d'abandonner ce qu'on s'étoit acquis aux dépens de tant de ſang & de peines, & on préféroit d'en être plutôt chaſſé par force.

Il jugeoit avantageux pour la *Suède* de continuer la guerre en *Allemagne*, pour l'éloigner de la *Suède* même, juſqu'à ce que la Reine fût en âge de gouverner elle-même (*b*).

Il alla trouver à *Francfort* les Députés des quatre Cercles ſupérieurs, leur ex-

(*a*) v. Mém. de *Chriſtine* Tom. 1. pag. 35. (*b*) *Mém. de Chriſtine*, *l. c. p.* 28. *&c.*

Digitized by Google

exposant le Pleinpouvoir qu'il avoit eu du Roi défunt, de convoquer une Assemblée à *Ulm*, pour former une plus étroite Alliance avec lesdits Cercles, afin de donner ordre aux affaires de la guerre, s'il leur sembloit à propos qu'il y travaillât encore. Il espéroit y attirer aussi les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* avec les autres Etats. Cela fut approuvé desdits Députés, & ceux à qui il en avoit écrit, tous le priérent de s'y appliquer, s'en remettant entiérement à lui.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

Mais ce qui pressoit le plus *Oxenstierna* à solliciter cette assemblée, étoit que l'Electeur de *Saxe* en tramoit une autre de tous les *Protestans*, où il pensoit tirer à lui la direction des affaires (*); ce qu'*Oxenstierna* vouloit prévenir, en s'ajustant au-plutôt avec lesdits Cercles supérieurs, qui n'avoient aucune émulation ni dispute avec la *Suède*. Et quoique l'Electeur connût bien son dessein, il n'ôsa s'y opposer ouvertement, de crainte d'obliger *Oxenstierna* à prendre d'autres mesures. Il avertit en secret le Duc de *Wurtemberg*, de *Baden* & autres, de traiter avec *Oxenstierna*, afin qu'ils eussent toujours les mains libres, & sans préjudice pour la liberté de l'*Allemagne*.

Après avoir donné les ordres aux Généraux & aux Officiers de ce qu'ils devoient faire, le Chancelier fit rapport de tout en *Suède*, & reçut de-là un très-ample Pouvoir, avec les ordres nécessaires sur toutes les affaires d'*Allemagne* à faire paix, tréves, alliances, & tout ce qu'il jugeroit utile pour la

(*) Ce fut Mr. *de Rusdorf*, premier Ministre de la Maison *Palatine*, qui y travailla le plus. Il étoit resté fermement attaché à *Gustave Adolphe*, dont il étoit pensionaire, & il entretenoit une correspondance régulière avec *Oxenstierna*. Mais le Roi étant mort, il s'imagina que la direction générale des affaires des *Protestans* d'*Allemagne* devoit de toute nécessité écheoir à l'Electeur de *Saxe*, persuadé qu'après le décès de *Gustave Adolphe* la *Suède* ne sauroit soutenir plus long-tems le poids de cette direction; encore moins que le Chancelier *Oxenstierna*, comme simple Gentilhomme étranger, se hazarderoit à la mettre en compromis entre lui & ledit Electeur. Ce système de *Rusdorf* consistoit en peu de mots, en ce que cette Direction devant de tout droit échoeir à la *Saxe*, il n'y auroit rien de plus avantageux, ni de plus salutaire pour tout le Corps des *Protestans* que l'union des trois Maisons Electorales de *Saxe*, du *Palatinat* & de *Brandebourg*. Par-là elles ne pouvoient manquer d'attirer tous les autres Princes & Etats *Protestans* dans une Confédération générale; laquelle, soutenue des mêmes forces & subsides dont la *Suède* l'avoit été jusqu'ici, seroit plus que suffisante pour tenir tête à la *Ligue* des *Catholiques*, & pour les obliger à accorder la paix à des conditions raisonnables.

Rusdorf comprit pourtant dans la suite que malgré tous les efforts qu'il faisoit, il ne pouvoit attirer l'Electeur de *Saxe* dans la Confédération projettée; & il eut le chagrin de voir qu'*Oxenstierna* soutint seul la Direction, que le Ministère de *Saxe*, de concert avec *Rusdorf*, vouloit arracher des mains de la *Suède* & du Chancelier.

Je remarquerai ici, en passant, que dans la Bibliothéque de S. A. S. Mgr. le Landgrave de *Hesse-Cassel* il y a quatre gros Volumes in folio Ms. dont un contient les lettres de *Rusdorf* au Chancelier, & qui renferment tous des particularités fort intéressantes pour l'éclaircissement des affaires générales de l'*Europe* depuis l'an 1622. jusqu'à l'an 1634. Je les ai tous réduits en forme de Mémoires & en ordre chronologique, & feroient deux volumes in 4to. étant imprimés. J'en donnerai ici des extraits suivant les occasions.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1632.

la *Suède* & ſes Alliés, & que les Généraux devoient dépendre de ſes ordres.

On lui ordonna de renouveller les alliances avec les *Proteſtans* par de nouveaux Traités, afin de continuer la guerre d'un commun accord, juſqu'à ce qu'on eût obtenu une paix honorable, & la ſatisfaction dûe à la *Suède*; qu'il falloit bien pourvoir les fortereſſes les plus importantes, ſpécialement les villes maritimes & celles qui étoient commodes pour la *Suède* dans la *Saxe*, afin d'avoir en main dequoi ſe faire prier; mais ſi les *Allemans* témoignoient avoir un autre deſſein, en ce cas le Chancelier devoit tâcher d'engager en guerre la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, en leur cédant les lieux qu'ils pourroient deſirer, & ſe retirer avec les meilleures troupes ſur l'*Elbe* & ſur l'*Oder*, pour tenir éloigné de la *Poméranie* l'ennemi qui voudroit s'en approcher. Le reſte fut remis à ſa dextérité & à ſes ſoins.

Sur cela le Grand-Chancelier alla à *Dresde*, invité par l'Electeur de *Saxe*, qui le reçut magnifiquement; & quand il l'eut entretenu de la réſolution qu'avoient priſe les quatre *Cercles* ſupérieurs, de demeurer unis avec la *Suède*, & d'obliger par les armes l'Ennemi à la paix, il demanda à l'Electeur ſi, comme principal Allié, il ne ſeroit pas auſſi de cet avis. A cela l'Electeur parla beaucoup de ſa fermeté & de ſa conſtance à continuer la guerre, & dit qu'il deſiroit que la *Suède* d'un côté & lui de l'autre fiſſent une irruption en *Bohême* & en *Moravie*; mais qu'il ne falloit point refuſer la Paix ſi on la vouloit offrir. *Oxenſtierna* repliqua, que quand elle ſeroit ſincére & générale, il faudroit vraiment l'accepter; que dans la continuation de la guerre on ne pouvoit & ne devoit avoir d'autre but; mais que comme les affaires étoient fort relâchées depuis la mort de *Guſtave*, il falloit ſurtout les rétablir par un lien ſi étroit entre tous les *Proteſtans*, que l'ennemi fût forcé de penſer ſérieuſement à la Paix; qu'on devoit déclarer en même tems, juſqu'où & pour quelle récompenſe la *Suède* s'y devoit mêler. Mais l'Electeur ne répondit autre choſe, ſinon qu'il falloit pourſuivre la victoire, & ne point refuſer la Paix. Et quoiqu'*Oxenſtierna* remontrât que c'étoit renverſer l'ordre, que de traiter de la victoire avant qu'on y eût diſpoſé les choſes, il n'en put pourtant rapporter que des paroles vaines & ambiguës (*). Enfin, après qu'on lui eut demandé ſon ſentiment, il dit qu'il y avoit trois voyes pour redreſſer les affaires, qui alloient tomber. La premiére, par une ferme alliance de tous les *Proteſtans* avec la *Suède*

(*) La conduite de l'Electeur de *Saxe* & de ſon Miniſtére étoit très-équivoque pendant toute la guerre d'*Allemagne*, ce qui lui fit perdre & la confiance des *Proteſtans*, & des batailles ſignalées contre la *Suéde*. Toujours en ſecret dévoué à la Cour de *Vienne*, & ayant reconnu le Duc de *Baviére* pour Electeur à l'excluſion du Duc Electoral *Palatin*, il craignoit que s'il ſe déclaroit ouvertement contre la Maiſon d'*Autriche* il perdroit la *Luſace*, qui lui avoit été cédée, pour avoir aidé à appaiſer les troubles de *Bohême*, & à y réduire ſous l'obéiſſance de l'Empereur les pauvres *Proteſtans* qui ſuivoient le parti de *Frédéric* Roi de *Bohême*, Electeur-Palatin.

Digitized by Google

Suède tant que dureroit la guerre, & que la *Suède* en auroit la direction comme par le passé; ou qu'ils se divisassent en deux Corps, en constituant la *Suède* Chef de l'un & l'Electeur de l'autre, mais d'un commun conseil & avec l'obligation de se secourir l'un l'autre, & de ne traiter de paix que du consentement de tous les deux; & la troisiéme, s'ils n'avoient plus besoin de la *Suède*, qu'ils la rendissent satisfaite, en lui donnant une juste récompense de ce qu'elle avoit fait pour eux, & travaillassent après pour eux-mêmes, sans toutefois exclure la *Suède* du Traité de Paix. L'Electeur s'excusa de ne pouvoir rien résoudre sur des affaires si importantes, sans consulter l'Electeur de *Brandebourg*. Cependant il protesta qu'il ne feroit jamais la paix sans la *Suède* & les autres Alliés, & qu'il n'oublieroit jamais les obligations qu'il devoit à la *Suède* (*).

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

De-là *Oxenstierna* alla trouver l'Electeur de *Brandebourg*, qui, plus porté pour la cause commune, approuva que l'alliance devoit nécessairement se faire entre tous; & que si quelqu'un vouloit s'en séparer, il demeureroit toujours ferme & y hazarderoit tout. Il écrivit aux Etats qui devoient convenir dans l'assemblée d'*Ulm*, les exhortant à garder l'union avec la *Suède*, & leurs forces contre l'Ennemi, qui seroit prêt à triompher d'eux aussitôt qu'ils seroient desunis (†).

1633.

Déjà le Duc de *Brunswig* mettoit sur pied une armée pour agir séparément; mais ayant aussi convoqué une assemblée à part, le Grand-Chancelier lui fit remontrer par *Kniphusen* & *Steinberg*, que cela ne se devoit pas faire sans l'aveu de la Couronne de *Suède*. Il fut convaincu qu'il avoit eu tort. C'étoit par le conseil du Roi de *Dannemarc* que le Duc de *Brunswig* vouloit tenir cette assemblée, ce qui fut l'occasion qu'on commit à *Salvius* le soin des affaires de la *Basse-Saxe*, & à *Sten Bielke* celles de la *Poméranie*, afin d'empêcher de semblables desseins. Mais la raison pourquoi la *Suède* ne fit pas dérechef une alliance avec toute la *Saxe* inférieure, dont la plupart des Etats lui étoient déjà alliés, étoit d'éviter que le *Brandebourg* & le *Mecklenbourg* n'eussent point d'occasion d'empêcher la *Suède* de prétendre & d'obtenir sa récompense par la cession de la *Poméranie*, ou du *Mecklenbourg*.

Propositions des Ministres de France.

De *Berlin*, *Oxenstierna* alla à *Halle*, où il trouva le Sr. *de la Grange*, qui témoigna combien son Roi avoit à cœur les intérêts de la *Suède* & des *Protestans*, & qu'il alloit envoyer un Ambassadeur à l'*Empereur* pour lui signifier son

(*) Sans-contredit l'Electeur de *Saxe* avoit des obligations infinies à la *Suède*, même en ce que *Gustave Adolphe* l'avoit délivré deux fois, lui & son païs, du joug de l'*Empereur* par les batailles de *Leipzig* & de *Lutzen*, dont la derniére couta la vie à ce grand Roi. Cependant, malgré les protestations que l'Electeur fait ici & fit reitérer après, il ne se passa pas trois ans qu'il ne conclût sa paix de *Prague*, aussi honteuse qu'insidieuse, sans la participation des autres Alliés. Ce fut par-là que tous les *Protestans* furent mis au bord du précipice, où ils seroient tous tombés sans la fermeté du Grand-Chancelier & le courage des *Suédois*.

(†) Nous verrons dans la suite que l'Electeur de *Brandebourg* changea de même de sentiment, & qu'il se laissa entraîner par l'exemple de la *Saxe*.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

ſon alliance avec la *Suède*, & pour l'exhorter à une Paix raiſonnable, dont il s'offroit à être Médiateur. *Oxenſtierna* parut agréer cette Médiation, parce qu'il n'étoit pas ſûr de confier au Roi de *Dannemarc* ſeul les affaires de la *Suède*. Il remit à la volonté du Roi d'envoyer un Ambaſſadeur à *Vienne*, & la réſolution ſur la neutralité qu'il demandoit en même tems pour les Princes *Catholiques* à la prochaine Aſſemblée.

Dans un Congrès que l'Electeur de *Brandebourg* & l'Envoyé de *France* eurent à *Dresde* avec l'Electeur de *Saxe* ſur les mêmes affaires dont *Oxenſtierna* avoit traité avec eux, ils tâchérent de porter l'Electeur de *Saxe* à mettre à part toutes les compétences & intérêts particuliers, de conſentir à la propoſition du Grand-Chancelier, lui laiſſant la direction des affaires, qui appartenoit à la Reine de *Suède* après la mort de *Guſtave*. Mais l'Electeur ne voulut conſentir à rien, & fit aſſez connoître qu'à la premiere occaſion il s'ajuſteroit à part avec l'*Empereur*.

Oxenſtierna, ayant tranſporté à *Heilbron* l'aſſemblée qui devoit ſe tenir à *Ulm*, où l'on auroit trouvé peu de ſûreté par le voiſinage des troupes de *Bavière*, rencontra à *Wurtzbourg* l'Envoyé de *France*, Mr. *de Feuquières*, que le Roi avoit dépêché pour aſſiſter à la même aſſemblée; lequel, outre la proteſtation de l'affection du Roi pour la *Suède*, offrit une armée de douze mille hommes, ſi elle en avoit beſoin. Ce Miniſtre, pour attirer *Oxenſtierna* dans le parti de la *France*, & pour obtenir par ſon moyen tout le païs du *Rhin* ſupérieur, lui témoigna beaucoup de bienveillance de ſon Roi, & lui promit ſon aſſiſtance s'il avoit envie d'accroître ſa fortune privée; même qu'il lui fourniroit des troupes & de l'argent, s'il vouloit marier la Reine avec ſon fils (*). Mais *Oxenſtierna* refuſa modeſtement ces offres, comme trop au-deſſus de ſes vœux.

Après cela il donna au Duc *George* de *Lunebourg* un Corps de quatorze mille

(*) Ceci s'accorde parfaitement avec l'Inſtruction de Mr. *de Feuquières* Ambaſſadeur de *France*, & avec ce que rapporte *Aubery* de ſes entretiens avec *Oxenſtierna*. „ Non „ ſeulement il l'aſſura, dit-il, de la bienveillance & de l'eſtime du Roi de *France*; mais auſſi „ de ſon affection à embraſſer ſes intérêts particuliers, & même à appuyer de ſon „ autorité le mariage de ſon fils avec l'héritiére de *Suède*, juſqu'à lui faire eſpérer aſ„ ſiſtance de forces & d'argent dans les guerres qui lui pourroient ſurvenir de cette „ affaire; & cependant d'employer ſon pouvoir, tant dans l'Aſſemblée qui devoit ſe „ tenir (à *Heilbron*) qu'en toute autre occaſion; à lui procurer & accroître ſes avanta„ ges dans les affaires d'*Allemagne*, dans leſquelles le Roi de *France* ſe promettoit que „ pourſuivant avec conſtance le deſſein du feu Roi ſon Maître, il ſe tiendroit bien é„ troitement & inſéparablement uni avec la *France*". *Aubery* ajoute: „ que le Chancelier „ avoit remercié l'Ambaſſadeur des offres de la *France*, pour le ſoutien des affaires „ communes en *Allemagne*; " mais ni lui, ni *Feuquières* ne diſent qu'*Oxenſtierna* eût relevé d'un ſeul mot la propoſition du mariage de *Chriſtine* avec ſon fils (1). D'où il eſt à préſumer que ce n'eſt que la Cour de *France*, qui la premiére fit naître cette idée, pour s'attirer la bienveillance du Chancelier, *afin que*, comme dit ici la Reine, *elle*

(1) Négociations de *Feguieres* Tom. 1. p. 15-17 (à Amſterd. 1753) & *Auberi* Mém. pour l'hiſt. du Card-Richelieu p. 383. 387. &c. à Paris 1660. in fol.

Digitized by Google

mille hommes, commandé par *Kniphauzen*, avec ordre de paſſer, le plutôt qu'il pourroit, le *Weſer*, pour occuper les places fortes ſur cette riviére, & pénétrer dans la *Weſtphalie* pour en chaſſer l'ennemi, commandé par *Gronsfelt*. Afin que celui-ci ne pût unir ſes troupes à celles des ennemis ſur le *Rhin* inférieur, le Landgrave *Guillaume* eut ordre de ſe tenir au milieu, & de preſſer dans les occaſions la *Weſtphalie* d'un autre côté.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Il fut ordonné au Duc de *Weimar* de marcher vers *Bamberg* pour défendre la *Franconie* & *Nuremberg*, & pour être prêt à ſecourir ſur le *Danube* les troupes qui étoient commandées par le Prince *Chriſtian de Birkonfelt* pendant l'indiſpoſition de *Baner*. Mais *Birkenfelt* ſe trouvant trop foible pour réſiſter ſur le *Danube* à l'ennemi, qui étoit beaucoup plus fort que lui, s'en retira, & eut le commandement des troupes ſur le *Rhin* après que *Baudis* eut demandé ſon congé.

Exploits militaires de ce tems-là en Allemagne.

Le vieux Comte *de la Tour*, qui avoit le plus d'autorité & de parens dans la *Siléſie*, eut ordre de traiter humainement ceux qui prendroient le parti de la *Suède*, de les obliger au dernier point, & de chaſſer, par le conſeil & d'accord avec les Généraux, de *Saxe* & de *Brandebourg*, l'Ennemi des terres des *Proteſtans*; mais qu'il devoit toujours avoir l'œil ſur la *Marck* & la *Poméranie*, & ne jamais pénétrer ſi avant dans la *Siléſie* & la *Moravie*, qu'il ne pût facilement faire volte-face quand il s'agiroit de la défenſe de ces Provinces, ſi importantes pour la *Suède*.

Horn commandoit en *Alſace*, où, ayant fort bien diſpoſé tout il paſſa le *Rhin* pour ſecourir le pays de *Suabe* contre les *Bavarois*, & prit, en paſſant, *Kentzingen* & *Fribourg* dans le *Brisgow*. A *Rotweilen* il s'unit aux deux mille hommes du *Wirtemberg* & aux troupes de *Baner* à *Gecklinge*, tirant de-là vers le *Danube*, ſans que l'Ennemi ôſât s'y oppoſer.

Dans la *Franconie* le Duc de *Weimar* prit (le 28. Janvier) par force *Staffelſtein*, & par accord *Bamberg*. *Bulach*, qui marchoit avec une grande partie de la Cavalerie vers le *Haut Palatinat*, fut attaqué à l'improviſte & preſque défait par *Jean de Wert*; mais après il paſſa au fil de l'épée toute la garniſon de *Stockſtad* (le 23. Févr.) qui avoit refuſé de ſe rendre, & prit ſon chemin vers le *Danube* pour diſtraire l'Ennemi qui ſuivoit *Horn*, ou pour s'unir avec lui pour le combattre.

Cependant *Aldringer* avoit pris *Landsberg* & *Memmingen* dans la *Suabe*, & taillé en piéces la garniſon *Suédoiſe* de *Kempten* pour s'être défendue avec trop de courage. Il avoit penſé attaquer auſſi *Bibrack*; mais *Horn* y envoya du monde, leur promit du ſecours, & alla lui même trouver l'Ennemi, qui de-

elle pût obtenir par ſon moyen tout le pays du Rhin ſupérieur. Cependant comme *Oxenſtierna* ne jugea pas convenable pour le bien général, de ſeconder dans la ſuite les vaſtes deſſeins de la *France*, cette affaire du mariage devint enſuite, par les intrigues des Miniſtres *François*, une grande ſource de chagrin, tant pour le Chancelier que pour ſon fils. (1). Autant qu'on en peut juger par toutes les circonſtances, ils n'avoient jamais penſé à un pareil mariage.

(1) *Mém. de Chriſtine* T. 1. p. 106. & 161. *Pufendorf de Rebus Suec. Lib. V. §. 13.*

Digitized by Google

Régne de *Christine* jusqu'à la réfignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

demeuroit en deux Corps autour de *Memmingen* & de *Kempten*. Arrivé près de *Memmingen*, il défit l'avant-garde de l'Ennemi; & celui-ci, ayant jetté deux Régimens dans cette ville, ſe retira vers *Kempten*, où à la barbe de toute l'Armée *Bavaroiſe*, *Horn* en tailla en piéces deux Régimens de Cavalerie & tous les Dragons, rapportant ſept étendarts, & emmenant quantité d'Officiers priſonniers; il auroit mis en fuite tout le reſte de l'armée, qui commençoit déjà à plier, ſi la mort ne l'en eût empêché. *Aldringer* ſe retira à la faveur de la nuit à *Leibuſen*, laiſſant à dos un défilé. *Horn*, incommodé du mauvais tems, ne jugea pas à propos de pourſuivre l'ennemi; mais il s'arrêta à *Ottenbure* pour rafraîchir l'armée & obſerver l'ennemi. Mais *Aldringer* ne bougeoit point, & *Horn* paſſa à *Mundenbiem* & *Kaufbure*, à deſſein de le ſerrer entre la Riviére de *Leck*, & de faciliter que *Baner* pût cependant attaquer *Landsberg*. Pour éviter ce coup, *Aldringer* envoya vitement trois cens hommes dans *Kaufbure*, ſépara l'armée en deux corps & paſſa la riviére à *Fieſſe* & *Skonga*, où il ſe poſta, après l'avoir dérechef rejoint enſemble. Ici *Aldringer* reçut ſept mille hommes de ſecours de *Bobeme* & de *Franconie* (*). C'eſt pourquoi *Horn* ſe contenta de prendre *Kaufbure*, ſans hazarder la bataille; parce que l'armée, commandée par *Baner*, étoit aſſez mal en ordre, & que ceux du *Wirtemberg* ſe retiroient peu à peu. Toutefois ayant prié *Weimar* de s'approcher du *Danube*, il réſolut de ſe rendre maître de *Kempten*, à cauſe que l'Ennemi étoit déjà chaſſé de la *Suabe*. Mais *Aldringer* repaſſant la *Leck*, & marchant droit à *Mundelheim* & *Bibrack*, qu'il vouloit occuper pour ſe loger dans le pays gras de *Wirtemberg*, *Horn* leva le ſiége de *Kempten*, mit en hâte garniſon en *Bibrack*, & paſſa le *Danube* à *Mundelbingue*, afin d'empêcher *Aldringer* de s'oppoſer à ſes deſſeins. Auſſi *Aldringer* tira à grandes journées vers le *Danube*, & paſſa ſur le pont qu'il avoit jetté à *Greiſſinge*. Il ne l'eut pas plutôt paſſé que l'avantgarde de *Horn* attaqua la ſienne ſans ordre, la menant rudement, juſqu'à ce que tout le gros de l'Armée *Bavaroiſe*, qui accourut au combat, eût obligé les *Suédois* de ſe retirer & d'attendre *Horn* qui étoit en arriére. Cela fait, *Horn* ſe rangea en bataille ſur les montagnes à *Lautere* & *Aldringer* dans la plaine, ſe chargeant l'un l'autre à coups de canons; mais le dernier n'ayant pas trop d'envie d'en venir aux mains, *Horn* marcha ſans aucun empêchement à *Pfullinguen*, ſatisfait d'avoir chaſſé l'Ennemi du païs de *Wirtemberg*, que la *Suède* avoit tant d'intérêt de conſerver. Après il attaqua l'Ennemi dans ſes quartiers autour de *Bodenſée*, & des riviéres de *Leck* & d'*Illere*, & lui tailla en piéces un grand nombre d'hommes.

Dans l'*Alſace* & en *Briſgouw* le Rhingrave avoit à combattre la fureur des Païſans, qui s'étant révoltés commettoient des cruautés inouïes ſur les *Suédois*, appuyés de ceux de *Briſac*; mais il en vint bientôt à bout, & les paya de la même monnoye.

Le Colonel *Schmidberg* prit d'aſſaut dans le *Palatinat* la ville & le château de

(*) La Reine remarque ici *que c'étoit par la faute du Général Horn.*

Digitized by Google

de *Dresberg*, qui servirent à brider *Heidelberg*, & à en empêcher les courses continuelles.

Régne de *Christine* jusqu'à la Réfignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Au *Bas-Rhin* les *Suédois* fortifiérent *Andernac*, & prirent *Nordbourg*. Cela fit de la peine à l'Electeur de *Cologne*, & pourtant il demanda & obtint des troupes de *Gronsfeld* & de l'Infante *Isabelle* pour s'y opposer, lesquelles reprirent sur les *Suédois Nonnenwert*, *Ohlberg*, *Staffenbourg* & *Landsperon*; mais à l'encontre *Baudenbusen* prit *Hammerstein* & autres lieux à l'entour. Toutefois ne se trouvant pas assez fort contre l'Ennemi, il se retira plus haut jusqu'à la Riviére de *Lane*, qui lui servit à empêcher l'Ennemi de passer outre. On fit aussi beaucoup d'efforts pour reprendre *Andernac*; les *Finnois* sous le Colonel *Josias Rantzau* s'y défendirent à merveille.

Les *Hollandois* commencérent à mettre sur le tapis une neutralité pour la *Westphalie*, par l'ombrage qu'ils avoient de tant de troupes qui approchoient d'eux. *Baudenbusen* qui en fut sollicité, répondit qu'à la considération de la *Hollande* & du Prince d'*Orange*, il accorderoit une tréve dans ce Païs-là, & qu'il en retireroit ses troupes, hormis des Fortereſſes, à condition que l'Electeur de *Cologne* & le Duc de *Neubourg* s'obligeassent de n'y rien tenter de nouveau. Mais ceux-ci n'y voulant point consentir, le Traité en fut fini en même tems.

L'Armée de *Suède* sous le Duc *George* de *Lunebourg* ne vouloit plus demeurer oisive dans le Pays de *Brunswig* & de *Lunebourg*. Elle prit sa marche vers *Breme* & le *Weser* (le 4. Févr.). Une partie, commandée par *Kniphausen*, entra de ce côté-là en *Westphalie*, & y prit d'abord *Vechte*, *Cloppenbourg*, *Hasselune*, *Meppe*, *Furstenau* & autres places avec tout l'Evêché d'*Osnabrug*, hormis la Capitale. Et comme tous les Payſans s'en étoient enfuis, *Kniphausen* fit un Edit, que tous devoient retourner dans leurs maisons, les assurant de toute sûreté s'ils obéissoient, & menaçant de mort celui qui s'en absenteroit; & cela afin que le Païs ne restât pas tout à-fait désolé.

La saison & le froid ne permettoient pas d'assiéger *Osnabrug*; mais pour ne pas perdre le tems *Kniphausen* tâcha de gagner les endroits favorables pour passer le *Weser*. Pour cet effet il prit *Herford*, le Château de *Flota* & *Bilefeld*, & assiégea *Sparenberg*, mettant bonne garnison dans *Lemgau* & *Lipstad*, & ajustant les contributions avec l'Evêque de *Minden*.

Le Duc *George* avoit choisi *Rinteln* pour passer le *Weser*, & déjà on travailloit au pont qu'il falloit y faire, lorsque *Gronsfeld*, qui avoit envoyé pour quatre mois de provisions à *Wolfenbuttel*, parut avec toute son Armée de l'autre côté de la Riviére entre *Hamelen* & *Minden* pour empêcher les *Suédois* de passer. Mais la Riviére commençant à décroître, & le Duc ayant trouvé un gué, il passa (le 12. Mars) avec toute la Cavalerie, & défit quatre Escadrons de l'Ennemi, attaquant aussi-tôt l'Infanterie qui étoit sur le bord de la Riviére, dont il tua une grande quantité, & en prit cinq cens prisonniers, quatre Drapeaux & deux Piéces de canon. Après il alla chercher le reste de l'Armée de *Gronsfeld*, qui se sauvoit à *Minden* & à *Hamelen*, laissant la plupart du bagage aux *Suédois*. Après cette défaite, *Gronsfeld* ne se croyoit pas assez fort pour résister aux *Suédois*; & le Duc fit ramasser les restes de la Cavallerie, avec toute l'Infanterie dont il n'avoit

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

voit pas beſoin dans les garniſons, & ſe retira vers le *Rhin*.

L'an 1633.

Les *Suédois* prirent auſſi *Buckebourg*, où ils mirent une bonne garniſon pour empêcher les courſes de ceux de *Minden*. Ils aſſiégérent *Hamelen*, & accordérent la neutralité à l'Evêque d'*Osnabrug* pour qu'il payât la contribution; ce qui fut auſſi accordé à la même condition au Duc de *Neubourg* pour les Biens qu'il poſſédoit en *Weſtphalie*. Le Château de *Polle* ſe rendit à diſcrétion, après avoir ſouffert deux jours d'attaque, & toute la garniſon prit parti parmi les *Suédois*.

Dans un autre endroit de *Weſtphalie* le Landgrave *Guillaume* força *Tremone* d'accepter garniſon. *Kecklingen* ſe rendit. Le Colonel *Mercier* contraignit *Dorſten*, dont le Gouverneur fut fait priſonnier, & la garniſon jura fidélité à la Reine. Peu après, *Haltern* ſe ſoumit; & bien-que *Cosfelt* & les cinq cens hommes qu'il y avoit, ſe défendiſſent quelques jours très-vaillamment, ils cédérent enfin au plus fort, & *Dulmen*, *Borcken* & *Boeckholt* en ſuivirent l'exemple.

Le Landgrave auroit encore pu faire d'autres progrès; mais comme le *Rhingrave* & *Baudenbuſen* le ſollicitoient d'un côté de les ſecourir contre les ennemis qu'ils avoient en tête, & que le Duc de *Lunebourg* l'invitoit de l'autre à unir ſes troupes aux ſiennes pour preſſer d'autant plus l'ennemi ſur le *Wefer*, pour ne manquer en rien, il envoya cinq Régimens à *Baudbuſen*, qui quittoit le Pays de *Munſter*, ſans quitter les Fortereſſes, & alloit aſſiéger *Paderborn*, afin d'être près de donner du ſecours au Duc de *Lunebourg* au beſoin.

L'Armée de l'*Empereur* ſous *Gallas* en *Siléſie* commençoit à ſe mettre au large, & cherchoit l'occaſion d'en venir aux mains avec les *Saxons*. Le Duc de *Saxe-Lawenbourg*, ſe voyant trop foible pour pouvoir réſiſter, ſollicita le ſecours des *Suédois*, commandés par *Douwal*, qui le lui accorda, à condition que les *Suédois* ſeroient traités, touchant les quartiers & en toute occaſion, de pair avec les *Saxons*, & d'accord ils allérent conjointement trouver les *Impériaux* à *Olau*; ce qui obligea ceux-ci de ne rien hazarder & de ſe retirer à *Neiſa*, pendant que les *Suédois* & les *Saxons* ſe rendirent maîtres de *Brigue*. A *Strelen*, *Douwal* trouva deux mille *Polonois* & ſix cens Dragons en ordre de bataille, & s'étant mis en devoir de les attaquer, il les défit en partie, & mit le reſte en fuite. Le bagage qu'il en rapporta, fut une matiére à diſcorde entre les *Suédois* & les *Saxons*, qui vouloient être préférés dans le partage, & ne donner aux *Suédois* que ce qu'il leur plaîroit, comme à de ſimples Auxiliaires. Mais *Douwal* diſſimuloit cette offenſe, en conſidération des conjonctures du tems. Peu après, *Arnheim* fit une autre choſe, qui dégoûta encore plus *Douwal* & les *Suédois*; car quand, plus par l'ardeur des *Suédois* que par l'aide des *Saxons*, la Ville de *Grottcau* fut priſe ſur les *Impériaux*, & que la garniſon, renonçant à l'*Empereur*, eut obtenu la liberté de ſuivre le parti de la *Suède*, ou de la *Saxe* ſelon la fantaiſie de chacun, trente ſeulement choiſirent celui de *Saxe*; tout le reſte donna la main à *Douwal*, de quoi *Arnheim* prit ſujet de crier, & fit tant qu'il força toute la garniſon d'aller de ſon côté. *Douwal*, s'en trouvant ou-

outragé, laiſſa le commandement au Baron *Fels* & au Colonel *Behm*, pour ſe retirer à *Breslau*. Toutefois il retourna bientôt, perſuadé par les excuſes que lui fit *Arnheim*. Bientôt après ils eurent querelle au ſujet des quartiers, & quoi que fît *Douwal*, il ne put jamais obtenir pour les *Suédois* que les plus méchans; & tout n'aboutit qu'à témoigner qu'on ne vouloit plus la direction de la *Suède*. Cela fut cauſe qu'on fit ſi peu de progrès dans la *Siléſie*, & que *Fridland* repoſa & recruta à ſon aiſe l'Armée de l'Empereur en *Bohême*. „ La jalouſie (*) que la gloire & la fortune de „ la *Suède* avoit excitée dans les *Allemands*, fut cauſe qu'ils ne firent pas „ de ſi grands progrès qu'ils devoient eſpérer de leur fortune & de leur „ valeur, dans un tems que les *Allemands* commençoient à ſe laſſer de „ leurs Libérateurs, & ne les regardoient plus que comme leurs Ty„ rans, ſouffrant avec impatience & jalouſie la gloire qu'avoient ac„ quiſe leurs Libérateurs, d'autant plus qu'ils ſe flattoient de l'eſpoir de „ pouvoir s'en défaire après la mort de *Guſtave*. Ils ſouffroient impa„ tiemment de voir un Gentilhomme *Suédois* commander à tant de Sou„ verains (†) ſous les auſpices d'un Enfant, qui n'étoit qu'une fille (§), „ & croyant le tems propre pour ſecouer le joug, ils mirent tout en u„ ſage pour ſe défaire peu à peu des *Suédois*".

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Les Allemands, les des Suédois, leurs libérateurs, veulent s'en défaire.

L'Electeur de *Saxe* faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour empêcher l'Aſſemblée des quatre Cercles Supérieurs à *Heilbron*, prétendant que ſelon le Traité

Ce qui ſe traita à l'aſſemblée des Proteſtans à Heilbron.

(*) Dans l'Original de ce cahier, la période ſuivante qu'on a marquée par des guillemets, y eſt ajoutée de la propre main de la Reine.

(†) Nous avons dit ailleurs comment le Grand-Chancelier s'y prit pour ſe ſoutenir dans la direction des affaires générales d'*Allemagne* (1). *Le Laboureur* dit à ce propos: „ *Axel Oxenſtierna*, qui croyoit avoir bonne part à la gloire du parti, ne crut „ pas que ſon mérite dût céder à la naiſſance des Souverains. Il joignit à cette belle „ ambition les intérêts de la Couronne de *Suède*. Il convia tous les Princes de ſa Li„ gue de faire un Conſeil, & il vint à bout de s'en faire le Préſident à *Heilbron* (2).

(§) Le Sr. de *Ruſdorf*, fâché de voir ſon ſyſtême de la Confédération des trois Maiſons Electorales *Proteſtantes* ſi mal réuſſir, s'en plaint amérement au Chevalier *Vane*, Secretaire d'Etat de la *Grande-Bretagne*. Il dit entre autres (3): „ Le Chance„ lier *Oxenſtierna* ſe donne maintenant le titre de *Legatus Generalis per Germaniam*. „ Les autres Chefs & Généraux de l'Armée ſe qualifient, ſelon la charge qu'ils ont, „ Généraux, Maréchaux, Colonels de la Reine Héritiére de la Couronne de *Suède*, „ comme par exemple: *George*, par la grace de Dieu, Duc de *Lunebourg* & de *Brunſ„ wig*, Général de la Reine Héritiére & de la Couronne de *Suède*, pour le Cercle de „ *Weſtphalie* & de la *Saxe* Inférieure. *Bernard* Duc de *Saxe*, Général de la Reine „ Héritiére de la Couronne de *Suède*, en *Franconie*. *Knipbauſen* &c. Maréchal de la „ Reine Héritiére de la Couronne de *Suède* &c. Ainſi ſe qualifient ces Meſſieurs. „ *Bone Deus quo res eunt!* On a imputé ci-devant à crime & à blâme aux Princes & „ aux Etats *Allemands* de s'allier avec un Roi ou Prince étranger. Maintenant ils ſe „ ſoumettent à une Fille, voire à un Enfant de ſept ans, au nom duquel les affaires de „ tant d'importance & cette guerre de ſi longue durée eſt conduite. *Ruſdorf* ajoute: „ *Dieu eſt admirable dans ſes œuvres!*

(1) Dans les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. p. 28. 29.

(2) Dans ſon Hiſt. du Maréch. de *Guébriant*, Liv. II. ch. I. p. 62.

(3) Cette Lettre du 6. Mars 1633. ſe trouve dans les Ms. de *Ruſdorf* Tom. IV. p. 34. v. les Mém. de *Chriſtine* T. I. pag. 29. not.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

té de *Leipzig*, lui seul, comme Chef des *Protestans*, avoit autorité & droit de les convoquer. Cependant le Duc de *Wirtemberg*, le Marquis de *Baden*, plusieurs Comtes de l'Empire, & quantité de Députés s'y rendirent (le 8. Mars), & choisirent pour lieu de consulter la Maison d'*Oxenstierna* (*), qui, voyant glisser entre eux de la dispute au sujet de la préséance, fit ôter tous les Siéges (†), & traita debout les affaires. Il leur remontra les grandes choses qu'avoit faites le Roi pour eux, quelle raison l'avoit mu à prendre les armes ensemble avec eux contre l'Empereur & la *Ligue*, en quel état se trouvoient à présent les affaires communes. Il les pria de considérer & de résoudre si la nécessité ne demandoit pas une ferme alliance entre eux & la *Suède* jusqu'à ce qu'on eût mis en sûreté les Loix de l'*Empire* & leur liberté, & qu'on eût donné à la *Suède* la satisfaction qui lui étoit si justement dûe; qu'il falloit sur-tout éviter les Traités particuliers avec l'Ennemi, & déclarer à quelles peines seroit sujet celui qui se sépareroit d'avec les autres; que l'*Empereur* & ceux de la *Ligue* ayant foulé aux pieds les Loix & la Liberté, il falloit les déclarer ouvertement Ennemis du Public; ordonner quelles Armées on devroit tenir sur pied; hâter les recrues, régler la discipline militaire, & s'accorder sur la direction du tout; que s'ils desiroient encore l'assistance de la *Suède*, il faudroit déclarer jusqu'où elle devroit se mêler de leur intérêt, & s'obliger de lui donner réciproquement du secours, en cas qu'elle fût attaquée ailleurs.

Au commencement il y eut quelque débat sur cette proposition; car plusieurs étoient d'avis de remettre l'Alliance à une Assemblée universelle, où l'on résoudroit aussi tout haut la direction, qui dépendroit cependant du Grand-Chancelier: mais peu après ils résolurent unanimement de la lui laisser, enforte toutefois que chaque Cercle auroit d'autres Directeurs particuliers, qui auroient l'œil sur la direction d'*Oxenstierna*. Et comme ils lui présentérent en écrit leurs sentimens sur le reste, il leur remontra librement qu'ils étoient trop scrupuleux; que s'ils ne vouloient point déclarer l'*Empereur* leur juste ennemi, ils devoient considérer de quelle façon ils ne seroient point ses rebelles; qu'il falloit faire la guerre, non pas avec du monde ni de l'argent empruntés, mais du sien propre, & en pourvoir le fond; que lui se chargeoit bien de la direction quoiqu'accompagnée de tant de peines, mais qu'il ne souffriroit pas d'autres Directeurs qui voulussent critiquer ses actions, d'autant que la nécessité l'obligeroit souvent de sortir

(*) Le Grand Chancelier étoit logé à l'Hôtel de l'*Ordre Teutonique* à *Heilbron*.

(†) Le Sr. *de Rusdorf* rapporte la même chose au Chevalier *Vane*, & ajoute que le Député du Duc de *Simmern* fit la réponse à la harangue d'*Oxenstierna* au nom de tous les autres, ayant fait par-là un acte de possession du droit & de la direction dans le Cercle, qui appartient à la Maison Electorale-*Palatine* en pareils cas (1). Le Grand-Chancelier le voulut bien ainsi, pour faire comprendre à l'Electeur de *Saxe* que les autres *Protestans* ne consentiroient point à l'abaissement de la Maison *Palatine*, que cet Electeur souhaitoit si fort.

(1) *Rusdorf*, l. c. pag. 350. &c. & *Pufend.* de Reb. Suec. Libr. V. §. 18. item Vie & Négotiations de *Erugnière* pag. LXXX.

sortir des limites; qu'il falloit songer à la conservation des Armées, au-lieu de décrier tant leur licence, & que la rapine étoit une faute légére, là où il n'y avoit point de paye. Enfin il fit lui-même un projet de cette alliance, à laquelle tous souscrivirent, nonobstant tout ce que l'*Empereur*, l'Electeur de *Saxe* & autres firent pour l'empêcher. *Feuquières* travailloit bien à cette Union, mais sous main il dissuadoit de donner la direction absolue à *Oxenstierna* (*), sous prétexte que par ce moyen il dépendroit de lui de rendre le Traité de Paix difficile: mais ses efforts furent inutiles.

Plus le Roi de *Dannemarc* s'offroit pour Médiateur de la paix, plus la *Suède* le tenoit pour suspect, sachant bien que malvolontiers il la verroit posséder quelque chose en *Allemagne*, & qu'il souhaitoit plutôt qu'elle fût obligée d'en

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

(*) Quoique cet Ambassadeur de *France* eût dit au Chancelier de *Suède* qu'il avoit expressément ordre de n'agir dans sa Légation que de concert & dans une entiére confiance avec *Oxenstierna*, & de prendre ses avis en tout ce qui concerneroit la cause commune; cependant, comme il n'arrive que trop souvent dans ces occasions, la politique l'emporta sur la bonne-foi. Car ce Ministre écrivit à sa Cour qu'il avoit su porter l'Assemblée à modifier, ou à restreindre l'autorité du Chancelier (1). Aussi *Oxenstierna* n'oublia-t-il pas ce trait: car encore trois ans après, il dit dans le Sénat de *Suède*, quand il en fut question: „ On doit traitter les *François* poliment comme ils nous traitent; mais il ne faut pas nous laisser lier les mains: car la dignité de ce Royaume „ exige qu'on ne le vende pas à un Etranger pour une somme d'argent. Qui est-ce „ qui ignore, que les *François* ne se tiennent à leurs stipulations qu'autant qu'il est „ de leur convenance? S'ils peuvent finir leur affaire sans nous, ils le feront. L'intérêt de leur Etat est l'unique ressort de leurs actions. Ils vous promettront tout, „ sans jamais avoir l'intention d'y satisfaire, comme ils firent à *Heilbron*. L'Ambassadeur de *France* y harangua publiquement les Etats de *l'Empire*, en les exhortant à se „ tenir étroitement liés à la *Suède* à & de lui donner toute satisfaction raisonnable; mais „ sous main il les en dissuadoit, & nous contrecarroit même, leur insinuant en secret, que la *Suède* accroîtroit trop en puissance. Et pour faire bande à part & avoir des créatures dévouées à la *France*, il donna des pensions à ceux mêmes qui „ étoient Membres du *Conseil* formé par les Etats de l'Assemblée de *Heilbron*. (2) On ne peut donc qu'être indigné, lorsqu'on lit ce que Mr. *de Feuquieres* écrivit à sa Cour au sujet d'*Oxenstierna*: „ Nous ne nous trouvons pas, Mr. de *la Grange* & moi, „ de la sorte dont nous avons à nous conduire à l'égard dudit Chancelier, auquel la „ fierté & l'*orgueil brutal* fait perdre le jugement, &c. . " Il faut être bien mince observateur des bienséances, pour s'exprimer ainsi en parlant d'un grand Ministre universellement reconnu pour tel de tout le monde, & qui étoit d'ailleurs d'une humeur douce & paisible. Aussi l'Historien de *Feuquiéres* n'a-t-il pu se dispenser de dire là-dessus: „ qu'il y a sans-doute un peu d'exagération (il auroit pu dire *trop*, au-lieu *d'un peu*) dans les expressions de *Feuquiéres*. Il ajoute „ ce qu'il dit du Chancelier „ ne répond guéres à l'idée que les Historiens nous donnent de la retenue, de la prudence & de la modération d'*Oxenstierna*. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que „ le Chancelier soutenoit avec fermeté les droits de sa place de Directeur & les prétentions de la Couronne de *Suède*. Sans-doute il avoit aussi à se plaindre de *Feuquiéres*, parce qu'effectivement il est très-difficile que deux Négociateurs qui soutiennent „ avec chaleur les intérêts opposés, ne se taxent réciproquement de hauteur, de fierté, „ d'entêtement...." (3).

Les intrigues de l'Ambassadeur de France à l'Assemblée de Heilbron.

(1) v. *Aubery*, l. c. p. 387. &c. & Vie & Négociat. de *Feuquiéres* Tom. I. p. LXXXV. & LXXXVIII.

(2) V. *Palmskiöld* Régistres du Sénat. ad ann. 1636. p. 376. &c. *Pufendorf* l. c. Libr. V. § 37. item *Feuquiéres* l. c. pag. XC. &c. & p. CXLII. &c.

(3) L. c. Vie de *Feuquiéres*. pag. CXLIV.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

d'en ſortir à mains vuides & avec une indigne récompenſe (*). On ſavoit auſſi que l'*Empereur* à cette fin lui avoit promis les Evêchés de *Bréme*, de *Verde* & de *Boxtebude* pour ſon fils, avec la Gabelle des *Hambourgeois* ſur l'*Elbe*, & que l'Electeur de *Saxe*, qui ſouhaitoit fort cette médiation, avoit parlé à Mr. *de la Grange*, afin que le Roi de *France* perſuadât à la *Suède* de ſe contenter d'une ſomme d'argent & de ſe retiter d'*Allemagne*. La *Suède*, pour éluder ce deſſein, ne refuſoit pas d'avoir pour Médiateur le *Dannemarc*, mais diſoit ſeulement qu'elle y vouloit adjoindre le Roi de *France* & les *Hollandois*, qu'elle croyoit plus équitables, & qui avoient intérêt qu'elle fût conſervée en *Allemagne*: & ſuppoſé que l'*Empereur* n'en eût pas été content, ou qu'il eût encore voulu l'*Eſpagne*, la *Suède* auroit alors trouvé l'occaſion de rejetter tous ces Médiateurs enſemble.

Le Roi de *France* témoignoit vouloir être auſſi l'arbitre de la Paix, quoiqu'en effet il deſirât la continuation de la guerre, à cauſe des diſſenſions internes de la *France*, & pour attraper finalement pour lui quelque portion de l'*Allemagne*. Le Roi de *Dannemarc* vouloit pour Compagnon le Roi d'*Angleterre*; le Roi de *Pologne*, les *Hollandois*. Le Duc de *Neubourg*, les Electeurs de *Mayence* & de *Cologne* prétendirent encore avoir part dans cette Médiation; mais on eſtimoit que tant de Médiateurs auroient eux-mêmes beſoin de quelque Médiateur; & que l'émulation, les divers ſentimens, les querelles ſur les préſéances & leurs propres intérêts les empêcheroient de tomber jamais d'accord.

Auſſi le Grand-Chancelier propoſoit en ſecret (le 11. Avril) à l'Aſſemblée de *Heilbron*, qu'ils devoient, avant de ſe ſéparer, penſer à quelles conditions on feroit la Paix; quels Médiateurs ils vouloient; & ſi pendant le Traité il faudroit accorder une tréve, que l'ennemi & même l'Electeur de *Saxe* deſiroient, mais que lui (*Oxenſtierna*) croyoit fort préjudiciable aux *Proteſtans*; comme auſſi ce qu'il faudroit faire en cas que la *Saxe* s'ajuſtât en particulier avec l'*Empereur*. Mais ſur tout cela les Députés ne réſolurent rien, s'excuſant de n'en avoir aucun ordre, ni inſtruction de leurs Principaux.

Réſolutions de l'aſſemblée de Heilbron.

Au reſte la réſolution de cette Aſſemblée, fut qu'il y auroit une ferme alliance

(*) Dans les Dépêches de *Rusdorf*, qui étoit fort porté alors pour la Cour de *Dannemarc*, il ſe trouve un Ecrit ſous le titre de *Moyens de la Paix*. . . où, dans le dernier Article XXI. il eſt dit: qu'il ſera mis en avant que la Couronne de *Suède* & le Duc de *Fridland* ſe contenteront de l'eſpérance & de l'expectance de quelque Duché, ou Comté, qui pourra vaquer ci-après dans l'*Empire*; mais à condition qu'un tel Duché, ou Comté, demeurera toujours incorporé audit Empire". (1) C'étoit ſansdoute indigne de la part du *Dannemarc*, qui vouloit être le Médiateur de la paix, que de mettre la ſatisfaction de la Couronne de *Suède*, qui avoit déjà employé tant de milliers d'hommes & quelques millions d'argent dans cette guerre d'*Allemagne*, à ſi bas prix, & en parallèle avec celle du Duc de *Fridland*, ſerviteur de l'*Empereur*. Car c'étoit faire ſortir la *Suède* de l'*Empire* preſque à mains vuides, comme dit ici *Chriſtine*, que de vouloir payer les dépens & les travaux des *Suédois* par l'eſpérance, ou l'expectance d'un Duché ou d'un Comté.

(1) Mſ. de *Rusdorf*, Tom. IV. p. 450.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

liance entre la *Suède* & les quatre *Cercles Supérieurs* pour la défenſe de la Liberté de l'*Allemagne* & des Loix de l'*Empire*; juſqu'à ce qu'on eût remis les Princes *Proteſtans* dans leurs Etats, obtenu la Paix, & la ſatisfaction à la *Suède*; que les Traités particuliers, que la *Suède* auroit faits auparavant avec quelques Princes *Proteſtans*, reſteroient en leur entier; que la *Suède*, & *Oxenſtierna* en ſon nom, auroit la direction des affaires, qu'on lui donneroit pour aide un *Conſeil formé*; que ſans lui & ſans l'aveu de ce Conſeil, aucun des Alliés n'entreroit en Traité avec l'Ennemi; qu'autrement celui qui le feroit, ſeroit en même tems réputé & traité comme tel de tous; que tous maintiendroient la *Suède* dans la poſſeſſion de ce qu'elle avoit occupé par les armes, juſqu'à ce qu'elle fût ſatisfaite. Ils s'obligerent à contribuer pour la ſubſiſtance des Armées, à des apprêts pour la guerre, qui ne devoit avoir autre but que la propre défenſe & une paix honnête, ſauf la Majeſté de l'*Empire*, & on ordonna tout ce qu'il falloit pour l'exécution de cette Alliance (*).

Cela fait, *Oxenſtierna* en fit communication à l'Electeur de *Saxe*, à *Brandebourg* & aux autres *Proteſtans*, invitant tous ceux qui n'avoient point envoyé leurs Députés à cette Aſſemblée, de s'y joindre. Il en fit auſſi part au Roi de *France*, & le pria de favoriſer & appuyer cette cauſe. Auſſi en écrivit-il aux Rois d'*Angleterre* & de *Dannemarc* ce qu'il lui ſembloit à propos de leur communiquer.

Par cette Alliance toute Neutralité fut desapprouvée entre les *Proteſtans*, & on tenoit pour ennemi quiconque ſous tel prétexte eût voulu ſe ſouſtraire à la cauſe commune. Crainte de cela, le Prince *George*, Landgrave de *Darmſtad*, fit traiter avec *Oxenſtierna*, priant d'être quitte de l'aſſociation des armes pour autant de contribution qu'il payeroit en argent comptant: & *Oxenſtierna*, bien-qu'il ne voulût pas admettre un tel exemple, différa de mettre en exécution contre lui le Décret de *Heilbron*, en conſidération de l'interceſſion de l'Electeur de *Saxe*, ſon Beaupére, qu'*Oxenſtierna* vouloit ſe concilier par toutes les voyes.

Il reſtitua le *Palatinat* aux Princes Palatins pour les obliger tant eux-mêmes, que le Roi d'*Angleterre*, le *Brandebourg* & les *Hollandois*; leur en donnant la poſſeſſion, le ſuffrage & la Dignité Electorale, à la réſerve de *Manheim*, où

(*) L'envie que *Rusdorf* portoit à *Oxenſtierna*, ne lui permit de voir qu'avec peine que l'Aſſemblée de *Heilbron* ſe finiſſoit au contentement du Grand-Chancelier. C'eſt pourquoi il écrivoit au Chevalier *Vane*, „ que contre toute attente, la Direction de la „ paix & de la guerre demeuroit au Chancelier de *Suède*... *Rusdorf* ſe conſole pourtant, en ajoûtant, „ je me ſouviens que l'Empereur *Charles* V. ſouloit dire de telle „ aſſemblée, en les comparant aux Vipéres: *quia* (aiebat) *ut iſtæ matres ſuas tollant, „ ſic illorum poſteriora decreta, priora* .. " (1) On voit par ceci que le Sr. *Rusdorf* ſe flattoit toujours que l'Electeur de *Saxe* obtiendroit la Direction des affaires, tant conteſtée. Cependant *Rusdorf* n'eut pas la ſatisfaction de voir ſes vœux accomplis à cet égard.

(1) Mſ. de *Ruſdorf*, l. c. T. IV. p. 365.

Digitized by Google

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

où il laiſſa garniſon *Suédoiſe*, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé une certaine ſomme d'argent, & à condition qu'ils laiſſeroient en liberté la Confeſſion d'*Augsbourg* dans le *Palatinat* inférieur.

L'an 1633.

L'Electeur de *Saxe* crioit tout haut contre cette reſtitution, & tous les efforts que fit l'Electeur de *Brandebourg* pour la lui faire approuver, ne ſervirent qu'à l'irriter davantage, & à le faire crier encore contre tout ce qui avoit été conclu à *Heilbron*; ce qui fut auſſi cauſe que l'amitié entre ces deux Electeurs commença fort à ſe refroidir.

Du Mariage de Chriſtine avec le Fils de l'Electeur de Brandebourg.

Le *Brandebourg* témoignoit à l'encontre grande affection pour la *Suède*; d'un côté eu égard à l'intérêt des *Proteſtans*, mais de l'autre pour faciliter ſon deſſein d'obtenir pour ſon fils, *Frédéric Guillaume*, la Couronne de *Suède*, moyennant ſon mariage avec la Reine *Chriſtine*. Ce mariage parut au Sénat aſſez à propos pour la *Suède*, pour accroître ſa puiſſance, pour établir ſa domination ſur la *Mer Baltique*, pour ſoutenir plus facilement la guerre en *Allemagne*, pour ſoumettre, ſans envie, à la Couronne la *Poméranie*, & en étouffer les diſputes. Les obſtacles qu'il y avoit, étoient la diverſité de Religion; que ce Prince, à moins qu'il ne fût élevé à la coutume de *Suède*, cauſeroit de grands troubles dans l'Etat, de même que les autres Etrangers qui l'avoient gouverné avant lui; que la Reine n'étoit pas en âge d'y conſentir, & qu'auparavant on s'étoit propoſé qu'elle ne devoit ſe marier qu'avec quelque Prince Royal; que l'*Empereur* & le Roi de *Pologne* employeroient toutes leurs forces pour l'empêcher, & que le Roi de *Dannemarc* en ſeroit indigné pour en avoir eu le refus. D'ailleurs, cela auroit fort fâché les Enfans du Prince Palatin *Jean Caſimir*, qu'il falloit avoir en conſidération, bien qu'ils n'euſſent aucun droit à la Couronne. Ce Prince *Palatin* demandoit un jour au Sénat „ s'il devoit „ faire élever ſes Enfans, nés de la race royale en *Allemagne*?" Le Sénat lui répondit que cela ſentoit quelque choſe de nouveau, & ſembloit aboutir à la ſucceſſion (*a*), de laquelle il ne pouvoit parler ſans péril, & qui le rendoit odieux à la Reine, comme ſi on penſoit à ſa mort; car le Roi avoit bien recommandé ſes Enfans au Sénat, mais ſans préjudice de la Reine, ni du Royaume. Cependant l'Electeur de *Brandebourg* traitoit tout de bon ce mariage; & comme le feu Roi y avoit incliné, *Oxenſtierna* eut ordre de lui en donner quelque eſpérance (*) pour le tenir ferme dans les intérêts de la *Suède*. Mais après de longues eſpérances, on n'en fit enfin rien; la mort du Roi & le bas-âge de la Reine ne permit pas de prendre des réſolutions là-deſſus (†).

Mr.

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *Tom. I. pag.* 35.

(*) *Chriſtine* ajoute ici à la marge: *L'Electeur Palatin avoit la même prétention*; & il eſt ſûr qu'il demanda auſſi la jeune Reine en mariage.

(†) C'eſt de la bonté de Mr. *de Hertsberg*, Conſeiller privé du Roi de *Pruſſe*, que je tiens quelques particularités intéreſſantes au ſujet de ce mariage de *Chriſtine*. Il dit entre autres „ que l'Electeur *George-Guillaume*, Beaufrére du grand *Guſtave*, fut à-la- „ vérité charmé de cette propoſition. Mais comme un des principaux points étoit que „ le

Digitized by Google

Mr. de *Feuquieres* avoit tâché à *Heilbron* de faire entrer le Roi de *France* dans l'Alliance avec la *Suède* & les quatre *Cercles*. Mais *Oxenſtierna*, voyant que la *France* vouloit par-là s'attirer l'arbitrage des affaires (*) & ôter à la *Suède* la libre diſpoſition des contributions & des ſubſides, déclina cette Alliance, ſous prétexte qu'il n'en avoit point d'ordre, & empêcha les *Cercles* d'y écouter. Ainſi *Feuquieres*, pour ne pas rien faire, renouvella l'Alliance

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

„ le Prince, ſon fils, ſeroit élevé en *Suède* dans les dogmes de la Religion *Lutherienne*, la conſcience de l'Electeur en fut terriblement allarmée. Son Conſeil, qui étoit „ tout compoſé de *Réformés* des plus rigides, poſa d'abord pour principe qu'on ne „ pouvoit pas acheter un Royaume au prix d'une erreur, quelque petite qu'elle fût, „ ſans bleſſer ſa conſcience ; que ſi on ne pouvoit pas concilier les différens ſentimens ſur la Religion, qui diviſoient les deux partis *Proteſtans*, il falloit du moins „ donner auparavant des éclairciſſemens ſur la Confeſſion de l'Egliſe de *Suède* pour la „ comparer avec celle de l'Electeur. Cette réponſe, ajoute Mr. de *Hertsberg* ayant „ tout l'air d'une défaite, fit tomber cette affaire, peut-être même à cauſe de la mort „ de *Guſtave Adolphe*, qui arriva dans la même année ". D'où mon Auteur infére, combien je me ſuis trompé quand j'ai avancé (1) „ que le point de la Religion ne ſouffroit aucune difficulté de la part de l'Electeur, en cas que le contrat de ce mariage „ avoit pû s'accomplir le plus promptement poſſible. "

Il me ſera permis d'obſerver ici que les expreſſions mêmes, que j'ai citées en preuves, ſont du Comte *Brahe*, alors Doyen du Sénat de *Suède*. Ce ne ſeroit pas la premiére fois que les chartres & les rapports des Miniſtres, qui ſe trouvent dans diverſes Archives, ne s'accordaſſent pas au pied de la lettre, dont l'Hiſtoire même de *Pufendorf* ſur les Affaires de *Suède*, comparée avec celle de *Brandebourg*, porte tant de preuves. Il n'eſt guéres croyable non plus que l'Electeur, ou ſon Conſeil, ait eu l'idée que le Prince ſon fils pût jamais parvenir au Trône de *Suède*, ſans ſe conformer à la Religion dominante de ce Royaume, ni que ſans vouloir s'y prêter, il eût pu inſiſter, comme il le fit après, ſur l'accompliſſement de ſes vœux, même après le décès de *Guſtave Adolphe* & de l'Electeur ſon Pére. J'en ai déjà rapporté les principales circonſtances (2). Et ſi la conſcience de l'Electeur *George Guillaume* en fut ſi terriblement „ allarmée, comme le dit Mr. de *Hertsberg* " il ſemble que celle de l'Electeur ſon Pére l'ait été d'autant moins, puiſqu'environ dix-huit ans auparavant, celui-ci ſe fit *Réformé* pour complaire aux peuples de *Cléves* qui devoient devenir ſes ſujets, & pour gagner les *Hollandois*, dont les ſecours lui devinrent utiles dans la pourſuite de ſes droits ſur ledit Duché . . . (3) Cette portion de terre étoit elle comparable à un grand Royaume? Et quelle idée doit-on ſe former de la ſageſſe de l'Electeur en ce tems-là, de la prudence ou de la fidélité de ſon Conſeil? Le Comte de *Schwartzemberg*, zélé *Catholique*, étoit ſon grand Favori. Pourquoi la conſcience de l'Electeur ne s'allarma-t-elle pas plutôt de cet homme-là, qui le trahiſſoit, & qui portoit ſes vues juſqu'à le déplacer & à devenir Electeur lui-même? (4).

(*) Ce ne fut qu'après la perte de la bataille de *Nerdlingen*, qu'*Oxenſtierna* voulut que la *France* prît directment part aux affaires d'*Allemagne*. Il alla pour cela lui-même à *Paris* pour en convenir avec le Cardinal de *Richelieu*, en retournant par la *Haye*, où il travailla aux moyens de rétablir les affaires délabrées de la *Suède* & des *Proteſtans* dans l'*Empire*. J'ai des lettres du grand Chancelier à ſon fils *Jean*, où il ſe loue fort du bon accueil qu'on lui avoit fait par-tout, & du ſuccès qu'avoient eu ſes Négociations (5).

(1) Dans mes Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 161. not.
(2) *Mémoires de Chriſtine*, l. c.
(3) Mémoires de *Brandebourg*, pag. 49. & 280, édit. 1751. in 8.
(4) Les mêmes, pag. 90. & 183.
(5) V. de même la Vie & les Négociations de *Feuquieres*, pag. CXLVI. CLX. &c. CLXXXII. & CLXXXVI.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

liance de la *France* avec le feu Roi, en la changeant en quelques endroits ſelon les conjonctures en la perſonne de la Reine.

On s'étoit imaginé en *Angleterre*, ſur de faux rapports, que les affaires de *Suède* étoient fort ruinées en *Allemagne* par la mort de *Guſtave*, & que tout dépendroit deſormais de l'Electeur de *Saxe* (*). Mais l'Envoyé *Robbert Anſtruther* trouva, à ſon arrivée à *Heilbron*, les affaires dans un autre état, & que les ordres qu'il avoit de traiter avec *Oxenſtierna*, n'avoient nulle reſſemblance au tems & à la ſituation des choſes. C'eſt pourquoi il écrivit pour avoir d'autres Inſtructions, & fut cependant un bon moyen pour *Oxenſtierna* de venir à bout de tout. Il propoſoit que ſon Roi auroit intention de maintenir une Armée ſéparée en *Allemagne* pour protéger les *Palatins*; ce qui n'étoit nullement du goût de la *Suède*, & n'auroit ſervi qu'à confondre les choſes bien diſpoſées. Et plutôt que de le permettre, *Oxenſtierna* dit qu'il révoqueroit la reſtitution faite aux *Palatins*, & qu'il valoit mieux que l'*Angleterre*, comme la *France*, fît alliance avec la *Suède*, en lui accordant tant de ſubſides, & d'y pouvoir faire des levées; ce qui fut auſſi ce que l'Envoyé parut agréer.

L'Envoyé d'Hollande, *Corneille Pavius*, offrit une grande ſomme d'argent; &, ſi la tréve venoit à ſe conclure avec l'*Eſpagne* (†), du monde & de

(*) C'étoit Mr. de *Rusdorf*, toujours conſulté par le Miniſtére *Anglois* ſur les affaires concernant l'*Empire*, qui, en faveur de ſon ſyſtême mentionné ci-deſſus, avoit fait accroire à la Cour *Britannique* que les *Suédois* ne pourroient plus ſe ſoutenir en *Allemagne*. *Rusdorf* en étoit ſi prévenu, que quand l'Envoyé *Anſtruther* eut à négocier dans les Cours des *Proteſtans* de l'Empire pour la reſtitution du *Palatinat*, *Ruſdorf* ſuggéra au Miniſtére *Anglois* de faire tomber la direction des affaires d'*Allemagne* au Roi d'*Angleterre* de la maniére que *Guſtave Adolphe* l'avoit eue; ou au moins que l'Electeur de *Saxe* l'eût à l'excluſion de la *Suède*. Les remarques que le Sr. *Ruſdorf* fit à cet égard ſur l'Inſtruction d'*Anſtruther*, en font foi. Cependant comme il s'apperçut après, que les affaires prenoient tout un autre pli qu'il ne ſe l'étoit imaginé, il n'en voulut pas porter le tort, & il manda à ſon Ami *Burlamachi* [Agent de la Princeſſe Douairiére Palatine à *Londres*] que le Miniſtére *Anglois* n'étoit pas au fait de la Conſtitution de l'*Empire*, ni du Syſtême général de l'*Europe*, ajoutant que comme tout le monde eſt ſaiſi de cette opinion que le Roi de la *Grande-Bretagne* ne veut, ni ne peut faire quelque choſe réellement, à bon eſcient & par effet, il eſt à préſumer par pluſieurs raiſons que cette Ambaſſade d'*Anſtruther* ſera auſſi infructueuſe, que l'ont été les autres que ce Roi a envoyées depuis treize ans en *Allemagne* pour l'accommodement des différends & pour la reſtitution du *Palatinat* (1).

(†) Les *Etats-Généraux* travailloient tout de bon à une ſuſpenſion d'armes avec l'*Eſpagne*. La *France* en étoit embarraſſée, & *Oxenſtierna* leur demanda qu'ils s'expliquaſſent poſitivement là-deſſus, afin de prendre ſes meſures en conſéquence. Les *Hollandois* s'appercevant que les *Eſpagnols* ne cherchoient qu'à les tromper, aſſignérent un jour de jeûne & de priéres, s'exprimant, dans leur Ordonnance imprimée, de la maniére ſuivante; „ qu'ils avoient trouvé en vérité que les *Eſpagnols* & leurs adhérens n'avoient „ cherché autre choſe, avec le préſent Traité de tréve, que par de captieuſes & frauduleuſes menées induire cet Etat à une ſuſpenſion d'armes, & ce à telle fin, pour le rendre ſuſpect auprès de ſes amis & alliés, pour pouvoir entre-tems ployer les affaires en *Alle-*

(1) V. Les Lettres de *Ruſdorf* Déc. 1632 & Janvier 1633. dans ſes Mſ. Tom. IV. pag. 94. 499, & 119-130.

Digitized by Google

de l'argent tout enſemble; mais qu'en cas de continuation de la guerre, la *Hollande* feroit une grande diverſion pour mieux laiſſer agir les *Suédois*. Cependant la *Hollande* avoit grande envie de la Province de *Brême*; elle promit par ſon Envoyé *Toppius Aitzema* à *Salvius*, que ſi la *Suède* la lui vouloit céder (*), elle à l'encontre travailleroit pour l'avantage de la *Suède*, & laiſſeroit retenir tous les lieux ſur la Mer *Baltique*; mais on fut ſourd à cette propoſition.

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Opérations de la guerre d'Allemagne.

Pendant ces Traités, on ne laiſſa pas de pourſuivre la guerre. *Aldringer*, augmenté d'autres troupes de *Bohême*, cherchoit l'occaſion de joindre *Horn*, ſans ſe ſoucier que *Weimar* eût occupé *Bainberg*. Ce Duc, pour mieux pouvoir aſſiſter *Horn*, quitta donc la *Franconie* & s'approcha du *Danube*, laiſſant ſon frere le Duc *Guillaume* ſous *Tubadel* pour garder la *Franconie*. En chemin il prit d'aſſaut les Villes de *Weiſſ* & *Eſchenbach*, & tailla en piéces tout ce qui ſe trouvoit en armes à *Herrieden*, (le 13 & 23 Mars). Le lendemain *Jean de Wert* entra à l'impourvu dans les quartiers des *Suédois* à l'*Orenbau* avec deux mille chevaux; mais après un rude combat, il fut repouſſé avec une perte de trois cens des ſiens, outre plus de deux cens priſonniers & deux étendarts. Puis *Weimar* alla à *Donawert* vers *Augsbourg*, où il ſe joignit à l'Armée de *Horn*, qui ne craignoit pas l'Ennemi, mais qui ſouhaitoit par cette union preſſer davantage la *Bavière*. Pour cet effet ils paſſérent la *Leck*, & *Aldringer* qui n'ôſoit les attendre, ſe retira [le 30 Mars] en hâte à *Munich*, laiſſant aux *Suédois* quelques mortiers & quantité de bagages. Après, l'Armée de *Suède* ſe forma à *Dackau*, pendant que *Torſtenſon*, nouvellement rançonné contre le Comte de *Harrach*, prit par force *Landsberg*. Et comme il étoit dangereux de paſſer l'*Iſer* à la vue de l'Ennemi, ou de tenter *Munich*, on alla prendre *Neubourg* ſur le *Danube*, d'où les *Suédois* pouvoient ſecourir la *Franconie* & la *Suabe*, & pouſſer contre l'Ennemi en *Bavière* & dans le *Haut-Palatinat*.

Conſpiration excitée dans l'Armée de Suède.

Mais il arriva dans ce tems-ci une conſpiration dans l'Armée, qui auroit mis toutes choſes en ruine, ſi on n'y eût obvié à tems. *Pſul*, nommé *le Petit*, & le Colonel *Joachim Mittſchlaf*, homme pervers & haut de langue, parlérent librement contre l'autorité d'*Oxenſtierna*, mépriſérent les Etats alliés, exagérérent les peines & les travaux des Soldats, qui ne trouvoient pas même de repos l'hyver, & ſe plaignirent qu'au lieu de leur payer le réſidu de leurs gages pour tant d'années, on n'avoit réſolu

„ *Allemagne* à leur deſavantage; afin qu'ils puſſent après, aſſaillir de toute force & de „ divers endroits par terre & par mer ces Provinces, nonobſtant que l'on ait de ce „ côté-ci déféré & conſenti de bonne foi au Traité offert, pour faire une bonne, ſûre „ & honnête fin à cette ſanglante guerre, &c." *Ruſdorf* ajoute, que les Députés de *Brabant* ſe ſont plaints de la Déclaration ſuſdite; mais qu'un des Meſſieurs des *Etats* leur avoit dit: *qu'ils ne ſe devoient mettre en peine; que quand il étoit queſtion de parler à Dieu, il falloit dire naïvement tout ce qu'on avoit au cœur & ſavoit véritablement* (1).

(*) *Chriſtine* ayant rayé ces quatre mots, remarque ici: *La Suède ne poſſédoit pas Bréme alors.*

(1) V. Lettre de *Ruſdorf* au Chev. Vane le $\frac{21}{11}$ Août, 1633. dans ſes Mſc. T. IV. p. 411. 414.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

réſolu à *Heilbron* que de les châtier & de les priver de tout moyen de vivre, puiſque les ſommes immenſes, que les Etats confédérés contribuoient, ne ſervoient qu'à ſatisfaire l'avarice de ceux qui manioient la plume; pendant que les gens de guerre expoſoient leur vie & mouroient de faim. Ces diſcours leur gagnérent d'autres perſonnes, qui s'obligérent par écrit [le 26. Avril) de ne point ceſſer juſqu'à ce qu'on les eût ſatisfaits, en leur aſſignant à chaque Régiment des quartiers pour en tirer les contributions & leur paye. Ils exigérent du Duc de *Weimar* & de *Horn* d'écrire là-deſſus à *Oxenſtierna*, proteſtant que s'ils n'étoient ſatisfaits, ils ne combattroient point contre l'Ennemi, & qu'ils exécuteroient pour eux-mêmes. *Weimar* blâma cette façon d'agir (*) comme trop inſolente, mais *Horn* la condamna comme une conſpiration des plus énormes. Toutefois ceux-là ne ceſſérent point: ainſi le nombre des Conſpirés augmentoit à tout moment. Ils ſollicitérent même *Rudoen* & *Lebuſen* d'y donner leurs noms, & écrivirent aux autres Armées d'entrer dans leurs ſentimens & d'en exécuter le deſſein. Cette occaſion parut favorable au Duc de *Weimar* de demander l'immiſſion dans la *Franconie*, les Evêchés de *Wirtsbourg* & de *Bamberg* que le Roi *Guſtave* lui avoit promis, & la qualité de Généraliſſime, avec l'autorité de récompenſer les Soldats. Mais *Oxenſtierna* lui répondit qu'on le priveroit de la charge qu'il avoit eue juſque-là, & lui donneroit ſon congé; ce qui obligea *Weimar* d'en venir aux priéres & aux ſoumiſſions pour éviter une ſi grande honte. Cependant, pour ne pas aigrir les choſes, *Oxenſtierna* ſe laiſſa enfin fléchir, lui donna la *Franconie*, à la réſerve de *Wirtsbourg* & *Koningshofe*, par la conſidération qu'on lui avoit deſtiné en mariage la fille du Prince *Jean Caſimir* Palatin, & qu'outre l'autorité qu'il avoit parmi les Soldats, on vouloit encore par cette donation obliger la Maiſon de *Saxe* à preſſer avec d'autant plus d'ardeur la ſatisfaction pour la *Suède*. Cette donation fut inſérée dans une Alliance perpétuelle avec ledit Duc, avec promeſſe qu'il ſeroit compris dans le Traité de Paix, que la *Suède* lui fourniroit quatre mille hommes d'Infanterie & mille Chevaux, quand la guerre ſeroit finie, & qu'il en auroit beſoin. A l'encontre, le Duc promit fidélité à la *Suède*; de l'aſſiſter contre tous ſes Ennemis, ſauf l'*Empire*; de dépendre d'elle durant cette guerre; de ſuivre ſa direction; d'empêcher toutes les machinations contre elle; de lui donner, quand elle le demanderoit, deux mille hommes d'Infanterie & cinq cens Chevaux; & qu'après ſa mort ſes héritiers renouvelleroient, dans le terme d'un an, cette même Alliance. Quant au titre de Généraliſſime, il ne l'obtint pas, ſous prétexte que cela cauſeroit de la diſſenſion & jalouſie entre lui & ſon frére le Duc *Guillaume*, que le Roi avoit conſtitué Lieutenant-Général. Par ce moyen *Weimar* fut content, & l'Armée acquieſça en même tems, puiſqu'on lui fit donner une grande ſomme d'argent, & aux

(*) La Reine remarque ici que *cette Cabale fut formée par le Duc même. Pufendorf* en parle plus au long dans ſon *Hiſtoria de Rebus Suec.* Lib. v. §. 52. V. auſſi Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 48. &c.

Digitized by Google

aux principaux Officiers certains Biens çà & là, qu'ils devoient reconnoître comme en fief de la *Suède* (*). Cette conſpiration fut néanmoins un grand empêchement aux progrès qu'on auroit pu faire, car on craignoit de mener à quelque entrepriſe l'Armée mal inclinée; auſſi *Horn* la quitta-t-il pour aller informer *Oxenſtierna* des ſecrets de cette émotion. Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Dans ce tems-ci on fit auſſi peu de choſe en *Alſace*, ſi ce n'eſt que le Rhingrave *Otton Guillaume* défit quelquefois quelques troupes Impériales à *Briſac* & à *Einſesheim*, & qu'il fit mourir le Commandant du Château de *Pfirten* pour l'avoir voulu rendre par trahiſon. D'ailleurs *Montecuculi* & le Gouverneur de *Heidelberg* firent enſemble une bonne Armée pour combattre les *Suédois* au haut du *Rhin*; mais le Lieutenant-Colonel *Abel Moda*, par ordre d'*Oxenſtierna*, s'y oppoſa & les arrêta, pendant qu'on ordonna à *Birkenfeld* d'y accourir. Celui-ci fit lever le ſiége d'*Andernac*, où les *Finnois* s'étoient vaillamment défendus contre onze mille *Eſpagnols*, avec grande perte des leurs; mais après il fit démolir cette Ville pour être mal fortifiée, & parce qu'on n'auroit pas toujours des Armées prêtes à la ſecourir. Ici *Baudbuſen* dépoſa ſa charge, avec menace qu'il ſe vengeroit contre les *Suédois*, qui avoient refuſé de ſatisfaire à ſes deſirs; mais on s'en moqua, & *Birkenfeld* prit le commandement de ſes troupes en ſa place. Après, il obligea *Montabaur* de ſe rendre, & céda cette Ville, auſſi bien qu'*Engers*, à la *France*, ou au Gouverneur François de *Hermanſtein*. De-là il alla (le 20. Avril) à *Worms* pour empêcher les progrès de l'Ennemi, qui, à ſon arrivée, ſe retira à *Haguenau*, & puis à *Zabern*, pendant qu'*Abel Moda* aſſiégea *Heidelberg* & *Philipsbourg*, & que *Birkenfeld* prit *Weiſſenbourg*, dont toute la garniſon fit ſerment à la *Suède*.

Sur

(*) *Ruſdorf* remarque là-deſſus au Chevalier *Vane*: „ que la Nobleſſe des deux Evêchés de *Bamberg* & de *Wirtzbourg* n'étoit nullement contente de cette inféodation „ du Duc de *Weimar*. Ils diſent que ces Evêchés étoient établis par leurs Ancêtres „ pour la conſervation des familles; qu'on leur avoit promis qu'ils n'en ſeroient pas „ privés, mais admis ſelon les coutumes & les loix de la fondation; qu'à cet égard ils „ avoient auſſi donné aſſiſtance aux *Suédois*, mais que par ce moyen-là ils ſeroient forclos de toute eſpérance d'y parvenir. " (1) Mr. *de Ruſdorf*, faiſant rapport à la Reine Douairiére ſa Maîtreſſe de ſa négociation en *Dannemarc* l'année ſuivante, lui marque „ que le Roi s'eſt de même trouvé fort choqué de la diſtribution des *Suédois* „ de tant de Principautés & d'Evêchés à leurs Créatures, par où ils offenſoient les „ meilleures Maiſons en *Allemagne* ..... que le Chancelier étoit hautain, & ne „ ſavoit quel fardeau il avoit entrepris; que *Wallenſtein* auroit dit, que les donations „ que *l'Empereur* avoit faites en dix ans, n'étoient pas eſtimées ſi énormes. Car ſi le „ Chancelier pouvoit en un an faire tant de Princes, Ducs, Comtes & Evêques, & „ faire don de tant de Seigneuries & Terres, pourquoi l'Empereur n'en pouvoit il pas „ faire autant en dix-ans? *Sic nihil eſt ſine felle*, ajoute *Ruſdorf* (2). Cependant *Chriſtine* allégue ici des raiſons aſſez valables, qui ſemblent juſtifier ce procédé du Vainqueur; & celle pour prévenir la révolte & la défection de l'Armée, tramée par un Prince de l'*Empire*, dont l'ambition, ſelon *Oxenſtierna*, étoit ſans bornes, n'en étoit que plus preſſante. (3)

(1) *Ruſdorf* l. c. du 1. Août 1633. p. 405.

(2) Ibid. du $\frac{1^{er}\text{ Janv.}}{9\text{ Fevr.}}$ 1634. p. 513.

(3) V. Mém. de *Chriſtine* Tom. 1. pag. 29. not. & p. 47. not.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Sur le *Weſer*, *Kniphauſen* continuoit le ſiége de *Hamelen*, Ville forte d'aſſiette & par l'art, bien pourvue de toutes choſes, d'où les aſſiégés firent de continuelles ſorties, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & ſouvent de tous les côtés à la fois, avec grande perte de côté & d'autre. Mais ce qui affligea le plus les *Suédois*, fut la neige & les pluyes, & la hauteur de la Riviére, qui ruinoit à tout moment leurs travaux. Auſſi on ramaſſa une grande Armée dans le Pays de *Cologne*, & *Gronsfeld* approcha avec la ſienne pour faire lever le ſiége. C'eſt pourquoi *Kniphauſen* ſollicitoit le Landgrave *Guillaume* de venir à ſon ſecours, & celui-ci, pour dépêcher le ſiége de *Paderborn*, qu'il avoit aſſiégé long-tems, mit un bon nombre des ſiens derriére une colline proche de la Ville, puis il envoya quelques Compagnies droit aux portes pour faire de fauſſes attaques aux aſſiégés; leſquels, ſortis au nombre de trois cens cinquante, pouſſérent vigoureuſement les *Heſſois*, qui, feignant de combattre, ſe retirérent à deſſein pour animer les autres à les ſuivre, pendant que ceux qui étoient cachés, gagnérent le chemin, & les taillérent en piéces, en en tuant trois cens, & faiſant le reſte priſonniers, entre leſquels fut *Knipmuller*, Gouverneur de la Ville. Après ce ſuccès, le Landgrave fit battre avec grande violence la Ville, & approchant de prés avec toute l'Armée, il intimida les aſſiégés à capituler & à ſe rendre [le 29. Mars.] Il tenta auſſi *Lipſtadt*, mais le mauvais tems l'empêcha.

De-là il marcha [le 21. Avril] vers *Hamelen*, laiſſant la Cavalerie à *Neubaus* pour obſerver l'Ennemi; & comme il eut nouvelle que *Gronsfeld* n'étoit pas loin pour venir au ſecours de *Hamelen*, il tira des garniſons tant qu'il put, & avec *Melander* & *Kagge* s'en alla le rencontrer. Auſſitôt le Comte *Jacques de Hannovre*, que le Landgrave avoit envoyé devant pour prendre langue, entra avec trois cens chevaux dans le quartier du Régiment d'*Aſſebourg* à *Willingshuſe*, & les tailla tous en piéces, emportant ſept drapeaux. Le Colonel ſeul ſe ſauva à *Osnabrug*, mais bleſſé de deux coups de piſtolets. Cela toutefois ne découragea point les aſſiégés de *Hamelen*, qui continuérent toujours leurs ſorties pour tirer le ſiége en longueur. Et vainement *Oxenſtierna* ſouhaitoit qu'on ne l'eût pas entrepris, mais pour la réputation des armes on avoit honte d'en démordre.

Le Duc *Guillaume* de *Saxe* fit bien ſon devoir dans la *Miſnie*, la *Thuringe*, & à l'entour; car ſachant que *Corpbuſen* étoit allé vers *Weiſmanna* avec douze Cornettes & un grand Corps d'Infanterie avec quelques piéces de Canon, il alla le trouver, le défit, en tua beaucoup, en prit pluſieurs, avec le Canon & tout le bagage. [le 29 Mars]. Après, il pénétra dans le quartier de l'Ennemi à *Artzbourg*, où il prit vif le Colonel *Oroſius Paulus* avec huit étendarts; mais tout ſon Régiment fut tué, hormis vingt-quatre qui s'enfuirent.

Le fort Château d'*Aichſtadt* ſur le *Danube* fut pris de force par *Weimar* [le 4. May], après qu'il eut fait ſauter les mines & élargir la bréche. Il tâcha auſſi de ſe rendre maître d'*Ingolſtad* par intelligence. Le Comte *Cratz*, mortel ennemi de *Fridland*, & qui étoit dégoûté parce qu'*Aldringer* lui avoit été préféré dans le Généralat de l'Armée de *Baviére*, chercha l'occaſion de

s'en

Digitized by Google

s'en venger, & eut deſſein de rendre aux *Suédois Ingolſtad*, dont il étoit Gouverneur. Il traita donc enſemble avec ſon confident *Farensbach* & avec *Weimar*, qui promit à *Crats* que tout l'argent qui ſe trouveroit dans la Ville, ſeroit à lui, & qu'il le feroit Maréchal-de-Camp dans l'Armée de *Suède*. Ainſi on prit la nuit du 4. May pour exécuter ce deſſein. *Crats* fit divulguer qu'alors quelques troupes, envoyées par *Aldringer*, devoient arriver & être reçues dans la Ville. Il diſpoſa la garniſon dans les fortifications de dehors, & en d'autres endroits où ils ne s'en appercevroient point. Mais les *Suédois*, détournés du vrai chemin, n'arrivérent que le ſoleil levé, furent connus des gardes, & jugérent facilement de ce qui en étoit. *Crats*, ſuſpecté, proteſtoit fortement de ſon innocence, & dit qu'il iroit à *Vienne* pour s'en purger; mais en chemin il alla ſe jetter parmi les *Suédois* en *Silésie*. *Farensbach* fut pris & cruellement exécuté, & les *Suédois* s'en retournérent à *Donawert*, où *Horn* ſeul commandoit l'Armée, parce que *Weimar* s'en étoit allé trouver *Oxenſtierna* à *Francfort*. Cependant les *Bavarois* attaquérent *Neubourg* des deux côtés du *Danube*, & firent de grands efforts pour s'en rendre maîtres; mais *Horn* étant accouru, l'Ennemi n'ôſa l'attendre, & ſe retira au plus vîte.

Regne de *Chriſtine* juſqu'a la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Dans le *Brisgau*, ceux de *Briſac* avoient pris, le 9. May, les Châteaux de *Badenweiller*, *Roitela* & *Saurenberg*; & ils auroient fait d'autres progrès, ſi le Rhingrave *Otton Louis* ne leur eût barré le paſſage à *Waſſenweiller*, où il tailla en piéces deux cens Chevaux & en prit cent, pendant que l'Infanterie ſe ſauvoit par les montagnes. Mais de l'autre côté du *Rhin* il força, le 11. May, *Masmunſter*, où il y avoit ſix cens Chevaux & cinq cens Piétons, qui, contre la Capitulation, furent contraints de ſervir la *Suède*; & la Ville fut raſée, parce que ceux de *Briſac* avoient manqué de parole aux *Suédois* à *Badenweiller*. Après, il prit *Ardau* & *Landsberg* pour brider ceux de *Colmar*, & ſubjugua la Ville de *Weilar* & la Plaine du même nom le 27. May, faiſant un grand maſſacre des habitans.

Abel Moda prit le 5. May par aſſaut *Heidelberg* dans le *Palatinat*, & en peu de jours *Birkenfeld* força le 24. le Château, nonobſtant tout l'effort que fit le Comte de *Salms* avec trois mille hommes de *Philipsbourg* pour l'en empêcher; & par cette priſe on ôta à l'Ennemi tout le *Palatinat* inférieur, qu'on rendit aux anciens Maîtres.

Gronsfeld faiſoit tout ſon poſſible pour ſecourir *Hamelen*, & un grand nombre de ſes Dragons tâchoit, à la faveur d'un brouillard, d'entrer dans la Ville. Mais les *Suédois* les attaquérent vigoureuſement, en taillérent beaucoup en piéces, & chaſſérent la plupart, tellement que deux cens ſeulement y pénétrérent. Un autre jour les Aſſiégés, voulant tirer du bois par la Riviere dans la Ville, furent repouſſés avec perte de ſoixante hommes; & en même tems les *Suédois* ſe logérent le 16. May ſur le foſſé; & la bréche étant faite, on ordonna le lendemain l'aſſaut en quatre endroits, qui toutefois fut ſans effet, parce qu'on n'avoit pas entendu le ſignal par-tout. Cependant, ceux qui étoient venus au ſecours, s'en allérent vers *Munſter*, afin de favoriſer le paſſage ſur la *Lippe* au Comte *Merode*, qui venoit pour ſe joindre à eux; & les *Suédois* les ſuivant, prirent

Bataille près de Hamelen.

en

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

en chemin le Château de *Rhede*, & les attaquérent proche de *Munſter* avec peu de perte de côté & d'autre: car l'Ennemi, ſe tenant dans des lieux commodes, étoit de difficile accès. *Merode*, avec les troupes de *Cologne* & de *Flandre*, s'étoit déjà joint à *Benninghuſen*, qui menoit quarante-deux Compagnies de Cavalerie & trente d'Infanterie, qui, enſemble avec ceux que *Gronsfeld* avoit tiré de *Wolfenbuttel*, *Hildesheim*, *Nieubourg* & *Minden*, faiſoient une Armée de ſeize mille hommes. Tous d'accord avoient paſſé ſur un pont, fait à *Minden*, vers *Oldendorp*, pour aller droit au ſecours de *Hamelen*; car les *Suédois*, ayant occupé les fortifications de dehors & rempli les foſſés, ſe préparoient à attaquer les murs, lorſque les aſſiégés firent le 25. Juin ſignifier à *Gronsfeld* qu'ils étoient réduits à l'extrémité, s'il ne hâtoit le ſecours. Les *Suédois*, ne ſe ſentant pas aſſez forts pour continuer le ſiége & combattre le ſecours qui étoit proche, laiſſérent quelques Eſcadrons & mille hommes de pied pour conſerver les travaux, pendant que tout le reſte alla rencontrer l'Ennemi. Les aſſiégés, ſe ſervant de l'occaſion, firent une ſortie, en ruinant entiérement toutes les approches & les travaux des *Suédois*. D'autre côté, *Gronsfeld* avoit donné quatre aſſauts au Château d'*Udenheim*, qui auroit fort ſervi à ſon deſſein; mais il fut repouſſé vigoureuſement, juſqu'à ce que l'Armée *Suédoiſe*, ſurvenue, l'obligea à la retraite. Il y avoit là un Bois, que l'Ennemi vouloit gagner, pour que le ſecours pénétrât d'autant plus facilement par ce détour à *Hamelen*. C'eſt pourquoi on logea ſur le bord d'un foſſé [que le torrent avoit fait] les Arquebuſiers *Suédois* pour empêcher le paſſage; mais l'Ennemi les contraignit de céder. A cela *Lorent Kagge* accourut, & par un rude combat, qui dura deux heures, il chaſſa l'Ennemi du Bois dans la Plaine, & bien que pour les foſſés & l'inégalité des lieux il ne pouvoit ſe mettre au large, toutefois lui avec les *Suédois* & les *Livoniens* à droite, & les *Heſſois* ſous *Melander* à gauche, battirent la Cavalerie ennemie, & la mirent en fuite. Puis il attaqua l'Infanterie, qu'il défit à platte couture. *Guſtave Guſtaſſon* contribua auſſi beaucoup à cette victoire (*), combattant vaillamment

(*) Il étoit fils naturel de *Guſtave Adolphe* & d'une fille du Directeur-Général *Abraham Cabeliau*, iſſu de celui qui donna Son nom à une fameuſe faction en *Hollande* vers le milieu du quatorziéme ſiécle. Ce *Cabeliau* rendit de bons ſervices au Roi dès l'an 1612., en faiſant traverſer douze cens hommes de troupes étrangéres par la *Norwégue* en *Suède*. (1) *Guſtave* l'envoya l'année ſuivante aux *Etats-Généraux* en qualité de ſon Miniſtre. Il approuva ſes projets de l'établiſſement de la Compagnie des *Indes Suédoiſe*, & le fit Directeur-Général du Commerce de *Suède*. Sa fille *Marguerite* étoit la Mére de *Guſtave Guſtaſſon* ſuſdit, que la Reine *Chriſtine* éleva à la dignité de Comte en 1646. ſous le nom de *Waſaborg*, pour marquer qu'il la tenoit de la Maiſon Royale de *Waſa* (2). La poſtérité mâle de *Cabeliau* s'éteignit en *Suède*, il y a quelques années. Les autres parens de *Cabeliau* furent annoblis en 1652. Nous joindrons la Patente d'annobliſſement dans l'Appendice, (3) avec deux

(1) V. *Locenii* Hiſt. Suec. p. 513. *Palmſk.* Régîtres du Sénat ad h. ann. p. 593 & 598. *Widekindi* Hiſt. Guſt. Adolphi. p. 190. *Aitzema* Saaken van Staat ad ann. 1622 p. 83-87.

(2) Les familles nobles de *Suède* par *Stiernman* p. 5. & 6.

(3) Je la tiens de S. E. *Mr. van der Lobe*, qui me l'a communiquée, tirée de l'Original avec les Armes.

Digitized by Google

ment entre les *Suédois* & les *Finnois*, auxquels l'Ennemi avoit juré de ne point donner quartier, & qui réciproquement n'en voulurent point donner. On enterra trois mille & trente hommes de l'ennemi sur les lieux, avec le Lieutenant-Général *Quadius* & quantité des principaux Officiers. *Mérode* blessé mourut peu de jours après, & sa femme fut prise. *Gronsfeld* s'enfuit, & fut le premier à apporter la nouvelle de sa défaite, qui peu après fut confirmée par *Benningbausen*, qui aussi échappa. Les prisonniers furent environ trois mille, & les *Suédois* eurent tout le bagage, seize piéces de canon, & soizante & quatorze étendarts & enseignes, sans n'avoir perdu que trois cens hommes de leur côté, entre lesquels trois Colonels & un Capitaine. *Stâlhanske* fut blessé au bras & *Soop* à la jambe, dont ils guérirent tous deux; mais *Rantzau* mourut de sa blessure. Cela fait, les *Suédois* retournérent à *Hamelen*, dont le Gouverneur, informé de la victoire, se rendit [le 12. Juillet] à d'honnêtes conditions, sortant avec huit cens hommes des siens, & laissant aux *Suédois* soixante piéces de canon & quelques mortiers.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Les *Croates* & les *Hongrois* sous *Hokk* avoient fait dessein d'entrer dans la *Misnie*, & de ruiner *Tubadel* dans ses quartiers. Mais celui-ci alla à leur rencontre & les attaqua [le 16. May] à l'impourvu, & si bien, qu'il en échappa très peu; il leur enleva tout leur butin.

Dans la *Silésie*, *Arnheim* ne vouloit point d'égal, & le Comte *de la Tour* point de supérieur, & leur dispute auroit causé une rupture ouverte, si le Duc de *Saxe-Lawenbourg* ne l'eût assoupie. *Arnheim* fit demander à la Ville de *Breslau* tout le magazin, & les apprêts de guerre avec quantité de grains pour la subsistance de son Armée; mais *Fridland* étant en marche pour s'unir à *Gallas* & pour entrer en *Silésie*, la Ville ne craignant point d'être forcée, les lui refusa. A ce bruit les Confédérés firent la revue de leur Armée, qu'ils trouvérent forte de vingt-quatre mille hommes, dont les *Suédois* faisoient un tiers, & allérent droit à *Strelen* pour combattre l'Ennemi avant qu'il eût le tems de se reconnoître. Mais *Fridland* évita le com-

Propositions de Fridland pour une treve & paix générale.

deux lettres qu'un frére de *Marguerite* écrivit au Chancelier *Oxenstierna*. Parmi d'autres circonstances qui regardent *Gustave Gustafson*, nous avons rapporté dans les Mémoires de *Christine* qu'il administra l'Evêché d'*Osnabrug* (1). Nous ajouterons ici un passage, tiré des Annales du Comte de *Kevenhuller* (2). Le Roi son Pére ayant été tué à la bataille de *Lutzen*, il se rendit de *Wittenberg* à *Grimm*, où à ses instances on ouvrit le cercueil du défunt Roi pour lui faire voir le corps mort de son Pére. A ce triste aspect, il dit les larmes aux yeux: Puisqu'il en est ainsi, il faut que je pense „ à d'autres choses qu'à celles qui m'ont occupé jusqu'ici. Je tâcherai avec l'aide de „ Dieu de parvenir, ou de perdre la vie". Alors âgé de seize à dix-sept ans, il s'en fut à l'Armée, conduit par le Duc *Bernard de Weimar* près de *Chemnitz*, où s'étant approché de trop près de la Place pendant une forte canonade de la Ville, il reçut un coup de fusil dans l'aisselle. La lettre, qu'il écrivit étant Recteur magnifique de l'Université de *Wittenberg* à son Pere, peu avant la bataille de *Lutzen*, trouvera place dans l'Appendice.

V. l'Appendice No. III.

V. l'Appendice No. III.

(1) Tom. I. p. 313. 315, &c.

(2) Ad ann. 1632. pag. 68.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

combat, & ſe retira ſur les confins de *Bohême*. Enſuite il fortifia ſon camp à *Munſterberg*, & les Confédérés entre *Brig* & *Oppelen*, ſans que *Fridland* oſât bouger, quoique plus fort de ſeize mille hommes que les Confédérés, qui pluſieurs fois tâchérent d'en venir aux mains avec lui. Enfin *Fridland* envoya le 28. May le Comte *Terſck* avec un Trompette à *Arnheim*, pour l'inviter à venir ſûrement dans ſon camp traiter de choſes de grande importance; & *Arnheim*, après y avoir été ſommé pour la ſeconde fois, s'y rendit accompagné de *Raſchen* Colonel Suédois & de *Borgſdorf* Brandebourgeois. Dans ce Congrès *Fridland* demanda une tréve de ſix ſemaines, qu'*Arnheim* diſoit ne pouvoir accorder ſans le conſentement des autres Généraux. Après on lui envoya des *Suédois*, le Baron *Fels* & *Jaques Behm*, auxquels *Fridland* aſſura qu'il étoit venu pour faire une paix perpétuelle avec la *Suède* & les Princes de l'*Empire*; qu'il dépendoit abſolument de lui de ſatisfaire à tous, & que ſi l'*Empereur* y étoit contraire, il s'accorderoit avec les *Proteſtans*, & mettroit l'*Empereur* mal dans ſes affaires; ce qu'il dit à l'oreille du Baron *Fels*. Mais comme ceux-là n'avoient point d'ordre ſur de telles choſes, on ne fit qu'une tréve de quinze jours. Cependant *Fridland* fit auſſi venir le Comte *de la Tour*, à qui il dit de même qu'il feroit la paix avec la *Suède*, la *Saxe* & le *Brandebourg*, & y forceroit l'*Empereur*, s'il ne la vouloit pas; qu'il rétabliroit les priviléges de tout le monde, remettroit les exilés, & chaſſeroit de tout l'Empire les *Jéſuites*; qu'il dédommageroit la *Suède* des fraix de la guerre, & preſcriroit le tems pour le payement, pendant quoi elle retiendroit tous les lieux forts comme en hypothéque, & que le Roi de *France* & l'*Angleterre* en ſeroient caution. Enſuite il propoſa qu'on devoit mener contre le *Turc* toutes les Armées qui ſe trouvoient en *Allemagne*. Pour ſoi-même, il traitoit pour obtenir la *Bohême*, pour laquelle il s'obligeroit de rendre les biens à tous les exilés, de donner la liberté à la Religion *Proteſtante*, & de reſtituer le *Palatin*. Pour le *Mecklenbourg* & *Sagan*, comme auſſi pour le réſidu de ſes gages, il vouloit en récompenſe la *Moravie*, & menaçoit d'ôter au Duc de *Baviére* l'*Autriche* ſupérieure, qui lui étoit engagée. Enfin il demandoit l'union de toutes les troupes pour aller lui même aſſiéger *Vienne*, & obliger l'*Empereur* à ratifier le tout. *Arnheim* fit ſavoir tout cela à l'Electeur de *Saxe*, & le Comte *de la Tour* en écrivit à *Oxenſtierna*, qui trouvoit toutes ces propoſitions ſi éloignées de la raiſon, qu'il ne daigna pas y penſer.

Oxenſtierna tint dans ce tems-ci une Aſſemblée à *Heidelberg*, où ſe trouvoient *Louis Philippe*, *Jean* & *Chriſtian*, *Palatins*; les Ducs de *Weimar* & de *Wirtemberg*; le Marquis de *Baden*; les Comtes de *Hohenzollern*, de *Hanau* & d'*Iſembourg* avec d'autres. On y réſolut de ſatisfaire les gens de guerre, de régler leur paye pour l'avenir, & qu'on y contribueroit par les dixmes des fruits & du vin. On ordonna d'attaquer *Philipsbourg* & *Haguenau*, d'obſerver le Duc de *Lorraine*, & de le pourſuivre comme ennemi, s'il tentoit quelque hoſtilité. On ordonna au Landgrave *George de Darmſtad* de payer les contributions qu'il avoit promiſes, de ſe montrer ami des Confédérés, & de s'éloigner du parti de l'Ennemi. Mais celui-ci y répondit par de longues excuſes, qui témoignoient aſſez qu'il ne feroit

rien

Digitized by Google

rien pour la cauſe commune que par force. On fit défenſe aux Officiers d'obliger les Sujets dans les Provinces, de traiter les Soldats pour rien ; & *Oxenſtierna* exigea de l'Adminiſtrateur du *Palatinat* pour les *Lutheriens* le libre exercice de leur Religion. Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

On fit ſonder les *Suiſſes* s'ils voudroient ſe joindre aux *Suédois* & aux Confédérés par l'Alliance de *Heilbron*, ou bien y contribuer tacitement en monde & en argent, ſans ſouſcrire au Traité. Si cela ne leur plaiſoit point, on demandoit la liberté de lever du monde dans leurs terres ; ou que demeurant neutres, ils ne donnaſſent point de paſſage à l'Ennemi. Mais ils n'accordérent rien que la neutralité, à cauſe que les Cantons *Catholiques* abhorroient cette Alliance, qui, étant faite ſéparément avec les Cantons *Proteſtans*, auroit cauſé de la diſſenſion entr'eux, & plus de mal que de profit à la *Suède*. L'an 1633.

Juſqu'ici le Roi de *Dannemarc* avoit cru pouvoir moyenner la Paix avec facilité, dans la penſée que les affaires de la *Suède* ſubſiſteroient peu ; mais voyant comme les choſes alloient, il avoua franchement que *Salomon* auroit beſoin de toute ſa ſageſſe pour en venir à bout. Le Sénat de *Dannemarc* refuſoit de ſe mêler de cette médiation, par le déſeſpoir où il étoit de trouver un tempérament qui pût contenter tous les partis. Il vouloit néanmoins que le Roi y employât ſes Conſeillers de *Holſtein*, au moins pour cauſer de la diviſion entre les *Proteſtans*, & en détacher quelques-uns d'avec la *Suède*, qu'il ſouhaitoit rendre odieuſe, comme ſi elle eût fruſtré le monde de la Paix. Il écrivit donc à *Oxenſtierna* le 17. Mars, témoignant avec quel empreſſement il ſe porteroit à cet ouvrage, le priant de vouloir s'appliquer ſérieuſement à ce deſſein, puiſque l'*Empereur* s'y montroit ſi fort incliné, comme on pouvoit le voir par une copie de ſa lettre que le Roi de *Dannemarc* diſoit avoir enfermée dans la ſienne. Mais cette lettre du Roi n'arriva qu'au mi-May, ſans qu'*Oxenſtierna* y trouvât la copie dont il parloit. Il répondit là-deſſus, que l'Ennemi ne cherchoit ſous cette propoſition de paix qu'à deſunir les *Proteſtans* & la *Suède*, & qu'il falloit uſer de beaucoup de précaution pour n'en être point trompé. Il diſoit que le Traité ne ſeroit pas ſeulement envain, mais auſſi fort préjudiciable, ſi avant que d'en venir-là on n'étoit d'accord des conditions auxquelles on accepteroit la Paix : qu'il faudroit jetter premiérement un ſolide fondement pour venir au Traité, parce qu'il étoit fort difficile d'ajuſter tant de gens de ſi divers intérêts, & qu'on employeroit trop de tems dans cette négociation, ſi on n'en digéroit auparavant la matiére, pour ſavoir ſur quel pied on pourroit faire la Paix. Il promit toutefois d'en faire rapport à la Reine, au Roi de *France* & aux autres Alliés, qui s'étoient encore offerts pour Médiateurs. Mais avant que cette réponſe d'*Oxenſtierna* fût rendue au Roi de *Dannemarc*, celui-ci avoit déjà aſſigné le lieu & le tems pour le Traité, choiſiſſant *Breſlau* pour le lieu de la Conférence, & invitant tous les Partis d'y envoyer leurs Ambaſſadeurs pour le 13. de Juillet, afin de commencer la Négociation trois jours après. Par ſes lettres du 15. May il demandoit à l'*Empereur* les ſaufs-conduits pour les *Proteſtans*, diſant qu'il avoit déjà averti *Médiation du Dannemarc au deſavantage de la Suède.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Oxenſtierna & les Alliés de la *Suède*, quoiqu'il n'écrivît à *Oxenſtierna* que vers le milieu du mois de Juin, & encore plus tard au *Brandebourg*; encore *Oxenſtierna* ne reçut-il la ſienne que le 12. Juillet, par un Courier qui la lui rendit à *Francfort*. Il avoit déplû au Roi de *Dannemarc* qu'*Oxenſtierna* eût fait mention de la Médiation de la *France*, & diſoit que ſon interpoſition ne plaîſoit pas à la *Suède*, parce qu'elle ne ſouhaitoit pas la Paix. C'eſt pourquoi il tâchoit d'ajuſter premiérement l'Electeur de *Saxe* & quelques autres qu'il ſavoit être de ſon ſentiment, afin que ceux-ci s'aliénaſſent, [avec les Etats de la *Baſſe-Saxe*] de la *Suède*, comme fomentant la guerre en *Allemagne* pour en tirer des richeſſes & pour la déſoler. Mais *Oxenſtierna* connut aiſément à quoi tout cela aboutiſſoit, & ces menées du Roi de *Dannemarc* ne ſervirent qu'à attacher davantage les Confédérés à la *Suéde*.

Vers ce tems-ci on fit tranſporter le corps du Roi *Guſtave* de *Wolgaſt* en *Suède*, acte qui fut célébré avec grande pompe funébre en préſence de grand nombre de Princes, Princeſſes, & d'une infinité de perſonnes de haute qualité. Les Vaiſſeaux qui étoient venus pour cet effet de *Suède*, abordérent à *Wolgaſt* & portérent le défunt à *Nicoping*, où la jeune Reine le rencontra avec pompe, & où il fut dépoſé juſqu'à ce qu'on eût préparé toutes choſes pour ſon enterrement (*).

Horn ayant chaſſé l'Ennemi proche de *Neubourg* ſur le *Danube*, & voyant qu'il ne vouloit point venir à un combat, quoique beaucoup plus fort que lui, alla aſſiéger *Pappenheim*; lieu commode pour couvrir le Pays d'*Anſpach*, & pour empêcher les courſes de *Viltzbourg*. La Ville fut bientôt priſe; mais le Château, où la garniſon ſe retira, repouſſa les Aſſiégeans avec grande opiniâtreté, juſqu'à ce que par deux jours de batterie il ſe rendit [le 13. Juin] à des conditions favorables que *Horn* lui accorda pour s'en débarraſſer, & pour aller empêcher l'Ennemi de s'emparer d'*Aich*. Ceux d'*Ingolſtad* vinrent pour ſecourir *Pappenheim*, & pour porter à *Viltzbourg* des munitions de guerre; mais ayant entendu la reddition de *Pappenheim*, ils ſe tournérent vers *Viltzbourg*, & de-là par de grands détours à *Ingolſtad*. Mais *Jean Wachtmeiſter* les atteignit à *Bärngrieff*, & de cinq cens *Croates* & *Polonois* il en tua deux cens cinquante, en prit cinquante, avec trois cens de leurs chevaux. Peu auparavant, le Colonel *Dellonius* & *Helme Wrangel*, que *Horn* avoit mis à *Babenhuſe* pour rendre le chemin ſûr entre *Augsbourg* & *Ulm*, avoient ôté à ceux de *Memmingue* quantité de vin & de grain, qu'ils alloient porter dans leur Ville. La garniſon, éveillée de cette perte, ſortit au nombre de huit cens, & gagna les devans aux *Suédois*, retournant avec leur proye à *Babenhuſe*, aſſurée de les tailler tous en piéces. Mais les *Suédois*, qui n'étoient que cent cinquante, ſe jettérent avec tant de furie ſur l'Ennemi apoſté, que d'abord ils le firent plier un peu, puis redou-

(*) La Reine a déjà fait le détail des funérailles de ſon Pére dans ſa propre vie, ci-deſſus. pag. 65.

doublant leur effort, ils le mirent en fuite, & le suivirent battant jusqu'aux portes de *Memmingue*. Ils en tuérent cent cinquante, en blessérent plus de cent, dont la plupart furent menés avec soixante chevaux & l'autre butin à *Babenbuse*. Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Ceux de *Nuremberg* se plaignoient à *Horn*, que l'Ennemi du *Haut-Palatinat*, & spécialement de *Neumarck*, les inquiétoit par des courses continuelles; & comme *Horn* manquoit aussi de vivres à *Donawert*, il résolut le 17. Juin d'aller dénicher ceux de *Neumarck*, à quoi *Nuremberg* fournit le canon & toutes choses libéralement, & en moins de trois jours il obligea la garnison d'en sortir sans armes ni bagages, & de s'enroller parmi les siens. Il s'empara aussi, sans coup tirer, de *Heimbourg*, Château fort sur la montagne, & en jettant la peur parmi les Défenseurs. Il en auroit bien voulu à *Amberg*, mais *Aldringer* en étoit trop proche; ainsi il retourna derechef au camp de *Donawert*, où il apporta avec lui dequoi subsister. L'an 1633.

De l'un & l'autre côté du *Rhin*, le Rhingrave *Otton* & *Otton-Louis* firent bien leur devoir. Le dernier assiégea *Kirikhof*, que les païsans avec deux cens cinquante soldats avoient fortifié, & le prit sans beaucoup de peine; mais les Assiégés se retirant dans le Château, tuérent soixante des Assiegeans. Cependant ils obligérent bientôt le Château à se rendre, en y jettant continuellement des Bombes. Les Soldats prirent pour la plupart parti parmi les *Suédois*; les autres avec les Officiers furent prisonniers, mais on massacra les païsans, & on mit le feu au Château & au Bourg. La Ville avec le Château de *Burk* furent pris ensuite; *Neubourg* sur le *Rhin*, après un jour d'attaque, fit sa capitulation. *Ratela* se rendit par force à discrétion, & tous ceux qui n'avoient point pris service parmi les *Suédois*, furent retenus prisonniers pour être échangés. De-là on s'empara de toutes les Villes *forestiéres*, sans donner rien à l'interposition des *Suisses-Catholiques*, qui sollicitérent le Rhingrave de leur permettre d'être neutres. Puis on prit les deux Châteaux de *Hohenstoffelen*, & après cette expédition le Rhingrave *Otto-Louis* se transporta en *Alsace* pour conférer avec *Birkenfeld* contre le Duc de *Lorraine*.

Les gens de *Brisac* avoient taillé en piéces une troupe du Rhingrave, qui envoya aussi-tôt le Lieutenant-Colonel *Caldenbach* pour s'en venger. Celui-ci mit une partie de six cens chevaux, qu'il commandoit, en embuscade, & alla avec le reste braver la garnison de *Brisac*, laquelle fit une sortie & poussa *Caldenbach*, qui se retira à dessein dans la plaine; mais aussi-tôt faisant volte-face, les autres sortant de l'embuscade, ils eurent l'Ennemi entre deux, dont ils mirent par terre quatre-vingts hommes, outre les blessés & les prisonniers, entre lesquels fut *Montecuculi*, & le Baron *Soye* Bourguignon, qui mourut de trois blessures à *Colmar*. Cela fait, le même Rhingrave se campa au Bourg de *Bris*, qu'il fit fortifier, empêchant, avec les trois mille hommes qu'il avoit, la garnison de *Brisac* de courir le Pays d'*Alsace*, & lui ôtant toute la recolte.

Philipsbourg étoit toujours assiégé, mais de loin, parce qu'on pensoit à la réduire par la faim. Cependant *Birkenfeld* prit le Château de *Grombeck* le 20. Juillet, où il trouva une grande quantité de vivres; & allant vers

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Hagenau, il obligea le Château & la Ville de *Reichshof* à se rendre.

Le Duc de *Lorraine* commit souvent des actes d'hostilité contre les *Suédois*, qui n'en firent point de compte par égard pour le Roi de *France*. Quelquefois, sous prétexte de casser ses troupes, il les envoyoit au Comte *Salms*, quelquefois à *Brisac*. Mais quand il venoit du monde de *France* pour la *Suède*, ou il leur empêchoit le passage, ou il les faisoit tuer. Il conçut le dessein d'envoyer aussi cinq cens hommes dans *Haguenau*, & quand les *Suédois* s'y opposérent, il résolut d'y pénétrer par force, ramassant pour cet effet quelques troupes à *Zabern*, dont les *Suédois* taillérent en piéces trois Régimens à *Petersbach*, & *Birkenfeld* lui fit dire que si ses troupes passoient jamais plus avant qu'à *Zabern*, il les traiteroit en ennemis ouverts; ce qui aussi fut fait, puisqu'il ne retiroit point ses troupes, & que les Ministres de *France* témoignoient que le Roi le souhaitoit.

On fit reposer l'Armée sur le *Weser* après les fatigues souffertes au siége de *Hamelen*, & pendant que le Duc *George* de *Lunebourg* & *Knipbausen* alloient consulter *Oxenstierna* sur ce qui restoit à faire. Mais comme l'Envoyé d'Hollande, *Corneille Pavius*, demandoit de la part des Etats & du Prince d'*Orange* un Corps d'Armée pour l'employer sur le *Rhin* & la *Meuse*, *Oxenstierna* fut bien-aise d'y pouvoir consentir, & leur céda pour quelque tems les *Suédois* & les *Finnois* sous *Stalhanske*, pour faire voir que la *Suède* abondoit en troupes, & qu'elle avoit de quoi accommoder ses amis, comme aussi pour empêcher les *Espagnols*, qui traitoient alors de la tréve vec la *Hollande*, d'envoyer du secours à l'*Empereur*. Ces *Suédois* & *Finnois*, étant un jour sollicités par le Général d'*Hollande* de se tenir bien sous les armes, en éclatérent de rire, & lui conseillérent d'épargner pour les *Hollandois* cette leçon, que *Gustave* leur avoit appriſe il y avoit longtems. Cependant l'oisiveté déplut à ces gens, qui ne souhaittoient que les occasions de se signaler (*).

Le Duc *Guillaume* de *Saxe* avoit fait dessein d'assiéger *Cronac* avec le peu de monde qu'il avoit en *Thuringe*, & déjà *Tiesenhusen* avoit pénétré dans le fauxbourg. Mais l'entrepriſe étant difficile par le voisinage de l'Ennemi, il se contenta de tenir les *Impériaux* loin de la *Misnie*, qui, s'en voyant exclus, mirent tout à feu & à sang autour de *Dresde* (†).

Oxenstierna se défie des propositions de Fridland pour la paix.

La tréve faite par *Fridland* dans la *Silésie*, ne fut pas moins suspecte à *Oxenstierna* que *Fridland* même, & il doutoit avec raison qu'il ne faisoit que jetter de la poudre aux yeux des *Protestans*, pour gagner par la ruse ce qu'il ne pouvoit avoir par la force. *Oxenstierna* pria pour cela le Comte *de la Tour* de ne point s'y fier; mais *Arnheim* l'écouta, & fit savoir à l'Electeur de *Saxe* que *Fridland* offroit la paix sous les conditions suivantes: que l'*Empereur* feroit sortir des terres des *Protestans* toutes ses troupes & les casseroit: qu'il céderoit sa prétention sur l'Archevêché de *Magdebourg* & l'Evêché de *Halberstad* au fils de l'Electeur: que la *Suède* seroit satisfaite des Alliés, & leurs troupes renvoyées hors de l'*Empire*: que les *Jésuites* en

(*) *V.* Pufendorf *de Rebus Suec. Lib. V.* §. 64.

(†) *Lettre de* Rusdorf *au Chevalier* Vane *du* $\frac{1}{11}$. *Août* 1633. *dans ses Mſſ. Tom. IV. p.* 405.

Digitized by Google

en seroient chassés : qu'on donneroit, en réparation des pertes souffertes, la *Silésie*, à la *Saxe* & au *Brandebourg* : qu'on permettroit la liberté de la Religion par-tout : qu'on céderoit à l'Electeur de *Saxe* la *Lusace* supérieure & la moitié de la *Bohême* pour ses avances, & qu'on restitueroit le *Palatin* (*). Il donna de grandes espérances au Comte *de la Tour*, qu'il retourneroit en tous ses Biens, avec beaucoup d'autres promesses. Il fit de somptueux festins aux Généraux confédérés, & les caressa comme ses plus chers amis ; mais quand il eut pourvu son Armée de poudre & de munitions dont il manquoit, qu'il l'eût augmentée d'autres troupes qu'il fit venir, & qu'il eût mis en sûreté les choses qu'il avoit à *Breslaw*, il fit voir que son dessein n'étoit que de tromper. Car aussitôt il fit dire aux Confédérés [le 23. Juin] qu'ils devoient lui céder les Duchés de *Breslau*, *Schweidnitz* & *Glogau*, ou qu'il n'y auroit plus de Traité à espérer ; & sans quelques gens qui par hazard étoient montés à la tour de *Strelen*, où se trouvoient tous les Généraux Confédérés, il les auroit tous fait prisonniers ; mais ceux-ci, avertis par ceux qui descendoient de la tour, que l'Ennemi venoit vers eux à bride abattue ils montérent à cheval, & se sauvérent à qui mieux mieux : & ce fut la fin de la tréve.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Après, *Friedland* fit mine de vouloir attaquer *Neumarck*, puis *Lignits*, mais pendant que les Confédérés ramassoient leurs troupes à *Brigue* pour s'y opposer, il retourna en arriére, assaillit avec grande impétuosité & par des bombes continuelles la Ville de *Schweidnitz*, dont la garnison & les habitans, qui à sa venue avoient mis le feu aux Bourgs, se défendoient avec d'autant plus d'ardeur, que *Fridland* avoit juré de traiter leur Ville comme on avoit fait *Magdebourg*. Toutefois ils auroient cédé à la violence, si une grande pluye n'eût empêché les Assiégeans de faire usage de leurs armes à feu, & si les Confédérés n'eussent accouru à leur secours. A leur venue, *Fridland* se retira à une lieue de la Ville dans un endroit commode, qu'il fit retrancher tout autour, & les Confédérés ne pouvant l'aborder se mirent à se regarder proche de *Schweidnitz*. Ici *Friedland* recevoit tous les jours de *Moravie* & de *Bohême* des prisonniers en abondance, & ruinoit tout par sa Cavalerie jusqu'aux portes de *Breslau* & de *Lignitz*. Il tenoit comme assiégés les Confédérés, qui manquoient de toutes choses, & qu'il pensoit réduire à la derniére nécessité par le dégat qu'il fit dans tout le pays. C'est pourquoi *Duwal*, qui étoit

(*) Jamais *Arnheim*, ni les autres du Conseil de l'Electeur de *Saxe* ne purent être assez crédules pour se persuader que l'*Empereur* lui céderoit tous les avantages spécifiés ci-dessus. Mais il leur importoit de lui faire accroire des choses semblables, pour le détacher ouvertement du parti des *Protestans*, par la haine implacable qu'ils portoient aux *Suédois* ; aussi en vinrent-ils à bout en moins de deux ans, par la Paix de *Prague*, la plus pernicieuse qu'on eût pu faire pour les *Protestans* de l'*Empire*. Mais les *Suédois* la firent payer si cher aux *Saxons*, que ceux-ci eurent lieu de s'en repentir. La Paix de *Westphalie*, leur fut moins avantageuse qu'aux autres, qui avoient constamment suivi le parti de la *Suéde*.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

étoit revenu de *Poméranie*, ne vouloit pas ſe joindre aux Confédérés à *Schweidnitz*; mais il défendit ſeulement avec ſes deux mille hommes l'autre bord de l'*Oder*, châtia l'Ennemi qui alloit au butin, & réduiſit à l'obéiſſance *Lemberg*, où il trouva trente piéces de Canon.

L'an 1633.

Les Etats de *Siléſie* firent en ce tems-là une Aſſemblée, où ils réſolurent de défendre leur Pays contre les *Impériaux*, qui les traitoient trop inhumainement, en abuſant de leurs femmes & enfans, après les avoir privés de leurs Biens; & *Arnheim* pour les y confirmer davantage, ſe rendit à leur Aſſemblée, & leur perſuada de ſe déclarer ouvertement pour les Confédérés, qui leur ſerviroient d'appui & de protection contre l'Ennemi. Mais l'Aſſemblée s'excuſa ſur ce qu'il n'y avoit point de Général *Suédois* avec *Arnheim*, & qu'elle feroit traiter là-deſſus avec *Oxenſtierna*.

Oxenſtierna convoque une Aſſemblée à Francfort.

Cependant *Oxenſtierna* convoqua une Aſſemblée à *Francfort* pour délibérer ſur les conditions de la Paix & ſur les conjonctures du tems, & il envoya copie de ſes propoſitions à l'Electeur de *Saxe* & aux autres, afin d'avoir auſſi leurs ſentimens. Cette Aſſemblée écrivit en même tems [le 23. Août] à l'Electeur de *Saxe*, que la tréve faite avec *Friedland*, leur avoit fort déplû. Ils en demandoient les raiſons, & le prioient de ne rien faire dorénavant que d'accord avec eux.

On écrivit au Roi de *Dannemarc* pour qu'il voulût avoir pour but de ſa médiation la liberté des Etats de l'*Empire*, & la ſatisfaction de la *Suède*, & que s'il vouloit s'en mêler davantage, il lui plût s'accorder avec *Oxenſtierna* & le Conſeil des Alliés ſur le lieu & le tems de la Conférence, puiſque la Ville de *Breſlau* n'étoit nullement de leur goût. On confirma toutes les réſolutions de l'Aſſemblée de *Heilbron*, enſuite on conſulta à quelles conditions on traiteroit de la paix, & qu'on ne feroit rien qu'avec réſerve de la ratification de tous. On déclaroit Ennemi le Duc de *Lorraine*, & puiſque le Landgrave *George* promettoit de contribuer à la guerre & de s'éloigner de l'Ennemi en embraſſant le parti des Alliés, il fut reçu dans l'Alliance de *Heilbron*.

Les Envoyés de France, *Feuquieres* & *la Grange*, offrirent à l'Aſſemblée quelques milliers d'hommes, mais à des conditions auxquelles on ne pouvoit alors ſouſcrire. Ils vouloient *Philipsbourg* à tout prix pour la *France*, mais les Alliés y étoient contraires. Ils demandoient que les Princes *Proteſtans* entraſſent dans l'Alliance faite entre la *France* & la *Suède*, ſous condition qu'on laiſſeroit en ſon entier la Religion ſelon l'uſage des lieux qu'on prendroit.

L'Aſſemblée envoya là-deſſus en *France*, le Sous-Chancelier *Jaques Löffler* & *Philippe Streiff* Conſeiller de *Deux-Ponts*, pour remontrer au Roi les raiſons pourquoi on ne pouvoit pas lui céder *Philipsbourg*; pour traiter au ſujet des gens de guerre que le Roi avoit offert; pour le prier de ne pas prendre ſous ſa protection le Duc de *Lorraine*, & que s'il vouloit faire ſa paix, il garantiroit les Alliés, les maintiendroit, leur reſtitueroit ce qu'il leur avoit pris, enfin pour ſonder le Roi touchant ſa paix & ſa ſûreté, & tâcher de le perſuader à faire une diverſion en *Italie*.

Sur

Digitized by Google

Sur la fin de l'Assemblée, elle reçut les Lettres de sauf-conduit de l'*Empereur*, que le *Dannemarc* en avoit obtenues pour aller au Traité de *Breslau*; mais en telle forme, qu'on voyoit clairement qu'on cherchoit toute autre chose que la Paix. Car on n'y fit aucune mention de la Reine, ni de la Couronne de *Suède*, on y invitoit seulement ses Alliés à s'y rendre dans le mois de Juillet, qui étoit déjà échu de plus d'un mois. C'est pourquoi l'Assemblée remontra ces défauts au Roi de *Dannemarc*, le priant, avant de passer outre, de communiquer avec *Oxenstierna* sur le tout, puisque sans la *Suède* & lui il n'y avoit rien à faire. Aussi *Oxenstierna* renvoya au Roi de *Dannemarc* lesdites Lettres pour être rendues à l'*Empereur*, ajoutant que les Plénipotentiaires de *Suède* ne manqueroient point de Saufs-conduits pour aller au Traité de paix, & qu'on leur donneroit des Lettres dignes d'eux. Puis il fit publier les dites Lettres de l'*Empereur*, pour faire juger à tout le monde de quelle maniére on se comportoit pour la Paix. (*)

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Le Dannemarc cherche toute autre chose que la paix.

Oxenstierna fit solliciter *Ragotzi*, Prince de *Transilvanie*, de rompre avec l'*Empereur* & de divertir ses armes en *Hongrie*, lui promettant qu'il en auroit une partie en récompense, & qu'il seroit compris dans la Paix générale. L'Envoyé, *Paul Strasbourg*, à qui *Oxenstierna* avoit donné cette commission, lui offrit plus de cent mille écus par an, s'il vouloit faire irruption dans l'*Autriche*, *la Stirie*, ou la *Moravie*, ou bien quinze mille par mois, en s'unissant avec les *Suédois* en *Silésie*. Mais l'*Empereur* prévint ce coup, en lui donnant tout l'argent & les meubles de la veuve de *Bethlen*, (†) & le droit d'héritage sur la Seigneurie de *Mongace*. Pour empêcher donc que

Ragotzi

(*) La Maison d'*Autriche* ne s'estimoit pas assez abaissée pour se défaire de ses hauteurs. Le Roi de *Dannemarc* l'entretenoit alors dans sa fierté, par la jalousie dont il étoit animé contre la *Suède*, à cause des heureux progrès de ses armes en *Allemagne*. Cependant le Grand-Chancelier *Oxenstierna* répondit comme il convenoit à la dignité d'une Couronne indépendante. En moins de dix ans après, il fit sentir au Roi de *Dannemarc* qu'une Nation, aussi brave que la *Suédoise*, ne se laisse pas insulter impunément.

(†) Cette Princesse, Sœur de l'Electeur de *Brandebourg* & Belle-sœur de *Gustave Adolphe*, s'appelloit *Catherine*, & avoit épousé le fameux *Bethlen-Gabor* en 1626. Il mourut en 1629; & si l'on doit en croire *Rushworth*(1), il avoit légué par testament un magnifique cheval & quarante mille ducats en espéces à l'*Empereur*, autant au Roi de *Hongrie* & à l'Empereur *Turc*, qui seul avoit été nommé son Exécuteur testamentaire. Pour son Epouse, il lui avoit légué cent mille ducats, cent mille florins, outre trois grandes Seigneuries. Quoi qu'il en soit, j'ai plusieurs Lettres originales de cette Princesse, la plupart écrites en 1632. & 1633., au Sr. *Paul Strasbourg*, Ministre de *Suède*, alors à la Cour de *Transilvanie* & à la *Porte Ottomanne*, dans lesquelles elle se plaint amérement des persécutions qu'elle avoit à endurer du Prince *Ragotzi*, successeur de feu son Epoux, de-même que des *Jésuites* à cause de la Religion. Tant que vécut *Gustave Adolphe*, il l'assista puissamment auprès de la *Porte*, qui lui accorda sa Protection. *Corneille Haga*, Ambassadeur des *Etats-Généraux* à *Constantinople*, y concourut aussi avec le Ministre de *Suède* après la mort du Roi. Cette Princesse veuve revint en sa Patrie, se remaria en 1639. avec le Duc *François Charles* de *Saxe-Lawenbourg*, & mourut en 1649.

(1) V. ses *Historical Collections of State*, Tom. II. p. 29.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Ragotzi ne s'attachât entiérement à l'*Empereur* contre la *Suède*, l'Envoyé *Oxenſtierna* traita avec les Viſirs de *Temesward* & de *Bude* pour le ſommer par menaces de s'en garder, & alla auſſi à *Conſtantinople*, où il fit tant avec la *Porte*, que cette négociation ſe diſſipa. Le Grand-Seigneur le traita honorablement, & le fit reconduire juſqu'à *Zazinte* à ſes fraix (*).

L'an 1633.

Propoſitions ultérieures de Fridland où entre la France.

Fridland fit encore tant avec *Arnheim*, qu'il en obtint une ſeconde tréve, comme ſi ce dernier eût pris plaiſir à ſe laiſſer duper; ce qui donna de l'appréhenſion à *Oxenſtierna*, qui ſe doutoit de quelque myſtére. Enfin *Arnheim* vint en perſonne trouver *Oxenſtierna* à *Gelenbuſen*, & étant queſtionné ſur ces tréves réitérées, il dit que *Fridland* ſe ſouvenoit qu'on lui avoit ôté le commandement trois ans auparavant, & qu'il réputoit pour une offenſe que *Feria* étoit appellé d'*Italie* pour le priver de nouveau de ſon autorité; qu'il avoit appris cela par des Lettres interceptées de *Vienne*; qu'il vouloit ſe venger des ingrats, & pour cet effet trouver de l'appui chez les *Proteſtans*; que *Gallas* & *Holck* dépendoient de ſa volonté; qu'il avoit démis ceux à qui il ne ſe fioit pas, & que la tréve d'un mois étoit faite à deſſein, pour communiquer là-deſſus avec *Oxenſtierna*. Cela étant, *Arnheim* pria *Oxenſtierna* au nom de *Fridland*, de donner à *Holck* quelques Régimens *Suédois* des plus fidéles pour vaincre l'obſtacle qu'il croyoit trouver dans *Hatzfeld* & dans quelques Troupes du même *Holck*; que *Fridland* à l'encontre donneroit à *Arnheim* ſix Régimens des ſiens, dont il ſe défioit; & que quand il ſeroit aſſuré de l'aſſiſtance des *Proteſtans*, il méneroit lui-même ſon Armée en *Bohéme*, en *Autriche* & en *Stirie*; que *Holck* tourneroit vers *Paſſau* dans la *Baviére* ſupérieure, *Weimar* iroit en *Baviére* même, & *Horn* contre *Feria*, venant d'*Italie*. Toutes ces offres de *Fridland* parurent à *Oxenſtierna* autant d'attrappes, qui diſcouroit amplement avec *Arnheim* pour en pénétrer le fond. Mais *Arnheim*, couvert & ambigu, repliquoit tantôt que *Fridland* vouloit venger l'ignominie qu'on lui faiſoit, tantôt il diſoit que c'étoit une feinte, & qu'on ne devoit point le croire; que les autres Généraux ne dépendoient pas ſi fort de lui qu'il ſe le perſuadoit, & que lui (*Arnheim*), diſcourant avec *Holck*, n'avoit pu le pénétrer: ce qui confirmoit le plus *Oxenſtierna* que c'étoit une machination, & le diſſuadoit tiérement de donner des Régimens *Suédois* à *Holck*. Il promit toutefois qu'il donneroit plus de gens à *Weimar* pour être proche de *Holck*, & l'aſſiſteroit ſelon qu'il le jugeroit à propos; mais à condition que *Holck* dépendroit des ordres du Duc, & non pas le contraire. Au reſte, bien-qu'*Oxenſtierna* ſoupçonnât tout, il dit à *Arnheim* de fomenter les deſſeins de *Fridland*, en l'aſſurant que les *Proteſtans* l'aſſiſteroient; mais dans l'intérieur il réſolut de ſe garder de ſes ruſes, & avertit auſſi toutes les Armées de s'en gar-

(*) La Relation qu'il a dreſſée lui-même de ſa miſſion & de ſes Négociations à la Cour *Ottomanne*, ſe trouve imprimée, & eſt alléguée dans les Mém. de *Chriſtine*, (1).

(1) Tom. 1. pag. 486. item dans *Chemnitz*, 35. &c. Hiſt. de la Guerre d'Allemagne Tom. II. pag.

garder, ayant envoyé en *Siléſie* le Lieutenant-Colonel *Stenacker* pour pénétrer le fond de cette affaire (*).

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de la Couronne.

L'an 1633.

L'Armée de *Horn* ſur le *Danube* conſiſtoit en douze mille Chevaux & autant d'Infanterie, deſquels il détacha un Corps, en ordonnant à *Tubadel* de le mener en *Franconie* au ſiége de *Lichtenau*, qui ſe rendit à condition, faute de ſecours. Mais avec le gros il alla lui-même aſſiéger *Conſtance* ſur le Lac de *Bodenſée*, dont il ſouhaitoit ſe rendre maître, pour fermer en cet endroit le paſſage au Duc de *Feria* qui venoit d'*Italie*, & pour empêcher de poſer, comme il en avoit fait le deſſein, le ſiége de la guerre autour de ce Lac. Les *Suédois* firent tous les efforts imaginables pour la priſe de cette Ville, mais les Aſſiégés, recevant tous les jours du ſecours par le Lac, ſe défendirent à merveille, & obligerent enfin *Horn*, après pluſieurs aſſauts inutiles, de ſe retirer par le même chemin qu'il étoit venu. Il n'y avoit point de doute pourtant que ſon deſſein n'eût eu un meilleur ſuccès, s'il avoit reçu à tems le Canon qu'il avoit ordonné de *Staufenberg*, *Willingen*, & *Rotweil*, & qui, par un malentendu de celui qui le menoit, n'arriva que le neuviéme jour après; ce qui obligea *Horn* à demeurer tout ce tems à ne rien faire. Et même, quand il l'eut, il ne s'en put ſervir, parce que les piéces étoient ſi uſées, que les bales ne faiſoient point d'effet. Cette entrepriſe de *Horn* cauſa, peu s'en faut, une rupture entre la *Suède* & les *Suiſſes Catholiques*,

(*) Il a déjà été dit ci-deſſus, au ſujet de cette trâme de *Wallenſtein*-*Fridland*, qu'*Oxenſtierna* avoit trouvé toutes ſes propoſitions ſi éloignées de la raiſon, malgré tout ce qu'*Arnheim* vouloit lui perſuader du contraire, que le Grand-Chancelier ne daigna pas même y penſer. Cependant, pour ne pas rebuter tout-à-fait *Arnheim*, qui ſacrifioit, par ſes deux tréves avec *Fridland*, la cauſe commune des *Proteſtans*, *Oxenſtierna* fit ſemblant de prêter l'oreille aux inſinuations du Général de *Saxe*, en ſe gardant néanmoins de leurs ruſes. Il étoit ſi perſuadé, que ni l'un ni l'autre n'alloient pas droit, que même en 1651 il avoua dans le Sénat de *Suède* (1) qu'il y avoit deux choſes qu'il n'avoit jamais pu aſſez approfondir. L'une regardoit cette „ Négociation de *Wallenſtein*, & l'autre la Légation du Duc de *Holſtein* vers la *Perſe*. „ Quand cette Ambaſſade, dit-il, partit de *Holſtein*, on en raiſonnoit diverſement. „ Quelques-uns diſoient, qu'elle n'avoit pour but que d'attirer le commerce de *Perſe* „ dans ſon pays; d'autres croyoient qu'il y entroit des intrigues de l'*Eſpagne*. Le Pére *Bougeant*, Jéſuite, avance au ſujet de *Wallenſtein*, qu'il négocioit effectivement avec „ l'Electeur de *Brandebourg*, [peut-être vouloit-il dire avec celui de *Saxe*] avec la *France*-même, & *ſurtout avec les Suédois* (2)". Mais *Pufendorf* dit au contraire, que Mr. *de Feuquieres*, Ambaſſadeur de *France* à *Dresde*, traita ſecrétement avec *Wallenſtein*, pour que celui-ci envahît la *Bohéme*, & devint par-là aſſez puiſſant pour contre-balancer la ſupériorité des *Suédois* en *Allemagne*, dont la *France* étoit ſi jalouſe; & que le Cardinal *de Richelieu* fut fort conſterné, en apprenant le maſſacre de *Wallenſtein*, de crainte qu'*Oxenſtierna* ne rompît avec lui (3). Pour être perſuadé que *Pufendorf* accuſe juſte, & que le P. *Bougeant* ſe trompe, ou qu'il en a voulu tromper d'autres, on n'a qu'à lire la Vie, les Lettres & les Négociations de *Feuquieres*-même, où il y a nombre de Dépêches ſur toute cette trâme (4).

(1) Dans les Régles & les Maximes Politiq. de *Palmſkold* p. 588.

(2) Dans ſon Hiſt. des Guerres & des Négociat. de *Weſtphalie*, Tom. I. Lib. III. §. 60 & 61.

(3) *Pufendorf* de Rebus Suec. Lib. V. §. 57. 74. &. L. VI. §. 18.

(4) l. c. pag. CXII. CXIII. CXXVII. & CXXXVII. item Tom. II. pag. 1, &c. item. p. 215. &c.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

liques, qui, s'allarmant du paſſage que *Horn* avoit pris par le pont de *Stein*, prirent les armes pour s'en venger, & pour châtier les *Suiſſes Proteſtans* à *Stein*, qui ne s'y étoient point oppoſés. Mais les remontrances que leur fit, de la part du Roi de *France*, le Duc de *Roban*, & les menaces des Cantons *Proteſtans* qu'ils embraſſeroient le parti de la *Suède*, les firent enfin acquieſcer.

Il y eut cependant un rude combat à *Pfaffenhove* le 1 Août, entre l'Armée du Duc de *Lorraine* & les *Suédois*, commandés par *Birkenfeld*. Celui-ci quitta le ſiége de *Haguenau* pour aller ſecourir *Pfaffenhove*, & en même tems qu'il y fut arrivé & qu'il eut rangé en bataille ſes gens vis-à-vis des *Lorrains*, une groſſe pluye, qui donnoit dans les yeux des *Suédois*, donna la hardieſſe à l'Ennemi de les attaquer, avec aſſurance certaine de la Victoire. La Cavalerie *Lorraine*, qui étoit toute de Cuiraſſiers, attaqua nos gens l'épée à la main, & avec tant de furie, que toute la Cavalerie fut obligée de prendre la fuite, & que *Birkenfeld* même eut de la peine à échapper, accompagné d'un ſeul homme. Mais cette même Cavalerie, étant retournée pour s'emparer du Bagage & du Canon, l'Infanterie *Suédoiſe* la reçut ſi bien, qu'elle la mit toute en déroute, & ſe jetta après ſur l'Infanterie, dont elle fit un horrible carnage, forçant toute cette Armée de fuir, dépouillée de ſes armes, & par les plaines, & par les montagnes juſqu'à *Zabern*, après avoir laiſſé neuf cens morts ſur le lieu du combat, outre ceux qui périrent en chemin, & en proye aux *Suédois* tout le Bagage & le Canon. Ce furent *Vitztum* & *Rantzau* qui menérent cette brave Infanterie (*), laquelle n'auroit pas laiſſé échapper un ſeul *Lorrain*, ſi elle eût été aſſiſtée, comme il le falloit, de *Birkenfeld*. Mais quoi qu'il en ſoit, le reſte s'en diſſipa bientôt après par la mémoire de cet événement, & de peur de revoir plus les *Suédois*. *Birkenfeld* ramaſſa ſes gens du mieux qu'il put, & pour eſſuyer la honte de ſa fuite il obligea la Ville & le Château de *Dackſtein* de ſe rendre [le 30. Août] à des conditions honteuſes; puis il laiſſa un Corps pour le Siége de *Haguenau*, donna une partie au Rhingrave *Otton Louis*, & alla avec trois mille hommes d'Infanterie & deux mille cinq cens Chevaux ſe joindre à *Horn* dans la *Suabe*.

Le Duc *Feria*, venu d'*Italie* avec une Armée de quatorze mille hommes, ſe joignit le 25. Septembre à *Aldringer* à *Uberling*, & marcha vers le *Danube* pour ſe jetter dans le Pays de *Wirtemberg*. Pour les en empêcher, *Horn*, *Weimar* & *Chriſtian Palatin* ſe hâtérent de paſſer le *Danube* à *Dutlinguen*, réſolus de l'attaquer où ils le trouveroient. Ils n'eurent pas plutôt fait une demi-lieue, qu'ils eurent en vue toute l'Armée ennemie. C'eſt pourquoi ils ſe rangérent [le 27. Sept.] auſſitôt en bataille; mais par la difficulté du lieu il n'y eut que des eſcarmouches avec peu de perte de côté & d'autre. Le jour après *Bartleben*, envoyé avec trois cens hommes pour prendre

(*) *Chriſtine* a fait le détail de ce Combat dans ſa propre Vie, & prétend que le Chef de cette Infanterie étoit le Général *Kagge*, *Suédois*. Nous nous rapportons à la remarque que nous y avons fait, p. 35. *ſupra*.

Digitized by Google

prendre langue, attaqua trois mille *Bavarois* à *Simmering*, en défit un Escadron entier, & ramena des prisonniers, dont on ne put apprendre que la disette de vivres chez l'Ennemi. L'avis de *Horn* étoit, qu'on devoit faire halte avec toute l'Armée à *Spickinguen*, jusqu'à ce qu'on eût découvert le dessein de *Feria*, se doutant qu'il iroit secourir *Brisac*. Mais *Weimar* & le *Palatin* disoient qu'il falloit aller à *Balingue* & *Elingue*, pour ne pas lui permettre l'entrée dans le *Wirtemberg*.

Régne de *Christine* jusqu'à la Résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Cependant le Rhingrave *Jean Philippe* continuoit le siége de *Brisac*. Il avoit gagné un Ravelin, gardé par deux cens cinquante hommes, dont il fit cent prisonniers, en obligeant le reste de se retirer dans la Ville. D'un autre côté *Rantzau* montra beaucoup de bravoure à l'attaque des fortifications de dehors, où il tua quantité de monde, emporta trois piéces de Canon, en jetta deux autres dans le *Rhin*, & applanit tout-à-fait lesdits ouvrages, & déjà la Ville étoit réduite au point de se rendre. Mais *Feria*, ayant trompé *Weimar* qui paroissoit vouloir entrer dans le *Wirtemberg*, lui porta du secours le 11. Octobre, & obligea les *Suédois* à lever le siége.

Les *Suédois* continuérent toujours leurs progrès dans la *Westphalie* par la prise de plusieurs Villes considérables. Ils se rendirent maîtres de *Pyrmont*, *Pétersbourg*, *Peina* & *Callenberg*. *Kniphusen* convertit le blocus d'*Osnabrug* en un siége formel, & l'obligea à se rendre. On assiégea aussi *Hildesheim*, ce qui fut une entreprise de plusieurs mois.

Le Landgrave de *Hesse* occupa *Ludingshusen*, *Schönfelt*, *Rhene* & *Abuus*, pendant que *Benningbusen* lui rendoit la pareille dans son propre Pays; mais ce dernier fut obligé, à l'arrivée de l'autre, de quitter tout ce qu'il avoit pris.

Pendant que l'Electeur de *Saxe* se promettoit d'être assez en sûreté par les tréves faites entre *Fridland* & *Arnheim* dans la *Silésie*, les *Impériaux* firent une irruption si soudaine dans la *Misnie*, que comme des furies ils la ravagérent d'un bout à l'autre, mettant tout, hormis ce qu'ils emportoient, à feu & à sang. Ils prirent même, à force de bombes, la Ville de *Leipzig*, qui leur paya septante-mille *Richsdalers* pour se sauver du pillage. L'Electeur voyant cette désolation des lieux forts où il s'étoit enfermé (*), pria les *Suédois* de venir à son secours, n'ayant pas dequoi s'y opposer, puisque toute son Armée se trouvoit alors en *Silésie*. Mais aussitôt que *Baner* accourut de *Magdebourg*, & que le Duc *Guillaume de Saxe* s'achemina de l'autre côté, *Holck*, qui commandoit les *Impériaux*, quitta la Ville de *Leipzig*.

La Saxe leurrée pour la troisiéme fois par Fridland.

(*) L'Electeur de *Saxe*, aussi peu propre pour la Guerre que pour le Conseil, se laissoit mener par ses méchans Favoris, pensionnaires de l'*Empereur*. A la bataille de *Leipzig* en 1631, il prit la fuite avec ses troupes, & se sauva en diligence au Château d'*Eulenbourg*, où il se consola en entonnant de la biére, dont il faisoit ses délices. *Louis Camerarius* écrivit de *la Haye* au Grand-Chancelier *Oxenstierna* en 1630. „ *Prælio instar miraculi foret, si Elector Saxoniæ ex ebrietate emergere posset....*" (1)

(1) V. Vol. Epistol. Salvii MS. pag. 101.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Leipzig (*), & ſe retira chargé de butin en *Bohême*.

On crut que cette invaſion s'étoit faite de concert avec le Roi de *Dannemarc*, avec *Arnheim* & d'autres, qui vouloient par toutes ſortes de moyens que l'Electeur fût obligé de s'accommoder avec l'*Empereur*, à l'excluſion de la *Suède*; car le même jour (le 12. Août) que les *Impériaux* eurent achevé le dégat de la *Miſnie* & pris *Leipzig*, on conclut de nouveau une tréve en *Siléſie*, comme ſi on eût voulu favoriſer à deſſein la retraite de *Holck*. Mais *Tubadel* ne s'en ſoucia pas. Il attaqua les Régimens *Hongrois* & *Croates*, les tailla en piéces, emportant tout leur butin, huit étendarts & cinq chevaux, avec leur Chef & pluſieurs autres Officiers.

Le Prince Ulric de Dannemarc tué par trahiſon.

Il arriva, durant cette tréve, que le Prince *Ulric* de *Dannemarc*, invité à venir parler avec *Octave Piccolomini* hors du camp des *Saxons*, fut tué d'un coup de mouſquet. *Fridland* s'excuſa là-deſſus envers le Roi de *Dannemarc*, proteſtant qu'il n'en ſavoit rien. Le Roi diſſimula ſon chagrin, proteſtant que ſon intention n'avoit pas été que ſon Fils portât les armes contre l'*Empereur*, dit qu'il s'étoit engagé plus qu'il ne devoit dans l'Armée de *Saxe*, & que par la faute d'un jeune homme il s'étoit expoſé à la mort mal à propos. Cependant il trouva mauvais que *Fridland* laiſſât impuni celui qui avoit fait le coup, & qui s'en vantoit même publiquement à *Vienne* (†).

Il fut dit dans ce tems-là que ce Prince devoit quitter l'Armée pour aller épou-

(*) Ce fut pour la troiſiéme fois que les *Suédois* ſauvérent en moins de trois ans l'Electeur de *Saxe* & ſes Païs d'une ruine totale. Cela n'empêcha pas que lui & ſon Conſeil ne s'entendiſſent toujours avec la Cour de *Vienne* au préjudice des *Suédois*, & ne travaillaſſent à les faire ſortir d'*Allemagne* les mains vuides. Glorieux dans ſon impuiſſance pour contrebalancer la ſupériorité de l'*Empereur*, il ſe bouffit d'une ambition déplacée, qui dirigea ſes actions à la gloire de devenir Chef des *Proteſtans* dans l'*Empire*, quoiqu'il n'en eût pas les qualités requiſes, ni du côté du cœur, ni du côté des forces. Pour comble d'ingratitude, il fit, environ deux ans après, ſa miſérable Paix de *Prague*, dans laquelle il ſacrifia les affaires des *Proteſtans* & les libertés de ſes Co-Etats. Une entrepriſe ſi peu meſurée demanda vengeance, & les *Suédois* ne tardérent pas à la tirer de lui & de ſes adhérens.

(†) La Reine ajoute ici dans une note: *Cela eſt faux; car ce Prince ſe noya près de Glukſtad, ſi ma mémoire ne me trompe. Ce Prince m'étoit deſtiné*, ajoute Chriſtine, *mais la diſproportion de notre âge, & pluſieurs autres conſidérations empêchérent le Roi de conſentir à ce mariage. Guſtave* enjoignit à ſon Miniſtre *Théodore de Falkenberg* en 1629. qu'en paſſant par le *Dannemarc*, il „ ſondât le Roi *Chriſtian* pour ſavoir s'il agréé„ roit que ſon Fils *Ulric* entrât au ſervice de *Suède*, & levât en ce cas un Régiment d'In„ fanterie (1). Cela n'eut pas lieu, & *Louis Camerarius* rapporta l'année ſuivante à *Oxen„ ſtierna* que le bruit couroit que ce Prince entreroit au ſervice de l'*Empereur*, & épou„ ſeroit la fille de *Wallenſtein-Fridland* (2)"; ce qui ne ſe vérifia pas non plus. Mais ce qui eſt hors de doute, c'eſt qu'il périt par trahiſon & par la malice de quelques *Catholiques*, quoique le Roi ſon Pére, par des vues de Politique, diſſimulât le fait & le chagrin qu'il en avoit (3).

(1) Dans ſes Inſtructions du 2. & 27. Janvier de la même année.

(2) Dans ſes Lettres du $\frac{1}{13}$ Août & du $\frac{1}{17}$ Oct. 1630. Vol. Epiſtol. *Salvii*.

(3) V. les Annales de *Khevenhuller* l. c. p. 589. *Holberg* Hiſt. de Dannemarc ad ann. 1633. p. 791. & Mſ. de *Rudorf* Tom. IV. p. 841.

Digitized by Google

épouser la Fille du Roi *Sigismond*, qui lui donneroit en dot la *Pruſſe*, à condition, conjointement avec le *Dannemarc*, d'en chaſſer les *Suédois*.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Cependant les tréves de *Fridland*, & ſes artifices au ſujet de la Paix qu'il propoſoit de tems en tems, avoient plus conſumé l'Armée des Confédérés, que s'ils euſſent été défaits dans des batailles & des combats, ayant perdu ſans rien faire, & ſeulement faute de proviſions & de vivres, plus de douze mille hommes; au-lieu que *Fridland* s'étoit beaucoup renforcé, & abondoit de tout. Après les avoir réduits dans cet état, il leva le maſque, & fit dire à *Arnheim* que jamais on n'obtiendroit une Paix ſûre qu'on n'eût chaſſé les Etrangers de l'*Empire* (*); & que ſi les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* vouloient entendre à cette propoſition, en joignant leurs Armées à la ſienne, leur Paix ſeroit faite & ajuſtée en même tems: ainſi s'évanouït l'eſpérance de la Paix.

L'an 1633. *Fridland léve le maſque.*

Cependant les Envoyés de *Suède* n'obtinrent pas tout le ſecours qu'ils avoient ſouhaité du Roi de *France*, qui ſe plaignoit, comme d'une offenſe, qu'on refuſoit de lui céder *Philipsbourg*, & du mauvais traitement que les *Proteſtans* faiſoient aux *Catholiques* en *Allemagne*; ce qui lui déplaiſoit extrêmement, diſoit-il, & l'obligeoit à prendre d'autres meſures. A quoi les Envoyés de *Suède* répondirent, que les deſſeins de la *Suède* ne tendoient pas à opprimer les *Catholiques*; mais que leur deſſein étoit ſeulement de défendre la Religion & la Liberté des *Proteſtans*, dont ils avoient pris la protection ſelon les Loix de l'*Empire*. Ils diſoient que la neutralité des Princes & Etats *Catholiques* étoit d'un grand ſecours à l'Ennemi, que la *Suède* ne pouvoit y conſentir qu'à ſa perte; & que ſi les Princes *Catholiques* avoient le même ſoin qu'elle, ils prendroient de-même les armes pour conſerver les priviléges de l'*Empire*. Ils refuſérent de traiter ſur la ceſſion de *Philipsbourg*, faute d'inſtruction, remettant cette affaire à *Oxenſtierna*, qui auſſi la remit à la prochaine Aſſemblée, & en attendant il écrivit en *Suède* pour recevoir des inſtructions là-deſſus. Au reſte on ne put obtenir, ni du monde, ni de l'argent de ce Roi, qui penſoit par ce refus rendre les entrepriſes de la *Suède* difficiles, deſunir d'avec elle les Alliés, & enfin les obliger peu à peu à ſe ranger ſous la protection de la *France* (†).

La France cherche à primer dans l'Empire.

On

(*) *Chriſtine* a écrit ici de ſa propre main: *En ce tems-là il n'y avoit point d'autres Etrangers dans l'Empire que les Suédois.*

(†) Le Sr. *Ruſdorf* explique ces fineſſes au Chevalier *Vane*. Il lui dit „ que la *France*, „ craignant que le Traité de *Siléſie* n'eût lieu, fit tous ſes efforts pour emporter au „ moins la Ville de *Philipsbourg*, appellée autrement *Udenheim*, en récompenſe des „ fraix qu'elle avoit fournis à ſes Alliés dans cette guerre. L'Archevêque de *Tréves*, „ qui s'étoit mis ſous ſa protection, y étoit fort porté; mais les autres Princes intéreſ„ ſés vouloient que cette Forteresſe fût raſée & démantelée, commençant à compren„ dre le proverbe de cet Empereur d'*Orient*, qui diſoit: *Francum amicum habeas, non* „ *vicinum*, ſoyez ami, mais non pas voiſin des *Francs*. On a raiſon, ajoute *Ruſdorf*, „ d'en juger ainſi; car on eſt informé que Mrs. *de Beaugy* & *de Charnaſſé*, Miniſtres de *Fran*„ *ce*, font tout leur poſſible pour faire prendre aux Prélats de *Weſtphalie* parti avec la „ *France*. L'Armée des Ligués ayant été battue, ces Prélats, & nommément l'Electeur de

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

On demanda auſſi des troupes & de l'argent aux *Hollandois*, mais qui tirérent auſſi tout en longueur; & *Oxenſtierna* voyant les grands préparatifs que l'Ennemi faiſoit pour l'année prochaine, jugea à propos d'accorder de la part de la Reine à l'Electeur de *Cologne* & au Duc de *Néubourg* la neutralité qu'ils avoient deſirée, afin de diminuer par ce moyen le nombre des Ennemis. Il accorda auſſi un pardon général aux déſerteurs de l'Armée *Suédoiſe*, à condition que chacun ſe rangeât ſans délai ſous ſon Enſeigne; & comme les *Allemands* deſiroient plus de ſervir à cheval qu'à pied, il envoya lever de l'Infanterie en *Ecoſſe*. Il ſollicita tous les Alliés & tous les *Proteſtans* d'envoyer leurs Députés à *Francfort* pour le mois de Mars, & leur fit part des propoſitions qu'il avoit à leur faire de la part de la Reine ſur une ferme union avec la *Suède*, ſous des conditions réciproquement avantageuſes, juſqu'à la Paix générale. Ces propoſitions conſiſtoient: 1. dans l'interpoſition du Roi de *Dannemarc*; 2. dans la ſatisfaction de la *Suède*; 3. en

„ de *Cologne*, penſérent par déſeſpoir ſe jetter entre les bras de la *France* pour conſer-
„ ver leurs Evêchés & leur Religion, & ſe garantir de la ruine dont ils étoient mena-
„ cés par la ſupériorité des *Proteſtans*. Cela fait, continue *Ruſdorf*, les *François* al-
„ loient devenir, non ſeulement voiſins de l'*Allemagne*, mais auſſi maîtres du *Rhin*; ce-
„ qui apporteroit un grand changement dans les commerces, *quæ ſunt ſacra ſacrorum Republicæ Batavicæ*, qui eſt la choſe la plus ſacrée de la République de *Hollande*, ou-
„ tre la raiſon d'Etat, qui demande que la *France* n'approche pas de ce côté-là de ſi
„ près des *Provinces-Unies* (1)." Auſſi s'en allarma-t-on, quand quelques mois après, la *France* s'empara de *Zabern* & de *Hagenau*. *Ruſdorf* en écrivit au Chevalier *Vane*:
„ On voit par-là, dit-il, que les *François* prennent pied & ſe fortifient de plus en plus
„ en *Allemagne*. *Quid multis?* Nous appercevons & prévoyons de loin qu'un nouveau
„ & puiſſant *Pamphile* va monter ſur le théâtre, lequel *majores dabit turbas*, qui excitera
„ plus de troubles, & effectuera plus que tous les autres qui y ont comparu juſqu'ici.
„ Il y a apparence que pluſieurs ſeront contraints d'adorer *beſtiam illam aſcendentem*, *ut*
„ *loquar cum Scripturâ*, qui n'ont jamais penſé à l'adorer. Ceux qui ſeront les premiers
„ à en recevoir la marque & le caractére ſur leur front, ſeront toujours plus favorable-
„ ment recueillis que les derniers. (2) Dans ces diſpoſitions de la Cour de *France* il n'eſt pas étonnant qu'elle ne fournit, ni du monde, ni de l'argent à ſes Alliés *Proteſtans*. *Salvius*, qui connoiſſoit très-bien les ſentimens du Miniſtère *François*, en écrivit un jour à *Chriſtine* (3), & lui mandoit: „ La *France* ne nous a jamais vu de bon
„ œil près du *Rhin*, ou dans le *Palatinat*, qui eſt plein d'Etabliſſemens Eccléſiaſtiques.
„ Elle cajole de-même & careſſe toujours le Duc de *Bavière*. Sitôt que nous avons fait
„ quelque progrès conſidérable, elle nous met des obſtacles en chemin. C'eſt ainſi
„ que fit le Sr. *de la Grange* en 1632 près de *Mayence*. Il conclut, dans le tems que
„ *Guſtave Adolphe* avoit porté ſes victoires au plus haut point, une Alliance ſecrette de
„ huit ans avec le Duc de *Bavière contra quemcunque*, toute contraire à celle que la *France* venoit de conclure avec la *Suède*. La Cour de *France* ſe gouverne encore aujourd'hui dans ſes Conſeils par les mêmes principes. Quand nous ſommes bas, elle nous
„ tient ſous les bras. Quand nous proſpérons trop, elle contrequarre nos deſſeins. El-
„ le ne veut pas que nous ſuccombions, ni que nous nous élevions, *nec mergi*, *nec e-*
„ *mergere volunt*. Cependant elle voit de meilleur œil, que nous agiſſions plus vigou-
„ reuſement contre l'*Empereur* que contre le Duc de *Bavière* & les autres Electeurs &
„ Etats *Catholiques*". Nous verrons bientôt d'autres preuves de ce manége de la *France*.

Comportement de la France à l'égard de la Suède.

(1) Du mois de Juillet 1633. Mſ. de *Ruſdorf* T. IV. p. 385. & 389. Conf. *Puſendorf* de Rebus Suec. Libr. V. §. 56. 71. & 98.

(2) *Ruſdorf* l. c. p. 424. Janvier 1634.

(3) *Palmskiöld.* Volum. Epiſtol. Virorum illuſtrium an 1646.

Digitized by Google

3. en des moyens pour fournir le néceſſaire à la guerre; 4. dans la demande du Roi de *France* au ſujet de *Philipsbourg*; & 5. dans la neutralité de quelques Princes *Catholiques*. Mais avant de venir à cette Aſſemblée, il en fit convoquer une autre dans la *Baſſe-Saxe* à *Halberſtadt*, où il ſe rendit en perſonne, conſtituant en ſon abſence Préſident du Conſeil le Rhingrave *Otton*, avec inſtruction ſur les choſes qu'il devoit expédier, ou laiſſer en leur entier juſqu'à ſon retour. Régne de *Chriſtine* juſqu'à la reſignation de ſa Couronne. I. an 1633.

Après que le Rhingrave *Jean Philippe* eut levé le ſiége de *Briſac*, & *Otton Louis* celui de *Zabern* & d'*Hagenau*, ils ſe rendirent avec leurs Troupes à *Colmar*, vers où *Horn* marchoit auſſi, pour prendre garde aux affaires de l'*Alſace* & du *Briſgau* contre *Feria* & *Aldringer*. S'étant joints le 16. Octobre, ils réſolurent d'aller droit à l'Ennemi, & le ſecond jour ils l'atteignirent de ſi près, qu'on s'entrechargea à coups de canon & de mousquet; mais l'Ennemi s'étant d'un côté couvert des Montagnes & des Bourgs de *Sults*, *Geibweiler* & *Wattweiler*, & de l'autre côté de chariots qu'il avoit dreſſés en hayes, on n'en vint qu'à des eſcarmouches, où les *Suédois* eurent toujours le deſſus.

Feria & *Aldringer* avoient deſſein d'aller à *Philipsbourg*; mais voyant les grandes difficultés à y réuſſir, *Feria* marcha avec ſes Troupes vers *Thanna* pour recevoir celles qu'il attendoit de *Bourgogne* & du *Luxembourg*; & *Aldringer* repaſſa de-nouveau le *Rhin* à *Briſac*. *Horn*, voyant le mouvement de l'Ennemi, laiſſa au Rhingrave les Troupes d'*Alſace* pour obſerver *Feria*, & repaſſa lui-même vîtement le *Rhin* pour ſe porter à *Kitzingue*, en cas qu'*Aldringer* voulût s'arrêter dans le *Brisgau*, ou pour lui boucher le paſſage du Pays de *Wirtemberg*, s'il avoit envie de s'y jetter.

Quand *Horn* fut à *Schelefſtad*, le Maréchal *de la Force* lui envoya dire qu'il joindroit à l'Armée de *Suède* l'Armée de *France*, forte de dix-huit mille hommes, s'il le ſouhaitoit. *Horn*, qui deſiroit fort cette jonction qui engageoit la *France* à une rupture, accepta la propoſition avec joye, & le pria de lui envoyer quelque détachement pour ſe joindre à l'Armée, commandée par le Rhingrave. Mais il n'obtint rien, s'excuſant ſur qu'il avoit ordre du Roi ſon Maître de ne ſe joindre à *Horn* qu'en cas que *Feria* & *Aldringer* s'arrêtaſſent en *Alſace* après leur jonction; mais qu'étant ſéparés, il avoit ordre de ſuivre *Feria* pour l'empêcher de paſſer la *Moſelle* pour aller en *Flandre*. *Horn*, ſe voyant déchu de ſon eſpérance, n'en perdit pas courage. Il examina la force de l'Armée qu'il commandoit, & la jugea aſſez conſidérable pour ſe paſſer du ſecours de la *France*, & pour donner de l'occupation aux Ennemis. En effet il fit reculer *Aldringer* juſqu'à *Briſac*, après avoir taillé en piéces quatre Régimens de ſon avant-garde à *Rucela*. Il l'auroit même pouſſé davantage, ſi les mauvais chemins lui euſſent permis de mener avec lui le Canon, & n'eût été que *Feria*, renforcé de trois mille cinq cens *Bourguignons*, allât dérechef le joindre à *Briſac* pour le ſoutenir d'autant mieux. Cependant *Horn* obſervoit toujours de près leur deſſein, & voyant qu'ils vouloient paſſer par la *Suabe* dans le Pays de *Wirtemberg*, il fit venir d'*Alſace* le Rhingrave, qui tailla en piéces tout ce qu'il trouva d'Ennemis dans le chemin, & ſe tint lui-même du côté

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne

L'an 1633.

de *Feria* & d'*Aldringer*, les chargeant tantôt en flanc, & tantôt en queuë, juſqu'à ce qu'il les eût obligé de prendre une autre route, & de paſſer par la *Leck* dans la *Baviére*. Enfin de trente mille hommes qui compoſoient leur Armée quand *Horn* commença de les pourſuivre, à peine en trouvérent-ils douze mille de reſte quand ils eurent paſſé la *Leck*; encore ceux-là étoient-ils mal en ordre & las de la guerre; car ni dans les quartiers, ni dans la marche, les *Suédois* ne leur laiſſoient aucun repos, ce qui peu de tems après fit mourir *Feria* de déplaiſir (*).

Le Duc de *Weimar* ayant reçu à *Donawert* cinq mille hommes que lui mena le Lieutenant-Général *Kagge* de *Weſtphalie*, alla attaquer *Neubourg* ſur le *Danube*, la forçant, de même qu'*Aichſtad*, à ſe rendre. De-là il fit paſſer une partie de ſon Armée de l'autre côté de la Riviére, afin d'inveſtir *Ratisbonne* de toutes parts. Mais pour mieux faciliter ſon entrepriſe, il prit premiérement par compoſition *Neuſtad*, & par force *Kilheim*, où il trouva une grande quantité de vivres & de munitions.

Le 22. Octobre il aſſiégea *Ratisbonne*, & en ſept jours les *Suédois* avancérent leurs travaux juſqu'à la Porte du *Levant*, qu'ils forcérent en un inſtant. Déjà ils penſoient ſe rendre maîtres de la Ville; mais trouvant la garniſon en bataille devant cette Porte & les Canons appointés ſur eux, ils furent obligés de lâcher le pied pour n'avoir pas été ſecourus à tems. Le lendemain [30. Octobre] ils emportérent le Fort de *Repun*, taillant en piéces les *Bavarois* qui le gardoient. Puis ils donnérent l'aſſaut à la Ville dans cet endroit; mais la bréche étant trop difficile, tout leur effort fut inutile. C'eſt pourquoi on dreſſa une nouvelle batterie pour l'élargir, & ayant chaſſé l'Ennemi de ſes défenſes à la Porte de *St. Pierre*, & la mine étant en état de ſauter, les Aſſiégés demandérent à capituler, & en ſortirent le 5. de Novembre.

Après cette priſe, *Weimar* attaqua & prit *Straubingen*. *Tubadel* ſe ſaiſit de *Cham*, où il défit un Gros d'*Impériaux*, qui marchoit vers *Ratisbonne*, ſans ſavoir l'événement de cette Place. On occupa en même tems le fort Château de *Burglangenfeld*, où l'on trouva vingt-deux piéces de Canon outre grande quantité de vivres; & *Hafiferd* força le Château de *Voldorf*, & les Villes de *Lauterhof*, *Pfaffenhof* & *Caſſelle*.

Cela fait, *Weimar* méditoit une expédition en *Autriche*; & comme *Jean de Wert* occupoit un bord de l'*Iſer* qu'il lui falloit néceſſairement paſſer pour effectuer ſon deſſein, il avança toute ſon Armée juſqu'à cette Riviére, fit creuſer la terre pour couvrir ſon Infanterie tandis qu'on cherchoit des bateaux pour la paſſer. Cependant *de Wert* s'étoit fortifié à l'autre bord, mais par la violence du Canon que le Duc avoit élevé en batterie, & par la bravoure des *Suédois* qui paſſérent la Riviére à la faveur du Canon, il fut bientôt obligé d'en déloger, & toute l'Armée paſſa enſuite ſans avoir perdu un ſeul homme. D'ici

(*) *Chriſtine* ajoute ici: *Nota qu'il faut calculer le nombre de Batailles & groſſes Rencontres, où les Suédois ſont reſtés victorieux; & le nombre de Canons, Drapeaux & Etendarts qui ont été pris dans ces glorieuſes occaſions. Il importe de le ſavoir.*

Digitized by Google

Régne de *Christine* jusqu'à la réfignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

D'ici il réſolut de paſſer la Riviére d'*Inn* pour porter la guerre, ou du-moins le dégat en *Autriche*. Pour cet effet il fit un grand détachement de ſon avantgarde pour lui en frayer le chemin; mais il changea bientôt de penſée, en conſidérant la grande quantité de Fortereſſes bien garnies, ſituées ſur cette Riviére, & que *Gallas* & *de Wert* ne manqueroient pas de le charger à dos, & de le ſerrer entre l'*Inn* & le *Danube*. Il deſapprouva ſa premiére réſolution, & s'attacha à celle de conſerver ce qu'il avoit acquis. D'ailleurs il appréhendoit pour *Tubadel*, & de perdre le *Haut-Palatinat*, à cauſe que *Fridland* étoit arrivé avec toute l'Armée *Impériale* autour de *Cham*, qu'il faiſoit mine d'aſſiéger & de reprendre aux *Suédois*. Ces conſidérations l'obligérent de ſe hâter à repaſſer l'*Iſer* & le *Danube*, pour aller combattre *Fridland*; mais celui-ci, en ayant eu nouvelle, ſe retira au plus vîte dans la *Bohéme*.

Environ ce tems-là, la *France* tâcha par toutes ſortes de voyes, d'artifices & de forces, d'entrer en *Allemagne*. Le Maréchal *de la Force*, ſous prétexte que *Buſchweiler* étoit une dépendance de l'Evêché de *Metz*, demanda que cette Ville reçût Garniſon *Françoiſe* pour ſe défendre contre les attentats du Gouverneur de *Zabern*; & quoique les *Suédois* s'y oppoſaſſent (*), remontrant que c'étoit contre le Traité de *Heilbron*, néanmoins cette Ville, & deux autres encore, embraſſérent ce parti pour s'aſſurer d'autant plus contre l'Ennemi.

Knipbuſen, allant joindre le Landgrave de *Heſſe* dans l'Evêché de *Paderborn*, envoya devant quelque Cavalerie, dont une partie fut tuée par ſurpriſe au Village de *Verder*. Mais cette perte fut réparée auſſitôt par la priſe de *Werlé*, où les *Suédois* trouvérent ſix piéces de Canon, quantité de poudre & autres munitions.

Le Landgrave, arrivé devant *Amœnebourg*, la fit battre avec grande furie, & y ayant mis le feu en pluſieurs endroits par les bombes & les grenades qu'il y jetta, elle fut obligée de ſe rendre à compoſition.

L'Armée de la Ligue ayant pris la route vers *Brakel*, *Knipbuſen* réſolut de l'aller trouver; mais ſur l'avis qu'il eut qu'elle s'étoit retirée dans les montagnes, il tourna à *Saltkoten* à une lieue de *Paderborn*, & l'aſſiégea. La bréche étant faite, il ſomma le Gouverneur de ſe rendre, & celui-ci feignant de vouloir capituler, demanda une ſuſpenſion d'armes, qui lui fut accordée. Cependant les Aſſiégés invitérent les *Suédois* à venir boire à la porte; mais ils les accueillirent d'une décharge, qui jetta par terre une centaine d'hommes; ce qui anima les autres à s'en venger, & à emporter la Place, ſans qu'on eût donné ordre pour l'aſſaut. On paſſa alors au fil de l'épée, auſſi-bien les Bourgeois que la Garniſon, épargnant ſeulement les femmes & les enfans; puis mettant le feu à tous les coins de la Ville, on la réduiſit en cendres.

En-

(*) La grande maxime du Chancelier *Oxenſtierna*, pendant que les armes de *Suéde* proſperoient dans l'*Empire*, étoit d'empêcher la *France*, autant qu'il pouvoit, de prendre ouvertement part aux affaires d'*Allemagne*. Il craignoit qu'elle n'y débauchât la plupart des Etats *Catholiques*.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Enſuite *Lipſtad*, qui juſque-là avoit prétendu être neutre, fut obligée d'ouvrir ſes portes & de recevoir Garniſon *Suédoiſe*; ce que firent auſſi *Lune*, *Soeſt*, *Hamm* & autres Villes à l'entour.

L'an 1633.

Mais les affaires n'alloient pas de-même dans la *Siléſie*. *Fridland* avoit feint de vouloir aller en *Miſnie*, & faiſoit croire que *Piccolomini*, étant allé devant, ſe ſaiſiroit de *Torgau* & du paſſage de l'*Elbe*. A ce faux bruit, *Arnheim* ſe ſépara des *Suédois* & ſe hâta de le prévenir, faiſant tant de diligence pour entrer en *Miſnie*, que l'Electeur même confeſſa qu'il ne pouvoit pénétrer la cauſe d'une marche ſi précipitée (*). *Fridland* faiſoit ſemblant de le ſuivre, mais tout d'un coup il fit volte-face, & marcha avec toute l'Armée neuf lieues en un jour pour ſurprendre les *Suédois*, qui s'étoient arrêtés à *Steinau*. *Schafgotz* paſſa avec la Cavalerie l'*Oder* à *Rabenc* & *Brucke*, & mit en fuite tous les *Suédois* de l'autre côté. Il s'approcha après du Camp des *Suédois* à *Steinau*, & ſe rangea en bataille. Et comme les *Suédois* ſe préparoient au combat, *Fridland* leur vint à dos avec toute l'Infanterie & ſoixante & dix piéces de Canon; & ayant diviſé ſes gens en trois Corps & diſpoſé l'Artillerie, il menaça de les attaquer & de les tailler tous en piéces. Cependant il ordonna au Comte *Tertsk* de remontrer par ſes Lettres le péril au Comte *de la Tour*, & de l'inviter à parlementer; celui-ci étant venu, il l'exhorta à ſe ſauver la vie à lui-même & à tous les *Suédois*, en ſe ſoumettant ſans exception à *Fridland* en moins d'une demi-heure. La Cavalerie *Suédoiſe* étoit déjà diſſipée par *Schafgotz*. L'Infanterie & les Dragons ne montoient qu'à deux mille cinq cens hommes, & les travaux qu'ils élevoient pour leur défenſe, étoient imparfaits & incapables de ſoutenir l'attaque. C'eſt pourquoi, pour ne pas mourir témérairement où il n'y avoit aucune eſpérance d'échapper, ils mirent les armes bas, & ſe rendirent aux conditions que le Comte *de la Tour* & les Officiers ſupérieurs auroient la liberté d'aller où ils voudroient; mais que le reſte

Les Suédois obligés de ſe rendre à Fridland, près de Steinau.

&

(*) Par la ſuite de cette ſéparation des Troupes *Saxonnes* du reſte de l'Armée, on a eu raiſon de croire qu'*Arnheim* en étoit convenu ſecrettement avec *Wallenſtein-Fridland*, afin que celui-ci pût d'autant plus facilement ſurprendre les *Suédois* au dépourvu, comme cela arriva incontinent après. On aura remarqué ci-deſſus qu'*Arnheim*, auſſi-bien que les autres du Conſeil de l'Electeur de *Saxe*, faiſoient tout au monde pour le détacher totalement du parti de *Suède*, par des raiſons qui flattoient les paſſions de ce Prince, adonné aux plaiſirs, & incapable de grandes affaires. *Arnheim* étoit ami intime de *Fridland*, ſous qui il avoit ſervi autrefois, ayant auſſi commandé le Corps de Troupes que l'*Empereur* avoit envoyé, cinq ou ſix ans auparavant, au ſecours du Roi de *Pologne* contre *Guſtave Adolphe* en *Pruſſe*. Il ne pouvoit pardonner à ce Héros le reproche qu'il lui avoit fait de ſon peu de courage. Il ſaiſit donc toutes les occaſions de s'en venger, & on étoit ſi perſuadé qu'il ne feroit aucun progrès contre les *Impériaux* en *Siléſie*, qu'on avoit entendu dire au Duc de *Fridland* que l'*Empereur* n'avoit rien à craindre de ce côté-là. *Pufendorf* dit là-deſſus: „ Multa denique ambigua loqui „ & agere cœpit *Arnheimius*, ut amicus, an hoſtis Cæſaris eſſet, vix diſcernere poſſes. „ Certe *Fridlandum* dixiſſe conſtat Cæſaris res in *Sileſia* extra periculum conſtitutas eſſe, „ bellum ibi moderanti *Arnheimio*, in Cæſarem prono.... (1).

(1) De Rebus Suec. Lib. IV. §. 25. 62. item Pufend. Hiſt. de *Suède* Tom. II. p. 257.

Digitized by Google

& tous les ſoldats prendroient le parti de l'*Empereur*. Ainſi *Fridland* obtint la victoire entiére, avec ſoixante Drapeaux, ſeize Piéces de canon, tout l'appareil de guerre, le bagage, & quantité de proviſions. Mais d'un autre côté il obſerva mal les conditions qu'il leur avoit accordées. Il retint priſonniers *la Tour*, *Duval* fils, *Steffel*, *Beyer*, *Sirot*, *Crafft*, *Joachim* & *Tobie Duval*, les obligeant d'écrire & d'ordonner à toutes les Garniſons *Suédoiſes* dans la *Siléſie* de rendre leurs Places. Cependant huit jours après il donna la liberté au Comte *de la Tour*, qui étoit lui-même cauſe de cette perte, parce qu'il n'auroit pas dû s'expoſer en campagne avec ſi peu de monde, & qu'il auroit pu ſe ſauver dans les Forteresſes & dans les Villes.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Incontinent après (*), *Fridland* envoya *Schafgotz* avec des Troupes pour ſe mettre en poſſeſſion des Villes occupées par les Confédérés en *Siléſie*. Il reprit avec facilité *Lignitz* & *Creutsbourg*. Et comme la Garniſon *Suédoiſe* à *Glogau* témoignoit beaucoup de réſolution à ſe défendre, il fit dire que s'ils déchargeoient un ſeul coup de mouſquet, il feroit pendre *Duval* à leurs yeux. Malgré cela ils tirérent ſur les Aſſiégeans; mais voyant qu'ils dreſſoient auſſitôt le gibet & qu'on menoit *Duval* au ſupplice, conſidérant d'ailleurs la diſcorde qu'il y avoit dans la Ville, & que la Forteresſe étoit peu en état, ils capitulérent pour ſortir ſelon l'uſage de la guerre, & être conduits à *Landsberg*. *Francfort* ſur l'*Oder* ſe rendit ſans coup férir, & de-là *Fridland* détacha un Corps d'Armée, qui devoit paſſer à *Vert* en *Poméranie* & pénétrer juſqu'au bord de la *Mer Baltique*, pendant que lui-même reprendroit *Görlitz* & *Budnitz* dans la *Luſace*.

Projet de paix de Fridland après la défaite des Suédois.

Là-deſſus *Fridland* fit des propoſitions de paix aux Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, ayant lui-même dreſſé un Ecrit, qu'il donna au Duc de *Saxe-Lawenbourg* pour être ſigné & ratifié de tous les deux. Le projet étoit, que les Electeurs, pour remettre l'*Allemagne* en ſon ancien état & la délivrer du ravage & de la déſolation des *Etrangers*, joindroient leur Armée à celle de *Fridland*, avec obligation de ne point s'en ſéparer, juſqu'à ce qu'on eût mis la Religion & toutes choſes au point qu'elles étoient avant la guerre, & de perſévérer dans ce deſſein contre tous ceux qui voudroient s'y oppoſer. Il ne manqua point de gens qui conſeillérent aux Electeurs d'y ſouſcrire, en leur remontrant le danger où ils étoient & la puiſſance de l'*Empereur*. Même les plus intimes Amis de *Brandebourg*, entre leſquels *Bourgsdorf*, ennemi mortel de la *Suède*, l'incitoient à le faire, diſant que *Berlin* étoit pris, que les *Impériaux* battoient *Spandau* à toute force, lui conſeillant de ſe retirer à *Tangermunde* au-delà de l'*Elbe*. On ne ſait ce que l'Electeur de *Saxe* répondit là-deſſus; mais *Brandebourg* déclara qu'il ſouhaitoit la paix, qu'il l'accepteroit toutes les fois qu'on ſeroit convenu des moyens capables de la produire, & qu'il falloit qu'il traitât là-

(*) Ici ſe trouve une lacune de deux ou trois lignes dans le Manuſcrit, où le Copiſte a remarqué que les paroles qui manquent, ont été rongées des vers. Cependant nous y avons ſuppléé par l'Hiſtoire de *Pufendorf*, qui fait un détail exact de cette rencontre (1).

(1) Dans ſes Comment. *de Rebus Suec. Lib. V.* §. 100. &c.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

là-déſſus avec tous les Confédérés enſemble, propoſant pour cet effet un mois de tréve.

Sten Bielke, Gouverneur de *Poméranie*, ſe trouva cependant bien embarraſſé dans cette Province, n'ayant pas aſſez de monde pour conſerver les Places. Toutefois la nouvelle de la défaite de *Steinau* étant parvenue en *Suède*, le Sénat lui envoya auſſitôt quatre Régimens d'Infanterie & un cinquiéme qui étoit deſtiné à eſcorter le Corps du feu Roi, fut retenu en *Poméranie*. Cinq cens étoient échappés à *Steinau*, & un autre Régiment lui venoit de *Pruſſe*, auxquels il joignit quelques gens d'élite des nationaux du Pays, & fit venir de *Stettin* un Bataillon, en préparant toute choſe pour la défenſe. Mais toute la diligence qu'on fit pour ſauver *Landsberg*, n'empêcha pas les *Impériaux* de s'en rendre maîtres, après avoir obtenu paſſage par la *Pologne*, & la commodité d'attaquer les *Suédois* de ce côté-là, qui étoit leur foible. Ce fut la perte de *Landsberg* qui ouvrit aux *Impériaux* le paſſage libre juſqu'à la Mer; mais *Fridland* appréhendoit pour l'*Autriche* après la priſe de *Ratisbonne*, & tournant-là ſes penſées, ſes autres Troupes ne purent pouſſer davantage leur pointe en *Poméranie*, où les *Suédois* ſe fortifioient de jour en jour, & vers où *Arnheim* tâchoit auſſi de s'avancer.

Oxenſtierna dépêcha des Exprès aux Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, pour les exhorter à ne point perdre courage, mais à joindre leurs Troupes à l'Armée que *Baner* ramaſſoit ſur l'*Elbe*, & que les Ducs de *Lunebourg* & de *Brunswig* avoient ordre de ſoutenir dans le beſoin contre l'Ennemi, leur promettant au-reſte tant de ſecours qu'ils n'auroient rien à craindre.

Sten Bielke avoit reçu ordre de retourner en *Suède*; mais le Duc de *Poméranie* étant près de ſa mort, & de crainte que *Brandebourg* ne tentât la ſucceſſion de cette Province, le Sénat lui ordonna d'y demeurer, & lui envoya des Troupes fraîches de *Suède* pour être en état de la conſerver. L'Electeur, jugeant bien qu'il y trouveroit de l'obſtacle, tâchoit de faire donner ailleurs à la *Suède* une ſatisfaction équivalente. Il exhortoit les Alliés à l'union pour la guerre, & à ne pas négliger non plus de s'appliquer à la paix. Il exagéroit les grandes obligations qu'on avoit au feu Roi, & préſentement à la Reine, & la néceſſité qu'il y avoit de ſonger à ſa récompenſe, & d'en être d'accord avant de s'engager dans des Traités de paix. Il envoya *Conrad Pful* pour traiter en *Suède*, qui demanda d'abord audience de la Reine-Mére à *Nicoping*; mais les Tuteurs, pour ne déroger en rien à l'autorité de la Reine *Chriſtine*, le renvoyérent au Sénat à *Stockholm*. Là il deſira de faire à la Reine même ſes condoléances ſur la mort du Roi ſon Pére, mais cela lui fut auſſi refuſé. Il prit donc ſon audience du Sénat, propoſant, après les complimens ordinaires, quelque choſe touchant l'appanage de la Reine-Mére, la médiation de l'Electeur entre la *Suède* & la *Pologne*, & un ajuſtement ſur ce qui concernoit la *Poméranie*. Les deux premiers points furent bientôt réſolus; car le Sénat promit qu'on contenteroit la Reine-Mére ſelon la dignité de la Reine ſa fille & celle du Royaume. Ils remerciérent l'Electeur de la médiation offerte, témoignant douter beaucoup de l'inclination d'*Uladiſlas* pour la Paix, parce qu'il uſurpoit le titre de Roi de *Suède*, & demandoit contre elle le ſecours de la

France

Digitized by Google

France & de la *Hollande* (*); que cependant on feroit ce qui sembleroit le plus à propos, & qu'on en traiteroit dans la prochaine Diéte, où l'on ne négligeroit auſſi rien de ce qui regarderoit l'utilité & les intérêts particuliers de l'Electeur.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Mais l'Envoyé vouloit une réponſe plus préciſe ſur la ſucceſſion de la *Poméranie*. Il remontroit les anciens accords avec les Ducs, l'hommage rendu au *Brandebourg* par les ſujets de cette Province, & la confirmation des Empereurs. Il en appelloit à la promeſſe du Roi, donnée par écrit, qu'il n'étoit pas venu pour rien ôter à ſes Amis, renonçoit à l'article que le Roi avoit inſéré dans le Traité avec le Duc & les Etats de *Poméranie*, dont il ſe réſervoit quelque droit, diſant que cela s'étoit fait à l'inſu de *Brandebourg*, & que les Etats n'avoient aucun pouvoir d'y conſentir, & demandoit des ordres à *Bielke* d'en donner à ſon Maître la ſucceſſion ſans aucun empêchement, quand le dernier Duc de *Poméranie* ſeroit mort; ce que les Députés des Etats de cette Province étant à *Stockholm*, prétendoient auſſi.

Conteſtations entre la Suède & le Brandebourg au ſujet de la Poméranie.

Le Sénat étoit en doute ſur ce qu'il devoit répondre là-deſſus. D'un côté il ne vouloit pas irriter l'Electeur par un refus, & de l'autre il vouloit conſerver le droit acquis ſur la *Poméranie*. Ils réſolurent de tenir cette affaire en ſuſpens, diſant à l'Envoyé qu'ils ſe promettoient de l'équité de l'Electeur qu'il laiſſeroit en ſon entier le Traité fait avec le feu Roi, juſqu'à ce qu'on eût ajuſté toutes choſes au commun Traité de paix. Mais l'Envoyé, non content de cette réponſe, répétoit ſes premiéres demandes, nioit conſtamment que l'Electeur ni les Etats euſſent jamais conſenti au droit réſervé à la *Suède*, hormis lequel ſon Maître s'offroit de ratifier le Traité en tous ſes points, & vouloit que le Sénat déclarât pourquoi on remettoit cette affaire au Traité de Paix, & il demanda ouvertement, ſi après la mort du Duc on vouloit diſputer la ſucceſſion à l'Electeur? Auſſi les Députés des Etats de *Poméranie* dirent tout haut, qu'en ce cas ils feroient ce qu'ils étoient tenus de faire par l'hommage rendu à l'Electeur, qu'ils reconnoîtroient ſeul pour leur Prince & leur Maître. Mais le Sénat ſe tenoit à ſa premiére réponſe, ajoutant que le cas ſur lequel ils preſſoient tant, n'étoit pas encore venu; que le Duc pourroit ſurvivre à la Paix; que le tems pouvoit changer, enſorte que ni l'Electeur ne pourroit prendre, ni la *Suède* donner cette poſſeſſion; & que quoi qu'il en fût, la Reine traiteroit toujours enſorte qu'elle auroit l'approbation de tout le monde. Ils paſſérent ſous ſilence ce qui avoit été dit contre l'Article du droit réſervé, & témoignérent de l'étonnement de ce que l'Electeur, en voulant ratifier tout le Traité, ſe montroit ſeulement contraire lorſqu'on traitoit de quelque récompenſe pour la *Suède*, ajoutant qu'une condition une fois accordée, ne pouvoit pas être retractée ſi facilement.

Cette

(*) Pour le titre de Roi de *Suède*, *Chriſtine* remarque ici *que le Roi Uladiſlas & ſon Pére le prirent toujours du vivant de Guſtave Adolphe.* Le Roi *Jean Caſimir* le porta de même. Quant au ſecours dont il eſt parlé ici, nous ferons bientôt là-deſſus une autre remarque.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Cette réponſe ne plut pas non plus à l'Envoyé, qui, ſe préparant à ſon départ, livra au Sénat une ample proteſtation, qui fut reçue pour être conſervée & réfutée en ſon tems, ſauf le droit de la Reine & de la Couronne (*).

L'an 1633.

Prétention du Roi de Pologne à la Couronne de Suède.

Le Roi de *Pologne* ſollicitoit du ſecours auprès des *Hollandois* pour recouvrer la Couronne de *Suède*, ne voulant point ſouffrir qu'elle fût dévolue à quelqu'autre par le mariage de *Chriſtine*, après avoir ſupporté avec patience que *Guſtave* l'eût portée comme Couſin de *Sigiſmond* (†); mais les Etats ne promirent que leur interpoſition pour un ajuſtement entre les deux Royaumes. Il fit entendre au Roi de *Dannemarc* qu'il vouloit déclarer la guerre au *Brandebourg*, & le chaſſer de la *Pruſſe* pour y avoir donné le paſſage aux *Suédois* en *Pologne*, & demandoit au *Dannemarc* qu'il empêchât par mer la *Suède* de lui donner du ſecours, & délivrât *Dantzic* de l'impôt que les *Suédois* en exigeoient. Le Roi de *Dannemarc* agréa volontiers cette propoſition; mais les *Moſcovites*, marchant avec une puiſſante Armée vers *Smolensko*, la *Pologne* changea d'avis, & feignit de vouloir être amie de la *Suède*, lui offrant même ſa médiation pour la Paix avec l'*Empereur*, qui ne fut point acceptée.

Les Ambaſſadeurs de *Moſcovie* (§), ayant fait les complimens de condoléance ſur la mort du Roi, demandérent à voir ſon corps ſans l'obtenir, & n'eurent la permiſſion que de voir ſon cercueil. Après il demandérent la confirmation de la Paix, & comme la Reine étoit mineure ils vouloient

(*) On revint encore, après bien des repriſes, à cette conteſtation, laquelle *Pufendorf* a amplement diſcutée dans ſa grande Hiſtoire. (1). Nous remarquerons auſſi ci-après, qu'à l'égard de cette diſpute l'Electeur de *Brandebourg* ne vouloit guéres plus de bien à la *Suède* que celui de *Saxe*, à cauſe de la Direction des affaires générales des *Proteſtans d'Allemagne*.

(†) Le Sr. *Ruſdorf* détaille cette Négociation dans une Lettre au Chevalier *Vane*. (2). L'Ambaſſadeur de *Pologne*, écrit-il, „ a déduit à *Meſſieurs les Etats* les prétentions de ſon Maître à la Couronne de *Suède*, diſant: que pendant que la Ligne Maſculine & ſes Agnats poſſédoient ce Royaume, *erat in erepti Regni injuriâ, ſolatium.* „ Mais que maintenant on n'avoit aucun prétexte de l'exclure de la Succeſſion. C'eſt „ pourquoi il requéroit Meſſieurs les Etats, *ut eam operam, quam in conciliandâ pace* „ *& concordiâ inter ambos Reges impenderent, eandem in adeundo hæreditario Regno, jubla-* „ *to a vivis utroque, impendere velint Regi moderno*". *Ruſdorf* ajoute, que ledit Ambaſſadeur alla „ propoſer la même choſe en *Angleterre*, en offrant l'entremiſe de ſon Maître pour accommoder les troubles dans l'*Empire*, bien-aiſe ſi le Roi de la *Grande-* „ *Bretagne* & les *Etats-Généraux* vouloient y coopérer". Ces deux commiſſions n'eurent aucune ſuite.

(§) A cette occaſion la Reine dit dans une note: *Il y a quelque choſe de fort agréable & notable à remarquer, dont cet animal ne parle pas, & qui ſe paſſa à l'audience que donna la Reine à ces Ambaſſadeurs.* Cette mercuriale, qui s'adreſſe à l'Auteur de cette Hiſtoire, eſt un peu vive, & prouve qu'il étoit dans la dépendance de la Reine. Peut-être ignoroit-il ce qui s'étoit paſſé dans cette audience, quoique la Reine-même l'ait détaillé dans ſa Vie, écrite par elle-même, comme nous l'avons rapporté ci-deſſus, pag. 62.

(1) De Rebus Suec. & Brandeb. - Conf. mes Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 121 &c.

(2) Cette Lettre eſt du 23. May 1633. V. les Mſſ. de *Ruſdorf* Tom. IV. pag. 374.

Digitized by Google

loient que deux Sénateurs la confirmaſſent par ſerment, & que les Ambaſſadeurs *Ruſſes* en fiſſent de-même, en baiſant la Croix. Cette propoſition déplut au Sénat, qui pour avoir l'adminiſtration du Royaume ne vouloit point admettre cette compétence des Conſeillers du *Czar*, prétendant que lui-même devoit baiſer la Croix, ou que les deux Sénateurs ne devoient point jurer. On chercha donc un autre tempérament, voulant que cette confirmation ſe fît par inſtrument; mais on y trouva auſſi de la difficulté, parce que les *Moſcovites* y vouloient inférer un point de l'Alliance entre la *Pologne*, à quoi le Sénat ne voulut point conſentir. Enfin la Paix étant aſſez aſſurée, on ſe contenta de déclarer & de promettre que de côté & d'autre on la maintiendroit. Quant à l'Alliance avec la *Pologne*, le Sénat s'excuſa ſur ce que la Tréve n'étoit pas encore expirée; mais pour exciter les *Moſcovites* à la continuation de la guerre, on promit d'envoyer une Ambaſſade pour traiter de cette Alliance avec le *Czar* même.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Le Cham des *Tartares* envoya auſſi une Ambaſſade à *Stockholm* (*), offrant d'attaquer la *Pologne*, ſi elle ne s'accommodoit avec la *Suéde*: de quoi le Sénat témoigna lui ſavoir gré, quoiqu'on ne ſe fiât guéres à la foi de cette Nation.

Le Roi de *Dannemarc* cherchoit toutes les occaſions de rompre avec la *Suède*, & croyoit qu'il en viendroit aiſément à bout pendant la minorité de la Reine & durant la guerre en *Allemagne*. Il repréſentoit à ſon Sénat que c'étoit le tems de ſe rendre maître abſolu de la *Mer Baltique*; que *l'Angleterre* & la *Hollande*, qui payoient de groſſes douanes aux *Suédois* ſur la côte de *Pruſſe*, en ſeroient très contens & y contribueroient; que la *Pologne* & *Dantzig* avoient conclu Alliance avec lui pour le bien commun, & que la *Suède*, déjà épuiſée de monde, n'avoit pas dequoi mettre dix mille hommes ſur pied; que *Fridland* pénétreroit avec une puiſſante Armée en *Poméranie* juſqu'à la Mer, & paſſeroit de-même en *Pruſſe*. Il fit préparer ſon Armée navale, il chercha par-tout des prétextes pour la guerre, & en avoit déſigné le commencement & la fin (†). Mais ſon Sénat s'y oppoſa, remontrant qu'il valoit mieux s'attacher la *Suède*, qui étoit encore en état de lui donner beaucoup de peine; que juſques-là on n'avoit pas aſſez

Le Dannemarc veut rompre avec la Suède.

(*) *Chriſtine* dit à cette occaſion que *tous ces Ambaſſadeurs portoient de grands préſens à la Reine, entre autres de belles armes & de beaux chevaux. Palmſkold* y ajoute une piéce d'or maſſif de la grandeur d'une aſſiette (1). D'autres ont remarqué que ces Envoyés, ſe trouvant auprès de *Guſtave Adolphe* en *Allemagne*, furent renvoyés en *Suède* après ſa mort, d'où ils furent expédiés par la *Ruſſie* vers leur patrie, fort contens des préſens qu'on leur avoit donnés, & pour leur Maître, & pour eux-mêmes (2).

(†) Toutes ces trames & autres pareilles du Roi de *Dannemarc* n'étoient pas inconnues au Sénat de *Suède*. Ce furent autant de matiéres combuſtibles, qui allumérent le feu de la guerre quelques années après. Elle ſe termina au deſavantage du *Dannemarc*.

(1) Dans ſon Diarium Hiſtoric. Suec. ad ann. 1630 & 1633.

(2) *Pufend.* l. c. Lib. III. §. 18. & *Rittius* de Bellis German. Lib. IV. pag. 246 & Lib. VI. p. 410.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

aſſez de ſujet pour ſe plaindre d'elle; & que les manquemens (s'il y en avoit) pouvoient facilement être accommodés à l'amiable. Ainſi, trouvant beaucoup d'autres choſes qui traverſoient ſon deſſein, il ſe contenta de le différer juſqu'à une autre occaſion.

La Régence de *Suède* convoqua, au commencement de cette année, tous les Sénateurs du Royaume pour conſulter ſur les propoſitions de l'Envoyé de *Brandebourg*, & pour réſoudre la ſatisfaction qu'on demanderoit à *l'Allemagne*. On intima auſſi une Diette pour le mois de Février. Mais *Oxenſtierna*, ſouhaitant d'être inſtruit ſur cette même matiére qu'il devoit traiter dans l'Aſſemblée de *Halberſtadt*, on lui envoya par proviſion [le 14. Janvier] la réſolution du Sénat de ſolliciter pour la Reine & la Couronne de *Suède* toute la *Poméranie* au-deçà & au-delà de l'*Oder*, avec la Ville & la dépendance de *Wiſmar*, enſorte toutefois que l'Electeur de *Brandebourg* & le Duc de *Mecklenbourg* en fuſſent dédommagés d'ailleurs par un équivalent: mais que, plutôt que de voir naître des diſputes entre la *Suède* & ſes Alliés à cauſe de cette ceſſion, il faudroit tâcher d'obtenir la *Poméranie* citérieure avec l'Ile de *Rugen*, d'*Uſedom*, & les Villes de *Stralſond* & de *Wiſmar* (*); & pour l'autre, qu'on laiſſeroit à l'Electeur les Evêchés de *Bréme* & de *Verde*, avec obligation de tous les Etats d'*Allemagne* de conſerver & de maintenir la Reine & la Couronne de *Suède* dans une paiſible poſſeſſion de telles Provinces.

Le Sénat envoya auſſi le Comte *Pierre Brahe* au Chancelier *Oxenſtierna* pour partager avec lui le ſoin des affaires; mais il n'y reſta que juſqu'à l'Automne, lorſqu'on lui ordonna de s'en aller en *Pruſſe*.

Conſultation des Etats de Suède ſur ſa ſatisfaction en Allemagne.

Quand les Etats furent aſſemblés [le 22. Février] on leur propoſa de conſidérer ſi la *Suède* devoit demeurer ferme dans la prétention de la *Poméranie*, ou ſi on demanderoit une ſomme d'argent, ou bien ſi on l'accepteroit au cas qu'on l'offrît, & enfin quelle ſûreté on exigeroit de l'Ennemi? Sur quoi les Etats jugérent que quand on auroit obtenu la Paix, l'*Empereur* & la *Ligue* ſeroient toujours ſemblables à eux-mêmes, & n'obſerveroient leurs promeſſes qu'autant qu'il leur tourneroit à compte, ou qu'il leur plaîroit; & qu'il étoit pourtant de l'intérêt de la *Suède* & de ſes Alliés de conſerver toujours un pied en *Allemagne*; qu'à cette fin on devoit traiter avec les quatre *Cercles* ſupérieurs, pour qu'ils portaſſent l'Electeur de *Brandebourg* à céder à la Reine & à la Couronne en fief perpétuel de l'*Empire* toute la *Poméranie* contre une récompenſe des Evêchés de *Magdebourg*, d'*Halber-*

(*) Ce fut à peu près la ſatisfaction qu'obtint la *Suède* à la Paix de *Weſtphalie*, & la Maiſon de *Brandebourg* fut indemniſée au triple de ce qu'elle céda de la *Poméranie*; car pour ce qui eſt dit ici des Evêchés de *Bréme* & de *Verde*, la *Suède* les demanda enſuite en ſatisfaction, & les obtint, parce qu'il fallut qu'elle reſtât encore en armes, & continuât la guerre pendant quatorze années conſécutives, depuis 1634. juſqu'en 1648. leſquelles furent beaucoup plus meurtriéres que dans les trois ou quatre années précédentes; ayant à lutter, non ſeulement contre la *Ligue Catholique*, mais auſſi contre les *Saxons*, les *Brandebourgeois* & autres Etats d'*Allemagne*, qui avoient pris parti contre la *Suède* depuis la malheureuſe Paix conclue à *Prague*, entre l'*Empereur* & la *Saxe*.

Digitized by Google

berſtad, & d'une partie de la *Siléſie*; que ſi cela ne pouvoit s'obtenir, il falloit demander l'Ile de *Rugen*, d'*Uſedom* & de *Vollin*, & les principaux Ports de mer, avec autant de terres alentour qui ſuffiroient pour la ſubſiſtance des Garniſons, ſur-tout la Ville de *Stralſond*, & ſes dépendances; & ſix millions de *Richdalers* des quatre Cercles ſupérieurs; & pour caution de ce payement le Duché de *Bréme*, une partie de la *Weſtphalie*, & la Ville de *Wiſmar*. Ce fut l'avis des Etats, qu'ils remirent [le 5. Mars] à l'arbitrage du Sénat pour être ménagé ſelon les occurrences.

Régne de Chriſtine juſqu'à la reſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Cependant cette affaire de la *Poméranie* donnoit beaucoup de jalouſie à l'Electeur de *Brandebourg*; & celui de *Saxe* irritoit tous les autres Etats contre la *Suède*, en ſe plaignant hautement qu'*Oxenſtierna* avoit uſurpé la direction des affaires & de la guerre. En quoi pluſieurs lui donnoient raiſon, comme ſi cela ne touchoit que lui pour être Vicaire de l'*Empire* après la mort de l'*Empereur*, qui alors fut eſtimé comme effectivement mort, ou privé de ſa Charge. Le Comte de *Solms*, qui fut envoyé à *Erfort* pour conſulter avec l'Electeur de *Brandebourg*, eut en chemin des débats là-deſſus avec le Duc *Guillaume* de *Saxe*, qui ſoutenoit que cette direction d'*Oxenſtierna* faiſoit tort à tous les Princes *Allemands*, & encore plus à l'Electeur. Mais la réponſe du Comte de *Solms* l'appaiſa un peu. Il lui remontra, que d'un commun conſentement cette direction avoit été donnée au Roi *Guſtave* par tous les Princes *Proteſtans*; qu'après ſa mort elle étoit uniquement dûe à la Reine *Chriſtine*, & conſéquemment à *Oxenſtierna*, comme ſon Miniſtre (*); que les Electeurs & les Princes devoient reconnoître tenir leurs Biens & leur Vies de la *Suède*, dont les intérêts étoient ſi combinés avec la ſûreté des *Proteſtans*, que ceux-ci ne pourroient s'en détacher qu'à leur derniére ruine; & qu'enfin les autres Princes & Etats n'étoient nullement ſujets de l'Electeur de *Saxe*, ni obligés de ſuivre ſes volontés & ſes ordres (†).

Grande jalouſie de Saxe & de Brandebourg contre la Suède.

Ce

(*) La Reine fait ici cette remarque. *Oxenſtierna exerçoit déjà, durant la vie de Guſtave, cette direction en ſon nom, comme il fit depuis au nom de Chriſtine.* Conf. auſſi les *Mémoires de Chriſtine Tom. I. p.* 28. & 29.

(†) Rien n'étoit plus vrai, & peut-être lui auroit-on même pu faire *quæſtionem Status*, pour rendre ſa prétendue direction d'autant plus douteuſe, que ce fut l'Electeur *Jean Frédéric* de la Ligne *Erneſtine* de *Saxe* qui dirigeoit, environ cent ans auparavant, les affaires des *Proteſtans* en *Allemagne* du tems de l'Empereur *Charles V.*, & non pas la Ligne *Albertine* qui tenoit alors avec l'*Empereur*, & qui depuis ſuccéda à la Dignité Electorale. Quoi qu'il en ſoit, le Comte de *Solms* répondit juſte, *que les autres Princes & Etats n'étoient nullement ſujets de l'Electeur de Saxe, ni obligés de ſuivre ſes volontés & ſes ordres*, & qu'ils pouvoient par conſéquent déférer la direction à celui en qui ils avoient le plus de confiance, vu que l'Electeur de *Saxe* n'en avoit pas la capacité requiſe, mais ſe laiſſoit mener par ſes favoris, *Arnheim*, le Duc de *Saxe-Lawebourg*, &c. qui ne cherchoient que leurs propres avantages, & traitoient le bien commun des *Proteſtans* avec beaucoup de nonchalance, pour ne rien dire de plus. J'ajouterai encore ici, au ſujet du Comte de *Solms*, qu'il s'acquittoit de ſa fonction, comme Miniſtre, avec toute l'habileté poſſible. Le Sr. *de Ruſdorf*, étant en ce tems-là à *Berlin*, écrivit de lui à ſon ami en ces termes; „ Le Comte *Philippe Reinhard de Solms* eſt ici comme Ambaſ-

 „ ſadeur

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Ce même Comte ſollicitoit l'Electeur de *Brandebourg* à ſigner le Traité de *Heilbron* & à joindre ſes Troupes à l'Armée de *Suède* qu'*Oxenſtierna* avoit deſtinée à garder l'*Elbe* & à reprendre les Villes priſes ſur l'*Oder* & dans la *Siléſie*. L'Electeur témoigna être d'autant plus diſpoſé à le faire, qu'il blâmoit la conduite de l'Electeur de *Saxe* & de ſon Général *Arnheim*, qui avoit donné tant d'avantage à l'Ennemi. Mais *Arnheim*, arrivé le jour après, lui ſuggéra qu'on n'auroit jamais la paix, tant que les affaires dépendroient de l'arbitrage de la *Suède*, dont tout le deſſein étoit de prolonger la guerre juſqu'à ce qu'elle fût établie en *Allemagne*, pour faire enſuite d'elle-même & par ſes propres forces la guerre à ſes Voiſins; & que c'étoit une choſe inſupportable qu'un Etranger, comme *Oxenſtierna*, donnât des Loix à l'*Empereur* & à l'*Empire*. Il propoſa donc que les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* joindroient enſemble une Armée de trente mille hommes, feroient leur paix avec *Fridland*, & offriroient à la *Suède* quelque ſatisfaction, qui à l'avenir n'apporteroit aucun préjudice à l'*Allemagne*, & tout cela moyennant la médiation du Roi de *Dannemarc*: que ſi la *Suède* n'y vouloit pas entendre, en ce cas les Electeurs ſe joindroient à l'Armée *Impériale* pour l'y forcer (*); mais comme quelques Cercles unis avec la *Suède*, & pluſieurs Princes qu'elle avoit gagnés par ſes bienfaits, ſeroient contraires à ce deſſein, il faudroit porter le Roi de *Dannemarc* à mettre une puiſſante Armée navale dans la *Baltique* pour empêcher tout ſecours de la *Suède*, & lui ôter toutes les douanes ſur les côtes de la *Pruſſe*, afin que par ces moyens ſes forces en *Allemagne* s'énervaſſent & tombaſſent d'elles-mêmes. Que de plus il falloit encore attirer la *Pologne* dans la guerre, n'y ayant aucun doute que la *Suède*, attaquée de la ſorte de toutes parts, n'eût plus dequoi ſecourir ſes Alliés, & que ceux ci, renonçant à une Alliance inutile, ne ſe contentaſſent de telle Paix qu'on voudroit leur offrir.

Le *Brandebourg* approuvoit bien tout cela dans l'intérieur; mais pour gagner du tems, & pour voir où aboutiroit la Paix propoſée par l'*Empereur*, il diſſimuloit ſes penſées, déclarant cependant au Comte de *Solms* qu'il ſouſcriroit

„ ſadeur de la Couronne & du Grand-Chancelier de *Suède*. Il taille bien de la beſogne „ à l'Electeur, qui ne ſait bonnement à quel Saint ſe vouer" (1).

(*) *Arnheim* s'imaginoit donc que ce plan étoit le mieux concerté, & que l'exécution en étoit immanquable. Cependant il avoit oublié qu'outre les quatre *Cercles* ſupérieurs que la *Suède* avoit pour elle, elle étoit auſſi en poſſeſſion de plus de cent Villes dans l'*Empire*, où elle entretenoit garniſon; qu'elle n'avoit qu'à en céder une partie, qui étoit le plus à la bienſéance de la *France*, pour la faire entrer, comme elle le deſiroit, en *Allemagne*, avec des forces ſupérieures à celles de l'*Empereur*; qu'au bout du compte, quand même les *Impériaux* auroient eu le deſſus, cela n'auroit abouti qu'à recommencer les pourſuites contre les *Proteſtans*, leſquels, affoiblis par-tout, ſe ſeroient vu réduits à l'état de l'année 1629, lorſqu'il leur falut reſtituer tous les Biens Eccléſiaſtiques depuis la Paix de *Paſſau*, & peut-être depuis le tems de la Réformation de l'Egliſe. Qu'on juge par-là, quelle triſte figure auroient fait les Princes & les Etats *Proteſtans d'Allemagne*, en comparaiſon de celle qu'ils font aujourd'hui?

(1) Du $\frac{1}{11}$ Janv. 1634. Tom. IV. pag. 634. de ſes Mſſ.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

ſcriroit au Traité d'*Heilbron*, à condition que les Alliés ſeroient obligés de défendre ſes domaines, & de reprendre ceux qu'il avoit perdus; qu'on ne feroit point de paix que premiérement il ne fût ſatisfait; que les Alliés lui feroient rendre l'Etat de *Juliers* & tous ſes Biens en *Siléſie*; qu'il ne contribueroit d'argent que pour la ſeule ſubſiſtance de ſes Troupes, & qu'il ne lui ſeroit donné aucun empêchement dans la ſucceſſion de la *Poméranie*, au ſujet de laquelle il exagéroit fortement qu'on ne ſauroit lui en donner un équivalent moins litigieux, ni plus commode, puiſque ce qu'on lui donneroit ailleurs, ne lui reſteroit que tant que la *Suède* le lui défendroit; & qu'ainſi il perdroit le certain pour l'incertain, s'aſſurant que la Reine ne vouloit pas qu'il fût le plus malheureux de tous, en le privant d'une Province qui lui appartenoit avec tant de droit. Quant à la jonction des Armées, il vouloit que le Général de *Suède* lui jurât fidélité, de-même que ſes Officiers le feroient à la Reine; que tant que l'Armée reſteroit dans ſes Domaines, lui, *Brandebourg*, en auroit le commandement abſolu, avec reſtriction pourtant qu'il ſe régleroit ſelon l'avis du Conſeil de guerre; que ſes Troupes jouïroient des mêmes avantages que celles de *Suède*, & partageroient également le butin; mais que quand on ſeroit dans le Pays de l'Ennemi, l'Armée de *Suède* ſeroit obligée de regarder toujours en arriére à ſes Domaines & les ſecourir au beſoin, & qu'en ce cas il lui ſeroit toujours libre de rappeller les ſiens: Que pour ce deſſein, on mettroit divers Corps d'Armée ſur les Riviéres de l'*Oder*, *Varta* & *Suéve*; d'autres ſur le *Wéſer* & l'*Elbe*, & qu'on reprendroit *Francfort*, *Landsberg* & *Cronac* ſur l'Ennemi. Mais le Comte de *Solms* n'avoit aucun pouvoir de traiter à ces conditions, c'eſt pourquoi il s'en remit à *Oxenſtierna*.

Cependant l'Electeur de *Saxe* traitoit de-nouveau la Paix avec *Fridland*, qui du conſentement de l'Electeur avoit fait venir dans la *Bohéme* le Duc *François Albert* de *Saxe-Lawenbourg*, qui ſollicitoit encore *Arnheim* à venir au-plutôt avec un Conſeiller de chaque Electeur, de *Saxe* & de *Brandebourg*, auxquels l'autre Duc de *Saxe-Lawenbourg*, *Henry Jules*, offrit en même tems le choix d'en traiter avec *Fridland*, ou immédiatement avec l'*Empereur* à *Vienne*; diſant ouvertement que l'*Empereur* cherchoit par cette Paix de remédier à la totale déſolation de l'*Allemagne* & d'empêcher la domination que prétendoit la *Suède* à la honte extrême de la Nation, qui avoit toujours donné de la terreur aux Etrangers, mais qui en étoit la miſérable ſujette. A quoi *Brandebourg* répondit, que ce malheur provenoit de celui qui avoit fait tort à la liberté des Etats de l'*Empire*, & qui avoit attiré par force la *Suède* en *Allemagne*. Il diſoit que cette Propoſition de paix étoit de telle conſéquence qu'on ne ſauroit s'y réſoudre qu'avec le conſentement de tous les Alliés, & qu'on en donneroit la réponſe dans l'Aſſemblée de *Francfort*.

On ne ſait pas ce que répondit l'Electeur de *Saxe*; mais on en peut juger par les propoſitions qu'il fit auſſitôt après [le 28. Janvier] par *Arnheim* à *Brandebourg*; en lui demandant, ſi pour la tranquillité de l'*Empire*, qui étoit ſur le bord du précipice, à la honte de tous ſes Princes & Etats, il ne ſeroit pas à propos de traiter de la Paix avec *Fridland*, en

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

cas qu'on ne pût l'obtenir telle qu'on la ſouhaitoit, en quoi & combien on devroit céder à l'Ennemi? Si on devoit l'accepter à l'inſu des autres Alliés, enſorte cependant qu'on n'en exclût perſonne qui voudroit y être compriſe? La réponſe de l'Electeur de *Brandebourg* fut, que cette affaire dont on traitoit étant commune, devoit ſe traiter du conſentement de tous les Intéreſſés; que *Fridland* devoit avoir fait les mêmes propoſitions à *Oxenſtierna*, & qu'elles étoient fort ſuſpectes, n'étant faites que ſéparément aux deux Electeurs. Que quant à lui, il communiqueroit là-deſſus avec *Oxenſtierna* dans l'Aſſemblée de *Francfort*; mais que cependant il faudroit tâcher de découvrir, ſi *Fridland* avoit ſon Plein-pouvoir de l'*Empereur*, ou bien de tous les Electeurs, Princes & Etats *Catholiques* enſemble; ſi ſon ordre portoit de conclure cette Paix, auſſi-bien avec la Reine de *Suède* qu'avec ſes Alliés, parce que pour ſes Alliances avec les *Proteſtans*, & pour les Lieux qu'elle occupoit, & à pluſieurs autres égards, elle ne pouvoit ni ne devoit en être exclue; qu'en attendant on devoit être ſur ſes gardes, & diſpoſer les choſes enſorte que quand l'Ennemi refuſeroit des conditions juſtes pour la Paix, on pût l'y forcer par les armes; que puiſque cela ne pouvoit s'obtenir que par une étroite union entre tous les *Proteſtans*, il ſollicitoit l'Electeur de *Saxe* d'envoyer, comme les autres, ſes Plénipotentiaires pour en traiter à l'Aſſemblée de *Francfort*.

Aſſemblée des Etats à Halberſtadt.

Oxenſtierna ſe rendit à l'Aſſemblée d'*Halberſtad* le 5. Février, où il trouva le Duc de *Brunswig*, Chef du Cercle de la *Baſſe-Saxe*, les Députés des Ducs de *Lunebourg*, de *Lawenbourg*, de *Mecklenbourg*, de *Holſtein* & d'autres Princes & Comtes de *Weſtphalie*; mais les Députés des Villes *Hanſéatiques* n'y furent point.

Les propoſitions que leur fit *Oxenſtierna*, étoient: 1. s'il ne ſeroit pas néceſſaire que ce Cercle de la *Baſſe-Saxe* s'unît plus étroitement avec la *Suède* & les quatre *Cercles Supérieurs*? 2. Sous quelles conditions & par quels moyens cela ſe feroit? 3. Comment on feroit pour y attirer auſſi l'Electeur de *Saxe* & les Etats de *Weſtphalie*? 4. Par quel moyen on mettroit ſur pied dans ce Cercle une puiſſante Armée pour réſiſter à l'Ennemi, & où l'on trouveroit dequoi l'entretenir? 5. Quelle ſatisfaction on donneroit à la Reine & à la Couronne de *Suède*, ſi on en venoit à une négociation de Paix?

L'Aſſemblée réſolut là-deſſus, que les Princes & Etats du Cercle de la *Baſſe Saxe* s'attacheroient par une ferme Alliance juſqu'à la Paix, à la Reine & à ſes Alliés des *Cercles Supérieurs*; qu'on en traiteroit les Conditions à *Francfort*; qu'on ſolliciteroit l'Electeur de *Saxe* avec tout le *Cercle Supérieur* & les *Proteſtans* de *Weſtphalie* à s'y joindre; qu'on léveroit une Armée de cinq mille & deux cens chevaux, & de ſeize mille ſix cens hommes de pied, & qu'on contribueroit les deniers pour la maintenir; mais qu'en même tems toute autre contribution & logement des Troupes ceſſeroient; qu'*Oxenſtierna* auroit la conduite générale de la guerre, ſous les ordres duquel le Duc de *Lunebourg* commanderoit une Armée ſur le *Wéſer*, & *Baner* une autre ſur l'*Elbe*, avec ſoin de reprendre les Places ſur l'*Oder*, & entrer après dans la *Siléſie* pour faire quelque diverſion aux

Impé-

Digitized by Google

Impériaux. On fit encore des Réglemens pour les passages des Troupes; pour purger le Pays de fainéans; pour établir des Magazins de vivres & de munitions de guerre, où l'on apporteroit toutes les contributions & autres avantages remportés sur l'Ennemi, ensemble avec les contributions des Alliés. On délibéra sur la Paix & la médiation du Roi de *Dannemarc*, sur les moyens d'y parvenir, & quelles assurances il falloit prendre pour en conférer plus amplement à *Francfort*; & tous s'obligérent de travailler unanimement à la satisfaction de la Reine & de la Couronne de *Suéde*. Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne. L'an 1634.

Oxenstierna écrivit aux Ducs de *Holstein* & à la Ville de *Lubec*, les exhortant à souscrire à cette même résolution, & à envoyer leurs Députés à *Francfort*, où le Duc *Adolphe Frédéric* de *Meklenbourg* se rendroit au nom des Etats de la *Basse-Saxe*; mais le Roi de *Dannemarc* s'y opposa, sous prétexte du Traité de paix fait avec l'*Empereur* à *Lubec*. Le Duc de *Lunebourg* dépêcha un Envoyé à l'Electeur de *Saxe* pour l'inviter à la jonction des Armées, & pour l'engager à retirer ses Troupes du Pays d'*Anhalt*; mais on n'en obtint rien. Cependant *Oxenstierna* donna de la part de la Reine l'Evêché de *Butzau* au Duc de *Meklenbourg*, qui depuis long-tems l'avoit demandé, avec obligation d'en reconnoître l'investiture de la Reine & de la Couronne, jusqu'à ce qu'il en fût autrement décidé par la Paix; & cette donation fut ratifiée par la Reine, & en son nom, par la Régence.

Oxenstierna mit aussi ordre aux affaires de la Religion dans les Evêchés de *Magdebourg* & d'*Halberstad*, en y constituant un Consistoire (*); & comme celle de *Calvin* s'y glissoit par la connivence du Gouverneur *Louis d'Anhalt* & du Chancelier *Stalman*, il fit un Décret que personne ne seroit capable d'aucune Charge publique, ni ne pourroit l'exercer, à moins que d'avoir juré d'être *Luthérien*: ce qui obligea ledit Chancelier *Stalman* à renoncer à la sienne, & *Louis* d'*Anhalt* avec la Ville de *Magdebourg* en fit de grandes plaintes aux Etats d'*Hollande*, afin qu'ils vengeassent cette injuste persécution contre les *Calvinistes*.

Après l'Assemblée d'*Halberstad*, *Oxenstierna* s'aboucha avec l'Electeur de *Brandebourg* à *Stendel*, pour lui faire approuver la résolution de ladite Assemblée, & lui faire embrasser l'Alliance d'*Heilbron*; ce que l'Electeur promit de faire, mais aux conditions proposées naguéres au Comte de *Solms*, pressant sur-tout son droit à la succession de la *Poméranie*, en demandant

(*) L'arrangement du Consistoire & de la Liturgie des Pays de *Magdebourg* & d'*Halberstad* avoit déjà été fait du vivant de *Gustave*. Son Aumônier, le Docteur *Jean Botvidi*, depuis Evêque de *Lincoping*, eut ordre d'en avoir soin, de-même que du *Gymnasium* de *Halle* en *Saxe* (1). Il n'est pas moins remarquable que *Gustave Adolphe* érigea en 1631. à *Schweinfurt* un *Gymnasium Academicum*, ou Collége illustre de son nom, auquel il auroit sans-doute accordé de plus grands priviléges & d'autres prérogatives, s'il avoit survécu à la bataille de *Lutzen* (2).

(1) V. Gotfr. *Olearii* Halygraph. p. 389. & *Rhyzelii* Episcoposcopia Sueo-Gothica Part. 1. p. 134.

(2) V. *Ludovici* Schul-Hist. P. 1. p. 66. &c. & *Joh. Englert* de providentiâ Dei circa Scholas. p. 59. &c.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

mandant une déclaration d'*Oxenſtierna* qu'il n'y trouveroit aucun obſtacle. A quoi ce dernier repliqua que le Roi *Guſtave* s'étoit réſervé dans ſes Traités avec le Duc *Bogiſlas*, ceux de *Mecklenbourg* & d'autres, quelque droit ſur cette Province; & que d'ailleurs il n'étoit pas en ſon pouvoir de le changer ni de le diminuer, & qu'on devoit néceſſairement le conſerver juſqu'à ce que la Reine & la Couronne de *Suède* fuſſent ſatisfaites par d'autres moyens, ſatisfaction qu'il prioit l'Electeur de vouloir ſolliciter; & que puiſqu'on étoit convenu à *Halberſtad* d'en traiter à *Francfort*, il deſiroit que *Brandebourg* acceptât ſimplement l'Alliance d'*Heilbron*, & envoyât quelque Député à *Francfort* pour convenir ſur cet article de la ſatisfaction, auſſi-bien que ſur tout le reſte: ce que l'Electeur promit, comme auſſi de perſuader l'Electeur de *Saxe*. Cependant l'Electeur s'engagea à joindre à l'Armée de *Baner* quatre mille hommes de pied & ſeize cens chevaux, outre ſes vieux Régimens qu'il recruteroit, mais prétendant de ne payer que ſes propres Troupes. *Oxenſtierna* lui remontra que cela étoit contraire à l'Alliance qui rendoit communes toutes les Troupes, & devoient pourtant être entretenues du Commun; qu'autrement ſi chacun ne devoit payer que ſes propres Troupes, celles des Princes & Etats, ruinés par la guerre, mourroient de faim; ce qui cauſeroit mille inconvéniens, même des ſéditions dans les Armées, outre que chacun ſeroit maître de ſes Troupes au préjudice de la Cauſe commune. Enfin *Oxenſtierna* lui promit de faire tout ſon poſſible pour remettre les affaires de la *Siléſie*, & quand *Francfort* & *Landsberg* ſeroient repriſes, de les conſigner aux gens de l'Electeur pour les garder. Il lui reſtitua auſſi *Spandau*, & déchargea de logemens & d'autres fraix de guerre tous les Biens de ſon Favori *Schwartzembourg* en *Weſtphalie* (*).

L'Elec-

Combien Oxenſtierna trouve à lutter contre la jalouſie des Allemands.

(*) En conſidérant d'un côté les grands travaux d'*Oxenſtierna* pour réunir les différens ſentimens des *Proteſtans* pour les porter à prendre à cœur leur propre bien, & en réfléchiſſant de l'autre ſur la douceur inſinuante dont il s'exprimoit, & ſur la force des Oraiſons qu'il employoit pour lever les obſtacles que lui ſuſcitoient les plus puiſſans Etats de l'*Empire* pour reculer leurs propres avantages, il faut convenir qu'il eut beſoin d'une patience à toute épreuve pour ne pas abandonner tout cet ouvrage, & laiſſer de ſi mauvais acteurs jouer ſeuls leur rolle. Il s'en expliqua dans une Lettre qu'il écrivit dans ce tems-là au Sénat, où il dit: „Nous ſommes en ces termes avec la plupart des „ Electeurs, Princes & Etats de l'*Empire*, que quoiqu'ils n'ayent rien à nous reprocher, ils ne laiſſent pas de nous haïr, & ſont aſſez d'accord entre eux pour nous faire du mal, en cherchant chacun leur utilité particuliére. Ils nous haïſſent, parce „ qu'ils ne ſont pas en état de s'aider eux-mêmes, & qu'ils ſe trouvent néceſſités d'avoir „ recours à nous; deſorte que ce qui devroit leur inſpirer de l'amour & du reſpect pour „ nous, nous attire leur indignation & leur jalouſie (1). Ce furent donc cet amour de la Cauſe commune & la gloire de la *Suède* qui y étoit trop intéreſſée, qui lui firent déployer ſes grands talens, pour applanir au poſſible toutes les difficultés occaſionnées par les mauvaiſes ſuggeſtions de la plupart des Miniſtres des Princes d'*Allemagne*. La Cour de l'*Empereur* avoit pris ſi bien ſes meſures, que les Conſeils des Electeurs & des Princes de l'*Empire* étoient peuplés de ſes créatures & de ſes penſionnaires.

(1) Lettre d'*Oxenſtierna* au Sénat de *Suède* du 2. Févr. 1614. dans *Palmskiöld* ad. h. ann.

Digitized by Google

L'Electeur de *Brandebourg* écrivit enſuite [le 16. Février] à celui de *Saxe*, l'invitant à s'unir aux autres Alliés, ſelon qu'il l'avoit promis à *Oxenſtierna*. Il tâchoit de lui ôter de l'eſprit les ſoupçons que l'Ennemi lui inſpiroit, en lui perſuadant que la *Suède* fomentoit des deſſeins ſecrets contre ſa Dignité & ſes intérêts; il lui faiſoit voir par les bienfaits qu'il avoit reçus en effet du Roi *Guſtave*, & par les promeſſes que lui faiſoit la Reine, que la *Suède* ne penſoit à rien de ſemblable, & qu'elle ne pouvoit avoir d'autre deſſein que d'employer ſes armes pour la cauſe publique de tous les Electeurs, Princes & Etats *Proteſtans*. Que ſi les affaires ne marchoient pas toujours dans l'ordre qu'on pouvoit ſouhaiter, l'Electeur ne devoit pas beaucoup s'en étonner, ſi, par la connoiſſance qu'il avoit des affaires du monde il vouloit conſidérer qu'il eſt tout-à-fait impoſſible d'empêcher tous les déſordres dans des révolutions ſi continuelles de la guerre, leſquelles il falloit plutôt ſouffrir avec patience, que s'expoſer à tout perdre en voulant les éviter. Il lui repréſentoit qu'on n'obtiendroit en aucune façon une Paix aſſurée, tant que l'Ennemi mettroit ſon eſpérance dans la déſunion des *Proteſtans*; mais que quand on la lui auroit ôtée par une femme Alliance, on l'obligeroit bientôt à leur laiſſer la liberté entiére, & à leur accorder la Paix, malgré qu'il en eût (*).

Mais

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

res. Tels étoient à la Cour de *Saxe* le Général *Arnheim* & le Duc *François-Albert* de *Saxe-Lawenbourg*, qu'on ſoupçonnoit dans le Public d'avoir tué *Guſtave Adolphe* à *Lutzen* (1). Il s'en fâchoit extrêmement, & écrivant là-deſſus au Sr. *Ruſdorf* il lui marque entre autres: „ J'entends de ſon Alteſſe l'Electrice que vous n'avez jamais „ voulu ajouter foi aux diſcours que quelques méchans garnemens ont divulgué de moi. „ Je vous en ſuis obligé. Je ne leur en donnerai jamais ſujet, dans l'eſpérance de me „ venger de ces pendars avant que je meure (2)". Quoi qu'il en ſoit, il reſta toujours ennemi juré de la *Suède*, comme étoient le Comte de *Schwartzembourg* & de *Bourgſtorf*, Miniſtres de l'Electeur de *Brandebourg*. Il a été parlé de l'un & de l'autre ci-deſſus, on fera encore mention d'eux dans la ſuite.

(*) Quelque raiſonnables, quelque bien fondées que fuſſent ces remontrances de l'Electeur de *Brandebourg* à celui de *Saxe*, on a pourtant tout lieu de douter qu'elles partiſſent du fond du cœur. Il a déjà été dit ci-deſſus (p. 124.) que l'Electeur de *Brandebourg* non ſeulement approuva intérieurement les avis violens de la *Saxe* contre la *Suède*, charmée ſans-doute de les voir un jour ſortir leur effet; mais auſſi le Sr. *de Ruſdorf*, qui avoit projetté le fameux ſyſtême de la Confédération des trois Maiſons Electorales *Proteſtantes* pour donner à la *Saxe* la direction générale des affaires en *Allemagne*, & qui travailloit alors de toutes ſes forces à porter ſon ouvrage à maturité, fait un long rapport à ſa Maîtreſſe la Reine Douairiére de *Bohême*, en l'aſſurant qu'il trouvoit la meilleure diſpoſition du monde à la Cour de *Berlin* pour parvenir à ſon but. Il mande entre autres choſes: „ L'après-dîner l'Electeur me prit à part, & me dit qu'il me vouloit dire „ quelque choſe en confidence, me priant de la tenir ſecrette, même devant ſes Con„ ſeillers; ſur-tôt de prendre garde que les *Suédois* n'en priſſent connoiſſance, qu'autre„ ment on lui ſauroit mauvais gré, ſi l'on ſavoit que cela venoit de lui; parce qu'il „ tenoit du tout néceſſaire, que ſon Couſin l'Héritier de l'Electorat, ou plutôt ſon „ Adminiſtrateur, armât & mît dès l'inſtant une Armée ſur pied; mais qu'elle dépen„ dît

L'Electeur de Brandebourg intérieurement auſſi peu favorable à la Suède, que celui de Saxe.

(1) V. les Négociations de *Fenquiéres* du 25. Juin 1633. T. I. p 267. item Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 9. &c.

(2) Du 8. Janv. 1634. dans les Mſſ. de *Ruſdorf* Tom. IV. pag. 647.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Mais l'Electeur de *Saxe* lui répondit [le 11. Mars] qu'on lui avoit ôté la direction des affaires pour la donner à un Etranger; que celui-ci l'avoit privé du pouvoir de convoquer une Aſſemblée générale; qu'il avoit conclu des Ligues & des Alliances à ſon inſu; donné par force à ſes Troupes les quartiers & les moyens de ſubſiſter, & gouverné tout à ſa fantaiſie; que c'étoit deſormais une honte à l'*Allemagne* de ſouffrir un empire étranger; qu'on avoit exclu ſon Fils de l'Evêché de *Magdebourg*, ſous prétexte de l'avoir acquis par le droit des armes, ce qui s'allégue à tort contre celui qu'on eſt venu ſecourir; qu'*Oxenſtierna* donnoit des Principautés & des Etats entiers à qui il lui plaiſoit, en réſervant l'abſolu domaine à la Reine; que pour lui, les *Suédois*

„ dît de lui ſeul, & ne relevât point de la direction d'autrui. Il ſouhaitoit cela infiniment, parce que lui-même s'en trouveroit mieux; & il ne faiſoit pas difficulté en ce „ cas-là de s'y joindre auſſi.

„ Quand je diſois là-deſſus, (continue *Ruſdorf*) qu'il falloit employer le verd & le ſec pour tâcher de réunir les trois Maiſons Electorales *Evangéliques*, comme elles l'avoient été ci-devant, & de procurer qu'elles ſe joigniſſent *conſiliis & armis*, „ & priſſent en main le timon & la direction des affaires publiques, comme elle leur „ appartenoit: que par-là, comme par l'unique moyen du ſalut, on obvieroit à toutes „ meſintelligences, on rétabliroit l'autorité & la prééminence des Electeurs, on borneroit l'ambition des *Etrangers* (*Suédois*): qu'auſſi toutes choſes ſuccéderoient mieux „ tant en guerre qu'au Traité de paix. Or il ne tenoit qu'à l'Electeur de *Saxe*; car „ ſi celui-ci vouloit reconnoître & recevoir la Maiſon *Palatine*, comme d'ancienneté, „ en ſon rang & qualité, la réunion & la conjonction de ces trois Maiſons ſeroit en un „ inſtant rétablie.

„ L'Electeur de *Brandebourg* (c'eſt toujours *Ruſdorf* qui parle) approuvant mon dire, „ me diſoit qu'il s'aventuroit pour y diſpoſer l'Electeur de *Saxe*; que cependant il „ envoyeroit *Bourgsdorf* à *Arnheim* pour ſonder ſes ſentimens là-deſſus, & pour ſavoir s'il „ trouvoit bon que la Maiſon Palatine armât, m'enjoignant au reſte d'aller parler à Mesdames les Electrices, la Douairiére Palatine ſa Belle-mére, & celle de *Brandebourg* „ ſon Epouſe, pour entendre leur opinion là-deſſus. *Bourgsdorf* étant de retour me „ dit que le Général *Arnheim* approuvoit grandement ce conſeil de la jonction de „ ces trois Maiſons Electorales, & qu'elles armaſſent puiſſamment d'un commun conſentement, diſant qu'un Ange du Ciel ne pouvoit apporter une nouvelle plus à „ propos. Il vint auſſi une Lettre du Duc *François-Albert* de *Saxe-Lawenbourg* à l'Electrice, où il marquoit qu'il iroit à *Dreſde*, & plus loin, pour entendre & vaquer aux nouvelles ouvertures d'une Paix, & qu'en ſa réponſe à *Ruſdorf* il l'avoit aſſuré qu'il mourroit plutôt, que d'aider à traiter quelque choſe qui ne tendît pas au bien & à l'accroiſſement de la Maiſon Electorale..... (1)".

Il n'eſt pas difficile de s'appercevoir par cette trame, que l'Electeur de *Brandebourg* n'étoit au fond guéres mieux diſpoſé pour la ſatisfaction de la *Suède* que l'Electeur de *Saxe*, & qu'ils s'aviſoient de tous les moyens imaginables pour lui arracher la direction des affaires & la faire ſortir d'*Allemagne* les mains vuides, quoiqu'elle y eût rétabli la liberté agoniſante, & remis les Etats exilés dans la poſſeſſion de leurs Pays. *Oxenſtierna*, qui n'ignoroit pas leurs cabales, & qui connoiſſoit aſſez leur ingratitude & leur mauvaiſe volonté, para ſi bien le coup par la ſupériorité de génie & de capacité qu'il avoit ſur tous les Miniſtres de ces Cours, qu'ils ne purent jamais mettre leur deſſein en exécution.

(1) *Ruſdorf*, Relation du $\frac{20. \text{ Janv.}}{2. \text{ Févr.}}$ 1634. dans ſes Mſſ. Tom. IV. p. 542. &c. Conf. *Puſend.* l. 6. Libr. VI. §. 1. 2. &c.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

dois l'appelloient toujours aux périls, (*) mais qu'ils ne lui donnoient aucune part aux avantages; qu'enfin la Majeſté de l'*Empire* étoit la ſûreté de ſes Etats; que l'Aſſemblée de *Francfort* étoit convoquée, non pas du Conſeil formé, mais d'*Oxenſtierna* ſeul, au-lieu que l'*Empereur* même ne convoque jamais les Etats qu'avec le conſentement des Electeurs; que ce ſeroit une honte à lui d'y comparoître, ſes Prédéceſſeurs & lui-même n'ayant jamais obéi qu'à l'*Empereur*; que déjà *Oxenſtierna* avoit réſolu les choſes qu'il vouloit traiter à *Francfort* avant d'y venir, & que ſes raiſons n'y trouvoient aucun lieu. C'eſt pour cela, dit-il, qu'il prendroit d'autres voyes pour venir à une Paix digne de l'*Empire* & d'un Electeur (†).

Cependant il y eut de grandes conteſtations dans la *Haute Allemagne* entre les Etats & les Armées. Les Etats crioient contre la licence des Soldats, & ceux-ci ſe plaignoient de la cruauté avec laquelle on refuſoit aux malades & à ceux qui étoient harraſſés les quartiers & la ſubſiſtance. D'autres refuſoient de faire des recrues, & tous les jours l'Armée s'exténuoit par les déſerteurs & les malades, qui avoient manqué de tout. *Oxenſtierna* cherchoit à remédier à ce mal autant qu'il pouvoit. Il ordonna aux Généraux de conſerver la diſcipline, & de rappeller les déſerteurs; il remontroit aux Etats que leur conſervation dépendoit de celle de l'Armée, & qu'on épargnoit mal à propos où l'on ſe voyoit menacé de la derniére ruine.

L'*An-*

(*) L'Electeur de *Saxe* fait pitié lorſqu'il déclame ſur les périls où l'appelloient les *Suédois*. Ce qui en eſt dit ci-deſſus, prouve bien le contraire. Ils furent pour ainſi dire les ſeuls, qui ſauvérent trois fois ſa perſonne & ſon pays des mains des *Autrichiens*.

(†) Auſſi en fit-il une de ſa façon à *Prague* l'année ſuivante, qui étoit digne de lui; c'eſt-à-dire, qu'il y ſtipula (à l'inſu de tous ſes Co-Etats) en ſa faveur les meilleures conditions poſſibles qu'il put tirer de l'*Empereur*, en ſacrifiant le vrai intérêt de tous les *Proteſtans*, qui ne vouloient pas ſe contenter de ſon accord. Le grand but en étoit, que la *Suède* & la *France* ſeroient renvoyées de l'*Empire*, ſans la moindre ſatisfaction réelle. Le P. *Bougeant* parle avec beaucoup de bon-ſens de ce Traité de *Prague*: „ jamais Acte, dit-il, ne fut plus défectueux, ni plus contraire à la Liberté „ *Germanique*. L'*Empereur*, avec le Duc de *Saxe*, diſpoſant en Maître ſouverain des „ Villes, des Provinces, des Etats Séculiers & Eccléſiaſtiques de l'*Allemagne*, y déci„ doit ſeul des intérêts de tous les Princes de l'*Empire*, & même des Couronnes étran„ géres; pardonnoit aux uns, châtioit les autres, preſcrivoit aux *Catholiques* & aux „ *Proteſtans* des loix nouvelles, & prétendoit armer toute l'*Allemagne* contre les *Sué*„ *dois*, comme ennemis de l'*Empire*, & contre la *France* pour l'obliger à rétablir le „ Duc de *Lorraine*, que le Roi avoit juſtement proſcrit .... (1)". Le Duc *Bernard de Weimar*, quoique lié par ſerment au ſervice de la Reine & de la Couronne de *Suède*, étoit même en balance s'il accéderoit à ce Traité. Il en fut pourtant retenu par un autre, qu'il fit cette même année à *St. Germain en Laye*, quoiqu'aſſez contraire aux engagemens qu'il avoit avec la *Suède*. Cependant les *Saxons*, les *Brandebourgeois* & ceux de *Lunebourg* ſe liguérent tous contre la *Suède*; mais ils payérent enſuite aſſez cher leur acceſſion au Traité de *Prague* par leurs défaites dans les batailles de *Wittſtock*, de *Leipzig*, de *Jankou*, où les *Suédois* leur apprirent, ſur-tout à l'Electeur de *Saxe*, que la Paix de *Prague* n'étoit rien moins que digne de l'Empire & d'un Electeur qui aimoit ſa Patrie & ſa Religion.

(1) Dans ſon Hiſt. des Guerres & des Négociat. quintes T. I. p. CXCIV. &c. Tom. I. p. 223. item la Vie & Négoc. de *Fer-*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Diſpoſition des Anglois & des Hollandois.

L'*Angleterre* étoit ſi éloignée de contribuer à la guerre de l'*Allemagne*, qu'on mit dans la Tour de *Londres* le Miniſtre de la Reine de *Bohéme*, pour avoir preſſé avec ardeur l'affaire du *Palatinat*; & peu s'en fallut qu'un Miniſtre *Anglois* ne fût privé de ſa Charge, en conſeillant qu'on donnât des Subſides pour la conſervation des Places des *Palatins*. Car on ſoutenoit que la guerre ne ſe faiſoit plus que pour la Religion, & que les *Proteſtans* auroient toujours le deſſous, à cauſe de la puiſſance des *Catholiques* (*). C'eſt pourquoi on vouloit qu'on acceptât la Paix, alléguant que la cauſe du *Palatinat* s'ajuſteroit bien par le moyen de la *France*. Mais comme *Anſtruther*, Envoyé d'*Angleterre* en *Allemagne*, diſoit qu'on n'avoit point demandé de ſecours au Roi ſon Maître, & qu'ainſi il avoit raiſon de n'en point donner, le Grand-Chancelier y envoya ſon fils *Jean Oxenſtierna*, lui ordonnant, en paſſant par la *Hollande*, de demander aux Etats une diverſion en *Flandres*, afin que les *Eſpagnols* ne puſſent envoyer du ſecours aux *Impériaux*, & de mettre une partie de leurs Troupes ſur les confins de *Cologne* pour rompre leurs deſſeins; mais que ſi les *Eſpagnols* venoient à paſſer par la *Moſelle* dans le *Palatinat*, il devoit ſolliciter les *Hollandois* de joindre leurs Troupes à l'Armée *Suédoiſe* en *Weſtphalie*; ce qui fut accordé par les Etats [le 11. Mars], qui ordonnérent à leurs Troupes à *Rhinberg* d'aller au beſoin dans le Pays de *Munſter* & de *Bergue*, mais non pas plus avant. Ils faiſoient eſpérer cinquante mille florins de ſubſides par mois, mais quelques Provinces n'en étant point d'accord, *Jean Oxenſtierna* donna commiſſion à *Louis Camerarius*, Miniſtre Plénipotentiaire de *Suède*, de le leur perſuader & d'en ſolliciter l'effet. Ils promirent auſſi de vendre à la *Suède* les munitions de guerre & de permettre de lever du monde en *Hollande*, de ſolliciter le Roi de *France* à déclarer la guerre à l'*Eſpagne*, & de travailler avec eux pour l'intérêt & l'utilité de la *Suède* au Traité de paix. Cela fait, *Jean Oxenſtierna* s'en alla en *Angleterre*.

L'Armée *Suédoiſe*, commandée par *Birkenfelt*, & en ſon abſence par *Vitzthum*, entra dans le *Haut Palatinat*, où elle prit *Sultzbach*, *Vilſeck*, *Ambach*, *Hirſau*, *Nabourg*, *Vademnach* & *Weida*, obligeant le Régiment de *Pappenheim*, qui défendoit cette derniére Place, d'en ſortir avec l'épée ſeulement, ſerrant de tous côtés *Amberg*, ſans que les *Bavarois*, qui ſe trouvoient autour de *Vilzau*, pûſſent empêcher ces progrès.

En *Baviére* les *Suédois* tenoient aſſiégé depuis quelque tems le Château de *Donauſtauf*, ſans avancer beaucoup. Mais les Aſſiégés faiſant une furieuſe ſortie le 7. Janvier, ils furent repouſſés avec tant d'ardeur, que les *Suédois* entrérent pêle-mêle avec eux juſqu'au milieu de la porte, dont ils ſe rendirent maîtres avec tous les dehors. Auſſi les Aſſiégés ſe rendirent-

(*) Ce fut, entre autres, le Sr. *Conway*, Secretaire d'Etat, bon *Catholique* & dévoué à l'*Eſpagne*, qui tint ce langage, & qui inſpira de tels ſentimens au Roi *Charles I.* J'en pourrois produire pluſieurs paſſages tirés des Dépêches du Sr. *Ruſdorf*, que j'ai inſérés tout du long dans ſes Mémoires.

Digitized by Google

rent-ils quatre jours après à compoſition; & de crainte que cette Place ne fût repriſe par l'Ennemi, qui en tireroit de grands avantages, on la fit ſauter, après avoir porté à *Ratisbonne* toutes les proviſions de bouche & de guerre. Ils prirent auſſi le Château de *Falkenſtein* & de *Hohenalt*.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Weimar tenoit aſſiégé le fort Château de *Vilzthourg*, & avoit bâti pluſieurs Forts à l'entour pour empêcher que rien n'y entrât ni n'en ſortît, & afin de l'obliger par l'extrême néceſſité à ſe rendre. Mais les *Impériaux* & les *Bavarois*, au nombre de quatre mille, tirés d'*Ingolſtad* & des Garniſons circonvoiſines, y portérent du ſecours, leſquels, à leur retour, furent battus par les *Suédois* près d'*Aichstadt*, avec perte de trois cens morts & huit cens priſonniers, & entre eux le Gouverneur d'*Ingolſtadt*, les Colonels *Schneiter* & *Haſlang*, avec pluſieurs autres Officiers, deux Canons & quatre Enſeignes.

D'un autre côté *Jean de Wert* étoit entré dans les quartiers des *Suédois*, & incommodoit aſſez l'Infanterie, pendant que la Cavalerie ſe trouvoit dehors. Mais ſe retirant avec ſon butin vers les Montagnes, il fut pourſuivi par quatre vingt *Reiters*, & le Colonel *Bergdorf* l'attaquant en flanc, ils en taillérent en piéces tout un Régiment (*). *De Wert* ſe jetta de ſon cheval, & ſe ſauva à peine dans les montagnes.

Le Duc de *Fridland*, ſe voyant démis de ſa Charge & en péril de ſa vie par les ſoupçons que l'*Empereur* avoit conçus de ſa conduite & de ſes deſſeins, tâcha de gagner l'Armée qu'il avoit commandée. Il réſolut de s'unir avec *Weimar*, qu'il prioit par ſes Lettres, & encore par le Duc *François Albert de Saxe Lauwenbourg*, de s'approcher avec toute ſon Armée vers *Pilſen* ſur les confins de la *Bohême*, l'aſſurant qu'il ſe joindroit à lui pour ſe venger de l'injuſtice que lui faiſoit l'*Empereur*. Mais *Weimar*, connoiſſant ſes ruſes, & doutant fort de ſa bonne-foi, ne promit de le ſecourir qu'en cas qu'il commît quelque hoſtilité ouverte contre l'*Empereur*. Peu après, *Fridland* fut tué à *Egra*, & *Weimar*, voulant ſe ſervir de l'occaſion pour attirer ſon Armée à celle de *Suède*, ou du-moins ceux qui avoient conjuré avec lui, ſe hâta de ſurprendre *Pilſen*, ſuivant qu'*Oxenſtierna* le lui avoit ordonné. Mais quand il apprit par le Colonel *Karpf*, qu'on avoit envoyé devant, & qui avoit défait un Régiment des *Impériaux* proche d'*Egra*, que perſonne ne branloit pour venger la mort de *Fridland*, il ne jugea pas à propos de s'engager plus avant dans cette vue (†).

Il retourna donc vers le *Haut-Palatinat*, à deſſein d'en chaſſer les *Impériaux*, & d'y prendre ſes quartiers. De-là il alla avec un détachement de quatre mille hommes pour aſſiéger *Cronac*, qu'il attaqua vigoureuſement, y fit bréche, & donna l'aſſaut. Mais cette Ville étant extrêmement bien garnie de monde & de toutes choſes, & ſix mille *Impériaux* venant pour la

(*) C'eſt-à-dire Cavaliers.

(†) Nous avons parlé ci-deſſus (p. 102. &c.) de cette trâme de *Wallenſtein-Fridland*, & les circonſtances rapportées ici, ſemblent confirmer qu'il viſoit à faire donner les *Suédois* dans le panneau.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

la ſecourir, il leva le ſiége & alla dans le Pays de *Cobourg*.

A *Salfeld* il trouva *Arnheim*, qui, après pluſieurs plaintes contre *Oxenſtierna* & ſa direction, fut convaincu par *Weimar* qu'il avoit tort, & promit de perſuader à l'Electeur de *Saxe* d'envoyer quelqu'un à l'Aſſemblée de *Francfort*, & de joindre ſon Armée à celle de *Suède*.

Cependant les *Impériaux* reprirent pluſieurs Places dans le *Haut-Palatinat*, & les *Bavarois Straubingue*, faiſant de grandes proviſions de bouche & de guerre à *Landshut*, *Pilſen*, *Cham* & *Ingolſtad*, pour entreprendre, quand la ſaiſon le permettroit, le ſiége de *Ratisbonne*, où les *Suédois* ſe préparoient auſſi à une longue défenſe.

Le Général *Horn* avoit deſſein de tenter le 8. Janvier un ſiége à *Bibrac*; mais le grand froid qui empêchoit de remuer la terre, & l'Armée de *Baviére* étant plus proche qu'il ne croyoit, le firent changer d'avis, & il réſolut le 15. du même mois d'aller attaquer l'Ennemi dans ſes quartiers. Approchant de *Waldſée*, il apprit que les Maréchaux-de-logis de l'Ennemi avoient fait la nuit auparavant la diſtribution de leurs quartiers à *Renta*. Il y courut en même temps, ſurprit les *Impériaux*, les tailla tous en piéces, à la réſerve des Officiers, qu'il fit priſonniers (*). Le lendemain il força *Waldſée*, & ſe ſaiſit deſdits Maréchaux-de-logis, au nombre de cinq, deſquels il apprit que ſix Régimens de Cavalerie *Impériale*, outre l'Infanterie, avoient leurs quartiers à *Uberlinguen*, *Ravensbourg*, *Leutkirche*, *Ibne* & *Wangen*. Là-deſſus *Horn* dépêcha les Colonels *Plato* & *Cratzenſtein* pour aller promptement ſe ſaiſir des paſſages de *Ravensbourg*. Le Général-Major *Roſtein* eut ordre d'aller à *Leutkirche*, & le Colonel *Kanofski* à *Wangen*. *Plato* attaqua & força *Ravensbourg*, contraignant tous ceux qui y étoient de ſe rendre. *Kanofski* défit à *Wangen* le Régiment du Colonel *Plaskou*, ſans qu'il en échappât un ſeul homme. *Roſtein* ne fut pas ſi heureux à *Leutkirche* & à *Ibne*; car les *Impériaux*, en ayant eu nouvelle, s'étoient ſauvés avant qu'il y arrivât. Il les pourſuivit pourtant en queuë juſqu'à *Kempten*, en tuant une partie & faiſant pluſieurs priſonniers. Par cette défaite *Horn* tenoit en ſujettion tout le Lac de *Conſtance*. Son Armée étoit compoſée de ſoixante & dix Cornettes & de ſix mille Fantaſſins, dont il détacha deux Brigades ſous les Colonels *Peſchick* & *Plato*, afin d'empêcher les *Impériaux* de ſecourir *Bibrac*, qu'il vouloit aſſiéger, & les envoya ſur la *Leck*, où ils incommodérent beaucoup les *Impériaux*. *Plato* alla enſuite avec mille chevaux devant *Mindelheim*, qu'il ſomma de ſe rendre; mais ceux qui y étoient s'en moquant, il fit venir le lendemain quelques piéces de Canon avec un Corps d'Infanterie, & l'emporta d'aſſaut. Il fit de-même avec *Kaufburn* incontinent après. De l'autre côté *Peſkirch* attaqua & défit quatre Régimens de *Gronsfeld*, *Luir*, *Keſter* & *Kouing* autour de *Frontau*. *Horn*, prenant ſon tems de ces avantages, part le 9. Mars de *Ravensbourg* pour *Bibrac*, y arrive le lendemain, fait faire ſes approches la nuit ſuivante, & ſomme

(*) *Chriſtine* remarque ici: *C'eſt-là une victoire qu'il faut marquer avec les précédentes, & pas les ſuivantes, pour en ſavoir au juſte le nombre.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

ſomme *Stralſond*, qui en étoit Gouverneur, de rendre la Place à des conditions honorables. Mais le Gouverneur l'ayant refuſé avec fierté, on plante le Canon, on bat continuellement la Place, on abbat toutes les défenſes, & en trois jours on fait une bréche raiſonnable, & l'on ſe diſpoſe à donner l'aſſaut. Alors *Stralſond* offrit d'accepter les conditions qu'il avoit refuſées, & doutant de les obtenir, il avoit enfermé tous les *Proteſtans* de la Ville dans des caves, réſolu de les brûler tous s'il ne les obtenoit pas. *Horn*, qui ſe moquoit de cette menace, ne pouvant croire qu'il voulût commettre une telle cruauté, n'offrit d'autre capitulation que celle de diſcrétion, & alloit donner l'aſſaut. Mais quelques Miniſtres, femmes & filles des *Proteſtans*, étant venus aux pieds de *Horn*, lui confirmant, les larmes aux yeux, la cruelle réſolution du Gouverneur, il lui accorda [le 15. Mars] de ſortir ſans armes & enſeignes, & que la Garniſon ſeroit conduite à *Ingolſtad*. Mais malgré cela, quinze cens Hommes d'Infanterie & une Compagnie de Cavalerie ſe rangérent au parti de la *Suède*.

D'ici *Horn* alla ſe préſenter devant *Kempten*, & ayant gagné d'abord le fauxbourg, il emporta par un grand effort la Ville, dont la Garniſon ſe retira dans le Château pour tâcher d'y faire leur capitulation; & *Horn* leur accordant d'aller où ils voudroient, cinq cens s'enrollérent de leur propre gré dans ſon Armée, & cent ſeulement allérent trouver les *Impériaux*, le reſte ayant été tué dans la Ville. Dans le Château on trouva trente piéces de Canon, avec une grande quantité de poudre & de proviſions de bouche (*).

Après la priſe de *Kempten*, il aſſiégea *Memmingen* le 30. Mars. Cette Place avoit dix-neuf cens hommes de garniſon, le Duc de *Bavière* détacha trois mille hommes pour la renforcer avant l'arrivée des *Suédois*. Mais étant venus trop tard, ils firent mine de vouloir faire lever le ſiége. *Horn* leur alla au-devant, après avoir bien fortifié & retranché ſon camp, & les obligea à la retraite. Puis il emporta un ouvrage à corne, & enſuite tous les dehors, & étant prêt à donner l'aſſaut, les Aſſiégés, pour ne point attendre à l'extrémité, ſe rendirent par capitulation. Mille hommes ſe rangérent ſous les Enſeignes de *Suède*, cinq cens voulurent continuer dans le ſervice de l'*Empereur*, & le reſte fut tué à l'attaque des dehors.

En partant de *Memmingen*, *Horn* réſolut d'aſſiéger *Uberlinguen* ſur le Lac de *Conſtance*; mais trouvant que ce ſeroit perdre du tems que de s'y attacher, à cauſe que ce Lac pouvoit en tout tems fournir du ſecours à cette Ville, il la laiſſa-là juſqu'à la fin de l'année, que les *Suédois* la prirent par ſurpriſe.

Cependant dix-huit Compagnies d'Infanterie & deux de Cavalerie, que l'Ennemi avoit ramaſſées à *Lindau* & à *Conſtance*, allérent attaquer *Wan-*

(*) La Reine ajoute ici de ſa propre main: *Il faut auſſi remarquer le nombre des trophées qu'on a emportés dans cette guerre: c'eſt-à-dire les Canons, les Drapeaux & les Etendarts.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Wangen le 30. Mars, croyant qu'il ſeroit facile de l'emporter & de tailler en piéces quatre Compagnies de Cavalerie de *Kanofski*, qui y étoient, & qui n'avoient pas eu le tems de réparer les fortifications, que peu auparavant ils avoient eux-mêmes ruinées. Mais *Kanofski* les répara en hâte le mieux qu'il put, & non ſeulement il les repouſſa de l'attaque, mais faiſant une ſoudaine ſortie, il les chaſſa juſqu'à *Ravensbourg*, où, ſe mettant en devoir de ſe défendre, il en tua ſur la place ſix cens avec leur Chef & pluſieurs Officiers, & fit quatre cens priſonniers.

Les *Suédois* prirent encore le Château de *Hohenzollern* le 3. Avril, qui, pour ſa ſituation, étoit eſtimé imprenable, & ne pouvoit être pris que par la faim.

Les *Impériaux* faiſoient tout leur poſſible pour mettre ſur pied une bonne Armée en *Alſace*, en levant du monde dans la *Bourgogne* & la *Lorraine*, & déjà le Comte *Salms* ſortoit avec un bon nombre de *Haguenau*, de *Zabern* & d'autres lieux. Le Rhingrave *Otton-Louis* alla à ſa rencontre, & l'obligea de ſe retirer de-nouveau à *Zabern*, où les *Lorrains* qu'il avoit laiſſés dans la Place, lui refuſérent l'entrée; tellement qu'il fut obligé de chercher retraite au Château de *Hohenbar*, après avoir laiſſé à l'Infanterie *Suédoiſe*, qui le pourſuivoit par les vignes & les défilés, (car la Cavalerie ne pouvoit pas agir) tout le bagage & quantité de priſonniers, outre les morts. Après ils le ſerrérent dans ledit Château, & l'auroient pris par la faim, ſi le Colonel *Bloquées*, *François*, n'y fût arrivé. Celui-ci, voyant le Comte *Salms* plus incliné à rendre ce Château à la *France* qu'à la *Suède*, le prit en ſa protection, & lui fit conſigner encore à la *France Haguenau* & *Reichshof*. Le Rhingrave, ſe voyant ainſi privé des fruits de ſes peines, en porta ſes plaintes au Maréchal *de la Force*, ſans en recevoir que des complimens, & des louanges ſur ce que *Bloquées* avoit fait; & craignant d'en venir aux mains avec les *François*, qui cherchoient de s'ingérer par-tout, & dont par mépriſe il avoit attaqué & défait preſque un Régiment pendant la nuit, il ſe retira dans l'*Alſace* Supérieure.

Ici il aſſiégea & prit *Sultz* & *Gebweiler*. Il ſe préſenta le 16. Février à *Ruffac*, qu'il emporta, malgré la grande réſiſtance des Aſſiégés, par quatre aſſauts donnés en divers endroits en même tems, paſſant au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra en armes. Le Château reſtoit encore à prendre, auquel ceux de *Briſac* & de *Dan* firent eſpérer un puiſſant ſecours; mais le déſaſtre de ceux de la Ville donnant de l'appréhenſion à ceux du Château, ils ſe rendirent à diſcrétion, après avoir perdu les Colonels *Witgenſtein* & *Thieſta* avec deux cens Soldats. Quatre cens prirent volontairement le parti de la *Suède*; le reſte fut fait priſonnier avec le Comte de *Lichtenſtein*, le Baron *Spaur*, *Winled*, *Greis*, le Commandant de *Ruffac* Chevalier de *l'Ordre Teutonique*, & pluſieurs autres Officiers. Tous les Païſans, qui s'y trouvérent, furent taillés en piéces.

Cependant les *Impériaux* aſſemblérent une Armée de ſept mille hommes entre *Dan* & *Senne*, commandés par le Marquis de *Bade*, le Comte *Salms*, *Mercy* & d'autres Chefs, réſolus de livrer bataille aux *Suédois* à la premiére occaſion. Le Rhingrave, voulant diſſiper cette Armée avant qu'elle ſe fût bien

Digitized by Google

bien reconnue, assembla de son côté une petite Armée de cinq mille hommes, & accompagné de ses Fréres *Jean-Louis & Otton-Philippe*, du Colonel *Zilo*, *Schilard* & *Calembach* avec quelques piéces de campagne, il les alla chercher où ils étoient. D'abord [le 2. Mars] l'Infanterie *Suédoise* de l'avant-garde attaqua l'*Impériale*, & lui fait lâcher le pied. Au contraire la Cavalerie *Impériale*, appuyée d'une partie de l'Infanterie, & à la faveur du Canon, attaqua la Cavalerie *Suédoise*, conduite par le Colonel *Zilo*, & la contraignit à se retirer un peu en désordre; mais elle se remit presque en même tems. Le Rhingrave avec son Régiment de Cavalerie, quelques Gens de pied & l'Artillerie, qui composoit l'arriére-garde, étant aussitôt accouru, on se rangea en bataille de côté & d'autre, & les *Suédois* attaquérent l'Ennemi de toutes parts avec tant de fermeté & de courage, qu'ils le mirent aussitôt en fuite & vauderoute, après en avoir tué deux mille sur le lieu du combat, & pris prisonniers huit cens avec tout le Canon, quelques Etandarts & Drapeaux, une quantité de ses plus grands & bas Chefs, pris & tués. Les *Suédois* y perdirent un Sergeant & cinquante Soldats.

Régne de *Christine* jusqu'à la Résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Les Villes de *Wattweil* & de *Semnen* se rendirent le même jour aux Victorieux; on y trouva tout le bagage de l'Ennemi, & six cens hommes qui prirent le parti de la *Suède*. Le Rhingrave attaqua aussi *Dan*, & la prit à discrétion, puis *Einsisheim* & *Beffort* après un siége de neuf jours.

Les Envoyés de France, *Feuquieres* & *la Grange*, jouoient aussi leur personnage à *Francfort*. Quand ils parloient à *Oxenstierna*, ils promettoient de grandes choses pour l'intérêt de la *Suède*, & disoient que le Roi leur Maître alloit envoyer une Ambassade en *Dannemarc* pour s'informer des intentions de ce Monarque sur la médiation de la Paix, & pour s'opposer à ses desseins s'il en avoit de contraires à la *Suède*. Mais en secret ils ne cherchoient qu'à détruire l'autorité d'*Oxenstierna*, à balancer les choses, & à confondre les affaires pour en tirer quelque utilité. Pour cet effet ils faisoient tout leur possible pour tirer à leur parti les *Protestans Calvinistes* (*), fomenter les desseins de l'Electeur de *Saxe*, & desunir le reste. Car bien-qu'en public ils exhortassent à satisfaire la *Suède* & à seconder ses intentions, ils conseilloient tout le contraire en particulier, en rendant suspecte la trop grande puissance de la *Suède*, & en gagnant par leur dons & leurs présens quelques-uns du *Conseil formé*. Il y avoit déjà quelque tems que la *France* tâchoit d'empêcher les progrès de la *Suède*, de crainte qu'elle ne se soumît l'*Allemagne* Supérieure: & pour cela elle avoit résolu par de secrétes négociations avec *Fridland*, de former un troisiéme parti, qui ne seroit favorable ni à l'*Empereur*, ni à la *Suède*, croyant par ce moyen s'assujettir tous les Pays entre le *Rhin* & la *France*. On traitoit aussi pour entrer en faction avec le Roi de *Dannemarc* dans la même vue; & on faisoit grand accueil à son Ministre à *Paris*, lui faisant toucher les arrérages des subsides de la guerre du

Conduite équivoque des Ministres de France.

(*) Sans-doute par la liaison & la bonne correspondance que ceux-ci entretenoient avec leurs Confréres, les *Huguenots* en *France*.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

du Roi de *Dannemarc*, ſans payer rien à la *Suède* de ce qui lui étoit dû ſelon les Traités (*). Ces Miniſtres de *France* ſollicitoient fort, & firent repaſſer le *Danube* à *Torning*, pour y attendre *Horn*, *Birkenfeld* & autres, à qui ils demandoient du ſecours.

L'an 1634. *Siége, brave défenſe & priſe de Ratisbonne.*

Auſſitôt le Roi de *Hongrie* commença à battre le Bourg & la Cour de *Ratisbonne* avec ſoixante piéces de Canon, & avec tant de violence, qu'on en entendoit le bruit à *Weida*, qui en étoit à onze lieues d'*Allemagne*. La bréche faite, les *Impériaux* donnérent l'aſſaut trois fois de ſuite, mais ils furent toujours repouſſés avec grande perte de leurs meilleurs Officiers & Soldats; car les *Suédois* ſe défendirent avec tant d'ardeur, que ſortant par la bréche, ils ſe mêlérent avec l'Ennemi, & en ramenérent pluſieurs dans la Ville, ſans perdre que douze des leurs. Le Général *Kagge*, qui y commandoit, fit toutes les fonctions d'un brave Gouverneur. Il fit réparer la bréche, tailla l'ouvrage à corne proche du Port pour faire une retraite en dedans, & faiſant une ſoudaine ſortie le 26. May, chaſſa l'Ennemi de ſes approches, & le repouſſa trois jours après pour la quatriéme fois de l'aſſaut qu'il donnoit au même ouvrage à corne. Le Roi de *Hongrie*, trouvant que tous ſes efforts étoient inutiles de ce côté, paſſa avec la plus grande partie de l'Armée le *Danube* pour s'attacher à la Ville même.

L'Electeur de *Saxe* ſembloit déjà vouloir ſigner une Paix particuliére avec l'*Empereur*; mais preſſé par les *Suédois* il ordonna à ſon Armée d'entrer en *Luſace*, pour aller enſuite devant *Bautzen*. *Arnheim*, qui la commandoit, paſſa juſqu'à *Lignitz*, où l'Armée de l'*Empereur* ſous *Collorédo*, compoſée de cent douze Compagnies de Cavalerie & de quarante d'Infanterie, avoit occupé les meilleurs poſtes, & diſpoſé le Canon pour le recevoir s'il venoit; & *Arnheim*, pour s'être trop avancé, ne pouvoit pas refuſer d'en venir au combat. De côté & d'autre on combattit avec une grande fermeté. La victoire fut douteuſe pendant cinq heures, mais penchant enfin du côté des *Saxons*, ils taillérent en piéces quatre mille *Impériaux* ſur la place, en prirent quatorze cens priſonniers, emportérent trente-ſix Drapeaux, vingt ſept Etendarts, dix piéces de Canon & deux Mortiers; ne perdant de leur côté que ſix cens hommes, tant tués que bleſſés.

Cette victoire fit douter ſi le Roi de *Hongrie* continueroit le ſiége de *Ratisbonne*, parce que l'Electeur de *Saxe* & *Baner* avoient réſolu d'unir leurs Armées pour faire une invaſion dans les Pays héréditaires de l'*Empereur*, ou bien qu'ils entreroient ſéparément en *Bohéme*, *Baner* avec dix-ſept mille combattans du côté de la *Siléſie*, & l'Electeur avec *Arnheim* avec quinze mille hommes du côté de la *Miſnie*. Le Roi de *Hongrie* même parut fort irréſolu dans ſes deſſeins. Tantôt il envoyoit un Gros de ſa Cavallerie vers le *Palatinat* Supérieur, pour obſerver le Duc de *Weimar*; tantôt

(*) Cette belle manœuvre des Miniſtres de *France* s'accorde parfaitement avec ce qui a été remarqué ci-deſſus, pag. 85. not. & 89. avec ce que *Pufendorf* en a dit l. c. Libr. VI. §. 48.

Digitized by Google

tôt un autre parti vers *Ingolſtad* du côté où étoit le Général *Horn*. Un autre parti de la Cavalerie fut commandé d'aller à *Weida*, & lui-même ſe retira de devant *Ratisbonne*, ſe logeant dans ſon premier camp avec toute l'Artillerie & le bagage, ne laiſſant que les ſeuls *Bavarois* proche de la Ville. Par ces mouvemens *Weimar* commençoit à ne rien craindre, & à négliger la jonction avec *Horn*, s'imaginant de faire aſſez par ſes propres forces, & de pouvoir appeller *Baner* s'il en avoit beſoin, étant d'ailleurs néceſſaire de laiſſer *Horn* contre l'Armée que le Cardinal Infant menoit d'*Italie*. Mais contre l'opinion de *Weimar*, le Roi de *Hongrie* recommença de-nouveau le ſiége, & le continua avec une ſi grande opiniâtreté, que *Kagge*, après avoir eſſuyé quinze mille coups de Canon, deux mille Bombes, ſoutenu ſept aſſauts généraux, fait quatre cens ſoixante-cinq ſorties, & tué huit mille des Aſſiégeans, fut obligé le 26. Juillet, faute de poudre & de munitions, de capituler & de rendre la Place à des conditions très-honorables. Les *Impériaux* y perdirent, outre les ſuſdits huit mille hommes, ſix mille déſerteurs, épouvantés de la défenſe des Aſſiégés.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la reſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Ce fut par la faute de *Weimar* que cette importante Place fut perdue; car après avoir appellé le Maréchal *Horn* au ſecours de *Ratisbonne*, qui pour cet effet quittoit le ſiége d'*Uberlingue*, & ordonnoit à *Birkenfelt* de lever auſſi le ſiége de *Rheinfels* pour s'oppoſer en ſon abſence à l'Armée qui venoit d'*Italie*, il mit lui-même des obſtacles à cette jonction, parce qu'il la demandoit ſous des conditions que *Horn* ne pouvoit pas accorder, voulant qu'il s'obligeât à demeurer au moins trois ſemaines avec lui, à fournir les vivres & la ſubſiſtance pour les deux Armées, & qu'il s'aſſurât le paſſage du *Danube* à *Neubourg*. Ces conditions firent perdre à *Horn* l'intention de ſe joindre à *Weimar*, jugeant qu'il n'en avoit pas beſoin par les difficultés qu'il lui faiſoit lui-même. Cependant les Troupes d'*Italie* s'approchoient, & quand ces deux Généraux ſe furent abouchés à *Donawert*, non ſeulement ils trouvérent impoſſible de ſecourir *Ratisbonne*; mais pour ne pas faire mourir de faim leurs Armées, ils furent obligés de ſe retirer tous deux en *Baviére*, ſollicitant le Rhingrave à mener les Troupes d'*Alſace* en *Suabe*, & encore d'autres gens de *Saxe* & de *Weſtphalie*, pour accourir au ſecours des Cercles ſupérieurs qui étoient en danger.

Au mois de Juin, le Général *Baner* approcha avec ſes Troupes vers la *Bohéme*, défit en chemin deux mille trois cens *Croates* & *Coſaques* proche la Ville de *Greiffenberg*, & prit celle de *Fridland*. Puis il s'aboucha avec l'Electeur de *Saxe* à *Zittau*, où il fut réſolu qu'ils joindroient leurs Armées enſemble pour entrer dans la *Bohéme*. Sur cela *Baner* prit les devans, & alla ſe préſenter devant *Leutmeritz*. Dom *Balthaſar de Maradas* & *Lamboy* ſe mirent en devoir de lui empêcher le paſſage, qu'ils avoient occupé avec ſix Régimens de Cavalerie & trois d'Infanterie; mais ayant avis que toute l'Armée *Suédoiſe* venoit fondre ſur eux, ils abandonnérent *Leutmeritz*, paſſérent la Riviére, & rompirent le pont pour empêcher les *Suédois* de les pourſuivre. Cela obligea *Baner* de marcher ſur l'autre bord de l'*Elbe* juſqu'à *Melnic*, où il fit dreſſer le 13. Juillet un pont de batteaux pour s'en aller droit devant *Prague*, s'il ſe fût trouvé auſſi fort que l'Enne-

Digitized by Google

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

mi, ayant même résolu d'aller à *Vienne* pour empêcher les progrès du Roi de *Hongrie*. Le lendemain l'Electeur passa aussi avec son Armée la Rivière à *Melnic*, & quoique les *Impériaux* fussent les plus forts à cause des Troupes que *Collorédo* leur menoit de *Siléſie*, par celles que le Roi de *Hongrie* leur envoyoit sous *Gallas*, & par les gens de *Maradas* & du Comte *de Schlick*, les *Suédois* & les *Saxons* étoient néanmoins résolus de les combattre, les attaquant même dans leurs avantages le 16. Juillet; mais ce fut avec plus de perte de la part des *Suédois* & des *Saxons* que de celle de l'Ennemi, & finalement ils se retirérent quatre jours après, sans avoir rien fait, l'Electeur en *Miſnie* & *Baner* en *Siléſie*.

L'an 1634.

Délibérations & contestations des Etats Protestans à Francfort.

Oxenſtierna avoit intimé à tous les Princes & Etats *Proteſtans* de l'*Empire* d'envoyer leurs Plénipotentiaires & Députés à *Francfort ſur le Main* au mois de Mars. Ceux des quatre *Cercles* supérieurs s'y rendirent à point nommé; ceux de *Saxe* & du *Bas-Cercle* y vinrent un peu plus tard, mais les autres de *Holſtein*, les Comtes de *Weſtphalie*, de la *Friſe* Orientale & d'*Oldenbourg* refusérent d'y aller, sous prétexte de la neutralité, & parce que le Roi de *Dannemarc* y étoit contraire. Malgré cela, *Oxenſtierna* fit l'ouverture de l'Assemblée le 28. Mars, proposant, après une longue harangue, les points suivans pour être discutés.

1. Si pour prévenir la derniére ruine que l'Ennemi méditoit contre les *Proteſtans* par ses Traités particuliers de Paix, il ne seroit pas nécessaire de conclure une ferme & inébranlable Alliance entre tous les *Proteſtans*, puisque sans cette union il n'y avoit aucun moyen d'obtenir ni la Liberté, ni la Paix qu'ils desiroient. 2. Qu'il falloit considérer sous quelles conditions on traiteroit de cette Paix avec l'Ennemi. 3. Résoudre quelque chose de positif sur la médiation offerte par le Roi de *Dannemarc*. 4. Déclarer quelle satisfaction ils voudroient donner à la Reine pour les avoir délivrés de l'oppression où ils étoient, aux dépens de la vie du Roi son Pére, au péril de sa propre Couronne, & aux fraix de tant de tréſors épuisés, & de tant de sang répandu des siens. 5. Etablir un fond suffisant pour le maintien des Armées, & pour continuer la guerre. 6. Pourvoir les Magazins de toutes les nécessités de bouche & de guerre, rétablir la Discipline Militaire, & assurer le Commerce & l'Agriculture. 7. Il mit en délibération la cession de *Philipsbourg* au Roi de *France*. 8. La neutralité du Prince de *Neubourg*; & 9. sous quelles conditions on recevroit dans cette Alliance d'autres Etats & Républiques, en cas qu'ils desiraſſent d'y entrer.

Oxenſtierna envoya ces mêmes propositions au Roi de *Dannemarc* & à l'Electeur de *Saxe*, afin qu'ils fussent que c'étoit-là le plus sûr moyen de parvenir à la Paix, les priant d'avoir les mêmes desseins.

Cependant cette délibération tiroit en longueur, parce que l'Envoyé de l'Electeur de *Saxe* n'étoit pas encore venu à l'Assemblée, & que les autres ne vouloient rien résoudre, afin que ce Prince n'eût aucun sujet de se plaindre d'avoir été négligé.

Le Duc de *Weimar* fit aussi en ce tems-là une chose fort mal à propos, en ce qu'il entra & chargea les Etats des Confédérés, sans qu'aucune nécessité l'y obligeât; ce qui donna occasion à perdre le tems entre les querelles.

Digitized by Google

relles des Alliés-mêmes, qui sembloient vouloir prendre d'autres mesures à ce sujet (*).

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

L'Envoyé de l'Electeur de *Saxe*, venu enfin à *Francfort*, exagéra fort l'intention sincére de son Maître pour la Paix; qu'à cette fin il avoit voulu convoquer une Assemblée de tous les *Protestans*, cette autorité lui étant dûe par le Traité de *Leipzig*; mais que l'Alliance des Cercles supérieurs avec la *Suède* avoit interrompu son dessein. Il dit qu'il ne falloit point risquer le tout aux douteux événemens de la guerre, & que puisque personne ne contribuoit rien pour la subsistance de l'Armée de *Saxe*, à laquelle il n'avoit pas dequoi fournir lui-même, il vouloit sans délai entrer en Traité de Paix, & qu'il desiroit que les autres fissent de-même; qu'on devoit en modérer les conditions, ensorte qu'on les pût obtenir, & que la *Suède* devoit se contenter d'une satisfaction qu'on pourroit lui donner commodément.

Ceux des *Cercles* supérieurs lui répondirent là-dessus, que les conjonctures les avoient obligés à renouveller l'Alliance avec la *Suède*, sans attendre l'Assemblée que l'Electeur de *Saxe* vouloit convoquer; & que malgré cela ils desiroient la Paix bien autant que lui; qu'ils n'avoient pas donné occasion à la guerre, & que ce n'étoit pas leur faute si elle duroit tant que l'Ennemi alloit toujours à son but de les opprimer, & qu'ils ne pouvoient faire moins que s'en défendre, en opposant une ferme union d'armes & de conseils aux ruses de celui qui par la seule desunion tramoit leur ruine. Ils priérent donc l'Electeur de *Saxe* de s'expliquer nettement sur les conditions pour obtenir la Paix, & de se joindre cependant à eux, de-même qu'ils s'offriroient de le secourir en toute occasion.

Les Alliés répondirent au Roi de *Dannemarc*, touchant le lieu & le tems de traiter de la Paix, que *Lubec* étoit trop éloigné, *Mulbausen* ruiné par la guerre, & *Marbourg* infecté de la peste; mais ils proposérent *Francfort*, *Erfort*, *Spire* ou *Worms*: & pour le tems qu'on devoit intimer le Traité, un mois avant de le commencer; que les sauf-conduits devoient être expédiés, non seulement pour les Alliés de l'*Allemagne*, mais principalement pour la Reine de *Suède*, & pour tous les Rois, Etats & Républiques qui voudroient y intervenir: & on en dressa le Formulaire.

Cependant on faisoit peu de chose pour la conclusion de l'Alliance proposée par *Oxenstierna*, & quoique la force de l'Ennemi augmentât toujours, il n'y eut que d'inutiles débats sur le moyen de lui résister; ce qui porta *Oxenstierna* à se retirer pour un peu de tems à *Mayence*, pour voir si dans son absence les Alliés ne se résoudroient pas à en traiter tout de bon.

On négocioit avec les *Suisses Protestans* pour les attirer dans l'Alliance de *Heilbron*

(*) Si l'on considére le dessein qu'avoit formé le Duc de *Weimar* de se rendre Chef d'un parti indépendant en *Allemagne*, il est fort probable qu'il fit cette démarche de propos délibéré pour rendre *Oxenstierna* & la *Suède* odieux aux autres *Protestans* de l'*Empire*. J'en ai parlé plus particulièrement dans mes Mémoires de *Christine* Tom. I. pag. 49.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Heilbron; & quoiqu'ils ne s'y déclaraſſent pas, ils témoignérent toutefois beaucoup d'affection pour la Cauſe commune, & promirent d'empêcher le paſſage aux Troupes d'*Italie* par leurs montagnes, exigeant d'*Oxenſtierna* qu'il induiſît le Roi de *France* à les aider dans ce deſſein, mais les Miniſtres de *France* firent tant qu'il n'en fut rien.

L'an. 1634.

Le fils du Grand-Chancelier, *Jean Oxenſtierna*, fit auſſi peu de choſe en *Angleterre*, où il fut mené à l'audience du Roi [le 26. Mars], trois ſemaines après qu'il y fut arrivé avec toutes les cérémonies dûes à un Ambaſſadeur, quoique ſon Pére lui eût ordonné de ne s'y point attacher. Quand il fut pour parler publiquement au Roi, & qu'il vit dans la Sale pluſieurs de ſes plus grands Miniſtres qu'il ſoupçonnoit être de la faction d'*Eſpagne*, il raccourcit ſon diſcours, & dit en peu de mots qu'il étoit venu demander de l'argent & du monde. Le Roi lui répondit en deux mots qu'il falloit chercher la Paix, & conſidérer combien de fraix il avoit déjà fait dans cette guerre. Mais à l'audience ſecréte [le 2. Avril] il remontra au Roi l'état des affaires de l'*Allemagne*, & le pria d'employer ſes offices pour la Paix, dont le Roi de *Dannemarc* s'offroit d'être Médiateur. Il demanda quelque ſecours d'argent, & de pouvoir lever du monde dans ſon Royaume. A quoi le Roi répondit qu'il s'étonnoit fort qu'il n'eût point de Plein pouvoir de la Reine, ni de ſes Alliés d'*Allemagne*, puiſqu'il ne pouvoit pas traiter une Alliance avec lui comme Ambaſſadeur, ſans ſavoir ſon autorité (*). Sur cela *Oxenſtierna* dit qu'il n'avoit point d'ordre de traiter de quelque Alliance, mais qu'il écouteroit ce que le Roi lui voudroit dire là-deſſus, & en feroit rapport; que cependant il avoit ſon Plein-pouvoir de ſon Pére, auquel la Reine, auſſi-bien que les Confédérés de *Heilbron*, avoient commis les affaires de l'*Allemagne*, & qu'en cette autorité il demandoit de l'argent & du monde. Le Roi dit que dans les conjonctures du tems, & incertain de ce qui pourroit arriver, il ne devoit pas ſe priver de ce dont il pourroit avoir beſoin lui-même; que juſque-là ſon Pére & lui avoient fait aſſez pour les *Proteſtans*, ſans en avoir tiré aucune utilité; que les affaires d'*Allemagne* le touchoient peu, ſauf ce qui regardoit ſes Neveux dont il avoit ſoin, & qu'il falloit faire la Paix, la ſeule choſe qu'on devoit ſouhaiter. Ainſi *Oxenſtierna* n'en obtint autre choſe qu'un ordre du Roi à ſon Envoyé *Anſtruther* de traiter à *Francfort* d'une Alliance avec le Grand-Chancelier, avant d'en pouvoir eſpérer aucun ſecours; & cet Envoyé, directement & indirectement par les Miniſtres de la *France* & par l'Adminiſtrateur du *Palatinat*, contribua de tout ce qu'il put pour gâter les affaires de *Suède* (†). Pen-

(*) Le Cardinal *de Richelieu* fit les mêmes objections à *Grotius*, qui, comme Ambaſſadeur de *Suède*, n'étoit pourvu que du Plein-pouvoir du Chancelier *Oxenſtierna*; mais le Cardinal fut obligé d'acquieſcer à ſon explication, & de le traitter en Ambaſſadeur. V. Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 74. & 75.

(†) Cet Envoyé *Anſtruther* étoit fort porté pour le Roi de *Dannemarc*; ce qui fit que la direction de la guerre en *Allemagne* échut à ce Prince, préférablement au Roi *Guſtave Adolphe*. Nous en rapportons les preuves dans les Mémoires de ce Héros & dans ceux du Sr. *de Ruſdorf*.

Digitized by Google

Pendant qu'*Oxenſtierna* fut à *Mayence*, l'Envoyé de l'Electeur de *Saxe* fit de grandes plaintes à ceux de l'Aſſemblée, que la *Suède* avoit ôté à ſon fils les Evêchés de *Magdebourg* & de *Halberſtad* pour les donner contre toute raiſon à d'autres. C'eſt pourquoi il demandoit qu'on le maintînt dans ſon droit; qu'on lui aſſignât les deux Cercles de la *Saxe* pour la ſubſiſtance de ſon Armée; qu'on ne laiſſât plus la direction des affaires à un Etranger, ni qu'on s'alliât davantage avec la *Suède*, mais qu'on ſe contentât de ſuivre deſormais en tout les Loix de l'*Empire*, leſquelles par cette Alliance étrangére étoient journellement violées: avec quoi il témoignoit de deſapprouver tout ce qu'on étoit ſur le point de faire à *Francfort*. Et quoique les autres réfutaſſent avec beaucoup de fondement tout ce qu'il avoit dit, il perſiſta néanmoins à faire connoître qu'il y avoit peu à eſpérer de ſon Maître pour la Cauſe commune.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

Les autres Députés des deux Cercles de la *Saxe* inſinuérent [le 16 Juin] par un Ecrit les conditions ſous leſquelles ils vouloient ſe joindre aux quatre Cercles ſupérieurs, & conclurre l'Alliance avec la *Suède*. Mais avant toutes choſes ils vouloient qu'on fût d'accord ſur la ſatisfaction que prétendoit la *Suède*, proteſtant de ne vouloir être tenus à rien de ce qui ſeroit conclu ſans cela; ce qui provenoit de l'Electeur de *Brandebourg*, par la peur qu'il avoit de perdre la *Poméranie*. D'autres ajoutérent qu'il falloit auſſi traiter avec l'Electeur de *Saxe* pour ſe le conſerver parfaitement ami, quand même il ne voudroit pas entrer dans leur Alliance; & que lorſque ces deux points ſeroient ajuſtés, on ſe déclareroit librement ſur le reſte.

Les *Cercles Supérieurs*, incertains de ce qu'ils répondroient à ces propoſitions, alloient fort lentement en beſoigne. Pour y remédier, *Oxenſtierna* fit venir à *Francfort* les Princes voiſins, & particuliérement le Landgrave *Guillaume* (*), & y vint lui-même [le 29. Juin] pour mettre par ſon autorité une fin à cette négociation.

Les *Cercles Supérieurs* prétendoient par cette Alliance réduire toutes les forces des *Proteſtans* en un Corps, & c'étoit auſſi l'intention d'*Oxenſtierna*; enſorte que les Cercles n'auroient point d'Armées particuliéres, mais que tout ce qu'il y auroit de monde & d'argent, appartiendroit à tous en général. Mais le Cercle de *Saxe* étoit d'opinion contraire, voulant conſerver la diſpoſition de ſes Troupes, & ne donner du ſecours aux autres,

(*) Ce brave Prince, ami conſtant de la *Suède*, étoit auſſi porté pour la bonne cauſe qu'aucun des Princes *Proteſtans d'Allemagne*. Dans le fort de la diſpute ſi la *Suède* retiendroit la *Poméranie* en récompenſe de ſes travaux dans l'*Empire*, il dit que s'il le falloit, il combattroit encore volontiers dix ans de ſuite pour que cette Province échût à la *Suède*. *Quin Wilhelmus Landgravius dicebat*, (dit *Pufendorf*) *ſi vel melius quid eſſet quàm Pomerania. Suecis id utique habendum, licet decem per annos pro eo ſibi bellandum foret* (1). Ce Prince étoit pourtant intéreſſé dans cette ſucceſſion par la confraternité établie entre les Maiſons de *Saxe*, de *Brandebourg* & de *Heſſe*, & il ne tint pas à lui d'y renoncer quant au Duché de *Poméranie*; mais par malheur il mourut en *Oſtfriſe*, l'année ſuivante, fort regretté de tout le Corps des *Proteſtans*.

Le Landgrave Guillaume V. fort porté pour la Suède.

(1) V. Pufend. de Rebus Suec. Libr. V. §. 72.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1634.

autres, qu'après avoir chaſſé l'Ennemi de leurs terres. Cela donna occaſion à de grandes diſputes. Les *Cercles Supérieurs* prévoyoient que toute la force de l'Ennemi alloit tomber ſur eux, & pour cela ils perſiſtoient à vouloir tirer les autres dans leurs ſentimens, afin d'avoir dequoi ſe mieux défendre; mais les Cercles *Inférieurs*, par l'inſtigation de *Brandebourg* qui ne vouloit point laiſſer éloigner ſes Troupes de ſes Domaines, & par les menées de l'Electeur de *Saxe* qui envioit à *Oxenſtierna* la direction des affaires, ne voulurent point y condeſcendre, ſe flattant de l'eſpérance que ce dernier leur donneroit la Paix.

Conteſtations au ſujet de la ſatisfaction de la Suède.

Auſſi, avant que de ſe réſoudre à l'Alliance, on demandoit qu'*Oxenſtierna* déclarât ſes ſentimens ſur la ſatisfaction qu'il prétendoit pour la Reine; ce qu'*Oxenſtierna* cherchoit d'éviter, pour ne rien propoſer qui pût cauſer de la haine & de l'envie à la *Suède*, & de la diſſenſion entre les Alliés. Mais comme on propoſa que la Reine pourroit être ſatisfaite de quelque Etat qu'on avoit ôté à l'*Empereur*, ou à ſes Alliés, avec quelque ſomme d'argent, & par l'Alliance des *Proteſtans*, *Oxenſtierna* voulut les ſonder là-deſſus un peu plus avant. C'eſt pourquoi il dit, que les Terres ôtées à l'*Empereur*, ne pouvoient apporter aucune utilité à la *Suède*, qui en étoit trop éloignée, & qu'il falloit tâcher de lui donner autre choſe qui lui fût plus commode, & qui pourroit répondre aux bénéfices qu'on en avoit reçus; inſinuant que ſi quelque Prince Allié cédoit pour cet effet quelque Etat plus voiſin de la *Suède*, il en pourroit trouver ſa récompenſe dans les Evêchés qu'on avoit en main, avec la ſûreté & la garantie de tous les *Proteſtans*.

Cela donna l'allarme à ceux de *Brandebourg*, qui déclarérent hautement [le 9. Août] que l'Electeur ne céderoit jamais la *Poméranie* pour quelque compenſation que ce fût, ni d'aucune autre maniére; & tirant à leur parti les Députés de la Haute & Baſſe-*Saxe*, tous enſemble ſoutinrent que la ſatisfaction de la *Suède* devoit ſe prendre ſur les terres de l'Ennemi, & point du tout ſur celles des Alliés, qui penſoient faire aſſez en ſe liant perpétuellement avec la *Suède* pour obliger l'Ennemi à la Paix, & pour lui donner la ſatisfaction qui lui étoit dûe. On allégua auſſi les raiſons pour leſquelles on ne pouvoit pas lui céder la *Poméranie*; que *Brandebourg* y avoit ſes droits; qu'il en avoit eu l'inveſtiture de l'*Empereur*; que les Sujets lui avoient rendu l'hommage, & qu'il en portoit le titre & les armes. Que de plus il eſtimoit tant cet Etat, qu'il ne le changeroit pas pour quatre fois autant; que les Maiſons de *Saxe* & de *Heſſe* avoient intérêt de le lui conſerver (*); que ce ſeroit démembrer ſes autres Domaines, dont la *Poméranie* étoit la clef, & qui lioit enſemble la *Pruſſe* & la *Marche*; que par cette ceſſion la *Suède* ſeroit l'arbitre de tous ſes Etats, & l'envelopperoit dans ſes guerres, de-même que les autres Princes voiſins, toutes les fois qu'il

(*) A cauſe de l'Acte de confraternité, qui ſubſiſte entre ces trois Maiſons, & par laquelle, au défaut de lignée mâle, l'une eſt ſubſtituée héritiére de l'autre. Nous avons remarqué ci-deſſus que le Landgrave *Guillaume* étoit prêt à y renoncer en faveur de la *Suède*, quant à la *Poméranie*.

Digitized by Google

qu'il y auroit quelque rupture entre elle, la *Pologne* & le *Dannemarc*; que tout le Commerce de la *Mer Baltique* ſeroit en ſon pouvoir; qu'elle priveroit le Roi de *Dannemarc* de ſes droits particuliers ſur *Rugen*, & que le Royaume de *Bohéme* ne ſouffriroit pas qu'elle fût maître de l'*Oder*; que ce ſeroit une occaſion perpétuelle à la guerre, toujours nuiſible aux Voiſins; que l'*Empereur* & la *Ligue* ne feroient jamais de bonne-foi la Paix, voyant reſtreindre par ce moyen les limites de l'*Empire*; & que ce ſeroit une honte aux *Proteſtans* d'y conſentir; qu'enfin cela cauſeroit de la diſſenſion entre la *Suède* & les *Proteſtans* mêmes, & la ruine de l'une & des autres.

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne

L'an 1634.

Oxenſtierna, voyant que le tems ſe perdoit par ces diſputes, demanda qu'on remît cette affaire au Traité de Paix, pour ſe diſpoſer, comme il le falloit, contre l'Ennemi commun, qui tireroit ſes plus grands avantages de leur irréſolution. Mais ceux de *Brandebourg* voulurent qu'avant toutes choſes on ajuſtât la ſatisfaction pour la *Suède*, & que l'on mît en ſûreté la *Poméranie*; puiſque l'unique moyen d'obtenir une ferme Alliance & conjonction, étoit d'ôter entiérement aux Alliés, la crainte de perdre leurs Biens, même par la victoire (*).

Bataille de Nordlingue, au deſavantage de la Suède.

Ce fut dans de pareilles conteſtations (vraye image des Diettes d'*Allemagne*) que l'Eté ſe paſſa inutilement entre les *Proteſtans*, juſqu'à ce qu'on donna la bataille de *Nördlingue* [le 17. Août]. Le Felt-Maréchal *Guſtave Horn* étoit d'avis de ne rien hazarder ſans néceſſité: mais le Duc *Bernard de Weimar* (†) & les autres Généraux *Allemands* vouloient faire paſſer la pru-

(*) C'eſt ici que finit ce fragment d'Hiſtoire de la guerre d'*Allemagne*, nommée *la Guerre de trente ans*. Soit que cet extrait n'ait pas été pouſſé plus avant, ou que le détail des opérations moins importantes ait déplû à *Chriſtine*, comme elle le fait entendre dans ſa premiére remarque ſur cet Abrégé; il paroît, que pour la ſuite de ce narré hiſtorique elle a ſeulement choiſi les principales circonſtances dans la Vie de *Guſtave Adolphe* & de *Charles Guſtave*, publiée par le Sr. *de Prade* & qui parut pour la premiére fois en 1686. Au moins j'ai trouvé parmi les Manuſcrits de la Reine, un extrait de cet Ouvrage du Sr. *de Prade*, ſeulement pour les Années 1635 juſqu'en 1654. deux périodes de tems, qui ſemblent indiquer qu'elle a ſubſtitué cet extrait pour ſervir immédiatement de ſuite au dit *Abrégé Hiſtorique* interrompu ci-deſſus, & pour le pouſſer juſqu'au terme qu'elle s'étoit propoſé, ſavoir l'année 1654. qui eſt celle de ſon abdication de la Couronne. Je ſuis encore plus fortifié dans ce ſentiment parce qu'elle a continué à y faire ſes remarques, qu'elle les y a ajoutées de ſa propre main, pour éclaircir & rectifier nombre de faits fautifs, que *de Prade* & autres Ecrivains de ce tems-là ont débité comme très-ſûrs & très-véritables. Je ne balance donc point à faire ſuivre ici cet extrait, ſans interruption, comme une ſuite de l'Epoque de ſon Régne, dont le narré étoit ou ſupprimé ou discontinué. Au reſte cet extrait ſemble avoir été fait en 1686 (1), c'eſt à-dire, dans la même année que le Livre de *de Prade* parut la premiere fois. Je dois obſerver encore ici que la Reine, en jettant ſes remarques ſur le papier ſans conſulter les Actes mêmes, & ſe fiant trop à ſa mémoire, s'eſt pu tromper, & s'eſt trompée réellement plus d'une fois, dans ce qu'elle a avancé; je tâcherai de le rectifier de mon mieux par des preuves dignes de foi.

(†) Nous avons prouvé dans les *Mémoires de Chriſtine* [Tom. I. p. 47. & 87.] que ce Duc

(1) On peut le conclure par une remarque de *Chriſtine*, quand elle parle ci-deſſous du Felt-Maréchal *Torſtenſon*. V. ci-deſſous. pag. 149, not.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

prudence de *Horn* pour une eſpéce de lâcheté (*); ce qui l'obligea de ſe rendre au ſentiment des autres Officiers. Cependant, malgré tous les efforts imaginables de la part des *Suédois*, leur Infanterie ſur-tout fut défaite en grande partie par les *Impériaux*, qui couchérent ſur la place ſix mille hommes (†), firent un grand nombre de priſonniers, du nombre deſquels étoit *Guſtave Horn* lui-même (§), & prirent pluſieurs Drapeaux, tous les Canons & tout le Bagage. La conſéquence de la perte de cette bataille fut encore plus fâcheuſe, en ce que l'Electeur de *Saxe* jugea cette conjoncture la plus favorable pour faire ſa Paix avec l'*Empereur*, à l'excluſion de tous ceux qui ne vouloient pas acquieſcer aux conditions que la *Saxe* avoit ſtipulées à leur inſu. Les affaires de *Suède* tombérent par-là dans une étrange confuſion. Preſque tous les Princes *Proteſtans* l'abandonnérent; & l'*Empereur*, trop fier de ſes avantages, refuſa à la *Suède* un accommodement raiſonnable. D'un autre côté, le Grand-Chancelier jugeoit qu'il étoit honteux aux *Suédois* de mendier la Paix, & d'abandonner ainſi tout d'un coup les conquêtes qu'ils avoient faites. Or *Oxenſtierna* voyant que le meilleur moyen qui lui reſtoit de balancer la ſupériorité de l'*Empereur*, acquiſe par la Paix de *Prague*, étoit d'engager directement la *France* dans la guerre d'*Allemagne*, d'où il l'avoit éloignée juſques-là de tout ſon pouvoir, paſſa lui-même

L'an 1634. *Paix de Prague, acceptée par les Princes Proteſtans d'Allemagne.*

Duc étoit proprement la cauſe de la perte de cette bataille, par la jalouſie qu'il portoit au Chancelier *Oxenſtierna* & au Felt-Maréchal *Horn*, Beau-frére de celui ci.

(*) V. *Pufendorf*, Hiſt. de Rebus Suec. Lib. VI. §. 73. &c.

(†) Le Sr. *de Prade*, & après lui l'Hiſtorien de la Vie de Mr. *de Feuquieres* [pag. CLVI.], ſe trompent, quand ils diſent que les *Impériaux* tuérent ſeize mille hommes de l'Armée *Suédoiſe*.

(§) On peut voir ſa propre Relation de cette bataille dans les *Mémoires de Montreſor*, Tom. II. pag. 131-165. Une particularité bien à propos ici, eſt que le Chancelier fit tout ſon poſſible pour obtenir la rançon, ou l'échange de ſon Beau-frére contre quelque autre Général des Impériaux, entre leſquels on fit choix du fameux Général *Jean de Wert*, qui fut fait priſonnier trois ans après par les *Suédois*, & envoyé en *France*. La Cour avoit promis de le remettre à la premiére demande; mais on traîna ſon extradition d'une année à l'autre, ſous prétexte que l'intérêt de la *France* ne le permettoit pas (1): deſorte que *Horn* fut retenu priſonnier près de huit ans de ſuite. La Reine *Chriſtine*, le Chancelier *Oxenſtierna* & la Régence de *Suède* eurent beau reclamer ſa liberté, en remontrant le dommage que la retention d'un Général auſſi expérimenté que *Horn* apportoit à la cauſe commune des Alliés; le Miniſtére *François* chercha toujours des faux-fuyans pour ne pas rendre *Jean de Wert*. Ses incurſions en *France* avoient jetté tant de terreur parmi les habitans même de *Paris*, que ſon nom ſeul leur inſpiroit de l'effroi, & qu'il devint ſi terrible qu'il ne falloit que le prononcer pour épouvanter les enfans (2). *Oxenſtierna*, las de ce lanternement & de l'injuſtice des *François* à ne pas relâcher un homme que les *Suédois* avoient fait priſonnier de guerre, pour l'échanger contre le Feld-Maréchal *Horn*, en fit faire des plaintes & des remontrances fort ſérieuſes. *Salvius* entre autres dit au Comte *d'Avaux*, Ambaſſadeur de *France*, que ſi on laiſſoit aller *Jean de Wert*, toute la *France* ne ſeroit pas inondée par lui ſeul. Nous produirons dans l'Appendice trois Lettres qui y ont rapport, & qui prouvent la maniére peu équitable dont le Miniſtére *François* en uſa dans cette rencontre.

V. l'Append. No. V.

(1) *Pufendorf* l. c. Lib. X. §. 49. Vie de *Grotius* par M. l'Abbé de *Burigny* Tom. II. p. 51. édit. d'Amſt.

(2) *Bayle* Dictionaire Hiſt. & Crit. Art. *Wert*. Vie de *Feuquieres* p. CC. &c.

Digitized by Google

même en *France* (*), & fit avec cette Couronne un Traité, qui néanmoins fut peu obſervé dans la ſuite.

Régné de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Cependant *Guillaume* Duc de *Weimar* (†), *George Guillaume* Electeur de *Brandebourg*, pluſieurs autres Princes *Proteſtans* & quelques Villes *Impériales*, acceptérent la Paix de *Prague*. *Guillaume* Landgrave de *Heſſe-Caſſel* (§), & les *Suédois* la refuſérent, & ces derniers ſe plaignirent encore de l'ingratitude de l'Electeur de *Saxe*, dont le Felt-Maréchal *Baner* ravagea le Pays pour ſe venger de ſon inconſtance. Mais étant trop foible pour aller au ſecours de *Magdebourg*, qui fut pris par l'Electeur de *Saxe*, il ſe retira dans le Duché de *Mecklenbourg*; & lorſqu'il eut joint douze mille *Suédois* conduits par *Wrangel*, il défit le 24. Septembre 1636. à *Wittſtock* les *Saxons* & les *Impériaux*, commandés par *Hatzfeld*, *Maracini*, *Wirdorf* & *Golz*. Il tua les trois derniers de ces Généraux, leurs principaux Officiers, huit mille ſoldats, fit un grand nombre de priſonniers, & prit leur bagage avec l'Artillerie (**). Enſuite il ravagea la Marche de *Brandebourg*, entra dans la *Thuringe*, où il s'aſſura d'*Erford*, qui parlementoit avec l'Electeur de *Saxe*, & ſe ſaiſit de *Torgau*. *Bernard* Duc de *Weimar*, & le Cardinal *de la Valette* (††) chaſſérent *Gallas* du Duché de *Bourgogne*, où il étoit entré avec ſoixante mille hommes, & avoit aſſiégé *St. Jean de Zône* que *Ranzau* défendoit, & prirent *Jonvelle* & quelques autres Places de la *Franche-Comté*.

L'an 1635.

L'an 1636.

Le

(*) Le Grand-Chancelier ſe loue fort de la bonne réception du Roi de *France* & de tous les Grands de la Cour, (1) encore plus de l'accueil extraordinaire que les *Etats-Généraux* lui avoient fait à *la Haye* & par tous les Pays qu'il avoit traverſés. Il alla par mer de *Dieppe* à *Helvoetſluis*, & du *Texel* ſur l'*Elbe*, eſcorté par des Vaiſſeaux de guerre d'*Hollande*. Il fait le détail de ſon voyage dans la Lettre à ſon Fils *Jean*, datée de *Boxtebude* le 3. Juin 1635. Je l'ai tirée de l'Original *Suédois* avec nombre d'autres, que le célébre Mr. *de Moſer*, Conſeiller des Légations des Séréniſſimes Maiſons de *Heſſe*, a eu la bonté de me procurer des Archives de S. A. S. Mgr. le Landgrave de *Heſſe-Hombourg*.

(†) La Reine *Chriſtine* remarque ici: *Ce Duc de Weimar étoit un beau perſonnage pour refuſer, ou accepter une Paix. Le Grand-Chancelier lui commandoit comme un Maître commande à ſon ſubalterne, & ce fut-là l'origine de ſon dégoût.*

(§) Le Grand-Chancelier en écrivit à ſon fils aîné, qui négocioit alors en *Pruſſe* un Accommodement entre la *Suède* & la *Pologne*. Il lui dit: *Hic in Germaniâ turbata omnia ſunt per Pragenſem Pacem a Saxone initam, pudendis conditionibus & exitioſis. Plerique levitate & inconſtantiâ, ſocordiâ & ignaviâ nos & rem communem deſeruntⁿt. Vix quisquam eſt qui pro Republicâ reſtat, præter unum Landgravium Haſſiæ, & qui terris ſuis exuti jam exſulant, quos neceſſitas cogit eſſe bonos. Saxo jam exercitum cogit ad Lipſiam, miſſurus ad me Legatos, ut præ ſe fert, acturus de Pace. Nos illis exercitum opponemus, & auditurus ſum ea quæ eſt propoſiturus. Totus Circulus inferioris Saxoniæ in pacem, licet infamem, inclinat* (2).

(**) *On envoya*, dit *Chriſtine*, *les trophées à mes pieds.*

(††) *Cela eſt faux*, remarque *Chriſtine*; *car la France n'avoit pas encore déclaré la guerre: les Suédois ſeuls le chaſſérent.*

(1) V. auſſi ce qui en eſt dit dans la Vie de *Grotius* l. c. Tom. I. p. 132-136.

(2) Lettre, tirée des Archives de *Heſſe Hombourg*, & imprimée après dans *Moſers* Diplom. & Hiſtor. Beluſtig. T. I. p. 421. 424.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Le Comte *Gallas* marcha au ſecours de l'Electeur de *Saxe* que les *Suédois* preſſoient vivement, & contraignit *Baner*, qui aſſiégeoit *Leipzig*, de ſe retirer dans la *Poméranie*; mais *Baner* s'étant renforcé des Troupes que *Charles Guſtave Wrangel* & le Chancelier *Oxenſtierna* lui avoient amenées (*), coupa les vivres de tous côtés à *Gallas* qui l'avoit ſuivi, lui fit lever le ſiége

L'an 1637. d'*Anklam*, le pouſſa dans la *Bohéme*, & prit *Gartz*, *Wolgaſt*, *Dam* & *Landsperg*.

L'an 1638. Le Duc *Bernard* de *Weimar* attaqua *Jean de Wert*, le défit & le prit priſonnier. Enſuite il prit *Reinfels* par compoſition, battit *Charles* Duc de *Lorraine*, & força *Briſſac* à ſe rendre; mais étant frappé d'une maladie contagieuſe à *Huningue* près de *Bâle*, il ſe fit conduire en bateau à *Neuboug*, où il mourut (†). *Louis XIII.* Roi de *France*, s'empara des Troupes *Weimariennes*

L'an 1639. &

(*) *Ces troupes venoient de Suède & le Chancelier n'y étoit pas*, ajoute ici la Reine, & cela eſt vrai, car il revint en *Suède* dès l'an 1636.

Le Duc de Saxe Weimar empoiſonné.

(†) Par des preuves, tirées de bons Hiſtoriens, on ne doute plus que ce Duc n'ait été empoiſonné: le Médecin, qui fit le coup, s'appelloit *Blandini* de *Génes* (1). On craignit à la Cour de *France* que le Duc ne voulût s'approprier la ſouveraineté des conquêtes qu'il avoit faites en *Alſace* & dans les environs avec les ſubſides de *France*. On chargea le Comte *d'Avaux* d'en porter des plaintes à la *Suède*, qui reſſembloient aſſez à une apologie du coup qu'on méditoit. Et comme ces dépêches renferment pluſieurs autres circonſtances relatives aux affaires de cette Epoque, & qui ne ſont pas rendues publiques, que l'on ſache, nous les jugeons aſſez intéreſſantes pour avoir place

V. l'Appendice, No. VI. dans l'Appendice. On y verra entre autres choſes, que le Cardinal *de Richelieu*, trouvant que la préſence de *Grotius*, alors Ambaſſadeur de *Suède* à la Cour de *France*, incommodoit ce Prélat, il voulut qu'il en fût éloigné avec l'agrément de la Régence de *Suède*. Mais *Oxenſtierna*, comme on ſait, ſoutint toujous ce grand-homme malgré lui. *Richelieu* (2) pourtant ne ceſſa pas de lui faire ſouffrir toutes ſortes d'avanies à l'occaſion du Teſtament du dit Duc *Bernard* de *Weimar*, en retenant les douze mille francs qui en devoient revenir au fils de *Grotius*; celui-ci écrivit ſur cela à *Oxenſtierna* en ces ter-
„ mes: *Moriens Dux* Bernhardus *Vinarienſis teſtamento ſuo reliquit Nobilibus Domeſticis duo-*
„ *decim ferme Francorum millia. Erat in arcâ ejus pecunia & ei rei & alendis militibus deſti-*
„ *nata, quam Rex* Galliæ *ſibi ſumſit. Legata ſolvit aliis, non item filio meo, arte Cardi-*
„ *nalis* Richeliani, *qui me amantem pacis ob hoc ſolum oderat. Fuiſſe enim filium tunc meum*
„ *in eorem Nobilium numero, conſtat omnibus & teſtimonia ejus rei habeo. Nunc cum*
„ *filius idem meus captus a Bavaris, & meâ non Gallorum pecuniâ redemtus ad caſtra Ma-*
„ *reſcballi Turenne redierit, interpellari Miniſtros, ut filio meo ſolverent quod ſolverunt a-*
„ *liis. Quid futurum ſit neſcio. Cæterum & hoc ſcribendum cenſui, ne per falſos rumo-*
„ *res credar hic captare liberalitates externas, quas ſprevi ſemper.* (3)." La mort de ce Duc de *Weimar* influa auſſi beaucoup ſur les affaires de Madame la Landgrave *Amélie Eliſabeth*, alors Régente des Pays & Tutrice de ſon Fils *Guillaume VI.* Nous avons remarqué ailleurs (4) que ce Duc penſoit à ſe marier avec elle pour ſe faire Chef d'un parti indépendant en *Allemagne*. Après ſa mort, preſſée par les Troupes de l'*Empereur* & d'*Eſpagne*, elle fût contrainte de s'accommoder avec la Cour de *Vienne* par un Traité ſéparé. Mais comme l'*Empereur* ne trouva pas bon de ratifier l'article ſtipulé au ſujet

(1) V. Epiſtol. *Grotii* no. 1249. *Puſend.* l. c. Lib. XI. §. 38 &c & 46. &c. *Adelreitzer* Hiſtor. Bavar. Part. III. L. XXIV. §. 10. & 15. *Cypriani* Adverſaria Hiſtor. ad vitam D. *Bernhardi*. Vie de *Grotius* par *Burigny* T. II. p. 36. Mém. de *Chriſt.* T. I. p. 49. &c.

(2) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 74. &c.

(3) Lettre Mſ. de *Grotius* du $\frac{15}{25}$ Juin 1642. tirée de la Bibliotheque d'*Oxenſtierna*.

(4) Mém de *Chriſtine* Tom. I. p. 49. & la Dépêche dans l'*Appendice* No. VI. du 25. May 1639.

Digitized by Google

& des Places qu'elles avoient conquiſes . . . *Baner* ſe jetta dans le *Haut-Palatinat*, & canonna enſuite la Ville de *Ratisbonne*. Puis il prit *Cham* ſur les frontiéres de la *Bohéme*; mais étant tombé malade, il ſe fit porter à *Halberſtad*, où il mourut, & *Léonard Torſtenſon* prit enſuite la conduite de l'Armée.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1639.

Pour ſe ſignaler dans ſon nouvel Emploi, il ravagea la *Haute-Saxe* & la *Luſace*, força *Glogau*, & donna bataille près de *Loppen* à *François-Albert de Saxe Lawenbourg*, Général des *Impériaux* & des *Saxons*, le défit & le bleſſa de deux arquebuſades, dont ce Prince mourut priſonnier à *Schweidnitz*, qui ſe rendit aux Victorieux. Et quoique *Torſtenſon* n'eût que vingt-cinq mille hommes, il contraignit l'Electeur de *Brandebourg* à accepter la neutralité. Etant entré dans la *Moravie*, il ſe ſaiſit d'*Olmuts*, Capitale de la Province, ſaccagea encore la *Siléſie*, & rentrant dans la *Miſnie* il aſſiégea *Leipzig*, qu'il preſſa vivement: mais l'Archiduc *Léopold* & *Piccolomini* venant pour la délivrer, il alla au-devant d'eux à *Briltenfeldt*, où il les défit entiérement. Il leur tua cinq mille hommes, fit quatre mille cinq cens priſonniers, prit quarante-ſix piéces de Canon, quatre-vingts Etendarts & tout leur Bagage. Il donna quartier à leur Infanterie, qui prit parti dans ſes Troupes, & ne perdit que cinq cens hommes, du nombre deſquels furent le Général *Schlang*, emporté d'un coup de Canon, & ſon fils *Torſtenſon* le jeune.

L'an 1642.

Exploits du Feld Maréchal Torſtenſon.

Le Prince *Charles Guſtave*, qui cette année étoit retourné en *Allemagne*, fit la campagne avec *Torſtenſon* pour apprendre le métier de la Guerre ſous un ſi grand Maître, & ſe trouva à cette bataille. Il y combattit aux premiers rangs, & l'un de ſes Gentilshommes ayant été tué à ſon côté, & ſon cheval entre ſes jambes, il en remonta un autre, & ſe remit à la tête de ſon Eſcadron avec toute l'aſſurance d'un Soldat aguerri. Il fut le premier qui ôſa conſoler le Général de la perte de ſon fils (*), & *Torſtenſon* lui ayant dit qu'il prioit le Ciel de l'épargner davantage, il lui répondit qu'il mourroit content, s'il mouroit auſſi glorieuſement que ſon fils. *Torſtenſon*, qui avoit remarqué ſon intrépidité dans la mêlée, lui donna le Régiment de la Cavalerie de *Curlande*, alors vacant, ſelon le pouvoir qu'il en avoit (†). Le Prince *Charles* en fit les recrues, & n'épargna aucune dépenſe pour le mettre en état de ſervir utilement la Reine *Chriſtine*. Il y reçut

jet de la liberté de la Religion *Proteſtante*, elle ne voulut pas non plus être tenue audit Traité, & en fit un autre, peu de ſemaines après, avec la *Suède* & la *France*, qui ſubſiſta juſqu'à la fin de la guerre.

(*) Chriſtine remarque ici: *Torſtenſon n'eut jamais que deux fils. L'aîné, à l'âge de ſeize ans, mourut des gouttes en Allemagne à ſon retour d'Italie; l'autre eſt encore plein de vie, marié, & a fait des enfans. Il fut Page de la Reine. Il vit encore l'année 1686. Il eſt Gouverneur de Reval à préſent, s'il n'eſt mort depuis peu.* Par la citation de l'an 1686. on peut juger que c'eſt vers ce tems-là, que *Chriſtine* fit ſes remarques ſur cet Abrégé d'Hiſtoire.

(†) *Il ne lui donna*, dit *Chriſtine*, *qu'une Compagnie dans ce Régiment. La Reine lui donna elle-même ce Régiment & dequoi le recruter pour ſon ſervice, & cela deux ans après: & ce Prince n'avoit en ce monde autre capital que les graces de la Reine & ſon Régiment.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1642.

reçut deux cens Cavaliers qui avoient ſervi ſous le *Grand Guſtave*, & comme ils exagéroient, pour ſe faire valoir, les occaſions où ils s'étoient trouvés, il leur fit diſtribuer de l'argent au-delà de leur paye ordinaire. Alors un d'eux, plus hardi que les autres, découvrant pluſieurs grandes playes, lui dit: *Voilà ce que j'ai reçu pour le feu Roi, & cependant pluſieurs années de ma ſolde me ſont encore dûes* (*). Je t'en tiendrai compte, répondit le Prince. *C'eſt donc quand vous ſerez Roi*, dit le Cavalier (†). „ *Si cet honneur m'arrive*, repliqua le Prince, *je te payerai au triple, & même je te récompenſerai généreuſement* (§)"; ce qui fut comme un préjugé de ſa grandeur & de ſa reconnoiſſance pour les Soldats (**). *Torſtenſon* admira ce Régi-

(*) *On ne parloit pas de ſolde en ce tems-là: c'eût été un malheur pour eux, s'ils euſſent été payés*, dit *Chriſtine*.

(†) *Cette fable eſt très-mal inventée*, ajoute la Reine. *Ce fut un Aſtrologue, & non pas un Cavalier, qui lui prédit qu'il ſeroit Roi.*

(§) A cela *Chriſtine* ajoute: *Il n'étoit pas eſclave de ſa parole.* Elle avoit dit de-même, au ſujet de la généroſité de *Charles Guſtave* „ *qu'elle doutoit fort que par reconnoiſſance* „ *pour ſon Hôte* Martin Bouquet, *fameux Traiteur à* Paris *chez qui il avoit logé pendant* „ *le ſéjour qu'il y avoit fait, il lui fit porter à chaque premier jour de l'an pour mille francs* „ *de vaiſſelle d'argent pendant tout le tems de ſon régne, comme le prétend le Sr. de Prade* (1)". Ceci me rappelle pourtant un autre trait de gratitude de ce Prince envers *Jean Leger*, Paſteur & Modérateur des Egliſes des *Vallées*, qui eut le bonheur de lui ſauver la vie quatre ou cinq ans auparavant, étant ſur le point de ſe noyer en ſe baignant dans le Lac de *Genève*. Voici comment *Léger* en fait le récit (2): „ L'an 1638. „ ſe rencontrant à *Genève*, „ le Prince *Palatin* de *Deux-Ponts*, créé depuis Roi de „ *Suède*, qui, ſe baignant dans le Lac, au lieu dit des *Eaux vives*, fut ſi fortement pris par un pied par certaine herbe dangereuſe qui s'y rencontre, que ne „ s'en pouvant dépêtrer, & nul des aſſiſtans n'ayant le courage de l'aller ſecourir, „ on le croyoit perdu. Mais comme l'on me vit paroître de loin, & que je paſſois „ pour grand nageur, & que tout le monde me crioit à l'aide, au ſecours, j'y accourus en diligence avec un couteau à la main. J'y fis le plongeon, & coupai „ l'herbe qui le tenoit attaché, & qui déjà étoit entrée bien avant en la chair, ſi fort „ il s'étoit demené. Mais comme il avoit déjà tant bû qu'il n'en pouvoit plus, & „ que je lui eus donné le moyen de s'appuyer ſur moi, il me ſerra ſi bien, que n'en „ pouvant plus moi-même, je coulois à fond avec lui, & nous nous fuſſions noyés „ tous deux, ſi la miſéricordieuſe Providence ne nous eût fait juſtement rencontrer „ ſur un banc de ſable, ſur lequel pouvant encore avoir la tête au-deſſus de l'eau & „ reſpirer un moment, nous reprîmes un peu & l'haleine & le courage.

Le Prince Charles Guſtave penſe ſe noyer.

„ Depuis cette rencontre, outre un beau préſent que me fit ce généreux Prince, „ il me prit en telle affection, que conſidérant auſſi que je poſſédois les Langues *Italienne* & *Françoiſe*, il fit tout ſon poſſible pour m'engager à voyager avec lui en *France*, en *Italie*, &c.; ce que je ſouhaittois encore avec une paſſion plus grande que lui ſans-doute. Mais l'excellent feu Mr. *Spanheim*, mon aimable Profeſſeur à *Genève*, „ décédé depuis très-célébre Profeſſeur dans l'illuſtre Univerſité de *Leyde*, jugeant charitablement que je pourrois être un jour utile aux Egliſes de ma Patrie, & craignant que ſi je m'attachois une fois au ſervice de ce Prince, il ne me relâchât plus, „ inſinua ſi fortement ce ſoupçon à mes pére & oncle (celui-ci décédé Paſteur & Profeſſeur à *Genève*,) que ſans me laiſſer achever mes études, ils m'ordonnérent de me „ retirer ſans délai aux *Vallées* en Juillet 1639".

(**) *Sa reconnoiſſance*, ajoute la Reine, *pour les Soldats, étoit de leur ôter tout ce qu'ils avoient*

(1) Dans la vie de ce Roi, pag. 169.

(2) V. Son Hiſtoire Générale des Egliſes Evangéliques des Vallées de Piémont, ou Vaudoiſes, Liv. II. Chap. XXVI. p. 360.

Digitized by Google

giment, qui paſſa en revuë devant lui, & dit qu'il en ſeroit pleinement ſatisfait s'il étoit auſſi bon qu'il paroiſſoit beau (*). Le Prince lui repliqua qu'il répondoit de la valeur de tous en général & en particulier, & alors les Cavaliers s'écriérent d'une commune voix *qu'au mépris des plus grands périls & de leur propre vie, ils ſoutiendroient l'eſtime qu'il avoit pour eux.* En effet le Prince *Charles* le commanda toujours avec gloire juſqu'à la Paix (†), que ce Corps fut réformé, comme beaucoup d'autres.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1642.

Torſtenſon, après la ſuſdite Bataille, retourna devant *Leipzig*, & la prit par compoſition avec le Gouverneur *Jean Scheilevinicz*, qui ſe défendit courageuſement. Ayant donné quelque relâche à ſes Troupes, qu'il mit en quartiers d'hyver, il marcha du côté de la *Luſace*, prit *Wildenfels* & *Kemmis*, & aſſiégea *Fridberg*; mais *Piccolomini* vint au ſecours avec ſept mille Chevaux & ſix mille Fantaſſins, & l'obligea de ſe retirer avec perte de deux mille *Suédois* (§). *Torſtenſon*, pour s'en venger, courut la *Siléſie* & la *Moravie*, reprit *Olmutz* ſur les *Impériaux*, battit le Comte de *Boncham* près de *Prérau*, & ſe ſaiſit du Château d'*Ultemberg*, (**) où il trouva un million d'or & quantité de riches meubles qu'il fit enlever. *Konigsmarc* s'empara de *Halberſtad*, défit le Général-Major *Cracaw* dans la *Poméranie*, reprit *Camin* & les autres Places que les *Impériaux* avoient ſurpriſes dans cette Province.

Le reſte de la campagne fut malheureux pour la *France*. Après avoir battu les *Bavarois* (††) & pris *Rotweil*, le Maréchal de *Guébriant* mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçue devant cette Place; & le Comte de *Rantzau*, qui commandoit l'Armée *Weimaroiſe*, étant campé à *Dutlingue*, y fut ſurpris & enlevé.

Guerre déclarée au Dannemarc.

L'an 1643.

En 1643. les *Suédois* conçurent de l'indignation contre *Chriſtiern IV.* à cauſe qu'il congédioit ſes ſoldats (§§), afin qu'ils priſſent parti dans les Troupes *Impériales*; qu'il perſuadoit à *Ferdinand* de n'accorder jamais aucunes Terres dans l'*Empire* à la Couronne de *Suède*, ni argent, ni penſions (***); que contre les Traités de Paix il exigeoit tribut (†††) des Vaiſſeaux *Sué-*

avoient gagné, en ſervant la Reine Chriſtine. Je ne ſais pas ſi la Reine veut indiquer par-là la réduction des Biens fonds dont les Officiers furent gratifiés par *Guſtave Adolphe* & *Chriſtine*, que *Charles Guſtave* méditoit de remettre au Fiſc public pour une quatriéme partie, avec l'agrément des Etats du Royaume en 1655. Cette réduction n'eut pas pourtant lieu de ſon vivant, & ne ſortit ſon effet que vingt ans après, avec plus de rigueur contre nombre de familles qui en furent ruinées.

(*) *Il y avoit long-tems*, dit *Chriſtine*, *que Torſtenſon connoiſſoit ce Régiment pour un brave Régiment.*

(†) *Cela eſt vrai*, dit la Reine.

(§) *Cela eſt faux*, ajoute-t-elle ici.

(**) *Cela eſt vrai*, dit-elle.

(††) *Où il fut battu*, remarque *Chriſtine.*

(§§) *La Suéde avoit bien d'autres raiſons*, ajoute la Reine.

(***) *Qui n'en demanda jamais*, dit *Chriſtine.*

(†††) *Chriſtine* remarque ici: *Tribut eſt un plaiſant mot. L'Auteur en parle comme une bête. De toutes les Nations les ſeuls Suédois de tems immémorial étoient exemts du péage du Sond,*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1644.

Suédois qui ſortoient de ſes Ports, que même il en avoit retenu huit. Ainſi *Torſtenſon*, ſuivant l'ordre de la Reine *Chriſtine*, ſe jetta dans le *Holſtein*, ſans en rien dire aux Confédérés (*), prit *Oldeſloe*, *Kiel*, *Chriſtian*, & les autres Villes de la Province, où il ne trouva de réſiſtance qu'à *Rensbourg*, & défit un parti *Danois* près de *Colding* (†). En même tems le Maréchal *Horn*, ſuivi de vingt mille hommes, fit irruption en *Scanie*, ſe rendit maître de *Helſingbourg*, de *Lunden*, de *Chriſtianople*, & ſoumit l'Ile de *Bornholm*. La Flotte *Suédoiſe* près de l'Ile de *Fernern*, défit l'Armée navale du Roi de *Dannemarc*, & vérifia cette prédiction de *Tyco-Brahe* qu'en 1644 ce Roi, n'ayant qu'un bâton à la main, ſeroit chaſſé de ſon Royaume par une fille (§). *Ragotzi*, Prince de *Tranſylvanie*, allié des *Suédois*, attaqua l'*Empereur* dans la *Hongrie*, & par cette diverſion l'empêcha de ſecourir le *Dannemarc* (**). *Gallas* avoit ſuivi *Torſtenſon*, l'avoit enfermé dans un lieu environné de marais; mais *Torſtenſon*, ayant laiſſé le Colonel *Helm Wrangel* pour défendre ſes conquêtes, ſe fit dans l'eau un chemin avec des faſcines, & rentra dans l'*Empire* (††) pour empêcher les *Impériaux* de profiter plus long-tems de ſon abſence. Il joignit le Général-Major *Königsmarc* près de *Halberſtad*, & ayant attaqué *Gallas* aux environs de *Magdebourg*, il lui enleva quatre mille hommes; & dans la ſuite de la campagne il fit périr par le fer, ou par la faim, les deux tiers de ſon Armée. Cependant le Comte *de la Thuillerie*, Ambaſſadeur de

Sond, *& le Roi de Dannemarc prétendoit les forcer de payer ce que payoit le reſte des Nations. Voilà l'unique cauſe de la guerre.* Le tems eſt bien changé depuis à cet égard.

(*) *Chriſtine* remarque à ces mots „ *que la Suède n'y étoit pas obligée, n'y ayant au-* „ *cun Traité avec ſes Confédérés, qui l'empêchât de tirer* juſtice *du* Dannemarc, *lequel* „ *ne ceſſa pas de traverſer ſes deſſeins en Allemagne*". Cela n'empêcha pas néanmoins que la *France* ne témoignât beaucoup de jalouſie des progrès de la *Suède* contre le *Dannemarc*, & nous avons cité un endroit des Mémoires de *Vauciennes*, qui en porte la preuve (1). Cependant, comme il importoit également à la *France* que le feu de cette guerre entre les deux Puiſſances du *Nord* fût éteint au-plutôt, la *France*, pour en profiter de-même, repréſenta à *Grotius*, alors Ambaſſadeur de *Suède* en cette Cour, que le moyen le plus efficace de parvenir à une Paix, ſeroit que la *France* mît une Garniſon *Suiſſe* dans les deux Fortereſſes de *Helſingbourg* & de *Helſingör* dans le *Sond*. *Grotius* en écrivit en ces termes au Chancelier *Oxenſtierna*: *Proponunt tanquam rem aptam ad pacanda Regna Sueciæ & Daniæ, ut arcibus duabus ad fretum Oreſundæ impenantur Helvetii milites, nempe ex illis, quos Gallia per largitiones in publicum & privatum obnoxios habet* (2). Le Chancelier étoit trop ſage pour prêter l'oreille à cette chimére *Italienne* du Cardinal *Mazarin*, qui penſoit ſans-doute établir quelque Colonie Françoiſe dans le *Sond*, pour s'emparer avec le tems du commerce de la *Mer Baltique*, en dépit des *Anglois* & des *Hollandois*.

(†) *Il prit tout*, dit *Chriſtine*, & *défit vingt mille hommes.*

(§) La Reine ne remarque rien ici, & pour moi je n'ai trouvé cette prédiction nulle part.

(**) *Cela eſt faux*, remarque *Chriſtine; car Gallas vint avec une puiſſante Armée au ſecours du Dannemarc.*

(††) *Il le défit*, ajoute la Reine, *& après il rentra dans l'Empire.*

(1) V. Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 69 & not. Ajoutez-y *Fabri* Staats-Cancellie Tom. XXIX. p. 377. &c.

(2) Lettre Mſ. de *Grotius* du $\frac{21 \text{ Mars.}}{11 \text{ Avril.}}$ 1644. tirée de la Bibliothéque d'*Oxenſtierna*.

Digitized by Google

de *France* en *Suède*, s'entremit de faire la Paix entre la Reine *Chriſtine* & le Roi *Chriſtiern*, & la fit conclure à *Broemſebro*, à condition que ce Roi céderoit la *Gotlande*, la *Firntie*, & la *Hallande* aux *Suédois*; qu'après trente ans, cette derniére Province leur demeureroit en propre, s'il ne leur donnoit (mais au choix de la Reine) un Pays de même valeur, & que leurs Vaiſſeaux ſeroient exemts du tribut de paſſage du *Sond*. *Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.* L'an 1645.

L'échec qu'avoient ſouffert les Troupes du Vicomte de *Turenne* près de *Greisheim*, fut récompenſé par deux victoires fort importantes. *Torſtenſon*, ayant joint les *Impériaux* campés près de *Tabor* ſous la conduite de *Hatzfeld*, les défit en bataille, leur tua le Général *Goetz*, cinq mille hommes, & fit quatre mille priſonniers, y compris *Hatzfeld*, & autres Généraux. Le Prince *Charles Guſtave* s'y ſignala d'une maniére fort éclatante. Puis *Louis de Bourbon*, Duc d'*Anguien*, ayant paſſé le *Rhin*, le Vicomte *de Turenne* & *Geiſo* Général de *Heſſe* (*), ſe joignirent à lui & entrérent en *Suabe*. Ils défirent les *Impériaux* & les *Bavarois* près de *Nordlingue*, commandés par *François de Mercy*, y tuérent ce Général avec trois mille hommes, & firent deux mille priſonniers.

Peu après, le Général *Königsmarc* réduiſit l'Electeur de *Saxe* à demander la Tréve, qui fut depuis continuée juſqu'à la concluſion de la Paix. Le parti des *Impériaux* en fut beaucoup affoibli, en même tems que *Torſtenſon* ſoumit toute la *Moravie*, excepté le Fort de *Brinn*, qui lui réſiſta; & ayant traverſé la *Bobéme*, il ſe fit porter à *Leipzig* incommodé de la goutte, qui l'obligea enfin à quitter ſon poſte avant la quarantiéme année de ſon âge. Il ſe retira, comblé de gloire, en *Suède*.

Charles Guſtave Wrangel prit enſuite le commandement (†) de l'Armée, & marchant vers le *Wéſer*, il ſe ſaiſit de *Paderborn*, de *Lemgau* & de *Stab*.... Les *Impériaux*, que commandoit l'Archiduc *Léopold*, étant plus forts que lui, le contraignirent de ſe retirer & de ſe joindre au Maréchal *de Turenne*, qui avoit paſſé le *Rhin* à *Wéſel* ſur un pont de batteaux que le Prince d'*Orange* lui avoit prêté. Comme dès l'an 1643. on traitoit de la Paix d'*Allemagne* à *Munſter* & à *Osnabrug*, où les Plénipotentiaires étoient aſſemblés, & que l'Electeur de *Baviére* par ſes conſeils y rendoit les *Impériaux* plus difficiles & plus obſtinés, les Maréchaux de *Turenne* & de *Wrangel* trouvérent à propos de l'attaquer enſemble, & de lui faire ſentir les incommodités de la guerre pour lui en faire ſouhaiter la fin. Ayant donc traverſé la *Franconie* & la *Suabe*, ils prirent *Nordlingue* & *Donawert*, où ils paſſérent le *Danube* & ſe jettérent dans la *Baviére*. Ils ſe rendirent maîtres de *Rain* & aſſiégerent *Augsbourg*, où les *Catholiques* avoient deſ- *Exploits du Feld-Maréchal Wrangel.* L'an 1646.

armé

(*) Par le commerce de lettres entre le Vicomte & Madame la Landgrave *Amélie Eliſabeth* de *Heſſe*, on remarquera l'empreſſement qu'il avoit de ſe ſervir des Troupes *Heſſoiſes*, qui lui furent laiſſées ſous le commandement du brave Général *Geiſo*. Nous inſérerons cette correſpondance dans l'Appendice. *V. l'Appendice No. VII.*

(†) *On ne prenoit pas*, dit *Chriſtine*, *le commandement en ce tems-là: La Reine donnoit tout, & pourvoyoit à tout.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1646.

armé les *Proteſtans*, & reçu garniſon du Duc de *Bavière*, qui fut preſque enveloppé dans une Maiſon de campagne, & ſe retira à *Munich*. Mais les *Impériaux* & les *Bavarois*, ayant paſſé le *Danube* à *Ratisbonne*, vinrent au ſecours des Aſſiégés, qui parloient déjà de ſe rendre, & les obligérent de ſe retirer. Les *François* & les *Suédois* ne laiſſérent pas de ſe ſaiſir de *Landsberg*, où étoient les proviſions des *Impériaux* & des *Bavarois*, & coururent ſans empêchement juſqu'aux portes de *Munic*. Ainſi ils ravagérent la *Bavière*, & ſur la fin de la campagne les *Suédois* ſe logérent vers le Lac de *Conſtance*, & les *François* à *Lawingben*, fortifiés & retranchés, pour avoir un pont aſſuré ſur le *Danube*.

L'Electeur de *Baviere*, étonné de ces malheurs & de ceux dont il étoit menacé, demanda une Tréve. Ses Députés s'étant aſſemblés à *Ulm* avec ceux de *France* & de *Suède*, il l'obtint enfin, pour lui, pour l'Electeur de *Cologne* ſon Frére & pour *Maximilien Henry* ſon Coadjuteur; à condition qu'elle dureroit juſqu'à la Paix; que le Landgrave de *Heſſe Caſſel*, la *Bavière*, le *Haut-Palatinat* & l'Evêché d'*Aichſtad* y ſeroient compris; que ces Etats payeroient contribution aux Confédérés; que l'Electeur livreroit *Heilbron* aux *François*, *Memmingen* & *Uberlingen* aux *Suédois*; que les Confédérés lui rendroient *Rain* & *Donawert*; que le Duc de *Wirtemberg* rentreroit en poſſeſſion de tout ce que l'Electeur tenoit dans ſa Principauté; qu'*Augsbourg* demeureroit neutre, ainſi qu'*Offenbourg* où il y avoit Garniſon *Impériale*; & que l'Electeur conviendroit avec les Généraux des Confédérés du tems qu'il congédieroit ſes Troupes. Ce Traité fut exécuté, & les Confédérés s'étant retirés, *Wrangel* prit *Schweinfort*, & le Maréchal *de Turenne Hœchſt*. Quelque tems après, ce dernier voulut paſſer dans le *Luxembourg* pour s'oppoſer aux *Eſpagnols* que commandoit le Général *Bek*, mais une partie de ſes *Reitres* s'étant révoltés, ſous prétexte que par leur ſerment ils n'étoient pas obligés de ſervir hors de l'*Allemagne*, trois cens furent chargés & défaits. Sept cens autres, qui ne ſavoient où ſe retirer, revinrent au Camp. Deux mille prirent parti dans l'Armée de *Königsmarc* (*), qui les reçut pour empêcher qu'ils ne ſe donnaſſent à l'Ennemi. Le Général *Roſe*, *Livonien*, ſoupçonné d'avoir excité cette rebellion, fut arrêté & envoyé priſonnier à *Philipsbourg*. Cependant le Général *Wrangel* prit la Ville d'*Egra*, & s'étant renforcé de nouvelles Troupes envoyées de *Suède*, il entra plus avant dans le Royaume de *Bohéme*.

A l'égard de l'Electeur de *Bavière*, il envoya en *France* remercier le Roi des bons offices qu'il lui avoit rendus dans la négociation de la Tréve, & l'aſſura qu'il n'en perdroit jamais le ſouvenir: mais ayant deſſein de recommencer la guerre il fortifia ſes Places. Il fit de nouvelles levées, il conſidéra que l'*Empereur* n'avoit alors que huit cens Chevaux & trois mille Fantaſſins;

(*) *Chriſtine* remarque ici: *Ils ne firent que retourner à l'obéiſſance de leur Maîtreſſe, qui étoit la Reine Chriſtine.* Ces Troupes étoient un reſte de l'Armée *Wrimarienne*, que la *France* avoit débauchée après la mort du Duc, quoiqu'engagée par ſerment à la Couronne de *Suède*. V. Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 51. & 55.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1646.

taſſins; qu'il pouvoit être facilement opprimé par les *Suédois*; que la ruine de l'un attireroit celle de l'autre, & qu'il étoit de ſon intérêt de le ſecourir: c'eſt pourquoi il licentia *Jean de Wert* & ſa Cavalerie, lui donna un ordre ſecret de paſſer au ſervice de l'*Empereur*, & fit publier qu'il récompenſeroit ceux qui tueroient ce Général & ſes Officiers. Il lui envoya encore *Mélander*, Comte de *Holtzapfel*, *Calviniſte*, qui avoit été Général du Landgrave de *Heſſe-Caſſel*, avec un renfort de Cavalerie & d'Infanterie. Il renonça à la Tréve avec les *Suédois*, & non avec les *François* (*), & aſſiégea *Menningen*. De cette maniére l'*Empereur* aſſembla, avant le commencement du printems, une Armée de vingt-cinq mille hommes, & en donna la conduite à *Mélander*, un des grands Capitaines de l'*Europe* (†). Le Général marcha contre les *Suédois* qui s'étoient retirés, dans la *Heſſe*, & prit *Marbourg*; mais n'ayant pu ſe rendre maître de la Citadelle, il rentra dans la *Franconie*, & paſſa enſuite dans la *Baviére* pour s'y joindre au Comte de *Gronsfeld*, Général de l'Armée *Bavaroiſe*.

Les *Suédois*, irrités de la conduite de l'Electeur de *Baviére*, réſolurent d'en tirer raiſon. Après avoir envoyé deux mille Chevaux au Maréchal de *Turenne* pour remplacer les *Reitres* qui l'avoient quitté, *Wrangel* & *Königsmarc* ſortirent du Duché de *Brunswik* avec quatorze mille Chevaux & ſix mille Fantaſſins, paſſérent le *Wéſer* ſur le pont de *Niebourg* & de *Minden*, & ſe joignirent dans la *Franconie* au Maréchal de *Turenne*, qui avoit cinq mille hommes d'Infanterie & quatre mille de Cavalerie (§). Ils marchérent enſemble vers le *Danube*, & l'ayant paſſé à *Lauwingen*, ils entrérent dans la *Baviére*. Y ayant trouvé *Mélander* campé à *Suſmarshauſen* avec vingt mille *Impériaux* qu'il conduiſoit à *Augsbourg*, ils lui livrérent bataille, le défirent, le tuérent d'un coup de piſtolet dans les reins, avec quatre mille hommes; ils en perdirent deux mille, & gagnérent tout leur bagage & dix piéces de Canon. Ils pourſuivirent la victoire juſqu'à la Riviére de *Schumut* près d'*Augsbourg*, (**) au-delà de laquelle les *Impériaux* s'étoient retranchés, & en firent un grand maſſacre à coups de Canon. Enſuite les Confédérés paſſérent la *Leck*, & tirant vers la Riviére d'*Iſer*, ils prirent *Friſingen*, *Landshut* & *Mesbourg*, où ils trouvérent tout le bétail du Pays qu'on y avoit renfermé. Ils perdirent quelques jours à attaquer *Waſſenbourg*,

(*) *Il confeſſa enfin leur trahiſon*, dit *Chriſtine*. Il eſt vrai auſſi que la Cour de *France* conniva à cette manœuvre de *Baviére*. *Chriſtine* en porta des plaintes aſſez ſérieuſes; nous en inférerons la Lettre dans l'Appendice (1).

(†) *Mélander*, né *Heſſois* de pauvres parens, s'éleva par ſon courage aux premiéres Charges Militaires. Pendant qu'il ſervoit encore la *Heſſe* en qualité de Général, il donna ſujet à l'intrépide Landgrave *Amélie Eliſabeth* de le traiter aſſez mal pour lui avoir répondu trop fiérement. Il en garda un vif reſſentiment contre cette Princeſſe, qu'il fit éclater en partie: mais il fut tué peu après ſon expédition en *Heſſe* (2). *V. l'Appendice No. VIII.*

(§) *Qui ne fit autre choſe*, dit *Chriſtine*, *qu'empêcher les Suédois d'avoir une entiére victoire.*

(**) *Notre Armée*, ajoute la Reine, *fit tout cela ſans les François.*

(1) V. *Rictius*, de Bellis German. p. 722. &c. (2) V. Mém. de Chriſtine Tom. I. p. 197. 728. &c. 766.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1646.

ſembourg, & ſe rendirent maîtres de *Muldorf*. S'ils avoient pu paſſer la Riviére d'*Inn*, qui ſépare la *Baviére* de la *Baſſe-Autriche*, ils y euſſent rencontré vingt mille Payſans qui devoient les joindre, & ils euſſent aiſément chaſſé les *Impériaux* des Pays héréditaires. Quoi qu'il en ſoit, ils conquirent la *Baviére* depuis la *Leck* juſqu'à l'*Inn*, & obligérent l'Electeur d'en ſortir. Ce Prince âgé de ſoixante-dix-huit ans, quitta *Munich* avec ſa femme, ſes enfans, ſon équipage, & ce qu'il avoit de plus précieux, & s'étant embarqué ſur l'*Iſer*, il ſe réfugia chez l'Archevêque de *Saltzbourg*, qu'il avoit maltraité pendant la guerre.

Le Maréchal *de Turenne* & *Wrangel* campérent trois fois en préſence de l'Ennemi, & firent faire deux ponts à *Dingelfing* ſur l'*Iſer* pour aller au fourrage de côté & d'autre, & pour ſecourir *Landshut*, s'il étoit attaqué. Mais *Piccolomini*, Général de l'*Empereur* en la place de *Mélander*, & *Enkenfort*, Général de *Baviére*, avec vingt-quatre mille hommes de pied & ſix mille chevaux, ſe couvrirent toujours de profonds retranchemens & de la Riviére d'*Inn* à *Scherdingen*, du *Danube* à *Vilshoven*, & de l'*Iſer* à *Landau*, & ôtérent aux Confédérés tout moyen de paſſer pour les combattre.

Néanmoins *Wrangel* prit *Ulric*, Duc de *Wirtemberg*, qui alloit au fourrage avec deux mille Chevaux (*), & le Maréchal *de Turenne* enleva une partie de deux mille Chevaux & de ſix cens Fantaſſins. Mais eux-mêmes, comme ils chaſſoient en-deçà de l'*Iſer* dans une Forêt environnée de marâis, euſſent été pris par *Jean de Wert*, qui avoit paſſé la Riviére ſur le pont de *Munich* & forcé ſix cens Chevaux *Suédois* (†) qu'ils avoient poſtés devant une langue de terre, le ſeul chemin par où l'on peut entrer dans la Forêt, ſi le bruit du combat ne les eût averti du danger, & s'ils n'euſſent promtement traverſé le marais à la ſuite d'un grand Cerf qui leur montra le gué, pour ſe retirer dans leurs quartiers. Quelques jours après ils entrérent dans le Duché de *Wirtemberg*, & y mirent leurs Troupes en garniſon.

Cette Campagne fut encore fatale aux Ennemis par la perte d'une bataille. *Lamboy*, Général de huit mille *Impériaux*, ayant pris *Bredebant*, *Geyſo*, Général de la Landgrave de *Heſſe-Caſſel*, qui avoit quatre mille Fantaſſins & deux mille cinq cens Chevaux, ne put s'avancer aſſez à tems pour ſecourir les Aſſiégés, & ſe campa à *Grevenbourg* dans le Duché de *Juliers*, à deſſein de combattre. En effet, *Lamboy* s'étant mis en devoir de ſurprendre les *Heſſois*, *Geyſo* lui donna la bataille, le défit (§), lui tua deux mille hommes, & fit deux mille ſix cens priſonniers, gagna trente Drapeaux, onze piéces de Canon, & contraignit *Lamboy*, le Comte de *Furſtenberg*, & *Spar* Général de l'Electeur de *Cologne*, de ſe ſauver à la fuite avec le reſte de leurs Troupes.

Mais

(*) *C'étoit plus de huit mille hommes que Wrangel défit*, dit *Chriſtine*.

(†) *Tout cela arriva aux François, non pas aux Suédois; & ſans les Suédois les François auroient été défaits à plate couture*, ajoute ici *Chriſtine*.

(§) *Ce furent les Suédois*, dit *Chriſtine*.

Digitized by Google

Mais il eſt tems de retourner au Prince *Charles Palatin*. La réputation qu'il avoit acquiſe en *Allemagne*, le rendit plus conſidérable à la Cour de *Suède*; & ſa profonde ſoumiſſion aux volontés de la Reine redoubla les bontés qu'elle avoit pour lui. Dès le mois de Mars 1646. elle avoit réſolu de le mettre à la tête de ſes Armées, tant pour ôter la jalouſie qu'il y avoit entre les Généraux (*), que pour avoir une perſonne en qui elle pût avoir une entiere confiance (†). Elle auroit exécuté ce deſſein, ſi elle eût ſuivi ſes propres ſentimens (§). En Mars 1647. le Sénat l'ayant prié de ſe marier & de ſe faire couronner en même tems (**) pour le ſoulagement de ſes Sujets, elle répondît qu'elle y penſeroit, & les Eccléſiaſtiques, qui jugérent qu'elle inclineroit pour le Prince, lui repréſentérent qu'il étoit contre l'honnêteté publique qu'elle épouſât ſon Couſin germain (††), & que rarement on voyoit ſortir des enfans de ces ſortes de mariages, quoique le *Grand Guſtave* & la Mére du Prince, ne fuſſent Frére & Sœur que du côté du Pére (§§). Le 17. Mars de la même année elle fit épouſer la Princeſſe *Marie Euphroſine*, Sœur du Prince, à *Magnus Gabriel de la Gardie*, ſon Favori (***), fils de *Jaques de la Gardie*, Connêtable de *Suède*; & le mois ſuivant, pour montrer qu'elle étoit peu perſuadée des raiſons du Clergé, elle fit propoſer aux États s'ils auroient pour agréable la perſonne du Prince, en cas que ſon inclination la portât à l'épouſer. Ils témoignérent qu'ils ſeroient très-aiſes de cette union, & qu'ils n'auroient jamais que du reſpect pour l'un & l'autre. Auſſitôt le bruit courut qu'elle étoit engagée de parole au Prince, & en effet quelque averſion qu'elle eût pour le mariage, elle l'auroit épouſé (†††), ſi le Comte *Magnus* ne l'en eût détournée (§§§), & n'eût fait ſes efforts pour lui inſpirer de la haine pour ſa perſonne, ſoit que le Comte ne voulût pas dépendre de ſon Beaufrére, ſoit qu'il appréhendât qu'un Mari ne poſſédât trop la Reine au préjudice de ſa faveur (****). Cependant elle eut toujours beaucoup d'eſtime pour le Prince, qui étoit prudent, aimé des Soldats, libéral ſans profuſion, ferme dans ſes réſolutions, modéré, capable de donner

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1646. *Charles Guſtave Généraliſſime des Armées de Suède.*

L'an 1647.

(*) *Cela eſt faux*, dit-elle; *il y avoit d'autres raiſons.*

(†) *La Reine*, dit *Chriſtine*, *ſe pouvoit fier mieux à tout autre.*

(§) Ici *Chriſtine* ajoute: *Rien au monde n'eſt plus faux.*

(**) *Tout ceci*, remarque la Reine, *eſt la ſuite de la fable, mal & ſottement inventée.*

(††) *Quelle ſottiſe!* dit *Chriſtine*. *La Reine a diſpenſé plus de cinquante de ces mariages durant ſon Régne.*

(§§) *Elle n'étoit que Sœur du premier lit*, dit *Chriſtine*.

(***) *Chriſtine* dit: *Elle n'a jamais eu de Favori.* Cependant le Comte *Magnus* le fut pendant quelques années.

(†††) *Rien n'eſt plus faux*, remarque ici la Reine.

(§§§) *Quels menſonges!* s'écrie ici *Chriſtine! Le Comte Magnus, durant le régne de la Reine, n'a pas demeuré deux ans en différens tems à la Cour, & perſonne ne lui inſpira ni de la haine, ni de l'amour. Elle étoit incapable d'épouſer les ſentimens des autres, & on lui fait ici un grand tort.* Cependant *Pufendorf* allégue des raiſons fort plauſibles du contraire. V. Son *Hiſtoire de Brandebourg*. Libr. II. §. 49. 51.

(****) *Il en méritoit*, ajoute la Reine, *mais bien moins qu'on ne croit; & la Reine étoit juſte & preſqu'incapable de ſe tromper ſur le mérite des gens.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1648.

ner & de recevoir conſeil, & le lui témoigna par le préſent qu'elle lui fit d'un cheval parfaitement beau (*), qu'il ſouhaitoit lorſqu'il lui porta une Gazette d'*Amſterdam* (†), où il étoit parlé d'un grande victoire que le Maréchal *de Gaſſion* avoit remportée ſur l'*Archiduc*. De plus, en Janvier 1648, elle le déclara de ſon propre mouvement Généraliſſime de ſes Armées, & quelques difficultés qu'il y eût, elle le fit agréer au Sénat (§). Elle lui fit lever des Soldats (**) pour le ſuivre en *Allemagne* & faire un équipage digne d'elle & de lui, afin qu'il y parût avec éclat. Et comme une furieuſe migraine, accompagnée d'éblouiſſemens, qui ſurvint au Prince, l'obligea de différer ſon départ, il prêta le ſerment de ſa Charge à la Reine à genoux, la derniére Fête de la Pentecôte au mois de Juin, en préſence des Grands Officiers & du Sénat, aſſemblés dans la Chambre Royale; & après avoir reçu ſes proviſions de la main de ſa Souveraine, il lui fit ſes remercimens. Il s'embarqua au Port de *Dales*, accompagné de quinze Vaiſſeaux de guerre, qui portoient ſon équipage & huit mille Soldats (††); & ayant mis les voiles au vent, ſuivi du Comte *Magnus*, il deſcendit dans la *Poméranie* & renvoya la Flotte en *Suède* ſous la conduite de l'Amiral *Bielkenſtierna*.

La petite Prague, ſurpriſe par Königsmarc.

Auſſi-tôt il trouva une occaſion favorable de ſignaler ſon courage & d'employer ſes Troupes. Après la bataille de *Sufmarsbauſen*, *Königsmarc* ſe détacha avec un petit Corps d'Armée pour joindre dans la *Bohême* le Général *Wittemberg*, *Suédois*, & fit deſſein de ſurprendre la petite *Prague* (§§), ſur l'avis que lui donna un Lieutenant, déſeſpéré du refus qu'on lui avoit fait de quelque récompenſe qu'il avoit demandée (***). Une nuit deux cens Soldats *Suédois*, ſous la conduite de ce Lieutenant, deſcendirent dans le foſſé de la Ville par un endroit où il n'y avoit point de ſentinelle, & ayant ſurpris le Corps de garde de la porte, ils le taillérent aiſément en piéces. Lorſqu'ils l'eurent ouverte, *Königsmarc*, qui s'en étoit approché, entra ſans réſiſtance & ſans perte d'un ſeul homme, s'empara de la Ville de *Ratſchin*, ou Château Royal du Gros-fort, aſſis ſur la montagne blanche; ſe ſaiſit du Cardinal *Harrach*, de l'Archevêque, des Ma-

(*) *Ce fut le Prince qui fit préſent d'un très-beau Cheval Turc à la Reine*, dit *Chriſtine*.

(†) *Quelle ſottiſe! La Reine*, dit-elle, *avoit bien beſoin des Gazettes d'Amſterdam pour ſavoir qui avoit gagné, ou perdu?*

(§) *Cet homme eſt bien ridicule*, remarque ici la Reine. *Le Sénat ne donnoit pas ces ſortes d'agrémens en ce tems-là. L'Auteur eſt effroyablement ignorant. En ce tems là c'étoit le Sénat qui ſavoit les choſes arrivées par les Gazettes!* Cette ironie regarde le tems où elle écrivit.

(**) *On ne lève pas les Soldats en Suède*, remarque ici la Reine. Elle ajoute: *Dans le ſiécle de Chriſtine il y avoit une Milice ſi puiſſante & ſi bonne, continuellement entretenue, qu'en ce tems-là le nombre en étoit cent-vingt mille hommes effectifs.*

(††) *Il y alla avec plus de vingt mille. Tous les ans on y en envoyoit autant*, dit la Reine.

(§§) *Le Prince*, remarque ici *Chriſtine*, *étoit en Suède quand cela arriva.*

(***) Il étoit Lieutenant Colonel, & s'appelloit *Ernſt Odowalski*. L'*Empereur* l'avoit caſſé, & avoit rejetté ſes ſervices avec mépris.

Digitized by Google

Magiſtrats & des grands Seigneurs du Pays, aſſemblés pour tenir les Etats; fit un butin de ſeize cens mille écus, (*) & abandonna le reſte au pillage pendant deux jours. Le Comte *Collorédo*, Gouverneur de la Place, éveillé par le bruit que firent les *Suédois*, ſe ſauva par une fauſſe porte dans la vieille *Prague*, ſéparée de la petite par la Riviére de *Molda*, & fit armer le peuple pour la défendre. Le lendemain le Comte de *Brucheim* accourut à ſon ſecours avec quelques Troupes, & le ſeconda puiſſamment. *Königsmarc* d'un côté, & *Wittemberg* de l'autre, l'attaquérent en même tems; mais comme elle étoit forte, ils ſe contentérent de l'aſſiéger étroitement, & attendirent le Prince *Charles Palatin* pour entreprendre de la forcer. Le Prince s'y rendit en diligence avec huit mille hommes, & ayant battu la Place avec cent Canons, il y fit donner l'aſſaut (†). Quoique les habitans l'euſſent repouſſé, ils conſidérérent qu'ils ne pouvoient attendre aucun ſecours, & que leurs murailles étoient ouvertes de tous côtés; ils offrirent de ſe rendre, à condition que la Garniſon ſortiroit avec armes & bagage, & que les Bourgeois ſeroient exemts de logemens de guerre. Sur le refus que fit le Prince (§) de ne les recevoir qu'à diſcrétion, ils firent des retranchemens dans la Ville, & ſe défendirent ſi vigoureuſement (**), qu'ils ſoutinrent encore trois aſſauts; deſorte que le Prin-

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1648.

(*) La rançon ſeule des priſonniers de marque valut à *Königsmarc* quatre-vingt mille écus. V. les Régîtres du Sénat dans *Palmskôld* ad ann. 1661. pag. 714.

(†) *Si Königsmarc eût été ſeul, il l'auroit pris*, dit *Chriſtine*.

(§) *Il fit*, ajoute ici la Reine, *une grande ſottiſe*.

(**) Auſſi Mr. les *Jéſuites* tiennent encore à grand honneur cette brave défenſe, & montrent aux Etrangers, dans leur Collége au-delà du pont, des hallebardes & autres armes dont on ſe ſervit contre les *Suédois*. C'eſt auſſi d'eux que vient cette Inſcription (copiée ſur le lieu) qu'on lit gravée en mémoire de cet événement, & poſée ſur le pont de la Riviére.

Sixte hic pauliſper, viator,
Sed libens ac volens,
Ubi multa populatus, tandem vel invitus
Siſtere debuit
Gothorum ac Vandalorum furor;
Et lege ſculptum in marmore
Quod ad perpetuam Bohemorum omnium,
Sed imprimis Vetero-Pragenſium
Memoriam.
Anno Domini MDCXLVIII.
Mars Suecus ferro & igne in hâc
Turri delineavit.
Hæc turris Gothici fuit ultima meta furoris,
Sed fidei non eſt hæc ultima meta Boëmæ.
Voluiſſent id ipſum Cives Vetero-Pragenſes
fuſo ſanguine inſcribere
Niſi
Pax aurea
Ferdinandi III. Pietate & Juſtitiâ
In orbem Germanicum reducta
Pro ſanguine aurum ſuppeditaſſet.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Prince ſe repentit de ſa rigueur, & réſolut de faire venir ſa grande Armée (*). Mais les nouvelles de la Paix arrivérent ſur ces entrefaites, & l'obligérent à lever le ſiége.

L'an 1648. *Négociations & Traité de Paix à Munſter & à Oſnabrug.*

Dès le 10. de Juillet 1643, les Plénipotentiaires de l'*Empereur*, du Roi de *France*, de la Reine de *Suède*, des Electeurs & des Princes de l'*Empire*, aſſemblés à *Munſter* & à *Oſnabrug*, s'étoient employés ſérieuſement à négocier la Paix, d'autant plus difficile à faire, que les Parties principales & intéreſſées avoient des raiſons contraires à l'accepter & à la refuſer, & qu'elles ne pouvoient ſe déterminer ni à l'un, ni à l'autre. L'*Empereur* n'étoit pas diſpoſé à recevoir la loi qu'on devoit lui faire par cet accord. Il ſe croyoit intéreſſé d'honneur à n'y pas conſentir, tandis que les Confédérés ſeroient dans la *Bohéme* & dans la *Baviére*, & il ne pouvoit ſouffrir que les Couronnes étrangéres s'établiſſent dans l'*Empire*, pour aſſiſter les Etats quand il voudroit entreprendre ſur leurs libertés. Les *Suédois* tenoient en *Allemagne* cent trente-deux Places; les *François* quarante-ſix, les *Heſſois* trente-neuf, & ils avoient peine à s'en deſſaiſir. Mais d'ailleurs l'*Empereur* ne pouvoit plus faire ſubſiſter ſes Armées. Il voyoit la *Bohéme* preſque occupée; l'*Autriche* puiſſamment menacée (†); l'*Eſpagne*, ſon plus ferme appui, embarquée dans une guerre étrangére; les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* refroidis & neutres; celui de *Tréve* ſous la protection du Roi *Très-Chrétien*; les autres, foibles & ruinés; la *Ligue Catholique* languiſſante; & l'*Allemagne* épuiſée d'hommes & d'argent. La *Suède*, dont les Armées étoient compoſées la plupart d'*Allemands* naturels, craignoit leur révolte (§); car ils lui avoient prêté ſerment pour la Cauſe publique, pour la Liberté des *Proteſtans* & pour celle de leur Religion: & ces différends étant preſque décidés, ils menaçoient de s'en ſéparer. De plus elle avoit toujours fait la guerre aux dépens de l'argent des *François* (**), dont le Royaume en 1648 étoit troublé par les diviſions civiles, & elle n'ôſoit dans la ſuite s'en promettre le même ſecours. A l'égard de la *France*, comme les *Suédois*, qui avoient la principale direction des affaires de l'*Empire*, vouloient s'accommoder, elle ne pouvoit entreprendre de combattre ſeule l'*Empire* & l'*Eſpagne*; & la *Heſſe* (††) étoit obligée de ſuivre le mouvement de la *France* & de la *Suède*, qui la ſoutenoient. Mais enfin les Plénipotentiaires s'accordérent, & ſurmontant toutes les difficultés ils ſignérent la Paix.

Par ce Traité il fut arrêté que *Maximilien*, Duc de *Baviére*, demeureroit

(*) *Tout y étoit dès le commencement*, ajoute la Reine.

(†) *Nos Garniſons*, dit la Reine, *étoient proche de Vienne, dont elles n'étoient éloignées que de trois lieues, & l'Empereur, refugié à Lintz.*

(§) *On n'a jamais eu le moindre ſoupçon de cela en ce tems-là. L'Auteur ſe forge des chimères, qui n'ont jamais ſubſiſté que dans ſa tête creuſe*, dit *Chriſtine.*

(**) *Ce ſecours*, remarque la Reine, *n'a jamais paſſé quatre cens mille écus de France. Jugez quel grand effet il pourroit produire pour une ſi grande guerre, & même cette ſomme étoit très-mal payée.*

(††) *Sans-doute*, dit *Chriſtine*, *la Heſſe n'étoit pas le perſonnage de faire ſeule la guerre.*

Digitized by Google

roit en poſſeſſion de l'Electorat des Comtes *Palatins*, que l'Empereur *Ferdinand* II. lui avoit donné; que *Charles-Louis*, Comte *Palatin* du *Rhin*, rentreroit dans ſa Principauté, & qu'un huitiéme Electorat ſeroit érigé pour lui & les ſiens; que les *Proteſtans* auroient leurs Temples & l'Exercice libre de leur Religion, tel qu'il étoit en 1624. (*), & qu'ils retiendroient les Biens Eccléſiaſtiques dont ils jouiſſoient le premier jour de Janvier de la même année 1624.; que la *Suède* auroit la *Poméranie* citérieure, une partie de l'ultérieure, l'Ile & la Principauté de *Rugen*, la Ville & le Port de *Wiſmar*, l'Archevêché de *Bréme*, l'Evêché de *Verden* en titre de Duché; que l'Electeur de *Brandebourg* auroit les Evêchés de *Halberſtad*, de *Minden* & de *Camin*, & l'Archevêché de *Magdebourg*, &c.; que la *France* auroit la Souveraineté de *Metz*, *Toul* & *Verdun* avec leur territoire, celle de *Pignerol* & de *Briſac*, le Landgraviat de la *Haute-* & *Baſſe-Alſace*; que les Confédérés rendroient les Villes qu'ils tenoient, & licentiéroient leurs Troupes; que pour le payement des Soldats *Suédois*, ſept Cercles de l'*Empire* leur donneroient cinq millions de *Richsdalers* (†) &c.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1648.

Après que cette Paix eut été approuvée & ratifiée par l'*Empereur*, par le Roi *Très-Chrétien*, par la Reine de *Suède*, par les Electeurs & les Princes de l'*Empire*, on ne ſongea qu'à l'exécuter, & l'on demeura d'accord de commencer par l'évacuation des Places, le licentiement des Troupes, & leur ſatisfaction pécuniaire. Une premiére Convention, faite ſur ce ſujet, ayant été négligée, on en fit une autre à *Nuremberg* en préſence & du conſentement des Etats de l'*Empire* aſſemblés, & de *Charles* d'*Avaugour*, Ambaſſadeur de *France*, & l'on chargea *Octave Picolomini* d'*Arragon* & *Charles Guſtave* Prince *Palatin*, Généraliſſimes des Armées *Impériales* & *Suédoiſes*, du ſoin de ſon exécution. Ainſi une partie des Armées *Impériales* fut congédiée, & l'autre ſe retira dans les Pays héréditaires de la Maiſon d'*Autriche*. Les *François* rentrérent dans le Royaume. Les *Suédois* furent licentiés les uns après les autres (§), après avoir reçu cinq millions de *Richdalers* (**), qui leur furent payés en trois termes. Les Places occupées furent auſſi reſtituées de part & d'autre à leurs légitimes poſſeſſeurs; & les *Eſpagnols*, qui étoient dans *Franckendahl*, n'ayant pas voulu ſortir, le Prince *Charles* donna *Heilbron* pour gage à l'Electeur *Palatin*, & lui remit *Benfeld*, qui devoit être raſé. Il ſe montra trop facile ſur ce dernier point, ſoit qu'il eût été touché des flatteries extraordinaires que lui fit l'*Empereur*, ou qu'il eût voulu gratifier l'Electeur ſon Parent. Il ne conſidéra pas aſſez le bien des Couronnes, qui demandoit la démolition de cette

(*) L'exercice libre de la Religion des *Proteſtans* dans le *Palatinat* fut fixé au commencement de l'année 1618.

(†) Nous obſerverons dans la ſuite qu'à peine la moitié de cette ſomme fut payée à la *Suède*.

(§) *Cela eſt faux*, remarque *Chriſtine*; *pas un Suédois ne fut licentié. Quatre-vingt-quatre mille Allemands furent licentiés, & la Reine garda, outre cela, vingt mille Allemans à ſon ſervice, y compris ſes Gardes, qui ſeules font mille hommes.*

(**) *Et deux ans de quartiers*, ajoute ici la Reine.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1650. *Charles Guſtave* déclaré Succeſſeur de *Chriſtine*.

te Place, que l'Electeur ne pouvoit garder, & qu'il pouvoit rendre ou livrer aux *Eſpagnols* pour rentrer dans *Frankendahl*.

Enſuite, comme la Reine avoit propoſé à ſes Etats de le déclarer ſon Succeſſeur héréditaire, il s'embarqua à *Wiſmar* & ſe rendit à *Stockholm*, où il fit ſon entrée, comme les Rois avoient accoutumé de faire après de grandes conquêtes (*). Tous les Canons de la Ville firent deux décharges. Le Peuple, les Grands Officiers & le Sénat allérent au-devant de lui à un quart de lieue de la Ville. La Reine lui envoya ſon caroſſe, où il monta avec *Frédéric* Landgrave de *Heſſe* & quatre Généraux (†); & lorſqu'il ſalua ſa Souveraine, il en fut reçu avec toutes les marques d'une entiére ſatisfaction. Quelques jours après, les Etats du Royaume, ſur les inſtances de la Reine, le déclarérent Prince héréditaire de *Suède* (§), en cas que la Reine mourût ſans poſtérité, quelque répugnance qu'ils euſſent eue à porter *Chriſtine* à ſe marier, & en dreſſérent un Acte, qui lui fut préſenté. Il accepta cet honneur (**) le 20. Octobre 1650 ſous certaines conditions, & les expliqua dans un Ecrit qu'il fit inſérer dans les Régîtres publics. Preſque en même tems la Reine ſe fit couronner dans la grande Egliſe à *Stockholm* (††), & durant trois jours elle traita magnifiquement toute la Cour (§§). Cette cérémonie fut ſuivie de divers Carouſels admirables par la richeſſe des machines & celle des habits que le Prince *Charles* avoit apportés de *Nuremberg*, par les Feux d'artifice où il y avoit des fuſées volantes de cent livres de poudre, par des Combats de Lions & d'Ours, & par différentes Chaſſes. Les divertiſſemens ayant fait place aux affaires, les Etats s'obligérent de maintenir le Prince *Charles* & ſes Enfans légitimes dans les droits héréditaires de la Couronne, à condition qu'il ſeroit auſſi obligé de rendre une parfaite obéiſſance à la Reine; qu'il ne pouvoit prétendre aucune partie, ni Principauté du Royaume; que s'il ſuccédoit à quelque Etat, il ne pourroit quitter la *Suède*; qu'il ne pourroit épouſer une femme qui ne fût de la *Confeſſion* d'*Augsbourg*; qu'il maintiendroit tous les Ordres du Royaume dans leurs droits & priviléges, & qu'il ratifieroit ces articles de vive voix & par écrit. Ce que le Prince ayant fait, il ſe trouva à la derniére Aſſemblée, où ils furent congédiés, aſſis dans une chaiſe au côté droit de la Reine, ſur une même ligne, & hors du Trône, qui étoit élevé de trois marches; &, ſelon leur réſolution, il prit la qualité de *Prince de Suède* (***). Ainſi il fit faire les Sceaux de ſes Armes,

(*) *Tout cela eſt faux*, dit *Chriſtine*.

(†) Il le fut.

(§) *Il le fut déclaré en ſon abſence*, remarque la Reine.

(**) *Tout cela*, dit *Chriſtine*, *eſt faux & ridicule. Pouvoit-il manquer d'accepter à genoux une ſi grande fortune, ſi peu méritée & moins eſpérée? Car il ne pouvoit l'eſpérer ſans perdre l'eſprit.*

(††) *Le Couronnement*, dit *Chriſtine*, *ſe fit quelque tems après.*

(§§) *Toutes les magnificences furent faites aux dépens de la Reine*, dit-elle, *& le Prince ne payoit que ſes habits à des Marchands.*

(***) *La Reine*, dit ici *Chriſtine*, *mit bas la main & les armes, & malgré les Etats, qui n'y conſentirent que par la force de l'invincible reſpect qu'ils avoient pour elle.*

Armes, qui ſont celles du Royaume, chargées de celles de la Maiſon *Palatine*, avec ces paroles autour, *Carolus, Dei gratiâ Regni Sueciæ Princeps electus*; & dans la ſouſcription des Lettres qu'il écrivit aux Têtes couronnées, il ſe nomma leur *Couſin* (*).

Régne de Chriſtine juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1651.

Enſuite le Prince, qui étoit ſage & prévoyant, ſe retira dans ſes Maiſons de campagne, ne prit aucune part au Gouvernement, & fit profeſſion d'une entiére ſoumiſſion aux volontés de la Reine, ſoit qu'il crût l'obliger en lui épargnant le chagrin de voir ſon Succeſſeur (†), ou qu'il craignît de rien faire qui lui fût deſagréable. Il n'alloit à la Cour que quand il y étoit mandé: il ſe trouva aux funérailles du Connétable *Torſtenſon*, & reconduiſit la Reine à *Dales*, Il danſa un ballet avec elle à *Swartſio* à deux lieues de *Stockholm*, & ayant pris congé de Sa Majeſté, il retourna à *Olande*, ſon ſéjour ordinaire, où il avoit laiſſé tout ſon train, pour ne point paroître avec trop d'éclat. Mais la Reine avoit réſolu de quitter le Gouvernement. Elle jugeoit qu'il lui ſeroit plus glorieux de renoncer à la Couronne que de la garder; qu'elle pouvoit perdre la réputation qu'elle avoit acquiſe, par la foibleſſe où étoit alors le Royaume (§), & par l'inſtabilité des choſes humaines, & qu'une condition privée, qui la mettroit en poſſeſſion d'elle-même, ſeroit le comble de ſon bonheur, puiſqu'elle avoit de l'averſion pour le mariage; qu'elle aimoit l'étude avec paſſion; qu'elle vouloit

Chriſtine veut quitter le Trône.

(*) Les Ambaſſadeurs, qui ſe trouvérent alors à la Cour de *Suède*, furent fort intrigués du Cérémonial qu'ils obſerveroient vis-à-vis de *Charles Guſtave*; s'ils lui céderoient la main, même dans ſa Maiſon, puiſqu'il n'étoit pas Fils de Roi? Le Lord *Whitelock*, Ambaſſadeur de *Cromwel*, répondit à *Chanut*, Ambaſſadeur de *France*, que cela ne changeoit pas la choſe, parce qu'il avoit été déclaré Succeſſeur à la Couronne par les Etats aſſemblés en Diette, & que la propoſition de ſa Royauté ſeroit miſe en délibération dans les Etats, avant qu'il arrivât à *Stockholm*. *Chanut* dit que *Charles Guſtave* l'avoit reçu à l'entrée de ſon appartement, qu'ils avoient pris place tous deux à la fois, & que le Prince vouloit uſer du même Cérémonial avec *Whittelock*, en entrant & en ſortant (1). L'an 1650. on agita dans le Sénat ſi le *Prince Palatin*, Pére de *Charles Guſtave*, céderoit la main à ſon Fils, étant déclaré Succeſſeur & Prince de *Suède*. Le Chancelier *Oxenſtierna* dit qu'oui; car ſi Sa Majeſté la Reine *Chriſtine* céde à Madame la Reine-Mére, c'eſt qu'elle eſt Reine couronnée ici en *Suède* (2). A l'occaſion de ce diſcours, on mit en queſtion dans le Sénat, ſi l'avis du Prince héréditaire devoit intervenir pour la concluſion des affaires du Royaume. Le Chancelier fit entendre que cela avoit cauſé beaucoup de diſputes entre le Roi *Jean* & le Duc *Charles*; mais que *Guſtave Adolphe* avoit fait inſérer dans le ſerment du Roi, qu'il devoit gouverner le Royaume avec l'avis des Princes héréditaires & du Sénat. Il ajouta que du tems de *Guſtave I.* les Princes héréditaires étoient aſſis ſur des chaiſes aux deux côtés du Roi (3).

(†) *Ce chagrin*, dit *Chriſtine*, *ne tourmenta pas la Reine, & on ſait combien de ſoin & de peine elle prit pour lui donner cette qualité; mais l'Auteur en parle en ſot & en mal informé.*

(§) *Le Royaume*, dit ici *Chriſtine*, *ne fut jamais, ni plus glorieux, ni plus fort, ni plus heureux qu'il étoit en ce tems-là.* Cependant il faut convenir que pour ne pas affoiblir encore plus les forces du Royaume, on fut obligé de retrancher les dépenſes ex-

(1) V. State-Papers of *Thurloe* ad ann. 1654. dans *Palmſt.* p. 572. Tom II. pag. 280.
(2) V. les Régitres du *Sénat* ad h. ann.
(3) Ibid. p. 582.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1651.

loit ſe faire *Catholique* (*); qu'elle étoit ennuyée de l'embarras des affaires (†), & qu'elle ne ſouhaitoit de vivre que pour apprendre à bien mourir par la converſation des Savans. Elle communiqua ce deſſein au Prince, puis au Connétable & au Chancelier, & leur ordonna de l'en avertir encore. Le Prince écrivit à la Reine & à ſes Miniſtres, & pria ceux-ci de lui repréſenter qu'elle devoit continuer à régner comme elle avoit commencé; qu'elle étoit ſeule capable de ſoutenir dignement la Paix de la Couronne; qu'elle ne ſe laſſât pas de commander, & que tandis qu'elle ſeroit vivante il ne ſe laſſeroit point de lui obéir (§). La Reine écouta leurs raiſons ſans s'émouvoir, & convoqua le Sénat dans ſa chambre, où il demeura cinq heures & demie. Elle lui dit qu'elle vouloit ſe décharger du Gouvernement ſur le Prince de *Suède*, & s'étendit ſur ſes vertus pour lui faire concevoir de hautes eſpérances de ſon régne. Toutes les remontrances qui lui furent faites, n'ayant pu la fléchir, le Sénat lui répondit que la choſe étoit trop importante pour la réſoudre (**), & qu'il en falloit délibérer avec les Etats. Etant aſſemblés & inſtruits du deſir de la Reine, ils lui firent de ſi grandes inſtances, à la priére du Prince de *Suède* qui les en avoit ſollicités, de ne point quitter la Couronne, qu'elle ſe ſe laiſſa perſuader, & leur promit de la retenir, à condition qu'ils ne lui parleroient jamais de mariage (††); ce qu'ils lui accordérent facilement. Trois raiſons la détournérent de ſa premiére penſée; l'une, qu'elle apprit que les Etrangers n'approuveroient point ſon abdication, & la conſidé-

re-

---

exceſſives que la Reine faiſoit à ſa Cour, & auxquelles la *Suède* n'auroit pu fournir dans la ſuite.

(*) *Cela eſt*, dit la Reine, *l'unique fondement de la fortune de Charles. Tout le reſte eſt faux.* La Reine pouvoit le dire à l'âge où elle écrivit cette remarque. Je m'aſſure même, que ſuppoſé qu'on lui eût alors offert la Couronne, elle ne l'auroit pas acceptée. Elle a donc beau prétexter ici que ſon penchant pour le *Catholiciſme* l'avoit portée à quitter le Trône.

(†) Il lui prit, en ce tems-là, un ſi grand dégoût „ pour les affaires publiques du „ Royaume, qu'elle déclara plus au long à *Charles Guſtave* qu'elle ne ſouhaitoit rien „ avec plus d'ardeur, que d'ôter la Couronne au-plutôt de ſa tête, & de la mettre „ ſur la ſienne. Et comme les deux Secretaires *Silverſtierna* & *Gyllenklow* ſurvinrent „ à cet entretien pour lui préſenter des Dépêches à ſigner, elle dit au Prince que „ quand elle voyoit ces gens-là, il lui ſembloit voir le Diable même; & que pour cela elle comptoit de réſigner au-plutôt le Gouvernement à celui qui avoit ſuffiſamment „ de force, de capacité & de ſageſſe pour l'adminiſtrer, & qu'auſſi bien il falloit à la „ *Suède* un Roi qui pût ſe mettre à la tête de ſon Armée (1)".

(§) *Tout cela eſt faux*, dit *Chriſtine*, & elle ajoute: *il auroit été las de vivre, s'il ſe fût laſſé de lui obéir.* Le Comte *Magnus de la Gardie*, Chancelier de *Suède*, dit à ce ſujet au Sénat: *Chriſtine*, en parlant de *Charles Guſtave*, lorſqu'il fut déclaré ſon ſucceſſeur, avoit dit publiquement: „ que ſi elle n'eût pris la réſolution de lui céder la „ Couronne, elle ne lui auroit pas permis de demeurer à *Olande* (2)".

(**) *Auſſi*, dit *Chriſtine*, *cette affaire n'étoit pas de la déciſion du Sénat.*

(††) *Chriſtine* remarque ici: *une partie de ceci eſt véritable, l'autre eſt fauſſe. On n'avoit que faire de leur demander cette condition. Il n'y avoit pas un homme en toute la Suéde, qui fût ſi hardi que d'oſer en parler à la Reine.*

(1) V. *Palmſköld*, Régnes du Sénat ad ann. 1663 pag. 875. (2) *Ibidem* ad. ann. 1667. pag. 886.

Digitized by Google

reroient comme une action peu digne d'elle (*); l'autre, qu'elle reconnut la forte affection que ſes Sujets avoient pour elle, & que naturellement ſon eſprit ſe laiſſoit vaincre aux ſoumiſſions, comme il ſe roidiſſoit contre la réſiſtance (†); & la derniére, que ſur le point de l'exécuter, ſa paſſion refroidie lui fit voir de plus près la grandeur du bien dont elle vouloit ſe priver (§), & les différences de la Royauté & de la vie privée. Elle en fut louée de tout le monde, mais on n'admira pas moins le Prince de l'avoir empêchée de le faire Roi (**). Régne de *Chriſtine* juſqu'à la Réſignation de ſa Couronne. L'an 1651.

Cette preuve d'une fidélité inouïe ne fut pas la ſeule qu'il lui donna. Il reçut un Libelle ſéditieux, qui contenoit que s'il vouloit prendre les armes pour ſe rendre Maître du Gouvernement, pluſieurs habitans de *Stockholm*, les peuples des Villes & des Campagnes ſe ſouléveroient en ſa faveur; que la Reine ne ſongeoit qu'à ſes divertiſſemens, qui cauſeroient la ruine du Royaume; qu'elle avoit aliéné tout ſon Domaine; qu'elle faiſoit des dépenſes exceſſives en Ballets (††); qu'elle étoit obſédée par le Connêtable, par le Chancelier, & par le Comte *Magnus* (§§); qu'ils étoient cauſe qu'il étoit exclu du Gouvernement; qu'ils vouloient l'empoiſonner; qu'il devoit faire mourir la Reine & les principaux de ſon Conſeil; qu'il ne ſeroit jamais Roi autrement, & que s'il venoit à *Stockholm*, ſes fidéles Sujets, qui lui donnoient ces avis, ſe déclareroient à lui, & qu'il y trouveroit plus de ſecours qu'il ne pouvoit penſer. Le Prince envoya à la Reine ce Libelle non ſigné (***). Il fit tant de per-

(*) *Cela eſt très-vrai*, dit *Chriſtine*.

(†) *Ceci n'eſt pas trop mal dit*, ajoute-t-elle.

(§) *Elle n'ignoroit rien de tout cela*, remarque ici *Chriſtine*; *mais elle n'avoit pas fait encore tout ce qu'elle vouloit faire pour le bien de l'Etat: & cette raiſon fut celle qui lui fit différer une ſi grande réſolution.* Le plus grand bien que la Reine fit depuis à la *Suéde*, fut qu'elle tâcha d'affermir la paix avec tous les voiſins du Royaume. V. Ses Mém. T. I. p. 433. &c.

(**) *On l'admire fort mal à propos*, ajoute ici *Chriſtine*, *car il étoit fort innocent de cet attentat, que l'Auteur lui attribue gratis.*

(††) Le Miniſtre *Heſſois*, *Wolff*, rapporta à ſa Cour, au commencement de l'année 1651, que *Chriſtine* avoit donné alors un Ballet qui avoit coûté trente mille écus, auquel avoient aſſiſté le Prince *Charles Guſtave*, le Landgrave *Frédéric de Heſſe*, & pluſieurs autres Princes *Allemands* & des Perſonnes de diſtinction. Le Comte *Magnus* ajoute que *Chriſtine* voulant toujours tenir ce train, mais les Finances n'y pouvant ſuffire, elle s'en étoit plainte les larmes aux yeux (1). Il ſe peut que le Comte, tombé en diſgrace, eût un peu renchéri ſur la vérité.

(§§) *Chriſtine* remarque ici, *Le Connétable étoit aveugle, le Chancelier étoit fort eſtimé de la Reine, & le Comte* Magnus *un ivrogne & un menteur; qualités qui furent peu agréables à la Reine de tout tems.*

(***) *Cela eſt vrai*, ajoute ici *Chriſtine*; *mais l'Ecrit ne contenoit rien de tout cela, & ce fut la Reine même qui le découvrit d'une maniére miraculeuſe.* Cependant de bons Auteurs diſent que c'étoit à peu près le contenu de cet Ecrit (2). Mais une des raiſons ſecret

(1) *Palmſk.* dans les Régitres du Sénat ad ann. 1674. pag. 1080.

(2) V. les *Mém.* de *Chriſtine* Tom. I. pag. 213 & 377.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1652.

perquiſitions par un de ſes Domeſtiques de qui il l'avoit reçu, qu'il découvrit qu'il avoit été adreſſé par une Hôteſſe de *Calmar*, qu'un Bourgeois de la Ville avoit prié de le faire tenir au Prince en *Olande*, lui ayant été envoyé de la Chancellerie de *Stockholm*. La Reine, ayant ſu d'un de ſes Secretaires que la ſouſcription du paquet étoit de la main d'un de ſes Commis, apprit de lui que le fils de *Jean Meſſenius*, Garde des Archives de *Suède* & Hiſtoriographe de Sa Majeſté, ignorant le titre du Prince & les moyens de le lui faire tenir en *Olande*, le lui avoit envoyé fermé pour y mettre l'adreſſe. Il fit arrêter *Meſſenius* & ſon fils. Ce dernier reconnut que le Libelle étoit écrit de ſa main, & qu'il l'avoit dreſſé ſur le Mémoire de ſon pére, & le pére, qu'il l'avoit revu & ne l'avoit pas ſupprimé, comme il le devoit. Les Juges que la Reine leur donna, firent leur procès, & les condamnérent au dernier ſupplice. On trancha la tête au pére à *Stockholm*, & l'on permit à ſes parens de l'enterrer. On coupa au fils le poing & la tête, & l'on mit ſon corps en quatre quartiers. Le crime de *Jean Meſſenius* lui étoit comme héréditaire, puiſque ſon grand-pére étoit mort pour un attentat preſque ſemblable; que ſon pére avoit fini ſa vie dans une priſon pour avoir voulu faire des cabales contre l'Etat; que lui-même avoit été quatorze ans priſonnier pour avoir parlé inſolemment du Gouvernement; & il étoit d'autant plus coupable, que la Reine lui avoit rendu la liberté & fait grace; qu'elle l'avoit annobli, pourvu des Charges qu'il poſſédoit, & lui avoit donné deux mille *Richdalers* de rente en fonds de terre. Il y avoit trois ans qu'il avoit conçu pour elle une ſi grande averſion, parce qu'elle lui avoit fait perdre un procès contre ſa ſœur, qu'il ne pouvoit plus la ſouffrir, & qu'il avoit juré ſa ruine. Trois ans après, la Reine ayant vu les quartiers du corps du jeune *Meſſenius* expoſés ſur des poteaux hors la porte du *Nord* de la Ville de *Stockholm*, les fit enterrer, & déplora ſon malheur. Elle donna ſon portrait au Prince dans une boëte de diamans, eſtimée vingt mille écus, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance (*) & le Prince lui fit réciproquement préſent d'un Cabinet rempli de Médailles, qu'il avoit achetées à *Nuremberg* pour la ſomme d'environ dix mille *Richdalers*. Après il ſe retira en *Olande*, & s'enferma ſi étroitement chez lui, qu'il n'en ſortit que pour faire viſite au Prince *Jean Caſimir*, ſon Pére, & à *Jaques de la Gardie* (†), Connétable de *Suède*, qui moururent preſqu'en même tems. Il étoit chagrin d'être exclu des affaires, & de n'être point appellé au Sénat, dont deux raiſons lui fermoient l'entrée; l'une, l'humeur du Chancelier *Oxenſtierna*,

ſecrettes qui fit perdre la tête à *Meſſenius*, fut qu'il avoit dreſſé un Mémoire à la Diette de l'an 1650. pour la Réduction des Biens de la Couronne, donnés en préſent à la Nobleſſe. Il en eſt parlé dans les Régîtres du Sénat (1), on s'en expliquera encore plus dans la ſuite.

(*) *Le Prince n'étoit pas à la Cour quand cela arriva*, dit *Chriſtine*.

(†) *Chriſtine* ajoute: *Ce Connétable de Suède étoit aveugle.*

(1) De l'an 1672. Vol. II. p. 332. *Palmsk.* 395 & 401. Miſcellanea des Ordonnances & des Recès, p.

ſtierna, qui ne vouloit dépendre que de ſa Maîtreſſe (*); & l'autre, celle de la Reine, qui étoit jalouſe de ſon autorité (†). Mais enfin elle s'ennuya du Gouvernement (§), & ne pouvant ſe réſoudre à le partager (**) elle conçut le deſſein de le quitter tout-à-fait.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Elle envoya le Comte *Magnus* (††) pour diſpoſer le Prince à l'accepter, & pour en faire la démiſſion dans le Sénat. Elle y convoqua tous les Sénateurs, & leur dit qu'elle ne les avoit pas fait aſſembler pour demander leurs avis, mais pour leur déclarer ſa volonté; qu'elle ſeroit deſormais inflexible dans ſes ſentimens, & que ſi elle s'étoit laiſſée vaincre à leurs priéres, il y avoit deux ans, elle n'étoit plus dans cette diſpoſition; qu'elle avoit pris ſa derniére réſolution, & qu'ils ne devoient ſonger qu'à la faire réuſſir. Enſuite elle en conféra à *Nycöping* avec le Prince, & depuis encore au retour de *Weſterâs*, & étant demeurés d'accord de tout elle lui dit qu'elle ne le manderoit plus que pour le ſaluer Roi (§§). Elle lui ordonna encore de ne ſe point éloigner, & de demeurer dans l'une de ſes maiſons autour de *Stockholm*.

L'an 1654. *Chriſtine réſigne ſa Couronne.*

Les Etats étant aſſemblés, elle leur propoſa ſon deſſein, & les invita à pourvoir à ſa ſubſiſtance, dont elle étoit déjà convenue avec le Prince. Les Députés des Etats l'ayant priée de ne point abdiquer la Couronne, elle leur répondit que s'ils en avoient encore une à lui offrir, elle la refuſeroit avec une égale fermeté; & que pour y mettre le Prince & leur aſſurer ainſi le repos de l'Etat, elle vouloit qu'en cas que le Prince n'eût point d'Enfans, on nommât le Comte *Tott* pour ſon Succeſſeur, & qu'on le reconnût pour Prince de ſon ſang (***), comme en effet il en étoit du côté des femmes (†††). Mais déſeſpérant de réuſſir dans cette entrepriſe, elle ſe contenta de lui faire donner des aſſurances du payement de deux cens mille *Richdalers*, qui étoient dûs au Général *Tott* ſon pére (§§§), & le fit recevoir Sénateur, quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans.

Enfin, toutes choſes étant diſpoſées & arrêtées le Mardi $\frac{6}{16}$ Juin à ſept

(*) *C'eſt une grande louange*, dit la Reine, *qu'il donne au Chancelier.*

(†) *Cela eſt vrai*, dit *Chriſtine*, *j'en fus plus jalouſe que l'on ne peut s'imaginer, mais ce n'étoit pas du Connétable.* C'étoit apparemment du Chancelier même, comme on le peut conclure de ſes Mém. Tom. I. p. 105. 139. &c.

(§) *Cela eſt faux*, ajoute ici *Chriſtine.*

(**) *Sans-doute*, dit la Reine, *elle ne l'auroit jamais partagé.*

(††) *Cela eſt faux*, remarque la Reine. *Le Comte* Magnus *étoit exilé de la Cour, & dans la derniére diſgrace. Toutes ces affaires ne paſſérent pas par les mains du Comte* Magnus, *qui n'y eut aucune part.*

(§§) *Cela eſt vrai*, dit la Reine.

(***) *Quelles fauſſetés!* s'écrie *Chriſtine*, en ajoutant: *Où diantre a-t il trouvé de telles chimères?* Cependant quelques Hiſtoriens *Suédois* le diſent en propres termes.

(†††) Au-contraire, la tige des *Tott* tiroit ſon origine du Roi *Eric XIV.* V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 405.

(§§§) *Quelles fauſſetés!* répéte *Chriſtine: que cet homme parle ſottement! Il auroit été plus facile de faire Roi le Comte Tott, que le Prince Charles.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1654.

ſept heures du matin, la Reine ſe rendit au Sénat, & là, par un Acte en parchemin, qui fut lu à haute voix, elle renonça à jamais pour elle, & pour tous ſes Parens, tant préſens qu'à venir, à la Couronne de *Suède*, y céda au Prince *Charles* ſon Couſin tous ſes droits & toutes ſes prétentions, & l'établit ſon Succeſſeur, à condition qu'il la maintiendroit, ſa vie durant, dans la poſſeſſion de la Ville & du Château de *Nycoping* (*) qui eſt en *Suède*, des Iles d'*Olande*, de *Gottland*, d'*Oſel*, de *Wollin*, d'*Uſedom*, de la Ville & du Château de *Wolgaſt*, des Domaines de *Pöle*, de *Nykloſter*, & d'un autre Bien en *Poméranie*, qu'elle ſe réſervoit pour ſon appanage, de la valeur de deux cens quarante mille *Richdalers* de rente (†); qu'elle pourroit vendre ou engager ces trois derniéres piéces, pourvu que ce fût à des Sujets du Royaume de *Suède*; que pour les autres, elle n'en pourroit pas diſpoſer; qu'elle pourroit faire tout ce que bon lui ſembleroit, ſans être obligée d'en rendre compte au Roi (§), & qu'elle auroit juriſdiction ſur ſes Commenſaux & ſur ſes Domeſtiques. Ayant ſigné cet Acte, on en lut un autre du Prince, auſſi en parchemin, où il promettoit de la maintenir dans la jouïſſance du revenu de toutes ſes Terres; de lui faire le meilleur traitement qu'elle pourroit deſirer, de l'honorer toujours comme ſa Mére, & de prendre un ſoin très-particulier de tous ſes intérêts.

Après que la Reine eut ſigné, elle fut revêtue des Ornemens Royaux, & entra dans la grande Salle du Château à *Stockholm*, où les Etats étoient aſſemblés, & les Miniſtres des Princes étrangers qui y avoient été invités (**). Elle mon-

(*) *Quelle fauſſeté!* dit *Chriſtine*. *Ce fut la Ville de* Norcöping *en* Oſtrogothie, *qu'elle s'étoit reſervée.*

(†) *Cela eſt vrai*, ajoute la Reine, *il devoit être autant.*

(§) *Précautions inutiles*, dit *Chriſtine*. *C'étoit plutôt au Roi d'en rendre compte à la Reine, qui ne connoît que Dieu ſeul au-deſſus d'elle. Elle ſe réſerva entiére la ſouveraineté & l'indépendance dans laquelle Dieu l'a fait naître, & elle la conſervera entiére juſqu'à la mort.* Voilà le ſentiment dont *Chriſtine* ne s'eſt jamais départie.

(**) Le Lord *Whitelock*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, étant préſent aux Cérémonies de l'Abdication de la Reine, en fit un rapport détaillé au Protecteur *Olivier Cromwel*, ſon Maître. L'eſſentiel de ce rapport revient à ce que *de Prade* & d'autres ont avancé ci-deſſus. *Whitelock* ajoute que quand le Land-Maréchal & les Orateurs des trois autres Ordres eurent achevé de parler, & furent admis à baiſer la main de la Reine, celui des Payſans, ſans aucune cérémonie, prit la main de la Reine, la ſecoua, & ſe tenant à genoux, la baiſa trois à quatre fois, pleurant & eſſuyant ſes larmes avec ſon mouchoir. Il ſe releva, & tournant le dos à la Reine, s'en fut avec auſſi peu de cérémonie qu'il y étoit venu. *Whitelock* fait là-deſſus cette réflexion. „ Je crois qu'il eſt très-rare „ de voir une ſcéne auſſi variée & auſſi étrange que celle-ci; de voir venir dans une „ Aſſemblée compoſée de tant de perſonnages auſſi nobles & graves [le nombre montant „ bien à un miſtier] d'y voir, dis-je, venir la premiére Dame de la Nation, une jeune Dame, „ de l'entendre parler avec tant de grace, & leur faire une propoſition de cette nature, „ dont juſqu'ici il n'y a eu aucun exemple. Conſidérant toutes ces circonſtances & le „ comportement du Payſan, il n'étoit pas moins remarquable que ſans aucune céré- „ monie il exprimât ſi franchement, ſi naïvement & ſi innocemment ſon affection „ pour la Reine par ſes larmes, & l'amour de ceux qu'il repréſentoit (1)". Puiſque

Cérémonie de l'Abdication de la Couronne par Chriſtine.

(1) V. ſa Lettre du 16. Juin 1654. dans les State-Papers de *Thurloe* T. II. p. 281. Item Mém. de *Chriſtine*, T. II. P. 409. &c.

monta ſur un Trône de trois degrés, & s'aſſit ſur un ſiége d'argent, ſon Grand-Chambellan & ſon Capitaine des Gardes étant derriére elle, & le Prince à ſa

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1654.

que nous parlons ici de cet Ambaſſadeur, nous ajouterons encore quelque particularités relatives à ſes Négociations, qui avoient pour but de porter la Cour de *Suède* à ſe déclarer contre la République de *Hollande*, alors en guerre avec l'*Angleterre*, ou du-moins de prévenir la *Suède*, afin qu'elle ne prît point parti contre le Protecteur *Cromwel* en faveur de *Charles II.* qui ſe trouvoit alors en *Hollande* (1). *Whitlock* marque entre autres choſes au Protecteur, qu'après bien des lenteurs de la Cour de *Suède*, où à ſa premiére audience il avoit harangué une demi-heure pour juſtifier la procédure du Parlement d'*Angleterre* contre la perſonne & la famille du Roi *Charles I. Whitlock* étoit ſi bien accueilli de la Reine *Chriſtine*, qu'elle recevoit elle ſeule toutes ſes propoſitions & y répondoit elle-même, ſans qu'aucun des Sénateurs y intervînt, & qu'il n'y avoit aucun doute que ſes commiſſions ne réuſſiſſent à ſouhait (2), comme cela arriva quelque tems après. „ Il eſt bien flatteur pour lui, dit-il, que la Reine employe „ quelques heures pour apprendre de lui la Langue *Angloiſe*"; qu'elle lui avoit fait confidence du deſſein où elle étoit d'abdiquer la Couronne, peut-être plutôt qu'on ne s'y attendoit; qu'elle étoit ravie de laiſſer le Royaume en Paix avec tous ſes voiſins; qu'elle ſe faiſoit un plaiſir ſingulier d'avoir elle-même fait un Traité avec le Protecteur avant que de réſigner la Couronne, & que ſi elle n'avoit pas admis tous les points propoſés indiſtinctement, c'eſt qu'elle les trouvoit contraires aux intérêts de ſes Peuples, & peu importans à l'*Angleterre* (3). Enſuite *Whitlock* fait rapport de ſon audience de congé, qui avoit été des plus diſtinguées, ajoutant que la Reine s'étoit fort étendue ſur les louanges du Protecteur; ce qui auroit donné occaſion de dire à *la Haye* „ que la femme de *Cromwel* étoit devenue fort jalouſe de ſon mari, qui gardoit le „ portrait de la Reine de *Suède* dans ſa chambre; & qu'il auroit bien voulu que ſa femme fût morte pour pouvoir auſſi-tôt épouſer la Reine *Chriſtine* (4)". C'étoient-là des nouvelles de *Hollande*, dictées par le dépit qu'on y conçut de voir les propoſitions du Protecteur mieux reçues à la Cour de *Suède*, que celles des *Provinces-Unies*. Cependant *Chriſtine* leur promit, & tint parole, de ne jamais ſe lier avec *Cromwel* contre le vrai intérêt des *Etats-Généraux*, diſant en termes exprès qu'elle aimoit mieux avoir le *Danois* que l'*Anglois* pour voiſins (*quod Danum ſemper quàm Anglum vicinum mallet*) (5).

Au reſte j'obſerverai ici, en paſſant, que ce que Mr. *de Voltaire* dit, que toutes les Nations de l'*Europe* qui avoient négligé l'alliance de l'*Angleterre* ſous *Jaques* & *Charles I.* la briguérent ſous le Protecteur, (6) eſt vrai & bien fondé en un ſens; car environ ce tems-ci *Cromwel* jouiſſoit de la gloire de voir à ſa Cour trente-deux Ambaſſadeurs ou Miniſtres des principaux Princes d'alors. On regardoit l'Envoyé de *Charles Guſtave* comme le plus favoriſé (7). Mais quant à ce que Mr. *de Voltaire* inſinue, que la Reine *Chriſtine*, quoiqu'elle eût déteſté le meurtre de *Charles Stuart*, étoit entrée dans l'alliance d'un Tyran qu'elle eſtimoit, avant que le Cardinal *Mazarin* ſe fût ligué avec lui, la moindre faute, que commet ici l'Hiſtorien *François*, eſt celle d'un anachroniſme de quatre mois. Car déjà aſſez long-tems avant le Traité conclu par la Reine avec *Cromwell*, *Mazarin* avoit fait entamer la Négociation pour s'unir avec cet Uſurpateur; ce qui fut en partie cauſe que par les intrigues du Miniſtére d'*Eſpagne*, le *Pape* lança ſon excommunication contre toute la Cour de *France*, y compris le Cardinal-même; n'en exceptant que le Roi, la Reine & le jeune Duc d'*Anjou* (8). Néan-

Voltaire rectifié.

(1) V. ce qui a été dit dans les Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 379 382

(2) State-Papers of *Thurloe* ad ann. 1653 & 1654. Tom I p. 645. 652. & Tom. II. p. 135 155-158 item. p. 171 175.

(3) L. c. Tom. II. p. 11. 170 & 217. item pag. 281. 282.

(4) L. c. Tom. I. pag. 267. Tom. II. p. 281. &c.

(5) Thurloe State-Papers T. I. p. 475 & 617. T. II. p. 10. 11 & 131. &c.

(6) V. Son Siécle de Louis XIV. Tom. I. pag. 96. 97. (Dreſde 1753)

(7) Thurloe l. c. Tom. IV. p. 59. ad ann. 1655.

(8) L. c. Tom. I. p. 261. &. 277.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1654.

à ſa droite vis-à-vis d'une chaiſe à bras, placée hors du Trône. On lut la diſpenſe du ſerment de fidélité, dont les Sujets de la Reine étoient tenus envers elle, & les deux Actes dont on a parlé. On remit au Prince celui de la Reine, & celui du Prince entre les mains de la Reine, qui quitta auſſi-tôt les Ornemens Royaux, & s'étant avancée ſur le bord du Trône en deshabillé de taffetas blanc (*), elle parla près d'une demi heure aux Etats avec beaucoup d'éloquence & de fermeté. Elle leur repréſenta ce

Néanmoins le Cardinal ſe réconcilia bientôt après avec le *Souverain Pontife*, qui lui écrivit un Lettre fort tendre, & lui recommanda la paix générale entre les deux Couronnes de *France* & d'*Eſpagne* (1). Cependant la pauvre Reine, *Henriette* de *France* fille de *Henry le Grand* & Epouſe de l'infortuné Roi *Charles I.* ſe morfondoit à *Paris*, ſans aucun ſecours pour elle, ni pour ſes deux Princes. Elle écrivit à *Charles II.* l'aîné de ſes Fils, & lui dit (2): „ Cette ſemaine, Monſieur mon Fils, eſt ſi ſtérile, „ que ſi ce n'étoit les feux de joye de la Paix, il n'y auroit rien à mander; mais ils „ ont été ſi grands, qu'il y avoit à craindre que *Paris* ne brûlât. Il eſt vrai que ç'a „ été dans les cheminées, car devant les portes il n'y en a pas eu vingt: & en effet „ tout le peuple à *Paris* n'en a point voulu faire, malgré tous les commandemens; „ & même il y a eu des Bourgeois, qui, voyant de leurs voiſins en faire, les al„ lérent tous éteindre. La vérité eſt que cette Paix eſt en horreur par-tout. Cette „ grande pompe de Paix, que ce ſcélérat de *Cromwel* avoit tant deſirée, je crois, „ ne le ſatisfera guéres. Je prie Dieu que tout le reſte des effets puiſſe être de mê„ me. C'eſt tout ce que je vous dirai pour cette fois, & que je ſuis....." La pauvre Reine eut dans la ſuite encore plus de ſujets de chagrin, quand elle apprit que Mr. *de Bordeaux*, Ambaſſadeur de *France* auprès du Protecteur, avoit ordre de finir le Traité entre lui & la *France* (3), par lequel le Roi Très-Chrétien ſe vit contraint de faire ſortir de ſes Etats *Charles II.* & le Duc d'*Yorck*, Petits-fils de *Henri IV.*, auxquels, n'eût-ce été qu'à ce titre, la *France* devoit un aſyle. Mr. *de Voltaire* ajoute que le Protecteur força le Roi de *France* à lui donner „ le titre de Frere dans ſes Let„ tres". Mais je ne me ſouviens pas d'en avoir vu de pareils. Je ſais bien que l'Ambaſſadeur de ce Monarque ayant demandé au Secretaire de *Cromwel* quels titres Monſieur le Protecteur deſiroit que S. M. lui donnât, il ne s'étoit pas expliqué autrement, ſinon que Son Alteſſe avoit l'autorité ſouveraine, & auſſi grande que celle des Rois.... donnant de plus à entendre par la bouche d'un homme de confiance, que le terme de Frere lui feroit plaiſir. Cela n'ayant pas été agréé, le Protecteur refuſa le titre de *Couſin*, & ſe contenta enfin dans les deux Dépêches de celui de *Monſieur le Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande*, quoique celui de Frere lui eût été bien plus agréable (4). Ceux qui rapportent toutes ces particularités, y ajoutent que le Cardinal *Mazarin* avoit badiné ſur cette épithéte, & qu'il demanda ſi le Pére du Protecteur avoit jamais été en *France?* ſur quoi un *Pariſien*, *Anglois* de ſentiment, avoit dit; „ J'eſpére que votre Protecteur *Olivier* [dont „ l'anagramme fait *I Leo vir*] lui apprendra à chanter autrement avant que l'Eté ſoit „ paſſé, quoique *Mazarin* ſoit tout en cette Cour-ci, étant *Empereur* deſpotique en „ *France*, & le Roi pas plus que le Capitaine de ſes Gardes, comme les grands hom„ mes le diſent ici (5)". De toutes ces manœuvres du Cardinal il n'eſt pas difficile de voir, que c'étoit bien lui qui s'empreſſoit à entrer en alliance avec le Protecteur, plutôt que *Chriſtine*, en prodiguant ſa politique pour empêcher *Dom Louis de Haro* de s'unir le premier avec *Cromwell* au deſavantage de la *France*.

(*) *Satin blanc* dit *Chriſtine*, en ajoutant: *Cela eſt vrai, le reſte eſt faux.*

(1) L. c. pag. 357.
(2) Le 10. Déc. 1653. *Thurloe* l. c. Tom. I. pag. 677.
(3) Le 2. Mars 1653. l. c. Tom. II. pag. 106. 107. 143. 159. 228. 660.
(4) Du 28. Avril 1654. dans *Thurloe* Tom. II. pag. 228.
(5) L. c. Tom. II. pag. 143. 159. 689. 692. & Tom. IV. pag. 66.

Digitized by Google

ce qu'elle avoit fait depuis ſa majorité pour la gloire du Royaume, & ajouta qu'elle leur donnoit un Roi ſi prudent & ſi ſage, qu'ils devoient en attendre un régne encore plus floriſſant. Après qu'elle eut fini, elle donna ſa main à baiſer aux Chefs des quatre Ordres, à la Nobleſſe, aux Eccléſiaſtiques, aux Bourgeois des Villes, & aux Païſans de la Campagne; puis ſe tournant vers le Prince, elle lui fit un diſcours encore plus éloquent que le précédent. Elle lui dit qu'elle lui abandonnoit un Emploi très-difficile; qu'il alloit monter ſur un Trône que de grands Rois avoient occupé; qu'elle eſpéroit qu'il le rempliroit dignement; que la parenté, moins que le mérite, l'avoit obligée de le choiſir pour ſon Succeſſeur; qu'elle lui laiſſoit un Sénat rempli de ſages Miniſtres; & que pour toute reconnoiſſance du Sceptre qu'il recevoit d'elle (*), elle le prioit d'avoir ſoin de la Reine ſa Mére, & d'accroître ſes revenus, plutôt que de les diminuer (†). Le Prince lui répondit en termes fort ſoumis & fort obligeans; puis ayant parlé au Sénat & aux Etats, il reçut les devoirs des quatre Chefs des Ordres, qui lui baiſérent la main (§). Après cela il prit celle de la Reine, & l'ayant menée juſqu'au bout de la Salle où étoient leurs appartemens, le ſien à la droite, celui de la Reine à la gauche, il la conduiſit juſque dans ſa chambre.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1654.

Etant entré dans la ſienne, ſuivi du Sénat & de la Nobleſſe, il quitta ſon habit pour en prendre un de toile d'argent avec le manteau de même, & ſe rendit ſur les quatre heures à la grande Egliſe, entre une double haye de Cavalerie, qui bordoit toutes les rues par où il devoit paſſer, accompagné des Officiers, des Grands, des Gentilshommes de ſa Cour & des Gardes du Corps. Il prêta ſerment avec les ſolemnités ordinaires, la main gauche ſur l'Evangile & la droite levée, de garder inviolablement les Loix du Royaume. Il fut oint d'une huile, gardée dans un vaſe d'or en forme de corne de Bélier, par l'Archevêque d'*Upſal*, au front, au milieu de la poitrine & aux poignets. Il fut revêtu du Manteau Royal, & reçut les autres marques du pouvoir ſouverain. Il monta ſur le Trône, élevé vis-à-vis de la porte par où l'on entroit dans l'Egliſe, où quatre Hérauts criérent en même tems: *Le Roi eſt couronné, Dieu lui donne toute ſorte de bonheur & de proſpérités?*

Après qu'on eut chanté le *Te Deum* en muſique & au jeu des Orgues, & qu'on eut tiré le Canon de la Ville & du Château, il reçut le ſerment de fidélité des grands Officiers & des Sénateurs, & ſur les ſix heures il monta à cheval & retourna au Château la couronne ſur la tête & le ſceptre à la main. Sur les huit heures il ſe mit à table dans la grande Salle des Etats, où le feſtin étoit préparé. Les Sénateurs & la Nobleſſe ſe mirent auſſi à d'autres tables, rangées autour de la Salle. Les Bourgeois & les Païſans

(*) *Il reçut à genoux*, dit *Chriſtine*, *la Couronne de la main de la Reine, & ne la porta jamais en ſa préſence.*

(†) V. les Mémoires de *Chriſtine* T. I. p. 412. & 413.

(§) *Cela eſt faux*, dit la Reine; c'eſt-à-dire qu'ils ne baiſérent pas la main de *Charles Guſtave* en préſence de *Chriſtine.*

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſ qu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1654.

Païſans en firent de même dans des chambres ſéparées, & l'on ne ſe retira qu'à trois heures après minuit. Le lendemain vers les trois heures après midi, le Roi monta ſur un Trône, élevé dans la Cour du Château, & s'étant aſſis ſur un ſiége d'argent maſſif, il reçut le ſerment de fidélité des Comtes, des Barons & des Gentilshommes, & leur donna l'inveſtiture de leurs fiefs & de leur domaines. Ce qui fut cauſe qu'on ne commença pas plutôt cette cérémonie, fut que *Steinberg*, *Allemand*, premier Ecuyer de la Reine, dont le Pére avoit été fait Gentilhomme *Suédois*, avoit obtenu de la Reine la Dignité de Comte, & que les autres avoient refuſé de le recevoir en cette qualité (*). La Reine, que deux ans auparavant *Steinberg* avoit retirée de la mer où elle étoit tombée, & où elle ſe ſeroit noyée ſans lui, parla ſéparément à dix des plus anciennes familles du Royaume, qui s'oppoſoient à cette réception (†), & les pria de conſentir qu'il fût inſtallé dans le rang des Comtes, avec promeſſe de leur faire la même faveur. Ces Seigneurs s'en étant excuſés (§), elle l'envoya au Roi pour le prier d'interpoſer ſon autorité dans cette rencontre; & le Roi, pour obliger ſa Bienfaitrice, envoya dire auſſitôt à la Nobleſſe qu'il vouloit que *Steinberg* fût reçu; qu'autrement elle n'eſpérât pas de prendre de lui ſes domaines (**). La Nobleſſe s'étonna de la fermeté du Roi, & quoiqu'il ne fût pas encore

(*) *Cela eſt faux*, dit *Chriſtine*.

(†) *Tout cela eſt faux*, dit-elle auſſi. Cependant on peut voir ce qui en étoit dans ſes Mém. Tom. I. p. 212. &c.

(§) *Quelle fauſſeté!* s'écrie ici *Chriſtine*.

(**) Par un Réglement de l'an 1651. il fut ſtatué que les Comtés, au défaut de poſtérité mâle, retomberoient à la Couronne. Le Comte Droſſard, *Pierre Brahe*, dit dans le Sénat en 1655, que la haute Nobleſſe de *Suède* poſſédoit des Villes en propre dans le Royaume. Il cite à cette occaſion ceux de la famille de *Sture*, propriétaires des Villes de *Weſterwik* & d'*Ekeſiö*; le Comte *Pierre Brahe* de celle de *Gammallöſa*; les *Leyönbufwud*, celle d'*Ekenäs*, (1). Comme cette prérogative étoit alors la plus grande de la haute Nobleſſe, il eſt à préſumer qu'elle ne vouloit pas que *Steinberg*, d'une famille étrangére, en participât, la Reine lui deſtinant la Ville d'*Enköping en Uplande* pour Comté. *Charles Guſtave*, dans la vue d'obliger *Chriſtine*, tint ferme, & il eſt apparent, dit ici *de Prade*, que ce Prince ait menacé les oppoſans de ne pas recevoir l'hommage de leurs fiefs. Auſſi les trois autres Etats inſiſtérent-ils que certains Biens, que la Nobleſſe avoit reçus en don, & qu'elle prétendoit affranchir de tout impôt, fuſſent réunis à la Couronne (2), & on fut même d'accord que la quatriéme partie en reviendroit au Fiſc. La Nobleſſe, pour en éluder l'effet, députa le Chancelier *Oxenſtierna* avec quelques autres de leurs Membres à la Reine, peu de jours avant ſon abdication, & la prierent qu'il ne fût fait aucun préjudice quant aux Biens-fonds que la Nobleſſe poſſédoit, ſoit en *Suède*, ou en *Poméranie*. Sur quoi le Chancelier, qui portoit la parole inſiſta fortement; mais la Reine [apparemment d'accord avec *Charles Guſtave*, qui n'ignoroit pas combien les revenus de la Couronne avoient diminué par de pareilles libéralités tant de *Guſtave Adolphe* que de *Chriſtine* même], ſe tenant toujours ſur la négative, & irritée des inſtances & des oppoſitions réitérées du Chancelier, lui dit enfin: *Taiſez-vous, vieux fou que vous êtes*. Sur quoi le Chancelier repliqua: „ Je reconnois préſentement mon incapa„ cité à rendre ſervice à cette Couronne", & ſe retira avec les autres Députés. Le Lord

(1) V. *Palmſköld* dans ſes Maximes d'Etat. ad ann. 1655. pag. 614.

(2) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 121. not.

Digitized by Google

encore reconnu de tous les Ordres du Royaume (*), elle obéit à un commandement ſi abſolu. Sur les neuf heures du ſoir, le Roi ſoupa avec la Reine dans ſon appartement, & non content de lui avoir donné la ſerviette, il lui céda la premiére place ſous le dais, & ſe mit de l'autre côté de la table un peu au-deſſous d'elle. Quelques jours après, *Chriſtine* partit de *Stockholm*, d'où elle avoit fait ſortir du Royaumé tous les meubles de la Couronne avec ſes pierreries & ſa vaiſſelle d'or & d'argent, le tout évalué à ſix millions (†); demeura quatre jours à *Halmſtad*; paſſa à *Helſingör*; entra par le *Dannemarc* dans le Duché de *Holſtein*; ſe rendit à *Hambourg*, & de-là en *Flandres*. Le Roi lui avoit donné tous les meubles (§) qu'il avoit en *Oelande*, qui étoient de grand prix & en grande quantité; & lorſqu'il partit, il lui donna encore un poinçon de diamans de ſoixante mille livres, & cinquante mille écus en argent comptant pour les fraix du voyage.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

I.'an 1654.

Cependant on remercia Dieu de l'heureux avénement du Roi à la Couron-

Lord *Whitlock*, Ambaſſadeur de *Cromwel*, alors préſent à *Upſal*, rapporte ce fait, en ajoutant que comme cette réponſe avoit fort mécontenté pluſieurs de la Nobleſſe, la Reine & Son Alteſſe Royale le Prince avoient fait tout au monde pour appaiſer le vieux Chancelier; ce qui avoit réuſſi, à ce qu'on diſoit, en offrant la place de Grand-Maréchal de *Suède* à ſon fils aîné *Jean*, & celle de Grand-Chancelier à ſon cadet *Eric*-.... (1). Ce ſera apparemment de cet entretien qu'on aura formé les contes que l'Auteur des *Anecdotes de Suède* a rapportés de *Charles Guſtave*, comme ſi celui-ci avoit fait dire à l'oreille du Chancelier par le Général *Schlippenbac*, que s'il ne ceſſoit pas de le traverſer, il n'étoit pas aſſez vieux pour ne pas payer de ſa tête le chagrin qu'il lui donnoit.... (2) Il eſt vrai que le Chancelier fit tout ſon poſſible pour perſuader à *Chriſtine* de ne pas céder ſa Courone de ſon vivant, & qu'il avoit dit qu'en aſſujettiſſant le Royaume à une famille étrangére, on auroit lieu de s'en repentir dans la ſuite quand il n'en ſeroit plus tems (3). Cependant, comme le Chancelier avoit déjà ſigné l'an 1650 la Déclaration des Etats en faveur de la Succeſſion de *Charles Guſtave* à la Couronne de *Suède*, & qu'il n'étoit plus tems de s'y oppoſer, *Chriſtine* étant ſur le point d'abdiquer, ce vieux Miniſtre étoit trop ſage pour entreprendre de traverſer des arrangemens pris & arrêtés par tous les Etats du Royaume.

(*) *Il eut bien de la peine à l'être*, dit *Chriſtine*; *& ſans les efforts extraordinaires qu'elle fit en ſa faveur, il n'auroit jamais été reconnu pour tel.*

(†) D'autres ont dit, que le tout ne paſſoit pas deux millions d'écus (4). Elle envoya d'avance ſes Meubles & ſa précieuſe Bibliothéque à *Gothembourg*. Dans le Recueil des Papiers d'Etats de *Thurloe* il eſt dit que *Chriſtine* avoit peu à peu envoyé à *Oſtende* la plupart de ſes joyaux, & toutes les richeſſes qu'elle avoit pu ramaſſer, ſous prétexte de renvoyer au Cardinal *Mazarin* des Livres qu'elle avoit fait acheter à l'Encan de la Bibliothéque de ſon Eminence, & de faire divers préſens à des perſonnes de mérite. Il ajoute que l'on diſoit que la Reine iroit voyager dans les Pays les plus policés de l'*Europe*, ou qu'elle ſe retireroit dans quelque Place forte, & y paſſeroit ſa vie dans la contemplation avec divers hommes & femmes (tous amis *Platoniciens*), comme dans une retraite civile (5).

(§) *Cela eſt faux*, remarque la Reine.

(1) *Thurloe* State-Papers, Tom. II. p. 348. 349.
(2) Anecdotes de *Suède*, pag. 76. 77.
(3) Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 175 & 176 not.
(4) V. Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 400. not.
(5) *Thurloe*, Mars 1654. Tom. II. p. 170 & 184.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1655.

ronne (*), & l'on s'en fit une fête extraordinaire dans tout le Royaume; mais pour modérer la joye publique, le Chancelier *Oxenſtierna* mourut après quinze accès de fiévre tierce. Il fut regretté du Peuple, & particuliérement du Roi, qui connoiſſoit mieux que perſonne le mérite & la prudence de ce grand Miniſtre (†). Le deſſein de ſe marier détourna le Roi de ſes triſtes penſées. La Reine *Chriſtine* avoit vu les deux Filles de *Frédéric* Duc de *Holſtein-Gottorp*, lorſqu'elle paſſa par l'Etat de ce Prince. Par une Lettre qu'elle écrivit au Roi, elle lui conſeilla d'épouſer l'ainée (§); néanmoins ayant vu leurs portraits il ſe déclara pour la plus jeune, *Virgine Avoye Eléonore* (**), qui étoit promiſe au Duc de *Mecklenbourg*, & la fit demander au Pére, qui la lui accorda aiſément, & s'offrit de la mener lui-même en *Suède*. Le Roi envoya vers lui le Comte *Eric Oxenſtierna*, fils du Chancelier, pour aller prendre cette Princeſſe, & l'ayant reçue à *Calmar*, il l'épouſa ſolemnellement à *Stockholm* (††), où ſon mariage fut conſommé (§§§). On eſpéroit beaucoup en *Suède* de cette Alliance, à cauſe que *Marie-Elizabeth*, Mére de la Reine, étoit Sœur de l'Electeur de *Saxe*, & que le Duc *Frédéric* avoit beaucoup de crédit auprès de ſon Beaufrére & des autres Princes d'*Allemagne*; car le Général *Koningsmarc*, contre le Traité de Paix d'*Oſnabrug*, ayant bâti un Fort ſur le *Wéſer* près de *Bréme*, & menacé d'aſſiéger la Ville qui refuſoit de reconnoître la Couronne de *Suède* pour Souveraine, on craignoit que l'Empereur ne prît ce prétexte pour envahir la *Poméranie*, & que les Princes de l'*Empire*, comme ils y étoient obligés, ne priſſent les armes en ſa faveur. Auſſi le Roi avoit-il envoyé le Maréchal *Wrangel* avec huit mille hommes en *Poméranie*, & *Schlippenbac*, Colonel de ſes Gardes, en *Allemagne* vers les Electeurs pour les diſpoſer à ne point aſſiſter la Ville de *Bréme* (***) & à s'unir avec la *Suède*. Cette diviſion eût pu éclater en un grand embraſement; mais *Roſenhane*, Sénateur de *Suède*, qui par ordre du Roi étoit allé en *Poméranie*, mit l'affaire en négociation, & y travailla avec tant de prudence & de bonheur qu'il accommoda cette affaire (*).

Di-

(*) *Cela eſt*, dit *Chriſtine*.

(†) *Tout cela eſt*, dit-elle, comme il en eſt parlé plus particuliérement dans ſes Mém. Tom. I. p. 375. & 483.

(§) *Il parle en mal informé*, dit la Reine.

(**) *Elle s'appelloit* Hedwige Eléonore.

(††) *Ce fut à l'occaſion de ce mariage*, dit *Chriſtine*, *qu'on fit quelques fêtes aſſez pitoyables.*

(§§§) *Dans ce mariage*, ajoute la Reine, *le Roi témoigna la plus grande mélancolie du monde, & dit que je ſuis malheureux! Je ſuis Roi, & je ſuis marié.* Chriſtine *m'a fait Roi, elle m'a donné une femme; mais je ſerai malheureux toute ma vie, puiſqu'elle m'a refuſé la gloire de la poſſéder. Rien ne peut m'en conſoler. Il fit*, dit *Chriſtine*, *ce diſcours en préſence de pluſieurs perſonnes de qualité de l'un & de l'autre ſexe.*

(***) *Cette Ville*, dit *Chriſtine*, *prêta ſon premier hommage à la Reine, avant qu'elle quittât.*

(*) Dans les Mémoires de *Chriſtine* (1) il a été parlé plus au long de cette entrepriſe

(1) Tom. I. pag. 373. &c.

Digitized by Google

Diverſes cauſes, plus importantes, excitérent le Roi *Charles* à déclarer la guerre à celui de *Pologne*. *Canazilles*, Envoyé de ce dernier en *Suède*, pour y traiter une bonne Paix entre les deux Couronnes, ne put rien conclure, à cauſe qu'il arriva lorſque *Chriſtine* étoit prête à faire ſon Abdication; & conſidérant que *Jean Caſimir* ſon Maître prétendoit que le Royaume de *Suède* lui appartenoit, parce qu'il avoit été uſurpé ſur lui par le Pére du grand *Guſtave Adolphe*, il proteſta contre le Couronnement de *Charles* Prince *Palatin*. Les *Suédois*, qui s'en offenſérent, lui firent toutes ſortes d'indignités, & l'euſſent maſſacré ſi le Roi *Charles* lui-même ne l'eût pris ſous ſa protection. D'ailleurs les *Polonois*, au préjudice des Traités de *Stumſdorf* & de *Lubeu*, où la Tréve avoit été arrêtée pour vingt-ſix ans entre les deux Couronnes, avoient ſollicité la *Livonie* à la révolte, & donné divers autres ſujets de plainte à la *Suède*. *Charles* diſſimula ces mécontentemens, parce que cette année ſes finances étoient épuiſées (*), & pour colorer ſes préparatifs de guerre il prit pour prétexte les prétentions qu'il avoit ſur la Succeſſion de *Cléves* & de *Julliers*. Cependant il envoya des Ambaſſadeurs en diverſes Cours; le Baron *Steno Bielke*, Conſeiller de l'Amirauté de *Suède*, à l'*Empereur*; le Baren *Chriſtiern Bonde*, Sénateur, à *Cromwel*, Protecteur d'*Angleterre*; le Baron *Guſtave Bielke*, Sénateur, au Grand-Duc de *Moſcovie*; & d'un autre côté il commanda au Comte *Magnus Gabriel de la Gardie*, alors Grand-Tréſorier du Royaume de *Suède* & Gouverneur de la *Livonie* (**) & de la *Lithuanie*, d'aſſembler les Troupes de ſon Gouvernement, & de les tenir prêtres à marcher. Enſuite il ſe détermina à faire la guerre, qu'il fit réſoudre dans le Sénat (§), & donna ordre à *Alphrud*, Comte de *Wittemberg*, *Maréchal* de *Suède*, qui étoit dans la *Poméranie*, d'entrer dans la *Haute Pologne* avec ſon Armée.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1655.

C'est ici où finit l'Abrégé de l'Hiſtoire du Régne de la Reine *Chriſtine*, ſui-

trepriſe contre *Bréme*. Il y en a encore des particularités fort intéreſſantes dans les Dépêches qui ſe trouvent dans la grande Collection des Chartres de *Thurloe* (1).

(*) *Elles n'ont été ſi groſſes du depuis*, dit *Chriſtine*, *qui* ajoute encore: *Charles fut Roi au mois de Juin, & il attaqua la* Pologne *l'année après. Il ne pouvoit guéres avoir amélioré le Royaume en ſi peu de tems, mais la vérité eſt qu'il le reçut dans le tems le plus floriſſant & triomphant dans lequel la* Suède *fut jamais*; *car tel étoit-il quand la Reine le quitta. Chriſtine* veut bien faire accroire tout ceci; cependant il eſt très-ſûr qu'au moins les finances publiques étoient fort épuiſées, ſur-tout par ſes libéralités, pour ne pas dire ſes profuſions.

(†) *Il eſt bien informé!* dit la Reine. *Alors le Maréchal* Horn *étoit Gouverneur de* Livonie, *& ce ne fut qu'après ſa mort que le Roi* Charles-Guſtave *donna le même Gouvernement à ſon Beaufrere* Magnus de la Gardie.

(§) *Ce fut dans la Diéte*, ajoute ici *Chriſtine*.

(1) Des mois de Juillet, d'Août & de Septembre 1654. Tom. II. pag. 385. 435. 452. 604. &c.

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne

L'an 1655.

ſuivant les Manuſcrits qu'on a reçus de *Rome*. Cependant, comme elle avoit deſiré dans une de ſes remarques, inſérée ci-deſſus, que l'Abbréviateur calculât le nombre de batailles gagnées par les *Suédois* durant cette époque, non ſeulement il les a ſpécifiés à la fin de ſon Ouvrage, il a encore ajouté une liſte des Généraux *Suédois*, *François* & *Heſſois*, avec une note de la force de leurs Armées & du nombre de Fortereſſes, Villes & Châteaux dont ces Puiſſances étoient en poſſeſſion dans l'*Empire*, & où ils entretenoient garniſon du tems de la Paix de *Weſtphalie*. Les voici telles que la Reine les fit inſérer dans ſes Chartres (*).

BATAILLES PRINCIPALES.

L'An 1631. le 7. Septembre ſe donna la premiére Bataille de *Leipzig* en *Miſnie* entre les *Suédois* & les *Saxons*, ſous le Commandement du Roi *Guſtave le Grand* d'un côté, & l'Armée de l'*Empereur* & de ſes Alliés ſous le Commandement de *Tilly*, Lieutenant-Général de la *Ligue*, dans laquelle le Roi demeura victorieux par la défaite des Alliés, marquée (*A*).

L'an 1632. le 6. Novembre, ſe donna la Bataille de *Lutzen* dans la *Miſnie* entre l'Armée *Suédoiſe* ſous le Commandement du Roi *Guſtave* & celle de l'*Empereur* & de ſes Alliés, commandée par le Duc de *Wallenſtein-Fridland*, dans laquelle le Roi fut tué, mais où ſon Armée remporta la victoire, marquée (*B*).

L'an 1633. le 28. Juin on donna la Bataille d'*Oldendorf* dans la *Weſtphalie* entre l'Armée *Suédoiſe* & de *Heſſe* ſous le Commandement du Duc *George de Lunebourg* Général de la *Baſſe-Saxe*, & celle de l'*Empereur* & ceux de la *Ligue* ſous le Commandement des deux Généraux les Comtes *de Merode* & *Gronsfeld*, dans laquelle l'Armée *Suédoiſe* & de *Heſſe* remporta la victoire, marquée (*C*).

L'an 1634. le 6. Septembre ſe donna la Bataille de *Nordlinguen* en *Suabe* entre les Armées de l'*Empereur* & de ſes Confédérés ſous le Commande-

(*) Quant aux lettres de l'Alphabet qui ſont ajoutées à l'indice de ces Batailles, elles ſervent à retrouver les endroits où elles ont été données, ſelon une Carte Géographique d'*Allemagne*, qui fut imprimée peu après la Guerre de trente ans, & que nous joignons ici. Feu Mr. *de Meiern*, qui s'eſt rendu célébre par la publication des Actes de la Paix de *Weſtphalie*, y a auſſi inſéré une copie de cette Carte (1). Il y remarque que l'original a été imprimé à *Nuremberg* par ordre du Roi *Charles Guſtave*, alors Généraliſſime des Armées *Suédoiſes* dans l'*Empire*, avec le dénombrement de ces Batailles & des autres expéditions militaires auxquelles ces lettres alphabétiques ſe rapportent. J'ai vu la copie de l'original, & je puis dire qu'elle eſt exacte, au-lieu que le Graveur de *Meiern* a eſtropié la ſienne juſqu'à n'y pas mettre le nom de *Lutzen* &c. Pour remédier à ces inconvéniens, les Libraires-Imprimeurs de ce III. Tome, perſuadés qu'ils feront plaiſir au Public en lui donnant une Carte plus complette, ſe ſont prêtés ſans peine à en faire graver une autre, ſuivant les remarques que je leur en ai fournies, où les omiſſions qui ſe rencontrent dans l'édition de *Meiern*, ſont ajoutées & rectifiées.

(1) Dans le VI. Tome, après la Préface.

Digitized by Google

dement des deux Généraux, le Duc de *Weimar* & le Comte *Horn*, qui furent battus & perdirent la Bataille, marquée (*D*).

Régne de *Christine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1636. le 24. Septembre, fut donnée la Bataille de *Wittſtock* dans la Marche de *Brandebourg* entre le Maréchal *Baner* (*Suédois*) d'un côté, & les *Impériaux* ligués & les *Saxons* ſous l'Electeur de *Saxe* & le Maréchal *Hatzfeld* de l'autre, leſquels furent défaits, marquée (*E*).

L'an 1642. le 27. Novembre, fut donnée la ſeconde Bataille de *Leipzig* ſous le Commandement du Général *Léonard Torſtenſon*, (*Suédois*) contre l'Archiduc *Léopold*, Frére de l'Empereur, avec le Maréchal *Piccolomini*, dans laquelle les *Suédois* remportérent une glorieuſe victoire, preſque dans le même endroit où ſe donna la premiére, marquée (*A*), n'y ayant d'autre différence, ſinon que les Armées avoient changé les poſitions.

L'an 1645. le 24. Février, ſe donna la Bataille de *Janckow* en *Bohéme* entre les *Suédois*, commandés par le Général *Torſtenſon*, & les *Impériaux* & *Bavarois* ſous le Maréchal *Hatzfeld*, qui y furent défaits, marquée (*F*).

COMBATS MEDIOCRES.

L'an 1632. le 24. Août, fut donné le Combat de *Furt* dans le *Vieux-Mont*, ou à *Altenberg*, où le Roi *Guſtave* attaqua l'Armée *Impériale* & de la Ligue, ſous le Commandement du Duc de *Fridland*, dans ſes retranchemens, & la chargea juſque dans la nuit, qui l'obligea de ſe retirer avec quelque perte des ſiens, ſans avoir pu réuſſir dans ſon deſſein, marqué (*G*).

L'an 1634. le 3. May, ſe fit le Combat de *Lignitz* dans la *Siléſie*, ſous le Commandement du Général *Arnheim* contre les *Impériaux*, qui furent défaits, marqué (*H*).

L'an 1638. le 18-21. May. Le Combat de *Rhinfeld* proche de *Baſle* dura depuis le 18. juſqu'au 21. du mois de May entre les *Suédois* ſous *Weimar*, & l'Armée *Impériale* & *Bavaroiſe* ſous le Duc *Savelli* & le Général *Wert*, où les *Impériaux* & les *Bavarois* furent battus & défaits, marqué (*J*).

L'an 1638. le 30. Juillet ſuivit le Combat à *Vittenveyer* dans le *Brisgow* entre *Weimar* & les *Impériaux* & les *Bavarois* ſous le Comte *Götz* & le Duc *Savelli*, avec la défaite de ceux-ci, marqué (*K*).

L'an 1639. le 4. Avril on combattit à *Kemnitz* dans la *Miſnie* entre le Maréchal *Baner* & les *Impériaux* & les *Saxons* ſous le Commandement du Général *Salis*, où les *Suédois* obtinrent la victoire avec la défaite des autres, marquée (*L*).

L'an 1643. le 19. Juin, pendant le blocus fait par les Alliés *Suédois*, *François* & *Brandebourgeois* devant la Forteresſe de *Wolfenbuttel*, il y eut un ſanglant Combat entre les *Suédois* & quelque peu de gens de *Weimar*, & les *Impériaux* & *Bavarois*, qui perdirent une grande partie de leur Infanterie & Cavalerie de l'aile gauche de leur Armée; de maniére qu'ils furent contraints de ſe retirer ſous la Place ſuſdite, marqué (*M*).

Digitized by Google

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

L'an 1642. le 17. Janvier on combattit à *St. Anthoine* dans le Diocéſe de *Cologne* entre l'Armée *Françoiſe*, de *Heſſe* & les gens de *Weimar*, alliés de la *Suède*, ſous le Commandement du Comte *de Guebriant*, & les *Impériaux* & ceux de la Ligue ſous le Général de *Lamboy* avec la défaite des *Impériaux*, marqué (*N*).

L'an 1643. le 21. May les *Suédois*, commandés par le Maréchal *Torſtenſon*, attaquérent à l'impourvu & dans leurs avantages à *Schweidnitz* en *Siléſie*, les *Impériaux* & les *Saxons*, commandés par le Duc *François Albert de Saxe-Lawenbourg*, & les défirent, marqué (*O*).

L'an 1643 le 14. Novembre, les Armées *Impériale* & *Bavaroiſe* ſous le Commandement des Généraux *Hatzfeld* & *Jean de Wert*, attaquérent à l'impourvu, & défirent l'Armée *Françoiſe*, commandée par le Vicomte *de Turenne* à *Dutlingen* en *Suabe*, marqué (*P*).

L'an 1645. le 5. May ſe paſſa le Combat de *Zerbſtbuzen* dans le Cercle de *Franconie*, dans lequel l'Armée *Bavaroiſe* ſous le Maréchal *Mercy* défit l'Armée *Françoiſe*, commandée par le Vicomte *de Turenne*, marqué (*Q*).

L'an 1645. le 3 Août ſe donna le Combat à *Allerheim* en *Suabe*, dans lequel les Armées *Françoiſe* & de *Heſſe*, commandées par le Duc d'*Anguien*, défit les *Bavarois* ſous le Maréchal *Mercy*, marqué (*R*).

L'an 1648. le 7. May fut donné le Combat de *Suſmarsbuſen* proche d'*Augsbourg*, dans lequel l'Armée *Suédoiſe*, commandée par le Maréchal *Guſtave Wrangel*, & la *Françoiſe* par le Maréchal *de Turenne*, attaquérent l'Armée *Impériale* commandée par le Maréchal *Mélander*, & après un combat long & opiniâtre, la derniére fut ruinée & défaite, ayant été vigoureuſement pourſuivie à deux grandes lieues d'*Allemagne*, marqué (*S*).

L'an 1648 le 4. Juin ſe donna le Combat de *Grevenbroek* au Pays de *Juliers* entre les *Impériaux* & ceux de la Ligue ſous le Général *Lamboy*, & les Armées des *Suédois* & de *Heſſe*, commandées par le Lieutenant-Général *Geyſo*, qui reſta victorieux par la défaite des *Impériaux* & de la *Ligue*, marqué (*T*). -

COMBATS INFERIEURS.

L'An 1633. le 31. Juillet ſe donna le Combat de *Pfaffenhoven* en *Alſace* entre les *Suédois*, commandés par le Prince *Palatin Chriſtian de Birkenfeld* (*), & les *Impériaux* & les *Lorrains*, avec la défaite de ceux-ci, marqué (*V*).

L'an 1634. le 2. Mars arriva le Combat de *Vattveil* dans l'*Alſace* ſupérieure entre les *Suédois* ſous le Rhingrave *Otton Louis*, & les *Impériaux* & les *Lorrains* ſous le Comte de *Salms*, où les *Suédois* eurent la victoire, & les autres furent defaits, marqué (*W*).

L'an 1638. le 7. Octobre le Comte *Hatzfeld* attaqua avec les *Impériaux* & ceux de la *Ligue* à *Blota* dans le Comté de la *Lippe* une petite Armée, nou-

(*) *Chriſtine* ajoute ici: *Kagge y commanda.* C'eſt ce qu'elle a dit ci-deſſus juſqu'à deux fois.

Digitized by Google

nouvellement levée par le Comte *Palatin*, *Charles Louis*, avec quelques Troupes *Suédoises*, & les défit, marqué (*X*).

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

On ne parle point des eſcarmouches & autres petites rencontres, comme celle de l'an 1640., lorſque le Baron de *Breda* défit quelques Eſcadrons de Cavalerie *Suédoiſe* dans le voiſinage de *Blaven* dans le *Voigtland*, & auſſi que le Général Major *Roſa* défit quelques Eſcadrons *Impériaux* à *Ziegenhain*, tout cela étant trop long à raconter.

LISTE

Des Généraux Suédois *qui ſe trouvérent en* Allemagne *ſous le Commandement du Prince Palatin* Charles-Guſtave, *Généraliſſime de la Reine dans le tems que la Paix fut conclue.*

Charles-Guſtave Wrangel, Maréchal-de-Camp Général.
Le Comte *Magnus de la Gardie*, Général des Régimens *Suédois* & *Finnois.*
Axel Lillie, Sénateur de *Suède* & Général.
Arvid Wirtemberg, Général de l'Artillerie.
Jean Chriſtoffle Königſmarc, Maréchal-Lieutenant-Général.
Guſtave Otton Stenbock, Général de l'Infanterie.
Jean Arnold Goldſtein, Général de la Cavalerie.
Robert Duglas, Lieutenant-Général de Cavalerie.
Le Comte *Guſtave Leyonbaupt*, Général-Lieutenant d'Infanterie.
Alexandre Erſcken, Conſeiller Privé & Préſident de Guerre.
George Peikul, Général-Major d'Infanterie.
Frédéric-Chriſtoſle von Hammerſtein, Général-Major de Cavalerie.
Le Landgrave *Frédéric de Heſſe*, Général-Major de Cavalerie.
Guſtave Horn, Général-Major de Cavalerie.
Lorent von Linden, Général-Major d'Infanterie.
Borchard Muller, Général-Major de Cavalerie.
Arved Forbus, Général-Major de Cavalerie.

LISTE

Des Généraux François *en* Allemagne.

Le Maréchal *de Turenne*, Général.
Obeim, Préſident du Conſeil de Guerre.
Traſſi, Commiſſaire-Général.
Smittberg, *Schonbeck*, *Du Paſſage*, *Du Tott*, } Maréchaux-de-Camp d'Infanterie.
La Met, *Fleickenſtein*, } Maréchaux-de-Camp de Cavalerie.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

Kluck, *Du Val*, *De Paris*, } Généraux-Majors d'Infanterie.

Beauvoy, *Schutz*, } Généraux-Majors de Cavalerie.

LISTE

Des Generaux de Heſſe.

Jean Geyſo, Lieutenant-Général.
Frédéric, Prince de *Wirtemberg*, Général-Major d'Infanterie.
Le Prince *Erneſt*, Landgrave de *Heſſe*, Général-Major de Cavalerie.

Toute la CAVALERIE que la Reine avoit en *Allemagne*, étoit compoſée de quatre cens trente-huit Compagnies, tant de nationaux *Suédois* & *Finnois* qu'*Allemands*, chaque Régiment étant ſpécifié avec le nom de ſon Colonel.

Toute L'INFANTERIE, *Suédoiſe*, *Finnoiſe* & *Allemande*, ſpécifiée par le nom du Colonel de chaque Régiment, conſiſtoit en ſoixante Régimens, qui faiſoient quatre cens ſoixante & dix-ſept Compagnies.

La CAVALERIE *Françoiſe* étoit compoſée de quatorze Régimens en cent vingt-ſix Compagnies.

L'INFANTERIE *Françoiſe* étoit de onze Régimens en trois cens ſix Compagnies.

La CAVALERIE de *Heſſe* étoit de cinq Régimens en cinquante-huit Compagnies.

L'INFANTERIE de *Heſſe*, de treize Régimens en cent ſoixante-ſix Compagnies.

Deſorte que toute la CAVALERIE de la Reine & de ſes dits Alliés faiſoient enſemble ſoixante & quatorze Régimens & ſix cens vingt-ſix Compagnies.

Et L'INFANTERIE faiſoit enſemble quatre-vingt-quatre Régimens & neuf cens quarante-neuf Compagnies.

Ainſi tous les Régimens de *Cavallerie* & d'*Infanterie* font en tout cent cinquante-huit Régimens, en mille cinq cens ſoixante & quatorze Compagnies.

Toutes les *Fortereſſes*, *Villes* & *Châteaux* que la Reine poſſédoit en *Allemagne*, & où elle avoit ſes Garniſons, montent à cent & dix-neuf, étant ſpécifiées chacune par leur nom, dont il en y avoit

7. Au Pays de *Suabe*.
5. Dans l'*Alſace*.
7. Dans la *Franconie*.

14. Dans

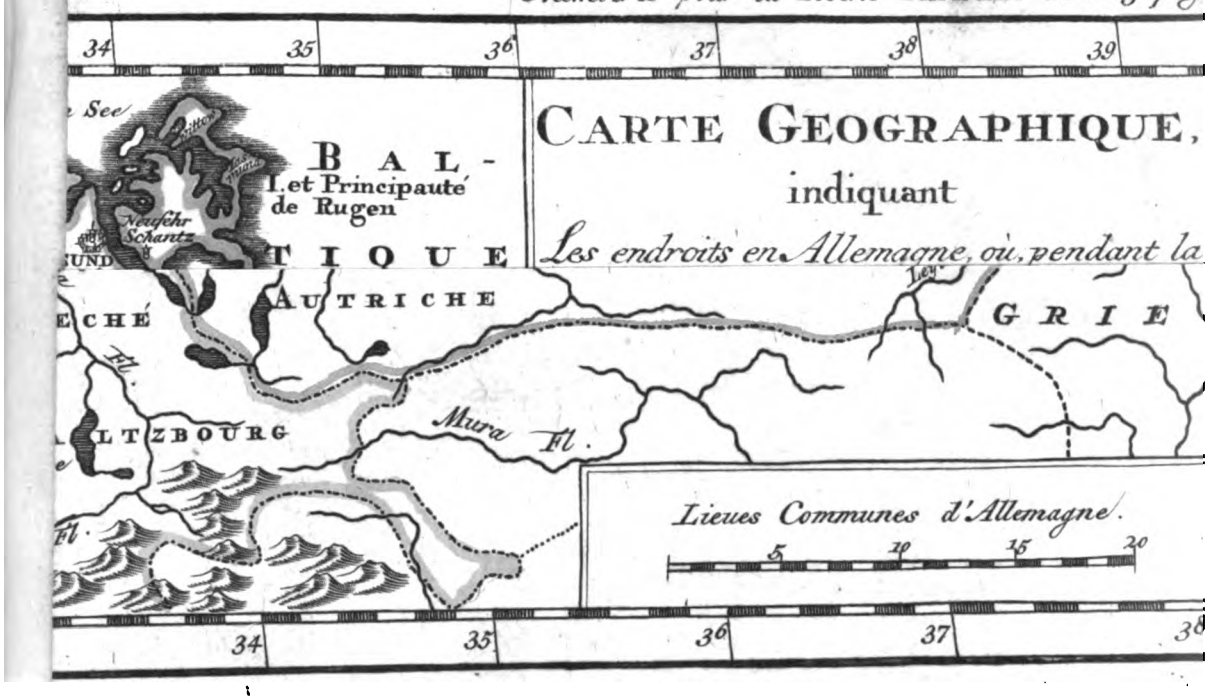

nous venons de donner, c'eſt ce que nous ne ſau-
te. Mais quant à celui que je vais produire, il n'y
ldenblad n'en ſoit l'auteur. Non ſeulement il le dit
ncement dans une remarque; mais on trouve auſſi

Digitized by Google

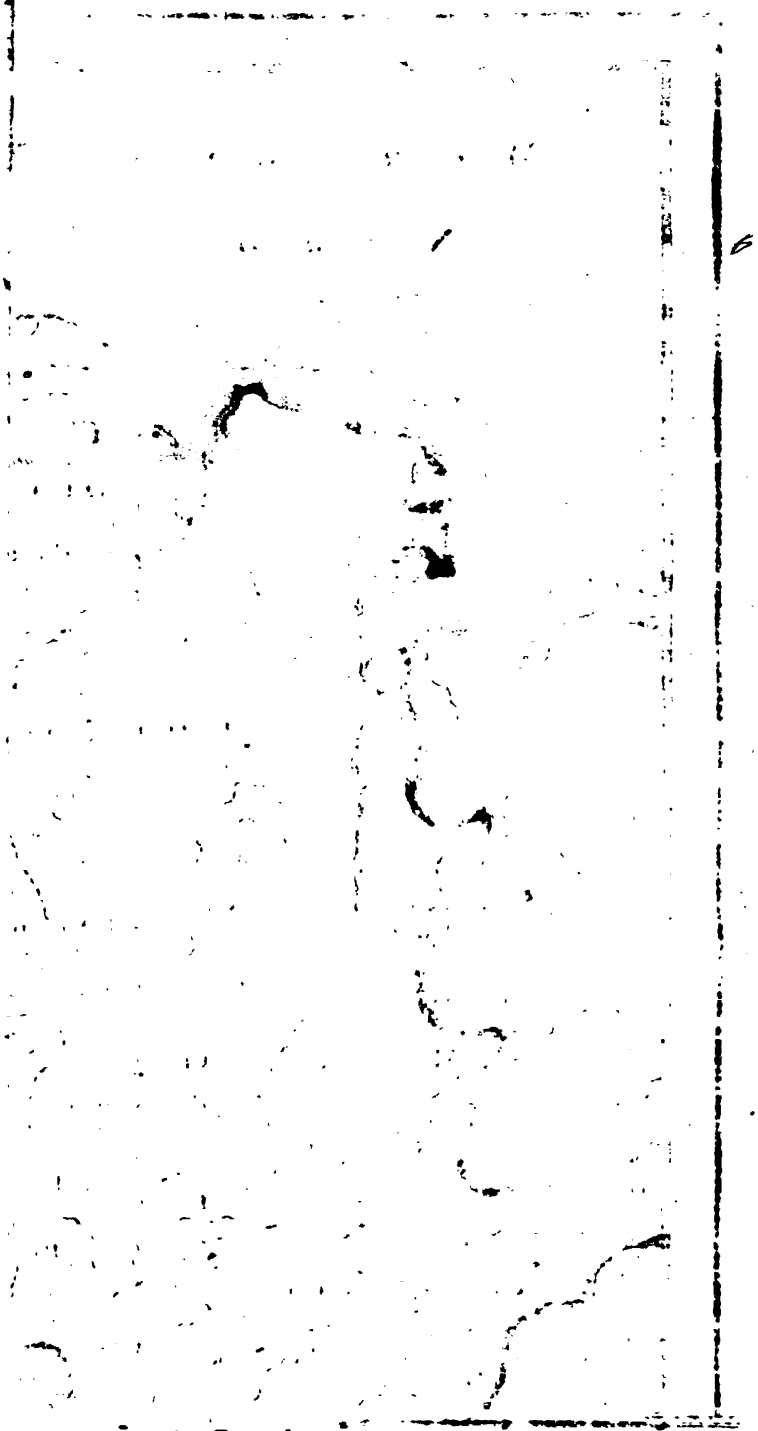

7. Au Pays de *Suabe.*
5. Dans l'*Alsace.*
7. Dans la *Franconie.*

Digitized by Google

14. Dans la *Bohéme.*
5. Dans la *Moravie.*
10. Dans la *Siléſie.*
10. Dans la *Miſnie* & la *Thuringe.*
4. Dans la Marche de *Brandebourg.*
12. Dans la *Weſtphalie.*
7. Dans le *Brémois.*
25. Dans la *Poméranie.*
8. Dans le *Mecklenbourg.*

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la réſignation de ſa Couronne.

La *France* poſſédoit en *Allemagne* cinquante *Villes*, *Châteaux* & *Forteresſes*, dont il y en avoit
4. Dans le Pays de *Mayence.*
4. Dans le Pays de *Suabe.*
4. Dans le Pays de *Wirtemberg.*
2. Dans le Marquiſat de *Baden.*
8. Dans le *Palatinat Inférieur.*
20. Dans l'*Alſace.*
6. Sur le *Rhin Supérieur.*
2. Sur le *Rhin Inférieur.*

Le Landgrave de *Heſſe* y poſſédoit quarante-deux *Villes*, *Châteaux* & *Forteresſes*; ſavoir
7. Dans le Pays de *Heſſe.*
2. Dans le *Wetterau.*
2. Dans l'*Evêché* de *Fulde.*
8. Dans la *Weſtphalie.*
3. Dans le Pays de *Cologne.*
3. Dans le Pays de *Juliers.*
5. Dans le Pays de *Catzenellenbogen*, &
11. Dans le Pays de *Friſe.*

Ainſi toutes les *Forteresſes*, *Villes* & *Châteaux* qui étoient occupés par la *Reine*, la *France* & la *Heſſe* ſes Alliés, montoient enſemble à deux cens onze, lorſque la Paix de *Weſtphalie* fut conclue.

VOICI encore une autre ébauche de l'Hiſtoire du Régne de la Reine *Chriſtine.* Si c'eſt le Comte d'*Alibert*, ſon Secretaire du Département de la Langue *Françoiſe*, ou *André Galdenblad*, du même caractére pour les affaires de *Suède*, ou bien quelque autre Officier de ſa Cour qui a crayonné l'Abrégé hiſtorique que nous venons de donner, c'eſt ce que nous ne ſaurions déterminer au juſte. Mais quant à celui que je vais produire, il n'y a aucun doute que *Galdenblad* n'en ſoit l'auteur. Non ſeulement il le dit lui-même dès le commencement dans une remarque; mais on trouve auſſi

Digitized by Google

une Lettre de la Reine, écrite au ſavant *Iſaac Voſſius* (*), où elle lui mande „ que comme il avoit été lui-même témoin oculaire de la plus „ haute félicité de la *Suède* pendant ſon Régne, elle le prie de vouloir bien „ en écrire l'Hiſtoire. Je ne vous demande, *lui dit la Reine*, que la „ pure vérité . . . Je hais les flatteries & le menſonge avec autant de paſ- „ ſion que j'aime la vérité, la vertu & la véritable gloire. C'eſt ce qui „ m'a obligé de vous faire dreſſer un *Mémoire* ſuccint ſur ce ſujet, qui „ ne vous ſera pas inutile dans votre Ouvrage. Vous pourrez en retran- „ cher & y ajouter ce qu'il vous plaîra, & vous me ferez plaiſir de me „ communiquer vos penſées, & de me dire quand votre Ouvrage ſera „ achevé." Ce Mémoire, dont le principal objet concerne les affaires intérieures de *Suède*, étoit deſtiné à ſervir de canevas à l'Hiſtoire de *Chriſtine* que *Voſſius* devoit compoſer; & c'eſt par-là même & par les remarques que la Reine y a ajoutées, qu'il mérite d'avoir place dans ce Recueil. Si les Etrangers le trouvent ſec & décharné, on ſe flatte de leur indulgence pour l'amour de mes Compatriotes les *Suédois*, qui ſeront bien-aiſes d'y trouver nombre de faits, tant hiſtoriques que chronologiques, plus conſtatés que dans d'autres Ecrits qui ont paru ſur cette époque de l'Hiſtoire de *Suède*. Les remarques que j'y ai ajoutées, ſerviront en partie au même but.

MEMOIRE DE CE QUI S'EST PASSE' DURANT LE REGNE DE LA REINE, AVEC DES NOTES AJOUTEES PAR ELLE-MEME (†).

L'AN MDCXXXIII.

Meſures des Etats de Suède pour l'affermiſſement du Trône de Chriſtine.

APrès la mort du Roi *Guſtave le Grand*, les Etats de *Suède* s'aſſemblérent à la Diette de *Stockholm*, depuis le commencement de cette année juſqu'au 14. Mars. Les Sénateurs du Royaume en firent l'ouverture au nom de la Reine, & voici les principales choſes qui y furent traitées & conclues.

I. On établit 1. la Succeſſion de la Reine à la Couronne. 2. Tous les Etats lui prêtérent hommage, & le ſerment de fidélité. 3. On inſinua aux Etats leur devoir, & on publia des peines contre ceux qui y contreviendroient. 4. On confirma l'excluſion du Roi *Sigismond*, & de ſes Héritiers, ſuivant le Décret d'*Orebro* de l'an 1617. 5. On y fit des Réglemens

(*) Elle eſt ſans date, & ſera produite ci-deſſous vers l'année 1678.

(†) *Galdenblad* remarque au-deſſus des Notes de *Chriſtine* ſur ce Mémoire: *Copia dell' Aggiunte e Correzioni di mano propria della Regina ſulle Memorie ricercate d'*Andrea Galdenblad, *lequali doveranno ſervire per l'Hiſtoria di Sua Maeſtà!* Nous diſtinguerons ſes remarques par un caractére différent des nôtres.

Digitized by Google

mens touchant la Religion & le Culte de Dieu (*). 6. On y ſtatua que les poſſeſſeurs des cinq premiéres Charges ſeroient Tuteurs de la Reine & du Royaume. 7. On fit des Edits pour lever la Milice, & 8. pour la continuation de l'Impôt ſur les Moulins & ſur les Beſtiaux.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

L'an 1633.

II. Diverſes Réſolutions y furent données; 1. ſur la Monnoye; 2. ſur quelques points concernant la juſtice pour la Chambre de Juſtice érigée à *Dorpt*; 3. ſur les Biens aliénés par donation de la Couronne; 4. ſur les Priviléges de l'Univerſité d'*Upſal* (†); 5. ſur les Droits d'héritage aux Parens.

III. On fit réponſe aux Envoyés de *Poméranie* & de l'Electeur de *Brandebourg* touchant l'Alliance avec la *Poméranie*, & l'intérêt de l'Electeur dans le Traité de la *Suède* avec la *Pologne*, comme auſſi ſur la Douane en *Pruſſe*.

IV. On répondit aux Envoyés de *Moſcovie* (§) ſur la Propoſition d'alliance du *Grand-Duc* leur Maître.

V. Le Grand-Chancelier fit un projet ſur l'Etat de *Suède*; 1. ſur le Collége de la Guerre & ce qui en dépend, comme Fortifications, Garniſons, Factories, & l'Armée par terre; 2. ſur l'Armée navale; 3. ſur les revenus du Royaume; 4. Des réglemens ſur la Monnoye & pour la battre, de l'argent pour cet effet, & de la Compagnie du Cuivre.

VI. Le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* de *Suède* & l'Envoyé Extraordinaire de *France*, *Manaſſé de Pas* Marquis de *Feuquieres*, conclurent une Alliance entre les deux Couronnes à *Heidelberg*, dans laquelle ils renouvellérent auſſi celle de l'an 1631 qui fut ratifiée par le Roi & par la Régence de *France* (**).

VII. Par la Négociation de *Salvius*, le Duc *Auguſte de Saxe* & la Ville de *Bréme* conſentirent de contribuer à la ſubſiſtance de l'Armée de *Suède* & au maintien de la Religion *Proteſtante* en *Allemagne*.

VIII. A la Diette que le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* avoit intimée cette année à *Heilbron*, il fut conclu entre lui, les Princes *Proteſtans* & les quatre *Cercles* ſupérieurs, que tous s'uniroient enſemble plus que jamais pour continuer la guerre en *Allemagne*, juſqu'à ce que les priviléges des Confédérés & des Villes libres fuſſent rétablis en leur entier, & la Reine de *Suède* ſatisfaite de ſes fraix.

IX. Cette année fut fait auſſi un Traité entre l'Envoyé Extraordinaire de *France* & les quatre *Cercles* ſupérieurs touchant l'Alliance de la *Suède* avec la *France*.

X. Au mois de Septembre fut donné au Grand-Chancelier & au *Conſeil*

(*) *Chriſtine* ajoute ici: *On fit la Maiſon de la Reine, on lui donna deux Gouverneurs, un Précepteur, & pluſieurs Maîtres de Langues.* Tout cela eſt déduit plus au long ci-devant dans ſa Vie écrite par elle-même, & dans ſes Mémoires, Tom. I. pag. 23-34.

(†) *Cela fut fait dans la majorité*, ajoute ici *Chriſtine*.

(§) La Reine dit: *c'étoient des Ambaſſadeurs.*

(**) *Il n'y avoit point de Régence en* France *en ce tems-là*, dit *Chriſtine*.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

ſeil formé une ample Inſtruction ſur ce qu'ils devoient obſerver dans la guerre.

XI. Le 15. Juin on fit tranſporter le Corps du Roi *Guſtave* de *Wolgaſt en Suède.*

L'an 1634.

XII. Cette année il y eut des Ambaſſadeurs de *Moſcovie* & de *Tartarie* à *Stockholm.* (*)

XIII. *Jean de la Gardie, Sten Bielke, Axel Baner, Charles Bonde, Auke Axelſon, Eric Rynning, Jean Kurck* & *Pierre Sparre* y furent faits Sénateurs de *Suède*, &

XIV. Vingt perſonnes annoblies & naturaliſées (†).

L'AN MDCXXXIV.

Dans une Aſſemblée, tenue à *Stockholm* au mois de Mars de cette année, on traita, 1. de l'Alliance avec les *Moſcovites* & la *Pologne*; 2. des moyens de faire la Paix avec l'*Empereur* & 3. de l'Enterrement du Roi.

I. Dans la Diette qui ſuivit, on délibéra & réſolut; 1. ſur la Succeſſion de la Reine à la Couronne, & ſur l'obligation & le devoir des Etats; 2. ſur l'excluſion du Roi *Sigismond*; 3. ſur la tutéle de la Reine; 4. ſur l'appanage de la Reine-Mére; 5. ſur la Guerre d'*Allemagne*; 6. ſur les ſubſides au Roi de *Dannemarc*; 7. ſur le Traité de Paix avec la *Pologne*; 8. ſur celui avec la *Moſcovie*; 9. ſur les Places frontiéres & l'Armée navale; 10. ſur les recrues pour la Milice; 11. ſur la Douane maritime & l'Impoſition ſur les Beſtiaux. 12. On fit des Ordonnances pour les Conſiſtoires du Clergé, pour les Egliſes & les Ecoles (§); & 13. des Réglemens pour les Cabarets, Logemens & Voitures.

II. En

(*) La Reine a fait elle-même ci-deſſus la deſcription de l'audience qu'elle donna aux premiers (1). Voici ce que dit Jacob *Rudbek* (2) à l'occaſion des Ambaſſadeurs *Tartares*: „ *Advenerunt anno* 1631. *ex* Tartariâ *Perecopenſi in* Sueciam *Legati, qui poſt* „ *Regis mortem à Cancellario ad Regni Senatores remiſſi menſe Mayo redierunt, & in* „ *Junio* 1633. *facta ipſis audientia, in Reginæ electæ conſpectu coram ejuſdem Tutoribus* „ *Regni Gubernatoribus, Legationis negotia expoſuerunt & ſimul reſponſum tulerunt.* „ *Quamvis vulgus hominum judicavit tam barbaræ atque procul diſſitæ Gentis amicitiam* „ *& inimicitiam ſuſque deque eſſe habendam, Regni tamen Proceres in Reipublicæ luce,* „ *veluti altiore ſpecula conſtituti, longius proſpiciebant & rem aliter æſtimabant. Qui* „ *conſiderantes Gentem* Tartaricam *ad rapinam & prædam veluti natam, vicinorum Regnorum* Moſcoviæ & Poloniæ *fines attingere, atque ideo* Suecis *foederatam ſi* Polonus „ *exactis induciis pacem diutius colere recuſaret, facilè induci poſſe ad impreſſionem in* Poloniam *faciendam & vires ejus contra nos adductas vel avertendas vel disjungendas* . . . „ *ideoque eorum amicitiam & fœdus nequaquam flocci faciendam rebantur; ſed Legatos &* „ *liberaliſſimè tractarunt & muneribus ampliſſimis ornatos dimiſerunt. Circa X. Junii ac-* „ *ceptâ navi diſceſſerunt ad* Moſcoviam *contendentes, per quam ſibi in Patriam à magno* „ Moſcoviæ *Duce iter impetraverunt* . . ."

(†) *Chriſtine* ajoute: *La Reine eut une apoſtume en ſon ſein cette année, qui lui cauſa une maladie mortelle à* Nycöping.

(§) *Tout cela*, dit *Chriſtine*, *fut fait après la Majorité.*

(1) Dans ſa propre Vie, pag. 61.

(2) Dans ſes Annales Suéogoth. Mſ. Cap. VI.

Digitized by Google

II. En même tems le Formulaire, dreſſé autrefois par le Roi *Guſtave* pour le bon gouvernement des affaires du Royaume (*), fut lu devant les Etats, afin que

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

L'an 1634.

(*) Nous avons dit quelque choſe de cette Forme de Gouvernement de *Suède*, tant priſée, même des Grands Miniſtres des Cours étrangéres (1). Comme cette Piéce ne ſe trouve, que je ſache, nulle part imprimée en *François*, je crois que le Lecteur intelligent me ſaura gré ſi je la produis en ſon entier dans l'Appendice pour la mettre en paralléle avec celle du feu Roi *Frédéric* I. que Mr. le Profeſſeur *Mallet* a nouvellement publiée à *Coppenhague* en 1756. Pour les modifications, plus accommodées au tems préſent, que les Etats ont trouvé à propos d'y faire depuis, elles n'en changent pas le fond, & ſont beaucoup au-deſſous de ce que quelques Ecrits périodiques en ont dit. Ceux qui ſont à portée de lire cet Ecrit Politique en *Latin*, verront en quoi il différe des formes de feue la Reine *Ulrique-Eléonore* & du Roi *Frédéric* ſon Epoux, de l'an 1719. & 1720. & qui ſe trouvent jointes dans le petit Volume de Mr. *Mallet* (2). Que le Genre Humain ſeroit heureux, ſi toutes les Nations prenoient plaiſir à n'être pas gouvernées autrement! Le Profeſſeur *Jacob Rudbeck* expoſe la ſageſſe de cette conſtitution ſalutaire, & les avantages ſolides qui pourroient en réſulter pour la Nation en général, quand l'un des deux Contractans n'empiéte pas ſur l'autorité, ou ſur les prérogatives de l'autre. Les bornes étroites d'une Note empêchent d'en rapporter ici les raiſons (3). Cependant je ne dois pas oublier d'obſerver, qu'on a été dans la perſuaſion que *Guſtave Adolphe* avoit lui-même projetté cette Forme de Gouvernement. La Préface le dit aſſez clairement; mais *Chriſtine* a déjà remarqué elle-même (4) qu'*Axel Oxenſtierna* y avoit ajouté du ſien, & une Lettre du Sénat de *Suède* du 17. Février 1634. me confirme dans cette opinion (5). Il ne deſavoue point qu'elle ne ſoit conforme aux ſentimens de ce grand Roi, dont l'équité & la ſageſſe égaloient ſon amour pour ſa Patrie & pour ſa Nation. Il ne diſconvient pas, dis-je, que ce Prince ne ſe fût entretenu plus d'une fois, tant de la Forme de Gouvernement qui conviendroit le mieux à la *Suède*, que de la ſucceſſion à la Couronne après ſa mort, n'ayant pour héritiére que *Chriſtine*, ſa fille unique, (6) encore enfant, ſujette à toutes les viciſſitudes humaines. J'ai auſſi rapporté le diſcours familier qu'il tint là-deſſus avec *Oxenſtierna*, quand celui-ci lui dit que le Prince Palatin, *Jean Caſimir*, ſon Beau-frére, ou ſon Fils *Charles Guſtave*, pourroit lui ſuccéder, à quoi le Roi auroit repliqué: „ Dieu vous en garde & les Etats auſſi! Vous n'auriez pas mis la Couronne ſur la tê„ te d'un des deux, que vous ne vous en fuſſiez repentis quelques jours après (7)". Je dis que *Guſtave Adolphe* auroit bien pu s'entretenir avec le Grand-Chancelier, & peut-être avec quelques autres des Sénateurs ſur une Forme de Gouvernement à établir, & que même il auroit projetté l'un ou l'autre des principaux points qui devoient y entrer. Mais je ſuis ſûr que du vivant de ce Roi ce Projet de Régence, tel qu'il fut préſenté à la Diette en 1634. [dont j'ai vu le brouillon écrit de la main d'*Axel Oxenſtierna* (8),] ne fut pas ſon ouvrage, ni rédigé par lui même dans la forme qu'il fut alors préſenté, approuvé & confirmé par les Etats (9). Car dans ladite Lettre des Sénateurs au Chancelier, non ſeulement ils lui parlent de certains points „ qu'ils avoient „ dreſſés & envoyés à *Oxenſtierna* pour faire partie de ladite Forme de Gouverne„ ment, en les ſoumettant à ſa détermination ultérieure; mais ils le prient auſſi d'y „ en ajouter d'autres, leſquels, par la profonde connoiſſance & expérience qu'il a„ voit de cette ſorte d'affaires, il jugeroit avantageux, ſur-tout à la Nobleſſe, ſans „ omettre d'indiquer de quels priviléges & libertés les autres Etats du Royaume „ pour-

Remarques ſur la forme du Gouvernement de Suède.

V. l'Appendice No. IX.

(1) V. les Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 24. &c.
(2) V. la Diſſertation de *Nettelblad* & *Pſilander*, de Formulâ Regiminis Sueciæ de annis 1634 & 1719.
(3) V. ſes Annales Sueo-Goth. Lib. c. cap. VI.
(4) Dans ſa propre Vie, pag. 51 & 62.
(5) Elle ſe trouve dans le Recueil de *Palmskold*.
(6) V. la Lettre de *Guſtave Adolphe* dans les Mém de *Chriſtine*, T. I. p. 18.
(7) V. Les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 176. Not
(8) Ibid. pag. 25. not.
(9) Voyez ci deſſus pag. 36. ce qu'en a dit *Chriſtine* elle-même.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

que chacun ſût ce qu'il falloit obſerver en ce qui concerne, 1. la Religion; 2. la Succeſſion de la Reine; 3. le Droit du Roi; 4. la Promotion

L'an 1634.

„ pourroient être gratifiés. Au reſte les Sénateurs l'aſſurent que le ſoin qu'il y em„ ployera, lui tiendra lieu d'un éternel monument, principalement de la part de la „ Nobleſſe, chez la poſtérité. .... ". Le Sénat n'ignoroit pas combien grande étoit la vénération que tous, juſqu'aux moindres des *Suédois*, avoient pour la mémoire de *Guſtave Adolphe.* Il jugeoit ſans doute que cette Forme, paſſant pour avoir été projettée par ce grand Roi, ſeroit d'autant plus facilement approuvée de tous les Etats, (1) comme auſſi cela ſe fit. Cependant on devoit entrer dans certains Articles de ce Projet, que la Nobleſſe s'étoit réſervé des priviléges que *Guſtave Adolphe* ne lui auroit peut-être pas paſſés, & moins encore ſouffert une eſpece d'Axiôme, adopté depuis & mis ſur le compte de ce Roi, comme ſi ſon intention, ſa diſpoſition & ſes actions ne tendoient qu'à donner à la Nobleſſe la force du Gouvernement & la ſeule ombre aux autres Etats: *ut eſſet vis imperii apud Ordinem equeſtrem, & imago apud reliquos Status* (2). Pour preuve que cette énonciation n'étoit guéres conforme au ſentiment de *Guſtave Adolphe*, on n'a qu'à lire les remarques qu'il fit ſur le ſerment qu'on lui propoſoit au ſujet des priviléges & des pérogatives que la Nobleſſe vouloit s'approprier l'an 1617, quand il fut couronné, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit approuver. *Palmskoeld* dit, qu'il a copié ces remarques écrites de la propre main de *Guſtave Adolphe* (3), ce qui conſtate aſſez leur authenticité. On avoit propoſé au Roi „ qu'aucun Noble „ ne ſeroit garotté, ou mis aux arrêts; mais qu'il jouïroit du ſauf-conduit en allant „ & revenant du Tribunal de la Juſtice ". Le Roi remarque là-deſſus: „ que de cette maniére on n'auroit aucune juſtice contre la Nobleſſe; que cela affermiroit l'inſolence & l'injuſtice, qui eſt pourtant, *dit il*, le principal point que je dois empêcher en vertu de mon ſerment Royal: or ſi je prêtois ſerment ſur ce qui dérogera „ à l'autorité & à la force de la Loi, il s'enſuivroit qu'en premier lieu je promettrois „ de ſupprimer ce qui eſt injuſte, & après, de ne punir aucun Gentilhomme pour „ ſon crime; ce qui impliqueroit deux choſes contraires, qui s'accorderoient mal enſemble, & me ſeroient à charge, en faiſant un tel ſerment. Il importe donc que „ l'on y faſſe du changement, lequel admis dans ce point-ci, peut de-même ſe faire „ en d'autres ".

Il en eſt de-même, ajoute le Roi, „ des chevaux de relais, qui ruinent les Payſans „ de la Couronne: car 1. cela rompt la vieille coutume. 2. Les priviléges ne ſe „ donnent que ſauf le droit du tiers. 3. Parce que l'on n'obtient pas ce qui eſt ſtatué dans le privilége. 4. Que quoiqu'il y ait des perſonnes privilégiées qui ont des „ Terres en fief, cela ne pourroit pas pourtant les diſpenſer de faire enſorte que les „ Voyageurs puſſent pourſuivre leur chemin. Il en faut dire autant, ſur ce qu'on „ voudroit

„ 1. Que je m'obligeaſſe de découvrir ce qui me ſera rapporté en confidence.

„ 2. Qu'aucun cas ne ſera excepté pour lequel un Noble ne pourroit pas être mis „ aux arrêts.

„ 3. Qu'il auroit un ſauf-conduit en allant & revenant du Tribunal de Juſtice.

„ 4. Le privilége d'impoſer une peine pécuniaire peut couvrir pluſieurs prétextes „ d'injuſtice & d'iniquité; car 1. on ſouſtrait les gens à la Juſtice. 2. On enfreint le „ droit de la Couronne, & on ne punit pas les énormités. 3. Des actions où il s'agit „ de la vie des hommes ou qui ſont capitales, ſont ſupprimées ſous ce même „ prétexte.

„ 5. Sous la liberté, qui eſt accordée à la Nobleſſe ſur leurs Terres, elle fait tort „ aux Payſans de la Couronne, en ce que contre toute ancienne coutume ils ſont „ for-

(1) V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. II. pag. 121.

(2) V. les Régitres du Sénat ad ann. 1664.

(3) *Palmskoeld* dans le Recueil des Mſ. de *Guſtave Adolphe.*

Digitized by Google

tion aux Charges & aux Gouvernemens; 5. leur nombre & leurs devoirs; 6. les cinq Colléges, ou Hauts Conseils; 7. l'obligation des Chambres de Justice en général; 8. les quatre Chambres qu'il falloit ériger en divers lieux particuliers, & de leurs Conseillers; 9. l'Appel de matiéres graves aux Etats; 10. le Conseil de guerre; 11. l'Amirauté; 12. la Chancellerie; 13. la Chambre des Comptes; 14. la Séance des cinq Colléges ou Conseils & leur administration; 15. la Charge du Grand-Maréchal; 16. du Grand-Maître de l'Artillerie; 17. du Grand-Ecuyer; 18. du Grand-Veneur; & 19. ce qui concerne ces quatre Charges en général; 20. les Gouverneurs des Provinces, Villes & Châteaux, & leurs Lieutenans; 21. le Gouverneur-Général de *Stockholm*; 22. l'exécution des sentences, & ceux qui les

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1634.

„ forcés de transporter leurs charges de voiture plus loin qu'il ne leur convient, & „ dont ils sont ruinés.

„ 6. Il en est de-même du Négoce qui se fait à la campagne, & de la Pêche.

„ 7. Personne ne doit être protégé de la Noblesse au-delà de ce que les priviléges „ l'admettent.

„ 8. Que leurs ouvriers ne travaillent plus que pour eux-mêmes. *Item*

„ 9. Des articles du *Jus Patronatûs*.

„ 10. Des nouvelles Terres franches, &

„ 11. Du crime de Léze-Majesté, qui mérite aussi réflexion.

Voilà des remarques que le *Grand Gustave* avoit trouvé bon de faire sur quelques prétentions de la Noblesse en ce tems-là; j'ajouterai encore ici qu'à l'introduction de cette Forme de Régence de l'an 1634. tout le monde, même ceux de la Noblesse, n'en furent pas également contens, craignant qu'elle n'eût un jour de fâcheuses suites, comme il arriva effectivement après que la balance du pouvoir commença à pencher trop d'un côté. La Lettre que *Schering Rosenbane*, Seigneur fort entendu dans les Affaires Politiques (1), écrivit cette même année au Secretaire *Schmaltz*, servira d'interprête au sentiment qu'en avoient sans-doute nombre d'autres personnes. „ La Diette „ des Etats, *dit il*, continue encore, je pourrois vous en rapporter bien des choses .... On veut à tout prix que la nouvelle Forme de Gouvernement soit agrée „ dans les termes qu'elle a été conçue: mais d'autres, eu égard à la situation présente des affaires, sont surpris qu'on veuille entreprendre de pareilles dangereuses „ innovations, sur-tout pendant la minorité de S. M. la Reine. Il se peut que le tout „ soit sagement & prudemment concerté; mais la question est, si l'effet s'ensuivra, & „ si l'Etat, qui n'a pas été accoutumé à cette sorte de Gouvernement, le pourra supporter. *Nobilitati ejusque privilegiis intentatur multum. Collegiis 5. eorumque Capitibus summa „ non tantum rerum agendarum cura, verum & potestas conceditur. Unde verentur quidem „ fieri posse, ut prout ingenia illorum, qui officiis summis præsunt, ad virtutem aut ambitionem prona fuerint, ita quoque Rempublicam, cum illis florere aut periclitari posse, „ atque ita Rex ipse, quem curis vacuum sub hoc prætextu cupiunt, potentia quoque solutus*, Venetorum *instar Ducis*, *otiosus degat*. Dites-moi, ajoute *Rosenbane* à *Schmaltz*, „ ce que vous en pensez. Je sais que vous êtes au fait de tout ce qui regarde les „ Affaires publiques .... (2)". Cependant ces points & d'autres concernant la Forme du Gouvernement de *Suède*, ont été depuis déterminés plus précisément dans les Loix fondamentales & dans les priviléges de chacun des quatre Ordres des Etats du Royaume. Si Mr. l'Abbé *de Mably* les avoit connus, il n'auroit pas dit avec tant d'assurance: que *les Suédois, peu d'accord sur leur liberté, forment leur Gouvernement, & ne savent point eux-mêmes ce qu'il deviendra.* (3)

(1) V. Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 327. &c.

(2) Cette Lettre est datée de *Jönköping* le 3. Août. 1634. dont j'ai reçu copie de Mr. le Secretaire *Geerwall*.

(3) Voyez ses Principes des Négociations, pag. 43.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1634.

les doivent exécuter; 23. ce que les Gouverneurs de Provinces & leurs Lieutenans ou Subſtituts doivent obſerver dans leurs charges, & par-devant quels Juges ils doivent comparoître quand il en eſt beſoin; 24. ce qui concerne la Milice du Pays, l'Arriére-ban, leurs Colonels & Officiers; 25. la methode qu'il faut ſuivre pour rendre compte des Adminiſtrations; 26. les peines à décerner contre les Tribunaux, les Aſſeſſeurs, & contre quiconque ſe rend coupable de prévarication dans l'adminiſtration de la Juſtice; 27. la régle pour les Aſſemblées & les Diettes des Etats; 28. l'obligation de chacun en ſon état; 29. la ſubſiſtance des Veuves; 30. les devoirs des Généraux & Lieutenans-Généraux en Campagne & dans les Fortereſſes; 31. les devoirs des Tuteurs du Royaume pendant la minorité du Roi, quand il eſt malade, ou hors du Pays, & en cas d'interrégne; 32. ce qui concerne les Biens propres de la Couronne; 33. l'annobliſſement de perſonnes privées; & 34. les façons de dreſſer des Lettres au nom du Roi, de les ſigner & de les cacheter.

III. Les perſonnes choiſies d'entre les Etats, conſultérent ſur des conditions de Paix avec *l'Empereur*, ſur la ſatisfaction pour la guerre, & ſur la contribution pour l'enterrement du Roi.

IV. La Paix, faite entre la *Suède* & la *Moſcovie* l'an 1617., fut ratifiée cette année au mois de Mars, & *Philippe Scheding*, *Henry Flemming*, *Eric Gyldenſtierna* & *André Burée* eurent plein-pouvoir de traiter encore avec le *Grand-Duc.*

V. Le Grand-Chancelier fit cette année un Accord avec le Comte Palatin *George Guillaume* touchant la Maiſon de *Grafvenbourg*, de *Torbach.*

VI. Item, entre la Couronne de *Suède* & la Ville d'*Erfurt.*

VII. Alliance entre la *Suède* & les *Cercles* de la *Haute* & *Baſſe Saxe* au mois de Septembre.

VIII. *Philipsbourg* fut cédé, moyennant une ſomme d'argent, par la *Suède* à la *France.*

IX. Le 10. Septembre ſe fit une Déclaration du Grand-Chancelier & des Confédérés ſur l'Alliance avec la *France.*

X. *Pierre Ericſon Sparre* fut cette année Ambaſſadeur en *Dannemarc.*

XI. *Charles Chriſterſon Horn* fut reçu dans le Sénat.

XII. Vingt-neuf perſonnes ont été cette année annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCXXXV.

I. Aux mois d'Octobre & de Novembre on tint encore Diette à *Stockholm*, où l'on traita 1. de la Tréve avec la *Pologne* (*). 2. De la Paix de *Prague.*

(*) Le fils ainé du Grand-Chancelier étoit un des Commiſſaires de *Suède* au Congrès en *Pruſſe.* Le Pére ayant à lutter contre l'*Empereur* & la *Ligue Catholique* dans l'*Empire*, & ſur-tout contre l'Electeur de *Saxe*, qui s'étoit laiſſé débaucher par un Accommodement particulier qui enfanta peu après la pernicieuſe Paix de *Prague*, en même tems que l'on porta les *Polonois* à rejetter également, & la prolongation de la Tréve & un Traité

Prague. 3. Des moyens de parvenir à la Paix. 4. De l'impoſition ſur les Beſtiaux, de l'Exaction de l'Impôt ſur les Moulins, de la Capitation *Mantals-Penningar* en *Suédois*, de la petite Douane aux portes des Villes, & de leurs contributions. 5. Des Voyages & Voitures. 6. Des Ordonnances pour les Domeſtiques, ou gens à gages. 7. Des Réglemens de la Monnoye. 8. De la Défenſe de la faire ſortir du Pays. 9. De la Défenſe de porter des Pays étrangers des denrées dans le Royaume, ſpécialement celles dont on peut ſe paſſer.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Regne de *Chriſtine*.

L'an 1635.

II. Les Etats donnérent leur conſentement à ſix Articles, propoſés par des Commiſſaires de la *Suède*, touchant le Traité avec la *Pologne*; ſavoir, ſi l'on conſentoit à une Paix perpétuelle, ou à une Tréve?

III. La Nobleſſe & le Clergé propoſérent leur ſentiment ſur l'Education de la Reine (*).

IV. Les Etats firent une Déclaration ſur dix-ſept Articles, que le Grand-Chancelier avoit envoyés d'*Allemagne*. 1. De la Paix de *Prague*, 2. Des moyens de s'ajuſter avec l'*Empereur*, & 3. de la ſatisfaction de la *Suède* (†).

V. On traita encore dans cette Diette d'un Pſeautier, que l'Evêque de *Trengnâs*, *Paulinus* (§), avoit fait imprimer; de la défenſe qu'il avoit faite aux Prêtres de ne point chercher d'emploi dans les Cours, & de ne pas ſe marier, ſans ſa permiſſion.

VI. Diverſes Lettres & Réſolutions furent données ſur le Réglement des cabarets; ſur la Gabelle du ſel; ſur les Jours de priéres; ſur les Ordonnances pour ceux qui travaillent, ou font travailler aux Mines pour en tirer l'argent, le cuivre, le fer & autres métaux; ſur l'Impôt du cuivre, ſur celui du fer; ſur les maiſons qui appartiennent au Roi dans les Provinces & ſur leurs baſſes-cours; ſur la Compagnie des Vaiſſeaux; ſur les Biens non-cultivés; ſur les Biens hypothéqués; ſur l'immunité des Biens appellés *Pogoſter* en *Ingermanie*; ſur les gages & ſoldes des gens de guerre;

Traité de Paix formelle avec la *Suède*, il eſt facile de juger que cela dut cauſer beaucoup d'embarras au Chancelier, qui avoit, pour ainſi dire, ſeul toutes les affaires ſur les bras. Cependant trois de ſes Lettres en *Latin* (ſans parler de cinq ou ſix autres en *Suédois* que j'ai là-deſſus) font aſſez voir que les difficultés ne faiſoient pas perdre courage à ce grand-homme. Ce qui lui fit le plus de peine, fut la nonchalance avec laquelle il remarquoit que les Commiſſaires *Suédois* traitoient leurs négociations en *Pruſſe*, ſans faire part au Chancelier de ce qu'ils faiſoient, ni des progrès qu'ils y avoient faits. Il s'en prend à ſon fils, à qui il écrit ces Lettres, que j'inférerai d'autant plus volontiers dans l'Appendice, qu'elles ſervent même d'éclairciſſement aux affaires publiques de cette époque critique. (1) *V. l'Appendice No. X.*

(*) Cette Inſtruction ſe trouve inſérée dans les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 31. &c.

(†) Nous avons fait ci-deſſus nos remarques ſur cette Paix de *Prague*, & des ſuites qu'elle eut.

(§) *Je crois*, ajoute ici *Chriſtine*, *que ce fut celui de Weſterâs, & non pas celui de Strengnâs. Il me ſemble qu'il s'appelloit* Rudbeckius, *ſi ma mémoire ne me trompe.* Eloigné de ma Patrie, j'avoue que j'ignore ce qui eſt dit ici de ces deux Evêques, à moins que la Reine n'ait confondu un autre Ouvrage de *Rudbeckius*, qui fut confiſqué. J'en ai parlé dans ſes Mémoires, Tom. I. pag. 317. 318.

(1) Elles ont été tirées des Archives de *Heſſe-Hombourg*.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1635.

re; ſur les Ordonnances à battre Monnoye; item, Réſolution pour les Ingénieurs, & rémiſſion aux miſérables, non voleurs.

VII. *Jean Skytte* fut envoyé Ambaſſadeur en *Angleterre* pour en rapporter la Jarretiére que le Roi *Guſtave* avoit reçue en *Pruſſe* l'an 1628. (*), avec ordre de viſiter, en paſſant, le Duc *Frédéric* de *Holſtein-Gottorp*, le Comte d'*Oldenbourg*, la Ville de *Bréme*, les *Etats-Généraux*, la Reine *Eliſabeth* de *Bohéme*, le Prince d'*Orange*, & le Duc *Jean de Brandebourg* Frére de la Reine-Mére, Oncle de la Reine, qui étudioit à *Leide*.

VIII. La Paix, faite entre la *Suède* & la *Moſcovie*, fut ſolemnellement confirmée le 7. Octobre de cette année à *Moſcou*.

IX. La Tréve entre la *Suède* & la *Pologne* fut faite & ratifiée cette année, en préſence des Ambaſſadeurs d'*Angleterre* & d'*Hollande* (†).

X. Les Ambaſſadeurs de la Reine, *Jean Skytte* & *Laurent Grubbe*, accordérent au Duc *Frédéric*, Archevêque de *Bréme*, une diminution ſur la contribution que les Etats de *Bréme* devoient payer aux Garniſons.

XI. Les

Cérémonies de l'Ordre de la Jarretiére accepté par Guſtave Adolphe.

(*) *Guſtave Adolphe* la reçut à *Dirſchau* en *Pruſſe*. (1) *James Spens*, qui faiſoit les affaires du Roi à la Cour *Britannique*, la lui apporta avec les Statuts & l'Ordre de *St. George*. Le Roi alla à cheval en grande ſolemnité hors de la Ville au Camp, où les Ambaſſadeurs *Anglois* les lui remirent le 21. Septembre 1628. dans ſa tente tendue de drap d'or. On tira là-deſſus deux Salves de tout le Canon & de la Mouſquetterie de la Ville & du Camp. Le 13. Octobre ſuivant, les Ambaſſadeurs eurent leur audience de congé avec des préſens conſidérables, & les Hérault *André St. George* & *Pierre Tong* furent déclarés Chevaliers par Patente du Roi. Le Sr. *de Ruſdorf*, Miniſtre du Roi *Frédéric* de *Bohéme*, Electeur Palatin, & fort porté pour *Guſtave Adolphe*, avoit de ſon propre mouvement ſollicité le Roi *Charles* à donner cet Ordre au Roi de *Suède*; mais par les intrigues du fameux Duc *de Buckingham*, qui en gratifia ſes créatures, il n'en vint à bout que trois ans après. L'an 1624. il écrivit au Chancelier *Oxenſtierna*: „ *Summâ quâ poſſum dexteritate annitar, ut Rex Angliæ illum honorem ultrò deferat Sereniſſimo Regi* Succiæ, *omnium mortalium tali laude dignisſimo. Inde major honor & ſplendor iſti nobili Collegio contingere non poteſt, quàm quod ſocium habuerit talem Heroa* ". Voyant enfin ſes vœux remplis à cet égard, *Ruſdorf* en témoigna ſa joye au Chancelier & lui dit entre autres choſes: „ Princeps *Auriacus* Fredericus Henricus *eodem honore, eodem tempore affectus, & tanquam* Perithous Theſeo, *vel* Philoctetus Herculi, *ſic ille invicto Heroi* Sueciæ *conjunctus fuit.* (2)

(†) L'Electeur de *Brandebourg* y intervint auſſi comme Médiateur, dans un tems où il conteſtoit le plus à la *Suède* l'acquiſition de la *Poméranie*, étant ſur le point d'accépter la méchante Paix de *Prague*, & de joindre ſes Troupes à celles de *Saxe* pour chaſſer les *Suédois* de l'*Empire*. Il s'offrit de les accommoder avec le Roi de *Pologne*, qui ne prétendoit pas moins que la Couronne de *Suède*; mais ces marques extérieures d'amitié n'étoient que pour intimider les Régens de *Suède* & pour les porter à ſe relâcher de la prétention du Royaume ſur la *Poméranie*. La Régence de *Suède*, qui comprit toutes ces fineſſes, fit une réponſe fort polie à l'Electeur, en le remerciant des ſoins obligeans qu'il témoignoit prendre; mais laquelle contenoit en même tems des raiſons ſi ſolides, qu'on ne pouvoit acquieſcer à ſes projets d'accommodement, qu'il n'eût plus de replique à faire. Nous inférerons cette réponſe dans l'Appendice.

V. l'Appendice No. XI.

(1) V. le Journal d'*Oxenſtierna* Mſ. ad h. ann. 282. & Tom. III. pag. 201. de la Bibliothéque de *Caſſel*.
(2) V. les Mſ. de *Ruſdorf*, Tom. II. pag.

Digitized by Google

XI. Les Etats confédérés d'*Allemagne* firent à *Worms* un Accord avec le Grand-Chancelier (*).

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

XII. Le Grand-Chancelier fit à *Magdebourg* un Accord avec le Prince *Guillaume* de *Heſſe*.

L'an 1635.

XIII. *Item* un Accord avec lui de la part des gens de guerre.

XIV. Au mois d'Août l'Armée étrangére prêta ſerment & hommage à la Reine entre les mains du Grand-Chancelier & du Grand-Maréchal *Baner* de ne pas quitter le Service juſqu'à ce qu'on eût obtenu la Paix au contentement & avec la ſatisfaction de la *Suède*.

XV. *Jean Barclay*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, propoſa une Alliance pour la reſtitution du Comte *Palatin*.

XVI. Neuf perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCXXXVI.

I. La Compagnie pour le Cuivre fut érigée le 8 Mars de cette année (†), & le 10 il fut défendu aux perſonnes privées d'en tranſporter hors du Royaume.

II. Ordonnances faites pour les Cabarets & les Hôtelleries.

III. Réglement pour la Poſte.

IV. Dans une Aſſemblée des Etats au mois de Juillet, on traita 1. du Traité de Paix avec l'*Empereur* & l'Electeur de *Saxe*. 2. Du Conſiſtoire-Général du Clergé (§). 3. Du Commerce des Villes. 4. Des Ordonnances pour les Voyageurs & les Voitures.

V. Des Ordonnances, portant inhibition de travailler les jours de Dimanches & de Fêtes; Réglement pour les Vaiſſeaux qui vont en *Finlande*, & du Droit qu'ils doivent payer; Foires libres permiſes à *Stockholm* & à *Abo*; Priviléges donnés à la Ville de *Stockholm*, & Inſtruction pour le Surintendant de la Douane & de ſes Commis.

VI. Le 1. Août on conſulta ſur le Traité avec l'*Empereur*, & ſur l'Alliance avec la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande*.

VII.

(*) *Tout cela & le reſte ſe fit au nom de la Reine*, dit *Chriſtine*.

(†) *Elle ne fut que renouvellée*, remarque ici la Reine; *car elle avoit été érigée du tems du Roi Guſtave*.

(§) *Guſtave Adolphe* avoit de-même propoſé un pareil Conſiſtoire, dont certain nombre de Membres ſeroient Laïques ou Séculiers, parce que ceux-ci ſont également Membres de l'Egliſe, & qu'il y a beaucoup de choſes mixtes qui s'y traitent. Cependant le Roi trouva tant d'obſtacles de la part du Clergé (de même que *Chriſtine*), qu'il ne jugea pas à propos d'inſiſter fortement ſur cette propoſition peu agréable au Clergé, principalement dans la ſituation où étoient alors les affaires de *Suède*. Il regardoit, dit *Oxenſtierna*, le Clergé comme les *Tribuni Plebis*, qu'il tâcha d'entretenir toujours en bonne diſpoſition (1). Pendant & après le Régne de *Chriſtine*, les affaires, du reſſort des Conſiſtoires du Clergé de *Suède*, furent déterminées plus préciſément; mais encore de nos jours ils ne ſont compoſés que de Membres Eccléſiaſtiques.

(1) V. *Palmskeld*, Maximes Polit. ad ann. 1644 & 1645 pag. 523 & 534.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

L'an 1636.

VII. Le 15. Août on mit en délibération la ſéparation de la Reine d'avec la Reine ſa Mére, ſelon l'ordre exprès du feu Roi, ſon Pére (*).

VIII. On délibéra ſur la Médiation du Roi de *Dannemarc* au Traité de Paix.

IX. Sur la Neutralité accordée à l'Evêque de *Bréme* & de *Verde* par *Salvius* & *Grubbe*, & ſur la ratification du Duc *Frédéric* & des Etats ſur cette même Neutralité. *Item*, des Sauve-gardes pour le Duc & leſdits Etats de *Bréme* & de *Verde*.

X. On mit en délibération ſi l'on fortifieroit *Pillau*, & ſi l'on mettroit l'Armée en quartiers en *Poméranie*.

XI. L'Alliance de la *Suède* avec la *France* fut renouvellée & amplifiée à *Wiſmar* par le Grand-Chancelier & par le Plénipotentiaire de *France*.

XII. L'Ambaſſadeur de *Dannemarc*, *Hannibal Seeſtedt*, fut trouver le Grand-Chancelier à *Wiſmar*.

XIII. Le Chancelier de la Cour, *Salvius*, fut envoyé en *Allemagne*, le Grand-Chancelier en fut rappellé (†) & *Sten-Bielke* ſubſtitué à ſa place (§).

L'AN MDCXXXVII.

I. Le 14. Février de cette année (**) ſe fit l'Ordonnance des Forges & For-

Sentiment de Guſtave Adolphe ſur la Reine ſon Epouſe.

(*) *Chriſtine* a dit dans ſa propre Vie ſon ſentiment ſur cette ſéparation. J'en ai auſſi parlé dans ſes Mémoires (1). Il y a dans le Recueil de *Palmskoeld* quelques Lettres de *Guſtaphe Adolphe*, où il marque beaucoup d'empreſſement & d'attention pour la Reine ſon Epouſe. Il l'aimoit tendrement, malgré les foibleſſes qu'il remarquoit en elle. Avant que de partir pour ſon expédition d'*Allemagne*, il la recommanda au ſoin du Sénat en des termes fort pathétiques, ajoutant qu'en cas qu'il vînt à mourir, elle ne devoit prendre aucune part aux affaires du Gouvernement, & que le Sénat lui donneroit deux Tuteurs, dont elle avoit grand beſoin (2). Le Chancelier *Oxenſtierna* dit de-même dans le Sénat, que *Guſtave* lui avoit dit peu avant ſa mort; „ qu'à meſure „ que Dieu lui avoit accordé quelque grand ſuccès dans ſes exploits militaires, il lui „ étoit venu quelque malheur à la traverſe, afin qu'il apprît à ſe connoître lui-même, & „ qu'il ne comptoit pas ſon *malum domeſticum* pour le moindre de ſes chagrins (3).

(†) La Reine dit ici à *Galdenblad* : *Obſervez bien l'année que le Grand-Chancelier retourna en Suède.* Il arriva à *Stockholm* le 14. Juillet de cette année. Des Députés des Etats du Royaume furent envoyés à ſa rencontre. Ils le conduiſirent dans la Ville, eſcorté d'un grand nombre d'habitans de la Ville capitale, comme il eſt marqué dans le Recueil de *Palmskoeld* & dans les Annales Sueo-Gothic. par *Rudbeck*, Cap. VI.

Chriſtine ajoute ici: *Dans cette année on commença à rendre compte à la Reine des affaires d'Etat, tant en dehors qu'en dedans du Royaume. On donna cet emploi à ſes deux Gouverneurs & à* Jean Oxenſtierna, *fils du Chancelier, & la Reine s'y occupa avec tant d'attention, de plaiſir & de ſecret, qu'elle donna de l'admiration à tout le Sénat. La Reine étoit en ce tems là à* Orébro, *où les Deputés du Sénat vinrent la trouver.*

(§) C'eſt de lui que *Guſtave Adolphe* dit: que ſi le Chancelier *Oxenſtierna* venoit à manquer, il ne connoiſſoit perſonne plus en état de remplir ſa place que ce *Sténo Bielke* (4).

(**) La Reine remarque ici qu'*elle tomba cette année mortellement malade d'une pleuréſie.*

(1) Tome I. pag. 19. & 20.
(2) *Palmsk.* l. c. ad ann. 1636. p. 434. & p. 435. des Régiſtres du Sénat.
(3) *Palmsk.* l. c. ad ann. 1641. p. 466.
(4) V. ſes Mém. Tom. I. pag. 323.

Digitized by Google

Forgerons dans tout le Royaume. *Item* Réglemens pour ceux qui font des Armures, des Lames, des Canons, des Piſtolets, des Mousquets, & toutes ſortes d'ouvrages en fer & en acier. Défenſe à tous de ne point travailler le fer, à moins qu'il ne fût bon, & ordre à chacun de marquer ſon ouvrage de ſa marque.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

L'an 1637.

II. Ordonnance & Taxe de Gabelle pour les Villes maritimes, dans & hors du Royaume.

III. Que *Bareſund* doit être l'entrée & la ſortie de *Norcöping* & de *Södercöping*.

IV. Que toutes les Marchandiſes ſeront peſées à la Douane.

V. De la Navigation & du Commerce d'*Oelande*.

VI. Des Priviléges & Immunités pour la Ville de *Calmar*.

VII. Divers ordres donnés pour la Chaſſe; Des Foires libres; du Commerce entre les Villes & dans le Pays, & celles de *Stockholm* & d'*Abo*; de la Meſure du Charbon; des Colléges des Mines & de leur pouvoir; *Item* Inſtruction pour les Gouverneurs & Intendans des Mines.

VIII. Priviléges pour ceux qui trouvent des Mines, & qui veulent les exploiter.

IX. Priviléges pour les Marchands de *Stockholm* d'aller vendre leurs marchandiſes aux Foires des autres Villes des Provinces.

X. Patentes pour la Maîtriſe des Artiſans & des Ouvriers à *Stockholm*.

XI. Au mois de Novembre vint à *Stockholm* un Ambaſſadeur du *Chrim-Tartare Bahabitz-Grerey*, nommé *Alexlen Murſa*. Il apporta quantité de beaux préſens en armes, chevaux, &c.

XII. *Item* un autre Ambaſſadeur, avec une propoſition de mariage (*).

XIII. Cette année mourut ſans poſtérité le Duc *Bogiſlas XIV.* dernier Duc de *Poméranie*. En lui s'éteignit cette Famille, qui avoit duré ſept cens ans. L'Electeur de *Brandebourg* commença à en diſputer la Succeſſion avec les Etats du Pays.

L'AN MDCXXXVIII.

I. Cette année on fit des Edits & Ordonnances; 1. touchant les Forges par tout le Royaume; 2. les Paſſeports dont doivent être munis ceux qui entrent & ſortent du Royaume; 3. la ſubſiſtance pour la Soldateſque dans les Villes; 4. les Dîmes du bled, & qui en doit être exemt, ou non; les Magaſins où l'on doit mettre la dîme qui vient à la Couronne; la meſure dont on doit la meſurer; qui en doit avoir les clefs, comment on en doit rendre compte, & touchant les peines pour ceux qui à cet égard ſeront trouvés en faute. 5. On fit l'examen de la Taxe des Gabelles & de la Douane. 6. On rendit des Ordonnances ſur le traitement qu'on doit faire aux paſſagers dans les Cabarets & Hôtelleries des Villes, & comment on doit payer la

(*) *Je ne me ſouviens pas de ceci*, dit *Chriſtine* à Galdenblad. *Dites-moi quelque choſe de plus?* al che *Galdenblad* riſpoſe: Bortvichs *ſollicitoit un mariage entre la Reine & l'Electeur Palatin*, Charles-Louis.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Regne de Chriſtine.

L'an 1638.

la nourriture, les lits, le fourrage pour les chevaux, &c. 7. Défenſe faite aux Etrangers de naviguer autour de *Reval* à *Nyen*. 8. On preſcrit le tems que doit durer un procès. 9. On régle les gages pour les Officiers de la Poſte. 10. On donne l'ordre pour la fondation de la Ville de *Nyen* (*), & les priviléges dont elle devoit jouïr. 11. Privilége général pour les Mines. 12. Ordre de cuire le vitriol à la miniére de ſouphre dans la Province de *Néricie*. 13. Ordre pour les grands creuſets où l'on fond les métaux. 14. Ordre à obſerver pour empêcher la peſte (†). 15. Ordre donné pour la fondation de la Ville de *Sandö*. 16. Réglement de la Douane dans les Villes maritimes pour les Etrangers & pour les Sujets du Royaume. 18. Ordre pour battre la Monnoye de cuivre (§). 19. Sa valeur. *Item* la valeur de la Monnoye d'argent.

2. Une

(*) C'eſt aux environs que le *Czar Pierre I.* fonda après la Ville de *Petersbourg*, qui coûta la vie à plus de cent mille *Ruſſes* employés aux travaux, à remuer la terre, & à deſſecher les lieux marécageux. Tout autre Souverain viendra ſans-doute à bout de ſes deſirs, s'il compte pour rien la vie de ſes Sujets, ou s'il les met au-deſſous des porte-faix. Quel bonheur, quand l'humanité ſeule dicte aux Princes les réſolutions!

(†) *Chriſtine* remarque ici: *La Reine tomba mortellement malade de la petite vérole cette année.* Elle ajoute: *Elle fut à* Stockholm *ſur la fin de cette année, & il y eut une grande mortalité.*

Projet d'égaliſer la Monnoye de cuivre à celle d'argent.

(§) C'eſt proprement l'époque où cette ſorte de monnoye prit cours en *Suède*. *Guſtave Adolphe* eut ce même deſſein dix ans auparavant. J'ai eu une Lettre en original, écrite par le Chancelier *Oxenſtierna* au *Sr. Strasbourg* (1), Miniſtre du Roi pour la *Porte Ottomanne* & pour la Cour de *Tranſilvanie*, afin de communiquer dans cette derniere, à *Betlen Gabor* (Beau-frére de *Guſtave Adolphe*) un projet de faire monter la valeur du cuivre au prix même de l'argent. Le Chancelier lui dit „ que comme ces deux Princes poſſé„ dent dans leurs Pays la plus grande partie de tout le cuivre de l'*Europe*, ils pourroient, „ s'ils s'entendoient bien enſemble & agiſſoient de concert, mettre tel prix à ce métal „ qu'ils trouveroient à propos, juſques-là qu'on le payeroit plus cher que l'argent „ même, moyennant lequel l'*Eſpagne* régit préſentement le Monde. Au moins y au„ roit il une concurrence réciproque entre ces deux métaux, l'un pouvant ſervir, „ comme l'autre, au payement des Troupes & aux autres beſoins de la vie, pour en „ faire circuler les eſpèces dans le Commerce. Le Roi d'*Eſpagne*, dit *Oxenſtierna*, „ le pratique lui-même; car faute d'argent il a fait battre de la monnoye de cuivre, „ qu'il fait venir chez lui, & en a augmenté la valeur à un point exceſſif. Rien n'em„ pêchera donc que le Roi de *Suède* & le Prince de *Tranſilvanie* ne'en puiſſent faire „ autant; & ſi ce projet bien concerté eſt mis en exécution, non ſeulement ces „ deux Etats en tireront un profit immenſe, mais ils feront auſſi bien du mal à l'En„ nemi commun. Il y a long-tems, ajoute *Oxenſtierna*, que Sa Majeſté de *Suède* a „ pris cette affaire à cœur, & elle ne s'en déſiſtera pas avant que d'en voir l'effet „ deſiré, malgré l'envie de ceux qui juſqu'ici ont fait un grand profit ſur le „ commerce du cuivre de *Suède*. Si le Prince de *Tranſilvanie* y veut concourir, „ les plus grands obſtacles ſe trouveront levés, & perſonne ne ſera en état d'en „ empêcher l'exécution. Le Chancelier enjoint à *Strasbourg* d'en parler au Prince, & „ d'en rapporter ſa réponſe. Si l'affaire, *dit-il*, a ſon approbation, les deux Princes „ conviendront du prix du cuivre, dont ils feront battre monnoye, moyennant la„ quelle ils domineront autant en *Europe* que l'*Eſpagne* juſqu'ici par ſon Argent des „ *Indes*". Je n'ai point trouvé que ce projet ait réuſſi. *Bethlen Gabor* mourut l'année ſuivante

(1) Elle eſt en *Latin*, du 26. Juillet 1628. & j'en ai fait préſent à Mr de *Warmholtz*, Conſeiller de la Cour de *Suède*.

Digitized by Google

2. Une Alliance entre la *Suède* & la *France* fut conclue à *Hambourg* par *Salvius* Chancelier de la Cour, & par *Claude de Meſmes* Ambaſſadeur de *France*, dans laquelle ils renouvellérent l'Alliance faite auparavant à *Wiſmar*; & la ratification des Couronnes en fut donnée le 10. May. Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

3. *Guſtave Chriſterſon Horn*, Gouverneur de la Reine, fut créé Sénateur. L'an 1638.

4. Vingt-cinq perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

5. Henri Matthieu *de la Tour* fut fait Comte de *Pernau*.

L'AN MDCXXXIX.

1. Au mois de Janvier on tint une Aſſemblée des Etats à *Weſterâs* (*), à cauſe de la peſte qui étoit à *Stockholm*, & on y prit des réſolutions. 1. Sur le Traité de Paix en *Allemagne*, & ſur la maniére dont on devoit y procéder. 2. Sur le comportement du Roi de *Dannemarc*, & comment on s'y oppoſeroit. 3. Sur les deſſeins & les conſeils de la *Pologne*. 4. Sur le projet de la Reine-Mère (†). 5. Sur le tumulte excité à *Wasbo* & en *Wermlandie* contre l'Intendant des contributions, *Pierre Flygge*.

2. On fit des Edits de l'exaction de la Taxe ſur le Fer, moitié ſur le lieu où ſe fabrique le fer, moitié quand il ſera arrivé dans les Villes maritimes. 2. Des Jours de Priéres & de Jeûnes. 3. Réglement pour le paſſage & le port du fer ſur *Edſwâgen* en *Weſtrogothie*. 4. De la Douane ſur les frontiéres. 5. Priviléges pour les habitans de

vante, & ſon Succeſſeur *Ragotzy* ſuivit un autre ſyſtême. Cependant l'introduction des eſpéces de cuivre prit cours en *Suède*, & dès ce tems-là on en fabriqua auſſi en plaques, ou *Plâtas*; monnoye à-la-vérité incommode par rapport au volume & à ſa peſanteur, mais allégée depuis par les Billets de banque que tous les Etats du Royaume ont garantis, & qu'on peut changer en eſpéces d'or & d'argent. Au reſte, comme la valeur intrinſéque répond au prix de ce métal, les Etrangers l'enlévent en quantité, comme une marchandiſe de retour fort agréable aux Ouvriers, à cauſe de ſa mince étendue pour en faire toutes ſortes d'uſtenciles. Quant à ce que dit le Chancelier dans ſa Lettre à *Strasbourg*, que la Cour d'*Eſpagne*, malgré les mines du nouveau Monde, avoit mis ſa monnoye de cuivre à un prix exceſſif, il me vient dans l'eſprit que le Comte de *Khevenbuller*, alors Ambaſſadeur de l'*Empereur* à *Madrid*, rapporta à ſon Maître, que cette chetive monnoye avoit cauſé une cherté inouïe dans toutes les Provinces d'*Eſpagne*, & y avoit ruiné tout le Commerce (1).

(*) *Cette année*, dit ici *Chriſtine*, *le Grand-Chancelier prit ſoin d'inſtruire lui-même la Reine dans les affaires d'Etat, & il le fit*, ajoute-t elle, *avec tant de ſoin & de plaiſir, qu'il y employa tous les jours quatre ou cinq heures: & la Reine profita ſi fort dans une ſi excellente Ecole, qu'elle donna un étonnement & une admiration extrême à ce Grand-homme, auſſi bien qu'à tout le Sénat & à ſon Royaume entier, à ce que lui diſoient les flateurs.* *Chriſtine* a parlé en ce ſens dans ſa propre Vie, & elle en marqua encore ſa reconnoiſſance en 1680. dans ſa belle Lettre au Chancelier *Benoit Oxenſtierna*, inſérée dans ſes Mémoires, Tom. II. pag. 197. &c.

(†) On avoit apparemment découvert l'intrigue concertée en *Dannemarc* pour faire évader la Reine-Mére de *Suède*, comme cela arriva l'année ſuivante. Nous en parlerons dans la ſuite. Nous en avons parlé dans ſes Mémoires, Tom. I. pag. 59. &c.

(1) V. ſes *Annales Ferdinand* ad h. ann. goth. Cap. VI. Mſ. pag. 890. & 895. item *Rudbeckii* Annales Sueo-

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régné de *Chriſtine*.

L'an 1639.

de la Ville de *Borâs* de vendre toute ſorte de toiles par tout le Royaume. 6. Réſolution pour la Chambre de Juſtice à *Dorpt*. 7. Déclaration ſur les diſputes des Biens en *Livonie*, & ſur les cauſes qui reſſortiront ou non au Tribunal de *Dorpt*. 8. Inſtruction à obſerver dans l'exaction des Aides en *Néricie*, *Weſtrogothie* & *Warmlandie*. 9. Réſolution à ſuivre dans l'exaction de la grande Douane maritime pour l'Intendant de *Martin Auguſtin*. 10. Réglement pour *Pierre Flygge* touchant la petite Douane.

III. Neuf perſonnes annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCXL.

I. Au commencement de cette année ſe tint la Diette à *Nycöping*, où l'on traita, 1. de la guerre en *Allemagne*; 2. de la recrue des Troupes; 3. de la Cavalerie que la Nobleſſe doit entretenir (*); 4. de la continuation de l'Impoſition ſur les Beſtiaux pendant deux ans, & de l'immunité de cet impôt pour la Nobleſſe, quant à ſes maiſons de réſidence; 5. de la contribution des bleds. 6. Réſolutions ſur les plaintes portées par les Députés des Etats, & 7. ſur les plaintes contre l'Evêque de *Weſterâs*. 8. Inſtruction donnée aux Gouverneurs des Provinces pour faire le dénombrement des familles dans leurs reſſorts; ſpécifier ce que chacune peut ſemer par an, & le nombre de leur bêtail, pour ſervir de Régle dans l'impoſition des deniers à lever là-deſſus. On mit des peines pour ceux qui commettroient des fraudes dans cette impoſition: on en exemtoit les réſidences des Nobles. On fit une taxe de ce que chacun devoit payer, & on ordonna les gages pour les Receveurs de cette contribution.

II. On fit des Réglemens, 1. pour les Patrons des Barques & des Vaiſſeaux; 2. pour la Gabelle; 3. pour bâtir quatre Egliſes en *Lapponie*, comme auſſi des maiſons pour la demeure des Miniſtres de l'Evangile. On y ordonna deux Foires par an, & on accorda des priviléges pour ceux qui voudroient bâtir des maiſons dans les lieux où ces Foires devoient ſe tenir. 4. On donna aux Payſans, ſous la dépendance de l'Hôpital de *Danwik* (†), le même privilége dont jouiſſoient les Sujets des Nobles. 5. On dreſſa des Ordonnances ſur la préparation du cuivre à *Aveſtafors*, & ſur l'augmentation de cinq livres ou marcs ſur le *Skippond*. 6. On régla les Contributions que les Officiers devoient tirer des Biens ou Terres aſſignées aux Militaires, & l'on fit défenſe aux Officiers de ſe ſervir des Soldats pour leur propre commodité (§). III. Al-

(*) C'eſt un beau Régiment de Cavalerie, à l'entretien duquel toute la Nobleſſe de *Suède* & de *Finlande* contribue à proportion des Biens-fonds qu'elle poſſéde, & qui au reſte ſont francs & libres de toute autre retribution à la Couronne.

(†) Cet Hôpital, ſitué près de *Stockholm*, jouït de beaux revenus pour l'entretien des Pauvres, ſur-tout de ceux qui ont l'eſprit troublé.

(§) Pour comprendre ceci, il faut ſavoir que tout l'Etat militaire en *Suède*, depuis les ſimples Soldats juſqu'aux Chefs des Régimens nationaux, occupent des terres dans toutes les Provinces du Royaume où ils demeurent; & dont les revenus leur tiennent lieu de ſolde & d'entretien.

Digitized by Google

III. Alliance entre la *Suède* & le *Portugal* (*) par le Miniſtére du Grand-Chancelier *Oxenſtierna*, des Sénateurs *Pierre Baner* & *Claes Flemming*, Députés pour cet effet, & de l'Ambaſſadeur du nouveau Roi de *Portugal*, qui fut reçu le 29. Juillet de cette année. Il s'appelloit *Franceſco Souſa Cortino*.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1640.

IV. L'Alliance entre la *Suède* & la *Hollande* contenoit les Articles ſuivans. 1. Une libre navigation. 2. Les moyens de remédier aux obſtacles qui pourroient y intervenir. 3. Les ſecours mutuels en tems de guerre. 4. & 5. L'obligation de procurer l'avantage l'un de l'autre, & d'en détourner les préjudices. 6. Que l'un ne devoit pas donner du ſecours à l'Ennemi de l'autre. 7. Juſqu'où l'on pourroit trafiquer avec les Ennemis de la *Suède* & de la *Hollande*. 8. Le libre trafic des *Suédois* en *Hollande*, & des *Hollandois* en *Suède*. 9. La domination ſur la *Mer Baltique*. 10. L'immunité réciproque des Sujets de *Suède* en *Hollande*, & des *Hollandois* en *Suède*. 11. Les limites pour le commerce dans les Pays des deux Hauts Contractans. 12. Les héritages que les Parens auroient à prétendre de ceux qui viendroient à mourir en *Suède* & en *Hollande*. 13. Qu'on procureroit réciproquement la juſtice aux Sujets de l'une & de l'autre Nation, comme à ſes propres Sujets. 14. Que cette Alliance ne préjudicieroit pas aux autres Alliances. 15. Le conſentement mutuel pour la Paix avec les Ennemis. 16. Que la *Suède* entretiendroit un Réſident en *Hollande*, & la *Hollande* un en *Suède*. 17. Les raiſons & les motifs de cette Alliance. 18. Ceux qui voudroient y entrer & y être compris. Et 19. la ratification qui en devoit être faite ſix ſemaines après le jour du 1. Septembre que ce Traité fut conclu.

V. Peu après cette Alliance, les Commiſſaires de part & d'autre s'accordérent ſur l'Article de cette Alliance touchant les ſecours à donner contre les Ennemis.

VI. Le Comte *Jean Oxenſtierna* fut fait Sénateur cette année (†), & trois perſonnes furent annoblies.

VII. La Reine-Mére partit de *Suède*, & s'en alla à *Gottorp*. (§).

VIII. Le Prince Palatin *Charles-Louis*, qui étoit aux arrêts en *France*, fut relâché par l'interceſſion de la Reine (**). IX. Les

(*) Ce fut avec le Duc *Jean de Bragance*, qui venoit de ſecouer le joug de l'*Eſpagne*. Ce Traité entre la *Suède* & le *Portugal* a ſubſiſté depuis ſans interruption. Il eſt aſſez favorable aux *Suédois* pour les engager à en tirer tout l'avantage qu'il leur eſt poſſible. Il ſe renouvelle de part & d'autre à l'avénement d'un Roi au Trône, ſans autres formalités. Un an après la concluſion de cette Alliance, le ſavant *Laurent Skytte* fut envoyé comme Miniſtre de *Suède* en cette Cour. J'inſérerai dans l'Appendice ſa Lettre à *Schering Roſenhane* ſur l'état où étoit alors le *Portugal*. C'eſt ce même *Skytte*, fort verſé dans les Belles-Lettres, qui changea de Religion & ſe fit *Capucin*. J'ai encore touché d'autres particularités qui le regardent dans les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 340. &c.

V. l'Appendice No. XII.

(†) *Cette année* (remarque ici *Chriſtine*), *on députa deux Sénateurs à la Reine pour lui propoſer de la part du Sénat ſon mariage, où l'Electeur de* Brandebourg *aſpiroit, lui offrant de grands avantages. La Reine y répondit avec beaucoup de fermeté d'eſprit & de ſageſſe, & le refuſa tout net.*

(§) *Chriſtine* ajoute ici: *Elle* (la Reine-Mére) *partit deux années plutôt.* Cela n'eſt pas tout-à-fait exact, car la Reine Mére s'évada le 29. Juillet de cette année-ci.

(**) V. les Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 50. &c.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

IX. Les *Hollandois* armérent pour s'ouvrir le paſſage du *Sond.* Les Vaiſſeaux *Suédois*, ne voulant pas être viſités au *Sond* par ceux de *Dannemarc*, firent leurs décharges ſur deux Galéres *Danoiſes*, s'en ſaiſirent, & les amenérent en *Suède.*

X. Le Prince de *Heſſe-Caſſel* fit Alliance avec la *Suède.*

L'an 1640.

XI. Dans la Diette à *Ratisbonne* on délibéra ſi on régleroit l'Accommodement avec la *Suède*, & ſi on lui donneroit ſix tonnes d'or en récompenſe.

L'AN MDCXLI.

I. Dans l'Aſſemblée des Etats à *Stockholm* au mois de Janvier on délibéra, 1. ſur les événemens de la guerre en *Allemagne*; 2. ſur le Traité de paix; 3. ſur une Tréve avec le *Dannemarc*, (*) la *Pologne* & la *Moſcovie*; 4. ſur l'Alliance avec la *France*, & 5. avec la *Hollande*; 6. ſur le mécontentement de la Reine-Mére.

II. Patentes & Priviléges furent donnés: 1. Pour la Compagnie du Tabac. 2. Pour la Chaſſe. 3. Ordre de battre dela monnoye d'or. 4. Réglement ſur la valeur de la monnoye d'argent dans le Négoce & dans les Contracts. 5. Inſtructions pour les Gardes-forêts, & 7. pour ceux qui font travailler aux mines & qui préparent le cuivre.

III. Réſolution donnée de vendre pour quatre cens mille *Richsdalers* des Biens de la Couronne & Allodiaux à la Nobleſſe, & non aux perſonnes privées (†).

IV. Le 15. Févier on reçut la ratification des *Etats-Généraux* ſur l'Alliance de l'année paſſée.

V. *Item* on reçut la ratification du Roi de *France*, qui régloit que l'Alliance faite à *Hambourg* par les Srs. *Salvius* & *de Meſmes*, dureroit juſqu'à la Paix générale en *Allemagne* (§).

VI. De

(*) *On ne pouvoit pas*, dit *Chriſtine*, *traiter de tréve avec le* Dannemarc, *parce qu'il n'y avoit point de guerre encore.*

(†) On avoit déjà vendu pour deux cens mille écus des Terres & Biens-fonds appartenans à la Couronne, outre ceux en plus grand nombre qui furent aliénés à titre de donation. L'Ordre des Payſans s'en reſſentit le plus; car ces Terres étant affranchies des charges qui s'en payoient juſque-là au Fiſc, il fallut y ſuppléer par un ſurcroît de contribution, dont les Laboureurs furent ſurchargés. Ce fut la raiſon pourquoi ils reclamérent, quelque tems après, la réunion de ces Biens à la Couronne. Cela donna occaſion à *Chriſtine* de dire au Sénat, qui appuyoit toujours les avantages de la Nobleſſe, „ qu'il faloit faire enſorte que l'Enfant blanc fût favoriſé de maniére que „ l'Enfant noir reçût auſſi quelque choſe (1)".

Mesintelligence entre la Suède & la France.

(§) Cette Alliance ne fut pas ratifiée ſur le champ par la *Suède*, parce que la *France* vouloit l'étendre à un tems indéfini. Il y avoit alors à *Hambourg* un pourparler entre *Salvius* & *Conrad de Lutzen*, Miniſtre de l'*Empereur*, qui offrit de s'accommoder avec la *Suède* par un Traité particulier, de la même maniére que fit la *France* avec le Duc

(1) V. les Régittes du Sénat ad ann. 1650. p. 566. dans *Palmskiöld.*

Digitized by Google

VI. De plus, la ratification du Roi de *Portugal* de l'Alliance avec la *Suède*.

VII. Les Etats de la *Poméranie*, assemblés à *Stettin*, supplièrent la Reine de leur accorder sa protection, & de remédier aux désordres dans cette Province; ce qu'ils obtinrent.

Memoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

VIII. L'Electeur de *Brandebourg* demanda la neutralité de la *Suède*, & l'obtint (*).

L'an 1641.

IX. Le 19. Septembre se firent en *Suède* les funérailles du Feld-Maréchal *Baner* (†).

X. Environ ce tems-ci le Feld-Maréchal *Torstenson* fut envoyé en *Allemagne*, & arriva au mois d'Octobre à *Stralsond* (§).

XI. L'Ambassadeur de l'*Empereur* traita avec *Salvius*, Chancelier de la Cour, des préliminaires de la Paix à *Hambourg*.

L'AN MDCXLII.

I. Les Etats s'assemblérent en Diette à *Stockholm* au mois de Février de cette année, & traitérent: 1. des affaires de la Guerre en *Allemagne*. 2. De la Paix. 3. Des Alliances avec la *France*, la *Hollande* & le *Portugal*. 4. De la Tréve avec le *Brandebourg*. 5. De la recrue des Soldats. 6. De l'imposition sur le bêtail à deux *Dahlers* pour chaque Payſan. 7. Ordre de faire brûler des Bois & d'en accommoder le terrein pour y semer. 8. Ordre de planter des arbres fruitiers & du houblon, de bâtir des Magasins de bled. 9. Ordre contre les mendians.

II. Des personnes, choisies d'entre les Etats, donnérent leur avis sur la

Duc de *Bavière*, en dépit du Traité fait & renouvellé avec la *Suède* (1). Pour rompre la négociation avec l'*Empereur*, le Cardinal de *Richelieu* proposa le renouvellement de l'ancienne Alliance entre les deux Couronnes, à la condition susdite, que la *Suède* refusa. Elle vouloit donner ombrage à la *France* par son Traité avec l'*Empereur*, & voir jusqu'à quel point il vouloit s'accommoder tout de bon. Cela causa de la mesintelligence entre *Salvius* & le Comte *d'Avaux*. Je produirai dans l'Appendice les Lettres qu'ils s'écrivirent là-dessus, & où entre autres choses *Salvius* reproche à la *France* d'avoir débauché l'Armée *Weimarienne*. Après bien des chicanes & des longueurs, le Traité secret entre *Salvius* & *Lutzen* s'étant rompu, l'Alliance entre la *Suède* & la *France* fut renouvellée & ratifiée peu après l'Avénement de *Louis XIV.* au Trône en 1643. (2).

V. l'Append. No. XIII.

(*) *Il offrit*, ajoute *Christine*, *son fils pour Epoux de la Reine, outre la neutralité.*

(†) *Vous parlez de cela*, dit la Reine à Galdenblad, *& non pas de l'année qu'arrivérent celles du Roi mon Pere.*

(§) *Christine* remarque ici: *La Reine entra pour la premiére fois au Sénat, cette année. Le Grand Chancelier y harangua, & la Reine y répondit avec grace & esprit à ce qu'on lui fit accroire: & depuis qu'elle y entra, on ne fit plus rien sans son aveu, consentement & participation. Elle assistoit à toutes les déliberations en personne. On ne prit plus de résolution sans elle, ni dans les grandes, ni dans les petites affaires.* Elle ajoute à ceci: *si ma mémoire ne me trompe, ce fut cette année, ou l'année auparavant environ.* Il y a pourtant plus d'apparence que *Christine* n'eut entrée au Sénat que l'année suivante, 1642. V. ses Mémoires, Tom. I. p. 37. & 38.

(1) Mém. *de Christine*, Tom. I. p. 52. &c. 62. XIII. §. 74. XIV. §. 47. & Mém. de
(2) V. *Pufend.* de Rebus Suec. Lib. XII. §. *Christine*, Tom. I. p. 51. & not.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Regne de *Chriſtine.*

la demeure & la ſubſiſtance de la Reine-Mére en *Brandebourg.*

III. Ordres & Edits pour battre la monnoye. 2. Sur la taxe des Gabelles en *Livonie.* 3. Pour cuire du ſel. 4. De la Caiſſe de l'Amirauté, dans laquelle on ramaſſe les aumônes pour les Pauvres. 5. Pour les Sujets *Suédois* qui habitent ſur le bord de la Mer, permiſſion d'aller débiter leurs denrées ſur le Lac de *Méler.*

L'an 1642.

IV. On indiqua un jour pour rendre graces à Dieu des progrès du Feld-Maréchal *Torſtenſon* en *Allemagne.*

V. Le Traite des préliminaires de la Paix fut conclu à *Hambourg*, & confirmé le 5. Février.

VI. Les Ambaſſadeurs de l'Electeur de *Brandebourg* arrivérent cette année en *Suède*, dont le Roi de *Pologne* ſe plaignoit fort.

VII. Le Roi de *Dannemarc* envoya des vaiſſeaux au ſecours de l'*Eſpagne*; & la *Suède*, en vertu de l'Alliance avec la *Hollande*, prit les armes.

VIII. Seize perſonnes furent annoblies & naturaliſées cette année.

L'AN MDCXLIII.

I. Réglemens pour la Poſte & les Ports de Lettres. 2 Pour la Douane dans les Villes maritimes en-dedans & en-dehors du Royaume. 3. Un ample Edit ſur la Monnoye. 4. Ordonnance pour les Cabarets, Hôtelleries, Chemins & Voyages. 5. Pour la Compagnie du Tabac. 6. Pour modérer la Douane ſur les denrées de *Moſcovie.*

II. Le Sénat délibéra: 1. S'il falloit faire la guerre au *Dannemarc.* 2. S'y préparer ſecrettement. 3. Sur la ſatisfaction que la *Suède* prétendroit pour les fraix de la guerre d'*Allemagne.* Là-deſſus *Gabriel Oxenſtierna* fut envoyé en *Allemagne* pour y reconnoître l'état de la guerre & en faire rapport.

III. Au mois d'Octobre on tint une Diette à *Stockholm*, dans laquelle on traita 1. De la Guerre en *Allemagne* & de la Paix. 2. Des recrues. 3. De l'impoſition ſur le Bêtail. 4. De la contribution en bled. 5. De la Majorité de la Reine, & de lui donner l'adminiſtration de l'Etat à la premiére Aſſemblée (*) 6. De diminuer les bois pour enſemencer les Terres. 7. De planter du houblon & des arbres fruitiers. 8. Réglement pour la Chaſſe & la Pêche. 9. De l'exécution des Ordonnances faites contre les Mendians & les Vagabonds.

IV. Des Notables, choiſis d'entre les Etats, délibérérent ſur les procédés

(*) *Chriſtine* remarque ici *que ce fut l'année auparavant qu'on délibéra ſur ſa majorité. On réſolut même, dit-elle, ſa majorité, & elle fut préſente à cette délibération. On lui offrit de la déclarer majeure dans cette même Diette; mais elle s'en excuſa, & ne voulut l'accepter que deux années après, diſant que ſa grande jeuneſſe n'étoit pas encore capable de porter un ſi grand fardeau. Elle demanda encore ces deux années pour s'inſtruire mieux dans l'art de régner.*

Digitized by Google

rés du Roi de *Dannemarc*, & ſur ſes deſſeins contre la *Suède*, qui pourroient cauſer une rupture (*).

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

V. Ces perſonnes, choiſies d'entre les Etats, réſolurent la guerre contre le *Dannemarc*, mais elles en remirent la déciſion & le tems à la Reine; ce qui fut fait le 26. & 27. Octobre & le 4. Novembre 1643 (†).

L'an 1643.

VI. Le Sénat donna ſon obligation à *Louis de Geer* ſur la ſomme qu'il falloit négocier pour fretter quarante Vaiſſeaux, armés en guerre, en *Hollande* (§).

VII. L'Electeur de *Brandebourg* ratifia l'Accord fait pour la demeure & la ſubſiſtance de la Reine-Mére en *Brandebourg* (**).

VIII. *Louis XIV.* Roi de *France*, ratifia le 20. Juin l'Alliance faite avec la *Suède*.

IX. Ceux qui par ordre de la Reine furent appellés à une Aſſemblée à *Stockholm* au mois de Février, donnérent leurs ſentimens ſur quelques articles touchant la Juſtice.

X. *Pierre Brabe* fut envoyé pour appaiſer le tumulte à *Norcöping*.

XI. *Salvius* fit une déduction des préjudices que la *Suède* recevroit des diſputes entre le Roi de *Dannemarc* & la Ville de *Hambourg*, ſur-tout ſi ce Roi faiſoit fermer le paſſage de l'*Elbe*.

XII. On traitta entre la *Suède* & la *France* des affaires du Prince de *Tranſilvanie* par *Rebenſtock*, & *Torſtenſon* envoya en *Tranſilvanie* quelqu'un pour négocier la jonction de ce Prince avec la *Suède* contre l'*Empereur* (††).

XIII. Le Traité de Paix en *Allemagne* commença au mois d'Août *à Oſnabrug*, & *Jean Oxenſtierna* y fut envoyé.

XIV. Quatorze perſonnes annoblies & naturaliſées cette année.

L'AN

(*) *La Reine*, dit-elle, *ſe trouva en perſonne à toutes ces délibérations du Sénat & des Réglemens.*

(†) *Ce fut la Reine*, ajoute-t-elle, *qui prit cette réſolution déciſive, les opinions étant très-partagées ſur ce ſujet* (1). Ce fut auſſi à cette occaſion que *Chriſtine* ſe ſervit des deux axiômes qu'elle avoit appris dans l'Ecole du Chancelier *Oxenſtierna*. 1. Qu'on doit chercher à gagner du tems, qui nous fournit les meilleurs avis. 2. Qu'on ne doit jamais diſputer avec ſon voiſin d'une affaire qui puiſſe entraîner une guerre après elle, à-moins qu'on n'ait l'épée à la main, & qu'on ne ſoit préparé à une rupture. *Oxenſtierna* ajouta: „ *Magnis Imperiis inſerviunt lenta conſilia*: il convient aux grands „ Etats de ſe réſoudre lentement. Mais cela n'eſt pas, *dit-il*, univerſellement vrai; „ parce que des réſolutions promtes leur ſont quelquefois plus avantageuſes que les „ lentes (2)".

(§) La Reine ajoute ici qu'*elle donna aſſurance au Sénat de leur payement & indemnité*. Voyez ſes Mémoires, Tom. I. pag. 66. not.

(**) V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 61. &c.

(††) *On réſolut auſſi*, dit la Reine, *que* Torſtenſon *enverroit quelqu'un en ſon propre nom à la* Porte *pour faire ce Traité, parce que la Reine ne jugeoit pas à propos d'y envoyer en ſon nom, juſqu'à ce que cet Envoyé eût ajuſté le Cérémonial avec le* Turc.

(1) V. ſes Mémoires, Tom. I. p. 61. 69. 71. &c. (2) *Palmſk.* Extr. des Régittes du Sénat ad ann. 1643 p. 519. 520.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1644.

L'AN MDCXLIV.

I. Le 16. Janvier fut publié le Manifeſte contre le *Dannemarc* avec les motifs de cette guerre.

II. Le 30. Janvier fut publié le Manifeſte du *Dannemarc* contre la *Suède*, avec la relation de l'irruption des *Suédois* en *Jutie.*

III. Le 9. Août le *Dannemarc* répondit au Manifeſte de la *Suède.*

IV. Réponſe de la part de la *Suède*, intitulée *Relation véritable..*

V. Nouvelle publication des raiſons de cette guerre contre le *Dannemarc.*

VI. Le 18. Janvier la Reine envoya *Nicolas Lindegren* pour intimer & déclarer la guerre au Roi de *Dannemarc* de bouche & par écrit.

VII. Les Sénateurs de *Dannemarc* écrivirent le 9. Février aux Sénateurs de *Suède* touchant cette guerre, ſollicitant une conférence pour examiner cette affaire & pour l'ajuſter (*).

VIII. Les Sénateurs firent réponſe le 1. Mars.

IX. Le Roi de *Dannemarc* fit écrire de *Babus* le 15. & 19. Avril au Gouverneur de *Gottembourg*, pour l'inciter à lui rendre la Ville; à quoi le Gouverneur fit réponſe le 17. & 30. Avril.

X. La *Jemptie* & les *Herredales* firent hommage & ſerment de fidélité à la Reine le 15. Mars (†).

XI. La Reine donna aſſurance aux Sénateurs ſur la ſomme qu'ils avoient aſſurée pour fretter 30. Vaiſſeaux en *Hollande* (§).

XII. Le 5. Juin ſe fit un Accord à *la Haye*, de la part de la Reine, avec le Plénipotentiaire de l'Electeur de *Brandebourg*, de céder à l'Electeur les Villes de *Francfort*, de *Croſſen* & de *Sefertz* ſur l'*Oder.*

XIII. La Reine ratifia cet Accord le 23. Juin.

XIV. Aux mois d'Octobre, Novembre & Décembre, ſe tint une Diette à *Stockholm*, où il fut traitté & réſolu: 1. que la Reine prendroit l'adminiſtration de ſes Etats: 2. de la Guerre de *Dannemarc.* 3. des Recrues: 4. de la Contribution de la Nobleſſe pour cet effet: 5. de la Contribution des autres Etats en bled & en argent.

XV. La Reine prit l'adminiſtration abſolue de tous ſes Etats le 7. Décembre (**), & leur promit en général, 1. de conſerver la Religion; 2. les Cérémonies de l'Egliſe; 3. de maintenir le Sénat. 4. Elle fit le ſerment du Roi (††). 5. Elle promit de conſerver les priviléges d'un chacun; 6. d'ob-

(*) *Tout ce que ci-deſſus*, dit *Chriſtine*, *ſe fit après la pleine majorité de la Reine.*

(†) *Cela arriva l'année après*, dit *Chriſtine*, *ſi ma mémoire ne me trompe.* La Reine accuſe juſte, comme cela ſe voit dans ſes Mém. Tom. I. p. 66.

(§) *L'ordre*, ajoute la Reine, *n'eſt pas bien ici. Cet article doit être transféré plus haut.*

(**) *La Reine*, dit-elle ici, *harangua dans cette Diette pour la première fois de fort bonne grace, à ce que diſoient ſes flatteurs.* V. ſes Mémoires, Tom. I. p. 76.

(††) A ſon Sacre elle fut ſans-doute proclamée *Roi*, comme la Reine *Ulrique Eléonore* en dernier lieu, l'an 1719., & non pas *Reine.* A l'égard de *Chriſtine*, le Grand-Chancelier *Oxenſtierna* dit au Sénat, que puiſque *Chriſtine* étoit la premiére de ſon „ Sexe qui gouvernât la *Suède*, on devoit la regarder & reſpecter comme un Roi, puis„ qu'on ne pouvoit pas changer le Sexe", V. ſes Mémoires, Tom. I. p. 121. not.

Digitized by Google

6. d'observer la forme de Gouvernement agréé par les Etats.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

XVI. Le 22. de Novembre précédent, les Tuteurs de la Reine & le Sénat firent une ample relation de leur administration, dont la Reine leur donna une décharge générale.

L'an 1644.

XVII. Cela fait, la Reine accorda, 1. une modération sur la Taille ordinaire de chaque *Hemman*, ou Métairie; 2. donna permission de bâtir sur le terrein des Communautés; 3. permit d'employer l'argent, provenant des amendes, à subvenir aux fraix des Bourgeois & des Payſans envoyés aux Diettes (*); 4. que les manans des Nobles seroient dispensés de contribuer à la subsistance d'autres Payſans, choisis pour Membres de leur Ordre à la Diette. 5. On convint des lieux où seroit remise la taille qu'on payeroit dans les Provinces. 6. On exemta de la taille les *Swed-dieſtar*, c'est-à-dire ceux qui brûloient les Bois & les réduisoient en terres propres à être ensemencées. 7. On ordonna qu'on payeroit la taxe du beurre en argent. 8. Que les Payſans payeroient de l'argent, au-lieu de services ou corvées qu'ils sont obligés de faire dans les Terres appartenantes à la Couronne. 9. On régla les autres besoins pour la culture de ces Terres & pour l'enceinte des Parcs. 10. On détermina les cas auxquels on seroit exemt de la recrue de la Milice. 11. On fit des Ordonnances pour la fabrique du Nitre. 12. *Item* pour la navigation de ceux qui habitent les rivages & les petites Iles de la Mer. 13. On donna des instructions pour les Receveurs de la Dixme dûe au Roi.

XVIII. Les Sénateurs & les Nobles suppliérent la Reine de vouloir confirmer leurs priviléges pour leurs Manans, d'être exemts de la contribution du nitre & des corvées qui se font aux Terres appartenantes à la Couronne: comme de faire la recolte, de bâtir les maisons, & d'entretenir les Parcs. 2. Que les Comtés & Baronies seroient dispensées des contri-

(*) Le vieux Comte *Pierre Brahe* a observé, que lorsque pour la premiére fois la Noblesse & les autres Etats furent assis ensemble en Diette à *Orebro* l'an 1608. quand le Duc *Jean* vint présenter au Roi *Charles IX.* son Oncle, le conteau dans lequel le Roi *Sigismond* lui avoit envoyé une Lettre où il l'exhortoit d'insister sur son droit à la Couronne de *Suède*; le Duc fut remercié de sa fidélité par les Etats du Royaume. Depuis ce tems, la Noblesse eut la permission de faire bâtir & meubler une Maison pour s'y assembler, sans pourtant se choisir un *Land-Maréchal* (1). C'est ce qu'elle fait aujourd'hui, en vertu de la forme du Gouvernement, de maniére que les autres trois ordres se choisissent chacun leurs Orateurs. Pour ce qui est dit ici des fraix des Bourgeois & des Payſans députés aux Diettes, ce sont les Villes & les Communautés qui leur fournissent le nécessaire, de-même que le Clergé de chaque Diocése le procure aux siens, suivant la somme dont ils sont convenus entre eux. Ceux de la Noblesse assistent aux Diettes à leurs propres fraix, eu égard à certains Biens qui sont affranchis des Impôts ordinaires, que d'autres Terres payent. Il y a des cas, comme quand il s'agit de la Loi générale, de la libre détermination des contributions de tout le Royaume & d'autres, où les Députés de tous les Ordres se rassemblent dans le Palais de la Noblesse, & alors cette Assemblée s'appelle *Plenum Plenorum*; autrement chaque Ordre tient sa séance & ses délibérations séparément, & prend telle résolution que la pluralité juge à propos de prendre.

Les Etats de Suède assemblés en Diette.

(1) V. les Régistres du Sénat ad ann. 1668. p. 815. dans *Palmskold*.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

tributions & de la recrue; & que pour dédommagement, la Nobleſſe renonceroit à l'immunité dont elle jouiſſoit en ne payant point la grande Douane maritime. 3. Ils ſupplierent la Reine de confirmer généralement à ſon Couronnement les donations qui leur avoient été faites, & dans la ſuite celles dont elle ſeroit ſuppliée en particulier.

L'an 1644.

XIX. La Reine donna ſa réponſe là-deſſus le 14. Novembre, & confirma leurs priviléges le 7. Décembre.

XX. La Reine fit le 17. Décembre des Réglemens pour la Nobleſſe touchant, 1. les Fiançailles. 2. les *Badſtuguqwellar*, ou dépenſes faites aux Etuves & aux Bains. 3. Les Noces. 4. Les Préſens que le Fiancé fait à la Fiancée, appellés *Brudgâfwor*. 5. Les Préſens qui ſe font le jour des Noces de l'Epoux à l'Epouſe, appellés *Morgongâfwor*. 6. Les Habits de l'Epouſe. 7. Les Dons qui ſe font aux Enfans au Baptême, appellés *Fadder-gâfwor*. (*)

XXI. La Reine donna des priviléges au Clergé (†).

XXII. Le Clergé donna ſon ſentiment ſur les queſtions que la Reine & le Sénat lui avoient faites, touchant le mariage des Parens au quatriéme degré. La réponſe du Clergé fut qu'il deſapprouvoit de pareils mariages (§).

XXIII. Edits & ordres furent donnés, 1. Sur le pardon pour les Déſerteurs. 2. Sur la peine contre ceux qui commettroient des fraudes dans la Compagnie du Tabac. 3. Sur le Réglement que devoient obſerver les Vaiſſeaux en mer (**)

XXIV. Le Traité des Préliminaires fut achevé le 29. Octobre.

XXV. Sept perſonnes furent annoblies & naturaliſées. (††)

L'AN

(*) *Tout cela*, remarque ici *Chriſtine*, *fut fait trois ans après*. C'étoit pour abolir le luxe qui s'étoit introduit parmi la Nobleſſe, & qui ruinoit les familles.

(†) *Cela fut fait*, dit la Reine, *trois ans après*.

(§) *De-même*.

(**) *Deux ou trois ans après*, dit *Chriſtine*.

Remarque ſur les Famil. les nobles de Suède.

(††) A l'occaſion de la Majorité de la Reine cette année-ci, nous ferons une remarque ſur ce que pluſieurs Ecrivains ſe ſont hautement recriés contre elle, à cauſe du grand nombre de familles qu'elle avoit annoblies durant le tems de ſon Régne (1). Si la liſte, donnée là-deſſus dans cette ébauche de ſon Hiſtoire, eſt exacte, comme il le paroît, il faut convenir que le nombre n'en eſt pas petit, allant à peu près à quatre cens annobliſſemens, y compris environ un tiers de ce nombre annoblies pendant ſa Minorité, & pluſieurs autres familles de tout Pays, la plupart *Allemandes*, qui ne furent que naturaliſées & agrégées au Corps de la Nobleſſe de *Suède*. Cependant ce nombre en comparaiſon d'autres Etats (par exemple de la *France*, où l'on compte au-delà de cinquante mille familles nobles, au-lieu que celles de *Suède* n'en font pas deux mille en tout) ne pourra être regardé comme exceſſif, ſi l'on conſidére la longueur du Régne de *Chriſtine*, qui dura vingt-deux ans, où une infinité de gens de tout état ſe diſtinguoient alors, principalement dans le militaire, ſur toutes les autres Nations de l'*Europe*. Rien n'étoit donc plus naturel que de leur accorder quelque marque diſtinctive, en reconnoiſſance des ſervices réels qu'ils avoient rendus au Royaume, qui n'étoit guéres en état de les reconnoître autrement. S'il y en a eu quelques-uns qui y ont participé ſans l'avoir mérité perſonnellement, c'eſt un abus qui ne ſe remarque pas moins viſiblement de nos jours dans les autres Cours: *& erunt vitia, donec erunt homi-*

(1) Entre autres, *Burgoldenſis* (Irenici) Diſcurſus in Pacem Weſtphal. *Koehler* in Münтz beluſt. De *la Motraye*, qui pretend qu'il y a eu quelques milliers de familles annoblies en *Suède* depuis le Régne de *Chriſtine*. V. ſes Travels Tom. II. Cap. VII. pag. 209.

Digitized by Google

L'AN MDCXLV.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1645.

I. Le 25. Février de cette année commença le Traité de paix entre la *Suède* & le *Dannemarc* à *Brocmſebro* (*), où il y eut ſauve-garde deux lieuës à la ronde. Les articles qui y furent traités & conclus, (†) étoient; 1. le libre paſſage pour les Vaiſſeaux & les denrées de *Suède* par le *Sond*; 2. qu'ils ſeroient exemts de payer la Douane & autres impoſitions quelconques; 3. l'examen des Vaiſſeaux & la maniére de caler les voiles; 4. les paſſeports; 5. les Vaiſſeaux *Suédois* qui ſeroient chargés pour le compte des Etrangers; 6. le privilege pour l'Intendant de la Douane à *Oereſond*; 7. l'immunité des Vaiſſeaux qui ſeroient jettés par la tempête dans les Ports de *Dannemarc*, & pour les Vaiſſeaux de *Dannemarc* dans les Ports de *Suède*; 8. le paſſage libre des gens de guerre de *Suède* par le *Sond*; 9. la façon de ſaluer les Vaiſſeaux de guerre à leurs rencontres, & en paſſant le *Sond*; 10. l'avis que donneroient les Vaiſſeaux de guerre avant leur arrivée; 11. la Douane ſur l'île de *Rugen* & à *Gluckſtad*; 12. les anciens priviléges des deux Royaumes ſur la Douane du *Sond*; 13. la Douane ſur la Riviére entre la *Weſtrogothie* & le *Babus*; 14. les Maîtres des Poſtes; 15. les Biens des *Suédois* dans le territoire de *Dannemarc*, & *vice verſâ*; 16. les confiſcations faites dans la guerre; 17. la ceſſion de la *Jemtie*, des *Herredales*, de *Gotland*, d'*Oeſel* & de *Hallande* à la *Suède*; 18. la reſtitution des Places & Provinces conquiſes ſur le *Dannemarc*; 19. le tems de la reſtitution; 20. les limites des frontiéres; 21. les Vaiſſeaux, Canons & Ammunitions &c. pris dans la guerre; 22. les priſonniers; 23. la Paix entre les deux Couronnes de l'an 1613. & 1570; 24. la liberté de voyager par le *Dannemarc*; 25. les Villes en *Poméranie*, & particuliérement *Wiſmar*; 26. une Amniſtie générale; 27. la reſtitution des Biens aux Sujets du *Dannemarc*; 28. la publication de la Paix; 29. la Ville de *Bréme*; 30 le Duc *Frédéric* de *Holſtein*; 31. le Comte d'*Oldenbourg* & de *Delmenborſt*; 32. les Villes *Hanſéatiques*; 33. *Dantzic*. 34. le payement des dettes; 35. la ſubſcription & la ſignature du Traité, 36. la garantie de la *France*; 37. l'échange des ratifications ſur les frontiéres de *Brœmſebro* le 13. Août. (§). II. Cet-

bomines. Heureux les Princes qui trouvent des hommes, qui plaçant leur bonheur dans de vains titres, au prix de leurs biens & de leur vie, ſe nourriſſent de chiméres. Cependant rien n'eſt plus ſenſé que ce que dit le Grand-Chancelier *Oxenſtierna*, au ſujet de l'Annobliſſement: „ Quand on en voudroit examiner la premiere origine, on „ en trouvera grand nombre qui jouiſſent de cet avantage; non qu'ils l'ayent mérité „ perſonnellement, mais parce qu'ils l'ont hérité de leurs ancêtres. Il en eſt de-même „ de nos jours. Ce ne ſont pas toujours les bonnes qualités de ceux qui ſont annoblis, „ qui les y conduiſent; mais la faveur & une certaine deſtinée. D'autres, dont le mé„ rite devroit les y appeller, reſtent en arriére par le caprice de la fortune (1)".

(*) *La Reine*, dit-elle, *envoya le Grand Chancelier à ce Traité.*

(†) *Cette Paix*, ajoute *Chriſtine*, *ne fut conclue que l'an* 1646. Non, ce fut bien cette année ci 1645.

(§) *Chriſtine* ajoute ici: *La Reine fut malade à la mort de la grande fatigue & appli-*
cation.

(1) V. *Palmskeeld* Régîtes du Sénat, ad ann. 1636. pag. vers. 407.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1645.

II. Cette année il y eut une Conférence à *Stockholm* entre les Commiſſaires de *Suède* & ceux de *Hallande*, de *Dantzic* & d'autres Villes *Hanſéatiques* ſur leurs intérêts dans le *Sond.*

III. Le 13. Août furent dreſſés les projets de la Ratification & des autres Lettres relatives à la ceſſion des Provinces.

IV. La Ratification de la Paix fut donnée par le Roi de *Dannemarc* le 8. Septembre, avec d'autres Lettres ſur la ceſſion de *Gotlande*, d'*Oeſel*, de *Jemtie* & des *Herredales* à la *Suède*. *Item* ſur la ceſſion de la *Hallande* à la *Suède* pour trente ans.

V. La garantie du Roi de *France* ſur cette Paix, faite le 23. Septembre.

VI. Enſuite ſe fit un Traité de limites entre la *Hallande* & la *Scanie*, qui fut conclu le 28. Février de l'année ſuivante.

VII. Toutes les Provinces firent hommage & ſerment de fidélité à la Reine & à la Couronne de *Suède*, & en donnérent aſſurance par écrit.

VIII. *Axel Sparre* fut envoyé en Ambaſſade à la République de *Pologne*. *Canterſten* y fut envoyé le premier.

IX. *Frédéric Stenbock*, *Thure Sparre*, *Eric Gyldenſtierna* de *Nynäs*, *Swed Bååt* de *Follenäs*, *Guſtave Gabrielſon* de *Tyréſiö*, furent faits Sénateurs.

X. Vingt-cinq perſonnes annoblies & naturaliſées.

XI. La Reine créa le Grand-Chancelier *Axel Oxenſtierna* Comte de *Sodermöbra*, & l'honora à cette occaſion d'un très-éloquent Diſcours le 20. Novembre (*).

L'AN MDCXLVI.

I. Le 16. Janvier & le 10. Février de cette année la Reine fit des Réglemens 1. ſur l'adminiſtration de la grande Douane maritime en *Suède*, en *Finlande*, en *Gotlande* & à *Nyenſkans*. 2. pour les Patrons de Barques & de Vaiſſeaux. 3. Sur la Douane aux frontiéres le 17. Avril. 4. Défenſe d'abbattre des chênes & autres arbres propres à fabriquer des Vaiſſeaux. 5 Réglemens pour la Chaſſe. 6. Modération de la Douane pour des Vaiſſeaux fabriqués dans les Etats de la Reine. 7. Défenſe de tranſporter chez l'Etranger la monnoye de cuivre. 8. Réglemens pour les Poſtillons. 9. Priviléges pour la *Gotlande* & la Ville de *Wisby* de négocier par Mer.

II. La Reine envoya le Secretaire *Bemer* & *Iver Nilſon* en *Norlande* pour travailler à l'accroiſſement & à l'amélioration des Villes de *Söderhamn*, de *Hudwikswal*, de *Hernöſand* & de *Sundswal*, avec ordre d'y introduire le Négo-

cation qu'elle donnoit aux affaires; & après être guérie, elle retomba malade de la rougeolle avec danger.

(*) La Reine dit ici que *cela ne ſe fit que deux ans après.* Cependant *Galdenblad* accuſe juſte, comme cela ſe voit dans les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 69. &c. où ſa Harangue ſe trouve inſérée.

Digitized by Google

Négoce, les Manufactures, des Forgerons, des Batteurs de cuivre, des Brasseurs, des Pêcheurs, &c. Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

III. Le 23. Septembre la Reine ratifia la Paix perpétuelle avec le Grand-Duc de *Moscovie*, faite l'an 1617.

IV. *Charles Gustave Wrangel* fut reçu dans le Sénat le 18. Août.

V. La Reine créa *Gustave Gustaffon* Comte le 28. Août (*). L'an 1646.

VI. Elle annoblit vingt-sept personnes privées.

VII. Le Comte *Magnus de la Gardie* fut envoyé Ambassadeur en *France*, & fut extrêmement bien reçu du Roi & du Cardinal *Mazarin* (†).

VIII. Il y eut cette année à *Stockholm* des Ambassadeurs du Duc de *Neubourg*, &c. & un grand nombre de Princes d'*Allemagne* (§).

IX. La *Pologne* demanda la Paix à la Reine (**).

L'AN MDCXLVII.

I. Dans la Diette à *Stockholm* aux mois de Février & de Mars de cette année fut traité & conclu; 1. de la Guerre en *Allemagne* & du Traité de Paix; 2. des Recrues; 3. de l'Imposition sur les Bestiaux & sur le Bled. 4. On fit des Réglemens sur les Mariages & la Dot. 5. Des Ordonnances sur les Forêts, les Arbres fruitiers & la Chasse. 6. Sur les Moulins que les Cultivateurs font bâtir sur leurs terres, & sur les Moulins à bras. 7. Sur les Chemins, Voyageurs & Voitures. 8. Sur les Apprêts à faire pour le Couronnement de la Reine.

II. Réglement 1. sur les Chasses en général. 2. Que ceux qui vendent, & non ceux qui achetent le sel, en doivent payer la gabelle. 3. De la Gabelle du sel qui vient de *Portugal* & d'autres Pays étrangers. 4. Réglemens pour les Marchands & les Patrons des Vaisseaux qui abordent à *Dalerna* & sur les Rivières de *Suède*. 5. Impôt sur les Boissons venant des Pays étrangers. 6. Les priviléges pour le Clergé furent expédiés.

III. La Reine ratifia la neutralité pour le Duc de *Courlande*, qui s'obligea envers la Reine que les *Suédois* jouïroient de divers priviléges dans son Païs.

IV. Le Roi de *France* acheta de la Reine, le 20. Avril, six Vaisseaux de guerre (††).

V. L'A-

(*) Il étoit fils naturel de *Gustave Adolphe*. Il sera encore parlé de lui dans la suite.

(†) Il en sera parlé de-même ci-après.

(§) *Qui tous*, ajoute ici *Christine*, *demandoient la protection de la Reine pour divers intérêts, & la complimentérent sur sa Majorité.*

(**) La Reine remarque ici ce qui suit: *Il y a plusieurs erreurs dans la chronologie de cet Ouvrage, qu'il faut corriger: & ce qu'on ne sait pas ici, il faut en faire venir de* Suède *une information plus exacte. Il ne faut pas non plus oublier tous les* Te Deum *qu'on a chanté en* Suède *durant ce Régne, & les fêtes & rejouissances de la Cour.*

(††) Ceux qui de nos jours ont voulu qu'on regardât comme une chose inouïe, que la *Suède* pût fournir à la *France*, ou à quelque autre Etat, des Vaisseaux de guerre, peuvent remarquer par ceci que cela s'est déjà fait, il y a cent ans & au-delà: tant il est vrai qu'il n'y a rien, ou peu de chose de nouveau, qui se passe sous le Soleil, quoi qu'en disent les gens qui voudroient qu'on ne sût, ni ne reconnût d'autres merveilles que celles qu'ils ont faites de leurs jours, ignorant peut-être eux-mêmes, ou bien faisant

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

V. L'Amiral *Ankarhielm* revint de *Portugal* au mois de Juillet avec les Vaiſſeaux de la Reine.

VI. Le 10. Juillet, le Général *Duglas* revint d'*Allemagne* à *Stockholm*, & fit rapport à la Reine de la Tréve faite avec la *Baviére*.

L'an 1647.

VII. Environ ce tems-ci arrivérent à *Stockholm* cent caiſſes remplies de Livres & tout le Cabinet de *Prague* (*), que la Reine avoit donné ordre de ramaſſer en *Allemagne*.

VIII. Au mois d'Août arriva de *Guinée* un Vaiſſeau de la Reine à *Stockholm* chargé d'or, d'yvoire & d'autres marchandiſes précieuſes, & il en partit en même tems un autre pour les *Indes Occidentales* (†).

IX. Cette année furent envoyés en Ambaſſade en *Moſcovie*, *Eric Gyldenſtierna*, *Hans Wrangel* & *Cauterſten*.

X. La

ſant ſemblant d'ignorer ce qui s'eſt paſſé anciennement. Peu s'en faut même qu'ils ne s'imaginent que le Pavillon de *Suède* ne ſoit tout autre aujourd'hui qu'il n'étoit alors.

(*) V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 390. où il eſt parlé de ce Cabinet de *Prague* & de ce qu'il contenoit.

Compagnies des Indes de Suède.

(†) *Cette année*, dit *Chriſtine*, *fut donné l'Octroi pour la Compagnie de la Guinée, ou l'année d'après.* Nous ajouterons ici, au ſujet des Octrois de Commerce de *Suède*, que *Guſtave Adolphe* en avoit donné plus de trente ans auparavant. Dix ans après, un *Brabançon*, *Guillaume Uſſelinx*, eut la permiſſion d'ériger, ſous la protection du même Roi, une Compagnie générale de Commerce pour l'*Aſie*, l'*Afrique*, l'*Amérique* & la *Terre Magellanique*; & le Chancelier *Oxenſtierna*, après la mort de *Guſtave Adolphe*, ne laiſſa pas de protéger cette Société au nom de la Couronne (1). Les affaires en eurent un aſſez bon ſuccès, & elle forma des Etabliſſemens, tant ſur les Côtés de *Guinée*, qu'au Nord de l'*Amérique*, dont les Contrées furent appellées *la Nouvelle Suède*. Ce n'étoit pas alors la mode de prôner & de vanter le Commerce de *la Chine*, qui dans le fond eſt plus *nuiſible* qu'avantageux à la Nation. Celui de la *Guinée* doit pourtant avoir été aſſez important, puiſque dans la guerre entre *Cromwel* & les *Hollandois*, les *Anglois* s'étant emparés en 1653. de deux Vaiſſeaux *Suédois* qui revenoient de ces Contrées, y trouvérent ſix cens marcs d'or & juſqu'à huit mille dents d'éléphans. Cette ſaiſie s'étoit faite ſous prétexte que ces Vaiſſeaux avoient été chargés pour le compte de *Louis de Geer*, *Hollandois*. Ils furent relâchés, peut-être à la conſidération du Chancelier *Oxenſtierna*, qui, à ce que dit *Chanut*, étoit un des principaux Aſſociés de la Compagnie. *Chanut* ajoute, que ladite maſſe d'or en poudre avoit été rapportée pour une quantité de fer que les Vaiſſeaux avoient porté en *Guinée*, & qu'à la nouvelle, arrivée à *Stockholm*, que les Anglois avoient relâché ces Navires, on réſolut de faire alliance avec eux, comme en effet cela ſe fit l'année ſuivante (2); au lieu qu'on la refuſa aux *Hollandois*, qui ne vouloient point relâcher d'autres Vaiſſeaux de la Compagnie *Suédoiſe* dont ils s'étoient ſaiſis. Dix ou douze ans après, ceux-ci s'emparérent des Etabliſſemens de *Suède* en *Afrique* & en *Amérique*, qu'ils vendirent ou cédérent à l'*Angleterte* (3). Il n'en reſte aujourd'hui à la *Suède* que le bénéfice de pourvoir ſept Egliſes de Miniſtres *Luthériens*, qui prêchent aux *Américains* l'Evangile en Langue *Suédoiſe*, & au reſte des habitans de la Colonie de *Suède*. La Compagnie a encore ſes prétentions ouvertes contre les Poſſeſſeurs de leurs Biens & de leurs Etabliſſemens. Je connois là-deſſus un Ecrit imprimé ſous le titre de *Deductio Juris quod in Novam Sueciam ſibi vindicat Societas Sueco-Americana* (4).

(1) V. les Extraits de *Palmſköld* ad ann. 1626. 1633 & 1635. pag. 38. 39. Item *Argonautica Guſtaviana* pag. 1 &c. *Loccenii* Hiſt. Sueo. p. 524 & 556. *Rudbeckii* Annal. Sueco-Goth. Mſ. Cap. VI.

(2) V. *Thurloe* State-Papers, T. I. p. 219. &c. Mém. de *Chanut* Tom. III. p. 58. &c. Item *Thurloe* l. c. p. 271. 524. & T. IV. p. 689.

(3) V. *Palmſköld* l. c. ad ann. 1674. p. 1084.

(4) V. *Ol. Celſius* Monumenta Polit. Eccleſ. Contin. XI. p. 157. &c. Item *Holm* Deſcription de la Nouvelle *Suède*, &c.

Digitized by Google

X. La Reine créa le Feltmaréchal *Léonard Torſtenſon* Comte d'*Ortala*, le 8. Février.

XI. Et les héritiers d'*Eric Sparre* Barons de *Croneborg*, le 6. May.

XII. Quarante-ſept perſonnes privées furent annoblies & naturaliſées.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1648.

L'AN MDCXLVIII.

I. La Reine fit diverſes Ordonnances & Réglemens. 1. Sur la Douane que les Etrangers & les Sujets du Royaume devoient payer dans les Villes maritimes. 2. Sur le Droit d'entrée des marchandiſes de *Ruſſie*, qui viennent & vont par *Revel*, *Narva* & *Nyen*, avec privilége pour ceux qui font commerce dans leſdites Villes. 3. Réglement pour la petite Douane en *Wermlandie* & en *Weſtrogothie*. 4. Réſolution pour les Villes que les Officiers de la Reine & de la Couronne, & tous ceux qui font commerce de Bourgeois, doivent, auſſi-bien qu'eux, payer les impôts ordinaires & extraordinaires dans les Villes, ſi ce n'eſt qu'ils s'accordent avec le Magiſtrat pour une certaine retribution par an. 5. Réſolution pour la Nobleſſe en *Eſtonie* ſur la Cavalerie qu'ils doivent entretenir pour le ſervice de la Reine & de la Couronne, & comment elle doit être diſtribuée par Compagnies. 6. Ordonnance ſur la Douane de *Wisby*. 7. Priviléges pour les lieux où l'on a établi des Manufactures de Verreries à l'imitation de *Veniſe*. Et Priviléges pour les habitans de la *Finlande* de commercer à *Rével*.

II. Cette année la Reine déclara le Prince *Charles Guſtave*, Généraliſſime des Armées de *Suède* en *Allemagne*, & le Prince en fit ſon ſerment à genoux de vive voix entre les mains de Sa Majeſté, & le donna par écrit le 23. May.

III. La Reine députa des Commiſſaires habiles & intelligens pour amplifier & corriger les Loix & les Procédures ſelon les Régles de l'Equité, & elle forma pluſieurs Ordonnances ſur leurs avis à ce ſujet.

IV. Elle fit auſſi un nouveau Réglement ſur la Monnoye, tant ſur celle de ſon Royaume, que ſur celle des Etats étrangers.

V. Elle donna de grands Priviléges pour la conſtruction des Vaiſſeaux, & fit venir pour cela de *Hollande* des Maîtres habiles (*).

VI. Cette année la Paix fut conclue à *Oſnabrug* le 24. Octobre, après qu'on l'eut traitée depuis le 1. Juillet de l'an 1643. (†).

VII. La

(*) Ces quatre précédentes périodes ont été ajoutées ici de la propre main de la Reine.

(†) *Chriſtine* eſt dite avoir fait ici la remarque ſuivante: *La Reine tomba dangereuſement malade d'une fiévre double-tierce continue, & ce fut dans cette maladie qu'elle fit vœu à Dieu de tout quitter pour ſe faire Catholique, en cas que Dieu lui conſervât la vie.*

A ceci *Galdenblad* ajoute: *a propoſito di farſi Catholica, la Regina dice altrove, parlando a Dio, come ſi vedrà di ſua propria mano:* „ Tout le reſpect, l'admiration & l'amour que j'ai eu toute ma vie pour vous, Seigneur, ne m'empêchoit pas d'être „ très-incrédule & peu dévote. Je ne croyois rien de la Religion dans laquelle je fus „ nourrie. Tout ce qu'on m'en diſoit me ſembloit peu digne de vous. Je crus que „ les hommes vous faiſoient parler à leur mode, & qu'ils me vouloient tromper, & me faire

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

VII. La Reine fit Sénateurs le Comte *Magnus Gabriel de la Gardie*, *Jean Adler Salvius*, *Axel Lillie*, *Benoit Skytte*, *Ake Ulfſparre*, *Herman Flemming*, *Guſtave Leyonhufwud*, *Eric Stenbock*, *Guſtave Bielke*, *Schering Roſenbane* & *Hans Wachtmeiſter*.

L'an 1649.

VIII. Trente perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCXLIX.

I. La Reine fit intimer au mois de Février & de Mars une Diette à *Stockholm*, dans laquelle les Etats donnérent leur déclaration ſur la Succeſſion du Prince *Charles Guſtave* à la Couronne (*). 2. On y traitta du Couronnement de la Reine, & de la contribution pour cet effet.

II. La Reine fit diverſes Conſtitutions 1. ſur les Egliſes & les Ecoles; 2. ſur les Tuteurs; 3. ſur les Maiſons établies pour l'éducation de la Jeuneſſe; 4. ſur les Vacances des Miniſtres; 5. ſur le Commerce; 6. ſur les Manufactures; 7. Sur la Monnoye; 8. Contre les Blaſphêmes; 9. contre les Défis & les Duels; 10. contre le Luxe; 11. ſur les Noces; 12. ſur les Baptêmes; 13. ſur les Enterremens; 14. Ordres pour l'exécution des Ordonnances faites ſur les Forêts, les Chaſſes & les Arbres fruitiers. 15. Et pour l'exécution des Réglemens des Chemins, Voyages & Voitures.

III. Ordres de payer en argent les voitures & les tranſports que les Sujets ſont obligés de faire pour la Couronne. 2. Réſolution pour les *Skattebönder*, ou Payſans fermiers, ſur leurs plaintes touchant les ſervices & les corvées à faire dans les Maiſons de campagne Royales; les voitures qu'ils font pour la Couronne, & ſur les impoſitions ordinaires; 3. Ordres pour bâtir ſur les places vuides à *Stockholm*, & 4. pour paver les rues.

IV. *Benoit Skytte* fut envoyé Ambaſſadeur de la Reine en *Dannemarc* (†), pour aſſiſter au baptême d'un Prince nouveau né.

V. Sa

„ faire peur pour me gouverner à la leur. Je haïſſois mortellement les longs & fré-
„ quens Sermons des *Luthériens*; mais je connus qu'il falloit les laiſſer dire & avoir
„ patience, & qu'il falloit diſſimuler ce que j'en penſois. Mais quand je me trouvois
„ un peu aggrandie, je me formois une eſpéce de Religion à ma mode, en attendant
„ celle que vous m'avez inſpirée, à laquelle j'avois naturellement une ſi forte incli-
„ nation. Vous ſavez combien de fois, par un langage inconnu du commun, je vous
„ ai demandé la grace d'être éclairée de vous, que je fis vœu de vous obéir au prix
„ de ma vie & de ma fortune". J'ai copié tout ceci ſur la bonne foi de *Galdenblad*, éléve des *Jéſuites* & zélé *Catholique-Romain*. Il auroit falu du-moins indiquer l'endroit où cela ſe trouvoit écrit de la propre main de *Chriſtine*.

(*) *Chriſtine* ajoute ici: *La Reine obligea les Etats à conſentir à la déclaration qu'elle fit du Prince Charles Guſtave pour ſon Succeſſeur; ce qui ne lui réuſſit pas ſans une peine extrême, tout le monde s'y oppoſant vigoureuſement.*

(†) Son Pére *Jean Skytte*, Précepteur de *Guſtave Adolphe*, y fut envoyé avec le même caractére en 1616. Je rapporterai un trait d'hiſtoire qui fait juger de l'étiquette des Cours dans ce tems-là. Le Sénateur *Skytte* ayant harangué le Roi & ſon Miniſtére pendant une à deux heures, fut retenu à dîner à la Cour. A la fin du repas l'Ambaſſadeur ſe leva, & au nom de ſon Roi harangua le Roi de *Dannemarc* en *Latin*, & lui porta la ſanté de ſon Frére avec le Roi de *Suède*. Le Roi *Chriſtian* ſe leva de-même, & répondit en *Latin*, diſant. que comme l'offre de cette Confraternité lui étoit

Digitized by Google

V. Sa Majeſté envoya une Commiſſion ſur les frontiéres de *Norwégue* pour reconnoître la ſituation des territoires d'*Idra* & de *Gerna*.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1649.

VI. La Reine donna le 10. Avril plein-pouvoir pour le Collége des Mines, ordonna la ſéance pour ce Collége, fit des Conſtitutions pour la grande Mine de cuivre du *Falun*, pour les Intendans & pour ceux qui y font les affaires, comme auſſi pour les autres Mines, Forgeurs & Fondeurs de Métaux. La Reine donna des priviléges généralement pour toutes les Mines, pour la Ville de *Falun* & autres Villes, & pour tous ceux qui y apporteroient des proviſions, de l'argent & des marchandiſes; donna libre paſſage aux habitans de la Ville de *Falun* par d'autres Villes, & permiſſion de trafiquer à la Campagne pour acheter de la premiére main toute ſorte de vivres; accorda privilége à ceux qui trouveroient des Mines en *Finlande*, & qui voudroient les exploiter, de l'aveu du Collége des Mines.

VII. La Reine fit auſſi 1. publier des Edits ſur les Déſerteurs; 2. donna aſyle dans les Fortereſſes à ceux qui s'y réfugiéroient à cauſe de leurs diſgraces, moyennant quelque argent qu'ils auroient à payer; 3. exempta de gabelle la Compagnie à tabac; 4. fit des Ordonnances en quel tems & en quel lieu on pourroit tuer le gros & le menu gibier; 5. fit des Conſtitutions pour la Paix de Noël, appellée *Julefreden*; 6. fit dreſſer une ſpécification de tous les lieux où l'on travailloit aux Mines, & défendit de vendre, donner ou aliéner aucun Bien qui en dépendoit; 7. donna de grands priviléges à tous ceux qui voudroient avoir part dans les Compagnies d'*Afrique*, d'*Aſie* & d'*Amérique*, établies par la Reine; 8. Régla la Douane de la *Poméranie* & du *Mecklenbourg*; & 9. la Compagnie des Forêts & des Bois à *Kopparberg*.

VIII. La Reine 1. revit, confirma & amplifia tous les priviléges des Provinces conquiſes en *Allemagne*, qu'elle venoit d'acquérir par la même Paix; 2. députa des Commiſſaires pour traiter avec les Ambaſſadeurs de *Moſcovie* ſur les Déſerteurs qui y alloient de *Suède*, & au ſujet deſquels les Ambaſſadeurs reſtérent d'accord que le *Grand-Duc* payeroit à la *Suède* quatre cens quatre-vingt-dix Roubles d'or, qui font preſque un million de notre Monnoye, & qu'il rendroit tous les Déſerteurs.

IX. La Reine ratifia au mois de Février de cette année la Paix d'*Oſnabrug* (*), & donna ordre & plein pouvoir à ſon Généraliſſime de traiter avec

toit agréable, Sa Majeſté étoit prête à y ſatisfaire, vuidant là-deſſus le bocal préſenté, au ſon des Inſtrumens militaires & du bruit du Canon. (1).

(*) Cette Paix avoit déjà été conclue l'année précédente, comme la Reine l'avoit marqué ci deſſus. Nous avons dit ailleurs (2) comment les Ambaſſadeurs de *France* déclamoient contre les *Suédois* qu'ils ne vouloient point de paix; mais que peu après qu'ils eurent fini leurs affaires, les *François* firent jouer toutes ſortes de reſſorts pour n'en pas venir à une concluſion. Le P. *Bougeant* en convient lui-même (3), & j'obſerverai au reſte qu'en

(1) V. l'Hiſt. de Guſtave Adolphe en *Suédois* par Widekind pag. 282. & 122.

(2) Dans les Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 121

(3) V. ſon Hiſt. de la Paix de *Weſtphalie* Tom. III. p. 434 & 438.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1649.

avec celui de l'*Empereur* ſur l'exécution de la Paix. Ils s'aſſemblérent pour cet effet à *Minden*, où l'on choiſit *Nuremberg* pour traiter de l'exécution de la Paix, & de la maniére dont on évacueroit les Places & licentieroit les Gens de guerre. Le Généraliſſime de la Reine s'y rendit avec une grande ſuite, & fut reçu des autres avec beaucoup de magnificence le 24. Avril. D'abord il dreſſa un projet ſur le Traité d'exécution ſelon ſes ordres & ſes inſtructions (*), avec une ſpécification des Places qu'il falloit vuider en trois termes. Les Ambaſſadeurs de l'*Empereur* firent auſſi-tôt réponſe, & les *Suédois* y repliquérent le 24. May. Au mois de Juin les *Impériaux*, qui firent réponſe à la replique du Généraliſſime de la Reine, & les Etats de l'*Empire* lui envoyérent des Députés pour conférer avec lui ſur l'évacuation de *Frankendahl*, que les *Eſpagnols* refuſoient de vuider, & quel tempérament on mettroit en uſage contre ce refus, qui étoit fort incommode aux ſept Cercles ſupérieurs. Enfin il y eut de grandes difficultés entre pluſieurs Princes & Etats de l'*Empire* au ſujet de l'évacuation; ce qui fit traîner l'exécution de la Paix tout l'Eté. Les *Suédois* vuidérent pourtant une partie de leurs Places (†) au mois d'Août, Septembre, Octobre & Novembre, quoique le Traité d'exécution ne fût achevé & ſigné qu'au mois de Juillet de l'an 1650. Le 25. Septembre le Prince *Charles Guſtave*, Généraliſſime de la Reine, donna un ſuperbe repas, auquel il invita grand nombre de Princes & de Grands Seigneurs; repas qui fut ſuivi de la Comédie & d'autres réjouiſſances. Le 4. & le 5. d'Octobre le Feld-Maréchal *Wrangel* y fit auſſi des feſtins magnifiques avec des feux d'artifices, des tournois, &c. (§).

X. Cette année arrivérent à *Stockholm* le Prince *Louis de Heſſe-Darmſtad*, le Duc *Roderic de Wurtemberg*, & les Ambaſſadeurs de l'Electeur de *Brandebourg*, de *Moſcovie* & de *Poméranie*, outre un Envoyé Extraordinaire de *Cromwel*. Ceux de *Moſcovie* préſentérent de riches préſens à la Reine, & traitérent principalement des transfuges d'*Ingermanie*. Il y eut encore un Ambaſſadeur de *Pologne*, qui ſollicitoit pour un Traité à *Lubec*; & des Députés de *Bréme*, auxquels la Reine donna audience, & répondit en perſonne à leurs demandes, comme elle le faiſoit à tout le monde.

XI. La

qu'en atteſtant l'authenticité de la Copie tirée des Archives de *Suède* ſur l'Original de l'Inſtrument de cette Paix, délivré de la part de l'*Empereur*, que Mr. *Meiern* a publié (1), je lui fis remarquer qu'il y avoit quelques mots raturés & corrigés dans cet Original. Je lui indiquai en même tems qu'il y avoit une atteſtation du Comte de *Lamberg*, un des Miniſtres Plénipotentiaires de l'*Empereur*, où il dit que ces corrections ont été faites de ſa propre main avec l'agrément de tous les Plénipotentiaires de part & d'autre. Il eſt daté de *Munſter* du 8. Février 1648.

(*) Ces articles aux paragraphes 8. & 9. ont été ajoutés ici de la propre main de la Reine.

(†) La Reine obſerve ici *qu'on ne vuida rien juſqu'à ce que tout fût ſigné.*

(§) Quant aux régals & feſtins qui ſe donnérent en ce tems-là à *Nuremberg*, ledit *Meiern* entre là-deſſus dans un grand détail (2).

(1) Dans ſes *Acta Pacis Weſtphalicæ* Tome VI. 365. &c. 372. V. auſſi les Mém. de *Chriſtine* Tom. I. p. 178. not.

(2) Dans ſes *Acta Pacis Execut.* Tom. I. p.

Digitized by Google

XI. La Reine fit préſent d'un Vaiſſeau de guerre, appellé *Anne*, à la Reine *Anne de France*, & d'un autre, appellé *Jules*, au Cardinal *Mazarin*. (*) Elle donna un puiſſant ſecours au Roi d'*Angleterre* (†); ce qui n'empêcha pas *Cromwel* de lui demander avec empreſſement ſon amitié, qu'elle lui accorda. *Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.*

XII. Le 8. Décembre on chanta pour la Paix le *Te Deum* avec grande ſolemnité, & dans le Sermon on expliqua le LXXVII. Pſeaume du Roi *David*, depuis le 47. Verſet juſqu'à la fin. On fit enſuite une décharge générale de tout le Canon, & on donna des feſtins, des feux d'artifices, des bals, & d'autres réjouiſſances. L'an 1649.

XIII. Le Prince *Adolphe* fut marié (§) à la Fille du Comte *Pierre Brahe* le . . Février.

XIV. Treize perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCL.

I. La Reine fit publier par Edit, 1. qu'on payeroit de l'argent, au-lieu de donner des recrues; 2. qu'on exigeroit la contribution pour ſon Couronnement; 3. que pendant un an on ne payeroit point de Douane pour le bled qu'on feroit venir des Pays étrangers. 4. On ſupprima les dixmes du bled. 5. On défendit aux petites Barques de négocier ſur les côtes de la Mer. 6. On preſcrivit aux Etrangers le tems qu'ils pourroient faire leur négoce dans les Villes. 7. On fit défenſe aux Marchands d'aller débiter leurs marchandiſes en campagne, au préjudice des autres, & hors de la dépendance des Villes où ils ſont domiciliés. 8. On borna la licence que quelques Fermiers & Intendans ſe donnoient, en tenant à la campagne des boutiques ouvertes pour y vendre toutes ſortes de marchandiſes en gros

(*) Sur ces Vaiſſeaux donnés en préſent par la Reine *Chriſtine*, voyez ſes Mém. T. I. p. 195.

(†) Cette derniére période eſt ajoutée ici de la main de la Reine. Quant à ce qu'elle dit ici d'un puiſſant ſecours donné au Roi d'*Angleterre*, il ne conſiſtoit, que je ſache, qu'en ſix mille mouſquets, mille paires de piſtolets, autant d'épées & de cuiraſſes, & en douze piéces de campagne, qui lui furent envoyées par quelques Marchands particuliers. La Reine, quoique fort touchée des malheurs du Roi *Charles II.* & du meurtre de ſon Pére, ne voulut pas prendre ouvertement parti contre *Cromwel*, que les plus grandes Cours de l'*Europe* ménageoient alors au-delà de toute imagination (1). J'ai déjà réfuté *Chevreau* quant aux ſentimens peu humains qu'il a attribués à *Chriſtine* ſur la décollation de *Charles Stuart* (2). Ayant depuis reçu la Lettre compâtiſſante qu'elle écrivit là-deſſus peu après au Roi ſon Fils, où elle témoigne hautement l'horreur qu'elle avoit conçue de cette action d'une Aſſemblée fanatique qui avoit uſurpé le titre de *Parlement*, j'ai cru devoir l'inſérer dans l'Appendice pour preuve de la légéreté, ſi ordinaire à certains Ecrivains, qui, à force de courir après l'eſprit & le merveilleux, étouffent très-ſouvent, par leur ſoi-diſante Hiſtoire refléchie, les vérités hiſtoriques dans un gouffre de fauſſetés. *Chriſtine compâtit aux malheurs de Charles I. & II. Rois d'Angleterre.* *V. l'Appendice No. XIV.*

(§) Le Prince *Adolphe Jean* étoit Frére de *Charles Guſtave*.

(1) *Pufend.* de Reb. Suec. Lib. XXI. §. 120.
(2) V. Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 379. &c.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Regne de *Chriſtine.*

gros & en détail. 9. La Reine expliqua le terme de *Dégénération* (*), qui ſe trouve dans les priviléges de la Nobleſſe, en déclarant mal né & roturier celui qui démentiroit ſa naiſſance par l'oiſiveté & le vice. 10. On fit un Réglement concernant les Payſans des Nobles, & les Payſans fermiers, appellés *Skattebönder.*

L'an 1650.

II. Ordonnance ſur les droits des Payſans fermiers; 2. des Métairies cenſiéres, ou *Skattebemman*, qui ſont ruinées, comment les améliorer, vendre ou engager? 3. ſur le bois propre à la fabrique, & ſur celui de chauffage. 4. Que ceux qui cultivent les terres d'autrui, en doivent payer ponctuellement la rente au propriétaire. 5. Statut contre les injuſtices que les Payſans cenſiers & ceux des Nobles ſe font les uns aux autres. 6. De l'exécution des Sentences. 7. Des Appels. 8. De l'argent que les Payſans doivent payer pour l'équipage des Soldats & pour leur retour. 9. Qu'on ne payera aucun droit d'entrée pour le bled du dehors encore pendant un an. 10. Des Forêts en *Weſtrogothie*, où l'on taille les grands mâts pour les Vaiſſeaux. 12. De la conſtruction de la Maiſon des Orphelins.

III. On traita à la Diette qui ſe tint dans l'Automne; 1. de l'Aſſurance que le Prince *Charles Guſtave* donneroit au ſujet du Droit de Succeſſion que lui donnoit la Reine; 2. du Couronnement de la Reine. 3. Du Traité avec la *Pologne*. 4. De l'Immunité de la recrue des Soldats; 5. qu'on ſeroit libre de l'impoſition ſur les Beſtiaux, mais qu'on payeroit au double la capitation & la taxe des Moulins & de la Douane; 6. des ſervices que les Payſans cenſiers doivent faire aux Maiſons de campagne de la Couronne

Le mérite perſonnel peut prétendre aux plus hautes Charges de Suède.

(*) Ce mot *dégénération* n'exprime pas aſſez le ſens de celui de *Wanbyrding* en *Suédois*, qui ſignifie auſſi un homme *mal & desbonorablement né*, ou de baſſe extraction, par oppoſition à la naiſſance de parens nobles. Ce qui choqua le plus les Etats de *Suède*, fut le préambule de cette Ordonnance, où il étoit dit que les cinq hautes Charges du Royaume ne ſeroient point données à quelque *Wanbyrding*, au deshonneur de l'Etat; expreſſion dont les familles nouvellement annoblies, auſſi-bien que tous ceux des trois autres Ordres, nés d'un mariage honnête & légitime, ſe trouvoient également offenſés, qui ſans-doute avoient porté la Reine à s'expliquer là-deſſus dans une Ordonnance poſtérieure (1). Il y eſt dit: „ que ſous ce mot *Wanbyrding*, nul autre „ (ſoit de la Nobleſſe, ou de la Roture) ne ſera entendu que celui qui deshonore ſa „ naiſſance, qui ne s'applique pas à la vertu & à l'honneur, mais qui ſouille ſa famille par „ ſa fainéantiſe, par ſes vices, par ſes mauvaiſes actions: Que celui-là ſeul mérite de „ porter le nom de *Wanbyrding* (dégénéré); qu'il ne parviendra pas à des Charges ho„ norables, juſqu'à ce qu'il ſe qualifie autrement, & ſe rende digne d'un titre plus „ diſtinctif auprès de ſon Souverain & de ſa Patrie. Au-contraire celui qui eſt né „ dans un mariage légitime, qui s'applique à la vertu & à l'honneur, en rendant „ de bons & utiles ſervices à ſa Patrie, ſoit qu'il tire ſon origine de la Nobleſſe, du „ Clergé, de la Bourgeoiſie, ou des Payſans, ne peut, ni ne doit être appellé *Wan„ byrding*, ni être exclu d'aucune Place d'honneur dans ſa Patrie, ſelon que le Sou„ verain le jugera conforme à ſon mérite & à ſes qualités "... Perſonne, je crois, ne niera que cette diſpoſition ne ſoit juſte & équitable. Elle ne donne l'entrée au Palais de l'honneur qu'à la vertu & au mérite, & le fils du ſimple Laboureur y peut parvenir au même degré que le deſcendant du premier Noble du Royaume; ce qui paroît aſſez par la forme actuelle du Gouvernement de *Suède.*

(1) Elle eſt du 10. Nov. 1650. & ſe trouve dans le Recueil des Actes publics de *Stiernman*, Tom. IV. pag. 333.

Digitized by Google

ronne & aux fortifications des Villes; 7. de l'argent à payer aux Députés à la Diette; 8. de l'Accord au ſujet de la Succeſſion du Prince *Charles Guſtave* à la Couronne, appellé l'Union héréditaire, ou *Arf-Föreningen.* (*)

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

L'an 1650.

IV. La Reine accorda des priviléges au Clergé, qui contenoient les points qui regardent; 1. la Religion; 2. les Univerſités & les Ecoles; 3. les demeures fixes des Miniſtres & leur ſubſiſtance; 4. leurs maiſons, dixmes & gages en argent; 5. le bled qu'on doit donner aux Egliſes Cathédrales, & aux Maiſons inſtituées pour l'Education de la Jeuneſſe; 6. les maiſons & demeures pour les Chapelains & autres Miniſtres de l'Egliſe; 7. les maiſons des Miniſtres dans les Villes; 8. qu'ils ſeront exemts de la contribution qui ſe fait généralement pour ceux qui ſont enrollés dans la Milice; 9. la permiſſion de bâtir des caſſines ſur le terrein appartenant à la maiſon de leur demeure; 10. que les Veuves des Miniſtres jouïront des priviléges & émolumens dont ont joui leurs maris, un an entier après leur mort, & qu'elles hériteront ſelon les Loix des Villes. 11. La Reine accorda encore d'autres ſecours pour la ſubſiſtance des veuves pendant leur veuvage; 12. qu'on avanceroit les perſonnes de mérite aux Bénéfices, & qu'ils jouïroient des priviléges des Nobles dans leurs poſſeſſions. 13. Ordre aux Curés d'obſerver, & de faire obſerver les Ordonnances & Conſtitutions de l'Egliſe. 14. De la diſtribution des Cures. 15. Des Cures qui ſe donnent immédiatement par le Roi. 16. Ordre pour les Miniſtres des Nobles. 17. Des Prédications qui ſe font dans les maiſons des Nobles. 18. Que les Miniſtres doivent demeurer dans leurs Cures. 19. Des aſſemblées que les Curés font avec leurs Auditeurs, & ce qu'on y doit traiter. 20. De la Protection du Clergé. 21. Des Priviléges en général pour les Miniſtres & Etudians dans les Univerſités & dans les Ecoles. 22. Du rang des Miniſtres dans les Aſſemblées publiques & particuliéres. 23. Que le Clergé ſera maintenu ſelon les Loix de *Suède*, & dans tous les points ſuſdits. 24. Enfin de leurs viſites & devoirs. Donné à *Stockholm* le 28. Novembre.

V. Le Traité d'évacuation fut achevé & ſigné à *Nuremberg*, au mois de Juillet de cette année, & le Prince *Charles Guſtave* en partit le 13. Juillet pour *Erfort*, où il fut reçu magnifiquement. De-là il alla à *Stade*, & arriva le 11. Septembre à *Wiſmar*. Le Feld-Maréchal *Wrangel* ſe rendit à ſon Gouvernement en *Poméranie*, & le Baron *Benoit Oxenſtierna* reſta ſeul à *Nuremberg*.

VI. La Reine fit prolonger la Diette, à cauſe du Prince *Charles Guſtave*, à qui elle avoit ordonné de venir à *Stockholm*, où il arriva le 28. Septembre.

VII. Sa Majeſté le fit déclarer unanimement (†) par tous les Etats, Prince de *Suède* & Succeſſeur à la Couronne. VIII. Le

(*) *Chriſtine* ajoute ici: *On régla ce droit, & on le déclara, malgré toutes les difficultés, Prince de Suède.*

(†) *Cela eſt faux*, dit la Reine: *il y en eut pluſieurs qui n'y conſentirent jamais.* V. les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. p. 169-178.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1650.

VIII. Le 17. Octobre la Reine fit ſon Entrée publique de *Jacobſdal* à *Stockholm* avec une pompe & des magnificences dont on n'avoit encore vu juſqu'alors aucun exemple (*).

IX. Le 20. Octobre ſe fit la ſuperbe Proceſſion triomphale du Château autour de la Ville à la Grande Egliſe, où la Reine fut ſolemnellement couronnée (†), & après le Couronnement ſuivirent les feux de joye, les feux d'artifice, les banquets, les bals, les comédies, les tournois, & mille ſortes de réjouiſſances publiques & particuliéres.

X. *Sced* & *Nils Bååt* furent faits Barons, &

XI. Cinquante-quatre perſonnes annoblies & naturaliſées.

L'AN MDCLI.

I. La Reine donna diverſes Patentes, Ordres & Réſolutions. 1. De licentier tous les *Swenticnare*, ou les Valets de la ſuite, qui avoient ſervi dans la guerre d'*Allemagne*. 2. Que la peine ſeroit modérée pour ceux qui avoient failli. 3. Que les Chambres de Juſtice feroient rapport à la Cour de leurs Sentences & Réſolutions. 4. Ordres de bâtir dans les Villes, & priviléges pour cet effet. 5. Des Cas où les Comtes de *Suède* ſeroient déchus de leurs Comtés. 6. Des Appanages. 7. De la Dot des Filles, & que les Comtés écherroient à la Couronne au défaut d'enfans mâles (§). Tout ceci fut fait depuis le 13. juſqu'au 26. Janvier.

II. Le 7. Avril il fut ordonné que les Secretaires & Référendaires ſigneroient toutes les Lettres expédiées dans la Chancellerie, avant que de les préſenter à la Reine (**).

III. Que la grande Douane maritime ſeroit acquittée en *Richsdalers* en eſpéces. 2. De la Navigation ſur *Rével*. 3. Inſtructions pour les Intendans des Mines. 4. Du payement de la petite Douane, & de l'argent qu'on payeroit pour peſer les marchandiſes à la Douane. 5. Ordonnances pour les Cabarets & Hôtelleries, avec privilége pour les Hôtes d'être exemts de toutes les impoſitions ordinaires & extraordinaires, à condition qu'ils entretiendroient de bons logemens, & auroient toujours prêtes les choſes néceſſaires pour la commodité des Voyageurs. 6. Inſtruction pour la Compagnie du Tabac. 7. Priviléges pour ceux qui négocient en *Eſpagne*. 8. De la Paix de Noël, ou *Julefreden*. 9. Une Lettre de la Reine au Gouverneur-Général à *Stockholm*, dans laquelle S. M. approuve les raiſons des Magiſtrats de la Ville plus que celles de la Grande Chambre de Juſtice à *Stockholm*, & déclare comment ſe prêteront les cautions ſelon le III. Chapitre de l'Article du Code, qui traite du Procès. 10. Des Appels d'une Juſtice à l'autre (††).

IV. La

(*) V. les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 179-184.

(†) *Chriſtine* ajoute ici: *La Reine fut couronnée comme l'on couronne les Rois, non pas comme les Reines.* Voyez ce qui en a été dit ci-deſſus ad ann. 1644. num. 15. pag. 202.

(§) V. les Remarques ci-deſſus ad ann. 1654. p. 172. &c.

(**) *Chriſtine* ajoute ici: *Ceci fut fait dès le commencement de la Régence.*

(††) *Chriſtine* ajoute ici: *La Reine fit pluſieurs autres Déclarations ſur la maniére de rendre*

Digitized by Google

IV. La Reine fit convoquer les Etats à *Stockholm*, où l'on délibéra ; 1. Sur l'état des affaires du Royaume, tant au-dedans qu'au-dehors. 2. De la contribution & de la taxe des Moulins, dont il devoit être traitté à la prochaine Diette. 3. De l'Ordonnance touchant les voitures & corvées pour la Couronne. 4. Des Réglemens au ſujet des Forêts. 5. Du Collége de Commerce & de ſon Inſtruction. 6. De l'Immunité de la Douane à *Oreſund*. 7. des Magazins à bled. Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*. L'an 1651.

V. Le Sénateur *Sbering Roſenhane* & le Préſident *Stack*, Commiſſaires de la Reine à *Bréme*, tinrent une conférence avec les Etats de *Bréme* le 24. Juillet, & leur promirent la confirmation de la Reine ſur leurs priviléges particuliers. Enſuite les Commiſſaires ſe rendirent dans la Ville de *Bréme*, accompagnés de la Nobleſſe, & y firent la propoſition au Magiſtrat ſur les Biens Eccléſiaſtiques & ſur l'hommage que la Ville devoit prêter à la Reine. Mais le Magiſtrat n'y voulut point entendre, fit tendre les chaînes par les rues, fermer les portes, boucher les avenues, & poſta des Gardes & des Sentinelles ſur les murs (*). Les Commiſſaires s'en retournérent à *Stade*, & les Etats, la Nobleſſe, les Payſans & la Milice du Pays firent hommage & prêtérent ſerment de fidélité à la Reine entre leurs mains à une lieue de la Ville.

VI. Les Ambaſſadeurs de la Reine, les Sénateurs *Jean Wachtmeiſter* & *Salvius*, avec le Secretaire *Canterſten* & celui de *Pologne*, le Comte de *Leſſenon*, s'aſſemblérent cet Eté pour un Traité à *Lubec*, mais qui, à cauſe des diſputes ſur les Titres, ſur les Plein-pouvoirs & les prétentions du Roi de *Pologne* ſur la *Suède* & la *Livonie* n'eut aucun effet (†).

VII. Du *Grand-Cham* vint à la Reine une Ambaſſade de ſeize perſonnes. L'une étoit de la part du *Grand-Cham* même, une de ſon Frére aîné, une troiſiéme de ſa Mére, une quatriéme de ſon Fils, & une cinquiéme d'*Urſertz*, ſon premier Miniſtre, pour ſolliciter la Reine de rompre avec la *Moſcovie*, & de lui faire la guerre ; mais la Reine qui nouvellement avoit ajuſté les différends avec la *Moſcovie*, refuſa de conſentir aux propoſitions, les traita magnifiquement, & leur donna leur audience de congé.

VIII. Le 9. Janvier de cette année on danſa le grand Ballet, intitulé *le Parnaſſe triomphant*.

IX. Le 14. on fit un grand feſtin pour le départ du Prince *Charles Guſtave*, qui s'en alloit en *Oelande*.

X. La Reine s'en fut à *Upſal*, pour s'informer des Exercices Académiques, & y entendre les gratulations (§).

XI. La Reine fit préſent de pluſieurs milliers d'écus aux Envoyés d'*Augsbourg*,

rendre la Juſtice uniforme par toute la Monarchie.

(*) On en vint à une brouillerie ouverte. V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 373. & 383. not.

(†) *La Reine*, dit-elle, *fit pluſieurs nouveaux Réglemens pour la Milice & l'Amirauté.*

(§) V. ſes Mémoires, Tom. I. p. 289. &c.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1651.

bourg qui étoient à *Stockholm*, pour la conſtruction de leurs Egliſes.

XII. Un Ambaſſadeur de l'Electeur *Palatin*, nommé *Tronenberg*, obtint de la Reine en faveur de ſon Maître la remiſe de la moitié de la ſomme qu'il devoit payer pour la ſatisfaction de la *Suède* (*).

XIII. Le

La Suède ne reçut pas les cinq millions ſtipulés dans le Traité de Weſtphalie.

(*) Les Ecrivains *Allemands*, *Pfannerus*, *Franc. Irenicus* ou *Burgoldenſis*, & autres, & encore de plus fraîche date, feu Mr. le Profeſſeur *Koebler*, ont fort renchéri ſur les cinq millions que les ſept Cercles de l'*Empire* devoient payer pour le licenciement des Troupes, qui à la concluſion de la Paix de *Weſtphalie* étoient au ſervice de *Suède* en *Allemagne*. Il dit entre autres choſes, dans ſes Diſcours ſur ſon *Hiſtoire de l'Empire*, qu'il avoit dicté à ſes auditeurs, (1) *que les Officiers Suédois* (quoique les deux tiers au moins fuſſent *Allemands*) *députés* (on ne ſait de qui, ou à qui) *avoient prétendu vingt millions pour ſe licencier ... qu'on fut à la fin d'accord que les ſept Cercles payeroient cinq millions d'écus ... mais que les militaires n'en reçurent rien. La Reine*, ajoute-t-il, *retint le tout, & le diſtribua aux Maîtres de Ballets & de Danſe, & aux Carouſels.* Ceci & autres choſes pareilles ſe diſent dans ſes diſcours d'un ton de Dictateur, ſans admettre la moindre reſtriction en ce qu'il débite. La jeuneſſe gobe tout cela comme pures vérités, avancées par un Savant blanchi ſous la lecture de la belle Hiſtoire, & rompu dans la recherche des Chartres, quoiqu'il ne les ait jamais vues. J'oſe même aſſurer que ni lui, ni perſonne n'en produira une ſeule aſſez valable pour conſtater les faits qu'il a avancés ici. Tout le monde ſait, & les Inſtrumens de *Weſtphalie* font foi que les ſept Cercles devoient payer à la *Suède* les cinq millions pour le licenciement de ſes Troupes; mais la queſtion préliminaire eſt encore ſi cette ſomme fut payée ou non? C'eſt ſur quoi le ſavant Profeſſeur dont je viens de parler, auroit dû décider préalablement. Il n'en a rien fait; & quoique les preuves que j'ai alléguées dans les Mémoires de *Chriſtine* (2) pour la décharger de l'odieux uſage que ces Ecrivains lui prêtent, d'avoir diſſipé cette ſomme mal à propos, ayent auſſi paru à d'autres Savans trop foibles pour la diſculper (3), on voit cependant, par ce que *Chriſtine* avance ici, que la moitié de la ſomme dûe par l'Electeur *Palatin*, lui fut remiſe généreuſement. Par une autre Charte, qui ſe trouve dans les Archives de *Caſſel*, il paroît que la *Suède* fit la même politeſſe, tant à la Maiſon de *Heſſe*, qu'à l'Electeur de *Mayence* & à la Ville Impériale d'*Ulm*, en leur remettant leur quote-part (4). Outre cela, il conſte par la Négociation de la Reine *Chriſtine* en *Suède* l'an 1672. (5), que l'Electeur de *Bavière* n'avoit point acquitté une obole de la portion ſtipulée en vertu du Traité de Paix; ce qui, ſuivant la ſupputation de la Reine, ſe montoit à environ ſix cens mille écus, leſquels, joints aux ſommes ſuſdites, faiſoient près de deux millions. Ceux-ci, défalqués des cinq millions d'écus, il n'en reſtoit que trois, & peut-être trouveroit-on encore d'autres intéreſſés, à qui leur quote-part fut remiſe de-même, ou qui ſont reſtés en arriére avec leur payement, ſi on étoit à portée d'examiner les Chartres de ce tems-là. Ceux donc qui prétendent que les Troupes congédiées ne touchérent rien de ces millions, doivent néceſſairement en apporter des preuves, au-lieu de prétendre qu'on les en croye ſur de ſimples aſſertions qui en ſont deſtituées. Je pourrois au-contraire prouver que la plupart des Officiers & Soldats ont eu leurs arrérages payés, partie en argent comptant, partie en terres, tant dans les Provinces conquiſes qu'en *Suède* même, où nombre des meilleures familles furent annoblies & naturaliſées. Que dis-je? Ce fut proprement en ce tems-là que tant de familles étrangéres furent aggrégées au Corps de la Nobleſſe de *Suède*, & introduites dans leurs Palais à *Stockholm*, où leur poſtérité ſe ſoutient encore de nos jours. Je l'avoue à regret, je ſuis fâché que feu Mr. *Koebler*, qui de ſon vivant m'honoroit de ſon amitié, ait avancé des choſes ſi peu conformes aux Chartres, qui prouvent le contraire. Je ne ſaurois même à cette occaſion paſſer ſous ſilence quelques

(1) Ad pag. 569. de l'édition 1735. in 4. & dans ſes Müntz Beluſt. Tom. XVI. p. 359.
(2) Tom. I. pag. 103. not. 179. &c.
(3) V. le Journal Littér. Allem. de *Goetingue* en 1751. p. 671.
(4) Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. p. 290. not.
(5) V. Ci-deſſous ſes Lettres & Inſtructions *ad hunc annum*.

Digitized by Google

XIII. Le Felt-Maréchal *Torſtenſon* mourut le 7. Avril.

XIV. Le jour de naiſſance de la Reine fut, comme tous les ans, célébré avec de grandes réjouiſſances publiques.

XV. L'Ambaſſadeur de *Portugal* fut expédié avec le Traité de Commerce, & eut de riches préſens de la Reine.

XVI. On en uſa de-même par rapport à l'Ambaſſadeur de S. M. en *Eſpagne*.

XVII. Vingt-cinq perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

L'an 1651.

L'AN MDCLII.

I. Cette année on fit des Edits; & l'on prit des Réſolutions. 1. Sur le Partage entre les héritiers dans les Biens de campagne. 2. Explication ſur le Privilége de *Bergfrelſe*, dont jouïſſent les dépendances des Mines, & comment cela doit être entendu. 3. Défenſe d'acquérir aucun droit allodial ſur les Terres déſignées pour la Milice. 4. Diminution de la Douane ſur les marchandiſes apportées par les Vaiſſeaux que les Sujets du Royaume ont eux-mêmes fait fabriquer de chêne. 5. Diminution de la taxe ſur les Vaiſſeaux capables de porter quatorze piéces de Canon & plus (*). 6 Que d'autres ſortes de Bâtimens, comme barques, chaloupes, petits vaiſſeaux marchands, &c. appartenans aux habitans du Pays, payeront une moindre taxe que les Vaiſſeaux étrangers. 7. Que celui qui rétablit des Ter-

ques circonſtances dont *Chriſtine* inſtruiſit ſon Miniſtre, le Marquis *Delmonte*, à la Cour de *Suède* (1). Les Miniſtres du Duc de *Bavière* ne laiſſerent pas de lever la ſomme qui revenoit à la *Suède*, comme devant lui être payée; ils l'employérent en attendant à leurs propres uſages, & obtinrent par-là également leur but, qui fut de noircir la mémoire des *Suédois*, comme étant la cauſe de l'exaction de pareilles contributions des pauvres Sujets, pendant que les Seigneurs territoriaux s'en ſervoient abuſivement pour ſatisfaire à leurs propres diſſipations. Voici la lettre de remerciement que l'Electeur *Palatin* écrivit à la Reine *Chriſtine* ſur la remiſe de la ſomme qu'il devoit payer à la *Suède* (2).

Sereniſſima & potentiſſima Regina, Domina Conſanguinea plurimùm colenda.

Placuit Regiæ Majeſtati Veſtræ eam, quæ ditionibus noſtris ab Ordinibus Imperii pro ſatisfactione Regiæ Militiæ impoſita erat, contingentis ſummam hoc modo remittere, ut ſolutis à Nobis Tribuno Militum Burgdorffio *Thalerorum quatuordecim millibus, trecentis & quadraginta, reliqua contingentis parte Nobis noſtrisque dictionibut remiſſâ, ab iſtis hoc nomine nihil amplius poſtuletur. Cum verò modò dicta quatuordecim millium trecentorum & quadraginta Thalerorum ſumma, præfato Tribuno* Burgdorffio *per noſtros nuper plenè ſit perſoluta, de hoc Regiam Majeſtatem Veſtram certiorem faciendam duximus, debitam noſtram gratiarum actionem, pro hoc remiſſionis favore, eâ quâ decet obſervantiâ, reiterantes, & pro tanto beneficio Regiæ Majeſtati Veſtræ maximè devincti, nihil magis curæ nobis erit, quàm occaſionem nanciſci, officiorum noſtrorum promtitudinem reipſa demonſtrandam. Eidem florentiſſimum Regnorum ſuorum ſtatum, & omnis felicitatis incrementum ex animo adprecamur. Dabantur Ratisbonæ* 3. *Martii* 1653.

Carolus Ludovicus Dei gratiâ, &c. &c.

(*) Cette diminution ſe fit pour pouvoir ſe ſervir de ces Vaiſſeaux en tems de guerre, ſelon l'inſtitut de *Guſtave Adolphe*.

(1) V. ſes Lettres l. c. ad ann 1672. ci-deſſous. ler de Cour & Archiatre à *Francfort*.
(2) Copie reçue de Mr. *Senkenberg*, Conſeil-

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Regne de *Chriſtine*.

L'an 1652.

Terres des Soldats tombées en friche (*öde Krigs-hemman*), en aura libre poſſeſſion pour ſoi & ſes héritiers, & qu'ils n'y ſeront inquiétés de perſonne. 8. De l'exaction de la taxe ſur les Moulins. 9. Réſolution ſur un Mémoire de la Chambre des Comptes, concernant 1. l'état du Royaume & ſes revenus; 2. les moyens d'avoir de l'argent à intérêt; 3. de faire battre de la Monnoye de cuivre. 4. Défenſe de faire fondre les *Richdalers*. 5. Ordonnances & Réglemens ſur la monnoye & pour en faire battre à *Riga*. 6. Sur les Forêts, avec peine pour ceux qui abbattent des chênes ſans permiſſion. 7. Ordre de faire une exacte ſpécification de toutes les Terres aſſignées à l'Amirauté & à la Milice. 8. De la ſubſiſtance des Garniſons. 9. De la vente des revenus qui ſe payent en beurre, viande, bled, &c. 10. Qu'on doit livrer les revenus dans la Chambre des Comptes. 11. De l'impoſition de la Capitation. 12. Des abus de la Nobleſſe par rapport aux Métairies dans l'enceinte de leurs Terres franches (*Râ & Rör*), 13. Ordre pour les Manufactures par tout le Royaume. 14. Ordre pour mieux partager les Gouvernemens de Provinces, & pour en multiplier les Gouverneurs. 15. Ordre pour les Ingénieurs. 16. Aux Villes pour rendre compte de leur revenu. 17. A l'Univerſité d'*Upſal* pour faire de-même. 18. Ordre pour ceux qui cuiſent le nitre. 19. Pour ceux qui travaillent à l'augmentation du cuivre.

II. Dans la Diette, tenue en Automne, fut traitté & conclu: 1. De faire des recrues. 2. De recruter les Mariniers. 3. De la contribution des Nobles. 4. De l'impoſition ſur les Beſtiaux. 5. De celle de la Capitation. 6. Des Voyages & Voitures. 7. Des ſervices & corvées que les Payſans-cenſiers doivent faire à la Couronne. 8. De l'impoſition ſur les *Torp*, ou Caſſines.

III. Les Notables d'entre les Etats donnérent leurs ſentimens (*) ſur l'état du Royaume, 1. Touchant les affaires avec l'*Empereur*. 2. Avec la *Pologne*. 3. Avec le *Dannemarc*. 4. Touchant la guerre entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, & comment on obvieroit aux accidens qui pourroient en réſulter.

IV. La Reine fit des Réglemens ſur le Luxe & les Aſſemblées; 2. donna quelqu'avantage à la Nobleſſe dans les Emplois de Juges territoriaux; 3. permit aux filles des Nobles d'avoir part aux donations; 4. Réſolution ſur les plaintes du Clergé touchant la Dixme du bled, du beurre, des moutons & autres beſtiaux; 5. ſur l'abus qu'on commet dans le choix des Curés; & 6. ſur l'exécution des Réglemens contre les Vagabonds & les Mendians.

V. Sa Majeſté fit du changement dans les Grandes Charges du Royaume. Le Grand-Tréſorier Comte *Gabriël* fut créé Grand-Amiral; le Comte *Magnus de la Gardie* obtint la Place de Grand-Tréſorier, &c.; le Comte *Horn* fut fait Grand-Connétable.

VI.

(*) *C'eſt*, dit ici la Reine, *dequoi on ne demandoit guéres leurs avis, mais on les informoit de ce qui étoit fait.*

Digitized by Google

VI. *Radziowiski*, Grand-Chancelier de *Pologne*, exilé de ce Royaume, se retira en *Suède*, demanda la protection de la Reine, & l'obtint (*). Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

VII. Le Général-Major *Ebbe Ulefeldt* de *Dannemarc* s'engagea au ſervice de la Reine, & ſon frére ſe retira auſſi en *Suède* (†).

VIII. Il y eut à la Cour de la Reine des Ambaſſadeurs d'*Angleterre*, *Daniel Leſley*, & d'*Eſpagne* Dom *Antonio Pimentel*. Ils arrivérent le 16. Août, furent reçus magnifiquement, & apportérent de grands préſens. Après eux vint *Conrad van Beuningen*, Ambaſſadeur de *Hollande*, & *Antonio de Sylva* Ambaſſadeur de *Portugal*. L'an 1652.

IX. La Reine avoit fait le 14. Février à *Hildesheim* une Ligue défenſive avec les Princes de *Brunwig*, de *Lunebourg*, *de Heſſe*, & les Comtes & Seigneurs de la *Saxe-Inférieure*, touchant *Bréme* & *Verde*. Cette Ligue fut ratifiée par le *Brunswig*, le *Lunebourg* & la *Heſſe*, cette même année.

X. La Reine fit le 5. May une Ordonnance pour le Chapitre de *Bréme*.

XI. Cette année mourut en *Suède* le Prince *Jean Caſimir*, Pére de *Charles Guſtave*, âgé de 67 ans, & le Major-Général *Kling*, *Matthieu Soop*, *Hans Wachtmeiſter*, le Comte *Jaques de la Gardie*, le Comte *Frédéric Stenbock*, & *Adler Salvius* (§). *Tiſenbuſen* fut tué en duel par le Vice-Amiral *Wrangel*.

XII. La Reine créa *Arwed Wittemberg* Comte de *Nyborg*, *Claas Tott* Comte de *Carlborg*, & *Axel Lillie* Comte de *Lillieberg*.

XIII. Elle fit *Natt och Dag* Baron de *Io*, *Claas Stiernſkæld* Baron de *Stiernberg*, *Roſenhane* Baron de *Skaleborg*, *Taube* Baron de *Carlöö* & *Maidel*, *Arwed Torbus* Baron de *Kymo*, & *Morner* de *Tuna*.

XIV. Vingt-neuf perſonnes furent annoblies & naturaliſées.

L'AN

(*) V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 205. 377. & 391.

(†) De-même Tom. I. p. 205. 239. 376. &c. & Tom. II. p. 34. 66. &c.

(§) Nous ajouterons aux particularités que nous avons rapportés ailleurs du Sénateur *Jean Adler Salvius* (1), l'extrait d'une de ſes Lettres à *Chriſtine*, où il s'explique ſur le bruit qui couroit alors qu'il s'étoit fait recevoir Docteur en Médecine. Il marque là-deſſus à la Reine: (2), „ que quoiqu'il ne tiendroit nullement à deshonneur d'être Docteur en cette Faculté, la choſe n'étoit pourtant pas vraye. J'ai étudié, *lui dit il*, la Médecine auſſi bien que la Théologie; mais je n'ai ni demandé, ni pris aucun grade dans l'une ou l'autre. J'ai toujours eſtimé qu'un homme, qui ſe deſtine aux Affaires Politiques, doit connoître autant l'Hiſtoire Naturelle que la Civile & l'Eccléſiaſtique; qu'il doit même, s'il eſt poſſible, être verſé dans la *Pan-ſophie*. Le Conſeil de la Chancellerie eſt le plus architectonique de tous, & quand on peut paſſer pour un homme fort capable dans les autres Conſeils, en connoiſſant les choſes qui s'y traitent & qui y ont rapport, on doit ſavoir au poſſible toutes les autres, étant engagé à la Chancellerie. C'eſt pourquoi je me ſuis appliqué *per omne Scientiarum genus; quo me bonus abſtulit error*. Je ne me ſerois pas expliqué là-deſſus envers Votre Majeſté, ſi je n'avois pas remarqué qu'on a voulu imputer à deshonneur les efforts que je me ſuis donnés à m'inſtruire en tout. *Honos alit artes*, & là où ils ſont mépriſés, la barbarie n'eſt pas bien éloignée. Je ſais que Votre Majeſté s'efforce de la diſſiper au poſſible". *La Panſophie, néceſſaire aux Miniſtres d'Etat.*

(1) V. Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 319, &c.

(2) Cette Lettre de *Salvius* eſt du 7. Septembre 1639. dans *Palmſkæld*.

Digitized by Google

L'AN MDCLIII.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

L'an 1653.

I. La Reine donna ordre aux Gouverneurs de *Finlande* & d'*Oſtrobotnie* de faire publier les Décrets de la Diette, & d'exiger les contributions, les recrues & les impoſitions y accordées.

II. Edits publiés contre le meurtre des Enfans, portant que les femmes n'échapperont point à la punition ſous prétexte que l'enfant eſt mort ſans violence de leur part, ſitôt qu'il eſt venu au monde, ou qu'il y a eu avortement.

III. Réglement ſur la Monnoye.

IV. Caſſation de la Compagnie du Tabac, & permiſſion de le débiter, la Taxe en étant payée.

V. Sa Majeſté fit revoir & renouveller l'Ordonnance ſur les marchandiſes qui paſſent par *Oreſond.*

VI. Réſolution de la Reine que les Cauſes Criminelles, comme les Concubinages, les Adultéres ſimples, les Voleries & Faux-témoignages, peuvent être jugés par le Magiſtrat des lieux où ils ſe commettent.

VII. Priviléges pour les Sujets de la Reine en *Livonie*, à *Bréme*, en *Poméranie* & à *Wiſmar*, de payer moins à la Douane que les Etrangers, pour les marchandiſes qu'ils porteront ſur les Vaiſſeaux qu'ils auront fabriqués, ou achetés pour eux-mêmes.

VIII. Ordre de la Reine pour les Vaiſſeaux de guerre que S. M. a aſſignés pour convoi aux Vaiſſeaux Marchands, & pour leur défenſe contre les Capres & les Corſaires de Mer.

IX. Priviléges pour la Ville de *Gothembourg.*

X. S. M. fit intimer le 25. de Novembre pour rendre graces à Dieu de l'abondance de la récolte, & pour le prier de conſerver la *Suède* du fléau de la contagion & d'autres maladies.

XI. S. M. créa *Laurent Kagge* Comte de *Sölvitzborg.*

XII. Et Barons *Laurent von der Linde*, les *Wrangels de Lindeberg*, les *Crus de Kaîbala*, les *Sperling*, *Wrede*, *Liven*, *Cronſtierna*, *Scheding* & *Stiernberg.*

XIII. La Reine fit dix-huit Sénateurs, &

XIV. Annoblit & naturaliſa vingt-quatre perſonnes.

XV. S. M. envoya cette année une Ambaſſade en *Angleterre* pour offrir ſa médiation entre l'*Angleterre* & la *Hollande* (*).

XVI. S. M. donna de grands préſens à *Pimentel*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, & un Vaiſſeau de guerre pour le ramener; mais s'étant embarqué & ayant mis à la voile, il fut obligé par la tempête de s'en retourner à *Stockholm*, où il reſta encore un an (†).

XVII. S. M.

(*) La Reine remarque ici *que* Spiring *alla en* Angleterre *de ſa part pour affaires.*

(†) On trouvera dans les Mémoires de *Chriſtine* pluſieurs paſſages aſſez intéreſſans au ſujet de ce *Pimentelli*, & comment il s'y prit pour s'inſinuer dans les bonnes graces de la Reine (1). L'Ambaſſadeur *Whitelock* rapporte les particularités de ſon retour

(1) Tom. I. pag. 384. &c 389. &c.

Digitized by Google

XVII. S. M. envoya quinze Vaiſſeaux de guerre, partie en *Eſpagne*, partie en *France*, & partie à la *Nouvelle Suède*. Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

XVIII. L'Ambaſſadeur d'*Angleterre*, *Whitelock*, fit ſon entrée à *Upſal* le 20. Décembre, où la Reine s'étoit retirée à cauſe de la peſte. Il apporta des préſens à la Reine de la part de *Cromwel* (*).

XIX. Les limites de la *Poméranie*, qui dans la Paix d'*Oſnabrug* avoient été remiſes à un Traité particulier, furent cette année établies par les Commiſſaires de la Reine & de l'Electeur de *Brandebourg*, & enſuite ratifiés (†). L'an 1653.

XX. Le Traité & la Ceſſion que l'Electeur de *Brandebourg* & les deux Marquis de cette Maiſon, firent à la Reine de la *Poméranie* citérieure, de l'Ile de *Rugen*, d'une partie de la *Poméranie* intérieure & de toutes leurs prétentions là-deſſus, fut encore ſigné cette année.

XXI. Le Traité de Succeſſion de la Reine & de la Couronne à *Nieumarck*, *Stenberg*, *Lochnitz* & leurs dépendances, fut de-même ſigné & ratifié par l'Electeur & les Marquis de *Brandebourg*.

XXII. Le 14. May de cette année la Reine donna des aſſurances à *Nieumark*, *Sternberg*, *Lochnitz*, *Vierſeden*, & à tous les habitans de ces lieux, qu'ils jouiroient de tous leurs droits, priviléges & immunités, comme ſous l'Electeur, quand ils retomberoient à la Reine & à la Couronne de *Suède*.

XXIII. Fut auſſi fait un Accord ſur la Succeſſion à l'Evêché de *Camin* & à la *Poméranie* intérieure entre la Reine & l'Electeur. Enfin, toutes les affaires avec l'Electeur de *Brandebourg* furent achevées au mois de May, & le 18. l'Electeur en fit chanter le *Te Deum* à *Berlin*.

XXIV. La Reine confirma les priviléges de la Ville de *Wiſmar* le 14. May, & y fit ſolemnellement établir le Tribunal le 17. du même mois (§).

L'AN MDCLIV.

I. La Reine fit des Ordonnances ſur la Navigation entre la *Finlande* & *Reval*. II. Elle

tour en *Suède*, (1) où il fut gracieuſé plus que jamais. Il prétend pour ſûr, qu'il négocia un Mariage entre *Chriſtine* & le Roi des *Romains* & de *Hongrie*, en quoi il étoit ſecondé par le Général Comte *Montecuculi*, Ambaſſadeur de l'*Empereur* en *Suède*, & que cette Alliance auroit eu lieu, ſi ce Roi ne fût mort la même année. Ce même *Whitelock* dit, que le Vaiſſeau de guerre, qui porta *Pimentel*, paſſant près de *Coppenbague*, y avoit tellement répandu l'allarme, qu'on y craignoit que toute la Flotte *Suédoiſe* ne le ſuivît. Il rapporte auſſi, que le jour que les Ambaſſadeurs de *Ruſſie* devoient avoir leur audience, l'un d'eux s'étoit ſi bien enivré d'eau de-vie, qu'on fut obligé de différer juſqu'au lendemain cette cérémonie, dont il fait le détail (2). *Mariage négocié entre Chriſtine & le Roi des Romains.*

(*) Nous avons rapporté ci-deſſus ad ann. 1654. en quoi conſiſtoient les négociations de l'Ambaſſadeur *Whitelock*.

(†) *Cette affaire*, dit *Chriſtine*, *fut réglée à* Stockholm, *& on en renvoya l'exécution à* Stettin.

(§) Tous les procès y ſont jugés en dernier reſſort, comme aux deux grands Tribunaux de l'Empire, à *Vienne* & à *Wetzlar*, & cela en vertu de la Paix de *Weſtphalie*.

(1) Dans ſes Lettres à *Thurloe* en 1653. Tom. I. p. 376. Tom. II. p. 111. 422. 465 p. 497. & 505. (2) L. c. pag. 412 & 423, Tom. II. pag. 82. 83, en 1654.

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine*.

II. Elle gratifia de priviléges ceux qui voudroient acheter des terres en la *Nouvelle Suède*, ou aux *Indes Occidentales*.

III. Le Grand-Chancelier & les Sénateurs préſentérent à la Reine un Ecrit touchant ſon abdication (*).

IV. Le Sénat dreſſa un Projet ſur cette abdication.

L'an 1654.

V. En conſéquence le Recès fut formé.

VI. Après vint l'Acte de l'abdication, & l'aſſurance du Roi à la Reine (†).

VII. La Diette finit enſuite, & les derniéres choſes qu'on y traita, furent: 1. De l'abdication qui étoit faite (§). 2. De la Succeſſion du Roi *Charles Guſtave*. 3. Des Domaines de la Reine. 4. De la contribution pour le nouveau Couronnement.

VIII. La Reine partit d'*Upſal*. Le Roi l'accompagna, lui donna toujours la ſerviette quand ils mangeoient enſemble, & lui tenoit l'étrier quand elle montoit à cheval (**).

IX. S. M. fit, avant l'abdication, *Duglas* Comte de *Skeninge*, *Schlippenach* de *Sköfde*, & *Stenberg* d'*Encköping*.

X. Les *Flemmings* de *Laïſſ*, les *Ribbings* de *Bogeſunde*, *Jean Berndtz*, *Harald Stake*, les *Creutz*, les *Fleetwods*, les *Hamiltons*, les *Tuner* & les *Leyonsölder*, furent créés Barons &

XI. Vingt-deux furent annoblis.

(*) V. les Mém. de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 403. not. &c. Nous inſérerons dans l'Appendice le Mémoire tout du long, que le Sénat préſenta à la Reine à ce ſujet. *V. l'Appendice No. XIV.*

(†) La Reine dit ici à *Galdenblad*: *ſi vous l'avez, il ſeroit bon d'en faire l'extrait.*

(§) Nous avons rapporté les différens ſentimens qu'on avoit de cette abdication (1). Ceux qui ont envie de lire les rapports qu'en firent *Whitelock* & *van Beuningen*, Ambaſſadeurs d'*Angleterre* & de *Hollande*, qui y étoient tous deux préſens, les trouveront dans la grande Collection of *State-Papers of John Thurloe*, Secretaire-d'Etat d'*Olivier* & de *Richard Cromwel* (2).

(**) Cette période eſt ajoutée de la main même de la Reine. Nous y ajouterons du Journal de *Palmsköld* (3) que ce fut le $\frac{6}{16}$ de Juin que *Chriſtine* abdiqua; que le même jour après midi le Roi *Charles Guſtave* fut couronné; que le lendemain les Etats lui rendirent hommage, & qu'au ſoir il donna un grand feſtin, où la Reine aſſiſta, mais qui finit ſans danſe; qu'entre onze heures & minuit, la Reine partit d'*Upſal* pour *Stockholm*; que le Roi l'accompagna juſqu'au relais de *Märſtad*; & que le Sénat, beaucoup de Nobleſſe, & d'autres perſonnes de diſtinction des deux ſexes la ſuivirent en grande proceſſion juſqu'à *Flötſund*, lieu où l'on paſſe un bras du Lac de *Mélar*, & où toute la compagnie prit congé de la Reine.

(1) Dans ſes Mémoires T. I. p. 421. &c.
(2) Tom. II pag. 11. 111. 117. 184. 192. 200.
(3) Dans ſon Diarium Hiſtor. Sueo-Goth. ad h. ann.

MEMOIRES

Digitized by Google

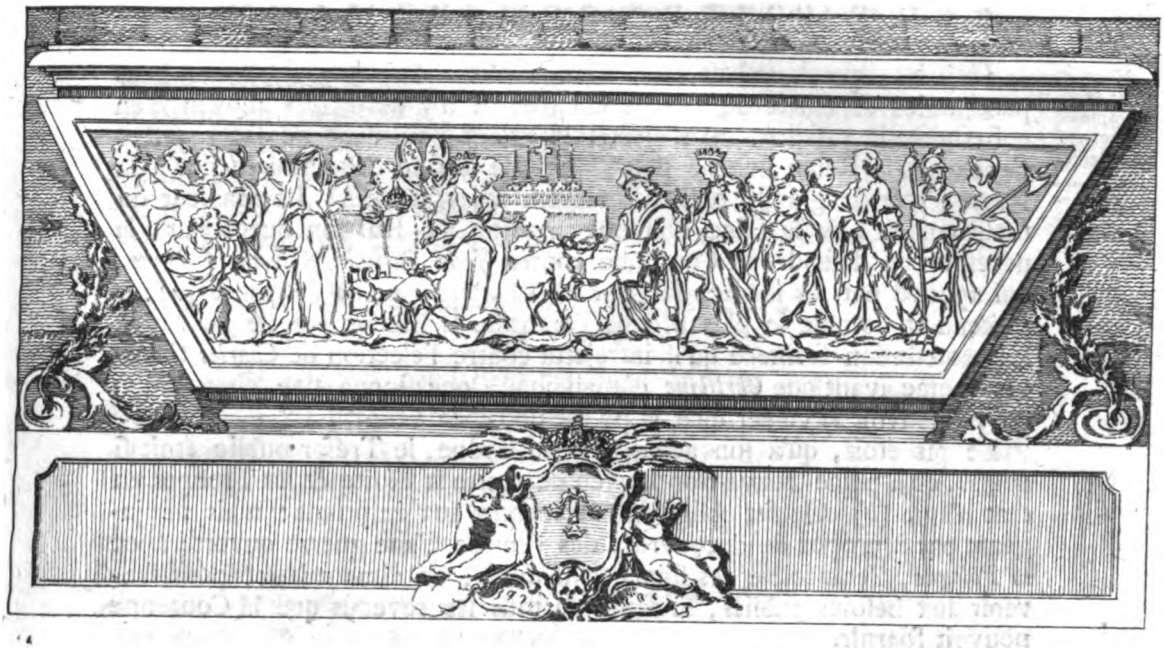

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CHRISTINE REINE DE SUEDE.

NEGOCIATIONS ET COMMERCE DE LETTRES DE LA REINE CHRISTINE (*).

NOus avons rapporté tout du long de quelle maniére & à quelles conditions la Reine *Chriſtine* s'étoit démiſe de la Couronne de *Suède* (*a*). Elle ſtipula une rente viagére de plus de deux cens mille écus par an, en ſe reſervant pluſieurs Provinces & Domaines en guiſe d'hypothéque. Le Contract s'en paſſa entre Elle & les Etats aſſemblés en Diette en 1654. L'an 1654.

Ce qui arriva à Chriſtine après avoir quitté la Couronne.

Chriſ-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *Tom. I. pag.* 402. 421. *&c.*

(*) Toutes ces Dépêches ont été communiquées de la Bibliotheque de S. E. Mſgr. le Cardinal *Alexandre Albani à Rome.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

Chriſtine croyoit qu'une ſtipulation ſi ſolemnelle, étant dreſſée en bons parchemins & ſignée de part & d'autre, il n'y auroit pas moyen d'en enfreindre la validité, ni d'arrêter le promt payement de ſes revenus. Cependant la Reine avoit à peine quitté le Trône & tourné le dos à ſa Patrie, que de grands obſtacles vinrent à la traverſe. Le malheur du tems vouloit, & la ſaine Politique impoſoit au Roi ſon Succeſſeur, la néceſſité de défendre ſa Couronne contre *Jean Caſimir* Roi de *Pologne*, qui appuyé par les menées ſecrétes de l'*Empereur* & de *l'Eſpagne* (*a*), y prétendoit comme le plus proche Parent de la Maiſon Royale de *Suède*. La proteſtation formelle qu'il intrejetta contre l'élection de *Charles Guſtave*, même avant que *Chriſtine* eût abdiqué, occaſionna une conteſtation qui ne pouvoit ſe vuider qu'à la pointe de l'épée.

L'an 1654.

Le pis étoit, qu'à ſon avénement au Trône, le Tréſor public étoit ſi épuiſé, qu'à peine trouva-t-on moyen de mettre la Flotte & les Troupes en état d'agir (*b*). On fut obligé d'avoir recours aux emprunts: mais ne jugeant pas à propos de découvrir, dès l'entrée d'une guerre ouverte avec la *Pologne*, l'état foible des finances de *Suède*, on aima mieux, pour ſubvenir aux beſoins publics, ſe ſaiſir de tous les revenus que la Couronne pouvoit fournir.

Ceux qui étoient affectés à l'entretien de *Chriſtine*, n'en furent pas ſi exempts, que ce qui lui devoit être payé ſur le champ, ne le fut que pluſieurs mois après. Peu accoutumée à des lenteurs, & moins encore à vivre avec économie, elle en jetta de hauts cris, & reprocha au Gouverneur-Général de ſes Domaines, que ſes rentes tardoient de lui être remiſes. C'étoit le Sénateur Baron *Steed Bååt* que la Reine avoit chargé de ſes affaires de *Suède*. A portée, comme il étoit, de connoître plus que perſonne ce qui manquoit au Tréſor public, & que tous les revenus du Royaume ſuffiſoient à peine aux frais de la guerre de *Pologne*, il ſe retrancha ſur la grande diſette d'argent, qui l'empêchoit de s'acquitter de ſes devoirs auſſi promtement qu'il l'auroit voulu.

L'an 1657.

Chriſtine ſaiſit le moyen le plus naturel pour remédier à ce déſordre, en envoyant un homme de confiance pour s'informer ſur le lieu de l'état de ſes affaires. Ce fut ſon Secretaire *Guillaume Daviſon*, *Suédois* de nation. Il fit tout ce qu'il put pour amaſſer des ſommes qu'il remit à la Reine. Auſſi faut-il dire à l'honneur du Roi *Charles Guſtave*, que quoiqu'il eût grand beſoin de tous les revenus de la Couronne pour ſe défendre contre les *Polonois*, l'*Empereur*, les *Danois* & les *Brandebourgeois*, qui s'étoient déclarés contre lui, il fit pour ainſi dire l'impoſſible pour ne pas laiſſer manquer la Reine de la penſion qui lui étoit dûe, en reconnoiſſance de la Couronne qu'elle lui avoit procurée.

Il ne laiſſa pas pour cela de deſapprouver la démarche que *Chriſtine* avoit faite en embraſſant la *Religion Catholique-Romaine*. Il en témoigna ſon mécontentement par rapport audit *Daviſon*, qui s'étoit auſſi fait *Catholique* (*c*); car quand il avoit demandé audience au Roi pour lui repréſenter les com-

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. I. pag.* 373. 383. *& T. II. p.* 116. *n.*

(*b*) Ibid. *Tom. I.* 415. 444.

(*c*) *Mém. de* Chriſtine *Tom. II. pag.* 53. *& Mém. du Chevalier* Terlon *p.* 353. *&* 355.

Digitized by Google

commiſſions dont la Reine ſa Maîtreſſe l'avoit chargé, *Charles Guſtave* ne voulut pas l'admettre (*) avant qu'il déclarât par ſerment qu'il n'étoit pas *Catholique-Romain*. *Chriſtine* ſe ſentant touchée elle-même en cette rencontre, & doutant apparemment de la conſtance de ſon Secretaire, elle lui écrivit la Lettre ſuivante; peut-être dans l'intention auſſi de faire voir que ſa nouvelle croyance lui tenoit à elle-même fortement à cœur. (a)

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1658.

A Rome *ce 2. Février* 1658.

Je vous crois ſi peu propre à être Martyr, que je ne vous conſeillerai pas de vous expoſer au danger de faire une lâcheté pour vous ſauver la vie. L'honneur & la vie ſont deux choſes qui méritent, ce me ſemble, qu'on en ait ſoin. S'il vous arrivoit de nier, ou de diſſimuler votre Religion, vous ne ſauveriez ni l'un ni l'autre, s'il vous arrivoit après de vous préſenter devant moi. Il faut vivre & mourir Catholique, *& ſi vous y manquez, vous vous rendrez indigne d'être à moi. Que les menaces du Roi de* Suède *ne vous étonnent pas. Paſſez-vous de le voir, & revenez auprès de moi. Après la menace qu'il vous a faite, vous ſerez mieux avec moi que jamais; & l'animoſité qu'il témoigne contre vous, vous tiendra lieu de mérite auprès de moi. Ne vous mettez pas en peine. Revenez, mais revenez ſans avoir fait rien de bas, ni de timide, & portez-moi des atteſtations véritables d'avoir vécu en vrai* Catholique, *& ſatisfait à tous les devoirs auxquels nous oblige notre* Religion Catholique-Romaine. *Si vous y revenez de cette façon, je vous recevrai avec joie & bonté; & quand il ne me reſte-*

(a) *V. les Mſc. de* Chriſtine *de Negociati della Regina per ſalire al trono di Polonia, pag.* 254.

(*) Le changement de Religion de *Chriſtine* étant connu en *Suède*, *Charles-Guſtave* fit dreſſer le 25. Juin 1655, une Ordonnance ſur l'exercice & la conſervation de la *Religion Lutbérienne* en *Suède*. Le Sénat y trouvant de certaines expreſſions, balança à la publier, à cauſe des *Proteſtans* d'autres Etats. Il en fit des remontrances au Roi, qui pourſuivoit alors la guerre en *Pologne*. *Charles Guſtave* en témoigna ſon déplaiſir, en lui répondant, que comme cette affaire avoit été mûrement diſcutée par les Etats de *Suède*, il ne faloit pas en retarder la publication. Il y avoit deux raiſons, dit le Sénateur, Comte *Guſtave Bonde*, qui portoient le Roi à y inſiſter. (1). La premiére, de peur que d'autres *Suédois* ne ſuiviſſent l'exemple de *Chriſtine*. L'autre, comme le dit auſſi le Sénateur *Skytte*, parce que *Charles Guſtave* étant né d'un Pére qui étoit de la *Religion Réformée*, vouloit par-là perſuader à tous les *Suédois*, qu'il n'y tenoit aucunement.

(1) V. Sa Relation dans les Régitres du Sénat, chez *Palmſkiold ad ann.* 1662.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1658.

reſteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous avec joie, & je mourrai plutôt que de ne vous pas aſſiſter. Mais ſi la crainte ou l'eſpérance vous ébranle au point de manquer à ce devoir, qui vous doit être plus précieux que la vie, ne penſez jamais à me revoir, & ſoyez aſſuré que je vous punirai de cette lâcheté, & que toute la puiſſance du Roi de Suède *ne m'empêchera pas de vous donner la mort entre ſes bras, quand même vous vous y ſeriez réfugié. Jugez après cela vous-même, ſi vous êtes en état de retourner auprès de moi, ou non, & croyez que je vous tiendrai parole.*

L'an 1660.

Chriſtine vient de Rome en Suède.

Davidſon revint à *Rome*, & y fut bien reçu.

Cependant le Roi *Charles Guſtave* étant mort l'an 1660, les intérêts de la Reine demandoient qu'elle ſe rendît en *Suède* pour y mettre ordre à ſes propres affaires. Arrivée à *Hambourg*, elle apprit la conteſtation que ſon Réſident *Thexeira* avoit avec le Magiſtrat de la Ville (*a*), qui ne vouloit pas permettre qu'il s'en retirât ſans leur conſentement. La Reine prit hautement ſa défenſe. Elle écrivit deux Lettres à l'*Empereur* en ſa faveur (*b*), dont nous ne produirons ici que la derniére (*).

E degno di tal rifleſſione il buon ſervizio, che mi rende da molti anni Diego Theixera, *ed* Emanuel *ſuo figliuolo nelle occorrenze de miei intereſſi in queſte parti, ch' io non poſſa non haver una premura particolare nell' interpormi per loro colla M. V. C. affine di conſeguir la grazia che ſoſpirano dalla ſua Clemenza. Il ſudetto* Diego, *come V. M. potrà più diſtintamente vedere nell' anneſſo memoriale, vien diſturbato per gl' atti della Cancellaria Imperiale dal poſſeſſo della grazia fattagli già nell' eſpreſſa cauſa dalla felice memoria dell' Imperatore Padre di V. M. C. procuratagli dal Conte* Montecuccoli, *il quale dalla M.tà ſua in voce ne fà aſſicurato: E perche queſte moleſtie vengono a toglier al medeſimo* Theixera *la libertà d'invigilare alli miei affari, perciò con ogni maggior vivezza lo raccomando alla M. V. C. pregandola non ſolo di confermargli l'iſteſſa grazia, ma per obligar me mag-*

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p. 86. &c.* (*b*) *Lettere à Diverſi. pag.* 103. & 150.

(*) La premiére eſt du 6. Sept. 1660. & preſque du même contenu: l'autre eſt du 10. Févr. 1662.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1660.

maggiormente di ampliarnela a ſegno, che detta Cauſa reſti ſotto perpetua oblivione, in modo che l'iſteſſo Diego *e ſuoi deſcendenti non ſiano per avvenire perſonalmente nè realmente più moleſtati, e ſia loro lecito di caminare liberamente ove gl' occorrerà per tutto l'Imperio: Quando di ciò la M. V. C. voglia compiacerſi, come ſpero, deſidererei per ſicurrezza, e quiete di eſſi, ch' ella mi favoriſſe d'inviarmi per loro un Paſſaporto generale nella ſudetta conformità: Intanto certifico la M. V. C. che come mi preme oltremodo d'ottener queſta grazia, coſi s'ella ſi degnerà d'accordarmela, io le ne profeſſerò una ſingolar obligazione e con tal opportunità mi confermo. D. V. M. C.*

Chriſtina Aleſſandra.

Nous avons donné ailleurs le détail de ſon voyage & de ſon ſéjour en *Suède* l'an 1660, & avons remarqué que tout n'y alloit pas ſuivant ſon deſir (*a*). Afin donc de perſuader au Pape *Alexandre VII.* que malgré tout ce qui pouvoit arriver, elle ne ſe laiſſeroit pas ébranler dans la Religion qu'elle avoit embraſſée, elle lui écrivit de *Stockholm* les deux Lettres ſuivantes (*b*).

Stockholm, *le* 17. *Oct.* 1660.

Beatiſſimo Padre. Per adempir con la Santità Voſtra le parti poſſibili di quell' oſſequio, ch' io le devo da per tutto rimoſtrare, vengo a portarle in queſto foglio l'avviſo del mio felice arrivo in Stockholm. *Spero che V. Bᵉ. per continuare meco gl' atti dell' animo ſuo benigniſſimo non ſarà per udir ſe non volentieri queſto ſucceſſo, mentre io con tal confidenza raſſegnandomi per ſempre riverentiſſima alla Santità Voſtra, rimango qui con deſiderio d' eſſer preſto a rinuovarle meglio colla viva voce queſte mie divotiſſime eſpreſſioni, e baciandole per fine li SSᵐⁱ Piedi mi confermo. D. V. Santità.*

Al Papa, di Stockholm, *li* 22 *Nov.* 1660.

Non havendo io di quà altra occaſione di ridurre a memoria di V. Sᵗà la mia ſomma e conſtantiſſima divozione; mi vaglio di quella che m'offeriſce il proſſimo Sacroſanto Natale del Redentore per darlene qualche rincontro negl' augury di quelle proſperità ch' io del continuo bramo alla Santità Voſtra. Degniſi ella, come la ſupplico, di gradir benignamente in queſto

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. pag.* 42. *&c.* (*b*) *Lettere a Diverſi p.* 104 *&* 105.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

queſto ufficio i ſentimenti dell' animo mio oſſequioſiſſimo verſo V. B^e, mentre per fine le baccio con ogni humilità li SS^mi Piedi.

L'an 1661. *La Reine revient fort mécontente de Suède.*

De retour de *Suède* à *Hambourg*, la Reine écrivit une Lettre au jeune Comte *Corvitz Ulfeld* (*), Gentilhomme de ſa Chambre, à qui elle conſeilla d'accepter la Soutane que le Cardinal *Barbérini* lui avoit offerte. Elle lui dit: (*a*).

Ceux qui vous ont perſuadé, Monſieur le Comte, que la Soutane vous rendroit inhabile à mon ſervice, ſe ſont trompés, ou vous ont voulu tromper. Je ſuis ſi éloignée de ce ſentiment, qu'au contraire je vous aſſure qu'elle ajoutera de l'éclat aux autres qualités qui vous rendent digne du poſte que vous occupez dans ma Chambre. Et puiſque vous demandez ma permiſſion pour accepter la grace que mon Couſin, le Cardinal Barberini, *vous veut faire; je vous la donne non ſeulement avec joie, mais je ne manquerai pas de l'en remercier moi-même, auſſitôt que je ſaurai qu'il aura exécuté le favorable deſſein qu'il a pour vous, qui eſt ſi digne de ſa vertu & de ſa généroſité; & vous pouvez l'aſſurer que je lui en ſerai autant redevable qu'on le peut être. Je prie Dieu qu'il vous ait &c.*

Négociations de Chriſtine pour procurer aux Catholiques-Romains le libre exercice de leur Religion en Dannemarc & à Hambourg.

La Reine ſans-doute pour faire connoître au *Monde Catholique* que, malgré les chagrins qu'elle croyoit qu'on lui avoit cauſés en *Suède*, elle n'étoit pas capable de ſe repentir d'avoir embraſſé la *Croyance Romaine*, ni de relâcher rien de ſa ferveur pour la Religion qu'elle avoit embraſſée; & auſſi pour faire ſentir aux *Suédois* qu'elle ne penſoit jamais de la quitter, conçut l'idée de procurer aux *Catholiques*, tant en *Dannemarc* qu'à *Hambourg*, le libre exercice de leur Religion. Ce fut dans cette vue qu'elle entama une eſpéce de Négociation auprès des principales Cours des Princes *Catholiques*, qui dura au-delà de ſix mois, où elle leur expoſa les moyens par leſquels elle jugeoit l'affaire faiſable. Nous produirons quelques-unes de ſes Lettres ſur ce ſujet; & en premier lieu celle qu'elle écrivit au Nonce Apoſtolique de *Cologne*, conçue en ces termes (*b*).

(*a*) Hambourg *le* 30. *Mars* 1661. *v. Neg. di Pol. p.* 252. & 253.

(*b*) *Lettere à Diverſi pag.* 107.

(*) Il étoit fils de l'infortuné *Corwitz Ulfeld*, Grand-Maître de la Cour de *Dannemarc*. V. les Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 205. &c. T. II. p. 64. &c.

D'Ham-

Digitized by Google

D'Hamburgo, *du* 11 *Juillet*, 1661.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

Giunta in queſta Città hò ricevuta per le mani del P. Pietro *Gieſuita, la lettera di V. S. colle facoltà per D. Gio.* Vaquier, *a cui s'erano procurate, affinche ſe ne valeſſe in benefizio de' Catholici di* Stockholm, *ove io bramava ch'egli reſtaſſe; mà le mie perſuaſive non hanno potuto indurlo a ſodisfar a queſto mio deſiderio, ſcuſandoſi con dir di dover andar in* Francia *per ſuoi proprij intereſſi dopo la morte di* Mazzarino, *come hà poi fatto: Onde rimangono quei Cattolici ſenza Miniſtro Eccleſiaſtico; Voglio però credere che il Reſidente medeſimo di* Francia *ſia per haver penſiere d'introdurvi qualche altro Sacerdote. Intanto hò voluto che V. S. ſia informata della cagione per la quale non hà potuto perfettionarſi la mia intenzione, e ringraziandola della premura, con che ella è concorſa ad un fine coſi pio, le deſidero per fine da Dio ogni bene.*

Quelques expreſſions de cette Lettre font aſſez entrevoir, que l'intention du voyage de *Chriſtine* en *Suède* avoit auſſi été d'y effectuer quelque choſe en faveur du *Catholiciſme* (*a*), dont pourtant elle fut détournée par les réſolutions bruſques des Etats, aſſemblés alors en Diette.

Le dépit qu'elle en conçut, la porta à s'adreſſer à *l'Empereur*, dans l'eſpérance de perfectionner en *Allemagne* un ouvrage dont elle ne pouvoit venir à bout dans ſa propre Patrie. Elle lui écrivit là-deſſus le 30. Juillet (*b*) de la même année, en lui diſant:

Rappreſenterà Monſig^r. Nunzio a V. M. C. l'occorrenza ch'io hò di pregarla de' ſuoi favori, quali ſe ſi degnerà d'accordarmi, ſi come io confido, mi riputerò coſi obligata alla M. V. che non havrà ella che deſideri più di me le occaſioni di Servirla per farle apparir in eſſe non meno la mia gratitudine che la Stima, ch' io fò d'eſſere. D. V. M. C.

Ce que *Chriſtine* n'avoit marqué à l'*Empereur* qu'en termes généraux, eſt plus détaillé dans ſa Lettre au Nonce Apoſtolique de *Vienne*, conçue ainſi (*c*).

Al Nunzio di Vienna, 3 *Lug^o.* 1661.

Monſig^r. Poiche richiedono li miei affari ch'io mi trattenga per qual-

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. II. pag.* 45. *&c.*

(*b*) *Lettere à Diverſi. pag.* 108.

(*c*) *De la même date l. c. p.* 108 110.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

qualche tempo in queſti parti, vorrei ſodisfar a me ſteſſa con impiegarmi anche in benefizio della noſtra Ortodoſſa Religione, mentre hò potuto ſcorgere, che non ſarebbero per riuſcir affatto vani i tentativi, che ſi faceſſero per introdurne il libero eſſercizio tanto in queſta Città, quanto in Danemarca; *Ma perche l'Impreſa per ſe ſteſſa è grande, vorrei prima d'intraprenderla eſſer proviſta dell' aſſiſtenza, e favore di S.ª M.ª C.ª per facilitar maggiormente gl animi a condeſcender all' inſtanza: Eſſendo però queſto penſiero di coſa tanto pia, e degna d'eſſer ardentemente promoſſa anche da V. S. piglio ſeco la confidenza di pregarla, come faccio con ogni ſtrettezza, di procurarmi da S. M.tà C. due lettere, una diretta à queſta Città, e l'altrà al Rè di* Danemarca, *nelle quali moſtri efficacemente, che compiacendoſi al mio deſiderio in queſto particolare, ſi farà coſa coſi grata à S. M.tà che havrà diſguſto non ordinario di ſentir che ſegua il contrario. M'aſſicuro che V. S. havrà in ciò premura eguale non meno al zelo, che deve haver per la noſtra Religione, che alla vivezza con che io ne la prego, e che troverà S. M. diſpoſta a favorirmi in queſta occorrenza, onde attenderò quanto prima le lettere. Reſta che V. S. ſappia, ch'io non vorrei chi ſi trattaſſe queſto negozio ſe non con ſomma ſegrettezza, ed in modo che non ne arrivaſſe a* Roma *alcuna notizia, prima che ſi foſſe tirato a felice fine, non convenendo di publicarne i trattati ſi per l'incertezza di riportarna buon eſito, come per il pregiudizio che potria derivarne al medemo ed alli miei intereſſi particolari. Sia però ſicura, che ſe piacerà a Dio di render fruttuoſa queſta mia applicazione, io ne darò opportunamente l'avviſo à V. S. acciò ella prima d'ogn' altro poſſa poi trasmetterlo ove le parerà, e quando non ſia poſſibile d'ottener l'intento, mi ſarà ella almeno teſtimonio, ch'io non havrò mancato di far le mie parti per conſeguirlo. Anneſſa riceverà V. S. la lettera di S. M. e raccomandandole di nuovo il tutto con ogni caldezza, le bramo proſperità e ſalute.*

Quoique *Chriſtine* n'ignorât pas que la Cour de *Vienne* ne le céde guére à aucune Cour en zéle pour la *Catholicité*, il ſemble pourtant qu'elle ait aſſez connu que la Cour d'*Eſpagne* renchériſſoit encore ſur le Bigotiſme, quand elle dit à S. M. *Catholique:* (a)

Sereniſſ.ª Rè. Il Zelo di V. M. verſo la noſtra Religione Catolica

(a) *De la même date. l. c. p.* 110.

Digitized by Google

Cattolica è cosi singolare, che m'assicura, sarà per incontrar volontieri l'occasione che le sarà data da Monsig^r. Nunzio di favorir alla medesima, a cui riportandomi nell' espressione de' miei sentimenti, mi restringo ad assicurar la M. V. ch'io me le professerò singolarmente tenuta, se si compiacerà d'accudir a quello di che, in mio nome, sarà pregata dall' istesso Monsig^r. Nunzio ed intanto mi confermo D. V. M.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

Le Contenu de la Lettre au Nonce d'*Espagne* revient à celle qu'elle avoit écrite à celui de *Vienne*. Voici la Lettre que *Christine* écrivit sur le même sujet & le même jour (*a*) au Comte *Gal. Gualdo*, qui faisoit alors ses affaires à la Cour de *France*.

Conte Gualdo, *Volendo io prima di partirmi da questi Paesi far ogni sforzo per veder, se sia possibile di spuntar l'introduzione della libertà Cattolica in questa Città, ed in* Danemarca; *hò risoluto di farne l'instanza; ma prima hò stimato bene d'esser provista di lettere dell' Imperatore, del Rè di* Spagna, *e di S. M. Christianissima, per accompagnarla più sicuramente colli loro ufficij. Per haverle dunque dalli primi due, si è scritto hoggi alli Nunzij che risiedono in quelle corti, acciò le procurino, e per ottenerle costi da S. M. ne dò l'incumbenza a voi medemo. Dovrete per tanto pregar S. M. che si voglia degnar di mandarmi due lettere, una diretta à questa Citta, e l'altra al Rè di* Danemarca, *nelle quali desidero, che mostri spicciatamente e con efficaccia che gli sarà accettissimo; che la mia instanza della libertà Cattolica habbia effetto, e che per il contrario riceverà molto disgusto, se non mi sarà in essa compiacciuto, e voi non lasciate di far conoscer alla M. S. che la maggior parte di quelli che hanno a goder di questo benefizio sono francesi, e che se gl' ufficij saranno efficaci, incontreranno la disposizione che si desidera. E con tutto che per haverle da* Spagna *si sia scritta a quel Nunzio, ad ogni modo non sarà se non bene che ne parliate costi, ancora col Conte di* Fuensaldagna, *acciò lui anche cooperi che quelle del suo Rè vengano concepite con vivi sentimenti; Onde si è pensato d'inviarvi qui aggiunto il piego per il Nunzio medesimo acciò di costi gliela mandiate sicuramente col mezzo dell' istesso Conte. Vi raccomando per fine che il tutto passi con segretezza, perche senza questa può*

(*a*) *De la même date L. c. p. 112.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

può andar ogni coſa per terra, è nuocerſi anco alli miei intereſſi; coſi aſtenetevi parimente dal publicare che ſi cerchino le altre lettere di Spagna, *e dell' Imperatore per queſto fine, e Dio vi guardi.*

Intorno al piego del Nunzio di Spagna *m'occorre ſoggiungervi, che non dovrete mandarglielo ſin tanto che non havrete ricevute di* Spagna *riſpoſte favorevoli ſopra il negozio che ſapete, nel qual caſo pure conferirete al Conte di* Fuenſaldagna, *ciò che porta il medemo piego, conforme vi hò ordinato di ſopra, e non altramente.*

Le Roi de *France* fut le premier à répondre à la propoſition de *Chriſtine*, qui ſe trouvant alors un peu indiſpoſée, récrivit au Comte *Gualdo* (*a*) de remercier S. M. T. C. de la faveur qu'elle lui avoit faite, & de lui repréſenter en même tems, que la Reine ſouhaitoit fort que ces Lettres du Roi fuſſent plus efficaces, c'eſt-à-dire que l'on fît comprendre au Roi de *Danemarc*, auſſi-bien qu'à la Ville de *Hambourg*, combien il ſeroit agréable à la Reine, que l'un & l'autre déférât à ſon deſir, & qu'au contraire elle ſeroit mal ſatisfaite, ſi ſes inſtances ne produiſoient pas leur effet. *Chriſtine* ſouhaita de plus, que ces Lettres de S. M. T. C. paſſaſſent par la Secretairerie dans la forme accoutumée, pour faire comprendre qu'elles avoient l'air d'un Conſeil formé, & que le Réſident *Bidal* eût ordre de ſe comporter dans cette négociation comme la Reine le jugeroit à propos: enjoignant au-reſte au Comte *Gualdo* de ſe prévaloir du P. *Annat*, Confeſſeur du Roi, avec l'aſſiſtance de cet autre Jéſuite que le Comte connoiſſoit (*), afin de faciliter d'autant mieux la réuſſite de cette affaire par leur moyen.

Dans la Lettre ſuivante (*b*) la Reine mande au Comte *Gualdo*, qu'en réponſe à la ſienne, elle ne peut qu'être ſcandaliſée des lenteurs des *Eſpagnols*, Cependant réfléchiſſant ſur leur flegme quand il s'agit de prendre quelque Réſolution, elle ne perd pas encore toute eſpérance que la leur ne ſoit conforme à ce qu'elle deſire.

Ne manquez pourtant pas, dit la Reine au Comte, *de la preſſer, comme de vous-même, pour ſavoir quelle en ſera la concluſion. Vous inſiſterez de-même à la Cour où vous êtes, pour avoir*

(*a*) *Lettere à Diverſi le 24. Sept. l. c. p.* 116. (*b*) *Le 8. Oct. l. c. p.* 117.

(*) Ce Pére Jéſuite, *François Annat*, eſt beaucoup loué par ſes Confréres, à cauſe de ſon deſintéreſſement, & plus encore par ſon ardeur contre les *Janſéniſtes*. *Bayle* obſerve, que ſi le petit *Népotiſme* de la branche des Péres Confeſſeurs, étoit au plus bas degré à *Paris* du tems du P. *Annat*, le grand *Népotiſme* de *Rome* étoit au-contraire à ſon comble (1).

(1) Dict. Hiſt. & Crit. Art. ANNAT.

Digitized by Google

avoir des Lettres dans la forme que je les ſouhaite, tant pour le Roi de Dannemarc, *que pour cette Ville-ci.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

Tâchez d'en parler au Roi-même, qui ayant des inclinations & des idées glorieuſes, & perſonnellement beaucoup d'affection pour moi, je m'aſſure qu'il me favoriſera de toute ſon ame, & qu'il lui ſera agréable, que comme je me ſuis portée à cette entrepriſe par moi-même, de même il voudra volontiers que j'y réuſſiſſe moyenant ſon entremiſe & ſon autorité.

Vous avez bien fait, ajoute la Reine, *d'avoir tenu juſqu'ici cette affaire ſecrette au Chevalier* Terlon. *Je m'aſſure pourtant, que comme je lui ai remarqué beaucoup de zéle pour notre Religion, je crois qu'il embraſſera avec ferveur cette Négociation, en cas qu'il y fût employé pour la Cour de* Dannemarc (*), *& y étant je le conduirois bien à mes intentions. &c.*

Voici la Lettre à *Louis XIV.* (a).

Monſieur mon Frére, s'il s'agiſſoit d'un moindre intérêt que de celui de la gloire de Dieu & du ſervice de ſon Egliſe, je me contenterois de remercier V. M. de la bonté que vous avez eu de me favoriſer de vos Lettres, que je vous avois demandées pour le Roi de Dannemarc *& pour cette Ville. Mais puiſqu'il s'agit d'une affaire ſi importante, je m'aſſure que V. M. recevra agréablement, non ſeulement mes remercimens que le Comte* Gualdo *a ordre de lui rendre de ma part, mais auſſi que vous ſouffrirez qu'il vous ſuggére ce que je juge néceſſaire pour obtenir à V. M. la gloire d'établir la liberté de l'exercice de notre ſainte Religion en ces quartiers. V. M. ſe ſert envers moi de termes ſi obligeans, qu'elle me remercie de ce que j'ai voulu partager avec elle cette gloire; mais vous me permettrez de vous dire, que c'eſt à vous-même que ſera toute la gloire, & tout le mérite du ſuccès, puiſqu'il eſt certain que je n'aurois que la part que V. M. me donne en permettant que vos Lettres*

(a) *Lettere à Diu. le* 1. *Oct. l. c. p.* 120.

(*) Ce Chevalier de *Terlon* avoit été Ambaſſadeur de *France* tant en *Suéde* ſous le Régne de *Charles Guſtave*, qu'en *Dannemarc*. Et comme il y avoit fait de bonnes habitudes, *Chriſtine* ſouhaitoit qu'il y revînt. Nous avons de *Terlon* des Mémoires fort inſtructifs du tems de ſon Ambaſſade où entre autres choſes on voit qu'il inclinoit plus pour la Cour de *Dannemarc*, faiſant de ſon mieux pour que le Roi *Frédéric III*, ne ſuccombât pas ſous les Armes de *Charles Guſtave*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

Lettres paſſent par mes mains, & que j'ajoute mon interceſſion à votre autorité, pour obtenir un deſſein ſi glorieux. L'affaire dont il s'agit eſt pleine de difficultés & d'obſtacles, & je connois ma foibleſſe; c'eſt pourquoi j'ai recours encore une fois à l'aſſiſtance & à l'autorité de V. M. & me promets un heureux ſuccès, pourvu que vous ayez la bonté de l'employer fortement & ſérieuſement. Avec un ſi puiſſant appui, je ne trouverai rien d'impoſſible; & puiſque je ſuis perſuadée que vos Lettres produiront l'effet que je deſire, & que c'eſt tout ce que le Comte Gualdo *a ordre de vous demander de ma part, j'eſpére que V. M. ne me le refuſera pas, & qu'elle choiſira les termes les plus expreſſifs & efficaces pour faire connoître qu'elle deſire fortement & ſérieuſement que l'on m'accorde la faveur qu'elle demande pour moi. Si V. M. a la bonté d'écouter ce que le Comte* Gualdo *lui dira de plus de ma part, je ne doute pas qu'elle ne conſente à la faveur que je lui demande, & qui ſera pour moi la plus grande dont je pourrai vous être redevable. Je m'aſſure que V. M. a trop d'amour pour la gloire, & trop d'amitié pour moi, pour me refuſer votre aſſiſtance en cette occaſion; & puiſque vous agiſſez par vos propres ſentimens, il eſt impoſſible que vous puiſſiez vous refuſer à la gloire; elle eſt le plus digne objet de la paſſion de ceux qui naiſſent comme nous, & votre belle & miraculeuſe naiſſance vous engage préférablement à tous d'employer votre puiſſance, & les grands talens que Dieu vous a donnés pour la gloire de ſon Service, & pour le bien de ſon Egliſe, dont les Rois vos Ancêtres ſe ſont rendus les appuis. Pour moi, je m'intéreſſe avec joie à la gloire que vous allez acquérir, & je prévois avec ſatisfaction que vous vous y prendrez d'une façon qui égalera la vôtre à celles des ſiécles paſſés les plus fameux, & que V. M. ſe va rendre l'ornement & la félicité du nôtre. Je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié & de votre ſouvenir, & vous proteſte que je ſerai toute ma vie*

Monſieur mon Frére

Votre bonne Sœur, & très-affectionnée Amie

C. A.

Chriſtine ne ſe borna pas à écrire ſur cette affaire à l'*Empereur* & aux Rois de *France* & d'*Eſpagne* ſeuls. Elle ſollicita même le Roi & la Reine de

de *Pologne* d'y entrer auſſi pour leur part, par les Lettres ſuivantes : (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1661.

Monſieur mon Frére, j'ai prié Monſieur le Nonce de ſolliciter auprès de V. M. de ma part une affaire à laquelle je crois la trouver favorable, puiſqu'il s'agit de la gloire & du ſervice de Dieu & de ſon Egliſe. Je m'eſtime heureuſe d'avoir trouvé une occaſion ſi glorieuſe pour rappeller dans votre ſouvenir l'amitié que je vous ai conſtamment conſervée en tout tems, & en tous lieux, telle que le devoir du ſang l'exige de moi.

Je vous prie d'ajouter foi aux vérités que Monſieur le Nonce dira à V. M. ſur mes ſentimens, & d'être perſuadé que ſi vous me favoriſez en cette occaſion, V. M. ajoutera à mes ſentimens une plus forte obligation que ne l'eſt celle du ſang, qui m'attache au deſir de vous honorer, & de vous ſervir toute ma vie. Je ſuis

Monſieur mon Frére,

Votre très-affectionnée Sœur,

C. A.

Madame ma Sœur, je me remets à ce que Monſieur le Nonce dira à V. M. de ma part, craignant de l'importuner, ou de l'ennuyer par de longs raiſonnemens. J'eſpére que V. M. ne me refuſera pas l'aſſiſtance que je vous demande auprès des Rois de Pologne *& de* Dannemarc, *puiſqu'il ne s'agit que de vous faire partager avec les plus grands Princes la gloire de travailler au ſervice de Dieu & de ſon Egliſe. Pour moi j'ai de la joie de pouvoir en cette occaſion renouveller à V. M. les proteſtations d'une éternelle amitié, dont les nœuds ſont étreints par la force de la nature, & par le devoir d'un ſang qui eſt trop bon pour ſe démentir en aucune occaſion. Je vous prie d'être perſuadée de la tendreſſe qu'il m'inſpirera toute ma vie pour V. M. & de ne pas douter des proteſtations que Monſieur le Nonce vous en fera de ma part, lorſqu'il vous aſſurera de la paſſion avec laquelle je ſuis,*

Madame ma Sœur,

Votre très-affectionnée Sœur

C. A.

La

(*a*) *Le 4. Oct. l. c. p. 126. 127.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1661.

La Reine accompagna ces Lettres d'une autre pour le Nonce de *Pologne* (a), où elle lui répéte *les mesures qu'elle avoit déjà prises pour faire réussir son projet, tant en* Dannemarc *qu'à* Hambourg. Elle souhaite de-même *les bons offices du Roi de* Pologne *auprès dudit Roi, qu'elle se flatte devoir être d'un grand poids à cause de la Confédération qui subsiste entre ces deux Princes.* Elle recommande au Nonce ses Lettres pour le Roi Jean Casimir & à sa Reine, *dont le contenu*, dit-elle, *étoit digne du poste qu'il occupoit dans cette Cour, & de la profession des services qu'il avoit rendu à la Reine. Sur-tout*, lui dit-elle, *je juge nécessaire, Monsieur, de vous apprendre que comme j'ai écrit diverses fois au Roi de* Pologne *tant à l'occasion de ma conversion, que depuis dans d'autres occurrences, sans jamais y avoir reçu de réponse. J'ai au commencement cru, que cela seroit arrivé par quelque oubli ou autre empêchement. Mais le Cardinal* Vidoni, *étant depuis arrivé à* Rome *& parlant de chose & d'autre au Cardinal* Azzolino, *il fit entendre que S. M. s'étoit plainte de moi, de ce que je ne l'avois pas averti de ma Conversion. Ceci me causa bien du trouble, puisque je savois pour certain que j'avois satisfait à S. M. en ce point-là, & même de* Bruxelles, *où je fis l'abjuration secrète, & après d'*Inspruck, *dont je pourrois encore produire les copies de ces Lettres, aussi-bien que de toutes les autres que je lui ai écrites en diverses conjonctures. Apprenant depuis que ces Lettres s'étoient égarées, je n'ai pu que me plaindre de ce désastre. Cependant je vous prie, Monsieur, qu'en cas que vous trouviez le Roi & la Reine fâchés de cet accident, de les assurer l'un & l'autre vivement de la constance de mes sentimens affectueux à leur égard, & de la bonne correspondance que je souhaite qui subsiste entre nous. Vous m'obligerez grandement de la cimenter le mieux possible en cette occasion, où j'espére que Leurs Majestés seront portées à favoriser notre Religion.* Au surplus *Christine* recommande au Nonce de lui faire avoir *des Lettres aussi efficaces, que celles qu'elle avoit demandées à d'autres Princes pour le Roi de* Dannemarc *& la Ville de* Hambourg. *Et afin*, lui dit-elle, *de lever tout sujet de mesintelligence qui pourroit arrêter le succès de cette Négociation, vous éviterez de faire aucune mention de ce que le Cardinal* Azzolino *vous a écrit au*

(a) *Le 4. Oct. l. c. p. 123. Lettere à Diversi.*

Digitized by Google

au ſujet du Teſtament du Roi; d'autant plus que comme je compte de jouir des revenus de ſes Terres ſituées dans le Royaume de Naples, *je ne veux lui donner aucun ſujet de déplaiſir, eſtimant tout autre intérêt au-deſſous de celui où il s'agit de l'avantage de la Religion. Reſte à vous recommander le ſecret de l'affaire, parce qu'il importe pour ſon bon ſuccès, de ne la publier nulle part, pendant qu'elle n'eſt qu'au terme de Traité.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

Le lendemain après l'expédition de cette Lettre, elle en écrivit une autre au Nonce de *Vienne* (*a*), où elle tâche de lever les obſtacles qui pourroient retarder le miniſtére de l'*Empereur*, de donner la main à la requiſition de la Reine. Elle lui dit:

Que ſi on doute, que quand même on l'agréeroit, il pourroit en réſulter, que le Roi de Dannemarc *fît les mêmes inſtances auprès de l'*Empereur *pour qu'on accordât aux Hérétiques une pareille liberté de conſcience dans ſes Païs héréditaires; je répons à cela, que le Roi de* Dannemarc *s'intéreſſe tant pour l'affermiſſement de ſa Monarchie* (*), *que ſentant de n'y pouvoir mieux parvenir, qu'en permettant dans ſon Royaume la liberté de Religion, il ne demande pas mieux qu'un bon prétexte, qui l'obligeroit en quelque façon à mettre en exécution ſa volonté: d'où il ſuit, qu'il aura même des obligations à S. M. I. des offices qui s'accordent ſi bien à ſon deſir pour s'affermir dans ſon pouvoir arbitraire. Quant à cette Ville,* (Hambourg) *elle ne portera pas ſes prétentions ſi haut, ni elle n'aura la hardieſſe de faire cette demande à l'*Empereur; *& pour ce qui eſt de la* Suède, *tout doute ceſſe à cet égard, parce qu'on n'entend pas faire dans ce Royaume aucune inſtance en faveur de notre Religion, par con-*

(*a*) *Lettere à Diverſi le 5. Oct. l. c. p. 128.*

(*) Ce fut l'année avant 1660, que la Souveraineté fut déférée au Roi de *Dannemarc*, par les divers ordres des Etats; celui de la Nobleſſe regimba au commencement, mais il ſe rangea après. Elle s'attira cette diſgrace par les maniéres hautaines avec leſquelles elle traita ſes Concitoyens, en petits Tirans. La médaille eſt tournée, & le pouvoir arbitraire de la Cour eſt ſi bien établi, que cette Nation a encore lieu de remercier Dieu de leur avoir donné des Rois qui ne cherchent qu'à rendre leurs peuples heureux (1).

(1) V. la 1. Lettre ſur le *Dannemarc* par Mr. Roger. pag. 4. & 5.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1661.

*conſéquent il n'auroit aucun motif de s'intéreſſer non plus pour leur Religion dans les Païs héréditaires de l'*Empereur. *Et quand même ils voudroient faire quelque inſtance à cet égard, non ſeulement on pourroit la leur refuſer par la raiſon ſuſ-dite, qu'on ne leur demande rien dans ce Royaume, mais auſſi par le Traité de* Munſter, *en vertu duquel l'*Empereur *a acquis ce droit pour ſes Païs héréditaires* (*). *D'où vous voyez, que cet obſtacle, ſi c'en étoit un, peut ſe lever entiérement, & je me flatte que vous y donnerez toute votre application.*

*Mais ſi par hazard vous remarquiez que quelqu'un m'enviât la gloire de cette idée, & que pour cela on trainât les ſecours que je leur demande, je vous prie, Monſieur, de remontrer que comme je recherche l'efficace des offices de l'*Empereur *dans cette entrepriſe, il n'en reſtera aucune raiſon d'attribuer à mes*

(*) Ce fut par l'Article V. §. 41. de la Paix d'*Oſnabrug* que le droit de la Réformation fut laiſſé à l'*Empereur* dans ſes Païs héréditaires, en conſéquence dequoi il dépend de lui d'interdire à ſes Sujets *Proteſtans* l'exercice public de leur Religion, ou de les en laiſſer jouir. Ce point fut long-tems conteſté par les Miniſtres de *Suède*. Il leur falut à la fin céder aux clameurs des Etats de l'*Empire*, qui crioient après la Paix, autant que *Chriſtine* même, dévouée alors à la Cour de *France*, qui vouloit la Paix, pour prévenir le trop d'aggrandiſſement de la *Suède*. J'ai réfuté ailleurs (1) quelques Ecrivains d'Anecdotes, qui ont accuſé les Ambaſſadeurs de *Suède* au Congrès d'*Oſnabrug* de s'être laiſſés corrompre par la Cour de *Vienne*, en abandonnant les *Proteſtans* dans les Païs héréditaires de la Maiſon d'*Autriche* en *Allemagne*, & en ne réſervant aux garants de cette Paix que la liberté d'*intercéder* pour eux dans les circonſtances. J'ajouterai ici à ce que j'en ai dit autre part, deux paſſages là-deſſus tirés des Régiſtres du Sénat de *Suède*, qui méritent d'être plus connus (2). L'un eſt, que les Etats *Evangéliques* ſe ſont bien repentis après, d'avoir alors tant preſſé la concluſion de la Paix de *Weſtphalie*, en trahiſſant, comme ils l'avoient fait, la liberté de conſcience de leurs Concitoyens: & que l'an 1648 les *Bohémiens Obdorenſes* ſe ſont jettés aux genoux de *Charles Guſtave* alors Duc de *Deux-Ponts* & Généraliſſime des Armées de *Suède* en *Allemagne*, en le ſuppliant de leur donner un Général qui les conduiſît; qu'ils vouloient contribuer à tous les fraix de la guerre ſans la concurrence de la *Suède*, ſeulement qu'on ne hâtât pas la paix: ils ne lui demandoient que la liberté de ſauver leurs ames. Par malheur *Charles Guſtave* ſe trouvoit hors d'état d'acquieſcer à leur demande. La Paix étoit ſignée, & cela lui cauſa tant d'émotion qu'il ne put retenir ſes larmes. Dans l'autre endroit deſdits Régîtres il eſt dit: (3) „ Dieu „ pardonne à ceux qui ont été la cauſe que les intérêts des *Evangéliques* dans les Païs „ héréditaires d'*Autriche*, n'ont pas été mieux obſervés dans le Traité de *Weſtphalie*. „ Cependant (y eſt-il ajouté) quand on regarde de près le mot d'*intercéder* il ſignifie „ en cet endroit une interceſſion dont l'*Empereur* ne ſauroit refuſer d'admettre „ l'effet ". C'eſt au moins en ce ſens-là, que le Roi *Charles XII.* comme Garant de la Paix de *Weſtphalie*, prit ce mot, quand après la Paix d'*Alt-Ranſtad*, il porta l'*Empereur* à rendre cent-dix ſept Egliſes & autres Etabliſſemens Eccléſiaſtiques aux *Proteſtans* de *Siléſie*, que les *Catholiques* leur avoient enlevés depuis ſoixante ans.

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. I. p. 120. n.
(2) Les Régîtres du Sénat ad ann. 1667. dans *Palmskiöld*, p. 795.
(3) Ad ann. 1674. l. c. p. 1067.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

mes coopérations le bon ſuccès qui s'en ſuivra. La gloire en reviendra à S. M. I. puiſque par l'interpoſition de ſon autorité, on eſpére que ce coup ſe fera, lequel je ne puis attendre de ma foibleſſe; & il ne me reſtera de cette négociation que la qualité de ſimple inſtrument: d'où il eſt facile de voir, que je n'ai aucun motif à ambitionner une telle gloire, comme en effet je ne l'ambitionne pas non plus. Il me ſuffit que je coopére à celle de Dieu & du Saint Siége.

A ce propos je vous donne à conſidérer, Monſieur, s'il ne ſera pas néceſſaire de s'entendre bien avec le P. Muller *Confeſſeur de l'*Empereur, *afin qu'il y travaille auſſi de ſon côté, en lui inſinuant, que comme il aura part dans une œuvre ſi pieuſe, la Compagnie s'en fera un mérite auprès du Siége Apoſtolique, & que je ne manquerai pas en ſon tems d'en rendre un témoignage convenable.*

*En cas même que l'*Empereur *n'inclinât pas à accorder l'office requis pour le Roi de* Dannemarc, *il pourroit contribuer d'une autre maniére au bon ſuccès de cette Négociation, en permettant que le Baron* de Goës, *ſon Ambaſſadeur en* Dannemarc, *fort zélé pour notre Religion, & dont je me ſervirois volontiers dans ce Traité, faſſe entendre ſous main au Comte* de Ranzau, *Premier Miniſtre de ce Royaume, lequel eſt aſſez porté au libre exercice de la Religion* Catholique, *que l'*Empereur *le feroit Prince de l'*Empire, *s'il en facilitoit le ſuccès: Car comme ce Miniſtre eſt à préſent fort puiſſant en cette Cour, & ambitionne de pareils titres, j'eſpére que par-là on feroit auſſi un bon coup. Il vous plaira de vous ſervir auſſi de ce motif pour diſpoſer l'*Empereur *à y entrer de maniére ou d'autre, ce dont j'attendrai votre information ultérieure.*

Cette Lettre de la Reine étoit écrite en *Italien*, & comme elle contient des particularités plus liées enſemble, je ne balance pas de la produire tout au long en original pour ceux qui aimeront mieux la lire dans ſa Langue originale.

A Monſig. Nunzio *di* Vienna, *a di* 4. *Oct.* 1661.
*d'*Hamburgo.

Monſig^re. Nella riſpoſta ricevuta da V. S. intorno al negozio commeſſo da me Confidentemente alla ſua prudenza, trovai tali ſperanze di riportarne in breve buon eſito, ch'io non ſen-

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

za grand' impazienza ſono ſtata attendendo di poſta in poſta il frutto dell' opera ſua; ma non vedendolo per anche comparire, ſono entrata in dubbio di qualche impedimento; onde havendo io fatta ogni più eſatta rifleſſione per ritrovarlo affine di rimuoverlo colli mezzi più opportuni, non hò ſaputo ſcorger che poſſa attraverſarſi intoppo alcuno di rilievo; ſe pure non foſſe che qualcheduno di quei Miniſtri, che devono concorrere con il loro voto alla mia richieſta, dubitaſſe, che mentre in eſſa mi ſi compiaceſſe, foſſe poi per ſeguirne che il Rè di Danemarca, *& il Senato d'*Hamburgo *faceſſe una ſimil inſtanza per haver ne' Paeſi hereditarij di S. M. C. l'iſteſſa libertà per gl' Heretici; Ma quando vi foſſe queſt 'ombra, V. S. può toglierla con rimoſtrare, che il Rè di* Danemarca *è talmente inclinato a ſtabilirſi nella ſua Monarchia, che conoſcendo egli di non poter ciò meglio conſeguire che col permetter nel ſuo Regno la libertà della Religione, altro non brama che un, efficace preteſto, dal quale venga in un certo modo forzato a metter in atto queſta ſua volontà; Onde s'inferiſce, che reſterebbe anzi obligato a S. M. C. degl' uffizij, che paſſa ſeco per tal effetto come conformi, e proficui al ſuo deſiderio d'aſſodarſi bene nel Dominio aſſoluto; Il che ſi come ſi è potuto penetrare per via di Relazioni vere, e ſincere, coſi V. S. può rappreſentar queſta ragione con ogni ſicurrezza. Quanto a queſta Città ceſſa il ſoſpetto che habbiamo per le ſudette pretenzioni, poiche non ſono perſone d'haver l'hardire nè anche di fare una tal dimanda all'* Imperatore, *non che di pigliarſi a petto l'Impreſa, e queſt' iſteſſa ragione vale pure per la* Danemarca, *non eſſendo i Daneſi gente da far a S. M. C. ſimili richieſte.*

Della Suezia *non poſſono in alcun modo haverſi tali dubbij, perche non intendendoſi di far in quel Regno veruna inſtanza in favor dalla noſtra Religione, non vien a darſegli alcun motivo, nè ragione di pretender poi a prò della loro Religione ne' Paeſi hereditarij dell' Imperatore; E quando bene voleſſero ad ogni modo muoverne qualche inſtanza, può ſubito rigettarſi non ſolo con la ragione ſudetta, che non ſi richiede alcuna coſa nel loro Regno, ma anco in virtù del trattato di* Munſter, *per il quale l'Imperatore hà acquiſtato queſto ſtabilimento nelli Paeſi hereditarij; ſi che come V. S. vede può queſt oſtacolo, quando vi ſia, rimuoverſi per ogni verſo, & io confido, che biſognando*

Négociations & commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1661.

ſognando s'adopererà ella in ciò con ogni applicazione. E ſe per avventura V. S. ſcorgeſſe, che mi s'invidiaſſe da qualche d'uno la gloria di queſto penſiero, e però mi ſi ritardaſſero le aſſiſtenze domandate, pregola di rimoſtrare, che come io ricerco l'efficacia degl' ufficij dell' Imperatore *in queſt' Impreſſa, coſi non vien a rimaner alcuna ragione d'attribuir all' opera mia il buon ſucceſſo, che ne ſeguiſſe; Ma ne ſe dovrà la gloria a S. M. C. mentre ſi ſpera, che colla ſua autorevole interpoſizione, ſia per far quel colpo ch'io non poſſo ſperar della mia debolezza, & a me non reſta di far altra parte in queſto negozio, che di ſemplice inſtromento; Onde può facilmente vederſi, ch'io non ſono per haver motivo d'ambire una tal gloria, come in effetto non l'ambiſco, baſtandomi di cooperare a quella di Dio, e della ſanta Fede. In tal propoſito parmi accertato di metter in conſiderazione a V. S. che ſarà bene d'intenderſela parimente col P.* Muller *Confeſſore di S. M. perche ancor egli promuova per quanto può dal canto ſuo, inſinuandogli, che ſe havrà lui pure parte in opera coſi pia, la Compagnia ne acquiſterà merito colla ſede Apoſtolica, e che io a ſuo tempo non laſcierò di farne le atteſtazioni convenienti.*

*In queſto punto hò penſato, che ſe l'*Imperatore *non inclinaſſe all' ufficio richieſto col Rè di* Danemarca, *potria nondimeno in altra maniera contribuir l'autorità ſua al buon ſucceſſo del negozio, con fare che il Baron de* Goes, *ſuo Ambaſſadore in* Danemarca, *il quale è zelantiſſimo per la noſtra Religione, e dell' opera di cui mi ſervirei volontieri ad ogni cenno dell' Imperatore in queſto trattato, faceſſe intender ſotto mano al Conte di* Ranzau, *primo Miniſtro del Regno di* Danemarca, *aſſai ben affetto alla libertà della Religione Cattolica, che ſe ſpuntaſſe il libero eſſercizio di eſſa, l'*Imperatore *lo faria Principe dell' Imperio; Poiche eſſendo queſta una perſona hoggi molto potente in quel Regno, & ambizioſo di ſimili titoli, ſpererei che per queſto verſo ancora ſi faceſſe buon colpo; V. S. però potrà inſinuar parimente queſto ripiego a S. M. C. cercando di diſporla, all'uno, ed all' altro ſe ſia poſſibile, o almeno ad uno delli due, che è quanto m'occorre, ſignificarle in queſto particolare, e pregandola d'haverne a cuore l'eſpedizione in forma efficace, o d'informarmi almeno delle cagioni, che la ritardano. Finiſco con bramarle ogni felicità.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1661.

Dans deux autres Lettres au Comte *Gualdo* (*a*) la Reine lui témoigna la ſatisfaction qu'elle a eue en apprenant que la Reine de *France* a montré ſa bonne volonté à favoriſer auſſi cette affaire de Religion, qui lui acquerrera une grande gloire & beaucoup de mérite auprès de Dieu & des Hommes, comme ayant en vue le Salut des Ames déſolées. Elle eſpére, que le Comte de *Lionne* (Secretaire - d'Etat) y concourrera de - même. Mais s'il n'étoit pas poſſible d'obtenir telles autres Lettres qu'elle demande, *qu'alors elle ſe prévaudroit de celles du Roi de* France, *qu'elle a déjà entre les mains. Cependant elle ne le fera pas avant qu'elle ſoit ſûre que le Chevalier* de Terlon *ſoit en chemin vers ces contrées, & c'eſt pourquoi il doit ſolliciter ſon prompt départ.*

Et comme Mr. de Lionne *ſait que le Comte* de Rantzau *eſt en état de contribuer beaucoup au bon ſuccès de l'entrepriſe, il ſeroit bon qu'il fût animé par quelque Lettre du Roi ou de la Reine audit Comte.*

Chriſtine *s'aſſure qu'une pareille courtoiſie opérera efficacement ſur l'eſprit dudit Comte, plein d'ambition comme il eſt.*

Dans l'autre Lettre au Comte *Gualdo* (*b*) Chriſtine *ſe réjouit des aſſurances que le Roi lui avoit données de pourſuivre vigoureuſement cette entrepriſe. Elle ſouhaitte que cela ſe faſſe le plutôt poſſible, & que l'Ambaſſadeur en ſoit expédié bientôt, ſur-tout le Chevalier* de Terlon, *dont elle connoît depuis long-tems l'habileté, & qui ſeroit le plus propre à cette Ambaſſade par les habitudes qu'il a contractés dans les Païs du* Nord. *Cependant elle ſera contente de toute autre perſonne que le Roi nommera, eſpérant que comme S. M. témoigne un empreſſement particulier pour l'avancement de cette Négociation, il ne manquera pas de choiſir un ſujet propre à bien conduire & finir cette entrepriſe. Elle reconnoît au-reſte que* Bidal *eſt peu propre à y coopérer. Mais étant Miniſtre du Roi à* Hambourg, *il ſeroit bon qu'il eût de-même un ordre général là-deſſus.*

Chriſtine, pour s'entretenir dans les bonnes graces du *Pape* anticipa le tems pour lui ſouhaiter bonnes fêtes & le nouvel an dès la fin du mois de Novembre (*c*), ſans pourtant lui rien marquer de la Négociation qu'elle avoit ſur le tapis.

Néanmoins on jugera par une Lettre qu'elle écrivit depuis, que le *Pape* en étoit averti d'ailleurs, & ce ſera juſtement en cela que la Reine aura

(*a*) *Lettere a Diverſi du* 15. *Ottobr. l. c. p.* 131.
(*b*) *Lettere a Diverſi du* 19. *Nov. l. c. p.* 135.
(*c*) *l. c. p.* 137.

Digitized by Google

ra cherché à ſe faire un mérite auprès de lui en travaillant comme à ſon inſu à l'avancement de la Religion *Catholique*. Pour convaincre Sa Sainte combien elle y étoit ſincérement attachée, elle lui écrivit.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1662.

Alla Santità Voſtra, il Cielo non può eſſer ordinariamente ſcarſo di benedizzioni, e di grazie: Io contuttociò per tributo di dovuto oſſequio, e per non haver meglio congiuntura di rimoſtrar a V. Stà la mia infinita, ed immutabil divozione vengo in queſta del Santmo Natale, e dell' Anno nuovo per annunziarle a V. Bne nell' uno, e nell' altro coſi ſingolari, come ben ſono i ſentimenti, co' quali io ne le bremo: Supplico humiliſſimamente la Santità Voſtra d'una benigna riſleſſione alla ſincerità de' medemi, mentre io con inchinarmi a baciarle li SSmi Piedi mi raſſegno,

D. V. Santità,

Hummа e Divma Figlia e Serva

C. A.

La Reine venant d'apprendre que l'*Empereur* avoit rappellé ſon Ambaſſadeur *Goes* de *Coppenhague*, elle en écrivit au Nonce de *Vienne* (*a*) en lui remontrant. *Combien l'affaire en queſtion empireroit par le départ de ce Miniſtre, qui a ſu captiver non ſeulement la bienveillance du Roi de* Dannemarc, *mais gagner auſſi les principaux Miniſtres de la Cour & la Nation même, à un point, qu'ils ſe ſont montrés fort favorables aux* Catholiques, *& qu'avec le tems on leur permettroit d'y jouir d'une ſorte de libre exercice de leur Religion. Je vous en avertis,* dit la Reine au Nonce, *afin qu'il vous plaiſe de travailler comme de vous-même, pour que ledit Ambaſſadeur y ſoit renvoyé, pour le plus grand bien de la Religion* Catholique, *laquelle ſans ſon concours perdroit beaucoup dans ce quartier-là.*

Trois à quatre ſemaines après, la Reine écrivit au même Nonce, en lui mandant (*b*). *Qu'elle avoit vu par la Lettre de l'*Empereur, *qu'il refuſoit de donner ſon aſſiſtance en faveur de la Religion* Catholique *en ces quartiers. Je ne laiſſerai pas pour cela,* dit-elle, *de pourſuivre mes idées, me perſuadant que le ſecours de Dieu ne me manquera pas. Je dois ajouter ici à*

(*a*) *Lettere a Diverſi, le 21. Déc. l. c. p. 138.*
(*b*) *Le 18. Janv. 1662. l. c. p. 143.*

Négociations & commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1662.

à ma derniére Lettre, que j'ai vu depuis le Baron de Goes *à ſon paſſage ici. En lui parlant des intérêts de notre Religion, je n'ai pas remarqué en lui tant de zéle pour elle, mais plutôt une diſpoſition particuliére pour ſon propre avantage. J'ai même pénétré, qu'il n'aggrée pas trop que j'y coopére, par l'ambition qu'il a d'en retirer ſeul la gloire. Cependant, quant à moi, qui ne cherche que celle de Dieu, puiſque nous travaillons tous pour une même fin, je ne me ſoucie pas que celle du bon ſuccès lui reſte, ou à d'autres. C'eſt pourquoi je deſirerois que vous lui témoignaſſiez toute ſorte d'affection & courtoiſie, pour l'encourager d'y cooperer, ſurtout qu'il lui ſoit permis de retourner en* Danemarc: *ce que je vous prie de preſſer comme de vous-même, en lui repréſentant la confiance qu'on a en lui dans cette affaire, & la gloire qui lui en reviendra: en même tems je lui ferai remarquer que je n'ai rien pu faire ſans ſon aſſiſtance, dont je me prévaudrai toujours, quand il ſera tems d'exécuter ce que j'ai dans l'eſprit.*

Enfin, la Reine reçut une Lettre du Nonce Apoſtolique d'*Eſpagne*, avec promeſſe que le Roi *Très-Catholique* répondroit bientôt à la confiance qu'elle avoit eu en ſon zéle pour l'avantage de ſa Religion.

Je vous remercie, (*a*) dit-elle au Nonce, *de votre application particuliére à ſeconder mes inſtances, & vous m'obligerez encore plus, en inſiſtant que les Lettres demandées ſoient expédiées au-plutôt & dans des termes efficaces.*

On ne remarque pas par la Correſpondance de la Reine, qu'elle ait mieux réuſſi dans ſes propoſitions à la Cour d'*Eſpagne*, qu'à celle de *Vienne*; car dans la derniére Lettre qu'elle en écrivit au Nonce, elle lui dit (*b*). *Comme vous m'avez marqué dans la vôtre, qu'il n'y a nulle eſpérance que le Baron* de Goes *reviendra en* Dannemarc, *je vous prie de n'en faire aucune mention ultérieure. Je n'ai deſiré ſon retour, que dans l'idée qu'il pourroit contribuer au grand but que je me ſuis propoſé. Cependant, comme j'eſpére pouvoir opérer quelque choſe avec l'aide de Dieu ſans celle de l'*Empereur, *je me flatte d'autant plus de le faire auſſi ſans le Baron* de Goes.

La

(*a*) *Lettere a Diverſi le* 18. *Janv.* 1662. *l. c. p.* 144.
(*b*) *Le* 1. *Févr. l. c. p.* 146.

Digitized by Google

La Reine ſe trouvant fruſtrée de tous côtés de l'eſpérance qu'elle avoit conçue de réuſſir dans une affaire de cette importance, commençoit à penſer ſérieuſement à ſon retour à *Rome*. Ce fut dans cette intention qu'elle écrivit la Lettre ſuivante au Pape (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1662.

Il diſordine in che hò trovato li miei intereſſi di Suezia, *m'hà obligato di trattenermi in queſte parti molto più di quello, ch' io credeva; Hora però che gl'hò ridotti in migliore Stato, non ſono per differirmi davantaggio la ſodisfazione di rendermi vicina alla Santità Voſtra, per preſtarle perſonalmente i miei dovuti oſſequij; Onde io penſo d'incaminarmi verſo il Meſe d'Aprile a coteſt' Alma Città, tanto più che la mia debolezza mi fà ſcorgere di non poter in queſti Paeſi render alla S^tà Voſtra alcun ſervizio. N'invio per tanto antecipatamente l'avviſo a V. B^e non ſolo per compir ſeco al mio debito, mà per ſupplicarla, ſi come faccio humilmente, della ſua ſanta Benedizione, affinche coll' aſſiſtenza di eſſa mi rieſca coſi proſpero il viaggio, ch'io poſſa condurmi con felicità alli Piedi della Santità Voſtra, a cui li bacio in tanto col mezzo della preſente, confermandomi D. V. S^tà &c.*

Le déſordre où j'ai trouvé mes affaires en *Suède*, m'a obligé de m'arrêter dans ce Païs beaucoup au-delà du tems que j'avois cru moi-même. Les ayant préſentement remiſes en meilleur état je ne dois plus me priver de la ſatisfaction de m'approcher de Votre Sainteté, pour lui rendre en perſonne mes obéiſſances. Je penſe donc me mettre en chemin vers le mois d'Avril pour cette belle Ville, d'autant plus volontiers que ma foibleſſe me fait appercevoir que je ne puis rendre dans ce Païs-ci aucun ſervice à Votre Sainteté. Cependant je prens la liberté d'en donner avis à Votre Béatitude par anticipation, non ſeulement pour m'acquiter envers elle de mon devoir, mais auſſi pour la ſupplier, comme je le fais très-humblement, de m'accorder ſa ſainte bénédiction, afin que par ſon aſſiſtance mon voyage ſoit ſi heureux, que je puiſſe arriver ſaine & ſauve aux pieds de Votre Sainteté, leſquels je baiſe en attendant, moyenant cette Lettre. Je demeure de Votre Sainteté &c.

Le même jour *Chriſtine* écrivit au Cardinal *Chigi* (Neveu du *Pape*,) une Lettre ſur le même ſujet, en lui diſant: (*b*).

(*a*) *Lettere a Diverſi le* 8. *Febr. l. c. p.* 147.
(*b*) *L.* 8. *Febr. l. c. p.* 148.

Je

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

A di 8 Fevr. 1662.

*Io Stimava che la mia assenza di costi non dovesse essere che per pochi mesimà li miei interessi di Suezia erano in tale Stato, che per lasciarli ben aggiustati è stata necessaria più lungo tempo la mia dimora in queste parti: Permettendomi però adesso il ritorno, io non lascio di rimostrar a V. E. la mia particolar confidenza con significarle che penso d'intraprenderlo nel mese d'Aprile prossimo. In questo mentre vorrei veramente haver operato cosa di rilievo in servizio della Nostra Religione in questi Paesi, conforme alla mia intenzione, della quale, & delli mezzi procurati per effettuarla. V. E. sarà forse stata ragguagliata dal Sig*r. *Card:* Azzolini; *Mà la mia debolezza congiunta con alcuni ostacoli, de' quali mi riserbo a darle ogni più distinta notizia, quando sarò costi, fanno ch'io non possa in così breve tempo condurre a perfezione l'intento mio, quale s'io non conoscessi di poter promuovere anche di costi e con maggior profitto, non risolverei certo d'allontanarmi di quà sin tanto che non fosse negozio finito; Onde voglio persuadermi che la Santità sua non sia per credere mancata in me colla mia partenza la volontà d'adoperarmi per sì glorioso fine, poiche la speranza ch'io tengo di prosperi*

Je croyois que mon abſence de *Rome* ne ſeroit que de quelques mois; mais mes affaires de *Suède* étoient dans un tel état, que pour les remettre en ordre, il m'a falu reſter plus long-tems dans ces quartiers. Cependant comme elles ſont à-preſent réglées au point que je puis m'en retourner, je ne ſaurois me diſpenſer d'apprendre à Votre Eminence en toute confidence, que je penſe de me mettre en chemin au mois d'Avril prochain. J'aurois voulu de très-bon cœur rendre quelque ſervice ſignalé dans ce Pays-ci en faveur de notre Religion, conformément à mes intentions, dont, auſſi bien que des moyens procurés pour l'effectuer, Votre Eminence ſera peut-être informée par Mr. le Cardinal *Azzolini*. Mais ma foibleſſe, jointe à quelques obſtacles (dont je me réſerve de vous inſtruire plus particuliérement quand je ſerai chez vous) font que je ne puis pas, dans un ſi court eſpace de tems, le perfectionner ſelon mes inclinations: & lequel, ſi je ne ſavois pas qu'il pût être pourſuivi étant à *Rome*, également & avec plus d'avantage, je ne me réſoudrois pas à m'éloigner d'ici, avant que tout cet ouvrage fût achevé. C'eſt en cette conſidération que je me flatte que Sa Sainteté ne jugera pas, qu'à cauſe de mon départ il y ait quelque manque de volonté de m'employer à une ſi glorieuſe fin, dans l'eſpérance que j'ai que l'affaire proſpérera, & que mon devoir m'aiguillonnera d'y travailler efficacement en tout tems & en tout lieu. En attendant je ſouhaite que cette Lettre ſerve à Votre Eminence de preuve de l'eſtime particuliére que je fais de ſa perſonne & de

ſon

peri ſucceſſi, & il proprio debito me ne daranno ſempre, ed in ogni luogo efficaciſſimi ſtimoli. Vaglia intanto all' E. V. quel ufficio anche per argomento della ſingolare Stima, ch'io fò della ſua perſona, e merito, e per invitarla ad offerirmi occaſioni, ond'io poſſa farnela apparire eſpreſſa pure nell' opere, come deſidero, e qui reſto augurandole perfettiſſima proſperità.

ſon mérite, & pour l'inviter à me procurer des occaſions où je puiſſe lui faire paroître en effet le deſir que j'ai de lui être utile; & lui ſouhaitant la plus parfaite proſpérité, je demeure &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1662.

Voilà quelle fut l'iſſue de cette Négociation de *Chriſtine*, en faveur de la Religion *Catholique-Romaine* dans les Contrées du *Nord*. La Reine faiſant fonds ſur l'aſſiſtance des plus conſidérables Princes *Catholiques*, ſe flatta d'en venir à bout, moyennant leurs Lettres de recommandation au Roi de *Dannemarc* & à la Ville de *Hambourg*. La Cour de *France* s'y prêta la premiére, mais ſans s'expliquer en termes auſſi preſſans que *Chriſtine* le ſouhaitoit. L'*Empereur* & les Rois d'*Eſpagne* & de *Pologne* n'y vouloient mordre en rien, ſoit par jalouſie contre la *France*, ou peut-être contre *Chriſtine* même, pour n'être redevables du rétabliſſement de leur Religion dans ces Quartiers-là qu'à eux-mêmes, y joint les difficultés qui s'y préſentoient, & qui n'étoient pas ſi faciles à vaincre. Le paſſage de *Chriſtine* au *Catholiciſme* avoit donné occaſion à la *Suéde* & au *Dannemarc* de publier de ſévéres Ordonnances contre l'exercice & l'introduction de cette Religion dans ces Royaumes. Si les ſuſdites Puiſſances euſſent travaillé ouvertement comme la Reine le deſiroit, on auroit pu leur reprocher qu'elles ſe mêloient des affaires intérieures & domeſtiques des autres Etats, & que ſi leur demande étoit jugée juſte, elles devoient réciproquement admettre le libre exercice de la Religion *Proteſtante* dans leurs Pays: & l'on pouvoit s'aſſurer, que ni l'*Empereur*, ni le Roi d'*Eſpagne*, n'auroient jamais acheté l'établiſſement de la leur à ce prix.

Réflexions ſur la précédente Négociation de Chriſtine.

Chriſtine ayant réfléchi plus mûrement ſur ces incidens, fit très-ſagement de n'y plus inſiſter. Auſſi reconnut-elle ſérieuſement qu'elle étoit trop foible & trop impuiſſante pour venir à bout de cette tâche. Elle juſtifia par-là ce que l'illuſtre *Nani* diſoit quelques années après à ſon ſujet; „ (*a*) qu'une Reine ſans Etats étoit comme une Divinité ſans Temple, à la„ quelle on ceſſe bientôt d'offrir des adorations & des ſacrifices ".

Elle en fit l'épreuve perſonnellement, étant deux ans auparavant en *Suède*. Elle fit tout ce qu'elle put pour y avoir l'exercice libre de ſa nouvelle Religion pour elle & ſa ſuite; agiſſant ſans-doute en cela conformément aux meſures concertées avec la Cour de *Rome*. Mais les Etats de *Suède*

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 532.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1662.

Suède n'y voulant pas entendre, elle s'en retourna le cœur plein de dépit, de chagrin, & du deſir de ſe venger de l'affront qu'elle croyoit avoir reçu. De retour à *Hambourg*, elle ſe mit à travailler au libre exercice de ſa Religion dans cette Ville, & en *Dannemarc*. Elle goûtoit apparemment d'avance la ſatisfaction d'y réuſſir en dépit de la *Suède*. Il s'y joignoit un autre motif. C'eſt qu'elle vouloit ſe rendre par-là agréable au *Pape*, & généralement à tous les Etats & à toutes les Cours *Catholiques*, qui ne pouvoient pas ſe diſpenſer de lui en ſavoir gré. *Chriſtine* aura auſſi jugé leur appui d'autant plus néceſſaire pour ſon intérêt perſonel. Elle venoit d'avoir une grande diſpute avec les Etats de *Suède* (*a*) au ſujet du Mémoire qu'elle leur avoit préſenté, & où elle prétendoit qu'en cas de mort du jeune Roi *Charles XI.* elle pouvoit reprendre la Couronne de *Suède*. Cette propoſition ayant fort déplû aux Etats, elle avoit lieu de craindre qu'on ne lui retranchât ſa penſion viagére. Il étoit donc de la prudence de ſe concilier la bienveillance des Cours *Catholiques*, pour ſe faire regarder comme Martyr de ſa Religion, qui méritoit leurs libéralités, pour qu'elle ne manquât pas du néceſſaire. Par bonheur *Chriſtine* trouva, à la Diette ſuivante, les Etats de *Suède* plus généreux à ſon égard, qu'elle n'oſoit peut-être l'eſpérer elle-même. Non ſeulement la penſion ſtipulée lui fut confirmée de-nouveau, mais les Etats lui laiſſérent le choix de ſe la faire payer des revenus du Duché de *Bréme* ou de celui de *Poméranie*.

Chriſtine fait ſolliciter les Princes en faveur de la République de Veniſe.

Une choſe qui mérite encore que nous en parlions ici, puiſqu'elle ſe rapporte au tems du ſéjour que *Chriſtine* fit cette fois-ci à *Hambourg*, c'eſt qu'elle envoya un Miniſtre à pluſieurs Cours d'*Allemagne* & d'*Italie*, afin de ſolliciter du ſecours pour la République de *Veniſe*, qui preſque ſeule combattoit alors contre les forces de la *Porte Ottomanne*, qui étoit prête à lui enlever l'Ile de *Candie*.

Celui que la Reine avoit choiſi pour cet Emploi, étoit le Comte *Galeazzo Gualdo*, (*b*) Auteur de l'*Hiſtoire de Chriſtine* & de *la Guerre de trente Ans* d'*Allemagne*, & ſon Miniſtre en *France*. Elle fit dreſſer une Lettre circulaire à tous les Princes qu'il devoit aller viſiter (*c*) & qui étoit conçue en ces termes (*).

Quanto deplorabili al Chriſtianeſimo ſiano i danni, che con ſi larga profuſione d'oro, e di ſangue ſoſtiene gia tanti anni la Repubblica Veneta *dall' armi del* Turco: *Pur troppo è noto a gli occhi del Mondo, e ſenſibile particolarmente all'* Italia, *che con l'intereſſe della Religione vi hà ancora congiunti i riſpetti della libertà pro-*

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 47. 49. & 118. 119.

(*b*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. II. pag.* 70.

(*c*) *Lettre à Principi p.* 7-8.

(*) Au-deſſus de la Minute de cette Lettre étoit écrit. Al *Sr. Duca di Savoia*: *Al Sr. Duca di Modena*, & *può ſervir per gli Altri d'Italia. La Reine* y ajouta: „ *Mutate, qualche particola di dar principio.* „

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1662.

propria eſpoſta, anzi tocca già fin nelle rive più interne dell' Adriatico *dall' incurſioni* Ottomanne. *Ond'io che dalla mano di Dio mi conoſco piu obligata d'ogni altro a procurar la conſervazione di quella Santa Religione, alla quale con tanta clemenza ſi è degnata ſua Divina Maeſtà di chiamarmi, come ſento fin nell' intimo del cuore, l'eſſer per queſta cagione medeſima ſpogliata di quei mezi, che potriano darmene il modo più proprio; Coſi mi è forza ricorrere all' altre mano per ottenerne efficaci coperatione. A queſto effetto io mando il Conte* Galeazzo Gualdo, *mio Gentilhuomo di Camera, a tutti i Principi d'*Italia, *e d'*Allemagna *per rappreſentar loro il pericolo hormai eſtremo in che verſa la Cauſa comune della Chriſtianità, e pregarli a fare concordemente uno ſforzo per contribuire in Sovenimento della Republica quella Somma di danaro, che ſarà poſſibile alle forze di ciaſcheduno. Io ſpero che la pietà, e generoſità loro ſarà per prevenir ancora le mie iſtanze, tanto più, che pure le calamità preſenti del Secolo tolgano in parte il modo di operare a miſura del Zelo e della grandezza loro: Con tutto ciò non potrà il ſoſſidio eſſer mai ſi poco, che con la moltiplicità non ſi renda conſiderabile, e tanto glorioſo a chi vi concorre quanto vale alla Republica.*

Per gettar dunque i migliori Fondamenti di queſto gran fine, io volgo principalmente a V. A. i miei ufficij, come a quella che uniti alla ſua bontà & al Zelo della Religione, hà legami ſi ſtretti d'amicizia meco, e di volontà, e di merito verſo la Republica, e la prego quanto poſſo più vivamente di farſi incontro a queſta occaſione con la grandezza ch'è propria dell' animo, e della qualità ſua, rallegrandomi inſieme ſeco, che ſia riposta nella ſua mano l'aprir via felice di principio ad opera coſi ſanta, & il far che ſi deva a lei ſola, non pur quanto che farà, ma quello ancora che per l'eſempio ſarà cagione, che altri facciano. Delle riſolutioni che V. A. prenderà in queſto affare, baſterà che le piaccia dare a me ſpeditamente l'avviſo con tal certezza, che dalla Republica poſſa haverſene anticipata ſicurrezza di aſſegnamento, poiche quanto all' eſſecutione da ciaſcheduno dei Principi, dovrà il denaro rimetterſi a drittura alla medeſima Republica, nel modo, e luogo, che potrà concertarſi co' ſuoi Miniſtri: Vede ben ancora la prudenza di V. A. quanto importi, e quanto ſia debita & intereſſe d'ogni Principe il conſervare una Republica ſi degna, e ſi grande, e ſi benemerita, e dell' Italia

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1662.

e della Chriſtianità tutta, che già ſi gran tempo con le Soſtanze, col ſangue, e con le vite de' Suoi Cittadini, ſtà ſoſtenendo poco meno ella ſola quella Cauſa ch'è publica ad altri della noſtra Santa Fede. Io mi rimetto ſopra di ciò a quello che ſarà per dirre d'avantagio a V. A. il Conte Gualdo, *al quale la prego di credere intieramente, e pregandola di dargli intiera fede, a V. A. prego, &c.*

Rallegrandomi inſieme ſeco, che ſe gl'offeriſca congiuntura di farla apparire in opera coſi ſanta, e da riportar gloria non ſolo per quanto ella farà, ma per quello ancora.. &c.

C'eſt de cette Ambaſſade de *Gualdo* que le Sr. *Baſnage* & d'autres (*a*) ont pris occaſion de ſoupçonner, comme s'il y entroit de l'artifice dans cette Négociation même de la part de la Reine. J'avois déjà détruit les raiſonnemens de *Baſnage* comme mal fondés; mais par cette Lettre, auſſi-bien que par une autre qu'elle écrivit en ce tems-là à la République de *Veniſe*, ces ſoupçons ſe détruiſent fonciérement; parce qu'on voit par ces deux Lettres que cette affaire ne ſe faiſoit pas à l'inſu du Sénat *Vénitien*, & qu'elle ſouhaitoit même que l'argent que les Princes *Chrétiens* vouloient contribuer pour ſoutenir *Veniſe* contre le *Turc*, fût remis en droiture à la République. (*) Nous verrons ci-après que cette Négociation de *Chriſtine* donna occaſion à une autre, qui ſe fit dix ou douze ans après, par ſon entremiſe, entre la Cour de *Suéde* & celle du *Pape*. Voici la Lettre de la Reine au Doge de *Veniſe* (*b*).

Ser^mo Sig^re Stimo in ſingolar maniera il riconoſcimento che V^ra Ser^tà hà voluto moſtrarmi della volontà ch'io tengo partialiſſima verſo coteſta Ser^ma Republica alla quale vorrei poterne dar

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *l. c. not.* (*b*) *Lettere a Diverſi p.* 134. *li* 2. *Nov.* 1661.

(*) Le paſſage ſuivant, tiré de la Vie du Comte *Gal. Gualdo* (1) éclaircit de-même ce point d'hiſtoire. Il y eſt dit: „ L'inviò la Regina come ſuo Inviato agli Elettori, „ Principi e Città dell'Imperio, a motivo di ricercare ajuti per la Sereniſ^ma Republica „ *Veneta* contro il *Turco*, portando ſeco XCV. Lettere credentiali, che preſentò in „ XXIX meſi di viaggio. Da tutti fù accolto con onore, piacere e ſtima: da molti „ ricavò promeſſe umaniſſime d'aſſiſtanza: da altri ſpedizione effettiva di ſoccorſo, „ proportionati al biſogno: ciò ſeguì nel giorno XX. d'Agoſto, ſecondo la teſtimo„ nianza che fà egli ſteſſo ſul frontiſpizio della Relatione della Corte e Stati del Duca „ di *Giuliers*..... Le célébre *Apoſtolo Zéno* remarque que *Gualdo* avoit publié XIV. „ Relations différentes de ſes voyages & miſſions, en des tems différens. Il ajoute, „ qu'elles ont été depuis imprimées enſemble en un volume in folio, mais qu'il n'en „ a vu qu'un ſeul exemplaire à *Veniſe*, ſans en avoir jamais vu d'autres, ni à la Biblio„ théque de *Vienne*, ni ailleurs.

(1) V. *Giornale di Letterati d'Italia*, Tom. I. p. 353. &c. 367 - 369.

Digitized by Google

dar espressi nell' opere quei rincontri, che più sono proprij per farle scorger efficacemente la prontezza colla quale io bramo di corrispondere non tanto all' obligo, che porto di contribuir ogni mio potere in servitio del Christianesimo, quanto al desiderio, ch' è in me vivissimo di comprovar per effetti a V. Sertà la mia particolare disposizione verso cotesto Sermo Dominio, & a questo fine io non hò lasciato d'impiegarmi seriosamente, e l'assicuro che non lascerò di farlo, ove conosca che sia per esser proficua l'opera mia. Intanto ringrazio V. Sertà dell' ufficio, e le prego dal Sigre Iddio il colmo d'ogni felicità. D. V. Sertà.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

Assma & Obligma

C. A.

A la réussite près de son projet pour l'introduction de sa Religion dans les Contrées du *Nord*, *Christine* partit assez contente de *Hambourg*, & arriva au mois de Juin à *Rome*, fort fêtée du *Pape* & de toutes les Personnes de distinction. (*a*) Elle y reprit le fil de ses études, faisant toujours ses délices des Belles-Lettres, ce qui ne la tenoit pas pourtant si attachée qu'elle n'eût aussi part aux grandes affaires du Cabinet.

Christine revient à Rome, où l'affaire des Corses arrive.

A peine *Christine* y eut-elle été deux mois, que l'accident fâcheux arrivé au Duc *de Crequi*, Ambassadeur de *France* qui fut insulté par les Soldats *Corses*, lui fournit une nouvelle carriére de Négociation. J'ai trouvé nombre de Lettres & de déductions parmi les Manuscrits de *Christine* qui regardent cette affaire, & que j'ai reçues de *Rome*: (*) Mais comme la plupart se trouvent déjà insérées ailleurs (*b*), & que j'ai assez parlé de cette affaire dans mes Mémoires de *Christine* par rapport à la part qu'y prit cette Reine, j'ajouterai seulement ici la Relation de la visite que le *Pape*, dans le fort de cette brouillerie avec *Louis XIV.* fit à la Reine: marque assurée qu'*Alexandre VII.* étoit content d'elle, & des soins qu'elle se donnoit pour appaiser le courroux du Roi de *France*. La voici en *Italien* & en *François* (*c*).

Visita del Papa alla Regina di Suezia. Roma 24. Marzo 1663.

Lunedi che fù li 19 del corrente. Mon-

Visite du Pape faite à la Reine de Suède, à Rome, le 24. Mars, 1663.

Ce fut Lundi, le 19 du courant, que

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p. 71.*

(*b*) *V. entre autres dans l'Histoire des Démêlés des* Corses, *par* Regnier Desmarais, *dans les Mém. de* Christine *T. II. p. 72 & dans l'Etat du Siége de* Rome *T. I. p. 181. &c.*

(*c*) *V. Alcune Lettere concernenti la Regina* Christina *di* Suezia. *p. 17.*

(*) V. les Miscellanea Politica, T. II. des Msc. de *Christine* depuis la page 73 jusqu'à 177.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1663.

Monſre Seini *Maeſtro di Camera di N. Sre ſi portò al Palazzo* Riario *ove preſentemente habita la Regina di* Suezia, *e ſignificò a ſua Maeſtà, che il* Pontefice *nel di reguente paſſando per colà a fine di andare di ſtanza al* Vaticano *per aſſiſtere alle funzioni della Settimana ſanta, ſarebbe ſtato da S. Mtà per dare una viſita alla dilei habitazione, il che fù dalla Regina aggradito al più alto ſegno, e diſſe a Monſre.* Unde hoc mihi quod Dominus meus veniat ad me? non ſum digna quod intret ſub tectum meum: *pure quando ſua ſantità habbia determinato di compartirmi con la ſua preſenza queſto honore, io ſono ſempre in ogni tempo, e momento prontiſſima a riceverlo. Onde ordinò ſubito che in tutta diligenza, e celerità ſi lavoraſſe un'ampia Sedia con quella maggior ricchezza, & abbigliamento, che le anguſtie del tempo permetteano, come che dovea ſervire per S. Stà., la quale hieri con Cavalcata più del Solito numeroſa di Prelati, Principi, & altri Titolati, fra quali v'erano gli Eccmi Principi D.* Mario, *e D.* Agº Chigi, *ſceſe dal* Quirinale *& andò per la ſtrada della* Longara, *ſi trasferì in ſedia al Palazzo* Riario, *entro al di cui andito poco lontano dalla Porta magiore trovoſſi la Regina, che con un riverente e profondo inchino, fermando ſul Cuſcino di villuto le ginocchia preſtò il douvato oſſequio al Papa, che ſmontato di ſedia s'inviò verſo le ſcale, andandogli ſempre del pari al lato ſiniſtro la Regina. Arrivati ambedue in una gran Camera, nella quale v'era eretto un ſuperbiſſimo Baldacchino, il Papa ſervito da Monſre* Seini *ſi miſe a ſedere, e d'ordine di ſua Santità il Marcheſe* del Monte, *Gentilhuomo di ſua Maeſtà, recò alla Regina un ſcabello d'appoggio. Sintanto che durò il congreſſo, che continuò circa un' hora e meza, da Signori, e Paggi della Regina*

que Monſeigneur *Seini*, Maître de la Chambre de notre Seigneur, ſe tranſporta au Palais *Riario*, qu'occupe préſentement la Reine de *Suède*, & apprit à S. M. que le *Pape*, en paſſant un de ces jours par-là, pour aller au *Vatican* aſſiſter aux fonctions de la *Semaine Sainte*, lui viendroit rendre viſite dans ſon Palais. Ce compliment plût extrêmement à la Reine, qui dit au Maître de chambre: *Unde hoc mihi quod Dominus meus veniat ad me? Non ſum digna quod intret ſub tectum meum*, cependant, quand il plaîra à Sa Sainteté de me faire cet honneur, je ſerai toujours prête à la recevoir. Elle commanda auſſitôt qu'on travaillât ſur le champ & en toute diligence à un ſiége auſſi richement décoré que le peu de tems le permettoit, pour ſervir à Sa Sainteté, qui, avec une ſuite plus nombreuſe que de coutume de Prélats, de Princes & d'autres Perſonnes titrées, du nombre deſquels étoient les illuſtres Princes D. *Mario* & D. *Agᵉ Chigi*, ſortit hier du *Quirinal*, & paſſant par la rue *della Longara*, ſe tranſporta en chaiſe à porteurs au Palais *Riario*. La Reine ſe trouva à l'entrée près de la grande porte, & après une profonde inclination, appuyant les genoux ſur un couſſin de velours, elle rendit ſes reſpects au *Pape*, qui deſcendu de la chaiſe, alla vers l'eſcalier, la Reine marchant toujours d'un pas égal à la gauche du *Pape*. Arrivés tous deux dans un grand appartement où l'on avoit placé un ſuperbe Baldaquin, le *Pape* ſervi par Monſeigneur *Seini*, s'aſſit, & par ordre de Sa Sainteté le Marquis *del Monte*, Gentilhomme de S. M. préſenta à la Reine un ſiége à bras. Pendant que dura la converſation (qui continua près d'une heure & demie)

Digitized by Google

Regina ſi diede da bevere a. Principi Prelati, & altri ch'erano al Corteggio di ſua Santità, & il Cardinal Chigi *con altri, parte della Corte Pontificia, e parte di quella della Regina ſi tratenne in Anticamera. Terminato il Congreſſo il* Papa, *andando ſeco la Regina, diede una viſta ad alcune Camere, ov'erano alcuni Arazzi ricchiſſimi, & alcune Pitture delle più cospicue, che levorono i* Suedzeſi *dalla Galleria dell' Imperatore, quando diedero il ſacco a* Praga.

Nel partire il Pontefice, giunto alla ſala poco diſtante dalle ſcale, ſi miſe in ſedia, la quale volle di ſua mano chiudere la Regina, & era diſpoſta di accompagnare ſua Santità ſino alla Porta del Palazzo, ma N. Sr. non lo permiſe dicendole: Madama reſti, *ed ella ripigliò*, Voſtra Santità me lo comanda; *A che il* Papa *ſoggiunſe: Ci darà guſto; Onde ſenz'altra replica profondamente s'inchinò alla Benedizzione datagli dal* Papa, *e ſi ritirò poi alle ſtanze, nelle quali fù a compire con S. E. il Card.* Chigi, *il quale trattenutoſi breve tempo, in diligenza ſegui in Carrozza il* Papa, *che con la Cavalcata s'era incaminato al Palazzo del* Vaticano, *ove pernotterà tutti queſti giorni della Settimana Santa.*

démie) les Gentilshommes & les Pages de la Reine préſentérent des rafraîchiſſemens aux Princes, aux Prélats, & aux autres qui étoient de la ſuite du *Pape*: & le Cardinal *Chigi*, avec les autres, partie de la Cour du Pontife, partie de celle de la Reine, s'entretenoient dans l'antichambre. Les diſcours finis, le *Pape*, accompagné de la Reine, alla voir quelques appartemens du Palais tendus de très-riches tapiſſeries, & ornés de magnifiques tableaux, que les *Suédois* avoient enlevés de la Gallerie de l'*Empereur*, quand ils emportérent la Ville de *Prague*.

Le *Pape* voulant partir, & étant venu à la ſale près de l'eſcalier, ſe mit dans ſa chaiſe, que la Reine vouloit fermer de ſa main, diſpoſée même à accompagner Sa Sainteté juſqu'à la porte du Palais, mais notre Seigneur ne le permit pas, lui diſant, *Madame, reſtez*: & elle répondit, *Votre Sainteté me l'ordonne?* A quoi le *Pape* ajouta, *Vous me ferez plaiſir.* Après quoi, ſans autre replique, elle s'inclina profondément à la bénédiction que le *Pape* lui donna, & ſe retira dans ſes appartemens, où le Cardinal *Chigi* vint lui faire des complimens, & s'entretenant un peu avec S. M. il ſuivit en diligence le *Pape* en caroſſe, qui s'acheminoit avec ſa ſuite vers le Palais du *Vatican*, où il reſtera toute la *Semaine Sainte*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1663.

Les Couriers alloient & venoient toujours de *Rome* & de *France* pour accommoder les brouilleries occaſionnées par l'inſulte faite à Mr. *de Crequi*. Je m'en rapporte à ce que j'en ai déjà dit ailleurs, (*a*) ajoutant ici la belle Elégie que fit en ce tems-là l'illuſtre *Flechier* Evêque de *Niſmes*, laquelle n'étant pas imprimée que je ſache, mérite d'être lue, pour connoître les ſentimens de la Nation *Françoiſe* ſur cette querelle.

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 72. 77.

PLAIN-

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

PLAINTE DE LA FRANCE à ROME

sur l'assassinat de son Ambassadeur. (a)

ELEGIE.

LOrsque sous le plus juste, & le plus grand des Princes
L'Abondance & la Paix régnent dans mes Provinces,
Rome, *par quel destin, tes* Romains *irrités,*
S'opposent-ils au Cours de mes prospérités?
Après avoir gagné victoire sur victoire,
Et porté ma valeur au comble de la gloire;
Après avoir contraint par mes illustres faits
Mes rivaux orgueilleux à recevoir la paix,
J'espérois d'établir une sainte Alliance,
D'unir les intérêts de Rome *& de la* France,
Et de porter bien loin par mes rares exploits
La gloire de mes Lis, & celle de ta Croix.
Mon Prince couronné de Lauriers, & de Palmes,
Faisoit fleurir tes Loix dans ses Provinces calmes;
Et disposant son bras à quelque saint emploi,
Ne vouloit plus combattre, & vaincre que pour toi.
Il t'offrois son pouvoir, & sa valeur extrême;
Mais tu veux l'obliger à te vaincre toi-même,
Et par un attentat & lâche, & criminel,
Tu fais de ses faveurs un mépris solemnel.
On voit régner le crime avec la violence,
Où doit régner la paix avecque l'innocence.
On voit les assassins courir avec ardeur
Jusqu'au Palais sacré de mon Ambassadeur,
Porter de tous côtés leur fureur sans seconde,
Et violer les droits les plus sacrés du Monde.
Je savois bien que Rome *élevoit dans son sein*
Des Peuples adonnés au Culte Souverain,
Des Héros dans la Paix, des Savans politiques
Experts à démêler les affaires publiques,
A conseiller les Rois, & régler les Etats:
Mais je ne savois pas que Rome *eût des Soldats.*
Lorsque Mars *désoloit nos Campagnes fertiles,*
Tu maintenois tes Champs, & tes Peuples tranquilles;
Tout le monde agité de tant de mouvemens,
Suivoit le triste cours de ses déréglemens;
Toi seule dans la Paix à l'abri de l'orage
Tu voyois les écueils où nous faisions naufrage.

Des

(a) *V. les Miscellanea Politica p.* 171-177.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1663.

Des Princes irrités modérant le courroux
Tu diſpoſois le ſiécle à devenir plus doux;
Et ſans prendre intérêt aux paſſions d'un autre,
Tu gardois ton repos, & tu penſois au nôtre:
Tu voyois à regret cent doctes inhumains,
Et tu levois au Ciel tes innocentes mains:
Tu recourois aux vœux, quand nous courions aux armes,
Nous répandions du ſang, tu répandois des larmes:
Et plaignant le malheur du reſte des mortels,
Tu ſoupirois pour eux aux pieds de tes Autels.
Tu demandois au Ciel cette paix fortunée,
Et tu me la ravis dès qu'il me l'a donnée!
A peine ai-je fini mes glorieux travaux,
Que tu veux m'engager à des combats nouveaux.
Reine de l'Univers, Arbitre de la Terre,
Tu me prêchois ta paix au milieu de la Guerre.
J'ai ſuivi tes conſeils, & tes juſtes ſouhaits;
Et tu me fais la guerre au milieu de la paix!
Détruiſant les erreurs, & puniſſant les crimes,
J'ai ſoutenu l'honneur de tes ſaintes maximes;
J'ai remis autrefois en dépit des Tyrans
Dans leur Trône ſacré tes Pontifes errans,
Et faiſant triompher d'une même vaillance
Ou la France *dans* Rome, *ou* Rome *dans la* France,
J'ai maintenu tes droits, j'ai protégé ta foi,
Et tu prens aujourd'hui les armes contre moi!
Quel intérêt t'engage à devenir ſi fiére?
Te reſte-t-il encor quelque vertu guerriére?
Crois-tu donc être encore au ſiécle des Céſars,
Où parmi les horreurs de Bellone *& de* Mars,
Jalouſe de la gloire, & du pouvoir ſuprême,
Tu foulois à tes pieds, & ſceptre & diadême?
Dans ce fameux Etat où le Ciel t'avoit mis,
Tu ne demandois plus que de grands ennemis;
Et portant ton orgueil ſur la Terre & ſur l'Onde,
Tu bravois le deſtin des Puiſſances du Monde,
Et tu faiſois marcher ſous tes injuſtes Loix
Tes ſimples Citoyens ſur la tête des Rois.
Ton deſtin ne t'offroit que de grandes conquêtes,
Ta foudre ne tomboit que ſur d'illuſtres têtes,
Et tu montrois en pompe aux peuples étonnés
Des Souverains captifs, & des Rois enchaînés.
Mais quelques grands exploits que l'Hiſtoire renomme,
Tu n'es plus cette fiére, & cette grande Rome;
Ton Empire n'eſt plus ce qu'il fut autrefois,
Et ce n'eſt plus un ſiécle à ſe moquer des Rois.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1665.

Tout cet éclat passé n'est qu'un éclat frivole,
On ne redoute plus l'orgueil du Capitole,
Et les peuples instruits de tes douces vertus,
Adorent ta grandeur, mais ne la craignent plus.
Que si le Ciel t'inspire encor quelque vaillance,
Va dresser tes Autels dans les murs de Bisance,
Anime tes Romains *à quelque effort puissant,*
Et va planter la Croix où régne le Croissant:
Remplis les premiers rangs d'une sainte entreprise,
Et voyons marcher Rome *au secours de* Venise.
Pour tes Temples sacrés toi-même combattant,
Commence les travaux que tu nous prêches tant;
Et laisse-moi goûter, dans la paix où nous sommes,
Le repos que je viens de procurer aux hommes.
J'ai vu de tous côtés mes ennemis vaincus,
Et je suis aujourd'hui ce qu'autrefois tu fus.
Les loix de mon Etat sont aussi souveraines,
Mes Lis vont aussi loin que les Aigles Romaines,
Et pour punir le crime & l'orgueil des humains,
Mes François *d'aujourd'hui valent tes vieux* Romains.
L'invincible Louis, *sous qui le Monde tremble,*
Ne vaut-il pas lui seul tous tes Héros ensemble?
La victoire sous lui ne se lassant jamais,
Lui fournit des sujets de vaincre dans la Paix.
Dans le comble d'honneur où lui seul peut atteindre,
Tout desarmé qu'il est, il sait se faire craindre:
Il dompte ses Rivaux, soutient ses Alliés,
Voit même dans la Paix des Rois humiliés.
Il auroit su venger tant de Loix violées,
Et tu verrois déjà tes plaines désolées;
Tu verrois, & les Chefs, & les Peuples soumis,
Mais tu n'as pas chez toi d'assez grands ennemis;
Et dans le mouvement de gloire qui le presse,
Tu tiens ta sûreté de ta seule foiblesse.
Que n'es-tu dans le siécle où tes Héros guerriers
Eussent pu lui fournir des moissons de Lauriers?
Pour arrêter sur toi ses forces occupées,
Où sont tes Scipions, *tes* Jules, *tes* Pompées?
Tu le verrois courir au milieu des hazards,
Affronter tes Romains, *& vaincre tes* Césars,
Et par une conduite aussi juste que brave,
Affranchir de tes fers tout l'Univers esclave.
Mais puisque ta fureur ne peut se contenir,
Après tant de mépris il faudra te punir.
La gloire des Héros n'est jamais assez pure,
Et le Trône jaloux ne souffre point d'injure.

Digitized by Google

Ne te flatte plus tant ſur ton divin pouvoir,
On peut mêler la force avecque le devoir.
Des Monarques pieux, des Princes magnanimes
Ont révéré tes Loix en puniſſant tes crimes;
Ils ont eu le ſecret de partager leurs cœurs,
D'être tes ennemis, & tes adorateurs.
De ſoutenir leur rang, de ſauver leur franchiſe;
En ſe vengeant de Rome, *& reſpectant l'Egliſe.*
Ils ont ſu repriner ton orgueil obſtiné
Sans choquer le pouvoir que le Ciel t'a donné,
Et ſéparer enfin, dans une juſte guerre,
Les intérêts du Ciel d'avec ceux de la Terre.
Sur l'exemple fameux de ces Rois ſans pareils,
J'inſpire à mon Héros ces fidéles conſeils:
Prince dont la ſageſſe, & la valeur eſt rare,
Ménage la Couronne avecque la Thiare,
Donne aux Siécles futurs un exemple immortel,
Garde les droits du Trône, & les droits de l'Autel:
Qu'à ton reſſentiment ta piété s'uniſſe;
Louis *fait grace à* Rome *en ſe faiſant juſtice.*
Penſe au ſacré devoir d'un Monarque Chrétien,
Fais agir ton pouvoir, mais révére le ſien;
Et mêlant au courroux le reſpect & la crainte,
Punis Rome *l'injuſte, & conſerve la ſainte.*
Préviens, Rome, *préviens ces effets dangereux,*
Et ne m'oblige pas à plus que je ne veux.
Exerce ſur toi-même une juſte vengeance,
Et ne différe plus à réparer l'offenſe;
Et mérite la paix que je te veux donner (*)
. . . . . .
Du plus céleſte feu ma valeur animée
*Ira cueillir pour toi les Palmes d'*Idumée,
Et tu verras bientôt, & nos Croix, & nos Lis,
Sur les murs de Biſance, *& ſur ceux de* Memphis.

FLECHIER.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1663.

Un autre Ecrit bien plus important & dreſſé dans cette même époque, eſt la Lettre que le Cardinal *Sacchetti* écrivit au Pape *Alexandre VII.* (a) peu avant ſa mort (†): il y expoſe avec force „ l'état déplorable où ſe trou- „ ve

Lettre remarquable du Cardinal Sacchetti au Pape.

(a) *V. Miſcell. Polit. p.* 180-208.

(*) Dans le Manuſcrit il manque un vers, qui doit rimer avec donner.

(†) Cette Lettre eſt du 17 Juin 1663, & ce Cardinal mourut quelques jours après à *Rome* le 28 du même mois, dans la 76. année de ſon âge. Après avoir été Secretaire de la Congregation du Concile & Nonce en *Eſpagne*, il fut nommé Cardinal en 1625, par le Pape *Urbain VIII.* qui lui donna le titre de *Ste. Suſanne*, puis de *Ste. Marie trans Tiberim.*

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1663.

„ ve le Patrimoine de *St. Pierre*: il eſt ému des reproches piquans que les „ *Hérétiques* font au St. Siége, quand ils voient que Sa Sainteté, con„ tre les proteſtations & les promeſſes qu'elle avoit faites hors & dans le „ Conclave, a ſuivi le chemin battu de ceux qui au ſcandale du monde, „ & à la déſolation des peuples, ont fait venir leurs Parens à *Rome* pour „ diſſiper le Patrimoine de *Chriſt*, & ſucer le ſang des pauvres Sujets..... „ que la mémoire d'*Urbain VIII.* qui étoit d'ailleurs un des plus dignes „ *Papes*, ſera toujours triſte, en ce qu'il ſe laiſſa impliquer dans une „ funeſte guerre, qui coûta à la Chambre Apoſtolique quatorze millions, „ dont elle n'a pu ſe relever encore.... que de vouloir s'attirer à-pré„ ſent ſur les bras le Roi *Très-Chrétien*, Monarque très-puiſſant, victo„ rieux, riche & heureux, pour (à ce que des malintentionnés diſent) „ une viſite que l'Ambaſſadeur de *France* a refuſé de faire à vos Parens, „ ce ſeroit ruiner de fonds en comble l'Etat Eccléſiaſtique..... que Sa „ Sainteté devoit conſidérer que les Princes, comme tels, ne voyant „ pas de bon œil la puiſſance temporelle des *Papes*, ne prennent occa„ ſion d'en ſapper les fondemens par des intérêts politiques, d'où naî„ troient des ſciſſions irréparables..... que ce ſeroit envain que les *Pa„ pes*, après avoir diſputé contre les Princes avec l'épée temporelle, „ prétendroient après coup ſe couvrir de la banniére de la Croix, & ſe „ faire un bouclier de la Dignité du haut Sacerdoce. Les Laïques ont peu „ à peu perdu la vénération que le Saint Siége ſoutenoit autrefois par la „ bonté & la droiture Eccléſiaſtique; mais y trouve-t-on la moindre trace, „ en voulant chaſſer du Saint Siége les Miniſtres de *France*, qui de tout „ tems y ont été ſi eſtimés & révérés! C'eſt ce qui navre mon cœur de „ douleurs plus cuiſantes que celles que ſouffre mon corps dans ſa gran„ de inanition..... S'il faut faire la guerre, *continue le Cardinal*, que „ Votre Béatitude réuniſſe ſes armes à celles des autres Princes *Chrétiens* „ pour la défenſe de la *Chrétienté* contre l'Enemi juré, le *Turc*, qui s'a„ chemine vers la *Tranſilvanie* & la *Hongrie!*..... Que s'il y a des moyens „ de reſte, qu'on les emploie à ſoulager les miſéres extrêmes que ſouf„ frent une quantité de familles au milieu de *Rome*..... Qu'on faſſe „ attention à ces penſions qu'on recueille de nos jours des pauvres Evê„ chés & Paroiſſes, d'où les Evêques & leurs Subalternes, au ſcandale „ de tout le monde, ſont réduits à la mendicité, ou à la néceſſité de ſe „ faire, au-lieu de Paſteurs chéris, des loups cruels & voraces, en con„ traignant juſqu'aux pauvres Veuves & aux Orphelins de contribuer à *Ro„ me* aux commodités, au luxe, aux laſcivetés & aux vices de ceux qui, „ Dieu ſait par quel mérite, en ont été enrichis. Que Votre Sainteté „ pour les ſouffrances de *Chriſt*, ouvre les yeux ſur des points ſi eſſen„ ti-

Il fut Evêque de *Gravina*, de *Freſcati* & de *Sabina*, & Préfet de la Signature de Juſtice (1). Cette Lettre, quoique fort étendue, & écrite en *Italien*, mérite d'avoir place dans l'Appendice; car elle ne ſe trouve imprimée nulle part, que je ſache.

V. l'Appendice No. XXXII.

(1) V. le Dict. Hiſt. de *Moreri*.

Digitized by Google

„ tiels; & ne permette pas que les Egliſes, Epouſes du Seigneur, ſoient
„ dépouillées de leur dot, & qu'à la table du Seigneur *alius eſuriat, alius*
„ *verò ebrius ſit*: (l'un meure de faim, & l'autre s'enivre) mais que le
„ pain Lévitique ſoit diſpenſé également, & partagé entre tous ceux qui
„ y aſſiſtent ..... Que la Juſtice s'adminiſtre par-tout & en tout tems:
„ ce qu'on eſpére qui ſe fera ſans faute, quand Votre Sainteté fera in-
„ culquer aux Juges, que la juſtice ne doit ſervir, ni aux intérêts ni aux
„ paſſions, mais d'inſtrument pour conſerver la Paix, & le repos de la
„ Société ..... Qu'on remette les Gabelles innombrables dont le pauvre
„ peuple eſt ſurchargé, non au profit du *Pape*, mais pour exciter la haine
„ de la multitude, afin d'enrichir un petit nombre de Miniſtres qui n'ont
„ pas de conſcience.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1663.

„ Ces afflictions, Très-ſaint Pére (qui excédent de beaucoup celles du
„ Peuple élu, qui étoit en *Egypte*) ne peuvent s'entendre qu'avec admi-
„ ration & ſcandale des Nations étrangéres, ſur-tout quand elles les con-
„ ſidérent comme les effets de l'affection immodérée de nos Souverains
„ *Pontifes* envers leurs Parens ..... Et en-vérité, qui pourra jamais
„ entendre dire ſans pleurer, que les Peuples, non conquis par les ar-
„ mes, mais cédés en don par la munificence & la piété des Princes à la
„ Souveraineté de *St. Pierre*, ou du St. Siége, ou ſoumis volontaire-
„ ment à lui dans la grande confiance de la charité de ſes Succeſſeurs,
„ ſe trouveroient aujourd'hui réduits ſous un joug inſupportable, & trai-
„ tés plus inhumainement que les Eſclaves d'*Afrique* & de *Syrie*? Au
„ compte que je fis, *dit le Cardinal*, la nuit paſſée des dettes de la Chambre,
„ je trouvai qu'elles montent à plus de cinquante millions, non ſeulement
„ ſans eſpérance de les voir diminuer, mais plutôt augmenter, enſorte que
„ grand nombre de pauvres Sujets, incapables de ſupporter un fardeau
„ ſi peſant, quittent par déſeſpoir la Patrie pour vivre d'aumônes dans les
„ Pays étrangers à notre grande honte, comme en effet par les raiſons
„ ſuſdites on compte que dans l'Etat Eccléſiaſtique il ſe trouve preſque
„ la moitié des Sujets qui ſe ſont retirés.

„ Votre Sainteté n'eſt pourtant pas moins obligée de pourvoir à l'abon-
„ dance des vivres, pour nourrir auſſi vos Sujets temporellement. Ils ne
„ ſont pas d'une condition inférieure aux Bêtes, qui ſe raſſaſſient des
„ fruits de la terre, que la main libérale du Créateur leur a deſtiné .....
„ Que tous les Monopoles d'une barbare invention ſoient interdits,
„ leſquels enlévent aux pauvres Sujets ce qu'ils ont recueilli dans leurs ter-
„ res par la bénédiction de Dieu. Qu'on introduiſe les Arts & les Fabri-
„ ques en divers endroits de l'Etat, & qu'on ouvre des Ports francs pour
„ un commerce libre à *Civita Vecchia* & à *Ancone* ..... Que Votre Sainteté,
„ qui connoît le prix des Belles-Lettres, encourage les génies & les ta-
„ lens par ſa protection & par ſes libéralités ..... Qu'elle ſe ſouvienne
„ de ce que diſoit l'Empereur *Dioclétien*, qu'à l'heure qu'il eſt, la Juſtice
„ n'eſt plus libre, les Miniſtres ne ſont plus fidéles, ni les Princes plus
„ aimés ni reſpectés. *Colligunt ſe quatuor vel quinque, atque unum conſilium*
„ *ad decipiendum Imperatorem capiunt: dicunt quod probandum ſit: Imperator*
„ *qui domi clauſus eſt, vera non novit: cogitur hoc, tamen facere, quod illi*

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

„ *loquuntur: facit Judices quos fieri non oportet; amovet à Republicâ quos debeat* „ *obtinere: quid plura, bonus, cautus, optimus, venditur Imperator:* Quatre „ ou cinq perſonnes ſe liguent enſemble & ſe concertent pour tromper „ l'*Empereur*. Ils déterminent ce qui ſera fait. L'*Empereur* qui reſte „ chez lui ignore ce qui en eſt, cependant c'eſt néceſſité de faire ce qu'ils „ diſent. Il nomme des Juges, qui ne devroient pas l'être: il éloigne „ de leurs Emplois ceux qu'il devroit retenir. En un mot, le plus juſte, „ le plus ſage, & le meilleur *Empereur* eſt vendu.

„ A Dieu ne plaiſe que ceci ſe vérifiât du tems de l'heureux Gouver- „ nement de Votre Sainteté! ..... Affligé au-reſte de la malheureuſe „ ſituation de la *Chrétienté* & de la Religion, j'ai recours à mon *Jéſus* „ crucifié, & je crie du profond de mon cœur: *cupio diſſolvi & eſſe te-* „ *cum* ..... auſſi j'aſſure Votre Sainteté que dans l'autre Monde je ne „ manquerai pas de prier notre bon Dieu, *ut ſis longævus ſuper terram*, „ qu'il préſerve le St. Siége de tout danger, de la malice des Adulateurs, „ vraie peſte des Royaumes & des Principautés: qu'il donne un *cor doci-* „ *le*, un cœur docile, & *ſedium ſuarum adſtetricem ſapientiam & gratiam ſpe-* „ *cialem* tant à Votre Sainteté qu'à vos Succeſſeurs, *ut ſic tranſeatis per* „ *bona temporalia, ut non amittatis aterna* ..... je ſuis

A *Caſoli*, le 17. Juin, 1663.

de Votre Sainteté &c.
le *Card. Sacchetti.*

A juger par les ſentimens pleins de franchiſe & marqués au coin de la probité, qui ſemblent avoir dicté cette Lettre du Cardinal *Sacchetti*, & qui ſont exprimés plus au long dans l'original même, on ne peut guéres douter que l'Etat Eccléſiaſtique n'ait été expoſé alors à toutes les extorſions, & à toutes les vexations, dont ce Prélat fait des plaintes ſe touchantes. Nous en avons dit quelque choſe dans nos Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 126, & nous pourſuivrons ce qui regarde plus particuliérement la Reine même.

Chriſtine fait des Proſélytes Suédois par ſon Secretaire Galdenblad.

Nous avons vu ci-deſſus l'empreſſement qu'elle témoignoit pour que la *Religion Catholique-Romaine* fût introduite dans les Païs du *Nord*. Cependant, ne pouvant pas faire réuſſir ſes deſſeins en grand, elle tâchoit de les exécuter en petit & en détail. Son zéle convertiſſeur s'étendoit ſur-tout ſur ſes compatriotes, parmi leſquels il y avoit d'aſſez bonnes ames qui ſe laiſſoient attraper à l'amorce; partie, comme il ſemble, par l'extrême néceſſité où ils ſe trouvoient, partie pour en faire montre & pour plaire à la Reine.

L'Homme qu'elle employa à cette grande œuvre s'appelloit *André Galdenblad*, *Suédois* de Nation (*) & Secretaire pour ce département de la Reine.

(*) Nous en avons donné pluſieurs particularités (1). Il voua ſon fils à la Société des *Jéſuites*, qui pour reconnoître le zéle du Pére, & pour gagner le bien qu'il avoit ramaſſé au ſervice de *Chriſtine*, firent le fils P. Recteur de leur Collége à *Lintz*, où il fit de bons legs pour l'entretien des jeunes Etudians du *Nord*.

(1) Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 342. & T. II. p. 270, & 337.

Digitized by Google

Reine. Il étoit un des cinq à ſix jeunes garçons qui avoient été envoyés clandeſtinement par l'Ambaſſadeur de *France* à *Rome*, où il fut élevé dans le Collége des *Jéſuites*. (*a*) Son ardeur pour s'acquiter dignement de la fonction de Convertiſſeur, étoit ſi grande qu'il n'y avoit point de *Suédois* qui vînt à *Rome*, qu'il ne voulût ramener dans ſon Bercail. Il alloit même quelquefois ſi vîte en beſogne, que *Chriſtine* ne pouvoit pas ſe diſpenſer de lui en témoigner de tems à autre ſa ſenſibilité. Il falut des préſens & des penſions aux nouveaux convertis: la caiſſe de la Reine n'étoit pas toujours aſſez fournie, & malgré les ſommes que *Galdenblad* lui excroqua pour ſes ouailles, *Chriſtine* étoit obligée de lui répondre: *Je ne manque pas de bonne volonté, mais c'eſt l'argent qui me manque; ſi Dieu m'en donne, j'en donnerai aux autres.* (*b*)

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1663.

C'eſt ce *Galdenblad* lui-même, qui a conſervé un Mémoire de pluſieurs converſions, où il s'eſt employé. Ce Recueil nous étant venu de *Rome* (*) avec nombre d'autres, nous en tirerons quelques morceaux qui ne déplaîront pas à mes compatriotes, à qui quelques noms ſeront encore bien connus.

Il y a apparence que *Galdenblad*, pour faire connoître qu'il avoit bien profité dans l'Ecole où il avoit été élevé, & pour rendre les Conſtitutions de ſon Pays natal par rapport à la Religion qui y eſt établie, odieuſes aux habitans des Pays du *Sud*, débute par dire, que la Reine ayant envoyé ſon Secretaire *Davidſon* en *Suède*, pour traiter avec le Roi à qui *Chriſtine* avoit donné la Couronne: le Roi, dit *Galdenblad*, au-lieu de le reconnoître, ordonna d'arrêter ſon Secretaire, & de lui trancher la tête ſelon les Conſtitutions du Royaume, uniquement parce qu'il étoit *Catholique*. La Reine en ayant été avertie, écrivit à *Davidſon* la Lettre que nous avons produite ci-deſſus toute entiére, en rapportant les circonſtances qui ſont tout autres que *Galdenblad* ne les donne ici: & pour ce que *Galdenblad* prétend, que celui des *Suédois* qui ſe fait *Catholique*, eſt condamné à mort ſelon les Loix du Pays, il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'il dit.

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 270. (*b*) *Les Scritture ſopra la Religione p.* 51.

(*) Le titre en eſt: „ Alcuni fogli che dimoſtrano il grand zelo della Regina *Chriſtina* di glor[ia] Memoria per la Santa Fede, qual foſſe il ſuo deſiderio di propagarla „ e con che generoſità d'animo, ſoccorreva chi l'abbracciava „. On remarquera que ce Cahier a été formé après la mort de la Reine, ce qui m'a fait penſer que l'Auteur l'aura peut-être fait dans l'idée de faire béatifier ou canoniſer par-là *Chriſtine*, dans quelques Générations. Cela ſe pratique pour l'ordinaire dans l'Egliſe, qui a ſubſtitué cette ſorte d'Apothéoſe à celle qui étoit uſitée autrefois dans *Rome Payenne*, où par une baſſe flatterie on mettoit les *Empereurs* au rang des Dieux. J'ai déja remarqué ailleurs, qu'*Ant. Malagonelli* & *Aleſs. Guidi*, deux ſavans *Italiens*, ſemblent avoir voulu par leurs expreſſions flatteuſes, mettre même de leur tems cette Reine défunte au nombre de leurs Saintes, & la placer d'avance parmi leurs Dieux Tutélaires (1).

(1) *Mém. de Chriſtine* T. II. Append. p. 153.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1663.

dit. Nous l'avons déjà remarqué ailleurs (*a*), & nous ajouterons ici que celui qui embraſſe la *Religion Catholique-Romaine* & ne retourne pas à l'Egliſe de *Suède*, dans l'eſpace de cinq ans, les Conſtitutions du Pays portent, qu'il perd ſes biens & ſon héritage, qui ſeront partagés entre ſes plus proches Parens, ſans que la valeur d'une obole en entre dans le Fiſc public.

Galdenblad rapporte au-reſte dudit *Davidſon*, que de retour à *Rome* & continuant à faire ſa fonction auprès de la Reine, un jour qu'il étoit tombé malade ſans appréhender qu'il fût ſi près de ſa fin, & faiſant rapport des Lettres à *Chriſtine* comme à ſon ordinaire, elle l'exhorta, dans une apoſtille qu'elle lui écrivit, qu'il ſe préparât à comparoître devant le tribunal redoutable de Dieu, en ces termes: *Ne vous flattez pas, vous êtes plus mal que vous ne penſez. Songez au ſalut de votre ame, & diſpoſez-vous à la mort: quand même vous pourriez guérir, cela ne vous ſera que du bien*; & pour vérifier cet avis, ajoute *Galdenblad*, *Davidſon* mourut peu de jours après.

C'eſt ici où *Galdenblad* entre plus avant dans le détail des converſions qu'il avoit facilitées. Il s'eſtime heureux d'avoir ſu tirer de *Suède* ſes deux Fréres *Laurent* & *Jean*, contre la volonté de ſon Pére & de ſa Mére, & de les avoir ramenés à ſa croyance. L'abjuration du premier, *dit-il*, ne s'eſt pu faire ſi ſecrettement à *Rome*, qu'elle ne fût ſue en *Suède*. L'ainé avoit donc écrit à ſes Parens, que s'ils vouloient que *Laurent* (qu'il avoit déjà envoyé à ſes fraix en *Hongrie* contre le *Turc*) revînt en *Suède*, ils n'avoient qu'à lui envoyer ſon Frére cadet *Jean* à *Rome*, pour le conduire. Ce tour de *Jéſuite* lui réuſſit, & le cadet, quoiqu'avec bien de la répugnance, embraſſa la *Religion Catholique* avec un *Liunberg*, & deux autres *Suédois*, qui ſemblent avoir eu quelque commiſſion pour la Reine (*b*).

André Galdenblad ne laiſſa pas de faire part à la Reine des progrès des converſions qu'il faiſoit. Il loue fort la joie & la ſatisfaction que *Chriſtine* en avoit témoignée. Mais quand il lui voulut excroquer des ſommes pour des Néophytes, elle lui répondit tout ſimplement: *Vous pouvez les aſſurer tous de ma protection, pourvu qu'il ne me coûte rien; car je n'ai point d'argent préſentement.* Une autre fois la Reine lui dit: *Je vous promets ma protection autant que ma pauvreté pourra y fournir.* Par bonheur les finances de *Chriſtine* étoient très-délabrées en ce tems-là, ſans quoi il eſt à croire que *Galdenblad* auroit attiré à lui un plus grand nombre de *Suédois*. Le *Pape* avoit fait des dépenſes énormes à la réception de la Reine à *Rome*, dans l'intention que pluſieurs grandes Familles en *Suède* & en *Allemagne* ſuivroient l'exemple de *Chriſtine*, & ſe feroient *Catholiques* (*c*). Ces deux ſources étant ſi fort épuiſées, ne laiſſérent que peu de reſte pour être employé

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 45.
(*b*) *Miſcell. Polit. p.* 3-6. & 35.
(*c*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 514. & *T. II. p.* 83-110.

Digitized by Google

ployé aux nouveaux Convertis, qui se réduisoient à peu de personnes.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Cependant, ni *Christine*, ni la Cour de *Rome* n'avoient pas encore perdu toute espérance de ramener avec le tems, sinon toute la *Suède*, au-moins une bonne partie de ses habitans à l'*Eglise Romaine*. Nous avons rapporté ailleurs (*a*) plusieurs circonstances qui font connoître que le *Pape*, secondé des conseils des *Jésuites*, Convertisseurs de la Reine, avisoit aux moyens de parvenir à ce but. On jugeoit que quoique son premier voyage en *Suède*, l'an 1660, n'eût pas réussi à souhait, un second séjour dans ce Royaume produiroit un meilleur effet: Que *Christine* y avoit encore de grandes habitudes dans tous les Etats: Que nombre de familles de la Noblesse lui avoit toute l'obligation de leur établissement: Que les Chefs du Clergé ne feroient pas grande difficulté de rentrer dans le pouvoir dont jouit le Clergé *Catholique*: Que les Bourgeois, attentifs sur-tout au gain & aux moyens de s'enrichir, ne mettroient pas de grands obstacles à ce que les deux premiers Ordres trouveroient bon de statuer par rapport aux points qui concernent la Religion, de-même que l'Ordre des Païsans se régleroit sur celui du Clergé. *Christine* comptoit au-reste sur la vénération que les *Suédois* en général avoient eu pour elle du tems qu'elle étoit encore sur le Trône, & que par sa présence & par ses maniéres gracieuses & populaires, elle s'attireroit le respect & la confiance de tout le monde.

L'an 1663. *Christine médite un second voyage en Suède.*

Pour profiter de ces bonnes dispositions, la Cour de *Rome* jugea nécessaire de mettre au-plutôt la main à l'œuvre. On craignoit que, si on différoit trop l'exécution de ce plan, les anciennes connoissances que la Reine avoit dans tous les Etats, ne s'oubliassent ou ne se perdissent par la mort de ceux qui pourroient le faciliter le plus. Une autre circonstance qui entra dans ce concert, étoit, que l'unique Fils du Roi *Charles Gustave*, qui devoit succéder au Trône de *Suède*, étoit en bas-âge, & avoit une constitution fort délicate; qu'il pourroit mourir plutôt qu'on ne s'y attendoit; & que dans une pareille circonstance il étoit bon que *Christine* se trouvât en *Suède*; ou qu'au-moins elle fût à portée de mettre à profit une révolution qui ne manqueroit pas d'arriver, & qui pourroit la faire remonter sur le Trône qu'elle avoit abandonné (*b*).

L'an 1664.

Pour couvrir cette trame par un prétexte spécieux, & afin qu'un si long voyage de la Reine, de *Rome* à *Stockholm*, ne donnât pas trop d'ombrage à la Régence de *Suède*, *Christine*, deux ou trois ans auparavant, fit entendre dans ses Lettres au Sénateur *Bâât*, Gouverneur-Général de ses Domaines, que malgré les peines que son Commissaire *Adami*, qu'elle avoit envoyé en *Suède* (*c*) s'étoit donné, il ne lui avoit pas été possible d'y régler ses affaires ensorte qu'elle pût se dispenser de s'y rendre elle-même. Elle se plaignit du Sénat (*d*), qui mettoit toute sorte d'empêchemens pour lui remettre le payement de ses rentes viagéres, tant à son égard, qu'à celui de ses Pensionnaires. Qu'elle croyoit la Régence trop juste pour vouloir

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 83.
(*b*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 83.
(*c*) *Mém. l. c. p.* 81.
(*d*) *V. Régistres du Sénateur Bâât P.* 1. *p.* 410. *ad ann.* 1664.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1664.

loir préjudicier à ſes droits. *C'eſt pourquoi*, dit-elle à ſon Gouverneur Général, *je vous ordonne d'accompagner mes Lettres de vos remontrances d'une maniére ſi vigoureuſe, que j'en puiſſe voir l'effet; car ſans cela j'attribuerois à votre négligence le préjudice qui m'en arriveroit* ..... Une autre fois la Reine lui écrivit: (a) *Je me promets de la juſtice de la Régence, qu'on ne ſe mélera pas de contrecarrer mes intentions, & je vous conſeille d'obéir à mes ordres; car ſi vous ne le faites pas, je ſaurai les faire exécuter ſans vous; & ſachez que je ne conſentirai jamais aux propoſitions qu'on m'a faites, & par conſéquent réglez-vous là-deſſus, & ajoutez créance à tout ce qu'*Adami *vous en dira; car je ne conſentirai jamais à la propoſition du Sénat par rapport au bail de mes Domaines.*

Chriſtine, qui avoit l'oreille par-tout, entretint encore ſon commerce de Lettres avec le fameux Abbé *Bourdelot*, qui faiſoit le métier de ſon Rapporteur des nouvelles de *France*, & même de celles qui ſe diſoient dans les Cercles de *Paris* ſur le compte de la Reine. Par les réponſes qu'elle lui avoit faites, il ſemble que les nouvelles que cet Abbé lui avoit mandées à ſon ſujet, n'étoient pas des plus agréables. Voici deux de ſes Réponſes à *Bourdelot*, qui font aſſez connoître ce que *Chriſtine* en penſoit (b).

Rome *le* 18. *Janvier* 1665.

L'an 1665.

Pour toute réponſe à votre impertinente Lettre du 2. du paſſé, je vous dirai que je ſuis encore aſſez jeune pour me moquer de ceux qui ſont plus jeunes que moi, & je ſuis auſſi entiére dans mes ſentimens, & auſſi ſenſible qu'un autre; que je ſouffre moins les outrages; que je fais moi-même mes affaires, & que je les ai toujours faites fort bien. Je ne ſais pas ſi tous ceux qui ſe mélent de les faire, feront de-même; le tems nous l'apprendra. J'ai trop de modeſtie pour dire que je ſuis auſſi victorieuſe qu'un autre; car mes victoires ne reſſemblent pas à celles de Gigery, *où je vous renvoye pour apprendre des nouvelles de celles qu'on a remportées contre moi en* Suède. *Pour les honneurs que l'on m'a rendu en* France, *ils me ſont dûs, & je me connois digne d'en recevoir des plus grands. Je penſe que mon orgueil vous étonne, mais ſi vous me connoiſſiez bien, vous ſeriez perſuadé que je paye toujours avec uſure tout ce qu'on*

(a) L. c. p. 902. le $\frac{8}{18}$ Déc. 1665. (b) *Lettre a' ſuoi Miniſtri* p. 63. & 65.

qu'on me prête. Je ſuis peu en peine de tout ce qu'on dira de moi, pourvu qu'on ne puiſſe pas me reprocher avec vérité en cette occaſion des baſſeſſes indignes de mon cœur, que je croirois bien bas, ſi je n'y ſentois quelque choſe de plus grand, que tout ce que la fortune donne aux hommes qu'elle favoriſe le plus. Au reſte je ſuis pleine de vigueur & de ſanté, fort réſoluë à me bien divertir au Carnaval. C'eſt de quoi vous pourrez aſſurer ceux qui vous ont dicté votre Lettre, & qui vous demanderont de mes nouvelles.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1665.

De Rome *le ... Février* 1665.

Je viens de recevoir votre Lettre du 16. *du paſſé, avec les Gazettes qui parlent de mes affaires auſſi ſottement qu'à l'ordinaire. Je me moque pourtant de tout cela, & ceux qui les font parler, me font pitié. Quelque mine qu'ils faſſent, ils ſavent auſſi bien que moi, qu'il n'y a perſonne en* Suède *aſſez grand, ni aſſez puiſſant pour pouvoir me donner permiſſion d'y retourner; car ils ſavent que je ne puis la demander qu'à moi-même, ni la recevoir que de moi-même. Cependant on ſe conſole en donnant des fariboles aux peuples de l'inutile dépenſe que l'on a fait en* Suède *pour me faire du mal. De vous dire à cette heure ſi j'irai en* Suède *ou non, c'eſt de quoi je ne vous rendrai pas compte. Il me ſuffit de vous aſſurer, que pour y aller, ou pour n'y aller pas, je n'ai à faire de perſonne, & que je me moque fort de tous ceux qui connoiſſent mal mon courage, & leur foibleſſe.*

Cependant il vaut la peine de remarquer ici, qu'au bas de cette derniére Lettre, il eſt dit qu'elle ne fut pas envoyée à *Bourdélot*: ſans-doute la Reine ſe ſera raviſée là deſſus; car jugeant de quelle importance l'aſſiſtance de la Cour de *France* lui pourroit devenir dans ſon entrepriſe en *Suède*, la prudence vouloit qu'elle ne taxât pas ouvertement le Miniſtére comme ayant contribué au déplaiſir qui lui étoit arrivé en *Suède* à ſon premier voyage. Au contraire, pour gagner la confiance de la Cour de *France*, elle communiqua ſon deſſein au Comte *de Lionne*, Secretaire-d'Etat, & celui-ci y ayant répondu poliment, elle lui écrivit cette Lettre, avec une autre pour *Louis XIV.* (a).

(a) *Lettere d' ſuoi Miniſtri* p. 45. & 46.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1665.

De Rome, *le* 21. *Décembre* 1665.

Monsieur de Lionne, *je vous remercie du soin que vous prenez de me donner de plus en plus des marques de votre affection. Votre dernière Lettre auroit achevé de me persuader entiérement de la sincérité de vos intentions, si vous m'eussiez encore laissé lieu d'en pouvoir douter : mais vos soins ont été si particuliers à mon égard, qu'ils m'ont obligé de prendre toute la confiance en vous, que vous souhaitez & méritez de moi. Vous m'obligerez de cultiver entre le Roi de* France, *Monsieur mon Frére & moi, cette amitié qui a été si heureusement renouée entre nous; car je puis vous assurer que de mon côté j'employerai tous mes soins pour la rendre éternelle, & j'espére que votre affection & vos bons offices m'en faciliteront les moyens, dont je vous témoignerai toujours autant de ressentiment que vous pouvez en exiger d'un service si considérable, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

P. S. Prenez la peine de rendre au Roi la Lettre que je lui écris.

Au Roi, *de la même date.*

Monsieur mon Frére, j'étois sur le point de vous remercier du soin que vous vous êtes donné de parler à l'Ambassadeur de Suède *pour mes intérêts, lorsque j'appris l'honneur que V. M. a fait à mon Cousin le Cardinal* Azzolino, *par la Lettre que vous lui avez écrite de votre propre main, de laquelle je me trouve quasi autant obligée à V. M. que de toutes les autres amitiés que vous m'avez voulu témoigner; & comme il est très-digne de toutes les bontés de V. M. je prendrai toujours ma part à toutes les obligations qu'il vous plaîra de lui imposer, à condition que V. M. me fera la justice de croire le témoignage qu'il me rendra auprès de vous; que ses offices si puissans d'ailleurs auprès de moi, ne sont pas nécessaires pour soutenir l'amitié que je porte à V. M. étant fondée sur une forte sympathie & inclination qui me rend à jamais*

Mon Frére &c.

Arriva enfin le tems que *Christine* devoit se mettre en chemin pour la *Suède.*

de. Elle en avertit son Résident *Texeira* à *Hambourg* en ces termes (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

il 1. *Maggio* 1666.

L'an 1666.

D. Manoel Texeira, *Mi sono per convenienza e necessità de' miei affari risoluta a venir costà, e partirò a quest' effetto trà due settimane. Spero che ciò deva esservi di sodisfazione, perche sarà senza dubio con avantaggio de' miei interessi, e per conseguenza ancora de' Vostri. Vorrei che mi faceste trovare in* Norimberga *rimessa di due mila scudi pronti da pagarmisi subito, se mi bisognerauno; perche se bene io porto di quà meco denaro soprabondante per il mio viaggio, e son sicura che non havrò a servirmi di tal rimessa, nondimeno, vuole ogni buon rispetto, che il tutto si governi cosi. Le rimesse ordinarie di scudi* 5000. *il mese, che fisi hora havete mandate qui, vi pregò a continuarle fino al mio arrivo in* Hamburgo *dell' istessa somma di scudi* 5000. *al S^r. Card^l.* Azzolino *nel modo che facevate quando io ero costi, dove regoleremo poi lo stato delle cose per l'avvenire. Vi mando l'accluſa per il Co.* Stenberg *per fargliela tenère sicuramente: Ma non la mandate per questo all' Adami, potendo essere che la lettera non velo trovi. e Dio vi prosperi. Roma il p^mo. Maggio* 1666.

La Reine, étant arrivée à *Hambourg*, ne tarda guéres d'en avertir Mr. de *Lionne*, en lui exposant les raisons de ce voyage, & en le remerciant de ses bons offices (*b*).

Hambourg, *le* 1. *Août* 1666.

Monsieur le Marquis de Lionne, *j'ai cru devoir remercier le Roi de ses bontés, & je vous envoye la Lettre, en vous remerciant aussi de vos bons offices. Je vous prie de vous expliquer sur le sujet du Mémoire que vous trouverez ci-joint, & de me faire savoir si vous avez jugé à propos de le lire au Roi; car après cela on verra ce que l'on aura à faire selon l'envie que vous témoignerez de vouloir entrer en matiére. Pour moi, j'embrasse avec joye les occasions de pouvoir vous assurer de mon estime & amitié, vous priant d'en être persuadé. Je prie Dieu.*

Pour

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 88.

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 26.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1666.

Pour cimenter de plus en plus la bonne intelligence avec la Cour de *France*, *Christine* faisoit audit Secretaire-d'Etat les rapports touchant la Cour de *Rome*, dont il vouloit être instruit, & que peut-être elle ne lui auroit pas fait en d'autres circonstances. Elle lui exposoit l'état de la santé du *Pape*, laquelle elle ne croyoit pas être bien affermie, & l'informoit des vues qu'on avoit sur son Successeur .... (a).

Hambourg, *le* 11 *Septembre* 1666.

Je vous envoye mes nouvelles de Rome, *puisque vous le souhaitez, par lesquelles vous apprendrez que le* Pape *se porte mieux; mais à vous dire mon sentiment, je ne fais pas grand cas de cette tréve de ses maux, & je ne crois pas qu'elle soit de longue durée. Mais la vérité est, que je crois que le* Pape *ne se portera de long-tems si bien que le souhaittent ses parens, ni si mal que le souhaitte tout le reste du monde; pour moi, je souhaitterois qu'il attendît du moins mon retour, & je m'assure qu'il n'ira pas de sa faute que je ne sois exaucée. Je vous rends grace de m'avoir fait part des sentimens du S^r.* de Pompone *sur mes intérêts. Je vous dirai qu'il ne s'est pas trompé dans son jugement, mais les discours du Grand-Chancelier de* Suède *ne m'étonnent pas, car il y a long-tems que je sai qu'on s'étudie à nous brouiller: & pour vous en donner une preuve, on a dit la même chose à mon Secretaire qui porta mes Lettres en* Suède; *qu'on avoit pénétré le concert où j'étois avec vous, y ajoutant que j'avois tort de me confier à vous autres, & que je me verrois infailliblement trahie. A vous dire ce que j'en pense, ces gens me font pitié; la confiance dont vous usez avec moi m'oblige d'en user de-même avec vous, & de vous prier d'en avoir compassion plutôt que de la colére; mais que cela ne vous empêche pas de faire réflexion sur les secrétes correspondances du Chancelier de* Suède *avec* Rome, *& cela vous fera voir tout le ridicule de ce raisonnement. De mon côté, je ferai tout ce que je pourrai pour me conserver l'amitié du Roi mon Frére, & suis persuadée qu'il me fera le même honneur. Cependant, pour retourner aux affaires de* Rome, *je vous envoye un petit Discours, qui vous fera voir l'état véritable des intrigues de* Rome, *je serai en quelque inquiétude jusqu'à ce que je sache s'il vous aura été rendu. Je vous l'aurois envoyé plutôt, si une furieuse migraine qui m'a*

(a) *Lettere d' fuoi Ministri* p. 47.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1666.

m'a tenue quinze jours, ne m'eût rendue incapable de travailler. Je vous prie d'excuſer la foibleſſe & l'ingénuité de mes raiſonnemens, & de croire que je n'ai d'autre intérêt que le ſervice de l'Egliſe & la gloire du Roi. Je ſuis ravie d'apprendre que le Duc de Chaulnes *eſt ſatisfait des* Cardinaux de l'Eſcadron. *Je vous aſſure qu'ils le ſont fort de lui, & j'eſpére que cette bonne intelligence produira des effets admirables. Je prie Dieu &c.*

P. S. Je vieus de recevoir la vôtre du 3. *de Septembre, & ſuis ravie que l'on approuve mes ſentimens. J'eſpére que tout ira bien. Je vous envoye ce Tableau que vous ſouhaittez, qui n'a rien de recommandable que les vérités qu'il contient. Pour les nouvelles, je ſai que vous ne pouvez les avoir plus fraîches par l'Ordinaire, mais je croyois qu'on vous en expédieroit d'extraordinaires. J'eſpérois pouvoir vous apprendre quelque choſe de plus particulier par cette voye; mais puiſqu'on le ſouhaite, je vous envoyerai tout ce que j'aurai, & vous envoye auſſi une Lettre pour le Roi, en réponſe de celle que vous m'avez envoyée.*

Hambourg, *le* 23. *Octobre* 1666 (*a*).

*Je ne me juſtifierai pas des calomnies dont on m'accuſe auprès de vous, en voulant faire accroire que j'ai des concerts avec la Maiſon d'*Autriche *contre vous. Tout ce que je puis dire, c'eſt de vous aſſurer que j'ai trop de cœur & trop d'honneur pour trahir perſonne, & que ſi ce qu'on dit étoit vrai, je vous témoignerois aſſurément moins d'amitié & de confiance. Celle que j'ai priſe en vous dans les affaires de* Rome, *me ſemble une aſſez bonne caution de la fidélité de mon amitié, pour mériter que vous preniez une entiére confiance en moi, comme je l'ai en vous. Ne nous inquiétons donc plus ſur ces bagatelles, & conſervons notre confiance réciproque, pour nous venger de ceux qui ont deſſein de nous brouiller enſemble; & je vous prie d'aſſurer le Roi, Monſieur mon Frére, qu'il n'aura jamais ſujet de rien reprocher à mon amitié, ni à ma confiance en lui, laquelle ne ſera jamais altérée de mon côté par ces pitoyables artifices; car il eſt rare, ce me ſemble, de m'accuſer en même tems d'avoir fait des concerts pour vous & contre vous; & peut-on*

(*a*) *Negoc. di Palmsk. p.* 260.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1666.

peut-on rien imaginer de plus ridicule, ou de plus pitoyable? Mais pour entrer en matière sur les affaires de Rome, *je vois que vous voulez savoir de moi des choses que je ne vous puis dire sur le sujet du Cardinal* Barbarin; *mais afin de ne vous laisser pas entièrement sans réponse, je vous dirai en toute confiance, que pour mon particulier je l'estime & lui suis obligée, & que par reconnoissance je lui souhaite toute sorte de bien. Mais comme mon sentiment n'importe en rien à l'affaire dont il est question, cela ne vous doit pas allarmer. Aussi-bien vous puis-je assurer, que puisqu'il a le malheur de vous déplaire, je suspendrois volontiers, en considération de la* France, *les effets de ma reconnoissance envers lui, quand je serois en état de pouvoir beaucoup, comme je ne puis rien pour lui, ni pour personne. Voilà quels sont mes sentimens, & je vous prie de me témoigner si vous êtes satisfait de moi sur ce chapitre.*

*Pour ce qui est de l'intention de l'*Escadron, *comme je ne sai pas leurs secrets, je ne puis vous répondre juste là-dessus. Néanmoins, quoi que l'on vous dise, ne vous allarmez pas; car ce sont des artifices dont on use pour jetter de la défiance entre vous, & pour vous séparer d'eux; car les partis contraires ne craignent rien tant que leur union avec vous. Je vous dirai de plus, que si ce qu'on vous fait accroire étoit vrai, le Cardinal* Barbarini *courroit grand risque d'être* Pape, *& cependant vous savez qu'il n'est pas de ceux que je vous ai nommés. Tirez-en la conséquence vous-même. Il est vrai que je puis me tromper dans mon calcul, aussi les affaires peuvent-elles être changées depuis mon départ; mais néanmoins je m'obstine à croire que ce sera l'un d'eux, & de plus le plus âgé de ces deux que je vous ai nommés, qui aura à mon gré l'avantage, s'il ne meurt avant le* Pape; *& si un troisiéme l'emporte, ce sera une personne que je n'ose nommer pour ne pas paroître trop téméraire dans mes pronostics; mais pourtant ce troisiéme n'est pas* Barbarini, *& si vous ne mettez les gens au déséspoir, je crois qu'on sera en état de vous donner satisfaction entière: mais, à vous dire la vérité, votre* nec odio, nec amore, *ne me satisfait pas; vous m'allarmez, & m'inquiétez un peu, & vous me semblez trop froid; obligez-moi en vous expliquant mieux sur ce sujet, car c'est-là le nœud de l'affaire. Quant au Cardinal d'*Est, *je crois ce que vous m'en dites, & tout ce que j'ai dit de lui, tend seulement à m'en plain-*

dre

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1666.

dre comme de la cauſe de nos brouilleries, que j'ai attribuées à ſes mauvais offices; mais cela eſt paſſé; je ſuis ſon amie comme auparavant, & veux bien tout oublier en conſidération du Roi mon Frére, qui s'il eſt ſatisfait de lui, je le ſuis auſſi. Le Cardinal Azzolino *m'écrit, qu'il a eu ſa premiére conférence avec le Duc* de Chaulnes, *dont il eſt reſté ſi ſatisfait, qu'on ne peut l'être davantage. Quand il aura vu ce qui s'eſt paſſé entre nous, on entrera plus avant en matiére, & vous ſerez content, j'eſpére.*

*La Niéce du Cardinal ..... épouſe le Neveu du Cardinal ..... Ce mariage n'eſt qu'un coup d'Etat, pour gagner des Amis dans le Parti d'*Eſpagne. *On remarque qu'il fait beaucoup d'autres efforts pour ſe rendre le Parti favorable, & il ſemble, à ce qu'on m'écrit, qu'il en veut faire ſon capital. Tout cela eſt remarquable, & vous en connoiſſez les conſéquences; & quoique je ſois perſuadée que vous avez ces nouvelles d'ailleurs, je crois que c'eſt un avis qui mérite de vous être donné; car ce changement de conduite m'eſt d'autant plus ſuſpect, qu'autrefois il ſembloit quaſi le négliger. Je prie Dieu &c.*

Chriſtine lui écrivit encore une autre Lettre, où elle le remercie des bons offices du Roi de *France* par rapport à ſes affaires de *Suède*, dont les intérêts, ſelon elle, devroient toujours être unis avec ceux de la *France*. Voici comment la Reine s'en expliqua (*a*).

Hambourg, *le 22. Janvier.* 1666.

Monſieur le Marquis de Lionne, *l'heureux ſuccès de l'indiſpoſition de la Reine de* France *Madame ma Sœur, m'a donné toute la joye que doit avoir la perſonne du monde qui s'intéreſſe le plus à la conſervation d'une vie ſi chére & ſi importante; & je l'aurois témoignée au Roi Monſieur mon Frére en cette occaſion, ſi je n'étois perſuadée que le compliment ſur la naiſſance de Madame doit s'adreſſer plutôt au Roi d'*Eſpagne *Monſieur mon Frére, qu'au Roi Monſieur ſon Pére même. Je vous demande néanmoins en cette occaſion les bons offices que vous êtes accoutumé de me rendre toujours en votre Cour.*

Je vous dirai après cela que je trouve fort obligeante la tentation que vous avez eue d'entrer en éclairciſſement avec Meſſieurs

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri. p. 49.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1666.

ſieurs de Suède *ſur la déclaration qu'on m'a faite, & la conſidération qui vous a retenu ne l'eſt pas moins. Pour vous dire mon ſentiment avec ma franchiſe ordinaire, j'avoue que vous avez très-bien fait de ne pas pouſſer la choſe plus loin; mais je vous prie de croire que ce n'eſt pas mon intérêt qui m'y oblige, car je vous déclare que je ſuis prête d'envoyer les copies de mes Lettres au Grand-Chancelier de* Suède, *pour lui en faire confidence, & pour vous faire connoître que je ne ménage ni ne crains pas fort ces Meſſieurs. Mais je crois que ce ſeroit vous deſſervir, & je ſuis perſuadée que comme il ne faut pas ſe cacher, par crainte, ni par intérêt, d'une bonne action, il ne faut pas auſſi s'en vanter ſans néceſſité par une indigne oſtentation. Ma réponſe à eux a été conçue en mêmes termes que la Lettre que j'ai écrite au Roi mon Frére, & déjà elle a produit ſon effet, puiſqu'on a changé de ſtile, & qu'on m'a fait cent honnêtetés, en ſe dédiſant de toutes les injuſtes propoſitions qu'on avoit avancées ſur ce ſujet, & ſur pluſieurs autres; enfin tout cela va à-préſent le mieux du monde. Il eſt vrai, comme vous le dites, que la* Suède *a beſoin de vous, & jamais elle ne l'a eu tant. Si on ne le ſait pas, il faut excuſer les gens qui ſont en minorité. Je ſerois au déſeſpoir de contribuer aux froideurs que je vois, & je ſouhaitte fort qu'on ſoit amis comme on devroit l'être; car je connois mal la* Suède & *la* France, *ſi je me trompe dans l'opinion qui me perſuade que leurs deſtins & leurs intérêts devroient être unis. Mais quoi qu'il en arrive, pourvu que cela n'empêche pas le Roi de* France, *Monſieur mon Frére, de me continuer ſon amitié, je me conſolerai; car je vous proteſte, que quand ſon amitié ſeroit entiérement inutile à mes intérêts, elle ſera toujours néceſſaire à ma ſatisfaction. Je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

Pour faire accroire combien grand étoit alors ſon penchant pour la Cour de *France*, *Chriſtine* écrivit une Lettre de politeſſe au Duc *de Chaulnes*, Ambaſſadeur du Roi *Très-Chrétien* à *Rome*, & une autre à la Ducheſſe ſon Epouſe, en ces termes (*a*).

Le 8. *Septembre* 1666.

Mon Couſin, je vous rends grace d'avoir voulu me témoi-

gner

(*a*) *Lettere ai Principi. p.* 193 & 203.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1666.

gner vous-même par votre Lettre, la diſpoſition que vous avez d'être de mes amis. J'accepte vos offres avec reconnoiſſance, vous aſſurant que je ſuis impatiente d'être à Rome, *pour pouvoir connoître un auſſi honnête homme que vous; car votre réputation, répondant au choix du Roi de* France *Mon Frére, je ſuis perſuadée que vous méritez toute eſtime, & je ſuis toute diſpoſée à vous rendre juſtice, eſpérant que vous me ſerez témoin que je mérite l'amitié du Roi votre Maître, telle qu'elle eſt, par la ſincére & véritable amitié que je lui marquerai dans toutes les occaſions. Je prie Dieu qu'il vous tienne, Mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde.*

Le 19. *Septembre* 1666.

Ma Couſine, je vous ſuis bien obligée des civilités que vous me faites dans votre Lettre, & des marques que vous m'y donnez de l'amitié & de l'affection que vous avez pour moi, en me félicitant ces bonnes Fêtes, & cette nouvelle Année. Je vous ſouhaitte auſſi toutes les proſpérités que vous méritez, vous aſſurant que comme je fais une eſtime particuliére de votre perſonne, auſſi je ſuis impatiente d'être à Rome, *pour vous témoigner mieux ma bienveillance, & pour avoir le plaiſir de votre converſation. Cependant je vous remercie de la paſſion que vous me témoignez, & du zéle que vous avez de mon retour. Je le ſouhaitte de-même, pour vous donner de plus éclatantes marques de mon amitié, & de l'eſtime que je fais de votre mérite. Cependant je prie Dieu qu'il vous donne autant de bonheur & de proſpérité que je vous en deſire, & qu'il vous ait en ſa ſainte garde.*

La Reine avertit enſuite le Chevalier *de Terlon*, Ambaſſadeur de *France* auprès du Roi de *Dannemarc*, qu'en attendant la ſaiſon pour ſe rendre en *Suède*, elle ſe flatte de le voir en paſſant, comme il l'avoit deſiré (*a*).

Hambourg, *le* 8. *Mars* 1667. (*b*).

Monſieur le Chevalier de Terlon, *j'ai reçu toutes vos Lettres, & vous remercie de toutes vos offres, vous aſſurant de la reconnoiſſance que je vous en marquerai toujours, par l'eſtime que je fais de votre perſonne. J'attends avec impatience que la*

(*a*) *Mémoires de Chriſtine T. II. p. 114.* (*b*) *Letters of ſeveral Miniſters. p. 52.* (*c*)

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

la Saiſon me permette de voyager pour aller en Suède, *& j'aurai ſoin de vous donner avis certain de mon départ d'ici, afin que vous puiſſiez prendre vos meſures pour vous laiſſer voir en paſſant, ſelon le deſir que vous m'en avez témoigné. Je me remets à vous en dire alors plus, & cependant je prie Dieu &c.*

Ce fut le même jour qu'elle écrivit au Baron *Pierre Sparre* & au Comte *Pontus de la Gardie*, qu'elle avoit appris avec joye que le Roi les avoit choiſis pour la recevoir ſur les confins du Royaume, & qu'elle s'y rendroit ſitôt que la ſaiſon ſeroit plus commode.

Le 8. *Mars* 1667. (*a*).

J'ai appris avec beaucoup de joye le choix qu'a fait le Roi mon Neveu d'une perſonne ſi digne que vous, pour me recevoir aux confins du Royaume. Mais je ſuis étonnée que le retardement de mes Lettres, cauſé peut-être par la difficulté des paſſages, vous ait obligé à m'attendre ſi long-tems; car j'avois écrit au Sieur Adami, *que l'impoſſibilité de voyager m'avoit forcée à différer mon départ juſqu'à une ſaiſon plus commode; & la crainte que j'ai eu d'être obligée de m'arrêter en* Dannemarc, *m'a fait réſoudre d'attendre ici ce tems. Il n'y a pas d'autre raiſon qui m'ait fait différer mon départ, dont je ne manquerai pas de vous donner avis certain par un Exprès qui ſuivra dans peu de jours, vous aſſurant que je ſuis extrêmement impatiente de venir. J'eſpére que ſi par les ordres du Roi mon Neveu, vous avez eu tant de promtitude à me venir recevoir, il aura la bonté de vous permettre d'attendre le tems qu'il me ſera permis de vous venir trouver. Je prie Dieu &c.*

Peu de jours après, elle écrivit une Lettre au Prince de *Moldavie* à *Stettin*, lequel elle avoit fait mettre en poſſeſſion de quelques Biens en *Pomeranie*. Elle lui dit: (*b*)

Hambourg *le* 15 *Mars* 1667.

Mon Couſin, je vous remercie de m'avoir mandé dans vos Lettres, que mon Gouverneur de Poméranie *a exécuté mes ordres en vous mettant en poſſeſſion des Biens; & comme je l'attends ici de jour en jour, je ne manquerai pas de lui ordonner de vous ſatisfaire auſſi ſur les autres choſes que vous deſirez.* Cepen-

(*a*) *Lettre à ſon Miniſtre.* p. 81. (*b*) *Lettre au Prince* p. 103.

Digitized by Google

Cependant je vous prie d'être persuadé, que comme ma volonté & mon estime vous sont entiérement acquises, aussi je tâcherai de vous les témoigner de plus en plus par des effets, priant Dieu &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

Ce qui arriva à Christine dans son second voyage de Suède.

Quoique la Régence de *Suède* eût souhaitté que la Reine ne mît pas le pied dans le Royaume, cependant, comme elle venoit d'apprendre par la Lettre ci-dessus, que *Christine* s'étoit fermement proposée de s'y rendre, elle ne put pas se dispenser de lui préparer une réception honorable, mais à des conditions si dures, & si restreintes quant à l'exercice de sa Religion, qu'on devoit présumer que la Reine ne les accepteroit pas. Nous les avons rapportés ailleurs tout au long (*a*) sans avoir besoin de les détailler encore ici. En un mot, *Christine* les trouva telles qu'elle ne pouvoit s'y conformer en aucune maniére. Elles portoient entre autres choses, qu'aucun exercice d'une Religion étrangére ne lui seroit permis, ni à ses Domestiques: ce qui lui parut insupportable, & lui fit dire qu'elle retourneroit aussitôt sur ses pas. Les Députés de la Régence suppliérent la Reine de suspendre sa résolution, au moins pour attendre le retour du Courier qu'ils alloient dépêcher au Sénat, pour apprendre sa derniére décision A quoi la Reine consentit à la fin, en poussant chemin jusqu'à *Jonköping.* Ce fut de-là qu'elle écrivit la Lettre suivante au Comte *Brahe* Grand-Drost de *Suède*, en faveur d'une Femme, *Elsa Swenske*, pour lui sauver la vie (*).

Jonköping, *le 26. May*, 1667. (*b*)

*Mon Cousin, puisque vous avez eu la pitié de différer la punition d'*Elsa Swenske *jusqu'à mon arrivée en cette Ville, pour lui faire espérer qu'on lui feroit grace de la vie en ma considération, je viens vous la demander avec joye, persuadée que comme vous êtes dans d'assez bonnes dispositions pour cette misérable, vous ne serez pas moins prêt à m'obliger de lui sauver la vie pour l'amour de moi. Je vous en prie néanmoins très-instamment, vous assurant de la reconnoissance que je vous en témoignerai. Je prie Dieu &c.*

Christine alla plus avant jusqu'à *Norköping*, qui étoit la plus belle Ville qui appartînt à ses Domaines en *Suède*. Le Courier y arriva presqu'au même

(*a*) *Mém. de* Christ. *T. II. p.* 107-116. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 4.

(*) Il n'y est pas dit en quoi consistoit son crime, & il ne paroît pas qu'elle ait été complice d'*Anne Gyldener*, dont nous avons rapporté l'avanture dans ces Mémoires T. II. p. 32 & 33.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

même tems ; & comme la Réſolution de la Régence étoit, qu'elle ne pouvoit changer celle qu'elle avoit priſe, la Reine commanda à l'inſtant qu'on mît ordre à ſon départ pour retourner vers *Hambourg*. A ce que nous en avons dit dans ſes Mémoires (*a*), nous ajouterons ici la Minute que le Comte *de la Gardie* ou le Baron *Sparre* (*) (qui étoient députés pour la recevoir ſur les frontiéres de *Suède*) avoit envoyée à la Régence ; cette Minute contenoit les entretiens qu'ils avoient eu avec elle, pendant le court ſéjour qu'elle fit dans le Royaume.

L'an 1667.

Diſcours remarquable de Chriſtine à un des Députés pour la recevoir.

Il débute par dire : „ Que Sa Majeſté la Reine ſe louoit fort de la „ réception ſplendide qu'on lui avoit faite juſqu'ici en *Suède*, & qu'elle lui „ fit entendre, que *Pompone* (Ambaſſadeur de *France* alors à *Stockholm*) a„ voit fait conſeiller à la Reine par *Bidal*, Réſident de *France* à *Ham*„ *bourg*, de ne pas venir en *Suède*, prétendant qu'on l'arrêteroit, & qu'on „ ne lui permettroit plus d'en ſortir, ou que peut-être on l'empoiſonne„ roit : Que le Chancelier lui avoit dit la même choſe à *Gottorf*, en ſe „ vantant que c'étoit lui qui gouvernoit tout le Royaume, & qu'il travail„ loit à rendre le Duc de *Holſtein* agréable à la *Suède* (†). Cependant, „ *ajouta la Reine*, ce qui a porté *Pompone* à s'expliquer comme il a fait, „ c'eſt l'appréhenſion qu'il a eue, que ſi le jeune Roi mouroit, elle pour„ roit prétendre à la Couronne préférablement à la Reine-Veuve, ou à „ quelque autre : ce qui ne plaîroit nullement au Roi de *France*, qui ne „ ſe promet rien de favorable de *Chriſtine*, à cauſe de la brouillerie qu'il „ y a eu entr'elle & lui à *Rome* (§).

„ El-

(*a*) *T. II. p.* 212-216.

(*) Il eſt apparent que ce fut plutot *Sparre*, que *de la Gardie*, parce que la Reine cite vers la fin de ce diſcours le Pére de celui-ci, comme un des Aſpirans à la Couronne de *Suède* en cas de vacance. C'eſt de la bonté de Mr. *Suen Bring*, Conſeiller de la Chancellerie & célébre Profeſſeur à *Lund* en *Scanie*, que nous avons reçu cette Relation en *Suédois*.

(†) Le Duc de *Holſtein* étoit Frére de la Reine-Mére de *Suède* ; & il ſe peut qu'on l'ait flatté de devenir Roi en cas de mort de ſon Neveu, quoiqu'il ne tînt pas directement à la Famille Royale de *Waſa* : preuve des chiméres dont les Miniſtres ont quelquefois la tête remplie. Cependant le Fils de ce même Duc fut ſoupçonné 28 à 30 ans après, d'avoir voulu ſe frayer le chemin au Trône de *Suède*, en engageant le jeune Roi *Charles XII.* dans des occaſions où il couroit un riſque éminent de perdre la vie. Au moins eſt-il parlé dans les Additions à l'Hiſtoire de ce Roi par le Dr. *Norberg*, d'une de ces rencontres d'où le Comte *Hans Wachtmeiſter*, Grand-Amiral, détourna le Prince, en faiſant des reproches au Duc ſur ſon deſſein, & en le menaçant de tirer l'épée contre lui (1). L'Auteur de l'*Hiſtoire intéreſſante de Charles XII.* rapporte la choſe un peu autrement, en diſant : „ que le „ Duc de *Holſtein* agiſſoit à ſon égard avec ſi peu de ménagement, qu'un jour qu'il ſe „ promenoit ſur la mer en chaloupe avec le Roi de *Suède*, ſous prétexte de badiner, il „ donna un mouvement ſi violent à la chaloupe, qu'un des principaux Officiers du Roi, „ nommé *Wachtmeiſter* qui y étoit, craignant qu'elle ne ſe renverſât, mit la main ſur la „ garde de ſon épée, & dit au Duc qu'il la lui paſſeroit au travers du corps, s'il ne „ s'arrêtoit, voyant bien qu'il ne cherchoit qu'à faire périr le Roi ſon Maître..... (2).

(§) Ce fut à cauſe de l'affaire de l'inſulte du Duc *de Crequi*, Ambaſſadeur de *France* à *Rome* l'an 1662. rapportée ci-deſſus.

(1) V. le bel éloge du petit-fils de ce Comte, fait par l'illuſtre Conſeiller & Profeſſeur *Geſner* à Gottingue en 1735. pag. 7.

(2) V. L'Hiſtoire intéreſſante, ou Relation des Guerres du *Nord* & de *Hongrie* au commencement de ce Siécle à Paris 1716. p. 9.

Digitized by Google

„ Elle demanda, pourquoi il ne lui ſeroit pas permis de reſter en *Suède*? Elle n'étoit pas exilée, & tous ceux qui derniérement lui avoient „ confirmé le droit & la jouiſſance de ſes rentes viagéres, ſavoient qu'elle „ étoit *Catholique*, & perſonne n'en diſoit alors mot, & même, ajouta-t-„ elle, on ne m'en a rien dit lorſque j'étois encore à *Hambourg*: ce qui „ me ſemble qu'ils auroient bien pu me dire, ſoit par vous, ou en m'é-„ crivant (*), & ne me pas faire cet affront après avoir mis pied à terre „ en *Suède*, & avoir fait chemin ſi avant dans le Royaume. Elle ne „ pouvoit ni ne vouloit reſter dans le Païs, diſant quelle figure y ferois-„ je? Deviendrois-je une Suivante de la Reine *Hedwige*? Et m'aſſujetti-„ rois-je à la tyrannie d'un Roi capricieux? A quoi le Député répondit: „ Je veux eſpérer qu'il eſt & ſera un Roi juſte & équitable. La Reine „ repliqua: Oui, bien pour un autre, mais pas pour moi.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1667.

„ Il ſeroit même nuiſible, *dit-elle*, ſi elle vouloit reſter en *Suède*, à „ cauſe de la jalouſie, étant aſſurée qu'elle auroit un grand parti pour elle: „ ce qui la rendroit ſuſpecte, quelque innocente qu'elle fût. Et quoi-„ qu'elle eût un grand pouvoir ſur elle-même, elle ne pouvoit pas pour-„ tant répondre qu'elle pût ſe dépouiller pour toujours de toute tenta-„ tion. C'eſt pourquoi il vaudroit mieux pour elle de l'éloigner, & de „ ſe mettre en un lieu où perſonne ne la vît & où elle ne fût en obſta-„ cle à perſonne. Moi-même, *ajouta-t-elle*, je n'aurois pas ſouffert le „ feu Roi, (*Charles Guſtave*) ſi long-tems en *Oelande*, & il m'auroit été „ ſuſpect, ſi je n'avois pas eu l'intention de quitter la Couronne & de la „ lui remettre.

„ Pour ce qu'on prétend que je doive éloigner mon Prêtre de chez moi, „ je ſuis ſûre que jamais je ne rendrois un plus mauvais office au Roi, „ qu'en m'y conformant & qu'en congédiant ce Prêtre. Car après un pa-„ reil procédé ils ſe verroient peut-être obligés de me laiſſer le libre exer-„ cice de ma Religion malgré eux. En cela le Roi a été mal conſeillé, „ & je ne vois pas, *dit-elle*, par quelle raiſon le Roi pourroit prétendre „ me commander, ni à moi, ni à ma Suite, ou me regarder comme „ une Sujette; car ſelon le Droit Naturel, perſonne n'a à me commander. „ Je m'apperçois bien qu'on ne cherche qu'à m'aigrir, afin que je commet-„ te quelque folie: mais je rends graces à Dieu, de ce que je ne me laiſſe „ em-

(*) Ces expreſſions de *Chriſtine* font croire, que la Régence de *Suède* ne lui avoit pas fait part préalablement de ſa convention avec la Reine-Mére, avant que *Chriſtine* ſe fût miſe en chemin pour la *Suède*, quoique le Sénat l'ait dit dans ſon expoſé par écrit, que j'ai inſéré dans ces Mémoires (1). On ne ſauroit donc disconvenir, que quelqu'un des Sénateurs, qui auroit eu quelque chagrin pendant ſon Régne, n'eût voulu ſe venger d'elle, en lui faiſant l'affront dont elle ſe plaint. Auſſi les Etats du Royaume qui s'aſſemblérent l'année après, 1668. s'étant apperçus d'où le coup partoit, & qu'il y entroit de l'animoſité, ſe déclarérent-ils plus favorables à la Reine *Chriſtine*, que ceux qui ne lui vouloient pas de bien ne l'avoient cru, ni ne le ſouhaittoient (2).

(1) T. II. p. 108. 110.

(2) Mém. de *Chriſtine* T. II. p. 119.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

„ emporter, & que je ne me fais pas tort à moi-même (*). Je ne voudrois pas perdre mon crédit & l'affection que j'ai dans le Royaume pour „ dix autres Royaumes. Je ferai voir à la *Suède* que je n'aime pas la *Suède* pour mon intérêt. J'eſpére, dans quelques années d'ici, pouvoir ſubſiſter par moi-même (†), & rendre tout ce que j'en ai reçu, & en donner „ une partie à quelques-uns de mes amis, pendant que je vis.

„ La Reine, *dit le Rapporteur*, me demanda au ſurplus, ſi elle ſouffriroit que quelque autre vînt gouverner la *Suède*, que celui à qui elle „ avoit donné la Couronne? A quoi elle répondit elle-même, non jamais; je perdrois plutôt mille vies ſi je les avois, quoique je ſouhaitte „ que le Roi vive long-tems: cependant, s'il lui arrivoit de ſubir la „ loi commune à tous les hommes, j'aurois bien auſſi un mot à dire, „ ſi ce n'étoit pas pour moi-même, ce ſeroit pour celui qui viendroit „ en ſa place: car je ne croirai jamais que vous ſupporteriez que quelqu'un de vos pareils, quelqu'un que vous auriez auparavant appellé „ Frére, régentât ſur vous. Je répondis, *ajoute le Rapporteur*, qu'il ſeroit criminel d'y penſer ſeulement, & que cela ſeroit indigne d'un „ honnête homme, parce que Dieu merci nous avions un jeune Roi, „ plein de ſanté, dont la vie avec l'aide de Dieu dureroit long-tems: „ mais que ſi le Tout-puiſſant diſpoſoit de lui, perſonne ne nous ſeroit „ plus agréable & plus cher, que celui qui par un choix légitime, „ ſans intrigues & ſans factions, parviendroit au Trône. A quoi la Reine „ repliqua: Alors moi, j'aurois de mon côté le Clergé & les Païſans, auſſi-„ bien que la Nobleſſe (§): elle ajouta encore, je ſai bien que perſonne, à cauſe de la Religion, ne s'oppoſeroit à moi. Je répondis, *dit le* „ *Rapporteur:* Quand on ſe ſouvient de la grace, & de la bienveillance de „ V. M. du tems qu'elle étoit Reine de *Suède*, on ne peut que conſerver pour elle la plus profonde vénération; mais l'affection qu'elle s'eſt „ acquiſe, a été totalement effacée, parce que V. M. s'eſt faite *Catholique*, & que d'une main elle a renverſé ce qu'elle avoit bâti de l'autre, „ en mépriſant l'objet pour lequel feu S. M. ſon Pére a ſacrifié ſa vie, „ ce que nombre d'honnêtes gens feroient encore, plutôt que de ſouffrir „ qu'une Religion étrangére fût introduite dans le Royaume. La Reine „ répondit à cela: Plût à Dieu que vous puſſiez m'aſſurer qu'on n'eût rien „ que cela contre moi, je ſerois fort contente, & le tout iroit bien (**).

„ Là-

(*) Il ſe peut que le Sénat eût voulu ſe ſaiſir d'elle, en cas qu'elle ſe fût mêlée des affaires de l'Etat. Cependant elle fait ici comprendre, qu'elle avoit aſſez d'amis en *Suède*, qui ſeroient portés à s'expoſer pour elle. (1)

(†) Seroit-ce l'idée de devenir Reine de *Pologne* qui lui fit dire, qu'elle pourroit bientôt ſubſiſter par elle-même? „ Toute cette négociation ſera rapportée ci-deſſous.

(§) On peut conclure de ceci, que l'intention de *Chriſtine* n'étoit nullement de tenter quelque changement dans l'ordre de la Succeſſion à la Couronne de *Suède*, tant que le jeune Roi *Charles XI.* vivroit; mais bien s'il venoit à mourir; elle croyoit y pouvoir prétendre, comme ayant réſigné la Couronne à ſon Pére & à ſa Poſtérité, qui ſeroit éteinte par la mort de ſon Fils unique.

(**) Apparemment la Reine vouloit dire par-là, que s'il ne tenoit qu'à la Religion, elle retourneroit à l'Egliſe de ſes Ancêtres.

(1) Mém. l. c. p. 108.

Digitized by Google

„ Là-deſſus elle dit, que ſi ſes ſouhaits alloient au Trône, ce que pour- Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.
„ tant elle ne penſoit pas, ce ne ſeroit pas pour contraindre perſonne à
„ profeſſer la *Religion Catholique*, qu'elle pouvoit dire comme le Maréchal
„ *de Turenne: Je ſuis Calviniſte, mais mon épée eſt Catholique.* Après s'en
„ être fait l'application, elle me demanda ſi j'avois jamais entendu qu'el- L'an 1667.
„ le l'eût tenté. Je repliquai que non, & que j'avois appris tout le con-
„ traire: que je ſavois que quand *Appelman* avoit fait entendre qu'il vou-
„ loit devenir *Catholique*, S. M. avoit répondu que cela feroit grand
„ tort, & à lui & à elle-même; & que s'il y vouloit perſiſter, elle le
„ feroit pendre: (ceci m'avoit été dit en confidence, *dit le Rapporteur*, par le Sieur *Olivequiſt*).

„ La Reine ajouta; puiſque j'entends que vous ſavez cela, je vous di-
„ rai encore plus, c'eſt qu'on avoit une fois concerté, que le Roi de
„ *France* envoyeroit un nombre de *Jéſuites* en *Suède*, qui tâcheroient en
„ ſecret d'y introduire la Religion *Catholique* par le concours d'un Car-
„ dinal, qui tout auſſitôt avoit dit que tout cela s'effectueroit mieux
„ par la Reine *Chriſtine*. Ils m'en parlérent auſſi, mais j'y fus toute con-
„ traire, & je les en déconſeillai, en leur diſant: Vous ne ferez autre cho-
„ ſe que de faire pendre nombre de gens: Ce n'eſt pas choſe ſi facile de
„ s'introduire en *Suède* que vous vous l'imaginez. (*)

„ La Reine demanda enſuite, comment étoit la ſanté du Roi, parce-
„ qu'elle avoit appris qu'il étoit malade. Je répondis, *dit le Rapporteur*,
„ qu'une fois il avoit été malade, mais que ce n'étoit qu'à cauſe du fruit
„ qu'il avoit mangé; qu'autrement il étoit, Dieu merci, d'une bonne
„ complexion. La Reine repartit: cette année ou la ſuivante, il court
„ grand danger (†), & il porte une mauvaiſe marque au viſage.

„ La Reine tint encore des diſcours pour montrer comment l'union de-
„ voit s'établir dans les Etats du Royaume, & les anciennes Familles ſe
„ conſerver: comment il faloit régler les troupes, faire proſpérer les Vil-
„ les, modérer ce qu'il y avoit d'exceſſif dans les Douanes, & mettre la
„ monnoye de bon alloi en cours. Tout cela ne s'effectue pas, *dit-elle*,
„ par des Placards; il faut y apporter toute la facilité néceſſaire. Pour
„ la réduction de la quatriéme partie des Terres, dont on a fait des dons
„ gratuits, on n'y a pas bien penſé.

„ Elle ajouta, qu'on devoit ſe garder de ſe laiſſer entraîner à faire la guer-
„ re par le Grand-Connétable (§), qui porte ſes vues ſur la Succeſſion, ou
„ au moins qui voudroit être en poſture de s'emparer pour ſa portion,
„ du Duché de *Bréme*, & de la *Poméranie*. Les Comtes *Tott*, *Pehr Bra-*
„ *he*,

(*) Ce que *Chriſtine* rapporte ici, ſe trouve conſtaté par pluſieurs Hiſtoriens de marque, dans les *Mémoires* T. I. p. 242. 243. not.

(†) Elle aura dit cela ſur les horoſcopes qu'elle aura fait tirer ſur la naiſſance de ce jeune Prince: c'étoit alors la grande mode en pluſieurs Cours de l'*Europe*, quoique *Chriſtine* deſavouât d'avoir fait tirer l'horoſcope de *Charles XI* (1).

(§) C'étoit *Wrangel*, fort connu déjà dans la Guerre d'*Allemagne*.

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 212. n. & ſa Lettre ci-deſſous.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

„ *be*, *Nils*, *Gyllenſticrna*, & le Chancelier *de la Gardie*, pourroient auſſi
„ penſer à la Succeſſion? A quoi, *dit le Rapporteur*, je répondis comme
„ ci-deſſus, ajoutant que le Grand-Connétable étoit trop homme de bien
„ pour avoir une pareille penſée: & V. M. peut être aſſurée, qu'il y en a
„ d'autres qui ne s'endormiront pas ſur les intérêts du Roi & du Royaume.
„ Puis la Reine dit, j'aurois bien pu ſupporter ce qui m'arrive, ſi cela
„ étoit venu d'un Roi de quelque mérite. J'y repliquai, *dit le Rapporteur*, que
„ tout homme raiſonnable eſtimera le Roi que nous avons à-préſent, &
„ reconnoîtra qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs ne le ſurpaſſe. A quoi la Rei-
„ ne repliqua: Je n'entens pas le Roi, j'entens la Régence, qui veut me
„ commander & publier des Placards contre moi. Je répondis, ce Placard
„ n'eſt pas fait pour V. M. mais généralement pour la ſûreté du Royaume
„ & de la Religion (*). La Reine riſpoſta, ſi je pouvois ſéparer les intérêts
„ de la *Suède* de ceux de mes ennemis, je tâcherois bien de m'en venger.
„ Elle me dit encore à ſon départ de dire au Roi de ſa part, que ſon or-
„ gueil l'empêcheroit de ſe plaindre de ce qui lui étoit arrivé (*a*), mais
„ qu'elle diroit par-tout qu'on n'a pas voulu qu'elle gardât auprès d'elle un
„ Prêtre, ce qu'on permet pourtant au moindre Miniſtre Réſident (†),
„ & qu'elle vouloit en laiſſer juger tout le monde: c'eſt pourtant, *ajouta-t-*
„ *elle*, le Roi de *France* qui m'a fait ici ce tour-là par *Pompone*: il ne doit
„ cependant pas s'imaginer que je faſſe la même réflexion ſur lui que
„ ſur le Roi de *Suède*. *Celui de France eſt un Roi, que l'on peut bien diver-*
„ *tir avec des babioles*, mais je lui apprendrai à ne pas mépriſer les au-
„ tres, quoiqu'il ſoit puiſſant.

„ La Reine, *continue le Rapporteur*, parla auſſi de Réformation: ſi on
„ vouloit, *dit-elle*, faire ceſſer la jalouſie qui ſubſiſte entre les Etats, on
„ pourroit déclarer tous les anciens Comtes, Ducs; les plus anciens Ba-
„ rons, Comtes; les plus anciens Nobles, Barons; & réformer une par-
„ tie de la troiſiéme claſſe: & rien ne devoit être donné en pur don
„ autrement qu'à vie: qu'on devoit auſſi introduire le Droit de primogé-
„ niture:

(*a*) *Mémoires de* Chriſt. *T. II p.* 116.

(*) Ce Placard, alors nouvellement publié, portoit défenſe ſous une rigoureuſe peine à tous les *Suédois* d'aſſiſter au Service Divin des Ambaſſadeurs & des Miniſtres étrangers, & qu'il ne ſeroit nullement permis aux Prêtres *Catholiques* de dire la Meſſe hors des Hôtels des Miniſtres *Catholiques* (1).

(†) *André Galdenblad*, Secretaire de la Reine, faiſant rapport de ce ſecond voyage de la Reine en *Suède*, dit de-même entre autres choſes: (2) que S. M. voulant ſavoir la raiſon pourquoi elle ne jouïroit pas dans ſa Maiſon du Droit des Gens, dont les ſimples Miniſtres jouïſſoient dans les leurs? Les Députés de la Régence avoient répondu à la Reine: „ que la différence entre elle & les Miniſtres étoit trop gran-
„ de, & juſtement celle qui obligeoit à le lui refuſer, quand on le leur permettoit.
„ Que de leur part il n'y avoit rien à craindre; mais que tous les *Suédois* conſervoient
„ encore dans leurs cœurs pour S. M. de ſi vifs & de ſi profonds ſentimens de reſpect,
„ de vénération & d'amour, que la Religion du Royaume courroit grand riſque,
„ toutes les fois qu'elle auroit la liberté d'exercer la ſienne, & que pour cela il ſeroit
„ impoſſible qu'elle paſſât plus avant, ſi elle ne vouloit céder ce point-là.

(1) V. Schmedmans Juſtitie Werck. ad. h. ann. (2) V. Miſcell. Bol. p. 21.

Digitized by Google

„ niture: ajoutant, que des Domaines & des Terres qu'elle avoit en poſ-
„ ſeſſion, on feroit de belles Principautés, Duchés & Comtés, ſans que
„ la Couronne y perdît rien.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1667.

„ Elle dit de plus, que de ce que l'Evêque de *Linköping* avoit rapporté, comme s'étant paſſé du tems qu'elle avoit été en dernier lieu en *Suède*, au ſujet de la Religion, il n'en étoit rien. Mais que le Docteur *Erie* (*) lui ayant une fois demandé pourquoi elle étoit devenue *Catholique*, elle lui avoit répondu que lui & ſes Sermons en avoient été cauſe: qu'elle n'avoit jamais de ſa vie été *Luthérienne* tout de bon; qu'au-reſte perſonne n'avoit eu le courage de lui faire des repréſentations là-deſſus, à la réſerve du Duc *Adolphe*, (†) à qui elle avoit répondu, que s'il en faiſoit de-même, il s'en trouveroit très-mal. Il ſe peut, *dit le Rapporteur*, qu'il y ait eu quelques autres petits entretiens, dont je ne puis pas me ſouvenir ſi préciſément, mais que je rapporterai de-même quand je m'en ſerai rafraîchi la mémoire.

„ Au-reſte, *continue-t-il*, la Reine careſſoit fort, tout le long du chemin, les Officiers, pour ſe les attirer. Elle me dit: je vois que *Hogensköld*, qui étoit Capitaine des Gardes de mon tems, n'eſt encore avancé qu'au grade de Lieutenant-Colonel. Il y en a bien qui ſe ſont pouſſés plus avant, quoiqu'ils ne fuſſent pas encore nés alors; mais c'eſt le train du monde, preſque tout s'y fait par faveur.

„ En *Smalande*, *à Longeby*, elle s'étoit ſoigneuſement informée du Curé (comme elle l'avoua depuis au Gouverneur *Leyonsköld*) de l'état du Païs, le flatant & lui demandant s'il ne ſouhaiteroit pas de ſuccéder à l'Evêque nouvellement mort à *Wexio*: ſe plaignant avec lui d'un ton de compaſſion de la pauvreté préſente du Païs. Les Païſans du même endroit (que je détournois autant que je pouvois de lui repréſenter leurs beſoins, en leur faiſant eſpérer de bonnes réſolutions du Roi ſur leurs plaintes) s'étoient expliqués à l'un ou à l'autre, comme la Reine m'a dit depuis lui être parvenu, (comme il étoit vrai) & s'étoient plaints ouvertement, que depuis qu'elle avoit quitté la Régence, le bonheur & la bénédiction avoient abandonné le Païs: que chacun faiſoit ce qu'il vouloit, tant au ſujet de la monnoye que des contributions, & qu'ils étoient contraints de payer le double de plus que du tems de la Reine, ſouhaittant que la peſte ſurvînt & les emportât eux & leurs enfans, afin qu'ils ne fuſſent pas plus long-tems ſpectateurs de ces miſéres. De pareils diſcours ſe faiſoient entendre preſque tout le long du chemin vers *Norcöping*: & il ſeroit à ſouhaitter que de telles plaintes fuſſent levées à tems, afin que par de ſemblables mécontentemens, dont les Communes & quelques Officiers réformés, auſſi-bien que le plat-païs, ſont agités, on ne donnât pas ſujet à

(*) Il étoit Aumônier de la Cour, homme fort éloquent, qui déclamoit fort contre les licences que la Reine ſe donnoit, étant encore ſur le Trône (1).

(†) Le Duc *Adolphe Jean*, Frére du Roi *Charles Guſtave*, étoit Couſin germain de *Chriſtine*.

(1) V. l'Apendice N. LIII. des Mémoires de *Chriſtine*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

„ à des gens malicieux, & à des ames viles, d'exciter des émeutes, „ pour mettre d'autant plus facilement d'autres projets pernicieux en „ exécution (*).

„ Ceci, *dit le Rapporteur en finiſſant*, eſt le peu que mon devoir exi- „ geoit que j'écriviſſe en toute humilité; parce que mon indiſpoſition „ m'empêche de hâter mon retour, comme je l'aurois ſouhaité pour en „ faire mon rapport de bouche.

Cette relation, jointe aux circonſtances que nous avons inſérées dans les Mémoires de *Chriſtine*, donnera une idée complette de ſon ſecond voyage en *Suède*, où elle ne revint plus.

Ce que Chriſtine étant de retour de Suède entreprit à Hambourg.

La Reine de retour à *Hambourg*, & réfléchiſſant ſur tout ce qui lui étoit arrivé dans ſa Patrie, il n'eſt pas étonnant, que fiére & altiére comme elle étoit, elle en fût piquée juſqu'au vif. Cependant, jugeant ce traitement peu digne d'elle, & ſe flatant de trouver plus de modération auprès des Etats du Royaume, qui devoient s'aſſembler l'année d'après en Diette, elle crut que le meilleur parti qui lui reſtoit à prendre, étoit de diſſimuler.

Ce qui augmenta pourtant ſon inquiétude, c'étoit la nouvelle qu'elle reçut immédiatement après, de la mort du Pape *Alexandre VII.* & l'appréhenſion qu'elle en conçut, que le Cardinal *Farnèſe*, avec qui elle n'étoit pas bien, ne fût élevé au Pontificat (*a*). Son Secretaire le Comte d'*Alibert*, lui écrivit toutes les nouvelles de *Rome*, comme il avoit ordre de le faire. Il hazarda de lui dire, apparemment ſur les bruits qui en couroient, qui ſeroit le ſucceſſeur du Pape défunt. Voici la réponſe que la Reine lui fit de ſa propre main (*b*),

ſans date.

Je ſuis très-contente de vos nouvelles, ne manquez pas de m'en donner tous les ordinaires. Pour les ſecrets du Marquis Muti, *je n'en ai jamais fait grand cas, & j'ai toujours cru qu'on ne lui avoit propoſé que des chimères. Néanmoins ne laiſſez pas de lui témoigner que je lui ſuis obligée de ſa bonne volonté, & rendez-moi un compte exact de ce qui ſe paſſe. Au reſte ſachez que l'ami ſe trompe fort, s'il compte ſur le Cardinal*

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p. 126.* (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 83.*

(*) Toutes ces vexations ſe paſſoient du tems de la minorité du Roi *Charles XI.* & en tems de paix, comme le Député du Sénat vient de le rapporter. Au-lieu d'y remédier, on fit entrer la *Suède*, cinq à ſix ans après, dans une guerre malheureuſe, ſans autre intérêt que de tirer quelques centaines de milliers d'écus de ſubſide. La conſéquence en fut, que la Forme de Gouvernement la mieux tempérée fut changée en Souveraineté, & attira de grands malheurs ſur les familles qui s'étoient enrichies aux dépens au Public.

Digitized by Google

nal Acquaviva *& le Cardinal* Omadei. *J'ai quelque pitié de ceux qui raiſonnent de cette ſorte, & une autre fois ſoyez moins empreſſé à donner des avis au Cardinal; car ſur ma parole, il n'y a rien qui preſſe; néanmoins il ne faut rien négliger ici, & vous avez très-bien fait. Je loue votre zéle, & votre &c.*

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an. 1667.

Cependant ce fut le Prince *Chigi* & la Princeſſe de ce nom, parens du défunt Pape, qui les premiers en avoient averti la Reine, & auxquels elle réciproqua ſes complimens de condoléance par les Lettres ſuivantes (*a*).

Hambourg, *le* 21. *Juin*, 1667. *Au Prince & à la Princeſſe* Farnéſe.

Je ſuis ſi ſenſible à l'affliction qui vous eſt arrivée par la mort d'heureuſe mémoire de notre Saint Pére le Pape Alexandre VII. *dont vous m'avez fait part, que je n'ai point d'autre conſolation à vous donner que celle d'en partager vivement la douleur, & de vous aſſurer de l'eſtime avec laquelle j'ai reçu en cette occaſion les marques de votre amitié. Je tâcherai de vous témoigner la continuation de la mienne dans les rencontres qui ſe préſenteront, & cependant je prie Dieu &c.*

Je vous remercie du ſoin que vous avez eu de me témoigner votre affection en me faiſant part de la mort du Saint Pére le Pape Alexandre VII; *& comme je ſuis même intéreſſée en cette perte, vous devez être perſuadée du reſſentiment qui m'en demeure. C'eſt vous aſſurer que ſi vous avez de l'affection pour moi, je n'en ai pas moins pour vous, dont je vous donnerai auſſi des preuves par des effets dans les occaſions, & je prie Dieu qu'il vous conſole & qu'il vous conſerve.*

Le Collége des Cardinaux ayant de-même fait part à la Reine de la mort du *Pape*, elle ne manqua pas d'y répondre très-poliment (*b*).

ſans date.

Em^mi. e Rev^mi. S. S^ri Hò ſentita veramente con dolore la morte della felice memoria di N. S^re. Papa Aleſſandro *Settimo, ma hò ricevuta con gradimento la parte che hanno voluto darmene L. E. E. V. V. con la loro lettera de' 23. del paſſato, e*

(*a*) *Lettere ai Principi* p. 80. 81. (*b*) *Lettere ai Principi* p. 82.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

to, e come in questa occasione mi hanno dato un particolare testimonio della loro propensione verso di me; così io hò voluto col mezzo della presente pregarle a credere, ch' è stato ricevuto da me con quella stima, che è dovuta all' E. E. V. V. Confesso poi che in questo funesto accidente io ricevo ancora della consolazione, mentre rifletto al merito loro scorgendoli tutti sì degni, ch'io non dubiti che Dio non sia per far loro la grazia di ben sceglier quello che deve occupare questo gran Posto, e promettendomi tutto del Zelo dell' E. E. V. V. tengo per sicuro nelle lor mani l'interesse della S. Sede e del Christianesimo, e mi preparo di già a veder L. E. E. V. V. operar nel presente Conclave con la medema Virtù heroica, che hà resi quelli del passato sì glorioſi, sperando che L. E. E. V. V. siano per esser unite per il servizio di Dio, e della S. Sede, e non havendo io per me stessa altro interesse, che questo medemo nell' Elettione; L'attendo però senz' inquietitudine, protestando con ogni sincerità d'esser pronta a rendere i miei doveri a chi dell' E. E. V. V. la Providenza Divina destinerà a portar questo grande, e glorioso peso, e mentre io contribuerò i miei voti per impetrargli dal Cielo la forza e la felicità di sostenerlo degnamente; Auguro all' E. E. V. V. ogni più vera prosperità. Dell' E. E. V. V.

Affettuosſima.

Voici trois autres Lettres de condoléance que *Christine* écrivit aux plus proches Parens du *Pape* défunt (*a*).

A Mon Cousin, D. Mario Chigi.

Mon Cousin, je reçois avec douleur la part que vous me donnez de la mort d'heureuse Mémoire de notre Saint Pére, le Pape Alexandre VII. *puisque je m'intéresse avec vous à cette perte. Mais je tire aussi de la consolation de vos expressions en cette occasion, vous assurant que je les ai reçues avec estime, & qu'en toutes rencontres je vous témoignerai la continuation de mon amitié, & l'état que je ferai toujours de la vôtre, & cependant je prie Dieu &c.*

A la

(*a*) *Lettere ai Principi* p. 82.

Digitized by Google

A la Princeſſe Chigi, *le 29 Juin*, 1667. (*a*)

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1665.

Madame la Princeſſe Chigi, *c'eſt avec raiſon que la perte d'heureuſe Mémoire de notre Saint Pére le Pape* Alexandre VII. *me doit être ſenſible, comme vous me le montrez par la Lettre que vous m'avez écrite pour me la communiquer; & certes, le regret qui m'en demeure eſt auſſi grand que je ne ſaurois vous donner d'autre conſolation, que de vous aſſurer de la part que j'y prends, & de l'eſtime avec laquelle j'ai reçu en cette occaſion les témoignages de votre amitié. Je tâcherai d'y répondre par la continuation de ma bonne volonté envers vous, priant Dieu qu'il vous conſole, & qu'il vous conſerve.*

Au Prieur Chigi. (*b*).

J'ai reçu la nouvelle que vous m'avez donnée de la mort de notre Saint Pére le Pape Alexandre VII. *avec un ſenſible regret, ce que vous pouvez croire par l'amitié que j'ai pour toute votre Maiſon, vous aſſurant de ſa continuation, puiſque vous m'y obligez par les expreſſions dont vous avez accompagné cet office; & cependant je prie Dieu qu'il vous donne les conſolations que je vous ſouhaite, & qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

Sa réponſe à la Lettre du Cardinal *Albizi* n'eſt intéreſſante, que parce qu'il étoit fort ami de la Reine & du Cardinal *Azzolino*, qui avoit une grande part à l'élection prochaine, & qu'*Albizi* lui apprend qu'il étoit entré au Conclave (*c*).

ſans date.

Dalla Lettera che V. E. ſi è compiacciuta di ſcrivermi in occaſione della morte del Papa, e del ſuo ingreſſo nel Conclave, ſcorgo quanto particolarmente ella mi dimoſtra la ſua affettuoſa propenſione, della quale io la ringrazio a miſura della molta ſtima ch'io ne faccio. Io ſpero pure con V. E. che Dio farà loro la grazia di elleggere un Pontefice che rieſca veramente intento al ſervizio ſuo, e della ſua Chieſa, & a quel fine io non manco di contribuir le mie preghiere come V. E. deſidera.

On

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 82.
(*b*) *Lettre ai Principi p.* 81.
(*c*) *Lettere ai Principi p.* 173.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

On ſe ſouviendra par les Lettres de *Chriſtine* au Marquis *de Lionne*, Secretaire - d'Etat de la Cour de *France*, qu'elle avoit de grands ménagemens pour cette Cour, dans l'idée d'avancer par-là ſes intérêts en *Suède*. Ayant depuis eu quelque lieu de ſoupçonner que la Cour de *France* avoit contribué, par ſon Ambaſſadeur *Pompone*, aux chagrins qu'elle avoit eſſuyés en dernier lieu en *Suède*, comme elle s'en étoit plainte à deux repriſes dans ſes entretiens que nous avons produits ci-deſſus ; on ne manqua pas d'en avertir le Miniſtére de *France*, qui lui en témoigna ſon mécontentement. Il importoit à la Reine de l'en deſabuſer, & c'eſt ſans-doute dans cette intention qu'elle écrivit la Lettre ſuivante à Mr. *de Pompone* (*a*).

Hambourg, *le* 8. *Juillet*, 1667.

Monſieur de Pompone, *rien au monde n'eſt plus faux que ce qu'on vous a dit de moi ; car je vous proteſte qu'une perſonne ne peut être plus ſatisfaite d'une autre que je la ſuis de vous, & j'ai toujours remarqué tant de zéle & d'affection pour moi dans le Sr.* de Bidal, *que je ſerois la plus injuſte perſonne du monde de l'accuſer. Si vous me connoiſſiez, vous reſteriez perſuadé de ces vérités, & vous ne me refuſeriez pas la continuation de votre amitié & de vos offices que je vous demande de tout mon cœur, vous priant de connoître la malice de ceux qui tâchent de me brouiller avec mes meilleurs amis par ces ſortes d'inventions, qui me font aſſez de pitié, pour m'empécher d'en avoir de la colére. On n'a pas manqué de m'en conter auſſi ; mais comme je connois nos gens, je m'en ſuis divertie. Je vous le dis ſeulement pour vous préparer à voir forger d'autres pareilles impoſtures aux mêmes auteurs, dont je ne comprens pas la politique. Je veux croire qu'elle me paſſe ; mais j'eſpére auſſi qu'elle ne vous empéchera pas de me rendre juſtice, comme je ſuis diſpoſée à vous donner en toutes les occaſions les témoignages d'une très-grande eſtime, que je ne puis refuſer à un auſſi honnéte homme que vous, qui s'eſt acquis par ſes bons offices ma reconnoiſſance. Je prie Dieu &c.*

L'Election de Clément IX. au Pontificat.

Dans tous ces embarras de *Chriſtine*, elle eut la conſolation d'apprendre que le Cardinal *Jules Roſpiglioſi* venoit d'être élu Pape à la place d'*Alexandre VII.* ſous le nom de *Clément IX.* Pour conſtater l'amitié perſonelle qu'il y avoit entre elle & la famille de *Roſpiglioſi*, de-même que la joye de cette élection que *Chriſtine* s'attribuoit auſſi, elle ne tarda pas de les

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 187.

Digitized by Google

les en féliciter par quatre différentes Lettres (*a*), dont nous en produirons ici deux.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

A l'Abbé Roſpiglioſi,

Mon Couſin, j'avois déjà appris, par les Nouvelles publiques, l'exaltation au Pontificat du Seigneur Cardinal Roſpiglioſi, *& j'attendois d'apprendre par un Courier de la part du Cardinal* Azzolino *une nouvelle auſſi importante & agréable pour moi que celle-là, lorſque votre Lettre m'a confirmé dans ma joye, en me donnant la plus agréable nouvelle du monde. Et quoique j'aye été aſſez heureuſe pour être peut-être la premiére à vous donner cette même nouvelle, vous m'avez récompenſé ſur le champ, en m'aſſurant que ce que j'ai tant deſiré étoit déjà arrivé. Je vous en rends mille graces, auſſi bien que des obligeantes expreſſions dont vous vous ſervez à mon égard; & puiſque vous connoiſſez en partie ce que vous devez aux ſervices du Seigneur Cardinal* Azzolino, *j'oſe vous demander pour lui toute la reconnoiſſance qu'il a méritée par le ſervice ſi ſignalé qu'il vient de vous rendre, dont ſans vanité je puis dire que peu de perſonnes en ſavent plus de particularités que moi, qui ſuis témoin qu'il y a plus de deux ans qu'il a travaillé à cela avec toute l'habileté & la fidélité que le tems & les conjonctures pouvoient permettre de faire à un auſſi honnête & habile homme qu'il eſt. Je ſuis ravie que vous le ſavez, & je m'aſſure que vous rendrez juſtice à ſon mérite; pour moi je vous proteſte que je vous ſerai obligée & redevable de tout ce que vous ferez pour lui & pour ſes amis qui l'ont ſi généreuſement ſecondé, comme vous le ſavez. Après cela il ne me reſte plus rien à faire, que des vœux pour la longue conſervation de* Sa Sainteté *& pour la gloire & la félicité de ſon régne, auquel je donnerois volontiers une partie de mon ſang, s'il pouvoit y contribuer utilement. Je prie Dieu cependant qu'il vous tienne, Mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde &c.*

Au Bailli D. Camillo Roſpiglioſi, *le* 14. *Septembre* 1667. (*b*).

Mon Couſin, vous devez ſans-doute être perſuadé de la joye, avec laquelle j'ai reçu la nouvelle que vous me mandez dans la vôtre du

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 164. (*b*) *Lettere ai Principi p.* 162.

Digitized by Google

du passé, de votre heureuse arrivée à Rome ; *puisque n'ignorez pas que l'obligation & la vénération que j'ai pour* Sainteté, *m'engage à regarder avec une amitié & tendresse particuliére toute sa Maison, & vous en particulier, dont le mérite & la réputation me sont déjà connus. M'intéressant donc comme je fais par tant de raisons à votre prospérité, je vous en félicite de tout mon cœur, & vous souhaite une longue jouissance de votre fortune, vous priant de me considérer comme la personne du monde la plus intéressée à vos prospérités, quoiqu'il soit vrai que le destin de toute la* Chrétienté *soit attaché à la gloire & à la félicité du vôtre. J'accepte aussi l'offre que vous me faites de votre amitié, & j'en fais déjà présentement mon capital, vous donnant la mienne sans réserve, & souhaitant les occasions de vous la témoigner. Cependant je prie Dieu qu'il vous tienne, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde.*

Ce fut à cette occasion que *Christine*, pour témoigner publiquement la joye qu'elle ressentoit de l'élevation de *Clément IX.* au Trône Papal, donna, malgré les remontrances de ses amis, ce grand festin, d'où la populace de la Ville de *Hambourg* prit occasion de commettre des insolences, qui faillirent à être fatales & à la Reine, & au Palais qu'elle occupoit. Nous l'avons rapporté ailleurs : (*a*) mais comme il y en a une Relation détaillée dans le recueil qui m'a été envoyé de *Rome*, qui ne se trouve publié nulle autre part, j'estime qu'elle mérite une place ici.

Véritable Relation de l'insulte faite par la Populace au Palais de la Reine à Hambourg le 25. Juillet, 1667. (b).

Relation de l'insulte faite au Palais de Christine à Hambourg.

„ Le jour destiné pour célébrer la glorieuse Elevation au Pontificat
„ de notre Saint Pére le Pape *CLEMENT NEUVIEME*, étant
„ arrivé, la Reine avec toute sa Cour quitta le deuil qu'on portoit alors
„ pour la Reine de *Pologne*. Elle assista à la Messe Pontificale qu'elle fit
„ chanter en musique dans la plus grande Salle de sa Maison, qu'elle avoit
„ fait accommoder en Chapelle, ayant jugé la Chapelle ordinaire trop petite
„ pour la fonction de ce jour, qui se fit avec toutes les cérémonies & la ma-
„ gnificence accoutumées de l'*Egliſe Romaine*, & avec un concours de tout
„ ce qu'il y avoit de gens de qualité de l'un & de l'autre sexe dans la Ville.
„ On fit la salve de deux coups de Canon, qui est la salve de *Suède*, lorsque
„ le Prêtre entonna le *Gloria in excelsis*, & á l'élevation on donna la salve
„ double de quatre coups de Canon ; mais au *Te Deum* on tira deux fois
„ neuf coups, en distinguant les premiers neuf coups par un intervalle.
„ La Reine avoit ordonné & choisi ce nombre, pour signifier & marquer
„ celui du glorieux nom de notre présent *Pape*.

„ La

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 127. (*b*) *V. Miscell. Pol.* 256-270.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1667.

„ La Meſſe achevée, pluſieurs perſonnes de qualité reſtérent au diner „ qu'on leur avoit préparé, d'autres ſe retirérent, le tout ſe paſſa avec „ ordre, & avec le plus grand reſpect du monde: & quoique la foule fût „ exceſſive & que la rue & les environs de la Maiſon fuſſent remplis de „ peuple, toute cette foule ne donnoit encore que des marques de reſpect „ & d'admiration, témoignant d'attendre avec impatience l'heure où le „ vin devoit couler de la fontaine; ce qui ayant eu lieu, elle ſe mit à en „ boire en attendant d'autres Spectacles. Pendant le diner on guinda la „ machine où étoit le nom de *Sa Sainteté*, & on l'attacha au frontiſpice „ du Palais, au lieu le plus élevé, comme il étoit ordonné. Cette ma- „ chine paſſa parmi tout ce peuple, elle étoit couverte d'une toile, au „ travers de laquelle on pouvoit lire les lettres qui formoient ces mots „ en caracteres d'or

CLEMENS
IX.
PONT. MAX.
VIVAT.

„ au deſſous de la Thiare avec les clefs, marques de ſon autorité & de „ ſon pouvoir ſuprême. Tout le monde la pouvoit voir & toucher, & „ plus de deux cens hommes prononcérent diverſes fois ces mots, pen- „ dant qu'on travailloit à y attacher les cordages, qui devoient ſervir à la „ tirer en haut.

„ La Reine, qui appréhendoit qu'on inſultât cette machine, avoit don- „ né tous les ordres néceſſaires pour l'empêcher; & non contente de ce- „ là, elle quitta ſon diner, qui étoit à peine commencé, & ſe mit à la „ fenêtre pour obſerver elle-même la contenance du peuple, & pour le „ tenir dans le reſpect, à quoi elle réuſſit ſans peine, & entendit pro- „ noncer avec un plaiſir extrême de la bouche de tout le peuple, ce nom „ glorieux & le *VIVAT* d'une Canaille hérétique. Dès que la machine „ fut arrivée à ſon lieu, on donna ordre de faire jouer la fontaine, qui „ fit l'effet pour lequel elle avoit été ordonnée, & jetta le vin avec abon- „ dance par neuf endroits. Cette profuſion de vin augmenta la confuſion & „ la foule, tout le monde s'enivra durant ſix heures, toutes les Dames „ de qualité étoient venues aux fenêtres pour voir ce ſpectacle, & tout „ ce qu'il y avoit de gens de condition dans la Ville ſe trouvérent au- „ près de la Reine. Juſques-là le tout s'étoit paſſé avec joie & magni- „ ficence, & la confuſion du peuple n'avoit encore fait naître aucun in- „ convénient.

„ La fontaine ceſſa, après avoir fait ſon office durant ſix heures, & „ l'heure commençoit d'approcher où chacun ſe devoit retirer. La „ Reine étant reſtée ſeule avec tous ſes Domeſtiques, donna tous les or- „ dres qu'elle jugea néceſſaires pour la ſûreté de ſa Maiſon. Elle avoit „ fait faire proviſion d'armes, de poudre & de plomb, pour avoir de- „ quoi ſe défendre en cas de beſoin, & les ſuites ont fait connoître que „ ſa prévoyance & ſes ſoins n'ont pas été perdus. Après donc avoir or-

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

„ donné tout ce qu'elle jugea à propos dans les circonſtances où elle ſe „ trouvoit alors, on donna la ſalve de deux fois neufs coups de Canon, „ & l'on alluma les flambeaux de cire, qui étoient ſoutenus par des bras „ dorés & rangés en trois ordres ſur la façade du dehors. Ces flambeaux „ étoient à une diſtance conſidérable au-deſſous de la machine où étoit le „ nom de *Sa Sainteté*, afin que leur lumiére ne nuisît pas à la clarté des „ ſix cens lampes qui devoient former les caractéres de ce nom ſacré. „ Sitôt qu'elles furent allumées, on découvrit la machine, & l'on fit „ voir à toute la Ville un ſpectacle qu'elle n'avoit jamais vu. Cette agréa- „ ble viſion inſpira de l'admiration à tout le monde, mais ſelon toutes les „ apparences elle ſuſcita auſſi la rage & la fureur dans le peuple, dont il „ donna peu après des marques. Tout étoit encore calme, & l'illumina- „ tion avoit duré environ deux heures, lorſque quelques Etrangers vinrent „ dire à la Reine, que la façade étoit la plus belle choſe du monde, & „ qu'elle faiſoit le plus agréable & le plus ſurprenant ſpectacle qu'on eût „ jamais vu, cela donna envie à la Reine de la voir avant que de la „ faire éteindre; & quoiqu'elle fût réſolue à ne pas ſortir de ſa Maiſon ce „ jour-là, néanmoins, comme il n'y avoit aucune apparence de trouble, „ elle ſe réſolut à contenter ſa curioſité, ſortit pour cet effet, & s'en „ retourna paiſiblement dans ſon Palais.

„ L'illumination avoit déjà duré trois heures environ, & Sa Majeſté „ ſe préparoit à s'aller coucher, car elle étoit fort fatiguée des fonctions „ du jour, lorſqu'on jetta quantité de groſſes pierres aux fenêtres de „ ſa chambre, qui donnoient avec tant de violence dans la muraille, que „ la Reine eut ſoupçon de ce qui ſe paſſoit. Ce qui l'obligea de changer „ de deſſein. Sa premiére penſée fut de faire éteindre le nom de *Sa Sain-* „ *teté* qui brûloit encore, afin qu'il ne fût pas expoſé à l'inſulte de cette „ barbare Canaille. Pour cet effet elle ordonna qu'on y jettât promte- „ ment de l'eau, ce qui fut exécuté d'abord. Après cela elle fit charger „ tous les Canons de balles de mouſquet, fit prendre les armes à tout „ le monde, envoya des gens pour adoucir le peuple, & ordonna qu'on „ prît les poſtes & fermât les portes.

„ Le Prince de *Heſſe-Hombourg*, & pluſieurs autres Braves, qui par „ bonheur ſe trouvoient encore dans le Cimetiére tout proche de la Mai- „ ſon de la Reine, accoururent au bruit, & ſe mirent tous en état de „ ſervir S. M. Le peuple cria à haute voix, *tuez*, *tuez*. On ferma les „ portes, & on ſe défendit contre la fureur d'une populace qui nous ſa- „ luoit avec une grêle de coups de pierres, & pluſieurs coups de piſto- „ let & de carabines. On vouloit faire une décharge ſur eux, mais la „ Reine défendit de tirer ſans ſon ordre exprès. Perſonne n'a jamais ré- „ ſiſté à une plus juſte tentation que celle-là, & perſonne n'avoit plus „ d'envie de faire tirer qu'elle; car on pouvoit tirer une terrible vengean- „ ce de cette Canaille, & aſſurément on en auroit pu ſacrifier un ſi grand „ nombre, qu'on n'auroit jamais vu un maſſacre pareil; mais elle jugea „ très-bien qu'il ne falloit y venir qu'à l'extrémité.

„ La Reine ayant conſervé en cette occaſion tout ſon ſang froid, a- „ git avec beaucoup de prudence & de vigueur; mais la violence con-

„ tinuant

„ tinuant toujours, elle faillit à faire perdre ſouvent patience à la Rei- Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*
„ ne. Sa prudence néanmoins retint toujours ſa colére, & quelque in-
„ ſtance qu'on lui fît pour tirer, elle demeura inébranlable dans ſa réſo-
„ lution: mais voyant le danger augmenter au-lieu de diminuer, elle ſe L'an 1667.
„ rendit où elle jugea ſa perſonne néceſſaire, donna ſes ordres avec beau-
„ coup de tranquillité, anima ſes gens à ſe bien défendre, & ordonna
„ de tenir prêts les Canons.

„ On lui propoſa d'envoyer au Commandant de la Ville pour avoir du
„ ſecours, mais elle ne voulut pas qu'on lui parlât de ſa part, ni que
„ perſonne des ſiens y allât.

„ Le Comte *de Leiningen* s'offrit d'y aller comme de lui-même, & y fut.
„ Cependant on voulut forcer la porte, mais on y trouva tant de réſi-
„ ſtance, qu'on le tenta trois ou quatre fois envain. Le Comte *de Leiningen*
„ revint, & rapporta que le Commandant lui avoit dit qu'il avoit ordre de
„ ne s'en pas mêler, ce qui fortifia les ſoupçons de la Reine, & lui perſua-
„ da avec beaucoup d'apparence qu'il falloit ſe préparer à périr. Elle
„ commanda donc qu'on fît une décharge des mouſquetons, puiſqu'il n'y
„ avoit point de ſecours à eſpérer; car elle ne croyoit pas que le Prince
„ réuſſiroit dans l'entrepriſe dont il ſe chargea, ſe promettant de faire
„ venir le Commandant à notre ſecours, elle donna alors cet ordre, par-
„ ce qu'elle jugea très-bien qu'il étoit tems de donner quelque choſe au
„ hazard dans cette extrémité.

„ L'ordre ne fut pas plutôt donné, qu'il fut exécuté avec tant de ſuc-
„ cès, qu'on en tua un grand nombre ſur la place; on en bleſſa pluſieurs
„ autres, on fit des ſorties ſur eux, & on les épouvanta de telle manié-
„ re qu'il y avoit quelque apparence de ſe pouvoir tous ſauver.

„ Cependant le Prince arriva avec le Commandant & des Soldats au ſe-
„ cours de la Maiſon, ſi à propos pour nous & pour lui, que notre décha-
„ ge lui donna lieu de s'approcher, & il nous fortifia de telle ſorte,
„ qu'on acheva de nettoyer la rue, & de les chaſſer tous, ſans qu'aucun
„ des nôtres fût tué ni bleſſé.

„ La Reine ſe retira chez le Réſident de *Suède*, parce que ſa Maiſon
„ avoit été rendue inhabitable, juſqu'à ce qu'elle fût raccommodée, à quoi
„ il fallut employer deux ou trois jours.

„ Le jour ſuivant, le Magiſtrat fit tout ce qu'il devoit, & la Reine al-
„ la le matin à neuf ou dix heures voir ſon Palais pour y donner les or-
„ dres néceſſaires, & paſſa avec trois ou quatre perſonnes ſeulement par
„ toute la Ville; elle trouva deux mille perſonnes devant ſon Palais, &
„ paſſa au milieu d'eux matin & ſoir. Et quoique la rage fût viſible-
„ ment peinte ſur le viſage de cette populace, perſonne ne branla. Tous
„ les amis & les ſerviteurs de la Reine l'avoient conjurée de ne ſe pas ha-
„ zarder, mais elle s'en moqua, & continua tous les jours d'en faire de-
„ même.

„ Pour raiſonner juſte ſur cet attentat, il eſt à propos de remarquer
„ certaines particularités qui précédérent cet accident, & d'autres qui
„ l'ont ſuivi. Il faut donc ſavoir, que lorſque le bruit courut que S. M.
„ préparoit cette fête, les Miniſtres ou Prédicans firent des remontrances

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

„ au Magiſtrat, pour le perſuader qu'il devoit s'oppoſer à la célébration „ de cette ſolemnité, & ne la pas ſouffrir.

„ Là-deſſus le Magiſtrat fit paſſer ſous main juſqu'à la Reine leurs ſen- „ timens, mais S. M. leur fit connoître les ſiens d'une maniére ſi bruſ- „ que & ſi fiére, que cela leur fit paſſer l'envie de ſe compromettre, & „ l'on réſolut de n'en plus parler, déſeſpérant de pouvoir lui faire chan- „ ger de réſolution.

„ Il y a grande apparence que cette hauteur les irrita, & qu'à l'inſti- „ gation des Prédicans ils ne firent pas tout ce qu'ils pouvoient & de- „ voient faire pour empêcher ce déſordre.

„ Durant huit jours avant qu'il arrivât, les Prédicans ne faiſoient qu'ir- „ riter le peuple par leurs Sermons. La Reine qui ſavoit tout ce qui ſe „ paſſoit s'en moqua, & les laiſſoit prêcher ſans en faire le moindre „ cas, ce qui les faiſoit enrager. Il eſt même probable, que pour ſe „ venger ils avoient concerté cette tragédie, laquelle finit à leur plus „ grande honte & confuſion, par la mort des principaux auteurs de la „ conſpiration; car il eſt conſtant qu'on l'avoit préparée, puiſque les „ mutins étoient fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour leur entre- „ priſe, & l'on a ſu depuis qu'ils diſoient tout haut: laiſſons finir le „ vin & les flambeaux, alors nous commencerons notre jeu, & nous „ tirerons vengeance de l'affront qu'on nous fait.

„ Les Prédicans ſe trouvérent ſur le lieu pour animer le peuple à cet- „ te barbare action, & des gens dignes de foi de la Ville même nous „ ont aſſuré qu'il y en avoit alors deux occupés à ce bel emploi.

„ Depuis ils ont prêché publiquement au peuple le meurtre, le ſang „ & la vengeance, & enfin, s'il n'arrive point de nouveaux mal- „ heurs, on n'en doit pas accuſer leur zéle, ni leur éloquence, qui n'ont „ pas été épargnés dans cette occaſion.

„ On chercha ceux qui avoient échappé aux Mouſquetons, pour leur „ rendre juſtice; mais on doute qu'on les veuille trouver. Ce qu'il y a „ de remarquable en cette action, c'eſt que le jour d'après tout étoit ſi „ calme, que les gens de la Reine ſe promenoient avec ſes livrées par „ toute la Ville avec la même tranquillité qu'auparavant. On dit néan- „ moins qu'il y a eu des gens aſſemblés avec des armes, pour recommen- „ cer, mais tout a été diſſipé par les ordres qu'on a donnés.

„ On a vu en cette occaſion les effets viſibles de la Providence de „ Dieu, qui miraculeuſement a préſervé la Reine & tous ceux de ſon parti, „ & a voulu punir de mort ceux qui commettoient cet attentat. Entre autres „ l'un de ces malheureux étant allé chez lui pour ſouper, & voulant re- „ venir, ſa femme qui étoit enceinte, le voulut retenir, & le pria de vou- „ loir reſter au logis, mais il ne voulut pas, diſant: il faut que j'aille viſi- „ ter le *Pape* encore une fois: en effet il y alla, & reçut quatre balles „ dans le cœur.

„ Le Magiſtrat a défendu aux Prédicans leurs ſéditieux Sermons, & a „ donné ſi bon ordre, que le calme & le reſpect eſt rétabli par-tout. „ On ne ſait pas le nombre des morts ni des bleſſés, & on ne comprend „ pas par quelle politique on le tient ſi caché. Ceux dont on convient ſont

„ huit

Digitized by Google

„ huit morts, dont cinq reſtérent ſur la place dans le Cimetiére devant „ le Palais, les autres ſont morts le jour après, & vingt bleſſés. Le bruit „ court qu'il y en a davantage. Quoi qu'il en ſoit, il ſuffit pour notre „ gloire, qu'aucun de notre parti n'ait reçu la moindre égratignure. „ Juſqu'aux oiſeaux de S. M. qui étoient pendus aux fenêtres, & qui „ avoient leurs cages fracaſſées & remplies de petites pierres & de quan- „ tité de verres, n'ont été endommagés, & ſe portent encore fort bien: „ nous avons fait voir qu'on ne nous offenſe pas impunément.

„ L'intention n'a pas été de publier cette Relation. On s'eſt contenté „ de la communiquer à ceux qu'on a cru les plus intéreſſés à la gloire de „ la Reine; mais voyant que l'envie & la calomnie ont répandu leur „ venin ſur cet accident comme ſur toutes les autres actions de la vie de „ S. M. on s'eſt réſolu de faire ſavoir la vérité au Public (*), proteſtant „ qu'elle y eſt entiere, & ſoutenant que tout ce qui eſt différent de ce que „ contient cette Relation, eſt entiérement faux.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1667.

Quelque favorable que ſoit le tour qu'on a voulu donner à cet accident, il s'en faut pourtant beaucoup qu'on puiſſe ajouter pleine foi à toutes les circonſtances de cet expoſé, non plus qu'à celui qu'en a donné *André Galdenblad* Secretaire de la Reine (*a*). Il eſt apparent que lui & le Marquis *del Monte* en ont été les auteurs, puiſqu'on a accuſé ce dernier, qui étoit de la ſuite de la Reine, de l'avoir pouſſée à donner ce feſtin, & à faire de la dépenſe, où il trouvoit ſon compte, parce que toutes choſes paſſoient par ſes mains (*b*). Quoi qu'il en ſoit, l'Abbé *Bourdelot*, ſon fidéle rapporteur des nouvelles de *France*, ſemble lui avoir mandé ce qu'on en diſoit dans les Cercles de *Paris*. A juger par les réponſes de la Reine, il ne faut pas que toutes ces nouvelles lui euſſent été également agréables. Les voici: (*c*).

Hambourg, *le* 10. *Septembre* 1667.

J'accuſe pluſieurs de vos Lettres, auxquelles je n'ai rien à vous dire. La derniére eſt pleine de nouvelles, & de doctrine. Vous parlez de Livres nouveaux, & il y en a tant, bons & mauvais, dont je ne connois pas ſeulement le titre, que je vous promets de lire ceux dont vous me parlez quand je n'aurai plus rien à lire, c'eſt-à-dire, que je ne les verrai jamais. Vous m'avez envoyé quelques feuilles du Livre intitulé, Les Eſſais Phyſiques, *de je ne ſai qui, qui eſt fort à mon gré; vous me ferez plaiſir de me le faire avoir. Pour le Chevalier* Bernini *il n'eſt pas*

(*a*) *Miſcell. Pol. p.* 29.
(*b*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 127.
(*c*) *Lettere d' ſuoi Miniſtri p.* 64.

(*) Cette Relation, que je ſache, n'a jamais été publiée juſqu'ici.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

pas ſi ſot que de ſe tuer, & c'eſt le prendre pour un autre, que de l'en juger capable. Il ſe porte bien, & le Pape *ſe connoît trop en gens pour ne l'eſtimer pas. C'eſt un grand homme, n'en déplaiſe à Meſſieurs les Architectes de* France; *& il eſt bien heureux de ſervir le plus grand Prince du Monde, qui eſt le* Pape *d'à-préſent, qui eſt un Prince incomparable; le tems fera demeurer tout le monde d'accord de cette vérité. Dites à* Benſerade, *qu'il ſe prépare à le louer plus dignement qu'il n'a fait; car quoique* Sa Sainteté *ait fait autrefois admirablement bien des vers, il a d'autres talens & qualités plus importantes & ſolides, dont on ne peut ni l'admirer, ni l'eſtimer aſſez.*

Et le 29. Octobre E. A. (*).

J'ai reçu votre Lettre, & vous tiens compte des offres de ſervices que vous avez fait à Monſieur le Cardinal. (†) *Il mérite les reſpects de tous les honnêtes gens, & ne refuſe jamais ſa protection à ceux qui en ſont dignes comme vous. J'aurois voulu que vous vous fuſſiez abſtenu de ce que vous dites de ma Lettre, car peut-être croira-t-on que je prétends rendre les gens obligés en les louant, & je ſuis fort éloignée d'une telle baſſeſſe; mais ma conſolation eſt, que le Cardinal me connoît. Vous me faites plaiſir de ne me pas envoyer tout le fatras qu'on fait ſur la Campagne de* Flandre. *Je m'imagine à peu près ce que c'eſt, & j'ai tant de pitié des pauvres* Cyrus, Alexandres, & Céſars, *qu'à peine les crois-je valoir plus qu'à être Mouſquetaires. J'aime les belles actions autant qu'un autre, mais je n'aime pas les panégyriques, & mon amitié pour les ſatires eſt telle, que j'aime à lire juſqu'à celles qui ſont faites contre moi-même, dont le nombre eſt raiſonnablement grand Dieu merci, pour me divertir aux dépens de moi-même, après m'être long-tems divertie aux dépens des autres. Je dis à mes dépens, parce que tout ce que j'ai encore vu eſt ſi ſot, & ſi impertinent, qu'il m'auroit été impoſſible de le lire s'ils n'euſſent parlé mal de moi.*

Pour

(*) Il eſt à remarquer qu'au-deſſus de cette Lettre il eſt dit: „ qu'elle ne fut pas ex„ pédiée ". Apparemment la Reine ne vouloit pas rompre en viſiére à la Cour de *France*, qui ſe ſeroit trouvée choquée en cas que ſa Lettre eût été produite. Cette Lettre fait voir cependant ce que *Chriſtine* penſoit alors des exploits de *Louis XIV.* qu'elle eſtimoit fort au-deſſous de ce qu'on en divulguoit.

(†) *Azzolino.*

Digitized by Google

Pour ce qui eſt de Benſerade, *vous avez raiſon de croire que tout ce qui vient de lui me plaîra ; car ſoit qu'il loue, ou qu'il blâme les gens, il a tant d'eſprit & de jugement, qu'il plait toujours, & ſa délicateſſe me charme. Il me tarde d'avoir ſon Elégie. Vous m'envoyez les* Eſſais Phyſiques *de* Launoy *pour m'en faire venir l'envie ; vous m'obligenez, ſi vous m'envoyez ſon Ouvrage entier : ne craignez pas les fraix, car je vous ſatisferai. Mon malheur m'arrête encore ici cet hiver, & la ſeule conſolation qu'on y peut avoir, ſont les Lettres de* Rome *& les Livres de* France.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

Pour la transfuſion du ſang, je trouve l'invention belle ; mais je ne voudrois pas m'en ſervir, de peur de devenir pécore ; car en cas de métamorphoſe, j'aimerois mieux devenir Lionne pour m'empêcher d'être dévorée. Je me porte aſſez bien, & me moque des Médecins & de la Médecine ; mais pour jouir d'une parfaite ſanté, mon ſouverain reméde eſt de reſpirer l'air de Rome. *Toutefois, en cas de beſoin, pour vous faire voir que je m'entends plus que vous autres bêtes à la transfuſion du ſang, je ſuis réſolue à me ſervir de celui de quelque* Allemand, *qui eſt la bête qui reſſemble le moins à l'homme de toutes les bêtes de ma connoiſſance. Je doute pourtant qu'on lui fît verſer du ſang, ou du vin, & je crains qu'on en deviendroit plus bête. Vous voyez qu'on trouve dequoi ſe divertir par-tout, & je penſe que depuis qu'on a parlé de la transfuſion du ſang, on ne s'eſt jamais aviſé de cette propoſition. Dieu vous conſerve ſans en avoir à faire.*

Les Ennemis de *Chriſtine* en *Suède*, & nommément le Grand-Chancelier *de la Gardie*, ne crurent pas avoir aſſez humilié cette Reine par le chagrin de l'avoir obligée de reprendre précipitamment le chemin de *Hambourg* ; ils vouloient l'éloigner entiérement des quartiers du *Nord*, pour qu'elle ne fût pas ſi près de la Diette des Etats, qui devoit ſe tenir l'année ſuivante. Pour l'irriter d'autant plus, & pour exciter ſon indignation, on lui fit toutes ſortes de chicanes au ſujet du payement de ſes rentes, en ſoutenant les injuſtices que les Officiers commettoient dans leur adminiſtration. (a) *Elle ſe plaignit ſur-tout des Commiſſions que la Régence avoit ordonnées dans ſes Domaines pour y faire en-*

Des avanies faites à Chriſtine en Suède.

(a) *Dans ſa Lettre au Gouv. Gén.* Bâât *le* $\frac{20}{30}$ *Août* 1667 *dans les Régîtres de* Bâât *Part. I. p.* 931.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1667.

enquête de leur régie. La Reine prétendit qu'une pareille procédure préjudicioit à la Souveraineté qui lui étoit réſervée dans ſon Acte d'Abdication, à la teneur duquel l'un & l'autre des Contractans s'étoient également obligés.

Elle s'étonne ſur-tout de ſon Gouverneur-Général, qui comme Sénateur de Suède *aſſiſtoit à toutes ces délibérations, ſans ſe faire fort d'empêcher des réſolutions auſſi criantes & injuſtes, que celles qu'elle entend émaner de tems en tems contre ſes droits & immunités, & particuliérement au ſujet d'*Appelman. *Dieu ſait,* dit-elle, *que jamais je n'ai eu, ni n'aurai de ma vie la penſée de vouloir être informée par vous de ce que je ne dois pas ſavoir, ni n'entreprendrai jamais moi-même rien qui pourroit-être nuiſible au Roi ou à ſon Royaume. Cependant je laiſſe à juger à tout homme équitable, combien cuiſant doit être mon chagrin, de me voir ſi indignement traittée par quelques-uns, qui devroient pourtant reconnoître qu'ils me ſont redevables de tout ce qu'ils ſont & de tout ce qu'ils poſſédent, & qu'ils me doivent par conſéquent toute ſorte de gratitude: & ce qui me navre encore plus le cœur, c'eſt que je ſuis preſque trahie auſſi par d'autres qui mangent mon pain. Si c'eſt donc votre intention de ne pas continuer avec plus de ſincérité à maintenir mon honneur, mes droits & mon reſpect, il vous ſiéroit mieux de remettre entre mes mains la charge que je vous ai confiée, & vous dégager de la fidélité que vous me devez.*

Pour ce qui eſt des ordres du Roi, au Tribunal de Wiſmar, *c'eſt une choſe inouïe dans le Monde, parce qu'on devroit conſidérer que ni le Roi, ni perſonne n'a le pouvoir d'être mon juge, n'étant reſponſable à qui que ce ſoit de mes actions qu'à Dieu ſeul (*). J'eſpére donc que le Tribunal de* Wiſmar *diſcutera plus mûrement leſdits ordres du Roi, & ne préſumera pas de s'arroger aucun exercice de juſtice, ou de citer une perſonne ſouveraine: ce qui ne leur ſeroit pas avantageux.*

On ne peut preſque point douter, que les fâcheries dont la Reine ſe plaint,

(*) Ce ſont les paroles mêmes du I. Article de ſon Acte d'Abdication, où il eſt dit: „„ *ut ab omni ſubjectione libera ſit, ac ſoli Deo teneatur rationem reddere de actioni-* „ *bus ſuis, tam prioribus quàm poſt abdicationem futuris &c:* " Nous avons diſcuté cette queſtion plus particuliérement dans ſes Mémoires, T. II. pag. 17. &c.

Digitized by Google

plaint, ne partiſſent du Grand-Chancelier d'alors, qui vouloit ſe venger des chagrins que *Chriſtine* lui avoit fait ſouffrir les derniéres années de ſon régne (*a*). Il protégeoit *Appelman*, qui avoit mal adminiſtré ſes Domaines en *Poméranie*, & qui s'intriguoit pour lui en faire enlever une bonne portion. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1667.

Dans ces entrefaites le Chevalier *Terlon*, Ambaſſadeur de *France*, arriva à la Cour de *Copenhague*. Il en donna nouvelle à *Chriſtine*, qui le connoiſſoit de longue main. Elle l'en remercia, en lui diſant: „ (*b*) les témoignages de votre amitié me ſont toujours fort agréables; je vous „ conſerverai toujours la mienne, & la ferai paroître en toute occaſion; „ puiſque votre mérite & vos civilités exigent de moi cette reconnoiſ„ ſance avec tant de juſtice.

Par une autre réponſe que *Chriſtine* lui fit quelques ſemaines après, il ſemble par ce que la Reine lui dit, que le Grand-Chancelier, le Comte *de la Gardie*, avoit diſpoſé le Chevalier *de Terlon* à s'entremettre dans cette affaire d'*Appelman* (*c*).

Le 25. Février, 1668.

*Je vous ſuis obligée de l'affection que vous témoignez pour mes intérêts, & après vous avoir remercié par la préſente, je vous dirai au ſujet d'*Appelman *& de ſon Mémoire, que voyant qu'il ne me demande que juſtice, vous pouvez l'aſſurer qu'elle lui ſera rendue tôt ou tard, puiſqu'il la mérite, & cela eſt tout ce que j'ai à vous dire à ſon ſujet. Si vous avez des nouvelles de* Suède, *vous m'obligerez de m'en faire part, car on en a ici de ſi étranges, qu'on ne ſait que croire; la Diette éclaircira bien des doutes, & je prie Dieu &c.* L'an 1668.

Mais *Chriſtine* s'en expliqua plus ouvertement envers ſon Gouverneur-Général, en lui écrivant de ſa propre main dans une apoſtille (*d*). *Je ſuis étonnée qu'on veuille m'outrager & affronter pour favoriſer un C..... contre la juſtice & les plus ſaints & inviolables droits du Monde. Au nom de Dieu, tâchez de faire révoquer cet ordre injuſte, car cet affront eſt inſupportable.*

Cependant on s'apperçoit par la ſuite de la correſpondance que les eſprits échauffés de part & d'autre, commençoient à ſe rapprocher un peu. Ce fut ſans doute à cauſe des Etats du Royaume qui devoient s'aſſembler en Diette peu de tems après. *Meſures priſes par Chriſtine à l'approche de la Diette de Suède.*

Chriſtine

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 359.
(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri. p.* 52. *le* 7. *Janv.* 1668.
(*c*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 53.
(*d*) *Dans les Régitres de* Bâle *l. c.*

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Chriſtine auſſi incertaine que peut-être le Sénat même de ſon côté, en faveur de qui la pluralité ſe déclareroit (car quel compte faire ſur une multitude toujours chancellante?) ne vouloit pas pouſſer les diſputes au point qu'il n'en reſtât plus de moyens de s'accommoder d'une maniére ou d'autre.

La Reine pour ſe concilier l'amitié de la Cour de *France*, qu'elle ſoupçonnoit être plus portée pour le Grand-Chancelier, faiſoit ſemblant d'applaudir à ſes intrigues même à l'égard de ſes vues à la Cour de *Rome*. La *France* travailloit à rompre la triple Alliance entre la *Suède*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, pour exécuter les vaſtes deſſeins qu'elle avoit enfantés. C'eſt ce qu'on pourra conclure de deux de ſes Lettres audit Chevalier *de Terlon*, que nous allons produire (*a*).

Le 23. *Mars*, 1668.

Monſieur le Chevalier de Terlon, *mon indiſpoſition m'a empêché de vous dire plutôt, que je ſuis obligée au Duc* de Chaulnes (*) *de l'amitié qu'il me témoigne en toute rencontre. Ce qu'il vous a écrit eſt bien obligeant, & je ſouhaitterois qu'il conſervât ces ſentimens lorſqu'il m'aura connue: toujours veux-je le forcer, ſi je puis, à me continuer ſon amitié, en lui témoignant ma reconnoiſſance & mon eſtime dans les occaſions. Je vous prie de me faire ſavoir ſi vous avez reçu ma réponſe au ſujet d'*Appelman. *Je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte & digne garde.*

Le 10. *Avril*, 1668. (*b*).

Monſieur le Chevalier de Terlon, *vous avez bien agi dans l'affaire d'*Appelman, *& à ſon ſujet il ne me reſte rien à deſirer de vous. Les affaires du Monde vont s'embrouiller de plus en plus, le Roi votre Maître trouvera une ample matiére à établir ſa gloire par ſes conquêtes. Cependant le tems lui fera peut-être connoître, que j'ai contribué quelque choſe de plus que des vœux & des ſouhaits à ſon ſervice; mais quand on eſt éloigné des lieux, on ne peut réuſſir comme on voudroit. Je vous dis plus que je ne devrois vous dire par écrit, mais encore je ne puis m'empêcher de vous confeſſer, que la conduite de nos amis me fait pitié; s'ils y réuſſiſſent, ce ſera toujours contre rime & raiſon. Nous le verrons. La Diette ne peut ſe différer, quelque*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 53. (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 54.

(*) Le Duc *de Chaulnes* étoit Ambaſſadeur de la Cour de *France* à celle de *Rome*.

Digitized by Google

que envie qu'en ait la Cour de Suède, *pour ſe diſpenſer de ce* Calix. *Je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Il reſtoit à *Chriſtine* à préparer ſes affaires & à ſe faire des amis pour la Diette prochaine en *Suède*. Elle redoubla ſes ordres & ſes inſtances à ſon Gouverneur-Général, tant pour le payement de ſes revenus, que pour informer ſon Commiſſaire *Adami*, enſuite des Inſtructions qu'elle lui avoit données du véritable état de ſes affaires & des admodiations de ſes Domaines. En particulier elle pria *Mr. de Steinberg* (*a*) (*) d'avoir ſoin de ſes intérêts dans la future Diette, & de lui donner des nouvelles de ce qui ſe paſſoit à la Cour de *Suède*.

La Reine ayant jugé néceſſaire d'envoyer un Miniſtre en *Suède* pour veiller à ſes ſollicitations en Cour, elle tint parole au Grand-Chancelier de n'y pas députer le Colonel *Cleuter*, mais elle nomma à ſa place *Bernard de Roſenbach* pour ſon Envoyé Extraordinaire. Ce fut en ſa faveur, & pour d'autres circonſtances, qu'elle écrivit audit Comte *de Steinberg* les deux Lettres ſuivantes (*b*).

Le 14. *Juin*, 1668.

Comte de Steinberg, *j'ai reçu votre Lettre du* 9. *du paſſé, dont ne comprenant pas bien le contenu, je vous demande une explication plus claire. Au-reſte j'ai donné ordre au Sr.* Roſembach, *mon Envoyé Extraordinaire, de vous rendre tous les offices qu'il pourra de ma part, pour contribuer à vos ſatisfactions & avantages. Je me perſuade que vous ne manquerez pas auſſi de l'aſſiſter de tous les avis que vous jugerez lui être néceſſaires pour la bonne iſſue de ſes négociations, vous aſſurant de la reconnoiſſance particuliére que je vous en témoignerai, & je prie Dieu &c.*

C. A.

P. S. de S. M. *Si vous vous expliquez mieux, & plus clairement, on fera pour vous tout ce qu'il ſera poſſible de faire. Cependant je vous recommande* Roſembach, *& mes affaires.*

L'autre eſt ſans date (*c*).

J'ai reçu preſque en même tems vos deux Lettres du 26. &

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 12. *le* 15 *Févr.* 1668.

(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri. p.* 13.

(*c*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 14.

(*) Il avoit été l'Antagoniſte du Sénateur Comte *Magnus de la Gardie*, devenu après Grand-Chancelier de *Suède*, & qui fit tout pour contrecarrer la Reine, quand elle déclara *Steinberg* Comte *Suédois*, peu avant ſon Abdication (1).

(1) Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 212. n. 362. &c.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

& du 30 du paſſé, dans leſquelles j'ai fort bien remarqué le zéle & l'affection que vous avez toujours eu pour mon ſervice, dont je vous remercie. Quant aux propoſitions que vous me faites, vous devez être perſuadé qu'il me ſera très-agréable que vous travailliez à faire connoître en Suède *la vérité de mes ſentimens, qui ſont d'aimer en tout tems, & en tout lieu, le Roi & le Royaume; & vous connoiſſant pour honnête & habile homme, je ne doute pas que vous n'agiſſiez en cela de la maniére la plus propre, & que vous n'employiez les termes les plus convenables. Au reſte vous ne devez pas douter auſſi du ſoin que j'aurai de vous témoigner par des effets ma reconnoiſſance, mais maintenant je ne ſuis pas en état de vous accorder ce que vous me demandez; ayez pourtant patience, car j'eſpére de pouvoir vous contenter d'une autre façon. Vous pouvez me continuer ici vos Lettres, étant réſolue de m'y arrêter cet hiver, pour veiller à mes intérêts, puiſqu'on a commencé en* Suède *à faire des attentats envers ceux de* Poméranie; *& je prie Dieu &c.*

P. S. Ayez un peu de patience, & ne me forcez pas à vous refuſer des graces; car c'eſt avec une extrême douleur que j'y ſuis obligée, puiſqu'en Suède *on me traite ſi cruellement que je ne crois pas que j'aurai moi-même de quoi vivre.*

Parmi d'autres Lettres de civilité, elle écrivit celles-ci à la Princeſſe *Eléonore*, (a) (*) & à la Comteſſe *de Dobna.*

ſans date.

Ma Couſine, comme j'ai de l'affection pour vous & pour toute votre Maiſon, je reçois avec eſtime & avec joie, les marques que vous me donnez de celle que vous me témoignez dans la Lettre que vous m'avez écrite ſur le mariage de la Princeſſe votre Fille, à qui je ſouhaite toute ſorte de contentement & de ſatisfaction, vous aſſurant du ſouvenir que j'aurai de lui faire connoître par des effets, que ma bienveillance lui eſt entiére-

ment

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri* p. 15.

(*) C'étoit ſans-doute *Eléonore Catherine* Sœur de *Charles Guſtave*, Roi de *Suède*, qui avoit epouſé le Prince *Frédéric* Landgrave de *Heſſe-Eſchwige* (1).

(1) Mém. de *Chriſtine* T. I. p. 158.

ment acquiſe, & vous remerciant des expreſſions dont vous vous ſervez en cette occaſion, Je prie Dieu, &c.

Négociations & commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

P. S. *Ma Couſine, mes affaires ne me permettent pas de vous faire de grands préſens, & j'aurois honte de vous en faire de petits. Donnez-moi un peu de loiſir pour les régler, & j'eſpére de les mettre en état de pouvoir vous faire connoître par des effets, dignes de moi, que je vous aime.*

Le 29. Juin, 1668. (a)

Madame la Comteſſe de Dhona, *j'ai reçu avec eſtime la Lettre que vous m'avez écrite, pour me communiquer la mort du Comte* de Dhona *votre Mari, à laquelle je prends autant d'intérêt, que l'amitié & l'affection qu'il m'a toujours témoignée peuvent exiger de moi. Je vous remercie des expreſſions que vous employez en cette occaſion, vous aſſurant de ma reconnoiſſance, & de l'amitié que j'aurai toujours pour votre perſonne. Pour les intérêts des quatre mille écus, je vous prie d'avoir encore un peu de patience, & d'être perſuadée que j'aurai ſoin de vous ſatisfaire au-plutôt. Cependant je prie Dieu qu'il vous conſole, & qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

La Reine n'avoit garde de vouloir ignorer ce qui ſe paſſoit à *Rome*. Elle en recevoit des nouvelles par le *Comte d'Alibert*, & elle lui ordonne de détailler juſqu'à des choſes indifférentes (*b*).

Le 22. Février 1668.

Je vous envoye une Lettre pour Daneſe, *rendez-la en main propre, & obſervez ſa contenance pour m'en rendre compte. J'attends de vous la relation des divertiſſemens de* Rome *du Carnaval, des Chaſſes, des Maſcarades, & autres Galanteries; ſoyez ponctuel, & ne craignez pas d'être long; car tout ce qui regarde* Rome *ne peut pas m'ennuyer. Dites-moi auſſi ſincérement, ſi mes appartemens, meubles, & peintures ont plû à l'Ambaſſadeur & à l'Ambaſſadrice de* France. *On m'a dit que la* de Brun, *qui eſt avec elle, eſt celle-là même que j'ai vue danſer dans les Bals du Roi de* France. *Je voudrois ſavoir ſi cela eſt vrai, car j'en ſerois ravie, cette fille étant de ma connoiſſance.*

Le

(a) *Lettere ai Principi p.* 205.

(b) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 78.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Le 22. Février 1668. (*a*).

J'ai reçu vos deux Lettres, & ſuis fort ſatisfaite de vos nouvelles. J'attends avec impatience la Relation du Sr. Polmon (*), *dont vous me parlez. Ce nouveau venu m'obligeroit fort de m'inſtruire, quoique je ſois perſuadée qu'il ne me dira rien de nouveau; mais il y a toujours plaiſir à écouter, quand on le peut, ſans dépenſer de l'argent. Rendez-moi un compte exact de ſa perſonne, & des converſations de* Rome, *particuliérement de celles qui ſe font dans la Maiſon* Roſpiglioſi; *car c'eſt la partie dont je pourrois être un jour à mon retour. Nommez-moi auſſi les Cardinaux & les Dames qui ont été de la Chaſſe de* Bourgaiſe. *Enfin ſoyez exact, & n'oubliez pas l'hiſtoire du balcon, & de toutes les intrigues de femmes qui ſont à* Rome; *car c'eſt me faire agréablement la cour, que de m'en inſtruire.*

Sommaire & Négociations à la Cour de Suède pour la Couronne de Pologne.

C'eſt proprement ici que commencent les Négociations de *Mr de Roſenbach*, à la Cour *Suède*, de la part de la Reine *Chriſtine*. Nous en rendrons compte ſur les Lettres que nous en avons reçu de *Rome*; mais comme la Reine avoit preſqu'en même tems entamé une autre Négociation pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'abdication du Roi *Jean Caſimir*, nous ſéparerons celle-ci de l'autre, pour éviter au poſſible toute confuſion. On apprendra par l'une & par l'autre qu'elle poſſédoit l'art de négocier à un haut degré: & on a d'autant moins lieu de douter que les Inſtructions qu'elle donnoit à ſes Miniſtres, ne partiſſent uniquement de ſa tête, puiſqu'elle faiſoit ſeule tout ſon Conſeil quant aux affaires de *Suède*; & pour les autres, elle n'avoit à ſa ſuite que ſon Secretaire *Santini* & le Marquis *del Monte*: mais même à leur égard elle dit un jour à ſon Gouneur-Général: „ qu'elle avoit dreſſé elle-même ſes Secretaires, ſon deſtin „ ayant été, non ſeulement de faire la fortune, mais auſſi de former l'eſprit „ des gens qui la ſervoient.

Chriſtine, en mandant à *Roſenbach* qu'elle eſt bien aiſe qu'il ſoit heureuſement arrivé à *Stockholm*, lui exprime l'extrême joye qu'elle a eu en apprenant que le Sénateur *Seved Bååt* a obtenu la Charge de Grand-Tréſorier de *Suède*. *Vous le féliciterez*, dit-elle, *de ma part avec les plus vives expreſſions que vous pourrez trouver, de la ſincérité deſquelles je ne doute pas qu'il ne ſoit perſuadé, puiſqu'il ſait très-bien qu'il y a long-tems que je lui ai ſouhaité*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri.* p. 79.

(*) Apparemment un Alchimiſte.

Digitized by Google

té ce poſte, dont il eſt ſi digne. Et puiſqu'il deſire de retenir encore la charge de mon Gouverneur-Général, j'en ſuis fort contente, l'aſſurant qu'elle ſera pour lui auſſi long-tems qu'il lui plaîra de la retenir..... (*) *Au reſte je vous recommande ſur-tout l'affaire de la Religion, tâchez de la pouſſer ſelon votre inſtruction le plus loin que vous pourrez.*

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

Ce ne fut pas ſeulement le libre exercice de Religion pour elle & ſa ſuite, quand elle viendroit en *Suède*, qui lui tenoit ſi fort à cœur; mais encore plus, l'échange de ſes Domaines, tant en *Suède* qu'en *Poméranie* contre le Duché de *Bréme*, pour s'en former un Etat en propre, dépendant pourtant de la Souveraineté de *Suède*; (a) c'eſt pourquoi *Chriſtine* écrivit à l'Envoyé *Roſenbac* (b): *Je ſais qu'on tâchera de vous faire accroire, que l'affaire de* Bréme *eſt déſeſpérée, & que la propoſition ſera tout-à-fait inutile. Mais il ne faut pas que vous vous arrêtiez aux diſcours qu'on vous tiendra là-deſſus: au-contraire, c'eſt alors qu'il faut l'entreprendre avec plus de vigueur & de ſoin. Ce que je vous ordonne de faire, car cette affaire n'eſt pas ſi difficile à réuſſir qu'on le penſe.* La Reine ajouta de ſa main dans l'apoſtille: *Careſſez fort les* Kurques, *le Maréchal de la Diette & leur Cabale; car tout cela eſt une Clique fort affectionnée pour moi.*

Roſenbac lui ayant donné bonne eſpérance de réuſſir en ſa Commiſſion, elle l'inſtruit ainſi là-deſſus: (c) *Il faut que vous y travailliez avec vigueur & application, pour que je puiſſe jouir du Duché de* Bréme *ſouverainement, & ſans aucune dépendance, voulant tirer tous les revenus de cette province, & payer les Garniſons & toutes les dépenſes néceſſaires pour le maintien de l'Etat aux conditions que voici:*

Dernières Conditions pour l'affaire de l'Echange.
22. Juillet, 1668. (d).

„ I. Qu'on limite d'un commun conſentement le nombre des Garniſons, & des hommes qui les doivent compoſer.
„ II. Que la Charge de Gouverneur ne puiſſe être poſſédée que par un

(a) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 118.
(b) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 15. *le* 13. *Juill.* 1668. *II Lett. a diverſi p.* 216.
(c) *Ibidem p.* 116. 118. *le* 14 *Juill* 1668.
(d) *Lettere a' ſuoi Miniſtri. p.* 118 *&c.*

(*) Nous verrons pourtant ci-après que *Chriſtine* lui ôta cette Charge, malgré lui.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

„ un Sénateur du Royaume de *Suède*, mais que l'Election dépendra de la „ volonté abſolue de la Reine, auſſi-bien que celle des autres Charges „ Militaires & Civiles, & que la Reine l'oblige d'employer....., ou „ au plus des *Suédois* naturels préférablement à toute autre Nation.

„ III. Qu'ils prêtent ſerment de fidélité & d'obéiſſance à la Reine durant ſa vie, auſſi-bien qu'au Roi, & que de cette façon on pourvoye „ également à la ſûreté de la Reine pour le préſent & à celle du Roi „ pour l'avenir: que tout le reſte de la Province, avec ſes revenus, droits, „ ſouverainetés, & autres avantages, doit dépendre abſolument de la „ Reine durant ſa vie.

„ IV. Qu'elle doit avoir *Votum & ſeſſionem in Comitiis Imperii, & Circuli &c. &c.*

„ V. Que la Reine doit de payer à ſes dépens les Garniſons, & „ l'Etat Civil de tout le Gouvernement. Qu'elle donne toutes les „ Charges, tant Civiles que Militaires, & que le tout dépende ſouverainement d'elle durant ſa vie; & qu'afin de le pouvoir faire, tous les „ revenus & contributions ordinaires & extraordinaires appartiendront „ à Sa Majeſté, laquelle doit prendre le tout à ſes riſques, ſoit de gain, „ ou de perte.

„ VI. Que la Monnoye doit dépendre abſolument d'elle durant ſa vie, „ & qu'elle ne puiſſe ſe marquer que de ſon coin, & ſelon les conſtitutions & coûtumes de l'*Empire.*

„ VII. Que l'*Empereur*, & les Etats-Généraux d'*Hollande* donnent à „ la Reine une garantie pour ſa ſûreté.

„ VIII. Que la Reine pour ſa ſûreté ſe réſerve un droit d'Otage ſur les „ Domaines de *Suède* contre tout ce qui pourroit arriver. Si par quelque „ accident, qu'on ne peut prévoir, il arrivoit qu'elle fût dépouillée par le „ Roi, ou par d'autres de ce Duché, que ſes droits ſeront conſervés en „ *Suède* dans un cas ſemblable, en vertu de ſon Abdication, comme ſi cet „ échange ne fût jamais arrivé.

Ce ſont mes ſentimens, dit la Reine à Roſenbac, *ſur cette affaire; & je ſuis perſuadée que vous y réuſſirez, ſi vous demeurez ferme ſur cet article, & n'ajoutez aucune créance aux paroles & aux difficultés qu'on vous mettra en avant.*

Si vous voyez que, pour obtenir l'exercice de la Religion, il y a des obſtacles, abandonnez cette entrepriſe, & employez tous vos efforts à la concluſion de l'échange; car ſi l'on vient à bout de cette négociation, il ne faudra plus chercher la liberté de Religion, puiſque je n'aurai plus occaſion de venir en Suède; *faites-leur bien entendre ce point.*

Ne manquez pas d'aſſurer de ma part le Grand-Tréſorier, du deſſein que j'ai de maintenir toujours la Charge de mon Gouverneur-Général, quoiqu'on m'accorde l'échange; que je la lui laiſſerai autant qu'il la voudra garder, & que je ne met-

Digitized by Google

mettrai mes intérêts en d'autres mains que les ſiennes. Tâchez pourtant de maintenir dans l'eſpérance tous les autres Aſpirans juſqu'à la fin de la Diette, ſuivant ce que je vous ai écrit dans mes précédentes Lettres ſur cet article.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Faites à la Comteſſe Steinbock *mes remercimens pour les obligeantes marques qu'elle me donne de ſon affection en favoriſant mes intérêts.*

Voici encore une Apoſtille de la main de la Reine. *Suſpendez un peu votre ardeur pour l'affaire de la Religion juſqu'à ce que l'échange ſoit entiérement ajuſtée, & ſervez-vous des Etats, ſur-tout de la Nobleſſe, pour réuſſir heureuſement. Ne vous aviſez pas de perdre le tems en Cérémonies, & ſur-tout témoignez-vous reſpectueux & civil aux Sénateurs & à la Nobleſſe. Si on ne m'accorde pas l'affaire de l'échange par vous, je ſuis réſolue d'aller moi-même la ſolliciter, car je ſuis ſûre que je l'obtiendrai: c'eſt de quoi vous pouvez les menacer.*

Chriſtine trouve les Etats de Suède aſſez diſpoſés pour elle.

Juſqu'ici, comme on voit, la Négociation de la Reine en *Suède*, dans l'Aſſemblée des Etats, alloit aſſez ſelon ſes deſirs, d'où l'on peut juger, que véritablement elle avoit des Amis dans tous les ordres, & qu'il n'y avoit que peu de perſonnes dans le Sénat, ſur-tout le Grand-Chancelier, qui auroit bien voulu qu'à l'égard de *Chriſtine*, tous les autres euſſent été du même ſentiment que lui.

La Reine, pour profiter d'une diſpoſition ſi favorable, jugea en bonne Politique qu'on devoit battre le fer pendant qu'il étoit chaud. C'eſt dans cette intention qu'elle écrivit les deux Lettres ſuivantes (*a*).

Au Grand-Tréſorier, *le* 24. *Juillet* 1668.

Mon Couſin, je vois par les propoſitions qu'on me fait ici, qu'on a envie de m'amuſer en Suède. *Je vous prie d'empêcher ce deſſein, & de perſuader fortement aux gens, que je n'enverrai jamais d'autre perſonne en* Suède *que* Roſenbac *pour ſolliciter mes affaires. Je vous prie de travailler à me faire avoir par ſon moyen les ſatisfactions que je demande, & d'aſſurer tout le monde que je ſuis réſolue d'aller moi-même en perſonne ſolliciter ce qu'on lui refuſera; & qu'on ne ſe*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 2.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

ſe laiſſe perſuader ni par l'éloquence de Krus, *ni par la confiance, ni par l'eſtime que j'ai pour ſa perſonne, de changer ce deſſein, ni par aucune autre intrigue. C'eſt pourquoi je vous prie de contribuer tout ce que vous pourrez à m'épargner cette peine & cette fatigue, en travaillant à l'heureux ſuccès de la Commiſſion de* Roſenbac; *car je vous donne ma parole, que ſi l'on me contente par ſon moyen, je n'irai de ma vie en* Suède *qu'en cas qu'on me force d'y aller en violant mes droits, ce qui, j'eſpére, n'arrivera pas à l'avenir; ou bien ſi le Roi me faiſoit un jour l'honneur de m'y appeller, ce qui je crois n'arrivera pas non plus. Voilà les ſeules occaſions qui pourroient m'obliger à prendre une réſolution ſi deſagréable à ceux qui me craignent ſans raiſon. Mais d'avance, & pour parler clair, je vous déclare que j'irai ſolliciter moi-même tout ce qu'on refuſera à* Roſenbac; *je vous le dis, afin que l'on ne ſe plaigne pas de moi quand cela arrivera. Mais je vois les choſes dans une ſi heureuſe diſpoſition pour moi, que j'eſpére d'être entiérement ſatisfaite, & j'en aurai une obligation éternelle à vous, à toute la Régence, & au Sénat, ſi cela arrive, comme je l'eſpére. Répondez à ma confiance avec l'amitié que je mérite de vous; priant Dieu mon Couſin &c.*

P. S. Sur l'affaire de l'échange j'ai déclaré mes derniéres réſolutions à Roſenbac, *& j'aime mieux que les choſes demeurent dans l'état où elles ſont, que d'y conſentir ſous d'autres conditions; ſur-tout je recommande l'affaire de la Religion, car c'eſt celle que j'ai le plus à cœur.*

A Roſenbac, *de la même date.* (a) (*).

Je vous envoye une Lettre pour le Grand-Tréſorier; & afin que vous n'ignoriez pas ſon contenu, je vous en envoye la copie, & la préſente ſervira de commentaire pour ſon explication. Sachez donc qu'ayant 652154656094625741196419. *qui eſt*

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p* 119.

(*) On remarquera quelques Lettres de *Chriſtine* à *Roſenbac* qui ne ſont pas déchiffrées. J'ai reçu de *Rome* quatre autres ſortes de chiffres, dont elle s'eſt ſervie avec ſes Miniſtres, mais on m'a aſſuré que celle-là ne s'eſt pas retrouvée. Cependant j'inſérerai ces Lettres chiffrées de la Reine; le chiffre pourra s'en découvrir un jour, comme celui des Lettres de l'illuſtre *Hugues Grotius* au Grand-Chancelier *Oxenſtierna*, que feu Mr. *Gros de Boze* Secretaire de l'Académie Françoiſe m'a communiqué.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

eſt au 9714155415515994 65. *Je ſai* 2478144464162159169-2405425655 23. *tant de ce qu'il* 9156465954155217182 *que de ce que* 1903915646596994146215025650564711945947 *mis en tête* 5221262791590967484 *de ma part; & quoique ſon deſſein m'ait été connu long-tems avant de vous y avoir envoyé, j'ai fait la ſourde, & ſemblant de l'ignorer; mais à-préſent qu'il voit que les affaires vont bien, je vois que voulant mériter auprès de moi, il fait ſes efforts d'avoir* 9441561595144 4585. *Mais il faudroit être bien inſenſée pour la donner à un homme qui* 0597916276156800770584, *& dont l'emploi n'eſt autre que d'être* 171827921659162151118205194199. *Néanmoins je m'en ſuis ſervie, & aſſez utilement juſqu'ici, & j'ai tâché par des careſſes de* 44652154629159, *& je crois y avoir réuſſi autant qu'on le peut avec un homme de ſa ſorte. Mais je crains que l'envie qu'il a de ſe mêler dans mes affaires, ne le faſſe travailler à difficulter votre dépêche, & cela m'a obligée d'écrire cette Lettre au Grand-Tréſorier, dont je vous envoye la copie, afin que vous jugiez s'il eſt à propos de la donner, ou non; car étant ſur les lieux, c'eſt à vous à juger quel effet elle fera, & ſi elle eſt néceſſaire ou non; car ſi pendant ce tems vous avez avancé quelque choſe de ſolide en votre négociation, elle pourroit être ſuperflue, & je le ſouhaiterois; mais ſi vous jugez à propos de vous en ſervir, n'y manquez pas auſſi. Après cela je vous dirai, qu'ayant fait réflexion ſur ce que vous a dit* 4444782701 3, *qui vous a ſeulement fait des difficultés ſur l'affaire de la Religion à cauſe des Loix fondamentales du Royaume & de la ſûreté du Roi, vous diſant à la fin du diſcours, que néanmoins l'affaire n'étoit pas impoſſible, & qu'il m'y ſerviroit de tout ſon pouvoir, trouvant tout le reſte de mes demandes juſte & raiſonnable; je puis vous dire que ce diſcours me donne très-bonne opinion de votre négociation; car connoiſſant l'humeur & la maniére* 0770-182, *je crois que vous réuſſirez à tout. Je crains ſeulement que* 4497911554155159945 6 *ne vous embarraſſe; car je vois qu'il a envie d'avoir l'honneur de la concluſion de mes affaires, & je ne veux nullement paſſer par ſes mains. L'affaire de la Religion ſera la plus difficile, car je prévois que* 44705-86 *n'y conſentira jamais; c'eſt pourquoi il faut tâcher de le gagner ſur ce chapitre. Ne vous laiſſez pas perſuader que ce ſont les Prédicans qui s'y oppoſent, car je ſai le contraire, &*

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

il n'y a que deux ou trois de leur Corps qui soient échauffés. 90447053 *qui se sert d'eux pour couvrir son jeu: Je les connois tous, l'un s'appelle* D. Klinge, *il est Surintendant, comme ils l'appellent, à* Gottembourg; *les autres sont Prédicans de* Stockholm, *dont les noms ne me reviennent pas; mais il faut lui opposer* 74180 *&* *le* 52414615919495561569464226699447, *s'il y est que* 791549580194159159126 47 *de* D. Klinge 4474186. *est un peu bigot, & je ne sai s'il voudra me servir dans l'affaire de la Religion; car dans le reste il est de mes amis, mais il est ennemi mortel de* 512654626591, *& je crois cette passion en lui plus forte que le zéle de sa fausse Religion. Il faut ménager tout cela fort adroitement, & le Président de* Norkopin *pourra vous donner de grandes lumiéres. Poussez votre pointe comme vous avez commencé, & vous réussirez à tout. Au reste, quand* 447053 *me prône comme il a fait, disant que je suis le plus grand des Rois de* Suède, *que je posséde encore le cœur & l'amour de tout le Monde, qu'il n'oseroit consentir au point de la Religion à cause que la sûreté du Roi courroit risque &c. vous n'avez qu'à lui dire, qu'on ne peut rien faire de plus avantageux pour la sûreté du Roi, que de me l'accorder; & qu'il devroit me l'accorder par politique, pour diminuer en* Suède *cette grande affection qui leur est, de leur propre aveu, si redoutable; car il n'y a rien de si propre à la diminuer que l'exercice continuel d'une Religion qui est si fort en aversion en* Suède *que l'est la* Catholique. *Outre cela dites* 007053 *que je veux par charité lui apprendre un reméde infaillible pour guérir les* Suédois, *ou la* Suède, *de cet amour pour moi qu'ils craignent tant; & ce reméde me fera oublier en* Suède, *comme si je n'y eusse jamais régné, & n'est autre que de la gouverner mieux que moi, ce qui leur sera facile; car je confesse d'avoir mal gouverné; & si j'ai eu le bonheur de satisfaire mes Sujets, je n'ai pas eu celui de me satisfaire moi-même: vous voyez donc que le reméde est facile, & qu'ils n'ont qu'à le mettre en usage. Vous me dites dans votre derniére Lettre que vous n'avez pas encore pu mettre en pratique votre Mémoire* 5691465910. *J'en suis fâchée, & vous dis que pour réussir il faut pratiquer toutes les leçons que je vous ai données. Néanmoins il faut en tout un discernement qu'on ne peut vous prescrire, & il faut vous en rapporter là-dessus à votre prudence & fidélité, en laquelle j'ai une confiance entiére.* Au

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Au nom de Dieu 5254564769199445 *avec* 71480, *& ne vous ſervez jamais de* 26915646945969140765580114657911-591679462 16540515, *& faites les viſites de cette maniére, & ſervez-vous de l'exemple du Chevalier* Temple *à* la Haye, *qui fit de ſi grandes affaires ſans train, ſans équipage & ſans cérémonies; c'eſt le ſolide, qu'importe; le reſte n'eſt que bagatelle.*

Cultivez fort 442723065018705574126272162O5, *& tâchez d'avoir toutes les aſſignations de l'argent qui m'eſt dû ſur les* Etats-Généraux, *s'il eſt vrai qu'ils donnent de l'argent à la* Suède; *faites de-même avec* 021903054449288 *pour tâcher d'avoir la* 6521592462155491 *de tous les deux. Au-reſte je me rapporte à mes précédentes Lettres. Encore une fois, ſervez-vous de* 5194597591560771980079759915669056215055778S *& des leurs* 46211624445 *avec confiance, & vous réuſſirez à tout; tous les obſtacles que vous trouverez, ayez-en l'obligation* 00-705881016549126511 4; *car quoiqu'ils ſoient ennemis mortels, ils ne laiſſent pas d'être unis contre moi; mais il faut diſſimuler, & leur perſuader qu'on croit le contraire d'eux, les gagner s'il eſt poſſible, puiſque je ne crains en toute la* Suède *que ces deux ſur l'article de la Religion; car dans tout le reſte ils me ſeront favorables, & c'eſt l'affaire la plus importante pour moi: maniez-la pourtant d'une maniére à ne pas préjudicier aux autres, & maniez-la comme Don* Louis de Haro *manía celle du Prince de* Condé *aux* Traités des Pirenées; *car il fit condeſcendre peu à peu* Mazarin *à tous les autres points du Traité, & retournoit toujours, diſant:* El Principe de Condé; *enfin il l'emporta par conſtance & opiniâtreté, il faut que vous faſſiez de-même; je l'eſpére de votre adreſſe & habileté. Dieu vous conſerve &c.*

Chriſtine Aleſſandra.

Voici une autre Lettre au ſujet de la liberté de Religion qu'elle demandoit (*a*).

Le 27. Juillet 1668.

J'ai reçu votre Lettre du 14 *de ce mois. Je vous dis en réponſe, que vous ferez aſſurément fort bien d'anticiper le tems, &*

de

(*a*) *Lettere d' ſuoi Miniſtri p.* 124.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

de n'en perdre pas un moment inutilement; car je ſuis d'avis que la Diette ne durera pas ſi long-tems qu'on tâche de vous le faire accroire. Je n'approuve pas que le Mémoire de vos propoſitions ſoit écrit en Allemand. *Vous auriez mieux fait de l'avoir fait écrire en* Suédois, *ce que vous ferez toujours à l'avenir quand il vous faudra préſenter des Ecritures. Vous avez-là* Broberg, *qui vous ſervira bien pour cet effet; vous n'avez qu'à le lui ordonner. Je ne manquerai pas d'écrire de ma propre main une Lettre à la Reine-Mére, comme elle l'a deſiré; mais je ne puis pas l'écrire dans une autre Langue que la* Françoiſe: *outre cela je forme ſi mal les caractéres, qu'on aura bien de la peine à la lire, ce qui eſt la ſeule raiſon pour laquelle je me ſuis abſtenue de l'en importuner. On n'a pas pu entendre vos chiffres, particuliérement des noms de ceux qui ſont fondés, comme vous dites, ſur la Loi fondamentale. Sur ce point vous n'avez qu'à lire votre Inſtruction pour troûver des réponſes convainquantes, ſavoir l'exemple des particuliers, & des moindres petits Miniſtres étrangers, qui jouiſſent en* Suède *de l'exercice de la Religion malgré la Loi fondamentale. Mais ſi vous voyez qu'après tous vos efforts il ſoit impoſſible d'obtenir l'exercice de la Religion ſous les conditions que j'ai marquées dans l'Inſtruction, & que j'ai envoyées auſſi dans le Projet, mais qu'on n'en puiſſe venir à bout avec quelque modération, il faut accepter les propoſitions qu'on vous fera là-deſſus, & m'en faire rapport; car après les avoir conſidérées, je vous donnerai ma derniére réſolution ſur cette affaire, ne voulant pas tout perdre pour ne pas condeſcendre à une raiſonnable modération de quelque condition.*

Pour la Charge de mon Gouverneur-Général, je demeurerai toujours ferme dans ce que je vous en ai écrit dans mes précédentes Lettres. Au-reſte, à ce que je vois, on tâche de vous remplir la tête de pluſieurs diſcours, qui ne ſervent qu'à vous embaraſſer dans votre Commiſſion. Mais quand on vous tient des diſcours ſemblables à ceux que vous me mandez, il faut les traiter de ridicules & s'en moquer; car la vérité ſera toujours celle qui triomphera. Et pour Appelman, *traitez-le comme un inf..., & un coq...*

Ne vous laiſſez pas perſuader que l'aſſiſtance des Etats ſoit à négliger; car leur appui eſt très-néceſſaire; & celui qui vous donne ce conſeil, ne ſouhaite pas que vous réuſſiſſiez dans votre Commiſſion.

Digitized by Google

miſſion. Ecoutez pourtant tout, d'une maniere qui leur perſuade que vous voulez vous laiſſer conduire par leurs avis; mais gouvernez-vous avec prudence, & ſelon vos inſtructions & vos ordres, ſans vous amuſer à ce que vous diront les gens, qui ſous prétexte d'un faux zéle veulent perdre mes affaires. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1668.

Je ſai qu'on a beaucoup de diſpoſition à me ſatisfaire; c'eſt pourquoi vous réuſſirez à tout, ſi vous maniez les affaires comme il faut. C'eſt tout ce que je vous puis dire à-préſent. Dieu vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

Ces deux Lettres contiennent des Inſtructions ultérieures pour lui, ſur le moyen de ménager habilement ſes affaires, auſſi-bien que les gens de la Diette (*a*).

Hambourg, *le* 31. *Juillet*, 1668.

J'ai reçu votre Lettre du 18. *de ce mois, par laquelle j'ai appris avec joye que vous avez fait préſenter le Mémoire au Roi, & aux Etats; & vous avez bien fait de communiquer auſſi votre Inſtruction au Grand-Chancelier, puiſqu'il vous l'a demandée, & je vous en avois donné l'ordre; mais ayant fait réflexion à ce que vous me dites, qu'il ne voyoit pas dans la Copie tous les points que vous avez expliqué dans votre Mémoire, je trouve que par la preſſe d'avoir la copie, on a oublié d'y mettre le point qui concerne mon retour de* Norkoping, *& qui eſt dans votre Inſtruction. Si l'on vous parle là-deſſus, vous pouvez vous en excuſer ſur la faute de l'Ecrivain.*

Je ſuis ravie de voir l'état que vous faites 0776185, *dont je vous ai ordonné de vous ſervir pour gouverner* 447013797-44644; *car comme il a eu une très-grande affection pour ſon* 60949194, *il ſe laiſſe auſſi conduire par lui.*

Puiſque la Reine-Mére a témoigné ſouhaiter que je lui écriviſſe une Lettre de ma main, je vous en envoye une, vous ordonnant de l'accompagner des expreſſions les plus vives & les plus tendres de mon amitié que vous pourrez imaginer. Je ſuis ravie de voir qu'elle a changé de procédure avec vous, non pas tant pour la choſe même, que par ce qu'elle ſignifie, &

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri, p.* 126.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

& *je ſuis fort trompée ſi cela n'eſt d'un bon augure pour mes affaires, qui me ſuccéderont à ſouhait. J'attens avec impatience les nouvelles du ſort qu'aura eu votre Mémoire, & me remets à mes précédentes, & à ce que vous a écrit D. M. Santini par mon ordre. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

Hambourg, *le* 3. *Août*, 1668. (*a*)

En réponſe à la vôtre du 21 *du paſſé je vous dis que je n'ai jamais douté de la Régence, qu'elle ſeroit toujours* 464162159-521545991244062581054064586; *mais j'eſpére à la fin que voyant les diſpoſitions des autres à me donner une ſi juſte ſatisfaction, elle ne voudra pas s'obſtiner à l'empécher. Je me remets ſur cette affaire à ce que vous verrez dans mes précédentes. Cependant je ſuis fort ſatisfaite de la réponſe que vous avez donnée ſur le point de la Loi fondamentale.*

Pour 76582 *il eſt fort de mes Amis, careſſez-le, & faites-en état. Je ne ſaurois pas dire cela de* 76784, *quoique vous me le donniez pour un véritable bon ami, car je le connois mieux que vous; mais avec tout cela ſervez-vous de lui le mieux que vous pourrez dans l'affaire de* 72285; *mais dans le reſte je ſuis d'avis qu'il ne faut pas avoir de confiance en lui. Vous avez bien fait de n'offrir pas la Charge de Gouverneur-Général à* 77082, *car il eſt uni avec* 77185; & *pourvu que l'un d'eux la poſſéde, tous deux en ſeront contens. Ne laiſſez pas de careſſer* 71087, *car il eſt aſſurément véritable ami.*

Quant à l'horoſcope ſur la vie du Roi 0765682, *ce ſont des ſottiſes inventées, dont je ne ſuis pas capable. Dites à ceux qui veulent me faire parler, qu'au moins ils me faſſent dire des choſes ſpirituelles, & judicieuſes, pour être crues; car je ne ſuis pas capable d'en dire d'autres, ni de me gouverner ſelon ces foibleſſes d'eſprit, dont il n'y a que des ſots qui puiſſent m'accuſer. Au-reſte ne vous laiſſez jamais perſuader qu'il ne faut pas faire cas des Etats* 065018; *car, comme je vous l'ai dit autrefois, leur aſſiſtance vous eſt très-néceſſaire: & plus on tâche de vous le faire accroire, plus vous devez agir tout*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 264.

Digitized by Google

tout différemment, pour réuſſir dans votre Commiſſion. Néanmoins gardez-vous de le faire paroître, au contraire faites 569119162621621 5 *d'avoir toute votre* 4513217508 2, & 006-6985, *& pourvu que vous réuſſiſſiez, n'importe comment. Dieu vous conſerve.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. *Je viens de recevoir la vôtre du 25 du paſſé. Je n'ai pas le loiſir d'y répondre. Je le ferai par le prochain courier. Cependant je vous dis pour votre conſolation, que je ſuis ſatisfaite de votre conduite. Continuez, & ne perdez pas courage: tout vous réuſſira à peu près à ſouhait; je m'en remets à mes précédentes.*

Les Négociations de la Reine aliant toujours bon train, elle lui ordonna de pouſſer l'affaire de l'Echange de *Bréme* & de ſa Religion (*a*).

Le 10. *d'Août*, 1668.

Mes précédentes Lettres vous auront fait connoître que je ſuis ſatisfaite de vous, & vous devez croire que celles que je vous ai envoyées, ſont plus pour votre information, & pour vous inſtruire mieux de ce qui ſe paſſe, & de ce qu'on dit, que pour vous reprocher votre conduite; mais votre réponſe du 28 du paſſé m'a tiré entiérement d'inquiétude, & je puis vous aſſurer que je ſuis juſqu'ici très-ſatisfaite de vous. J'attends avec impatience la réponſe du Roi à vos propoſitions, & alors je vous donnerai mes ordres. Cependant ſachez que touchant le nombre des Prêtres, je ſerai ſatisfaite de tout ce que vous pourrez obtenir. Pour l'Echange travaillez-y de toutes vos forces. Je vous ai donné des raiſons convainquantes pour vous en ſervir à perſuader les gens d'y conſentir. Servez-vous-en en tems & lieu, & ſachez encore une fois ſur le ſujet des Prêtres & leur nombre, que tout ce qui eſt au-deſſous de trois eſt trop peu, & tout ce qui eſt au-deſſus de quatre eſt trop pour moi. Au-reſte je m'en remets à mes précédentes, priant Dieu qu'il vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

Le même jour *Chriſtine* écrivit à ſon Gouverneur-Général pour que ſes pré-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 266.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

prétentions lui fuſſent bientôt payées, afin de s'acquiter de ſes propres dettes.

Hambourg, *le* 10. *d'Août*, 1668. (*a*)

L'an 1668.

Dès l'année paſſée la Chambre Royale de Suède *a ordonné le payement de ce qui m'eſt dû de cette Couronne, mais on en a négligé juſqu'ici l'exécution; car depuis le départ* d'Adami, *mes Miniſtres n'ont pas eu ſoin de la ſolliciter. C'eſt une dette liquide qui doit être ſatisfaite ſans aucune difficulté. Le Grand-Tréſorier, mon Gouverneur-Général, m'avoit aſſuré par ſes Lettres dès l'année paſſée, qu'il auroit fait tenir ici pour ce payement trois cens* Schipponts *de cuivre, mais après on en donna ſeulement quatre-vingt, leſquels on reçut à compte par* Sfarenfliet *Miniſtre de la Chambre Royale, &* Drachenhielm *qui eſt Receveur des Gabelles: ce ſont eux qui ont eu l'ordre de faire ce payement, en exécution duquel ledit* Sfarenfliet *encore, il y a paſſé quatorze ſemaines, a permis à mon Réſident* Texeira, *de tirer d'ici environ deux mille écus ſur la valeur du cuivre qu'il avoit déjà ici.*

Avec tout cela il reſte encore à payer la ſomme de 12 *ou* 15 *mille écus, & puiſque je ſai que la Chambre a payé depuis peu d'autres ſommes incomparablement plus conſidérables à d'autres Créditeurs, je veux croire qu'on ne refuſera pas auſſi de me ſatisfaire dans la néceſſité où je ſuis de payer mes dettes. J'en écris au Grand-Tréſorier, lui recommandant cette affaire, comme vous le verrez dans la Lettre ci-jointe. Mais ne manquez pas, vous auſſi, de le prier de ma part, pour le diſpoſer à m'obliger en cette occaſion, l'aſſurant que je tiendrai de lui ſeul cette ſatisfaction, puiſque c'eſt à lui ſeul à me la donner. Il n'a qu'à faire exécuter promptement l'ordre que la Chambre a donné l'an paſſé, & dont on a déjà commencé l'exécution par les deux ſuſdits payemens. Mais pour mieux réuſſir dans cette affaire, je ſuis contente que vous promettiez au Grand-Tréſorier une reconnoiſſance de mille* Rixdalers. *En cas que la Chambre ne ſoit pas préſentement en état de débourſer cette ſomme, vous pourrez propoſer cet expédient, ſavoir qu'il ſera fort facile au Grand-Tréſorier de trouver des moyens, & des aſſignations pour aſſurer*

(*a*) *Miſcell. Pol. pag.* 270.

Digitized by Google

assurer quelques Marchands, & tirer d'eux un Billet payable ici dans quelque tems, quoiqu'il soit de quatre ou six mois; ce que pourroit faire Mumma, Joachim Potter, Sfarenfliet, *ou* Cronenberg, *qui sont des Ministres de la Chambre Royale, & qui ont ici à* Hambourg *de fort bonnes Correspondances. Enfin, je vous recommande cet intérêt de tout mon cœur, vous assurant que vous me rendrez en cela un service très-agréable. Dieu vous conserve.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1668.

Christine Alessandra.

Le Grand-Chancelier Comte *de la Gardie*, & d'autres personnes moins favorables à *Christine*, surpris de l'affection qu'elle avoit gagnée de la plupart des Etats du Royaume, faute d'autres raisons pour la contrecarrer, apostérent son Admodiateur *Appelman*, pour accuser la Reine, comme si elle lui avoit confié son dessein de reprendre la Couronne de *Suède* & de l'usurper sur le jeune Roi *Charles XI. Christine*, allarmée de pareils bruits qu'on faisoit courir à *Stockholm*, pendant la tenue de la Diette, & jugeant quelles impressions ils feroient sur l'esprit des Etats, si elle ne s'en expliquoit pas, écrivit non seulement une Lettre très-forte à son Gouverneur-Général, mais même une autre bien foudroyante à *Appelman*. Il lui importoit beaucoup de se disculper à la face de la Diette de pareils bruits, sans quoi les favorables dispositions des Etats, qui alloient se séparer bientôt, auroient pu se tourner à son grand desavantage. Les voici: (*a*).

Sans date 1668.

J'ai vu avec étonnement & surprise ce que le Grand-Chancelier de Suède *vous écrit; & quoique je sois accoutumée à voir qu'on me prend souvent pour une autre, & que je ne devrois pas m'abaisser jusqu'à me justifier, je ne saurois m'empêcher de vous dire, que je fais profession de n'écouter d'autres conseils, que ceux que mon honneur & mon intérêt m'inspirent; que je les connois parfaitement. Et comme le Roi de* Suède *est mon ouvrage, & que je puis quasi dire que sa Couronne l'est aussi, leur ingratitude ne m'empêchera jamais d'employer tout mon sang, si je le pouvois, pour la conservation de cet ouvrage, dont je tire toute la gloire, & toute la félicité de ma vie. Si la* Suède *se lasse enfin d'être mal gouvernée, qu'on se souvienne que ce n'est pas ma faute, & je*

(*a*) *Negoz. di Polit. p.* 258.

Digitized by Google

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

je ſouhaite que Dieu me faſſe périr, ſi j'ai la penſée d'en profiter. Je n'y aurai autre part que celle de regretter la perte d'un Etat pour la gloire & la grandeur duquel j'ai veillé tant de nuits, & ſouffert tant d'autres travaux, qui ſont connus à Dieu ſeul. Je dis ici des vérités, qui je m'aſſure ne plaîront pas, mais on m'y force, & je voudrois qu'on me laiſſât en repos. Quoi qu'il puiſſe arriver, je puis vous aſſurer que la Suède *ne me comptera jamais parmi ſes ennemis, quelque ingrate qu'elle me ſoit. S'il ne falloit que ma vie pour la ſauver, je la ſacrifierois avec joye. Ce ſont-là les ſentimens que mon honneur, mon devoir & mon intérêt m'inſpirent. On me connoît mal ſi on me croit capable d'en avoir d'autres. Je vois très-clair, & dans le préſent, & dans l'avenir; & le tems fera voir qu'on ne peut ni me flatter, ni me tromper; mais qu'on peut toujours m'être ingrat, ſans que je m'abaiſſe juſqu'à m'en plaindre jamais. Je ne demande que du repos, il me ſemble que je mérite de l'obtenir; mais pour l'avoir, faites au nom de Dieu qu'on m'oublie, ou du-moins qu'on ait de moi telle opinion que je mérite.*

*Pour l'affaire d'*Appelman, *c'eſt une affaire faite; ce qu'il écrit en* Suède, *n'eſt pas le premier menſonge qu'il ait dit; il ſera pendu, c'eſt toute la grace qu'il aura de moi; & le Grand-Chancelier me connoît très-mal, de me croire capable de retour avec un tel coquin.*

A l'égard de l'affaire du Compromis, je le veux demander au Roi, & non pas aux Etats, & toute l'éloquence du monde ne me fera pas changer de réſolution; je crois qu'on me l'accordera, ſi ce n'eſt qu'on craigne la juſtice de ma Cauſe; car je ne crois pas qu'il y ait juſtice au Monde qui puiſſe approuver le procédé du Roi avec Padagla.

Je laiſſerai au Roi de nommer les Juges & d'en choiſir dans ſon Royaume, ou hors de ſon Royaume, tels qu'il lui plaîra, me réſervant ſeulement l'excluſion de ceux qui pourroient m'être ſuſpects; car je prétends ſoutenir que Padagla *eſt à moi, & qu'on ne peut me l'ôter ſans violer les Conventions faites du tems de mon Abdication, ni ſans me faire la plus grande injuſtice du monde, & le plus grand outrage. Mais ſi le Roi révoque ſans Commiſſaire l'injuſte & l'injurieux ordre qu'il a donné, je ſerai ſatisfaite auſſi, & ne demanderai plus rien, & ſerai*

ſerai aſſez généreuſe pour vouloir lui être redevable d'une juſtice, comme ſi c'étoit une faveur. Voilà tout ce que je puis faire & répondre aux raiſonnemens des Lettres que vous m'avez communiquées. Vous pouvez aſſurer le Grand-Chancelier que Cleuter *n'ira pas en* Suède. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1668.

A Appelman, *du* 14. *Août*, 1668. (*a*).

Je ne croyois pas m'abaiſſer juſqu'à écrire à un inf..... & à un indigne comme vous; mais puiſqu'il y va de ma gloire de vous faire parler, je vous commande de produire tous les originaux des mes Inſtructions & Lettres que vous avez entre les mains, afin que ces Lettres & ces Inſtructions vous faſſent connoître pour l'homme le plus inf... & le plus perfide qui fut jamais: je vous ordonne donc de les mettre entre les mains de celui à qui le Roi & la Régence de Suède *vous l'ordonneront; car je veux qu'on connoiſſe qu'il n'y a qu'un indigne comme vous, qui puiſſe m'accuſer d'avoir été capable de vous ordonner rien qui ſoit indigne de la haute généroſité dont je fais profeſſion, ni d'avoir eu la penſée, ou la tentation d'arracher la Couronne à un Prince à qui je l'ai donnée, & qu'il faut être auſſi infame que vous, pour m'en accuſer, ou pour m'en ſoupçonner. Cependant je ne demande pas à Dieu la punition de votre crime; car il eſt trop juſte pour m'empêcher de vous la donner telle que la mérite votre perfidie.*

Chriſtine Aleſſandra.

Les affaires de *Chriſtine* ne laiſſoient pas pour cela de trouver des obſtacles par les intrigues de ceux qui lui étoient contraires, c'eſt pourquoi elle ne ceſſa pas d'inſtruire ſon Envoyé, comment il devoit ſe gouverner dans cette conjoncture critique.

Hambourg, *le* 21. *d'Août* 1668.

Je ſuis ravie de voir que ma Lettre 0070684 *a produit l'effet que je m'étois propoſé en l'écrivant. J'eſpére qu'elle ſervira à applanir toutes les difficultés, & à me rendre* 44-7053 *plus favorable par* 4046592169621514 *qu'il aura* 759-

III-

(*a*) *Negoz. di Pol.* 267.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

1116091719146941514 *une résolution, qui seroit effectivement* 1941591591264 4 *pour lui, si j'étois* 0950082 *de* 974194944-1549526917114469415915946599456 *m'a dit, qu'il a ordre de s'en retourner en* Suède, *& m'a demandé si je n'avois rien à lui commander. Je l'ai prié de vous servir de directeur & de confident* 6696, *afin que vous puissiez vous en servir utilement. Il a les intentions bonnes, & je ne crois pas qu'il me rende de mauvais offices; mais il faut toujours les considérer* 1273946257411959611593946212592162369156976974077058 4, *& qui ne laissera pas aussi de vous rendre le même service; si vous vous en servez comme il faut, il vous sera utile. Je l'ai trouvé fort bien disposé pour l'affaire de la Religion, & pour celle de* Bréme; *& si vous savez le ménager, il vous sera utile; il faut s'en servir avec la même précaution que les Médecins se servent de l'arsenic, c'est-à-dire qu'il s'en faut* 971494125491 59, *mais l'employer là où il est nécessaire, sur-tout il faut lui* 1643214665941695914 *que toute votre confiance est sur* 447053 *est* 444478216592157914494691494 71, *car il dépend de tous* 4552919471, *& quoique ces deux soient* 49531941 9515912647 *ils ne laissent pas de l'aimer, & d'avoir de la confiance en lui, & il faut que vous lui persuadiez que vous avez toute la confiance* 0070585. *Je lui ai fait* 2146594154951275 91 *vous m'avez écrit, que sans lui tout seroit perdu, & que lui seul est le protecteur de mes affaires; il m'a prié de lui donner un petit Mémoire, & je vous envoye la copie de celui que je lui ai donné pour le contenter. J'espére que vous aurez reçu vos résolutions, & je les attends favorables pour l'ordinaire prochain, ce sera alors que je vous déclarerai mes intentions.*

Cependant remerciez 4551945975915 6 *les* 6594 2627529125615915992564476534477284 *& leurs* 46211624 45 *des efforts héroïques qu'ils ont fait pour moi, & persuadez-leur bien ma reconnoissance. Dites à* 5194597591 *qui m'a conseille de venir* 227361784 *en cas que tous leurs efforts fussent nuls, disant que si* 4064282 *prend cette résolution, toutes les intrigues* 07705861042 56 *efforts seront inutiles pour s'opposer à ses intérêts & intentions; dites-lui que je puis bien me servir* 0512034659215462159 1 *pour* 26095062210259 *toujours; mais que* 1160569454479609500865291710446941591951208259915641269415697 4 *tant que l'autorité* 159821-

55-

5534256495462 56, *car je* 6050125491592199170321405 26-9564659141569745294624958672979454564721621 5, *& ſi in* 5991464162466926542117261 4 *que lui, c'eſt à eux à mettre le* 1259915462211208600155741596915 14 *qui eſt ſi* 59946-9609442 *à eux* 10212503466748 7, *& c'eſt à moi d'en profiter. Ils ont commencé ſi glorieuſement cet ouvrage, c'eſt à eux à l'achever, deux ou trois* 465741759156 *tels qu'il a reçu dans l'affaire* 052649286; *& s'ils pouſſent à bout la mienne, toutes* 4256 *choſes le mettront en état de ne* 42599144941459 *jamais, & c'eſt rendre le plus grand & important ſervice* 21406743 *qu'on puiſſe lui rendre; car* 0457411950429426 *eſt ſa* 5994696010415969655460 *de tous* 45499471, *dont* 15131-5932146241644 91 *préſentement. Quand* 59414019 *ſera de retour en* Suède, *liez-vous avec lui d'une confiance, & d'une amitié étroite, ne vous laiſſez pas perſuader par* 5543561591-62164146 *qu'il eſt mon* 49582, *elle ne ſe connoît pas, &* 594-14019 *eſt l'homme de toute la* Suède *de qui je fais le plus de cas, & c'eſt le vrai* 5791594156056241561559144621162-444, *ſervez-vous en comme tel, & c'eſt le plus grand & dangereux* 4953752199144470586. *Plût à Dieu qu'il eût été en* Suède *lorſqu'on a parlé de mes affaires, mais je ne voudrois pas pour beaucoup ne lui avoir pas parlé; il me tarde d'apprendre qu'il ſoit arrivé à* Stockholm. *Si l'on vous parle de la propoſition de donner mes Biens en ferme au Roi, rejettez-la comme une choſe à laquelle je ne conſentirai jamais, & que vous n'oſez pas ſeulement me propoſer ſans vous perdre; car je vous défends ſous peine de ma diſgrace de m'en parler, ou d'y écouter jamais.*

Je ſuis ravie de voir la bonne diſpoſition où 79154550186, *&* 4472682 *ſont pour moi. J'eſpére que tout cela enſemble ſervira à nos Amis pour venir à bout de procurer mes ſatisfactions, qui ſont ſi juſtes, qu'on ne peut me les refuſer ſans une injuſtice manifeſte. Ne laiſſez pas de faire votre* 4553-007053 *avec autant d'aſſiduïté, que s'ils étoient de mes meilleurs Amis, & d'y employer tous vos* 215915691254025621 1-903 *perſuader, que je le crois tel. Au-reſte je me remets à mes précédentes, auxquelles je ne vois rien à changer. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

A la fin, les longueurs de ſes affaires en *Suède* commencérent à la laſſer:

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

ſer : c'eſt-là-deſſus qu'elle écrivit ces deux Lettres, l'une à *Roſenbac*, & l'autre au Maréchal *de Wurtz*, (*) qui ſe trouvoit alors en *Hollande* (*a*).

Toutes deux du 4. Septembre 1668.

L'an 1668.

Les longueurs de Suède *me deviennent inſupportables, & j'attends avec une impatience inconcevable les Réſolutions ſur mes affaires. Cependant gouvernez-vous entiérement par le Conſeil des* Kurques, *car ils ſont ſages, affectionnés, & fidéles, & vous pouvez vous y fier entiérement; & moi je ſerai toujours ſatisfaite de votre zéle & de votre conduite, de laquelle j'eſpére une heureuſe fin à mes affaires. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. *Je vous envoyerai par l'Ordinaire prochain une Lettre pour* Guſtave Kurque, *afin de le remercier de ce qu'il a fait pour moi, c'eſt de quoi vous pouvez l'aſſurer.*

L'autre (*b*).

Monſieur le Maréchal Wurtz, *eſtimant comme je fais votre perſonne & votre mérite, vous pouvez être perſuadé que le zéle & l'affection que vous avez voulu me témoigner par votre Lettre, me ſont très-agréables; je vous en remercie de tout mon cœur, & vous demande la continuation de votre affection, vous aſſurant que je vous conſerverai toujours mon amitié & mon eſtime auſſi entiére que vous la méritez. J'ai trouvé quelquefois occaſion de vous défendre contre vos envieux & vos calomniateurs, & je ferai toujours de-même, parce que votre mérite exige de moi cette juſtice; & ſi je ſuis habile à quelque choſe de plus, vous connoîtrez que je ſuis aſſez de vos amies pour vous rendre juſtice entiére dans toutes les occaſions. Les longueurs de* Suède *me tiennent encore clouée ici, mais j'eſpére d'en être bientôt heureuſement délivrée. En quelque lieu que je ſois, vous me ferez*

(*a*) *Lettre a' ſuoi Miniſtri p.* 131. (*b*) *Ibid. p.* 18.

(*) Il a été parlé de lui dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. II. p. 106.

Digitized by Google

rez plaiſir de faire fonds ſur l'amitié que j'ai pour vous, & d'en être perſuadé. Cependant &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

Enfin arriva l'expédition des Négociations de la Reine à la Diette, dont elle fut ravie de joye, & s'en reconnut obligée aux Etats, à ſes Amis, & aux fatigues de ſon Miniſtre. Et pour ſûr elle avoit grande raiſon de s'en contenter, ayant à lutter contre la Reine Régente, & contre la plus grande partie du Sénat, qui par leurs meſures priſes à l'arrivée de *Chriſtine* l'année précédente en *Suède*, l'avoient contrainte d'abandonner précipitamment le Royaume & de reprendre le chemin de *Hambourg*: au-lieu que les Etats non ſeulement déclarerent que les Accordats de l'Abdication ſeroient exactement ſoutenus, mais auſſi ils lui accorderent & à ſes Domeſtiques le libre exercice de leur Religion, dans le lieu qu'elle voudroit choiſir pour ſa Réſidence. Tout cela étoit une eſpéce de triomphe, qu'elle avoit obtenu ſur ſes envieux.

L'an 1668. *Chriſtine réuſſit auprès des Etats de Suède preſqu'en toutes ſes demandes.*

Voici ces Articles avec le peu de Remarques qu'elle y avoit ajoutées, précédées de ſes deux Lettres au Sr. *Roſembac* (a).

Le 7. Septembre 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du $\frac{15}{25}$ *d'Août, avec une joye qui ne ſe peut exprimer. J'ai trop d'obligation aux Etats, à mes Amis, & à vos fatigues pour obtenir une expédition ſi favorable. Je vous envoye ma déclaration ſur les articles que j'accepte, tâchez de les obtenir amplement, & ſolemnellement expédiés par le Roi, & les Etats.*

Pour l'affaire de Bréme *de la maniére qu'on l'a propoſée, je ne puis l'accepter, & je ne conſentirai jamais à cet échange, qu'aux conditions que je vous ai declarées, & je m'aſſure de les obtenir avec un peu de tems. Cependant arrêtez les points que je vous envoye, le plus avantageuſement & ſûrement que vous pourrez; dépêchez-vous, & revenez triomphant jouir des récompenſes que je prépare à vos fidéles ſervices. J'ai mis la ſomme de ſoixante mille écus pour mes prétentions de la Couronne; tâchez de les obtenir; mais en tout cas je ſerai auſſi très-contente de la ſomme de 50000 qu'on m'a déjà offerte. Songez ſeulement de m'en aſſurer le payement en bon Cuivre, qui me vaudra de l'argent comptant. Tout ce que vous obtiendrez de plus de la ſomme de cinquante mille écus ſera autant de gagné, & j'en aurai l'obligation à votre dextérité. J'ai changé l'article des dettes de la maniére que*

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 132.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

que vous voyez, tâchez de l'obtenir ainſi; tout le reſte eſt mot à mot comme le projet du Roi, dont je ſuis très-contente. Tâchez d'obtenir tout ceci dans la plus ample & la meilleure forme que vous pourrez, ſignée du Roi & des Etats. Dieu vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

„ On accepte avec joye & reconnoiſſance les Articles ſuivans de „ la propoſition du Roi de *Suède*.

„ I. Que toutes les Conditions exprimées dans les Accordats de l'Ab„ dication ſeront obſervées avec la derniére rigueur & exactitude.

„ II. Qu'on lui accorde le libre Exercice de la Religion pour Sa „ Majeſté & pour ſes Domeſtiques, dans le lieu qu'elle voudra choiſir „ pour ſa Réſidence.

„ III. Qu'il dépende de la libre volonté de la Reine de choiſir tel ſé„ jour, & tel Païs qu'il lui plaîra, avec aſſurance d'y pouvoir jouir de „ ſes revenus ſans inquiétude.

„ IV. Que le Roi promet de faire payer à la Reine la ſomme de ſoi„ xante mille écus qui lui ſont dûs, & de lui faire les plus ſolides „ & prompts payemens qu'il ſera poſſible pour ſatisfaire S. M. dans une „ année au plus tard.

„ V. Que le Roi, joint aux Etats, garantira tous ces Articles propo„ ſés ci-deſſus, par une concluſion ſolemnelle de la Diette, pour être „ inviolablement obſervés, & ſaintement tenus.

Ce 11 *Septembre* 1668 (*a*).

J'ai reçu votre Lettre du $\frac{19}{29}$ *du paſſé, avec le Double des conditions que l'on me propoſe, ſur leſquelles je vous ai envoyé déjà dans mes précédentes ma déclaration, & pour plus de ſûreté je vous en envoye ici le Double.*

Pour l'affaire de l'Echange, je demeure toujours ferme dans la réſolution de ne l'accepter qu'aux conditions que je vous ai déclarées, car autrement je n'y trouve pas mon compte; & ſi vous voyez que ce ſoit une affaire ſans eſpérance d'y pouvoir réüſſir, renoncez-y tout-à-fait, & appliquez vos ſoins au reſte des points contenus dans votre Inſtruction.

Je vous ai ordonné dans ma précédente, d'aſſurer le payement de ſoixante mille Ecus pour mes prétentions de la Couronne en bon Cuivre. Mais ſi les Hollandois *donnent de l'argent à la* Suède, *il faut tâcher d'avoir l'Aſſignation dudit paye-*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri*, p. 134.

payement ſur eux, plutôt que ſur le Cuivre, & y employer tous vos efforts. Mais en tout cas je ſerai auſſi contente du Cuivre, me remettant ſur cette affaire à ce que Texeira *vous en écrira.* Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

Je vous envoye une ſpécification de mes prétentions avec la Couronne, par laquelle vous verrez qu'il ne faut pas comprendre toutes mes prétentions dans la ſomme de ſoixante mille écus; mais qu'il faut diſtinguer. Prenez bien garde à cela; car pour toutes mes prétentions, comme vous voyez, il faut augmenter bien la ſomme.

Je vous recommande de vous dépêcher le plutôt qu'il vous ſera poſſible, mais ne partez pas de Stockholm *ſans avoir tout bien ajuſté, & ſigné dans la plus ample forme. Rendez l'incluſe à la Princeſſe* de Heſſe, *& Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. Je vous crois trop habile homme pour croire ce qu'on a voulu vous perſuader, ſur le ſujet de la Lettre que la Reine-Mére m'a écrite, mais vous faites bien de faire ſemblant d'être perſuadé de la maniére qu'on veut que vous le ſoyez.

L'impatience ſi naturelle à l'homme, quand il s'attend au dénouement d'une affaire où il prend beaucoup d'intérêt, fit écrire à la Reine ce Billet à ſon Miniſtre (*a*).

Le 14. Septembre 1668.

La Poſte d'aujourd'hui n'a porté aucune de vos Lettres, dont je m'étonne d'autant plus, que je les attendois avec impatience. J'eſpére les recevoir demain. Cependant je vous recommande de faire toutes les diligences imaginables pour trouver ce Manuſcrit dont le Secretaire vous a écrit de ma part; car il m'importe extrêmement de l'avoir, & vous me rendrez en cela un ſervice que je préférerai à tous les autres. Dieu vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

La Reine ne tarda pas d'en apprendre la raiſon. La Régence, fâchée

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 135.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

chée que le traitement qu'elle avoit fait l'année paſſée à *Chriſtine*, ne fût nullement approuvé par les Etats, s'imagina de pouvoir en quelque maniére éluder l'effet de leur affection pour la Reine, en lui députant un Emiſſaire, pour lui perſuader d'acquieſcer plutôt aux arrangemens de ſes affaires que la Régence prendroit avec elle, que d'inſiſter trop vertement qu'elles fuſſent vuidées par le concours des Etats.

Chriſtine étoit trop routinée dans les affaires du Monde, & connoiſſoit trop bien la forme du Gouvernement de *Suède* pour abandonner l'appui & la déciſion des Etats, & s'aſſujettir, comme elle parle dans une Lettre poſtérieure, à la diſcrétion de ceux qui n'avoient d'autre but que celui de l'amuſer. Elle n'en excepta pas la Régence même, laquelle rentrant ſeule au maniement des affaires générales, lorſque que les Etats ſeroient ſéparés, y auroit pu donner tel tour, que la Reine ſe ſeroit trouvée fruſtrée de ſes eſpérances; au moins, que l'exécution de ce que les Etats lui auroient accordé, ſeroit renvoyée de tems à autre. Elle le fait aſſez comprendre dans ſes Lettres à *Roſenbac*, leſquelles, à la ſuite des autres, nous donnons ici tout du long (*a*).

Hambourg *le* 19. *Septembre* 1668.

J'ai été bien ſurpriſe lorſque j'ai vu arriver Leioncrone *avec une Lettre du Roi de* Suède, *pleine d'expreſſions reſpectueuſes & tendres ſur le ſujet de mes propoſitions, ſur leſquelles je vous ai déjà déclaré mes derniéres volontés dans mes précédentes, & qui n'ont été changées, ni par toutes les douceurs de la Lettre qu'on m'a écrite, ni par l'éloquence de ce bon homme, qui n'a rien épargné pour me perſuader qu'il falloit accepter les propoſitions du Roi. Je vous envoye une Copie de la Réponſe que j'ai faite au Roi, & les derniéres conditions ſur l'affaire de l'Echange, deſquelles je ne me relâcherai jamais. Je n'ai rien à ajouter à mes ordres précédens, ſi ce n'eſt de vous ordonner de preſſer vos dépêches vigoureuſement; car les longueurs de* Suède *me remettent dans le dernier déſeſpoir. Je vous envoye auſſi la Copie du Mémoire que j'ai donné à* Leioncrone, *& Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. *Dans l'incertitude où je ſuis ſi l'Echange réuſſira ou non, il faut toujours arrêter l'affaire de la Religion, & tâcher de l'obtenir de la maniére qu'elle a été accordée par le Roi & les Etats dans les Conditions propoſées par le Roi même. Il faut auſſi pouſſer les autres prétentions le plus loin*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 136.

Digitized by Google

loin que vous pourrez en cas que l'Echange ne réuſſiſſe pas, & le tout ſelon les ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Pour Roſenbac, *le* 21 *Septembre* 1668. (a)

Je vous envoye ici le Double de toutes les dépêches que j'ai données avant-hier à Leioncrone *pour vous, par leſquelles vous verrez quelles ſont mes dernières volontés pour l'Echange, & je vous envoye un pleinpouvoir pour traiter & conclure cette affaire, pourvu que l'on vous accorde toutes les conditions que je propoſe, deſquelles je ne veux abſolument pas démordre; car à moins de cela j'aime mieux laiſſer mes intérêts dans l'état où ils ſont à-préſent, & c'eſt ma dernière réſolution. Si on le veut ainſi, vous pouvez conclure toujours ſous ma Ratification; & ſi l'on vouloit envoyer ici derechef d'autres perſonnes pour traiter avec moi-même de cette affaire, faites-leur entendre qu'ils ne feront rien que perdre inutilement du tems; car on me trouvera toujours ferme & conſtante dans la même volonté, que je vous ai déclarée; & quand on m'envoyeroit ici tout le Sénat de* Suède *enſemble, ils ne me feront point changer de réſolution. Faites-vous bien entendre ſur ce chapitre, car abſolument je ne veux entendre ni écouter perſonne qui me parle de cette affaire. Je me ſuis aſſez déclarée; qu'ils traitent avec vous, qui avez la faculté ſpéciale pour la concluſion de cet Echange ſous les conditions que je vous envoye.*

Il ne faut témoigner aucun empreſſement, ni envie de l'Echange, mais ſeulement leur faire comprendre qu'il eſt de la bienſéance du Roi, qu'il ſe faſſe de la maniére que je l'ai projetté, & qu'il m'eſt du tout impoſſible de l'accepter de la maniére qu'on me l'a propoſé.

Ne manquez pas auſſi en même tems, de pouſſer avec vigueur mes prétentions ſelon la ſpécification que je vous en ai envoyée dans mes précédentes; car je prévois que l'impoſſibilité de me ſatisfaire, les obligera enfin d'accepter mes propoſitions.

Je vous ai dit autrefois de prendre l'Aſſignation, de l'argent qu'on me voudra donner pour mes prétentions, ſur la Hollande; *mais ayant ſu à cette heure qu'il n'eſt pas encore établi ſi elle*

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 137.

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

elle donnera de l'argent à la Suède *ou non, il faut que vous prenez bien garde de ne me pas procurer cette Aſſignation ſi elle n'eſt pas aſſurée.*

Je vois par votre Lettre du 8. *de ce Mois, qu'on a différé la Diette juſqu'au retour de* Leioncrone, *qui eſt parti d'ici hier au matin avec deſſein d'arriver à* Stockholm *dans neuf jours; auſſi-tôt qu'il ſera arrivé, ou que vous aurez reçu ſes dépêches, ne perdez pas un moment de tems, & tâchez au nom de Dieu d'obtenir vos expéditions au plutôt; car je n'attends autre choſe pour partir, que de ſavoir qu'elle ſoit entre vos mains ſignée du Roi & des Etats ſolemnellement, & j'attendrai cette nouvelle ici de pied ferme, juſqu'à ce que je l'aurai reçue à mon compte, ce ſera pour le* 15. *ou* 20. *d'Octobre au plus tard.*

Donnez-vous pourtant bien de garde que la Diete ne ſe finiſſe, avant que vous ayez obtenu toutes vos Dépêches ſignées; car après la Diéte finie il n'y a rien à eſpérer pour moi, & s'il vous eſt néceſſaire, tâchez de la faire prolonger par quelque intrigue qui ne vous manquera pas, afin de pouvoir achever bien & parfaitement toutes vos affaires ſelon mes ordres précédens. Soyez donc bien vigilant en cela, ne vous laiſſez pas tromper & ne vous fiez pas aux promeſſes ni aux belles parales qu'on vous donnera; car autrement tout ſeroit perdu. Auſſi-tôt que vous aurez entre vos mains les Dépêches ſignées, envoyez-moi la Copie de tout pour gagner du tems, par un homme exprès, qui marche jour & nuit en toute diligence; faites choix d'un homme qui que ce ſoit, mais d'une bonne haleine, qui puiſſe vitement courir; & pour éviter les inſtances que Broberg, *ou d'autres gens de cette ſorte plus délicats vous pourroient faire pour me porter ces nouvelles, dépêchez l'homme ſecrétement, & faites-le tenir prêt par avance, lui promettant une récompenſe digne de ſa diligence, & marquez ſur ſa Dépêche l'heure de ſon départ de* Stockholm.

Pour les Originaux, gardez-les auprès de vous pour me les apporter vous-même.

Sur-tout il m'importe d'avoir vitement l'avis de la Concluſion de l'affaire de la Religion ſignée comme il faut, en envoyant ſeulement la Copie du Décret; ne me la retardez pas d'un ſeul moment pour attendre l'établiſſement des autres points;

car

Digitized by Google

car ce ſeroit me mettre au déſeſpoir de me la retarder. J'attends ce ſervice de votre zéle; mais pour vous, ne partez pas de Stockholm *juſqu'à ce que vous ayez obtenu l'entiére & parfaite exécution de tout ce qu'on m'aura promis.*

Négociations & Commerce Lettres de de Chriſtine.

L'an 1668.

Quelqu'un qui prétend être bien informé, m'écrit par cet ordinaire, qu'on a voulu changer quelque choſe dans l'affaire de la Religion. Je ne ſaurois le croire, puiſque vous ne m'en dites rien; mais prenez-y garde, & tenez-vous rigoureuſement aux points du projet que vous m'avez envoyé & que j'ai accepté. Je les ai engagés d'une maniére que j'eſpére qu'ils ne m'échapperont pas.

J'ai ſu de Leioncrone, *que* Bielke *a fait beaucoup pour moi, & je le crois; car comme il eſt ennemi du Grand-Chancelier,* 495800770584 *il aura pris mon parti pour s'oppoſer à lui; néanmoins ne laiſſez pas de vous en informer pour ſavoir la vérité.*

J'ai donné à Leioncrone *quelque ordre de bouche ſur la perſonne du Docteur* Matthias, *lui ayant ordonné de vous le communiquer & de conférer avec vous, & même d'en parler au Grand-Chancelier, eſpérant de pouvoir réuſſir en ce que je lui ai dit de cet homme ſelon les ordres que je vous ai donnés. Au-reſte vous voyez le pouvoir que l'éloquence de* Leioncrone *a eu ſur moi, & j'avoue que l'on me fait grand tort de ſe perſuader qu'un tel homme puiſſe diſpoſer de moi. Il faut néanmoins que vous le careſſiez; car vous pouvez tirer de lui connoiſſance de pluſieurs choſes qui vous pourront ſervir, mais ſouvenez-vous de le conſidérer toujours comme* 946046591421-1594599107705820775912620 *dépend, c'eſt-à-dire qu'il faut s'en ſervir* 19280669656091254915 9, *tout de même comme* ©7971415695646599456.

Je ſai d'autre part qu'on s'imagine que Crus *a eu de moi la commiſſion & la faculté de conclure dans mes affaires; mais je vous aſſure que cela eſt faux, & qu'il n'a reçu de moi que ce petit mémoire, dont je vous ai envoyé la copie. C'eſt à vous ſeul que j'ai donné entiére confiance & pouvoir, car votre maniére de procéder me plaît, & je ſuis entiérement perſuadée de votre zéle & fidélité. La fin couronne l'œuvre; mais vous avez à faire à d'étranges gens; prenez garde à vous, ſur-tout n'acceptez jamais plus aucune propoſition d'eux, qu'elle ne ſoit ſignée par la Régence avant que de me l'envoyer; car il ne ſe faut jamais fier*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

à leur parole, ſur-tout, 2102264407705826115984 *l'ame qui gouverne tout. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

L'an. 1668.

Le 25. Septembre 1668. (*a*)

Pour réponſe à votre Lettre du 12. *de ce mois, je ſuis fort ſatisfaite de la conduite que vous avez tenue pour maintenir les affaires dans leur intégrité; mais toute ma crainte eſt, que la Diette ne ſe finiſſe ſans avoir obtenu vos expéditions ſignées. J'avoue que cela me donne de l'inquiétude, & il me tarde d'apprendre qu'elles ſoient entre vos mains; ce que je veux néanmoins eſpérer de votre prévoyance & adreſſe; car, comme je vous l'ai dit pluſieurs fois, après la Diette achevée on eſt ſujet à la diſcrétion de ceux qui n'ont d'autre but que de m'amuſer.*

Je vous envoye la Réponſe que je fais à la Lettre de Crus. *Il faut que vous parliez dans les mêmes termes du Voyage de* Suède *quand on vous en parlera, le faiſant craindre aux uns, & eſpérer aux autres, & en tenant tout le monde dans l'incertitude. Au-reſte je me remets aux ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes, n'ayant rien à y changer, ſuivez-les, & Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

Ce qui lui tenoit le plus à cœur, fut d'avoir les expéditions des Articles accordés & arrêtés par les Etats, en bonne & dûe forme avant qu'ils ſe ſéparaſſent. Pour le faciliter d'autant plus, elle ordonne à *Roſenbac de laiſſer l'affaire de l'Echange de* Bréme *dans l'état où elle étoit: & quant à l'exercice de la Religion, elle dit, que quoiqu'il ſoit limité ſeulement pour le Païs de* Bréme *& de* Poméranie, *elle s'en déclare fort contente, puiſque la dépêche publique ſera ſans aucune limitation & réſerve, & étant au-reſte* dit-elle, *réſoluë de s'en aller bientôt en* Italie, *on n'aura plus de ſoupçons de ma perſonne en* Suède, *& on connoîtra que mes intentions ſont ſincéres, & telles que je les ai toujours déclarées.* (*b*)

Hambourg, *ce* 12. *d'Octobre* 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du 3. *de ce Mois, qui m'ap-*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri. p.* 142. (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 143.

Digitized by Google

m'apporte la conclusion de la Diette. Pour réponse sur l'affaire de l'Echange, je vous dis que je n'ai rien à changer dans les ordres, conditions, & déclarations que je vous ai mandés là-dessus dans mes précédentes, auxquelles je me remets entiérement, vous ordonnant de n'en démordre pas, & d'être toujours constant; car c'est ma dernière résolution, & je ne la changerai jamais. Ne manquez pas de pousser vigoureusement la satisfaction de tout ce qu'on me doit, selon la spécification que vous avez de mes prétentions. Au-reste je suis fort satisfaite de vous, & de votre conduite. Dieu vous conserve.

Négociations & Commerces de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

P. S. *Je suis ravie de voir que vous avez forcé l'*Anglois *à vous céder la place, cela est parfaitement bien fait.*

Christine Alessandra.

Le 19. *d'Octobre* 1668, (*a*)

Je viens de recevoir votre Lettre du 6. de ce mois, & voyant que les Etats sont toujours constans dans la Résolution que le Recez soit observé en tous ses articles, vous demeurerez aussi ferme là-dessus, & tâcherez d'en avoir les dépêches, & l'exécution. Quant à ceux qui s'opposent à ces favorables dispositions, vous tâcherez de les adoucir le mieux que vous pourrez. Pour l'échange n'en parlez plus, renoncez à cette affaire, car je veux rester dans l'état où je suis présentement, & l'on peut reserver cette négociation pour la premiere Diette.

Ne manquez pas de solliciter l'assignation pour mes prétentions avec la Couronne, selon la spécification que je vous en ai envoyée.

Poussez aussi la Restitution de Padagla *selon les ordres de votre Instruction.*

Après cela vous devez savoir, que j'ai traité ici avec Jacob Mumma, *avec beaucoup de satisfaction; je lui ai donné aussi en arrente* (*) *la Province d'*Oeland, *& j'ai réussi à remédier à plusieurs désordres, & fautes, qu'on avoit commises dans le Contract d'*Osel *& de* Gottland. *J'ai encore déposé*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 143.

(*) *Arrente* veut dire *Admodiation.* ou Arentement.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1638.

déposé les Gouverneurs de ces deux Provinces, car leur comportement m'a obligé à cette réſolution, & j'en ai mis d'autres en leur place, qui me rendront ſans-doute meilleur ſervice. Mais il faut que vous aſſiſtiez & apportiez vos ſoins pour prévenir toutes les difficultés que les nouveaux Gouverneurs pourroient trouver en Suède *pour l'exécution de mes ordres.*

J'ai donné à Mumma *une ample & pleine faculté pour exiger tous les reſtans, & me faire dédommager de tous les préjudices que m'ont fait les Gouverneurs* Ribbing & Flemming *en le tems de leur Adminiſtration, en quoi vous écouterez ledit* Mumma, & *lui donnerez toute votre aſſiſtance où elle lui ſera néceſſaire. Vous concerterez auſſi avec lui ſur l'aſſignation pour mes prétentions de la Couronne, & ſuivrez ſes conſeils en cette affaire.*

Je vous envoye ci-joint le Brevet pour Kurque *de la Charge de mon Gouverneur-Général; mais il faut bien concerter avec lui ſur la maniére de faire ſavoir au Grand-Tréſorier cette réſolution; car je voudrois que cela fût de bonne grace, & que le Grand-Tréſorier n'en fût pas offenſé ni outragé. Vous pouvez lui dire, que voyant que ſes occupations ne lui permettent pas de s'appliquer plus long-tems à mes affaires, j'ai cru ne lui faire aucun tort en l'exemtant de la fatigue qu'il ſe croit obligé de ſoutenir pour veiller à mes affaires, & que cela n'empêchera point que je ne faſſe toujours état de ſa perſonne & de ſon mérite, & ſemblables expreſſions.*

Vous recommanderez après toutes mes affaires à Kurque, *lui faiſant connoître la confiance que j'ai en lui, & lui perſuaderez de me venir trouver au Printems, mais qu'il faſſe premiérement un tour par les Provinces, pour me faire rapport de tout ce qui ſe paſſe.*

Au-reſte, je ſuis réſolue à partir d'ici pour m'en aller en Italie, *voyant que mes affaires me le permettent; ainſi on n'aura plus de ſoupçons de ma perſonne en* Suède, *& on connoîtra que mes intentions ſont ſincéres, & telles que je les ai toujours déclarées.*

Pour vous, après que vous aurez exécuté mes ordres, & achevé parfaitement toutes mes affaires, & que Mumma *n'aura plus beſoin de votre aſſiſtance, venez me trouver à* Rome *pour me faire la relation de tout; mais ne manquez pas ce-*

pen-

Digitized by Google

pendant de m'envoyer la Copie des Dépêches auſſi-tôt que vous les aurez obtenues. Dieu vous conſerve.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

Chriſtine Aleſſandra.

L'an 1668.

Le 20. *d'Octobre* 1668. (*a*).

C'eſt ſur le point de mon départ d'ici pour Rome *que je vous écris la préſente, en réponſe à votre derniére Lettre, que j'ai reçue hier au ſoir, par laquelle vous me confirmez l'heureuſe concluſion de mes affaires, & qu'il ne reſte que d'en avoir les dépêches, leſquelles je me perſuade que vous aurez déjà obtenuës, puiſque vous me dites qu'on a obligé le Grand-Chancelier à avoir ſoin de vous dépêcher au-plutôt. Quant à l'exercice de la Religion, quoiqu'il ſoit limité ſeulement pour le Païs de* Bréme & *de* Poméranie, *j'en ſuis fort contente; mais puiſque dans vos précédentes vous m'avez mandé qu'on ſe réſerveroit quelque condition ſecréte, & que la dépêche publique ſeroit ſans aucune limitation ou réſerve, je veux croire que cela ne ſe fera pas autrement.*

Je vous envoye la Copie de la Réponſe que j'ai faite au Roi de Suède *ſur la Commiſſion du Préſident* Clay, *afin que vous ſoyez informé de tout ce qui ſe paſſe. Au-reſte je me remets à mes précédentes, & particuliérement à ma derniére du* 19. *de ce mois. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

Chriſtine retourne à Rome ſatisfaite de ſes Négociations de Suéde.

Auſſi *Chriſtine* partit-elle pour *Rome* le 21. de ce mois, où ſa négociation de *Pologne*, (que nous produirons ci-deſſous) demandoit ſa préſence, & y étant arrivée ſaine & ſauve, elle en fit part à *Roſenbac*, en lui témoignant ſa joye d'avoir reçu les expéditions de ſes affaires de *Suède* ſignées en bonne forme. Elle l'inſtruiſit ſur les autres circonſtances, & lui envoya pluſieurs Lettres pour les Membres de la Régence (*b*).

A Roſembac, *le* 1. *Décembre* 1668.

Monſieur de Roſembac, *je ſuis heureuſement arrivée à* Rome, *où j'ai trouvé deux de vos Lettres, ſavoir celles du* 13. *& du* 17. *d'Octobre, & j'ai reçu hier les Copies des Réſo-*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri* p. 146. (*b*) *Lettre a' ſuoi Miniſtri.* p. 147.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Réſolutions ſignées, qui m'ont donné toute la joye imaginable; vous aſſurant que je ſuis ſi ſatisfaite de vous, que j'aurai ſoin de vous en témoigner une reconnoiſſance digne des ſervices que vous m'avez rendus dans cette Commiſſion.

Vous m'avez envoyé auſſi quatre Lettres du Roi en original cachetées, croyant peut-être qu'elles m'auroient trouvée à Hambourg, *mais je les renvoyerai à ſon adreſſe, & s'il m'eſt poſſible je vous envoyerai par cette poſte des Lettres pour le Roi & pour la Régence, afin de les remercier de leurs faveurs pour mes intérêts.*

Vous aurez appris de mon Réſident Texeira *les nouvelles qu'on avoit écrites de* Suède *à* Gammal *touchant les* arrentes *de mes biens; mais puiſque vous ne m'en dites rien (car je vois les depêches de mes affaires) je n'en crois rien: en tout cas je ſuis perſuadée que vous employerez tout votre eſprit pour y remédier, faiſant connoître la grande injuſtice que l'on me feroit ſi l'on vouloit m'empêcher la libre diſpoſition de mes Biens, & ſervez-vous des* Kurques, *& de mes amis en cas que l'on prétende renverſer ce que j'ai fait pour la ſûreté de mes Revenus.*

Ne partez pas de Stockholm *avant que d'avoir exécuté tous les ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes, & d'avoir bien établi toutes choſes, ſur-tout celles de* Mumma, *& ce qui regarde le payement des dettes liquides de la Couronne, & la liquidation du reſte de mes prétentions; tâchant d'en avoir après la liquidation, & les aſſignations du payement. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

Le 8. Décembre, 1668. (*a*)

Monſieur de Roſenbac, *j'ai reçu votre Lettre du 31. d'Octobre, en réponſe de laquelle je vous dis, que je ſuis bien aiſe d'apprendre, que vous ſollicitiez le payement de la ſomme liquide & la liquidation de mes autres pretentions. J'ai ordonné à* Gammal *de les faire liquider par les Miniſtres de* Poméranie, *& de vous envoyer là-deſſus toutes les notices néceſſaires: il ne ſera donc pas beſoin d'envoyer pour cela aucune autre perſonne en* Suède.

Le

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 148.

Digitized by Google

Le Grand-Tréſorier m'a déjà écrit, pour quitter la Charge de mon Gouverneur-Général. Vous verrez ci-joint la Copie de la Réponſe que je lui ai faite. Voyez la Lettre même.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Je vous envoye les Lettres de remercimens pour le Roi & pour tous les Meſſieurs de la Régence; vous les rendrez, & les accompagnerez auſſi de termes propres à leur marquer ma reconnoiſſance pour tout ce qu'ils ont contribué de favorable à mes intérêts.

Pour le Portrait du Roi & de la Reine, vous le porterez avec vous, & cependant vous aſſurerez la Reine de l'eſtime avec laquelle j'ai reçu les expreſſions & amitiés, que vous m'avez faites de ſa part.

Touchant votre retour, je me remets à ce que je vous ai écrit dans mes précédentes, c'eſt-à-dire, qu'il faut premiérement exécuter tous les ordres, & bien établir tous mes intérêts. Dieu vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

Au Grand Chancelier de Suède. (*a*).

Le Sieur de Roſembac *m'ayant fait tenir les dépêches des Réſolutions ſur mes affaires, m'a auſſi fait rapport de ce que vous y avez contribué; & comme j'ai toujours eu une entiére confiance en votre amitié, je ſuis perſuadée que vous n'avez pas manqué de donner vos ſoins pour me faire obtenir encore quelque choſe de plus; mais les conjonctures des tems ne l'ont pas peut-être permis. Je vous en remercie de tout mon cœur, & vous prie de me continuer à jamais votre amitié, vous aſſurant que je ne manquerai pas d'y répondre avec toute la reconnoiſſance & l'eſtime que vous pouvez deſirer de moi, priant Dieu.*

Pour les autres de la Régence. (*b*)

J'ai reçu les dépêches des favorables réſolutions qu'on a priſes dans la Diette ſur mes affaires; & comme je ſai que vous y avez apporté vos ſoins, je vous en remercie par la préſente, vous priant de croire que je ſuis redevable de l'affection dont vous m'avez donné des marques ſi obligeantes en cette

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri* p. 5. (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri* p. 6.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

cette occaſion. Conſervez-moi toujours votre amitié, puiſque je l'eſtime autant que vous le méritez, priant Dieu.

L'an 1668.

Auſſi la Reine eut-elle lieu d'être contente de la ſatisfaction, que les Etats lui avoient donnée ſur le chagrin qu'elle avoit eu à ſon dernier voyage de *Suède*. Ce qui n'aura pas peu flatté la paſſion de *Chriſtine*, c'eſt que les Etats dans le préambule de leur Réſolution, non ſeulement exaltérent les glorieux exploits du Roi *Guſtave Adolphe*, Pére de la Reine, & le grand mérite perſonel de cette Princeſſe, dont le Régne n'avoit pas été moins heureux, ni moins avantageux à la *Suède;* mais auſſi en donnant leur conſentement aux principales propoſitions de *Chriſtine*, ils ajoutérent cette clauſe, par rapport à la promte réception de ſes revenus & rentes viagéres: „ qu'en cas que la Reine trouvât moins de ſa„ tisfaction dans les Fonds & Terres du Duché de *Bréme*, qu'elle n'en avoit „ eu juſqu'ici dans celle de *Poméranie*, l'option lui ſeroit toujours laiſſée „ libre de jouir, ſans aucun changement ni altération, des conditions „ qu'elle avoit ſtipulées dans les Accordats de ſon Abdication de la Cou„ ronne.

Il n'y eut pas juſqu'aux Princes & aux Cardinaux d'*Italie*, qui ne prirent part à cette ſatisfaction de la Reine, & ne ſe rejouirent de ſon heureux retour à *Rome*. Voici cinq Réponſes de complimens de félicitation, que nous avons trouvé dans nos Recueils.

Al Card. de Medicis, *ſans date* (*a*).

Stà V. E. coſi attenta a tutte le occaſioni di moltiplicarmi gli argomenti della ſua affettuoſa propenſione, come hà fatto nuovamente col mezzo pure del Prior Bichi *che reſta qui Ambaſſ. ord.^r del Gran Duca frate di V. E. ch'io ben rifletto alla finezza con ch' ella và aumentando in me ſempre più li riſpetti di ſtima, e di volontà verſo il ſuo merito. Ne ringrazio però l'E. V. aſſicurandola non perderò alcuna occaſione ove io poſſa dimoſtrarle l'una, e l'altro nell' opere, come più largamente mi ſon dichiarata col medemo Ambaſſadore al quale mi rimetto, e mi confermo D. V. E.*

Al Gran Duca di Toſcana, *ſans date* (*b*).

Mi è ſtata preſentata la lettera di V. A. dal Prior Richi *ſuo Ambaſſadore ſtraordinario, a queſta Corte, e l'hà accompagnata con eſpreſſioni ſi vive dell' affettuoſa volontà che V. A.*

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 31. (*b*) *Lettere ai Principi p.* 32.

Digitized by Google

V. A. mi conserva, e dei sentimenti coi quali ella con la Casa sua hà goduto del mio felice ritorno a quest' Alma Città, ch'io oltre il renderne grazie a V. A. l'assicuro che, alla volontà, e Stima grande ch'io porto al suo merito, corrisponderà sempre al desiderio dell' occasione di poterle dimostrar l'una, e l'altra con l'opere: Mi rimetto al medemo suo Ambassadore, il quale, come havrà saputo ben conoscer l'animo mio, così mi persuado, che ne ragguaglierà intieramente L'A. V. mentre io resto D. V. E.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Al Card. Brancaccio, *Sans date* (*a*).

Hò ricevuta la lettera di V. E. da Monsig. Arcivescovo suo nipote, il quale anche colle sue vive espressioni hà voluto maggiormente assicurarmi del particolare gradimento che hà cagionato in V. E. il mio ritorno in Roma; *Mi persuado però che Monsig. havrà potuto facilmente conoscer, quanto io fossi certa di già dell' affettuosa volontà di V. E. verso di me, e quanta stima io ne faccia, e che l'havrà rappresentato a V. E. onde io mi restringo a ringraziarla dell' ufficio, e ad augurare al di lei merito con pieno animo le più vere prosperità.*

Al Card. D'Este, *Sans date* (*b*).

L'ufficio che V. E. hà voluto passar meco con la sua cortese lettera, per occasione del mio ritorno in Roma, *hà rincontrato in me tutta quella stima, con la quale io hò ricevuta sempre tutte le dimostrationi dell' animo suo verso di me. Io però la ringrazio molto particolarmente di questo che mi fà scorgere.*

Al Card. D'Este, *Sans date* (*c*).

Hà voluto V. E. in occasione del mio ritorno a Roma *rinovarmi gli attestati della volontà sua verso di me, ed io che ne fò tutta quella stima, che richiede il di lei merito, hò goduto molto di vedermela conservata. Ne ringrazio però l'E. V.*

(*a*) *Lettere ai Principi p. 32.* (*b*) *Ibidem.*
(*c*) *Ibidem.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

V. aſſicurandola ch'io bramo le occaſioni di farle conoſcer per veri effetti ch'io ſono veramente Di. V. E.

L'an 1668.

La ſuite fera pourtant voir que malgré les démonſtrations extérieures d'une parfaite déférence pour la Reine, il y reſta toujours quelque aigreur entre elle & la Régence de *Suède*, & qu'il y avoit une dent de lait entre elles. Cette rancune augmenta même à l'occaſion du congé que *Chriſtine* donna an Sénateur *Seved Bâât*, en déclarant le Sénateur *Kruus* Gouverneur-Général de ſes Domaines, quoiqu'elle eût promis, comme il a été rapporté ci-deſſus, que le premier garderoit cette Charge autant qu'il lui plaîroit. Nous différerons d'en parler juſqu'à ce que nous ayons rendu compte de l'autre Négociation que la Reine entama, étant dernièrement à *Hambourg*, où elle fit tout ſon poſſible pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'Abdication du Roi *Jean Caſimir*.

Négociations de Chriſtine pour parvenir au Trône de Pologne.

J'ai remarqué, dans mes Mémoires concernant la Reine *Chriſtine* (a), que dans le rapport que le Sénat de *Suède* fit dreſſer en 1668. pour ne plus permettre qu'elle rentrât dans le Royaume, on avoit, entre autres raiſons, allégué à ſa charge la patience qu'elle avoit eue de ſe renfermer ſi long-tems dans la Ville de *Hambourg*, & qu'y étant elle avoit écrit au Sénateur *Seved Bâât* ſon Gouverneur-Général „ *qu'elle avoit appris à ſouffrir & à diſſimuler, & qu'elle avoit de grands intérêts à ménager* . . . D'où „ le Sénat de Suède avoit conclu, que la Reine s'attendoit à quelque grand accident en *Suède* dont elle vouloit profiter.

En jugeant de ce rapport du Sénat, par le tems où il a été dreſſé, & par celui de la ſuſdite Lettre de *Chriſtine*, on peut conclure que le Sénat ignoroit abſolument la Négociation qne la Reine avoit alors entamée pour parvenir au Trône de *Pologne*. On peut y ajouter que la Reine ne voulant pas que cette affaire fût ſue de quelque autre Cour que ce fût, que du *Pape* ſeul, du Cardinal *Azzolini*, qui dirigeoit ſes affaires à *Rome*, & de deux ou trois autres perſonnes, qui entroient dans le Secret; pour l'expédition de ſes dépêches elle a pu fort bien dire au Sénateur *Bâât*, à l'égard de ſon deſſein ſur la Couronne de *Pologne*, *qu'elle avoit de grands intérêts à ménager*, quoique le Sénat de *Suède* ſemblât avoit pris ces mots dans un tout autre ſens, & qu'il craignît qu'elle ne voulût revendiquer la Couronne de *Suède* qu'elle avoit quittée.

La premiére ouverture qu'elle fit pour cette Négociation ſe trouve dans ſa

(a) *T. II. pag.* 109.-111.

(*) Les Lettres & Dépêches, dont on va faire uſage ici, ſont preſque toutes écrites en *Italien*, & tirées ſur les minutes qui ſe trouvent en original dans la Bibliothéque de S. E. Mgr. le Cardinal *Alexandre Albani*, dans le volume qui a pour titre *Negoziati della Regina per ſalir al Trono di Pologna*. Ce morceau de l'Hiſtoire de *Chriſtine* eſt d'autant plus curieux, qu'on n'a rien découvert de relatif à cette négociation dans aucun Ecrivain de ce tems-là.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

ſa Lettre en *Italien* au Nonce du *Pape* (*) auprès de la République de *Pologne*. Elle lui marque: (*a*) *qu'ayant trouvé bon de vous expédier le Pére Pricur* Hacki (*) Polonois *de Nation & de l'Ordre de* Ciſteaux, *un de mes Chappelains, je vous le recommande de la meilleure façon, eu égard à l'importance de la Négociation dont ce Pére eſt chargé. Je me ſuis réſolue de la mettre entre vos mains, ſur-tout en conſidération de ce que je me ſuis propoſée de la traitter entiérement ſelon le bon vouloir de Sa Sainteté, comme vous le verrez plus préciſément dans l'Inſtruction que j'ai donnée audit Pére. Et comme cette affaire demande beaucoup de prudence & de dextérité, je ſuis perſuadée que Sa Sainteté, venant de vous choiſir pour cette tâche, toutes les qualités requiſes au maniement d'une pareille Négociation ſe trouveront réunies en votre perſonne, leſquelles en les déployant dans cette occaſion, feront d'autant plus connoître votre force & votre mérite, & vous attireront la juſte eſtime qu'on doit avoir pour vous, & la reconnoiſſance dont je vous ſerai redevable en particulier, des ſoins qu'il vous plaîra d'employer au bon ſuccès de mon idée, laquelle je vous recommande auſſi vivement que vous pouvez vous l'imaginer, & avec cette confiance que votre autorité & votre volonté obligeante me le font eſpérer; remettant néanmoins le tout, avec une entiére tranquillité d'eſprit, à la Providence Divine.*

Au reſte, ajoute-t-elle, *je me rapporte à l'Inſtruction que le Pére Prieur a ordre de vous communiquer; & quant à ce qu'il vous dira de bouche, je vous prie d'y ajouter pleine foi, & de lui donner tels ordres que vous eſtimerez convenables à l'exécution de l'affaire, à quoi il ne manquera certainement pas d'obéir ponctuellement.*

Chriſtine avoit déjà précédemment écrit au Pére Général de l'Ordre de *Ciſteaux*, en lui demandant permiſſion d'employer le P. *Hacki* à ſon ſervice. Elle lui dit: (*a*) *Mon*

(*a*) *Negoziati di Polonia p.* 52, 53.

(*) Je n'ai pu découvrir le nom de famille de ce Nonce de *Pologne*. Il ſe ſouſigne dans ſes Lettres à *Chriſtine* Hum^mo Rev^mo & oblig^mo Serv^re G. Arc^o. di *Corinto*, & la Reine en lui écrivant, toujours en *Italien*, lui donne l'épithéte di *Monſignore*, & di *Voſtra Signoria*, ſuivant l'étiquette du Cérémonial de *Rome*.

(*) Il eſt appellé dans une Lettre de *Chriſtine Antoine Michel Hacki* Abbé de *Colbarz*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an. 1668

Mon Révérend Pére, la néceſſité que j'ai d'une perſonne habile, intelligente & de bonnes mœurs pour me ſervir en ce Païs-ci d'Aumônier, m'a fait jetter les yeux ſur le Pére Prieur de votre Ordre, lequel entre toutes ſes autres qualités a le don de poſſéder diverſes langues qui ſont néceſſaires en ce Païs pour pouvoir avec fruit confeſſer & prêcher à ceux de la Nation Françoiſe & Allemande *qui compoſent l'Egliſe* Catholique *en cette Ville. J'ai voulu l'arrêter ici lorsqu'il y a paſſé, mais d'autres obligations le forçoient à partir. Je n'ai pas voulu lui faire alors violence, toutefois ayant reconnu en lui beaucoup de diſpoſition & de volonté à me ſervir, pourvu que vous y conſentiez, j'ai voulu vous le demander pour lui par la préſente, vous priant de tout mon cœur de ne me pas refuſer ſon obédience, & de me l'envoyer auſſitôt que vous aurez recu la préſente; afin que je puiſſe la lui faire tenir ſûrement, & que mon intention ſuccéde ſelon les formes. Vous rendrez en cela un ſervice très-important à Dieu & à ſon Egliſe, & vous m'obligerez de la plus ſenſible maniére du monde; je ne vous ſerai pas ingrate, mais j'en conſerverai le ſouvenir pour vous en témoigner ma reconnoiſſance dans l'occaſion. Cependant je me recommande à vos ſacrifices, priant Dieu qu'il vous tienne, Mon Révérend Pére, &c.*

Voici l'Inſtruction que la Reine donna au Pére *Hacki* pour ſa Négociation en *Pologne*. (a)

Il préſentera au Nonce Apoſtolique les Lettres de créance que la Reine lui a données pour lui, & lui communiquera cette Inſtruction, & ſuivra en tout les ordres qu'il en recevra.

Il remontrera audit Nonce, que la conſidération que Sa Majeſté a toujours eue pour le Roi de Pologne, *comme l'Aîné de ſa Maiſon, l'a empêchée juſqu'ici de prétendre à la Succeſſion de cette Couronne, & que l'ayant toujours reſpecté comme un ſecond Pére, elle n'auroit jamais pu ſe réſoudre à y prétendre durant ſa vie ſans charger ſa conſcience d'une eſpéce de crime, qui auroit imprimé une notable tache à la haute généroſité dont elle fait profeſſion: mais ayant appris la réſolution de ce Roi, & qu'il eſt ſur le point d'exécuter pour quitter la Couronne & la mettre entre les mains de la République, le devoir*

(a) *Negoz. di Pol. p. 621*

Digitized by Google

devoir de ſa naiſſance l'oblige de ſe préſenter à ladite Républi- Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*
que parmi la foule de Pretendans qui préſentement briguent ce Trône de toutes parts. Sa Majeſté les ſurpaſſant tous & en naiſſance, & peut-être en mérite, elle croit pouvoir, ſans offenſer la République, y prétendre, & croit devoir tenter la fortune pour voir ce qu'il plaîra à Dieu d'en ordonner. L'an 1668.

Pour cet effet elle a ſon recours au Nonce Apoſtolique, ne pouvant ſe réſoudre à mettre ſes intérêts, ſes eſpérances, ni ſa fortune en d'autres mains qu'en celles de Sa Sainteté; & comme elle eſpére de l'avoir favorable en cette occaſion, elle eſtime cet honneur plus que la poſſeſſion de la Couronne même.

La Reine prie donc le Nonce Apoſtolique de vouloir faire ſouvenir la République que Sa Majeſté eſt la ſeule qui reſte en vie de la Maiſon Royale de Suède *& de* Pologne: *Qu'elle n'auroit jamais quitté la Couronne de* Suède, *ſi la* Suède *eût été un Royaume* Catholique, *ou qu'il y eût eu alors quelque apparence de le faire devenir tel: Qu'on lui feroit une injuſtice de lui préférer quelque Etranger, moins digne qu'elle d'occuper le Trône de ſes Ancêtres: Qu'il eſt de l'intérêt de la République d'élire la Reine, parce que Sa Majeſté n'étant ni en âge ni de volonté à ſe marier jamais, & par conſéquent ſans ſuite ni deſcendans, elle n'a rien à craindre pour ſa Liberté, & qu'après la mort de la Reine elle pourroit être en état de choiſir telle autre Maiſon qu'elle voudroit. La Reine croyant s'acquitter de ſon devoir de faire ſouvenir la République de toutes ces favorables vérités, elle abandonne le ſuccès à la Providence Divine, & l'attend avec une entiére tranquillité.*

Ce ſont à peu près les conſidérations dont on pourroit ſe ſervir pour favoriſer l'Election de Sa Majeſté. La ſagacité & la prudence du Nonce lui en fourniront peut-être auſſi d'autres.

Il faut ſe donner de garde que l'Ambaſſadeur de France, *ni les Miniſtres de* Suède, *ou d'*Autriche, *ne pénétrent rien à cette Négociation; car la Reine ne ſe fie, ni aux uns ni aux autres ſur ce chapitre, tous les trois ayant intérêt à l'empêcher; & elle eſt perſuadée que quand même, contre les apparences, les uns & les autres ſe mettroient en devoir de l'aſſiſter, leur aſſiſtance ne pourroit que lui nuire; auſſi la Reine a-t-elle un cœur ſi préoccupé d'orgueil & de fierté, qu'elle ne veut devoir ſa*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

fortune qu'à Dieu, à ſon Vicaire, & à la République.

En cas que le Nonce Apoſtolique eût reçu de Rome *des ordres contraires à tout ceci, & que Sa Sainteté ſe trouvât engagée en faveur de quelqu'autre des Prétendans, on ſe dédit de bon cœur de toutes ces propoſitions, & on prie ledit Nonce de n'en parler jamais. Cependant il faut qu'il ſache qu'on en écrira à* Rome, *pour avoir des ordres favorables* (*), *qui ſont néceſſaires pour réuſſir heureuſement dans une affaire de cette importance.*

Le Pére ſollicitera cette affaire auprès du Nonce avec ſoin & application, & prendra de lui les ordres & informations requiſes, & fera rapport à S. M. de la diſpoſition des choſes, & l'informera de tout ce qui pourroit être ou favorable ou contraire à l'intention de la Reine. On attendra cependant les avis de Monſieur le Nonce, & l'on ſe réglera en tout ſelon la direction qu'il donnera.

La Reine a voulu confier à la fidélité du Pére Hacki *cette Commiſſion, à laquelle il doit travailler avec le dernier ſecret, l'ayant reçue de S. M. ſous le ſceau de la Confeſſion, pour n'être communiquée que ſelon les ordres de cette Inſtruction, laquelle S. M. a voulu ſigner de ſon nom & de ſa main Royale pour l'autoriſer pleinement. Fait à* Hambourg *ce 4. Juillet* 1668.

L'autre Inſtruction & deux Lettres de créance de la Reine, étoient conçues en ces termes. (*a*)

Le Pére Prieur remontrera au Nonce Apoſtolique qu'après l'Abdication faite, & que les Brefs de Sa Sainteté ſeront entre ſes mains, qu'il ſemble qu'il n'y a plus de tems à perdre, mais qu'il eſt tems de parler: on ſe remet pourtant entiérement au Nonce de toute la conduite de l'affaire, & l'on eſt perſuadé que puiſqu'il voit que la faveur de Rome *s'eſt entiérement déclarée pour la Reine, il ne manquera pas de ſon*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 65.

(*) Nous verrons ci-deſſous que le Pape *Clément IX.* fit expédier là-deſſus ſes ordres au Nonce: d'où l'on peut conclure, que le crédit de la Reine doit avoir été bien grand auprès de ce *Pontife*, pour s'y être prêté, en reconnoiſſance de l'émeute populaire qu'elle eſſuya l'année précédente à *Hambourg*, en donnant un feſtin pour l'élection de ce Pape.

Digitized by Google

ſon côté à ſeconder les intentions de ſa Cour.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Il tâchera de perſuader au Nonce que ce n'eſt pas à force d'argent que cette victoire doit s'obtenir: il eſt très-vrai que je n'en ai point; mais quand j'en aurois, je veux qu'on ſache que je ne voudrois nullement le dépenſer en cette occaſion; car ſi je ne puis être Reine de Pologne, *je ne veux non plus en être la duppe. Pour faire des promeſſes à la République, je pourrois leur en faire plus que perſonne;* (*) *mais mon honneur & mon intérêt m'en empêchent; & outre cela je ſuis d'une humeur qui aime à promettre peu, & à faire beaucoup. J'oſe me vanter d'être reconnoiſſante autant que perſonne au monde, & je donne ma parole que quiconque me ſervira, ne ſe repentira, ni de ſes ſoins, ni de ſes peines; & pour la République, je lui donnerai ſujet de bénir Dieu mille fois de m'avoir élue.*

Si je ne puis rien leur promettre, je ne leur puis non plus apporter aucun préjudice; je ſuis unique, ſans ſucceſſion & ſans parens, je n'ai point de dettes à faire payer à la République, elle n'a rien à craindre de moi pour ſa liberté, qui courra grand riſque avec tout autre.

Quelque loi qu'on impoſe au Duc de Neubourg, *il ne laiſſera pas ſouffrir ſes enfans, & il voudra ſe tirer de la miſére & les enrichir, directement ou indirectement, aux dépens de la République. Il a des Etats, il eſt vrai, mais trop petits pour ſatisfaire l'ambition & l'avarice d'un ſeul: on laiſſe à juger s'ils ſuffiront à celles de dix ou douze.*

La Maiſon Palatine *eſt une Maiſon malheureuſe, dont on pourroit alléguer cent exemples. Le Duc* de Neubourg *eſt un Prince qui ſans-doute a mille bonnes qualités, mais il eſt avare, ſuperbe, & extrêmement intéreſſé, auſſi-bien que la Ducheſſe ſa Femme, qui par ſimpathie participe, auſſi-bien que lui, à ces péchés originels de la Maiſon* Palatine, *& des* Allemands, *qui en tiennent quaſi tous. Il eſt vieux, accablé d'enfans, & de maladies; ſon Ainé n'a pas encore onze ans; quelques eſpérances qu'il puiſſe donner de lui, elles ſont très-incertaines, & on ne ſait ſi le Pére vivra aſſez long-tems pour*

(*) Seroit-ce peut-être que la Reine auroit voulu céder à la République quelque prétention ſur la *Livonie*, quoique la *Pologne* y eût déjà renoncé par le Traité d'*Oliva*, en 1660?

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

pour lui laiſſer la Couronne dans un âge où ce Prince ſera capable de gouverner. L'aſſiſtance des Princes qui l'ont recommandé eſt une chimére; & c'eſt connoître mal leur intérêt que de croire qu'aucun d'eux ſe puiſſe réſoudre à tirer l'épée pour ſa Cauſe. La France *ne le recommande que pour le perdre. La* Suède *n'eſt pas en état de l'aſſiſter, ni de s'engager pour lui dans une guerre ſi ruineuſe, que lui ſeroit celle de* Pologne *pendant une Minorité, qui rend le préſent Gouvernement foible & malheureux. On y a licentié les troupes, & cette action confirme aſſez mon raiſonnement.*

Il faut tâcher d'inſinuer adroitement toutes ces conſidérations dans l'eſprit du Nonce, & dans celui des Polonois; *outre cela il eſt* Allemand, *& les* Polonois *haïſſent cette Nation. Ils ont parmi eux des Seigneurs qui ne cédent à ce Duc ni en Etats, ni en qualité, ni en richeſſes. Il faut réveiller leur orgueil, qui aſſurément leur parlera en ma faveur contre lui, & contre tous les autres.*

Pour le Prince de Condé *il m'eſt le plus formidable de tous, ſa naiſſance qui s'approche de la mienne, ſon mérite, ſon argent, tout cela ne peut être combattu que par la forte averſion que les* Polonois *ont contre la Nation* Françoiſe; *il faut tâcher de le rendre ſuſpect, le faire connoître pour un Prince violent, dont la bile échauffée ſe voudra venger ſur la* Pologne *de tous les chagrins que la Cour de* France *lui fait avaler depuis pluſieurs années. Ce Prince, qui a la tête remplie de la vaſte idée de l'Autorité Royale de* France, *eſt peu propre à gouverner une Nation libre, & ſans-doute ſon unique but ne ſera que celui d'opprimer leur liberté; d'établir ſon autorité, & de la former ſur le modéle & l'idée Deſpotique de celle de* France, *en rendant le Royaume héréditaire dans ſa Maiſon; & comme il idolâtre ſon Fils, il voudra l'établir bongré malgré la République, & lui & tous ſes Deſcendans: ce qui lui pourroit réuſſir, moyennant le puiſſant appui de la* France, *qui ne laiſſera pas d'y employer toutes ſes forces; parce qu'il eſt de ſon intérêt non ſeulement de ſe défaire pour jamais de ce Prince, mais auſſi d'établir un Roi en* Pologne *qui ait d'aſſez vaſtes deſſeins pour avoir toujours beſoin de ſon aſſiſtance.*

*Il faut les faire ſouvenir d'*Henri III. *& du tour qu'il leur fit quand le Trône de* France *vint à vaquer. Il eſt vrai que ce*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

ce Prince en eſt fort éloigné, mais après l'exemple de Henri IV. *qui avoit neuf Princes jeunes, forts & vigoureux devant lui, il ne s'y faut pas fier. Ce Prince eſt un grand Capitaine & un grand Soldat, il eſt vrai, mais très-violent, & extrêmement avare; il eſt même douteux s'il ſera auſſi grand Roi qu'il eſt grand Capitaine, & il eſt néceſſaire de ne pas confondre ces qualités qui ſont fort différentes. Son Fils, quoi qu'en puiſſe dire la flatterie en* Pologne, *paſſe en* France *pour un mal-honnête homme; à la bravoure près il a une très-mauvaiſe réputation. Toute l'*Europe *eſt intéreſſée à s'oppoſer à ſon Election; l'intérêt du* Saint Siége *y eſt très-notable, auſſi bien que celui de l'*Empereur *& de la* Suède, *& de tous les autres Etats & Républiques de l'*Europe, *hormis la* France, *de qui ſeule c'eſt l'interêt. Il eſt notoire juſqu'à quel point l'inſolence de la* France *eſt capable de manquer de reſpect au* Saint Siége, *quand elle ſe trouve puiſſante; & je penſe que le* Pape *a plus d'intérêt qu'aucun autre à s'oppoſer à ſon exaltation.*

Pour le Prince de Lorraine, *je ne le crains pas trop auſſi; ſon Oncle a de l'argent, il eſt vrai; mais de l'humeur qu'il eſt, il n'eſt pas homme à le dépenſer pour une eſpérance ſi chimérique; & je ne crois pas que les* Polonois *s'enrichiſſent avec lui. Je veux croire que c'eſt un Prince doux, & qu'il a de bonnes qualités. Il eſt brave; mais s'il eſt capable d'être Roi, c'eſt ce qu'il faut croire ſur ſa bonne mine, & à la recommandation de l'*Empereur. *Je ſuis d'opinion que s'il l'obtient, elle ne lui fera ni bien, ni mal; s'il ſe marie avec la Sœur de l'*Empereur, *comme on le croit, il fera épouſer les querelles de la Maiſon d'*Autriche *à la* Pologne, *& je crois le parti de la* France *aſſez fort en* Pologne *pour empêcher l'Election d'un Prince qui eſt ſon ennemi déclaré, & qui s'engageroit par alliance dans le parti contraire à ſes intérêts.*

Je ne parle pas du Moſcovite, *car je ne le tiens pas faiſable; & je trouve que Mr. le Nonce en raiſonne très-bien. La déclaration que ſon Ambaſſadeur vient de faire ſi publiment en* Pologne, *ſuppoſé qu'elle ſoit véritable, ſuffit pour l'exclure à jamais. Je ne crains pas non plus ſon invaſion en* Pologne; *car s'il y vient foible, il y ſera battu; s'il y vient fort, il y mourra de faim & de miſére.*

Le Moſcovite *n'eſt qu'un véritable prétexte, dont ſe ſervent*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

vent ceux qui ont pris parti ou avec Condé, *ou avec* Neubourg, *& ils ne le porteront qu'autant qu'ils verront les choſes diſpoſées à arriver à leurs fins; c'eſt de quoi il faut être perſuadé, ſi l'on ne veut ſe tromper.*

Je ne m'amuſerai pas à alléguer ici les raiſons pour contrarier les autres Prétendans, qui ſont ſur le tapis.

Le Prince de Florence, *& le Prince* Alexandre de Parme, *pourroient faire leurs objections, mais je n'en parle pas, parce que je ne les crois pas redoutables.*

Le Prince de Florence *eſt digne d'une Couronne; c'eſt un Prince qui a de très-bonnes qualités, mais je ne crois pas qu'il ſoit propre à être Roi de* Pologne.

Le Prince Alexandre *eſt un Prince brave, & Soldat, mais qui n'a appris la guerre que parmi les* Eſpagnols *dans un parti malheureux, & qui a été preſque toujours battu: ſa maniére de vivre, & de combattre, qu'il a formée ſur celle des* Eſpagnols, *eſt très-différente de celles des* Polonois. *Il me ſemble auſſi qu'il eſt de l'intérêt du* Saint Siége *d'empêcher l'exaltation du Prince qui eſt de la Maiſon d'un Vaſſal rebelle, qui lui a manqué ſi ſouvent & ſi injuſtement de reſpect.*

Il eſt néceſſaire que le Pére Prieur travaille auprès du Nonce pour l'obliger à l'excluſion de tous leſdits Prétendans par les raiſons alléguées, & par d'autres qu'on lui a fourni de bouche. Si le Nonce s'en excuſe, il faut que le Pére y travaille de ſon chef (*) auprès de ſes Amis & Connoiſſances, y employant auſſi d'autres pour l'aider à cet effet, en les gagnant par promeſſes & par careſſes.

Il inſinuera au-contraire adroitement mes prétentions, tâchant de les rendre agréables à tous ceux de ſa Nation; mais il faut ſe donner de garde de n'en parler qu'après qu'il aura reçu l'ordre & la permiſſion du Nonce. En attendant qu'il ſoit tems de parler de moi ouvertement, il faut tâcher de travailler fortement à l'excluſion de tous les autres; car ce n'eſt que

(*) On voit par ceci que *Chriſtine* ne ſe fioit pas tant au Nonce, ni aux ordres qu'il avoit de *Rome*, qu'elle ne voulût que le P. *Hacki* ne travaillât auſſi de ſon chef pour elle. La Reine lui écrivit auſſi l'année après au mois de Mars: „ Tâchez, qu'en „ exécutant les ordres du Nonce, vous obéiſſiez de-même aux miens propres, mais „ agiſſez prudemment comme vous l'avez fait juſqu'ici ". Cependant *Chriſtine* dit à la fin de cette Inſtruction, de la communiquer en Original au Nonce Apoſtolique.

Digitized by Google

que ſur la ruine de leur fortune qu'il faut bâtir la mienne.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Pour faire réuſſir mes prétentions, il faut ſe fonder particuliérement ſur ces raiſons.

I. *Que je ſuis l'unique de la Maiſon de leurs derniers Rois.*

II. *Que j'ai déjà régné heureuſement & glorieuſement.*

III. *Que* Sa Sainteté, *qui me connoît, me fait l'honneur de me recommander à la République malgré l'obſtacle du ſexe.*

IV. *Que je ne leur ſerai à charge en rien, ayant dequoi vivre ſelon ma qualité, indépendamment de ce qu'ils me donneront.*

V. *Qu'étant ſans ſucceſſion ni forces, je n'aurai ni ne puis avoir d'autre intérêt que celui de leur grandeur & de ma gloire, & qu'ils n'auront par conſéquent jamais rien craindre de ma part.*

VI. *Que je ſuis à la fleur de mon âge, fort ſaine & vigoureuſe, capable de toute ſorte de fatigue & d'application.*

Le Pére fera ſes efforts pour faire goûter toutes ces favorables vérités au Nonce, & aux Polonois, *& il employera dans cette Négociation toutes ſes forces pour la faire réuſſir.*

Au-reſte il doit perſuader fortement le Nonce, que c'eſt de Sa Sainteté *& de ſon Miniſtre que j'eſpére, avec une entiere confiance, d'obtenir ma fortune; que je ſerai reconnoiſſante à* Sa Sainteté, *au* Saint Siége, *& au Nonce même, & qu'on ne ſe repentira pas d'avoir travaillé pour moi.*

Il l'informera de l'état de mes affaires de Suède, *& de tout ce qui s'eſt paſſé à* Stade; *il lui témoignera de ma part une entiére confiance, & ſe réglera ſelon ſes ordres, le ſervant & lui obéiſſant de la maniére qu'il le commandera.*

Le Pére communiquera cette Inſtruction en original au Nonce Apoſtolique.

Nous faiſons ſuivre ici les Lettres de Créance pour les Sénateurs Séculiers & pour les Prélats (*a*).

Monſieur, ayant donné ordre au Pére Prieur Hacki *de traitter avec vous de ma part ſur une affaire qu'il vous repréſentera, je vous prie de l'écouter, lui donnant entiére créance, & même d'en favoriſer le ſuccès de votre autorité. En*

(*a*) *Negoz. di Pol. p. 2.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

En quoi vous m'obligerez fort, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.

L'autre étoit en Italien.

L'an 1668.

Havendo io dato ordine al Padre Priore Hacki *di trattare con V. S. in mio nome del negozio ch'egli le Rappreſenterà; La prego a preſtargli di mano in mano intiera fede, & a promuovere, e favorire con l'autorità ſua il buon eſito di eſſo, che di tutto le Reſterò con ſpeciale obligazione, & auguro al merito di V. S. ogni vera proſperità.*

L'état de la Pologne quand le Roi Jean Caſimir en voulut abdiquer la Couronne.

Comme l'Abdication qne le Roi *Jean Caſimir* s'étoit propoſé de faire de la Couronne de *Pologne*, avoit donné ſujet aux Inſtructions que *Chriſtine* avoit dreſſées pour le Pére Prieur *Hacki*, il faut que nous rapportions en abrégé l'état où cetté République ſe trouvoit alors, ce qui fit prendre la réſolution à ſon Roi de renoncer à une Couronne dont il ne pouvoit plus ſoutenir le fardeau (*a*).

Les Hiſtoriens ſont aſſez d'accord, que *Louiſe Marie de Gonzague*, Fille de *Charles de Gonzague* Duc de *Nevers*, & enſuite de *Mantoue*, & de *Catherine* de *Lorraine*, mariée l'an 1645. à *Jean Caſimir*, avoit proprement été la cauſe de tous les troubles inteſtins dont la *Pologne* a été agitée depuis l'an 1661. Comme cette Reine avoit un grand fonds d'eſprit d'intrigue, elle s'acquit bientôt un aſcendant ſur celui du Roi ſon Epoux, qui quoique brave & franc dépendoit preſque en tout de ſa direction. Ce fut elle qui la premiére lui inſpira d'abandonner le Trône, en prétextant les maux tant extérieurs qu'intérieurs dont la République étoit accablée; mais la véritable raiſon de la Reine étoit de faire tomber l'élection de ſon Succeſſeur ſur un Prince de *France*. Cette intention venant d'être découverte, non ſeulement nombre d'autres Princes *Chrétiens* ſe mirent à briguer cette Couronne, mais le *Grand-Sultan* même fit demander, que puiſque les *Polonois* étoient après à élire un Succeſſeur au Roi *Caſimir*, ils le miſſent ſur la nomination, ou tout au moins le Cham de *Tartarie*, ou ſon Fils; puiſqu'auſſi-bien il avoit rendu plus de ſervices à la Couronne contre les *Moſcovites*, qu'aucun de tous les Concurrens. Cette propoſition inattendue, quelque ridicule qu'elle fût trouvée par les Partiſans de la Reine, ne laiſſa pas d'allarmer le gros de la Nation, laquelle pour concluſion des délibérations qu'on tint à la Diette, jura de ne point ſouffrir que l'on parlât d'élire un Succeſſeur au Royaume, tandis que *Jean Caſimir* ſeroit en vie.

La Reine toujours agiſſante ne ſe laiſſa pas rebuter par cette réſolution; car tandis que le Roi ſon Epoux faiſoit d'aſſez heureuſes expéditions contre les *Coſaques* & les *Moſcovites*, & que les affaires de la Répu-

blique

(*a*) Entre autres *Pufendorf* Hiſtoria Brandenb. L. X. §. 50. 62. 73. &c. 82. &c. & le Grand Théatre Hiſtorique T. IV. p. 151.

Digitized by Google

blique ſembloient prendre un bon train, il ſe forma dans le ſein du Royaume deux Factions capables de le ruiner de fond en comble. Les deux Chefs étoient le Roi lui-même, porté par les Partiſans de la Faction de la Reine, & *George Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne. Celui-ci s'étoit oppoſé dans toutes les occaſions au deſir de la Reine, qui vouloit qu'on choiſît un Succeſſeur avant la mort du Roi ſon Mari, & s'étoit par-là attiré la haine de la Cour, & de toute la Famille Royale. Le Parti de la Reine étoit à-la-vérité le plus conſidérable, étant compoſé de quantité de Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers: mais celui de *Lubomirski* étoit le plus fort & le plus nombreux, à cauſe du grand nombre de Gentilshommes qui le compoſoit. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*. L'an 1668.

Pour ſe défaire d'un ennemi ſi puiſſant, qui avoit plus de cent mille écus de rente, il n'y eut rien qu'on ne mît en pratique. On l'accuſa d'avoir attenté à la Royauté; d'avoir appuyé par ſes Emiſſaires la deſobéiſſance des Soldats; de les avoir corrompus par argent, & d'avoir rendu inutile l'expédition du Roi contre les *Moſcovites*.

Lubomirski eut beau ſe plaindre du tort qu'on lui faiſoit, & à ſon honneur, & que l'on vouloit en ſa perſonne opprimer la liberté de la Nation, tout cela ne lui ſervit de rien. Tout au contraire, le Parti du Roi ayant eu le deſſus à la Diette, *Lubomirski* fût condamné à la pluralité des voix, qui le déclara infame & le bannit du Royaume, & tous ceux qui lui donneroient aſſiſtance furent déclarés avoir encouru les mêmes peines.

Lubomirski, contraint de ſe ſauver en *Silèſie* pour ſe dérober à la vengeance de la Reine, tâchoit envain de fléchir le Roi; & déſeſpérant de pouvoir ſe rétablir par la voye de la ſoumiſſion, il réſolut de tenter fortune par la voye des armes, moyennant une Armée de ſix mille hommes, qu'il avoit ramaſſée dans la *Petite-Pologne*. Pour empêcher les ſuites de ces dangereux commencemens, & prévenir le mal avant qu'il fût incurable, *Jean Caſimir* ſe mit en campagne avec une Armée de ſeize mille hommes; & ayant atteint l'Armée de *Lubomirski*, dont il prétendoit avoir bon marché, il fut ſurpris de ſe voir lui-même attaqué avec tant de chaleur, qu'après avoir perdu deux mille cinq cens hommes, il fut contraint de lui abandonner le champ de bataille, l'honneur de la victoire, & de ſe retirer en déſordre. Ce coup imprévu toucha ſi ſenſiblement le Roi, que pour s'en venger il fit publier une ſeconde ſentence contre le Grand-Maréchal, & promit le quart de tous ſes biens à celui qui le lui livreroit mort ou vif, avec un préſent de dix mille écus, que la Reine lui feroit de ſon propre argent. Malgré tout cela la Nobleſſe de la *Grande Pologne* ſe déclara ouvertement pour *Lubomirski*, ſi bien que le Roi, commençant à craindre une révolution générale, ſe vit obligé de conſentir à un accord, qui rétablit le Grand-Maréchal dans tous ſes Biens, ſes Dignités, & ſes Honneurs, à la réſerve du Bâton de Grand-Maréchal de la Couronne, qui avoit déjà été donné à un autre.

Malgré cet accommodement les deux Partis, ſe méfiant l'un de l'autre, reprirent les armes, & quoique *Lubomirski* s'offrît de faire tel accord que l'on

Négociations & Commerce Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

l'on voudroit, on n'eut point d'oreille pour lui. La Reine piquée au vif de la défaite de l'Armée du Roi, & de l'accommodement qu'il avoit été forcé de faire avec *Lubomirski* ſon Sujet, attiſoit le feu de la haine, qui devint trop grand pour pouvoir être ſi facilement éteint. Elle preſſa donc le Roi de ſe mettre de nouveau en campagne, & celui-ci prétendant ſurprendre les Confédérés leur livra bataille, mais ſi mal à propos, qu'en moins d'une demie heure ſon Armée fut défaite & taillée en piéces à ſes yeux. Près de quatre mille hommes de ſes Troupes furent couchés par terre, & preſqu'autant étouffés dans les marais; quant aux Confédérés, on prétend qu'ils ne perdirent que trois hommes des leurs. Le Roi, déſeſpérant de pouvoir jamais venir à bout d'abbattre le Parti du Grand-Maréchal, conſentit pour la troiſiéme fois à la Paix, à condition que la Ligue des *Waivodes* ſeroit rompue; qu'il y auroit une Amniſtie générale; que *Lubomirski* prêteroit Serment de fidélité au Roi, & qu'il viendroit dans le Royaume. Cependant ce brave Prince ne put jouir de la ſatisfaction de ſe revoir dans ſa Patrie & dans ſes Biens. Car au moment que *Jean Caſimir* l'avoit envoyé complimenter à *Breſlau* en *Siléſie*, & inviter à retourner, la mort l'enleva de ce Monde au commencement de l'an 1667.

La Reine de *Pologne*, ſa grande Antagoniſte, lui ſurvécut de peu de mois, car elle mourut d'apoplexie le 10. May de la même année, peu regrettée de la Nation, qui n'avoit pas ſujet d'être contente d'elle. Le Roi au-contraire en eut un très-grand déplaiſir; & peu capable de porter plus long-tems le fardeau trop peſant de la Couronne, qui ne lui donnoit que du chagrin, il réſolut ſérieuſement d'en faire l'abdication. Pour cet effet il convoqua une Diette au mois d'Août 1668. à *Varſovie*, où il repréſenta à l'Aſſemblée, qu'il y avoit long-tems qu'il étoit ennuyé du Gouvernement, & qu'il avoit pris la réſolution de s'en décharger; que puiſque la tranquillité étoit rétablie dans le Royaume, il vouloit exécuter ce qu'il s'étoit propoſé depuis bien des années, demandant que la République lui aſſignât une penſion annuelle de deux cens mille écus environ, pour ſubſiſter commodément le reſte de ſes jours dans la retraite qu'il comptoit de ſe choiſir. Ni les priéres, ni les ſupplications des Grands ne lui purent faire changer de réſolution, & ce fut le 17. de Septembre que la Cérémonie de l'Abdication de la Couronne ſe conſomma dans l'Egliſe de St. *Jean* de *Varſovie* (*).

A peine la nouvelle de cette réſolution du Roi *Caſimir* fut-elle connue, que pluſieurs Candidats ou Prétendans à cette Couronne ſe mirent ſur les rangs. Par le dénombrement que la Reine *Chriſtine* en fit dans

(*) Il eſt connu, que *Jean Caſimir*, après avoir fait ceſſion de la Couronne de *Pologne* s'étoit rendu en *France*, où le Roi lui avoit donné l'Abbaye de St. *Germain des Prez* pour ſe retirer. Il mourut à *Nevers* en 1672. Il s'apperçut bientôt après ſa retraite, de l'inconſtance des *Polonois*, qui ſous prétexte qu'il prenoit encore le titre de Roi de *Pologne*, refuſoient de lui payer l'argent qu'ils s'étoient obligés de lui fournir pour ſon entretien.

Digitized by Google

dans ſon Inſtruction pour le Pére Prieur *Hacki*, inſérée-ci-deſſus, & datée près de trois mois avant la réſignation du Roi de *Pologne*, on aura remarqué que *Chriſtine* les connoiſſoit tous, & chacun en particulier. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

Quelque puiſſans qu'ils fuſſent, & quelques reſſorts qu'ils fiſſent jouer pour faire tomber les ſuffrages en leur faveur, la Reine crut ne devoir céder à aucun des autres, ni du côté du mérite perſonnel, ni du côté des qualités requiſes pour gouverner dignement ce Royaume. Ayant donc entamé une Négociation là-deſſus avec le Nonce Apoſtolique en *Pologne*, celui-ci remercia la Reine de l'honneur qu'elle lui avoit fait, & l'aſſura de ſa promte obéiſſance. L'an 1668.

Le Pére *Hacki* manda le même jour à la Reine, qu'ayant eu audience du Nonce, & lui ayant donné les Lettres & l'Inſtruction à lire, il s'en étoit expliqué en ces termes. (*a*)

„ Premiérement, il m'a dit qu'il n'avoit rien reçu dans cette affaire „ de la part de *Sa Sainteté*, mais ſeulement qu'en cas d'élection il tâchât „ de faire élire un Roi *Catholique;* qu'au reſte qui que ce fût, cela étoit „ entiérement indifférent au *Pape*. Il ajouta qu'il ne pouvoit rien faire à „ cette heure pour Sa Majeſté, parce qu'il n'avoit pas encore reçu le „ commandement de *Sa Sainteté*. Mais quand il recevra (ce dont je „ l'ai aſſuré) particuliérement un *Bref Apoſtolique* à la République, il veut „ employer toute ſa capacité pour le ſervice de V. M. Néanmoins „ ſon ſentiment eſt, de ne parler de rien avant ce tems-là, mais d'attendre le dernier point de l'élection; & comme il prévoyoit une grande „ diſcorde, il croyoit qu'il ſeroit à propos qu'au tems même que les Etats ne ſeroient pas d'accord, il faloit pour les accorder préſenter V. „ M. Il y a deux Prétendans, le *Moſcovite* & le *Neubourg*. Le *Moſcovite* a pour lui la famille de Meſſieurs *Pac* avec ſes adhérens, mais c'eſt „ ſeulement pour ſervir de contrepoids aux Princes *Radzivils*, qui „ veulent le Duc de *Neubourg*. Par cette raiſon il penſe que l'Election „ du *Moſcovite* ne réuſſira pas, ſes promeſſes de millions étant vaines & „ ſans fondement; & d'ailleurs celui de ſes Fils qu'il deſtine pour la Royauté étant âgé ſeulement de huit ans (car il ne veut pas donner ſon „ Fils ainé) auroit par conſéquent beſoin de Tuteurs, dont le choix ſeroit „ plus difficile que l'Election même.

„ On croit que la plus grande partie eſt pour *Neubourg*, mais elle „ trouvera auſſi des contradictions. Pour les difficultés à l'égard de V. M. „ on n'en trouvera pas d'autre que le ſexe. Mais pour la lever cette „ difficulté, je recueillerai bien des raiſons que je mettrai en ordre, & „ après quoi je les envoyerai à V. M.

„ Cependant dans trois jours on aſſemblera par toute la *Pologne* les „ Diétines, où l'on raiſonnera ſur l'Inſtruction Royale, à laquelle l'Archevêque (*) a ajouté la ſienne, dans laquelle il demande qu'à la grande Diet-

(*a*) *De* Varſovie *le* 20. *Juillet* 1668. *dans les Negoc. di Pol. p.* 54.

(*) C'eſt l'Archevêque de *Gneſne* Primat de *Pologne*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1638.

„ Diette prochaine du 27. d'Août, après la réſignation du Roi, on tâche de faire élire ſon Succeſſeur ſans aucun délai. J'aſſiſterai auſſi à l'une de ces Diétines pour avoir une entiére connoiſſance de ce qu'on y traittera, & j'informerai V. M. par la poſte ſuivante de ce qui s'y ſera paſſé.

„ Au-reſte comme on ne fera rien juſqu'au 27. d'Août, Monſieur le Nonce croit qu'il n'eſt pas néceſſaire que je demeure ici, & qu'il vaut mieux être ailleurs, pour ne pas donner de ſoupçon, comme il eſt arrivé ici au ſujet d'un Pére *Carmélite* venant d'*Autriche* pour viſiter les Maiſons de ſon Ordre, que l'on a ſoupçonné, à cauſe de ſon long ſéjour, de pratiquer quelque choſe en faveur de l'*Empereur*. Je prendrai bien garde à cela pour qu'on ne remarque rien, & j'employerai ce tems pour rendre des viſites à la Nobleſſe, parmi laquelle j'ai des connoiſſances, & je parlerai de la meilleure maniére & avec les plus grandes précautions à l'honneur de V. M.

„ La réſolution du Roi de *Pologne* ſe fonde ſur les promeſſes du Roi de *France*, (ſavoir, qu'il aura 50000 ducats par an, ſans les autres revenus qu'on lui aſſignera) & du Royaume de *Naples*. Monſieur le Nonce m'a raconté auſſi en confidence, qu'il a travaillé pour V. M. par la Commiſſion de Monſieur le Cardinal *Azzolino* auprès du Roi de *Pologne*, pour qu'il donne à V. M. les Biens de *Naples*; mais le Roi lui avoit remontré les grandes dettes dont ces Biens ſont chargés. Voilà tout ce qu'il m'a dit, & ce que j'ai à communiquer à V. M. J'en écrirai davantage par la premiére poſte; à cette heure je la ſupplie très-humblement de me pardonner les fautes que j'ai commiſes dans les Dépêches à cauſe du peu de tems, & je vous conſacre tous mes vœux, &c.

Au bas de cette Lettre la Reine avoit marqué de ſa main: „ Au nom de Dieu, qu'il ne parle de moi à perſonne, ſans l'ordre exprès du Nonce.

Peu après ce même Pére envoya cette Dépêche à la Reine. (*a*)

Varſovie, le 27. Juillet 1668.

„ Il y a huit jours que j'envoyai à V. M. la premiére Lettre, renfermant tout ce que Monſieur le Nonce m'avoit commandé. Je donne avis à cette heure que Monſieur le Nonce a écrit à *Rome* de ſa propre main, comme à V. M. (parce qu'il ne veut communiquer notre affaire à perſonne) à Monſieur le Cardinal *Azzolino*, & par lui à Monſieur le Cardinal *Roſpiglioſi*, les informant comment il faut faire de la part de *Sa Sainteté*, particuliérement pour le Bref Apoſtolique à la République. Il m'a dit qu'on commence à faire revivre la Faction du Prince de *Condé*, qui a pour lui l'Archevêque de *Gneſne*, le Chancelier de *Lithuanie*, pluſieurs Sénateurs qui ont reçu de l'argent *François*, &

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 47.

Digitized by Google

„ & preſque tous ceux qui vont tenir le parti du *Moſcovite*, ſeulement en apparence, & qui ſont en effet pour le Prince de *Condé*. Entre autres choſes il m'a dit auſſi que cette raiſon, que V. M. ne veut pas ſe marier, ſera le plus contre elle; parce que les *Polonois* ſouhaittent à cette heure d'établir la Maiſon régnante pour avoir toujours des Sujets capables de parvenir à la Couronne, afin de n'en plus chercher ailleurs à l'avenir.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

„ J'ai aſſiſté à une des petites Diettes, où premiérement l'Envoyé de la part du Roi a montré ſon Inſtruction, ſans parler de la Réſignation; après cela on a lu la Lettre de l'Archevêque de *Gneſne*, où il raconte tout ce qui eſt arrivé à la derniére Convocation, dans laquelle le Roi a propoſé l'Abdication de la Couronne. On a conclu de prier le Roi de ne pas réſigner; & s'il ne veut pas ſatisfaire aux inſtances des Nonces, qu'alors il réſigne, & qu'on change la Diette en *Convocation*, dans laquelle on réglera le tems pour l'Election. J'ai eu un ſingulier Diſcours touchant l'Election future, lequel j'envoyerai par la premiére poſte, où V. M. pourra voir les raiſons de la République dans cette Election.

„ Au-reſte, parce qu'il n'y a rien à faire à cette heure à *Varſovie*, comme je l'ai écrit auparavant, du conſentement & par le conſeil de Monſieur le Nonce je ferai un petit voyage, & des viſites chez la Nobleſſe de ma connoiſſance, où je remarquerai leurs intentions, & tout ce qu'ils auront établi dans ces petites Diettes. Je ne laiſſerai pourtant pas paſſer de poſte ſans donner avis de quelque choſe d'important, & je veux revenir à *Varſovie* huit jours avant la grande Diette du 27. Août.

La Reine répondant aux Dépêches de ce Pére, lui dit. (a).

Le 3. Août, 1668.

Je ſuis fort ſatisfaite de la Réponſe du Nonce, & il m'importe infiniment qu'il ne parle pas de moi avant que l'Abdication ſoit faite, & qu'on ſoit ſur le point de faire l'Election. J'attends dans quinze jours les réponſes de Rome, *ce ſera alors que je m'expliquerai mieux: cependant je ſerois bien obligée au Nonce s'il vouloit travailler ſecrettement à l'excluſion de tous les autres Prétendans, ſans parler de moi que quand il ſera tems, afin de préparer les eſprits à la propoſition de* Sa Sainteté; *car j'eſpére qu'elle me ſera favorable. Au nom de Dieu donnez-vous garde de parler de moi à perſonne, ſans l'ordre exprès du Nonce. Vous ne partirez pas de-là juſqu'à ce que le Nonce ait reçu les ordres de* Rome. *Enſuite vous viendrez m'informer de bouche de ce qui ſe paſſe; en attendant ne manquez pas de remercier le Nonce de ma part, & de lui communiquer la*

(a) *Negoz. di Pol. p. 47.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

la préſente; car n'ayant point préſentement de Chiffre avec lui, je n'ai pas voulu lui écrire à ce ſujet; mais par le prochain Ordinaire je vous envoyerai pour lui un Chiffre Italien, *& après nous pourrons communiquer enſemble.*

La Reine lui écrivit ſept jours après (*a*).

Hambourg, *le* 10. *Août*, 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du 27. du paſſé. Je ſuis bien obligée à Monſieur le Nonce de tout ce qu'il fait pour moi. A l'obſtacle du ſexe, je ne croyois pas qu'on ajoutât encore celui du mariage, comme vous le dites; car l'obſtacle du ſexe peut être levé par des exemples, & par d'autres conſidérations que je fournirai à Monſieur le Nonce, quand il en ſera tems. Pour le mariage, je vous le dis nettement, je ne m'y réſoudrai jamais; & je n'accepterois pas la Couronne de l'Univers, ſi elle m'étoit offerte avec cette condition, mais je ne crois pas que cela puiſſe me nuire dans un Royaume électif. Cependant communiquez cette Lettre à Monſieur le Nonce, ſuivez ſes ordres, remerciez-le de ma part de ſon application à l'affaire, & dites-lui que j'attends les Lettres de Rome *pour m'expliquer mieux. Il faut que vous ſachiez que je ne crains que le Prince de* Condé, *& je l'ai écrit à* Rome; *car ni le* Moſcovite, *ni le Duc de* Neubourg, *ne me donnent de l'inquiétude; mais ſi le* Pape *ſe déclare pour moi, je ne crains plus rien que mon peu de mérite. Dieu vous conſerve.*

Dans les trois autres Lettres que ce Pére écrivit à la Reine tout de ſuite, il dit entre autres choſes: „ (*b*) que la petite Diette de la *Grande-*
„ *Pologne* a conclu qu'on prieroit le Roi de réſigner incontinent la Royau-
„ té, & qu'on changeroit la Diette dans une Convocation, pour avoir un
„ nouveau Roi avant l'hiver, en ordonnant en même tems que l'Arriére-ban de toute la Nobleſſe de ſa Province ſe raſſemble le 7. Septem-
Bref du Pape au Nonce, pour que Chriſtine fût élue Reine de Pologne. „ bre pour aſſiſter à l'Election ..... qu'étant de retour à *Varſovie*, le
„ Nonce lui avoit appris, qu'il avoit nouvellement reçu une Lettre de
„ la part du *Pape*, où *Sa Sainteté* lui recommande l'affaire de l'Election en
„ faveur de Sa Majeſté. Dans l'Apoſtille de cette Lettre au Nonce, ajou-
„ te le P. *Hatki*, ſe liſent ces mots: (*c*)

Doppo

(*a*) *Negoz. di Pol.* p. 48. (*a*) *Negoz. di Pol.* au 28. *Juill.* paſſé pag. 58. 59. & 60.
(*a*) *Negoz. di Pol.* du 5. 13. & 24. *d'Août* p. 60.

Digitized by Google

Doppo ſcritto, Noſtro Signore mi racommanda di replicare a V. S. che queſto intereſſe preme a ſua Beatitudine ſommamente, e vorrebbe in ogni modo farlo riuſcire, e come tale vuole che ſia promoſſo e trattato da lei, laſciando però alla ſua prudenza il portarlo ſolo in quel modo e tempo che ſia conveniente.

Notre Seigneur m'a ordonné de vous dire, que cette affaire tient fort au cœur de *ſa Béatitude*, qui voudroit qu'elle réuſſît au poſſible, & elle veut que vous y contribuyiez & le traitiez ſur ce pied-là; laiſſant pourtant à votre prudence de la manier ſeul de la maniére & dans le tems qu'il conviendra.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

„ Pour le Nonce, *dit Hacki*, il eſpére recevoir bientôt de *Rome* les „ Brefs néceſſaires qu'il a demandés pour cette affaire. Il eſt conſtam„ ment d'avis de n'en rien dire à cette heure, mais de s'en tenir à la „ propoſition de V. M. comme au dernier moyen d'appaiſer les diſcor„ des qu'il prévoit devoir arriver.

„ Quant au Roi, il ne changera pas de réſolution à-moins que ce ne „ fût pour l'amour de la *France*, dont il dépend entiérement, & la„ quelle a été la premiére cauſe de ſon Abdication en faveur du Duc „ de *Neubourg*. Cependant le plus fort Parti eſt pour le *Moſcovite*, con„ tre lequel le Nonce fera tout ce qui lui ſera poſſible. Il ne travail„ lera pas ouvertement contre la *France* & le *Neubourg*, mais il agira ſe„ crettement. On a déjà demandé, s'il n'y a pas quelqu'un de la recom„ mandation de *Sa Sainteté*, à quoi il a répondu qu'elle ne veut don„ ner tort, ni à l'un, ni à l'autre des Princes *Catholiques*, pour leſquels „ elle ſe porte indifféremment. Cependant il fait aſſurer V. M. qu'il fe„ ra tout en ſa faveur, parce qu'il a reçu ordre pour cela de *Sa Sainteté*. „ Nous en ſaurons les raiſons avec le tems.

Ce fut le même jour que la Reine écrivit une Lettre en *Italien* (comme à l'ordinaire) au Nonce de *Pologne*, où elle lui dit: (a) *Ayant été avertie ces deux jours de poſte de* Rome, *des ordres favorables & efficaces qui vous ont été expédiés pour l'affaire en queſtion, je ſuis bien aiſe que vous ayez été mis par-là en état d'étaler votre capacité pour la conduire au but où l'on viſe, vous aſſurant que ſi Dieu veut qu'il ſoit en mon pouvoir d'accomplir la promeſſe que le Cardinal* Azzolino *vous a faite, je ne manquerai ni en cela, ni en aucune autre rencontre quelconque où il s'agira de votre avantage, & de vous témoigner efficacement ma reconnoiſſance.*

Je ne doute point que le Pére Prieur ne vous ait communiqué mes deux Ecrits, qui vous auront fait connoître mes idées au ſujet des deux obſtacles du ſexe & du mariage. Je vous les déduirai plus amplement dans ma prochaine Lettre, me per-

(a) *Negoz. di Pol. le 24. Août p. 2.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

perſuadant que mon chiffre, qui vous fut envoyé il y a huit jours, vous ſera parvenu en bon état.

Le Seigneur Cardinal Azzolino *a jugé à propos que j'écriviſſe des Lettres au Roi* Caſimir, *à l'Archevêque de* Gneſne, *& à d'autres, avec inſtances que je vinſſe en conſidération à la prochaine Election. Cependant, étant informée, comme je le ſuis, de l'état des affaires, je ne l'eſtime ni convenable, ni néceſſaire; car ſi j'écris au Roi, il ne ſe pourroit que l'affaire ne fût auſſitôt renduë publique, ce qui n'aboutiroit à rien: car je ſai qu'il ne veut propoſer perſonne, & que les* Polonois *n'y défereroient pas, quand même il le voudroit. Pour l'Archevêque, comme il eſt de la Faction* Françoiſe, *il me traverſeroit plutôt qu'il ne me favoriſeroit, deſorte que je me flatte que vous, qui êtes ſur les lieux, approuverez mon idée: outre que je veux reſter ferme dans ma premiére réſolution, de ne vouloir pas paſſer par d'autres mains que par celles de* Sa Sainteté: *& ſi ſes offices efficaces ne ſuffiſent pas au ſuccès de cette Négociation, je regarderai toujours comme très-glorieux pour moi de les avoir reçus de la généroſité d'un ſi digne Pontife. C'eſt auſſi pour cela, que quand même vous verriez que le ſuccès de cette tentative ſeroit inutile, vous pourriez pourtant, avec l'agrément de* Sa Sainteté, *en faire la propoſition en tems & lieu. Je déclare toujours que j'en ſerai très-contente pour en tirer, ſinon aucun autre honneur, au-moins celui d'avoir été favoriſée de* Sa Sainteté. *Mais je vous prie de ne pas me découvrir, ni de parler de moi avant que l'Abdication ſoit faite, & que vous le jugiez convenable. Cependant vous pourriez, ſi vous le voulez bien, par votre dextérité, faire accrocher le deſſein des autres Prétendans, ſans pourtant parler de moi que quand il en ſera tems.*

L'Ordinaire d'après la Reine lui envoya l'Ecrit promis ſur les deux obſtacles du ſexe & du mariage, & l'avertit qu'elle comptoit partir de *Hambourg* pour *Rome* vers le 1. d'Octobre: *Car*, dit-elle (*a*), *quoique je n'entende pas préjudicier par-là à la Négociation en queſtion, néanmoins, pour plus d'une raiſon, même par égard à mes intérêts en* Suède, *il ne me convient pas que je m'arrête plus long-tems à* Hambourg. *Cependant je deſire que vous ne faſſiez mention de moi, au moins juſqu'à ce que j'aye paſſé les Etats du Duc de* Neubourg, *que je ne ſaurois éviter de*

(*a*) *Negoz. di Pol. le 31. Août. p. 4.*

Digitized by Google

de traverſer. Je n'oublierai pourtant pas de vous avertir de main en main de mes réſolutions ; m'attendant de-même, tous les Ordinaires, à de vos nouvelles, & jugeant au-reſte que le Pére Prieur me viendra trouver pour me faire rapport de bouche des choſes que vous trouverez bon de lui confier. Je vous prie de le prévenir là-deſſus.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1668.

Voici le précis que la Reine lui envoya au ſujet des deux points marqués ci deſſus. (*) (*a*)

Due ſono gli oſtacoli che mi ſi oppongono per la mia elettione alla Corona di Polonia. *L'uno è il ſeſſo, l'altro il Celibato.*

On m'oppoſe deux obſtacles pour mon Election à la Couronne de *Pologne*, le premier eſt le Sexe, le ſecond eſt le Célibat.

Quanto al primo io riſpondo, che due eſſempii notabili, trovo nelle hiſtorie di Polonia, *i quali fanno vedere, che non ſempre è ſtato eſcluſo il mio ſeſſo dalla loro elettione, e ſtimo che allegati a luogo, e tempo potrebbero mirabilmente favorire le mie pretenſioni.*

Je réponds au premier obſtacle, que je trouve deux exemples remarquables dans l'Hiſtoire de *Pologne*, qui font voir que mon ſexe n'y a pas été toujours exclu dans les Elections ; ces exemples, allégués à propos, pourroient merveilleuſement favoriſer mes prétentions.

Per rivenire al primo eſſempio biſogna rimontare ſino al primo Rè della caſa Jagelone, *del nome del quale io non mi ricordo: Queſto Rè prima di divenir Rè di* Polonia *era Gran Duca della* Lituania, *quando ſucceſſe che il Trono di Polonia venne a vacare per la morte d'un Rè che era l'ultimo della ſtirpe Regnante a quel tempo in* Pollonia.

Pour trouver le premier exemple, il faut remonter juſqu'au premier Roi de la Maiſon *Jagellonne*, dont le nom ne me revient pas. Ce Roi avant qu'il devînt Roi de *Pologne*, étoit Grand-Duc de *Lithuanie*, lorſque le Trône de *Pologne* vint à vaquer par la mort d'un Roi, qui étoit le dernier de la Race régnante en ce tems-là en *Pologne*.

Queſto Rè il quale morì ſenza

Ce Roi, qui mourut ſans aucune ſuc-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 83-89. *& le même en* Italien *p.* 77. 83.

(*) Cet expoſé ſe trouve écrit en *François* & en *Italien* parmi les Manuſcrits de la Reine, & il eſt apparent qu'elle a dreſſé elle-même la minute en *François* ; nous les joignons enſemble.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

za alcuna Succeſſione maſculina laſciò una figlia unica, la quale fù eletta Regina di Polonia, *e poco dopo ſpoſò queſto Duca di* Lituania, *e mediante queſto matrimonio riunì queſto Ducato alla Corona di* Polonia, *e da quel tempo in quà hà formato un medemo Corpo, che è ſtato governato longo tempo da tutti li deſcendenti della ſudetta Caſa* Jagelona, *ſin tanto ch' ella venne a mancare, & che li Polacchi ſi viddero per le revolutioni de' tempi privati intieramente di queſta Caſa Reale, ſotto la quale havevano fiorito tanto tempo.*

ſucceſſion mâle, laiſſa une Fille unique, qui fut élue Reine de *Pologne*, & qui épouſa peu après ce Duc de *Lithuanie*, & réunit ce Duché à la Couronne de *Pologne* par ce mariage, qui depuis ce tems-là ne compoſent plus qu'un même corps. Il a été gouverné pendant long-tems par tous les deſcendans de ladite Maiſon *Jagellonne*, juſqu'à ce qu'elle vînt à manquer, & que les *Polonois* ſe virent par les révolutions des tems privés entiérement de cette Maiſon Royale, ſous laquelle ils avoient fleuri ſi long-tems.

Allora eleſſero per loro Rè Henrico *di Francia, che poi egli laſciò per il Trono di* Francia, *al quale ſucceſſe per la morte di* Carlo IX. *ſuo fratello. Li Polacchi però nell' elettione l'obligarono a ſpoſare Giovanna* Jagelona *Principeſſa parente, ma molto lontana de' loro ultimi Rè.*

Ils élurent alors pour Roi *Henri* de *France*, qui les quitta pour le Trône de *France*, auquel il ſuccéda par la mort de ſon Frére *Charles IX.* Quand les *Polonois* élurent ce Prince, ils l'obligérent à épouſer *Jeanne Jagellonne*, Parente, mais fort éloignée, de leurs derniers Rois.

Henrico *promiſe di far tutto, ma dopo che fù Rè di* Polonia *ſi rideva bene delle ſue promeſſe, e non venne mai alla concluſione di queſto maritaggio. Dopo che queſto Principe hebbe laſciato la Polonia per la* Francia, *li Polacchi eleſſero per loro Regina la ſudetta Giovanna, la qnale dopo la ſua elettione ſpoſò* Stefano Battori *della*

Henri promit tout, mais après qu'il fut Roi de *Pologne*, il ſe moqua de ſes promeſſes, & ne conclut point ce mariage. Après que ce Prince eut quitté la *Pologne* pour la *France*, les *Polonois* élurent cette *Jeanne Jagellonne* pour leur Reine, laquelle, après ſon Election, épouſa *Etienne Battori* de la Maiſon de *Hongrie*, & de ce mariage nâquit *Sigiſmond II.* ſi je ne me trompe, & la Princeſſe *Catherine*, qui épouſa le Roi *Jean* de *Suède*, mon Grand-oncle.

De

Digitized by Google

la Caſa d'Ungheria, *e da queſto matrimonio nacque* Sigismondo *ſecondo* (*s'io non erro*) *e la Principeſſa* Catterina *la quale ſpoſò poi il Rè* Giovanni *di* Suezia *Zio del Rè mio Padre.*

Da queſto matrimonio del Rè Giovanni *e della Principeſſa* Catterina *nacque* Sigismondo 3°. *il quale fù eletto Rè di* Polonia *dopo la morte di* Sigiſmondo *ſuo Zio materno, che morì ſenza figlj maſchii, e coſi fù aperta la ſucceſſione alla Corona di* Polonia, *nella Caſa* Guſtaviana, *e la Caſa Reale di* Suezia, *della qual Caſa il Rè preſente di* Polonia *ed io ſiamo uſciti, lui dal ramo del primogenito, ed io da quello del Cadetto, la qual Caſa finirà nelle noſtre due perſone.*

Mi pare che per ſuperare la difficoltà del ſeſſo non ſi può allegar niente più favorevole di queſti due eſſempii, oltre li quali ſi potrebbe ricordarſi, che io ſono nata ſul Trono, e che Dio non mi fece ſi toſto vedere la luce, che mi poſe in mano lo Scettro, facendomi naſcere Rè di Suezia, *per autorizarmi con queſto privilegio ſopra il commune del ſeſſo.*

Coſi tutto il mondo ſà ch' io hò governato da Rè un Regno, ed una Natione delle più brave, e valoroſe della Terra, ch'io

Négotiations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

De ce mariage du Roi *Jean*, & de la Princeſſe *Catherine* nâquit *Sigiſmond III.* qui fut élu Roi de *Pologne* après la mort de *Sigiſmond* ſon Oncle maternel, qui mourut ſans enfans mâles, & ouvrit par ſa mort la ſucceſſion à la Maiſon *Guſtavienne*, qui eſt la Maiſon Royale de *Suède*, dont le Roi de *Pologne* & moi ſommes ſortis tous deux, lui de la Branche ainée, & moi de la Branche cadette, qui va finir préſentement en nos perſonnes.

Il me ſemble qu'on ne peut rien alléguer de plus favorable que ces deux exemples pour combattre la difficulté du ſexe. Outre cela on pourroit ſe ſouvenir que je ſuis née ſur le Trône, & que Dieu ne me fit pas plutôt voir le jour, qu'il me mit le Sceptre à la main, me faiſant naître Roi de *Suède* pour m'autoriſer par ce privilége par deſſus le commun du ſexe.

Auſſi tout le Monde ſait que j'ai eu en Roi un Royaume, & une Nation des plus braves & vaillantes du Monde; que j'ai été ſacrée, comme on

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

ch'io ſono ſtata conſacrata, come ſi conſacrano li Rè di Suezia; *Che in tal qualità mi è ſtato reſo homaggio, e ch' io hò governato (dopo la Maggiorità) la* Suezia *dieci anni da Rè, e da Rè il più aſſoluto che alcun dei Rè miei Anteceſſori non l'hà governata avanti di me, che io ci ſono ancora alla giornata d'hoggidì adorata, temuta, e regrettata, potendo dir ſenza vanità che i miei auſpicii ſono ſtati li più glorioſi, e li più felici del Mondo alla* Suezia, *e ſe Dio permetterà che l'iſteſſa fortuna m'accompagni in* Polonia, *io ſtimo che ſi havrà occaſione d'eſſer ſodisfatti di me.*

on ſacre les Rois de *Suède* (*), que l'on m'a rendu hommage en cette qualité, que j'ai gouverné la *Suède* durant dix années depuis ma majorité en Roi, & en Roi plus abſolu qu'aucun des Rois mes Prédéceſſeurs ne l'a gouvernée avant moi; que j'y ſuis encore aujourd'hui adorée, crainte & regrettée, parce que je puis dire ſans vanité, que mes auſpices ont été les plus glorieux & les plus heureux du monde à la *Suède*; & ſi Dieu permet que la même fortune m'accompagne en *Pologne*, je penſe qu'on aura ſujet d'être ſatisfait de moi.

Quando io hò governato la Suezia *non ero che una fanciulla, e vi è apparenza che con l'aſſiſtenza di Dio io ſia per accomplir meglio incomparabilmente al mio dovere in una età, nella quale mi trovo gagliarda, e vigoroſa ſi di ſpirito, come di corpo, capace d'ogni ſorte di fatica, e d'applicatione. Ma Che ſi può richieder di me ch'io non faccia? ſe biſognerà amminiſtrar giuſtizia, diſcorrere, o riſolvere nei Conſiglj. Io m'offro a dar loro ſodisfazione, ſe non con tanta eloquenza e ſapere, almeno con tanto*

Quand j'ai gouverné la *Suède*, je n'étois quaſi qu'un enfant, & il y a apparence qu'avec l'aſſiſtance de Dieu je m'acquitterai incomparablement mieux de mon devoir, préſentement que je ſuis dans ma pleine force & vigueur d'eſprit & de corps, & capable de toute ſorte de fatigues & d'application. Mais après tout, que peut-on exiger de moi que je ne faſſe? Faut-il rendre juſtice, raiſonner, ou réſoudre dans les Conſeils? Je m'offre à les ſatisfaire, ſinon avec autant d'éloquence & de ſavoir, du-moins avec autant de bon-ſens que perſonne. Faut-il aller pour le ſervice de la République à la tête d'une Armée? J'y irai avec joye, & je proteſte que la ſeule eſpérance de cette ſatisfaction me

(*) Voyez la note dans la Vie de *Chriſtine* Reine de *Suède* écrite par elle-même. p. 32.

Digitized by Google

tanto buon giudizio quanto farà chi ſi ſia altro; Se biſognerà per ſervizio della Republica marciare alla teſta d'un' Armata, lo farò con mio gran guſto, e proteſto, che la ſola ſperanza di queſta ſodisfazione mi fà deſiderare la Corona di Polonia, *e che ſe mi ſi voleſſe dare con conditione di non andarvi, io non l'accetterei mai; Io hò ſoſpirato con paſſione tutto il tempo di mia vita queſt' occaſione; ma lo ſtato de' miei affari non me l'hà permeſſo, e mi dichiaro, che ſe la ragione di ſtato non m'haveſſe reſo impoſſibile queſto deſiderio, io non havrei mai comportato, che altri ch' io medema haveſſero comandato le mie Armate; Ma io hò ſacrificato tutto in benefizio del mio ſtato, ſino alla mia ambizione, e ſino alla mia inclinazione: Io ſteſſa eſſendo perſuaſa che biſogna far coſi. In fine ſe ſi vuol eſſaminare tutto il corſo della mia vita, il mio humore ed il mio temperamento parmi, che mi ſi potrebbe far la grazia di non riflettere al mio ſeſſo.*

Intorno al 2° punto del maritaggio, io confeſſo, che m'imbarazza fuor di modo, poiche conſiderando il mio humore, e la mia età, io vedo che non c'è rimedio, quanto al mio humore, egli è nemico mortale di

me fait ſouhaiter la Couronne de *Pologne*; & que ſi l'on vouloit me la donner à condition de n'y pas aller, je ne l'accepterois jamais. J'ai toute ma vie ſouhaitté paſſionnément cette occaſion, mais l'état de mes affaires ne me l'a pas permis; & je proteſte que ſi la Raiſon d'Etat ne m'eût rendu ce deſir impoſſible, je n'aurois jamais ſouffert que d'autres que moi euſſent commandé mes Armées. Mais j'ai tout ſacrifié au bien de mon Etat, juſqu'à mon ambition & à mon inclination même; car je ſuis perſuadée qu'il faut en uſer ainſi. Enfin, ſi l'on ſe donne la peine d'examiner tout le cours de ma vie, mon humeur & mon tempéramment, il me ſemble qu'on pourroit me faire la grace de compter mon ſexe pour rien.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an. 1668.

Pour le ſecond point, celui du Mariage, j'avoue qu'il m'embarraſſe furieuſement; car conſidérant mon humeur & mon âge, je vois qu'il n'y a pas de reméde. Pour mon humeur, elle eſt ennemie mortelle de cet horrible joug, auquel je ne conſentirai pas pour l'Empire même du Monde. Dieu m'ayant fait

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

di queſt'horibil giogo al quale io non conſentirei per l'Imperio di tutto il mondo, havendomi Dio fatto naſcer libera, non ſaprei mai riſolvermi a darmi un Padrone; e poiche io ſono nata per comandare, come potrei io accommodarmi ad obbedire, ed a darmi queſta ſchiavitù, la quale ſarebbe per me una delle coſe più inſoffribili, che mai poteſſe concepire la mia imaginatione; Ma quando bene io poteſſi vincere queſta mia averſione, io mi trovo in un' età, che ſenza renderſi ridicola, non ſi può penſare, e mi renderei inutilmente infelice, mentre che apparentemente nell' età ch'io ſono, non ſi poſſono ſperar da me figliuoli; Eſſendo però il regno di Polonia *elettivo, crederei che ſi poteſſe diſporlo a penſar meno all' avenire, e più al préſente.*

naître libre, je ne ſaurois me réſoudre à me donner un Maître; & puiſque je ſuis née pour commander, il n'y a pas moyen que je puiſſe me réſoudre à obéir, ni à m'impoſer cet eſclavage, qui ſeroit le plus inſupportable pour moi que mon imagination puiſſe concevoir. Mais quand même je pourrois vaincre mon averſion, je me trouve dans un âge où je paſſerois pour ridicule d'y penſer, & je me rendrois inutilement malheureuſe, puiſqu'apparemment, à l'âge où je ſuis, on ne peut eſpérer des enfans. Mais le Royaume de *Pologne* étant élective, il me ſemble qu'on pourroit diſpoſer les *Polonois* à penſer moins à l'avenir, & plus au préſent.

Loro hanno biſogno d'un Rè, il quale li poſſa governar bene qualch' anno; Quanto a me, io non sò ſe ſarò buona per queſto effetto, ne ſe io ſarò viva da qui ad un hora, ma ſenza violentar punto la natura, io poſſo viver ancora una ventina d'anni più o meno, ſecondo che piacerà a Dio di diſporne. Depoſitando dunque la loro Corona, ed il loro Scettro nelle mie mani, potrebbero guadagnare ed approfitarſi del tempo

Ils ont beſoin d'un Roi qui puiſſe les bien gouverner quelques années. Je ne ſai pas ſi je leur ſerai propre pour cet effet, ni ſi je ſerai vivante dans une heure d'ici. Mais encore, ſans faire un grand effort ſur la nature, je puis vivre une vingtaine d'années, plus ou moins, comme il plaîra à Dieu d'en diſpoſer. En dépoſant donc leur Couronne & leur Sceptre entre mes mains, ils pourroient gagner, & profiter du tems, pour choiſir après ma mort une autre Famille, qui pourroit leur fournir une Race pour en faire leurs Rois; c'eſt ce qui ne peut leur manquer,

Digitized by Google

tempo per far, dopo la morte mia, l'elettione d'un altra famiglia che veniſſe a provederli d'una ſtirpe da crearne i loro Rè, coſa che non può loro mancare, ed in queſto modo havranno ogni agio di ſcieglierſi un' altra famiglia in un tempo meno periglioſo, ed oltraggioſo del preſente, onde potriano laſciarmi la mia libertà per conſervar più longo tempo la loro, eſſendo intereſſe loro ch'io reſti in queſto ſtato, perche non havendo io figlj, l'unico mio intereſſe ſarà la gloria di rendermi per via d'attioni grandi & heroiche degna della loro elettione.

In caſo che con tutte le ſudette ragioni non ſi poſſa ſuperare l'oſtacolo del Celibato; Monſig. Nunzio potrà ſervirſi d'un artifizio, ingegnandoſi di far loro ſperare, che eletta che havranno la mia perſona, le perſuaſive di ſua S.tà e le loro preghiere potranno farmi riſolvere a maritarmi.

E per queſto effetto biſogna dar loro ad intendere, che io ſono più giovane di quello che veramente non ſono, per far apparir loro la coſa più probabile, e credibile, benche io dubito che queſto non ſi potrà loro perſuadere, perche ſi ſà tropo bene il tempo della mia naſcita. La mia opinione però è che queſto non mi farà oſta-

quer, & ils auront tout le loiſir de ſe choiſir une autre Famille dans un tems moins périlleux & moins orageux que le préſent, & ils pourroient me laiſſer ma liberté pour conſerver plus long-tems la leur. Il eſt même de leur intérêt que je demeure comme je ſuis; car n'ayant point d'enfans, mon ſeul & unique intérêt ſera la gloire de me rendre digne de leur choix par de grandes & d'héroïques actions.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Si tout ce raiſonnement ne peut vaincre l'obſtacle du mariage, le Nonce pourra ſe ſervir d'une ruſe, en tâchant de leur faire eſpérer qu'après que l'Election ſera tombée ſur ma perſonne, les perſuaſions de *Sa Sainteté* & leurs priéres me feront réſoudre au mariage.

Pour cet effet il faut leur faire accroire que je ſuis plus jeune que je ne le ſuis effectivement, afin de leur rendre la choſe plus apparente & plus croyable, quoique je doute qu'on le leur puiſſe perſuader; car le tems de ma naiſſance eſt trop connu. Mais mon opinion eſt, que cela ne me ſera pas d'obſtacle, & qu'on ne ſe ſouciera pas que je me marie ou non.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

oſtacolo, e che non importerà loro, ſe io mi mariterò, o nò.

Ecco a poco preſſo le Ragioni che io credo poſſino ſervire a toglier gl'oſtacoli, che mi ſono ſtati oppoſti.

Ma oltre li due ſudetti, io vi trovo ancora il terzo, che oppongo a me medema ed è l'ignoranza della lingua Polacca. Io apprendo queſt' oſtacolo coſi grande, che mi fà horrore, & tremo, quando ci penſo, perche in che modo può governarſi un Popolo, al quale non ſi ſà parlare? come farò io a intendere gli ordini che biſognerà dare? in che modo havrò da ſegnare li diſpacci, e gl'ordini ſenza leggerli, ne intenderli? Ma come farà il Principe di Condè, *Il Duca di* Neuburgo, *e'l Principe di* Lorena, *che non ne ſanno più di me? ed io mi dò vanto, che farò quello che non potranno far loro, cioè che m'ingegnerò d'impararla in poco tempo. Confeſſo nondimeno che queſta ſola difficultà quanto a me, mi faria tremare, ſe il negozio poteſſe riuſcire.*

Voilà à peu près les raiſons que je crois qui pourront ſervir à vaincre les obſtacles qui m'ont été oppoſés.

Il y en a un troiſiéme, que je m'oppoſe à moi-même: c'eſt l'ignorance de la Langue *Polonoiſe.* Cet obſtacle me ſemble ſi grand qu'il me fait trembler quand j'y penſe; car le moyen de gouverner un Peuple à qui l'on ne ſauroit parler? Comment entendrai-je les ordres qu'il faudra donner? Comment ſignerai-je les Dépêches & les Ordres ſans les lire ni les entendre? Mais ni le Prince *de Condé*, ni le Duc *de Neubourg*, ni le Prince *de Lorraine*, n'en ſavent pas plus que moi, & je ferai ce qu'ils ne pourront pas faire; c'eſt que je tâcherai de l'apprendre en peu de tems. J'avoue pourtant que cette ſeule difficulté me feroit trembler pour moi, ſi d'ailleurs l'affaire pouvoit réuſſir.

Peu après la Reine reçut deux Lettres du Nonce. (*a*) De preſſans ordres, *lui écrit-il*, tant du *Pape*, que du Cardinal *Azzolino*, me ſont parvenus, pour ſervir Votre Majeſté dans la préſente conjoncture de ce Royaume. Je ne manquerai pas de propoſer V. M. au nom de *Sa Sainteté*, à cette République, dans une occurrence dont on pourroit ſe promettre un bon ſuccès de l'affaire. J'ai dit au P. *Hacki*, qu'on a lieu de s'y attendre par les difficultés qui ſe rencontreront dans une diſcorde obſti-

(*a*) *Negoz. di Pol. l'une & l'autre ſont du 31. d'Août. p.* 37-38.

Digitized by Google

obſtinée des Factions, quand les intérêts oppoſés du Duc *de Neubourg* & du Prince *de Condé* deviendront pour ainſi dire déſeſpérés. J'y prêterai toute l'attention imaginable; & afin de prévenir que la propoſition de V. M. ne deſagrée point, je ne la ferai qu'après lui avoir fait donner cours par des perſonnes tierces, qui diront l'avoir appris par d'autres, pour preſſentir par ce moyen comment on la goûtera dans le Public, afin de ne pas expoſer gratuitement le nom de V. M. à un refus formel.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an. 1668.

Chriſtine ayant reçu cette Lettre du Nonce, ne goûta pas ſon idée par rapport à la maniére de faire l'ouverture de ſa propoſition. Elle lui donne à conſidérer (a) *que ſi elle ſe fait trop tard, & après que la République ſe ſera déjà engagée pour les autres, il n'y aura plus rien à eſpérer pour la Reine. Ce qui me fait croire*, ajoute-t-elle, *que le mieux ſera, que ſitôt que l'Abdication ſera faite, vous parliez de moi au nom de* Sa Sainteté, *comme vous en avez l'ordre, & que vous n'attendiez pas juſqu'à ce que les choſes ſoient réduites à l'extrémité. C'eſt pourquoi il me paroît beaucoup plus digne & du* Pape *& de moi, que vous ſoyez le premier à faire l'ouverture de la propoſition, que d'en faire courir le bruit par d'autres, par où on ne peut pas s'attendre à ſavoir ſûrement que ma propoſition aura été agréable: & rien n'eſt plus certain que ſitôt que ce bruit ſera connu, les Factions s'entraideront à m'abbattre; au-lieu que, comme je le crois, ſi vous en parlez le premier au nom de* Sa Sainteté, *ce que je tiens pour le plus ſûr, d'autant qu'on vous a déjà demandé ſi vous avez quelque Sujet à propoſer en ſon nom; je ſuis de ſentiment qu'il ſera préſentement tems d'en parler & de riſquer le paquet, puiſque peu m'importe alors ſi l'on me fait un refus. Et quoique je vous aye écrit que je voudrois qu'on différât de parler de moi juſqu'à ce que j'euſſe traverſé les Païs de* Neubourg, *on pourroit néanmoins en parler à-préſent, parce que je calcule que dans le tems de mon paſſage le Duc ſera à* Vienne, *& qu'à cet égard cela ne lui cauſera aucun dégoût.* (*) *Je ne l'écrivis auſſi que dans l'idée où j'étois, que l'Abdication n'étoit*

(a) *Negoz. di Pol. li* 14. *Sept. p.* 6.

(*) Je ne m'imagine pas que *Chriſtine* eût craint quelque choſe pour ſa perſonne en traverſant les Païs de *Neubourg*; mais elle vouloit éviter de voir le Duc, qui peut-être l'auroit invitée à s'arrêter quelques jours à ſa Cour: ce qui auroit extrêmement gêné la Reine, aſpirant tous deux au même Trône.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

toit pas ſi proche ; mais étant déjà faite, il n'y a plus de tems à perdre. Quant aux deux obſtacles du Sexe, & du Célibat, j'y ai répondu (a) de maniére que je me flatte qu'on en pourra être content : mais tout cela ne s'eſt fait que pour votre information particuliére, ſans que vous le faſſiez courir dans le public.

Sur ces entrefaites arriva le Pére Prieur *Hacki*, qui vint trouver la Reine à *Hambourg*, en lui apportant des Lettres du Nonce Apoſtolique. *Chriſtine* le manda au Nonce, (*b*) & lui promet une réponſe plus ample, laquelle ledit Pére à ſon retour lui expliquera plus particuliérement de bouche. *Je me tiens perſuadée*, lui dit la Reine, *que vous aurez déjà entre les mains le Bref du* Pape *adreſſé à la République, pour mon Election, en des expreſſions bien fortes & bien preſſantes. Je me flatte que vous ne manquerez en rien de votre côté pour coopérer avec application au bon ſuccès de la Négociation, d'autant plus que votre fortune dépend de la mienne, étant très-certain que les autres Concurrens ſe ſont engagés pour celle de Mr.* de Beziers (*).

Quant aux deux Lettres que vous jugez néceſſaires que j'écrive à l'Ordre Sénatorial, vous aurez la bonté de m'informer du ſtile qui ſe doit obſerver, & en quelle langue elles doivent être couchées, ſur-tout s'il ne ſeroit pas convenable de les écrire en François, *Langue en laquelle je pourrois prendre un meilleur tour à cauſe des Titres & des politeſſes. Je vous avertis au reſte, que comme il faut m'arrêter encore ici pour attendre quelque réſolution de* Suède, *juſqu'au* 20 *d'Octobre prochain, vous pourrez m'adreſſer en attendant vos Dépêches ici, car paſſé ce jour je ne différerai pas mon départ pour* Rome.

La Reine ayant fait mention du Bref du *Pape* en ſa faveur aux Prélats, aux Sénateurs Séculiers, & à l'Ordre Equeſtre aſſemblés en Diette, nous eſtimons néceſſaire de le produire ici à côté traduit du *Latin* en *François*. Il eſt daté du 8. Septembre de l'année 1668. (*c*)

Cle-

(*a*) *Negoz. di Pol. le* 28. *Sept. p.* 9.
(*b*) *Du même jour p.* 8.
(*c*) *Negoz. di Pol. p.* 104.

(*) Cet Evêque étoit ſans-doute Miniſtre Plénipotentiaire de *France* en *Pologne*, à qui les Aſpirans au Trône avoient fait eſpérer un Chapeau de Cardinal, comme *Chriſtine* l'avoit fait au Nonce Apoſtolique.

Digitized by Google

Clemens *Papa IX. venerabiles Fratres, nobiles Viri, & dilecti Filii, Salutem, &c.*

Cogitantes assiduè, ac omni prorsus animo versantes, quânam potissimùm ratione bis tam gravibus ac difficilibus temporibus in deligendo Rege Religionis Catholicæ, & istius Regni bono optimè consultum esse queat, in eam sententiam devenimus, ut bodiè ita se habentibus rebus, id obtineri planè posse credamus, si Comitiorum studia & vota in Personam Reginæ Christinæ Alexandræ *spectatæ pietatis, prudentiæ, & animi virilis Heroïnæ conferantur. Hæc profectò non ut Regnum quæreret Religionem Catholicam olim amplexa est, sed quod veluti maximè rarum, & egregium factum admiratus est orbis, ut Catholicè vivere posset omnibus fastigiis humanis excelsiore mente, pacificè possessum Regnum sponte dimisit. In cujus administratione præterea virtutes eas omnes diù summâ cum laude, gloriâque explicuerat, quæ in optimo Rege, bellicosissimis quoque Viris imperaturo, requiruntur; & certè quicumque præstantissimæ Reginæ ingentes etiam in re militari spiritus, corporis incommodorum omnium, ac laborum admirabilem tolerantiam, animique præcelsi fortitudinem, ac invictum robur inspexerit, minimè ille quidem sexûs validioris vires ullas in eâ desideraverit. Quare nobilissimi istius Regni tutela non incertæ sorti, sed cognitæ, ac probatæ jampridem virtuti, provido ac indubio judicio committeretur. Illud autem vel inprimis plurimi æstimari in hâc re debet, quod orta est, & quantùm ad Catholicos attinet, inpræsens sola supereſt ex eâdem stirpe Regiâ, ex quâ jam per annos octoginta & amplius, magno cum suo bono* Polonia, *tot eximios, suique tam amantes Reges feliciter experta est, adeò ut inclyta* Polo-

Clément IX. Pape, Vénérables Frères, Nobles & Chers Fils salut.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Bref du Pape aux Etats de Pologne pour élire Christine pour leur Reine.

Considérant assidûment, & roulant en notre esprit, quel seroit le moyen le plus préférable pour choisir un Roi Catholique dans ces tems difficiles qui puisse contribuer avec le plus d'efficace au bien du Royaume de *Pologne*, nous nous sommes enfin arrêtés à ce sentiment, que dans la situation où sont les affaires présentement, nous croyons le mieux parvenir à ce bien, si les voix & les vœux de ceux qui composent la Diette, se réunissoient en la personne de la Reine *Christine Alessandra*, si connue par sa piété, par sa prudence, & par son intrépidité tout-à-fait mâle & héroïque.

Ce n'est pas qu'elle ait embrassé la Religion *Catholique* pour gagner par-là une Couronne: mais ce qui est très-rare, & ce que le Monde a admiré le plus, c'est elle qui de son propre mouvement s'est démise d'un Royaume qu'elle possédoit paisiblement, dans la seule vue de vivre en bonne *Catholique*, au-dessus de toutes les Grandeurs Humaines. Même si l'on considére de quelle maniére elle a gouverné son Royaume, on remarquera qu'elle y a déployé glorieusement, & pendant longtems, toutes les vertus qu'on requiert du meilleur des Rois, qui commande aux plus braves Capitaines: & pour sûr, quiconque considérera le grand cœur de cette excellente Reine, même par rapport aux affaires qui regardent le Militaire, sa patience à supporter toutes les fatigues du corps, & son admirable application aux travaux, aussi bien que la force de son grand esprit, que rien ne sauroit abbattre; quiconque, dis-je,

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Poloniæ *Comitia generosæ gratitudinis suæ summoperè laudatum institutum, & morem præferendi novo beneficio consanguincos ultimi Regis, consuetâ constantiâ retinerent, & simul Competitores alii, singuli facilius ferrent illi positus, quàm cuilibet eorum alteri Coronam esse delatam. Hæc sanè singulari prudentiæ judicioque vestro, Venerabiles Fratres, Nobiles Viri, Dilecti Filii, nullâ prorsus aliâ, quàm Orthodoxa Religionis, & communis utilitatis vestræ causâ permoti, ac impulsi suggerenda esse censuimus; Reginam enim, ejusque pios, & erga sanctam Fidem, & Christianitatis universæ commoda, & incrementa, propensos unicè sensus penitùs agnoscimus, & non semel experimentum de eis habuimus, ita ut summæ pietatis, justitiæ, beneficentiæ, ac demùm futuri ex omni parte perfecti Regiminis, quantùm homini rectè licet, pro illâ sponsores vobis esse possimus. Verùm uberiùs, & particulariùs Venerabilis Frater Archiepiscopus* Corinthi *Nuntius noster omnia coràm ediſſeret. Nos perfecti consilii, & unanimis concordiæ spiritum vobis, Venerabiles Fratres, Nobiles Viri, atque Dilecti Filii ab eo precamur, qui sese in medio Congregatorum in suo sancto nomine fore pollicitus est, Apostolicam Benedictionem quo maximè possumus amoris Paterni sensu ferventiori largientes. Datum* Romæ *apud S.* Mariam *Majorem sub Annulo Piscatoris. Die* 8. *Septembris* 1668. *Pontificatûs nostri Anno Secundo.*

dis-je, considérera toutes ces choses, ne découvrira rien en elle qui fasse desirer qu'elle fût de l'autre sexe. C'est pour cela que la tutéle de ce noble Royaume ne seroit pas exposée à un sort incertain, mais en la lui confiant, on la mettroit entre les mains d'une personne qui pleine de sens rassis & d'un jugement qu'on ne sauroit lui contester, a déja donné tant de preuves de sa haute capacité. Et ce qui ne mérite pas moins d'être estimé en elle, c'est qu'elle est de la Lignée *Jagellonique*; & quant à la *Catholicité*, elle est à-présent l'unique de la Famille Royale, laquelle au-delà de quatrevingts ans a heureusement donné à la *Pologne* d'excellens & d'estimables Rois au plus grand bien de ce Royaume; ensorte que si les Etats assemblés en Diette, pour marquer leur généreuse gratitude & leur constance ordinaire, suivoient en cette rencontre leur louable coutume, de préférer généreusement la Parenté du dernier Roi, les autres Compétiteurs, chacun en particulier, supporteroient plus volontiers qu'elle leur fût préférée pour la Couronne, que si on la donnoit à quelqu'autre.

C'est donc-là, Vénérables Fréres, Nobles & Amés Fils, ce que nous avons jugé à propos de vous suggérer. Nous ne l'avons fait dans aucune autre intention, que pour l'amour de la Religion Orthodoxe & de votre bien général. Nous connoissons si intimement la Reine, & ses sentimens pieux & favorables à la Sainte Croyance, aux avantages & à l'accroissement de toute la *Chrétienté*, dont nous avons eu des preuves si inconteſtables, que nous pourrions vous être garants de sa grande piété, justice & bienfaisance, enfin d'un régne futur à tous égards aussi accompli que la condition humaine le sauroit permettre. Pour ce qui est du reste, le vénérable Frére, Archevêque de *Corinthe*, notre Nonce, vous l'expliquera de bouche plus particuliérement. Nous vous souhaittons, Vénérables Fréres, Nobles & Amés

Digitized by Google

Amés Fils, l'eſprit de bon conſeil & de parfaite union, lequel celui qui eſt au milieu de ceux qui ſont aſſemblés en ſon ſaint nom, leur a promis; nous vous départons du meilleur de notre cœur, & de notre amour paternel, notre Bénédiction Apoſtolique. Donné à *Rome*, au Palais de *Ste. Marie-Majeure* ſous l'Anneau du Pêcheur, le 8. Septembre 1668. & la ſeconde année de notre Pontificat.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Nous ne pouvons nous diſpenſer d'ajouter ici le Bref du *Pape* plein de politeſſe, qu'il écrivit dix ou douze jours après à la Reine, (*a*), avec la traduction en *François*.

Clemens IX. *Papa*. Chariſſima in Chriſto Filia Noſtra ſalutem, & Apoſtolicam benedictionem!

Il merito e la virtù ſingolare di V. M. per ſi chiare prove accreditata al Mondo, e da Noi ſommamente ſtimata ci hà indotti ad operar quello che il zelo del publico bene della Polonia *richiedeva della noſtra parte. Vorremmo che da queſta dipendeſſe intieramente la diſpoſitione di quegli affari per poter terminare il negozio con tanta agevolezza, e felicità, quanta è la prontezza, con la quale l'habbiamo intrapreſo. Nè ad altri che a ſe medeſima deve la M. V. queſta noſtra Paterna premura. Crediamo facilmente ciò ch'ella dice, che qualunque ne ſia l'evento, eguale ſarà ſempre la quiete del ſuo Real Animo, e l'affetto verſo di Noi; poiche quella generoſità ſi grande, che hà potuto fare abbandonnare alla M. V. i Regni che poſſedeva per conſacrarli a Dio, potrà molto più agevolmente conformarſi alla divina volontà nell'acquiſto d'un altro, che potrebbe aggiunger ben fatiche a V. M. mà non già ſplendore, ò grandezza. Habbiamo del Marcheſe* del Monte *udito con molto piacere la buona ſalute di V. M. & il ſuo vicino ritorno grandemente aſpettato da Noi. In eſſo, & in ogni altra ſua occorrenza preghiamo alla Mtà Voſtra pienezza di proſperità, e le diamo affettuoſa-*

Clément IX. Pape: A notre très-chére Fille en Chriſt, Salut & Bénédiction Apoſtolique.

Le mérite & la vertu ſinguliére de Votre Majeſté, dont elle a donné au Monde des preuves ſi éclatantes, & dont nous faiſons un ſi grand cas, nous ont porté à coopérer à ce que le zéle pour le bien général de la *Pologne* a requis de nous. Nous voudrions que la diſpoſition de cette affaire dépendît entiérement de nous, pour pouvoir terminer cette Négociation avec autant de facilité & de promptitude que nous l'avons entrepriſe.

Ce n'eſt qu'à elle-même que V. M. eſt redevable de cet empreſſement paternel. Nous croyons ſans peine ce qu'elle dit, & que, quel qu'en ſoit l'événement, la tranquillité de ſon Ame Royale & ſon affection envers nous ſeront toujours les mêmes. La grande généroſité qui a pu faire abandonner à V. M. les Royaumes qu'elle poſſédoit, pour ſe conſacrer à Dieu, peut encore beaucoup plus facilement ſe conformer à la Volonté Divine dans l'acquiſition d'un autre qui pourroit bien augmenter ſes fatigues, mais nullement ſa ſplendeur ni ſa grandeur.

Nous avons appris du Marquis *del Monte* avec bien du plaiſir, la bonne

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 107.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

tuosamente l'Apostolica benedittione. Datum Romæ apud Sm. Mariam Majorem, Die 21. Septembris 1668. Pontificatus Nostri Anno secundo.

bonne santé de V. M. & son retour prochain, que nous desirons grandement. En cela & dans toute autre occurrence nous souhaittons à V. M. toute sorte de prospérités, & lui donnons affectueusement la Bénédiction Apostolique. Donné à Rome au Palais de *Ste. Marie-Majeure*, le 21. de Septembre 1668. dans la seconde année de notre Pontificat.

Le Nonce Apostolique continuant son commerce de Lettres avec la Reine, la pria instamment (*a*) de lui renvoyer au plutôt le P. *Hacki*, qui étoit d'autant plus capable de bien mener cette affaire, qu'elle devoit encore rester secrette. *Il ajoute:* nous nous servirons utilement de lui pour faire courir des bruits à propos, afin de m'aider à déchiffrer les Lettres, rapporter à V. M. le détail des occurrences, & faire des opérations pour lesquelles mes propres occupations, qui selon les apparences iront en croissant, ne me fourniront pas assez de loisir; & enfin d'être un bon témoin de mon empressement à travailler en faveur de V. M.

Dans une autre Lettre le Nonce écrivit à la Reine en ces termes. „ Le „ Pére Prieur se souviendra de représenter à V. M. qu'attendu le con„ cours du Duc *de Neubourg*, du Prince *de Condé*, du Prince *Charles* „ *de Lorraine*, & du *Moscovite*, dont les intérêts ont fait une grande bré„ che dans les sentimens de cette Nation, par la grande adhérence que „ quelques uns d'entr'eux ont gagnée, sur-tout par la quantité d'argent que „ tous sont promts, les uns plus les autres moins, à distribuer à ceux „ du Parti contraire pour les attacher au leur, & à cause des offres avan„ tageuses qu'ils font à la République; il ne semble pas être de la pru„ dence qu'on ouvre la bouche au sujet de V. M. jusqu'à ce que les in„ térêts des Compétiteurs soient si brouillés, qu'on commence à désespé„ rer de leur réussite: autrement dans toute autre occurrence chacun des „ Concurrens prévaudra sans doute sur V. M. laquelle outre l'obstacle „ du sexe & le manque de Succession, n'a la commodité de faire aucune „ offre, ni à la République, ni aux particuliers, quoique sa qualité per„ sonnelle & d'autres considérations la rendent de beaucoup supérieure „ à tous les autres.

Peu après le Nonce s'expliqua ainsi dans une autre Lettre à la Rei„ ne (*b*). „ En conformité à la solide réflexion de V. M. je trouve qu'il „ seroit superflu qu'elle écrivît au Roi *Casimir* ou à l'Archevêque de „ *Gnesne*, leurs offices pouvant plutôt nuire à l'affaire en question, „ parce que les autres Sénateurs & Prélats prendroient en mauvai„ se part qu'on les eût négligés. A l'encontre, il sera nécessaire que „ Votre Majesté m'envoye deux de ses Lettres, l'une adressée à l'Ordre Séna-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 40.

(*b*) *Negoz. di Pol. p.* 40.

Digitized by Google

„ Sénatorial, & l'autre à l'Ordre Equeſtre, que je leur pourrai préſenter en ſon tems. Le Nonce ajoute que les intérêts du Duc *de Neubourg*, du Prince *de Condé* & des autres Aſpirans ſont déja ſi bien avancés par l'argent qu'on a diſtribué de part & d'autre, que ce ſeroit peine perduë que de s'y oppoſer pendant qu'ils ſont encore en pleine vigueur. Ce ſeroit donc travailler gratuitement, que de faire à-préſent la propoſition de V. M. On n'en tireroit aucun avantage. Au contraire, en la faiſant à l'heure qu'il eſt, *Sa Sainteté* ſembleroit ſe déclarer ouvertement contre chacun des Concurrens ſans profit pour V. M. & à la charge du *Saint Siége*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Outre quelques autres Lettres moins importantes, le Nonce en écrivit une au commencement du mois d'Octobre en ces termes. (*a*) „ Les „ bons offices de Notre Seigneur le *Pape* ſont reſpectés ici de plus en „ plus, & ſont plus efficaces que ceux des autres Princes; parce que „ comme ils le ſont effectivement, ils paroiſſent tout-à-fait deſintéreſſés, „ & n'ont pour but que le bien de ceux en faveur desquels ils ſont „ employés. C'eſt par la même conſidération que le *Saint Siége* fait profeſſion de s'intéreſſer pour tous ſans faire tort à aucun d'eux. Cette vérité préſuppoſée, ſi je faiſois préſentement la propoſition de V. „ M. à la République, pendant la concurrence des autres Princes, leſquels à cauſe du ſexe & de l'habileté à ſuccéder, ſont en général eſtimés plus convenables au beſoin de ce Royaume, & même, par l'argent qu'ils diſtribuent, plus favoriſés par l'avantage qu'en retirent les „ particuliers; on ne pourroit ſûrement pas alors regarder les ſentimens „ de *Sa Sainteté* comme deſintéreſſés, ni comme tendans au bien public. „ C'eſt auſſi pour cela que tous mes bons offices n'auroient aucun ſuccès; car en ce cas les autres Factions, dégoûtées d'une telle propoſition, qui pourroit faire tort à leurs intérêts, s'uniroient ſans„ doute pour donner l'excluſion à V. M. & pour décréditer mes opérations. Il ſemble donc que je ne doive faire la propoſition que dans le „ tems de quelque brouillerie obſtinée entre les Factions, & ſeulement „ par maniére de propoſition pour la tranquillité publique, comme un „ *medius terminus*, non pour ôter les eſpérances aux autres Concurrens, „ mais pour les renvoyer à un autre tems, en pourvoyant en attendant, par la Perſonne de V. M. au beſoin du Royaume. En donnant „ ce tour à l'affaire, perſonne ne ſauroit s'en trouver offenſé, & la République même croiroit qu'une pareille propoſition n'auroit été faite par „ *Sa Sainteté* à aucune fin politique, & cependant nous pourrions faire „ le coup ſans contradictions conſidérables.

„ Ce motif, joint aux autres difficultés que j'ai autrefois repréſentées à V. M. me font ſurſeoir de faire mention de cette affaire, „ au moins juſqu'à ce que j'aye réponſe ſur celle-ci, dans laquelle „ après que V. M. aura eu le loiſir de preſſentir là-deſſus de bouche le ſentiment de *Sa Sainteté*, & les avis du Cardinal *Azzolino*, „ elle daignera me preſcrire expreſſément, comment & quand je dois la

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 43.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

„ la ſervir pour obéir aveuglément à ſes gracieuſes intentions, ſans craindre que V. M. impute à ma négligence ou à mon peu d'exactitude, le „ délai que j'ai eſtimé devoir prendre pour mieux réuſſir, quand même „ l'événement ne ſeroit pas tel que je l'aurois deſiré.

L'an 1668.

Dans deux Lettres ſuivantes, il rapporte à la Reine (*a*) que „ comme „ la Diette de *Pologne* étoit finie, & que les Sénateurs & les Miniſtres „ des Cours étrangéres s'étoient auſſi retirés, il n'y avoit rien à faire „ quant aux Négociations, qu'à épier celles des autres, qui ſe font ſous „ main. Pour toute nouvelle, *ajoute le Nonce*, on dit pour ſûr que „ l'Electeur de *Brandebourg* s'en eſt retourné en *Poméranie*, afin de pouvoir d'autant plus facilement joindre ſes Troupes à celles de *Suède*, pour „ épauler le Duc *de Neubourg* & ſoutenir par force ſon Election, quand „ même il n'auroit pour lui que les voix de la moindre partie.

„ Pour ce qui eſt de la Langue dans laquelle V. M. adreſſera ſes Lettres à l'Ordre Sénatorial, je ſuis du ſentiment qu'elle les écrive en *Latin* „ & non en *François*, parce que le Nom *François* eſt extrêmement odieux „ ici, & qu'il importe qu'on ne ſe montre pas partial en cette rencontre.

Cependant la Reine avoit déjà prévenu le Nonce par rapport à ſes Lettres à la République ((*b*) qu'elle lui avoit envoyées avant que de recevoir la ſienne) écrites en *François*, tant, *dit-elle*, à cauſe que cette Langue eſt aujourd'hui aſſez univerſelle, que par rapport aux politeſſes." Elle ajoute. *Je vous prie de ne les produire qu'après que le Bref du* Pape *ſera livré, ou au moins en même tems, ſi les ordres que vous aurez de* Rome *le permettent; car je voudrois que vous découvriſſiez premiérement par le Bref, quels ſeront les ſentimens de la République pour moi, & en cas qu'ils fuſſent favorables, de préſenter mes Lettres, autrement pas.*

Quant au point de la piété dont le Pape *fait mention dans ſon Bref, il vous plaira que je vous diſe, que je ne penſe pas à l'alléguer pour moi auprès de ces gens-là, car j'eſtime ne pas mériter cet éloge, ſur-tout auprès d'eux.*

Vous devez auſſi être perſuadé que je ſuis ſi éloignée de la penſée de mettre notre Seigneur & le Saint Siége *dans l'embarras, qu'il me déplairoit extrêmement de leur cauſer le moindre préjudice. Cependant comme* Sa Sainteté *a eu la bonté d'autoriſer mes prétentions, & d'envoyer un Bref bien preſſant pour moi à la République, il me ſemble que vous pourriez exécuter les ordres de* Rome *en ma faveur dans le tems que vous jugeriez convenable, ne doutant pas que vous ne ſoyez averti de ne le faire ni trop tôt ni trop tard. C'auroit été trop tôt de faire mention de moi avant l'Abdi-*

(*a*) *Negoc. di Pol. p.* 45. (*b*) *Ibidem. p.* 9.

l'Abdication, comme il ſeroit trop tard de le différer à-préſent juſqu'à ce qu'on ait pris des engagemens pour les autres.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Après avoir, continue la Reine, *conſidéré la liſte des Factions*, (*) *il me ſemble qu'il y a peu à eſpérer pour tous les Concurrens, & l'on m'écrit de* Rome *en termes précis*: Le Moſcovite, & le Duc de Neubourg ſont tout-à-fait au déſeſpoir: le Prince de Condé l'eſt un peu moins. *Mais je ne puis pas m'imaginer quelles vues politiques on voudroit attribuer à* Rome, *dans le tems qu'on me fait des rapports ſi différens. De-plus, je ſais pour certain que l'argent du Duc* de Neubourg *n'a pu faire de grands miracles. Il a nombre de Fils, mais peu d'argent.*

Le Prince de Condé *me ſemble être l'unique Concourrent à craindre. Il a beaucoup d'argent & de mérite. Mais quel que ſoit l'intérêt du* Siége Apoſtolique *pour empêcher que la* France *ne devienne plus puiſſante qu'elle ne l'eſt déjà, ce n'eſt pas à moi à le démontrer.*

Je ne vois pas que perſonne puiſſe avec raiſon ſe trouver offenſé de ce que le Pape *me recommande, puiſque d'autres Princes en recommandant d'autres Sujets, ne prétendent offenſer qui que ce ſoit par leur recommandation. Quant à moi, j'ai deſiré ſeulement celle de* Sa Sainteté, *ſachant que toutes les autres ne ſerviroient de rien; & quand même elles ſeroient de quelque poids, je rougirois de les accepter.*

Vous pouvez être perſuadé que je me préſente aſſez peu volontiers en qualité de Prétendante; & n'étoit ma naiſſance, je n'y aurois jamais penſé. Mais puiſque ma prétention a été approuvée & autoriſée par Sa Sainteté, *je crois qu'il n'eſt pas impoſſible que je réuſſiſſe, & je me confirme d'autant plus dans cette eſpérance, que je ſais qu'on vous a demandé ſi le* Pape *n'a recommandé perſonne: ce qui fait connoître combien il eſt avantageux d'être recommandé par* Sa Sainteté.

Par

(*) Cette liſte de l'Etat des Factions (1) en *Pologne*, tel qu'il étoit vers la fin du mois d'Août en 1668, quand il fut queſtion d'élire un nouveau Roi après l'Abdication du Roi *Jean Caſimir*, ſe trouve parmi les MSS. de la Reine, mais je ne juge pas qu'elle mérite place ici.

(1) Negoz. di Pol. l. c. p. 97-104.

Digitized by Google

Négociations. Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

Par ce que je viens de dire, je ſuis de ſentiment qu'en cas que vous n'ayez point d'ordre contraire, il ſeroit bon, puiſque l'Abdication eſt déjà faite, de commencer à traiter de mon Election, c'eſt-à-dire, un peu avant la Convocation, afin de prévenir tous les autres engagemens, & de préparer peu à peu les eſprits à la propoſition de Sa Sainteté.

Pour ce qui eſt de faire des dépenſes & des largeſſes, je ne puis pas y fournir; & quand même je le pourrois, je ne voudrois pas le faire, je me ferois moquer de moi; car ſi je ne deviens pas Reine de Pologne, *je ne veux pas non plus être* Polonoiſe. *Aucun autre engagement ne me dégoûte plus que celui de faire de pareilles dépenſes, puiſque c'eſt l'unique choſe que je ne puis faire ſans bleſſer ma réputation. Je connois les* Polonois. *Je ſais qu'ils prennent de l'argent de tout le monde, & s'en rient, faiſant après ce qui tourne à leur compte; & je prétends faire reſter* Polonois *ceux qui font des dépenſes, & j'en jouirai, s'il plaît à Dieu & à* Sa Sainteté, *de qui ſeul j'attends ma fortune. Au moins ſi l'affaire ne réuſſit pas, je n'aurai perdu que la peine d'avoir écrit quelques Lettres. De tous les autres, il n'y en a aucun qui n'y ait employé des années. Il en eſt même qui ont vieilli en ſe berçant de cette prétention. Je n'y ai employé que les quatre mois paſſés, encore n'y ai-je penſé que depuis qu'on a parlé de la renonciation du Roi, & perſonne que moi n'a eu la gloire & le bonheur d'être propoſé par le* Pape Clément. *J'eſtime plus cette gloire & ce bonheur, que mille Couronnes & mille Sceptres. Vous devez même vous intéreſſer dans cette affaire, autant qu'il vous importe de faire votre propre fortune; car il eſt très-ſûr que quelque autre des Concurrens, hors moi, qui parvienne à la Couronne,* Mr. de Beziers *aura la nomination. Le Prince* de Condé & *celui* de Lorraine *ne peuvent la lui refuſer. Et le Duc* de Neubourg *lui a déja donné ſa parole, comme me l'a dit* Beziers *lui-même. Je ne veux pas faire comme lui, de promettre avant le tems, mais je m'aſſure que le Cardinal* Azzolino *voudra bien être mon garant.*

Au-reſte je me remets avec une entiére réſignation à la volonté de Rome & *à votre ſage conduite, vous déclarant que j'approuverai toujours tout ce que vous ferez, perſuadée comme je le ſuis, que vous employerez tout votre ſavoir-faire pour remporter cette victoire.*

Voici

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Voici le Mémoire de *Chriſtine* envoyé au Nonce, pour être préſenté à la République en tems convenable, comme la Reine l'a dit ci deſſus: (a)

Aux Sénateurs de Pologne, mes Couſins & bons Amis; & à la Nobleſſe, Meſſieurs mes bons Amis.

Si je me préſente à vous avec trop de confiance pour vous offrir mes ſervices, je vous prie de conſidérer que c'eſt ſeulement après la convocation de la Diette pour l'Election, & depuis que l'Abdication du Roi Caſimir *vient d'ouvrir aux Prétendans le chemin à votre Trône, que tant d'autres ont brigué depuis ſi long-tems. Pour moi, qui ai toujours ſouhaitté que votre véritable & légitime Roi vécût long-tems, & qu'il vous gouvernât juſqu'à la mort, j'aurois cru me faire tort & à vous, ſi j'avois fait plutôt une ſemblable tentative; mais depuis qu'il a plû à la Providence Divine de vous rendre votre liberté, je crois pouvoir, ſans vous offenſer, rompre le ſilence que j'ai gardé juſqu'à la fin, dans un tems où le devoir de ma naiſſance m'oblige de vous faire ſouvenir qui je ſuis.*

Les exemples, & vos Hiſtoires m'apprennent que votre illuſtre & brave Nation n'a jamais rejetté le ſang de ſes Rois, quelque éloigné qu'il fût de ſa ſource; & puiſque je crois n'avoir pas démérité *l'honneur d'être conſidérée de vous en cette occaſion, j'eſpére que ce ne ſera pas en ma Perſonne que vous voudrez donner le premier exemple d'avoir renoncé à cette coutume, qui eſt auſſi louable qu'ancienne parmi vous, laquelle ſans-doute vous parlera en ma faveur, & réveillera en vous la mémoire d'une Maiſon dont vous avez été autrefois aſſez ſatisfaits; & que celle de mon Oncle Germain* Sigiſmond III. *d'*Uladiſlas & Caſimir *ſes Fils, eſt encore en aſſez grande conſidération auprès de vous pour ſolliciter votre affection pour moi, qui ſuis le ſeul & unique rejetton de la Maiſon de vos Rois.*

J'ai balancé long-tems à vous repréſenter ces favorables vérités, & avant que de m'enhardir à cela, j'ai voulu conſulter l'oracle de notre très-Saint Pére le Pape *ſur une matiére ſi importante & ſi délicate; & ce n'eſt qu'après avoir été avouée & autoriſée de* Sa Sainteté, *que je me ſuis réſolue à*

(a) Negoz. di Pol. li 10. Ott. p. 89. 93.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

à tenter fortune, à l'abandonner entre vos mains, & à tâcher de ſavoir de vous ce que je dois eſpérer de votre affection & de votre généroſité. Pour paroître donc de meilleure grace devant vous, j'ai ſouhaitté de vous être préſentée par la plus auguſte main du Monde; & puiſque Sa Sainteté *m'a bien voulu faire cet honneur, j'eſpére que ſur la foi d'un tel Garant vous ne me croirez pas téméraire, ni indigne d'être conſidérée. Vous ſavez ma naiſſance, &* Sa Sainteté, *qui me connoît, me fait la grace de vous dire le reſte par ſon Bref, & par ſon Nonce Apoſtolique, à qui je vous prie d'ajouter une auſſi entière créance qu'à moi-même en tout ce qu'il vous dira de ma part. Je n'aurois pas eu de peine à obtenir les bons offices de* Sa Sainteté *chez diverſes perſonnes particuliéres de votre Corps, & la bonté de* Sa Sainteté *ſe ſeroit facilement diſpoſée à recommander mon intérêt à des gens de toute ſorte de qualités & de conditions parmi vous; mais j'ai voulu plutôt être redevable de ma fortune à la République ſeule, qu'aux brigues de quelques particuliers, qu'on auroit pu ſolliciter en ma faveur. Il eſt vrai que je ne puis rien vous offrir ni vous promettre. Mais quand le Tréſor de* Créſus *ſeroit en ma puiſſance, ce ſeroit peu eſtimer votre Couronne, que de préſumer qu'elle ſe pût payer? Tout ce que je puis, & tout ce que je dois vous offrir, ce ſont mes ſoins, mon application, mes travaux, & tous les autres talens que Dieu m'a donnés. Je ſais & je connois les obligations d'un Trône; & j'oſe vous aſſurer que ſi Dieu m'appelle à la gloire d'occuper le vôtre, je m'efforcerai, moyennant ſa divine aſſiſtance, de me rendre digne de l'honneur de votre Election; du-moins ſi je ne vous ſuis pas utile, je ne vous ſerai auſſi à charge à aucun égard. Je ſuis ſeule & unique, ſans ſucceſſion & ſans Parens; vous n'aurez pas de dettes à payer pour moi; votre liberté n'aura rien à craindre de ma puiſſance, qui ne pourra jamais vous devenir ſuſpecte. Si vous vous réſolvez donc à me choiſir, & après à me croire, j'eſpére que j'aurai le bonheur de porter votre gloire ſi haut, que toutes les Nations de la Terre, excepté l'heureuſe* Rome, *porteront envie à votre félicité; & s'il arrive que Dieu diſpoſe vos cœurs en ma faveur, ma reconnoiſſance ſera telle envers la République, & envers vous, que je ne vous donnerai jamais ſujet de vous repentir de m'avoir favoriſée de vos ſuffrages.*

Si

Digitized by Google

Si vous m'en jugez digne, je vous les demande, malgré l'avantage que le Sexe donne à tous les autres Prétendans. Si vous pouviez vous résoudre à faire grace à mon sexe, j'ose espérer que tout le reste me seroit favorable; mais peut-être jugerez-vous qu'une Reine que a appris l'Art de commander dès le berceau, & qui ose s'engager à satisfaire à toutes les obligations que vous pouvez exiger de vos Rois, n'est pas indigne, simon de vous commander, au moins de vous servir un jour. Je vous proteste néanmoins que j'attends votre résolution avec une entiére résignation à la Providence Divine, & que sans considérer mon intérêt, je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous inspire les résolutions qu'il prévoit être les plus utiles à sa gloire, au bien de notre Eglise Catholique, *& à celui de votre République; priant Dieu de vous tenir, mes Cousins, & mes bons Amis, en sa sainte & digne garde. Je suis,*

Messieurs mes bon Amis,

Votre bonne Amie

C. A.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*

L'an 1668.

Cependant *Christine*, ayant fini ses affaires à *Hambourg*, & renvoyé le Pére Prieur *Hacki* en *Pologne* pour y vaquer à ses intérêts, se mit en chemin pour l'*Italie*. Arrivée à *Trente*, elle fit une dépêche au Nonce Apostolique (*a*) pour l'avertir *qu'elle avoit reçu deux de ses Lettres que le Cardinal* Azzolino *lui avoit fait parvenir, & qu'elle comptoit de poursuivre sa route vers* Rome *pour se mettre aux pieds de* Sa Sainteté, *& la remercier de bouche de la bonté qu'elle avoit eue (comme l'a écrit le Cardinal* Azzolino*) d'envoyer encore de nouveaux Brefs en sa faveur (*) pour favoriser avec d'autant plus d'empressement l'affaire qu'elle avoit abandonnée aux soins du Nonce, afin qu'il la dirigeât conformément aux ordres qu'il recevroit de* Rome. *J'en attendrai*, lui dit la Reine, *avec indifférence, tout ce qu'il plaira à Dieu de disposer dans cette Négociation. Et quant à l'exemple de la Reine* Venda, *je ne l'ai pas allégué dans le discours que je vous ai fait tenir, parce qu'il m'a paru trop ancien:*

Christine repart de Hambourg pour Rome.

(*a*) *Negoz. di Pol. li 9 Nov. p.* 13.

(*) Ces autres Brefs du *Pape* ne se sont pas trouvés parmi les Manuscrits de la Reine.

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1668.

ancien: cependant vous pourrez vous en prévaloir, parce qu'il eſt à-la-vérité plus à propos que tout autre (*).

Pour l'obſtacle du Mariage, je m'en ſuis déjà expliqué, & pour vous parler ſur cet article avec la même confidence que je l'ai déjà fait, je ne m'y réſoudrai jamais. Cependant vous pourrez leur en donner l'eſpérance, pour gagner par-là mon Election, je veux dire que je me marierai, s'il n'eſt pas poſſible de l'obtenir ſans cela, comme je l'ai déjà inſinué.

Au-reſte vous voyez à-préſent, que ce que j'ai écrit il y a long-tems à Rome, *& à vous-même touchant le Duc de* Neubourg, *vient d'être vérifié, c'eſt-à-dire, que perſonne ne travaille ſérieuſement pour lui, & que le Prince de* Condé *eſt l'unique qui pourroit me traverſer. Auſſi, ſi les* Polonois *veulent avoir un grand Capitaine, ils ne ſauroient faire un meilleur choix que de ſa perſonne.*

La Reine étant arrivée à *Rome*, lui marque en réponſe à ſa Lettre (*a*), *qu'elle étoit extrémement ſatisfaite de l'expédient qu'il avoit pris de faire comprendre à ceux à qui il appartenoit de le ſavoir, qu'il y avoit encore un autre Concurrent, ſans le nommer que quand il ſeroit tems. Je déclare de-nouveau,* lui dit la Reine, *que je ſuis & ſerai toujours ſatisfaite de toutes vos opérations; vous ne ſauriez agir qu'avec une prudence à laquelle je me ſuis toujours rapportée dans mes précédences, depuis que je vous ai fait connoître mes ſentimens, & particuliérement par rapport au tems le plus favorable pour parler de ma perſonne ou à la Convocation, ou à la Diette de l'Election, n'ayant jamais entendu qu'on en parlât plutôt, & je ne crois pas m'être autrement expliquée; car je ſuis aſſez inſtruite des affaires du monde, pour ne pas commettre une telle faute, en*

(*a*) *Negoz. di Pol. li 24. Nov. p. 14. 16.*

(*) Cette Princeſſe *Vanda* étoit Fille du Roi *Gnebus* au VIII. Siécle, au défaut de mâles elle fut proclamée Reine de *Pologne*, du conſentement commun des Notables du Païs. Les Hiſtoriens *Polonois* exaltent fort la force & l'élévation de ſon eſprit & la beauté de ſon corps; ils ajoutent qu'elle ne voulut pas s'aſſujettir au pouvoir d'un mari, & qu'ayant combattu les *Allemans*, que leur Prince *Ritbogarus* avoit mené contre elle, pour la forcer à l'épouſer, elle s'étoit dévouée aux Dieux, en ſe précipitant dans la Riviére de *Wiſla*, que les *Polonois* ont appellée depuis *Vandala*, du nom de cette Reine, d'où les *Vandales* auroient tiré leur dénomination. (1)

(1) Joh. *Dugloſſ.* ſur Longini Hiſtoria Polon. Lib. I. pag. 57. &c. Francof. 1711. in fol.

Digitized by Google

en prétendant qu'on dût faire mention de moi avant la Convocation. Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Le sentiment du Cardinal Azzolino *est, que mon Mémoire à la République de* Pologne *peut être présenté en Langue* Françoise, *tant parce que je ne vois pas moyen d'ajuster autrement les titres en* Latin, *qu'à cause que mes Lettres étant écrites en* François *on ne sauroit conclure de-là que j'ai des sentimens* François; *car on verra clairement que je ne suis point* Françoise, *par l'opposition qui me sera faite de la part de la* France. *Je me remets pour le reste à ce que Son Eminence vous marquera, & je m'abandonne en tout à votre prudence & à votre direction par rapport à l'affaire en question, vous envoyant deux Procurations en double forme de ma part, pour vous en servir quand le cas le requérera.* L'an 1669.

Ce fut environ ce même tems que la Reine fit écrire par son Secretaire *Sentini* au Pére Prieur *Hacki* (*a*), de faire passer adroitement dans les Factions de *Condé* & de *Neubourg*, que le Duc de *Lorraine* étoit à-présent le plus formidable de tous les Aspirans, & qu'il importoit fort d'abbattre son Parti: Qu'il devoit aussi le communiquer au Nonce, & s'acquitter exactement de son devoir en tout ce que celui-ci lui prescriroit. Le Secretaire dit que la Reine lui auroit écrit elle-même, mais qu'elle ne l'avoit pas fait pour ne pas donner des soupçons. *La Négociation de Pologne va son train.*

„ Quelques semaines après, le Nonce écrivit au Cardinal *Azzolino*, „ en ces termes (*b*). Je crains qu'en cas qu'on fasse à la Diette la propo„ sition de la Reine au nom de Notre Seigneur, de certains Sénateurs „ ne se trouvent offensés de ce que Sadite Majesté veut parvenir au Trône „ de *Pologne* sans faire aucun compte de leurs personnes en particulier, „ & qu'ils s'opposeront par cela même à notre dessein. C'est pourquoi il „ seroit à propos que la Reine écrivît une Lettre à chacun d'eux, en de„ mandant leur voix, comme aussi qu'on donnât des Lettres de créance „ à qui S. M. & Votre Eminence le trouveroient bon: ce qui dépendra „ de l'envoi d'un Cardinal-Légat ou non. De pareilles Lettres pour„ roient être tenues secrétes, pour n'être présentées que quand il sera „ nécessaire, à tous ou à quelques-uns d'eux selon le besoin.

Dans les Réponses que la Reine lui fit, elle lui marque (*c*) *qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on envoyât un autre Légat de* Rome *en* Pologne; *mais que si contre toute attente cet envoi avoit lieu, il ne devoit pas perdre courage pour cela, par la crainte*

(*a*) *Le* 15. *Déc. l. c. p.* 49.
(*b*) *Le* 9. *Janv.* 1669. *Lettere à Diversi p.* 11.
(*c*) *Le* 12 *&* 26. *Janv. & le* 2. *Févr.* 1669. *Negoz. di Pol. p.* 17-19.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

te que cette Négociation changeant de main, il perdroit auſſi l'occaſion de faire fortune. Car, lui dit la Reine, *ſi Dieu veut que je parvienne à cette Couronne, quoique le Légat y puiſſe avoir contribué, je ne manquerai pas pour cela de reconnoître vos travaux, en ſatisfaiſant aux promeſſes que je vous ai faites, & le Cardinal* Azzolino *en fera de-même: ce dont vous pouvez vous tenir aſſuré par ma préſente ratification.*

Pour ce que vous m'avez mandé du départ du Pére Pieur pour les Provinces d'alentour, afin de preſſentir la Nobleſſe ſur mon ſujet, & découvrir leurs ſentimens intérieurs là-deſſus, j'ai cru que la Diette pour l'Election étant prorogée juſqu'en May, il ſeroit bon de différer encore de faire parler de moi ſitôt, pour ne pas porter préjudice à l'affaire, comme vous me l'avez dit précédemment. Cependant, comme vous vous trouvez ſur les lieux, & que vous avez eſtimé à propos de donner tel ordre, dont les motifs, la maniére, & les précautions même ſemblent être de poids, je remets le tout à votre direction, & j'eſpére que le ſuccès n'en ſera que bon. Vous pourriez auſſi écrire au Frére (N. N.) qu'il publie adroitement la Prophétie (*), *& y ajoute comme par appendice, que le* Pape *me recommandera en ſon tems. Il fera courir cela comme de lui-même, & comme une nouvelle ſans mon ordre.*

Le Nonce ayant remontré, dans ſa Lettre au Cardinal *Azzolino*, la crainte qu'il avoit que le Célibat de la Reine ne mît obſtacle à ſon Election, elle répond au Nonce: (a) *J'agréerai tous les autres points: mais de prendre un Mari au goût de la République, je ne ſaurois jamais y condeſcendre. Je pourrois bien ſouffrir d'être obligée à ne me pas marier ſans le conſentement de la République; mais de me marier à leur fantaiſie, je ſuis plutôt prête à promettre toute autre choſe que celle-là. Je déclare même, que quand on voudroit n'impoſer l'obligation de me marier à leur goût, j'aimerois mieux refuſer leur Couronne, que de me ſoumettre jamais à une loi ſi inique & ſi cruelle.*

La

(a) *Le 19. Fevr. l. c. p. 20.*

(*) C'étoit apparemment quelque Prophétie controuvée & ajuſtée au tems, pareille à celles qui ſe trouvent dans *Noſtradamus*, & qu'on y a fait ajouter même de nos jours, du tems de la Régence en *France*, dont je tiens des Anecdotes très-véritables & très-particuliéres.

Digitized by Google

La Reine étoit ſi ferme ſur cē point, qu'en répondant (a) peu de tems après à une autre Lettre du Nonce, elle lui mande de ſa propre main dans l'Apoſtille: *Souvenez-vous que je mourrai plutôt, que de me laiſſer forcer à me marier. C'eſt pourquoi je vous avertis de ne m'engager que ſous la condition que je ne me marierai pas ſans le conſentement de la République; car je ſuis contente qu'ils donnent l'excluſion à celui que je leur propoſerai, ſuppoſé que ce cas fût poſſible. Toutefois j'ai cette confiance en vous, que par votre dextérité vous ſaurez conduire ce point-là de maniére que je reſte libre.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

Plus le terme de l'Election approchoit, plus les Lettres de part & d'autre furent fréquentes. Le Cardinal *Azzolino* entretint alors preſque toujours ce commerce au nom de la Reine avec le Nonce, & preſque dans toutes ſes Réponſes elle s'en rapporte à cette Eminence.

Chriſtine dit entr'autres choſes au Nonce: (b) *J'ai appris avec déplaiſir du Cardinal, que vous n'êtes pas ſatisfait du Pére Prieur, parce qu'il ne ſe tient pas dans les bornes que vous lui avez preſcrites, & comme je le lui ai commandé préciſément. Vous avez donc fait fort prudemment de l'avoir rappellé, pour vous aſſurer qu'il n'aille pas à-préſent plus avant dans l'affaire. Cependant je n'écrirai rien là-deſſus à ce Pére, afin de ne le pas dégoûter & décourager, comme cela arriveroit infailliblement, s'il remarquoit que je fuſſe informée du peu de ſatisfaction qu'il vous a donnée. Et comme on ne peut pas remédier à ce qui a été fait, il faut avoir patience, & pardonner ce manquement au zéle qu'il a eu de vouloir bien faire.*

Sept ou huit jours après, la Reine écrivit au Nonce: (c) *J'ai reçu*, lui dit-elle, *des Lettres du Pére Prieur, où il me mande qu'il a tout auſſi-tôt obéi à vos ordres, en m'aſſurant de s'être conduit enſorte qu'on ne doit pas penſer qu'il ait pu apporter quelque préjudice à l'affaire. Je lui ai repliqué qu'il ne devoit pas faire le moindre pas ſans vous en avertir préalablement.*

Il ſemble pourtant que la Reine ſoupçonne le Nonce de quelque fineſſe dans cette Négociation, peut-être enſuite des ordres ſecrets qu'il avoit eu de la Cour de *Rome*, dont ni elle, ni le Cardinal *Azzolino*, n'avoient rien ſu; & que le Nonce, pour cacher ſon jeu, & venir à ſon but, interjettoit de petites difficultés, pour ne pas paroître avoir été cauſe que l'af-

(a) *Le* 23. *Févr. l. c p.* 21.
(b) *Le* 9. *Mars l. c. p.* 21.
(c) *Le* 16. *Mars l. c. p.* 22.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1669.

l'affaire ne ſe terminoit pas au ſouhait de la Reine. Nous verrons dans la ſuite une petite chicane, que le Nonce fit vers la fin du mois ſuivant, qui précédoit celui de la Diette pour l'Election. Il faut auſſi que la Reine l'ait ſenti déjà avant ce tems-là, puiſqu'en répondant aux Lettres du Pére Prieur, elle lui dit entr'autres choſes (a). *Sachez au-reſte qu'en exécutant les ordres du Nonce, vous devez obéir aux miens* (*); *cependant aviſez bien à ce que vous faites, & agiſſez prudemment comme vous l'avez fait juſqu'ici. Soyez aſſuré que ſi vous continuez à me donner occaſion d'être ſatisfaite de vous, vous ſerez récompenſé comme vous l'aurez mérité.*

Il ſe trouve encore parmi ces papiers un billet du Cardinal, écrit au „ Pére *Hacki* le 23. Mars, dans lequel il lui donne avis qu'un Comte, „ *Zani*, *Bolonois* au ſervice de l'*Empereur*, ſe trouvoit à *Varſovie*, pour né„ gocier en faveur du Prince *Charles de Lorraine*. Il comptoit de changer „ ſon nom, d'y reſter *incognitò*, & d'agir par d'autres. Il ſeroit bon, „ *dit-il*, que le Pére *Hacki* en avertît ceux qui travaillent pour *Neubourg* „ & pour *Condé*.

La Reine ajoute à ce Billet. *Il eſt néceſſaire d'avertir le Pére de ceci, afin qu'il s'empreſſe à faire chaſſer ce Comte. Mais il faut qu'il le faſſe par lui-même, à l'inſu du Nonce s'il eſt néceſſaire.*

La Reine, en envoyant au Nonce une partie des Lettres de créance pour les Sénateurs & les Prélats de *Pologne*, qu'il lui avoit demandées, lui marque: (b) *Qu'elle les a fait faire en* François *à cauſe des titres & des politeſſes, qui s'ajuſtent mieux en cette Langue qu'en aucune autre.*" Et comme de toutes ces Lettres de procuration je n'en ai trouvé qu'une dans les dépêches de cette Négociation, je ne balance pas de l'inſérer ici pour pouvoir juger par-là du contenu des autres. Elle eſt écrite à l'Evêque de *Cracovie* (c).

Monſieur l'Evêque de Cracovie, *je ſuis perſuadée que votre mérite, votre autorité & votre crédit vous rendent ſi conſidérable dans la République, que j'ai beſoin de briguer plus particuliérement vos ſuffrages, pour réuſſir heureuſement dans l'affaire que le Nonce Apoſtolique vous propoſera de ma part; & je ſuis perſuadée que pour réuſſir auprès de vous, & obtenir votre aſſiſtance, je ne puis & ne dois vous rien offrir que*

(a) *Negoz. di Pol li ... Mars. l. c. p.* 22.
(b) *Le* 23 & 30 *Mars l. c. p.* 23, 24.
(c) *Lettere a Diverſi p.* 32. *li* 23. *Mars* 1669.

(*) V. la note ci-deſſus dans l'inſtruction donnée au Pére Prieur *Hacki*, à la page 72. *di Negoz. di Pol.*

Digitized by Google

que ma reconnoiſſance, qui ſeule peut être digne de vous. J'ai prié le Nonce Apoſtolique de vous en aſſurer de ma part. Je vous prie de lui donner une auſſi entiére créance qu'à moi-même, & d'être perſuadé que j'aurai de la joye d'être redevable à vos bons offices, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Rome, *ce* 23. *Mars*, 1669.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

La Reine en envoyant au Nonce nombre de ces Lettres pour les premiers Seigneurs de la République, le prie inſtamment dans une Apoſtille de ſa propre main (*a*), *de ne les pas laiſſer ſortir de ſes mains avant que d'avoir vu quel effet auront produit les Brefs de* Sa Sainteté. *Je vous demande*, lui dit-elle, *ce ſervice, s'il eſt poſſible de l'obtenir.*

Dans une autre Lettre (*b*) „ la Reine lui témoigne l'inquiétude où elle „ étoit, de ce qu'elle n'avoit eu depuis quelque tems aucune nouvelle du „ Pére *Hacki*, & que le Nonce ne lui en avoit rien dit non plus. Elle craint „ qu'il ne ſoit arrivé quelque malheur à ce Pére, à moins qu'il n'eût fait „ quelque excurſion vers *Dantzig* pour y prendre ſes proviſions, afin de „ pouvoir ſubſiſter tout le tems de la Diette prochaine à *Varſovie*. Il au„ roit néanmoins dû en donner avis, à moins que ſes Lettres n'ayent été „ interceptées.

Huit jours après la Reine mande au Nonce, (*c*) „ qu'elle a eu la ſatis„ faction d'apprendre depuis, que ce n'a été qu'une légére indiſpoſition du „ Pére *Hacki* qui l'a empêché d'écrire. Qu'elle eſpére qu'il ſe portera „ mieux, & qu'il ſe trouvera déjà auprès du Nonce. La Reine juge, „ par le rapport que le Pére lui a fait de ſon voyage & de ſes excurſions, „ qu'il s'eſt conduit aſſez bien. *Vous recevrez*, écrivit la Reine au Nonce, *par cet Ordinaire les Duplicats de la Procuration dans la forme que vous l'avez deſirée, m'aſſurant que vous maniérez l'affaire comme vous l'avez marqué au Cardinal* Azzolino, *afin de me laiſſer la liberté par rapport au Mariage; ſur quoi je me remets à mes précédentes, où je me ſuis expliquée clairement là-deſſus.*

Quoique la Reine eût écrit pluſieurs fois au Nonce Apoſtolique, qu'elle ne ſe trouvoit point du tout diſpoſée à ſe marier, le Nonce avoit pourtant mandé au Cardinal, qu'il doutoit fort que les Procurations qu'il avoit reçues par les Lettres de la Reine du 23. Février, fuſſent les véritables, parce qu'elles ne contenoient pas la réſervation de ſon arbitrage dans l'affaire du mariage. Le Nonce dit là-deſſus, que la Reine les avoit ſignées ſans l'avoir ſu, ou que par la faute du Secretaire cette condition n'y avoit pas été miſe. *Chriſtine*, par la promtitude, qui lui étoit ſi naturelle, répondit là-deſſus au Nonce en ces termes. (*d*) *Vous devez néanmoins ſavoir que je ne ſigne jamais rien que je ne l'aye revu premiérement*, & que

(*a*) *Negoz. di Pol. li* 30. *Marzo l. c. p.* 24.
(*b*) *Li* 6. *Aprile l. c. p.* 24.
(*c*) *Li* 13. *Aprile l. c. p.* 25.
(*d*) *Negoz. di Pol. li* 27. *Aprile l. c. p.* 26.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

que dans une affaire de cette importance, comme eſt celle en queſtion, je ne ſuis pas capable d'agir à l'aveugle. Aucun de mes Miniſtres n'oſeroit non plus prendre la hardieſſe d'y arbitrer à mon inſçu & ſans mon commandement exprès, comme peut-être vous l'aurez pu croire. Mais la raiſon de vous avoir envoyé les Procurations en cette forme, doit être venue de la confiance que j'ai miſe en vous, étant perſuadée que vous traiterez l'affaire ſuivant les ſentimens que je vous ai expliqués dans mes précédentes, & ſuivant les promeſſes que vous en avez faites par Son Eminence, auxquelles je me rapporte.

Deux ou trois Lettres du Nonce ne demandant aucune inſtruction ultérieure, la Reine lui répond: (*a*) „ Quant à ſa Lettre écrite à la Répu„ blique en *François*, que le Pére *Hacki* avoit traduite en *Latin*, il vaudra „ mieux, de l'avis même du Cardinal *Azzolino*, la laiſſer en *François* „ pour la préſenter en tems favorable. *Cependant*, lui dit la Reine, *je perſiſte toujours dans l'idée qu'on voye premiérement, s'il eſt poſſible* (*), *quel effet produira le Bref de* Sa Sainteté; *ce qu'on pourra, à ce que je penſe, découvrir en peu de jours: & ſi on s'apperçoit de diſpoſitions favorables à la recommandation de* Sa Sainteté, *de les confirmer tout de ſuite par mes Lettres, autrement de les retenir. Cependant je me remets en tout à vos réſolutions, qui ne peuvent qu'être prudentes & aſſurées, ſur-tout vous trouvant ſur les lieux.*

Ce fut le 1. Juin que la Reine répondit à la Lettre du Nonce du 1. du mois précédent: (*b*) *J'ai vu par celle que vous avez écrite au Cardinal* Azzolino, *que vous avez ſi bien concerté cette affaire, tant pour la forme & le tems, que pour la maniére de me propoſer, que ſi j'euſſe été moi-même préſente pour vous dire mes idées, vous n'auriez pas pu mieux les rencontrer que vous l'avez*

(*a*) *Le* 25. *May l. c. p.* 28. (*b*) *Le* 1. *Juin l. c. p.* 28.

(*) On aura remarqué ci-deſſus que *Chriſtine* ſe doutoit quelquefois des ordres ſecrets que le Nonce pouvoit recevoir de la Cour de *Rome* pour ne pas agir auſſi rondement en *Pologne* en ſa faveur, que les Brefs du *Pape* ſembloient le promettre: c'eſt pourquoi, en inſtruiſant le Nonce de faire telle ou telle démarche, elle ajoute, „ *à moins que vous n'ayez des ordres contraires de Rome*: (1) ce que veut auſſi dire l'ex„ preſſion ici & autre part, *s'il eſt poſſible*. Il paroît même par l'Apoſtille de la main de la Reine au Nonce, qu'il s'étoit attiré des ennemis à *Rome* par ſa Négociation; car la Reine lui dit: (2) „ Je compâtis de tout mon cœur à ce que vous avez mandé „ au Cardinal, mais je vous aſſure qu'à tout événement vous ne manquerez pas d'a„ mis en cette Cour. Prenez courage, & travaillez avec joye."

(1) Le 10. Octobre 1668. p. 9. & 11. & le 9. (2) Du 4. May l. c p. 27. & le 10. Octobre. Novembre p. 13.

Digitized by Google

l'avez fait ; je considére sur-tout, que quand vous ferez la proposition de la maniére & dans le tems que vous avez fixé (*), *cela servira beaucoup à me faire obtenir au moins la gloire à laquelle j'aspire tant, & que j'estime plus que toutes les Couronnes du Monde, d'avoir été présentée à celle-ci par un si digne Pontife. J'attends au-reste avec une parfaite indifférence & résignation, ce qu'il plaira à Dieu d'en disposer selon son bon-plaisir.* Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1669.

Vous jugerez, Monsieur, continue la Reine, *par ce que je viens de dire, combien je suis satisfaite de votre conduite, & quel cas je fais de votre force, & de la prudence que vous faites tant paroître dans cette affaire sérieuse. Vous apprendrez du Cardinal* Azzolino *les réflexions que j'ai faites sur votre proposition, & les petits points que j'estime y devoir être changés, remettant pourtant le tout à votre prudente détermination. J'ai vu le Discours même que le Pére Prieur m'a envoyé, & il me semble qu'on pourroit le publier après qu'il sera réduit dans la forme que vous jugerez la plus convenable.*

Il n'est pas à douter qu'on n'ait parlé de l'Election de la Reine à la Diette de *Pologne* alors assemblée ; car il se trouve une Lettre de la main de la Reine au Pére Prieur *Hackl*, où elle lui marque: (*a*) *J'ai reçu votre Lettre du 16. du passé ; & ayant vu les objections qu'on vous a faites touchant ma personne, j'y ai répondu pour vous informer de la maniére dont je souhaitterois que vous combattissiez ces oppositions. Je vous les envoye ci-jointes, vous priant d'être très-réservé sur mon sujet, & de ne parler à personne de moi sans un ordre exprès de Mr. le Nonce Apostolique, à qui j'ai pleinement abandonné, après Dieu, la direction de cette Négociation. Il m'assure au-reste que votre affection & votre zéle employeront toute la prudence & l'application nécessaire dans une affaire de cette importance.*

La Reine manda (*b*) le même jour au Nonce: *qu'elle s'étoit entretenue fort au long avec le Cardinal sur les matiéres dont il*

(*a*) *Negoz. di Pol. li* 15. Giugº *l. c. p.* 50. (*b*) *li* 15. Giugº. *l. c. p.* 30-31. 58.

(*) Pour les dépêchés mêmes de cette Négociation, que le Nonce avoit adressées directement au Cardinal *Azzolino*, je n'en ai point trouvé dans celles à la Reine. Il n'est pas à douter qu'on n'en eût pu tirer plusieurs autres circonstances pour l'éclaircissement de cette affaire.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

il seroit informé par Son Eminence. Vous verrez, lui dit-elle, par l'Ecrit que j'adresse audit Pére, ce que j'ai trouvé bon de lui répondre sur les particularités qu'il a rapportées. Il me semble pourtant que ce Pére se mêle de parler avec des gens qui peut-être sont engagés pour d'autres, ou qui visent à un autre but, ou qui ont peur qu'ils n'y parviennent pas. Mais j'ai cette confiance en vous, Monsieur, que par votre prudence vous saurez y remédier à tems. On ne peut rien faire de plus ici, sinon d'attendre la fin; car à l'heure qu'il est, je crois que l'affaire sera finie de maniére ou d'autre. Quelle qu'en soit l'issue qu'il plaira à la Majesté Divine d'y donner, je vous serai infiniment obligée de votre conduite & de vos travaux, dont je suis très-contente, jugeant que l'on n'aurois jamais pu faire plus que vous n'avez fait.

Voici la Réponse que la Reine envoya aux objections qu'on avoit faites en *Pologne* contre son Election (a), dont il a été parlé dans ses deux Lettres ci-dessus.

Rome, *le 15. Juin* 1669. *Au Pére* Hacki.

I. „ *Pour l'objection qu'on me fait des Loix de la* Pologne „ *contre ceux de mon sexe, je n'y puis rien répondre* „ *sinon que j'espére que Mr. le Nonce ne m'exposera pas, en* „ *cas qu'il y ait un obstacle si positif.*

II. „ *Je ne suis pas d'humeur à me justifier de la mort* „ *d'un Italien à Messieurs les* Polonois. *Je n'ai aucun compte* „ *te à leur rendre là-dessus, quoique je le pusse avec assez* „ *de facilité; mais je crois que c'est en* Pologne, *moins qu'en* „ *aucun lieu du Monde, qu'on peut me reprocher cette action* „ *comme un crime, puisqu'il est notoire que des gens de bien* „ *moindre qualité que moi, s'y font rendre eux-mêmes justice* „ *de leurs Serviteurs & Sujets, quand & comme il leur plaît,* „ *sans que le Roi, ni le Tribunal osât leur demander pourquoi? d'autant plus que cela n'a pas empêché plusieurs* Italiens *de la plus haute distinction de s'engager à mon service, &* „ *qu'il y en a eu plusieurs qui m'ont servi depuis des huit &* „ *des dix années avec affection & fidélité. Mais le Pére dira* „ *en témoignage de la vérité, que cet homme me força de le* „ *faire mourir par la trahison la plus noire qu'un Serviteur* „ *puisse*

(a) *Negoz. di Pol. l. c. p. 73. 76.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

„ *puisse faire à son Maître; que je n'ordonnai sa mort qu'a-*
„ *près l'avoir convaincu de son crime, par des Lettres écri-*
„ *tes de sa main, & après avoir, en présence de trois té-*
„ *moins, & du Pére Prieur de* Fontainebleau, *qui furent*
„ *tous présens & entendirent sa propre confession. Ils savent*
„ *que je lui fis donner tous les Sacremens dont il étoit capa-*
„ *ble, avant que de le faire mourir* (*). *Outre cela, je n'ai*
„ *pas voulu faire un secret de cette mort,* Sa Sainteté *ne*
„ *peut l'ignorer; & puisqu'elle ne l'a pas empêchée de me re-*
„ *commander, il faut qu'elle ne considére pas cette affaire*
„ *comme un obstacle raisonnable à ma prétention.*

„ *III. Pour les coups de bâton à un Valet, quand je les*
„ *aurois fait donner, je ne pense pas que ce fût un grand*
„ *chef d'exclusion. Mais si cela suffit pour exclure les gens,*
„ *je ne pense pas que les* Polonois *trouvent jamais de Rois.*

„ *IV. Pour l'Hérésie dans ma Maison, c'est une tâche*
„ *dont je ne saurois me défendre. J'ai tâché d'en laver ma per-*
„ *sonne autant qu'il m'a été possible, mais je ne vois pas*
„ *que le malheur d'être née d'une Maison Hérétique puisse m'ex-*
„ *clure; puisque ce même defaut a été pardonné au Roi* Si-
„ gismond, *qui étoit encore plus près de la source que moi,*
„ *& qui n'a pas quitté une Couronne pour se faire* Catholi-
„ que, *comme moi. Au contraire, il s'est fait* Catholique
„ *pour être Roi de* Pologne; *au-lieu que, sans me van-*
„ *ter, Dieu m'a fait la grace de pouvoir tout quitter pour*
„ *me faire* Catholique.

„ *V. Sur les malheurs de notre Maison en* Pologne, *on*
„ *répondra que* Sigismond & Vladislas *ont été en si grande*
„ *vénération en* Pologne, *qu'on s'y pourroit contenter d'être*
„ *toujours aussi heureux qu'on l'a été durant leur Ré-*
„ *gne, qui n'a été offusqué que par la fortune & le mérite*
„ *du*

(*) Ce paragraphe se trouve à la fin de cet Ecrit corrigé de la main de la Reine, ainsi qu'il suit: „ Que je n'ordonnai sa mort, qu'après l'avoir convaincu de son „ crime par les Lettres en original écrites de sa propre main, & après le lui avoir „ fait avouer à lui-même en présence de trois témoins, & du Pére Prieur de *Fontaine-* „ *bleau:* qu'ils savent qu'il dit lui-même: *Je suis digne de mille morts,* & que je lui fis „ donner les Sacremens dont il étoit capable avant que de le faire mourir. A ceci la „ Reine ajoute: *Cosi stà bene, non occorre metterlo in Chiffra, perche all'arrivo di ques-* „ *ta, le cose saranno o fatte, o disfatte.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an. 1669.

„ *du Roi mon Pére. Je ne dis rien de plus pour ne pas*
„ *ſortir des bornes de la modeſtie.*
„ *VI. Sur le reproche du Gouvernement de la feue Reine de*
„ Pologne, *on répondra que n'ayant, ni ne pouvant y avoir*
„ *aucune part, ce n'eſt pas ma faute qu'elle ait mal gouver-*
„ *né. Qu'on s'informe de quelle maniére j'ai gouverné en*
„ Suède, & *je ſerai ſatisfaite de ce qu'en diront mes plus*
„ *grands ennemis; car Dieu m'a fait la grace de m'en ac-*
„ *quitter de façon à ne pas craindre leur témoignage.*

Toutes les meſures étoient priſes, & l'on étoit déjà occupé à *Varſovie* à délibérer ſur la nomination d'un Roi de *Pologne*. Les Partiſans des quatre autres Concurrens, le Duc de *Neubourg*, le Prince de *Condé*, le Duc de *Lorraine*, & le Prince de *Moſcovie*, firent agir toute ſorte de reſſorts pour parvenir à leur but. On s'obſtina l'un contre l'autre pour faire tomber les ſuffrages ſur celui qui étoit de ſa Faction. Le Nonce s'appercevant qu'il n'y avoit rien à faire pour la Reine *Chriſtine*, non plus que pour les quatre autres Aſpirans, quelque grandes ſommes d'argent que ceux-ci y euſſent déjà employée; & que les *Polonois* pour tirer la République de l'embarras où la chaleur des Partis oppoſés l'avoit jettée, commençoient à réunir leurs voix pour l'Election d'un *Piaſte*, ou Prince naturel du Païs; le Nonce, dis-je, voyant le train que cette affaire commençoit à prendre, aura averti le Cardinal *Azzolino* du peu d'eſpérance qu'il y avoit pour la Reine d'y réuſſir, comme pour les autres Concurrens étrangers. On en peut juger par la Lettre qu'elle écrivit au Nonce le 29 de Juin, où elle dit: (a) *J'ai appris par votre Lettre du 29. du paſſé, & par celle du Pére Prieur, l'état des affaires chez vous. Monſieur le Cardinal m'a de-même communiqué tout ce que vous lui avez écrit, & quant au doute que vous avez fait remarquer, que les particularités au ſujet de ma perſonne, que vous lui avez repréſentées, pourroient me cauſer quelques troubles, je puis vous dire, Monſieur, que vous m'avez fait tort de croire qu'elles m'euſſent pu faire du chagrin; car j'ai prévu tout cela dès le commencement, comme vous l'aurez remarqué dans nombre de mes Lettres que je vous ai écrites dès* Hambourg, & *que j'ai connu que le ſexe me ſeroit un grand obſtacle: je crois autrement que ma prétention ne me ſeroit pas beaucoup diſputée. Il ne me reſte donc plus à dire là-deſſus (depuis que moi & le Cardinal* Azzolino *avons ſuggéré tout ce qui pourroit ſervir à vaincre un tel obſtacle) que celui du Mariage ne paroît pas avoir été inſurmonta-*

(a) *Negoz. di Pol. li 29. Giugº. l. c. p. 31.*

montable. Je ſais, Monſieur, que vous aurez ſu vous prévaloir des argumens qui vous ont été fournis pour cet effet, ſelon votre prudence ordinaire. Je ſuis très-contente de votre conduite, qui a été telle que je ne l'euſſe pu deſirer meilleure au monde. Je m'imagine qu'à l'heure qu'il eſt, l'Election du Roi a déjà lieu, & c'eſt pourquoi tant autre diſcours ſeroit ſuperflu. Quelle qu'en puiſſe être l'iſſue, je conſerverai à jamais le ſouvenir de la bonne volonté & de l'empreſſement que vous avez témoigné pour moi dans cette occaſion.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

La Reine ayant reçu peu de jours après la nouvelle de l'Election du nouveau Roi de *Pologne*, fit au Nonce la Réponſe ſuivante: (*a*) *Vous aurez pu voir par pluſieurs de mes Lettres, avec combien d'indifférence j'ai attendu l'Election d'un Roi de* Pologne, *& combien je me ſuis déclarée être contente de la très-prudente conduite que vous avez tenue en cette rencontre. Je vous en tiendrai compte & en conſerverai à jamais la mémoire, quel qu'en ait été l'événement. Vous pouvez comprendre, Monſieur, par-là, avec quelle tranquillité d'eſprit j'ai reçu la nouvelle de l'Election faite en la Perſonne du Duc de* Wieſnowiski, *& vous aſſurer que je n'oublierai jamais les obligations que je vous ai, & que je vous ferai connoître en effet dans toutes les occaſions.* (*) *En attendant je vous remercie de la ſenſibilité que vous m'avez témoignée dans cet accident: & quant aux Lettres & toute autre écriture concernant cette Négociation, Monſieur le Cardinal* Azzolino *écrira ce qu'il eſtimera bon d'en faire, comme auſſi des papiers qui vous ſeront conſignés par mes ordres au Pére Prieur.*

Election d'un Roi de Pologne.

La Reine écrivit ce même jour de poſte audit Pére Prieur, & lui manda: (*b*) *Comme l'Election du Roi de* Pologne *eſt déjà faite,*

(*a*) *Negoz. di Pol. li 6. Luglio l. c. p.* 32. (*b*) *Negoz. di Pol. li 6. Luglio l. c. p.* 51.

(*) Il paroît qu'il s'en préſenta encore une occaſion avant la fin de cette année 1669, où le Nonce Apoſtolique eut recours à la Reine, qui lui répondit en ces termes: (1) „ J'ai vu, Monſieur, par votre Lettre ce que vous ſouhaittez; & en com„ pâtiſſant au grand tort qu'on vient de vous faire, je vous aſſure que j'ai la mémoi„ re fraîche combien je vous ſuis obligée; je ne manquerai pas de vous témoigner „ efficacement ma reconnoiſſance dans l'occaſion que vous me donnerez de coópérer „ à votre ſatisfaction: ce que je me réſerve dans un tems plus favorable, la mort „ d'un Pontife auſſi gloreux que l'étoit *Clément IX.* étant malheureuſement ſurve„ nue (2). Dieu veuille réparer cette perte, comme le requiert le beſoin de ſon „ Egliſe! je ſuis.

(1) Li 14. Dec. Lettere a Diverſi p. 11. ainſi cinq jours avant cette Lettre de *Chriſtine* au Nonce.

(2) Ce *Pape* mourut le 9. Décembre 1669,

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

te, je trouve bon par plusieurs considérations, que vous consigniez à Mr. le Nonce toutes les Instructions, Ecritures & Lettres que vous avez, tant les miennes que celles de mon Secretaire Santini, *concernant la Négociation, en les cachetant premiérement en un ou plusieurs paquets. Vous exécuterez ceci promtement, & je me réserve de vous donner d'autres ordres pour ce qui me regarde, me déclarant très-contente de votre service.*

Dans une autre Lettre la Reine lui dit: (a) *En réponse à vos Lettres j'approuve que vous ayez quitté* Varsovie, *& vous pouvez vous entretenir en* Prusse *jusqu'au tems que se fera le Couronnement du Roi, auquel je veux que vous vous trouviez. Outre les autres notices que je vous demandois dans ma précédente, mandez-moi aussi celle du lieu où est né le nouveau Roi de* Pologne, *avec l'Elevation du Pole* (*). *Vous m'en donnerez avis le plutôt le mieux. Dieu vous conserve.*

Le Nonce continua encore pendant le mois d'Août à faire part à la Reine des nouvelles de *Pologne*, dont elle le remercia (*b*), aussi bien que de l'empressement avec lequel il s'étoit employé jusqu'à la fin de la Négociation pour avancer & favoriser ses intérêts.

Au mois de Septembre la Reine lui écrivit: (*c*) *J'ai donné permission au Pére* Hacki *de venir à* Rome *après le Couronnement du Roi de* Pologne; *& ayant estimé cette occasion bonne pour me transmettre avec sûreté les écritures qui sont entre vos mains, concernant l'affaire à nous connue, il vous plaira de les consigner audit Pére bien cachetés.*

Cependant la Reine écrivit au Nonce le même jour de poste, en lui disant: (*d*) *Ayant reçu cette semaine une Lettre du nouveau Roi de* Pologne, *que le Cardinal* Orsini *m'a présentée, par laquelle il m'a fait part de son Election; j'ai la confiance en vous, Monsieur, de vous adresser ma Réponse à Sa Majesté, vous priant de la lui remettre, & de lui marquer mes sentimens dans les termes les plus vifs. Je vous prie d'excuser la peine que je vous donne, avec le consentement du Cardinal* Azzolino.

Pour

(a) *Negoz. di Pol. li 27. Luglio l. c. p. 51.*
(b) *Ibid. li 13. Luglio li 3. & 24. Agosto l. c. p. 33. 34.*
(c) *Ibid. li 7. Set. l. c. p. 34.*
(d) *Negoz. di Pol. li 7. Set. & Lettere a Diversi p. 12.*

(*) Il semble par ceci que la Reine ait voulu faire tirer l'horoscope de ce Prince, faisant cas en ce tems-là, comme on prétend, de l'Astrologie Judiciaire. J'en ai parlé plus au long dans mes Mémoires concernant cette Reine, Tom. II. p. 208. 212.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

Pour le Pére Hacki *je lui ai donné la permiſſion de me venir voir, afin de ſatisfaire le deſir qu'il a de voir* Rome, *avec ordre pourtant de s'en excuſer auprès de vous, puiſqu'il retournera à* Varſovie *vers le tems du Couronnement.*

Au-reſte vous devez être aſſuré, Monſieur, que comme je fais profeſſion de vous avoir de grandes obligations, je ſaiſirai avec une égale promtitude toutes les occaſions de les reconnoître effectivement, vous ſouhaitant en attendant toute ſorte de proſpérités.

La Reine écrivit le même jour au Pére *Hacki* (*a*), de venir la trouver à *Rome* après le Couronnement. Elle lui envoya pour cela un Paſſeport, & ordonna à ſon Réſident *Texeira* à *Hambourg* de lui faire toucher ſes proviſions juſqu'à la fin de l'année à *Dantzig*, ou en tel autre endroit qu'il voudroit.

Quelques années après, *Chriſtine* écrivit encore au Pére Général de l'Ordre de *Citeaux* en faveur de ce Pére la Lettre ſuivante: (*b*)

Mon très-Révérend. Je ſuis ſi ſatisfaite du ſervice que me rend le Pére Antoine Michel Hacki, *Abbé de* Colbarz *de votre Ordre, dans ma Chapelle de* Hambourg *depuis pluſieurs années, que je me crois obligée de vous demander pour lui la confirmation du conſentement qu'il avoit eu du Pére-Général votre prédéceſſeur, de me ſervir autant de tems qu'il me plaîroit en ce Miniſtére. Je vous prie de ne me le pas refuſer, vous aſſurant que vous rendrez en cela un ſervice très-important à Dieu & à ſon Egliſe, & que je vous en témoignerai ma reconnoiſſance dans les occaſions.*

Réflexions ſur le deſir de Chriſtine de parvenir au Trône de Pologne.

Telle fut la fin de la Négociation que la Reine *Chriſtine* avoit entamée pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'Abdication du Roi *Jean Caſimir*, ſon Arriére-couſin. Il ſemble que la Reine, en réfléchiſſant de ſang-froid ſur cette affaire, auroit pu ſe perſuader que ſans un miracle elle n'y réuſſiroit pas. Outre les obſtacles du ſexe & de ſa ferme réſolution de ne ſe jamais marier, dénuée de raiſons raiſonnantes comme elle étoit, elle auroit dû craindre que l'idée ſeule d'une Femme régnante en *Pologne*, frapperoit les *Polonois*, ſortis nouvellement de deſſous le joug d'une Reine-régente trop impérieuſe, & pour cela preſque univerſellement haïe, deſorte qu'ils n'aggréeroient pas une pareille propoſition. Mais tel étoit le caractére de *Chriſtine*. Plus la choſe paroiſſoit difficile, plus elle ſe roidiſſoit, & plus elle s'efforçoit d'en ſurmonter les difficultés.

On ne ſauroit preſque point douter qu'un des grands motifs qui l'engagea à entre-

(*a*) *Li 7. Setembre Negoz. di Pol. p.* 36.

(*b*) *Cette Lettre eſt ſans date; & ſe trouve au VI. Tome des* Manuſcritti della Regina di Suezia *dans les Lettres ai* Principi *p.* 178.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

entreprendre cette Négociation, ne fut la réception peu amiable qu'on lui avoit faite l'année précédente à ſon dernier voyage de *Suède*,

L'an 1669.

Elle crut qu'il y alloit de ſon honneur de ne ſe pas ſoumettre aux conditions que la Régence vouloit lui preſcrire dans l'exercice trop reſtreint de ſa Religion, en cas qu'elle voulût faire quelque long ſéjour dans ce Royaume. Nous avons détaillé ailleurs ce qui lui étoit arrivé, en produiſant la Relation Apologétique que la Reine fit publier là-deſſus, & qui fait aſſez voir, combien tout ce qu'on lui avoit propoſé, lui étoit deſagréable. Prévenue des ſujets de mécontentement qu'elle croyoit qu'on lui avoit donnés en *Suède*, elle fixa ſon ſéjour à *Hambourg*, où ſous prétexte d'arranger ſes affaires œconomiques dans ſa Patrie, elle ſut cacher à la Régence les véritables motifs qui la déterminoient à demeurer dans cette Ville des années entiéres. Cependant les conjonctures lui fourniſſoient en *Pologne* les plus ſpécieuſes raiſons d'y ſéjourner ſi long-tems, ſans que le Sénat de *Suède* pût pénétrer ſes véritables vues.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette affaire, c'eſt que *Chriſtine* avoit eu aſſez d'aſcendant ſur l'eſprit du *Pape* d'alors, pour lui avoir perſuadé que ſon entrepriſe de parvenir au Trône de *Pologne* étoit praticable, & dans cette idée il y avoit donné les mains. Nous avons vu que non ſeulement ce Pontife lui avoit écrit un Bref dans les termes les plus obligeans, en l'aſſurant qu'il ſeconderoit ſes intentions au mieux ; mais il avoit auſſi écrit une autre Lettre à la République même, où il dit aſſez intelligiblement, que cette Reine étoit, pour ainſi dire, l'unique perſonne digne d'occuper le Trône dans les conjonctures préſentes, pour le plus grand bien & l'honneur de ce Royaume.

Il paroîtra ſans-doute bien étrange qu'un *Pape*, qui doit toujours repréſenter un perſonnage grave & ſérieux, ait voulu prendre part à un projet auſſi chimérique que ſembloit être celui de recommander ſérieuſement la Reine à une Couronne où tant de grands Princes aſpiroient à la fois.

Cependant, ſi l'on conſidére les circonſtances du tems, & les troubles dont la *Pologne* étoit agitée, la démarche que fit ce Pontife pourra être excuſée en quelque maniére. *Chriſtine* venoit de ſortir de *Suède* à moitié Martyr de ſa nouvelle croyance, & s'étant expoſée pour l'amour de ce même Pape *Clément IX.* nouvellement élu, juſqu'à être inſultée par la populace de *Hambourg*, à l'occaſion de la fête qu'elle y avoit donnée au ſujet de ſon élection, il eſt apparent que ce Pontife, par reconnoiſſance & pour la conſoler de l'un & de l'autre accident, même de crainte que le chagrin que la Reine en avoit eſſuyé ne lui fît prendre la réſolution de redevenir *Proteſtante*, aura bien voulu ſe prêter à ſes inſtances pour faire appuyer ſa ſollicitation par ſon Nonce, en lui accordant des Brefs, qui au fond ne lui coûtoient que ſa ſignature, quoiqu'extrêmement favorables, & tels que nous les avons inſérés ci-deſſus. Quand on joint à ſes motifs celui de la bonne intelligence & de l'amitié perſonnelle qu'il y avoit entre elle & le *Pape*, déjà du tems qu'il n'étoit que Cardinal *Roſpiglioſi*, à l'élevation duquel elle avoit beaucoup contribué par le Cardinal *Azzolino*, & ſon Parti, il n'eſt pas étonnant qu'un Ami rende quelquefois des ſervi-

ces

Digitized by Google

ces à un autre, quand même ils ne s'accorderoient pas tout-à-fait avec la prudence & la politique la plus rafinée.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

C'eſt une autre queſtion, ſi malgré ces démonſtrations extérieures de cette faveur du *Pape*, la Cour de *Rome* n'auroit pas fait donner des ordres ſous main au Nonce de ne jamais produire ces Brefs, & de n'appuyer la demande de la Reine qu'autant que l'exigeroit le véritable intérêt de cette Cour, tant à l'égard de la République, qu'à l'égard des autres hauts Concurrens. *Chriſtine*, comme nous l'avons remarqué, en ſoupçonna quelque choſe. Mais auſſi comme elle poſſédoit l'art de tirer avantage de toutes les occurrences, elle ſut ſe faire une grande réputation de ce que ce Pontife, qui réellement étoit un Prince de grand mérite, l'avoit diſtinguée elle ſeule par ſa recommandation à la République, pendant que les autres Princes aſpirans au Trône, en dépenſant des ſommes immenſes pour y parvenir, n'avançoient pas plus leurs affaires que *Chriſtine*, qui n'y avoit employé que quelques coups de plume.

Mais ſi la Reine avoit lieu d'être contente de cette diſtinction de *Clément IX.* qui ne contribua pas peu à la faire ſortir honorablement de cette intrigue, il y avoit encore une autre eſpéce de bonheur dont elle pouvoit ſe louer; c'eſt que cette Négociation étoit reſtée ſecréte, ſans avoir fourni ſujet à ſes envieux de s'en jouer, comme ils ne manquoient pas de le faire toutes les fois qu'ils apprenoient que ſes moindres entrepriſes avoient mal réuſſi, faute de n'avoir pas été ſelon eux bien digérées & bien conduites.

Quoi qu'il en ſoit, cette action-ci pourra ſervir de preuve, que *Chriſtine* s'étoit véritablement repentie d'avoir abandonné le Trône de ſes Ancêtres, puiſqu'elle avoit tant d'envie de parvenir à un autre, où pourtant, ſelon toutes les apparences, elle n'auroit jamais régné ſi tranquillement que ſur celui de ſon Pére.

Ce repentir prouve en quelque façon l'humeur inconſtante de cette Reine. Mais ce n'eſt pas un trait plus desavantageux de ſon caractére, que de celui de tous ceux qui ont abandonné comme elle la Couronne de propos délibéré. Tous s'en ſont repentis plutôt ou plus tard, & ne mériteront pas moins le titre d'inconſtans & d'humeur changeante que *Chriſtine*.

Ce qui eſt encore digne de remarque, c'eſt le paſſage dans une de ſes Inſtructions, que nous avons allégué quand la Reine dit: (*a*) „ qu'un des „ principaux motifs qu'elle avoit d'ambitionner la Couronne de *Polo-* „ *gne*, avoit été de ſe mettre à la tête d'une Armée, & par conſéquent „ de la conduire contre les ennemis de la République. (*) Quel ſpectacle ſingu-

(*a*) *Negoz. di Pol. pag.* 86.

(*) Nous avons obſervé dans les Mémoires que dix ans auparavant elle avoit dit à Meſdemoiſelles de Montpenſier, que la plus grande envie qu'elle avoit au monde, étoit de ſe trouver à une Bataille, & qu'elle ne ſeroit pas contente que cela ne lui fût arrivé. V. Tom. I. pag. 532.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

ſingulier n'auroit-ce pas été pour toute l'*Europe*, que de voir une Reine *Amazone* endoſſer le harnois, & le ſabre à la main attaquer l'Ennemi de front, & lui livrer bataille en raſe campagne? Et en-vérité, courageuſe comme elle étoit, je m'aſſure qu'elle s'y ſeroit portée de très-bon cœur, dévorée d'ambition, & aimant, comme elle faiſoit, l'extraordinaire, l'héroïque & le grand: Pour me ſervir des expreſſions d'un Poëte célébre:

On l'eût vu retenir dans ſes mains aſſurées,
De l'Etat chancellant les rênes égarées,
Appaiſer les murmure, étouffer les complots,
Gouverner en Monarque, & combattre en Héros (*a*).

Faut-il, dit-elle, *aller pour le ſervice de la République à la tête d'une Armée? J'y irai avec joie, & je proteſte que la ſeule eſpérance de cette ſatisfaction me fait ſoubaiter la Couronne de* Pologne, *& que ſi l'on vouloit me la donner à condition de n'y aller pas, je ne l'accepterois jamais.* Je m'imagine même, que tout le tems que dura cette Négociation, mille idées agréables lui avoient paſſé d'avance par l'eſprit, en réfléchiſſant ſur tous les exploits militaires qu'elle ſe propoſoit de faire, étant devenue Reine régnante de *Pologne*.

L'affaire s'étant pourtant tournée autrement, & le choix au Trône étant décidé en faveur de *Michel Coribut* de *Wieſnowitsky*, il eſt à préſumer que *Chriſtine* ſe ſera eſtimée, après coup, fort heureuſe de n'être pas parvenue à la Couronne qu'elle ambitionnoit: car quoique le nouveau Roi de *Pologne* fût un Prince jeune, brave, prudent & magnanime, néanmoins ſon Régne, qui ne dura guéres plus de trois ans, ne fut qu'un enchaînement perpétuel de malheurs, de déſordres, de violences & de diſſenſions, & en de telles circonſtances je doute fort que *Chriſtine* avec tout ſon ſavoir-faire, eût ſuffi à guérir un corps auſſi malade & auſſi gâté que l'étoit celui de cette République.

Il eſt même apparent qu'elle ſentit tout cela parfaitement, & conſidérant les talens de tous les autres Aſpirans à cette Couronne, elle ne put pas refuſer la préférence au Prince de *Condé*, dont elle avoit fait ſon Héros, & eſtimé de tout tems les grandes qualités. Nous avons inſéré ci-deſſus ſon ſentiment à ſon ſujet, & entr'autres quand elle dit: „ que ſi „ les *Polonois* vouloient avoir un grand Capitaine, ils ne pouvoient faire „ un meilleur choix que de ſa perſonne." Auſſi avons nous dit autre part, (*b*) que ce Prince étoit un des trois qui avoient comme arraché l'eſtime de la Reine *Chriſtine*. Voici une autre de ſes Lettres à ſon ſujet, écrite de ſa propre main après l'Election, au Comte de *St. Paul*, laquelle (quoique bien *Stoïcienne*) ſervira de nouvelle preuve de ce que nous venons de dire de ce Prince (*c*).

Mon

(*a*) *V.* Voltaire Sémiramis, *Acte II.* p. 93.

(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 29. *n.*

(*c*) *Lettere ai Principi, alle Altezze, ed all'Ecellenze p.* 193.

Mon Cousin, je n'ai pas répondu plutôt à vos Lettres, parce que mes indispositions m'ont fait différer de vous remercier des nouvelles que vous m'avez données. Celles de Pologne *m'ont surprise, aussi bien que vous. Les événemens surprenans de ce Royaume nous font voir clairement, que l'aveugle Fortune dispense les Couronnes, comme il plaît au hazard. Si la justice en étoit la dispensatrice, cette Couronne étoit dûe au Prince de* Condé, *qui est de tous les Prétendans le plus digne de la posséder. Quoi qu'il en soit, sa gloire & son mérite ont de quoi se consoler de l'injustice de la Fortune. J'attends de vous la Relation des divertissemens de* Chambord. *Si mon silence vous a mis en colére, ne laissez pas pour cela d'être de mes amis; car j'estime votre mérite & votre personne autant qu'il est possible, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.* Rome, *ce* 1. *Octobre* 1669.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*, L'an 1669.

Christine de retour à *Rome*; le Pape, pour lui marquer son affection, lui fit préparer une magnifique entrée dans cette Capitale du Monde (*a*).

Magnificence du Régne du Pape Clément IX.

On a appellé le Pontificat de *Clément IX.* l'âgé d'or de *Rome*; comme celui d'*Innocent IX.* en a été l'âge de fer. En effet, sous le Régne des *Rospiglioſi*, la Cour de *Rome* fut si brillante, qu'elle surpassa toutes les autres en splendeur. On y voyoit tous les jours de nouveaux spectacles, tantôt une Entrée d'Ambassadeur, tantôt une Promotion de Cardinaux. Les divertissemens se succédoient les uns aux autres. On donnoit le matin à la dévotion & aux affaires. Après le repas, qui étoit d'ordinaire abondant, on alloit à la Comédie ou à l'Opéra, ou bien on entendoit une Sérénade d'une excellente musique, mêlée de concerts, & une Symphonie charmante. Le *Pape*, qui étoit naturellement généreux & bienfaisant, inspiroit ces belles qualités à ses neveux. L'avarice ne dominoit point ces Seigneurs, comme elle avoit coutume de faire sous les autres Pontificats. Au-contraire, ils dépensoient plus que leurs revenus ne le permettoient. Cependant ils ont si bien su faire par leurs alliances, qu'ils sont encore aujourd'hui des plus riches Princes de *Rome*.

Par un pareil train de vie, durant le Régne de *Clément IX.* qui s'accordoit si bien à l'humeur enjouée de *Christine*, elle se sera trouvée abondamment consolée des tracasseriés qu'elle avoit eu en *Suède*, & de la disgrace de n'avoir pas été élue Reine de *Pologne*. Cependant elle ne se divertissoit pas tant à *Rome*, qu'elle oubliât de ménager ses véritables intérêts. Ceux qu'elle avoit en *Suède* lui étoient les plus chers & les plus réels, comme étant la source d'où lui provenoient les espéces nécessaires pour soutenir les dépenses qu'il lui faloit faire. A cet égard, elle ne cessa pas d'ordonner à *Rosenbach*, son Envoyé à *Stockholm*, d'améliorer, autant qu'il le pour-

Continuation des Négociations de Christine en Suède.

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 130.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

pourroit, ſes Terres & ſes Domaines, & de n'en pas partir avant que toutes ſes affaires n'y fuſſent bien affermies.

Chriſtine, comme nous l'avons dit ci-deſſus, avoit obtenu par les favorables Décrets des Etats de *Suède* une ſorte de triomphe ſur la Régence, en guiſe de ſatisfaction du traitement trop dur qu'on lui avoit fait à ſon dernier voyage. Les Etats le deſapprouvoient tacitement, & redonnoient pleine vigueur aux Accordats de ſon Abdication. Raiſonnablement la Reine auroit dû s'en contenter, ſur-tout la Reine Régente de *Suède* étant auſſi entrée dans les meſures peu amiables que la Régence avoit priſes pour rebuter *Chriſtine* de venir en *Suède*. Mais *Chriſtine*, fiére de ſon naturel, ayant eu les Etats pour elle à la derniére Diette, & voulant renchérir ſur ſon reſſentiment, ſe préparoit à une vengeance, qui flattoit encore plus ſa paſſion. Elle crut en avoir les moyens tout prêts. C'étoit de faire une réforme dans l'adminiſtration de ſes Domaines, d'ôter les Charges aux Parens ou Amis des Sénateurs qui l'avoient chagrinée, & d'en récompenſer ceux qui avoient contribué aux réſolutions favorables de la Diette. *Pierre de Groot*, alors Ambaſſadeur des *Etats-Généraux* en *Suède*, en fit un ample rapport à Mr. *de Witt*, Penſionaire de *Hollande* (*a*). Il dit entr'autres choſes, que *Chriſtine*, ayant écrit une Lettre offenſante au Roi (*) à ſon départ de *Hambourg*, dans laquelle elle attaque tous les Seigneurs de la Régence, & ayant dépoſé de leurs Emplois leurs Parens & Amis, ces Seigneurs, pour ſe venger d'elle, prétendoient lui ôter (ſous prétexte que le Royaume auroit lieu de craindre je ne ſais quel danger de cette Reine pour l'à venir) la direction entiére des Biens qu'elle s'étoit réſervés en quittant la Couronne, dont les Etats lui avoient laiſſé la diſpoſition libre à la derniére Diette. Cela a pourtant, *continue de Groot*, été réſolu d'autant plus aiſément, que l'avis des deux principaux de la Régence s'eſt trouvé réuni dans cette affaire. C'eſt, *dit-il*, Monſieur le Comte *Magnus de la Gardie* à-préſent Grand-Chancelier, & Monſieur *Sterco Bielke*, qui, ſelon toutes les apparences, le deviendra avec le tems. Le premier y a donné les mains pour des raiſons qu'il a par devers lui; & l'autre, pour faire tort à une perſonne qui lui en a fait un conſidérable (*b*). Le Tréſorier de la Couronne Monſieur *Bonde* étant mort l'année derniére, il y avoit apparence que la pluralité des voix iroit à élever Monſieur *Bielke* à cette Dignité. Cependant elle fut donnée à Monſieur *Seved Bâât*, qui étoit Receveur-Général des Biens de la Reine *Chriſtine*; parce que Meſſieurs *Kurck*, qui avoient abſolument promis leurs voix à Monſieur *Bielke*, du parti duquel ils étoient, ſe laiſſérent gagner par l'eſpérance qu'on leur donna que la Charge de Monſieur *Seved Bâât* paſſeroit

L'an 1668.

Les Partis oppoſés dans le Sénat de Sudde après la Diette en 1668.

Chriſtine ſe brouille avec le Sénat de Sudde.

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 119-124. (*b*) *Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 359.

(*) Cette Lettre au Roi ne s'eſt pas trouvée dans les recueils reçus de *Rome*. Peut-être aura-t-elle été écrite dans le ſens d'une autre qu'elle écrivit à ſon Gouverneur Général, & que nous avons inſérée ci-deſſus.

Digitized by Google

feroit à l'un d'eux, s'il obtenoit par leur moyen celle de Tréſorier-Général, enſorte que Monſieur *Bielke* fut obligé de conſentir lui-même à un Acte qui lui ôtoit l'Emploi qui lui paroiſſoit deſtiné .... En effet, comme Monſieur *de Groot* vient de le remarquer, un des Meſſieurs de *Kurck* obtint la Charge de Gouverneur-Général des Domaines de *Chriſtine*, mais plutôt par la nomination de la Reine, que par les voix de la Régence. C'étoit un des points eſſentiels que *Chriſtine* s'étoit réſervés dans ſon Recès d'Abdication, que de nommer tous les Adminiſtrateurs & Officiers dans ſes Terres, à condition qu'ils ne fuſſent pas d'une Religion contraire à celle de *Suède*. Mais le mal étoit, qu'elle fit ce changement pour ſe venger avec éclat de ceux qu'elle ſoupçonnoit lui avoir été juſques-là contraires. Car la Diette finie la Régence rentra dans l'adminiſtration de toutes les affaires du Royaume, & ſe trouva en paſſe de chagriner *Chriſtine* à ſon tour, qui ne pouvoit pas reclamer l'aſſiſtance des Etats avant qu'il ſe raſſemblaſſent de nouveau, incertaine encore s'ils apporteroient les mêmes bonnes diſpoſitions pour elle, qu'ils lui avoient témoignées à leur derniére aſſemblée.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1668.

Chriſtine ne laiſſa pas pour cela de ſe roidir. Elle décida ſouverainement & parla haut dans ſes Lettres à ſon Miniſtre *Roſenbach*. Elle dit, entr'autres choſes (a) *Quant aux nouveaux Gouverneurs des Provinces, lorſqu'on me fera quelque inſtance là-deſſus, je prendrai les réſolutions que je jugerai convenables. Cependant ſachez que pour* Fleming, *s'il promet de s'acquitter mieux de ſon devoir à l'avenir qu'il n'a fait par le paſſé, je n'aurai peut-être pas de peine à lui accorder la confirmation de ſa Charge dans la même Province d'*Oeſel. *Mais pour* Ribbing, *il n'a rien à eſpérer de moi; car ſes déportemens ne méritent aucune grace. Au reſte, dites à ceux qui ſe formaliſent de ma Lettre, que ſi le texte leur déplaît, on ne me force pas d'en faire le commentaire; car ſur ma parole il leur plaîroit encore moins, c'eſt tout ce que j'ai à vous dire. Ayez ſoin de me faire payer ce qui m'eſt dû de la Couronne: c'eſt-là l'important de l'affaire, & exécutez mes ordres ſans vous mettre en peine de rien.*

Des ordres ſi précis & dictés d'un ton trop ſouverain, ne pûrent qu'irriter des humeurs déjà fort ulcérées. La Régence ne diſputa pas à *Chriſtine* ſon droit de percevoir les revenus de ſes Domaines, ni le payement de ſes prétentions liquides; mais on répondit qu'il n'y avoit point d'argent dans la Caiſſe; & quant à ſes Domaines, la Régence commençoit à en diſputer l'adminiſtration aux perſonnes qu'elle avoit nommées à la place de ceux auxquels elle en avoit ôté les charges.

Cela fournit matiére a de nouvelles conteſtations, que *Chriſtine* mépriſa dès

(a) *Le 22. & 29. Déc. 1668. Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 149.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

dès le commencement. Elle en écrivit à ſon Miniſtre *Roſenbach* en ces termes. (a)

Le 2. Février 1669.

L'an 1669.

Monſieur de Roſembach, *votre Lettre du 26. Décembre auroit donné de la crainte à tout autre qu'à moi; mais je vous avoue qu'elle m'a fort divertie. Je ſuis peu en peine des rodomontades du Grand-Chancelier. Je les connois, & je crois le Conſeil de* Suède *trop ſage pour exécuter une Réſolution ſi oppoſée à la Raiſon & à la Juſtice; mais en cas que cela ſe faſſe, il faudra s'en conſoler; car il en ſuivroit des conſéquences qui pourroient le faire repentir trop tard de l'avoir priſe: c'eſt en ces termes qu'il faut en parler, & ſe moquer du reſte. Au reſte ne vous repentez, ni de vos ſoins, ni de vos dépenſes, ni de vos peines; perſévérez à me bien ſervir, & ſoyez certain que vous ſerez abondamment récompenſé. Dieu vous conſerve.*

P. S. Si le Grand-Tréſorier s'obſtine à conſerver la Charge de Gouverneur-Général, vous direz à Guſtave Kurque *de ma part, qu'il faſſe ſavoir à tous mes Officiers ſubalternes qu'ils ne lui obéiſſent plus, & qu'ils ne reconnoiſſent que lui ſeul de ma part. J'écris dans les mêmes termes à* Kurque, *vous n'avez qu'à l'animer à exécuter mes ordres.*

Chriſtina Aleſſandra.

Cependant la Reine, réfléchiſſant que le pouvoir exécutif étoit entre les mains de la Régence, & qu'il ſe paſſeroit des années avant que les Etats ſe reſſemblaſſent, elle commença à adoucir ſes expreſſions dans ſes Lettres à ſon Miniſtre, auſſi-bien que dans celles qu'elle écrivit au Roi & à quelques Membres de la Régence. En voici trois à *Roſenbach* (b).

Le 9. Février 1669.

Monſieur de Roſembach, *j'ai reçu votre Lettre du 23. Décembre, & j'ai vu la déclaration qu'on vous a faite. Je vous avoue qu'elle m'a ſurpriſe, mais cela n'eſt rien; on ſe trompe ſouvent quand on a trop bonne opinion de la juſtice, & de la prudence des gens. Employez la vôtre à les ramener le mieux que vous pourrez; employez les amis, les promeſſes,*

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 152. (b) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 153.

Digitized by Google

ſes, & toute votre adreſſe pour arrêter ce courant, s'il eſt poſſible. Si vous ne pouvez réuſſir, partez & laiſſez-moi le ſoin du reſte. Préſentez ma Lettre au Roi, & les autres à la Régence; & après les avoir rendues, négociez le mieux que vous pourrez. J'attends vos Lettres, & votre réponſe, pour prendre ma réſolution là-deſſus, dont on vous fera ſavoir ce qui doit ſervir à régler votre conduite, qui a été juſqu'ici fort à mon gré. Continuez juſqu'à la fin, & conſolez-vous, car il y a reméde à tout. Dieu vous conſerve.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

P. S. *Concertez-vous avec* Texeira, & *ſuivez ſes conſeils, ils ſont ſages & prudens, & je les approuve; mais ne m'engagez à rien qu'à bonnes enſeignes.*

Chriſtina Aleſſandra.

Le 16. Février 1669. (a)

Monſieur de Roſembach, *je n'ai reçu par cette Poſte aucune de vos Lettres, mais bien des autres, & particuliérement de* Kurque, *qui m'a envoyé tout ce qu'on a réſolu contre mes droits. Sur quoi vous devez remontrer toujours l'oppreſſion & l'injuſtice que l'on me fait, & tâcher d'en procurer le reméde le mieux que vous pourrez, & proteſter contre cette oppreſſion, afin de ne pas préjudicier à mes droits; & ſi après tous vos ſoins vous ne voyez pas jour à y remédier, tâchez du-moins d'établir que* Mumma *puiſſe continuer dans les mêmes payemens (car j'ai appris de* Stockholm *que l'on a déjà cette intention) & qu'il paye en droiture à mon Réſident* Texeira *dans les termes convenus, ſans être obligé de faire paſſer l'argent par les mains de la Chambre, & faites que l'on donne audit* Texeira *telle aſſurance qu'il ait ſujet de continuer dans le Contract qu'il a fait avec moi, de me fournir mes Revenus toutes les années.*

*Enfin, il faut rajuſter mes intérêts le mieux qu'il vous ſera poſſible; mais faites tout cela de façon à faire connoître que ce n'eſt que la néceſſité qui m'oblige à ſouffrir cet outrage, proteſtant toujours que je n'y conſentirai jamais au préjudice de mes droits. Tâchez auſſi d'obtenir l'aſſignation d'*Eſpagne, *pour ce qui m'eſt dû de la Couronne de* Suède, &

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 154.*

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1669.

& tâchez de gagner du tems avec douceur, afin que j'aye le loiſir de me réſoudre à ce que je dois faire.

Je me perſuade que vous aurez préſenté au Roi & à la Régence mes Lettres, que je vous ai envoyées par la Poſte précédente. Préſentez auſſi l'incluſe pour le Roi, & les deux autres pour le Grand-Chancelier & le Grand-Droſt, vous ordonnant de publier le contenu de celle du Roi, afin qu'on ſache d'autant plus la raiſon que j'ai de me plaindre d'un tel outrage.

Après que vous aurez exécuté tous mes ordres, & que vous verrez qu'il n'y a rien à eſpérer, partez de Stockholm, *& rendez-vous auprès de moi; & ſachez que ſi les affaires ne changent en mieux, vous me trouverez peut-être ou en* Allemagne, *ou en quelque lieu plus proche. Dieu vous conſerve.*

P. S. Parlez ſelon le ſens de la Lettre que j'écris au Roi, & demandez hardiment Clay *& ſa relation, faiſant connoître la foibleſſe de cette ſorte de prétextes à tous les Gens d'honneur & à mes Amis. Remerciez* Kurque *de ma part de l'affection qu'il m'a témoignée, & dites-lui que je répondrai à ſa Lettre l'Ordinaire prochain.*

On vous envoye la Copie de la Lettre écrite au Roi, de Hambourg, *avant le départ de la Reine, afin de la montrer; car on ſe doute fort de quelque changement dans celle qu'ils ont publiée.*

Le 23. Février 1669. (*a*)

Monſieur de Roſembach, *je ne vois rien à ajouter à mes derniers ordres. Il faut que j'aye patience juſqu'à ce que je voye l'effet qu'ils produiront. Je vous envoye une Relation véritable & ſincére de ce qui s'eſt paſſé entre moi &* Clay. *Je veux que vous la publiyez, car je la tiens propre à deſſiller les yeux aux gens, & à leur faire connoître la foibleſſe & la fauſſeté de leur prétexte. Ne doutez pas que je n'uſe de toute la froideur & de toute la diſſimulation qui m'eſt néceſſaire en cette occaſion, & que je ne prenne mes meſures auſſi juſtes qu'il le faut. Dieu vous conſerve.*

P. S. Réglez-vous ſelon mes derniers ordres, communiquez tout à Kurque, *laiſſez faire le reſte au tems & à moi.*

Chriſtina Aleſſandra.

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 155.

Voici

Digitized by Google

Voici la *Relation que fit la Reine de ce qui se passa au sujet de la Commission de Clay*, dont il est fait mention dans ses Lettres précédentes.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Du 23. Février 1669. (a)

L'an 1669.

Clay *arriva à* Hambourg *le jour avant que j'en partisse. Il fut introduit auprès de moi, après qu'il m'eut fait connoître qu'il avoit ordre & commission de me parler de la part du Roi son Maître. Il me harangua longuement, & employa beaucoup de paroles inutiles pour me persuader que je ne devois pas aller en* Suède, *me disant que le Roi son Maître avoit de fortes raisons qui l'obligeoient à m'empêcher l'entrée du Royaume pendant sa Minorité; qu'il l'avoit envoyé pour me déclarer la résolution qu'il avoit prise là-dessus; car voyant l'amour, l'estime, & l'affection universelle de la* Suède *pour moi, il se sentoit obligé en bonne politique de craindre une Reine qui étoit redoutable pour lui, puisqu'elle possédoit encore à-présent le cœur de ses Sujets. Il m'offrit au-reste, de la part du Roi son Maître, toutes les Provinces conquises pour y choisir tel lieu qu'il me plairoit pour y résider, m'assurant que son intention étoit de m'y faire rendre tous les honneurs & respects qui me sont dûs. Voilà à peu près le contenu de sa Harangue, qu'il n'osera nier, à moins que d'être le dernier homme de la Terre.*

Je lui répondis, Vous direz de ma part au Roi votre Maître, que je pars demain pour Rome; *que je n'ai pas eu la pensée d'aller en* Suède, *mais que je ne crois pas avoir mérité d'en être bannie; car je m'assure que l'intention de la* Suède *n'est pas qu'on me fasse un tel outrage. Je vous prie de remercier le Roi d'avoir voulu m'assurer par un témoignage si authentique de la gloire que j'ai d'être estimée en* Suède. *On a tort d'en être jaloux, & j'espére que mon absence guérira les gens des terreurs paniques que ma présence leur a données. Vous pourrez assurer le Roi que faisant ma gloire de l'amour de la* Suède, *je m'efforcerai à ne m'en rendre pas indigne, & que tout ce que vous pouvez me dire de fâcheux de sa part, ne m'empêchera pas de lui conserver mon amitié, ni d'aimer la* Suède *& ses intérêts avec tendresse jusqu'à la mort. Voilà tout le détail de ce qui se passa à* Hambourg *le*

(a) *Manuscritti Miscellanea Istorica p. 332. 334.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

le ſoir avant que j'en partiſſe, & je tiens pour faux tout ce qui ſe trouvera contraire à ce que contient cette Relation.

P. S. di pugno di S. M.

L'an 1669.

La Lettre que j'écrivis au Roi de Suède *étoit conçue dans les mêmes ſentimens, & j'en deſavoue toute autre ſiniſtre explication.*

Chriſtine tâche de s'accommoder avec le Sénat.

Chriſtine tâcha pourtant de s'accommoder avec le Sénat, comme on le verra par les deux Lettres qu'elle écrivit au Comte *Pierre Brahe*, Doyen des Sénateurs & Droſt de *Suède*, en le priant d'interpoſer ſon autorité pour accommoder les conteſtations qui étoient ſurvenues, (*) *perſuadée que c'étoit rendre ſervice au Roi votre Maître, que de le faire ſouvenir qu'on ne peut toucher à mes droits ſans préjudicier notablement aux ſiens, & que l'intention des Etats de* Suède *n'a pas été de m'outrager ſi ſenſiblement.*

Ce qui tenoit le plus à cœur à *Chriſtine*, étoit la Réſolution que la Régence avoit priſe de faire paſſer le payement de ſes revenus par les mains de la Chambre, ce qui la mettoit au niveau d'une particuliére en *Suède:* au-lieu que percevant ſes rentes par ſes propres Receveurs & autres Adminiſtrateurs de ſes Domaines, elle retenoit au moins une ombre de Souveraineté. Car c'eſt en Souveraine qu'elle vouloit être regardée toujours & par-tout, en ne voulant être reſponſable à qui que ce fût de ſes actions (*a*). Jugeant donc combien elle perdroit par ce changement d'état, elle en fut très-choquée, comme on le peut voir par ſes Lettres à *Roſenbach.* Nous n'en donnerons ici que quelques extraits. Elle lui dit dans l'une: (*b*) *j'eſpére que l'exécution qu'on m'a décernée, ne durera pas long-tems après qu'ils auront vu mes Lettres & ma relation. J'attends avec impatience d'apprendre l'effet qu'elles auront produit pour prendre après mes meſures....* Elle lui dit dans une autre Lettre: (*c*) *Je ſuis auſſi de votre avis, que tout ſe redreſſera avec un peu de tems. Continuez à agir avec la même ſageſſe dont vous avez uſé juſqu'ici; ſur-tout proteſtez à tout le monde que je ne conſentirai jamais à l'injuſtice qu'on me fait, & que je ne céderai jamais de mes droits....* Et dans l'Apoſtille la Reine ajoute de ſa main: *Vous n'avez qu'à m'avertir, quand il ſera tems, de lever le maſque, & je le ferai d'une*

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 17. *Mars* 1669.
(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 157. *le* 9. (*c*) *Ibid. le* 28. *Mars* 1669. *p.* 157.

(*) Ces Lettres ſe trouvent inſérées tout au long dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. II. p. 132. & 133.

Digitized by Google

d'une maniére qui fera trembler mes ennemis, qui le ſont encore plus de la Suède *que de moi.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

Roſembach lui ayant mandé (*a*) que le Grand-Chancelier l'avoit aſſuré de vouloir agir en véritable ami pour l'accommodement des intérêts de la Reine, il lui avoit montré que la Reine regnagneroit l'affection de cette Cour, ſi elle vouloit entretenir une plus étroite correſpondance avec le Roi & la Reine-Mére, laquelle avoit nouvellement parlé dans le Sénat très-favorablement des intérêts de V. M. ajoutant qu'il ne faut pas tant ſe fier aux Etats, qui changent de ſentiment ſuivant que V. M. eſt bien ou mal avec le Roi. Elle y répondit: *qu'elle eſpéroit auſſi qu'il ſatisferoit effectivement à ſes promeſſes, puiſque la Raiſon & la Juſtice l'exigoient ſi fortement.....*

Mais peu après *Chriſtine* lui déclare dans une longue Lettre de ſa propre main, qu'elle n'étoit nullement contente de la Réſolution qu'on avoit priſe en *Suéde.* *Ce qu'on m'a rendu*, dit-elle, (*b*) *m'eſt dû.....*

Le 25 May 1669.

Monſieur de Roſembach, *je ne ſuis nullement contente de la réſolution qu'on a priſe en* Suède. *Ce qu'on m'a rendu, m'eſt dû; mais ſi on ne me rétablit le reſte, je ſerai auſſi mal ſatisfaite que ſi l'on eût continué à m'outrager. Je ſuis réſolue de maintenir mes droits, & d'en obtenir l'entier rétabliſſement; & je ſuis perſuadée que ſi vous y travaillez, j'en viendrai à bout; après ce qu'on vient de faire, on fera le reſte; c'eſt pourquoi ne partez pas de la Cour ſans avoir obtenu* 1. *le rétabliſſement de mes Domaines en* Poméranie *auſſi entier, que je l'ai poſſédé juſqu'au jour de cette derniére violence ſi injuſte.* 2. *Qu'on ne ſe méle plus de diſpoſer de mes Charges, car je veux qu'elles dépendent ſouverainement de moi, comme autrefois.* 3. *La reſtitution entiére de* Padagla. 4. *La liquidation de mes prétentions ſur la Couronne, & vous tâcherez d'en recevoir l'aſſignation ſur l'argent d'*Eſpagne, *auſſi bien des dettes reconnues, que de celles qu'on reconnoîtra. Tout ce qu'on vous refuſera des trois premiers chefs, je le prendrai pour une entiére violation du Recès, & de nos Pactes. Pour le reſte, obtenez ce que vous pourrez, car connoiſſant leur extrême pauvreté, j'aime aſſez la* Suède *pour lui pardonner quelque choſe du côté de l'intérêt: mais pour ce qui touche mon autorité & mon*

(*a*) *Le* 4 *Mai* 1669. *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 160. *& le* 10 *Mai* 1669. *Lettere a' Diverſi. p.* 216.

(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 160-162.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

mon honneur, je ſuis réſolue à n'en pas démordre. Ne partez pas de-là ſans obtenir l'entiére victoire, qui m'eſt dûe. Communiquez le tout à Kurque, *& fiez-vous à lui comme à moi.*

Pour le Contract de Norcoping, *je ſuis réſolue de maintenir ma parole, quoique* Strop *ne mérite pas cette grace. Néanmoins, puiſque* Mumma *en a offert une plus grande ſomme, vous eſſayerez d'offrir les mêmes conditions à* Strop *& à* Proberg. *S'ils les acceptent, je veux continuer le Contract avec eux; mais s'ils les refuſent, j'aurai juſte ſujet de traitter & de conclure avec* Mumma; *ce que vous ferez ſans perdre de tems, l'obligeant auſſi de confirmer le Contract fait à* Hambourg *ſur* Oeland, *& de remettre ponctuellement l'argent à* Texeira: *au reſte je ſuis très-ſatisfaite de vous, & j'agirai avec vous d'une maniére qui vous fera connoître, qu'en me ſervant bien & fidélement, comme vous faites, on ne perd ni ſon tems ni ſes peines.*

Pour vos Lettres précédentes du 10. *du paſſé, je ne les ai pas reçues, parce que le Courier qui les portoit, a été dévaliſé proche de* Brunswik, *ſelon ce que* Texeira *m'en a écrit, & on a ouvert auſſi le paquet qui m'avoit été adreſſé de* Hambourg. *Dieu vous faſſe proſpérer.*

Chriſtina Aleſſandra.

Un autre ſujet de conteſtation fut que la Régence ne vouloit pas permettre que le Sénateur *Kurck* jouît de la Charge de ſon Gouverneur-Général en vertu du Brévet de *Chriſtine.* Elle avoit déjà précédemment écrit à *Kurck* (*a*), en l'aſſurant qu'il le ſeroit, mais qu'il en gardât le ſecret juſqu'à la fin de la Diette pour des raiſons que *Roſenbach* lui diroit de bouche (*). Cependant la Régence lui avoit expédié un autre Brévet du Roi, où il étoit dit qu'on lui obéiroit en tout ce que *Kurck* ordonneroit de ſa part. *Si cela eſt,* dit Chriſtine, *on m'a fait un plus grand outrage qu'auparavant; car c'eſt rompre directement les Accordats du Recès, & me porter un extrême préjudice dans mes droits; cet outrage m'eſt inſupportable, & me met dans un déſeſpoir que je ne puis vous exprimer.... Vous devez donc*

(*a*) *Li 4. Luglio 1668. Lettere a Diverſi p. 72.*

(*) Le principale étoit ſans-doute, que *Chriſtine* avoit promis au Sénateur *Bädt* de garder ce Poſte auſſi longtems qu'il voudroit, & qu'elle étoit embarraſſée comment dégager ſa parole.

Digitized by Google

donc travailler contre cette réſolution, & tâcher de remédier, avec votre vigueur & application ordinaire, à tous les préjudices que l'on m'a faits.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1669.

Roſembach ne ſouhaitoit rien tant que de pouvoir quitter la Cour de *Suède*, où dans une conjoncture comme celle-là il ne pouvoit guéres être ſur un pied agréable. Mais les ordres de *Chriſtine* pour s'y arrêter & finir ſes affaires, étoient ſi précis, que s'il en étoit parti, il auroit dû y retourner, ajoutant au-reſte de ſa propre main : *Je ſuis très-ſatisfaite de vous, & j'agirai avec vous d'une maniére qui vous fera connoître, qu'en me ſervant bien & fidélement, comme vous faites, on ne perd ni ſon tems, ni ſes peines : & comme j'ai appris la concluſion de la triple Alliance, il ne reſte plus lieu de douter du payement des ſubſides, (*) eſpérant que vous aurez eu ſoin d'obtenir ſur les mêmes l'aſſignation pour le payement des dettes liquides.*

Pour égayer un peu ces matiéres litigieuſes, nous donnerons ici deux Lettres, que la Reine écrivit au Maréchal de *Wurtz*, qu'elle connoiſſoit depuis long-tems, & qui ſéjournoit alors à la *Haye*. Elle le pria de diſpoſer le Grand-Penſionaire *de Witt* à apporter remède contre les calomnies qui s'imprimoient en *Hollande* au ſujet de tout ce qu'il y avoit de plus reſpectable à *Rome*. Les voici (*a*).

Le 6. Juillet 1669.

Monſieur le Maréchal de Wurtz, *il y a long-tems que j'avois envie de vous remercier de l'affection que vous m'avez témoignée dans les derniéres conjonctures de mes intérêts ; mais au-lieu de vous fatiguer d'inutiles remercimens, je ſuis réſolue à vous donner de nouveaux ſujets de m'obliger ſenſiblement. Sachant donc que vous êtes chez Monſieur* de Witt *dans la confiance & l'eſtime que vous méritez, je vous crois propre à m'obtenir la juſtice que je crois pouvoir prétendre d'un auſſi grand & honnête homme que lui. C'eſt que je ſouhaitterois qu'il me fît le plaiſir de régler les déſordres qu'une licence trop injuſte & injurieuſe a introduit en* Hollande, *où l'on écrit & où l'on imprime impunément mille ſottiſes, & des fauſſetés effroyables touchant la Cour de* Rome. *Il me ſemble que dans une*

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 19.*

(*) Cette Alliance qui ſe fit entre la *Suède*, l'*Angleterre* & l'*Eſpagne*, fut de peu de durée.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

une République si sage, & gouvernée par de si grands hommes, on devroit donner ordre à une semblable licence, & on ne devroit pas souffrir qu'il fût permis à des plumes infames de noircir, comme ils font, la gloire de tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans le Monde, n'épargnant personne, sans se soucier même de couvrir leurs mensonges de quelque apparence de vérité. Si vous connoissiez cette Cour comme je la connois, vous auriez de l'indignation de voir déchirer des personnes qui méritent l'estime & la vénération de toute la Terre. Je vous prie, faites-moi le plaisir de conférer avec Monsieur de Witt *sur ce sujet, priez-le instamment de ma part d'employer son autorité pour apporter du remède à ce mal, & l'assurer qu'il obligera tout ce qu'il y a d'honnêtes gens ici, & que je prendrai part à l'obligation que toute la Cour de* Rome *lui aura, non pas tant pour ce qui touche ma Personne, sur laquelle on ne s'est que trop exercé; car vous connoissez mes défauts, & je m'assure que vous me serez témoin, que la peinture que l'envie & l'imposture ont voulu faire de moi, ne me ressemble nullement, & qu'on eût pu me blâmer avec plus d'apparence de justice & de vérité. Mais ce n'est pas mon intérêt qui m'oblige à vous demander ce service, c'est plutôt celui de mes Amis qui me touche plus sensiblement que le mien propre. Je vous prie de penser sérieusement à m'obliger en cette occasion, & d'assurer Monsieur* de Witt *que je n'ignore pas la générosité avec laquelle il m'a rendu de bons offices en* Suède, *& que j'ai quelque satisfaction d'être redevable à un aussi honnête homme que lui. Il m'obligera sensiblement s'il me témoigne la même affection dans l'affaire dont il s'agit; & ayant beaucoup d'estime pour son mérite, ce sera avec joye que je lui témoignerai de la reconnoissance. J'abandonne cependant à votre prudence la conduite de cette affaire, & vous prie de regarder la confiance avec laquelle je vous importune, comme un effet du cas que je fais de votre personne dans les occasions qui m'importent: Priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

L'autre Lettre de la Reine à ce même Maréchal *de Wurtz*, est sans date, & quant au commencement presque la même que la précédente. En omettant donc ce commencement, comme une répétition inutile, je n'inférerai ici que le portrait des premiéres personnes de la Cour de *Rome*, telle qu'elle étoit alors. Ce portrait, peint de la main même de *Christine*, ne peut qu'intéresser la curiosité des Lecteurs. Le voici. On verra que cette Reine savoit peindre en beau.

C'est

Digitized by Google

Négociations & Commerces de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

C'eſt une véritable douleur pour moi de voir que la Hollande, *que j'aime, & qui devroit être l'aſyle de la vertu & du mérite, ſouffre que l'impoſture, l'envie, & la calomnie ſe mettent à couvert chez elle pour y noircir tout ce qui mérite d'être honoré & reſpecté. La méthode de* Rome *eſt bien différente; on n'y ſouffre pas qu'on écrive ni qu'on imprime rien qui puiſſe offenſer les plus grands ennemis, & on ne fait quartier à perſonne ſur ces ſortes de crimes. Sa Sainteté le* Pape *eſt un Prince digne d'être adoré de toute la Terre, tous ſes Parens, de l'un & de l'autre ſexe, abondent en vertu, en généroſité, & en mérite. Le Cardinal* Ottoboni *eſt un très-grand & très-habile Miniſtre, le Cardinal* Azzolino *a l'eſprit & l'habileté d'un Démon, la vertu d'un Ange, le cœur noble & grand comme un* Alexandre. *Le reſte des Cardinaux, qu'on appelle de* l'eſcadron, *ſont gens d'un très-grand mérite, d'une très-grande habileté, & gens d'honneur & de cœur, incorruptibles, fidéles à leur Maître & à leurs Amis. De-même, on ne peut dire trop de bien du Cardinal* Chigi, *& des Cardinaux de ſa Faction. Lui & pluſieurs d'entr'eux ſont de la même trempe. Il s'eſt ſi bien juſtifié des malheurs du Pontificat de ſon Oncle, qu'il a gagné mon admiration & mon eſtime, & celle de tous les honnêtes gens qui le connoiſſent. Voilà comme eſt la Cour de* Rome, *& les gens qui ſont le plus expoſés aux atteintes de l'envie. Je tiens pour faux tout ce qui ne s'accorde pas avec cette deſcription. Jugez ſi de pareilles gens méritent d'être, comme ils le ſont, en bute à la calomnie.....*

La ſaiſon de l'année, où pluſieurs des Sénateurs & des Amis de *Chriſtine* étoient à la Campagne, mit une eſpéce de tréve à la Négociation de *Roſembach*. Cependant il ſemble que l'Ambaſſadeur d'*Angleterre* avoit reconnu que les prétentions de la Reine étoient raiſonnables, & qu'en conſéquence il avoit offert ſon entremiſe, parce qu'elle répond dans une autre Lettre à ſon Envoyé (*a*). *J'accepte les offres que l'Ambaſſadeur vous a faites en faveur de mes intérêts, & quand il ſera tems je me réſoudrai peut-être à en écrire au Roi ſon Maître. Cependant vous le remercierez de ma part, en l'aſſurant de l'eſtime que j'ai pour ſa perſonne.*

Sur ces entrefaites *Chriſtine* tomba malade, & ce fut par ſes ordres que ſon Secretaire *Santini* écrivit à *Roſembach* la Lettre ſuivante (*b*).

Le

(*a*) *Le 3. Août. A. l. c. p. 167.* (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 170.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669.

Le 10. *Août* 1669.

„ Monſieur, depuis deux jours la Reine, notre Maîtreſſe, eſt tellement indiſpoſée, qu'elle eſt obligée de garder le lit; mais, graces „ à Dieu, elle ſe porte mieux aujourd'hui, & nous eſpérons que les „ ſaignées qu'on a faites à S. M. la guériront bientôt, & que par la „ poſte prochaine elle ſera en état de pouvoir s'appliquer du-moins à „ ſigner les Lettres. Cependant j'accuſe la vôtre du 23. Juin, qui a été „ lue par Sa Majeſté avant que de tomber malade, & en même tems „ elle m'a ordonné de vous répondre, qu'elle étoit fort ſatisfaite de la „ déclaration que vous lui avez faite, & à Meſſieurs de la Régence „ qui ſont à *Stockholm*, touchant l'entiére ſatisfaction que Sa Majeſté „ prétend, & que vous devez ſolliciter par ſes ordres: ce que vous fe„ rez quand le tems ſera propre, c'eſt-à-dire, lorſque le Gouverneur„ Général & les Amis ſeront de retour à la Cour. En attendant Sa „ Majeſté continuera ſa douceur, ſa magnanimité, & ſa diſſimulation, „ mais elle ne ſera jamais contente ni ſatisfaite ſans une entiére reſtitu„ tion de ſes droits.

„ Touchant la perſonne d'*Appelman*, qui eſt allé à *Stockholm* pour tâ„ cher d'éviter la juſtice du Décret formé contre lui ſur la liquidation „ des arrérages, & l'abandonnement de *Pudagla*, la Reine eſt perſuadée „ que vous ne manquerez pas de veiller à ſes actions, & d'employer „ tous vos efforts pour pouſſer l'exécution dudit Décret, afin qu'il ſoit „ dépoſſédé de *Pudagla*, & contraint à la dite liquidation, comme il eſt „ juſte.

„ C'eſt tout ce que je vous puis dire à préſent des ſentimens de S. M. „ à qui Dieu veuille rendre la ſanté pour conſerver au Monde ſa Sacrée „ Perſonne, qui mérite d'être immortelle, & pour conſoler tous ſes fidé„ les ſerviteurs, & tout *Rome*, qui témoigne une paſſion extrême pour „ la conſervation de S. M. dont le Palais eſt obſédé de tout le Sacré „ Collége des Cardinaux, & de tout ce qu'il y a ici d'honnêtes gens, „ pour apprendre à tout moment des nouvelles de ſa ſanté. Au reſte je „ ſuis & ſerai toujours

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur
M. Santini.

La Reine étant rétablie quelques jours après, elle en avertit elle-même ſon Miniſtre, & lui réitéra ſes ordres de pouſſer vigoureuſement ſa commiſſion, quand le Gouverneur-Général ſeroit de retour à *Stockholm*.

Roſembach ne manqua pas de répondre à la Reine, qu'il veilleroit aux intérêts de S. M. mais qu'il lui faloit différer ſes inſtances juſqu'à ce que la Cour fût de retour en Ville. Pour ce que *Chriſtine* lui avoit écrit, qu'elle avoit appris par des Lettres de *Suède*, que *Roſembach* cherchoit quelque Emploi du Roi de *Suède*, il lui répondit que ce n'avoit jamais

Digitized by Google

jamais été ſon intention, & ce fut là-deſſus que *Chriſtine* lui fit cette Réponſe (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

Le 8. Octobre 1669.

L'an 1669.

Monſieur de Roſembach, *je vous avois déjà fait la juſtice de vous juger incapable de ce qu'on a voulu me faire accroire de vous; je ſuis pourtant bien aiſe de voir par votre Lettre du 28 d'Août, que le tout eſt faux, & que je ne me ſuis pas trompée dans mon opinion. Ne vous mettez donc pas en peine, continuez à agir en honnête homme comme vous avez fait juſqu'ici, & ſoyez perſuadé que vos ſervices ſeront bien récompenſés.*

A préſent je ne ſaurois rien ajouter à mes précédentes Lettres touchant mes affaires, puiſque vous ſavez déjà très-bien tout ce qui reſte à ſolliciter, quand le tems ſera propre à y réuſſir utilement. Dieu vous faſſe proſpérer.

Chriſtina Aleſſandra.

Quelques efforts que fit *Roſembach* pour finir ſa Commiſſion, il faut que ceux de la Cour de *Suède* qui ne vouloient pas de bien à la Reine, euſſent ſu le moyen de la traîner au-delà de l'année 1670; car outre quelques Lettres de complimens à des perſonnes en *Italie*, & une à Monſieur *Colbert* en *France*, je n'en ai trouvé dans mes recueils aucune que *Chriſtine* ait écrite à *Roſembach* avant le mois de Mars de l'année 1671, d'où l'on remarque que pour mettre ſes intérêts de *Suède* en bon état, il lui a falu ſatisfaire au deſir du Grand-Chancelier. Voici cettre Lettre (*b*).

Le 14. Mars 1671.

L'an 1671.

Monſieur de Roſembach, *j'ai reçu vos Lettres du 4 & du 18 Février, & ſuis bien aiſe d'apprendre les nouvelles que vous me donnez de la continuation de l'état de mes intérêts en* Suède. *Je ne doute pas que le Gouverneur-Général n'apporte tous ſes ſoins pour les rétablir entiérement, d'autant plus que je lui ai donné la ſatisfaction qu'il a tant deſirée, en accordant l'échange pour le Grand-Chancelier. Au-reſte le Gouverneur-Général peut s'aſſurer que je ne manquerai pas de reconnoître ſes bons ſervices, l'ayant fait juſqu'ici, comme vous le ſavez, ſelon mon pouvoir.*

Tou-

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 175. (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 177.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*:

Touchant votre perſonne, je ſuis réſolue à vous donner le Gouvernement de Poméranie; *mais il faut premiérement faire en ſorte que* Potbuſch *demande ſon congé*; *& vous, expliquez-moi les énigmes de votre Lettre.*

L'an 1675.

Le Syſtême pacifique de Suède ébranle par la France.

Il y a apparence que *Roſenbach* avoit quitté la *Suède* dès le retour de la belle ſaiſon. Ce fut en ce tems-là que le Syſtême pacifique de la Cour de *Suède* commença à s'ébranler par les intrigues de la *France* (*a*). *Chriſtine*, qui prévoyoit combien tout cela influeroit ſur ſes affaires œconomiques, ordonna à *Roſenbach* (*b*), qui avoit déjà pris poſſeſſion de ſa Charge de premier Bailli des Domaines de la Reine en *Poméranie*, avec mille *Rixdalers* de gages par an, d'y porter toutes ſes attentions. L'année d'après, la Reine approuva ſon mariage, avec promeſſe de contribuer ce qu'elle pourroit pour lui témoigner la ſatisfaction qu'elle avoit de ſes ſervices (*c*).

Cependant la froideur entre la *Suède* & le *Brandebourg* en vint à une rupture ouverte. Nous l'avons détaillé ailleurs; & comme les Armées ennemies ſe trouvoient en *Poméranie* où la Reine craignoit la deſtruction de ſes ralliemens, elle ordonna à *Roſenbach* de demander des ſauvegardes aux Parties belligérantes, priant Dieu de pardonner à ceux qui ſont cauſe de cette malheureuſe guerre (*d*).

Le 31. *Août* 1675.

L'an 1675.

J'ai reçu, (lui dit-elle) *avec ſatisfaction toutes vos Lettres, & les nouvelles de ce qui ſe paſſe par-delà. Ne manquez pas de me les continuer toujours avec ponctualité. Cependant je vous ordonne en cas de néceſſité d'aller demander de ma part à Monſieur l'Electeur de* Brandebourg *& au Général* Ceppi *les ſauvegardes pour mes Bailliages de* Poméranie, *étant perſuadée qu'ils ne me les refuſeront pas; & après que vous m'aurez appris que vous les avez obtenues, je ne manquerai pas de les remercier de l'amitié & de l'affection qu'ils auront témoignée en cette occaſion. Au-reſte je vous recommande l'affaire de* Boman, *& me remettant à ce que mon Réſident* Texeira *vous ordonnera ſur mes intérêts, je prie Dieu &c.*

P. S. *Je vous répondrai par l'Ordinaire prochain ſur le ſujet des comptes que vous m'avez envoyés, & vous donnerai mes ordres là-deſſus. Cependant je ne puis m'empêcher de vous dire, que je plains le malheur de la* Suède, *& prie Dieu qu'il pardonne à ceux qui ſont cauſe de cette malheureu-*

(*a*) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 157.
(*b*) *Li* 2. *Set.* 1671. *Lettere a' ſuoi Miniſtri pag.* 178, 179.
(*c*) *Li* 12. *Marzo* 1672. *Lettere a' ſuoi Miniſtri.*
(*d*) *Ibidem p.* 177.

Digitized by Google

reuſe guerre. Aſſurez Monſieur le Grand-Connétable, que ſon malheur me cauſe un ſenſible déplaiſir, (*) *mais j'ai bien prévu tout ce qui eſt arrivé. Il faut auſſi demander les mêmes ſauvegardes à* Wrangel, *afin de les avoir des deux côtés.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1677.

Deux ans après *Roſembach* eut le malheur d'être inſulté, auſſi bien que ſon frére dans une Ville du *Mecklenbourg*, où ils coururent riſque de la vie (*a*). Il en fit rapport à *Texeira*, Réſident de la Reine à *Hambourg*, en lui expoſant le cas dans la Lettre ſuivante:

Monſieur, pour témoigner mon prompt dévouement envers Sa Majeſté notre Maîtreſſe, je partis de *Bauhoff* tout malade, dans l'intention de me rendre à *Hambourg* avant l'arrivée de S. E. Monſieur l'Ambaſſadeur Extraordinaire. Le voyage m'a fait ſi grand bien que la fiévre m'a quitté, & que l'appétit m'eſt bien revenu. Tout alloit à mon gré, ravi d'avoir la compagnie de mon frére dans l'eſpérance de voir bientôt mon plus grand Ami, & de m'acquitter de mon devoir, en obéiſſant aux commandemens de ma Maîtreſſe. Mais à mon arrivée dans une petite Ville du *Mecklenbourg*, où je fus obligé de coucher, à cinq heures environ de *Lubec*, un malheur fatal & incroyable nous ſurprit mon frére & moi. Pour vous en faire le détail, l'affaire ſe paſſa ainſi. Dans la ſuſdite Ville il y avoit vingt Cavaliers de logés, & entre autres j'y trouvai deux de mes valets, qui avoient quitté mon ſervice ſans prendre congé, auxquels je fis des reprimandes, & après je leur donnai des coups de poing, parce qu'ils ſont Sujets de Sa Majeſté notre Maîtreſſe. Là-deſſus les autres Cavaliers s'aſſemblérent, & commencérent à vouloir entrer dans notre auberge, tout ivres qu'ils étoient; mais ils furent rudement repouſſés par mon frére & moi. Cette rencontre auroit été finie pour cette fois, mais une heure après toute la Bourgeoiſie entra dans la Ville, ayant ce même jour tiré à l'oiſeau, & ayant tous bu à perdre la raiſon. Dans cette malheureuſe conjoncture il vint deux Cavaliers me braver devant la porte. Moi, qui avois l'épée à la main gauche, & le piſtolet à la droite, je vis un de ces deux Cavaliers en face avec le piſtolet, & au même moment le piſtolet prit feu, & ſe déchargea ſans le bleſſer, ce qui n'étoit pas auſſi mon intention. A ce bruit du piſtolet toute la Bourgeoiſie de cette Ville, ivre, enragée & furieuſe, enfonça la porte, entra dans la chambre où j'étois, diſant tous fiérement, qu'ils avoient le privilége de me tuer, parce que j'avois tiré dans leur Ville. Toutes mes remontrances furent inutiles, car ils étoient ivres comme des bêtes. Il y en eut pourtant quelques-uns qui entendirent raiſon, & pendant que je tâchois de gagner l'amitié de ceux-ci, un de ces coquins me porta

(*a*) *Miſcell. Pol. p.* 243 245.

(*) Ce fut le vieux Feltmaréchal *Guſtave Wrangel*, fort connu par ſes exploits dans la guerre de trente ans d'*Allemagne*. Il fut ſurpris en 1675. près de *Felrbellin*, par les Troupes *Brandebourgeoiſes*, & y fut battu.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1677

porta un ſi grand coup de piſtolet ſur le cœur que je tombai par terre; mais Dieu voulut que le coup fût favorable; la balle m'entra ſous la mamelle gauche, & ayant effleuré la côte demeura dans la concavité du bras gauche. En tombant, un autre coquin me donna deux coups mortels ſur la tête, tellement que j'étois hors de moi-même, & ne ſongeois plus à la vie. Mon frére qui entre une autre troupe faiſoit ſes efforts pour les appaiſer, reçut de la même maniére trois bleſſûres à la tête. Enfin cette furie contre nous deux dura trois heures, & ils commençoient déjà à parler de nos hardes pour en faire un bon butin. Mes bleſſures ſont ſi mauvaiſes, qu'il m'eſt impoſſible de pouvoir aller à *Hambourg*, avant qu'elles ſoient guéries. Ce matin j'ai eu la fiévre. Si Dieu ne vient à mon aide, je cours grand riſque de la vie. Cependant j'ai bonne eſpérance que je ſurmonterai, en trois ſemaines, toutes mes infirmités. Je vous ſupplie d'aſſurer Son Excellence l'Ambaſſadeur Extraordinaire de mes reſpects & de mon obéiſſance, en le priant d'avoir compaſſion de mes malheurs. Avec quoi je demeure,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

Lubeck, ce 9. *Juin* 1677.

B. de Roſembach.

Il ſupplia la Reine de s'intéreſſer dans cette affaire, & d'en écrire au Duc de *Meklembourg*. Mais elle lui répondit, qu'il y avoit des conſidérations qui l'empêchoient de le faire. Elle lui dit, le 17. Septembre 1677. (*b*).

Par la Lettre que vous m'avez écrite de Hambourg *le 24. du paſſé, j'ai appris votre guériſon avec autant de plaiſir, que votre malheur m'avoit été ſenſible; mais d'en écrire au Prince* Chrétien, *je ne ſaurois m'y réſoudre, ayant des raiſons qui m'en empêchent. S'il a du reſpect pour moi, il punira ceux qui vous ont outragé, ſans en être requis. Faites votre devoir, & Dieu vous faſſe proſpérer.*

P. S. de S. M. *Oui, faites votre devoir, & je ferai auſſi le mien en tems & lieu. Je ne ſai ſi je pourrai jamais me venger de ceux qui m'offenſent, ou m'outragent; mais je ſai bien que je ne leur ferai jamais l'honneur de m'en plaindre.*

Nous avons produit dans les Mémoires de *Chriſtine* (*b*) pluſieurs de ſes Lettres, qu'elle avoit écrites à ſon Gouverneur & à d'autres, où elle ſe plaint de manquer de l'argent néceſſaire, & les prie de lui en remettre le plutôt poſſible. Elle en écrivit de pareilles à *Roſembach*, & lui dit dans une Apoſtille de ſa main: (*c*)

Du

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri pag.* 182.
(*b*) *T. II. pag.* 172. &c.
(*c*) *Lettre a' ſuoi Miniſtri pag.* 183.

Digitized by Google

Du 18. Décembre 1677.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1678.

Ne manquez pas de faire payer à Bomann, *& à tous les autres, ce qu'ils me doivent, & envoyez le tout à* Texeira; *ne donnez quartier à perſonne, & ſouvenez-vous que la néceſſité où je ſuis étant extrême, le ſervice de me faire toucher de l'argent, ſera ſignalé dans les conjonctures préſentes. Le bon Dieu ſoit loué & du bien, & du mal, comme je l'en remercie de tout mon cœur. Je me porte bien, & ſuis auſſi gaye & contente que ſi j'avois toute la puiſſance & tous les tréſors du Monde.*

L'année après la Reine lui ordonne de venir la trouver à *Rome*, (*) & lui écrit là-deſſus cette Lettre (*a*).

Le 3. Décembre 1678.

Monſieur de Roſembach, *j'ai reçu la Relation que vous m'avez envoyée de la perte de* Stralſund, *qui ne m'a point ſurpriſe; car dès le commencement de la guerre j'avois prévu ce fatal deſtin de la* Suède. *Touchant votre perſonne, j'ai deſſein de vous employer dans mes affaires. Je vous ordonne donc de venir me trouver à* Rome, *& de vous mettre en chemin auſſitôt que vous aurez reçu la préſente; mais ſachez que je ne puis vous rien fournir pour ce voyage, que vous ferez à vos dépens. J'ai ordonné auſſi la même choſe à* Offermann. *Dieu vous faſſe proſpérer.*

P. S. *Quoique ce voyage vous puiſſe coûter, vous n'aurez pas ſujet de vous en repentir, ſi vous l'entreprenez comme je ſuppoſe que vous le ferez à cet ordre ſans replique. Un jour vous bénirez Dieu de l'avoir exécuté.*

Monſieur *de Roſembach* fut à peine rappellé de ſon premier envoi en *Suède*, que la Reine avoit pris la réſolution d'y envoyer le Marquis *Horace de Bourbon del Monte*, premier Gentilhomme de ſa Chambre: homme de miſe, & iſſu d'une illuſtre famille d'*Italie* (†).

Ambaſſade du Marquis del Monte en Suède de la part de Chriſtine.

Chri-

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri* p. 185.

(*) Il y vint, & ſelon le récit de *Galdenblad* il y envoya deux de ſes fils, qui furent élevés au *Collége Clémentin.*

(†) C'eſt ſans-doute cette même famille de *Bourbon*, que feu Mr. de *Longuerue* entend, quand il dit: qu'il y a un Seigneur *Italien* qui prétend être *Bourbon*, par un „ *Bourbon-Vendôme* (1).

(1) V. *Longueruana* ou Recueil de ſes Penſées. T. I. p. 9.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672. &c.

Chriſtine avoit appris que les Etats de *Suède* ſe raſſembleroient en Diette en 1672, où le jeune Roi *Charles XI.* ſeroit déclaré Majeur, & prendroit lui-même le timon du Gouvernement du Royaume. Et comme elle venoit d'éprouver que malgré les favorables diſpoſitions que les Etats avoient eu pour elle dans leur derniére Aſſemblée, certains Membres de la Régence avoient pourtant trouvé moyen d'en ſuſpendre, & même en quelque façon d'en éluder les effets, elle jugea néceſſaire, pour ſavoir au juſte où elle en ſeroit, de dépêcher quelqu'un à la Cour de *Suède* pour inſiſter ſur l'exécution des Décrets qui avoient été faits en ſa faveur. Le choix de la Reine tomba ſur le Marquis *del Monte*, qu'elle revêtit du Caractére de ſon Envoyé Extraordinaire. Il ne ſemble pas que ſa capacité dans les affaires du Miniſtére ait été bien grande en ce tems-là; car *Chriſtine*, en écrivant au fils du Marquis, qui lui ſuccéda ſeize ans après dans ce poſte, lui manda après la mort du Pére: (a) *Quant à vous-même, ayez bon courage, votre jeuneſſe & votre peu d'expérience ne doivent pas vous embarraſſer: votre Pére d'heureuſe mémoire avoit moins de capacité que vous, quand je commençai à le former. Depuis il devint en peu de tems auſſi grand Miniſtre que nous l'avons connu. Les hommes font les affaires, mais les affaires font auſſi les hommes* ...

Auſſi la Reine, pour ne le pas laiſſer manquer des Inſtructions néceſſaires pour ſon Ambaſſade, l'en pourvut d'auſſi amples & d'auſſi préciſes, qu'avec leur ſecours l'homme doué du bon-ſens ſeul ſe ſeroit toujours tiré d'affaire. *Chriſtine* s'y remettant au reſte à tout ce qu'elle lui avoit dit de vive voix, je m'aſſure qu'elle a tout dreſſé elle-même par écrit, vu que perſonne à *Rome* ne pouvoit connoître l'état & les affaires de *Suède* au point qu'elles y ſont développées. Et comme les principaux objets dont il s'agit, regardent en partie l'exécution des Décrets faits derniérement par les Etats en ſa faveur; & en partie le ſecours que le *Pape* ſollicitoit à la Cour de *Suède* pour la République de *Pologne* contre le *Turc*, mais dont le Marquis *del Monte* ne fut inſtruit qu'après ſon arrivée à *Stockholm*; je tiens néceſſaire de faire précéder ces Inſtructions à la Correſpondance de la Reine avec le Marquis, laquelle ſe trouvant preſque toute écrite en *Italien*, je la produirai traduite partie en *François*, partie par extraits, ou bien tout du long en *Italien*, ſuivant que le ſujet en ſera plus ou moins intéreſſant.

Le Roi *Charles XI.* étant encore ſous la tutéle de la Régence, *Chriſtine* adreſſa ſes Lettres de créance pour le Marquis *del Monte*, à ceux qui en étoient les Membres. (b) Nous avons déjà produit celle aux Sénateurs-Tuteurs. Voici l'autre pour la Reine-Mére Régente, qui étoit le Chef de cette tutéle: (*) (c). *Ma-*

(a) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 282. 288.
(b) *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 151.
(c) *Reçue de Mr.* de Warmholtz *Conſeiller de la Cour du Roi de* Suède.

(*) Nous paſſons ici ſous ſilence le Paſſeport & quelques Lettres de recommandation

Madame ma Sœur, j'ai ordonné au Marquis de Bourbon del Monte, *Premier Gentilhomme de ma Chambre & mon Envoyé Extraordinaire en* Suède, *de ſe préſentir à Votre Majeſté, & de vous renouveller la véritable amitié & l'affection que je vous conſerve, eſpérant que V. M. fera un favorable accueil aux aſſurances qu'il vous en ſera de ma part, & que j'aurai la ſatisfaction d'apprendre que V. M. me conſerve auſſi ſon amitié, que je mérite par la ſincérité avec laquelle je ſuis, Madame ma Sœur,*

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an. 1672.

à la Reine-Mére de Suède.

Votre bonne Sœur
Chriſtina Aleſſandra.

Les Inſtructions des Miniſtres faiſant la baſe de leurs Négociations, nous allons donner celles que *Chriſtine* avoit fournies au Marquis, & en premier lieu ſon Inſtruction générale (a).

Inſtructions données au Marquis del Monte.

Inſtruction pour le Marquis del Monte.

Il ira à Stockholm, *où il fera dans la Diette les propoſitions ſuivantes au Roi & au Sénat, & employera toutes ſes forces & toute ſon habileté pour les faire agréer & réuſſir favorablement.*

Il demandera la confirmation & l'exécution entiére du Décret fait par la Diette de 1668, *touchant le libre exercice de la Religion en* Suède *pour la Reine & ſes Domeſtiques, & tâchera de l'obtenir le plus amplement qu'il ſe pourra, ſignée du Roi & des Etats.*

On eſpére que ce point étant une fois arrêté & accordé par les Etats dans la ſuſdite Diette, il n'y aura aucune difficulté à le confirmer. Mais en tout cas, le Marquis del Monte *alléguera le Droit des Gens, l'Uſage univerſel de toutes les Nations, & l'Exemple des Particuliers, & des Miniſtres Etrangers en* Suède-*même, remontrant qu'il n'eſt pas raiſonnable qu'on diſpute à la Reine un Privilége dont jouiſſent les moindres petits Miniſtres des Princes Etrangers.*

Les

(a) *Negoz. di Pol. p.* 207-214.

tion de *Chriſtine* pour ledit Marquis, comme ne contenant que des formalités ordinaires.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1672.

Les conditions propoſées autrefois pour avoir ce libre exercice, ſont les ſuivantes.

I. Qu'il ſoit permis à la Reine, toutes les fois que ſes intérêts, ſa volonté, ou ſon bon-plaiſir l'obligera de venir en Suède, *d'y emmener des Prêtres de ſa Religion, autant qu'ils lui ſeront néceſſaires pour le ſervice de ſa Chapelle Royale.*

II. Qu'il ſera permis à tous les Catholiques *des Nations Etrangeres de fréquenter les Dévotions, auſſi-bien qu'aux Domeſtiques de la Reine-même.*

III. Que la Reine ne pourra pas avoir parmi ſes Eccléſiaſtiques des Jéſuites *ni autres Religieux Réguliers de quelque Ordre qu'ils puiſſent être; & que ſur cet article elle s'oblige de donner une ample promeſſe au Roi & aux Etats.*

IV. Qu'elle ne permettra pas à ſes Domeſtiques Luthériens, *ni à aucun autre* Suédois, *de ſe trouver préſent aux Exercices de Dévotion qui ſe feront dans ſa Chapelle.*

V. Toutes les fois que la Reine voudra venir en Suède, *elle en donnera avis au Roi, & lui envoyera la liſte particuliere de ſes Eccléſiaſtiques, afin qu'ils ſoient connus pour tels à la Cour, & qu'elle n'admette que tel nombre qu'elle aura déclaré lui être abſolument néceſſaire.*

VI. Qu'en cas que Sa Majeſté ſe pût réſoudre à faire quelque ſéjour en Suède, *à* Stockholm, *ou ailleurs dans les Villes & Lieux de ſes Domaines, & qu'il arrivât que quelqu'un de ſes Eccléſiaſtiques mourût durant ce ſéjour, elle pourra faire venir en ſa place tel autre Prêtre qu'il lui plaîra, pourvu qu'elle obſerve toujours l'excluſion des* Jéſuites, *& autres Religieux, comme il eſt dit ci-deſſus, S. M. voulant bien s'impoſer d'elle-même ces conditions, pour ôter des eſprits tout ombrage, & pour faire voir que l'amour qu'elle porte au repos & à la tranquillité de la* Suède, *la fait condeſcendre à tout ce qu'elle peut accorder avec honneur, & en conſcience.*

Il ſollicitera l'entiére exécution des Accordats de l'Abdication, c'eſt-à-dire, qu'on mette la Reine en poſſeſſion du reſte de ſes Biens en Poméranie, *& qu'elle ſoit dédommagée par la Couronne de la perte de ſes revenus des années paſſées, ſelon l'obligation & la promeſſe du Roi.*

Qu'on laiſſe à la Reine la diſpoſition libre de tous ſes Domaines ſelon la teneur du Recès, qui doit être inviolablement obſer-

Digitized by Google

observé dans tous ses articles, remontrant l'injustice qui a été faite à S. M. en lui ôtant ses droits, dont il demandera l'entiére restitution.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*

L'an 1672.

Il demandera instamment la restitution de Podagla, *en faisant voir la justice de la Cause de la Reine, & faisant comprendre le tout, & l'injustice qu'on fait à S. M. en lui ôtant ce Bien pour le donner à un perfide, à un parjure, & à un traître. Il s'en plaindra hautement au Roi & aux Etats en leur demandant une prompte justice.*

Il demandera le payement de ce qui est dû à S. M. tant pour l'argent avancé, que pour les logemens des Troupes sur ses Terres de Poméranie.

Il proposera la vente universelle des Biens & Domaines de la Reine pour la somme d'un million cinq cens mille écus d'argent comptant, ou des assignations assurées; & puisque Sa Majesté n'ignore pas la difficulté qui se trouvera dans le payement d'une si grande somme, & desirant s'accommoder au tems, elle propose de ceder ses Domaines, à condition que la Couronne lui engage la Principauté de Bréme *pour ladite somme, afin d'en jouir souverainemt jusqu'à ce qu'elle soit rembourſée.*

Il représentera au Conseil de Suède, *que la Couronne ne tire aucun profit ni avantage de cette Province ruinée; que tout l'Etat, & les Garnisons nécessaires payées, il restera à peine à la Reine de quoi subsister du revenu de ce Pays, & que ce n'est pas une aliénation de la Couronne, puisqu'elle pourra toujours la retirer moyennant cette somme, ou bien en laisser jouir la Reine durant sa vie sans se mettre plus en peine.*

Il représentera que cet échange, ou bien cet engagement, est utile à la Couronne.

I. *Parce qu'il rend au Roi toute la* Poméranie, *où les Domaines de Sa Majesté l'incommodent d'une maniére si notoire.*

II. *Qu'il incorporera à la Couronne* Gotland, Oeland, Norcoping, & Oesel, *qui l'incommodent si fort présentement par leur séparation, que cet échange a été proposé à Sa Majesté*

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1672.

jeſté par le feu Roi, & qu'il eût été exécuté s'il eût vécu.

III. C'eſt un moyen expéditif de faire ceſſer tout d'un coup toutes les prétentions de la Reine, & de la ſatisfaire à jamais ; d'établir une ſolide, cordiale, & réciproque amitié entre Leurs Majeſtés, puisqu'il n'y aura plus rien à démêler entre elles.

IV. Que la Couronne accroîtra ſes Revenus par l'acquiſition de ces Provinces de deux cent mille écus de rente, quoique les Domaines de la Reine ne puiſſent lui valoir autant ; mais ils vaudront aſſurément cela au Roi.

Si l'on aimoit mieux donner de l'argent, on pourroit aſſigner à la Reine ſur la Hollande, *la* France *& l'*Eſpagne, *en cas qu'on en tire des ſubſides ; & ſi la ſomme des ſubſides ſe trouvoit moindre que ladite ſomme, la Reine pourroit garder les Domaines juſqu'à l'entier rembourſement.*

Il faut traiter cette affaire avec une grande dextérité, la faire goûter, la faciliter de toutes les façons poſſibles, & en obtenir un Décret des Etats-Généraux de Suède, *afin que la Reine puiſſe trouver dans cette affaire toute la ſolidité & ſûreté qui ſera néceſſaire pour ſon repos & ſa ſatisfaction.*

Il demandera l'aſſiſtance du Roi pour être payé de Liven, *de* Sparre, *& de* Skantzwinkel, *ou de leurs Héritiers, & autres Miniſtres de la Reine qui ont uſé de malverſation dans le maniement de ſes revenus.*

Il demandera un Compte général & particulier de tous les Miniſtres de la Reine, & de leur adminiſtration, & forcera les gens à payer ce qu'ils doivent.

Il prendra une exacte information des droits, confiſcations & naufrages qui appartiennent à la Reine, & il tâchera de ſolliciter le payement par force, & par la voye de la Juſtice.

Il ſe plaindra de la part de la Reine de tous les préjudices qui lui ont été faits dans ſes droits : on demandera juſtice & réparation au Roi & aux Etats, tant en général qu'en particulier, & on tâchera de faire connoître au Roi, que la Reine a voulu témoigner encore cet amour pour lui & pour le Royaume, de ne l'inquiéter pas pour cela dans le tems de ſa Minorité ; par la confiance qu'elle a eue qu'il répareroit le

Digitized by Google

le tout entiérement après qu'il auroit pris le Gouvernement du Royaume, mais que l'indiſpenſable néceſſité où S. M. ſe trouve, la force à l'en importuner, la Reine étant perſuadée qu'il voudra lui faire juſtice là-deſſus, & faire connoître au Monde qu'il n'a jamais été complice des préjudices & injuſtices qu'elle a ſoufferts dans ſa Minorité.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1672.

Toutes les ſusdites affaires ſe commettent au ſoin & à la fidélité du Marquis del Monte, *Sa Majeſté mettant toute ſa confiance en ſon adreſſe & habileté, & comptant qu'il s'employera avec toute l'application requiſe pour bien réuſſir.*

Au reſte, il fera toujours des rapports à la Reine de tout ce qui ſe paſſe, & recevra ſes ordres ſur toutes les propoſitions nouvelles qu'on lui fera, & il ſe rendra digne du choix que S. M. a fait de ſa perſonne & de l'honneur de ſa confiance.

Chriſtina Aleſſandra.

L'autre Inſtruction que la Reine lui donna, vient ſous le Nom de *Mémoire Secret*, & eſt conçue en ces termes (*a*).

I. „ Son plus grand emploi, & ſa plus grande application doit être „ de s'efforcer de conſerver l'affection des Amis de la Reine, en leur „ témoignant de ſa part, de l'eſtime, de l'amour & de la tendreſſe, „ non ſeulement pour le bien & l'avantage de la *Suède* en général, „ mais auſſi pour le leur en particulier; leur témoigner de la con„ fiance; montrer qu'on ſe veut gouverner ſelon leurs conſeils; qu'on „ leur abonne ſes intérêts, & pour le préſent, & pour l'avenir; leur „ inſpirer de la vigueur à ſoutenir toujours les intérêts de la Reine; „ leur perſuader que la Reine n'eſt pas capable de ſe repentir; qu'el„ le n'a d'autre deſſein que celui de contribuer de toutes ſes forces „ au bien de l'Etat, & au ſervice du préſent Roi, qu'elle conſi„ dére comme ſon ouvrage, dont elle ſe fait gloire, & dont elle „ tire vanité.

„ Que S. M. aime ſa Patrie, & qu'elle l'aimera juſqu'à la mort; „ que c'eſt cet amour qui lui fait ſouffrir tout avec une patience „ d'autant plus admirable, qu'elle a cent moyens de ſe venger; mais „ que par l'amour qu'elle porte à ſa patrie, elle triomphera toujours de „ tous les ſentimens que l'humanité inſpire aux gens de ſa ſorte, lorſ„ qu'ils ſe ſentent ſi mortellement outragés, qu'elle l'a été ſi ſouvent „ ſans raiſon.

II.

(*a*) *Negoz. di Pol. Pag.* 199-207.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

II. „ Après, il faut tâcher de regagner les Ennemis, & leur ôter toute „ crainte de vengeance & de rancune. Il faut uſer de la derniére „ diſſimulation avec eux, ſe gardant de leur faire ſentir qu'on les „ connoît pour Ennemis; au contraire, il faut leur témoigner de la „ confiance; mais il ne faut pas s'y fier, ni rien hazarder entre leurs mains. Il faut en toute occaſion tâcher de leur donner des „ idées avantageuſes de la généroſité de la Reine, toujours inclinée à pardonner les offenſes, & n'oubliant jamais les ſervices „ qu'on lui rend. Enfin il faut tâcher de perſuader aux Amis, & „ aux Ennemis, que tous ont intérêt à procurer la ſatisfaction de Sa „ Majeſté, puiſque ſa généroſité en fait part à tout le monde, & „ qu'il n'y a que l'impoſſible qui puiſſe l'empêcher d'accorder des „ graces.

III. On peut dire que la Reine a autant d'Amis qu'il y a d'hommes „ en *Suède*, & généralement parmi tout ce qui obéit. Il n'y a d'exception à cette régle générale, que le peu de perſonnes que la „ Reine a nommés au Marquis.

„ Parmi les Etats il faut faire fonds ſur la Nobleſſe, & en faire „ ſon fort. Il y a peu de gens dans cet illuſtre Corps dont on ait „ ſujet de ſe méfier. Il faut là-deſſus ſe ſouvenir des informations que „ la Reine lui a données de bouche, dans leſquelles, ſi le tems ou „ d'autres circonſtances ont apporté quelques changemens favorables „ ou deſavantageux, il faut le diſcerner, en avertir la Reine, & „ agir ſelon que la Raiſon & les circonſtances le requiérent, & même ſelon les ordres qu'il plaîra à S. M. de lui donner ſur ſes „ rapports.

„ Parmi le Corps des *Eccléſiaſtiques*, il y en a auſſi aſſez peu qui „ ſoient ſuſpects à la Reine; à la Religion près elle les croit tous de „ ſes Amis, auſſi-bien que la Nobleſſe, mais avec la ſeule différence que la Bigotterie y met. Les *Villes* ſont dans les mêmes ſentimens que la Nobleſſe, & la Reine s'y peut encore fier.

„ Le *Peuple* eſt gouverné par leurs Prédicans & par la Nobleſſe; „ mais quelque impreſſion qu'on leur donne aux Etats en général & „ en particulier, ils n'oublieront jamais la gloire & la félicité dont „ la *Suède* a joui durant les dix années du Régne de la Reine *Chriſtine*; & il faut tâcher d'en rafraîchir la mémoire pour mener cette négociation à une heureuſe fin.

IV. „ Pour la Régence & le *Sénat*, il faut les connoître & les ménager ſelon les informations que la Reine lui a données de bouche. „ Il faut pénétrer toutes leurs cabales & intrigues; tâcher de ſavoir „ entre les mains de qui l'autorité ſe trouve préſentement. Il faut „ tâcher de ne s'y pas méprendre, & ne ſe laiſſer pas abuſer „ aux apparences, qui ſont ſouvent trompeuſes; car il y a quelquefois dans les grands Etats des reſſorts ſecrets, qui font remuer ces „ grandes machines, & cela ne ſe découvre pas, ſi l'on n'eſt plus „ clairvoyant que le commun, & qu'on ne regarde les choſes que

„ du

Digitized by Google

„ du côté par où le commun des hommes ne les considére jamais; sur- Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.
„ tout, il ne faut pas entrer dans leurs cabales, mais se tenir en é-
„ tat de pouvoir toujours prendre parti avec les plus forts, & per-
„ suader, s'il se peut, un chacun qu'on est dans ses intérêts; & ce-
„ pendant il faut profiter pour les siens à quelque prix que ce soit. L'an 1672.

V. „ Pour venir à bout de tout, il faut bien ménager l'amour des uns,
„ & la crainte des autres; tâcher d'y voir clair, & en augmenter la
„ dose, & la donner si adroitement en tems & lieu, que tout cela puis-
„ se produire ces effets, à la satisfaction de Sa Majesté.

VI. „ Il faut avoir pour ceux de la Régence, & pour les Sénateurs les
„ derniers respects & les derniéres soumissions; les flatter, les hono-
„ rer avec excès; souffrir leurs froideurs, leurs fiertés, & leurs in-
„ civilités avec une patience de *Job*; ne se lasser pas d'être des heu-
„ res entiéres dans les antichambres sans obtenir audience; & en-
„ fin, il faut se préparer à tout souffrir pour obtenir une favorable
„ issue.

VII. „ Il doit toujours faire un rapport fidéle de tout ce qui se passe à
„ *Stockholm* durant la Diette; & quand même on l'expédieroit avant la
„ fin de la Diette, il ne doit pas en partir sans un ordre exprès de
„ la Reine, mais en attendre la fin sous divers prétextes.

VIII. „ Sur l'affaire de la Religion, il faut faire craindre adroitement à ceux
„ qui s'y opposent, qu'enfin la Reine pourroit se résoudre à faire un
„ tour en *Suède* sans y emmener ses Prêtres, & sans leur faire connoître
„ que cela seroit pour eux un bien plus grand embarras; mais il
„ faut traitter cela bien délicatement, car l'unique but est d'obtenir
„ l'exercice de la Religion; & il faut savoir que si S. M. peut vain-
„ cre une fois la répugnance qu'elle a d'y aller sans Prêtres, & qu'el-
„ le s'y résolve, elle se mettra en état de les faire désespérer; car
„ la Religion étant l'unique prétexte par lequel ils tiennent la Rei-
„ ne exclue de *Suède*, elle ouvriroit par-là un chemin pour les tenir
„ toujours en allarmes; car il n'y auroit plus moyen de lui fermer les
„ portes pour son entrée, & la Reine s'est si bien établie dans le
„ Monde, & dans *Rome*, qu'elle ne craint pas que cette action la
„ fît soupçonner de lâcheté; au contraire, elle en acquéreroit
„ la gloire d'avoir fait un acte de prudence nécessaire, & même iné-
„ vitable en cette occasion. Il faut pourtant se garder, que cette
„ menace ne produise quelque froideur chez ceux qui desirent pro-
„ curer la liberté de l'exercice à la Reine, dans l'espérance qu'ils
„ pourroient concevoir de la revoir sans cette condition: aussi est-il
„ impossible d'instruire le Marquis si exactement là-dessus; c'est à lui
„ à discerner les tems, les lieux, les personnes, les humeurs, les
„ intérêts: & à se gouverner avec prudence & adresse dans toute sa
„ Commission, ayant toujours son but en vue, & tâchant de profi-
„ ter de tout.

IX. L'intérêt étant aujourd'hui l'étoile dominante de la *Suède*, il faut
„ s'en servir; & pour cet effet il faut tout promettre, pensions,

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

„ biens, graces, & tout ce qui peut gagner les cœurs, promettre „ tout libéralement, & quand il ſera tems on tiendra ce qu'on pourra.

X. „ Il demandera un Compromis pour juger entre le Roi & la Reine „ ſur les affaires d'*Appelmann* & de *Podagla*; on donne au Roi le „ choix des Juges, on ne ſe réſerve que celui d'exclure la perſonne „ qui ſeroit ſuſpecte, à condition que les Juges prêtent ſerment de „ faire juſtice ſans avoir égard à perſonne, & s'obligent à la prononcer ſelon que leur honneur & leur conſcience le leur dictera.

XI. „ Il faut pouſſer *Appelmann* à bout par toutes les voyes imagina„ bles, & n'en oublier aucune; mais il faut ſoutenir toujours que la „ Reine ne doit rendre aucun compte au Roi, ni à qui que ce ſoit „ de ſa diſgrace. Il faut le traiter avec tant d'autorité, & ſi fort de „ haut en bas, & le faire connoître pour perfide, parjure, & traître d'une maniére que cela le rende incapable de nuire; faire con„ noître que tout ce qu'on a fait en ſa faveur dans la Régence, a „ été obtenu par *ſub & obreptice*, qui eſt le terme dont on uſe en „ *Suède* pour excuſer les bévues que les Princes commettent dans „ leur gouvernement.

„ Il faut uſer ici de prudence & de vigueur pour l'abbattre & le pouſ„ ſer à bout, en ne choquant que le moins qu'on pourra ceux qui „ l'ont protégé, dont les principaux ont été nommés au Marquis, „ le vieux Comte *Brahe*, & *Bielke*; mais il faut diſſimuler cette con„ noiſſance, & tâcher de les regagner & de les faire entrer dans les „ intérêts de S. M. ce qu'ils feront ſans-doute quand ils ſeront mieux „ informés de la juſtice de ſa cauſe.

XII. „ Il faut recevoir les Miniſtres Etrangers avec toutes les civilités „ qu'ils auront envie de rendre, & ne pas manquer à leur rendre „ auſſi tout ce qui eſt dû à chacun.

„ Avec les Miniſtres d'*Eſpagne*, de *France* & de *Hollande*, il „ faut uſer de toute ſorte d'honnêtetés, mais ſur-tout avec celui de „ *Hollande*, pour répondre à l'amitié particuliére que cet Etat témoigne à la Reine. Il faut auſſi tâcher de pénétrer les ſecrets de leurs „ Négociations, auſſi-bien que celles des autres Miniſtres Etrangers, „ & en avertir fidélement S. M. comme de tout ce qui ſe paſſe.

„ Touchant la Charge du Grand-Tréſorier, il faut rendre au fré„ re du Baron *Guſtave Kurque*, de la part de la Reine, tous les bons „ offices qu'il pourra, pour la lui faire obtenir s'il eſt poſſible, ſe gar„ dant bien néanmoins d'offenſer les autres Prétendans.

„ Enfin, il ſe ſouviendra d'exécuter exactement les ordres qu'il a „ reçus non ſeulement par écrit dans ſes Inſtructions & dans ce Mé„ moire; mais auſſi, il ſe gouvernera ſelon l'ample information que „ S. M. lui a donnée ſi amplement de vive voix, & employera tou„ te ſon application, ſon adreſſe, & ſa dextérité à exécuter fidélement „ ſes ordres au contentement & à la ſatisfaction de la Reine.

Cette Inſtruction étoit accompagnée d'une autre ſous le titre de *Ricor-*

Digitized by Google

Ricordi, que nous inférerons ici traduite de l'*Italien* (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*, L'an 1672.

I. „ Il tâchera de pénétrer, quand le Roi ſera majeur.
II. „ Quel eſt ſon caractére?
III. „ A qui il donne ſa confiance?
IV. „ Quels ſentimens il garde envers ſa Mére?
V. „ Il s'informera qui ſont ceux des *Suédois* qui me conſervent encore „ leur affection?
VI. „ Il établira mes affaires de façon que je puiſſe jouir de mes „ rentes, quand même je voudrois me retirer dans un Monaſtére, „ à quoi j'incline fortement, & ce que j'aurois déjà exécuté, ſi je „ n'avois pas douté d'être privée de ma penſion.
VII. Il me procurera la liberté de vendre une de mes Terres en *Po-* „ *méranie* ou en *Oeſel*, & de s'informer de laquelle on pourroit tirer „ le plus d'eſpéces. Je voudrois que ce fût *Baart*, ou quelque autre „ en *Poméranie*.
VIII. „ Il demandera la navigation libre pour l'Ile d'*Oelande*: ce qui „ contribuera beaucoup à l'amélioration de cette Ile, & par conſé- „ quent augmentera mes Droits d'entrée.
IX. „ Il obſervera qu'il ne faut pas traitter l'affaire des Droits d'en- „ trée dans le Monaſtére, comme ſi elle étoit hors de tout doute, „ mais ſeulement d'en découvrir les inclinations, & faire connoître „ qu'on ne ſauroit ſans injuſtice altérer mes Conventions avec le Roi „ & le Royaume, même en ce cas-là, & pour cet effet il faut s'en „ aſſurer ſans ſe porter préjudice.
X. „ Il faudra ſe faire rendre compte des contributions extraordinai- „ res réglées dans les Diettes paſſées, & à la prochaine, afin que „ je jouiſſe de la portion qui m'en revient, & qu'elle ne ſoit pas u- „ ſurpée par le Roi, mais que j'en ſois indemniſée ſans aucun rabais. „ Je confie tous ces points, avec le plus grand empreſſement, à „ la fidélité & à la prudence du Marquis.

LA REINE.

XI. „ Parmi mes prétentions ſe trouve auſſi celle des ſubſides que la „ *France* me doit, & qui montent à ſept ou huit cens mille écus. „ Mais cette Couronne n'a jamais voulu reconnoître cette dette. (*) Cepen-

(*a*) *Negoz. di Poll. p.* 214. 216.

(*) Cet argent étoit un reſte des ſubſides que la *France* devoit payer à la *Suède* pendant la Guerre de trente ans d'*Allemagne*, & dont elle reſta en arriére, ſitôt que la *Suède* eut emporté quelque avantage extraordinaire ſur la Ligue *Catholique*. Nous avons rapporté ci-deſſus ce que *Salvius* en écrivit à *Chriſtine* en 1646. „ Pour ce que „ la Reine dit ici, que la *France* n'a jamais voulu reconnoître cette dette, il ſemble „ qu'elle n'en fut pas bien informée alors; car dans l'Inſtruction qu'elle donna à ſon „ Secretaire *Cedecrantz* pour la Cour de *France* en 1678. elle dit (1) que cette Cour „ lui a payé là-deſſus à compte cent mille livres & quelque mille piſtoles. Cela ſe fit „ lorſque *Chriſtine* étoit à la Cour de *France*,

(1) *Mém. de Chriſtine* T. II. p 174.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

„ Cependant on me promit qu'en cas que la *Suède* ſe liguât de-nouveau avec la *France*, elle me ſeroit bonifiée. A-préſent ce cas ayant exiſté actuellement, il me ſuffira d'avoir une Lettre du Roi de *Suède* pour le Roi de *France*, afin de rendre ma prétention authentique. Je ne prétends pas être payée de ce qu'on donnera de-nouveau à la *Suède*. Mais je me ferai payer par une autre voye, ſans qu'il en réſulte aucun préjudice à la *Suède*.

A ceci étoit jointe la Spécification des prétentions de la Reine ſuivant les Accordats de ſon Abdication (*a*).

I. „ On doit à la Reine dix-ſept mille écus d'argent pour payement des dettes liquides, & reconnues de la Couronne, qu'il ne faut pas confondre avec les ſommes ſuivantes.

II. „ La Reine prétend être payée de la Couronne pour les contributions que l'on a fait payer à ſes Biens en *Poméranie* depuis l'année cinquante-cinq, juſqu'à la préſente année, & prétend pour celà environ ſoixante mille écus.

III. „ Elle prétend être récompenſée par la Couronne de la perte des dix-huit ans de revenus qu'elle perd en *Poméranie*, & qui lui ſont dûs ſuivant les Accordats de ſon Abdication pour les Biens dont elle n'a pas eu la poſſeſſion juſqu'ici, laquelle il faut ſolliciter.

IV. „ Elle prétend être récompenſée par la Couronne de la dépenſe qu'elle a fait pour l'amélioration de ſes Biens en *Poméranie*, depuis l'année ſoixante juſqu'à la préſente année.

V. „ Il faut bien diſtinguer toutes ces prétentions, & ne les pas confondre, diſtinguant les dettes liquides de celles qui ne le ſont pas, & tirer pour la ſatisfaction de S. M. les plus grandes ſommes d'argent, & les aſſignations les plus aſſurées qu'il ſera poſſible d'obtenir. Il ne faut pas oublier de ſe plaindre du dernier préjudice qui a été fait ſi injuſtement à la Reine, & en demander ſatisfaction.

Enfin, la Reine fit donner par écrit au Marquis *del Monte* pour ſon information (*b*).

I. „ Il fera lever à la Diette les abus qui ont été introduits dans la Régence, d'établir le Gouverneur-Général, les Gouverneurs Provinciaux & autres Officiers, & mettre le droit de la Reine *in ſalvo*, dans la diſpoſition pléniére d'eux, de les établir elle-ſeule inviolablement; enſorte que le Gouverneur-Général, les Gouverneurs Provinciaux avec les Baillis des Provinces, tous les Officiers de Juſtice & les Controlleurs des Finances & des Rentes de la Reine, ſoient établis & démis, comme dès le commencement, de-même à l'avenir, à ſon bon-plaiſir & ſuivant ſes ordres, & que les ſuſdits exercent avec une entiére & immédiate dépendance les Charges & Offices au nom & avec l'autorité ſeule de Sa Majeſté.

II. Qu'enſuite de ceci le Bourguemaître de *Wisby*, *Pierre Gro*, ſoit caſſé; il avoit été établi dans la Charge par le Roi, ſans la Patente de la Reine.

III. „ A-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 216, 217.

(*b*) *Negoz. di Pol. p.* 224. 227.

Digitized by Google

III. „ Après le Sacre du Roi, il faut faire confirmer de-nouveau ce „ qui a été établi dans le Recès de l'an 1654, & dans les autres Réſo- „ lutions Royales après ce tems-là.

IV. „ Quand les Etats prêteront au Roi l'hommage accoutumé, il faut „ que les Sujets prêtent de-même hommage à la Reine en vertu du „ IV. Article du Recès, & que ces mêmes Sujets dans le ſerment „ qu'ils ſont tenus de faire au Roi, en conformité du X. Article du „ même Recès, y mettent expreſſément cette clauſe, ſavoir, ſans por- „ ter aucun préjudice à l'hommage qui eſt dû à S. M. la Reine.

V. „ Sa Majeſté s'eſt réſervée expreſſément dans le IX. Article de ſon „ Abdication, que de tous les impôts que les Etats auront été d'ac- „ cord de payer, Sa Majeſté en jouira de-même dans ſes Domaines, dont „ elle diſpoſera librement, ſans avoir beſoin d'en rendre aucun comp- „ te: par conſéquent les hauſſemens des Gabelles & autres Droits „ appartiendront à S. M. & entreront à ſon profit.

VI. „ Quant au Droit *Ripuaire* ou des Biens de naufrage, quoique le „ Roi, par compaſſion pour ces infortunés, en ait remis ſa portion „ par une Ordonnance publique, cependant il n'en ſuit pas que S. M. „ la Reine n'ait le droit de céder ou de ne pas céder cette grace à qui „ il lui plaîra, ſans être obligée de ſe tenir à la diſpoſition du Roi.

VII. „ Comme S. M. ſouffre des préjudices réels par les lanterneries „ que cherchent les Admodiateurs, à ne pas faire les payemens dans „ les termes établis, par où non ſeulement les intérêts s'accumulent, „ mais qu'il eſt encore à craindre que ces Admodiateurs ne faſſent, „ comme quelques-uns d'eux l'ont déjà fait, que ſe voyant en arriére de „ tant de ſommes, ils cherchent vers la fin de leur Contract à em- „ brouiller le payement par diverſes prétentions, ou à le prolonger par „ des conteſtations en Juſtice. Il ſera donc néceſſaire pour le préve- „ nir, de renouveller les ſûretés des cautionnemens, & que ceux-ci „ en répondent *in ſolidum*, en cas que les Admodiateurs retardaſſent le „ payement dans les termes preſcrits, & s'obligent à payer la ſomme „ en eſpéces, ou qu'ils ſoumettent leurs Biens immeubles à l'exécution. „ Il faut auſſi qu'ils délivrent deux copies en original de cette ſûreté, „ dont S. M. en gardera une, & l'autre ſera remiſe à ſon Réſident „ *Texeira*.

VIII „ Comme le Gouverneur-Général a fait ſavoir que dans la derniére „ viſite qu'il a faite en *Oelande*, il avoit remarqué que les Officiers ſe „ comportoient méchamment, ſur-tout le Receveur *Pierre Starck* „ qui reſtoit débiteur ou uſurpateur de pluſieurs milliers d'écus, „ il faut mettre de pareilles gens en régle en les obligeant à des „ comptes exacts, exiger d'eux avec rigueur la reſtitution de leurs „ uſurpations, & les punir ſelon leurs fautes pour ſervir d'exemple à „ d'autres.

Le Marquis *del Monte*, pourvu de toutes ces Inſtructions de *Chriſtine*, ſe mit en chemin pour la *Suède*; & la Reine, ſuppoſant qu'il ſeroit arrivé ſain & ſauf à *Hambourg*, lui envoya encore une Inſtruction ſur l'affaire

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

de *Bavière*, laquelle il devoit traiter comme une affaire déjà arrêtée.

Voici l'information que la Reine lui en donna traduite de l'*Italien*.

„ A l'Abdication que la Reine fit de la Couronne en faveur du Roi „ *Charles* & de ſes Deſcendans mâles, on convint qu'elle retiendroit pour „ elle les prétentions que la Couronne avoit chez les Princes d'*Allemagne*, „ & autres hors de *Suède*, & le Contract en fut ſolemnellement dreſſé a- „ vec le conſentement dudit Roi *Charles*, pour loi & ſes Succeſſeurs, en- „ ſorte qu'on n'y peut manquer à moins que tout le Contract même ne ſe „ rompe, comme étant relatif à la ceſſion qu'elle fit de la Couronne.

„ Parmi ces prétentions, ſe trouve particuliérement celle que la *Suède* „ avoit ſur le Duc-Electeur de *Bavière*, enſuite de la guerre paſſée & de „ la Paix de *Munſter*. La Reine s'étant attendue à un tems convenable „ pour l'exiger, & eſtimant l'année paſſée propre à cela, pour ôter au „ Duc tout prétexte qu'il pourroit alléguer, comme de n'avoir eu au- „ cune connoiſſance qu'une pareille prétention appartenoit à la Reine; elle „ fit des inſtances à la Régence de *Suède*, afin que par des Lettres expé- „ diées au nom du Roi, elle déclarât audit Duc, qu'il devoit payer cette „ dette à la Reine, comme lui étant dûe par une réſervatiou particuliére.

Comme on reconnut en *Suède* la juſtice de cette demande, on ne tarda pas de l'accorder; mais comme dans la Lettre écrite au Duc, il étoit dit que cette Somme avoit „ été donnée en préſent à la Reine, qui eſtimoit ſe fai- „ re tort de ſe prévaloir d'une Lettre dreſſée en cette forme, elle fit de „ nouvelles inſtances pour qu'on la rectifiât, n'ayant en cela que la meil- „ leure intention, ſi conforme à la raiſon, & qui ſaute aux yeux de tout „ le monde. Cependant l'exécution en ayant été différée avec l'agrément „ des Seigneurs de la Régence, & la Diette étant préſentement annon- „ cée, on juge que cette affaire doit être remiſe à la Majorité du Roi, „ & l'on dit même que les derniers Traités de *Suède* avec la *France* „ ont apporté quelque difficulté à cet article.

„ On ne doit pas s'attendre de la droiture & de la juſtice du Roi, que „ le moindre obſtacle puiſſe ſe rencontrer qui retarde une ſi juſte ſatiſ- „ faction de la Reine; parce que non ſeulement ce ſeroit mal répondre „ à la généroſité ſans exemple avec laquelle la Reine a cédé la Couronne „ au défunt Roi, & à celui d'à-préſent, ſi amiablement & ſans aucun „ retour; mais on manqueroit auſſi à la Foi publique, à la Parole Roya- „ le, & au plus ſolemnel-Contract qui ait jamais été fait en *Suède*; outre „ les *Réverſales* dreſſées de maniére qu'il ne ſauroit préjudicier à la gloire „ du Roi, & à ce qui lui convient.

„ Cependant, pour donner un tour indifférent à l'un & à l'autre par- „ ti, on pourroit conſentir à l'expédition d'une Lettre, dans laquelle on „ diroit qu'une telle prétention appartient à la Reine ſans en dire la „ cauſe, & néanmoins le Duc en le payant à la Reine ſera réputé avoir „ ſatisfait la Couronne: comme par un tel biais tous les égards ſeroient „ levés, on ne ſauroit s'empêcher de l'approuver, à-moins qu'on ne „ voulût dénier la pure juſtice à S. M.

„ Le Marquis doit donc s'empreſſer à obtenir une Lettre, où ſera ex- „ primé que la prétention appartient à la Reine par une Réſervation par- „ ticu-

Digitized by Google

„ ticuliére; & ſi cela ne réuſſit pas, il doit faire au moins qu'on écrive
„ que cette prétention appartient à la Reine, & que quand il plaîra au
„ Duc de la lui payer, la Couronne s'en trouvera pleinement ſatisfaite.
„ Tout ceci ſe voit plus particuliérement dans les Copies ci-jointes, pa-
„ reilles à celles que le Gouverneur-Général a entre ſes mains.

„ Il ne ſemble pas croyable qu'aucun Traité avec la *France*, ou d'au-
„ tres (*), puiſſe préſentement préjudicier à la Reine, parce que le Roi
„ de *Suède* ne peut pas donner à la *France*, ou à d'autres, ce qui n'eſt pas
„ à lui, mais qui eſt à la Reine; & quand même on le feroit, le tout ſe-
„ roit auſſi injuſte qu'invalide.

„ Outre cela, quand la Lettre du Roi de *Suède* fut donnée à la Reine,
„ qu'elle a entre ſes mains, & dans laquelle il eſt dit que ces ſommes
„ ont été données en préſent à la Reine; on ne voit pas, comment a-
„ près une telle déclaration faite au Duc, & qui eſt entre les mains de la
„ Reine, on voudroit diſpoſer en faveur d'autres de l'argent qui lui avoit
„ été cédé: d'où il ſera fort facile de démontrer à chacun l'équite & la
„ juſtice de ce côté-ci.

„ Il eſt auſſi à remarquer, que les prétentions ſur le Duc ſont d'une
„ double nature: l'une, qu'étant convenu à la Paix de *Munſter* (†)
„ que l'*Empire* payeroit à la *Suède* la ſomme de cinq millions pour la ſa-
„ tisfaction de la Milice, cette ſomme fut partagée entre les Cercles &
„ les Princes de l'*Empire*: & la quote-part qui échut au Duc de *Bavière*,
„ n'a jamais été payée, & monte environ à ſix cens mille écus.

„ L'autre dette eſt, que le même Duc de *Bavière*, pour ne pas être
„ moleſté par les Armées de *Suède* dans les derniéres années de la guerre,
„ convint d'accorder deux cens mille écus par an, dont il ne paya pas les
„ deux derniéres années, & peut-être plus, ce qui fera autres quatre
„ cens mille écus.

„ Il ne faut pas, que le Marquis faſſe mention de ces grandes ſommes,
„ en procurant la Lettre du Roi; car ſi on apprenoit que ces ſommes
„ ſont ſi conſidérables, la négociation deviendroit peut-être d'autant plus
„ difficile.

„ Mais quand il aura reçu ſa dépêche, il ſe procurera dans le plus
„ grand ſecret, moyennant l'aide des Secretaires du Gouverneur-Géné-
„ ral, des Tréſoriers ou d'autres, qui ſont informés des affaires de ces
„ tems-là, & qui peuvent examiner les Régîtres des Lettres & des
„ Comp-

(*) *Chriſtine* craignoit ſans doute que la Régence de *Suède* n'eût renoncé par quelque nouvelle Convention à toutes ſes prétentions antérieures, ſoit avec la *France*, ou avec le Duc de *Bavière*.

(†) C'eſt parler le langage de la Cour de *Rome*, que d'appeller la Paix de *Weſtphalie*, la Paix *de Munſter*, où elle fut traitée avec les Puiſſances *Catholiques*. Cependant le principal Traité fut négocié à *Oſnabrug* ſous la Direction de la *Suède*: & pour ſûr les Droits & les Prérogatives des Princes de l'*Empire*, tant *Proteſtans* que *Catholiques*, ſeroient aſſez mal aſſures, s'ils ne pouvoient ſe rapporter qu'au Traité de *Munſter*, qui n'eſt proprement qu'un eſquiſſe de celui d'*Oſnabrug*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

„ Comptes, d'apprendre, & de mettre diſtinctement au net la ſomme de
„ l'argent que doit le Duc de *Bavière*, tant pour ſa quote-part com-
„ priſe dans l'Inſtrument de la Paix de *Munſter*, que pour celle de la
„ neutralité, & d'en prendre un compte vérifié & atteſté par le Se-
„ cretaire ou le Tréſorier qui pourra le livrer.

„ De-même le Marquis doit envoyer toutes ſes dépêches par une
„ voye ſûre à S. M. à *Rome*, & prendre garde de tirer de tous ces
„ Ecrits pluſieurs Copies pour les envoyer par divers Couriers.

„ Il ſeroit encore bon qu'on parlât dans la Lettre du Roi avec em-
„ preſſement & en termes efficaces, pour porter le Duc à payer ſes
„ dettes, faiſant dire, s'il eſt poſſible, que comme cet argent & les
„ intérêts ont été laiſſés ſi long-tems entre les mains de Son Alteſ-
„ ſe, elle en reconnoîtra la convenance, & ſatisfera préſentement à
„ une dette ſi préciſe, pour la ſatisfaction de laquelle il lui plaîra de con-
„ ſidérer combien le Roi de *Suède* eſt obligé d'en témoigner ſon empreſſe-
„ ment. Les Secretaires & le Grand-Chancelier y peuvent beaucoup
„ contribuer.

Suite de la Négociation du Marquis del Monte en Suède.

Nous verrons ci-après à quel terme cette Négociation fut portée. En attendant, la Reine marqua dans ſa Réponſe au Marquis : *qu'elle étoit bien-aiſe d'apprendre ſon heureuſe arrivée à* Hambourg, *mais qu'elle s'impatientoit de ſavoir quelles meſures il avoit priſes avec* Texeira *pour la ſûreté de ſes Joyaux, que ledit Réſident avoit fait venir de* Hollande, *à cauſe de l'invaſion du Roi de* France *dans les* Païs-Bas, *juſqu'à ce qu'ils puſſent être tranſportés à* Rome. . . . .

La Reine lui recommanda au-reſte, dès qu'il ſeroit arrivé à *Stockholm*, de repréſenter à la Cour, combien elle ſouffroit par rapport à la Douane de *Norkoping*. La Reine ajouta de ſa propre main dans l'Apoſtille : *Conſidérez, Marquis, dans quelle agonie je ſuis dans les conjonctures préſentes de* Hollande. *Ce qu'on fait dans ce pauvre Païs, ſont des choſes plus qu'humaines. Il ſuffit que la valeur du Prince* de Condé *puiſſe opérer tous ces miracles. J'en ſuis quaſi au déſeſpoir, & je ſais que vous m'entendez.*

Ce n'eſt pas cette fois ſeule que *Chriſtine* plaint le ſort de la République des *Provinces-Unies*. Voici quelques autres de ſes Apoſtilles, qu'elle ajouta à différentes Lettres à ſon Réſident *Texeira* à *Hambourg* de ſa propre main, & qui font voir ce qu'elle penſoit de cette guerre, où presque toute l'*Europe* étoit impliquée. Elle lui dit (a).

Les diſgraces des Hollandois *me touchent autant qu'aucun* Hollandois *né. Dieu pardonne les lenteurs des* Eſpagnols, *la négligence de la* Suède, *les manières* Françoiſes *de l'*Angleterre,

(a) 1672. *le 25 Juin, Juillet-Novembre l. c. p. 90-92.*

Digitized by Google

terre, & *l'imprudence des* Allemands. *C'eſt ſur ce fondement que le Roi de* France *bâtit ſa plus grande fortune en ce Monde.* . . . . . *Si le Prince* de Condé *eſt bien bleſſé, j'eſtime cet accident plus important, que ſi les* Hollandois *avoient gagné une victoire complette. J'eſtime ſa perſonne plus que toutes les forces de* France. . . . . *Cette horrible cataſtrophe en* Europe *en fera naître mille autres, qu'on ne peut ni penſer, ni prévoir; & je ne trouve aucune ſûreté pour moi, ni à* Hambourg, *ni autre part en* Allemagne. *Après ce que j'ai vu arriver en* Hollande, *j'eſtime qu'il n'y a plus rien d'impoſſible au Monde..... Si la Ville d'*Amſterdam *eſt ſauvée, elle doit ſon ſalut, après Dieu, à la bleſſure du Prince* de Condé; *car s'il ne l'étoit pas, ce ſeroit à-préſent fait d'elle.* . . . . . *Les pauvres* de Witt *ſont morts. Quoi qu'il en ſoit, je les crois morts comme des victimes innocentes de la liberté expirante de la République. Le tems le fera connoître.* . . . . . *Vous avez raiſon de dire que la mort des* de Witt *étoit néceſſaire pour la tranquillité, mais le pouvoir du Prince d'*Orange *me ſemble accroître à vue d'œil. Il eſt déjà plus grand qu'aucun de ſes Ancêtres. Le peuple eſt ſot, & il connoîtra un jour l'intérêt de ſa liberté, qu'il n'a pas connu juſqu'ici.* . . . . . .

Plût à Dieu que la politeſſe Françoiſe *du Roi d'*Angleterre *ne lui attire pas le deſtin de ſon Pére* (a). . . . . .

La puérilité (*la* ragazzata) *du Prince d'*Orange *ſera un jour cauſe de ſa ruine, & celui qui a mal commencé, ne peut finir que mal* (b). . . . . .

*Nous avons ici la nouvelle que le Prince d'*Orange *a été battu. Ce coup fatal me paroît mortel pour les Alliés & les* Païs-Bas, *& je crois que l'*Angleterre *ſe réveillera trop tard* (c). . . . . .

*Je vous ai dit autrefois que l'*Angleterre *ſe déclareroit trop tard. Mais voyant la maniére d'agir de la* France, *je vous dis que ſi elle ſe déclare encore à tems, la* France *fera la Paix la plus ignominieuſe qu'elle ait jamais faite, & vous le verrez. Souvenez-vous de moi. Je doute ſeulement que le Roi d'*Angleterre *faſſe ce qu'il doit, mais je crois qu'il ſera forcé à le faire malgré lui; car s'il ne le fait pas, il courra le dan-*

(a) 1674. *le* 10. *Fevrier l. c. p.* 92.
(b) 1675. 30. *Marzo Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 93.
(c) 1677. *au mois d'Avril, de Juin & le* 24 *Septembre l. c. p.* 98.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672. &c.

danger de ſon Pére, lequel il évitera en faiſant la guerre à la France (*a*). . . . . .

Vous aurez appris la friture (frittata) *qu'a fait le Prince d'*Orange *à* Charles-Roi, *pour où la Campagne de cette année eſt perdue. J'attends avec impatience les nouvelles de* Suède. *Dieu veuille qu'elles ſoient bonnes!* (*b*).....

Nous ſommes avertis ici *que la Guerre eſt déclarée entre l'*Angleterre *& la* France, *ce dont je n'ai jamais douté. Nous verrons l'effet que cela produira. Pour moi je crois ce que j'ai toujours cru, que la Paix ſera honteuſe pour la* France. *Il me fâche que la* Suède *partage la honte & la perte: mais patience, ils l'ont mérité.* (*c*).....

Si les Alliés vouloient, comme vous dites, faire la Paix comme la France *le ſouhaite, il y a déjà pluſieurs mois qu'elle ſeroit faite. Cependant vous vous trompez beaucoup dans votre jugement ſur les affaires préſentes.* L'Angleterre *a ſûrement déclaré la guerre, & vous verrez dans la ſuite que le Roi de* France *aura ſeul l'honneur d'obſurcir ſa grande gloire; & les victoires tant pronées dans les* Almanacs François, *ne ſerviront qu'à lui procurer une Paix peu honorable.* (*d*).....

*J'ai douté d'une Paix particuliére avec l'*Eſpagne *& la* Hollande; *mais ſi on la faiſoit, je me ſuis toujours perſuadée que pour la faire, il faudroit d'autres conditions que celles qu'on publie dans le Monde. A-préſent que l'*Angleterre *fait ce qu'elle doit, je crois que la Paix générale ſe fera cette année, & que la* France *& la* Suède *la feront aſſez peu honorable. Nous verrons ce qui arrivera* (*e*). . . . . *La Bataille de* Mons *a été un grand coup, & je vois la* Flandre *aſſurée pour toujours, & ainſi mon pronoſtic eſt accompli. La priſe de* Chriſtianſtad *fera reſpirer un peu la* Suède, *& le ſecours de* Bahus *eſt une grande fortune au milieu de tant de diſgraces.* (*f*) . . . . . *Ici nous avons la paix faite entre l'*Eſpagne, *la* Hollande *& la* France, *ce qui veut dire, que la guerre eſt tranſportée de* Flandres *en* Allemagne. *Mais il en faut voir la ſuite. Pour moi, je ne ſais pas comment la* France *ſuffira à la guerre en* Allemagne. *Cependant je crois encore qu'on fera une Paix générale, ou bien la guerre deviendra géné-*

(*a*) 1677. *le* 12. *Juin l. c. p.* 98.
(*b*) *le* 11. *Septembre l. c. p.* 98.
(*c*) 1678. *le* 5. *Mars l. c. p.* 108.
(*d*) *E. A. li* 23. *Aprile Lettere e' ſuoi Miniſtri p.* 108.
(*e*) 1678. *le* 20. *Août l. c. p.* 101.
(*f*) *E. A. le* 17. *Septembre l. c. p.* 102.

Digitized by Google

générale comme dès le commencement, malgré ces Traités de paix particuliers (a). . . . .

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672 &c.

Mais paſſons les Lettres de *Chriſtine* au Marquis *del Monte*, qui ne ſont qu'œconomiques. Elle lui rapporte (b) qu'un méchant homme, qui étoit débiteur de *S. Spirito*, avoit mis les Armes de la Reine à ſa maiſon pour ſe mettre à couvert des créanciers. Il s'étoit reclamé de la permiſſion du Marquis d'y mettre ſes Armes: mais comme c'étoit un vaurien, & que *Chriſtine* ne pouvoit pas croire que le Marquis lui eût donné cette licence à ſon inſu, elle avoit fait ôter ſes Armes, comme d'un homme qui ne méritois pas d'être protégé. *Au reſte*, lui marque *Chriſtine* de ſa propre main, *comme à la Cour de bons inſtrumens ne manquent jamais pour inquiéter ceux qui ſont abſens, & ſur-tout ceux à qui l'on porte envie à cauſe de leur fortune & de leur faveur, je ne doute pas que quelqu'un ne prenne goût à repréſenter les choſes autrement qu'elles ne ſont. Mais vous pouvez vous moquer de ce qui ſe dit. Je crois que vous me connoiſſez. Dans cette occaſion le* Sgr. *Cardinal* (Azzolino) *vous a protégé avec cette généroſité, cette faveur admirable, dont il vous a toujours honoré, & le Dr.* Stephano *s'eſt fait connoître comme un véritable Ami, & je vous jure qu'il l'eſt.*

Sachez que j'ai le nez bon. Quant à moi, j'ai fait votre affaire en bonne Maîtreſſe, comme je le ferai toujours. Je ſais que vous me croyez, parce que je ſais me taire; mais je ne ſais pas dire des menſonges.

Chriſtine étant bien aiſe d'apprendre ſon arrivée à *Norkoping* (c), s'impatienta de ſavoir des nouvelles de la Cour de *Stockholm*. Elle ajouta: *Vous êtes dans un Païs où l'on ne doit ajouter foi qu'à ce qu'on touche de la main. Prenez garde de ne pas boire, faites l'amour tant que vous voudrez; mais ne buvez pas, ſi ma grace vous eſt chére* (*).

La Reine, témoignant bien du plaiſir de l'heureuſe arrivée du Marquis

(a) *E. A. le* 1. *Ottobre l. c.*
(b) *Le* 3. *Sept.* 1672. *l. c. p.* 116. 117.
(c) *Li* 17. *Setembre* 1672. *Negoz. di Pol. p.* 119.

(*) Ce Marquis avoit un Italien avec lui nommé *Rapicano*, avec qui il ſe brouilla en *Suede*. Le Marquis en porta ſes plaintes à la Reine, qui lui répondit de ſa propre main (1). *Je ne doutois pas de votre obéiſſance en matiére d'amour; mais* Rapicano *peut ſe venger en publiant en* Suède *que vous êtes grand-pére, malgré la perruque blonde que vous portez. Certainement vous avez fait trop de cérémonies avec ce coquin, & ne manquez pas de le chaſſer de chez vous, ſi cela n'eſt pas déjà fait. Dépêchez-vous autant que faire ſe peut ſans préjudice de mes affaires, & venez jouir de notre belle* Italie.

(1) Li 26. Novembre 1672. Negoz. di Pol. p. 162.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672 &c.

quis à *Stockholm*, lui dit: (a) *que pour l'affaire de la* Baviére, *elle s'en remettoit au Cardinal, qui lui en écriroit tout le détail. Je vous dirai pourtant*, ajoute Chriſtine, *que mes prétentions ſur la* Baviére *ne tirent pas ſeulement leur origine du Traité de Paix de* Munſter, *mais qu'elles ſont encore fondées ſur quelque reſtant que l'Electeur étoit obligé de payer en vertu de cette prétention, & d'autres; & je conſtaterai qu'elles n'ont jamais été payées. Au-reſte vous avez bien répondu, mais ſi vous aviez lu vos Inſtructions attentivement, vous auriez pu répondre encore mieux.*

Au ſujet de votre Caractére, je m'impatiente d'apprendre la réſolution qu'on prendra là-deſſus. Prenez pourtant garde de faire toujours connoître la grande différence qu'il y a entre vous & Roſembach, *& prenez-le plutôt ſur un ton trop haut que trop bas, en vous faiſant traiter de pair avec tout autre Miniſtre Etranger, qui n'eſt pas Ambaſſadeur effectif, & qui n'eſt pas traité comme tel par le Roi-même; & ſachez que la qualité que je donnai à* Roſembach, *me fut ſuggérée par la* Suède. *Mais je conclus, qu'en faiſant mes affaires, il n'importe ſous quel titre elles ſe faſſent. Je ſais au-reſte que la Nation* Suédoiſe *ne s'accorde pas avec l'*Italienne. *Cependant je me réjouis de ne m'être pas trompée dans mon idée, que vous ſeriez ſinguliérement agréable en cette Cour-là.*

Il me déplaît de-même, que le Comte Tott *ſoit abſent, parce que je ſais que ſa préſence auroit pu contribuer beaucoup à la bonne réuſſite de mes intérêts.*

Pour ce que vous me dites de Stenbock, *ce ſont de vieilles nouvelles. Il faut pourtant ſavoir ſi* Bielcke *continue d'être en faveur, ou quel autre que ce ſoit.*

J'ai vu que le Gouverneur-Général vous diſſuade de faire la propoſition de l'échange, ſur quoi j'approuve que pour le préſent vous ſuiviez ſon avis, quoique je ne m'en empreſſe pas plus que lui. Vous devez pourtant en tout cas faire entendre qu'on me laiſſe la liberté d'accepter, ou non, cet échange, en vertu du doute qu'on a de Bréme, *à cauſe de la guerre qu'on craint, comme vous me le marquez.*

J'approuve ſur-tout le conſeil que Kurck *vous a donné de reſter ferme ſur les Accordats du Recès. Je ne demande que cela, & il ne faut s'en dédire en aucune maniére. A cet égard je*

(a) *Le 24. Septembre l. c. p. 119-126.*

je reconnois qu'il eſt un bon & fidéle Ami & Serviteur.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

Quant à la propoſition d'une vente générale de tous mes Biens, vous devez avertir que je n'en veux pas, à moins de deux millions d'argent de Rome, *& qu'on paye toutes mes dettes, qui en tout feront deux cens mille* Scudi Romani. *Vous devez auſſi obſerver que je ne prétends pas céder un pouce de terre avant que mes dettes ſoient payées, & que je n'aye réellement entre les mains la ſomme de deux millions argent de* Rome, *aſſignée ſur* Rome *même. Faites pourtant comprendre, que je propoſe ce négoce plus pour le ſervice du Roi que pour le mien. S'ils veulent y toper, à la bonne heure, ſinon il ne m'importe en rien, ſachant fort bien que la* Suède *n'eſt pas en état de débourſer une telle ſomme. Ayez néanmoins les yeux bien ouverts, afin qu'après avoir propoſé ce négoce, on ne vous faſſe pas quelque chicane.....*

Je ne veux pas que le Gouverneur-Général ſoit choqué d'aucune façon. Il m'importe que je ſois bien avec lui. Vous lui ferez donc entendre, que je ſuis ſi ſatisfaite de lui, que je préférerai ſes avantages aux miens propres, pour l'encourager à continuer à me bien ſervir.

Pour ce qu'il a dit que votre envoi s'eſt fait à contretems & qu'on auroit dû attendre juſqu'à ce que le Roi eût pris poſſeſſion du Gouvernement, il a raiſon en cela, & je le reconnois; mais ce qui eſt fait, ne peut plus ſe changer. J'eſpére pourtant qu'on effectuera quelque choſe de bon, comptant auſſi ſur votre bonheur & votre ſavoir-faire.

Sur-tout ſoyez attentif que l'on ne me cauſe pas de nouveaux préjudices, & que le Roi ne ſigne quelque réſolution deſavantageuſe à mes intérêts. Cela m'importe beaucoup; car ſi vous ne pouvez pas rendre les choſes meilleures, il faut au-moins empêcher qu'on ne me faſſe de nouveaux torts.

Au-reſte je ſuis d'avis qu'en ſollicitant & propoſant quelque choſe, il faut uſer de politeſſe & de modeſtie, mais pas juſqu'à mendier ce qui eſt juſte. Je ne prétends que ce qui m'eſt dû; & comme j'ai fait grace & juſtice à tous, il eſt juſte auſſi qu'on me rende ce qui m'appartient. C'eſt pourquoi il faut faire connoître que je conſidére toujours plus l'avantage & l'intérêt du Royaume que le mien propre, & que je ne deſire autre choſe, ſinon qu'on reconnoiſſe & approuve mes raiſons. Dans de certaines choſes il faut

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

avoir patience juſqu'à une meilleure conjoncture. En attendant il faut faire tout ſon poſſible pour mettre en avant tous les articles de l'Inſtruction & les pourſuivre; je me repoſe ſur votre dextérité à faire ce que vous jugerez être de mon plus grand avantage, étant ſur le lieu.

Je ne doute pas que vous n'ayez répondu convenablement à ce que le Gouverneur-Général vous a dit de l'affection de la Reine-mére envers moi. Quant aux gants & aux odeurs de Rome *que je devois lui envoyer de préſent, vous ſavez que je l'aurois fait, ſi je n'euſſe craint qu'on diroit que cela n'avoit été fait que pour l'empoiſonner, comme on y parle. Mais à vous dire le vrai, j'ai peu envie de régaler, parce que je m'apperçois d'avoir fait nombre de ces galanteries inutilement, & il me ſemble que cela a un air de baſſeſſe; outre que ſi l'on en régale une perſonne, il faut les régaler toutes, & je ne puis ſuffire à tout. Après tout on ne gagne pas toujours celle qu'on régale; & tous ceux qu'on ne régale pas, ſe trouvent offenſés. Vous connoîtrez avant qu'il ſoit peu, que mes chevaux pour le Roi ſeront jettés dans le puits, & il en ſera de-même de tout le reſte. Cependant je ne fais pas réflexion à cela, car je veux avoir raiſon de mon côté. Mais il me ſemble que c'eſt une baſſeſſe & une indignité de régaler les gens qui me maltraittent & m'injurient, uniquement parce qu'ils me ſont obligés de ce qu'ils ſont & de ce qu'ils pourroient être.*

Au reſte vous ferez bien de ne vous pas fier à de bonnes paroles ni à de belles promeſſes; car vous êtes dans un Païs où l'on s'en diſpenſe facilement, & où l'effét répond rarement aux promeſſes. Sur-tout pouſſez l'affaire de la prétention ſur la Baviére. *Le titre en eſt d'autant plus juſte & bien fondé, qu'elle eſt relative aux avantages que le Duc de* Baviére *a obtenu par cette Paix, entre autres le huitiéme Electorat; & s'il ne s'acquite pas du payement, il eſt déchu de ce qu'il a obtenu, l'Empereur, les Couronnes, & tous les Etats de l'*Empire *s'étant obligés à ce que les ſtipulations dans l'Inſtrument de la Paix fuſſent obſervées & remplies, comme l'expriment les Articles VII. VIII. & IX.*

La Reine-Mére ſait même certainement que l'Electeur de Baviére *a déjà fait lever cette ſomme ſur ſes Sujets, ſans en*

en avoir encore rien payé à la Suède (*). *Mais pour cette circonſtance, il faut que le Marquis ne la touche que délicatement; & s'il peut éviter d'en parler avant que le Roi ſoit déclaré majeur, il n'en ſera que mieux. Le principal eſt donc d'avoir là-deſſus une Lettre du Roi écrite dans la forme ordinaire & en termes généraux, ſans entrer en d'autres particularités. Elle fera elle-même le reſte.....*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

Ce qui ſemble encore mériter d'être obſervé ici, c'eſt que la Reine en envoyant cette déduction à ſon Secretaire, lui ordonne (*a*) *de copier ſes remarques ſéparément pour les garder, & de ne les pas montrer au Cardinal* Azzolino, *en cas qu'elle eût beſoin d'y avoir recours.* D'où il paroît que *Chriſtine*, en ſe ſervant de l'avis du Cardinal, ne le ſuivoit qu'autant qu'elle le jugeoit conforme à ſes intentions & à l'exigence des cas, ſur leſquels elle avoit plus de lumiéres que lui.

La Reine inſtruiſit encore le Marquis ſur cette affaire dans ſes Lettres ſuivantes; & quant à l'Echange de ſes Domaines contre le Duché de *Bréme*, elle lui écrivit de ſa propre main en ces termes: (*b*)

La Reine deſavoue toute réponſe, ou contraire, ou différente de la préſente. I. Pour la Souveraineté, elle doit être entiérement à la Reine, pour récompenſer S. M. de toutes les inſultes, infractions, & injuſtices qu'on lui a fait ſouffrir ſi longtems contre ſes droits, & pour la mettre à l'avenir en ſûreté contre de ſemblables inſultes & préjudices; cette Souveraineté étant abſolument néceſſaire pour conſerver leſdites Provinces dans leur neutralité, & pour mettre S. M. en état de pouvoir les cultiver, les améliorer, & les rendre après ſa mort à la Couronne riches & floriſſantes.

II. Elles ſeront gouvernées au nom de S. M. la Reine ſa vie durant, & après ſa mort de la part du Roi & de la Suède.

*III. La garantie de l'*Empereur *& de l'*Empire *pour ces Provinces, durera & ſubſiſtera juſqu'à deux années après la mort de la Reine, à condition que la* Suède *s'oblige auſſi à reſter, pendant cette époque, unie à l'*Empereur *& à l'*Empire.

IV. La Reine s'oblige à y entretenir à ſes dépens les fortifications & les garniſons, mieux que cela ne s'a jamais été ſous les

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 125. (*b*) *Lettere a Diverſi p.* 214 216.

(*) Voyez la Note * ad ann. 1651. p. 218. ci-deſſus.

Digitized by Google

Negociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1677.

les régnes des deux Rois Charles, *& à garantir, que ni l'Electeur de* Brandebourg, *ni d'autres ne les attaqueront, ni ne s'en empareront durant la vie de la Reine.*

V. On pourroit encore convenir d'autres arrangemens, ſelon que la néceſſité & le beſoin l'exigera: mais outre les ſuſdits, la Reine ne s'oblige à rien de plus à préſent.

*VI. Enfin elle s'attachera inſéparablement aux intérêts de l'*Empire, *& n'admettra aucune choſe contraire aux Traités de* Weſtphalie.

Je vois au-reſte, ajoute la Reine (*a*), *qu'on a jugé qu'il valoit mieux que vous priſſiez la qualité d'Envoyé Extraordinaire, & je ſuis bien aiſe que vous ayez réſolu de ſuivre en cela leur conſeil, qui eſt conforme à mon ſentiment.*

Quant au deſir qu'on témoigne que je revienne en Suède, *vous verrez dans votre Inſtruction comment y répondre, c'eſt de faire eſpérer* 21201118211159119145914002669555046954. (*) *repréſentant pourtant avec modeſtie, que je ne puis pas y retourner ſans qu'on m'accorde l'exercice de ma Religion, afin qu'ils coopérent à me le faire avoir.*

Il paroît par une réponſe poſtérieure (*b*) de *Chriſtine*, que le Chancelier avoit demandé quelque choſe, puiſqu'elle dit au Marquis, *qu'elle eſt prête à lui accorder cette grace, ſitôt qu'elle ſera en état de la faire, ce qui lui eſt à-préſent impoſſible, à-moins que la* Suède *ne ſatisfaſſe à ſes prétentions. Car il faut conſidérer que la ſituation des affaires générales de l'*Europe *influe ſur les ſiennes, & la met hors d'état de faire ce qu'elle ſouhaitte. Au-reſte je ſuis bien aiſe,* ajoute-t-elle, *d'apprendre que le Grand-Chancelier vous a traitté ſi poliment. Et quant aux expreſſions dont il s'eſt ſervi à mon ſujet & pour mon ſervice, quoiqu'on ne puiſſe pas faire fonds là-deſſus, ſi l'effet ne s'en enſuit pas, il faut pourtant que vous témoigniez l'état qu'on en fait & la confiance qu'on y a.*

J'ai de-même appris avec bien du plaiſir que l'Ambaſſadeur de France *s'eſt comporté ſi poliment avec vous, & ce que vous*

(*a*) *Neg. di Pol. p.* 131. (*b*) *Le 8. Octobre* 1672. *l. c. p.* 135.

(*) Des quatre chiffres, appartenant aux Depêches de la Reine que j'ai reçues de *Rome*, celui-ci pour le Marquis *del Monte* n'y eſt pas. Cependant le ſens de ce paſſage en chiffre eſt, que *del Monte* fera eſpérer aux Suédois, *que Chriſtine pourroit revenir un jour s'établir en Suède.*

Digitized by Google

vous me rapportez de la perſonne & des inclinations du Roi de Suède *m'a aſſez plû. Il me reſte de ſavoir, s'il parle* François, *ou s'il entend au moins cette Langue* (*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an. 1672.

La Reine ajoute de ſa propre main à cette Lettre: *Procurez-moi par tous les moyens poſſibles la Lettre pour l'Electeur de* Baviére, *car il ne leur importe point que j'aye raiſon ou non. C'eſt mon affaire de le convaincre, & il n'en coûte au Roi qu'une Lettre, après quoi je terminerai l'affaire avec la* Baviére. *Faites, s'il le faut, quelque préſent au Secretaire-d'Etat, je vous en laiſſe le maître. Vous me ſcandaliſez en ne me diſant rien des Dames. Je veux que vous m'en faſſiez une exacte relation: ſi elles ſont belles ou laides, bien ou mal miſes. Au ſujet de la perſonne du Roi & de la Reine ſa Mére, faites-m'en auſſi un rapport plus circonſtancié & plus particulier.*

Si les affaires de Hollande *m'ont affligée,* (*a*) *vous pouvez vous imaginer en quelle humeur je me trouve depuis les nouvelles de* Pologne. *Il y a aujourd'hui une congregation ici. Dieu ſait ce qui y ſera conclu. J'eſtime qu'on envoyera à la pauvre* Pologne *la Bénédiction* in articulo mortis. *Dieu me pardonne cette petite raillerie. Il me fâche d'avoir été Prophéte. Vous le ſavez. Les malheurs de la* Hongrie *vous ſeront auſſi connus. En général toute l'*Europe *eſt dans un état qui mérite qu'on en rie, & qu'on la plaigne.*

Le Marquis, ayant rendu compte à la Reine de ſa premiére audience auprès du Roi & de la Reine-Mére, *Chriſtine* ſe rejouit du bon accueil qui lui avoit été fait (*b*), d'où elle augure qu'il achévera bien ſes commiſſions. Elle approuve fort ce qu'il a fait & répondu. *Reſtez toujours,* lui écrit-elle, *dans des termes généraux, & faites connoître l'affection que je conſerve pour la Patrie, mais ſans le moindre deſir d'y retourner: cela eſt impoſſible, & Dieu me garde que jamais cela puiſſe être. Répondez aux politeſſes de l'Ambaſſadeur de* Hollande *comme il convient, en l'aſſurant que je*

(*a*) *Le* 15. *Oct.* 1672. *Neg. di Pol. p.* 141. (*b*) *Le* 22. *Octobre l. c. p.* 141.

(*) A en croire l'Auteur des *Anecdotes de Suède* (1). *Charles XI.* n'entendoit preſque point cette Langue, ni ne la parloit. Il y avoit d'autres points plus importans qu'on avoit négligés dans ſon éducation: mais ſon heureux naturel vainquit les obſtacles, que certaines gens avoient cru inſurmontables.

(1) pag. 109. & 195.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

je compatis infiniment aux disgraces de ſa Republique. Au-reſte, dit la Reine (*a*), *j'ai appris avec bien du plaiſir que les chevaux ont été agréés & eſtimés plus que ceux d'*Eſpagne.

L'an 1672. *Négociation du Pape en Suède, en faveur de la Pologne, par l'entremiſe de Chriſtine.*

C'eſt ici où la Négociation en *Suède* des propres affaires de la Reine fut interrompue par une autre où le *Pape* entra, & qui regarde la *Pologne*, preſque accablée alors par le *Turc*. Voici la belle Lettre que *Chriſtine* en écrivit au Roi de *Suède* (*b*).

Monſieur mon Frére & Neveu, je ſuis chargée de la part de Sa Sainteté, *notre très-ſaint Pére le* Pape, *d'accompagner de la preſente le Bref que* Sa Sainteté *écrit à V. M. pour la prier de vouloir ſecourir dans ces preſſantes néceſſités le Roi & le Royaume de* Pologne, *qui ſe voit accablé par la Puiſſance* Ottomanne *d'une maniére que vous ne pouvez ignorer.* Sa Sainteté, *pour ſatisfaire aux devoirs du Poſte ſublime où la Providence Divine l'a élevée, n'a pas voulu manquer d'employer tous les moyens les plus promts, & efficaces, que ſes paternelles applications lui ont pu fournir. A cet effet, ayant jetté les yeux ſur tous les Princes* Chrétiens, *auxquels elle demande du ſecours, elle a fait une ſérieuſe réflexion ſur tous les intérêts, & conſidérations, qui rendent V. M. auſſi digne qu'aucun autre, d'être recherchée & conſidérée, en cette indiſpenſable & preſſante néceſſité. C'eſt ce qui a obligé* Sa Sainteté *à paſſer ſur toutes les conſidérations qui pouvoient raiſonnablement l'empécher de vous écrire, laiſſant ce témoignage à la Poſtérité, qu'elle n'a rien omis de toutes les choſes extraordinaires, que l'on pouvoit exiger de ſes ſoins paternels. J'avoue à V. M. qu'auſſitôt qu'on me fit connoître le deſſein de* Sa Sainteté, *je jugeai qu'il étoit trop glorieux à V. M. pour n'y pas contribuer par tout ce que l'on ſouhaitoit de moi, & je ne doute pas que V. M. n'enviſage la propoſition qu'on vous fait avec joye, & que la gloire, dont le charme inexplicable ſe fait ſentir aux cœurs qui ſont nés pour elle, ne ſe faſſe goûter avec toutes ſes douceurs au vôtre, en cette occaſion. Mais outre cela, je ſuis perſuadée que la prévoyance d'un ſi ſage Conſeil que celui de la* Suède, *& de ſes Etats aſſemblés, repréſenteront mieux que moi à V. M. quelles ſont les raiſons politiques qui doivent vous engager à donner ce ſecours pour s'oppoſer à la plus formidable Puiſſance de l'Univers, laquelle, après avoir ſou-*

(*a*) *Le 29. Octobre 1672. Neg. di Pol. p.* 116-144. (*b*) *Le 29. Octobre 1672. l. c. p.* 145.

Digitized by Google

ſoumis & dompté la Pologne, *n'épargnera perſonne, & qui, avec ce ſurcroît de puiſſance, ſe verra en état de ſoumettre toute l'*Europe *à ſes ſuperbes loix, ſi vous n'oppoſez promptement vos forces à ce torrent de conquêtes. J'ai ordonné au Marquis* del Monte, *premier Gentilhomme de ma Chambre, & mon Envoyé Extraordinaire auprès de V. M. de vous repréſenter de vive voix tout ce que j'ai jugé néceſſaire d'être repréſenté. Je ne doute pas qu'il ne ſoit favorablement reçu & écouté, ni que V. M. ne réponde à l'honneur que* Sa Sainteté *vous fait, avec l'eſtime, la conſidération, & l'honnêteté convenables, dont j'ai bien voulu être garant pour vous auprès de* Sa Sainteté, *ne pouvant concevoir qu'un Prince, tel que vous, puiſſe jamais y manquer. C'eſt tout ce que j'ai cru devoir vous dire en cette rencontre, me rejouiſſant au reſte avec Votre Majeſté, de voir qu'à l'entrée de votre Majorité, la gloire & la fortune vous ouvrent une ſi belle & noble carriére. Je ſouhaite que vous vous rendiez digne de moiſſonner les lauriers qui vous ſont préſentés par de ſi dignes mains, & qui pourront effacer la gloire & l'éclat de tous les Rois nos Prédéceſſeurs. Je prie Dieu, Monſieur mon Frére & Neveu, qu'il vous faſſe proſpérer, & qu'il vous conſerve longues années! A* Rome *ce 29 d'Octobre* 1672.

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1672.

Votre bonne Sœur & Tante
Chriſtina Aleſſandra.

La Reine accompagna cette Lettre d'une autre Dépêche au Marquis *del Monte* (*a*) lui diſant: *Vous recevez la préſente par un Courier extraordinaire, & vous verrez par le contenu, le ſujet grave qui y a donné lieu. Je ne puis pas vous exprimer l'empreſſement avec lequel je vous charge de l'exécution de tous mes préſens ordres; vous en comprendrez bien l'importance, après en avoir examiné la teneur, que vous vous rendrez familiére en la bien conſidérant, pour agir en conſéquence.*

Je vous envoye ci-inclus deux de mes Billets à cachet volant; l'un avec ma Lettre au Roi, & un Bref de Sa Sainteté; *l'autre avec ma Lettre ſeule auſſi au Roi, & ſéparément deux Ecrits de quatre feuilles ſignés* A *&* B. *& la feuille de chiffre. Si vous avez le bonheur de réuſſir dans cette Négociation, elle tendra à ma gloire, & votre fortune eſt faite; & c'eſt*

(*a*) *l. c. p.* 144.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

c'eſt dans ce point de vue que vous devez regarder cette affaire. Je ſais que vous comprenez de quelle importance il eſt, que vous y appliquez toute votre attention & tout votre ſavoir-faire, pour me faire honneur & à vous-même. Dieu vous faſſe proſpérer.

Voici les Ecrits, Lett. *A* & *B* traduits de l'*Italien* (*a*)

Rome *le* 29. *Octobre* 1672.

Ce ſeroit offenſer la haute prudence du Roi de Suède *& de ſon ſage Conſeil, que de vouloir faire des efforts pour montrer de quelle convenance & néceſſité même il eſt de ſecourir la* Pologne *contre les armes du* Turc; *parce que le danger préſent de toute la* Chrétienté *eſt également commun au Royaume de* Suède, *& le* Turc *une fois maître de la* Pologne, *accroîtroit tant en puiſſance, qu'on pourroit dire avec vérité que non ſeulement toute l'*Europe *demeureroit à ſa diſcrétion, mais auſſi que la Couronne de* Suède *deviendroit ſa voiſine en* Poméranie, *en* Livonie *& ailleurs: ce qui veut dire que la* Suède, *quand le* Turc *le voudra, ſera dépouillée de toutes ſes conquêtes.*

D'ailleurs, cet ennemi poſſédant une fois la Pologne, *la conquête de l'*Allemagne (*dans la préſente ſituation de la* Hongrie) *& par conſéquent la domination abſolue de la* Mer Baltique, *lui deviendroit en peu de tems fort facile. Le* Moſcovite *alors ne pourroit pas lui réſiſter: au contraire, quand le* Turc *le voudroit ſeul, il ſeroit facile d'attaquer celui-là & d'envahir la* Suède *même, pendant qu'occupée par le* Dannemarc, *elle ſe verroit ſéparée du reſte du Monde, de façon qu'elle ne pourroit éviter d'être ſujette ou tributaire du* Turc.

Ces deſſeins ne doivent pas paroître exorbitans, le Turc à l'heure qu'il eſt, a trois cens mille combattans en Pologne, *& s'il faiſoit la conquête de ce Royaume il pourroit mettre encore autant de monde en campagne, en cas de beſoin.*

Il eſt bien connu que la Suède *a regardé comme un avantage, que la* Pologne *fût gouvernée en République, parce que par-là elle eſt moins diſpoſée à s'employer au préjudice de la* Suède

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 148.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

Suède, *par les lenteurs si ordinaires aux Républiques à se saisir des occasions favorables à résoudre & à se mettre en mouvement pour faire des conquêtes au desavantage d'autrui.*

Que seroit-ce donc, si la puissance de la Pologne, *non seulement étoit unie & dépendoit d'un seul Chef avec un pouvoir despotique, qui rendit chaque Sujet esclave; mais encore, si elle étoit jointe aux vastes forces* Ottomanes, *qui n'ont point de bornes, lesquelles surmontant les digues de la* Pologne, *ne reconnoîtroient plus aucunes limites, mais inonderoient toute l'*Europe *comme un débordement auquel rien ne résiste?*

A tout événement on préférera toujours une moindre incommodité à une plus grande, & on estimera plus sage, & même plus nécessaire, l'avis de combattre le Turc *plutôt de loin, qu'en* Poméranie *ou en* Livonie; *car par des forces de* Suède *moins grandes, unies avec d'autres, ses Etats seront mieux défendus en* Pologne *qu'en* Suède-*même.*

Il ne seroit pas non plus impossible, que pour une entreprise si sainte & si utile à la Suède, *elle pût obtenir quelque secours en argent étranger, d'où elle pourroit se défendre de loin par l'or & par des troupes d'autrui, en y mettant aussi quelque chose du sien contre le danger qui la menace, & contre lequel il n'y aura guéres de défense qui vaille, étant faite de trop près: parce qu'il est certain que les* Polonois *secondés par les* Suédois *défendront la* Suède *en* Pologne; *mais la* Pologne *une fois perdue, les Etats de la* Suède *ne sauroient être défendus par ces mêmes* Suédois *seuls; & les* Polonois *subjugués par le* Turc, *au-lieu de secourir la* Suède, *concoureront à la subjuguer* (*).

Voici l'autre exposé Lett. B. (*a*).

Rome *le* 29. *Octobre* 1672.

Le Pape *ayant prêté l'attention que requiert le grand danger, dont par la puissante invasion du* Turc, *non seulement la* Polo-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 150.

(*) Au bas de cet Ecrit, la Reine avoit ajouté ces mots de sa propre main: *Vous pouvez communiquer cet Ecrit à quiconque souhaitera de le voir.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

Pologne, *mais auſſi toute la* Chrétienté, *eſt menacée, a auſſitôt de ſon côté donné les mains pour ſecourir ce Royaume par tous les moyens poſſibles; & pour ne manquer à aucun de ſes ſoins Paſtoraux, il a jugé néceſſaire d'inviter tous les Princes* Chrétiens *à y concourir, parce que l'ennemi eſt formidable, à tous & commun au Nom* Chrétien, *& ſa domination ne tend point à faire des Sujets, mais des Eſclaves.*

C'eſt pour cela que Sa Sainteté *a écrit aux Rois non* Catholiques, *& au* Moſcovite, *comme cela s'eſt fait autrefois en pareils cas.*

Il a plû à Sa Sainteté *de m'envoyer auſſi un Bref pour le Roi de* Suède, *lequel j'accompagne de mes Lettres.*

La teneur en eſt, comme vous le verrez dans la Copie cijointe (*), *& dans le titre il n'y a aucune autre différence, ſinon qu'au-lieu des mots d'*Apoſtolicam Benedictionem, *que la* Pape *fait mettre en écrivant aux Rois* Catholiques, *on lit dans ce Bref-ci* Lumen Divinæ Gratiæ, *ſuivant le ſtile de la Cour de* Rome *quand elle écrit aux Rois d'*Angleterre, *& aux autres Rois* Hérétiques. *Je vous en avertis, & ſi l'on ſe formaliſe à la Cour où vous êtes de recevoir un Bref du* Pape, *(ce que je ne crois pas) il faut qu'ils ſachent que cela ne préjudicie en rien à la Religion qu'ils profeſſent, & qu'il y en a pluſieurs autres exemples; & ſi le Roi de* Suède *veut continuer à être* Chrétien, *il ne peut pas en faire la moindre difficulté, parce que le* Pape *ne le conſidére ici que dans le ſens d'un Roi* Chrétien. *Le pas de* Sa Sainteté, *fait envers le Roi en lui écrivant ſans aucun égard, eſt au reſte beaucoup plus conſidérable, que celui que fera le Roi en répondant au* Pape; *ce que par toutes les loix de la civilité & d'obligation il ne ſauroit manquer de faire.*

Quand Soliman, *Roi très-puiſſant des* Turcs, *fit la Paix avec* Charles-quint, *le* Pape *d'alors,* Clément V. *y fut compris, & l'Inſtrument de la Convention dit, que* Soliman, *Empereur des Turcs,* recipit in Patrem ſanctiſſimum Clementem Pontificem Maximum, & in Fratres, Carolum & Ferdinandum *&c. deſorte que vous pouvez faire voir, que même les* Turcs

(*) Cette Copie du Bref du *Pape* ne s'eſt point trouvée dans les recueils reçus de *Rome*, & on remarquera par la ſuite qu'il a été remis à la *Daterie* du *Pape*, apparemment ſans avoir été décacheté en *Suède*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

Turcs *n'ont pas fait difficulté de traiter avec le* Pape *en termes requis.*

Vous pourrez vous prévaloir de tout cela ſelon les occurrences, pour éclaircir ceux qui en auront beſoin.

Je vous envoye pourtant mes deux Dépêches pour le Roi; l'une, qui contient le Bref de Sa Sainteté, *renfermé dans ma Lettre qui l'accompagne; l'autre qui contient ma ſeule Lettre, ſans le Bref.*

Par le moyen du Gouverneur-Général, ou de celui qu'il jugera que vous conſultiez, vous pourrez découvrir en ſecret, ſi le Bref du Pape *ſera bien reçu & répondu ſelon l'étiquette convenable; & ſi cela eſt, vous préſenterez la Dépêche avec le Bref du* Pape.

Mais ſi vous ne pouvez pas vous aſſurer qu'il ſera bien reçu ni répondu convenablement, vous préſenterez au Roi ſeulement mon autre Lettre, qui ne fait aucune mention du Bref.

*Les Rois d'*Angleterre *Hérétiques ont écrit au* Pape *comme ceux de* France, *en mettant au-deſſus :* Très-Saint Pére, *& dans le Corps de la Lettre* Votre Sainteté; *commençant la Lettre plus bas & la ſouſcrivant,* Votre très-dévot Charles, *ou choſe pareille. En* Suède, *ils pourront mettre au-deſſus* Beatiſſime Pater; *dans le corps* Sanctitas Veſtra, *ou* Veſtra Beatitudo, *& deſſous une politeſſe équivalente; & ſi le Roi ne vouloit pas mettre le mot* Filius, *il pourroit s'en paſſer* (*).

Il

(*) J'ajouterai ici à ce que j'ai dit ailleurs (1) de la politeſſe du Roi *Charles IX.* de *Suède*, en écrivant au *Pape*, qu'il ne lui donna le titre de *Sanctiſſime Romanæ Eccleſiæ Pontifex & Pater*, en 1599, qu'entant qu'il ſe conſidéroit encore comme ſujet du Roi *Sigiſmond*, ſon Neveu. Mais, à ce que dit le Chancelier *Oxenſtierna*, deux ou trois mois après (2) le Duc *Charles* changea de ſtile dans une Lettre poſtérieure au *Pape*, & l'appella *Reverendiſſimum & Potentiſſimum Romanæ Eccleſiæ Pontificem Maximum*, & dans le Contexte *Reverentium tuam.* Je doute fort que *Chriſtine*, dans la ferveur où elle étoit ſur ce ſujet, ſe fût contentée de cette politeſſe, ſi l'on s'en étoit ſouvenu dans la Chancellerie de *Suède.* Car pour ce qu'elle cite en exemple, les politeſſes faites au *Pape* par les Rois *Jaques I.* & *Charles I.* d'*Angleterre*, la choſe eſt avérée & conſtatée dans la *Collection Hiſtorique* de *Ruſchword:* (3) où le *Pape* eſt appellé *Très-Saint Pére* & *Votre Sainteté*, le Roi ſe ſouſſignant *Beatitudinis Veſtræ obſequentiſſimus Filius.* Mais ce n'eſt pas-là la plus belle époque de la vie de ces Princes. Cependant, comme nous ſommes ſur ce ſujet, je remarquerai ici que dans les Régiſtres du Sénat de *Suède*, (4) on trouve de quelle maniére les Ambaſſadeurs de *Perſe*, arrivés à *Stockholm*, devoient être reçus & traités. Il eſt dit dans un autre endroit (*l. c. ad ann.* 1678. *p.* 121.) que

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 152. n.
(2) *Palmskoeld* Régitres du Sénat ad. an. 1636. p. 450.
(3) Tom. I. p. 162. &c.
(4) Ad ann. 1606. Tom. I. p. 87. & ad ann. 1608. Tom. II. p. 135.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

Il ſera bon encore, qu'en en parlant, vous faſſiez conſidérer quel ſcandale & quelle tache ce ſeroit pour cette Couronne, ſi elle ſeule faiſoit difficulté de répondre au Bref du Pape *dans le tems que le* Moſcovite, *l'*Angleterre, *& d'autres Rois & Princes Hérétiques n'en feroient aucune.*

Vous pouvez faire lire cette Feuille à qui il convient, mais ſans en donner copie à qui que ce ſoit.

Voici ce que *Chriſtine* avoit ajouté de ſa main propre à cet Ecrit, animée apparemment d'un zéle vraiment *Apoſtolique-Romain.*

Vous pouvez faire voir à qui il ſera néceſſaire, mais ſans en donner copie, les lignes ſous-lignées que j'ai voulu diſtinguer par-là du reſte de l'Ecrit, mais prenez bien garde de ne pas vous laiſſer tromper; car ſi ces créatures ne veulent pas traiter avec le Pape *comme il convient, ne prenez pas le change, & ne vous laiſſez pas ſéduire, parce que je ne veux abſolument point contribuer à faire eſſuyer une impoliteſſe au* Pape; *& faites-leur comprendre que le* Pape, *s'il n'étoit pas celui qu'il eſt, on ne ſauroit diſconvenir qu'il ne fût un grand Monarque, dont l'Etat eſt ſi beau & ſi puiſſant, qu'un empan de ſon terrein vaut plus que toute la domination de la* Suède (*).

Voici une Apoſtille au Marquis, de la même date.

Vous pouvez m'envoyer par la voye ordinaire les réponſes qui vous ſeront données ſur cette Négociation du ſecours de la Pologne, *& la Lettre du Roi au* Pape, *ſi on la fait, avec la relation de tout ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet. Et s'il arrive que vos inſtances ayent un bon ſuccès, ou du-moins qu'elles ſoient écoutées & qu'on ſe montre porté à traiter des conditions pour en venir à une concluſion, alors & en même tems*

que le Roi *Charles IX.* répondit au Roi de *Perſe* en Langue *Ruſſienne*, & le tutoya *ſecundum genium ejus linguæ.* Mais que le Roi *Charles XI.* lui écrivit cette même année 1678. en *Latin*, & lui donna l'épithéte de *Votre Majeſté*, tout de même qu'à l'Empereur *Turc.*

(*) Il faut avouer que *Chriſtine* s'eſt laiſſée emporter quelquefois par ſes paſſions & ſes fougues, & a vérifié ce que dit *Terence*, que quand les femmes *volunt, vehementer volunt.* Combien ne voit-on pas de terreins inutiles & mal cultivés dans les Etats Eccléſiaſtiques; & combien de belles contrées & très-bien cultivées ne rencontre-t-on pas en *Suède?* A cet égard tous les Païs ſe reſſemblent aſſez. Le ſuperflu de l'un ſupplée au manque de l'autre.

Digitized by Google

tems que vous m'en donnerez avis, donnez-en auſſi quelque lumiére au Nonce de Sa Sainteté *à* Vienne, *pour qu'il puiſſe s'en prévaloir, parce qu'on ſait ici que cette Cour travaille à s'unir avec la* Suède *& avec le* Brandebourg *pour défendre la cauſe & leurs intérêts communs dans la* Pologne: *ce qui vous peut de-même ſervir de motif pour exciter chez vous ceux qu'il importe: repréſentant particuliérement, que c'eſt un grand & extraordinaire événement pour la* Suède *d'être aidée à ſe défendre ſoi-même dans le territoire d'un autre, non ſeulement par les forces d'autres Princes, mais auſſi par l'argent & le ſecours du* Pape, *qui contribuera de tout ſon pouvoir à une défenſe, qui eſt plus à portée & plus proche de la* Suède *que de l'Etat Eccléſiaſtique.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

Une autre Apoſtille de la même date contient ce qui ſuit (*a*).

Le Pape *écrit pareillement au Roi d'*Angleterre *ſur le même ſujet, avec la même politeſſe & ſans aucune différence, qu'au Roi de* Suède. *Avertiſſez en particulier, que dans la réponſe qu'on aura à faire au* Pape, *on mette au haut de la feuille* Beatiſſime Pater, *que le Roi ſigne auſſi en bas, parce que non ſeulement l'*Empereur, *moi, & tous les Rois* Catholiques, *mais auſſi celui d'*Angleterre *& les Hérétiques le font ainſi.*

Si pour bien recevoir le Bref du Pape, *on vouloit voir chez vous la Copie qui vous eſt confiée, vous pourrez la montrer à qui voudra la voir, mais non pas permettre de la copier, ni la faire ſortir de vos mains; & en cas que le Bref ne fût pas accepté, renvoyez-le moi avec ſa Copie.* Faites-nous-en honneur, *Marquis*, parce qu'il eſt tems à-préſent (*).

Voilà en quoi conſiſtoit la Commiſſion dont le Marquis *del Monte* fut chargé de la part de la Cour de *Rome*. Cette Négociation étoit bien unique en ſon eſpece, depuis le tems de la Réformation de l'Egliſe de *Suède*.

Réflexions ſur la Négociation de la Cour de Rome en Suède.

Les *Jéſuites* avoient rendu le nom du *Pape* trop odieux en ces quartiers du *Nord*, durant le Régne de *Charles IX.* & de *Guſtave Adolphe* ſon Fils, pour que les *Suédois* prêtaſſent l'oreille à des propoſitions qui leur venoient de la Cour de *Rome*. Ces Péres employant le verd & le ſec pour que *Jean*

(*a*) *Negoz. di Pol.* 1672. *p.* 155.

(*) La Reine avoit ajouté ces mots de ſa propre main.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1672.

Jean Caſimir Roi de *Pologne* remontât ſur le Trône de *Suède*, contre le Teſtament de *Guſtave I.* avoient nourri une guerre entre ces deux Etats, qui dura au-delà de trente ans. Depuis ſurvint celle que *Guſtave Adolphe* & *Chriſtine* firent en *Allemagne*, qui interrompit toute correſpondance entre les Cours de *Suède* & de *Rome*, juſqu'à la Paix de *Weſtphalie*: ſur ce Traité même, on pouſſa la délicateſſe ſi loin, qu'afin que les Miniſtres de ces deux Cours n'euſſent aucun commerce entre eux, on choiſit exprès deux Villes, *Oſnabrug* & *Munſter*, pour les ſéparer, comme ſi on eût craint que les principes des uns n'infectaſſent les autres. La fine politique le vouloit alors ainſi. Le Corps des *Catholiques* préſumant de revendiquer au moins une grande partie des gros Bénéfices Eccléſiaſtiques, dont les *Proteſtans*, par la faveur des Armes de *Suède*, s'étoient acquis la poſſeſſion, il crut que ſous la direction des Miniſtres Plénipotentiaires de *France* on y parviendroit plus facilement, en faiſant un Corps ſéparé, que ſi on traitoit dans un même endroit avec les *Proteſtans*. Ceux-ci au contraire, ayant à leur tête les Miniſtres de *Suède*, & des Armées victorieuſes, n'étoient pas fâchés de faire leurs affaires ſéparément, en travaillant à forces unies à ſe maintenir dans leurs avantages. Enfin, après des Négociations ſérieuſes de cinq ans, on vint à bout d'accorder les intéreſſés de part & d'autre, & de former la Paix générale d'*Oſnabrug* & de *Munſter*, qui ne devoit être conſidérée que comme la ſeule & même Paix, quoique formée par deux Inſtrumens ſéparés. Le Clergé *Catholique*, & par conſéquent la Cour de *Rome*, ayant beaucoup perdu par ces Traités, il étoit naturel que la froideur qu'il y avoit précédemment entre la *Suède* & le *Pape*, ne diminuât pas. Les R. P. *Jéſuites*, qui pardonnent ſi difficilement à ceux qui leur ont apporté, ou à leurs amis, quelque préjudice, vouloient tirer vengeance de la *Suède* même, qu'ils regardoient comme la cauſe des pertes que l'Egliſe *Catholique* venoit de faire, & leſquelles ils auroient voulu appliquer plutôt au profit de leur Société. C'eſt proprement ce qui les porta à lui enlever la Reine *Chriſtine*, en lui faiſant embraſſer la Religion *Catholique-Romaine*, comme cela arriva quelques années après. Ce n'étoit ſûrement pas le moyen d'établir la bonne intelligence entre *Stockholm* & *Rome*, qui déjà depuis cinquante ans ſe fioient ſi peu l'un à l'autre. Il eſt même à préſumer, que ſans l'entremiſe de *Chriſtine*, qui avoit fixé ſa demeure à *Rome*, la correſpondance dont il s'agit ici, ne ſe fût jamais renouée, comme il n'eſt pas à douter non plus, que cette Reine n'y eût donné occaſion elle-même.

Nous avons déjà dit ailleurs (*a*) que l'état de la *Pologne* étoit en ce tems-là tel, qu'il avoit beſoin d'un prompt ſecours. Non ſeulement les *Coſaques* s'étoient ſouſtraits de ſon obéiſſance, mais les *Turcs* voulant profiter du déſordre, s'étoient rendus maîtres de la Forteresſe de *Caminiec*, eſtimée juſqu'alors imprenable. La Cour de *Rome*, craignant que ce ſuccès de l'Ennemi juré des *Chrétiens*, ne lui inſpirât le courage de ſubjuguer toute la *Pologne*, jugea néceſſaire de ſonder le Roi de *Suède*, s'il ne vouloit pas prêter du ſecours à la République, dont la perte entraîneroit la ruine

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 151.

Digitized by Google

ruine & la désolation de plusieurs autres Etats dans la *Chrétienté*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

Cette fâcheuse situation de la *Pologne* étoit à-la-vérité un sujet assez pressant pour entamer une Négociation là-dessus, mais il est aussi apparent qu'elle cachoit encore quelqu'autre vue de politique. La Cour de *France* étoit alors sur le point de s'emparer des *Provinces-Unies*, par une invasion à laquelle elles ne s'étoient point attendues. L'*Empereur*, le *Pape*, & d'autres Etats, dont les intérêts demandoient absolument que la *France* ne s'en rendît maîtresse, (puisque ces Provinces une fois soumises réduiroient facilement les *Païs-Bas Catholiques* sous l'obeissance du Vainqueur,) auront apparemment voulu pressentir par la proposition du *Pape* à la Cour de *Suède*, si dans une conjoncture si délicate elle inclinoit à embrasser le parti de la *France* plutôt que celui de l'*Empereur*. On savoit que le Roi de *France* entretenoit un Ambassadeur à *Stockholm*, pour porter le jeune Roi *Charles XI.* à faire cause commune avec lui, afin d'empêcher que l'Electeur de *Brandebourg*, par la crainte d'une Armée *Suédoise* en *Poméranie*, n'envoyât ses Troupes au secours de l'*Empire* & des *Provinces-Unies*. L'*Empereur*, le *Pape* & *Christine*-même, qui craignoient que la supériorité de *Louis XIV.* ne fût également dangereuse au Systême de l'*Europe*, que celle de la *Porte Ottomanne*, crurent avoir assez gagné, s'ils pouvoient détacher la *Suède* de la *France*, & venir à bout d'employer ses forces contre le *Turc*, qu'on soupçonnoit d'être d'intelligence avec le Roi *Très-Chrétien*. Cela fait, ils se flattoient que les autres Alliés auroient des forces suffisantes pour borner les vues vastes & ambitieuses de la *France* seule.

Quoi qu'il en soit de cette Négociation du *Pape* à la Cour de *Suède*, il paroît au-moins qu'il y agissoit de concert avec l'*Empereur*, puisque *Christine* dit à son Envoyé le Marquis *del Monte*, qu'en cas que ses Propositions eussent un bon succès à la Cour de *Suède*, ou qu'on s'y montrât porté à traiter des conditions pour en venir à une conclusion; il en devoit informer le Nonce du *Pape* à *Vienne*, qui sauroit s'en prévaloir, parce que la Cour de l'*Empereur* faisoit aussi travailler pour s'unir avec la *Suède* & le *Brandebourg*.

Il se peut pourtant que le *Pape* & l'*Empereur* n'avoient fait ces propositions que pour approfondir les intentions de la *Suède*, parce que *Christine*, huit jours après sa derniére dépêche, avertit son Ministre (*a*) *qu'ayant achevé ses autres commissions, il ne faloit pas s'arrêter en cette Cour pour avoir les derniéres Résolutions là-dessus. Il vous suffit*, dit-elle, *que l'affaire soit bien en train, & que vous rapportiez une réponse convenable au* Pape, *avec laquelle vous pourriez aussitôt partir; car je m'imagine qu'on n'y fera autre chose que de demander de l'argent, & de vous amuser par du babil.*

Quelle fut l'issue de cette Négociation.

Cependant, quelques semaines après, le Marquis *del Monte* ayant mandé à la Reine que la proposition du *Pape* avoit été assez goûtée à la Cour de

(*a*) *Le 5. Novembre 1672. Negoz. di Pol. p. 157.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

de *Suède*, elle lui en marque *ſa ſatisfaction, en approuvant tout ce qu'il avoit fait juſques-là dans cette Négociation, & lui ordonne de la laiſſer dans l'état où elle eſt, c'eſt-à-dire dans la bonne diſpoſition qu'on y paroît avoir pour ſecourir la* Pologne, *dans l'eſpérance de recevoir d'ici quelque ſubſide d'argent.* La Reine ajoute: *Vous devez tenir le Traité en train, ſans faire autre choſe que de vous réſerver à le pourſuivre quand vous ſerez de retour à* Rome ; *& vous n'avez qu'à partir de-là ſitôt que mes propres intérêts ne demanderont plus que vous y reſtiez; car il me déplairoit fort que vous prolongeaſſiez votre ſéjour dans cette Cour, uniquement pour attendre une réponſe au ſujet du Bref du* Pape, *que vous rapporterez avec vous à* Rome *bien gardé pour le reconſigner, & le remettre entre les mains de ceux de qui on l'a reçu.*

C'eſt à ces termes que finit cette Négociation, dont il n'eſt plus parlé dans les recueils de *Chriſtine.* Il ſemble même par ce qu'elle marque ici au Marquis, que le Bref du *Pape* n'a pas été accepté ni ouvert à la Cour de *Suède*, puiſque la Reine lui dit de le rapporter à *Rome.* Cependant, comme le Miniſtére avoit aſſez compris de quoi il s'agiſſoit dans la Lettre du *Pape* par celle que *Chriſtine* avoit écrite au Roi de *Suède*, il trouvoit convenable de répondre à la Reine ſur la propoſition faite, puiſque cette réponſe tenoit en même tems lieu de celle qu'on auroit faite au *Pape*, en cas qu'on eût voulu entrer directement en commerce avec lui. Voici ce que la Cour de *Suède* répondit à *Chriſtine* ſur l'affaire en queſtion (*a*), & qui ſuppléera en quelque façon à ce qui manque dans les Manuſcrits de la Reine.

Le 27. Décembre 1672.

„ MADAME, j'ai appris par l'agréable Lettre de Votre Majeſté, que „ l'état préſent de la *Pologne*, & de la *Chrétienté* en général, a porté „ le *Pape* à jetter les yeux ſur moi, pour demander ici des ſecours contre „ le danger que le Royaume de *Pologne* & d'autres Païs voiſins ont à crain„ dre préſentement de l'Ennemi héréditaire du Nom *Chrétien*, le *Turc*, „ & ſes adhérens: comme auſſi par quel motif V. M. s'eſt chargée d'in„ ſinuer & de pouſſer cette affaire auprès de moi, ce que Votre Envoyé „ Extraordinaire, le Marquis *del Monte*, m'a expliqué plus amplement „ de bouche.

„ Comme je ne puis que louer le zéle que le *Pape* de *Rome* fait paroître „ à cet égard pour la ſûreté & le bien-être de la Couronne de *Pologne*, „ de crainte que ce Royaume, qui du tems paſſé a été le boulevard & la „ bar-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 152. *Actes de cette Négociation. juſqu'à* 154. *On l'inſére ici pour completter les*

Digitized by Google

„ barriére de toute la *Chrétienté*, ne tombe inopinément entre les mains du *Turc*, qui par-là ſe frayeroit le chemin à la ruine & à la déſolation des Païs circonvoiſins; de-même il m'eſt fort agréable, qu'il ait plû à V. M. de s'employer dans cette affaire, puiſque ſon affection envers moi, & la connoiſſance qu'elle a de mes intérêts & de ceux de mon Royaume, m'aſſurent qu'elle eſt mieux en état que qui que ce ſoit, de conduire cette affaire à une fin deſirable. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*. L'an 1672.

„ En m'expliquant là-deſſus avec V. M. il ne me ſera pas difficile de faire voir à tout le monde qu'il y a déjà long-tems que, de mon propre mouvement, j'ai pris cette affaire à cœur, & que dans mes délibérations j'ai enviſagé le bien général de la *Pologne*, en faiſant de mûres réflexions ſur l'invaſion dont le *Turc* l'a menacée. J'en puis donner pour preuves, non ſeulement mes envois réïtérés à la Cour de *Pologne*, mais auſſi mes réponſes données par écrit aux ſollicitations que deux de ſes Rois ont faites de mon ſecours. C'eſt auſſi à cette même fin que j'ai employé mes ſoins ces années paſſées, & que je les employe encore actuellement, pour porter la *Chrétienté* à la Paix & à l'Union: c'eſt à ce même but que tend particuliérement l'envoi que j'ai fait nouvellement au *Czar* de *Moſcovie*, & la Négociation que j'ai entamée à la Cour de l'*Empereur*, par mon Miniſtre Plénipotentiaire, à qui j'ai donné des inſtructions relatives à cette affaire, dans l'eſpérance que comme l'*Empereur*, & par égard pour la Couronne de *Pologne*, & pour la ſûreté de ſes propres Païs, a un grand intérêt à faciliter l'aſſiſtance qu'on pourroit donner contre le *Turc*, je le trouverois également diſpoſé à concourir au même but ſalutaire; & quoique juſqu'ici on n'ait pas répondu à mon attente par une coopération ſérieuſe, par laquelle on m'auroit mis en état de penſer ou d'effectuer quelque choſe pour la défenſe & la ſûreté de ceux qui paroiſſent eux-mêmes s'en ſoucier ſi peu; néanmoins le bien général de la *Chrétienté* prévaudra toujours ſur moi, & en conſéquence je ne refuſerai rien de ce que je jugerai convenable à cette fin, pourvu ſeulement que j'y puiſſe trouver ma propre ſûreté. Or m'appercevant que l'affaire même ne s'éloigne pas beaucoup des idées que j'en ai euës de tout tems, tout ce que je ſouhaite, c'eſt que l'on facilite les conditions deſorte qu'il me ſoit poſſible de les accepter.

„ V. M. connoît aſſez la ſituation de mon Royaume, & elle ſait que je ne puis me prêter à une affaire de cette importance, à moins qu'en même tems je ne mette mes affaires du dedans dans un état à avoir les mains libres, & que je ne ſois ſûr contre tout accident imprévu. L'entretien d'une Armée éloignée du Païs, demande outre cela plus de dépenſes & de plus grandes ſommes d'argent comptant qu'une Armée qui ſeroit à portée de recevoir des ſubſides & du ſecours. Les Provinces de mon Royaume ne ſont pas encore à beaucoup près ſi expoſées au danger d'une invaſion par les *Turcs*, que je ſois obligé de m'embarquer dans une affaire qui peut avoir de ſi grandes ſuites.

„ Toutes ces conſidérations faiſant voir d'un côté les grandes dépenſes & le hazard dont cette entrepriſe ſeroit accompagnée, & de l'autre,

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

„ le peu de prudence qu'il y auroit à vouloir moi-même en porter ſeul tout
„ le poids, je remets au jugement de V. M. ſi je n'ai pas toute la raiſon
„ du monde, de prétendre préalablement un ſubſide conſidérable en ar-
„ gent, comme auſſi de pourvoir, autant qu'il eſt poſſible, à ma propre
„ ſûreté.

„ Quant au premier point, l'Envoyé de V. M. s'eſt déjà expliqué en
„ ſorte qu'on ne s'attend au ſecours demandé, qu'à condition de fournir
„ de certains ſubſides. Ce que j'ai à remarquer là-deſſus, c'eſt qu'en ce
„ cas je m'en rapporte aux exemples d'autres Puiſſances, avec leſquelles
„ j'ai conclu ci-devant de pareils Traités, ſur-tout à celui de la triple
„ Alliance, d'où l'on peut apprendre, & appliquer au cas dont il s'agit
„ ici, la proportion ſtipulée entre mon ſecours & les ſubſides.

„ Mais pour ce qui regarde la ſûreté, puiſqu'elle ne conſiſte pas ſeu-
„ lement dans l'aſſurance qu'on me donne que les ſubſides ſeront payées
„ immanquablement pendant tout le tems que le ſecours ſera fourni, mais
„ auſſi en ce qu'on donne audit ſecours la garantie néceſſaire dans un
„ Païs étranger; j'eſpére que V. M. voudra bien conſidérer ces deux
„ points, & réfléchir principalement ſur le dernier, qui dépend unique-
„ ment du Traité à conclure avec la *Pologne*, à laquelle je voudrois que
„ cette affaire fût propoſée en termes preſſans, & qui levaſſent toute la
„ defiance où elle paroît être entrée, afin qu'elle n'y mît plus d'obſtacle,
„ en me refuſant la ſûreté requiſe, ſans laquelle je ne ſaurois faire mar-
„ cher une Armée conſidérable, qu'au riſque de la ruiner dans un Païs ſi é-
„ loigné. Ce qui ne faciliteroit pas peu cette affaire, ſeroit d'employer
„ les mêmes bons offices à la Cour *Impériale*, qui y eſt intéreſſée plus
„ qu'aucune autre. Je ſouhaiterois qu'elle viſât au même but, en ſe
„ liant étroitement avec moi, en conſéquence des promeſſes réitérées
„ qu'elle m'a faites là-deſſus. Cette Négociation pourroit même ſe finir
„ plus commodément à cette Cour, à cauſe des obſtacles qui s'y trouvent
„ ici, V. M. ſachant que je ne ſaurois entrer moi-même directement en
„ négociation & en commerce avec le *Pape.*

„ Quoique j'aye fait remontrer tout cela à l'Envoyé de V. M. qui eſt
„ actuellement à ma Cour, je n'ai pas voulu manquer de le répéter en
„ racourci, afin que V. M. puiſſe juger par-là de la ſincérité de mon
„ intention, & ménager cette affaire avec d'autant plus de ſecret & de
„ prudence: ce que je me promets ſûrement de l'affection maternelle que
„ V. M. a pour moi, & ſi à cauſe de cela, on vient à bout de conclure
„ quelque choſe de bon dans une affaire auſſi ſalutaire au bien de toute la
„ *Chrétienté*, je voudrois que l'honneur d'y avoir le plus contribué en re-
„ vînt préférablement à V. M.

„ Au reſte je recommande V. M à la protection du Tout-puiſſant, en
„ lui ſouhaitant toute ſorte de proſpérités.

„ De Votre Majeſté
„ le bien affectionné Fils,
CHARLES
Jean Olyvekrans.

Nous

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*; L'an 1672.

Nous verrons ci-après que non ſeulement il ne fut plus parlé de cette Négociation, mais auſſi que la *Suède* fut engagée par les inſinuations de la *France* dans une guerre onéreuſe, qui fut une ſource ſi féconde de tant de malheurs pour ce Royaume, que depuis ce tems-là il n'a plus regagné la confiance dont il jouiſſoit juſques-là auprès des Etats de l'*Empire*, & particuliérement dans le Corps des *Proteſtans* d'*Allemagne*.

Suite des Négociations de Chriſtine en Suède.

Nous reprendrons le fil des Commiſſions du Marquis *del Monte* par rapport aux affaires particuliéres de *Chriſtine*, qu'il devoit finir durant l'aſſemblée des Etats de *Suède*, & après que le Roi aura été déclaré Majeur. (a) Cela fait, il retournera à *Rome*, & lui apportera le Teſtament de *Guſtave I.* Roi de *Suède* ſon Biſayeul, dans la forme la plus authentique qu'il pourra l'avoir (*). Mais il n'aura garde de partir ou de paſſer les mers dans l'hiver, & cependant il ſe précautionnera contre le grand froid, lequel, *dit-elle*, le corps foible d'un *Italien* ne peut guéres ſupporter.

Peu de tems après (b) la Reine, en approuvant ſon ſentiment, de vouloir procurer la confirmation du grand Recès de l'Abdication, avant que de faire des inſtances ſur les autres demandes, lui répondit: *Comme il m'importe trop que mes affaires ſe traitent en préſence des Etats, & que le Roi confirme tous mes droits qui m'importent autant qu'à lui, & que ſans cette confirmation il ne peut pas être Roi, ni moi jouir de mon repos; il faut que vous preniez garde de faire faire la Ratification dans la forme la plus ample & la plus efficace, & qu'elle comprenne caſſation de tout ce qui a été fait à mon préjudice.*

Le Marquis continuant toujours de faire ſon rapport à la Reine, elle lui témoigne en réponſe (c) la grande ſatisfaction qu'elle avoit de ſon empreſſement & de ſa conſtance à obtenir une pléniére confirmation du Recès, avant que de propoſer les autres Articles. *Quant à celui de la Religion*, lui dit-elle, *ſi vous y rencontrez des difficultés qui ne puiſſent être ſurmontées, laiſſez-le repoſer, & achevez les autres points: il ſuffit d'en avoir fait l'inſtance: j'en dis autant de l'affaire d'*Appellmann, *& vous avez bien répondu au Grand-Chancelier au ſujet de l'Admodiation de tous mes Biens à la Couronne. Vous pouvez tenir cette négociation ouverte, diſant qu'à votre retour vous traiterez avec moi de vive voix. Mais pour remettre le payement de mon argent à la* France, *je n'en veux rien faire; car je ne veux jamais dé-*

(a) *Le 5. Novembre 1672. Neg. di Pol. p. 156.*
(b) *Le 19. Novembre 1672. l. c. p. 160.*
(c) *Le 17. Décembre E. A. Negoz. di Pol. & 161. p. 168.*

(*) Nous verrons ci-après quel uſage la Reine vouloit faire de ce Teſtament.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1672.

dépendre de perſonne que de moi-même. Vous répondrez donc ſur cet article, que vous n'avez pas le courage de me le propoſer. Au-reſte vous ſavez que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je connois le caractére du Grand-Chancelier, & vous vous ſouviendrez que j'ai toujours dit qu'il ne fait jamais rien que par boutade. Si vous vous étiez dépêché & que vous fuſſiez parti de cette Cour, je voudrois vous écrire une Lettre que vous pourriez montrer, où j'exprimerois avec force mes ſentimens ſur ſa propoſition. Vous pourriez lui envoyer l'original, pour qu'il vît ce que j'en penſe: je lui parlerois ſi bien Italien, *qu'il entendroit aſſez ce que je voudrois dire.*

La Reine ſatisfaite de ſes Négociations en Suède.

Chriſtine ayant reçu l'Ordinaire après de bonnes nouvelles de *Stockholm* touchant ſes affaires, & en premier lieu ſur la confirmation de ſon Recès, écrit au Marquis qu'elle en a ſenti la plus vive joye. (*a*) *Quoique cet acte,* lui dit-elle, *ne ſoit que de pure juſtice, je reconnois pourtant que j'en dois le ſuccès à votre ſavoir-faire & à votre induſtrie. Reſtez donc juſqu'à ce que vous en obteniez les expéditions néceſſaires, comme je l'eſpére. Je me rejouis en attendant avec vous, que vous ayez eu le bonheur de réuſſir ſi heureuſement dans vos commiſſions. Dépêchez-vous donc de finir les affaires de* Poméranie, *afin de retourner au-plutôt à* Rome, *où je vous attends avec impatience; & je ſerai inquiéte juſqu'à ce que vous ſoyez ſain & ſauf hors de* Suède, *par l'appréhenſion où m'a mis la nouvelle, que la peſte s'eſt manifeſtée dans ce Royaume. Je vous envoyerai l'Ordinaire prochain de ma poudre; ſervez-vous-en en cas de beſoin, & Dieu vous faſſe proſpérer.*

Dans l'Apoſtille, *Chriſtine* ajouta de ſa propre main: *Vous faites des miracles, Marquis; vos ſervices & vos opérations m'obligent à une éternelle reconnoiſſance de l'affection, de la fidélité & de l'habileté avec leſquelles vous me ſervez. Soyez-en aſſuré, & revenez le plutôt poſſible pour en recevoir mes atteſtations.*

Huit jours après, *Chriſtine* crut avoir encore plus de ſujet d'être ſatisfaite de lui, ayant reçu nouvelle des favorables réſolutions que les Etats de *Suède* avoient priſes, en accordant libre exercice de Religion & à elle & à ſa Cour. *Cet Acte,* lui dit-elle (*b*), *m'a véritablement ſurpris* (*), *en ayant conſidéré toutes les circonſtances. Cepen-*

(*b*) *Le 31. Décembre 1672. Neg. de Pol. p.* 170.

(*a*) *Le 7. Janvier 1673. Neg. de Pol. p.* 171.

(*) Chriſtine en réfléchiſſant ſur ce qui lui étoit arrivé les deux fois qu'elle avoit été en *Suède,*

Digitized by Google

Cependant je ſens fort bien la part que vous y avez eu, d'où vous pouvez être aſſuré juſqu'à quel point je vous ſuis redevable.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

Quant aux Joyaux que vous avez fait eſpérer au Grand-Chancelier, vous pouvez lui dire, que je lui accorderai cette grace, mais ſous la ſeule condition de mettre Appelmann *hors de* Podagla, & *de faire payer à* Texeira *les ſommes qui lui en reviennent. Vous aſſurerez le Grand-Chancelier, qu'avant que ces deux points ſoient finis, vous n'oſez plus m'en parler.*

L'an 1673.

Enfin, la Reine reçut nouvelle du Marquis, (*a*) qu'il avoit entre ſes mains les expéditions de la confirmation du Recès, de l'exercice de la Religion, & de la juſtice contre *Appelmann*, les trois plus grands Articles qui avoient fait envoyer le Marquis *del Monte* en *Suède.*

Chriſtine lui témoigna la vive joye qu'elle en reſſentoit, *en s'eſtimant heureuſe d'avoir employé un Cavalier ſi fidéle & ſi honoré qu'il l'étoit, dans cette négociation, l'aſſurant que ſes peines & ſes fatigues ne ſervient pas perdues.*

Chriſtine prétendoit aux Biens du feu Roi Jean Caſimir de Pologne.

Cependant, comme ce Marquis avoit ſi bien réuſſi juſques-là dans ſes entrepriſes, *Chriſtine* lui écrivit une autre Lettre (*b*), en diſant que s'il ſe trouvoit encore en *Suède*, il preſſât l'affaire de la Succeſſion du Roi *Caſimir*, qui étoit mort à *Nevers* le 14. Décembre de l'année paſſée.

A cet effet elle lui envoya pour ſon information, un expoſé que nous donnons ici traduit de l'Italien (*c*).

A la nouvelle de la convaleſcence déſeſpérée du Roi Caſimir *de* Pologne, *S. M. la Reine de* Suède, *comme ſon unique proche Parente, prétendant à ſon héritage, envoya au Nonce à la Cour de* France *ſa Procuration, avec une Lettre au Roi de* France, *une au Sgr.* de Pompone *& une au Sgr. Comte* Tott, *Ambaſſadeur de* Suède, *afin qu'en cas de mort le même Nonce pût au nom de S. M. la Reine prendre poſſeſſion de ce que ledit Roi avoit eu en* France.

Le Roi étant mort, le Nonce s'acquita, comme il faut, de

(*a*) *Le* 18. *Février* 1673. *Neg. di Pol. p.* 176.

(*b*) *Le* .. *Mars* 1673. *Neg. di Pol. p.* 51-52.

(*c*) *Negoz. di Pol. p.* 222.

Suède, en 1660 & en 1667, avoit raiſon d'être ſurpriſe de la facilité dont les Etats lui accordérent le libre exercice de ſa Religion. Mais nous dirons ci-après les raiſons qui les portoient à le lui accorder.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1673.

de la commiſſion. Il préſenta les Lettres, & le Roi lui promit bonne juſtice, comme il l'avoit auſſi promiſe au Comte Tott.

Il s'eſt trouvé un Teſtament en faveur de la Princeſſe Palatine, *lequel on regarde comme non avenu, par de très-fortes raiſons, qui toutes favoriſent S. M. la Reine.*

La nouvelle de la mort du Roi étant ſue, on écrivit au Nonce à la Cour de Naples, *en lui envoyant une Procuration avec d'autres écritures pour ſon information, en même tems qu'on fit prier le Vice-Roi de mettre la Reine* Chriſtine *en poſſeſſion des Biens que le Roi défunt poſſédoit dans le Royaume de* Naples. *Mais comme il s'eſt trouvé du nombre de ceux qui en avoient déjà demandé le ſéqueſtre, même du vivant du Roi de* Pologne, (*quoiqu'ils n'y puſſent pas prétendre, pas même le Prince de* Neubourg, *qui avoit épouſé une Princeſſe de* Pologne *ſans avoir eu avec elle de poſtérité mâle, & qui n'a aucune raiſon de prétendre à la Succeſſion*) *le Vice-Roi dans la concurrence des Prétendans a ſéqueſtré ces Biens, en attendant là-deſſus des ordres ultérieurs de ſa Cour d'*Eſpagne.

*Pour cette raiſon on envoya une autre Procuration au Nonce d'*Eſpagne. *On écrivit auſſi à la Reine & au Cardinal d'*Arragona, *en lui donnant les informations néceſſaires.*

De-même on fit tenir une Procuration au Nonce en Pologne, *& on écrivit au Roi pour être mis en poſſeſſion de ce qui appartenoit en propre au Roi défunt dans ce Royaume.*

On ne manqua pas non plus d'écrire à l'Impératrice Eléonore, *de ne s'y point oppoſer en conſidération de la Reine de* Pologne.

Le Pape *a de-même concouru à favoriſer S. M. la Reine* Chriſtine, *ayant ordonné, que tous les ſuſdits Nonces la ſerviſſent vigoureuſement en cette occaſion,* (*) *& juſqu'ici celui de* France *& de* Naples *s'y ſont très-fort portés, & l'on eſpére d'apprendre en ſon tems, que les Nonces des autres, & ſurtout celui d'*Eſpagne, *en feront autant.*

On envoya auſſi au Sieur Texeira *une Procuration avec une*

(*) On a lieu de préſumer, que la Cour de *Rome* a fait agir ſes Nonces ſi vigoureuſement dans cette affaire, pour que la Reine, étant en poſſeſſion de ſes Biens de *Naples*, elle en fît don au *Saint Siége*, la choſe étant fort à ſa convenance, & y ayant déjà d'autres droits pareils dans l'Archevêché de *Bénévent*. &c.

Digitized by Google

ne Lettre pour la Ville de Danzig, *afin de faire mettre en séquestre ce qui s'y trouveroit appartenant au Roi* Casimir, *sur-tout les grandes Tapisseries qui lui appartenoient, & qu'on croit entre les mains de* Gratta *habitant à* Dantzig.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1673.

Jusqu'ici, par des discours des Avocats François, on prouve d'une maniére concluante, que le Testament est nul; & quand même il seroit valide, la Reine a par devers elle des raisons & des droits pour l'annuller.

Cependant il est très-nécessaire d'avoir une Copie authentique de la Convention faite entre Gustave I. *de* Suède & François I. *de* France, *par laquelle ces deux Nations sont naturalisées réciproquement* (*), *comme il en a été écrit au Marquis* del Monte; & *il importe qu'on l'ait pour le cas dont on fait prétention en* France.

Quoique la plupart des Lettres auxquelles la Reine se rapporte, se trouvent dans les recueils de ses Manuscrits, nous jugeons pourtant superflu de les insérer ici tout du long, leur contenu étant déjà compris dans l'exposé que nous venons de donner là-dessus. Il y a même d'autres de ses Lettres à certains Archevêques & Evêques, à qui la Reine fit écrire sur ce même sujet, en tâchant de les y intéresser.

Sa réponse à un nommé *du Buy*, qui avoit été au service du défunt Roi *Casimir*, semble mériter place ici, comme éclaircissant ultérieurement cette affaire. En voici la copie mot pour mot. (*a*)

A Mr. du Buy *le* 24. *Janvier* 1673.

J'ai reçu vos Lettres, qui m'ont été des plus agréables par rapport au zéle & à l'affection que vous me témoignez. Je vous en remercie, & j'approuve tout ce que vous avez fait jusqu'ici, vous assurant que je suis très-satisfaite de vous, & que

(*a*) *V. Negoz. di Pol. p.* 239. 240.

(*) C'est l'an 1542 que fut conclu le plus ancien Traité d'Alliance & d'Amitié, que l'on sache avoir été fait entre ces deux Etats (1). Le Roi de *Suède* y est appellé *Gothus*, & le Roi de *France Gallus*. *Christine* a raison de dire ici, qu'en vertu de ce Traité & celui de l'an 1559, les deux Nations devoient être réputées comme naturalisées réciproquement, & que par conséquent le *Droit d'Aubaine* en *France* ne devoit pas avoir lieu à l'égard des *Suédois* morts en *France*, qui y peuvent librement disposer de leurs Biens, soit par testament, ou autrement. C'est à quoi il ne semble pas qu'on ait pris garde, quand on a cru gagner quelque nouvel avantage en se le stipulant par une Convention de nos jours.

(1) V. Histoire des Traités de Paix par le Marquis de *Torcy* T. I. p. 299. Le Corps Diplomatique de *Du Mont*, Tom. IV. P. II. p. 228 & Tom. V. P. I. p. 61.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1673.

que j'ai en vous toute la confiance qu'on peut avoir dans un honnête homme, comme vous êtes.

Touchant le Teſtament du Roi votre Maître, vous m'avez écrit qu'il avoit été fait à Molins *dans le tems de ſa premiere maladie, & maintenant je viens d'apprendre qu'il a été fait* à Nevers *ſix jours avant ſa mort. Ce ſont-là des contradictions qui me font d'autant plus ſoupçonner qu'il y ait quelque brouillerie: mais, quoi qu'il en ſoit, j'ai des raiſons & des droits ſi forts, qu'ils ne peuvent être détruits par aucun Teſtament; néanmoins vous m'obligerez de m'éclaircir là-deſſus. Je m'étonne auſſi que le Roi votre Maître n'ait fait pour vous quelque diſpoſition favorable, & digne des bons & fidéles ſervices que vous lui avez rendus ſi long-tems, ou du-moins qu'il ne vous ait acquitté de votre adminiſtration, comme il étoit convenable. J'avoue que cet oubli me ſurprend; mais s'il arrive que vous me rendiez quelque ſervice conſidérable, comme je l'eſpére, vos ſoins ne ſeront pas perdus. Vous me ferez auſſi plaiſir de communiquer à Monſieur le Nonce tout ce que vous jugerez être de mon ſervice en cette rencontre.*

Chriſtine ne négligea rien pour porter cette affaire à une heureuſe fin pour elle, mais elle fut traînée tant en *Pologne* qu'en *France*. *Louis XIV.* avoit déjà ſu gagner la *Suède* pour la faire entrer en guerre contre le *Brandebourg*. La Reine, qui y avoit beaucoup à perdre & rien à gagner, par rapport aux Revenus que lui devoient fournir ſes Domaines en *Poméranie*, deſapprouva hautement cette Alliance. Ce n'étoit pas le moyen de ſe rendre la Cour de *France* favorable, qui n'omit rien pour la chagriner à ſon tour. Elle envoya en 1674. le Comte *Waſſanau*, ſon Parent, en *Suède* (*) pour ſes affaires œconomiques. Elle lui ordonna (*a*) d'obtenir du Roi de *Suède* un ordre bien précis pour ſon Ambaſſadeur en *Pologne*, d'y appuyer avec vigueur & empreſſement ſes intérêts, " puiſqu'on me mande de-là, *dit-elle*, que cet ordre „ me ſera avantageux pour réuſſir dans ma prétention de la Succeſſion „ du Roi *Caſimir*.

Elle avoit beau preſſer l'affaire, elle n'en put venir à une concluſion, pendant pluſieurs années de ſuite. Elle en écrivit encore en 1678. aux Evêques de *Culme*, de *Vratiſlau*, de *Warmie* (*b*), & à d'autres, qui ſembloient

(*a*) *Le ... Août* 1674. *Neg. di Pol. p.* 245.
(*b*) *Le* 18. *Mars* 1678. *Lettre à Diverſi. p.* 29, 30.

(*) Nous aurons occaſion de parler de lui plus particuliérement ci-deſſous.

Digitized by Google

bloient être portés en ſa faveur; mais l'affaire reſta toujours indéciſe. Son Secretaire *Santini*, qui étoit alors malade, lui demanda par un Billet, comment il devoit dreſſer la Minute au Roi de *Pologne*, qui prétendit au même héritage qu'elle. Il lui dit: (*a*) Je ferai la Lettre le mieux „ que je pourrai, & après V. M. la corrigera comme elle fait toutes „ les autres, en pardonnant mon ignorance, comme elle l'a fait „ toujours bénignement. La Reine lui répondit ſur le même Billet: *Vous direz que je ſuis prête à tranſiger avec la République ſur ces intérêts, à des conditions juſtes & convenables aux deux Parties, comme je m'en ſuis expliquée expreſſément à Mr. l'Evêque de* Warmie *&c.* Elle y ajoute: *Ayez ſoin de votre ſanté, elle va avant toute autre choſe.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

L'année après la Reine ayant appris qu'un Miniſtre du Prince de *Condé* étoit arrivé à *Naples*, pour prendre poſſeſſion au nom de ſon Maître, des Biens que le Roi *Caſimir* avoit poſſédés dans ce Royaume, elle y écrivit ſur le champ au Nonce Apoſtolique: (*b*) *que comme par les juſtes prétentions que j'ai, comme unique Héretiére dudit Roi ſur tout ce qu'il a laiſſé de Biens, je vous prie, Monſieur, de vouloir proteſter de ma part contre les attentats de ce Miniſtre, afin de réſerver les raiſons de mon droit contre le Teſtament ſuppoſé du Roi* Caſimir. *Je vous donne par la préſente toutes les facultés néceſſaires pour cet effet, & je vous prie d'excuſer la confiance que je prends en vous, en vous cauſant cette peine, & d'être perſuadé que je vous en ſerai particuliérement obligée.*

L'an 1674-1678.

Par une Lettre poſtérieure de la Reine au Marquis *de los Velos*, Vice-Roi de *Naples* (*c*), on voit auſſi que cette proteſtation a eu quelque effet, puiſque *Chriſtine* le remercie de l'aſſiſtance qu'il a prêtée à ſa cauſe, de l'héritage du Roi *Caſimir*, *en le priant de vouloir y continuer ſa juſtice & ſa politeſſe, en quoi elle met toute ſa confiance, & ſe flatte qu'il expédiera promptement cette affaire, le Nonce étant pleinement autoriſé de ſa part dans toutes les circonſtances y relatives & néceſſaires.*

Ces ſont les derniéres Dépêches qui ſe trouvent dans les Manuſcrits de *Chriſtine* reçus de *Rome* au ſujet de l'héritage du Roi *Jean Caſimir*. Nous ne pouvons pas non plus dire, ſi cette affaire a eu quelque ſuite, ni comment elle a été enfin terminée.

Nous avons vu ci-deſſus avec quelle joye *Chriſtine* avoit appris que les Etats de *Suède* avoient confirmé de-nouveau le libre exercice de ſa Religion tant pour elle que pour ſa Cour, par un Décret à la Diette de

Chriſtine n'avoit guéres envie de ſi fixer jamais en Suéde.

(*a*) *li* .... 1678. *Lettre à Diverſi p.* 77. *p.* 22.
(*b*) *li* 28. *Aprile* 1678. *Lettere a' Div.* (*c*) *li* 9. *Giug. E. A. ibidem p.* 109.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1678-1682.

de l'an 1673. Si la Reine avoit des raiſons par devers elle d'en être ſatisfaite, les Etats de *Suède* en avoient de-même de le lui accorder: entre autres que *Chriſtine*, venant de s'y établir, auroit épargné au Royaume une ſomme aſſez conſidérable qui lui auroit été envoyée chaque année hors du Pays, & qui devoit y reſter ſitôt qu'elle y auroit fixé ſon ſéjour. Le Clergé avoit outre cela conçu de bonnes eſpérances, qu'en lui laiſſant la liberté de ſe rétablir dans ſa Patrie, il la raméneroit enfin à la Religion de ſes Ancêtres; ce qui fut un des grands motifs qui le fit agir avec tant de zéle, dans les deux derniéres Diettes, en faveur de la Reine. (*a*)

Malgré cela il ne ſemble pas que *Chriſtine* eût grande envie de ſe fixer pour toujours dans ſa Patrie. Déjà le jour même qu'elle avoit réſigné la Couronne, elle ne vouloit pas, *diſoit-elle*, paſſer une ſeule nuit à *Upſal* (*b*), quoiqu'il fît un tems très-mauvais, & qu'il plût à verſe; & quand le Comte *Brahe*, Doyen du Sénat, la pria inſtamment de ne pas tant preſſer ſon départ, elle lui répondit confidemment: *Comment voulez-vous que je reſte ici, où peu auparavant j'ai régné en Souveraine, & où je verrois un autre avoir tout le pouvoir en main.* Bien des années après, & peu avant ſa mort, quand elle fit tout ſon poſſible pour ſe retirer de *Rome*, elle dit à Monſieur *Olivekrans* (*c*). *Je vous avoue que la ſeule penſée de quitter* Rome *me perce le cœur, & il n'y a que cet endroit au Monde où je puiſſe demeurer avec honneur.*

La raiſon en étoit, que par-tout où elle étoit, elle vouloit trancher de la Souveraine. En ne voulant céder à aucun Roi, mais bien au *Pape*, auquel aucun Potentat *Catholique* ne diſpute le pas. Cependant, comme elle eut dans la ſuite de grandes querelles avec les *Papes* mêmes, ſur-tout après la ceſſion des *Quartiers de Franchiſe*, elle fut ſans-doute bien aiſe de pouvoir ſe retirer dans ſa Patrie. Cependant elle n'a regardé cette liberté, que comme un pis-aller, jugeant que la figure qu'elle y feroit, ſeroit bien différente de celle qu'elle y avoit faite étant ſur le Trône, révérée & aimée de tous ſes Sujets. Il eſt donc apparent que pour ſe ſouſtraire à cette humiliation, elle pouſſa ſi vivement le Traité du troc du Duché de *Bréme* contre tous ſes Domaines, où elle auroit pu vivre en petite Souveraine. Mais comme elle voyoit peu de jour à y réuſſir, elle étoit fermement réſolue à ne jamais fixer ſa demeure en *Suède*. Ce fut ſans-doute dans cette intention qu'elle dit dans ſa Lettre au Marquis *del Monte*: *faites connoître l'affection que je conſerverai pour la Patrie, mais ſans le moindre deſir d'y retourner; que cela eſt impoſſible, & Dieu me garde que jamais cela puiſſe être* (*d*).

Néan-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 119.
(*b*) *Ibid. T. I. p.* 415, 416.
(*c*) *Ibid. T. II. p.* 289. 305.
(*d*) *Le* 22. *Octobre* 1672. *V. ci-deſſus p.* 148.

Digitized by Google

Néanmoins pour faire voir combien la Religion *Catholique* lui tenoit au cœur, & pour s'attacher les Princes & le Clergé de cette croyance dans des cas inopinés & fâcheux qu'elle ne pouvoit pas prévoir, elle donna de tems en tems des marques extérieures de son zéle. Son Secretaire *Galdenblad* s'y porta avec toute la ferveur qu'on pouvoit attendre d'un Eléve des *Jésuites*. Il travailla avec toute l'application imaginable à la converſion de ſes compatriotes. Nous en avons rapporté ci-deſſus quelques exemples, & nous allons en donner d'autres, en ſuivant les relations qui nous en ont été communiquées de *Rome*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1678-1682. *Chriſtine faiſoit paroître ſon zéle pour le Catholiciſme.*

Le ſoin de *Galdenblad* pour ramener ſes compatriotes à l'Egliſe *Catholique Romaine*, s'étendit après ſur un nommé *Koſkiöld*, dont il dit entre autres choſes, (*a*) que s'étant fait *Catholique* à ſon inſu, il avoit été abandonné de tout le monde, & mouroit de faim. *Galdenblad* en étant informé, & l'ayant logé chez lui, il avoit appris par de bonnes atteſtations, que la Mére de ce *Suédois* étoit fille naturelle de *Charles Philippe* (*), Frére du *Grand Guſtave Adolphe*, Pére de la Reine; que *Chriſtine* en ayant été avertie, elle avoit récrit ſur le champ à *Galdenblad*, que cette hiſtoire de ſon Oncle lui étoit bien connuë, & qu'elle ſe ſouvenoit encore de ſa fille & du Cavalier à qui elle fut mariée. Cependant, reconnoiſſant ce pauvre homme pour ſon Parent, elle ordonna qu'il vînt auſſitôt chez elle. *Galdenblad* eſtimant peu décent que *Koſkul* comparût devant *Chriſtine* dans le miſérable état où il étoit, étant preſque nud & ayant dormi ſix nuits ſous les Portiques des Egliſes de *Rome*, propoſa à la Reine de vouloir attendre juſqu'à ce qu'il fût un peu mieux ajuſté. Mais elle vouloit que *Galdenblad* le conduiſît chez elle dans l'état où il étoit: non, *dit-il*, par des eſcaliers ou des portes dérobées, mais par les Antichambres publiques: & allant au devant de lui par une charité ſans pareille, elle l'entendit raconter ſes avantures, le careſſa, le conſola, & l'encouragea, lui diſant qu'il ſe faiſoit plutôt gloire que honte de ſe voir réduit à cette extrémité pour une ſi bonne cauſe. Puis elle le fit habiller fort honorablement; & parce qu'il avoit déjà ſervi à la guerre, la Reine lui fit donner cent piſtoles d'*Eſpagne*, & l'exhortant à lui faire honneur, l'envoya avec de très-bonnes Lettres de recommandation au Général Comte de *Konigsmark*, en *Morée* (†), pour

Les Suédois devenus Catholiques Romains par le moyen de Galdenblad.

(*a*) *Miſc. Polit. p.* 8. *&c. &* 40.

(*) Cet unique Frére de *Guſtave Adolphe* n'avoit que vingt-un ans quand il mourut à *Narva* en *Ingrie*, déſigné *Grand-Duc* de *Moſcovie* par l'élection des *Ruſſes*. Il laiſſa une Fille naturelle d'*Eliſabeth Ribbing*, ſous promeſſe de mariage. Après la mort du Duc, la Mére de cette fille eut pour mari *Knut Liliebôk*; & la fille, qui devint Grande-Gouvernante de la Reine *Hedwige Eléonore*, épouſa en premiéres noces *Axel Natt och Dag*, & après *Baltazar Marſchalk*. Ces particularités m'ont été communiquées par Mr. *de Warmholtz*, Conſeiller de Cour, en *Suéde*. Et comme la Famille de *Koſkul* n'y entre pour rien, il ſemble que *Chriſtine* ou *Galdenblad* a confondu l'une avec l'autre.

(†) Ce Général au ſervice de *Veniſe* mourut ſur mer en 1688. ce qui indique environ le tems où cette hiſtoire de *Koskul* s'eſt paſſée. (1)

(1) V. Mémoir. de *Chriſt.* T. II. p. 233. n.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1678-1682.

pour être placé dans l'Armée de la République de *Veniſe;* ce qui ſe fit. Les Billets de la Reine à ce ſujet, avec un grand nombre d'autres, ſont, *dit-il*, entre les mains de *Galdenblad* à *Lorette*, & ſerviront à donner un démenti à ceux qui accuſeront Sa Majeſté d'avoir été orgueilleuſe & fiére.

Galdenblad, toujours intrigué pour faire des Proſélytes, parle (*a*) de quatre Mariniers, qui étoient échappés au naufrage d'un Vaiſſeau *Suédois* ſur les côtes de l'Etat Eccléſiaſtique; d'une Mére avec trois fils & trois filles, débauchés par un *Jéſuite Elwanger* en *Suède*; d'une autre Mére avec deux fils & quatre filles; d'un Cavalier qu'il ne nomme pas, tous *Suédois*, que le Convertiſſeur ſe fait gloire d'avoir ramené à ſon Egliſe, & auxquels la Reine avoit fait diſtribuer des aumônes.

Quant au Baron *de Roſembac*, Gouverneur des Domaines de la Reine en *Poméranie* (dont nous avons eu occaſion de parler ci-deſſus plus amplement) *Galdenblad* rapporte de lui, (*b*) que ſe trouvant à *Rome* pour rendre compte de ſon Adminiſtration, & ayant été convaincu par les diſcours de Religion de *Galdenblad*, il reçut nouvelle de ſa femme, que ſon fils unique étoit malade à la mort; & comme il étoit très-affligé il fit vœu que ſi Dieu lui conſervoit la vie, il le feroit élever dans la Religion *Catholique:* ce qui s'étant vérifié après, au dire de *Galdenblad*, il fit d'abord venir ſon fils à *Rome*, où il fut mis au Collége *Clémentin*, où la Reine promit d'avoir ſoin de lui, comme elle le fit, auſſi-bien que d'un autre de ſes fils, qu'il y envoya quelques années après, où *Chriſtine* les fit étudier à ſes dépens, & d'où ils ne ſortirent qu'après ſa mort.

Par la même bonté, *dit Galdenblad*, la Reine entretenoit pluſieurs Gentilshommes *Suédois* à *Rome* pendant pluſieurs mois, juſqu'à ce qu'ils fuſſent bien affermis dans la Religion qu'ils avoient embraſſée: entre autres deux Fréres *Gripenſtycht* & un *Pruſſ*, auxquels elle donna un bon viatique, & les envoya ſervir en *Hongrie* contre le *Turc*.

Un autre, nommé *Struzzenskiöld*, ſupplia S. M. d'être admis dans le Corps de ſes *Suiſſes*. (*c*) *Galdenblad* lui diſant qu'il étoit bien fait, qu'il avoit ſervi dans les Gardes du Roi en *Suède*, & parmi les Dragons en *Hongrie*, la Reine lui répondit: *Je le recevrai, mais qu'il change de nom. Ce* Struzzenskiöld *eſt un nom de Diable, que les* Chrétiens *ne ſauroient prononcer, & il fut reçu avec le nom de* Struzzo.

Le Sr. *Galdenblad* s'étend beaucoup, en parlant des deux *Suédois*, *Lechander* & *Eſberg* (*d*), que le Roi *Charles XI.* avoit envoyé dans les Païs étrangers pour s'inſtruire dans les points qui ſéparoient les *Chrétiens* en différentes Sectes. Etant venus à *Rome*, ils eurent pluſieurs entretiens là-deſſus avec *Galdenblad*, qui, quoiqu'il convienne qu'ils étoient fort verſés dans les Langues *Hébraïque* & *Grecque*, les avoit pourtant, à ſon dire, convaincus que la BIBLE des *Proteſtans* eſt mal traduite. Il ajoute que la Reine les ayant fait venir, leur avoit demandé en ſouriant, *ſi c'étoit par*

(*a*) *Miſc. Polit. p.* 2. &c.
(*b*) *L. c. p.* 14, 15.
(*c*) *Miſc. Pol. p.* 17. & 50.
(*d*) *L. c. p.* 19. & *p.* 53-55.

Digitized by Google

par zéle ou par méfiance de leur Religion, que le Roi les avoit envoyés & d'autres hors de Suède *pour propager la leur, ou pour en chercher une meilleure? que ſi c'étoit le premier motif ils n'avoient qu'à ſortir de* Rome, *où ils ne gagneroient que d'être ſifflés; que ſi c'étoit le ſecond, ils ne pouvoient trouver de meilleur endroit que* Rome *pour s'en éclaircir, & qu'ils devoient y reſter... Léchander & Eſberg* ayant répondu qu'ils comptoient pourſuivre la commiſſion que le Roi leur avoit donnée, mais qu'ils ne manqueroient pas de mettre à profit les lumiéres qu'ils avoient acquiſes & d'en faire part. Là-deſſus, *dit Galdenblad*, la Reine leur fit donner ſoixante *Scudis*, auquel, *dit-il*, ils prêtérent plus d'attention qu'aux diſcours de Religion du Convertiſſeur.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an. 1678-1682.

Cependant, *ajoute Galdenblad*, les exhortations qui leur avoient été réitérées, ne furent pas ſans fruit, comme cela ſe voit par la Lettre originale de *Léchander*, qui avoit auſſi préſenté un Poëme en *Latin* à l'honneur de la Reine (*a*), qui l'avoit gracieuſement accepté, en écrivant à *Galdenblad* ces propres mots: *Tout eſt beau, excepté le prédicat*, Séréniſſime. *Faites-le recopier, car le reſte eſt digne d'être vu. Faites-les corriger & recopier. Vous* Galdenblad *prenez vous-méme cette peine.* (*).

Quant à *Eſberg*, *dit Galdenblad*, (*b*) il écrivit une autre Lettre au Pape *Innocent XII.* que *Galdenblad*, de l'avis du Cardinal *Albani*, lui avoit préſentée, & où *Esberg* expoſe tout du long l'horreur qu'il avoit pour toutes les Sectes, en deſirant d'être reçu dans le giron de la *Sainte Egliſe*, au ſervice de laquelle il s'offrit lui-même & tous les talens que Dieu lui avoit donnés. Il faut bien que ce qu'avance *Galdenblad* au ſujet d'*Eſberg*, ſoit vrai; car il y a une autre Lettre de lui au même *Pape* écrite de l'Univerſité de *Gieſſen* dans le Pays de *Heſſe* (*c*), où il déclare ſon envie de ſe faire *Catholique*, demandant ſeulement trois cens écus pour payer ſes dettes, & ſe rendre à *Rome* (†).

Galdenblad, toujours agiſſant, gagna encore, à ce qu'il dit, (*d*) le jeune *Forberger*, & *de la Vallée*, fils du premier Bourguemaître de *Stockholm*, par le moyen duquel il diſpoſa auſſi le célébre Peintre *Dahl* à ſuivre leur exemple. L'un & l'autre ſouhaitoient fort que l'affaire fût tenue ſecrette, afin qu'ils puſſent retourner en *Suède* pour faire voir qu'ils n'étoient pas ingrats aux bienfaits du Roi, qui leur avoit fait donner

(*a*) *En* 1687. *V. Miſc. Pol. p.* 53.
(*b*) *L. c. p.* 22.
(*c*) *En* 1692. *de* Gieſſen *l. c. p.* 55.
(*d*) *L. c. p.* 38.

(*) Nous donnerons cette Piéce ci-après.

(†) Toute cette trame ne put pas ſe faire ſi fort à la ſourdine, qu'on n'en eût connoiſſance en *Suède*. Le Dr. *Eſberg* de retour en ſa Patrie, quoique réputé homme de grand ſavoir, recula par-là pour quelque tems ſon avancement, mais il devint à la fin Evêque de *Gotlande*. Nous inférerons cette Lettre au *Pape* dans l'Appendice. *v. l'Appendice No. XXXIII.* *v. l'Appendice No. XXXIIII.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1678-1682.

ner une penſion annuelle pour voyager & ſe perfectionner dans leur profeſſion. *De la Vallée* ſe diſtinguoit dans l'Architecture Civile & Militaire; & de retour en *Suède*, où il promit d'inſpirer ſa Religion à ſon Pére & à ſa Mére, il envoya à la Reine le deſſein de l'Arc Triomphal de ſon Couronnement de l'an 1650. avec toutes les inſcriptions (*a*).

Un jour *Chriſtine* demanda à *Galdenblad* une liſte exacte de tous les *Suédois Catholiques* que ſe trouvoient alors à *Rome*; il la lui envoya dans cet ordre: (*b*)

Laurent Galdenblad.	*Jean Galdenblad.*
Charles le *Fevre.*	*Iſaac le Fevre.*
André Suenſon.	*Olave Hogg.*
Pierre Verrier.	*David Richter.*
André Katt.	*Jean Ulſax*
..... *Struzzo.*	..... *Mallenberg.*

Les ſuivans, *dit-il*, peuvent paſſer pour *Suédois:*

Chriſtoffle Forberger	*Jean Stengel*, *Livonien* & Soldat du
(*) *Jean Klöker*,	*Pape.*

Galdenblad ajoute à ſa Lettre: Ce ſont-là les *Suédois Catholiques* qui ſe trouvent ici. D'autres ſont partis pour aller chercher de l'emploi. V. M. fera une charité, qui ſervira à convertir beaucoup de *Suédois*; car il en vient ſouvent, qui quoiqu'ils connoiſſent la Vérité, n'ont pas aſſez de force pour l'embraſſer, par la ſeule raiſon qu'ils ne voient point de moyen de pouvoir ſubſiſter.

La Reine lui répondit dans les termes que nous avons déjà allégués. *La bonne volonté ne me manque pas, mais l'argent manque. Si Dieu m'en donne, j'en donnerai aux autres.*

Il ne faut pas non plus paſſer ſous ſilence la gratification que *Chriſtine* fit à une Religieuſe de *Bréme*, qui reſtoit ſeule d'un Monaſtére, qui enſuite de la Paix de *Weſtphalie* devoit être ſécariſé après ſa mort. (*c*) La Reine ayant appris qu'elle n'avoit que ſoixante & dix écus de revenu par an, donna ordre qu'on lui fît une penſion annuelle de cent écus, & écrivit là-deſſus à *Silfvercrona* la Lettre ſuivante. (*d*)

Le 16. *Août* 1681.

J'ai appris avec plaiſir par votre Lettre du 21. *du paſſé, que*

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *Tom. I. p.* 181.
(*b*) *Miſc. Pol. p.* 18. & 52.
(*c*) *Miſc. Pol. p.* 10.
(*d*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri.*

(*) Apparemment frére ou parent de *Samuel Fobrberger*, qui étoit Adminiſtrateur de la Juſtice de *Chriſtine* en *Poméranie.*

Digitized by Google

que vous avez commencé à vaquer avec ſoin aux affaires de mes Biens en Bréme, *pour y mettre bon ordre; & j'approuve tout ce que vous avez fait juſqu'ici, auſſi-bien que les civilités que vous avez témoignées à la Religieuſe qui eſt dans le Cloître de* Seven. *Ayez ſoin d'elle, & auſſi des autres, s'il y en a. Au reſte, je puis vous aſſurer que le Marquis a fort bien exécuté mes ordres pour vos intérêts, & vous ſouhaitant tout le bien que vous méritez, je prie Dieu qu'il vous faſſe proſpérer.* Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1681. &c.

P. S. Ne manquez pas de pourvoir à tout ce qu'il y aura de Religieux de l'un & l'autre ſexe, ou autres Eccléſiaſtiques Catholiques, *de tout ce qui leur ſera néceſſaire, & au-delà, pour leur ſubſiſtance, & n'épargnez, rien pour cela. Il y va de mon honneur & de ma conſcience.*

Bien des années avant ce tems-là (*a*) *Chriſtine* s'intéreſſa pour deux jeunes filles de l'infortuné *Corvitz Ulfeld*, Grand-Maître de *Dannemarc*, qui étoient retenues en priſon à *Bruges* chez le Roi d'*Eſpagne*, pour n'être pas livrées au Roi de *Dannemarc*, mais pour être élevées honorablement ſelon leur naiſſance.

Un *Schoenfeld*, Gentilhomme *Suédois*, ayant changé de Religion, la Reine le recomanda fortement au Duc de *Mantoue* en ces termes. (*b*)

Le 17. Juin 1686.

Il Baron di Schoenfeld *ambizioſo di ſervir all' A. V. m'hà pregata della preſente Lettera di racommandatione, la quale, io non hò potuto negargli, non ſolo perch' è figlio d'un tale* Schoenfeld, *che fù gia uno de' miei Generali, & e nipote di un' altro che attualmente ſerve in* Ungheria; *ma per eſſerſi nuovamente convertìto quì alla noſtra ſanta fede. Onde queſto Cavaliere merita d'eſſer ajutato, lo raccommando però all' A. V. com' egli hà deſiderato, ſperando, ch'ella ſarà per conſolarlo ſecondo la confidenza, che hà ripoſto nelle ſue grazie, e mentre l'aſſicuro dell' obligo ch'io le ne profeſſerò, reſto.* L'an 1681. &c.

Il y a dans ce Recueil de *Galdenblad* d'autres traits pareils de moindre importance, qui relatives à la bonté de cœur de *Chriſtine*, rendent toujours témoignage de l'empreſſement de *Galdenblad* à devenir Apôtre & Convertiſſeur de toute la *Suède*. Tant il avoit ſu profiter dans les Ecoles des *Jéſuites*, & tant il eſt vrai que les principes que nous avons ſucés dans l'enfance, n'influent que trop dans les actions de la vie! Par bonheur ni les

(*a*) *Lettere a' Diverſi. p.* 227, 228. (*b*) *Lettere a' Principi, p.* 53.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1681. &c.

les forces de *Galdenblad*, ni celles de la Reine ne ſuffiſoient à faire l'impoſſible, & la Converſion de quelques particuliers étoit pour la Cour de *Rome* un objet trop petit, pour en augmenter le nombre par quelques largeſſes extraordinaires.

Cependant *Galdenblad* fait un grand mérite à *Chriſtine* (*a*) d'avoir dit ſouvent de bouche & par écrit qu'elle donneroit cent vies, ſi elle les avoit, pour le ſervice de la Religion *Catholique*. Et en vérité, *dit-il*, elle s'étoit expoſée à grand danger de perdre la liberté & la vie, par terre & par mer, dans les deux voyages qu'elle avoit fait en *Suède*, & à *Hambourg*, quand elle donna le feſtin pour l'Election du Pape *Clément IX.* (*) (*b*) L'avantage, *dit Galdenblad* (*c*) que la Reine tira de cette émeute du peuple en faveur de la *Catholicité*, fut que ſous prétexte de ſatisfaire la Reine, le Magiſtrat de *Hambourg* fit publier par toute la Ville, que l'Exercice de la Religion *Catholique* ſe feroit dorénavant dans la Chapelle de ſon Palais, ſans que perſonne oſât l'interrompre. Auſſi, au dire de *Galdenblad*, le ſervice y fut-il fait par deux Chapelains, aux fraix de la Reine, juſqu'à l'an 1678, qu'à cauſe de la guerre, où ſes Domaines furent ruinés, ledit Palais fut vendu, & l'exercice, *dit-il*, ceſſa au grand chagrin des *Catholiques*, qui juſques-là avoient eu la conſolation d'y aſſiſter à la Ste. Meſſe (†), ce qui ne pouvoit, *ajoute-t-il*, que mortifier la Cour de *Suède*, en ce que la Reine avoit ſu tirer un ſi grand bien de cette émeute, & que dans une ſi puiſſante Ville, qui ne lui appartenoit pas, elle avoit obtenu l'exercice de ſa Religion, autant pour elle que pour d'autres & même en ſon abſence, lequel lui avoit été défendu & à ſa ſuite en *Suède*, dont elle avoit été Reine.

Auſſi

(*a*) *Miſc. Pol. p.* 25. 31.
(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 126.
(*c*) *L, c. p.* 31.

(*) Ayant déjà parlé de ſes deux voyages de *Suède* dans mes Mémoires (T. II. p. 43. &c. 107. 112. 113. &c.) nous n'avons garde de le répéter ici, ſur-tout parce que les relations qui ſe trouvent dans les Manuſcrits de *Galdenblad* s'accordent aſſez enſemble.

(†) Je ſuis en ceci le rapport de *Galdenblad*, incertain ſi ce qu'il dit de l'exercice de ſa Religion dans ladite Chapelle à *Hambourg* s'eſt ſoutenu ſi long-tems. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt, (1) que la Reine ſouffrit conſidérablement dans ſes revenus pendant cette guerre, & que faute d'argent elle ſe trouvoit quelquefois dans une extrême néceſſité, & qu'elle ne pouvoit ſuffire à d'autres dépenſes. Elle en jettoit les hauts cris, & ce fut apparemment pour ſe venger des *Suédois*. & ſe concilier les bonnes graces des *Catholiques*, qu'elle pria le Cardinal de *Bouillon* de repréſenter de ſa part à *Louis XIV.* en 1676. (2) „ de travailler à introduire la Religion *Catholique* en *Suède*: ce qui ſera aiſé, *dit-elle*, dans les conjonctures préſentes, où la *Suède* a tant beſoin de la „ *France*; & pour cet effet il ſuffit de demander à la *Suède* l'abolition de toutes les nouvelles loix qui privent ceux qui la profeſſent, de leurs biens, vie & honneur (3) &c.

A ce qui eſt dit ici des Loix pénales de *Suède* au ſujet des *Catholiques*, Mrs. les Secretaires, & *Galdenblad* plus que perſonne, en ont impoſé à la Reine, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus (pag 85).

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 160.
(2) *Miſc. Polit. p.* 65, 66.
(3) Voyez ci-deſſous.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

Auſſi y a-t-il une Lettre de *Chriſtine* vers la fin de l'année, qui fait entendre que le Duc *Chriſtien* de *Mecklenbourg* avoit acheté ce Palais; mais qu'elle ſe fâcha contre lui de ce qu'étant devenu *Catholique*, il n'y avoit pas continué l'exercice de cette Religion. (*a*) Voici ſa Lettre.

L'an 1681. &c.

Le 19. Décembre 1676.

Mon Couſin, votre procédé, tout extraordinaire qu'il eſt, m'oblige par la confiance que vous témoignez avoir en mon amitié, en quoi vous ne vous trompez pas; & comme vous avez paſſé par deſſus toutes les formalités, je veux bien faire de-même, en vous pardonnant en vertu de l'eſpérance que j'ai, qu'étant un Prince Catholique, *vous rétablirez dans cette maiſon l'exercice de notre ſainte Religion, que les malheurs de la* Suède *m'avoient forcée d'abandonner. Cependant je ſuis ravie que vous vous en ſerviez à un ſi glorieux uſage, & vous prie d'excuſer mon Réſident* Texeira, *s'il n'a pas été auſſi complaiſant pour vous que vous l'avez deſiré, puiſqu'il a fait ſon devoir en cette occaſion comme en toutes les autres, où il s'eſt agi de mon ſervice; & je ſuis obligée d'approuver ſon procédé; mais j'ai bien voulu lui ordonner de vous aſſurer que je ſuis votre bonne Couſine, & véritable Amie.*

Ce que *Galdenblad* fait enfin tourner au grand honneur de la Reine (*b*), c'eſt la réſolution qu'elle avoit priſe d'établir une Chapelle *Catholique* à *la Haye*, dans la maiſon de Mr. *de Bremond*, qui alloit y réſider de ſa part.

Sur cette grace que *Bremond* lui demandoit, la Reine lui fit cette Réponſe. (*c*)

Ce 8. Novembre 1687.

Monſieur de Bremond, *la grace que vous me demandez, vous ſeroit accordée ſur le champ ſi je n'étois pas obligée, avant de vous en envoyer les Dépêches, de m'éclaircir avec vous ſur les points ſuivans.*

I. Quels appointemens vous prétendez?

II. Que vous vous obligiez d'aller toujours de pair en toutes choſes avec les Miniſtres de France, *d'*Eſpagne *& d'*Angleterre, *qui ont le même caractére de Réſident que vous de leurs Maîtres, & que vous ne leur cédiez en rien.*

III. Si

(*a*) *Lettere a' Principi p.* 103.
(*b*) *Miſc. Polit. p.* 32. 62. 68.
(*c*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 39.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676. &c.

III. Si vous êtes en état de faire la même dépenſe qu'eux, ou à peu près, & à faire dire la Meſſe chez vous comme les autres Miniſtres des Rois Catholiques.

*Voilà ſur quoi je veux ſavoir votre réponſe, avant de me déterminer. Quand vous m'aurez ſatisfait là-deſſus, je vous envoyerai vos Dépêches. Vous ne m'avez pas aſſez bien éclairci ſur le Cérémonial du Prince d'*Orange (*), *puiſque vous avez oublié le dedans des Lettres. Ne manquez pas de me le renvoyer, de-même que le dehors.*

Le Sr. *de Bremond* s'étant ſans-doute expliqué, qu'il n'étoit pas en état de fournir aux dépenſes néceſſaires, la Reine remit les écrits de *Bremond* au Comte d'*Alibert* & à *Galdenblad*, pour lui en faire rapport. Ils le firent, & trouvérent que les frais les plus néceſſaires pour *Bremond* & pour l'entretien de la Chapelle, iroient au-delà de dix mille florins de *Hollande* par an (*a*).

Chriſtine conſentit aux frais de cet établiſſement, *mais*, dit-elle, *juſqu'à ce que l'affaire de* Bremond *ſoit vuidée ici* (*à* Rome), *je ne puis pas me réſoudre à déclarer pour mon Réſident un homme qui s'eſt marié avec une Religieuſe.* La Reine mourut peu après, & l'affaire n'eut pas ſon effet, comme nous l'avons remarqué ailleurs. (*b*) Nous donnerons ci deſſous quelques autres Lettres intéreſſantes de la Reine à *Brémond*.

Enfin, *Galdenblad* rapporte dans ſon Recueil (*c*) que *Chriſtine* peu de tems avant ſa mort, l'avoit fait venir, & lui avoit dit, *qu'elle ſe réjouiſſoit fort toutes les fois qu'elle apprenoit la converſion des* Suédois, *& qu'elle penſoit aux moyens d'établir quelque choſe de fixe pour leur ſoutien.* Par deux Lettres au *Pape* (*d*) ſans date, on voit, que les nouveaux Convertis tiroient leurs penſions des Revenus du Monaſtére de Ste. *Brigitte* (†), Princeſſe de *Suède*, à *Rome* (§); que la

(*a*) *Li* 12. *Febo.* 1687. *Lettere a' ſuoi Miniſt. p.* 39.
(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 302. *n.*
(*c*) *Miſc. Polit. p.* 17.
(*d*) *Lettere a' Diverſi p.* 219 & 229.

(*) La Reine vouloit lui écrire, comme elle fit un an après, en faveur des *Catholiques* dont nous parlerons en ſon tems.

(†) Dans les anciennes Chartres elle eſt plus ſouvent appellée *Birgita*, que *Brigitta*.

(§) Cet Ordre qui eſt encore en grande vénération en *Italie* & dans les *Païs-Bas*, tire ſon origine de la *Ste. Brigitta* iſſuë du Sang Royal de *Suède*. Elle épouſa *Wiſen* Prince de *Néricie*, & fut Mére de huit enfans, que l'on eſtime tous bienheureux. Elle fit traduire la BIBLE en vieux Langage *Suédois*, n'étant pas encore alors aſſez inſtruite dans la Langue *Latine*. (1) Elle mourut à *Rome* en 1373, & fut canoniſée en 1391. Ses révélations, qu'on prétend avoir été dictées par un Ange, ont été imprimées pluſieurs fois. En liſant quelques-unes de ſes prédictions, même à l'égard de la *Suède*, on diroit preſque qu'elle les a eues par inſpiration.

(1) *Meſſenii* Scandia illuſtrata T. III. p. 7. & T. IX. p. 43.

Digitized by Google

la Reine, par la mort du Roi *Caſimir* de *Pologne* & en vertu d'un Bref du Pape *Clément X.* étoit devenue Protectrice de ce Monaſtére, & en avoit l'adminiſtration, comme une Reine *Catholique* de la Nation des *Gothes*; que le Gouvernement de ce ſaint lieu de *Rome* avoit été donné par la Ste. Mére *Brigitte* aux Religieuſes de *Vadſténe* en *Suède*; que ce Monaſtére devoit auſſi reſter ſous la protection Royale du Roi & de la Couronne de *Suède*, tant que ce ſeroit un Sujet *Catholique*, qu'autrement il ſeroit ſous celle du Cardinal Protecteur de cette Egliſe. Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*. L'an 1676. &c.

Auſſi *Chriſtine* écrivit-elle une Lettre au Nonce Apoſtolique de *Cologne*, où elle dit (*a*), *à l'imitation des Rois de* Suède *mes Prédéceſſeurs, je m'impoſe le devoir de protéger la Religion de* Ste. Brigitte, *& l'on célébrera à* Cologne *le Chapitre général de cet Ordre ſous votre direction. Je vous recommande donc ſes intérêts le plus efficacement poſſible, afin que par votre moyen il puiſſe ſe relever des oppreſſions & des vexations qu'il lui a falu eſſuyer par le paſſé.....*

Enſuite du ſuſdit Bref du Pape *Clément X.* les revenus de ce Monaſtére furent-ils, du tems de *Chriſtine*, appliqués à l'entretien des *Suédois* convertis, ou pauvres; & ce fut pour cela que quand le Grand-Duc de *Toſcane* lui recommanda un *Claude Broch*, pour y avoir part, la Reine lui répondit: (*b*) *que non ſeulement tous les ſubſides de Ste.* Brigitte *étoient déjà diſtribués, mais que toute autre Nation, hors la* Suédoiſe, *en eſt exclue.* *Chriſtine* s'offrit pourtant de gratifier ledit *Broch* d'une autre façon, pour faire voir le cas qu'elle faiſoit de la recommandation du Grand-Duc.

L'affaire avoit donc bien changé après la mort de la Reine; puiſqu'en 1730 je trouvai quelques Moines *Bavarois*, aſſez ignorans, qui occupoient ce Monaſtére, & en tiroient les revenus. Ils alléguoient pour raiſon qu'il y avoit eu un Duc de *Baviére* qui avoit été Roi de *Suède*. Peut-être fut-ce ſous ce prétexte que cette Nation s'y étoit introduite. (*)

Cependant la Reine n'étoit pas ſi prévenue pour les *Catholiques* ſeuls, qu'elle abhorrât les *Proteſtans*, puiſqu'il y a pluſieurs de ſes Lettres, même aux Princes *Catholiques*, écrites en leur faveur (*c*).

Telle eſt la Lettre qu'elle écrivit à l'*Empereur* pour le Chanoine *Langbermann* & le Chapitre de *Hambourg*, où elle expoſoit les raiſons pour leſquelles ils n'avoient pas pu admettre dans leur Société le Médecin *André* L'an 1661-1666.

(*a*) *Dei* 27. *Nov.* 1674. *Lettere a' Diverſi p.* 18. 19.
(*b*) *Li* 21. *Settembre* 1675. *Lettere a' Principi p.* 21.
(*c*) *Dei* 22. *Febr.* 1661. *Lettere a' Diverſi p.* 140.

(*) Il s'appelloit *Chriſtoffle* de *Baviere*. Le vieux Code des Loix de *Suède* fut revu & mis en pratique de ſon tems, au XV. Siécle.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

dré Schuls, ſuivant la nomination de l'*Empereur*. (*) Elle dit en particulier beaucoup de bien dudit *Langhermann*, (†) qui par ſes bonnes qualités méritoit les bonnes graces de S. M. I. la priant de lui faire bon accueil.

L'année après, la Reine écrivit une Lettre au *Pape* en faveur de *François Ertmann* de *Saxe*, ſuppliant S. S. d'accorder à ce Prince la grace qu'il lui demandoit. Voici la Lettre en ſa Langue originale. (*a*)

L'an 1661-1666.

*d'*Hamburgo 8. *Marzo* 1662.

Riccorendo alla S^ta Voſtra il Principe Franceſco Ertmanno *di* Saſſonia, *per la grazia che implora nell' anneſſo memoriale; hà confidato ch' io poſſa facilitarglielo, accompagnando le ſue ſuppliche colle mie interceſſioni; Ond' io bramando di cooperar quanto poſſo alla ſodisfazione del medemo Principe, le interpongo riverentemente, e con ogni vivezza con V. S^ta, ſupplicandola di fargli godere al poſſibile gl'effetti della benignità ſua, mentre io con riportarmi a quel più che ſarà rappreſentato alla S^ta V^ra dál Sig. Card.* Azzolino *mi confermo. Di V. S^tà.*

L'an 1667.

Une autre Lettre pareille eſt celle au Chevalier *de Terlon*, Miniſtre de *France* alors à la Cour de *Dannemarc*. La Reine lui écrivit. (*b*)

Je ſuis perſuadée qu'il n'eſt pas néceſſaire de vous recommander le porteur de la préſente, puiſqu'il s'agit de protéger en ſa perſonne l'affaire de notre Religion, pour laquelle vous avez toujours témoigné tant de zéle & d'ardeur par-tout; mais m'en ayant ſupplié, en me rendant ſes reſpects, j'ai voulu le contenter dans l'eſpérance que vous me ferez partager avec vous le mérite que vous aurez dans les avantages de la Religion, en favoriſant ce bon homme de votre appui dans ces quartiers-là. J'embraſſe très-volontiers cette occaſion pour vous renou-

(*a*) *Lettere a' Diverſi p.* 153. *Lettere à ſuoi Miniſtri p.* 52.
(*b*) *Di Hambourg li* 24. *Giugo.* 1667.

(*) C'eſt une des prérogatives des *Empereurs*, après leur avénement au Trône, de nommer une perſonne à la premiére vacance aux Chapitres. Ce droit s'appelle *Jus primariarum precum.*

(†) Il étoit né à *Hambourg*. Homme très-ſavant, qui avoit accompagné *Nicolas Heinſius* en *Italie*, du tems qu'il y fut faire les Commiſſions de *Chriſtine* (1). Luc *Langermann* mit ſes voyages à profit, & ſe rendit en *Suède* en 1653. Il avoit compoſé une Harangue à l'honneur de la Reine, & publié des Ouvrages de Littérature. Il devint Conſeiller de la Maiſon Ducale de *Holſtein*, Chanoine & Doyen du Chapitre de *Hambourg*, & y mourut en 1686.

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. I. p. 268. 278 &c.

Digitized by Google

renouveller auſſi mon amitié, & mon eſtime, priant Dieu &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1669-1681

Celle que *Chriſtine* écrivit au Prince-Evêque d'*Eichſtad* pour le Comte *Chrétien* d'*Ulfeld*, Gentilhomme de ſa Chambre, à qui le *Pape* avoit accordé un Canonicat, eſt conçue en ces termes. (*a*)

*Monſieur l'Evêque & Prince d'*Eichſtad, *le Comte* Chrétien *d'*Ulefeld, *Gentilhomme de ma Chambre, ayant obtenu de S. S. par mon interceſſion, un Canonicat dans la Cathédrale d'*Eichſtad, *je lui ai auſſi accordé cette Lettre de recommandation auprès de vous, vous priant de vouloir à mon égard prendre ledit Comte en votre protection, pour qu'il puiſſe jouir de la grace que S. S. lui a faite, par une paiſible poſſeſſion du Canonicat, vous aſſurant que vous m'obligerez par-là à vous témoigner une reconnoiſſance digne des marques que vous me donnerez de votre amitié en cette occaſion, priant Dieu &c.*

L'interceſſion que la Reine fit pour le fils naturel du Prince *de Croy*, (*) qui étoit devenu *Catholique*, eſt conçue comme ſuit (*b*)

J'ai reconnu autrefois en vous un ſi grand penchant pour la Vérité, que je ſuis perſuadée que vous êtes trop raiſonnable que de haïr votre Fils, pour l'avoir embraſſée, en ſe déclarant Catholique. *Je crois devoir plutôt me réjouir avec vous de la digne réſolution qu'il a priſe. Cependant on le menace de votre indignation, & il ſe voit réduit à la miſére dans un Païs étranger, où il ne peut eſpérer du ſecours de perſonne, ſi vous l'abandonnez: C'eſt pourquoi il m'a prié de vous écrire en ſa faveur, pour obtenir de vous la grace de n'être pas abandonné. Si l'état de mes affaires me l'eût permis, je ne vous en aurois pas importuné, je lui aurois fourni moi-même de quoi ſubſiſter ſelon ſa condition avec honneur; mais par malheur pour lui, il m'a trouvé dans un tems où Dieu veut que je faſſe pénitence pour les péchés d'autrui, m'ayant épargné juſqu'ici pour les miens; me voyant donc dans un état à ne pouvoir rien lui offrir ſans m'incommoder,*

(*a*) *Dei* 19. *Ottobre* 1669. *Lettere a Diverſi p.* 35. 36.

(*b*) *Lettere a Principi p.* 186.

(*) Cette Lettre eſt ſans date. Le Prince à qui elle eſt écrite, s'appelloit *Ernſt Bogiſlas*. Il étoit Evêque de *Camin*, & mourut en 1684. Il eſt parlé de lui dans le *Traité d'Oſnabrug* Art. 18. & 28. Ce Fils, pour qui *Chriſtine* intercéde, étoit ſon Fils naturel, qui ſe fit *Jéſuite* en 1679.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1681. &c.

moder, ou qui n'eût été au-deſſous de moi, je n'ai pu répondre à mon inclination, & je me vois réduite malgré moi à vous le recommander. Je crois que je n'aurai pas de peine à lui obtenir ſa grace & votre ſecours, ſi ce que l'on dit de l'amour des Péres pour leurs enfans, eſt vrai; le vôtre eſt très-digne de tout votre amour & de toute votre tendreſſe par les bonnes qualités que vous pouvez lui ſouhaiter. Je veux bien encore mettre ſur mon compte toutes les bontés que vous aurez pour un fils ſi bien né, priant Dieu &c.

La Lettre à la Marquiſe *Vitelli* eſt une atteſtation de *Chriſtine*, que ſa Fille ne s'eſt éloignée du Monaſtére que par l'ordre de la Reine, & en compagnie de la Marquiſe *del Bufalo*. (*a*)

Li 26. *Otobre* 1681.

Marcheſa Vitelli. *Havendomi rappreſentato il Marcheſe voſtro figlio l'ordine datogli da voi, di condurre a* Terni *voſtra figlia, che ſi trova in educazione in queſto Monaſtero di S.* Cecilia, *non per altra cauſa che, ne ſia uſcita una volta ſenza voſtra licenza, io ſono a ſignificarvi, che ne uſcì d'ordine mio ſolamente, per veder un veſtimento di Monache al Monaſtero di* Regina Celi, *dove fù accompagnata dalla Marcheſa del* Bufalo, *& immediatamente ricondotta nel medeſimo Monaſtero di S.* Cecilia; *Onde non havete ragione di prendervi alcun faſtidio, nè diſguſto di queſto ſucceſſo ſeguìto con tutto il decoro, e la reputazione imaginabile, e ſareble un, offender me mortalmente il credere diverſamente. Io non conſentirò mai che la leviate da queſto Monaſtero per haver obedito agli ordini miei, nè poſſo credere, che una Dama pari voſtra ſia per oſtinarſi in queſta riſoluzione, anzi tengo per certo che uſerete della voſtra prudenza con riflettere alla convenienza, che vi obliga a corriſpondere ai favori che hò fatti a voſtra figlia, con la voſtra intiera raſſegnazione alla mia volontà, della quale vi potrete alle occaſioni promettere ogni favore, e Dio &c.*

Le Mémoire ſuivant, préſenté au *Pape* de la part de la Reine (*), eſt aſſez

(*a*) *Lettere d' Principi p.* 174.

(*) Ce Mémoire eſt ſans date; & on lit au bas cette remarque, faite de la propre main

ſez ſingulier, parce qu'elle lui demande, qu'en attendant que le *Pape Pie V.* fût ſolemnellement canoniſé, (*) on pût l'appeller bienheureux & le vénérer comme tel, à cauſe des Miracles bien conſtatés qu'il avoit opérés, & enſuite de la béatification que pluſieurs *Papes* lui avoient déjà décernée.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1681. &c.

Voici ce Mémoire expoſé en ſa Langue originale: (a)

Beatiſſimo Padre. Sono tanto conſpicue, e notorie le virtù heroiche, e ſegnalati miracoli, con li quali la Maeſtà Divina paleſò al Mondo univerſo la gloria, e ſantità del ſuo Venerabile ſervo Pio V^to^. *degniſſimo Predeceſſore della S^tà^ V., che dopo la relazione de' Proceſſi informati, la felice memoria di* Urbano VIII°. *dell' anno* 1624. *con ſpeciale indulto concedè che nel giorno Anniverſario della glorioſa morte di detto ſervo di Dio, in vece della Meſſa de' Defonti, a ſuo honore ſi celebraſſe quella della S^ma^. Trinità, nella Capella* ad Præſepè *della Baſilica Liberiana; E ſucceſſivamente eſſendoſi con Autorità Apoſtolica formati diverſi Proceſſi ſopra la ſanta virtù, e miracoli di detto ſervo di Dio, e con reiterate diſcuſioni eſſaminati primieramente dagli Auditori di rota, e poi nella Congregatione de S. S^ti^ Riti, non ſolamente fù fermata la validità di eſſi; ma di più in quanto alla rivelanza, li* 19. *Genaro* 1630. *riſoluto dalla medema Congregazione, che conſtava pienamente delle virtù neceſſarie alla Beatificazione, & alli* 4. *Maggio del medemo Anno di due miracoli dopo morte operati a ſua interceſſione, con eſſerſi anche nuovamente dopo reaſſunta la Cauſa, adempito quanto ſi ricerca per l'intiera oſſervanza de' novi decreti. Mà perche la fama*

(a) *Lettere a' Diverſi p.* 234.

main de *Chriſtine:* „ *Ricopiate queſto Memoriale con la correzione che io vi hò fatto,* „ *e rimandatemelo domani mattina* ". Je doute fort que *Chriſtine* ait fait cette interceſſion auprès du *Pape* de ſon propre mouvement. Je crois plutôt qu'elle s'y eſt laiſſée porter par la perſuaſion de quelques Béats ou Béates. On en ſera convaincu par d'autres Lettres, que nous produirons ci-deſſous, où elle parle le langage de ſon cœur.

(*) La vertu & les mérites du Pape *Pie V.* nommé *Michel* ou *Antoine Ghiſleri*, *Milanois*, le firent conſidérer dans l'Ordre de *Dominique*, où il fut Profeſſeur, Supérieur, & Inquiſiteur-Général de la Foi. Ayant été crée Cardinal en 1557. il fut élevé au Pontificat en 1566. Devenu *Pape*, il travailla à régler ſa Maiſon, à policer la Ville de *Rome*, à en chaſſer les perſonnes débauchées, à réformer le Clergé, & à faire obſerver le Concile de *Trente*. Les *Catholiques* lui font honneur de ne s'être pas épargné contre les *Proteſtans*. Mais il mérite plus de louange en ce que ſes Galéres, jointes à celles d'*Eſpagne* & des *Vénitiens*, aidérent à gagner la célébre Bataille de *Lépante*, en 1571. L'année précédente il créa *Come de Médicis*, Grand-Duc de *Toſcane*. On a un Volume de Lettres de ce *Pape*, imprimé à *Anvers* en 1640. in 4to. Il fut canoniſé en 1712. par le Pape *Clément XI.* Voyez le Dictionnaire Hiſtorique *ad hunc articulum.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1681. &c.

fama di detto Servo di Dio ogni dì creſcendo, ſi è dilatata in modo, che univerſalmente da tutti viene ſtimato degno non ſolo della Beatitudine, mà anche della ſolenne Canonizazione. Per tanto la Maeſtà della Regina di Suezia, *moſſa anche dal commune applauſo e deciderio, con particolare affetto e devozione verſo la St^a. memoria di detto Servo di Dio humilmente ſupplica V. St^à. degnarſi concedere, che ſin tanto ſi venga alla ſolenne Canonizazione, poſſa il detto ſervo di Dio Pio V^o chiamarſi, e venerarſi come Beato, nel giorno del ſuo felice tranſito, recitarſi l'Officio proprio, e celebrarſi la Meſſa de* Communi Confeſſoris Pontificis, *ſecondo le Rubriche del Breviario, e Meſſale Romano. Parendo che per conſeguimento di detta grazia la Cauſa ſia inſtrutta a ſufficenza & arrivata a quel ſegno, che erano quelle di molti ſervi di Dio, ai quali da diverſi ſommi Pontefici, e ſpecialmente da* Paolo Quinto, Gregorio XV. & Urbano VIII. *è ſtata conceduta la Beatitudine; Poiche ſono già approvate le virtù a ciò neceſſarie, e due miracoli ſufficienti a queſto effetto. Quale approvazione di virtù, e miracoli s'è compiacciuta la S. V. confirmare ultimamente con ſpecial Decreto ad honore di queſto gran ſervo di Dio che perciò &c.* Quam Deus &c.

Comment la Suède fut induite dans la guerre en 1674.

Le Marquis *del Monte*, que nous avons vu s'être ſi bien acquité de ſes commiſſions en *Suède*, fut reçu très-gracieuſement par la Reine à ſon retour à *Rome*. Cependant le Syſtême pacifique de la Cour de *Suède* ſubit bientôt après un grand changement.

Le Roi *Charles XI.* ayant pris les rênes du Gouvernement encore fort jeune, on l'engagea par l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, à prendre part aux guerres allumées en *Europe*. La queſtion étoit quel parti la *Suède* embraſſeroit, celui de l'*Empereur* ou celui de *Louis XIV.* Le Comte *Magnus de la Gardie*, Grand-Chancelier de *Suède*, entiérement dévoué à la *France*, le fit décider en ſa faveur. Le Comte fit ſemblant de ne pas vouloir comprendre que le Syſtême général des affaires de l'*Europe* étoit devenu tout autre après la Paix des *Pyrenées*, par laquelle la *France* emporta la balance, dont il importoit tant à tous les Pôtentats de ſoutenir l'équilibre le plus qu'il ſe pourroit.

Nous avons rapporté ailleurs (*a*) en partie, quels reſſorts la *France* fit jouer pour induire la *Suède* en cette guerre (*), qui lui devint la plus fatale

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine, *T. II. p.* 158.

(*) Mr. *de Feuquieres*, alors Ambaſſadeur de *France* en *Suède*, convient ſans détour, *que la Suède n'entra dans cette guerre que pour les intérêts de la France* (1).

(1) V. ſes Mémoires T. 1. p. 80.

Digitized by Google

tale de toutes, comme de bons Patriots l'avoient prédit. Les affaires tournant mal, perſonne ne s'en attribuoit la cauſe. Le jeune Roi ſentant bientôt le malheur où ſon Royaume étoit plongé, dit ouvertement qu'on avoit abuſé de ſa jeuneſſe pour entreprendre cette guerre, & qu'il y avoit été porté par le mauvais conſeil de deux perſonnes qui étoient à la tête des affaires de *Suède*. (a)

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1674.

Chriſtine preſſentoit mieux que perſonne, combien une guerre en *Allemagne* lui ſeroit deſavantageuſe. Elle craignoit que les revenus de ſes Domaines en *Poméranie* & en *Suède*, lui ſeroient payés encore moins exactement, que durant la précédente guerre ſous *Charles Guſtave*. Elle jugea donc qu'il étoit de la derniére néceſſité d'envoyer un homme de confiance en *Suède*, pour détourner le plus qu'on pourroit le dérangement, qu'une rupture ouverte entre la *Suède* & le *Brandebourg* occaſionneroit à ſes affaires en particulier.

Le choix de cet envoi tomba ſur le Comte *de Waſſenau*, Fils naturel d'*Uladiſlas VII.* Roi de *Pologne* & Arriére-couſin de *Chriſtine* (b). Après la mort du Roi *Jean Caſimir*, Frére du Pére du Comte, il ſe retira à *Rome* auprès de la Reine. Elle le reconnut pour ſon Parent, & le mit au nombre des Seigneurs de ſa Cour. La diſtinction qu'en fit *Chriſtine*, donna de l'ombrage au Cardinal *Azzolino* & au Marquis *del Monte*. Ils craignoient qu'étant toujours avec elle, il ne leur ravît la confiance de la Reine. Ils ſoupçonnoient que le Comte, tenant à elle, quoique du côté gauche, ne fût un jour ſon héritier univerſel. Ces raiſons ſuffiſoient au Cardinal & au Marquis pour le perdre dans l'eſprit de *Chriſtine*. Afin d'y parvenir, il eſt à préſumer qu'ils travaillérent à le faire envoyer en *Suède* pour l'éloigner de la Cour de la Reine. C'étoit autant de gagné pour noircir ſa réputation auprès d'elle, pendant qu'il ſeroit hors d'état de ſe défendre par ſon abſence.

Le Comte de Waſſenau, Envoyé de la Reine en Suède, dont il eut bien du chagrin.

Nous verrons bientôt qu'ils y réuſſirent à ſouhait, & les réponſes piquantes que *Chriſtine* fit aux Lettres du Comte, prouvent la lubricité des Courtiſans, & la défiance que méritent leurs démonſtrations extérieures d'amitié.

Je n'ai pas trouvé dans les Manuſcrits que j'ai eu de *Rome*, que *Chriſtine* lui ait donné des Inſtructions particuliéres par écrit. Celles que le Marquis *del Monte* avoit eu pour ſon Ambaſſade en *Suède*, étoient plus que ſuffiſantes pour le mettre au fait de ſon devoir; & il eſt apparent que ſa principale Commiſſion avoit été de preſſer l'exécution des Décrets favorables qu'elle avoit eus aux deux derniéres Diettes des Etats du Royaume, & d'accélérer le payement de ſes rentes viagéres.

Le Comte *de Waſſenau* étant arrivé à *Hambourg*, en fit part à la Reine. Mais *Chriſtine*, déjà prévenuë contre lui, lui témoigna d'abord combien elle étoit peu ſatisfaite de ſa perſonne & de ſon ſavoir-faire. Elle lui dit. (c)

Le

(a) Pufendorf *Hiſt. Brandeb. L. XIV.* §. 46.

(b) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 191.

(c) *Negoz. di Pol. p.* 242.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

Le 14. Juillet 1674.

Je ſuis ſi ſcandaliſée de votre lenteur, que j'ai de la peine à vous l'exprimer. Mon feu & votre flegme s'accordent mal enſemble. Je ſuis ſurpriſe de voir que vous perdez le tems à Hambourg, *ſous prétexte que vous attendez* Offerman, *& ſes informations. Vous auriez mieux fait de continuer votre chemin, & d'attendre ſes informations à* Stockholm. *Le tems m'eſt précieux, & ſi vous n'apprenez à connoître ce qui m'importe plus que toute autre choſe, vous me ſatisferez peu. Je ſuis encore peu ſatisfaite de votre maniére d'écrire; vos Lettres ſont ſéches, & me donnent peu de lumiére dans mes affaires. Quand on eſt chargé d'une Commiſſion auſſi importante que la vôtre, il faut parler plus clairement & plus diſtinctement: ſi vous voulez que je ſois ſatisfaite de vous, changez de ſtile, échauffez-vous plus dans les affaires, ne perdez pas de tems, & preſſez le payement de* Renſtierna *l'épée dans les reins chez ceux qui doivent le procurer; car à moins qu'à votre arrivée* Texeira *ne ſoit auſſitôt payé, je ſerai très-mal ſatisfaite de vous. Je vois par-tout des lenteurs effroyables & de belles promeſſes, mais peu d'effet; cela me cauſe bien du chagrin, & de l'inquietude. Je vous ai envoyé en* Suède *pour remédier à tout cela; mais au-lieu d'y remédier, il me ſemble que vous ajoutez flegme à flegme, & c'eſt mal faire votre cour auprès de moi. Corrigez-vous donc, & en attendant je ſouhaite que Dieu vous conſerve.*

Peu de ſemaines après, le Comte ne répondant pas avec cette vivacité à laquelle la Reine s'attendoit, elle lui reprocha ſon flegme, qui lui devenoit de plus en plus inſupportable, & elle lui répondit. (*a*)

Le 24. Août 1674.

Je ſuis ſurpriſe au dernier point de voir la maniére avec laquelle vous agiſſez. Vos lenteurs me ſont inſupportables, & le tems que vous avez perdu à Hambourg, *me cauſe un préjudice irréparable: cependant vous partez de-là ſans me dire ſi vous avez diſpoſé* Texeira *à continuer les Remiſes, comme ſi cette affaire ne me regardoit pas. Vous arrivez à*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 243.

à Norköping, *ſans me dire en quel état ſont les affaires dans ces lieux-là. Vos Lettres ſont remplies d'une nonchalance, & d'une inſenſibilité, qui me déſeſpère. Si vous croyez avoir à faire au Roi* Caſimir, *vous vous trompez fort. Je ne ſuis pas frappée à ce coin, & ſuis d'une trempe très-différente. Je vous ai dit qu'il faut changer de maniére d'écrire & d'agir; & qu'il faut que vous vous échauffiez plus ſur les matiéres, ſi vous avez deſſein de me plaire. Je veux eſpérer que vous l'aurez fait, & que vous agirez avec plus de chaleur à l'avenir; le tems preſſe, & la néceſſité où mes affaires ſont réduites, ne peut ſouffrir de délai. Preſſez, hâtez le payement de* Renſtierna; *forcez-le ſi bien qu'il ne puiſſe échapper ſans débourſer les* 80000 *Ecus qu'il me doit. La ſaiſon eſt déjà trop avancée en* Suède; *l'Eté n'y dure guéres; l'Hiver a des incommodités & des obſtacles invincibles, qui empêchent l'argent de ſortir de* Suède. *Le tems eſt précieux; au nom de Dieu ne le perdez pas, ménagez-le ſi bien que* Texeira *ſoit payé entiérement, non ſeulement de* Renſtierna, *mais de tout ce qui m'eſt du d'*Hollande, *& de la Ferme de* Norcöping. *Ne donnez quartier à perſonne, faites payer tout le monde, ſinon par inclination, du-moins par force. Vous êtes dans un Païs de flegme & de lenteur; ſi vous ne preſſez avec la derniére ardeur vous trahiſſez mes intérêts, & j'aurai ſujet de me plaindre de vous, & d'en être très-mal ſatisfaite. Je ſouhaite d'avoir occaſion d'être plus contente de vos ſoins, & de votre application. Cependant Dieu vous faſſe proſpérer.*

P. S. J'oubliois de vous dire, qu'il faut obtenir du Roi de Suède *un ordre bien précis pour ſon Ambaſſadeur en* Pologne, *afin d'y appuyer avec vigueur & empreſſement mes intérêts, puiſqu'on me mande de-là que cet ordre me ſera avantageux, pour réuſſir dans ma prétention à la Succeſſion du Roi* Caſimir.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

La Lettre qu'elle écrivit huit jours après, ne fut nullement plus conſolante au pauvre Comte. Elle lui marque: (a)

Le 1. *Sept.* 1674.

La Lettre que j'ai reçue de vous à votre arrivée à Stockholm, *ne me ſurprend plus. Je commence à m'accoutumer à votre ſtile, & à connoître que vous n'êtes bon à rien. J'ai honte*

(a) *Negoz. di Pol. p.* 145.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

honte de m'être trompée dans la bonne opinion que j'avois de vous. Je vous avoue que ſi j'euſſe cru recevoir de vous des Lettres auſſi fades que les vôtres, je n'aurois eu garde de vous employer, comme j'ai fait, dans la plus importante affaire de ma vie. Vous me renvoyez à l'Ordinaire prochain, & promettez de faire merveilles; mais je commence à vous trop connoître pour vous croire, & ſuis très-perſuadée que vous ne ferez rien qui vaille. Cependant, puiſque vous y êtes pour mon malheur, il faut encore que je vous ordonne de forcer Renſtierna & Kurque *à me payer, & à envoyer ſans délai à* Texeira *les ſommes immenſes qui me ſont dûes. J'écris plus amplement à* Kurque, & *j'ordonne à* Broberg *de vous informer de tout. Efforcez-vous à me faire connoître que je me trompe dans la mauvaiſe opinion que j'ai de vous. Adieu.*

Chriſtine alla toujours en renchériſſant ſur les reproches ſanglans qu'elle avoit déjà faits au Comte. Voici encore deux Lettres de cette nature qu'elle lui écrit. (*a*)

Le 8. Septembre 1674.

Vous devriez mourir de honte ſi vous étiez en état de conſidérer les Lettres que vous m'écrivez; mais je vois clairement que vous êtes incapable de connoître vos fautes, & de les corriger; & il faut néceſſairement que vous vous laſſiez d'une fortune, dont vous vous rendez ſi indigne. Eſt-ce que vous vous prévalez de ce que je vous ai reconnu mon Parent du côté gauche? Miſérable, vous vous trompez fort. Sachez que les Rois n'ont point de ſang, & que je ſuis aſſez libérale du mien, pour me le tirer ſans la moindre peine, quand je ſuis perſuadée qu'il eſt mauvais. C'eſt pourquoi, penſez à vous, & changez de conduite ſi vous n'êtes réſolu de vous perdre entiérement. Texeira *vous a écrit une Lettre ſi ſage & ſi prudente, que* Salomon *même n'auroit pu vous l'écrire meilleure. Je n'ai rien à y ajouter, ſinon que vous faſſiez tout ce qu'il vous ordonne, & que vous ne faſſiez rien que de concert avec lui. Quand* Texeira *ſera content, je le ſerai auſſi; car je ne penſe pas qu'il le ſoit, ſans être payé. Enfin, faites payer* Kurque, Renſtierna, Appelmann, & *généralement tous les autres ſans délai ni excuſes, ſi vous ne voulez encourir ma derniére indignation, ou vous perdre pour jamais. Au-reſte*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 246.

Digitized by Google

reſte ſuivez les ordres de Texeira, *comme les miens propres; car la longue expérience que j'ai de ſa grande capacité, de ſon zéle, & de ſa fidélité envers moi, me donne une entiére confiance en lui; & gardez-vous bien de rien faire ſans ſon approbation. Sur-tout ſachez, que ſi vous faites le voyage de* Gotland *pour faire votre cour, vous n'avez plus qu'à vous noyer dans ce voyage; car ce ſeroit pour vous une grande fortune, que de n'en retourner jamais. Votre premiére Lettre de* Stockholm *me faiſoit eſpérer que la ſeconde ſeroit pleine d'informations de nouvelles &c. Je reçois la ſeconde qui eſt encore plus fade que la premiére, & qui pour toute conſolation ſe rapporte à la prémiere, diſant, qu'elle m'aura donné la connoiſſance néceſſaire de l'état de mes affaires. Me voilà bien informée, & bien ſervie à-la-vérité! & dans toutes vos Lettres il n'y a pas un grain de ſens-commun. Je ne ſaurois vous excuſer, qu'en me figurant que vous avez perdu l'eſprit, depuis que vous m'avez quitté. J'attends vos Lettres avec horreur, & je me veux du mal à moi-méme de toutes les graces que je vous ai faites; mais ſur-tout je ne me pardonnerai jamais la lourde faute que j'ai faite, de vous avoir cru capable de quelque choſe. Cependant je ſuis encore aſſez ſotte pour vous écrire tant de Lettres, dans l'eſpérance de vous éveiller de votre léthargie, & de vous faire changer de méthode. Mais comment faire? J'y ſuis pour mon malheur, & je fais une aſſez rude pénitence de ma faute. Je me ſuis juſqu'ici piquée de connoître les hommes, & de ne me tromper jamais dans mon choix; mais vous m'avez deſabuſée de cette vanité, & j'en ſuis, Dieu merci, guérie; car je me ſuis ſi lourdement trompée en vous, que j'en aurai honte toute ma vie. Vous n'êtes pas fils du Roi* Uladiſlas, *il faut de néceſſité que vous le ſoyez du Roi* Caſimir; *vous êtes pour le moins auſſi bête que lui.* (*) *Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

Voici la ſeconde Lettre: (a)

Le 22. Septembre 1674.

Je n'ai point reçu de vos Lettres par cet Ordinaire. Vous dites

(a) *Negoz. di Pol. p.* 249.

(*) *Chriſtine* étoit apparemment fâchée que le Roi n'eût pas fait ſon Teſtament en ſa faveur, & c'eſt pour cela qu'elle reclama ſa Succeſſion comme ſa plus proche Parente.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1674.

dites à Broberg, *que par l'Ordinaire prochain vous envoyerez un projet touchant mes affaires. Nous verrons ce que c'eſt; mais j'eſpére peu de vous, voyant l'incapacité avec laquelle vous agiſſez. Il ſemble que vous ne puiſſiez mettre la plume à la main que pour dire des ſottiſes, & celles que vous dites à Mr. le Cardinal m'offenſent fort. Je vous renvoye votre Lettre, que j'ai empêchée de tomber entre ſes mains, pour des raiſons qu'il n'eſt pas néceſſaire de vous dire. Quand vous partîtes, je m'apperçus à vos diſcours & à vos actions, que vous étiez de la cabale de ceux qui rempliſſent la tête du Cardinal d'erreurs & de ſoupçons mal fondés, mais je ne croyois pas que vous fuſſiez aſſez ſot pour vous mettre en état d'être convaincu de ce crime par vos propres Lettres.* (*) *Le Cardinal eſt un homme divin, & incomparable. Il m'eſt plus cher que ma vie, il peut tout auprès de moi; mais toute ſon autorité, & tout ſon crédit ne pourra ni vous excuſer, ni vous défendre, ni empêcher votre derniére ruine, ſi vous ne changez de conduite. Je juge par moi-même des actions de mes Serviteurs; & tout ce que d'autres & même le Cardinal pourroient me dire en leur faveur, ne ſert de rien, ſi je ne ſuis contente; de-même quand je ſuis ſatisfaite, tout ce qu'on pourroit me dire pour leur nuire ne fait aucun effet ſur mon eſprit. Ainſi je vous avertis que vous ne pouvez que vous perdre, en continuant ſur le ton que vous avez commencé; car il faut me ſatisfaire ſolidement, ou vous paſſerez très-mal votre tems. Ne rejettez pas vos fautes ſur d'autres, & n'eſpérez pas de vous ſauver par des excuſes frivoles; tout le mauvais ſuccès de votre commiſſion ne ſera attribué qu'à vous ſeul; ainſi ſi vous vous acquittez bien de votre devoir, ſi vous contentez* Texeira, *on vous fera juſtice, ou plutôt on vous fera la grace de vous pardonner toutes les ſottiſes qu'on vous a reprochées juſqu'ici. Cependant je n'ignore pas que les Affaires en* Suède *ſe font avec une lenteur à laquelle on ne ſauroit remédier; mais c'eſt votre flegme, & votre inſenſibilité qui me deſeſpére. Votre ſtupidité, qui ſeule remplit vos Lettres, m'eſt inſupportable; elle eſt ſans exemple, & je n'aurois jamais cru*

(*) Ces cabales & brigues de Cours decouvrent la ſource des reproches que *Chriſtine* fait au Comte.

Digitized by Google

cru un homme de bon-ſens capable d'une pareille ſtupidité. Vous ne répondez pas à mes Lettres; vous ne vous excuſez pas; vous ne me donnez aucune nouvelle; vous ne me rendez pas compte de ce que vous ont dit les Miniſtres, le Grand-Chancelier, les Ambaſſadeurs, & autres qui ſont à la Cour; vous ne dites pas comment vous avez été reçu & traitté de tous ces gens-là. Vous ne me dites rien de ce qui ſe paſſe entre Kurque *& vous; vous ne me parlez que fort ſuccinctement de* Renſtierna, *& vos Lettres ne ſont remplies que de grandes proteſtations de faire votre devoir, & c'eſt le faire admirablement que de vous montrer par vos Lettres le plus ſtupide & le plus ſot homme qui ſoit au Monde. Voilà où nous en ſommes. Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1674.

Tant de reproches étoient ſans-doute capables de mettre le pauvre Comte au déſeſpoir; & il ſemble par la réponſe que lui fit *Chriſtine* ſept ou huit mois après, qu'ils lui avoient percé le cœur. La Reine en fut un peu radoucie, ſur-tout après avoir remarqué les vuës & les intrigues de ceux qui l'animoient à traiter le Comte ſi durement. Elle changea donc de ſtile, le renvoya à quelques unes de ſes précédentes Lettres (que nous n'avons pas trouvées dans le recueil de ſes Manuſcrits) & lui dit qu'elle étoit aſſez ſatisfaite de ſa conduite. Le Gouverneur-Général de *Chriſtine* & d'autres à *Stockholm*, qui connoiſſoient le Comte *Waſanau* comme un homme de probité, avoient écrit apparemment à la Reine, (*a*) que le Comte ne négligeoit rien pour ſe bien acquiter de ſes Commiſſions; que la guerre ſurvenuë entre la *Suède*, le *Dannemarc* & le *Brandebourg*, épuiſoit les caiſſes publiques, & empêchoit l'expédition de ſes affaires. Des remontrances pareilles avoient fait entendre raiſon à *Chriſtine*, & voici la Lettre qu'elle écrivit au Comte (*b*).

Le 17. Novembre 1674.

Vous aurez vu par mes précédentes, que je ſuis aſſez ſatisfaite de vous, & que ma colére eſt entiérement calmée, puiſque vous avez fait en partie votre devoir. Continuez à ſatisfaire Texeira *comme vous l'avez fait juſqu'ici, & ne ſoyez pas ſi ſot que de vous poignarder. Vivez pour me ſervir & m'obéir, & rendez-moi un compte exact de tout. Adieu.*

X. Alex.

P. S. Pour me ſatisfaire entiérement, vous n'avez qu'à exécu-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p. 191.* (*b*) *Negoz. di Pol. p. 251.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

exécuter tout ce que Texeira *vous dira; car dès qu'il ſera content, je le ſerai auſſi; il me ſemble qu'il l'eſt à préſent.*

L'an 1675.

En voici encore une autre, qui eſt la derniére dans le recueil, & regarde ſon départ de *Suéde* (*a*).

Le 16. Février 1675.

Les déſordres qui ſe commettent dans ma maiſon à Hambourg, *m'obligent à vous ordonner de vous y arrêter un couple de mois, pour y régler tout à votre retour de* Suède. *Il faut pourtant que vous ſachiez que je ne veux pas que vous partiez de* Suède *ſans avoir fait payer à* Texeira *entiérement tout ce que lui eſt dû, ni ſans avoir fait renouveller les Fermes de mes Domaines, ou avec* Renſtierna, *ou avec quelque autre, qui pourra donner des cautions valables. Quand cela ſera fait, je veux que vous me rendiez un compte exact de votre Commiſſion, & de mes volontés à cet égard; & après avoir reçu vos Dépêches, les meilleures que vous pourrez obtenir de la Cour, & l'approbation de* Texeira *touchant votre conduite, vous pourrez partir pour* Hambourg, *ſans attendre plus long-tems, comme je vous l'avois commandé, la Diette de* Suède. *Mais vous devez auſſitôt vous tranſporter à* Hambourg, *& attendre mes ordres, qui ſe régleront ſur ce que vous m'aurez rapporté. Dieu vous faſſe proſpérer.*

Ce fut dans cette époque fatale de la guerre d'*Allemagne*, que la *Suéde* ſe laiſſa entraîner dans les intérêts de la *France*, & que le Comte *Waſanau* partit de *Stockholm* pour retourner à *Rome*. Il avoit fait tout ce qui dépendoit de lui pour que les Domaines de *Chriſtine* ne fuſſent employés qu'à ſes beſoins. Cependant, quoi qu'il ait pu faire, une bonne partie de ſes Revenus a été ſaiſie pour les néceſſités preſſantes de l'expédition de la guerre.

Chriſtine, comme on peut bien le croire, en cria hautement, mais n'avança guéres l'affaire par-là. Nous nous rapportons aux particularités que nous avons dit ailleurs de cette guerre de *Suéde* (*b*), & nous nous contenterons de mettre ici une ſuite de ſes Apoſtilles écrites de ſa propre main à ſon Réſident *Texeira*, pendant cette époque; pour prouver ſa grande ſagacité dans les affaires de Cabinet & de Politique, & pour prédire avec aſſez de juſteſſe les tours & l'événement des choſes, long-tems avant qu'elles arrivaſſent.

Par la liaiſon de cette guerre avec celle dont la *Hollande* fut travaillée en

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 251, 252.

(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II.* 156.

Digitized by Google

en même tems, nous nous en rapportons aux Apoſtilles de la Reine, que nous avons inſérées ci-deſſus. Et quant à la *Suède* elle dit: (a) *J'ai toujours deſiré que la* Suède *ne s'ingérât dans ces guerres que comme Médiatrice. Dieu veuille qu'elle ne s'engage pas autrement mal à propos. Je ſuis ravie que les affaires d'*Hollande *ſoient ſi heureuſement rangées. Je crois qu'en peu d'années elle deviendra plus grande & plus puiſſante que jamais.* Montecuculi *s'eſt immortaliſé, & les* François *font de plus en plus connoître qu'ils ne ſavent pas uſer de la victoire.*

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1675.

Je ſuis d'opinion que le Dannemarc *trompera les nouveaux Alliés, (la* Suède *& la* France) *mais pas ſes anciens Alliés; & je crois que je ne me tromperai pas.* (b)..... *Je ſuis extrêmement fâchée de voir la* Suède *engagée aſſez mal à propos; mais il faut qu'il y ait quelque grande fatalité.* (c)...

Je n'ai jamais douté, & je ne doute pas à-préſent, qu'il n'y ait une rupture entre la Suède *& le* Dannemarc (d)..... *Je ne croirai jamais que perſonne que la* Suède *ſe trouvera trompée par le* Dannemarc. *Le tems fera voir ſi j'ai deviné juſte. Ecrivez-moi s'il eſt vrai que la* Suède *manque de Sel. Toutes les nouvelles en parlent, & vous ne m'en dites rien. Si cela eſt vrai, c'eſt une grande bévuë de s'être inévitablement engagée dans une guerre avec la* Hollande *& le* Dannemarc, *ſans s'être pourvue de ſel pour pluſieurs années* (e)..... *Vous verrez que les* François *ſeront joués & de* Munſter *& d'*Hannovre; *& je ſuis mortifiée qu'ils ne le ſoient pas ſeuls: ce qui m'importe beaucoup plus, c'eſt que la même choſe arrivera à la pauvre* Suède, *qui a été ſi mal conſeillée* (f)..... *A-préſent vous ſaurez pour ſûr, que le* Dannemarc *s'eſt joué des* Suédois, *& qu'ils ſe joueront auſſi de* Munſter *& d'*Hannovre. (g)..... *Dites de ma part à* Bidal, *que* Terlon *n'eſt pas le ſeul qui ait facilité l'union de la* Suède *avec le* Dannemarc, *& que quelque autre y a coopéré plus que lui, quoiqu'avec moins de bruit. Il me fâche qu'on ne puiſſe pas contenir ces Couronnes en paix, parce que la Raiſon d'Etat parmi les Princes prévaut ſur tout.* (h)..... *C'eſt être bien ſimple, que de croire que la parenté empêchera la rupture du* Dannemarc. *L'occaſion pour lui*

(a) 1673. *le 9. Dec. Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 92.
(b) 1674. *le 24. Nov. & 15. Déc. l. c. p.* 92-93.
(c) *V. Les Lettres de Chriſtine à Texeira aux mois de May Sept.* 1675. *l. c. pag.* 93-96.
(d) *Ibid.*
(e) *Ibid.*
(f) *Ibid.*
(g) *Ibid.*
(h) *Ibid.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1675.

lui eſt trop belle, pour la vouloir perdre. Je me prépare à apprendre une infinité de diſgraces pour la pauvre Suède; *& vous aurez déjà vu ma prédiction à l'égard d'*Hannovre *vérifiée. Dieu pardonne à l'auteur de cette malheureuſe guerre.* (a). . . . . *Vous voyez, à l'heure qu'il eſt, toutes mes prédictions vérifiées, & vous verrez la* Suède *trahie & jouée de tous, comme je vous l'ai dit tant de fois. Dieu pardonne à celui qui a cauſé cette malheureuſe guerre, dans laquelle la* Suède *perdra ſa gloire & ſon bonheur* (b).

La mort de Turenne *eſt bien fâcheuſe, mais la défaite de l'Armée de* France *l'eſt encore plus. Si cela ſe confirme, comme je le crois certainement, ce ſera un coup mortel pour la pauvre* Suède, *réduite à ſe conſoler de la protection du Duc d'*Hannovre. *Quel changement de ſcéne ne voit-on pas dans ce Monde! Patience! Dieu ſoit loué de tout.* (c). . . . *Je ſuis ſurpriſe que le* Dannemarc *ait perdu tant de tems juſqu'ici, & je ne m'étonne pas de la déclaration contre la* Suède. *J'ai prévu tout cela il y a du tems, comme vous le ſavez, & je ſuis ſurpriſe qu'on ait pu douter en* Suède *de cette déclaration. C'eſt une grande fatalité de connoître ſi mal ſes propres intérêts & ceux d'autrui. Pauvre* Suède! *quelle grande mépriſe, de s'être engagée dans une guerre qui lui coûtera ſa gloire & ſon bonheur paſſé.* (d) . . . . *Le cœur me bat des nouvelles que j'attends de votre Païs. Il me ſemble que ſans un miracle la* Suède *ne pourra pas conſerver ſes conquêtes d'*Allemagne, *dans l'état préſent du Monde, & le ſien.* (e)... *Vous avez enfin vu mes prédictions vérifiées. Ne doutez pas qu'*Hanovre *ne faſſe comme tous les autres, c'eſt-à-dire, qu'il ſe jouera de la* Suède *& de la* France (f).... *C'eſt être bien ſimple, que de s'être nourrie de vaines eſpérances. J'attendrai avec impatience. Ecrivez-moi tout ce que vous ſavez de l'état de la* Suède, *car il m'importe de le ſavoir; & quoique j'en ſache beaucoup, je veux pourtant en ſavoir encore plus.*

Sachez qu'après la derniére promotion, les François *m'ont déclaré quaſi une inimitié publique, & qu'ils ont machiné contre moi à* Rome, *en* Suède, *& par-tout, des choſes horribles. Je vous le dis, afin que vous en ſoyez informé, & que vous puiſ-*

(a) *V. les Lettres d. Chriſtine à Texeira aux mois de May. Sept. 1675. l. c. pag.* 93-96.
(b) *Ibid.*
(c) *Ibid.*
(d) *Ibid.*
(e) *Ibid.*
(f) *Ibid.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1675.

puiſſiez en informer où beſoin ſera. Au-reſte on a eu raiſon d'habiller le Sénat de Suède *de rouge, parce qu'ils devroient rougir de ce qui s'y paſſe. Ah! de quel ſecours eſt cette pourpre pour les Provinces perdues! Tout cela fait pleurer & rire ceux qui le ſentent. Les Sénateurs prennent l'habit rouge, juſtement dans le tems que le Duché de* Bréme *eſt attaqué.* (a). . . . . *J'ai appris le miſérable état où les* Suédois *ſont réduits. Cela ne m'étonne pas. Comme les choſes ſe gouvernent chez eux, cela ne peut pas aller autrement. Que Dieu diſpoſe tout à ſa plus grande gloire & à ſon ſervice* (b). *Si l'on faiſoit la guerre en* Suède *à l'ancienne maniére, ils ne perdroient pas les Provinces comme ils font; ils en acquerreroient encore d'autres, & les conſerveroient, ſans que perſonne eût la hardieſſe de les leur ôter, comme on l'a vu à la Paix de* Weſtphalie. *Le malheur de la* Suède *eſt donc de ne pas ſuivre l'ancien uſage. Le tems nous éclaircira de ce qu'il en ſera* (c). . . . . .

On ſe flatte en Suède *de la paix, mais je la tiens impoſſible. Pour ſûr leur conduite eſt admirable, ou, pour mieux dire, déplorable. Conſolez-vous à tout événement, je ne vous manquerai jamais tant que je vivrai* (d). . . . . *Votre fils s'eſt comporté ſi bien en votre abſence, que j'ai eu lieu d'être très-ſatisfaite de lui. Cependant je ne m'attends à guéres moins qu'à la derniére ruine de mes affaires, jointe à celle de la* Suède, *qui me paroît inévitable. Elle apprendra à ſes dépens à ajouter foi à mes prédictions* (e).

La Bataille pourroit changer totalement les choſes, mais j'en attends peu de bien pour la Suède, *& je ne crois pas que ſes disgraces finiſſent par-là. Dieu veuille que je me trompe.* (f). . . . *Je ſuis ſi accoutumée à l'ingratitude des hommes, que rien ne me ſurprend plus ici, & je ſuis préparée à tout. J'ai prévu les disgraces de la* Suède, *comme vous dites. Dieu veuille qu'il ne lui arrive pas encore pis. Je ſuis curieuſe d'apprendre où le Roi de* Dannemarc *ira débarquer; car je ne ſaurois croire qu'il ſoit allé à* Rugen. *Je ſais où il pourroit encore faire beaucoup pis. Je voudrois que je me trompaſſe! C'eſt un grand & brave Prince. Malgré tout le mal qu'il me fait, je ne puis m'em-*

(a) 1675. *le* 9. *Nov. Lett. a' ſupi Miniſtri p.* 96. 23. *Nov. &* 14. *Dec. p.* 97.
(b) *Ibid.*
(c) *Ibid.*
(d) 1676. *le* 22. *Févr. l. c. p.* 97.
(e) 1676. 14. *Nov. Lettere a' ſupi Miniſtri. p* 97.
(f) 1677. *le* 23. *Janv. l. c. p.* 98.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1675.

m'empêcher de l'eſtimer, ni de rendre juſtice à ſon grand mérite (a). . . . . *Croyez-moi, je ſens plus vivement les diſgraces de la* Suède. *Ce n'eſt pas que ſes pertes me ſoient ſenſibles pour mon intérêt particulier, auquel, par la grace de Dieu, j'ai le cœur aſſez fort pour n'y être pas ſenſible. Mais ce qui m'attriſte, c'eſt de voir un Royaume ſi miſérablement ruiné, pour la gloire & la félicité duquel je me ſuis tant fatiguée, & pour la conſervation duquel j'aurois mille fois verſé mon ſang. Mais Dieu l'a voulu ainſi. Sa ſainte volonté ſoit faite! Patience!* (b) . . . .

La perte de Stettin *eſt en-vérité fort déplorable pour la* Suède; *mais cela ne pouvoit être autrement, quoique la bravoure des Aſſiégeans méritât une meilleure fortune. Cette priſe eſt le dernier coup mortel pour la* Suède. *Mais il faut abandonner tout à Dieu. Il ſait ce qu'il fait.* (c) . . . . . *Quant à moi, je ne crois pas qu'il y aura une paix particuliére. J'eſtime bien qu'on en fera une générale, parce que la* France *cédera à la fin autant qu'il faut pour l'avoir; & je ris des belles paroles qu'ils donnent aux* Suédois, *qui ſeront abandonnés. Mais ils ne méritent pas d'être mieux. Quiconque ſe fie à la* France, *mérite d'être trahi.* (d) . . . . *Sachez au-reſte que l'Abbé* Santini *vous parle de la paix dans cette Lettre ſelon le ſentiment de S. S.* . . . . . *mais pas ſelon moi; car je ne la crois pas du tout, ni ne la deſire non plus. La guerre me convient plus, & ſi elle continue, j'eſpére de faire bien mes affaires* (*), *mais la paix me déconcerteroit à-préſent, parce qu'il me faut du tems pour les ajuſter; & ſi je l'ai, ne doutez pas que tout n'aille bien. La Bataille de* Mons *a été un grand coup, & je vois la* Flandre *aſſurée pour toujours, & ma prédiction accomplie. La priſe de* Chriſtianſtadt *fera reſpirer un peu la* Suède, *& le ſecours de* Bahus *eſt un grand bonheur au milieu de tant de diſgraces.* (e) . . . . . *La perte de* Stralſond *ne m'étonne pas. Vous*

(a) *Le* 16. *Oct. l. c. p.* 99.
(b) *Le* 6. *Nov. l. c. p.* 99.
(c) 1678. *le* 22. *Janv. Lettere a' ſuoi Miniſt. p.* 99. *item* 6. *Août.* 17. *Sept. &* 26. *Nov. p.* 101 102.
(d) *Ibid.*
(e) *Ibid.*

(*) Ce fut en ce tems-ci que *Chriſtine*, dans la ſuppoſition que les Ennemis de la *Suède* vouloient retenir toutes les Provinces qu'elle avoit en *Allemagne*, ſe flattoit qu'à la Paix de *Nimégue* on lui laiſſeroit la jouiſſance deſdites Provinces, & que la *Suède* même y donneroit ſon conſentement, plutôt que de les voir paſſer dans les mains de *Brandebourg* & *de Danemarc*. V. les Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 170.

Digitized by Google

Vous aurez déjà remarqué que je l'ai prévue. De la manière qu'on a commencé cette guerre, elle ne ſauroit ſe finir autrement. Mais les diſgraces de la Suède *ne s'arrêteront pas là. J'en prévois d'autres, qui lui cauſeront une ruine totale.* (a) . . . . . *Vous avez vu mes prédictions vérifiées, & la* Suède *chaſſée d'*Allemagne : *perte grande & irréparable! & c'eſt envain qu'on ſe flatteroit d'un retour. La Paix eſt fort embrouillée, & l'on verra à la fin que la* France *n'a ſu faire ni la guerre, ni la paix.* (b) . . . .

L'an 1675.

Je ſens que la France *commence à parler plus clair à la* Suède, *& qu'elle lui a déclaré que la* Suède *doit ſe contenter de ce qu'elle peut ravoir : cela veut dire, qu'après avoir prodigué force magnifiques paroles en faveur de la* Suède, *la* France *la plantera-là, comme je l'ai toujours dit : ſeulement la* Suède *l'aura à meilleur marché que je ne l'ai penſé ; car quelque peu qu'elle reçoive, ce ſera par la ſottiſe des* Allemands, *& non par la bravoure de la* France : *mais je crois, qu'après nombre de paix qui ſe ſont faites cette année-ci, la guerre recommencera dans peu.* (c) . . . . .

Cette prédiction-ci ſe vérifia de-même ; car à peine la guerre fut-elle finie, que la *France* en commença l'année après, en 1680, une autre, pendant que l'*Empereur* étoit engagé contre le *Turc*. Mais cela ne regarde pas le ſujet dont il s'agit ici proprement. *Chriſtine* ſe plaignoit qu'on eût ſaiſi ſes revenus en *Suède*, pendant qu'elle remercioit l'Electeur de *Brandebourg* d'avoir voulu laiſſer ſes Domaines en *Poméranie* jouir de l'avantage de la neutralité, ſur quoi nous donnons ici ſes deux Lettres. (d)

Sans date.

Je vous dois un remerciment de l'amitié que V. A. m'a fait de m'accorder la Neutralité pour mes Domaines en cas de guerre ; & non ſeulement d'avoir eu tant d'honnêteté pour moi, mais encore de m'avoir obligée de la meilleure grace du monde. Si j'ai négligé de vous la demander dans les formes, vous jugerez bien que mon ſilence étoit fondé ſur la confiance entière que j'avois en votre amitié, de laquelle je n'eſpérois pas moins que ce qui m'eſt arrivé. Je veux donc bien vous

(a) 1678. le 17. *Dec. Lettere a' ſuoi Miniſtr.* p. 103.
(b) *Ibid.*
(c) 1679. le 1. *Avr. l. c.* p. 104.
(d) *Lettere a Principi*, p. 92.

Digitized by Google

Negotiations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1675.

*vous dire, que je ſuis ravie d'être obligée à un Prince pour qui j'ai autant d'eſtime & d'amitié, & je vous proteſte qu'en cette obligeante occaſion les nœuds du ſang qui nous uniſſent ſont moins forts, que le mérite de votre perſonne, qui me lie d'affection à V. A. Je vous prie d'être perſuadé de ma reconnoiſſance, & de vouloir achever ce que vous avez ſi favorablement commencé, en diſpoſant vos Alliés à imiter l'exemple de V. A. pour la conſervation & le repos de mes Domaines. Ce ſera une nouvelle obligation que je vous aurai, à laquelle je répondrai en toute occaſion par la continuation d'une amitié ſincére & fidéle; & pour vous en donner une véritable preuve, je me rejouis avec V. A. du bon parti que vous avez pris, en vous uniſſant inſéparablement à l'*Empereur *& à l'*Empire. *Les ſuccès de* Vienne *font aſſez voir que le Ciel eſt de ce parti; & j'eſpére qu'il lui ſera toujours favorable contre tous ſes Ennemis. C'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur, étant &c.*

Sans date (*a*).

Je m'acquitte par la préſente envers vous, du remerciment que je vous dois, pour avoir accordé à mes Domaines la Neutralité que mes Miniſtres vous ont demandée. V. A. m'a obligée par cette honnêteté d'une maniére ſi ſenſible, que je ſuis fâchée de n'avoir pas l'occaſion d'avoir ma revanche envers vous. Je vous prie du-moins d'être perſuadé d'une reconnoiſſance ſincére, & que j'embraſſerai avec joye toutes les occaſions de vous témoigner que vous n'avez pas obligé une ingrate. Vous reconnoîtrez par les effets qu'en toute occaſion je répondrai à l'amitié de V. A. auſſi dignement qu'il me ſera poſſible, & en attendant l'occaſion je ſuis &c.

La Reine ne laiſſa pas non plus d'obtenir des Sauve-gardes pour les trois grandes Iles de la *Baltique*, qui faiſoient auſſi partie de ſes Domaines de *Suède:* ce qui ſe voit par ſes deux Réponſes à *Silverkrona.* (*b*)

Le 28. Décembre 1675.

Monſieur Silverkrona, *j'ai reçu votre Lettre du 5. du courant avec une ſatisfaction que vous pourrez à peine vous imaginer.*

(*a*) *Lettere a' Principi, p. 93.* (*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 26.*

Digitized by Google

giner. Je vous en remercie de tout mon cœur, & vous prie de continuer votre correſpondance toutes les ſemaines; car dans la diſette où je ſuis de nouvelles & de Lettres de Suède, *vous ne pouvez me rendre ni un plus grand, ni un plus important ſervice, que de m'informer exactement de ce qui ſe paſſe. Je ſuis inconſolable de voir la* Suède *engagée en cette funeſte guerre contre Meſſieurs les* Etats *& leurs Alliés, & vous ſavez vous-même le préjudice qui m'en revient en mon particulier. Cependant, quoique vous me flattiez d'un rayon d'eſpérance de paix, j'y vois ſi peu d'apparence, que je n'oſe vous croire. Ne laiſſez pas de continuer à m'écrire, & ajoutez ce ſervice à tant d'autres, agréables & importans, que vous m'avez toujours rendus, & aſſurez-vous que je vous en tiendrai un compte ſi fidéle, que vous ne plaindrez pas votre peine. Dieu vous conſerve &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1675.

Le 30. Mars 1676. (a).

*J'ai reçu vos Lettres du 15. & du 29. du paſſé, auſſi-bien que celle du 7. du courant, par leſquelles vous me faites connoître l'application avec laquelle vous vaquez à mes affaires, étant bien aiſe d'apprendre ce que vous avez fait touchant le tranſport des Grains d'*Oeuſel, *& la communication que vous avez faite à mes Miniſtres de ce que vous jugez néceſſaire pour cet effet. Je ſuis auſſi fort ſatisfaite de la bonne eſpérance que vous me donnez ſur la dépêche des Sauve-gardes pour les Iles d'*Oeulande, Gottlande *&* Oeuſel, *je voudrois y faire ajouter* Norkoping. *En vous remerciant de tout ce que vous avez fait juſqu'ici pour moi, je vous prie de me continuer vos ſoins juſqu'à la fin, & de me donner auſſi de vos nouvelles. Je prie Dieu qu'il vous faſſe proſpérer.*

Cependant *Chriſtine* ne jouit guéres de cet avantage de la Neutralité; car outre les diminutions qu'elle ſouffrit dans ſes revenus de *Suède*, les Ennemis de cette Couronne, ayant tranſporté le fardeau de la guerre en *Poméranie*, les Domaines de la Reine y furent foulés par les deux Parties belligérantes.

Chriſtine prévoyant toutes ces ſuites fâcheuſes, reprit l'idée qu'elle avoit déjà conçue depuis quinze à ſeize ans, de reconquérir les Duchés de *Bréme* & de *Poméranie*, dont elle ſe réſerveroit les revenus ſa vie durant,

Chriſtine penſoit à conquérir les Duchés de Bréme & de Poméranie.

(a) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 27.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1675.

durant, & qu'après ſa mort la *Poméranie* retourneroit à l'*Empire*. (a) Celui qu'elle jugeoit le plus propre à exécuter ce deſſein, étoit le Comte *Montecuculi*, autrefois Ambaſſadeur de l'*Empereur* en *Suède* & fort eſtimé de la Reine. En le félicitant du Généralat que ſon Maître lui avoit donné, elle ſe flatte dans ſa réponſe d'être en état de lever les difficultés qu'on trouvoit à la Cour de *Vienne* dans l'exécution de l'affaire propoſée, comme on l'apprendra par ſes deux Lettres. (b)

Le 27. Avril 1675.

Monſieur le Comte Montecuculi, *je vous remercie de l'avis que vous m'avez donné du nouvel Emploi que l'*Empereur *votre Maître vous a accordé. Je ſuis ravie de voir qu'on rende juſtice à votre mérite, par la confiance qu'on prend en votre perſonne, & je ſouhaite que la fortune & la gloire accompagnent toujours vos exploits; mais que vous ne ſoyez jamais employé contre la* Suède, *car ce me ſeroit une douleur ſenſible de vous voir engagé contre elle. Si l'on eût cru mes conſeils, les affaires ne ſeroient pas réduites aux extrémités où je les vois précipiter; mais il y a des fatalités dans les affaires humaines, qui ne peuvent s'éviter, quelque prévoyance qu'on ait. Cependant je prie Dieu qu'il vous conſerve, & vous faſſe proſpérer.*

Sans date (c).

Monſieur le Prince Montecuculi, *par la réponſe que je reçois de vous ſur la Lettre dans laquelle je vous ai recommandé mes intérêts, & par ce que m'écrit Mr. le Nonce, je vois les difficultés qui ſe rencontrent dans mes juſtes propoſitions en votre Cour. Je vous avoue que j'en ſuis ſurpriſe, quoiqu'accoutumée à rencontrer par-tout des oppoſitions & des difficultés; je les léverai avec le tems, pourvu que l'on conſidére mes raiſons, que j'ai fait communiquer au Nonce, & que l'on y faſſe les réflexions en votre Cour, qui peut-être trouvera les choſes plus faciles, qu'on ne ſe l'eſt imaginé d'abord. L'aſſiſtance de l'*Empereur *en cette occaſion, eſt ce qui m'eſt le plus néceſſaire; & je ne déſeſpére pas de l'obtenir, quand on voudra faire réflexion à mes repliques, qui répondront à Mr. le Nonce ſur toutes les difficultés. J'eſpére que mes réponſes pourront éclair-*

(a) *V.* Pufend. *Hiſt. Brand. L. VIII. §.* 21. & *Opera* Conring. *VI. p.* 578. *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 29. & 48.

(b) *Lettere a' Principi p.* 281.

(c) *Lettere a' Principi p.* 181. &c.

Digitized by Google

éclaircir votre Cour, & que la raiſon même l'obligera enfin à ſoutenir vigoureuſement la juſtice de ma cauſe. Je vous prie de conſidérer que je n'ai rien fait contre le Traité de Weſtphalie, *& que j'ai différé par ma diligence, pour quelques années, le mauvais parti que la* Suède *a pris; & que ſi elle m'eût cru toujours, elle ſeroit encore en très-bonne intelligence, & même en alliance étroite avec la Maiſon d'*Autriche; *mais les malheurs de la* Suède *n'ont pas permis qu'elle executât les avis ſalutaires que je lui ai donnés ſur ce ſujet, auſſi en ſouffre-t-elle comme l'on voit; mais il me ſemble qu'on devroit épargner les amis qui ſont innocens, & ne les pas confondre avec les ennemis, que l'on croit coupables. Si je vous diſois toutes les particularités là-deſſus, vous ſeriez ſurpris. Quoi qu'il en ſoit, j'ai répondu à vos objections. Je vous prie de conſidérer le tout mûrement. Cependant je vous remercie du zéle & de l'affection que vous me témoignez en cette occaſion, & prie Dieu &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1675.

Chriſtine ne reſta pas en termes de Négociation avec *Montecuculi* ſeul. Elle avoit fait goûter ſon projet à la Cour de *Rome*, & le *Pape* avoit donné ordre à ſes Nonces de *Vienne* de l'appuyer le mieux poſſible auprès de l'*Empereur*, à qui la Reine adreſſa cette Lettre remarquable, en écrivant en même tems audit Général *Montecuculi.*

*A l'*Empereur *le 23. May, 1676. (a).*

Je ſuis forcée d'importuner V. M. pour la conjurer d'écouter favorablement les inſtances que le Nonce Apoſtolique lui fera de ma part, ſelon l'ordre qu'il a plû à Sa Sainteté *de lui donner en ma faveur. Les déſordres qui troublent à-préſent l'*Empire *& toute l'*Europe, *mettent mes intérêts dans la derniére extrémité, & m'obligent à rompre le ſilence dans une occaſion ſi preſſante, où je craindrois ſans-doute une totale ruine, ſi je n'avois une entiére confiance en la généroſité & en la juſtice de V. M. pour eſpérer qu'elle voudra bien embraſſer celle de ma cauſe, & appuyer mes intérêts de ſon autorité, pour me conſerver dans des droits que ſon équité ne lui permettra pas d'abandonner. Je me trouve déjà favoriſée & appuyée de la bonté paternelle de* Sa Sainteté, *qui m'a promis ſon aſſiſtance auprès de V. M. & je*

L'an 1676.

(a) *Miſc. Polit. p.* 63.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676.

*je me flatte qu'une ſi grande & ſi précieuſe recommandation ne produira que de grands effets en ma faveur ; d'autant plus que V. M. peut ſe ſouvenir de la maniére obligeante dont j'uſai pendant mon Régne envers l'Auguſte Maiſon de V. M. en me faiſant un point-d'honneur d'établir une glorieuſe & ſincére paix avec elle. V. M. ſe ſouviendra auſſi, que de tant de gloire dont la Divine Providence me combla à l'occaſion d'une paix ſi glorieuſe & ſi avantageuſe aux deux parties, j'eſtimai plus qu'aucune autre, celle de pouvoir rendre à l'*Empereur, *Pére de V. M. l'aſſiſtance qu'il me demanda dans une occaſion éclatante* (*), *dont il eut la bonté de me remercier depuis, & de l'avouer ſincérement auſſi importante qu'elle l'étoit alors. Tout cela arriva, comme V. M. le ſait, peu de tems avant que je quittaſſe le Trône ſur lequel Dieu m'avoit fait naître ; ce que je ne fis que pour avoir la liberté de déclarer à toute la Terre ma miraculeuſe Converſion. Je n'ai depuis rien fait qui puiſſe démentir la ſincérité de l'amitié que j'ai pour V. M. Je l'ai cultivée avec tout le ſoin que mon état & ma condition préſente me l'ont permis. Je crois même m'être rendue par cette action plus digne que jamais d'être favorablement conſidérée de V. M. de qui je n'exige rien que ce qui eſt à moi. Je ne ſouhaite pas qu'elle s'expoſe pour moi, ni à des hazards, ni à des dépenſes. Je ſouhaite ſeulement que V. M. me conſerve ce qui m'appartient, qu'elle me faſſe rendre juſtice des Biens qui doivent encore m'appartenir, & qu'elle me déclare au-plutôt ce que j'aurai droit d'eſpérer d'elle en cette occaſion, après quoi je me remets à tout ce que le Nonce Apoſtolique dira de plus de ma part à V. M. & je ſuis &c.*

Et à Montecuculi *le même jour :* (a).

Monſieur le Général Comte Montecuculi, *je fais grand état*

(a) *Lettere a' Principi* p. 184.

(*) Ce fut, que *Chriſtine* appuyât auprès des Electeurs de l'*Empire*, pour faire déclarer l'Archiduc Fils de l'Empereur, *Roi des Romains*, ce qui ſe fit auſſi au grand étonnement de la *France* ſur-tout, qui s'oppoſoit au poſſible à cette Election (1) ; mais il y a toute apparence que *Chriſtine* penſoit alors d'épouſer cet Archiduc, qui devint Empereur après la mort de ſon Pere, & c'eſt lui-même à qui cette Lettre eſt écrite.

(1) Mémoires, de *Chriſtine* T. 1. p. 383, 384.

Digitized by Google

tat de votre amitié, & crois que dans l'occaſion preſſante où j'ai beſoin de la Cour de Vienne, *vous ne me refuſerez pas vos bons offices auprès de l'*Empereur *votre Maître, que je vous demande inſtamment, ayant auſſi prié Monſieur le Nonce Apoſtolique de vous les demander de ma part. Ne me les refuſez pas pour répondre dignement à la haute eſtime que j'ai pour votre perſonne, & que votre mérite vous a ſi juſtement acquiſe. Je crains que vous ne ſoyez plus à votre Cour, ce qui me priveroit d'un grand ſecours en cette rencontre : cependant vous ſavez mieux que perſonne ce qui s'eſt paſſé autrefois, & l'importance des projets que je pourrai faire favorablement ſelon mes comptes, & qu'il y va de la gloire & de l'intérêt de l'*Empereur-*même d'appuyer la juſtice de ma cauſe; me remettant au reſte à ce que ledit Monſieur le Nonce vous dira de ma part. Je ſouhaite que Dieu vous conſerve & faſſe proſpérer.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1676.

Chriſtina Aleſſandra.

L'*Empereur* ne tarda guéres d'y répondre, en reconnoiſſant & exaltant les bons offices que la Reine avoit rendus à la Maiſon d'*Autriche*. Cependant, pour lui épargner le chagrin d'un refus ouvert ſur la propoſition, (laquelle n'auroit pu manquer d'aliéner les eſprits des Alliés, dès que l'*Empereur* l'auroit voulu mettre en exécution,) il trouva à propos de ſe référer à ſa Lettre au Cardinal *Pio*, qui s'en expliqueroit plus amplement avec la Reine (*a*). Cette Lettre contenoit entre autres choſes, que quant aux paſſeports que la Reine demandoit pour ſon voyage à *Hambourg*, où elle avoit compté ſéjourner pour être plus à portée de ſes Domaines, l'*Empereur* y avoit donné ordre, en faiſant écrire aux Cercles de l'*Empire* par leſquels elle paſſeroit, & auſſi en recommandant à ſes Alliés le Roi de *Dannemarc*, l'Electeur de *Brandebourg*, l'Evêque de *Munſter*, & au Duc de *Brunswig*, de ne pas toucher à ſes Domaines. Cependant l'*Empereur* ne put pas ſe diſpenſer de lui témoigner la crainte qu'il avoit, que ce voyage & le ſéjour de la Reine à *Hambourg*, dans la conjoncture préſente, ne lui fût plus nuiſible qu'avantageux; parce que les deux Partis ne manqueroient pas de chercher à ſe l'attirer, & qu'elle ſe rendroit par-là ſuſpecte à l'un & à l'autre, d'où il arriveroit qu'elle ſouffriroit d'autant plus dans ſes revenus, dont les deux partis ſe ſaiſiroient au plus grand deſavantage de ſa ſubſiſtance. (*)

Nous

(*a*) *Li 25. Giugo. 1676. Lettere à Diverſi p. 230. & 233.*

(*) Ces deux Lettres de l'*Empereur* ſont écrites en *Latin*, nous les inſérerons tout du long dans l'Appendice. *V. l'Appendice No. XXXV.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an. 1676. *Comment la France chagrine la Reine, & elle la France à ſon tour.*

Nous verrons ci-après que *Chriſtine*, pour s'attirer la bienveillance de l'*Empereur*, avoit goûté ſes raiſons & les avis de la Cour de *Vienne*. Mais comme cette trame n'avoit pas été tenuë aſſez ſecrette, pour qu'on n'en ſût quelque choſe en *France*, (laquelle la Reine ne laiſſa pas de taxer de tems en tems, comme cauſe principale, qui avoit entraîné la *Suède* dans cette guerre fatale à ce Royaume, & qui occaſionna la déſolation de ſes Domaines & la diminution de ſes Revenus) le Miniſtére de *France* pour s'en venger, avoit fait publier *les Mémoires tirés des Dépêches du Sieur* Chanut, *par Linage de Vauciennes* (*Chanut* étoit autrefois Ambaſſadeur auprès de *Chriſtine*) dequoi la Reine ſe trouva fort choquée. Nous avons déja produit une de ſes Lettres là-deſſus à l'Abbé *Bourdelot* (*a*), nous l'inférerons encore ici, mais ſelon la copie que nous avons reçue en dernier lieu de *Rome* & qui y a été tirée ſur la minute; elle contient des différences remarquables: nous y en ajouterons une autre, où *Chriſtine* répond aux calomnies qu'on débita d'elle en *France*. (*b*)

Le 6. Novembre 1674.

L'an 1674.

J'approuve tout ce que vous avez fait touchant le Livre dont vous me parlez. Ne ceſſez pas de pourſuivre ſi bien l'affaire, que vous obteniez un châtiment exemplaire d'un tel forfait. J'eſpére que vous l'obtiendrez de la juſtice du Roi de France; *& puiſque le Miniſtre de* Suède *a fait ſon devoir, vous pouvez bien le remercier de ma part, vous aſſurant que je vous ſai gré du zéle & de la paſſion que vous témoignez en cette rencontre pour mes intérêts. J'ai toute la diſpoſition qu'il faut avoir pour mépriſer ces ſortes de ſottiſes, qui ne font du mal qu'à ceux qui les compoſent; il me ſemble pourtant que je dois quelque reſſentiment à ma gloire, & à ma réputation; mais je vous aſſure que je le fais ſans chagrin & ſans aucune inquiétude. Le ſiécle où nous ſommes me conſole: On n'y donne quartier à perſonne, & la calomnie s'attache pour l'ordinaire au plus grand mérite. Pour moi, je me ſuis accoutumée à l'ingratitude & à la perfidie du Genre Humain, & je ſuis depuis long-tems en bute à la rage & à l'impoſture de l'envie: Cependant ma conſolation eſt, que ma conſcience ne me reproche rien d'indigne de moi, & la* Suède, Rome *& tous les autres lieux de la Terre où j'ai paſſé ma vie, témoigneront un*

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 155, 156. *Ma reponſe aux remarques de* Holberg, *p.* 19.

(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 156, 157. *& Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 74.

Digitized by Google

un jour de la fauſſeté de ces calomnies. Ma gloire & ma réputation ſont, Dieu merci, aſſez bien établies, pour ne pas craindre ces ſortes de calomnies, & j'en appelle ici à la conſcience de ceux même qui les ont inventées; je ſuis ſûre qu'ils ne croient pas eux-mêmes ce qu'ils diſent. Ce qui me fâche eſt, que ce Livre porte le nom de Mr. Chanut. *Je ſuis ſûre qu'il ne l'a pas fait, & ſuis mortifiée de ce qu'on imprime une ſi noire tache à la mémoire d'un ſi honnete homme. Car enfin, quand Dieu m'auroit abandonnée juſqu'à permettre que je fuſſe coupable de toutes les indignités dont on m'accuſe, il eſt certain que ce ſeroit pour moi le dernier des malheurs; mais cela n'empêcheroit pas que tout homme qui eſt capable de publier de telles choſes, eſt indigne de vivre, & qu'il faut qu'il ſoit le plus infame de tous les hommes. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis fort tranquile là-deſſus, & les ſentimens que la* Suède *a eu de moi juſqu'à-préſent, me ſont bien glorieux, & me juſtifient aſſez; & j'eſpére que ma vie paſſée, & l'avenir donnera un démenti formel à tout ce que l'envie & l'impoſture pourront dire de moi, & je donnerai ſur ce ſujet la ſentence finale, que donna autrefois un Poëte* Italien *ſur les médiſances d'*Aretin. (*). Il Papa e Papa, e tu ſei un forfante. *Toutefois ſoyez perſuadé que j'aurai toute ma vie pour votre zéle la reconnoiſſance que vous méritez. Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1674.

Le 10. *Septembre* 1675. (*a*)

Il y a quelque tems que je me ſuis expliquée à vous en réponſe à votre Lettre, touchant le Livre auquel on a fauſſement donné le nom de Mr. Chanut; *mais comme j'étois alors perſuadée que cet Ouvrage n'étoit qu'une production de la rage de quelque particulier, & que j'ai fait diligence pour en découvrir l'Auteur, je me ſuis bientôt deſabuſée de tous mes ſoupçons, & j'ai connu clairement que celui qui l'a publié, quel qu'il ſoit, ne l'a compoſé que pour faire mieux ſa cour. J'ai depuis peu des preuves convaincantes de me le perſuader, & je ſai de bonne part que c'eſt-là le fin du myſtére; je vous dirai*

L'an 1675.

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 68.

(*) J'ai rapporté l'explication de cette rencontre dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. II. p. 157. note.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1675.

rai mon ſentiment là-deſſus, afin qu'on ne l'ignore pas. J'aurois eu de la peine à me perſuader quelque choſe de ſemblable, ſi l'expérience des années paſſées ne m'empêchoit d'en douter. Ceux qui ſe ſont mis en devoir d'attenter à mon Bien pour m'en priver, & qui n'ont pas balancé d'attenter auſſi à ma vie, s'en prennent enfin à mon honneur. Quel ſentiment croyez-vous que me donnent toutes ces connoiſſances? Rien que du mépris & de la pitié de tant d'inutiles deſſeins qui réuſſiſſent ſi mal; car enfin, malgré toutes les intrigues qu'on ſuſcite contre moi en Suède, *j'y ſuis entrée & en ſuis ſortie deux fois glorieuſe & triomphante, & mon Bien eſt encore à moi, en dépit de tout ce qu'on fait tous les jours pour me le faire ôter. Du côté de l'honneur, on y réuſſira auſſi mal que dans le reſte, & graces à Dieu on ne perſuadera perſonne. Me calomnier c'eſt attaquer le Soleil, un peu de bonne Philoſophie m'élevant ſi fort au-deſſus de tout cela, que vous pouvez aſſurer les gens que je ſuis invulnérable de toutes parts. Nous verrons ſi ceux qui ſont les promoteurs de ces pauvretés, ſeront auſſi invulnérables que moi quand on les mettra quelque jour à des épreuves, auxquelles ils ne s'attendent pas. Cependant je voudrois bien ſavoir, & vous me rendrez ſervice en découvrant ce que j'ai fait aux gens, pour les obliger à s'oublier juſqu'à être ſi peu équitables, que j'en rougis pour eux. Je crois pourtant avoir rendu plus d'un ſervice conſidérable à ceux qui ſont ſi acharnés contre moi. En-vérité j'ai pitié de ceux qui ſavent ſi mal l'art de ſe venger. Si l'on a du chagrin, que ne s'explique-t-on pour s'éclaircir? Pour moi, quelque offenſe que j'euſſe reçue, je ne voudrois pas me venger à mes propres dépens, & je crois que c'eſt ſe venger contre ſoi-même, que de ſe venger ainſi. Toutefois je pardonne de tout mon cœur à la rage qu'on témoigne avoir contre moi. Je ne puis, je ne veux forcer perſonne à être de mes amis, & je veux ſeulement que l'on ſache que je ſuis inſtruite de tout ce qui ſe paſſe; que je n'ignore rien des plus ſecrétes cabales qu'on forme contre moi; qu'avec tout cela je ne crains rien, & mépriſe tout.*

L'Etat du Conclave à l'élection du Pape Innocent XI. 0. *deſſalchi.*

Chriſtine, pour s'en venger en quelque maniére, & pour faciliter ſa Négociation à la Cour de l'*Empereur*, dont nous avons parlé ci-deſſus, fit tout ce qu'elle put pour exclure la *France* dans le Conclave, où

où (*) *Innocent XI.* de la Famille *Odeſcalchi* fut élu Pape (†). Pour faire remarquer combien la Reine y prenoit part, nous inférerons ici ſa Lettre écrite à *Bonviſi*, Nonce Apoſtolique à *Vienne*, quatre ſemaines avant l'élection. La voici en original avec la traduction. (*a*) (§).

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676.

Riſpondo hora più particolarmente alla Lettera di V. S. dei 4. del corrente, dicendole intorno alle noſtre coſe di quà, che ſiamo più che mai nell' incertezza dell' evento, una coſa ſola vi è indubitata, ed alla gloria immortale dei Signori Cardinali Altieri, & Azzolino; *i quali mediante una condotta incomparabile ſi ſono reſi gli arbitri del Conclave, nel quale vien univerſalmente acclamata la virtù, ed il merito del Sigr. Cardl.* Odeſcalchi, *ne vi è altro che l'eſcluſione dichiarata dalla* Francia *che ritardi la ſua Elettione. Qual*

Je réponds à-préſent, *lui dit Chriſtine*, plus particuliérement à votre Lettre du quatriéme du courant, vous diſant au ſujet de nos affaires ici, que nous ſommes plus que jamais incertains, comment elles finiront. Ce qui eſt très-ſûr, & qui tourne à la gloire immortelle des Seigneurs Cardinaux *Altiéri* (**) & *Azzolino*, c'eſt que par leur conduite incomparable ils ſe ſont rendus les arbitres du Conclave, où la vertu & le mérite du Sgr. Cardinal *Odeſcalchi* ſont généralement applaudis, & rien n'y retarde ſon élection que l'excluſion déclarée de la *France*. On ſaura dans peu de jours quel ſera le ſort d'*Odeſcalchi*, & je crois que s'il ne devient pas *Pape*, le Conclave en traînera bien. En ce cas vous pouvez beaucoup eſpé-

(*a*) v. *Lettere a' Diverſi p.* 14. *&c.*

(*) C'eſt ce qui fit dire à la Reine dans ſa Lettre à *Texeira:* (1) „ *Sapiate che dop-* „ *po l'ultima promotione li* Franceſi *hanno fatto con me dichiarazione quaſi di publica nimici-* „ *zia, e hanno machinato contro di me a* Roma, *in* Suezia, *e per tutto, coſe horibili. Io* „ *vi lo dico, perche ſiate informato e ſapiate informar chi biſogna.....*

(†) Ce *Benoit Odeſcalchi*, fils d'un riche Banquier de *Como* dans le *Milanez*, étant encore Cardinal, entretenoit beaucoup de liaiſon avec *Chriſtine* (2). Il ne manqua preſque jamais de fréquenter la Loge de la Reine, les cinq années qu'elle l'eut au Théatre. Mais après ſon élevation au Pontificat, il changea tout d'un coup d'humeur & de conduite, entreprit de détruire les Spectacles publics, auxquels il avoit pris juſques-là tant de plaiſir. Tout le monde en fut mécontent, & la Reine eut encore de plus grands démêlés avec lui, dont nous avons donné le détail dans ſes Mémoires (3).

(§) La Suſcription de cette Lettre eſt, à Monſigr. *Benviſi*. 22. Agoſto 1676. al Sigr. Abb. *Paolucci*, per il ricapito.

(**) Ce fut le Cardinal *Paolucci-Alberoni*, que le précédent Pape *Clément X.* étant trop caduc, avoit pris pour ſon Adjudant, & qui par gratitude adopta le nom d'*Altiéri*, qui étoit celui de la famille du *Pape*. Cela donna occaſion à *Paſquin* de répondre à *Marforio*, qui demandoit ſous quel Pontificat on vivoit alors à *Rome? Sumus*, repliqua Paſquin, *ſub Pontificatu alterius*, faiſant alluſion au nom d'*Altiéri*. (1)

(1) 9. Nov. 1675. a' ſuoi Miniſtri p. 96.
(2) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 134.
(3) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 134. &c.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1676.

*Qual debba però eſſer l'evento d'*Odeſcalchi *trà pochi giorni ſi manifeſterà, e credo che ſe non è lui* Papa, *il Conclave ſarà lungo. In tal caſo V. S. potrà ſperar molto, ed eſſer certa, che Io, e'l Cardl.* Azzolino *in ſede vacante, ed in ſede piena faremo, ſe vi ſarà l'adito, tutto in favor di V. S. e vorremmo che toccaſſe a lei di far le prime parti nel nuovo Pontificato. Sò ch' ella m'intende, mà o tocchi queſta fortuna ad* Odeſcalchi, *o ad altri, ſi dovrà riconoſcere dopo Dio dalli Cardl.* Altieri, & Azzolino; *E queſta è indubitato, ne creda a chi le dirà diverſamente.*

Sopra la lettera ſcrittami ultimamente dall' Imperatore *m'occorre dir a V. S. che hò inteſo con ammirazione che ſi voglia prender il preteſto di gettar la colpa delle geloſie ſuppoſte ſopra i miei ſervitori; poiche quanto al ſoſpetto della mia perſona non mi ſcandalizza punto, nè me ne poſſo offendere, ſapendo che i Principi devono haver geloſia de' pari miei, e ſò pure quanta, e quale ſiano le ragioni, che poſſono movere i Collegati ad haverla di me; Ma il ſoſpettare de' miei, queſto ſi che mi pare un torto fatto a me ſteſſa. Io hò pochi Servitori, e quelli non hanno, ne poſſono haver altri fini, nè altri intereſſi che i*

eſpérer, & être aſſuré que moi & le Cardinal *Azzolino*, *in ſede vacante, & in ſede plenâ*, ferons, ſi l'on y peut avoir entrée, tout notre poſſible en votre faveur; & nous voudrions que vous jouiſſiez des prémices du nouveau Pontificat. Je ſai que vous m'entendez; mais ſoit que ce bonheur arrive à *Odeſcalchi* ou à d'autres, après Dieu on en aura l'obligation aux Cardinaux *Altiéri* & *Azzolino*, & cela eſt indubitable. N'ajoutez aucune créance à celui qui vous dira autrement.

Il faut que je vous diſe au ſujet de la Lettre que l'*Empereur* m'écrivit derniérement, que j'ai appris avec admiration, qu'on veut prendre prétexte de jetter la faute des jalouſies ſuppoſées, ſur mes Serviteurs; car pour les ſoupçons qu'on a de moi-même, je ne m'en ſcandaliſe ni ne m'en offenſe pas, ſachant que les Princes doivent être jaloux de mes ſemblables, & je ſai très-bien les raiſons que les Alliés pourroient avoir de me porter jalouſie; mais d'en ſoupçonner les miens, cela me paroît un tort qu'on me fait à moi-même. J'ai peu de Serviteurs, & ils n'ont, ni ne peuvent avoir d'autres vues, ni d'autres intérêts à cœur que les miens; & quoiqu'ils ſoient peu informés, ils ſavent pourtant qu'ils ont à m'obéir, & à me ſervir ſeule & perſonne autre. Il faut que vous ſachiez, que chez moi, où j'ai établi cette maxime dans l'eſ-

Digitized by Google

i miei e benche ne ſiano poco informati ſanno però che hanno da ubbedire, e ſervire a me ſola, e non ad altri; E ſappia V. S. che io in caſa mia hò coſi ſtabilita queſta maſſima nell' animo di tutti i miei, che non vi è alcuno che non ſia perſuaſo, che facendo diverſamente gli coſterebbe o la vita, o il ſervizio mio, e gli eſſempi paſſati d'alcuni, che hanno operato diverſamente hanno imparato a tutti, ch' io fò poche Ceremonie.

l'eſprit de tous ceux qui m'appartiennent, qu'il n'y en a pas un qui ne ſoit perſuadé, que s'il faiſoit autrement, cela lui coûteroit ou la vie, ou ſon emploi; & l'exemple de quelques-uns, qui ont agi contre mes intentions, ont appris à tous, que je n'y fais pas beaucoup de cérémonies.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676.

Quando io era nel mio Regno haveva Conſiglieri e Miniſtri in quantità, quali tutti erano da me ſentiti, ma io ſola pigliava da me le Reſoluzioni a modo mio, tanto nelle coſe grandi, quanto nelle piccole, ne altro io richiedeva dai Servitori e Miniſtri miei, che una cieca ubbedienza, colla quale ſi eſſeguivano i Decreti miei ſenza replica. Io ſola era la Padrona, la Suezia *ed il Mondo tutto, però non dico altro, oggidì io hò mutata la fortuna, mà non già l'animo, e fò adeſſo in piccolo quello, che allora faceva in grande, e permetto a V. S. che non vi è, nè vi ſarà ſervitore ne Miniſtro mio c' hablia mai l'ardire di mover un paſſo ſenza l'ordine, e la ſaputa mia.*

Quand j'étois dans mon Royaume, j'avois nombre de Conſeillers & de Miniſtres, que je conſultois tous, & j'entendois leurs avis: mais je prenois les réſolutions de moi-même à ma façon, tant dans les grandes que dans les moindres affaires; & je n'exigeois autre choſe de mes Serviteurs & Miniſtres, qu'une aveugle obéiſſance, avec laquelle ils exécutoient mes Decrets ſans replique. J'étois ſeule Maîtreſſe abſolue, je voulois l'être, & ſavois l'être par la grace de Dieu. L'*Empereur*, la *Suède*, & tout le monde le ſait. Il eſt vrai qu'à l'heure qu'il eſt, j'ai changé de fortune, mais pas de ſentiment; & je fais à-préſent en petit, ce que je faiſois alors en grand. Je vous aſſure qu'il n'y a, ni n'y aura aucun de mes Serviteurs & Miniſtres qui ait la hardieſſe de faire un pas ſans mon ordre & à mon inſu.

L'ingratitudine della Suezia *o per dir meglio quella del Governo*

L'ingratitude de la *Suède*, ou, pour mieux dire, celle du Gouvernement

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1676.

verno di Suezia *verſo di me, le mie offeſe diſſimulate, mà non dimenticate, l'occaſione ottima che mi fà ſperar di poter far le mie vendette, e la neceſſità preciſa di migliorare i miei intereſſi coll' accoſtarmi al partito dei Collegati, ſono le potenti ragioni, le quali poſſono ſgombrare ogni geloſia mal fondata, che ſi poſſa haver di me: Nè io ſaprei dar megliori ſicurrezze che queſti motivi.*

nement de *Suède* envers moi; les offenſes reçues que je ſai diſſimuler, mais qui ne ſont pas oubliées; une meilleure occaſion qui me fait eſpérer de me venger, & la néceſſité preſſante d'améliorer ma condition en prenant le parti des Alliés, ſont les puiſſantes raiſons de faire ceſſer toute jalouſie mal fondée qu'on pourroit avoir de moi. Je ne puis pas donner de meilleures ſûretés que ces motifs-là.

Io apro in queſta occaſione tutto il mio cuore a V. S. e le dico che anche dall' altra parte mi ſi fanno offerte, e belle parole in quantità, ma il mio intereſſe, & il mio genio mi portano verſo il partito dei Collegati, purche io poſſa trovarvi il conto mio, ed io ſono hora in termini tali, che non mi baſtano le belle parole; Però la prego a compiacerſi di premere ſempre più per le mie giuſte ſodisfazioni.

Je vous ouvre tout mon cœur dans cette occaſion, & je vous dirai qu'on me fait auſſi des offres & qu'on me donne force bonnes paroles de l'autre côté; mais mon intérêt & mon génie me portent vers le parti des Alliés. Je demande ſeulement de pouvoir trouver mon compte; car je ſuis préſentement dans des circonſtances que de bonnes paroles ne me ſuffiſent pas. C'eſt pourquoi je vous prie de vouloir vous intéreſſer d'autant plus à mes juſtes prétentions.

Io benedico Dio d'haver differito il mio viaggio, perche ſarei inconſolabile, ſe non mi foſſi trovata qui alla nova Elettione, havendo io ripoſte tutte le mie ſperanze, dopo Dio, nell' efficace aſſiſtenza del Papa, *e mi giova ſperare che a chiunque toccherà la fortuna, ſuccederà anche nella ſomma bontà che la S^ta. memoria di* Clemente X°. *haveva verſo di me, onde godo d'eſſer reſtata qui per accudir a, miei*

Je rends graces à Dieu d'avoir différé mon voyage; & je ſerois inconſolable, ſi je ne m'étois pas trouvée ici à la nouvelle Election, ayant mis toute mon eſpérance, après Dieu, dans l'aſſiſtance efficace du *Pape*; & je me flatte que celui qui aura le bonheur d'y parvenir, ſuccédera auſſi dans la haute bienveillance que *Clément X.* de ſainte mémoire m'avoit témoignée. Je me réjouis donc d'être reſtée ici pour veiller à mes intérêts, & je ſuis fâchée de n'en pouvoir pas dire autant des vôtres, parce que je n'eſpé-

Digitized by Google

miei intereſſi, diſpiacendomi di non poter dir a quella di V. S. perche non ſpero di poter tanto. Dò a V. S. tutti queſti cenni, perche ſe ne vaglia ſecondo la ſua prudenza, alla quale mi rimetto, e ringraziandola ſempre più dell' affettuoſa premura con che s'affatica per me, e per le coſa mie, le auguro &c.

n'eſpére pas d'y pouvoir contribuer beaucoup. Je vous tiens ce diſcours pour que vous vous en prévaliez ſelon votre prudence, à laquelle je me remets; je vous remercie de très-bon cœur de votre empreſſement affectueux pour moi & pour mes affaires, & vous ſouhaite, &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1676.

P. S. Di novo ringrazio V. S. di quanto hà operato per me, e l'aſſicuro che trouverà in me un gradimento degno del merito ſuo in tutte le ſue occorrenze. Mi diſpiace ſolo proter poco di quel tanto ch' io deſidero di fare per Lei &c.

P. S. *de la propre main de la Reine.* Je vous réitére mes remercimens des peines que vous prenez pour moi, & je vous aſſure que vous trouverez en moi toute la reconnoiſſance que vous méritez. Je ſuis ſeulement mortifiée que mes forces ſoient ſi fort au-deſſous de ce que je ſouhaiterois de faire pour vous.

On s'appercevra, ſi je ne me trompe, que la Reine n'a écrit cette Lettre que pour faire comprendre indirectement, que les raiſons dont la Cour de l'*Empereur* s'étoit ſervie, n'étoient pas aſſez fortes pour refuſer d'entrer dans la propoſition que la Reine lui avoit faite, de faire la conquête du Duché de *Bréme* & de la *Poméranie Suédoiſe*, à des conditions marquées ci-deſſus. Auſſi ſemble-t-il que l'*Empereur* n'a pas fait d'avances ultérieures pour cela; & comme la Reine croyoit ne devoir pas s'attendre à quelque ſecours réel de ce côté-là, en attendant que faute de ne tirer preſque aucun revenu de ſes Domaines en *Poméranie*, elle ſe trouvât dans une extrême néceſſité, (*a*) elle jugea à propos de tenter fortune ailleurs; parce que, comme elle le dit dans la précédente Lettre, *le Parti oppoſé avoit fait de bonnes offres.* Elle s'adreſſa donc à Mr. *de Pompone*, Miniſtre de *France*, par la Lettre ſuivante. (*b*)

Chriſtine rebutée de l'Empereur s'adreſſe à la France.

Le 13. Janvier 1677.

Monſieur de Pompone, *me ſentant accablée par les malheurs de la* Suède, *qui enveloppent dans leur ruine celle de tous mes intérêts, je ne puis avoir recours en cette extrémité qu'à l'amitié du Roi votre Maître, qui par ſes bontés, que j'ai éprouvées autrefois, & dont il a bien voulu me donner de nouvelles aſſurances, a voulu réveiller la confiance que j'ai en lui, croyant qu'il*

L'an 1677.

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 160. (*b*) *Lettere a' Principi. p.* 188.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1677.

qu'il voudra bien n'abandonner pas mes intérêts dans l'extrémité où ils ſont réduits par l'aſſiſtance que la Suède *a donnée à la* France. *Je pourrois vous faire ici un long raiſonnement ſur la gloire, l'intérêt & l'avantage qui en reviendront au Roi votre Maître, s'il embraſſe ſérieuſement mes intérêts de la maniére que je le propoſe. Mais vous êtes un Miniſtre trop éclairé pour ignorer aucun des avantages qu'on en peut retirer. C'eſt pourquoi je me contente de vous demander vos bons offices, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

Ayant reçu une autre Lettre du Roi de *France*, *Chriſtine* répondit à *Pompone* en ces termes: (*a*).

Sans date.

Monſieur de Pompone, *j'ai reçu la Lettre du Roi de* France *que vous m'avez envoyée, & vous remercie du déplaiſir que vous me témoignez d'avoir perdu l'occaſion de me la rendre en perſonne. J'avoue auſſi que j'ai du regret d'avoir été obligée à me priver de la ſatisfaction de connoître un ſi honnête homme que vous; mais comme je ne doute point que vous ne me continuyez néanmoins la même affection, vous devez auſſi vous aſſurer de ma bonne volonté & de ma reconnoiſſance, dont je vous donnerai dans les occaſions des preuves par des effets, & cependant je prie &c.*

Il faut ſans-doute qu'il y ait eu un commerce plus étendu entre *Chriſtine* & la Cour de *France* en ce tems-là, puiſque la Reine s'étoit auſſi adreſſée au Cardinal *de Bouillon*, afin de s'intéreſſer pour elle. Voici la Commiſſion qu'elle lui en donna. (*b*)

Articles des Propoſitions de la Reine CHRISTINE, qu'elle a prié Monſieur le Cardinal *de Bouillon* de préſenter de ſa part à LOUIS XIV. l'an 1676.

I. Que la France *travaillera pour l'introduction de la Religion* Catholique *en* Suède, *ce qui ſera aiſé à obtenir dans les conjonctures préſentes, où la* Suède *a tant beſoin de la* France; *& pour cet effet il ſuffit de demander à la* Suède *l'abolition de toutes les cruelles Loix, qui privent tous les hommes qui la*

(*a*) *Lettere a' Principi p.* 189. (*b*) *Miſcell. Polit. p.* 65-68.

Digitized by Google

la professent, des biens, de la vie & de l'honneur, & leur impriment une tache d'infamie, qu'on ne peut effacer en ce Païs-là qu'avec le sang (*). *Il est nécessaire que la* France *oblige la* Suède *à les abolir par un Acte solemnel d'une Diette, & qu'elle demande cette abolition aussi-bien en son nom qu'en celui de tous les autres Princes* Catholiques.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1676.

II. Que la France *disposera la* Suède *à céder à la Reine ses droits sur les Provinces perdues, outre le droit que S. M. s'est réservé dans son Abdication; & que la* France *portera le Roi de* Suède *d'en donner à la Reine un Acte authentique, à quoi il n'y aura pas de difficultés, en cas que la* Suède *soit forcée à les quitter.*

III. Qu'elle assurera à la Reine la pension, ou le revenu des 200000. *Ecus sa vie durant, qu'elle s'est réservés à son Abdication, payables à l'avenir sur les subsides que la* France *doit payer à la* Suède, *comme il a été proposé autrefois, afin que la Reine céde en revanche ses Domaines à la* Suède.

IV. Que durant la guerre la France *fera payer à bon compte à la Reine, pour sa subsistance, une somme d'argent sur les subsides de* Suède.

V. Que la France *oblige la* Suède *à satisfaire la Reine au sujet de ses prétentions pécuniaires, qui montent à la somme de neuf Millions cent mille & tant d'Ecus, donnant parole à la* France *qu'elle se rendra raisonnable.*

VI. Que la France *payera à la Reine les* 900000 *Ecus avec les intérêts qui lui sont dûs des arrérages des subsides qu'elle payoit à la Reine pendant sa Régence, & qu'elle s'est réservés.*

VII. Que le Roi Très-Chrétien *donnera ordre à son Ambassadeur d'appuyer les intérêts de la Reine en* Suède, *de-même que la Négociation du Marquis* del Monte *Premier Gentilhomme de sa Chambre, qu'elle envoye pour les solliciter; & que S. M. fera l'amitié à la Reine de se rendre Garant de tout ce qu'il traittera entre la Reine & le Roi de* Suède; *car après les manques de foi & les ingratitudes qu'elle a éprouvées, elle ne peut s'y fier à moins de cette garantie.*

Ces

(*) Nous avons fait voir ci-dessus (p. 240. & 464, not.) que tout ceci est avancé gratuitement.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*

L'an 1676.

Ces juſtes prétentions & intérêts importans ſont confiés à Monſieur le Cardinal de Bouillon, *qui eſt prié de la part de la Reine de les propoſer en* France, *& de les mettre entre les mains du Roi, avec inſtance que S. M. veuille en diſpoſer ſelon la généroſité & l'amitié que la Reine en eſpére, & en obtenir au-plutôt pour elle une favorable réponſe par écrit.*

Second Envoi du Marquis del Monte dans les Pais du Nord.

De la maniére que *Chriſtine* s'explique dans ces Propoſitions, elle regardoit la *France* comme pouvant faire tout ce qu'elle vouloit en *Suède*, & la *Suède* comme n'oſant s'y oppoſer en rien.

Quelque influence qu'eût alors la Cour de *France* ſur le Miniſtére de *Suède*, la Reine connoiſſoit mal celui de *France*, en s'imaginant qu'il entreprendroit une nouvelle réforme dans les Conſtitutions de l'Egliſe *Suédoiſe*. Je préſume pourtant, que comme *Chriſtine* avoit à faire ici avec un Cardinal, il lui falut faire intervenir quelque avantage pour la Religion *Catholique-Romaine*, afin de l'engager d'autant plus avant dans ſes autres affaires ſéculiéres. Mais auſſi ſes prétentions à cet égard étoient-elles trop fortes, pour qu'elle pût ſe flater d'y réuſſir à ſouhait. Elle y ſuivit ſans-doute la maxime ordinaire des Négociations, qui dit: *prætendamus iniqua ut obtineamus æqua;* & elle fit bien de dire dans un de ſes Articles, *qu'à leur égard elle ſe rendroit raiſonnable.* Quoi qu'il en ſoit, ce qu'elle dit après, qu'elle enverroit le Marquis *del Monte* négocier là-deſſus en *Suède*, & à *Nimégue*, n'eut lieu qu'à un certain point; car étant quelques ſemaines après arrivé à *Hambourg*, il eut ordre de retourner au plus vîte à *Rome*. Cependant nous inſérerons ici les Inſtructions, traduites de l'*Italien*, que la Reine lui donna pour ſon nouvel envoi.

Inſtruction pour le Marquis *del Monte* (*a*).

I. Il tâchera de traiter avec la Couronne de Suède, *afin de fixer pour la Reine une penſion annuelle de trois cent mille Ecus; & que cette penſion lui ſoit continuée même deux ans après ſa mort, pour payer ſa Cour & ſes dettes, s'il y en avoit.*

A l'encontre la Reine renoncera à toutes ſes prétentions, & cédera tous les Etats de ſon Appanage en Suède, *c'eſt-à-dire, la* Gotlande, *l'*Oelande, Norcoping & Oeſel; *& s'il n'eſt pas poſſible d'obtenir toute la ſuſdite ſomme de trois cent mille Ecus, il tâchera d'avoir le plus qu'il pourra, mais pas au-deſſous de deux cent mille Ecus.*

II. Il fera enſorte que ladite penſion ſoit fondée ſur les ſubſides de la France *durant la guerre, & qu'après la guerre elle ſoit établie avec toutes les ſûretés imaginables. Cependant ce point*

(*a*) *Negoz. di Pol.* 216, 220.

Digitized by Google

point doit premiérement ſe négocier en Suède, *puis être confirmé en* France *& à* Nimégue; *& ſi l'on ne peut porter la* France *à payer cette penſion même après la guerre, il faut penſer à d'autres moyens pour en aſſurer le payement; mais pendant que la guerre durera, il n'y a point d'autre moyen que de la prendre ſur les ſubſides de la* France.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.* L'an 1676.

Tout ceci peut auſſi ſe traiter à Nimégue *ſans aller en* Suède.

III. Sur tous les points ſuſdits il procurera à Nimégue *la Garantie de tous les Partis intéreſſés en faveur de la Reine.*

IV. Il fera de-même ſes efforts à Nimégue, *pour faire avoir à la Reine la Souveraineté abſolue de ſes Etats de* Poméranie, *avec la libre diſpoſition de pouvoir les vendre & en faire ce qu'il lui plaîra, comme de ſes Biens allodiaux, & qu'ils ſoient déclarés exempts de toutes contributions ordinaires & extraordinaires, de-même que du* Romenzug (*), *qui eſt une eſpéce de contribution extraordinaire; avertiſſant que l'*Empire *& l'*Empereur *y donnent leur conſentement & garantie générale.*

V. Il tâchera d'obtenir que la Suède *céde ſon droit à la Reine ſur les Chapitres de* Bréme *& de* Hambourg, *& lui donne une pleine & ample confirmation de toutes les choſes qui les concernent.*

VI. S'il ne pouvoit pas obtenir à préſent une ſi grande ſomme d'argent, il fera enſorte qu'on laiſſe à la Reine la prétention pléniére du reſte, pour pouvoir l'exiger dans des conjonctures plus favorables. Il repréſentera, que pour que la Reine faſſe ceſſion à de ſi grandes & ſi juſtes prétentions que les ſiennes, il faut conſidérer que la compenſation qu'elle prétend, eſt peu proportionnée à tant de dommages & de préjudices qu'elle

(*) Cette Contribution s'appelle auſſi *Römer-Monath*. Elle ſe paye encore depuis le tems que les *Empereurs* alloient ſe faire couronner à *Rome*: d'où vient que les *Publiciſtes* l'appellent l'Expédition Romaine, *Expeditio Romana*. Depuis que les *Empereurs* n'y vont plus, le *Pape* ne donne que le titre d'*Empereur élu* à l'*Empereur d'Allemagne*, parce qu'il ne l'a pas ſacré, comme *Charles V.* le fut en dernier lieu à *Bologne*. C'eſt ſous ce titre de *Römer-Monath* ou de *Mois Romains*, que les contributions de l'*Empire* ſe payent par les Etats. On augmente le nombre des mois, à proportion du beſoin public; & le nombre en étant une fois allé au-delà de trente, un Païſan dit à cette occaſion, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les *Romains* euſſent gardé le nombre de leurs mois pour eux-mêmes, les douze de l'année que les *Allemands* avoient, ne leur étant déjà que trop à charge.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676.

qu'elle a soufferts, & lesquels la Couronne est obligée de réparer.

Il sera au reste connoître, combien il importe à la Suède, *tant par gratitude & par honneur, que par son propre intérêt, de satisfaire la Reine; parce que si elle se voyoit exclue des justes moyens de satisfaction, & portée au désespoir, elle pourroit s'attacher aux Puissances Alliées, qui ne manqueroient pas de la lui procurer; & que l'amour qu'elle a pour la* Suède, *l'a retenue jusqu'ici de ne pas prêter l'oreille à des propositions fort avantageuses qui lui ont été faites; & que le désespoir pourroit enfin lui ouvrir des chemins qui seroient peu agréables à la* Suède, *dans les conjonctures présentes, d'autant plus que la Reine par l'expérience passée a trop éprouvé l'ingratitude & le manque de foi des* Suédois *envers elle.*

(ici-dessous se trouve cette Note)

Ceci entrera dans le commencement.

Sa Majesté la Reine ne prétend déroger en rien par cette Instruction aux premières (*), *mais elle propose différens moyens pour que le Marquis s'applique à celui qui sera le plus facile à réussir; s'efforçant toujours à obtenir le plus avantageux, & s'attachant après à celui qui sera le plus propre à cet effet. S. M. ayant réfléchi mûrement sur les conjonctures présentes, a résolu d'envoyer le Marquis à* Nimégue, *où elle estime qu'on pourra mieux traiter de ses intérêts qu'en* Suède. *Cependant elle lui ordonne de se préparer le mieux qu'il pourra à ce voyage, mais d'attendre en même tems ses ordres ultérieurs & plus précis.*

Voici encore une Instruction pour le Marquis *del Monte* (*a*).

Sitôt qu'il sera à Hambourg, *il se souviendra sur-tout de traiter avec* Texeira *de l'affaire des Joyaux qui sont engagés en* Hollande, *tâchant de lui persuader de donner cette satisfaction à la Reine, de les retirer, & d'ajouter le montant au reste de la Somme, sur laquelle il a déjà fait des avances. Ce qu'il déboursera par-là, il pourra se le faire rendre des revenus de la* Poméranie, *comme il l'a fait jusqu'ici pour*

(*a*) *Negoz. di Pol. pag*, 220, 221.

(*) Il semble que la Reine ait donné d'autres Instructions au Marquis sur ses affaires de *Suède*, ou bien qu'elle se rapporte ici à celles qu'elle lui avoit fait donner dans son précédent envoi à la Cour de *Suède* en 1672 & 1673.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1676.

pour ſes anciennes avances, en tirant les mêmes intérêts qu'on en paye préſentement, juſqu'à ceque le tout lui ſoit rembourſé, & qu'il remette au Marquis tous les ſuſdits Joyaux à ſon retour de Suède *à* Hambourg, *pour les porter à* Rome, *& les remettre entre les mains de la Reine, qui aggréera fort cette nouvelle preuve, à laquelle elle s'attend du zéle affectueux de* Texeira *pour la ſatisfaction & le ſervice de S. M. qui en a déjà eu tant d'autres preuves en pluſieurs rencontres.*

Il ſe fera auſſi donner par le même Texeira *l'original du Recès de* Marienbourg, *pour l'apporter pareillement à S. M. prenant garde de le conſerver comme une choſe de grande importance* (*), *& il ſera bon qu'il en faſſe auſſi donner copie, pour la prendre avec lui à* Stockholm, *afin d'être d'autant mieux informé de ce qui eſt dû à S. M.*

Comme on a mis une nouvelle impoſition extraordinaire ſur le Cuivre en Suède, *qui apportera à la Reine pluſieurs milliers d'Ecus, leſquels ne doivent pas être perçus par les Admodiateurs, mais doivent ſe payer à part à S. M.; ils doivent donc acquiter, outre les Fermes ſtipulées, cette nouvelle impoſition, au profit de la Reine, dans les termes ordinaires. Le Marquis prendra information exacte de cet article, & l'établira à l'avantage de S. M.*

La Reine.

J'ai de la peine à m'imaginer qu'à l'égard des propoſitions dont le Marquis *del Monte* étoit chargé pour la Cour de *Suède*, la Reine ait cru ſérieuſement qu'elles lui ſeroient accordées. Elle vouloit, entre autres choſes, que la *Suède* lui payât deux à trois cent mille Ecus de rente par an, ſeulement pour ſes Domaines en *Suède*, retenir en Souveraine abſolue ſes Biens hypothéqués en *Poméranie*, & en diſpoſer comme bon lui ſembleroit. Tout cela étoit pourtant peu conforme à ſon Acte d'Abdication paſſé entre elle & les Etats du Royaume, dont le principal point étoit, qu'elle ne tireroit que deux cent mille Ecus ou quelque choſe de plus par an pour ſa ſubſiſtance; qu'elle retiendroit à-la-vérité pluſieurs Domaines en hypothéque pour ſa ſûreté, mais qui après ſa mort retourneroient tous à la Couronne.

Cependant Meſſieurs les *Italiens*, qui ſans-doute ſe flattoient d'en tirer le meilleur profit, lui firent accroire que la *Suède*, attaquée comme elle

(*) Apparemment que la Reine vouloit former une autre prétention d'un reſtant d'argent, pour ſe le faire payer en vertu du Recès de *Marienbourg*.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676.

elle l'étoit alors à la fois par l'*Empereur*, l'Electeur de *Brandebourg*, le Duc d'*Hanovre*, l'Evêque de *Munſter* & le Roi de *Dannemarc*, ſeroit réduite ſi bas, que par rapport aux propoſitions de *Chriſtine*, on n'oſeroit plus lui rien refuſer; & que ſi les *Suédois* le faiſoient, la Reine n'avoit qu'à les menacer de ſe joindre aux Alliés, leurs ennemis, qui ne manqueroient pas de lui procurer tout ce qu'elle deſiroit.

Nous verrons dans la ſuite que *Chriſtine*, réfléchiſſant mûrement ſur ces prétentions, trouva elle-même qu'elle n'en viendroit jamais à bout. Cela même lui fit naître une autre idée, dont nous rendrons compte, après avoit parlé de ce dernier envoi du Marquis *del Monte*.

La Reine lui marque en réponſe à ſa premiére Dépêche (*a*) *qu'il avoit bien fait d'avoir renvoyé au Nonce du Pape* Bonviſi *à* Vienne *le Paſſeport de l'*Empereur, *parce qu'on ne lui avoit pas donné les titres qui lui étoient dûs; elle lui ordonne d'attendre à* Hambourg *ſes commandemens ultérieurs, & lui témoigne ſa ſatisfaction des remiſes d'argent & de ce que* Texeira *lui en avoit fait eſpérer encore d'autres.*

Par des conſidérations toutes particuliéres, lui dit la Reine dans une autre Lettre, (*b*) *je vous ordonne par la préſente de n'accepter jamais aucun duel de qui que ce ſoit; ni de provoquer perſonne, quand même vous auriez entendu quelqu'un parler mal de moi, ou pour quelque autre raiſon, quelque juſte qu'elle fût. J'etends cette même défenſe auſſi bien à vous qu'à votre fils*, (*) *voulant que cet ordre ſoit obſervé de l'un & de l'autre inviolablement, ſous peine de ma derniére diſgrace. Je vous défends auſſi à vous deux de répondre aux ſantés qu'on vous portera, ne voulant pas que vous y répondiez, pas même à celle qu'on vous préſentera pour la mienne* (†). *Obſervez bien ces défenſes que je vous fais, car ce n'eſt pas ſans raiſon que je vous les fais. Obéiſſez-y, ſi vous ne voulez pas encourir mon indignation irréconciliable.*

Chriſtine en enjoignant au Marquis de ne pas partir pour le *Dannemarc* & pour la *Suède* avant l'arrivée d'*Antoine Broberg*, qui devoit venir le join-

(*a*) *Li* 13. *Feb.* 1677. *Negoz. di Pol.* p. 177-178. (*b*) *Li* 3. *Aprile l. c. p.* 180.

(*) Ce fils s'appelloit *Mathieu del Monte*, que *Chriſtine* envoya quelques années après en *Suède* en qualité de Miniſtre.

(†) Il n'y a guéres de vice que *Chriſtine* abhorrât plus que l'ivrognerie. Elle écrivit auſſi une fois à ce Marquis, étant en *Suède*: „ *faites l'amour tant que vous voudrez, „ mais ne vous ſoulez pas* ". V. ci-deſſus p. 431.

Digitized by Google

joindre de *Rome*, lui envoya une INSTRUCTION CEREMONIALE, comme elle l'appelle (*a*), d'où l'on peut voir, qu'encore alors elle avoit intention de l'envoyer à *Nimégue*, où les Parties belligérantes devoient envoyer leurs Miniſtres pour traiter d'une Paix générale. Cette Inſtruction eſt datée du 17. Avril 1677, telle que nous la donnons ici traduite de l'*Italien*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1676.

I. Sitôt qu'il ſera arrivé à Nimégue, *il s'informera exactement du Cérémonial de l'endroit, & ſe réglera en tout ſur l'exemple des Ambaſſadeurs des Couronnes de* France *& d'*Eſpagne, *ſe faiſant traiter de pair avec eux en tout & par-tout.*

*II. Il ne cédera jamais qu'au Nonce Apoſtolique, & ſi les Miniſtres des autres Rois cédent, comme on le ſuppoſe, à ceux de l'*Empereur, *qu'il faſſe de-même.*

III. Il entretiendra avec le Nonce Apoſtolique la meilleure & la plus étroite correſpondance, lui montrant dans toutes les occurrences une totale dépendance de ſon autorité, exprimant dans toutes ſes actions le grand reſpect & la vénération de la Reine pour le Pape *& le Saint Siége.*

IV. Il communiquera ſes Inſtructions audit Nonce, & apprendra ſes avis dans toutes ces occurrences & en celles où les S. M. eſt intéreſſée.

V. Il ſe pourvoyera d'un Chapelain, & ſe ſervira de la Chapelle de la Reine, tout le tems de ſon Ambaſſade.

VI. Il ne demandera de paſſeport à perſonne pour aller à Nimégue, *mais il y ira avec celui de la Reine, diſant qu'elle eſt amie de tous, & qu'elle l'a envoyé pour travailler de concert à ſes intérêts.*

VII. Il ne ſouffrira jamais qu'on donne à la Reine, ni par écrit ni de bouche, le titre de Séréniſſime; *& s'il veut lui donner des titres, qu'il donne celui d'*Auguſte, *ou ſimplement celui de Reine* Chriſtine, *lequel elle prétend être plus que tous les titres du monde. Elle ne prétend pourtant pas obliger perſonne à lui donner le titre d'*Auguſte, *mais elle n'en veut point d'autre.*

VIII. Quand le Marquis lui-même parlera de la Reine, comme ſon Miniſtre, il dira la Reine *tout court; & quand il parlera d'autres Rois, il dira le Roi de* France, *le Roi d'*Eſpagne *&c. Il prendra auſſi garde de ne jamais ajouter, ni par écrit ni de bouche, le titre de* Clementiſſime *à la Reine, évitant*

(*a*) *Le 3. Avr. 1677. Neg. di Pol. p. 181.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1677.

tant comme la peſte de pareilles Tudesqueries. *Il dira en Latin* Regina Chriſtina, *mais pour l'ordinaire ſeulement* la Reine.

IX. S'il lui arrive de dreſſer quelque Ecrit pour le Traité avec les Miniſtres d'autres Princes, il obſervera bien d'y nommer toujours la Reine la premiére, & après le Prince avec qui il traitera; deſorte qu'en écrivant il fera donner la préſéance à la Reine, & le Miniſtre du Prince avec qui il traitera, donnera la préſéance à ſon Prince, le nommant le premier; & ils échangeront ainſi réciproquement leurs Ecrits. Le Marquis ſera très-attentif à tout cela, & ſe ſervira de la même régle en Suède *ou ailleurs, où il aura à négocier.*

X. Il entretiendra avec toutes les Couronnes & leurs Miniſtres amitié & bonne correſpondance, ſuivant celle qu'on lui témoignera; & il obſervera en tout une parfaite neutralité, excepté avec le Miniſtre du Pape, *avec qui il ſe comportera de la maniére qui lui a été ordonnée ci-deſſus.*

*XI. Dans le Traité où il s'agira des intérêts de la Reine, il fera enſorte qu'on faſſe d'elle une honorable & glorieuſe mention; & quand on le fera en ſa faveur, on déclarera que c'eſt en vertu de ce que S. M. a mérité de l'*Egliſe, *de l'*Empereur, *de la* Suède, *& de tous les autres Princes: prenant garde qu'on donne à la Reine une place honorable par-tout où elle ſera nommée.*

Le Marquis s'arrêtant toujours à *Hambourg* juſqu'à nouvel ordre de la Reine, y régla pluſieurs points oeconomiques, enſuite de ſes Inſtructions particuliéres. Auſſi n'en put il pas partir à cauſe du paſſeport que le Roi de *Dannemarc* vouloit reſtreindre à ſa ſeule perſonne, pour paſſer par ce Royaume; dequoi la Reine témoigna ſon mécontentement, en lui diſant (*a*), *qu'au pis aller il ſe tranſportât en* Suède *par mer, mais qu'il s'arrêtât pourtant encore quelque tems à* Hambourg, *pour voir ſi ce voyage auroit lieu ou non, en attendant que le Comte de* Waſſenau, *de retour de* Suède, *vînt ſans-doute le trouver à* Hambourg.

Trois ſemaines après, la Reine lui écrivit ce Billet (*b*): *Je charge* Clairet (*) *de ces lignes par Courier, & vous ordonne qu'à ſon*

(*a*) *Il N. Maggio* 1677. *Negoz. di Pol.* p. 184. (*b*) *Le* 21. *Mars l. c.* p. 187.

(*) C'étoit *Claires Peiſſonnet*, Valet de chambre de la Reine, dont la fidélité & la diſcrétion étoient fort eſtimées. Nous en avons parlé ailleurs (1).

(1) Mémoires de *Chriſtine* T. II. p. 110. n.

Digitized by Google

ſon arrivée vous vous mettiez en chemin pour retourner en Italie, *ſans perdre un moment. Obéiſſez, & faites toute la diligence poſſible &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1677.

Au bas étoit écrit de la propre main de la Reine: *J'eſpére que cette Lettre vous trouvera à* Hambourg, *ou proche de-là; autrement cela me déplairoit aſſez. Cependant quelque part que vous ſoyez, retournez toujours gaillardement.*

C'eſt ici où s'arrêta la Commiſſion du Marquis *del Monte*; pluſieurs raiſons avoient porté la Reine à le rappeller à *Rome*. L'une entre autres ſemble avoir été, que la Reine avoit eu intention de l'envoyer en qualité d'Ambaſſadeur au Congrès de *Nimégue*, comme l'Inſtruction inſérée ci-deſſus le fait aſſez connoître. En ce cas il faloit que le Marquis eût le même train & fît la même figure que les autres Miniſtres du premier ordre, ce qui demandoit non ſeulement des ſommes dont *Chriſtine*, ſur-tout en ce tems-là, avoit beſoin elle-même (*), mais qui la laiſſoit peut-être encore en ſuſpens, ſi ſon Ambaſſadeur ſeroit reconnu comme les Miniſtres repréſentans des Têtes Couronnées. J'avoue qu'on trouvera difficilement des exemples, où des Princes qui ont réſigné leur Couronne, ayent envoyé des Ambaſſadeurs aux Congrès où l'on a traité d'affaires publiques. Cependant, comme tant l'*Empereur* que le Roi d'*Eſpagne* avoient envoyé à *Chriſtine* même après ſon Abdication, des Miniſtres qualifiés Ambaſſadeurs, & qu'on l'avoit par-tout traitée en Souveraine, (*a*) il n'eſt pas à douter qu'elle n'ait cru qu'il lui appartenoit de plein droit de nommer & d'autoriſer des Miniſtres du premier & du ſecond ordre, qui avoient été déjà reréconnus comme tels.

Je préſume donc que la Reine aura été aſſez tranquille ſur ce point; mais que celui qui concernoit la Commiſſion que ſon Ambaſſadeur étoit chargé de porter au Congrès du Traité général, l'aura plus intriguée, & lui aura fait naître plus de doutes, ſi les propoſitions en ſeroient bien écoutées, ou renvoyées comme des affaires œconomiques & particuliéres entre elle & la *Suède*; le Roi de *Dannemarc* & l'Electeur de *Brandebourg* étant alors encore fortement réſolus, le premier de retenir pour prix de ſa rupture de la paix, au moins la Province de *Scanie*, & l'autre le reſte des dépouilles de ſes conquêtes en *Allemagne*. *Chriſtine* étant naturellement

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 18.

(*) L'Apoſtille que *Chriſtine* écrivit environ ce tems-là de ſa propre main au Grand-Baillif *Roſembac* le fait aſſez entendre, quand elle dit: (1) „ Ne manquez pas de faire „ payer à *Bonan*, & à tous les autres, ce qu'ils me doivent, & envoyez le tout à „ *Texeira*. Ne faites quartier à perſonne, & ſouvenez-vous que la néceſſité où je „ ſuis eſt extrême, & que par conſéquent le ſervice de me faire toucher de l'argent „ ſera ſignalé dans les conjonctures préſentes. Le bon Dieu ſoit loué & du bien „ & du mal, comme je le remercie de tout mon cœur. Je me porte bien, & ſuis auſſi „ ſi gaie & contente que ſi j'avois toute la puiſſance & tous les tréſors du monde.

(1) le 13. Dec. 1677 Lettere a' ſuoi Miniſtri p. 113.

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1678.

ment fiére & ambitieuſe, ç'auroit été pour elle le plus grand créve-cœur que ſon Miniſtre n'eût pas été admis dans la qualité qu'elle lui deſtinoit; encore plus, ſi on n'avoit pas prêté l'oreille à ce qu'il avoit à propoſer. La prudence vouloit donc qu'elle ne riſquât rien, mais qu'elle changeât de batterie, après avoir changé de principe. Au-lieu d'entretenir une Ambaſſade coûteuſe à *Nimégue*, où le Traité pouvoit durer des années, elle réſolut d'envoyer ſon Secretaire *Cederkrans* en *France*, pour y ſonder premiérement la Cour, & lui ordonna de paſſer de-là à *Nimégue*, & en *Suède* même, ſi elle le trouvoit à propos. (*a*)

Cederkrans Secretaire de Chriſtine envoyé en France & à Nimégue.

Voici ſa Lettre là-deſſus au Roi de *France* (*b*).

Le Juillet 1678.

Monſieur mon Frére, le Sieur Cederkrans *mon Secretaire, que j'ai dépêché avec une ample Commiſſion pour le Roi de* Suède, *a ordre d'aller informer V. M. du détail de ſa Commiſſion, & auſſi de la prier de ma part de vouloir favoriſer mes intérêts, tant en recommandant la juſtice de ma cauſe en* Suède, *qu'en me la rendant elle-même ſur les points qui dépendent directement de V. M. même. Je la prie donc de vouloir l'écouter, ou lui-même, ou Monſieur* de Pompone, *que j'ai prié de repréſenter le tout à V. M. & d'être perſuadé que ce ſera m'obliger ſenſiblement, que de me témoigner en cette occaſion ce que je dois me promettre de ſon amitié, étant &c.*

Copiatemi queſta Lettera (*dit la Reine au Secretaire*) in forma, come ſe foſſero Lettere di pugno mio. Biſogna farlo ſubito, ſcrivendo ogni coſa, & in due foglie piccoli alla franceſe.

La Reine accompagna cette Lettre d'une autre pour le Seigneur *Vareſe* en *France*; & comme elle vouloit de-même être payée des neuf cent mille Ecus reſtans que la *France* devoit à la *Suède*, des ſubſides qu'elle auroit dû lui payer du tems de la *Guerre Tricennale* d'*Allemagne*, leſquels la Reine s'étoit réſervés en abdiquant la Couronne; elle écrivit elle-même cette Lettre à *François Egon de Furſtenberg*, Evêque de *Strasbourg*, pour l'éclaircir ſur cette affaire, & pour faire voir que le Miniſtére y avoit agi, ſelon elle, avec peu de bonne foi.

Voici cette Lettre en ſon entier: (*c*)

A Monſieur de Strasbourg.

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma ſanté, &

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 170.
(*b*) *Miſcel. Pol. p.* 72.
(*c*) *Lettere a Diverſi p.* 40.

Digitized by Google

& du ſoin que vous avez bien voulu prendre de faire des vœux pour moi cette nouvelle année, vous priant de croire que j'ai reçu avec plaiſir ces marques de votre amitié. Je veux bien auſſi vous aſſurer qu'on ne vous a pas trompé, en vous diſant que je ſuis ſincérement votre Amie, & de Monſieur le Prince votre Frére, vous priant de croire que ce ſera avec joye que je vous en donnerai des marques dans les occaſions. Outre cela, l'offre que vous me faites de me ſervir à la Cour de France, *eſt tout-à-fait obligeante. Je vous en ſai gré, & l'accepte. Pour cet effet je vous dirai naïvement l'état des choſes, puisque vous le voulez. Il y a long-tems qu'on me doit un reſte des ſubſides des guerres paſſées d'*Allemagne, *que je me ſuis réſervés à mon Abdication, & que j'ai ſollicité moi-même à la Cour de* France, *lorſque j'y étois en perſonne. On me promit de me ſatisfaire, & l'on me paya méme quelque peu d'argent que je reçus à compte, renvoyant le reſte à un tems plus commode. J'ai remis à le ſolliciter juſqu'à-préſent, que les malheurs du tems par la perte de tout ce que je poſſédois en* Suède *& en* Allemagne, *m'ont forcée de remettre ſur le tapis cette ancienne prétention, qui eſt l'unique reſſource qui me reſte préſentement. C'eſt pourquoi j'ai écrit ſur ce ſujet en* France, *pour tâcher de tirer quelque choſe ou du Capital, ou des intérêts. On me répondit avec beaucoup d'honnetété, & fort civilement, mais on me renvoya à ce que me diroit Monſieur le Cardinal d'*Eſtrées, *qu'on avoit chargé de me déclarer là-deſſus les ſentimens de votre Cour. Dès que je vis cette réponſe, je me la tins pour dite, & pluſieurs raiſons m'obligérent de croire qu'on n'étoit pas diſpoſé à me rendre juſtice là-deſſus. A-préſent méme je n'en ſuis pas ſurpriſe, ſachant trop bien que je ne ſuis pas la ſeule au Monde à qui l'argent manque, puiſque bien ſouvent ceux qui comptent par millions, ne laiſſent pas d'en avoir quelquefois diſette. Monſieur le Cardinal d'*Eſtrées *a diſparu depuis à nos yeux, & au-lieu de venir ici, on dit qu'il eſt retourné en* France; *d'autres diſent qu'il eſt allé chez les* Griſons *pour d'autres affaires. Quoi qu'il en ſoit, je crois avoir raiſonné juſte ſur ce qui me touche en cette occaſion, puiſque je n'ai guéres fait de fonds ſur ſon retour. Voilà tout ce que j'en ſai. Si vous pouvez me déchiffrer mieux ces myſtéres, vous me ferez plaiſir; mais quoi que vous puiſſiez me dire,*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1678.

vous

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1678.

vous ne me perſuaderez pas aiſément, que les diſpoſitions de la Cour de France *me ſoient favorables; car je ſai les bons offices qu'on m'y rend tous les jours, qui ne manqueront pas de produire leur effet ordinaire, comme ils ont fait par le paſſé. Par bonheur je me ſuis accoutumée, depuis que j'ai l'âge de raiſon, à me paſſer de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Ainſi vous voyez que je n'aurai pas beaucoup de peine à me conſoler de tous les malheurs qui m'arrivent. Je prie Dieu &c.*

Quant aux Commiſſions de la Reine pour ſon Secretaire *Cederkrans*, elle prétendoit avoir découvert de très-bon lieu, que les Confédérés avoient réſolu de ne rien rendre à la *Suède* de ce qu'elle venoit de perdre en *Allemagne* (*a*). Dans cette ſuppoſition, *Chriſtine* ſe flattoit que la *Suède* laiſſeroit plutôt ces Provinces en dépôt entre ſes mains, que de les voir paſſer dans celles de ſes ennemis. Cependant cette propoſition n'étant nullement goûtée à la Cour de *France*, *Cederkrans* ſe rendit à *Nimégue*, où il s'adreſſa au Seigneur *Bevilaqua*, Nonce Extraordinaire à *Vienne*, & préſentement Miniſtre Plénipotentiaire du *Pape* au Traité de Paix. Il y a nombre de Lettres de la Reine à *Bevilaqua*, par où elle lui recommande ſes intérêts & ſon Secretaire, & le remercie des ſoins qu'il en a eu juſques-là (*b*).

Cederkrans ſe trouvant ſur le lieu, eut ordre de préſenter de la part de la Reine ce Mémoire audit Nonce Apoſtolique (*c*).

L'an 1679.

Ricordi dati dal Signor *Cederkrans* à Monſigr. Nunzio di Nimega 4. Febr. 1679.

Li prega S. Eccellenza d'avvertire negl' Inſtromenti del Trattato di Nimega *dove occorrerà parlar della Regina mia Signora, e de' ſuoi intereſſi, che S. M. deſidera che ſi uſino le ſeguenti rifleſſioni.*

On prie Son Excellence d'obſerver que Sa Majeſté deſire, que dans les Inſtrumens du Traité de *Nimégue*, où l'on fera mention de la Reine ma Maîtreſſe, & de ſes intérêts, on prête attention aux réflexions ſuivantes.

I. Che non ſi dia mai il titolo di Sereniſſima *alla S. M. ma ſi dica ſemplicemente* Regina Chriſtina.

I. Qu'on ne donne jamais le titre de *Sérénissime* à S. M. mais qu'on diſe ſimplement *Reine Chriſtine.*

II. Che non comporti che S. M. ſia nominata mai doppo altro Principe, eccettuato il Papa

II. Que S. M. ne ſoit jamais nommée après un autre Prince, excepté le *Pape* & l'*Empereur*, auxquels ſeuls

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 170.
(*b*) *Du* 8. *Octobre* 12 *Novembre* 1678. *&* 25. *Février*, 4. *Mars & 29. Juillet* 1679. *Lettere a' Div. p.* 25-28.
(*c*) *Ibid. le* 4. *Febr.* 1679. *p.* 30.

Digitized by Google

pa, *e l'*Imperatore, *ai quali ſoli cede, pretendendo di trattarſi del pari con tutti gli altri Monarchi del Mondo.*

III. Per oviare a tutte le difficoltà ſi potrebbe ſar una ſcrittura particolare ſopra gl' intereſſi della Regina, dove del nominar la ſua ſacra Perſona, ſi trattaſſe nel modo più conveniente alla M. S. e quella ſi potrebbe conſegnar a S. M. in forma ampliſſima, dichiarando in eſſa, che di commun, e ſcambievole conſenſo, ſi è da tutti gl' intereſſati concordemente convenuto in tal, e tal modo, di ſodisfar alle giuſte pretenſioni, intereſſi e ſodisfazioni della Regina, con la Garantìa di tutte le Parti intereſſate delle Potenze guerreggianti, e che di queſt' Inſtromento reciprocamente ſottoſcritto da tutte le Parti, ne ſiano conſegnati alla Regina gli Originali, nei quali ſi nomini la M. S. in primo luogo, e reciprocamente la Regina ſottoſcriveſſe un ſimil Inſtromento col quale s'obligaſſe a tali e tali condizioni, delle quali ſi ſarà convenuto, e nel quale la Regina ſi nomini nel modo ſolito, che ſi nominano gli altri Principi nelle loro ſcritture.

Ed averta che in tutte le occaſioni dove ſi havrà da parlare in nome della Regina,

ſeuls elle céde, prétendant traiter de pair avec tous les autres Monarques du Monde.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1679.

III. Pour aller au devant de toutes les difficultés, on pourroit faire un Ecrit particulier ſur les intérêts de la Reine, où en nommant ſa Perſonne Sacrée on la traitât de la maniére la plus convenable à Sa Majeſté; & cet Ecrit pourroit être remis à S. M. dans la forme la plus ample, en y déclarant, que d'un accord commun & réciproque tous les Intéreſſés ſont unanimement convenus de ſatisfaire de telle & telle façon les juſtes prétentions, intérêts & réparations de la Reine, avec la garantie de toutes les Puiſſances intéreſſées dans la guerre; & que cet Inſtrument en original, réciproquement ſigné de tous les Partis, ſoit remis à la Reine, dans lequel le Nom de S. M. ſera à la premiére place, & que dans l'autre, que la Reine ſignera, elle mettra qu'elle s'oblige à telles & à telles conditions dont on ſera convenu, & où elle ſe nommera à la maniére açcoutumée, comme les autres Princes le font dans leurs Ecrits.

On prendra garde que dans toutes les occaſions où l'on parlera au nom de la Reine, & quand on nom-

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

e quando ſi haveſſe da nominare le due Corone, o il Rè di Suezia, *e di* Francia, Spagna, *o altri, biſognerà dar la precedenza al Rè di* Suezia, *ma dove occorrerà nominar la Regina & il Rè di* Suezia, *la Regina dovrà eſſer meſſa in primo luogo.*

Tutto queſto ſi confida alla prudentiſſima attenzione di S. Eccellenza confidandoſi, che havrà mira di ſoſtener il decoro della Regina, e la gloria del ſuo gran nome, nella più degna maniera che richiede il ſublime grado, e qualità della M. S. la quale ne reſterà con un ſommo gradimento a S. Eccellenza, alla quale ſi ſignifica, che di queſte materie la M. S. non hà voluto incaricar l'Eminen^mo. Sig. Cardinal Azzolino, *com'hà fatto degli altri ſuoi graviſſimi intereſſi, perche hà ſtimato di non dover imbarazzar S. Em^za. in materie di tanta geloſia; Onde hà voluto la M. S. dar lei ſteſſa per mezzo mio queſti ricordi a S. Eccellenza a cui ſervirà il tutto d'aviſo.*

mera les deux Couronnes, ou le Roi de *Suède*, ou de *France*, ou les autres, il faut qu'on donne la préférence au Roi de *Suède*; mais là où l'on nommera la Reine & le Roi de *Suède*, la Reine doit être miſe à la premiére place.

Tout ceci eſt confié à la prudente attention de Son Excellence, s'aſſurant qu'il aura ſoin de ſoutenir la dignité de la Reine & la gloire de ſa haute réputation, de la maniére la plus digne, que requiert le ſublime degré & qualité de S. M. qui en ſera très-redevable à S. E. à laquelle elle veut bien faire entendre, qu'elle n'a pas voulu charger Son Eminence le Cardinal *Azzolino* de ceci, comme elle l'a fait de ſes autres grands intérêts, parce qu'elle n'a pas voulu embarquer Son Eminence dans des affaires ſi délicates, & où il entre tant de jalouſie; d'où S. M. a voulu elle-même, par mon moyen, faire part de ces points à Son Excellence, pour lui ſervir d'avis.

Tout ce que j'ai trouvé dans les cahiers que j'ai reçus de *Rome* au ſujet des Négociations du Nonce, en faveur des prétentions de la Reine, ſe réduit à un Mémoire ou Déclaration, qu'il avoit voulu préſenter au Congrès de *Nimégue*, & qu'il envoyoit auparavant à la Reine pour le revoir. Elle eſt datée du dernier Février 1679. en *Italien*. Nous la donnons ici avec la traduction (*a*).

La

(*a*) *Lettere a' Diverſi p.* 226.

Digitized by Google

La Santità di Noſtro Signore rimirando con Paterna ſollecitudine il preſente ſtato degli affari della Regina Chriſtina Aleſſandra *di* Suézia, *ſebbene non dubita, che il generoſo abbandonamento che la M. S. hà fatto nell' auge della gloria, e delle grandezze dei Regni della Terra, per far acquiſto nella Religione* Cattolica *di quelle del Cielo, non ecciti tutt'i Monarchi* Cattolici *a procurale con vigore, e zelo la riparazione dei danni inferitele ſenz' alcuna ſua colpa dai preſenti moti della* Germania, *e la reſtituzione degli appanaggi, che, nell' abdicazione del Regno, ella ſi riſervò, hà tuttavia eſpreſſamente comandato a Monſignor Patrica. d'*Alleſſandria *ſuo Nunzio Straordinario al Congreſſo di Pace, d'inſiſter con ogni maggior efficacia, e premura, e con tutti gli ufficj immaginabili appreſſo gli Eccellmi. S. S. Ambaſciatori di S. M.* Chriſtianiſſima, *perche nella Pace dei Principi del* Nort *gl' intereſſi di S. M. vengano eſpreſſamente conſiderati, e* protetti, *tanto per quello che può riguardare la ſudetta reſtituzione, e riparazione de' danni inferitele, non eſſendo giuſto che mentre la M. S. non hà in alcun modo violata la fede dei Trattati di* Veſtfalia, *reſti in minima parte pregiu-*

Quoique *Sa Sainteté* notre Seigneur, conſidérant avec une ſollicitude paternelle l'état préſent de la Reine *Chriſtine Aleſſandra* de *Suède*, ne doute nullement que le généreux abandon que S. M. a fait du plus haut faîte de la gloire & de la jouiſſance des Grandeurs & des Royaumes de cette Terre, pour acquérir dans la Religion *Catholique* ceux du Ciel, n'excite tous les Monarques *Catholiques* à lui procurer avec vigueur & zéle la réparation des dommages qui lui ont été faits, ſans qu'il y entre aucune faute de ſa part par rapport aux préſens troubles d'*Allemagne*, de-même que la Reſtitution des Appanages qu'elle s'étoit réſervés à l'Abdication de ſon Royaume; cependant Sadite *Sainteté* a expreſſément commandé au Patriarche d'*Alexandrie*, ſon Nonce Extraordinaire à ce Congrès de paix, d'inſiſter avec tout l'empreſſement poſſible & par tous les offices imaginables auprès de Leurs Excellences les Seigneurs Ambaſſadeurs de Sa Majeſté *Très-Chrétienne*, pour qu'à la Paix des Princes du *Nord*, les intérêts de S. M. ſoient expreſſément pris en conſidération & protégés, autant celui qui peut regarder la ſuſdite reſtitution & réparation des dommages ſoufferts, (n'étant pas juſte que S. M. qui n'a en aucune maniére violé la foi des Traités de *Weſtphalie*, ſouffre du préjudice dans la moindre choſe) que d'autres qui lui conviendroient & la ſatisferoient encore plus, & en particulier, que S. M. T. C. daigne, moyennant ſa puiſſante garantie, faire obſerver inviolablement ce qui lui ſera accordé. C'eſt pourquoi le Nonce ſe conformant aux ordres ſuſdits, recommande de la

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1679.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1679.

dicata, quanto per le maggiori ſue convenienze e ſodisfazioni, e particolarmente affinche S. M. Chriſtianiſſima *ſi degni aſſicurarle con la ſua autorevole garantìa l'oſſervanza inviolabile di ciò che le ſarà conceſſo. Ingerendo per tanto Monſ. Nunzio agli ordini predetti raccomanda efficacemente all' E. E. V. V. la* protezione *degl' intereſſi di S. M., e confidato nella generoſità del Rè* Chriſtianiſſimo, *e nell' evidente giuſtizia della ſua inſtanza, ſpera di far godere alla Regina gli effetti favorevoli dell' interpoſizione dell' E. E. V. V. con eterna gloria del loro nome. In* Nimega *l'ultimo di Febro.* 1679.

maniére la plus efficace à Vos Excellences la *protection* des intérêts de S. M. & ſe confiant à la généroſité du Roi *Très-Chrétien*, & à la juſtice évidente de ſes inſtances, il eſpére que la Reine jouira des effets favorables de l'entremiſe de Vos Excellences, à la gloire éternelle de leurs noms. Fait à *Nimégue* le dernier jour de Février 1679.

Quel que fut le ſentiment de *Chriſtine* ſur le reſte de la Minute du Mémoire du Nonce, que nous venons de produire, & qui eſt ſi peu conforme aux idées que portent ſes Inſtructions; il ſe trouve une remarque de la propre main de la Reine miſe à la ſuite de cet Ecrit, qui indique que les mots PROTE'GE'S & PROTECTION lui paroiſſoient inſupportables; elle dit là-deſſus: (a).

Io pretendo giuſtizia ed aſſiſtenza, ma protezione *da niſſuno. Da* DIO *ſolo voglio eſſer* protetta, *e ſarà anco mia gloria di meritar la protezione di S. Stà per l'amor di* DIO. *Da altri non pretendo che aſſiſtenza e guiſtizia, e mi par che mi ſiano dovute.*

Je prétends juſtice & aſſiſtance, & non PROTECTION de perſonne. Je veux être PROTE'GE'E de Dieu ſeul, & je me ferai gloire de mériter auſſi celle de *Sa Sainteté* pour l'amour de Dieu. D'ailleurs je n'attends qu'aſſiſtance & juſtice, & il me ſemble qu'elles me ſont dûes.

Chriſtine ne s'en tint pas à cette ſimple remarque. Elle écrivit encore

(a) *Lettere a Diverſi p.* 228.

re une longue Lettre audit Nonce, auſſi-bien qu'à ceux de *Vienne* & d'*Eſpagne*, où elle dit, que malgré la ſupériorité que le Roi de *France* affecte de s'attribuer ſur les autres Puiſſances, elle ne la reconnoîtroit jamais, non plus que ſa *protection.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1679.

A Roma li 15. *Aprile* 1679.

Hò veduto dalla lettera di V. S. dei 24. *del paſſato, che le ſono ſtate traſmeſſe dal mio Segretario* Cederkrans *le Inſtruzzioni di Titolare dategli da me col ſuppoſto, che nelli Trattati di Pace vi foſſe occaſione di commemorar i miei intereſſi, ma per' quello c'hò potuto comprendere dalle Relazioni fattemi da V. S. di mano in mano, ſcorgo, che vien' affatto eſcluſa ogn'occaſione di parlarne di che io godo ſommamente, vedendomi ſucceder ciò, ch'io già haveva previſto, cioè, che i miei intereſſi ſarebbero ſtati ſempre difficoltati dai* Franceſi *a* Nimega, *ſi come li hanno ſempre traverſati da per tutto con ogni lor potere; Mà io di già in ogni evento havevo incaminati i miei Trattati con la* Suezia *in buona forma, e benche io ſappia ch'eglino ancor ivi faranno quanto mai potranno, per metter oſtacoli a' miei fini, nulladimeno ne ſpero un favorevole eſito. In tanto mi diſpiace che nella Scrittura data da V. S. agli Ambaſciatori Plenipotenziarj di* Franzia *per gl' intereſſi miei, ſi parli a mio propoſito di* Protezzione, *i quali termini m'immagino che ſiano ſcappati per inavvertenza al Segretario di V. S., e confeſſo che mi ſono diſpiacciuti vivamente, perche il Rè di* Francia *non è coſi gran Signore ch'io non habbia da vergognarmi della ſua* Protezione. *Io domando giuſtizia & aſſiſtenza a tutti, perche poſſo eſſigerla da tutti, e riceverla con ragione & honor mio; Mà da altri che da Dio non voglio* Protezione, *mi ſarà ben ſempre glorioſo di poter meritar quella della Santità del* Papa; *Ma d'ogni altro pari mio, come lo ſono tutte le altre Teſte* Coronate, *non poſſo, nè devo ſoffrir che ſi parli coſi. Prego però V. S. a volere ſtar in queſto molto ben avertita, perche ſe bene la* Francia *è oggidì in poſſeſſo di ſtrapazzar tutti, io non voglio cederle un minimo punto, nè laſciarmi ſtrappazzar da lui. Io hò queſt'avantaggio, Monſignore, che conoſco tutti, mà tutti non conoſcono me, ed il tempo ſcoprirà queſta verità. In ſomma la prego di non pregiudicarmi, conſiderando di quanto*

(a) *Vid Miſcel. Iſtorica p.* 358.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1679.

to dispiacer mi sia, che in una Scrittura d'un Nunzio Apostolico si parli con termini si pregiudiziali alla mia grandezza ad un' altro Rè mio pari. Io ne hò parlato qui a Monsig^r. Favoriti, *e m'hà promesso di scriver a V. S. sopra questo particolare, che mi è sommamente a cuore, e credo che anche il Sig. Card.* Azzolino *le n'havrà dato un cenno, e sappia V. S. ch'io sono d'un si alto humore, che darei cento volte un calcio a tutti i miei interessi più presto, che soffrire che mi costassero la minima attione, o parola di bassezza verso un pari mio, sia chi si sia. Verso la Santità sua io non posso trovar termini tanto riverenti di sommissione, di venerazione, e di riconoscenza, quanto le sono da me dovuti, a cui dopo Dio voglio solamente cedere, e come suo Vicario in Terra la Servirò, e venererò sino alla morte; Ma con altri pari miei non comporterò mai, che s'usi alcun termine differente da quel che loro possino usar verso di me, pretendendo di trattarmi del tutto del pari. Onde raccommando di nuovo l'honor mio a V. S. pregandola con tutto l'animo a non farmi questa regola della* protezione *del Rè di* Francia, *nè di nessun' altro, perche a questo non posso, nè voglio mai consentire, e m'obligherà grandemente se farà che tutto il Mondo sappia questi miei sentimenti, poiche io certo mi vergognerei se fossi capace d'haverli diversi. Del resto la ringrazio di quanto hà operato per me in tutte le occasioni, assicurandola ch'io desidero quelle di farle conoscere, quanto me le professi tenuta, augurandole intanto. &c.*

Per li Nunzij di *Vienna* & di *Spagna* 15 Apr. 1679 (*a*).

Con la confidenza ch' io mi persuado di poter riporre nel zelo, e nell' affetto di V. S. verso le mie convenienze, per le prove ch'ella mene hà date alle occasioni; vengo ad insinuar anco a V. S. mediante l'annessa Copia della Lettera scritta da me a Monsig^r. Nunzio di Nimega *i miei sensi intorno al particolare ch'ella comprenderà dal tenore di essa, affinche in simili occorrenze che potessero darsi a V. S. sia informata del riguardo, e dell' avertenza che convien havere per sostener l'honore, e la dignità mia: Havendo io voluto sodisfarmi in questa*

(*a*) *Vid. Misc. Istorica p.* 361.

queſta parte, bench'io habbia ſtimato ſuperfluo di ſuggerire alla prudenza, ed all' avedimento di lei queſti ricordi „ tanto „ più che ſi è oſſervato, che qualche d'uno nella Corte di Vienna *„ habbia fatto ſimili errori, non ſi parla però di V. S.*" *pregandola a riceverli per un' atteſtato di quella confidenza che hò ſin qui uſata ſeco nelle materie delle coſe mie, quali tuttavia raccommando alla ſua aſſiſtenza, & al ſuo affetto, augurandole per fine &c.*

Voici encore une autre Lettre à ce même ſujet.

Sig^r. Auditor Lauri, *Dall'ann^a. Copia di Lettera ſcritta da me a Monſig. Nunzio di* Nimega, *vedrete quali ſiano i miei ſenſi intorno al particolare che comprenderete dal tenore di eſſa, che hò voluto communicar ancor a voi, perche ſe mai vi ſi preſentaſſe una ſimil' occaſione, ſiate informato dell' avertenza che biſogna havere, per ſoſtener il decoro della mia dignità: Mi perſuado però che uſerete di queſta mia confidenza nella maniera che conviene, per continuarmi gli atteſtati del Voſtro zelo in tutto ciò che mi tocca, e Dio vi proſperi.*

Il faut qu'il y ait eu auſſi des Lettres de *Chriſtine* écrites en *France* ſur un ton encore plus haut, juſques-là même que ſon Secretaire *Santini* en eut peur, & fut obligé de lui marquer dans un Billet: (a)

Se V. M. non foſſe quella che è, io non mi metterrei certo a queſte impreſſe pericoloſe; Mà per l'ubbedienza che le devo ſarò ſempre quanto mi commanderà &c.

Si Votre Majeſté n'étoit pas la perſonne qu'elle eſt, je ne me prêterois pas à des entrepriſes ſi dangereuſes; mais comme je dois lui obéir, je ferai ce qu'elle me commandera....

Chriſtine lui répondit ſur le champ de ſa propre main:

Havete ragione, ma non vi è che dubitare, ſi paga il Rè di Francia *con l'iſteſſa moneta ſpaciata: Vi è queſta differenza, che la compoſizione almeno è mia, e lui non la ſà fare. Aver-*

Vous avez raiſon, mais ſi le Roi de *France* me paye de la même monnoye, patience. Il y aura pourtant cette différence, qu'au moins c'eſt moi même qui aurai compoſé ce qu'on lui aura écrit; car pour lui il n'eſt pas capable de le faire

(a) *Lettere a Diverſi p. 78.*

Digitized by Google

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

vertite di metter la Lettera del Rè dentro a quella di Pompone.

faire lui-même. Prenez garde de mettre la Lettre du Roi ſous l'enveloppe de celle à *Pompone.*

L'an 1679.

Ce fut à peu près dans ce même ſens que la Reine s'étoit expliquée quelques mois avant avec le Duc de *Mantoue*, lorſqu'elle lui demanda juſtice contre un Gazetier *Mantouan*, pour avoir débité que la *Suède* étoit ſous la protection de la *France*. Voici ſa Lettre là-deſſus au Duc (*a*).

Vengo con la preſente a domandar a V. A. una giuſtizia, che mi prometto della ſua Corteſia e generoſità, ch' è, che ſia mortificato il Gazettiere di Mantova *per haver parlato con poco riſpetto della Corrona di* Suezia, *come V. A. può vedere nell' incluſo foglio al Capitolo di* Parigi, dove „ dice, che alla Suezia baſta „ il ſolo Patrocinio della Francia" *ſotto il quale non ſtarà mai chi non è capace di riconoſcer altro patrocinio che quello di Dio, nella ſola mano di cui ſtanno le glorie, le Vittorie, & le fortune, e le diſpenſa ſecondo il ſuo beneplacito a chi vuole: E ſe bene piovono hoggi ſopra quella Corona tutte le diſgrazie del Mondo, Dio hà voluto caſtigar i peccati di quei Popoli, ſpero però, che moſſo poi a pietà, ſaprà render alla detta Corona il ſuo antico Splendore. Contuttociò non è ancora ridotto a tal eſtremità che ſi habbia da dirſi che*

Je viens demander à Votre Alteſſe une juſtice que je me promets de ſon honnêteté & de ſa généroſité: c'eſt que le Gazetier de *Mantoue* ſoit châtié pour avoir oſé parler avec ſi peu de reſpect de la Couronne de *Suède*, ainſi que Votre Alteſſe le peut voir dans la feuille ci-incluſe à l'article de *Paris*, où il dit *que la ſeule protection de la France ſuffira à la Suède.* Il doit ſavoir que la *Suède* ne s'y ſoumettra jamais; elle ne reconnoît d'autre protection que celle de Dieu, de qui ſeul dépendent la gloire, les victoires & le bonheur, & qui les diſpenſe ſelon ſon bon-plaiſir à qui il veut. Et ſi toutes les diſgraces du monde débondent préſentement ſur cette Couronne, c'eſt que Dieu a voulu punir les péchés des peuples; j'eſpére pourtant qu'ému de compaſſion, il lui rendra ſon ancienne ſplendeur. Et avec tout cela, cette Couronne n'eſt pas encore réduite à cette extrémité, qu'on doive dire qu'*elle eſt ſous la protection de la France*; car elle ne le ſera jamais, quelque iſſue que puiſſent avoir ſes infortunes. J'avoue à V. A. que je ne puis ſouffrir qu'on traite avec tant d'indignité une Couronne, à laquelle je m'intéreſſe tant, comme tout le monde le ſait. Je m'aſſure même que les *François* les plus ſenſés abhorrent de pareilles

(*a*) *Li 3. Settembre 1678. Lettere à Principi p. 45.*

Digitized by Google

ché ſtia ſotto il Patrocinio della Francia, *nè vi ſtarà mai qualunque eſito poſſino haver le ſue ſuenture. Confeſſo a V. A. ch'io non poſſo ſoffrir che ſi tratti con tanta indegnità una Corona, nella quale io ſono tanto intereſſata quanto il mondo ſà, e ſono certa che ſimili Iperboli ſono abborriti medeſimamente dai più ſenſati* Franceſi: *nulladimeno li compatirei finalmente, quando, affaſcinati della loro cieca fortuna, uſurpaſſero ſopra le altre Nationi ſi deboli vantaggi; Ma che in una Natione libera qual è l'*Italiana, *ed in una corte Sovrana come quella di V. A. ſi ſcrivi, e ſi parli coſi, queſto mi ſi rende affatto inſoportabile, ed io havrei ſaputo provedervi convenientemente, ſe non haveſſi ſtimato meglio di farne prima motivo all' A. V. conſiderando nella ſua ſomma prudenza, che provedrà con opportuni mezi al mancamento di coſtui, al quale io non pretendo già che ſi levi per queſto nè la vita, nè la robba; ma che ſe gli dia qualche mortificazione, che ſerva d'eſſempio, e ch'impari a lui, e ad altri come ſi debba parlar di Corone, le quali Dio hà fatto ſovrane, ed indipendenti da ogn' altro, fuor che da ſe. Spero da V. A. queſt' atto di giuſtizia, e ratificandole con tal occaſione la vera amicizia che le profeſſo, reſto D. V. A.*

reilles hyperboles; & pour les autres de cette Nation, j'en aurai pitié, quand faſcinés de leur fortune aveugle, ils uſurperont de ſi foibles avantages ſur d'autres Nations. Mais que dans une Nation libre, comme l'*Italienne*, & dans une Cour Souveraine comme celle de V. A. on parle & on écrive ainſi, c'eſt ce que je ne puis abſolument ſupporter; j'y aurois même mis ordre comme il faut, ſi je n'avois cru mieux faire de m'adreſſer premiérement à V. A. qui par ſa haute prudence trouvera des moyens convenables pour châtier le Gazetier: non que je prétende que cela lui coûte ni la vie ni les biens, mais qu'on lui donne quelque mortification pour ſervir d'exemple, & pour lui apprendre & à d'autres, comment on doit parler des Couronnes que Dieu a fait Souveraines, & qui ne dépendent que de lui. Je m'attends à cet acte de juſtice de la part de V. A. & lui réitére à cette occaſion la véritable amitié que je lui porte.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

l'an 1679.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1679.

Il faut que le Duc de *Mantoue* ſe ſoit expliqué là-deſſus avec la Reine (*a*), puiſqu'elle le remercie dans ſa Réponſe ſur quelques papiers en original qu'il lui avoit envoyés, & d'où le Nouvelliſte avoit tiré le paſſage qu'il avoit mis dans ſa Gazette. La Reine déclare en être ſatisfaite, ſur-tout parce que S. A. l'aſſure qu'il n'y entroit aucune malice du Gazetier (*). *Chriſtine* agiſſoit donc conformément à ces principes, quand elle relevoit le mot de *protection* dans le Mémoire du Nonce que nous avons produit. Il ſemble qu'elle n'ait pas été guéres plus contente du reſte de cette Minute, qui s'éloignoit tant des idées qu'elle s'étoit formée des grands avantages qu'elle tireroit au Congrès du Traité de paix. Au moins il ne ſe trouve, dans les cahiers de *Rome*, aucune de ſes Lettres écrites depuis au Nonce, pendant trois mois. Enfin, elle lui témoigne (*b*) l'envie qu'elle a que ſon Secretaire *Cederkrans* (†) retourne à *Rome*, pour l'informer pleinement, de bouche, à quel point on avoit porté ſes intérêts au Congrès de *Nimégue*. Elle le renvoye pour le reſte à ce que le Cardinal *Azzolino* dira touchant ce qu'elle deſire que le Nonce y faſſe pour elle, l'aſſurant pourtant, qu'en cas qu'il n'obtienne pas le peu qu'elle ſouhaite, elle aime mieux qu'on n'en parle point du tout, parce qu'elle ne ſauroit ſe contenter de moins.

C'eſt auſſi en ces termes que la Reine a fait ceſſer ſa Négociation de *Nimégue*, ne pouvant point ſupporter les airs de ſupériorité que la *France* vouloit s'arroger par-tout. Cependant ils n'auroient guéres ſuffi pour tirer la *Suède*, accablée alors de ſix ennemis à la fois, de ſes embarras, ſi la bravoure de *Charles XI.* n'avoit pas changé l'état de ſes affaires, par les trois batailles qu'il gagna ſur les *Danois* en moins d'un an (*c*). La *France* concourut après pour obliger l'Electeur de *Brandebourg* à ſe déſiſter de la plus grande partie de ſes prétentions, par où *Chriſtine* ſe vit peu à peu déchuë de l'eſpérance de ſauver pour elle les débris des Pays qu'elle croyoit que la *Suède* perdroit en *Allemagne*.

La Paix étant faite entre les Parties belligérantes, un des premiers ſoins de la Cour de *Suède* fut de contenter la Reine. On commença par lui remettre de bonnes ſommes d'argent comptant, en lui faiſant toucher cinq

(*a*) *Le* 2. *Oct.* 1678. *Lettere a Principi p.* 46.

(*b*) *Le* 8. *Juillet* 1679.

(*c*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 181-83.

(*) Nous avons cité d'autres Monumens authentiques (1) où Meſſieurs les *François* ſe ſervoient en ce tems-là du mot de *protection*, tant à l'égard du jeune Roi *Charles XI.* qu'à celui de la Nation *Suédoiſe*. Cependant *Chriſtine* mérite d'être louée de l'affection qu'elle avoit pour ſa Patrie, de ne pas ſouffrir l'impertinence de ces Ecrivains, d'attribuer des prérogatives à leur Maître, dont ils auroient rougi eux-mêmes, dès qu'on leur auroit fait comprendre l'excès de pareilles flatteries.

(†) Nous ne répéterons pas ici les Inſtructions des Commiſſions dont *Cederkrans* étoit chargé pour la Cour de *France*, le Congrès de *Nimégue* & à la fin pour la Cour de *Suède*; puiſque toutes les Dépêches que nous en avons pu trouver, ſont déjà inſérées dans ſes Mémoires. (2)

(1) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 159. &c.

(2) *V. l. c. Tom. II. p.* 170-181.

Digitized by Google

cinq mille Couronnes par mois à compte de ſes revenus. On augmenta cette ſomme à meſure que les Provinces ſe remirent de la déſolation de la guerre paſſée. La Reine étant ainſi miſe en état de fournir aux dépenſes que ſa haute qualité ne pouvoit la diſpenſer de faire, ſa Cour à *Rome* reprit ſon ancien luſtre, & redevint auſſi brillante qu'elle l'eut jamais été (*a*). Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*. L'an 1679.

(*a*) *Ibid. T. II. p.* 184.

FIN DU TOME TROISIEME.

Digitized by Google

LISTE DES ERRATA ET ADDENDA.

Dans la PREFACE.

Page
11. lin. antepen. *Materieux* liſez *Matériaux.*
xxj. lin. pen. *Ar* liſ. *Ar*

Dans les MEMOIRES.

Page
14 not. lin. ult. *förby de* liſez *förbyde*
58 not. lin. pen. dans les notes *prendre* liſ. *perdre*
70 not. lin. 21. *ſpiegari* liſ. *ſpiegarſi*
85 not. lin. 16. Rayez *a* & *de*, & liſ. *& à*
91 lin. 30. *Pſul* liſ. *Pful*
95 - - 27. *Ardlau* liſ. *Andlau*
96 not. lin. 10 *Cabeliau* liſ. *Waſaborg*
101 lin. 16. *Kirikbof* liſ. *Kirchhof*
106 - - 1. *Envoyé Oxenſtierna* liſ. l'*Envoyé d'Oxenſtierna*
116 - - 13. *Rabenc* liſ. *Rabena*
ibid. not. lin. ult. *moderanti* liſ. *moderante*
121 lin. 9. *entre* liſ. *contre*
128 not. lin. 4. *oraiſons* liſ. *raiſons*
ibid. lin. ult. 1614. liſ. 1634.
129 lin. 18 *femme* liſ. *ferme*
139 lin. 20. & 148 lin. 9. *Rheinfels* liſez *Rheinfelden*
152 - - 3. *Chriſtian* liſ. *Chriſtianpris*
153 - - 3 *Jirntie* liſ. *Jerntie*
159 - - 10. not. *Sixte* liſ. *Siſte*
164 lin. ult. not. 1663. liſ. 1668.
166 - - 3. 8 & 33. *Oiande* liſ. *Ölande*
168 - - 7. liſ. *Ölande* & *Öſel*
187 - - antepen. not. *Gœrwall* liſ. *Gœrwell*
189 - - 18. *Trengnäs* liſ. *Strengnäs*
195 - - 3. not *Plätas* liſ. *Plätar*
203 - - 6. *Herrman* liſ. *Hemman*
208 - - 12. *Cauterſten* liſ. *Canterſten*
221 - - 25. *Torbus* liſ. *Forbus*
239 - - ult. not. *Roger* liſ. *Rogier*
245 - - 10. *breme* liſ. *brama*
248 - - 4. col. 1. *meſimà* liſ. *meſi, mà*
250 - - 1. not. 70. liſ. 71.
254 - - 5 col. 1. *reguente* liſ. *ſeguente*
ibid. - - 8. *ſtato* liſ. *ſtato*
260 - - ult. not. *Moreri* ajoutez *art. Sacchetti*
269 - - 13. *ſiſi* liſ. *ſin*

Page
297 - - 30 à la marge *avanies* liſ. *avanies*
302 lin. penult. not. *Eſchwige* liſ. *Eſchwege*
306 - - 3. *l'oblige* liſ. *s'oblige*
ibid. - - 13. Rayez *de*
332 - - 5. à la marge 1633. liſ. 1668.
ibid. - - 29. après *aſſicurandola* ajoutez *che*
352 - - ult. not 47. liſ. 56.
380 - 32. *n'impoſer* liſ. *m'impoſer*
389 - - 6. *tant* liſ. *tout*
393 - - 2. not. *Montpenſier* ajoutez *& de Guiſe*
403 - - 7. *Proberg* liſ. *Broberg*
419 - - 25 *abonne* liſ. *abandonne*
423 - - 19. rayez *des Droits*
ibid. - - 20. *d'entrée* ajoutez *de la Reine...*
440 - - 26 *pendant qu'occupée* mettez *laquelle aſſaillie....* rayez *elle*
ibid. - - 28. *d'être* liſ. *de devenir*
443 - - 7. not. *Reverentium* liſ. *Reverentiam*
449 - - 38. *une* liſ. *que*
459 - - 29. *faiſoit* liſ. *feroit*
ibid. - - antepén. not. *ſur mer* liſ. *en Morée*
460 - - penult. not. 2. liſ. 11.
464 - - 17. *qu'* liſ. *quand*
ibid. - - 18. not *p.* 85. liſ. *p.* 263 & 264.
465 - - 7. *m'oblige* ajoutez *de vous faire cette lettre,*
472 - - 5. *deciderio* liſ. *deſiderio*
ibid. - - 16. *ſtata* liſ. *ſtata*
479 - - 16. *mois* liſ. *ſemaines*
493 - - 21. *e* Papa liſ. *è* Papa
497 col. 1. l. 28. ajoutez après la *Padrona aſſoluta, e voleva eſſerla, e ſapeva eſſerla per grazia di Dio. Le ſa ben l'Imperatore, ...*
ibid lin. 36. *bablia* liſ. *babbia*
499 - - 10. *coſa* liſ. *coſe*
ibid. - - 16. *proter* liſ. *poter*
ibid. - - 30. *oppoſé avoit* liſ. *oppoſé lui avoit*
502 - - 18. *Négociations* liſ. *Négociateurs*
509 - - 16. rayez *qui*
ibid. - - 17. rayez *comme les* & ajoutez *en cette qualité par les autres*
ibid. - - 17 & 18. rayez *j'avoue qu'* & mettez *on*
513 - - 6. *ſar* liſ. *far*
519 - - 26. *ſarò* liſ. *farà.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

B 489747

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03058 1089

Digitized by Google

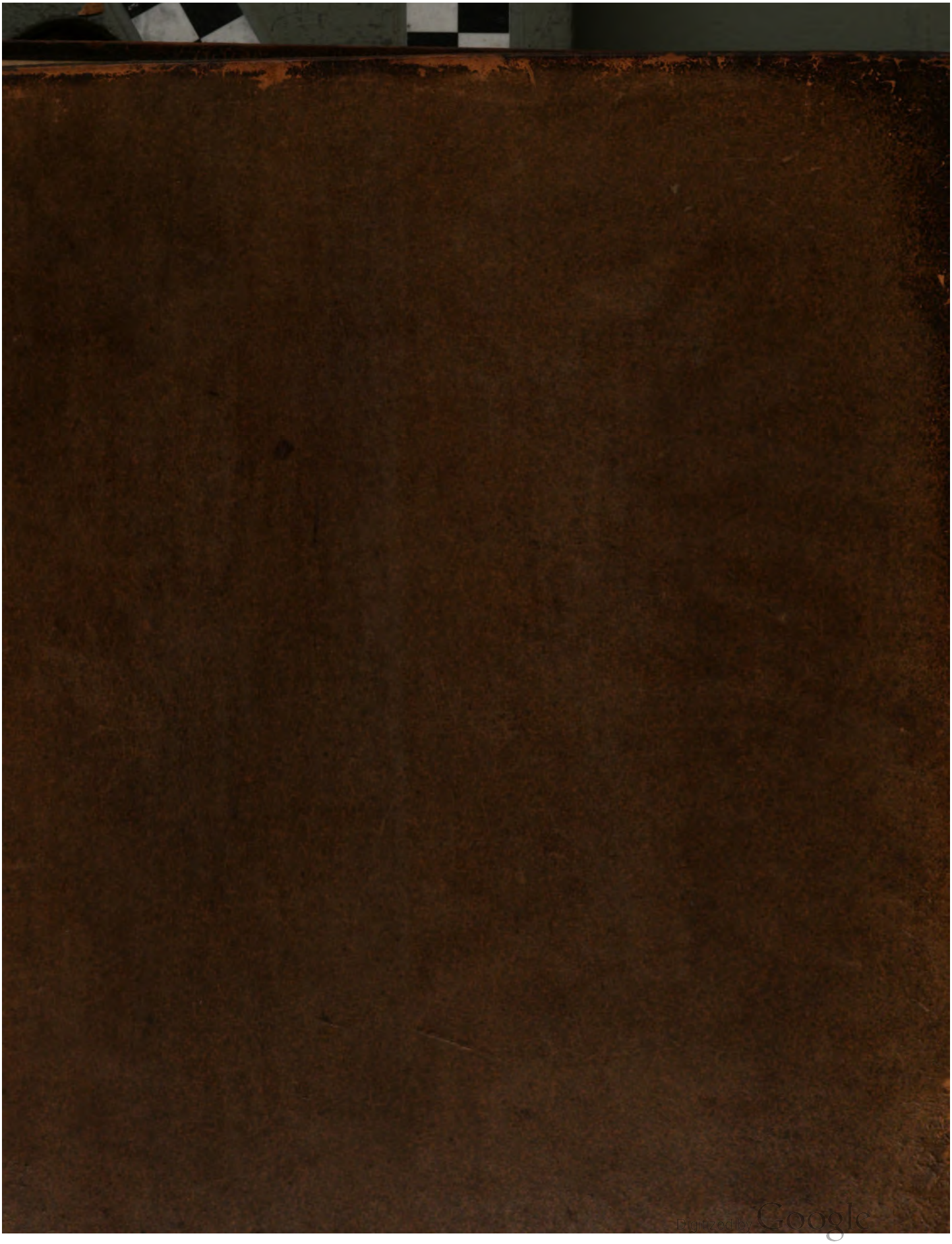
Digitized by Google